كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS
FACULTY OF HUMANITIES AT TUNIS
1958

Aix*Marseille université

Thèse de doctorat
Monde arabe, musulman et sémitique

Les inscriptions de Tripoli d'Occident à l'époque ottomane (1551-1911)

étude épigraphique et historique

Ali Cheib Ben Sassi



Volume I : Corpus des inscriptions

Sous la direction des professeurs Ahmed Saadaoui et Frédéric Imbert

Composition du jury :

Mme Claude Audebert (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Michel Balivet (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Edhem Eldem (Pr. Université Boğaziçi, Istanbul)
M. Frédéric Imbert (Pr. Aix-Marseille Université)
M. Faouzi Mahfoudh (Pr. Université La Manouba)
M. Ahmed Saadaoui (Pr. Université La Manouba)

Mai 2014

Thèse de Doctorat

LES INSCRIPTIONS DE TRIPOLI D'OCCIDENT A L'EPOQUE OTTOMANE (1551-1911) :

ETUDE EPIGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

ALI CHEIB BEN SASSI

SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS AHMED SAADAOUI ET FREDERIC IMBERT

VOLUME I : CORPUS DES INSCRIPTIONS

COMPOSITION DU JURY :

MME CLAUDE AUDEBERT (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. MICHEL BALIVET (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. EDHEM ELDEM (PR. BOĞAZIĞI, ISTANBUL)

M. FREDERIC IMBERT (PR. AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. FAOUZI MAHFOUDH (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

M. AHMED SAADAOUI (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

MAI 2014

Table des matières

Dédicace 12

Remerciements 13

Avant-propos 15

Introduction générale 17

1- L'épigraphie en Libye : histoire, choix et intérêt du sujet 17

2- Sujet et méthode d'approche 19

3- Présentation du travail 23

4- Le contexte et les circonstances du travail 40

5- Sources et bibliographie analytique et critique 41

6- Présentation géographique et historique ; Tripoli, entre mer et désert, ville d'enjeu 43

Corpus des inscriptions 54

I. Les inscriptions monumentales 55

II- Les inscriptions funéraires 226

II-1. Les inscriptions funéraires des tombes du mausolée de Darġūṯ Bāšā.…….226

II-1-a. Les textes des stèles de la salle funéraire du mausolée de Darġūṯ Bāšā .. 228

II-1-b. Texte de stèle de la deuxième partie du mausolée de Darġūṯ Bāšā 239

II-1-c. Texte de la tombe de la cour de la mosquée..... 241

II-2. Les inscriptions de la salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizl.....……...241

II-3- Le mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī ……...……...253

II-3-a. Les inscriptions des stèles de la salle funéraire du mausolée de ʿUṯmān Bāšā..... 256

II-3-b. Les textes des stèles du mausolée à ciel ouvert, annexé à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā 274

II-4- Le mausolée de Ramaḍān Dāy……...……..290

II-5- Les inscriptions funéraires du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib alʿAyn……...295

II-6- Les textes des stèles funéraires du complexe d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī……310

II-6-a. Les inscriptions des tombes de la galerie nord de la mosquée..... …….314

II-6-b. Les inscriptions des stèles de la première partie de la *turba* des Qaramānlī 324

II-6-c. Les inscriptions des stèles des parties 2 et 3 de la *turba* des Qaramānlī 335

II-6-d. Les inscriptions des stèles de la dernière salle funéraire du mausolée des Qaramānlī 368

II-7- Le mausolée de Muṣṭafā Gurğī……..……...390

II-8- Le cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb ……393

II-9- Le mausolée de la mosquée al-Maǧīdiyya……...396

II-10- Le cimetière de Sīdī Munayḏar…….....398

Les inscriptions de la ville de Tripoli : la forme et le contenu 429

A. L'étude des formes des inscriptions..... 429

A.1. Les supports et leurs formes……..429

A.1.1. Les supports..... 440

A.1.1.a. Typologie des supports des inscriptions monumentales 440

- Les plaques murales..... 440
- Les bandeaux épigraphiques..... 440
- Tableaux de faïences..... 441
- Les éléments de mobilier..... 441
- Les bassins en marbre..... 442

A.1.1.b. Les supports des inscriptions funéraires : les stèles 442

A.1.2. Les formes des supports 443

A.1.2.a. Les formes des supports des inscriptions monumentales..... 443

- Support rectangulaire 443
- Support quadrangulaire..... 443
- Bassins circulaires 443

A.1.2.b. Typologie et formes des stèles funéraires..... 444

A.1.2.b.1. Les panneaux rectangulaires 444

- Les panneaux rectangulaires simples 444
- Les panneaux rectangulaires à sommets arqués..... 445

A.1.2.b.2. Les stèles à fût quadrangulaire..... 446

- Catégorie a 447
- Catégorie b 448
- Catégorie c 449
- Catégorie d 449
- Catégorie e 450
- Catégorie f 451

A.1.2.b.3. Les stèles de formes diverses 452

- Catégorie a 452
- Catégorie b 453
- Catégorie c 454
- Catégorie d 455
- Catégorie e 456
- Catégorie f 456
- Catégorie g 457
- Catégorie h 457
- Catégorie i 458
- Catégorie j 459
- Catégorie k 459

A.2. Les matériaux employés dans les supports des inscriptions…….....461

A.2.1. Le marbre..... 461

A.2.2. Les carreaux de céramique 463

A.2.3. Le grès 463

A.2.4. Le bois 464

A.2.5. Le cuivre..... 464

A.3. Le décor des inscriptions : contours, encadrements des supports et décors des champs épigraphiques.....465

A.3.1. Les champs du décor 465

A.3.2. Typologie des encadrements et des contours des inscriptions 465

A.3.2.a. Les arcs..... 465

A.3.2.b. les cavets, les petites frises et les moulures 466

A.3.2.c. Les encadrements en carreaux de faïences 468

A.3.3. Le décor du champ épigraphique 470

A.3.3.a. Les moulures 471

- Listel d'encadrement carré en relief 471
- Listel d'encadrement rectangulaire 472
- Listel de cloisonnement 472

A.3.3.b. Les cartouches 473

- Les simples cartouches rectangulaires 473
- Les cartouches rectangulaires bordés d'accolades 474
- Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs semi-circulaires 475
- Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs d'un quart de cercle 475
- Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs en plein-cintre outrepassés 476
- Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés 477
- Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés 477

A.3.3.c. Les encadrements en forme de *miḥrāb* 478

A.3.3.d. Répertoire végétal et motifs floraux 479

A.3.3.d.1 Les fleurs et les rosaces 479

- Les fleurs et les feuilles de tulipe 479
- Les fleurs d'œillets 482
- Les fleurs de lys 483
- Les bouquets de fleurs 483
- Autres fleurs 484
- Les rosaces polylobées 485

A.3.3.d.2. Les palmettes 486

A.3.3.d.3. Le cyprès 486

A.3.3.d.4. Les graines d'olives 487

A.3.3.d.5. Les feuilles 488

- Les feuilles d'acanthe 488
- Les feuilles dentelées 489
- Les feuilles simples 490

A.3.3.d.6. Les tiges et les rinceaux 491

A.3.3.d.7. Les guirlandes 492

A.3.3.e. Autres motifs décoratifs 493

- Les croissants 493
- Les étoiles 494
- Le collier à motifs de dagues 495
- Le cœur stylisé 495

A.4. Emplacement et fixation des inscriptions..……...497

A.4.1. L'emplacement des inscriptions 497

A.4.1.a. L'emplacement des inscriptions commémoratives 497

A.4.1.b. L'emplacement des inscriptions funéraires 499

A.4.2. Techniques de fixation des inscriptions 502

B– Le contenu des inscriptions 503

B.1. Types, natures et statistiques générales des inscriptions arabes……..503

B.1.1. Les inscriptions des bâtiments 503

B.1.1.a. Les textes de fondation 505

B.1.1.b. Les textes de reconstruction ou de restauration 508

B.1.1.c. Les textes religieux 509

B.1.1.d. Les textes de signature et de fabrication 509

B.1.2. Les inscriptions funéraires 511

B.1.2.a. Les textes de décès 512

B.1.2.b. Le texte de rénovation de stèle 513

B.1.2.c. Le texte de *šahāda* 513

B.1.3. Les inscriptions de Tripoli : structures et genres littéraires 514

B.1.3.a. Textes en prose 514

B.1.3.b. Textes en vers 515

B. 2. Etudes des inscriptions à travers leurs formulaires……..518

B.2.1. Les formules religieuses 518

B.2.1.a. *Basmala* 518

B.2.1.b. *Taṣliya* 518

B.2.1.c. *Ḥamdala* 520

B.2.1.d. *Tasbīḥa* 521

B.2.1.e. Le Coran 521

B.2.1.e.1 Versets encourageant la construction de mosquées 524

B.2.1.e.2 Les orientations spirituelles 524

B.2.1.e.3 Versets faisant allusion à des éléments architecturaux et leur rôle 525

B.2.1.e.4 Versets à caractère funéraire 525

B.2.1.f. Le *ḥadīṯ* 526

B.2.1.i. Les invocations religieuses 526

B.2.1.i.1 Invocations en faveur du fondateur 527

B.2.1.i.2 Invocations en faveur du défunt 529

B.2.1.i.3 Invocations en faveur du maître d'œuvre et des constructeurs 532

B.2.1.i.4 Invocations en faveur du lapicide ou du poète 532

B.2.1.i.5 Invocations en faveur de celui qui prie, du prophète et des musulmans 533

B.2.1.i.6 Invocations en faveur du sultan 533

B.2.1.j. Sentences et aphorismes religieux 534

B.2.1.k. Glorification divine et invocation à Dieu 535

B.2.1.l. Référence au prophète 535

B.2.2. Les formules d'ordonnances 536

B.2.2.a. Verbe d'ordonnance 536

B.2.2.b. L'action effectuée / ordonnée 536

B.2.2. c. L'objet de l'ordonnance 537

B.2.2. d. L'ordonnateur des travaux 539

B.2.2.e. Les responsables et maîtres d'œuvres 540

B.2.2.f. Les motivations de l'action ordonnée 541
B.2.3. Les artisans 541
B.2.4. Qualification du fondateur, du reconstructeur, de l'artisan et du défunt .. 542
B.2.4.a. Religieux 542
B.2.4.a.1 En rapport avec la foi 542
B.2.4.a.2 Qualification liée aux invocations 542
B.2.4.a.3 En rapport avec la générosité 543
B.2.4.b. Qualificatifs en rapport avec le sexe du (e la) défunt (e) 543
B.2.4.c. Qualification spécifique au sultan, aux gouverneurs et aux officiers 544
B.2.4.d. Qualifications spécifiques à des fonctions 544
B.2.5. La mention du règne 545
B.2.6. Désignation de la tombe 545
B.2.8. *Benedictio* 547
B.2.8. Demande de prière avec la *fātiḥa* 548
B.2.9. Circonstances et cause du décès 549
B.2.8. Vœux 549
B.2.9. Formule de modestie 550
B.2.10. Les formules de datation 550
B.2.11. Signature des lapicides 558
B.3. Titulature et onomastique à travers les textes du corpus 560
B.3.1. Titulature : miroir de la vie politique 560
B.3.1.1. Les titres des souverains de l'Empire ottoman et les titres honorifiques 561
B.3.1.1.a. *Sulṭān* 562
B.3.1.1.b. *Amīr* 562
B.3.1.1.c. *Ḫān* 563
B.3.1.1.d. *Malik* 564
B.3.1.1.d. *Ḫalīfa* 564
B.3.1.1.e. *Sīdī* ou *Sayyidī* 565

B.3.1.1.f. *Ḥaḍrat* 565

B.3.1.1.g. *Afandī* 565

B.3.1.1.h. *Mawlānā* 566

B.3.1.2. Titres de hauts dignitaires et de différents responsables de la Tripoli ottomane 566

B.3.1.2.a. *Bāšā* 566

B.3.1.2.b. *Bīk* 568

B.3.1.2.c *Mīr mīrān* 568

B.3.1.2.d. *Bāy* 569

B.3.1.2.e. *Katḫudāʾ / kāhiya* 569

B.3.1.2.f. *ʾĀġā* 570

B.3.1.2.g. *Ḫazindār* 572

B.3.1.2.h. *Qabūdān* 572

B.3.1.2.i. *Šayḫ al-bilād* 573

B.3.1.2.k. *Kātib* 575

B.3.1.2.l. *Qāʾid* 575

B.3.1.2.m. *Wālī* 576

B.3.1.2.n. *Dāy* 576

B.3.1.2.o. *Wazīr* 577

B.3.1.2.p. *Mutaṣarrif* 577

B.3.1.2.q. *Mudarris* 578

B.3.1.2.r. *Rayis* 578

B.3.1.2.s. *Raʾīs ʿaskar* 578

B.3.1.2.t. *Raʾīs al-marsā* 578

B.3.1.2.u. *Imām* 579

B.3.1.2.v. *Muʾaḏḏin* 579

B.3.2. Onomastique, reflet de la société tripolitaine 580

B.3.2.1. *Ism* 581

B.3.2.2. *Nasab* 582

B.3.2.3. *Nisba* 583

B.3.2.4. *Kunya* 584

B.3.2.5. *Laqab*..... 584

B.3.2.6. *Šuhra* 585

B.4. L'étude de la langue des inscriptions……586

B.4.1. Langue et lexique des inscriptions du corpus 586

B.4.2. Problèmes linguistiques 586

B.4.2.1. L'orthographe..... 586

B.4.2.2. La grammaire 587

B.4.2.3. Les archaïsmes et les dialectalismes 588

B.4.2.4 Les omissions 588

B.4.2.5. Les mots coupés 588

B.5. L'écriture et la paléographie…….590

B.5.1. Les ajouts et les modifications aux textes des inscriptions..... 590

B.5.1.1. Les signes ajoutés..... 590

B.5.1.1.a. Les points diacritiques..... 590

B.5.1.1.b. Les signes orthographiques et les voyelles..... 590

B.5.1.1.c. Les chevrons 591

B.5.1.1.d. Les lettres ajoutées 591

B.5.1.2. Modification ou ajout pour désinence poétique 592

B.5.2. La paléographie 593

B.5.2.1. L'exécution des caractères des inscriptions 594

B.5.2.2. L'exécution des caractères à partir du type d'inscriptions et de la nature des matériaux..... 594

B.5.2.3. Les techniques d'exécution dans les inscriptions ottomanes de Tripoli..... 596

B.5.2.3.a. La gravure en creux..... 596

B.5.2.3.b. La sculpture en relief 598

B.5.2.3.c. Inscription en émail sur faïence 599

B.5.2.3.d. Inscription peinte..... 600

B.5.2.4. Le style des écritures 600

B.5.2.4.a. Style et technique de gravure entre deux types d'inscriptions 601

B.5.2.4.b. Les différents styles des inscriptions de la Tripoli ottomane .. 603

- Le coufique 603
- Style maghrébin (*maġribī*) 603
- Le cursif 604
- Le *ṯuluṯ* 605
- Le *nastaʿlīq* 606

B.5.2.4.c. Lapicides, calligraphes et écrivains de textes 607

B.6. L'apport historique ……..……..……...611

B. 6. 1. Rectification et interférence des évènements historiques 612

B.6.2. Les inscriptions de Tripoli : miroir d'une longue histoire politique..... 613

B.6.3. L'évolution urbaine de Tripoli à travers les trois périodes historiques ottomanes 616

B.6.4. Tripoli : entre mer et désert ; une position géostratégique 625

B.6.4.a. Tripoli : ville de transactions économiques..... 625

B.6.4.b. Piraterie et fortifications permanentes 629

B.6.4.c. La Régence : entre indépendance et réformes ottomanes 632

B.6.4.d. Tripoli ville cosmopolite 635

B.6.5. Mausolées et cimetières de la tripolitaine ottomane ; traditions et occupation spatiale (1551-1911) 639

B.6.6. D'une simple épitaphe « régionale » à une œuvre stambouliote identitaire 645

B.6.6.a. Stèles régionales et stèles stambouliotes 645

B.6.6.b. Evolution de la forme : d'une simple stèle à un mode identitaire.. 652

B. 6. 6. c. L'évolution du contenu de l'œuvre épigraphique funéraire 658

B.6.7. Une longue histoire de la peste en Tripoli ottomane 662

Conclusion..... 669

Bibliographie 679

1- Documents d'archives..... 679

2- Sources historiques et géographiques 679

3- Ouvrages et articles d'histoire, d'archéologie, d'architecture, d'onomastique et d'histoire de l'art 681

4- Ouvrages et articles d'épigraphie 687

5- Dictionnaires et instruments de travail 689

6- Cartes 690

7- Sitographie et multimédia 690

Abréviations 691

Liste des tableaux 692

Liste des figures introduites dans l'analyse 693

Liste des photos introduites dans l'analyse 696

Index 697

1- Index des noms propres 697

2- Index des noms de lieux 700

3- Index des noms de monuments 703

Dédicace

Je dédie tout particulièrement ce modeste travail à mon épouse Imen Ben Sassi Aouina, en guise de récompence d'une vie menée à distance, ainsi qu'à mes parents, Mohamed et Khadija, symboles de sacrifice et de générosité.

Remerciements

Tout au long de ce travail, commencé en 2009, j'ai été encouragé, conseillé et aidé par de nombreuses personnes à qui je suis heureux de pouvoir témoigner ici ma profonde gratitude.

Avant tous, je souhaite rendre hommage à une grande dame de l'épigraphie arabe, Mme Solange Ory, pour m'avoir accueilli et soutenu avec gentillesse et générosité dès mon arrivée à Aix-en-Provence. Pour m'avoir prodigué les encouragements et les conseils dès le début, ainsi que l'élan nécessaire pour accomplir mes recherches ici en France dans les meilleures conditions.

J'exprime ma profonde gratitude et ma vive reconnaissance à mes deux directeurs de thèse M. Ahmed Saadaoui, Professeur à l'Université de La Manouba, et M. Frédéric Imbert, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, toujours aussi disponibles et impliqués tout au long de mon travail.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à Mme Claude Audebert et M. Michel Balivet, professeurs émérites de l'Université d'Aix-Marseille, qui ont accepté avec bienveillance de faire parti du jury de ma soutenance. Aux rapporteurs, qui ont eu la lourde tâche de lire cette thèse, M. Faouzi Mahfoudh Professeur à l'Université de La Manouba et M. Edhem Eldem, Professeur à l'Université de Bogaziçi, à qui je dois une aide précieuse pendant mon séjour à Istanbul et le suivi à distance de mes travaux.

Bien d'autres membres de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Tunis m'ont témoigné leur sympathie ; notamment Mme Catherine Virlouvet, ancienne directrice de l'Ecole Doctorale, dont je dépends, et actuellement directrice de l'Ecole Française de Rome, Mme Ghislaine Alleaume, directrice de l'IREMAM, Mme Mounira Remadi-Chapoutot, M. Lotfi Abdeljawad, M. Néji Jalloul et M. Fathi Jarray que j'ai souvent mis à contribution. Ma gratitude va bien sûr aux chercheurs de l'IREMAM, tout spécialement à M. Denis Gril, Mme Homa Lessan Pezechki, M. Mohamed Bakhouch et M. Michel Tuchscherer qui ont répondu avec patience et générosité à mes nombreuses requêtes. Et enfin, j'adresse mes remerciements à M. Nicolas Vatin et Can Yapıcıoğlu dont l'aide, à un moment ou un autre, m'a été utile dans les domaines de la paléographie et de l'épigraphie ottomane.

Parmi les nombreuses personnes qui, à des titres divers, m'ont aidé dans ce travail, je voudrais citer tous les membres de la Médiathèque de la MMSH, Mme Eveline Desdier, M. Hasan Mokhlis, M. Olivier Dubois et les membres de l'IREMAM notamment Myriam Laakili et Christelle Vayssière.

Cette recherche, consacrée à l'épigraphie de la Tripoli ottomane, a entraîné de nombreux voyages, proches et lointains, voués à l'information et aux prospections archéologiques et dépouillements de documents. Une bonne partie d'entre eux a pu être effectuée grâce à des frais de mission accordés par l'IREMAM et L'AAM. J'ai toujours rencontré dans les différentes bibliothèques et centres de recherches libyens une grande compréhension et une aide précieuse : *Maṣlaḥat al-ʾĀṯār, Markaz al-Ǧihād* et la bibliothèque de l'Université de Garyounes (Benghazi). Grâce à l'accueil bienveillant du Service d'Archéologie de Tripoli et à la précieuse collaboration de M. Mohammad Ramdan Chibani, chercheur et responsable des fouilles à Tripoli, j'ai pu mener à bien une enquête épigraphique

méthodique, dans presque tous les monuments et les cimetières de la ville. J'ai gardé aussi un bon souvenir de certains autres chercheurs libyens notamment M. Mostafa Burki et M. Abdallah Rahibi (Université de Garyounes, Benghazi) et M. Ali Masoud Balluch (Université d'al-Fatah, Tripoli) qui m'a bien accueilli et m'a guidé dans la découverte de certaines inscriptions.

Je demeure plein de gratitude pour l'accueil que j'ai réservé à l'EFR (2011 et 2012) et à l'IFEA (mai-juin 2013) qui m'ont accueilli, hébergé et ouvert leur bibliothèques dans les meilleures conditions. Je dois à M. Jean-François Chauvard, directeur des études modernes et contemporaines à l'Ecole Française de Rome, qui m'a bien accueilli à deux reprises au sein de l'Ecole. Ce travail doit beaucoup à M. Jean-François Pérouse, directeur de l'IFEA, M. Aksel Tibet, archéologue et le responsable des publications à l'IFEA, Mme Işik Tamdoğan, historienne de l'empire ottoman, pensionnaire scientifique à l'Institut et enseignante au département d'histoire à l'Université de Boğaziçi et M. Olivier Henry, pensionnaire scientifique à l'IFEA, responsable du pôle archéologie. La collaboration avec les membres de la bibliothèque de la Société Géographique Italienne m'a permis d'utiliser les documents, fort rares, de cet établissement.

Ce travail doit beaucoup à mes amis et compagnons de recherches ; je cite Ludwig Ruault, Francesco Binaghi, Ludivine Nour, Salea Laïdoudi, Ramdane Touati et Martina Massullo. J'ai bénéficié de leur attention et de leurs précieux conseils. Je dois beaucoup à mes deux amis algériens Jouzi Bouabdallah, Professeur à l'Université de Tlemcen, Rabeh Rouzzi, Professeur à l'Université d'Alger et mes collègues et amis de l'Université de Jendouba et l'Université de La Manouba notamment le Professeur Fatteh Dridi Rezgui, Faicel Jaouadi, Adel Hsainia et Abdelhamid Korchani.

Je voudrais enfin exprimer ma reconnaissance à mon épouse, Imen Ben Sassi Aouina, pour son affectueuse patience à subir les nombreuses auditions de fragments à peine rédigés, à répondre aux questions anxieuses et à supporter avec sérénité l'humeur parfois difficile de son épigraphiste de mari.

Transcriptions (caractères particuliers)

Caractère arabe	Minuscule	Majuscule
ـــا *alif*	ā	Ā
ـــو *wāw*	ū	Ū
ـي *yāʾ*	ī	Ī
ث *ṯāʾ*	ṯ	Ṯ
ط *ṭāʾ*	ṭ	Ṭ
ح *ḥāʾ*	ḥ	Ḥ
خ *ḫāʾ*	ḫ	Ḫ
ج *ǧīm*	ǧ	Ǧ
غ *ġayn*	ġ	Ġ
ظ *ẓāʾ*	ẓ	Ẓ
ض *ḍād*	ḍ	Ḍ
ذ *ḏāl*	ḏ	Ḏ
ع *ʿayn*	ʿ	
ء *hamza*	ʾ	
ش *šīn*	š	Š
ص *ṣād*	ṣ	Ṣ

Avant-propos

Peu de villes, en Libye, offrent à l'épigraphie autant d'intérêt que Tripoli. Cette dernière possède en effet un vaste échantillonnage d'inscriptions arabes et *osmanli,* dont l'étude épigraphique et historique contribuera à apporter des données précieuses sur l'histoire, l'écriture et l'art islamique dans cette ville ainsi que dans toute la Régence.

Pour la période qui nous intéresse ici, 1551-1911, période durant laquelle la Régence fut administrée par des gouverneurs ottomans ou, parfois par la famille des Qaramānlī (1711-1835), nous disposons de 159 inscriptions arabes, dont la majorité est funéraire.

La présente recherche est le fruit d'un travail de terrain commencé en 2007, alors que nous faisions des prospections archéologiques en Libye, dans le cadre de notre mémoire de Master. Celui-ci fut soutenu à l'Université de la Manouba, en mars 2007, sous la direction d'A. Saadaoui. Notre travail portait alors sur l'architecture funéraire de la première époque ottomane (1551-1711). Lors de cette phase de recherche, le nombre élevé d'inscriptions funéraires et commémoratives attira notre attention.

En juin-juillet 2009, nous fûmes chargé d'une nouvelle mission archéologique, financée par notre Unité de Recherche VHTM[1], dont le but était de vérifier les inscriptions des monuments et d'inventorier les inscriptions regroupées dans le musée de Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Notre inventaire n'était toutefois pas encore achevé. Il était donc indispensable de profiter de nouveau, de l'hospitalité des membres du Service d'Archéologie et de l'aide financière de CEMAT et de l'IREMAM[2]. L'aide financière octroyée, nous a permis de faire des prospections en Libye (1er juillet-10 août 2010). A cette occasion, de nombreuses inscriptions tripolitaines ont été découvertes, d'autres ont été vérifiées. Des prospections ont eu lieu à l'ouest (Ǧabal Naffūsa) et à l'est de la Libye (Benġāzī, Derna, Šaḥāt…). Le résultat de notre prospection dans ces deux dernières régions n'a pas été encourageant, et, les découvertes ont été peu nombreuses. Nous avons finalement décidé de nous concentrer sur la ville de Tripoli et de regrouper les inscriptions commémoratives et funéraires de l'époque ottomane.

La recherche bibliographique nous a demandé un travail supplémentaire. Rares sont les études portant sur l'épigraphie et l'histoire des monuments tripolitains de l'époque ottomane. Cette recherche nous a demandé plus de temps et a ralenti notre travail. Les quelques études traitant de ce sujet sont en italien et sont marginalisées parfois même inaccessibles, car non encore cataloguées. Les rares documents réservés dans la bibliothèque de Šaḥāt (souvent fermée) portant sur la ville de Tripoli et ses monuments, sont dans un état

[1] Villes Historiques de la Tunisie et de la Méditerranée / Université de Manouba.

[2] CEMAT : Centre d'Etudes Maghrébines Américaines à Tunis. IREMAM : Institut de Recherche et d'études sur le Monde Arabe et Musulman, MMSH (Aix-en-Provence).

critique. L'état de conservation et le rangement des livres de cette bibliothèque, nous ont empêchés d'avancer dans notre recherche bibliographique. L'orientation vers les centres de documentations italiennes, s'averait donc indispensable. C'est en janvier 2011[3] et janvier 2012[4] que nous avons eu l'occasion de profiter de deux missions de recherches bibliographiques, grâce à l'aide de l'EFR[5] et de l'IREMAM.

Les derniers évènements en Libye nous ont empêchés de poursuivre notre travail dans de bonnes conditions. La guerre civile nous a empêché de faire des prospections, mais a également laissé ses traces sur les monuments. Plusieurs tombes et inscriptions funéraires ont été malheureusement détruites (*cf.* mausolée des Qaramānlī : planche 116, photo 243).

[3] 17 janvier – 17 février 2011.

[4] 1er janvier-1er février 2012.

[5] L'Ecole Française de Rome.

Introduction générale

1- L'épigraphie en Libye : histoire, choix et intérêt du sujet

L'épigraphie tripolitaine d'époque ottomane (1551-1911) a bénéficié, un demi-siècle plus tôt, d'une première tentative d'étude sous la plume d'Ettore Rossi. Toutefois, l'ensemble des inscriptions libyennes reste peu connu. O. Houdas et R. Basset furent les premiers épigraphistes, à notre connaissance, à publier une inscription funéraire découverte en 1982, venant du cimetière des Qaramānlī, située dans la ville de Tripoli, à Sīdī Šaʿāb[6].

Au cours des deux premières décennies du vingtième siècle, parurent quelques publications modestes, faisant état de nouvelles découvertes dans la capitale libyenne comme les travaux de S. Aurigemma consacrées aux fortifications de la ville. Il publia aussi quelques inscriptions commémoratives[7]. Il fut le premier à déchiffrer et traduire trois inscriptions dans le but de faire connaître l'histoire des murailles de la ville.

Durant les deux décennies suivant l'étude d'Aurigemma, l'épigraphie libyenne resta une discipline assez marginale. Certaines inscriptions figuraient dans quelques études historiques et archéologiques dans lesquelles les chercheurs se contentaient de citer le texte ou la datation d'inscriptions, relatives à quelques monuments. Il fallut attendre la fin de la première moitié du vingtième siècle, pour voir l'apparition d'un inventaire des inscriptions regroupées dans le musée de Tripoli, à l'époque de la domination coloniale italienne.

La seconde moitié du vingtième siècle fut fructueuse. Plusieurs publications, historiques et archéologiques, furent alors éditées. L'étude des inscriptions demeura un projet d'étude historique ou décorative, souvent en rapport avec l'histoire de l'art[8]. Le Service d'Archéologie publia les autres études sous forme de rapports[9].

En 1995, une étude épigraphique parut celle de M. Abū Ḥāmd, dans laquelle il regroupait trois inscriptions commémoratives venant d'une mosquée, d'une caserne ottomane et d'une fontaine publique. Le chercheur présenta méthodiquement ses œuvres, en y étudiant leur apport à l'histoire des monuments étudiés[10].

Les travaux sur les inscriptions libyennes ne furent jamais l'objet de recherches académiques, contrairement à plusieurs autres pays, notamment l'Egypte et la Tunisie où s'est

---

[6] Houdas (O.) et Basset (R.), « Epigraphie tunisienne », *BCA*, n° IV, Alger, 1982, p. 39-40.

[7] *Cf.* Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *N. A.*, anno II, fasc I-II, Roma, 1918, p. 217-300.

[8] Al-Ballush (A. M.), « Preliminary investigations», *ʿAribya al-Qadīma*, n° 1, Maṣlaḥat al-ʿĀṯār, Tripoli, 1995, p. 135-161.

[9] ʿĪsā (S.), « al-Ḥafāʾir », *Lībiyā al-qadīma*, Rome, 1965, p. 36-40. Muṣṭafā, (M.), « Tuḥaf », *Lībiyā al-qadīma*, Rome, 1965, p. 30-35.

[10] Abū Ḥāmd (M. S.), « Nuqūš », *ʿArībiyā al-qadīma*, n° 1, Tripoli, 1995, p. 35- 44 (étude en arabe avec résumé en anglais).

développée l'épigraphie académique dans les années 1970. Les stèles funéraires de Kairouan aux époques faṭimide et zirīde furent étudiées par M. el-Ḥabīb (1972)[11]. D'autres études parurent également après ces années 1980[12]. L'idée d'un catalogage général, n'était encore mûre, ni en Tunisie[13] ni en Libye, alors qu'elle l'était déjà en Algérie, depuis 1901[14]. La majorité des recherches effectuées en Libye fut relative aux études des monuments, en relation avec leur histoire, voire leur date d'achèvement.

Sur le plan académique, la seule étude, récemment soutenue, fut celle de ʾĪnās Būbṭāna. Cette chercheuse libyenne s'intéressa aux styles des écritures coufiques sur les stèles funéraires des IV-VI^{ème} siècles de l'hégire (VIII-XII^{ème} siècles J-C.) en Libye (27 stèles funéraires)[15]. Son étude reste une référence, après celle de Rossi. Cependant, les inscriptions ottomanes n'ont été pas étudiées. L'étude d'Ettore Rossi, intitulée « *Le Iscrizioni arabe e turche del museo di Tripoli (Libya)* » n'était alors qu'une référence sur le sujet. L'auteur consacra un inventaire restreint et étriqué de cette période. Il n'inventoria que 24 inscriptions ottomanes présentées brièvement[16]. Le grand nombre d'inscriptions restantes, n'avait jamais été inclues dans son étude. Les inscriptions des stèles funéraires ottomanes restèrent souvent négligeables. Elles n'attirèrent jamais l'attention des chercheurs[17].

D'un point de vue quantitatif, le nombre d'inscriptions, datant de l'époque ottomane, dépasse de loin toutes celles des autres périodes historiques. Ce matériel archéologique constitue une banque de données permettant aux chercheurs de se faire une idée précise sur les différents aspects de l'histoire de la ville voire même, à l'époque ottomane, de toute la

[11] El-Ḥabīb (M.), *Stèles funéraire*, Paris-Sorbonne, 1972.

[12] Maoudoud, (Kh.), *L'art funéraire*, Paris-Sorbonne 1983. Aoudi-Adouni (R.), *Histoire de Tunis*, Aix-en-Provence, 1994 (cette thèse a été publiée en 1997. Dans notre recherche, nous avons utilisé la publication).

[13] La dernière décennie, deux travaux académiques sont ajoutés à la section de l'épigraphie arabe portant l'idée de faire deux corpus de l'épigraphie arabe en Tunisie : une pour les inscriptions de l'époque médiévale (2ème s./ 8ème s. H. – 10ème / 16ème s. J.-C.), pour Abdeljaouad, (L.), *Inscriptions arabes des monuments islamiques des grandes villes de Tunisie : Monastir, Kairouan, Sfax, Sousse et Tunis (2ème s. / 8ème s. – 10ème / 16ème)*, thèse de doctorat nouveau régime (dir. de S. Ory), Université Aix-Marseille I, 2001(4 vols). La seconde s'intéresse aux inscriptions de la Tunisie à l'époque ottomane pour Jarray (F.), *Inscriptions des monuments de la régence de Tunis à l'époque ottomane : étude épigraphique et historique*, Thèse de doctorat (dir. de Solonge Ory et Mounira Remadi Chapetot), Aix Marseille I, 2007 (4 vols).

[14] Colin (G.), *Corpus des inscriptions*, Paris, 1901. Mercier (G.), *Catalogue des inscriptions*, Paris, 1902.

[15] Muḥammad ʿAlī Būbṭāna (I.), *al-Ḫaṭṭ al-kūfī*, Benghazi, 2003.

[16] 10 inscriptions sont en *osmanli.*

[17] Dans les dernières années, des études ont vu la lumière grâce aux efforts d'A. Saadaoui qui a publié divers ouvrages : Saadaoui (A.), « Inscriptions historiques et funéraire dans les mausolées des Deys de Tunis », *Actes du IIème congrès du corpus archéologique ottomane dans le monde sur : l'architectures des demeures, inscriptions funéraires et dynamique de restauration*, Zaghouan, août 1998, p. 119-150. Saadaoui (A.), Les mausolées des Deys et des Beys de Tunis : les influences orientales et les traditions locales **»,** *Autour des morts mémoire et identité, Actes du Vème colloque international sur la sociabilité*, Rouen, 19-21 novembre 1998, p. 299-320. Saadaoui (A.), « Un mausolée princier a Aljallez, la turba de kabira Mamiyya (XVIII siècle) », *Actes de XIème et VIIème congrès sur les corpus archéologique ottomane sur : sébiles, minaret, mausolées et souks a l'époque ottomane*, publication de la fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information, Tunis, Décembre 2005, p. 139-168. Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraires sépultures des deys et des beys de Tunis de la période ottomane,* CPU, Manouba, 2010.

Libye. Nombreux, en effet, sont les historiens et les archéologues qui réservèrent une place aux problèmes de l'épigraphie dans leurs études, sans disposer de matériaux nécessaires et de méthodes d'analyse adéquates.

2- Sujet et méthode d'approche

Notre but est de faire une étude, selon une double perspective : d'une part épigraphique ; manifestée par la création d'un corpus d'inscriptions de la ville aussi complet que possible ; et d'autre part historique de l'époque ottomane (1551-1911). La confrontation de ces résultats avec les multiples renseignements fournis par les sources et les références littéraires, permettra de mieux connaître l'histoire de la ville et de toute la régence. Ce but principal atteint nous servira d'appui pour faire une étude épigraphique, en la situant dans son contexte historique.

Le champ de l'étude épigraphique se limite à établir des inventaires, dans lesquels les inscriptions sont plus ou moins minutieusement décrites. Dans les dernières décennies, l'épigraphiste, à l'instar des historiens, s'efforce de réunir, outre les inscriptions, les sources textuelles, afin de présenter une contribution consistante au développement de notre connaissance historique. Pour entreprendre ce travail, nous nous sommes appuyés, en premier lieu, sur les travaux de nos prédécesseurs. Notre objectif est de faire connaitre et d'enrichir l'épigraphie de trouvailles inédites.

Notre méthode de travail se fonde sur un inventaire bien déterminé par les documents, afin de connaître la localisation des inscriptions. Le dépouillement bibliographique dans presque toutes les publications, en relation avec notre discipline est toujours indispensable. Une recherche aux Archives du Service d'Archéologie libyen (*Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*), aux archives et à la photothèque du Centre d'Etudes Historiques (*markaz ğihād al-lībiīne lil-diraāsat al-tāriḫiyya*) et Aux archives *d'al-ʾAwqāf*[18].

En second lieu, nous avons effectué plusieurs prospections entre septembre 2007 et juillet 2012. Au cours de nos prospections, nous avons vérifié les textes déjà publiés et les inscriptions *in situ*, ou dans la réserve du musée de la citadelle de la ville (Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

Lors des prospections systématiques dans les différents monuments ou cimetières de la ville de Tripoli, nous avons pris les mesures du support et du champ épigraphique. Le déchiffrement a été fait au fur et à mesure. Plusieurs photos ont été prises pour chaque inscription, selon leur position. Les différentes données sont enregistrées dans des fiches type (voir l'exemplaire de la fiche type annexée). Une intervention du nettoyage de l'inscription est indispensable sur le support ou le champ épigraphique est parfois nécessaire en respectant le choix du lapicide.

[18] En 2007, nous avons trouvé quelques documents de *waqfs* aux archives du Service d'Archéologie (*Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*). Dès 2009, tous les documents d'archives du Service sont amenés au Centre *d'al-Ǧihād* (l'actuel Markaz al-Maḥfuẓāṭ). Ils sont au dépôt du Centre restant encore inaccessible pour les chercheurs.

Exemplaire d'une fiche type

Notre fiche, établie selon le modèle de l'école du Professeur Solange Ory, est composée de différents éléments :

L'inscription de … : il est très utile dans notre travail de donner un titre pour chaque inscription. Le nom de l'inscription devrait être lié au monument ou au nom du (de la) défunt (e). Dès le début, nous donnerons aux lecteurs, une idée générale.

N° d'ordre : nous donnerons un numéro d'ordre à chaque inscription. L'organisation des inscriptions inventoriées suit un ordre chronologique, du plus ancien au plus récent. Les inscriptions commémoratives seront les premières à être présentées. Lorsque nous avons plusieurs inscriptions dans un seul monument, la plus ancienne sera la première à être étudiée. Nous suivrons l'ordre chronologique dès le début du travail. Concernant les inscriptions funéraires, nous étudierons celles de l'ancien mausolée ou cimetière, en commençant par les plus anciennes dans chaque partie du monument (nous serons guidés par les plans de chaque monument).

Monument d'origine : certaines inscriptions ont été déplacées. Nous mentionnerons leur provenance.

Emplacement actuel : nous préciserons l'endroit où nous l'avons découvert lors de notre prospection.

Historique **:** nous donnerons un aperçu historique sur l'inscription.

Découverte **:** nous donnerons le nom de celui (ou de celle) qui a découvert et qui a vérifié l'inscription. Cette présentation sera souvent accompagnée d'une datation bien définie.

Support de l'inscription **:** le support de chaque inscription sera présenté brièvement : sa forme (rectangulaire, cylindrique, circulaire, carrée…), son matériau (marbre, grès, calcaire…) et la manière de la fixation de l'inscription.

Dimensions : pour donner une idée générale de l'œuvre étudiée, nous tenterons de présenter presque toutes les dimensions possibles de chaque inscription. Cependant, la dimension de l'épaisseur du support de l'inscription sera présentée dès que le travail sera possible (lorsque l'inscription sera déposée dans un dépôt, dans le musée ou dans un cimetière). Les dimensions seront présentées dans un petit tableau comme suit :

Longueur du support	
Largeur du support	
Epaisseur	
Surface écrite	
Hauteur de l'alif	

Etat de conservation du support : nous donnerons une idée brève et générale sur l'état actuel du support de l'inscription ; bon ou critique.

Décor de l'inscription : nous donnerons une description détaillée sur le décor. A partir d'une analyse prévue dans la deuxième partie de notre travail, nous étudierons l'évolution des décorations.

Nature du texte : nous noterons s'il s'agit d'un texte commémoratif ou funéraire. Si le texte est rédigé en vers, nous indiquerons son mètre. Si l'inscription est un texte commémoratif, nous donnerons la nature de l'acte (fondation, reconstruction, restauration…etc).

Datation du texte : préciser la manière de datation ; en lettres, en chiffres, en chronogramme ou les deux.

Langue du texte : généralement, les textes que nous étudions sont en langue arabe. Néanmoins, quelques textes, en langue arabe, contiennent quelques mots en *osmanli*. Les autres textes, sont tous rédigés en osmanli, et, grâce à leur intérêt historique, nous avons choisi de les intégrer dans notre corpus.

Nombre de lignes : il s'agit de préciser le nombre des lignes du texte, pour donner une idée sur sa taille.

Type d'exécution : dans la paléographie arabe et ottomane plusieurs méthodes d'exécution des caractères peuvent être adoptées. Nous présenterons l'exécution de chaque texte : caractères en relief, en creux ou en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : nous préciserons la répartition du texte sur son support, qui mettra en évidence le travail du lapicide et sa façon d'organiser le texte.

Etat de conservation du texte : présentation de la conservation du texte, de ses lignes, ses mots et ses caractères.

Style de graphie : les textes de notre corpus appartiennent à différentes périodes. Ils ont été l'œuvre de plusieurs lapicides, calligraphes et artisans. Chacun d'entre eux a son style d'exécution : cursif, cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*), *ṯuluṯ, persan* (*nastaʿlīq*). Il est important de mentionner le style de chaque inscription afin d'étudier la paléographie.

Signes ajoutés : il s'agit de présenter les différents signes adoptés dans chaque inscription : points diacritiques, signes orthographiques, voyelles et chevrons.

Analyse paléographique : nous donnerons une idée sur la paléographie de l'inscription : ligne de base, la manière d'exécution des lettres, les ligatures, l'ornementation des lettres… . Elle nous aide à étudier la paléographie du corpus, durant la période concernée. Cette étude sera notre objectif dans le chapitre récapitulatif.

Publications antérieures : à travers les recherches bibliographiques, recueillies dans les différentes sources et ouvrages, nous préciserons si l'inscription a été déjà publiée

Illustrations : renvoients aux différentes photos, plans et fac-similés des inscriptions.

Texte : texte intégral de chaque inscription.

Traduction : le texte d'origine est accompagné de sa traduction.

Apparat critique / justifications de lecture : dans le cas où le texte a déjà été publié, nous ferons son « apparat critique ». Si le texte est inédit, nous justifierons notre lecture. L'intérêt de cette partie, et celle des signes ajoutés, donne une idée sur la langue des textes de notre corpus, à travers les différentes périodes de l'époque ottomane (1551-1911).

Commentaires : l'apport et l'intérêt historique de l'inscription : évènement, architecture, date du décès… . Le commentaire va mettre, alors, en relief l'apport de l'inscription à l'histoire de son monument.

Le dessin des fac-similés et les plans (si nécessaire) sont souvent effectués en parallèle avec l'enregistrement des données recueillies lors de la prospection. Ce travail manuel ou assisté par le logiciel informatique Illustrator, consiste à reproduire, le plus fidèlement possible, le contour des caractères du texte ainsi que le décor de l'inscription et de son support[19].

Après la description du matériel épigraphique, le commentaire des informations issues du corpus constitue la deuxième partie de notre étude. Ce corpus fournira, nous le souhaitons, aux recherches ultérieures un instrument commode de travail destiné à s'enrichir au fur et à mesure des découvertes.

Après le travail du terrain, un autre travail est nécessaire : l'analyse du corpus à l'aide des sources textuelles. Nous devrons ici adopter une approche typologique et chronologique au lieu d'une démarche thématique : études des inscriptions des monuments historiques, des bâtiments publics et privés, ainsi que des inscriptions funéraires. L'analyse sera ainsi divisée en chapitres, traitant de chaque inscription séparément en respectant l'ordre chronologique.

Cette approche offre à la fois un avantage et un inconvénient. L'inconvénient, est que nous avons été amené à répéter certaines données concernant les monuments étudiés postérieurement (surtout en ce que concerne les mausolées annexés), notamment dans notre description de l'emplacement de découverte et du type d'exécution, vu que les changements opérés ont été minimes voire négligeables. L'avantage est d'avoir l'histoire et l'enchaînement chronologique des monuments étudiés ainsi que l'évolution topographique de la ville.

Dans ce cadre, nous avons essayé de décrire et d'analyser les inscriptions de chaque monument, en respectant l'ordre chronologique. Dans le premier volet, nous tentons de décrire surtout l'aspect matériel des inscriptions, avec tout ce qu'il entraîne comme analyse du type des inscriptions émises et d'approche historique (pour les deux types d'inscriptions : commémoratives et funéraires). En revanche, dans le deuxième volet, l'accent est mis sur l'apport du corpus dans l'analyse historique de la période, l'évolution des décors et des calligraphies etc.

Pour bien déterminer notre étude, notamment sur le plan historique, nous avons essayé de bien exploiter les recherches portant sur la ville de Tripoli. Les ouvrages modernes consultés sont nombreux. La nature de notre étude nous a obligé à chercher des renseignements dans une documentation assez différente, traitant divers thèmes se rapportant soit au contexte historique qui nous concerne, soit directement à la question des divers monuments de la ville de Tripoli.

[19] Parfois, nous dessinons seulement le support et le décor de l'inscription. Plusieurs œuvres épigraphiques sont en effet dégradées où leurs textes restent illisibles. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

3- Présentation du travail

Lors de différents séjours effectués entre 2007 et 2012 dans la ville de Tripoli, nous avons eu l'occasion de relever les inscriptions arabes et *osmanli* des monuments et mausolées de l'ancienne capitale de la Régence ottomane. Il nous a semblé utile de rassembler ces documents épigraphiques, jusqu'à leur publication, d'une manière éparse et lacunaire afin de constituer un *corpus des inscriptions de Tripoli*.

En tout, nous avons réussi à inventorier 159 inscriptions en langue arabe. Elles sont l'objet de notre étude (tableau n°1). Le reste des inscriptions est en *osmanli.* Notre connaissance de cette langue étant insuffisante, nous avons décidé de les conserver pour une étude subséquente. Elles méritent en effet d'être regroupées dans un petit corpus indépendant. Nos informations sur ces œuvres sont insuffisantes et lacunaires. Une recherche dans les archives ottomanes serait indispensable.

Les inscriptions que nous présentons dans notre étude constituent un ensemble d'inscriptions datant de la période ottomane (1551-1911). Notre corpus est constitué des inscriptions des bâtiments et des stèles funéraires. Ces dernières sont majoritaires. Elles représentent presque les deux tiers de l'ensemble (94 inscriptions : 59,11 %)[20]. Le reste de notre corpus est constitué des textes commémoratifs (65 inscriptions : 40,89 %)[21].

La plus ancienne des inscriptions étudiées provient d'un oratoire (dite d'Ibn al-Ṭabīb). Elle remonte au 26 *ǧumādā* 962 / 18 mai 1555[22]. La plus récente est l'inscription de l'oratoire de b. Nāǧī, datant de 1323 / 1905-06[23]. L'inscription funéraire la plus ancienne est celle d'une tombe située dans le cimetière de Sīdī Munayḏar. Elle date de *muḥarram* 1015 / mai – juin 1606[24]. L'inscription funéraire la plus récente, est gravée sur stèle funéraire posée sur une tombe située également dans le cimetière de Sīdī Munayḏar. Elle date de 19 *ḏū-l- ḥiǧǧa* 1313 / 1 juin 1896[25].

[20] Pour plus de détails, *cf.* tableau n° 1.

[21] Pour plus de détails, *cf.* tableau n° 2.

[22] Inscription n° 1.

[23] Inscription n° 65.

[24] Inscription n° 142.

[25] Inscription n° 154.

Tableau 1 : les inscriptions étudiées

N° d'ordre	Monument	Date de l'inscription	Nature du texte	Nombre des lignes	Trouvaille
01	Oratoire b. al-Ṭabīb	962 / 1555	reconstruction	8	prospection archéologique al-Ballush (A. M.), 1979
02	Mosquée Darġūṯ Bāša	999 / 1590-1	fabrication[26]	1	prospection archéologique, Ülgen, (ʿA S.).
03	Mosquée Darġūṯ Bāša	fin XVI^{ème} siècle	verset coranique	3	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2009
04	Mosquée Darġūṯ Bāša	fin XVI^{ème} siècle	verset coranique	1	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2009
05	Fontaine ḥammām Darġūṯ Bāšā	1063/1653	construction	13	prospection archéologique Rossi (E.), 1953
06	Mosquée al-Nāqa	15 *ramaḍān* 1019/1 décembre 1610	reconstruction	8	prospection archéologique al-Ballush (A.M.), 1979
07	Oratoire al-Qalʿa	1044/1634-35	reconstruction	3	prospection archéologique Romanelli (P.), 1912
08	Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	1059/1649	fondation et funéraire	3	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juin 2007.
09	Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	2 *ḏū al-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649	fondation et funéraire	4	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juin 2007.
10	Maison Ḥaǧǧī	1063 / 1652-53	texte de fondation	4	inconnu
11	Oratoire al-Naḫlī	*rabīʿ* 1064 / janvier- février	reconstruction	6	prospection épigraphique Ben

[26] Cadran solaire.

		1654			Sassi (A.), septembre 2007
12	*Madrasa* de ʿUṯmān Bāšā	*ḏū-l-qaʿda* 1064 / septembre – octobre 1654	construction	5	prospection archéologique, Sassi (A.), septembre 2007
13	Oratoire b. ʿAbd Allāh	10 *ǧumādā* II 1066 / 5 avril 1656	fondation	4	prospection archéologique al-Ballush (A. M.) 1979
14	Maison Ṣafar b. ʿAbd Allāh	1068/1657-58	fondation	0	inconnu
15	Oratoire Qandīl (ou Nūflyīn)	1er *ǧumādā* I 1069 / 25 janvier 1659	construction	8	prospection archéologique al-Ballush (A. M.) 1979
16	Mosquée Aḥmad Kātaḫdā’	*ḏū-l-ḥiǧǧa* 1089 / janvier – février 1679	reconstruction	8	Inconnu 1915
17	Oratoire Sīdī Abī Saʿīd ou oratoire al-Ġariānī	1er *šaʿbān* 1090 / 7 septembre 1679	construction	5	prospection archéologique, al-Ballush (A. M.) 1984
18	Mosquée Maḥmūd Ḫaznadār	1091/1680-81	construction	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), 2007
19	Mausolée de Maḥmūd Ḫaznadār	1091/1680-81	construction	8	prospection archéologique Ben Sassi (A.), 2007
20	Fontaine Inconnue	13 *raǧab* 1093 / 18 juillet 1682	fondation	10	inconnu, vérification Ben Sassi (A.), mars 2010
21	Mosquée Ḥusayn Qubṭān	*ǧumādā* II 1099 / avril - mai 1688	fondation	5	prospections, les attachés de recherche de Services de l’Archéologie de Tripoli, 1992

22	Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 /1698–1699	fondation	5	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2010
23	Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 /1698–1699	verset coranique + datation	4	prospection archéologique al-Ballush (A. M.) les années soixante-dix
24	Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1321/1903-04	verset coranique + signature	1	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2010
25	Oratoire Yūsuf al-Muknī	*šaʿbān* 1123 / septembre octobre 1711	fondation	8	découverte en 1912
26	Mosquée Ḫalīl Dūrār al-Arnaʾūṭī	1125/1713–14	fondation	2	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2010
27	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149 / 1736-37	construction	7	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), septembre 2007
28	Fontaine Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	construction	6	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2009
29	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	construction	8	Mikaki (R.), dans une date inconnue
30	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	construction	6	prospection épigraphique B. Sassi (A.), septembre 2007
31	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (minaret).	1150/1736–37	verset coranique et datation	5	prospection archéologie, al-Burkī (M.), 2007

32	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (galeries)	1150/1736–37	verset coranique	26	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
33	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (*miḥrāb*)	1150/1736–37	verset coranique	1	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
34	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (coupole de *miḥrāb*)	1150/1736-37	verset coranique	4	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
35	Mausolée d'Aḥmad Qaramānlī (tambour)	1150/1736-37	texte d'*al-burda*	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
36	Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (cadran solaire)	1151/1738–39	fabrication	2	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
37	*Funduq* ʿAlī Bāšā	1167/1753-4	fondation	5	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), septembre 2009
38	Oratoire et *madrasa* d'al-Kātib	1183/1769-70	fondation	8	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), septembre 2010
39	Oratoire et *madrasa* d'al-Kātib	1183 / 1769 -70	fondation	7	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), 2010
40	Oratoire et *madrasa* d'al-Kātib	1183/1769 70	fondation	6	recherche bibliographique, Ben Sassi (A.), 2010
41	*Funduq*	1186/1772–73	construction	09	prospection

	Zimmīt				archéologique, Ben Sassi (A.), juillet 2007
42	*Burğ* al-Mağzara	1215/1800–01	fondation	7	prospection archéologique Aurigemma, (S.) 1918
43	Maison Muḥsin	1228 / 1813-14	signature	6	prospection archéologique al-Ballush (A.M.), 1985.
44	Maison Muḥsin	1228 / 1813-14	fabrication	6	prospection archéologique al-Ballush (A. M.), 1985
45	Maison Muḥsin	1228 / 1813-14	signature	6	Prospection archéologique al-Ballush (A. M.), 1985
46	Oratoire al-Marġanī	1236 / 1820-21	fondation	8	Inconnu, 21-4-1912
47	Mausolée de Muṣtafā Gurğī	1244 / 1828-29	datationġ	13	prospection épigraphique. Ben Sassi (A.), juillet 2009.
48	Mosquée Muṣṭafā Gurğī	1246 / 1830-31	fondation	11	Prospection archéologique al-Ballush (A. M.), 1978
49	Mosquée Muṣṭafā Gurğī	1246 / 1830-31	*šahāda*	1	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
50	*Funduq* Bint al-Sayyid	1269 / 1852-53	construction	4	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
51	Hôpital rue al-Zāwiya	1269 / 1852-53	fondation	11	prospection archéologique, Abū Šwīrb, (U. A.) 2005
52	Caserne de	1270 / 1853-54	fondation	7	prospection

	la rue *al-Zāwiya*				archéologique Abū Ḥāmid (al-Ṣ)
53	Campement hivernal (caserne)	1271 / 1854-55	fondation	10	trouvaille archéologique, Rossi (E.), 20/12/1912
54	*Funduq* b. Zikrī	1273 / 1856-57	fondation	8	prospection archéologique, Ḥamdī (H.), 2007
55	Mosquée al-Māğīdiyya	1275 / 1858-59	construction	4	prospection archéologique A. al-Rḥībī, février 1975
56	Monument militaire inconnu	1839-61	fondation	4	Inconnu
57	Monument militaire inconnu	1839-61	fondation	2	Rossi (E.), 1953
58	Fontaine al-ʿAzīziyya	1284 / 1867-68	fondation	6	Rossi (E.), 19/4/1912
59	Fontaine dite d'Abū Yaḥyā	1286 / 1869-70	fondation	9	prospection archéologique, Wrfllī (M. S.), 1968
60	Mausolée de Ramḍān Mayzarān	*muḥarram* 1298 / novembre - décembre 1881	verset coranique + datation	6	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), mars 2010
61	Mausolée de Ramḍān Mayzarān	1 *muḥarram* 1298 / 23 novembre 1881	fondation	4	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), mars 2009
62	Mosquée Ramḍān Mayzarān	*ramaḍān* 1298 / juillet-1881	fondation	6	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2007
63	*Madrasa* Ramḍān Mayzarān	*ramaḍān* 1298 / juillet-1881	fondation	5	prospection épigraphique. Ben Sassi (A.), 2009
64	*Funduq* al-Hanšīrī	1301 / 2 novembre 1883	construction	3	prospection épigraphique Ben

		– 20 octobre 1884			Sassi (A.), juillet 2007.
65	Oratoire de b. Nāğī	1323 / 1905-06	fondation	3	prospection archéologique Šalābī (S.) mars 2010
66	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	27 *ramaḍān* 1059 / 4 octobre 1649	décès	8	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
67	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	*muḥarram* 1114 / mai – juin 1702	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
68	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1289 /1872-73	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
69	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1289 / 1872-73	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
70	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	15 *rabīʿ* II 1310 / 6 novembre 1892	décès	10	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
71	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	15 *rabīʿ* II, 1310 / 6 novembre 1892	décès	5	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
72	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1071 / 1660 -61	décès	6	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
73	Mausolée de Darġūṯ Bāšā	20 *šaʿbān* 1271 / 8 mai 1855	décès	12	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
74	Mausolée de Muḥammad Bāšā	2 *ḏū-l-qaʿda* 1059 /7 novembre 1649	décès	8	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007

	Sāqizlī.				
75	Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.	*raǧab* 1072 / février – mars 1662	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
76	Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.	*raǧab* 1072 / février –mars 1662	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
77	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	1er *muḥarram* 1068 / 9 octobre 1657	décès	9	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
78	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*šaʿbān* 1068 / mai – juin 1658	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
79	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ḏū-l-ḥiǧǧa* 1068 / août – septembre 1658	décès	5	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
80	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ḏū-l-ḥiǧǧa* 1068 / août – septembre 1658	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
81	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ḏū-l-qaʿda* 1075 / mai – juin 1665	décès	9	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
82	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	1er *ṣafar* 1081 / 20 juin 1670	décès	15	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
83	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ǧumādā* II 1081 / octobre – novembre 1670	décès	12	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
84	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	7 *šaʿbān* 1083 / 28 novembre 1672	décès	10	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet

					2007
85	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	20 *šaʿbān* 1086 / 9 novembre 1675	décès	14	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
86	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ramaḍān* 1073 / avril-mai 1663	décès	8	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007.
87	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ṣafar* 1086 / avril – mai 1675	décès	9	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
88	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	1er *ṣafar* 1088 / 5 avril 1677	décès	12	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
89	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ṣafar* 1088 / avril –mai 1677	décès	6	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
90	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	*ramaḍān* 1090 / octobre – novembre 1679	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
91	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	vers la moitié du XVIIème siècle	décès	4	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
92	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	vers la moitié du XVIIème siècle	décès	5	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
93	Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī	1266 / 1849 – 1850	décès	14	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
94	Mausolée de Ramaḍān Dāy	8 *ḏū-l-qaʿda* 1080 / 20 mars 1670	décès	9	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
95	Mausolée	*ǧumādā* II 1088	décès	6	prospection

	de Ramaḍān Dāy	/ juillet-août 1677			archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
96	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	*šaʿbān* 1116 / novembre – décembre 1704	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
97	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	*rabīʿ* I, 1117 / juin – juillet 1705	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
98	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1117 / 1705-06	décès	8	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
99	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1117 / 1705-06	décès	7	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
100	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	22 *raǧab* 1118 / 30 octobre 1706	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
101	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1258 / 1842-43	décès	3	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
102	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	début du XVIII^{ème} siècle	décès	12	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
103	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib	1140 / 1727-28	renouvellement de stèle	1	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007

	al-ʿAyn				
104	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1235 / 1819-20	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
105	Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1241 / 1825-26	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
106	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	27 *ṣafar* 1263 / 14 février 1847	décès	11	prospection archéologique Ben Sassi (A.), juillet 2007
107	mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	*muḥarram 1211* / 22 juillet 1796	décès	12	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
108	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	17 *rabīʿ* I 1228 / 20 mars 1813	décès	7	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
109	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1235/1820-1	décès	13	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
110	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	27 *ḏū-l-qaʿda* 1243 / 10 juin 1828	décès	14	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
111	mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1754-1792	décès	5	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
112	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1er *rabīʿ* II 1126 / 17 mars 1714	décès	13	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
113	Mausolée d'Aḥmad Bāšā	9 *ṣafar* 1135 / 29 novembre 1722	décès	12	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet

	Qaramānlī				2009
114	mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1158 / 1745-46	décès	8	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
115	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	10 *šawwāl* 1158 / 5 novembre 1745	décès	10	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
116	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	4 *šawwāl* 1167 / 25 juillet 1754	décès	10	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
117	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1172 /1748–49	décès	10	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
118	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1173/1759-60	décès	9	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
119	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1181/1767-68	décès	7	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
120	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1197 / 07 décembre 1782–25 novembre 1783.	décès	8	prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009
121	Mausolée de Aḥmad Bāšā Qaramānlī	9 *ramaḍān* 1199 / 27 juillet 1784	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010.
122	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	11 *ramaḍān* 1199 / 18 juillet 1785	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
123	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1200 / 1785-86	décès	5	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
124	Mausolée	*ḏū-l-qaʿda* 1204	décès	10	prospection

	d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	/ 13 juillet - 11 août 1790			épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
125	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XVIII^{ème} siècle	décès		prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
126	Mausolée de Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XIX^{ème} siècle	décès	12	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
127	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XIX^{ème} siècle	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, mars 2010
128	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	24 *šaʿbān* 1199 / 2 juillet 1785	décès	5	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009.
129	Mausolée de Aḥmad Bāšā Qaramānlī	2 *ramaḍān* 1199 / 9 juillet 1785	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009.
130	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	13 *ramaḍān* 1199 / 20 juillet 1785	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
131	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	16 *ramaḍān* 1199 / 23 juillet 1785	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
132	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
133	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785	décès	7	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
134	Mausolée d'Aḥmad Bāšā	*šaʿbān* 1199/ juin-juillet 1784– 1785	décès	7	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet

	Qaramānlī				2009
135	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009.
136	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	fin XVIII^{ème} début XIX^{ème}	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
137	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	8 *raǧab* 1225 / 09 août 1810	décès	5	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009.
138	Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	*šaʿbān* 1240 / juin – juillet 1824	décès	21	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
139	Mausolée de Muṣtafā Gūrği	fin XVII^{ème} début XIX^{ème} siècle	décès	9	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009
140	Cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb	1248/1832-33.	décès	8	prospection archéologique Houdas (O.) et Basset (R.), Alger, 1982.
141	Mosquée al-Maǧīdiyya	1278 / 1861-62	décès	4	al-Rḥībī (A.), février 1975.
142	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*muḥarram* 1015 / mai – juin 1606	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
143	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*ḏū-l- ḥiǧǧa* 1064 / octobre – septembre 1654	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009, juillet 2010.
144	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*šaʿbān*, 1073 / mars – avril 1663.	décès	10	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
145	Cimetière de Sīdī	*ramḍān* 1073 / avril – mai 1663	décès	8	prospection épigraphique, Ben

	Munayḏar				Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
146	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*rabīʿ* I 1074 / octobre – novembre 1663	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
147	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*ǧumādā* II 1081 / octobre – novembre 1670	décès	7	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
148	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*šaʿbān* 1096 / juillet – août 1685	décès	8	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
149	Cimetière de Sīdī Munayḏar	9 *muḥarram* 1117 / 3 mai 1705	décès	10	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
150	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*raǧab* 1131 / mai – juin 1719	décès	10	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
151	Cimetière de Sīdī Munayḏar	*ḏū-l- ḥiǧǧa* 1137 / août – septembre 1725	décès	5	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
152	Cimetière de Sīdī Munayḏar	10 *ramaḍān* 1199 / 17 juillet 1785	décès	5	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
153	Cimetière de Sīdī Munayḏar	27 š 1199 / juin – septembre 1785	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
154	Cimetière de Sīdī Munayḏar	19 *ḏū-l- ḥiǧǧa* 1313 / 1 juin 1896	décès	10	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010
155	Cimetière de Sīdī Munayḏar	19 *ḏū-l- ḥiǧǧa* 1313 / 1 juin 1896	décès	6	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2010

156	Cimetière de Sīdī Munayḏar	1313 /1895-6	décès	7	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
157	Cimetière de Sīdī Munayḏar	XIX^{ème} siècle	décès	9	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
158	Cimetière de Sīdī Munayḏar	XIX^{ème} siècle	décès	3	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010
159	Cimetière de Sīdī Munayḏar	XIX^{ème} siècle	*šahāha*	3	prospection épigraphique, Ben Sassi (A.), juillet 2009 et juillet 2010

4- Le contexte et les circonstances du travail

Notre recherche sur l'épigraphie arabe à Tripoli a commencé indirectement dans le cadre d'une étude faite sur l'art funéraire[27]. Plusieurs inscriptions, commémoratives ou funéraires, sont inventoriées. Les résultats ont mis en valeur l'importance d'un patrimoine méconnu, dont l'apport à l'archéologie et à l'histoire de la ville et de la Libye est incontestable. De ce fait, nous avons orienté notre étude pour former un corpus des inscriptions arabes bien déterminé. Cela est fait à partir d'un travail du terrain qui a constitué une étape primordiale dans notre recherche. Ce travail a commencé dès la deuxième année de notre Master (2008). Ainsi, nous avons consacré quelques mois, selon notre disponibilité, pendant les deux premières années de notre thèse à regrouper les inscriptions. La prospection et le repérage des inscriptions funéraires et de ses tombes, au sein des mausolées et au cimetière de Sīdī Munaydar ont occupé la majorité du temps consacré à la prospection. Plusieurs facteurs ont rendu cette période nécessaire : en premier lieu le nombre de tombes découvertes et en second lieu, la difficulté de circuler dans les mausolées qui sont considérés comme des lieux sacrés par les autochtones et les responsables des mosquées. Le climat a joué également son rôle. Le soleil brûlant a parfois interrompu notre quête. L'inventaire de la collection du dépôt du musée d'*al-Ǧamāhiriyya* a aussi duré beaucoup de temps. L'état de l'organisation des trouvailles n'a jamais facilité notre quête. La difficulté la plus rencontrée dans ce dépôt, lors de prises photographiques ou relevés, a consisté dans le déplacement et l'installation des supports des inscriptions. L'intervention du chercheur et conservateur archéologique Ramadan Mohamed Chibani, nous a facilité ces tâches.

La prise des photographies, surtout dans les mausolées de la ville était conditionnée par les conditions d'éclairage et la position de l'inscription dans l'espace. La lecture et le déchiffrement n'ont pas toujours été faits dans des conditions idéales, en raison soit de la situation du texte sur le monument ou la tombe (hauteur, obscurité du lieu, insuffisance d'espace pour la prise des photos, fermeture du monument parfois), soit la destruction partielle du texte, soit de l'empoussiérage ou du badigeonnage de celui-ci (surtout dans les mausolées fermés et le dépôt du musée). Des photos de chaque inscription ont été prises, mais elles n'ont pas toujours pu, en fonction des raisons mentionnées, apporter un complément suffisant d'information. Ceci fut le cas particulièrement dans certaines mosquées ou mausolées (notament les mausolées des Qaramānlī) où il faudrait, pour obtenir de bons résultats, disposer d'une échelle et d'éclairages appropriés.

Pour des raisons de mise en forme et de traitement des images regroupées, nous avons été invités à maîtriser quelques logiciels de dessins (*Photoshop, Illustrator*).

[27] Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009.

5- Sources et bibliographie analytique et critique

L'ancienne Régence de Tripoli, a été peu étudiée, même au temps de l'historiographie coloniale qui n'a produit qu'un seul ouvrage important sur la Libye. En dehors de quelques publications, tous les renseignements sur l'implantation italienne et ses conséquences, restèrent muettes. Très peu d'ouvrages s'y intéressèrent au XX^{ème} siècle. L'image que l'on possède du passé de ce pays reste souvent floue.

A l'époque où des centaines d'études détaillées sur le reste de l'Afrique du Nord étaient déjà parues, depuis plus d'un siècle, la Régence de Tripoli demeura souvent négligée. D'une manière générale, la Libye se présente « comme un terrain, souvent vierge d'investigation, dans le domaine des sciences humaines et de l'histoire »[28].

La réalisation d'une étude approfondie nous a amené à consulter des sources nombreuses et variées, mais aussi à effectuer une lecture minutieuse des ouvrages de nos prédécesseurs.

Pour cerner au mieux l'étude de l'épigraphie de la ville de Tripoli à l'époque ottomane, deux types de sources nous sont apparues indispensables et complémentaires : les sources archéologiques (les inscriptions) et les sources littéraires.

Outre les textes des inscriptions, sources directes, leurs commentaires littéraires ont retenu notre attention. Ils nous ont fourni une matière très riche : histoire, chroniques et études archéologiques.

Les sources locales sont malheureusement peu nombreuses : dans toute la période étudiée, seules quatre chroniques, œuvres de trois auteurs, peuvent être considérées comme des témoignages de premier ordre. Nous y avons recueilli des renseignements relatifs à l'étude des inscriptions. Toutefois, les inscriptions tripolitaines étudiées, constituent la source principale.

Les sources textuelles relatives à l'histoire de Tripoli à l'époque ottomane ont déjà fait l'objet de diverses études. Certaines ont été envisagées dans le cadre de l'étude de l'Histoire de la Libye, d'autres furent proposées dans l'étude de la ville même, ou dans le cadre plus restreint d'un sujet précis en rapport avec la ville.

L'ouvrage *al-Yawmiyyāt al-lībīyya* de Ḥ. al-Faqīh Ḥasan, composé de deux volumes,[29] constitue un ouvrage de référence très utile sur l'étude de Tripoli à l'époque ottomane. Le chroniqueur, qui était commerçant, cite les événements quotidiens avec de nombreux détails. Leur importance, pour nous, est la mention de datations claires qui les

[28] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 15.

[29] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, vols. I et II, Tripoli, 2001. Le livre est composé de plusieurs volumes, dont 2 seulements ont été publiés.

concernent. Parfois, on trouve des récits concernant l'achèvement de monuments, la mention de décès, recensés par jours, voire quelquefois par heures.

Quant à Ibn Ġalbūn al-Ṭarābulsī, son ouvrage *al-Tiḏkār,* est très utile pour l'époque des Qaramānlī. Cette œuvre reste cependant lacunaire malgré son importance historique. D'après al-Muṣrāṭī ʿAlī, dans l'actuelle publication, manquent les trois quarts du volume, réservés aux études des forteresses et de la piraterie[30].

L'historien Aḥmad Al-Nāʾib al-Anṣārī (1264 – 1335 / 1846 – 1914), est considéré comme le plus important historien concernant l'étude de la vie intellectuelle et culturelle à Tripoli, à l'époque ottomane. Il était d'une famille originaire de l'Andalus. Il s'intéressa spécialement à la vie mystique et à la théologie spécifiquement libyenne. Dans ses deux livres[31], auxquels nous nous sommes souvent référés pour l'histoire de quelques événements, il utilisa un style plutôt dialectal. Il habitait dans la vieille ville où il fut « maire de Tripoli ». En tant qu'historien, il nous laisse un fond historique bien détaillé sur la Libye de son époque et quelques renseignements sur les époques antérieures.

L'ouvrage de L. Ch. Féraud[32] est certainement la plus ancienne étude occidentale sur la Libye, publiée à titre posthume par Augustin Bernard en 1927. Cet ouvrage fut rédigé entre 1880 et 1890[33]. L'œuvre consiste en un inventaire inédit du font d'archives consulaires françaises de Tripoli, où il fut agent plénipotentiaire de 1879 à 1884. Son étude avait l'ambition de n'être qu'un fragment de l'histoire linéaire de la Régence depuis l'Antiquité. Cependant, le livre, malgré son importance, manque de références[34]. L'épidémiologie et ses incidences démographiques, la comparaison quantifiée des branches d'activités maritimes et la situation des institutions traditionnelles de la Régence n'y ont pas trouvé leur place[35].

Quarante et un ans plus tard, Ettore Rossi publia son livre intitulé *Storia di Tripoli e della Tripolitania*[36]. Ce dernier nous présenta la série de fresques successives d'une grande partie de l'histoire de la Régence, notamment celle de la période qui s'échelonna de 1551 à 1911. L'étude de Rossi s'intégra à l'histoire générale de la Tripolitaine, à l'ère précoloniale. Elle consiste en un inventaire exhaustif sur les sources du pays. Cependant, l'auteur, comme son prédécesseur L. Ch. Féraud, ne parvint pas à mettre à jour les sources arabes et turques,

[30] Al-Muṣrāṭī (A. M.), *Aʿlām*, Tripoli, 1955, p. 141.

[31] Al-Anṣārī, (A.), *al-Manhal*, 2 vols. Tripoli, 1961 et Al-Nāʾib al-Anṣāri, (A.), *Nafaḥāt*, Beyrouth, 1963.

[32] L'écrivain des « Annales Tripolitaines » fut nommé consul de France à Tripoli en 1879 puis consul général à partir de 1881 : Al Wāfī (M. A. K.), *Charles Féraud*, Université d'Aix-Marseille, 1975, p.17. Pour plus de détails sur cet écrivain et sa carrière, *cf.* le même ouvrage p. 8-57.

[33] Al Wāfī (M. A. K.), *Charles Féraud*, Université d'Aix-Marseille, 1975, p. 171-173.

[34] Féraud s'est fondé essentiellement sur deux ouvrages. La première de ces sources est le livre d'Ibn Ġalbūn « *al-Tiḏkār* », le second est celui du Muṣṭafā Bahīğ al-Dīn intitulé « Ṭarāblūs Ġarb tārīḫī ». Ce dernier est une traduction (*osmanli*) approximative du « *Tiḏkār* » d'Ibn Ġalbūn.

[35] Pey (M. A.), *Tripoli*, Aix-en-Provence, juin 1977, p. VI-XII.

[36] Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968.

mise à part la chronique *al-Manhal al-ʿaḏib* du Tripolitain Aḥmad al-Anṣārī, publiée pour la première fois à Istanbul en 1900[37].

Après quelques années (en 1977), on commence à trouver des études historiques, restant pour nous indispensables, notamment l'étude de Marc-André Pey, intitulée «*Tripoli de Barbarie sous les derniers Qaramānlī (1754-1835)*[38]. Elle fut très utile pour le chercheur qui s'intéresse aux conditions naturelles, physiques et humaines de la Régence, en mettant l'accent sur les fléaux et les maladies qui l'éprouvèrent. Sa thèse s'intéressa à l'activité agricole et économique, ainsi qu'aux finances de l'Etat, à son histoire politique, intérieure et extérieure, avec quelques détails et rapports sur les famines et les pestes qui frappèrent la Régence, à l'époque des deux derniers Bāšā Qaramānlī. Cependant, malgré l'importance de cette étude, celle-ci resta très restreinte. Elle s'intéressa à une période très limitée, celle de deux Bāšā Qaramānlī : ʿAlī (1754-1795) et Yūsuf (1795-1835)[39]. Plusieurs inscriptions funéraires, datant de cette époque, confirment également leur justification historique, apportant de nouvelles informations sur les causes de nombreux décès[40].

N. Lafi tenta également de faire des études sur la ville de Tripoli, à l'époque ottomane. Son ouvrage, intitulé *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes*[41], fut le premier à s'intéresser à la consistance des institutions « traditionnelles » de gestion urbaine à Tripoli entre 1795 et 1911. L'auteur présenta la société locale et l'impact ottoman sur la ville, dans une période transitoire, souffrant également d'un manque d'étude.

6- Présentation géographique et historique ; Tripoli, entre mer et désert, ville d'enjeu

a- Les régions de la Régence

Située aux carrefours du Maghreb, de l'Égypte et du désert africain, la Libye est souvent orientée vers la vie saharienne (carte 1). La Libye « est un pays sans eaux, brûlé par les chaleurs, médiocrement fertile, avec un climat malsain …» [42], alors que l'Antiquité l'avait célébré.

Chez les auteurs antiques, la « Libye » désigne l'Afrique, à l'ouest de l'Egypte[43]. Son littoral méditerranéen, décrit au IV[ème] siècle par le Pseudo-Scylax[44], s'étire depuis la branche

[37] Al-Anṣārī (A.), *al-Manhal,* Tripoli, 1961.

[38] Pey (M. A.), *Tripoli,* Aix-en-Provence, juin 1977.

[39] Pey (M. A.), *Tripoli,* Aix-en-Provence, juin 1977, p. 4-5.

[40] *Cf.* la partie des inscriptions funéraires qui datent entre 1754 et 1835.

[41] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002.

[42] Théophile (L.), *Géographie physique,* Paris, 1845, p. 462.

[43] *Cf.* par exemple, Hérodote, *Histoire,* Liv. II, 1948,15-16.

[44] Le *Périple du Pseudo-Scylax* est un périple grec datant du IVe ou du IIIe siècle av. J.-C. On pense qu'on lui a donné le nom de *Scylax* en référence à un navigateur grec mentionné par Hérodote, Scylax de Caryanda. Le

canopique du delta du Nil jusqu'au détroit de Gibraltar. Depuis l'Egypte et vers l'ouest, la première aire géographique, de culture grecque, est la Cyrénaïque[45]. Au-delà, deux golfes s'enfoncent vers le sud dans le continent africain. Le Grand Golfe (à l'est) et celui de la Petite Syrte (à l'ouest), séparés par le cap Misrata. Ils constituent le littoral de la Tripolitaine (nom de la province romaine). Le territoire de l'ancienne Régence de Tripoli embrassait un très vaste territoire comprenant trois parties essentielles : la Tripolitaine à l'ouest, la Cyrénaïque à l'est et le Sahara Libyque au sud.

La Tripolitaine et la Cyrénaïque se côtoient toutes deux dans un ensemble de plaines littorales et de massifs montagneux, réputés par leur richesse naturelle. Ses deux régions ne partagent pas toujours les mêmes caractéristiques. La Tripolitaine borde la Méditerranée en longueur, depuis la Tunisie jusqu'au fond du golfe de la grande Syrte à l'est, et va jusqu'au désert en profondeur, avec une surface fertile très limitée. Dans l'ensemble, c'est la région côtière qui forme l'armature de la Régence. Plus loin, à l'ouest, s'ouvre Tripoli, cœur et capitale de la Régence, avec sa campagne environnante, souvent fertile, dotée d'un climat relativement tempéré, durant sept à huit mois par an. La région de la Tripolitaine, bien arrosée, jouit d'un climat Méditerranéen où les principales villes se trouvèrent dès l'Antiquité.

En laissant de côté les plaines littorales, les seules régions d'agriculture, existant en Tripolitaine, sont les chaines montagneuses (en dépit des précipitations peu fréquentes), formant l'arrière-pays, dite Ǧabal Naffūsa ou Ǧabal al-Ġarbī. Ce sont de longues chaines de centaines de kilomètres qui commencent de Ġaryān, pied de Ǧabal, jusqu'à Ǧabal Demmir en Tunisie[46]. Cette chaine montagneuse marque la limite nord du désert[47].

La région de la Cyrénaïque commença du golfe de la grande Syrte jusqu'aux frontières occidentales de l'Egypte. La plaine de Benghazi resta le cœur de la région. Elle était constituée de terre facilement cultivable. En traversant la ville de Derna, le pays devint de plus en plus aride jusqu'à l'Egypte[48]. En conséquence, l'agriculture ne fut jamais rentable, excepté dans la région de la montagne « verte » (al-Ǧabal al-Aḫḍar) qui forme un arc parallèle à la côte et dans les sommets qui reçoivent des pluies abondantes.

Le reste du territoire de la Libye, était occupé par le désert qui dominait la moyenne partie du pays. La ville de Mourzouk resta la capitale du Fazzān, ancien pays des Garamantes,

---

Pseudo-Scylax décrit une circumnavigation de la mer Méditerranée et de la mer Noire, en commençant par la péninsule Ibérique et en finissant par l'Afrique de l'ouest, au-delà des colonnes d'Hercule. La section africaine est clairement inspirée du *Périple* d'Hannon le Navigateur et tend à indiquer des contacts entre Carthaginois et Africains. Hérodote, *Histoire*, Liv. IV, 1960, 44.

[45] Zimmerman (K.), « LIBYE (antique) », in *Encyclopédie berbère*, XXVIII-XXIX, 2008, p. 4375-4387.

[46] La chaine montagneuse du Ǧabal Naffūsa de la Libye s'arrête à Ġaryān.

[47] Pour le Ǧabal al-Ġarbī, *cf.* Despois (J.), *Le Djebel Nefousa*, Paris, 1935.

[48] Pour l'est du pays, *cf.* Pacho (J.-R.), *Relation d'un voyage,* Paris, 1829. Ce livre peut être considéré comme l'une des plus importantes œuvres que les explorateurs occidentaux aient écrites sur la région est de la Libye du XIX^{ème} siècle. L'écrivain voyageur visita au cours de son voyage Tobrouk, Derna, al-Marej, Tokra, Ijdabia, oujla, Marda et Siwa d'où il revint au Caire au mois de novembre 1829. Le voyageur s'intéressa également à l'histoire ancienne, gréco-romain, des cités de Cyrène et Barka (al-Marj).

vaste archipel du désert. « Les Ottomans possédaient alors un château et une garnison composée d'un bataillon d'infanterie, d'un escadron de cavalerie et d'artillerie »[49]. Le désert s'étendait sur une grande surface, où existaient alors quatre groupes d'oasis : en Cyrénaïque, Ğaġbūb, Dğala, Marada et al-Kufra et de la demi-douzaine du Fazzān. Les habitants de cette région, étaient rentrés, de gré ou de force, en contact avec les Ottomans, soit par le commerce des caravanes, soit par les expéditions (commencées surtout dès le début du XVII^{ème} siècle), soit par l'esclavage.

Nous avons présenté les trois grandes divisions de la Régence de Tripoli : la Cyrénaïque à l'est, la Tripolitaine à l'ouest (Tripoli et ses environs) et le champ désertique avec sa capitale Murzuq (Mourzouk). Tripoli fut toujours la capitale de la Régence.

Généralement, les grandes villes libyennes gardent les mêmes caractéristiques voire les mêmes spécificités des régions urbaines que ce soit la région, la Tripolitaine ou la cyrénaïque. De par sa situation, entre Afrique et Méditerranée et entre Ponant et Levant, la nature comme les hommes, semblaient lui avoir donné un rôle spécifique et enviable.

b- Tripoli, ville prospectée

Oea fut utilisé dans l'Antiquité, *Ṭarābuls al-Ġarb,* dans l'histoire des invasions arabes, *Ṭrāblūs al-Ġarb,* à l'époque ottomane, *Tripoli de Barbarie*, chez les historiens occidentaux et *Ṭarābuls*, à l'heure actuelle. Cette ville bénéficie d'un emplacement exceptionnel. Elle est située à 10°58' de longitude à l'ouest et à 32°42' de latitude. Entre la mer et le désert, les Phéniciens ne s'y sont pas trompés. Dès l'Antiquité, la ville fut un comptoir. Elle fut la ville côtière de Méditerranée africaine la plus proche du grand désert.

Le climat de la ville était souvent aride. Les précipitations étaient soudaines et violentes. La saison sèche pouvait durer des mois, la ville pouvait être attaquée par un vent chaud du désert, qui atteignait parfois les 50 degrés et qui amenait du sable.

La ville était composée de deux zones principales : la vieille ville (ville *intra-muros*, siège du pouvoir) et la Manšiyya (la nouvelle ville *extra-muros*). La vieille ville, bien fortifiée, fut l'œuvre des Phéniciens et des Romains. Elle était située sur une pointe exposée au nord (*cf.* cartes 2, 3 et 4).

La ville, de plan irrégulier, donnait au nord-est sur un vieux port abrité du vent[50] qui fut, dès l'Antiquité, une base pour les trafics maritimes. Représentant le seul refuge, ce port joua un rôle clef entre le trafic maritime et celui du désert. Tripoli est une petite ville choisie comme capitale de la Régence. Cependant, il faut ajouter à sa taille, l'étendue de celle des faubourgs, hors de ses murailles (cartes 2 et 3).

[49] Pellissier (R.), « La Régence de Tripoli », *RDDM*, Paris, 1855, p. 18.

[50] Al-Ḥamawī (Y.), *Muʿğam*, Beyrouth, 1376 / 1957, vol. IV, p. 25.

La Manšiyya, fut créée à la place de l'ancienne oasis, située au sud de la ville, dès l'époque ottomane (cartes 2 et 3). À l'origine, elle lui servait de campagne et l'approvisionnait de différents légumes. Ṣafar Dāy (1606-1614) créa la porte d'al-Manšiyya, située près de la citadelle (dite, porte terrestre, Bāb al-Bar باب البر ; carte 12, planche 209). Dès le début du dix-septième siècle, les Ottomans encouragèrent les autochtones à s'installer à l'oasis. De même, ʿUṯmān Bāšā (1649-1672), qui en fut le premier gouverneur, y créa un palais de plaisance. Actuellement, nous avons découvert plusieurs monuments aux alentours de la vieille ville, remontant à l'époque ottomane.

La Manšiyya, dans l'ensemble, est longue de trois lieues environ (environ 4 km.)[51], formant un demi-cercle vert autour de la ville dont « Tripoli n'est que la citadelle de la Manchia »[52]. Cette dernière comprenait le Sāḥil (le littoral de la ville ; *cf.* carte 3).

En bref, la géographie de Ṭarābuls se résume dans les mots du poète Aḥmad al-Qalībī[53] : « *la tête (de la ville) serait al-madīna, appelée aussi al-waṭan (patrie), maḥal al-kursī, résidence des princes [….] Couronne des ʿulamāʾ et les pieds seraient la Manšiyya et le sāḥil* »[54].

La ville de Tripoli attira l'attention de différents voyageurs d'époques diverses : Ibn Baṭṭūṭa (*Riḥla,* XIV[ème] siècle), al-Tīğānī (*Riḥla,* XIV[ème] siècle) et al-Ḥašāʾišī (*Riḥla,* XVII[ème] siècle), Al-ʿAyyāšī (*Riḥla,* XVII[ème] siècle) qui laissèrent des descriptions détaillées sur la ville[55]. Dans l'ensemble, les sources se regroupèrent sur l'importance de la ville et de ses fortifications. À son extrémité occidentale, dans l'enceinte, se trouvait la citadelle fortifiée d'une haute muraille. Cet édifice connut des modifications tout au long de l'époque ottomane. Les origines des murailles de la ville sont phéniciennes et romaines[56]. Elles connurent quelques modifications aux époques postérieures (vandale, byzantine, arabe et ottomane).

Les rues de la ville (intra-muros) sont ordonnées de manière géométrique, autour de deux axes, hérités probablement de l'époque romaine (*cardo* et *decumanus*)[57]. L'arc de triomphe de Marc Aurèle, donna naissance à deux artères orthogonales : la première part à l'est, de la place de la porte de la mer, et se dirige vers l'ouest et la deuxième, commence à

[51] De Krafft (B.), « Promenade », *TM,* 1860, p. 71.

[52] Pinon (R.), *L'Empire,* Paris, 1912, p. 293.

[53] Aḥmad al-Qalībī, poète tunisien du XIX[ème] siècle, vécu entre la Libye et la Tunisie. Il a travaillé comme secrétaire à la maison de fabrication des navires, collecteurs des impôts et secrétaire personnel de Ḫalīl Bey. Il a laissé beaucoup de lettres qu'il a envoyé à ses amis à Tripoli (*cf.* Muṣṭafā Mṣrāṭī ʿAlī, *Rasāʾil,* Tripoli, 1976, p. 91-116).

[54] Muṣrāṭī (A. M.), *Rasāʾil,* Tripoli, 1976, p. 53. (La traduction de la citation est extraite de Lafi (N.), *Une ville,* 2002, p. 71.

[55] Pour plus de détails *cf.* Tillīsī (Ḫ. M.), *Ṭarābuls,* Tripoli, 1987, p. 367.

[56] Sur les murailles de la ville, *cf.* Messana, Gaspare, *al-Miʿmār,* traduction ʿAlī Ṣādq Ḥusanīn, Beyrouth, 1998. Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA,* Roma, 1918, p. 217-300

[57] *Cf.* Romanelli (P.), « Scavi et scoperte » *NA,* 2, 1916, p. 301-364.

l'arc de Marc Aurele et s'oriente vers la porte d'al-Manšiyya, située au sud de la ville. Probablement, le plan d'échiquier de l'époque romaine persista et y imposa, au cours des différents siècles, une structure urbaine bien déterminée (cartes 4 et 5)[58].

À l'époque ottomane, la ville de Tripoli comptait plusieurs quartiers (*ḥūma* ou *ḥāra ; cf.* carte 3). L'organisation *intra-muros* de la ville était déterminée, en premier lieu, par l'assise spatiale des différentes communautés. Certains quartiers étaient réservés aux musulmans appelés *ḥūma*, d'autres, l'étaient aux juifs, dits *ḥāra.* Mais on trouve parfois des *ḥūma* mixtes. La répartition des espaces dans la ville dépendait de la confession, du métier, mais aussi de l'identité sociale. Dans la ville, *intra-muros*, il pouvait se trouver quatre *ḥūma* généralement réservés aux musulmans (*ḥaūmat al-Baladiya, ḥaūmat kūšit al-Ṣaffār, ḥaūmat Ġaryān et ḥaūmat Bāb al-baḥr*).

Au nord-est de la ville se situait *ḥūmat Bāb al-baḥir* dont deux côtés s'orientaient vers la mer *ḥaūmat Kūšit al-Ṣaffār* était située au sud de cette dernière. Dans sa longueur, elle fut enserrée entre la *ḥaūmat al-baladiya,* située au sud-est, et celle de *Ġaryān*. Cette dernière occupait la partie sud-ouest de la ville. Son nom pourrait également provenir de la population originaire de la ville de Ġaryān à une centaine de kilomètre au sud de Tripoli (carte 5).

Dans ces quartiers, la plupart des monuments, exception faite des demeures des habitants, étaient des monuments religieux (mosquées, mausolées *madrasa*s) et économiques (*funduq* et *sūq* pour le commerce). Chaque quartier de la ville possédait sa propre dynamique : celui de *Bāb al-baḥr* (la porte de la mer) était lié, en grande partie, aux activités maritimes. Ce quartier était cosmopolite et fut occupé par des musulmans et des européens (Italiens, Maltais ou Grecs)[59]. Les quartiers de *ḥaūmat Kūšit al-Ṣaffār* et de *Ġaryān* étaient liés au trafic caravanier. Celui de *ḥaūmat al-Baladiya*, grâce à son emplacement très proche du château, était un quartier réservé à la haute société.

La région ouest de la ville était réservée aux juifs (carte 5). Nous y avons trouvé deux quartiers dits *ḥāra* : *al-ḥāra al-ṣaġīra* et *al-ḥāra al-kabīra*. La ville de Tripoli était semblable à toutes les villes d'Afrique du Nord, les Juifs occupaient des quartiers à part (Djerba, Tunis, Le Caire). Dans ces deux quartiers, deux synagogues furent construites. À l'époque de ʿAlī Bāšā vers 1784, les juifs représentaient 4000 habitants, soit à peu près un quart de la population de la ville[60].

58 La carte 5 est la plus ancienne mentionnée dans notre étude. Elle date de 1910 et fut l'œuvre des Ottomans, réalisée par l'architecte Fahmi Bey (Echelle : 1/ 2500). Elle est publié par le chercheur italien S. Aurigemma : « Le fortificazioni », *NA*, anno II, fasc I-II, Roma, 1918, table 7.

59 Kshedan (H. S.), *The spatial structure*, Oklahama, 1984, p. 44.

60 Grandchamp (P.), « Une relation vénitienne », *RT*, n° 10, Tunis, 1932, p. 6.

La ville de Tripoli, à l'époque ottomane, était très cosmopolite. A la fin du XVII[ème] siècle, Pétis de la Croix[61] rapporte que Tripoli comptait près de soixante cinq mille habitants d'ethnies diverses : « Turcs, Maures, Coulouglis, juifs et chrétiens. Les Turcs levantins et leurs descendants sont presque 3500. Les Coulouglis 8000, les Maures originaires sont au nombre de 35000 et les juifs […] sont 16000, les chrétiens esclaves […] sont en tout 2140 »[62]. Ali Bey donnait également, dans ses notes, en 1816, une estimation d'environ douze à quinze mille personnes. Les maures, les turcs et les juifs, selon son estimation[63]. D'après le dictionnaire « *The Edimburgh gazeeter* », la ville comprenait une population plus considérable. Celle-ci approchait presque du double du chiffre, soit environ 25000 habitants[64]. Il était sans doute exagéré, mais semblait correspondre au chiffre de la période, d'entracte épidémique de 1787 à 1827. Celle-ci pouvait permettre un renouvellement passager de la population qui avait souvent souffert des épidémies. La belle-sœur du consul anglais R. Tully, lors de son séjour, dix ans à Tripoli, confirma que la population de la ville était de 12000 à 15000 habitants. Le quart de celle-ci fut touché par la peste à la fin de XVIII[ème] siècle[65].

Après 1835, il semble que la ville comptait 15000 habitants pour atteindre un peu moins d'habitants vers 1850 et, à peine plus, à la fin des années 1870[66]. Vers la moitié du XIX[ème] siècle (1958), Pellisier ajoutait que Tripoli était une petite ville de dix à douze mille habitants[67].

Le port de la ville occupait presque toute la surface nord de celle-ci. A l'époque ottomane, un bureau des douanes, près de la porte de la mer, s'ouvrait sur le port (carte 5)[68].

Dès le moyen âge, Tripoli était considérée comme « l'ultime grande ville de barbérie (*sic*) orientale en direction de l'Egypte, aussi bien étape pour les voyageurs terrestres qu'escale pour les vaisseaux, dans le long trajet qui séparait l'Orient de l'Occident musulman »[69]. Elle était toujours l'aboutissement de plusieurs routes caravanières en provenance d'Orient et d'Occident ainsi que des oasis du désert libyen. Les pèlerins, les commerçants et les voyageurs accédaient à la ville, après avoir passé la Manšiyya.

---

[61] Pétis de la Croix est le secrétaire-interprète du Roi Français (Maréchal d'Estrées) pour les langues arabe et turque pendant sa campagne en Tripoli (1685). Il rédigea à son retour un mémoire qui donne de détails sur *al-ʾIyāla* de cette époque (la fin du XVII[ème] siècle).

[62] De la Croix (F. P.), *Tripoly*, 1697, BNF 7488, folio 294.

[63] El Abassi (A. B.), *Travels of Ali Bey*, Londres, 1816, vol 2, p. 243.

[64] The Edimburgh gazeeter, 1822, p. 330.

[65] Worthey (L.), *Voyage à Tripoli*, London, 1816, (traduit par J. Mac Carthy), Paris, 1819, t. 1, p. 196. *Cf.* E. Rossi, *Storia*, Roma, 1968, p. 251. Ce dernier mentionna que la ville compta 14000 habitants.

[66] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 29.

[67] Pellissier (R.), « La Régence de Tripoli», *RDDM*, T XII, Paris, 1855, p. 14.

[68] Pour mieux connaitre l'histoire et la géomorphologie du port de la ville et de tous les ports de la Libye dès l'Antiquité, *cf.* Carayon (N.), *Les ports*, 2008, vol. 1, p. 379-382.

[69] Brunschvig (R.), *La Berbérie*, Paris, 1982, p. 391-392.

Tripoli, ville stratégique, capitale de la province reliant deux continents (l'Asie et l'Afrique) donnait sur la mer et le désert. Elle fut souvent un site stratégique et resta toujours au rang des grandes capitales méditerranéennes de cette époque. La ville fut le principal *emporium* mettant l'Afrique centrale en communication avec le bassin Méditerranéen. Du Fezzan, la ville recevait toutes les années des marchandises qu'elle envoyait ensuite vers l'Orient et particulièrement vers le Levant : le commerce des esclaves, branche principale de ce commerce. Cependant, il faut ajouter que les produits de l'Afrique centrale n'arrivaient pas tous à Tripoli. Ghadamès reçut également quelques produits, soit de seconde main par le Fezzan soit directement de Kano et de Tombouctou. Benghazi recevait aussi, surtout au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, des caravanes de l'Ouaday, région des noirs musulmans. Cette dernière est située au nord-est de Bornou, dont il est limitrophe, et dans le même méridien que la Cyrénaïque. En résumé, un aboutissement caravanier, port de guerre et de commerce, tête politique, la ville de Tripoli regroupait en elle toutes les vocations des autres cités de la Régence.

c- Abrégé d'histoire de la Régence de Tripoli

Dans cette partie de notre travail, nous tenterons de donner un aperçu sur l'histoire de la Régence de Tripoli, en nous intéressant à sa capitale et évitant de nous attarder sur les séquelles que laissèrent les drames de chaque période historique. Nous présenterons une idée de l'histoire générale du pays et de sa capitale, sous la forme d'une histoire évènementielle.

Le nom de la Libye actuelle est issu d'une appellation remontant à l'époque coloniale italienne. Les légendes d'Homère et l'épopée des Argonautes avaient déjà mentionné les noms des régions et des tribus libyques, en utilisant les quelques indices laissés par des historiens grecs et romains.

D'une manière générale, la Libye donna toujours une importance stratégique à chacun des tournants de l'histoire méditerranéenne. Après une longue période préhistorique, très brillante, notamment au sud, le territoire libyen fut occupé par les Phéniciens à l'ouest, et par les Grecs, à l'est. Après la destruction de la ville de Carthage (146 avant notre ère), qui était alors la capitale du territoire de la Tripolitaine, les romains devinrent les héritiers de toutes les villes libyennes. Des vestiges archéologiques, témoins des civilisations anciennes, très prospères, restèrent toujours présents. Elles contrastaient avec la situation défavorable de la région. *Oea*, *Leptis Magna* et *Sabrata* à l'ouest, la Cyrénaïque à l'est, étaient toutes des grandes villes qui avaient connu un grand essor, dès l'Antiquité[70].

[70] Concernant la question de la colonisation ancienne, phénicienne et grecque, *cf.* Mossé (C.), *la colonisation dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 16-38.

Le nom de la Tripolitaine était d'origine grecque. Il englobait trois villes. La tradition antique latine avait retenu les trois fondations phéniciennes de la Tripolitaine : *Leptis Magna*[71], *Oea* et *Sabrata*[72].

L'actuelle Tripoli, qui était *Oea*, resta parmi les grandes villes. Des vestiges archéologiques, découverts, dès l'époque italienne, marquent le passage phénico-punique et romain de cette ville. Le nom de l'actuelle Tripoli était *Oea* dans l'Antiquité. Celle-ci fut une des trois cités qui donnèrent à leur contrée, la dénomination de Tripolitaine, les autres étaient *Sabrata* et *Leptis-Major*. Parmi les vestiges restants de l'Antiquité d'*Oea*, le seul, remarquable, est l'arc de triomphe de *Marcus Aurilus*, situé en face de la place de l'ancienne porte de la marine.

Tripoli fut l'objet d'une conquête commandée par ʿAmr b. al-ʿĀṣ en 23 h. / 633[73]. Plusieurs dynasties islamiques se sont emparées tour à tour de la ville (les Aġlabides, les Zīrides et les almohades) qui a subi également des périodes d'occupation étrangère (Normands de Sicile, Génois, Siciliens, Espagnols et Chevaliers de Malte) avant d'être conquise, en 1551, par les Ottomans. Le processus d'arabisation et d'islamisation de Tripoli dans la première période est peu connu et les traces archéologiques manquent. La tradition selon laquelle ʿAmr construit une mosquée à la ville reste légendaire et n'a été confirmé par aucune découverte.

En l'an 184, un émirat aġlabide s'établit en Ifrīqiya où il dura plus d'un siècle, jusqu'en 297/909. En 359/969, Ǧawhar al-Siqillī partit de Tripoli à la conquête de l'Egype.Trois ans plus tard, al-Muʿizz b. Bādīs y transféra le siège de son royaume faṭimīde, en laissant comme lieutenant en Ifrīqiya le chef berbère Buluggīn b. Zīrī, lequel est à l'origine de l'émirat zirīde, qui comprenait Tripoli.

En 529/1135, les Normands de Sicile, sous Roger II occupèrent l'île de Djerba. Leurs tentative de conquérir Tripoli échoua. Deux ans plus tard une expédition réussit à s'emparer de la ville. La domination normonde de la ville dura à peine vingt-deux ans (553/1158-59) ; les habitants se révoltèrent et réussirent à chasser les Normands. Après cet épisode, Tripoli fut occupée par les Almohades (554-668 / 1159-1269) puis par les Ḥafsides. La ville est considérée comme une capitale régionale sous les Almohades et sous les Ḥafsides : « elle réussit, pendant la plus grande partie du XIV^{ème} siècle, à vivre autonome, comme d'autres

[71] « L'agglomération antique de Leptis Magna a été identifiée avec l'actuelle Lebda, à l'embouchure du fleuve du même nom en Libye. Elle est appelée Neapolis dans certaines sources grecques… La première occurrence d'Oea provient de la Géographie de Ptolémée […] a une journée de navigation depuis Gaphara, le Périple du Pseudo-Scylax mentionne l'agglomération et le port [d'Abrovtonon : povli" kai; limhvn], sans doute connue par Ephore qui qualifie la ville de [libyphénicienne]. Elle est également identifiée dans la littérature plus tardive sous la forme Sabratha ». *Cf.* Carayan (N.), *Les ports*, vol. 1, mai 2008, p. 122-124.

[72] Fulford (M. G.), « To East and West », *L. S.*, 20, Londres, 1989, p. 362-364.

[73] Al-Ḥamawī (Y.), *Muʿǧam al-buldān*, Beyrouth, 1957, t. 4, p. 25.

cités d'Ifrīqiyya, sous une dynastie locale ; puis à la fin du siècle suivant, elle se dégageait à nouveau de l'emprise hafside, mais pour tomber… en 1510, entre les mains de l'Espagnol »[74].

Au début du XVI[ème] siècle, la ville devint une clef de la lutte espagnole au moment de la « *reconquista* » de la Méditerranée. C'est à cette époque, dans le contexte d'affrontement turco-chrétien, que des renégats aventuriers réussirent à s'installer dans la ville qui devint alors capitale de la nouvelle Régence, en 1551. En premier lieu, les Espagnols s'en emparèrent, en 1510, sous la conduite de Pierre Navarre et la ville fut occupée par des Espagnols. En 1530, Charles-Quint la céda, avec l'île de Malte, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui l'occupèrent jusqu'en 1551. Elle leur fut enlevée de vive force par les Ottomans, commandés par Sinān Bāšā. Tripoli devint alors *pachalik* de l'empire ottoman. Il en fut de même pour Tunis et Alger qui « s'ottomanisèrent » durant le même siècle.

Dès l'installation des Ottomans, Tripoli fut considérée comme *Iyāla* (*Iyāla Ṭarābuls al-Ġarb* : Province de Tripoli d'Occident). Elle faisait partie, depuis le 14 août 1551, de l'empire ottoman. « Le régime instauré en Tripolitaine après la conquête ottomane a été celui d'une occupation militaire et d'une administration rattachée à Istanbul sous l'autorité d'un beylerbey nommé par le sultan. Ce beylerbey était assisté par le divan des janissaires et, comme à Alger et à Tunis, une révolte des janissaires amena un changement dans le régime local »[75].

Les *beys* et les *deys*, envoyés par la Sublime Porte, devaient représenter le pouvoir du Sultan. Les Ottomans et leur province durent alors imposer des gouverneurs, dont l'objectif était la gérance de l'administration locale, c'est-à-dire la collecte des impôts et la répression des révoltes. Les gouverneurs furent alors obligés de représenter le Sultan, par un firman impérial. En réalité, les gouverneurs de la première époque ottomane, ne furent pas nommés par le Sultan. La Sublime Porte envoyait alors un acte de validation des souverains déjà nommés et établis. Les gouverneurs devaient également envoyer les collectes des impôts et prêter une allégeance symbolique représentant le Sultan dans sa province (la prière du vendredi au nom du sultan et l'envoi de cadeaux).

Cependant, Tripoli et les autres Régences de l'Afrique du Nord durent se soumettre à la direction de la Sublime Porte, jusqu'au début du XVIII[ème] siècle. En 1711, Aḥmad Bāšā dirigea les tribus arabes et s'empara du pouvoir suprême, avec le titre de Bey. Le chroniqueur Ḥ. al-Faqīh, mentionna que le « *11 ǧumādā II 1123, Maḥmūd Bāy mourut… Aḥmad Bāšā était alors à la tête du pouvoir… Aḥmad fit une révolution et tua (Maḥmūd). Il suggéra qu'il s'était suicidé. Aḥmad Bāšā s'empara alors du pouvoir, le 13 ǧumādā 1123, et régna 35 ans et quatre mois* »[76]. Il expulsa les Turcs après avoir massacré tous leurs officiers[77]. La famille des Qaramānlī gouverna la Régence jusqu'en 1835. Dés 1711, la situation de Tripoli fut alors

[74] Brunschvig (R.), *La Berbérie*, Paris, 1982, p. 392.

[75] Raymond (A.), « Les provinces arabes », *HEO*, Lille, 1989, p. 404.

[76] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 655 (journaux 30 et 31).

[77] Cornevin (R.), *Histoire de l'Afrique*, Paris, 1966, t. II, p. 425.

différente. « Ahmed Bey-Karamanli trouva le moyen de changer totalement la forme du gouvernement de Tripoli, où régnait d'abord un pacha turc »[78]. La présence turque fut illimitée et l'allégeance théorique au Sultan fut soigneusement respectée. À l'époque des Qaramānlī, les autonomies administratives et diplomatiques de la province furent réorganisées. Le Bāšā avait alors une grande liberté d'action et ignorait le pouvoir central[79].

Sous les Qaramānlī, la langue arabe fut souvent utilisée dans l'administration. ʿAlī Bāšā (1754-1793) l'avait introduite d'une manière progressive. Elle devint officielle sous le règne de Yūsuf Bāšā (1795-1832)[80]. D'une manière générale, depuis la fin du XVIII[ème] siècle, jusqu'au début de la deuxième époque ottomane, en 1835, le gouvernement et ses membres (*maḫāzniyya*) ne connurent pas de véritable changement, exception faite à la fin du pouvoir de Yūsuf Bāšā, période à laquelle le pouvoir connut une certaine reprise en mains[81].

Le gouvernement (*maḫāzniyya*) était composé des agents administratifs qui exerçaient le pouvoir auprès du Bāšā. Après celui-ci, le *bāy* se présenta au second rang : il dirigea alors le commandement de l'armée. Vint ensuite *l' āġā* des janissaires, qui occupa aussitôt le second rang militaire, après le Bey. Le *kāhiya*, premier dignitaire civil, fut le conseiller privé du *bāšā* (premier ministre). L'autorité navale fut sous la responsabilité du Raïs al-Baḥir. Il fut le premier responsable du port. La gestion financière fut sous la responsabilité du *ḫazindār* (le trésorier). Le dernier membre du gouvernement fut *šayḫ al-Bilād* (maire de la ville). Il s'occupa souvent des affaires citadines[82].

La deuxième époque ottomane s'échelonna de 1835 jusqu'en 1911. Au mois de mai 1835, la flotte turque débarqua devant Tripoli. L'expédition était commandée par Muṣṭafā-Naǧīb Bāšā qui s'installa au château et fit publier le firman qui le nommait *bāšā* de Tripoli[83]. Trois ans après, le *bāšā* fut remplacé par Muḥammad Rāʾif Bāšā, ancien gouverneur des Dardanelles.

Généralement, la durée du pouvoir de la majorité des souverains fut très limitée, par rapport à celle des périodes précédentes. Depuis la deuxième époque ottomane, le pouvoir des gouverneurs ne dépassa jamais 7 ans : Maḥmūd Nadīm Bāšā gouverna entre 1860-1867. Tout au long de la deuxième période ottomane (1835-1911), la Sublime Porte envoya les meilleurs gouverneurs vers la Régence, afin de mettre en œuvre les grandes réformes nécessaires, qui s'inscrivirent dans le cadre du vaste mouvement de modernisation que l'on nomme *tanzimāt*. Depuis l'époque où les Ottomans étaient maîtres de la Régence, ils avaient introduit

[78] Féraud (Ch.), *Les annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 214.

[79] En 1796, Yūsuf Bāšā conclut directement les traités de paix avec les Américains. En 1799, ce *bāšā* négocia et signa à nouveau directement les traités de paix avec les Portugais. AMAE, CCC, Tripoly de barbarie, vol. 30, f. 232 (3 février 1799).

[80] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 83.

[81] Veinstein (G.), « L'empire dans sa grandeur », in *HEO*, Lille, 1989, p. 206.

[82] Nous traitons les titres, en détails, dans notre corpus dans le chapitre B.3.1.2 : Titres de hauts dignitaires et de différents responsables de la Tripoli ottomane.

[83] Pellissier (R.), « La Régence de Tripoli », *RDDM*, T XII, Paris 1855, p. 30.

progressivement leur système administratif : ils cherchaient à le faire prévaloir dans tout leur empire. Une réforme s'opéra alors en Turquie. Celle-ci trouva son impact dans presque toutes les Régences.

Notre étude sera divisée en trois grands chapitres :

- Volume I : intitulé « corpus des inscriptions », dans lequel, nous allons étudier tous les textes inventoriés dans des fiches types.
- Volume II : intitulé « formes et contenus des inscriptions arabes de Tripoli », dans lequel nous nous intéresserons à l'étude de l'apport des formes et des contenus des inscriptions, étudiées à l'époque ottomane (1551-1911).
- Volume III : consacré aux « illustrations » (cartes, plans, photos et fac-similés).

Corpus des inscriptions

Remarques générales

1- Toutes les mesures (des inscriptions et de ses décors) sont données en centimètres.
2- Toutes les mesures des plans sont données en mètres.
3- Mesure des turbans : hauteur puis diamètre.
4- Fûts cylindriques : hauteur puis diamètre.
5- Les numéros d'ordre conviennent pour les textes des inscriptions et non pas pour les monuments.
6- /// : écriture martelée ou effacée (3 slaches pour un mot).
7- … : écriture indéchiffrable (3 points pour un mot).
8- [ ] : essai de restitution du texte de l'inscription.
9- *sic* : anomalie, faute ou spécificité linguistique.
10- b. *ibn*.
11- * verset coranique.
12- ** ** *ḥadīṯ*.
13- ? : lecture ou traduction incertaine d'une inscription.
14- Pour le Coran : (le premier numéro : numéro de la sourate. Le deuxième numéro : c'est du verset ; exemple : Cor. 2, 255). Traduction de Denise Masson.
15- Toutes les traductions sont en italiques et toutes les citations sont présentées entre guillemet sans italique « … ».

I. Les inscriptions monumentales

Dans cette partie de notre travail, nous traitons les inscriptions monumentales puis celles des stèles funéraires.

Tableau 2 : liste des monuments classés selon leur ancienne inscription.

Monument	**+ ancienne datée (h)**	**+ récente datée (h)**	**Non datées**	**Nombre des inscriptions**
Oratoire b. al-Ṭabīb	26 *ǧumādā* 962 / 18 mai 1555	-	-	01
Mosquée Darġūṯ Bāša et ses annexes	999 / 30 octobre 1590 – 18 octobre 1591	*muḥarram* 1063 / décembre 1652	2	04
Mosquée al-Nāqa	15 *ramaḍān* 1019 / 1er décembre 1610	-	-	01
Oratoire al-Qalʿa (al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ)	1044 / 27 juin 1634 – 16 juin 1635	-	-	01
Turba de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	02 *ḏū-l-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649	-	-	02
Maison Haǧǧī	1063 / décembre 1652 – octobre 1653	-	-	01
Oratoire al-Naḫlī	*rabīʿ* 1064 / 20 janvier - 18 février 1654	-	-	01
Madrasa de ʿUṯmān Bāšā	*ḏū-l-qaʿda* 1064 / septembre – octobre 1654	-	-	01
Oratoire Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh	10 *ǧumādā* II 1066 / 05 avril 1656	-	-	01
Maison Ṣafar b. ʿAbd Allāh	1068 / octobre 1657 – septembre 1658	-	-	01
Mosquée Qandīl	1er *ǧumādā* I 1069 / 25 janvier 1659	-	-	01
Oratoire Aḥmad kataḫdāʾ	*ḏū-l-ḥiǧǧa 1089* / janvier – février 1679	-	-	01
Oratoire Sīdī Abī Saʿīd	1er *šaʿbān* 1090 / 7 septembre 1679	-	-	01
Mosquée et *turba* de Maḥmūd Ḫāzinadār	1091 / 1680-1681	1091 / 1680-1681	-	02
Fontaine inconnue	13 *raǧab* 1093 / 18 juillet 1682	-	-	01
Mosquée al-Qubṭān	*ǧumādā* II 1099 /	-	-	01

	avril - mai 1688			
Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699	1321/ 1903 –1904	-	03
Oratoire Yūsuf al-Muknī	*šaʿbān* 1123 / septembre octobre 1711	-	-	01
Mosquée Ḫalīl Durār al-ʾArnaʾūṭī	1125 / 28 janvier 1713 – 16 janvier 1714	-	-	01
Complexe architectural de Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737	1151 / 1738 – 1739	vers 1149 / 1736-1737	10
Funduq ʿAlī Bāšā (ou al-Mālṭiyya)	1167 / 29 octobre1753 – 17 octobre 1754	-	-	01
Oratoire et *madrasa* de Muṣṭafā al-kātib	1183 / mai 1769 - avril 1770	1183 / mai 1769 - avril 1770	-	03
Funduq Zimmīt	(1186 / 4 avril 1772 – 24 mars 1773)	-	-	01
Burǧ al-Mağzara	1215 / 25 mai 1800 – 13 mai 1801		-	01
Maison Muḥsin	1228 / janvier 1813 – décembre 1814	1228 / janvier 1813 – décembre 1814	-	03
Oratoire Aḥmad al-Marġanī	1236 / 09 octobre 1820 – 27 septembre 1821	-	-	01
Mosquée et mausolée de Muṣṭafā Gurğī	1244 / 14 juillet 1828 – 02 juillet 1829	1246 / 22 juin 1830 –11 juin 1831	entre 1244 et 1246	03
Funduq Bint al-Sayyid	1269 /15 octobre 1852 – 4 septembre 1853		-	01
Hôpital «rue al-Zāwiya»	1269 / 15 octobre 1852 – 3octobre 1853		-	01
Caserne de la rue *al-Zāwiya*	1270 / octobre 1853 – septembre 1854		-	01
Campement hivernal	1271 / 24 septembre 1854 – 12 septembre 1855		-	01

Funduq b. Zikrī	1273 /1 septembre 1856 - 21 août 1857		-	01
Mosquée al-Maǧīdiyya	1275 /11 août 1858 – 30 juillet 1859		-	01
Monument militaire inconnu	1283 / 16 mai 1866 – 4 mai 1867		-	01
Batiment militaire inconnu	1839-61	-	-	01
Fontaine d'al-ʿAzīziyya	1284 / 5 mai 1867 – 25 avril 1868		-	01
Fontaine dit d'Abū Yaḥyā	1286 / 13 avril 1869 – 2 avril 1870		-	01
Mosquée Mayzarān et ses annexes	1 *muḥarram* 1298 / 23 novembre 1881	*ramaḍān* 1298 / 28 juillet - 26 août 1881	-	04
Funduq al-Hanšīrī	1301 / 2 novembre 1883 – 20 octobre 1884	-	-	01
Oratoire de b. Nāǧī	1323 / 08 mars 1905 – 24 février 1906	-	-	01
TOTAL	65			

Texte de reconstruction de l'oratoire Ibn al-Ṭabīb (26 ǧumādā 962/18 mai 1555)

N° d'ordre : 01

Présentation du monument

L'oratoire, connu sous le nom de *masǧid* Ibn al-Ṭabīb, fait partie des petits monuments religieux de la ville. Il est situé au centre de la vieille ville de Tripoli jouxtant l'artère, nord-est sud-ouest, la plus fréquentée, connue sous le nom de sūq al-ḥarāra (الحرارة سوق souk des épices). Ce monument est composé d'une salle de prière annexée d'une salle funéraire dans laquelle se trouvent trois petits tombeaux anonymes. L'entrée principale de l'oratoire donne au nord vers le souk (plan 1). Au-dessus du linteau de ce dernier, se situe une inscription mentionnant un acte de reconstruction qui date de 26 *ǧumādā* 962 / 18 mai 1555 (photo 1).

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est murée au-dessus du linteau de l'entrée principale qui s'ouvre sur *sūq al-ḥarāra* (سوق الحرارة, souk des épices).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de la dernière intervention effectuée sur le monument, en 2007, sous la responsabilité du « Projet de Direction des Villes Historiques » (*mašrūʿ ʾidārat al-mudun al-tāriḫiyya* مشروع إدارة المدن التاريخية).

Découverte : prospection archéologique A. M. Al-Ballush, 1979. Prospection épigraphique A. Ben Sassi, septembre 2007, juillet 2010. Vérification A. Ben Sassi, 06 juillet 200984.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc de forme rectangulaire posée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	57
Largeur support	47
Épaisseur	
Surface écrite	36 x 28
Hauteur de l'alif	2,5

Etat de conservation du support : bord droit ébréché. Présence de taches de chaux sur le bord gauche.

Décor de l'inscription :

- deux grands bandeaux encadrent le texte principal de l'inscription.
- Un croissant en relief est gravé au milieu du support.

Nature du texte : texte de reconstruction.

Datation du texte : 26 *ǧumādā* 962 en lettres arabes et en chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

[84] Le chercheur A. M. al-Ballush a mentionné seulement l'existence d'une inscription mais il n'a pas réussi à la déchiffrer.

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux, émaillés en noir.

Répartition du texte : le texte principal occupe presque toute la surface réservée à l'écriture et se répartit d'une façon irrégulière au fond du support dans deux parties : huit lignes entourent un deuxième texte centré dans un croissant taillé en relief. Un dernier texte, composé d'une ligne, est gravé sur le bandeau inférieur de la plaque de marbre.

État de conservation du texte : bon état de conservation pour les huit premières lignes. La dernière ligne, gravée sur le bandeau inférieur de la plaque, est presque illisible.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn*, *fatḥa*, *ḍamma*.).

Analyse paléographique :

l'inscription est en cursive maghrébine mal définie. Notre texte est gravé sans respecter l'ordre de l'alignement ; la présence d'un croissant en relief, au centre du support de l'inscription, a totalement changé l'ordre de l'arrangement des lignes. La structuration est complexe, il n'y a pas de suivi linéaire. Le texte est mal traité car le lapicide a même utilisé le contour décoratif en dessous de l'inscription pour nous informer du nom du bâtisseur, cependant, la ligne de base a été respectée. Les hampes, à l'état initial et terminal, sont toutes presque verticales sauf un *lām* incliné de droite à gauche (لقوله). Même remarque pour les hampes médianes ; sont verticales à l'exception du mot قطا dans lequel le *ṭa* est légèrement incliné. Les terminaisons supérieures des hampes sont un peu pointues et légèrement obliques. Autre caractères, en position isolée, la partie inférieure de la hampe est légèrement amenuisée.

Les corps des caractères, dans notre texte, sont aussi mal proportionnés. Parfois les mīm prennent la forme d'un cercle évidé (exp. *mīm* dans le mot بسم), d'autres fois le *mīm* ainsi que le *qāf* prennent la forme d'un petit nœud (*mīm* du mot الكريم le *qāf* du mot لقوله). Les sīn et le *šīn* sont en forme des petites dents inclinées à gauche et à droite.

Les appendices sont souvent de forme aiguë en dessous ou coupant la ligne de base c'est dans le cas de *nūn* du mot الرحمن.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 6 et 7 (plan 1, photo 1 et figure 1).

Texte :

Texte de la structure principale :

1. بسم الله الرحمان الرحيم صلى الله [على] سُد ا (*sic*)a محد (*sic*)b واله

2. وبعد جدد بنا(*sic*)c هذا المسجد المبارك ابتغاء وجه

3. الله الكريم التاجر قاسم المغربي ليجده يوم تجد كل نفس ما عملت من خير محضرا ولقوله صلى

4. الله عليه وسلم ** من بنا مسجد (*sic*)d

5. لله ولو فسح قطا[85]

[85] Dans la poésie arabe classique, le *qaṭā,* oiseau de ganga, est très fréquent. L'adoption de motif poétique est très classique ; *cf.* Viré (F.), « Kaṭā, *EI²,* p. 773-775.

6. بنا الله له قصرا في الجنة**
7. وكان الفراغ منه في الساتت (*sic*)e
8. والعشرون من جمادى الثاني (*sic*)f عام 962

Texte de la structure inférieur :

1. "وكان ممن تسبب فيه حسن عتيد التاجر قاسم"

Traduction :

Texte de la structure principale :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad et sa famille.*
2. *Sur ce, cette mosquée bénie a été reconstruit dans le désir de la noble face*
3. *de Dieu, par le commerçant Qāsim al-maġribī, *pour qu'il le trouve le jour où toute âme trouvera son bienfait* (Cor. 3, 20), guidé par la parole (de l'Envoyé),*
4. *- que Dieu le bénisse et le protège- : **celui qui construira une mosquée*
5. *pour Dieu, quand bien même serait-elle de la grandeur d'un nid d'oiseau (de ganga),*
6. *Dieu lui élèvera un palais au Paradis**.*
7. *Les travaux ont été achevés le vingt-six de*
8. *ğumādā II de l'année 962 / 18 mai 1555.*

Texte de la structure inférieure :

1. «*Celui qui est à l'origine de sa construction, belle et solide, est le commerçant Qāsim* ».

Justifications de lecture :
l.1 a : orthographe, on devrait avoir سيدنا.
l.1 b : orthographe, on devrait avoir محمد.
l.2 c : omission du *hamza*, on devrait avoir بناء.
l.4 d : grammaire, on devrait avoir من بنى مسجدا.
l.7 e : orthographe (écriture dialectale), on devrait avoir السادس.
l.8 f : grammaire, anomalie entre le féminin et le masculin, on devrait avoir الثانية.

Commentaire

Bien que l'inscription soit très lisible, A. M. al-Ballush, dans son étude sur les mosquées libyennes de l'époque ottomane, n'a pas décrit cette source. De même, il n'a pas mentionné la datation du monument remontant au 26 *ğumādā* II 962 / 18 mai 1555 dans les premières années de l'occupation ottomane de Tripoli d'Occident. Dans cette période, la ville était sous la domination turque après une longue période de troubles. Tripoli, en particulier, est restée souvent un enjeu entre les nouvelles troupes des forces européennes[86]. Autre les restaurateurs du Service de Direction des Villes Historiques, lors de restauration du

[86] Braudel (F.), « Les Espagnols et l'Afrique du Nord », *RA*, Paris, 1928, p. 230-231. *Cf.* aussi Ettore (R.), *Storia*, Roma, 1968, p. 109-142. En été 1510, la ville de Tripoli est dominée par les espagnols (25 juillet 1510). Vingt ans après la ville est soumise sous la domination des chevaliers de Malte (1530-1551).

monument en 2007, ont scellés une plaque de marbre mentionnant que cet oratoire fut achevé au XVIII^{ème} siècle par un turc nommé Ibn al-Ṭabīb.

Notre texte, dont les caractères sont légèrement illisibles, reste cependant le premier datant du début de la période ottomane. Il nous offre des informations précieuses sur la date de la reconstruction et le personnage qui a achevé cet oratoire. Le mot جدد confirme que l'oratoire existe bien avant l'arrivée des Ottomans.

Le texte précise le nom de la personne qui a reconstruit ce monument. Il s'agit d'un commerçant, Qāsim قاسم, venant du Maroc (المغربي). Ceci nous permet de conclure que le monument a existé avant l'occupation ottomane de la ville de Ṭarābuls. Une hypothèse suggère que ce monument a été démoli lors du bombardement de la ville par les Espagnols.

Dès l'installation des Ottomans dans la ville de Tripoli, Darġūṯ Bāšā commença par la fortification de la ville et la construction des monuments, notamment sa mosquée face au port. Ainsi, le nouveau gouverneur s'intéressa également aux autochtones et encouragea les familles de l'Ifriqiya à s'installer dans la nouvelle Régence ; Ibn Ġalbūn rapporte que Darġūṯ Bāšā encouragea des familles de Sfax à y venir à l'instar de la famille d'al-Muknī[87]. Il est possible que le commerçant Qāsim se soit installé à Tripoli vers la moitié du XVI^{ème} siècle. Cependant, le monument reste connu sous le nom de « *masǧid* Ibn al-Ṭabīb » et nous n'avons pourtant aucune source citant l'origine de cette appellation, bien que l'inscription mentionne clairement le nom de « reconstructeur », le de commerçant Qāsim.

[87] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 166.

Mosquée Darġūṯ Bāšā et ses annexes

Présentation du monument

La mosquée de Darġūṯ Bāšā compte parmi les grands monuments ottomans qui ont été bâtis dès le début de la deuxième moitié de XVI^{ème} siècle. Darġūṯ Bāšā choisit d'installer son monument au nord-est de la ville en face de la mer et du port de la ville (photo 2, planche 7). Sa mosquée est flanquée d'une *turba*[88], d'un bain public et d'une salle funéraire annexés ultérieurement à la période de l'achèvement de la mosquée (*cf.* plan n°2 planche 8).

Le monument a été bombardé à la fin du 16ème siècle ; sa couverture est totalement renouvelée par ʿAlī Bek en 1013 / 1603-1604[89]. Le minaret, de type cylindrique, est l'œuvre de ʾIskandar Bāšā en 1602[90]. Le bâtiment porte encore plusieurs inscriptions décrites dans notre étude. La partie qui suit sera consacrée à l'étude d'une part, des inscriptions de constructions et d'autres part aux inscriptions funéraires.

Texte de fabrication d'un cadran solaire de la mosquée Darġūṯ Bāšā (999 / 30 octobre 1590 – 18 octobre 1591)

N° d'ordre : 02

Emplacement actuel : l'inscription est dallée sur une tombe dans une *turba*, à ciel ouvert, annexée à la mosquée de Darġūṯ Bāšā[91].

Historique : à une date inconnue, le cadran solaire a été déplacé du minaret vers le mausolée annexé à l'est de la salle de prière[92].

Découverte : prospection archéologique, Ülgen, (A. S.) [93]. Prospection archéologique Ben Sassi (A.) septembre 2007. Vérification (juillet 2009).

---

[88] Le fondateur a été enterré, après sa mort dans une bataille à Malte, dans cette *turba.* Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 167.

[89] Ben Sassi (A.), *Turab*, Manouba, 2009, p.49-51. *Cf.* Ben Sassi, (A.), « Turab », *Al-mağalla al-tārīḫiyya al-ʿarabiyya lil-dirāsāt al-ʿuṯmāniyya*, p. 15-48, n° 43, Tunis, December 2011. Le monument conserve encore une inscription en langue *osmanli* datant de 1013 / 1603-1604. La seule inscription que nous possédons pour Darġūṯ Bāšā était celle de son château situé à Djerba. Elle date de 968 / 1559-1560 (publié par L. Ch. Féraud, *Les annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 60) : بسملة / تصلية/ جدد هذا القسطل / المبارك نصرا فتاحه / عن امر مولانا السلطان / بواسطة الباشا أبو / المواهب درغوث / عن يدي القائد مصطفى بك / سنة ثمانية وستين وتسع ماية.

Traduction : « *basmala / ṭaṣliya / ce château béni est/ restauré avec l'aide / de Dieu sur l'ordre de notre maître le sultan / le conquérant (Sulāymān) / par l'entremise du Bāšā Darġūṯ : le père des présents / par les soins du capitaine Mušṭafā Bek / en l'année 968 / 1559-1560* ».

[90] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 182.

[91] *Cf.* le plan de la mosquée de Darġūṯ Bāšā et ses annexes planches 8 (plan 2) et 114 (plan 14).

[92] Pour l'emplacement actuel, *cf.* le plan de Darġūṯ Bāšā et ses annexes, plan 2 planche 8.

[93] Ülgen, (A. S.) « Trablusgarp'ta », *VD*, n° V, p. 87-92.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire posée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	66
Largeur support	62
Epaisseur	
Surface écrite	12 x 38
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : le support de l'inscription est bétonné sur la tombe. Des fissures ondulantes, du haut vers le bas, se trouvent au milieu du support. Bord inférieur totalement ébréché.

Décor de l'inscription : dépourvue du décor.

Nature du texte : texte de fabrication d'un cadran solaire (signature).

Datation du texte : 999, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : une seule ligne.

Type d'exécution : caractères gravés en creux.

Répartition du texte : sur une seule ligne au-dessus dans la partie supérieure de la plaque.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : presque dans tous les mots du texte. Quelques voyelles).

Analyse paléographique : le texte est gravé en dessus du cadran solaire en caractères creux. Son état critique ne nous permet pas de bien savoir les caractéristiques des lettres.

Publication antérieure : Ülgen, (A. S.), « Trablusgarp'ta », *Vakiflar dergisi*, n° V, p. 89.

Illustrations : planches 8 et 9 ; plan 2, photo 3 et figure 2.

Texte :

1. عمل مصطفي ساعتي (*sic*)a في 999.

Traduction :

1. *Œuvre de Muṣṭafā Sāʿātī (l'horloger), en l'année 999 / 30 octobre 1590 - 18 octobre 1591.*

Apparat critique : a ; ساعتي, orthographe, on devrait avoir ساعاتي.

Commentaire

Il s'agit d'un texte de cadran solaire (*mizwala*) qui date de l'année 999 (30 octobre 1590 - 18 octobre 1591). C'est la plus ancienne œuvre qui existe encore et qui figure sous le nom d'un horloger du nom de Muṣṭafā.

F. Jarray a travaillé sur les cadrans solaires de la Tunisie[94]. Il nous a informés que cette typologie de cadran est apparue tardivement dans la Régence de Tunis. Il emploie les deux unités de l'heure temporaire et l'unité de vingt minutes, apparues également au début de l'époque moderne.

Deux textes des deux miḥrābs de la mosquée Darġūṯ Bāšā (fin XVIe siècle)

Ns° d'ordres : 03 et 04

Emplacement actuel : la première inscription, celle du *miḥrāb* intérieur, est stuquée dans un bandeau fixé dans la partie médiane de la niche du *miḥrāb*. La deuxième inscription, sous forme d'un bandeau, orne la demi-coupole du *miḥrāb* de la galerie de la mosquée.

Historique : les deux textes sont toujours dans leur place.

Découverte : prospection épigraphique Ben Sassi (A.), juillet 2009.

Support de l'inscription : les deux inscriptions sont en stucs sculptées dans la niche des deux *miḥrāb*s de la mosquée.

Dimensions :

Première inscription

Longueur support	1,18
Largeur support	11
Surface écrite	115 x 10
Hauteur de l'alif	8

Deuxième inscription :

Longueur support	113
Largeur support	13
Surface écrite	108 x 11
Hauteur de l'alif	7,5

État de conservation : les deux inscriptions sont en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : l'inscription du *miḥrāb* intérieur est sculptée dans un bandeau rectangulaire. Le deuxième texte, fixé dans deux bandeaux et un cercle, est limité par un listel.

Nature du texte : versets coraniques.

Datation du texte : fin du XVI^{ème,} debut XVII^{ème} siècle.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : le premier texte est constitué d'une seule ligne. Le deuxième texte est composé de trois lignes.

Type d'exécution : les deux textes sont en relief, émaillés en vert.

[94] Jarray, (F.), « Les cadrans solaires islamiques de Tunisie », *Safranbolu Saat Kulesi ve Zaman Ölçerler Sempozyumu*, Turquie, p. 155-200.

Répartition du texte : le premier texte est réparti dans un bandeau séparant le *miḥrāb* en deux parties. Il occupe toute la partie réservée à l'écriture. Le deuxième texte occupe également toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation: bon état de conservation

Style de graphie : le coufique pour le *miḥrāb* interne et le *ṯuluṯ* pour l'inscription du *miḥrāb* externe.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma.* Les chevrons : un dans l'inscription de l'intérieur).

Analyse paléographique :

La ligne de base du premier texte est horizontale rigoureuse, sauf deux ou trois ruptures dans quelques caractères (le *bāʾ* du mot رب, le *bāʾ* et le *yāʾ* du mot ربي*)*. La ligne de base du second texte est aussi horizontale dans sa première ligne, et semi-circulaire dans sa deuxième ligne. Les hampes sont toutes verticales sauf quelques *alīf* dans le texte du *mihrāb* externe qui sont légèrement obliques de droite à gauche (exp. *alīf* du mot أولي) s'amenuisant en bas, ainsi l'*alīf* du mot الله, figurant sous forme d'un arc se prolongeant de gauche à droite. Les terminaisons supérieures des hampes sont en forme de biseau de gauche à droite.

Les corps des caractères prennent la forme géométrique existant dans la première inscription : les caractères sont généralement rigides. Dans le deuxième texte, les corps sont souples ; la forme du *mīm* ne prend pas la forme exacte du coufique classique où le style semble être le *ṯuluṯ*. Les appendices du premier texte sont aigus et biseautés (exp. *nūn* من) coupant la ligne de base tournant vers le côté droit (le *yāʾ* du mot ربي).

Publications antérieures : les deux textes sont inédits.

Illustrations : planche 8 et 10 ; plan 2, photos 4 et 5).

Le premier texte:

1. *رب اجعلني مقيم الصلوة a(*sic*) ومن ذريتي ربنا وتقبل دعاءي ربنا اغفر لي ولوالدي وللمومنين b(*sic*) يوم يقوم الحساب*

Le deuxième texte :

1. بسم الله الرحمن a(*sic*) الرحيم*يا أيها الذين امنُوا أطيعوا الله وأطيعوا الرسول وأولى الأمر منكم
2. فان تنازعتم في شيء فردوه إلى الله والرسول إن كنتم تومنون (*sic*) b بالله واليوم الآخر*
3. محمد رسول الله

Traduction :

Le premier texte:

1. **Mon Seigneur fais de moi celui qui accomplit la prière, fais-le aussi de mes descendants, notre Seigneur accepte mon invocation. Notre Seigneur pardonne-moi, ainsi qu'à mes parents, et aux croyants, le jour où se dressera le compte (Cor. 14, 40-41).*

Le deuxième texte :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux, *ô vous qui croyez ! obéissez à Dieu, au prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité.*

2. *Portez vos différends devant Dieu et devant le prophète si vous croyez en Dieu et au jour dernier * (Cor. 4, 59).*
3. *Muḥammad est l'Envoyé de Dieu.*

Justifications de lecture :

Texte 1

l.1a : écriture archaïque, on devrait avoir الصلاة.

l.1 b : omission du *hamza* en position mediane, on devrait avoir للمؤمنين

Texte 2

l.1 a : écriture coranique, on devrait avoir الرحمان.

l.2 b : omission du *hamza* en position mediane, on devrait avoir تؤمنون.

Commentaire

Il s'agit de deux textes d'un formulaire coranique ; le premier texte (Coran 14, 40-41) est une prière s'inscrivant dans la demande à Dieu d'accomplir la prière et d'exprimer la foi et la piété. Le second texte, verset coranique (Coran 4, 59), nous rappelle l'obéissance à Dieu et au prophète.

L'emplacement de ces deux inscriptions est le *miḥrāb*, lieu visible pour tous ceux qui prient afin de rappeler certaines pratiques religieuses à certains, en demandant à Dieu qu'ils soient attachés aux prières en implorant miséricorde, le jour de sanction.

Texte de la fontaine du bain public de Darġūṯ Bāšā (muḥarram 1063/décembre 1652)

N° d'ordre : 05

Monument d'origine : *ḥammām* Darġūṯ (*cf.* plan 2 planche 8).

Emplacement actuel : l'inscription est actuellement placée dans la cour sud qui conduit au service technique de la direction de l'archéologie[95].

Historique : le premier étage de la fontaine a été transféré depuis le bain public Darġūṯ Bāšā. Le second provient de la rue d'al-ʿAzīziya.

Découverte : prospection archéologique E. Rossi, 1953. Vérification, Ben Sassi (A.) (juillet 2009).

Support de l'inscription : il s'agit de deux petits bassins circulaires, superposés et fabriqués en marbre blanc.

Dimensions :

Façade sud	longueur 30 / largeur 17,5 / alif 5
Façade est	longueur 29 / largeur 18 / alif 5
Façade nord	longueur 44 / largeur 17 / alif 12

[95] *Cf.* le plan de la citadelle de Tripoli, planche 18 (plan 4).

Façade ouest	longueur 44 / largeur 17,5 / alif 12

État de conservation : malgré le déplacement de la fontaine, le texte et son support sont en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

L'ensemble du support est orné de motifs géométriques et floraux. Les textes de l'inscription sont encadrés par de petits listels (0,6 cm) formant des rectangles tout autour de chaque bassin. Des rosaces et des petites feuilles tombantes ornent les extrémités supérieures des intersections des rectangles du bassin supérieur. Les rectangles non chargés du texte sont ornés, au niveau supérieur, d'une double rosace à 14 pétales symétriques, aux œillets fixés dans les angles.

Au premier et au deuxième niveau du bassin supérieur, les restes des rectangles sont ornés de rosaces à six pétales centrés, entourés à chaque coin de petits œillets.

Des rectangles, décorés à base de rinceaux, chargent la plupart des côtés du bassin inférieur : rosaces à huit pétales pointus, attachés à droite et à gauche des deux branches feuillues se terminant en œillet.

Nature du texte : texte de datation d'une fabrication d'une fontaine.

Datation du texte : *muḥarram*1063, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en *osmanli*.

Nombre de lignes : 11 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : l'inscription est gavée sur les faces extérieures des deux premiers bassins de la fontaine. Ces lignes sont réparties dans des cartouches rectangulaires.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : sur quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*, *fatḥa, sukūn*).

Analyse paléographique : l'écriture de cette inscription offre un style assez lourd, dû aux proportions tassés des caractères qui ne respectent ni les espaces entre les lettres ni ceux entre les mots et les lignes. La forme des lettres est correcte, mais l'ensemble n'a aucune élégance.

Deux mots en *osmanli* ont été intégrés dans le texte : le 1er Ṭrāblūs, طرابلوس (Tripoli) et le 2ème *al-šāḏrwān*, شاذروان (fontaine). L'ensemble de l'écriture correspond à l'écriture cursive orientale.

Publications antérieures :

- Abū Ḥāmid, (M. Ṣ.), *Ḥikāyat qalʿat Ṭarābuls*, Tripoli, 2008, p. 140-142.[96]
- Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 59.[97]

[96] Partie du texte avec photo.

[97] Texte sans indication de l'emplacement de chaque fragment.

Illustrations : planches 11, 12, 13, 14 (photos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ; figures 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 18 ; plan 4) .

Façade sud :

- Bassin supérieur :

1. طرابلوس غرب
2. في سنة 1081
3. الواقع في شهر محرم

- Bassin inférieur

1. بني هذه الشاذروان
2. سنة 1063
3. حضرت عثمان باشا

Façade est :

- Bassin supérieur :

1. بني هذه الشاذروان
2. حضرت عثمان باشا

Façade nord :

- Bassin supérieur :

1. بني هذه الشاذروان
2. سليمان كتخداء حضرت
3. عثمان باشا مير ميران

Façade ouest :

1. بني هذه الشاذروان
2. حضرت عثمان باشا

Traduction

Façade sud

- Bassin supérieur :

1. *Tripoli d'Occident*
2. *au mois de muḥarram*
3. *en l'année 1081 / mai - juin 1670.*

- Bassin inférieur

1. *Cette fontaine a été construite*
2. *en l'année 1063 / décembre 1652*
3. *par son excellence ʿUṯmān Bāšā.*

Façade est :

- Premier bassin (bassin en dessus)

1. *Cette fontaine a été construite*
2. *par son excellence ʿUṯmān Bāšā.*

Façade nord :

- Premier bassin (bassin en dessus)

1. *Cette fontaine a été construite*
2. *par Sulaymān kataḫdā*[98]
3. *à l'époque de ʿUṯmān Bāšā.*

Façade ouest :

1. *Cette fontaine a été construite*
2. *par son excellence ʿUṯmān Bāšā.*

Commentaire

Cette inscription commémore la fondation d'une fontaine à l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Actuellement, la fontaine est placée dans une cour au sud de la citadelle, à côté de la résidence des Qaramānlī. A une date inconnue, les deux bassins ont été superposés en formant une seule œuvre. Ettore Rossi déclare que le premier étage de la fontaine est importé du bain maure Darġūṯ Bāšā. Le second provient de la rue al-ʿAzīziya. Cependant, d'après les textes, les deux bassins sont construits à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672)[99].

Le bain maure, annexé à la grande mosquée de Darġūṯ Bāšā, est souvent connu sous le nom de bain de Darġūṯ. Or ce texte apporte l'hypothèse que le bain aurait été achevé à l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Les sources historiques nous confirment que ce gouverneur construisit plus d'un bain. Actuellement, il nous reste deux grands bains dans la vieille ville ; celui qui s'ouvre à l'impasse du grand bain, nommé le grand bain ou bain de Darġūṯ (الحمام حمام درغوث الكبير) et l'autre appelé le petit bain (الحمام الصغير), donne sur la rue des Quatre Piliers (*šāraʿ al-ʾarbaʿa ʿaraṣāt* شارع الأربع عرصات).

Le dépôt du musée conserve encore une inscription qui date de 1069 / 1658 – 1659. Ettore R., indique que l'inscription provient du bain de DarġūṯBāšā[100] ce qui confirme que lc bain date de l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Ce dernier ordonna d'annexer une fontaine en marbre (*šāḏrūān* شاذروان). Par contre, l'actuelle fontaine, déplacée à la forteresse, est composée de deux étages dont l'une fit partie d'une autre fontaine côtoyant, probablement, rue al-ʿAzīziyya et fut achevée par Sulaymān Kataḫdāʾ (1081 / 1670 – 1671) aussi à l'époque de Uṯmān Bāšā.

[98] A l'origine *Katḫudāʾ*, nous avons conservé la prononciation dialectale des noms et des titres : *Kataḫdā*.
[99] Il est décédé le 7 *šaʿbân* 1083/28 novembre 1672 : *cf. infra* l'inscription funéraire n° 84.
[100] Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 68. L'inscription, en langue *osmanli*, est conservée encore dans le dépôt du musée de Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Texte de reconstruction de la mosquée al-Nāqa (15 ramaḍān 1019 / 1 décembre 1610)

Présentation

La mosquée, de plan rectangulaire, est située dans le quartier sud-est de la ville, connu à l'époque ottomane par « *maḥallat kūšat al-Ṣaffār* »[101], donnant sur *wasiʿāyat al-fanīdqa*[102]. Elle est composée d'une cour à galerie et d'une salle de prière couverte de petites coupoles basées sur 36 colonnes. Le minaret, de forme carrée traditionnelle, est flanqué du mur nord-est de la salle prière (plan 3 ; planche 15).

La mosquée de Nāqa est l'un des plus anciens monuments de la ville de Tripoli. Les Fāṭimides, lors de leur passage de l'Ifriqiya vers l'Égypte, l'y édifièrent. L'origine de son nom (*ǧāmiʿ* al-Nāqa) provient d'un dromadaire chargé d'un trésor offert par le Calife fāṭimide, al-Muʿiz, en l'année 360-361/971-72[103].

N° d'ordre : 06

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'arc de l'entrée nord qui relie la salle de la prière et une petite galerie donnant sur la rue d'al-Fanīdqa (شارع الفنيدقة; plan 3).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées, sur la porte en particulier et sur la mosquée en général, entreprises en 1991-1992, par le projet d'organisation et de direction des villes historiques.

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush 1979. Vérification, A. Ben Sassi (juillet 2009).

Support de l'inscription : plaque en marbre jaunâtre, de forme rectangulaire, posée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	92
Largeur support	67
Epaisseur	
Surface écrite	presque 100%
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : bon état, après la dernière restauration effectuée en 1991-1992, à part quelques taches d'enduit de chaux.

[101] À l'époque ottomane, la ville était composée de 5 grands quartiers appelés *maḥalla* ou *ḥauma* (*cf.* la présentation de la ville de Tripoli dans notre introduction et la carte n° 5).

[102] *Wasiʿāyat al-fanīdqa* est l'une des voies de la vieille ville où nous trouvons plusieurs petits *funduq* qui font construits dans des époques différentes, notamment au période ottomane. Chaque *funduq* fait spécialiser d'artisanat : *cf.* l'étude de Ǧibrān (M.), « Fanādiq Ṭarābuls », *Turāṯ al-ʿarāb*, Tripoli, 1999, p. 64-80.

[103] Gaspare (M.), *al-Miʿmār*, Tripoli, 1973, p. 165.

Décor de l'inscription :

- Une moulure entoure l'ensemble du texte.
- Un œillet gravé au centre de l'inscription.

Nature du texte : texte de reconstruction.

Datation du texte : milieu du *ramaḍān* 1019, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : sukūn, šadda, fatḥa, ḍamma. Les chevrons : dans tout le texte).

Analyse paléographique : l'écriture de cette inscription offre un style similaire à celui de l'inscription de la fontaine du bain public de Darġūṯ Bāšā, mais avec une exécution beaucoup moins soignée. Il suffit de comparer les sections des caractères de l'inscription de première et dernière ligne constatées que le caractère un peu négligé de leur dessin et des proportions des lettres de la dernière ligne. Dans l'ensemble, les caractères de cette inscription sont assez proches du registre coufique.

Publication antérieure : Messana (G.), al-Miʿmār, Tripoli, 1998, p. 139.[104]

Illustrations : planches 15 et 16 (plan 3, photo 16 et figure 12).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد وسلم تسليما
2. قال الله العظيم *إنما يعمر مساجد الله من ءامن (*sic*) a بالله واليوم
3. الآخر* الايه وقال تعالى *حافظوا على الصلوات والصلو[ات]
4. الوسطى وقوموا لله قنتين (*sic*) b* وبَعْد فقد اسْتجد بناء
5. هذا الجَامع الأعظم المكَرم صَفر دَايْ بن بَاكيْر قاصِدَ (*sic*) c بذلك
6. وَجْهَ الله العظيم مُسْتمسِكًا بقوله عليه السلام **من بنا (*sic*) d لله
7. مسجدًا وَلوْ مفحص قطاتٍ بنا (*sic*) e اللهُ لهُ قَصْرًا في الجنة** غفَر اللهُ لهُ
8. ولِوَالديْهِ ولجميع المُسْلمين سنــ1019ــة وكان الفراغ منه في أواسط رَمضان

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que la bénédiction et la paix de Dieu soient sur notre seigneur Muḥammad.*
2. *Dieu le Puissant, dit *« seul fréquentera les mosquées de Dieu : celui qui croit en Dieu et*
3. *au Jour dernier »* (Cor. 9, 18). (Dieu) qu'Il soit exalté a également dit :*« soyez assidus aux prières et à la prière*

[104] Texte.

4. *du milieu du jour. Tenez-vous debout pour prier Dieu avec piété »* (Cor., 2, 238).*
5. *Cette grande mosquée a été reconstruite par le vénéré Ṣafar Dāy b. Bākīr, espérant la satisfaction*
6. *de Dieu l'Immense, guidé par la parole du prophète - la paix sur lui - : **«celui qui construit*
7. *une mosquée pour Dieu, même à la taille d'un nid d'oiseau, Dieu lui construira un palais au paradis**. Que Dieu pardonne, à ses parents*
8. *et à tous les musulmans. En l'année 1019/1604. Les travaux ont été achevés au milieu du mois de ramaḍān.*

Justifications de lecture :
l.2 a: orthographe, on devrait avoir أمن.
l.4 b : orthographe, on devrait avoir قانتين.
l.5 c : orthographe, on devrait avoir قاصدا.
l .6 d et l.7 e : orthographe, on devrait avoir بنى.

Commentaire

La mosquée de Nāqa a été reconstruite au début du XI^{ème} / XVII^{ème} siècle. Au milieu du mois de *ramaḍān*, la mosquée, totalement détruite au moment du bombardement espagnol, a été reconstruite un siècle après. Son inscription nous confirme, en dépit de la présence de la grande mosquée de Darġūṯ Bāšā, que cette mosquée est encore considérée comme étant la plus importante et la plus connue dans la vieille ville (la Grande Mosquée الجامع الأعظم).

Ṣafar Dāy (1600-1610), gouverneur de la nouvelle Régence, a encouragé la reconstruction de la mosquée, restée plus d'un siècle dans l'oubli. Le texte nous confirme clairement qu'au milieu du mois de *ramaḍān*, le monument est totalement achevé. Cependant, d'après Féraud, les chroniques locales sont en désaccord sur le nom du premier *dāy* qui a régné au début du XVII^{ème} siècle. Il semble démontré que d'un seul personnage on en a fait deux : Ṣafar Dāy et Sulaymān Dāy, son prétendu successeur. Ibn Ġalbūn assure que Sulaymān était le vrai nom du personnage et Ṣafar le sobriquet par lequel le peuple le désignait parce que ce fut le premier jour du mois hégirien Ṣafar, qu'il s'empara du pouvoir et inaugura à Tripoli la dignité de *dāy*[105]. Sulaymān succéda en 1610, disent quelques autres chroniqueurs, mais Ibn Ġalbūn fait des deux un même personnage. Quant à Ch. Féraud, il mélange les évènements historiques et tombe souvent dans la contradiction. D'une part il mentionne qu'Iskandar Bāšā est le premier gouverneur du début de XVII^{ème} siècle, en ajoutant qu'entre 1607-1609, il y avait deux autres gouverneurs : ʿAlī et Aḥmad. D'autre part, il indique que Sulaymān succéda à ce dernier Aḥmad en 1609, en ajoutant dans le paragraphe précédent que Sulaymān succéda ainsi Ṣafar Dāy en 1610. L'inscription de la mosquée de Nāqa, datant de 1604, mentionne clairement le nom de Ṣafar, bien que le chercheur ait indiqué que Sulaymān était le gouverneur à cette période[106]. Nous pouvons dire, qu'après 1610, Ṣafar Dāy est encore vivant et celui qui gouverne encore. Il a même ordonné de reconstruire la porte de la marine

[105] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 89-90.

[106] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 87, 89 et 90.

en novembre1613. Nous possédons encore l'inscription de ce monument. Son texte est en *osmanli.*

Texte de restauration de l'oratoire al-Qalʿa (al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ 1044 /27 juin 1634-16 juin 1635).

Présentation

Il s'agit d'un petit oratoire annexé à la citadelle de la ville de Tripoli : il est souvent un enjeu entre les protecteurs des différents moments et se transforme en chapelle à l'époque de l'occupation des Espagnols et des chevaliers de Malte[107].

L'oratoire, de plan irrégulier, est situé presque au centre de la citadelle[108]. Il est composé d'une salle de prière moyenne, couverte d'une série de petites coupoles imitant la tradition architecturale de la ville à l'époque ottomane. Une petite salle d'ablutions s'y trouve annexée. Le musée du Sarāyā (citadelle) de Tripoli dispose d'une inscription, objet de notre étude, conservée au dépôt[109].

N° d'ordre 07

Monument d'origine : oratoire de la citadelle (*masǧid* Sarāyā al-Ḥāmraʾ).

Emplacement actuel : dépôt de réserve du musée *al-Ǧamāhirīya*, Sarāyā al-Ḥamrāʾ (ancienne citadelle dont une partie est réservée en musée).

Historique : lors de la démolition d'une partie de l'oratoire de la citadelle, Sarāyā al-Ḥamrāʾ, en 1912, l'inscription est placée au dépôt du musée le 8 août 1912[110].

Découverte : prospection archéologique P. Romanelli, 1912. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	62
Largeur support	41
Epaisseur	8
Surface écrite	59 x 37
Hauteur de l'alif	11

État de conservation du support : bords du support ébréchés.

Décor de l'inscription : le texte de l'inscription est encadré d'un listel (1,2 cm).

Nature du texte : texte de restauration.

Datation du texte : 1044, en lettres arabes et chiffres indiens.

---

[107] Pour plus de détails sur la citadelle *cf.* Aurigemma (S.), *Il Castello*, Milan, 1926.

[108] *Cf.* Romanelli (P.), « Scavi e scopertene », *NA*, Rome, 1912, fig. 17 (Tripoli: moschea del castello e antica cripta in essa revenuta).

[109] La citadelle avait été projet de restauration à l'époque coloniale (*cf.* Guidi G., *Il restauro del castello*, Tripoli, 1935, p. 20-28).

[110] Rossi (E.), *Le iscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 58.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 3 lignes en totalité.

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : sur la surface, presque totale, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa, ḍamma et kasra.* Les chevrons : deux. Lettres : *alif* ا, *haʾ* هـ).

Analyse paléographique : la première constatation permettant de définir les particularités de cette inscription, est l'absence d'une ligne de base gérant la répartition des caractères des deux lignes du texte. Les deux premiers mots de la ligne 1 suivent une pente légèrement descendante. À la ligne 2, les deux premiers mots suivent également une pente légèrement descendante et se répartissent sur quatre niveaux proches les uns des autres.

Publications antérieures :

- Abū Hāmid, (M. Ṣ.), *Ḥikāyat qalʿat Ṭarābuls*, Tripoli, 2008, p. 145.[111]
- Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, texte p. 58 et photo p. 100.

Illustrations : planches 17, 18 et 19 (photos 18 et 19 ; plan 4 ; figure 13).

Texte :

1. وقع الترْميم والتّعمير في زَمان مير ميرَانْ
2. محمّد بَاشَا عن مدينة سَاقز منْ شهور سنة أربع وأربعين وألف
3. سنـــ1044ـة

Traduction :

1. *La restauration et l'agrandissement (de ce monument), furent achevés sous le règne du prince*
2. *Muḥammad Bāšā, originaire de la ville de Sāqiz dans les mois de l'année mille quarante-quatre.*
3. *En l'année 1044 / 27 juin 1634 – 16 juin 1635.*

Commentaire

Au début du XVI[ème] siècle, la ville de Tripoli est occupée par les Espagnols qui avaient laissé la ville sous la tutelle des chevaliers de Malte[112]. La forteresse, centre du pouvoir, resta alors sous leur domination. Son oratoire est alors transformé en chapelle[113].

[111] Texte.

[112] *Cf.* Bergna (P.), *Tripoli del 1510*, Tripoli, 1925 ; Longhena (M.), « L'impresa di Tripoli del 1510 », 1912, p. 131-167 et Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p.109-138.

[113] Guidi (G.), *Il restauro del Castello*, Tripoli, 1935-XIII, p. 17-18.

En 1044 (27 juin 1634 – 16 juin 1635), l'oratoire est restauré par Muḥammad Bāšā Sāqizlī (*al-tarmīm,* الترميم). Ce texte permet d'expliquer l'agrandissement du sanctuaire (le concept al-*taʿmīr* التعمير, d'après le *Lisān al-ʿarab*, désigne l'action entreprise)[114]. Cette inscription nous permet de découvrir l'action de ce gouverneur, d'origine grecque[115], au début du XVII[ème] siècle. Le rôle qu'il joua dans l'embellissement de la ville, précéda celui de son successeur ʿUṯmān Bāšā.

[114] Ibn Manẓūr, *Lisān al-ʿarab*, 2004, t. 4, p. 604.

[115] *Cf.* le commentaire des 2 inscriptions ns° 8 et 9.

Deux inscriptions de la turba de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (12 ḏū al-qaʿda 1059/17 novembre 1649)

La *turba* de Muḥammad Bāšā, située à l'est de la ville, a été construite au sud-est de la mosquée de Darġūṯ Bāšā. Elle s'ouvre actuellement sur son tombeau, bâti dès le début de la deuxième moitié du XVI[ème] siècle. La *turba*, de plan irrégulier, s'ouvre à l'origine sur la rue dite *ğāda*[116] de Darġūṯ, en face du port de la ville. Elle est fondée par le gouverneur Muḥammad Bāšā Sāqizlī et dispose encore de deux inscriptions, scellées au-dessus de ses deux entrées (*cf.* plans 2 et 5).

N° d'ordre : 08-09

Emplacement actuel : la première inscription est fixée dans un tympan sur le linteau de l'ancienne entrée principale de la *turba*.

La deuxième inscription est murée sur le claveau de l'ancienne entrée de la salle funéraire des tombeaux.

Historique : à une date inconnue, la *turba* a connu des restaurations et des modifications touchant ses deux anciennes entrées : la construction d'un nouveau mur a séparé la *turba* de son vestibule. Actuellement l'ancienne porte principale est devenue l'entrée d'un kuttāb (école pour l'enseignement coranique). La *turba* a été liée directement par une baie donnant directement à la *turba* de Darġūṯ Bāšā. L'ancienne entrée de la *turba* est actuellement ouverte sur une petite galerie.

Découverte : prospection épigraphique, Ben Sassi A., juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : deux supports en marbre blanc, de formes rectangulaires murées horizontalement.

Dimensions de deux inscriptions [117]:

Longueur support	54 / 64
Largeur support	46 / 57
Épaisseur	
Surface écrite	42 x 36 / 55 x 48
Hauteur de l'alif	9,5

État de conservation : les deux contours des deux supports sont enduits de chaux.

Décor de l'inscription : la première inscription est encadrée d'un bandeau d'un centimètre. La deuxième inscription est entourée d'un double bandeau étroit.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 2 *ḏū-l-qaʿda* 1059, lettres arabes et chiffres indiens.

[116] Ğāda : grande rue donnant sur la mer.

[117] Les premières dimensions sont pour la première inscription. Les deuxièmes dimensions sont à la deuxième inscription.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : la première inscription est composée de trois lignes. La seconde inscription possède quatre lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte de l'ancienne porte principale sont en relief et émaillés de noir. Le deuxième texte est exécuté en relief émaillé de jaune.

Répartition du texte : presque sur toute la surface écrite.

État de conservation : bien que le monument ait été restauré, les deux inscriptions sont encore en bon état de conservation.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, fatḥa, šadda, sukūn*. Lettres : *alif*,ا *hāʾ* هـ).

Analyse paléographique : les deux lignes du premier texte (inscription extérieure) laissent une impression d'inélégance, due à l'épaisseur du trait avec lequel il a traité les caractères du texte. Dans la deuxième inscription, le lapicide a condensé le texte en superposant les syllabes les unes au-dessus des autres. Il a comblé les espaces vides en donnant aux voyelles une forme de grande taille.

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, 2009, p. 96, 97, 98 et 265[118].

Illustrations : planches 20, 21 et 22 (plan 5, photos 20 et 21, figures 14 et 15).

Texte extérieur:

1. هـَذا قـَبر المَرْحوُم محمد باشَا
2. سَاقزلي مات و دفن في سَنةِ
3. 1059 ِتسعَ وخَمسينَ وألف

Texte intérieur :

1. مَاتَ المَرْحُومْ محمّد باشا سَاقِزلِي
2. وَدُفنَ في اليَومْ الثّانِي [عشر] من شهر12؟
3. ذي القعدة ليْلة الجمُعَة
4. من شُهُور سنة تسْع وخمسينَ وألف

Traduction :

Texte extérieur :

1. *Ceci est le tombeau du défunt Muḥammad Bāšā*
2. *Sāqizlī. Il est décédé et enterré en l'année*
3. *1059 / 1649 – 1650.*

Texte intérieur :

1. *Le défunt Muḥammad Bāšā est décédé*
2. *et enterré le douzième jour du mois*
3. *de ḏū-l-qaʿda la nuit du vendredi*
4. *qui fait partie des mois de l'année mille cinquante-neuf / 17 novembre 1649.*

[118] Présentation, texte et photo.

Commentaire

Dans son ouvrage Ṭarābuls al-Ġarb, M. Nāğī et M. N. Bekbāšī šāh mentionnent que Muḥammad Bāšā est décédé et enterré à la *turba* de Darġūṯ Bāšā en 1059[119].

Bien que notre source mentionne bien la date du décès, le plan de la *turba* nous informe que l'œuvre a été indépendante ; elle est constituée d'une salle funéraire, une petite galerie et un vestibule voûté en berceau donnant sur la rue. Des travaux de restaurations, effectués dans les années 1990, ont changé la structure initiale de la *turba*. Dans leur ouvrage, les deux chercheurs se sont fondés sur le chroniqueur Ibn Ġalbūn. Ce dernier est le premier, à notre connaissance, qui a mentionné l'enterrement de Muḥammad Bāšā Sāqizlī dans la *turba* de Darġūṯ. Probablement, cet endroit est devenu célèbre du fait de sa proximité avec la grande mosquée de Darġūṯ, monument lui-même célèbre. Les deux inscriptions, scellées au-dessus des linteaux des deux entrées principales, nous confirment encore que le monument était autonome.

L'emplacement, de l'inscription externe, en face d'une rue principale, donne l'impression de se trouver devant un monument indépendant. Cependant, les deux textes portent le nom et la date du décès de Muḥammad Bāšā, mais ne déclarent jamais une activité de construction du bâtiment. Ibn Ġalbūn raconte que la *turba* était l'œuvre de Ramaḍān Bāy (décédé et enterré à la *turba* au mois de *raǧab* 1072)[120]. C'est pour cela aussi que la *turba* reste souvent connue sous le nom de la *turba* de Darġūṯ Bāšā. Le chroniqueur, H. F. Ḥasan, raconte que Muḥammad Bāšā Sāqizlī a été enterré dans une *turba* jouxtant le tombeau du Darġūṯ Bāšā, le vendredi 13 *ḏū-l-qaʿda* 1059 / 18 novembre 1649[121]. Donc nous pouvons conclure que le mausolée est l'œuvre de Ramaḍān Bāy et que ʿUṯman Bāša l'a complété[122] après la mort de Muḥammad Bāšā Sāqizlī. Du fait de son emplacement, le mausolée est souvent connu sous le nom de la *turba* de Darġūṯ Bāšā. Ch. Féraud ajoute ainsi que le *bāšā* est décédé le jour de l'avènement de Uṯmān Bāšā, le 26 septembre 1649[123].

La deuxième inscription mentionne à la deuxième ligne le nombre 12. D'après Ḥ. al-Faqīh, le défunt a été enterré le 13 *ḏū-l-qaʿda* 1059 / 18 novembre 1649. Il est donc fort probable que ce chiffre présente le jour du décès de Muḥammad Bāšā[124] et que le lapicide s'est trompé lors de la préparation de l'inscription, il oublia d'ajouter le nombre 1 devant le 2 (2ème ligne de la deuxième inscription).

---

[119] Nāğī (M.) et Bekbāšī Šāh (M. N.), *Ṭarābuls al-Ġarb,* Tripoli, s. d. p. 171

[120] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 185.

[121] « *Notre maître Muḥammad Bāšā Sāqizli est décédé et enterré, avec la miséricorde du Vivant l'Immuable le Détenteur de la Majesté et de la Générosité qui mérite d'être Exalte et non renié, dans un mausolée à côté du tombeau du saint Darġūṯ , vendredi le 13 de ḏū-l-qaʿda en l'année 1059 / 18 novembre 1649* », Ḥasan al-Faqīh (H.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 649.

[122] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 185.

[123] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 107.

[124] Ḥasan al-Faqīh (H.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 649.

Bien que les inscriptions soient scellées au-dessus des deux entrées, leurs aspects généraux des deux contenus sont d'inspiration funéraire. Les textes sont complémentaires et même, ils sont complémentaires du texte de décès de la stèle fixée sur la tombe du souverain[125].

L'histoire de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, ancien marin, est assez curieuse. Le père Dan rappelle qu'il appartenait à l'ancienne famille grecque Justimarin. Les biographes arabes rapportent de leur côté qu'il était chrétien, originaire de l'île de Chio. Le médecin-esclave, est encore plus précis, et le dit aussi natif de Chio et portant le nom de Jean Soffieti, nom qui semble plutôt italien, comme Justiniani, que Grec [126] (Sāqizlī veut dire originaire de Chios, île de Mastic).

Le jeune Grec marin, poursuivant sa navigation sur les côtes barbaresques, débarqua à Alger où il ne tarda pas à se convertir à l'islam pour devenir capitaine de corsaire. En 1631, il entra au port de Tripoli au moment où Ramaḍān Āġā venait d'être élu et se trouvait déjà fort embarrassé dans l'accomplissement de son rôle difficile. Diverses riches captives effectuées dans ses expéditions ne tardèrent pas à consolider sa réputation. Ramaḍān Āġā lui donna sa fille Yamīna pour épouse et lui octroya le pouvoir en 1632.[127]

[125] *Cf. infra* inscription n° 74.

[126] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 107.

[127] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 118.

Texte d'un bâtiment privé, maison dite de Ḥaǧǧī (1063 / décembre 1652 – octobre 1653)

N° d'ordre : 10[128]

Monument d'origine : maison dite de Ḥaǧǧī[129].

Emplacement actuel : dépôt du musée d'al-Sarāyā al-Ḥamrā'.

Historique : nous n'avons aucune information sur le monument d'origine. L'inscription a été simplement déposée au musée islamique de la ville.

Découverte : prospection archéologique, inconnue. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc grisâtre de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	52
Largeur support	39
Epaisseur	4
Surface écrite	52 x 35
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : bords horizontaux ébréchés et angle gauche inférieur brisé.

Décor de l'inscription : absence du décor.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : 1063, lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte réparti sur toute la surface, réservé à l'écriture.

État de conservation du texte : les caractères du texte sont bien lisibles.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra, ḍamma.* Les chevrons : dans quelques lignes. Lettres : *kāf* ك).

Analyse paléographique : le lapicide, auteur de cette inscription n'a pas pris la précaution de calculer l'espace dont il disposait pour graver son texte. Il utilisa les trois quart de la plaque

[128] Nous avons trouvé un ancien numéro d'inventaire : 481. Il s'agit des numéros des objets inventoriés et mentionnés dans un petit catalogue au Service d'Archéologie. Ce catalogue est conservé dans un bureau à côté de bureau du directeur de Service d'Archéologie « *Biṭāqat maḫzan* ». La date de l'inventaire de l'inscription est le 04/02/1989).

[129] D'après E. Rossi.

pour les trois premières lignes et le dernier quart pour une dernière longue ligne qui fut gravé sur trois niveaux.

Publications antérieures : Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 59.[130]

Illustrations : planches 22 et 23 (photo 22 et figure 15).

Texte :

1. كمل المنزل المبارك
2. بحمد الملك المنان
3. في زمان حضرت عثمان
4. باشا في سنة ثلث وستين وألف.

Traduction *:*

1. *La demeure bénie a été achevée, grâce à*
2. *la bénédiction du Roi Bienveillant,*
3. *à l'époque de son excellence ʿUṯmān*
4. *Bāšā, en l'année mille soixante-trois / décembre 1652 – octobre 1653.*

Commentaire

Actuellement, nous ignorons quel est le bâtiment d'origine de cette inscription. Cependant, la référence d'Etorre Rossi reste la seule, jusqu'à maintenant, nous ayant informés de la provenance de l'inscription, sans indice de la localisation de la demeure[131].

La maison, dite de Ḥaǧǧī, est achevée au moment du règne de ʿUṯmān Bāšā, en l'année 1063 / décembre1652 – octobre 1653. D'après L. Ch. Féraud, ʿUṯmān Bāšā fut, le premier à inspirer le goût des résidences dans l'oasis, en s'y faisant construire un palais de plaisance. Cette idée trouva, par la suite, de nombreux imitateurs[132].

[130] Texte et présentation.

[131] Rossi, (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 59.

[132] Féraud, (L. Ch), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 136.

Inscription de la reconstruction d'oratoire al-Naḥlī (rabīʿ I, 1064 / 20 janvier - 18 février 1654)

Présentation

Il s'agit d'un oratoire, situé au sud de la vieille ville de Tripoli. Ce monument, de plan rectangulaire, est composé d'une salle de prière à voûte en berceau et d'une salle d'ablutions. Le sanctuaire est reconstruit durant la première époque ottomane par Ramaḍān Ḫaznadār en *rabīʿ* I 1064 / 20 janvier au 18 février 1654. Il conserve encore une inscription, sur sa façade principale, scellée au-dessus de l'entrée.

N° d'ordre : 11

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus d'une frise, surmontant le claveau en arc à cheval de l'entrée principale qui s'ouvre sur la rue de *kūšīt al-Ṣaffār* (*cf.* planche 23, plan 6).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur la porte en particulier et sur la façade principale en général.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, septembre 2007, vérification juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre de couleur blanche grisâtre et de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	48
Largeur support	36
Épaisseur	
Surface écrite	100%
Hauteur de l'alif	4, 3

État de conservation du support : le fond du support est enduit de chaux.

Décor de l'inscription :

- Un listel encadre le texte.
- Double moulure, couvertes de chaux, encadrent l'ensemble de l'inscription.

Nature du texte : texte commémoratif de reconstruction.

Datation du texte : *rabīʿ* I 1064, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes

Type d'exécution : les caractères du texte sont sculptés en relief et émaillés en noir.

Répartition du texte : presque sur toute la surface écrite.

État de conservation du texte : le mauvais état actuel est dû à la maladresse des employés chargés de la maintenance et de l'entretien du monument. Ils ont repeint en noir et en blanc les caractères du texte.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : les caractères remaniés ne permettent pas de faire une description paléographique juste du texte.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 23 et 24 (plan 6 ; photos 23 et 24 ; figure 16).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. استجد بناء هذا المسجد
3. راجي رحمة العزيز الغفار
4. الكريم رمضان خزنه (a) دار
5. في شهر ربيع الأول سنة
6. 1064

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Cet oratoire a été reconstruit,*
3. *En souhaitant la miséricorde du Puissant le tout Pardonnant,*
4. *le Généreux, par Ramḍān Ḫaznadār*
5. *au mois de rabīʿ I en l'année*
6. *1064 / janvier - février 1654.*

Apparat critique :

l.4 b : prononciation dialectale, à l'origine خازن دار.

Commentaire

L'action commémorée par cette inscription est la reconstruction d'un oratoire par Ramaḍān Ḫāznidār, trésorier à l'époque de ʿUṯmān Bāšā qui finança ce projet. D'après quelques sources historiques, Ramaḍān Ḫāzindār effectua des grands travaux d'aménagement durant cette période, notamment des monuments religieux[133]. Néanmoins, le texte reste la première source archéologique mentionnant le titre de *ḫāznidār*.

Le nom du fondateur est accompagné par le titre *al-karīm* qui signifie le généreux et le noble. On l'emploie à cette époque dans le contexte des travaux et d'achèvement[134]. Ce titre

[133] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 213.

[134] *Cf.* texte de l'inscription n° 20.

est très courant dans les textes épigraphiques, notamment ceux de la période médiévale. Dans notre corpus, ce titre est souvent précédé du nom de Dieu[135].

[135] *Cf.* par exemples les textes des inscriptions ns° 1, 19 et 26.

Inscription de la fondation de la madrasa de ʿUṯmān Bāšā (ḏū-l-qaʿda 1064 / septembre – octobre 1654)

Présentation

La *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā est située au nord-est de la vieille ville de Tripoli, à côté de la mosquée Darġūṯ Bāšā. Cette *madrasa*, de plan traditionnel, est composée d'une cour, entourée de galeries donnant accès aux chambres des étudiants, voûtées en berceau, et d'une salle de prière couverte d'une coupole hémisphérique (*cf.* planche 25 ; plans 7 et 8).

Le monument est annexé à l'est d'une salle funéraire réservée à la famille du souverain, et d'un petit cimetière à ciel ouvert. Sur la façade principale, une inscription est fixée au-dessus de la porte d'entrée.

N° d'ordre : 12

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de l'entrée principale donnant sur la rue de Darġūṯ Bāšā.

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur la porte, en particulier, et sur la façade principale en général.

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, septembre 2007.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc grisâtre, de forme rectangulaire, scellée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	145
Largeur support	98
Épaisseur	
Surface écrite	100 x 70
Hauteur de l'alif	13

État de conservation du support : bon état, après la dernière restauration effectuée en 2005.

Décor de l'inscription :

- La plaque de l'inscription est encadrée d'une grande moulure sculptée et bien définie par de petits bandeaux.
- Le texte est délimité de double petit listel formant un bandeau chargé à l'intérieur d'un décor à torsade.
- Les écoinçons de l'inscription sont maintenus de cercles en listels ornés de rosaces.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : ḏū-l-qaʿda 1064, en lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte est gravé presque sur toute la surface d'une plaque encadrée par des moulures.

État de conservation du texte : bon état.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa, ḍamma, sukūn.* Lettres : *alif*).

Style de graphie : ṯuluṯ.

Analyse paléographique : le lapicide a gravé son texte de deux manières : dans la première et la quatrième ligne, il a distribué son texte sur deux et trois niveaux. La partie du texte restante (lignes 2, 3 et 5) ne contient que deux niveaux. Les lignes du texte sont réparties sur le support de manière différente ; le lapicide n'a pas calculé l'espace nécessaire à son texte (la 5ème ligne est gravée dans un espace court).

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, p.122, 123 et 268.[136]

Illustrations : planches 25 et 26 (plans 7 et 8 ; photo 25 ; figure 17).

Texte :

1. حضَرتْ (*sic*) aعثمان باشَا يسر اللهُ له من الخيرات ما يشا (*sic*)b
2. أسس بُنيان هذه المدرسةَ وجَعلهـا
3. لطلب العْلم وتلاوْة القران الهي تجاوز
4. عن سيـئاته يا رحمان تَحريرا في ذي القعده (*sic*)c
5. في سنة أربع وستين وألف

Traduction :

1. *Son excellence ʿUṯmān Bāšā, que Dieu lui accorde des bienfaits selon sa volonté,*
2. *a fondé cette madrasa et l'a consacrée*
3. *à la recherche du savoir et la récitation du Coran que dieu le Miséricordieux lui*
4. *tolère ses péchés. Rédigé au mois de ḏī-l-qaʿda*
5. *de l'année mille soixante-quatre / septembre – octobre 1654.*

Justifications de lecture et apparat critique :
l.1.a. orthographe on devrait avoir حضرة
l.1. b. omission du *hamza* : on devrait avoir يشاء
l.4. c. orthographe, on devrait avoir القعدة .

Commentaire

La fondation de cette *madrasa* par le gouverneur ʿUṯmān Bāšā[137], au mois de *ḏū-l-qaʿda* 1064 / septembre octobre 1654, a été considérée dans un grand projet d'aménagement de la ville à cette époque[138]. Plusieurs monuments ont été achevés durant son règne dont plusieurs textes épigraphiques mentionnent des travaux de construction et d'embellissement, grâce à une richesse provenant probablement des revenus des impôts et de la piraterie. La

[136] Présentation, texte et photo.

[137] Ce personnage est décédé le 7 *šaʿbān* 1083 / 28 novembre 1672, *cf.* l'inscription funéraire n°84.

[138] Féraud, (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 136.

plupart des sources racontent que ʿUṯmān Bāšā, dès le début de son règne, a augmenté les impôts. Il a également créé de nouveaux impôts sur les biens et les revenus[139].

D'un point de vue architectural, la *madrasa* est construite selon un unique modèle dans la ville. Son plan est rectangulaire. La cour encadrée de galeries donnant sur des petites chambres réservées aux étudiants nous rappelle celles de la *madrasa* al-Šammāʿiyya dans la ville de Tunis, bâtie par Abū Zakariyyāʾ al-Ḥafṣī en 629 h / 1292.

[139] *Cf.* Nāğī (M.) et Bekbāšī Šāh (M. N.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Tripoli, s. d. p. 171-172.

Texte de fondation d'oratoire Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh (10 ǧumādā II 1066 / 05 avril 1656)

N° d'ordre : 13

Présentation

L'oratoire de b. ʿAbd Allāh est situé à Tripoli en dehors de la vieille ville. L'actuel monument, souvent restauré, est composé d'une salle de prière, flanquée d'un minaret carré à balcon couronné d'un fût cylindrique au sommet pointu (*cf.* photo 26), et d'une salle à ablutions. L'inscription, objet de notre étude, a été déplacée de l'entrée principale vers le mur, à gauche de l'entrée de la salle de la prière.

Emplacement actuel : l'inscription est scellée à gauche de la porte de la salle de la prière, en face de la porte principale de la mosquée.

Historique : lors de la reconstruction de la mosquée, l'inscription a été déplacée du mur sud de la salle de prière et, d'après le chercheur A. M. al-Ballush, mise au-dessus du linteau de la porte d'entrée principale donnant directement sur la rue.

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush, 1979, vérification A. Ben Sassi, 22 juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc et de forme presque carrée.

Dimensions :

Longueur support	34,5
Largeur support	33
Epaisseur	
Surface écrite	29 x 28
Hauteur de l'alif	5,5

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : l'inscription est entourée d'un listel (1,4 cm) émaillé de noir.

Nature du texte : texte de construction.

Datation du texte : 10 *ǧumādā II* 1066, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont sculptés en relief.

Répartition du texte : sur la surface presque totale réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : lors de la dernière restauration, en juillet 2010, les caractères ont été émaillés en noir.

Style de graphie : *t̲ulut̲*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : rares. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa, ḍamma*).

Analyse paléographique : les caractères de ce texte sont exécutés en relief. Les dimensions des lettres sont proportionnelles. La majorité des *alif* sont en segments obliques (exp. les *alif* des mots المسجد المبارك، المكرم) tandis que les autres sont en forme de segments inclinés vers le haut se terminant par un biseau (exp. l'*alif* du mot العالمين).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 27 et 28 (photos 26 et 24 ; figure 18).

Texte :

1. الحمد لله رب العالمين
2. بنى هذا المسجد المبارك
3. المكرم مصطفي (*sic*)a بك عشرٍ
4. من جمادي (*sic*)b الثانية سنه 1066

Traduction :

1. **Louange à Dieu, Seigneur des mondes * (Cor. 1, 1).*
2. *Cette mosquée bénie a été bâtie par*
3. *le vénéré Muṣṭafā Bek, le 10*
4. *ğumādā II, en l'année 1066 / 05 avril 1656.*

Justifications de lecture :
l. 3a : orthographe, on devrait avoir مصطفى.
l. 4b : orthographe, on devrait avoir جمادى.

Commentaire

Cette mosquée est construite par Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh en l'année 1066 / 05 avril 1656 à l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Elle est la deuxième mosquée achevée par un même fondateur. Trois ans après, une deuxième mosquée est achevée à Manšiyya (1er *ğumādā* I 1069 / 05 avril 1659)[140]. Un autre monument est encore achevé à al-Manšiyya, en dehors de la vieille ville, à l'époque de ce gouverneur. Dès le XVIIème siècle, la majorité des monuments achevés par les Ottomans se situent dans cet endroit.

[140] *Cf. infra* l'inscription de la fondation de la mosquée Qandīl (1er *ğumādā* I 1069 / 05 avril 1659).

Inscription de la fondation de la maison de Ṣafar b. ʿAbd Allāh (1068 / octobre 1657 – septembre 1658)

N° d'ordre : 14[141]

Monument d'origine : bâtiment privé (maison de Ṣafar b. ʿAbd Allāh).

Emplacement actuel : dans la réserve du musée d'al-Ǧamāhiriyya (musée Sarāyā al-Ḥamrāʾ, Tripoli).

Découverte : inconnue. Vérification A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	42
Largeur support	26
Epaisseur	5,5
Surface écrite	34 x 22,5
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du support : ébréchures sur deux bords : le bord supérieur et le bord gauche vertical.

Décor de l'inscription : une moulure entoure le texte de ses quatre côtés.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : 1068, tous en lettres arabes.

Langue du texte : arabe et *osmanli*.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief, émaillés en noir.

Répartition du texte : texte gravé sur toute la surface réservée à l'écriture, encadré d'une moulure.

État de conservation du texte : les caractères du texte sont émaillés en noir ce qui empêche la bonne lecture.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra.* Les chevrons : un à la fin de la 2ème ligne du texte. Lettres : *hamza*).

Style de graphie : cursif, *nasḫī.*

Analyse paléographique : les caractères de ce texte sont mal définis. Malgré qu'il ait bien calculé le même interligne, le lapicide n'a pas respecté le même espace entre les lettres. Ces derniers s'entrelacent parfois (exp. les derniers lettres du mot الدار et le mot قيد). La majorité des mots du texte sont gravés sur un seul niveau, sauf exception, adopté dans la dernière

[141] Au bord de la plaque de l'inscription nous avons trouvé ce numéro d'inventaire : 1010 ،5 رم et 484.

ligne : chacun de ces deux mots حضرت عثمان sont gravés sur niveaux et les mots ستين والف sont superposés.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 28 et 29 (photo 28 ; figure 19)

Texte :

1. بوخانه صاحبنه اولسون مبارك
2. مرادين حاصل اتسون حق تبارك
3. بنى هذ[ه] الدار قيد (*sic*) a سفر بن عبد الله تابع
4. حضرت عثمان باشا في سنة ثمانن وستين والف

Traduction **:**

1. *Que cette demeure soit propice à son propriétaire*
2. *Que Dieu, dont le nom est beni, exauce ses vœux*
3. *le capitaine Ṣafar b. ʿAbd Allah, serviteur*
4. *de son excellence ʿUṯmān Bāšā, l'a construit en l'année mille soixante-huit / octobre 1657 – septembre 1658.*

Justifications de lecture :
l.3 a : قيد, orthographe, on devrait avoir القائد.

Commentaire

L'inscription nous informe de la fondation d'une maison par le capitaine Ṣafar b. ʿAbd Allāh en 1068 / 1657-58. Cette maison a été construite à l'époque de ʿUṯmān Bāšā[142]. Ch. Féraud rapporte que ce gouverneur est le premier à donner le goût des résidences dans l'oasis, en y construisant un palais de plaisance. Le texte reste encore obscur. Il nous informe que cette maison a été achevée par le capitaine de l'armée, à l'époque du règne de Uṯmān Bāšā, sans être décisif. Nous savons maintenant que Ṣafar b. ʿAbd Allāh construisit deux mosquées et une maison. Il devait être l'un des personnages les plus riches de la ville de Tripoli à cette époque.

[142] Concernant ce personnage, *cf.* le commentaire de l'inscription funéraire n° 84.

Inscription de la fondation de la mosquée Qandīl (connue également comme mosquée Nūfliyīn : 1er ğumādā I 1069 / 25 janvier 1659)

N° d'ordre : 15

Emplacement actuel : l'inscription est scellée au-dessus du linteau de l'entrée nord de la mosquée donnant directement sur la salle de prières, derrière un climatiseur.

Historique : d'après A. M. al-Ballush, chercheur et ancien directeur du Service d'Archéologie, l'inscription est toujours à sa place en dépit des restaurations effectuées sur le monument dans les années soixante. Ces dernières années, un climatiseur a été fixé au dessus de l'entrée ce qui empêche d'avoir accès à l'inscription[143].

Découverte : A. M. al-Ballush prospection archéologique, 1979, vérification A. Ben Sassi, 17 mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre, de forme rectangulaire et de couleur blanche.

Dimensions :

Longueur support	33
Largeur support	24
Epaisseur	
Surface écrite	27 x 18
Hauteur de l'alif	3,5

État de conservation du support : le support est enduit de chaux.

Décor de l'inscription : le décor est invisible.

Nature du texte : texte de construction.

Datation du texte : 1er *ğumādā* I 1069, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface écrite.

État de conservation du texte : le texte est couvert partiellement de chaux ce qui rend ses caractères illisibles. La fixation d'un climatiseur sur le linteau de l'entrée, empêche la lecture.

Style de graphie : cursif maghrébin, *nasḫī maġribī.*

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : les caractères du texte sont émaillés de chaux. Après notre intervention de nettoyage, ils sont apparus taillés en relief mais assez mal définis. L'espacement interligne n'est pas bien respectée.

[143] Nous voudrons adresser nos vifs remerciements à A. M. al-Ballush qui nous a guidé à la place de l'inscription, ainsi, le jeune chercheur Ašraf al-Zurgānī et M. al-Hādī al-Štīwī, qui nous ont amené pour faire une prospection épigraphique sur ce monument. Grâce à eux nous avons réussi à faire une vérification assez complète pour les deux mosquées, celle de Qandīl et celle de Ben ʿAbd Allāh.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 29 (photos 29 et 30)[144].

Texte :

1. لله وحده ابتداء بنَاء؟
2. هذا المسجد وانتهاؤُه على
3. يد المكرم القادر مصطفى بن
4. عبد الله تابع المعظم الأجل؟
5. عثمان باشا ... ...
6. ... طرابلس في التاريخ
7. بتاريخ a(*sic*) أوايل (*sic*) b جمادى الأولى
8. سنة تسع وستينَ والفْ (*sic*) c

Traduction :

1. *Uniquement pour Dieu, a été entreprise la construction*
2. *la construction de cette mosquée,*
3. *par les soins de l'honorable et ingénieux Muṣṭafā*
4. *Ibn ʿAbd Allāh, serviteur du vénéré*
5. *ʿUṯmān Bāšā……*
6. *Ṭarābuls dans l'histoire...(?).*
7. *De la date 1ère ğumādā I*
8. *1069 / 05 avril 1659.*

Justifications de lecture :
l. 7a : répétition, on devrait avoir بتاريخ.
l. 7b : orthographe, on devrait avoir أوائل.
l.8c : omission de *hamza*, on devrait avoir وألف.

Commentaire

L'inscription de cette mosquée nous informe que la construction a été achevée à l'époque de ʿUṯmān Bāšā, le 1er *ğumādā* I 1069 / 05 avril 1659. Ce monument, souvent connu sous le nom de la « mosquée d'al-Nūfliyīn جامع النوفليين», a été l'œuvre du capitaine Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh. Ce nom est dû à sa situation, dans un quartier situé à 3 ou 4 km., à l'est de la ville, appelé Nūfliyīn.

Le monument est également connu sous le nom de « *ğāmiʿ* Qandīl جامع قنديل». Les sources historiques ne nous donnent aucune information sur l'origine de ce nom. Il faudrait faire une recherche dans les archives et les actes de *waqf*, mais ceux-ci sont actuellement inaccessibles.

Dans ce texte, figure le titre *al-muʿaẓẓam*, le majestueux. Ce titre honorifique a été utilisé exclusivement, soit au mois du *šaʿbān* (2 fois), soit aux hauts dignitaires (6 fois).

[144] Vu l'état de conservation de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

ʿUṯmān Bāšā a été le premier ayant accordé ce titre, dont la majorité figure dans des inscriptions commémoratives datant de la première époque ottomane. Nous avons seulement découvert un seul spécimen qui date de la période Qaramānlī et un deuxième datant de la deuxième période ottomane.

Texte de reconstruction de l'oratoire d'Aḥmad Kātaḥdāʾ (ḏū-l-ḥiǧǧa 1089 / janvier – février 1679)

N° d'ordre : 16

Monument d'origine: *masǧid* Aḥmad Kātaḥdāʾ.

Emplacement actuel : l'inscription est exposée au musée *al-Ǧamāhirīya,* Sarāyā al-Ḥamrāʾ, Tripoli, salle d'exposition au 3ème étage.

Découverte : à Tripoli en 1915[145].Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque en marbre, de forme rectangulaire et de couleur blanc jaunâtre posée verticalement.

Dimensions :

Longueur support	50
Largeur support	47,5
Épaisseur	13
Surface écrite	40 x 37
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- un petit listel (0,9 cm) encadre le texte.
- Double large bandeau, encadrant l'ensemble de l'inscription.

Nature du texte : texte commémoratif de reconstruction (rénovation).

Datation du texte : ḏū-l-ḥiǧǧa 1089, en lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : presque sur toute la surface, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *kasra*, *fatḥa*).

Style de graphie : cursif qui rassemble à celle du style maghrébin.

Analyse paléographique : l'inscription est en cursive très proche de la cursive maghrébine. Notre texte est gravé sans respecter l'ordre de l'alignement ; les caractères sont tantôt sur un seul niveau (1ère et 4ème ligne), tantôt sur deux niveaux. La 5ème et la 6ème ligne sont inclinées vers la droite. Les interlignes du texte sont respectivement de même mesure, sauf entre les 2 dernières lignes, dont l'interligne est totalement diminué.

[145] Le personnage qui a découvert l'inscription est encore inconnu.

Les hampes sont généralement verticales, exception faite de quelques *lām* initiaux qui sont inclinés vers la droite (*lām* du mot الحجة) ou vers la gauche (*lām* du mot له). Les corps sont de formes diverses : ils sont généralement en forme de petites dents reposant directement sur la ligne de base ou au-dessus de quelques autres corps (exemple, le *tā* du mot استجد، كتخدا, le *ṯā* du mot ثمانون). Certains *ḥa*, tel était le cas dans le mot الحجة, reposent sur un autre caractère analogue (ج).

Publication antérieure : Sālim, ʿĪsā, « al-Ḥafāʾir wal iktišāfāt » (petit rapport), *Lībyā al-qadīma*, Rome, 1966, p. 39.

Illustrations : planche 30 (photo 31 et figure 20).

Texte :

1. استجد بنا(*sic*)a هذا المسجد
2. المبارك المعظم الحاج أحمد
3. كتخدا في شهر ذى (*sic*)b الحجة
4. من عام تسعه(*sic*) c وثمانين وألف
5. بعد بنايهِ (*sic*)d له في شهر
6. شعبان عام ثمانيه (*sic*)e وسبعين
7. والف (*sic*)f من الهجرة النبوية
8. بنى الله له قصرا في الجنه (*sic*) g

Traduction :

1. *La reconstruction de cette bénie et glorieuse*
2. *mosquée a été effectuée par al-Ḥāğğ Aḥmad*
3. *Kataḫdāʾ au mois de ḏū-l-ḥiğğa*
4. *en l'année mille quatre-vingt-neuf (1679)*
5. *après l'avoir construite au mois*
6. *de šaʿbān de l'année mille*
7. *soixante-dix-huit de l'hégire du Prophète (1669).*
8. *Que Dieu lui construise un palais au paradis !*

Apparat critique :
l.1a : omission du *hamza*, on devrait avoir بناء.
l.3b : omission de deux points de *yāʾ*, on devrait avoir ذي.
l.4c : omission de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir تسعة.
l.5d : omission du *hamza*, on devrait avoir بنائه.
l.6e : omission de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir ثمانية.
l.7f : omission du *hamza*, on devrait avoir ألف.
l.8g : omission de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir الجنة.

Commentaire

Cette inscription cite la reconstruction de la mosquée, en *ḏū-l-ḥiğğa* de l'année 1089 / janvier – février 1679), et précise que celle-ci a été achevée par al-Ḥāğğ Aḥmad Kataḫdāʾ au mois de *šaʿbān* 1078 / janvier – février 1668. Dix ans après, elle est reconstruite par le même personnage.

Actuellement, le monument est totalement rasé. Lors d'un projet d'aménagement de la ville et de l'élargissement de la route, dite d'Ibn Ġiššīr, le Service topographique de la ville a décidé de détruire la mosquée. Il ne nous reste qu'une inscription témoignant de deux actes historiques[146].

Cette mosquée est également connue sous le nom de « mosquée d'al-ṣawmaʿa al-ḥamrāʾ », dû à la couleur rouge qui caractérisait son minaret.

Dans l'ensemble, le titre d'honneur à caractère réligieux, *al-ḥāǧǧ,* figure quinze fois dans notre corpus. C'est la première inscription commémorative citant ce titre. Il est décerné à ceux qui avaient fait le pèlerinage à la Mecque. Ce titre été très réputé dans les textes épigraphiques, notamment funéraires, dès l'époque médievale. Dans notre corpus, le titre est notamment introduit dans les textes des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle.

[146] Sālim (ʿĪ.), « Al-ḥafāʾir », *Lībyā al-qadīma*, Rome, 1966, p. 39.

Texe de l'oratoire de Sīdī Abī Saʿīd ou l'oratoire d'al-Ġaryānī (1er šaʿbān 1090 / 7 septembre 1679)

Présentation

Le monument a été démoli. D'après un rapport présenté par A. M. al-Ballush[147], l'oratoire d'al-Ġaryānī était situé à quelques kilomètres à l'est de la vieille ville, dans le quartier d'Abū Šammāma, au nord d'une mosquée dite « Sīdī al-kittānī سيدي الكتاني» (500 mètres environ séparaient les deux monuments).

L'oratoire était composé, d'une salle de prière, d'une petite cour entourée de deux galeries, d'une salle d'ablutions et d'un petit minaret. De petites coupoles, maintenues sur quatre arcs reposant au centre sur un pilier, servaient de toiture à la salle de prière de forme carrée (7,5 m du coté). Dans les angles, les coupoles étaient maintenues par quatre piliers semi-engagés.

Avant la démolition du monument, une inscription avait été scellée au-dessus de l'entrée principale du sanctuaire. Elle datait du 1er *šaʿbān* 1090 / 7 septembre 1679. Le seul témoignage dont nous disposons est celui du texte mentionné dans le rapport d'A. M. al-Ballush.

N° d'ordre : 17

Monument d'origine : *masǧid* Sīdī Abī Saʿīd connu aussi sous le nom du *masǧid* al-Ġaryānī.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue il ne nous reste qu'un cliché photographique pris par A. M. al-Ballush ancien directeur du Service d'Archéologie, *Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*, de la Libye. D'après celui-ci, l'inscription était scellée au-dessus de l'entrée principale[148].

Historique : l'oratoire est démoli le 31/ 12/ 1984.

Découverte : prospection archéologique, A. M. al-Ballush, 1984.

Support de l'inscription : le dernier rapport du Service d'Archéologie mentionne seulement que le support de l'inscription est une plaque de marbre, sans parler de la forme ou les dimensions.

État de conservation du support : perdu.

Nature du texte : texte de construction.

Datation du texte : 1er *šaʿbān* 1090, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : inconnu.

[147] Il s'agit d'un petit rapport (une page), présenté le 02/ 01 / 1985, par le chercheur A. M. al-Ballush avant quelques jours de la démolition de l'oratoire (archives du Service d'Archéologie, *Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*).

[148] A. M. al-Ballush, *Rapport*, Archives du Service d'Archéologie, 02 / 01 / 1985.

Répartition du texte : non indiqué.

État de conservation du texte : texte perdu.

Style de graphie : nous n'avons pas vu l'inscription.

Texte :

1. بنى هذا المسجد المبارك
2. صاحب الخيرات والحسنات
3. المكرم حسن باي بمدينة
4. طرابلوس (*sic*) a غرب
5. في أول شهر شعبان
6. المبارك سنـــ1090ــة

Traduction :

1. *Cette mosquée bénie a été construite*
2. *par le maître du bien et des bienfaits,*
3. *le vénéré Ḥasan Bāy, dans la ville*
4. *de Tripoli d'Occident (Ṭrāblūs Ġarb)*
5. *le premier du mois béni de šaʿbān*
6. *en l'année 1090 / 7 septembre 1679.*

Justifications de lecture :
l.4a : sans doute *osmanli* car on devrait avoir طرابلس.

Commentaire

Actuellement, nous n'avons plus de témoignage sur l'oratoire, sauf le rapport et le cliché d'une photo sauvegardée chez A. M. al-Ballush. Le rapport et la photo ont été pris juste au moment de la démolition du monument, le 31 / 12 / 1984[149].

Le texte, présenté dans ce rapport, mentionne la datation de l'achèvement du monument (le 1er *šaʿbān* 1090 / 7 septembre 1679). Il fut construit par Ḥasan Bāy, connu sous le nom de Ḥasan Abāza. L. Ch. Féraud, s'appuyant sur l'ouvrage d' al-ʾAnṣārī, rapporte que ce *bāy* était capitaine des Janissaires entre les années 1679 – 1683 (*āġā al-ʾinkišāriyya*)[150].

[149] Le rapport est présenté au Service d'Archéologie le 02 / 01 / 1085.

[150] Al-Anṣārī (A. N.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, p. 252-254, Sāmaḥ (A.), *al-ʾAtrāk al-ʿṯmāniūn*, 1989, p. 129-131.

Texte de la fondation de la mosquée Maḥmūd Ḫaznadār (1091 / 1680 – 1681)

Présentation

La mosquée de Maḥmūd Ḫaznadār est située presque au centre de la vieille ville de Tripoli, à côté du Service de la Direction des Villes Historiques. Elle est limitée, au nord, par la rue al-Rāʿī, au sud, par la rue Muḥammad Ziryū et au nord-ouest, par la rue de la mosquée Maḥmūd Ḫaznadār. A l'ouest, le monument est limité par des bâtiments privés. Le monument, de plan rectangulaire (27,47 x 13,39 m), est composé d'une salle de prière, d'un tombeau et d'une salle d'ablutions. Un minaret cylindrique, de type ottoman anatolien, est situé au nord de la mosquée (plan 9 ; planche 31)[151].

Ce monument a été fondé en 1091 / 1680–81 par le trésorier Maḥmūd. Il dispose encore de deux inscriptions de la même période : la première concerne la mosquée et l'autre la *turba*.

N° d'ordre : 18

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de l'entrée principale de la mosquée donnant sur la rue « *ǧāmiʿ* Maḥmūd Ḫaznadār ».

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les restaurations effectuées sur le monument dans la dernière décennie du vingtième siècle.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, septembre 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre, de couleur blanche jaunâtre et de forme rectangulaire, encastrée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	146
Largeur support	73
Épaisseur	
Surface écrite	14 x 68
Hauteur de l'alif	8

État de conservation : fissures dans le coin gauche inférieur du support au niveau des deux dernières lignes du texte.

Décor de l'inscription : il s'agit de quatre branches feuillues, à trois fleurs d'œillets, ornant les quatre angles du support. Une série d'écailles, surmontées d'un croissant et d'un tympan circulaire, taillés en creux, sépare l'ensemble du texte en deux hémistiches.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation.

Nature du texte : poème commémoratif de construction (mètre *maǧzūʾ al-ramil*).

[151] Pour plus de détails sur ce monument *cf.* Ben Sassi (A.), *Turab*, p. 173-184.

Datation du texte : 1091, en chronogramme et en chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes

Type d'exécution : caractères gravés en creux.

Répartition du texte : sur la surface presque totale, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : en dépit des fissures, au côté gauche inférieur, quelques lettres sont martelées pour devenir presque illisibles (ب،ي، د) .

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *šadda*, *kasra*, *sukūn*. Les chevrons : 2. Lettres : *ṣād* ص, *ʿayn* ع, *ḥa* ح, *ǧīm* ج, *nūn* ن).

Analyse paléographique : les lignes de base ne sont pas bien soignées, tantôt non respectées. Certains caractères sont legèrement au-dessus de l'horizontale de base, notamment à la fin de 2ème hémistiche de la 1ère ligne du texte. Le *dāl* du mot سيدنا est dessiné sous la ligne de base et se poursuit dans le dernier *alif* du même mot.

Les hampes sont légèrement obliques vers la droite (exp. les *alif* et les *lām* des mots فظلا, المسجد). Certains corps sont pointus d'un côté et légèrement arrondi dans l'autre (exp. le *ṣād* du mot صلى). Certains caractères se croisent (dans la première ligne, le *hā* du mot الله est gravé à l'intérieur du *ʿayn* du mot على. Dans le mot سيدنا, le *nūn alif* est dessiné sur le *dāl*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 176, 177, 178 et 276.[152]

Illustrations : planches 31 et 32 (plan 9 ; photo 32 ; figure 21).

Texte :

1.	بسم الله الرَحمن (*sic*)a الرَحيم	وصلى الله عَلَى سيدنا محمد واله
2.	أسسَ المَسْجدَ هذَا	راجيًا فظلاً (*sic*)b جزيلا
3.	عَبْده مَحْمُود خَازنْ	دار لازال جَليلا
4.	تابِع لأمِر عثما	نَ لقي عفوًا جميلا
5.	وَافَقَ التَاريخَ لمَـا	جاء بنْيانًا حفيلاَ
6.	تَمَ وأعمر لربي	زدْ لبانِيه القـ[بَـ]ـولا
7.	صَار بالألْفِ وعَامٍ	بَعْدَ تسْعـ[ـيـ]ـن [د]ليلا
8.	1091	

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre prophète Muḥammad et sa famille.*
2. *A fondé cette mosquée pour obtenir une grande faveur*
3. *son serviteur Maḥmūd Ḫaznadār, qu'il demeure majestueux,*
4. *au service de ʿUṯmān, qu'il obtinne un beau pardon .*
5. *A la bonne date, il est devenu un monument soigneusement bâti,*

[152] Présentation, texte et photo.

6. *achevé et agrandi pour mon Seigneur, qu'il accepte pleinement (l'acte) de son constructeur.*
7. *Ceci fut réalisé en mille quatre-vingt-onze.*
8. *L'année 1091 / 1680 – 1681.*

Justification de la lecture :
l.1 a : écriture archaïque, on devrait avoir الرحمان.
l.2b : orthographe, on devrait avoir فضلا.

Commentaire

Cette inscription commémore la construction d'une mosquée, ordonnée par le trésorier Maḥmūd Ḫaznadār, en l'année 1091 / 1680–81. Le fondateur a été trésorier (ligne 3), à l'époque de ʿUṯmān Dāy (1677 – 1678). Il a construit cinq mosquées dans toute la Régence de Tripoli[153]. Cependant, l'œuvre est achevée deux ans après la mort de ce gouverneur. Le texte montre clairement la date de la mosquée : 1091 / 1680–81 et y indique le nom du gouverneur mentionné précédemment. Il est fort probable que le début des travaux de construction de la mosquée ainsi que du mausolée[154], annexé au sanctuaire, avaient eu lieu au début du règne de ce gouverneur. L'endroit du monument avait été reservé au marabout du Muḥammad al-Ḥaṭṭāb[155].

Texte de fondation de la turba de Maḥmūd Ḫāzindār (1091 / 1680 – 1681)

N° d'ordre : 19.

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'arc de l'entrée donnant sur la rue de Maḥmūd[156].

Historique : l'inscription est toujours à sa place malgré la dernière restauration effectuée par le projet de direction des villes historiques en 2005.

Découverte : prospection épigraphique Ben Sassi (A.), septembre 2007. Vérification mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre jaune de forme rectangulaire, posée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	75
Largeur support	50
Epaisseur	71 x 44
Surface écrite	64 x 39

[153] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, 213. Al-Zāwī (Ṭ. A), *Aʿlām*, Tripoli, 1968, p. 93.

[154] *Cf.* le texte de l'inscription n° 19.

[155] Zāwī, (Ṭ. A.), *Muʿǧam*, Tripoli, 1968, p. 305.

[156] *Cf. infra* plan n° 9, planche n° 29.

Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du support : bon état (mars 2010).

Décor de l'inscription : absence du décor.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1091, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes

Type d'exécution : caractères en creux.

Répartition du texte : sur la surface, presque totale, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn*).

Analyse paléographique : les lignes de base sont bien soignées et les interlignes sont bien respectés, à part quelques exception : dans la 2ème et la 4ème ligne, le *yā* du mot الشيخ et le *mīm* du mot محمد sont gravés au-dessus de la ligne de base. L'interligne entre la dernière ligne et la datation est totalement divisée en 2.

La majorité des hampes sont légèrement obliques vers la droite (exp. le *lām* du mot الاولياء, les *ajif* et les *lām* du mot للمسبب), d'autres sont totalement inclinées aussi vers la droite (exp. *ṭā* du mot الحطاب). En haut, les hampes se terminent, généralement, par des biseaux. Le lapicide ajoute d'autres biseaux, sous forme d'un quart de cercle, en bas de différents *alif* (exp. les *alif* des mots ...يا، الأولياء، تاتيها). Certains corps sont légèrement arrondis, en dessinant un cercle oval dans l'autre (exp. le *ḍād* du mot روضة). Certains *mīm* sont intégrés au-dessous d'autres caractères (exp. les *mīm* des mots للمسبب, محمد, محصيها).

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, p. 180, 181 et 276.[157]

Illustrations : planches 31 et 33 (plan 9 ; photo 33 ; figure 22).

Texte :

1. يَا زَاير (*sic*)a القُبور(*sic*)b الأوْلِيَاء إذَا أتَيْتَها فَتَأدبْ حِينَ تأتِيهَا
2. وادخل لروضة الشيخ وادع له وللمُسَبب لإقباره فيهَا
3. فإنَّــهَا روْضَةٌ قد شيدة (*sic*)c و بهَا مَنْ عَظيم الله تقديما وَتَنزيها
4. مُحمَد هوَ بالحَطابِ مُشتَهَرُ له فضائل لا تحصى لمحصيهَا
5. عَسَى الإله الذي بالعَفْو منصفٌ يَعْفُو على زائريهَا معَ محبيهَا
6. ويغفِرُ الله مولانا الكَريمُ لَنَا وَكُل من زارها يَدْعُوا لبَانِيهَا
7. مَحْمُودُ خَازِنْ دَار هو جَددَها لأَجَلِ حطابِهِ تَاريخَهَا فِيهَا
8. سنة 1091

[157] Présentation, texte et photo.

Traduction :

1. *Oh ! visiteur des tombes des saints, lorsque tu viens ici, montre-toi digne lors de ta visite !*
2. *Entre dans le tombeau du saint, prie pour lui et pour Celui qui à causé son inhumation*
3. *C'est une turba qui a été bâtie et dans laquelle la glorification de Dieu occupe un premier rang*
4. *Muḥammad est connu, par son nom al-Ḥaṭṭāb. Ses bienfaits sont innombrables*
5. *Peut-être Seigneur dont la qualité est de pardonner, pardonnera à ses visiteurs et à ceux que aimaient,*
6. *et que Dieu, notre maître généreux, nous pardonne, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont visité et ont prié pour les bâtisseurs.*
7. *Maḥmūd Ḫaznadār est celui qui l'a rénové pour un Ḥaṭṭāb ; elle contient sa datation.*
8. *En l'année 1091 / 1680 – 1681.*

Apparat critique :
l.1 a : orthographe, on devrait avoir زائر.
l.1 b : orthographe, on devrait avoir قبور sans *alif lām.*
l.3 c: orthographe, on devrait avoir شيدت.

Commentaire

La date de fondation de ce mausolée est l'objet de controverses. L'année, 1091 / 1680–81 figurant dans l'inscription, met un terme définitif à l'achèvement de celui-ci. A l'origine, le mausolée est construit avant l'intervention de Maḥmūd Ḫaznadār. Ce dernier reconstruisit la mosquée et le mausolée conservant encore le tombeau du saint Muḥammad al-Ḥaṭṭāb, mentionné à la quatrième ligne du texte. Les sources historiques justifient que le terrain des deux monuments avait été réservé au tombeau du Saint Muḥammad al-Ḥaṭṭāb (mort en 954 / 1547)[158] et que celui-ci est alors annexé à la mosquée[159].

L'exécution des caractères de cette inscription est d'une simplicité rare. Elle est simplement gravée en creux, alors qu'habituellement, elle est incrustée en plomb. Cette inscription est semblable à celle de la fondation de la mosquée de Maḥmūd Ḫaznadār demeurant non incrustée. C'est la seule inscription, in situ, gravée en creux alors qu'à cette époque, la technique de l'incrustation était très répandue dans la Régence.

[158] « *Il est né le dimanche 18 ramaḍān 902 / 1469 et décédé au 9 rabīʿ* II *en l'année 945/1547* », Al-Anṣāri (A.), *Nafaḥāt*, Beyrouth 1963, p.114.

[159] Zāwī, (Ṭ. A.), *Muʿğam*, Tripoli, 1968, p. 305.

Texte d'une fontaine inconnue (13 raǧab 1093 / 18 juillet 1682)

N° d'ordre : 20[160]

Monument d'origine : inconnu.

Emplacement actuel : dans la réserve du musée al-Sarāya al-Ḥamrā' (Tripoli).

Découverte : inconnu. Vérification A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : dalle en grès marron de forme quadrangulaire.

Dimensions :

Largeur support	28
Epaisseur	13
Surface écrite	24 x 25
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bords ébréchés.

Décor de l'inscription : le texte est encadré d'un fin listel (0,3 cm) en creux.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : 1093, en lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10.

Type d'exécution : caractères gravés en creux.

Répartition du texte : le texte est au centre de la plaque encadré par un fin listel en creux.

État de conservation du texte : quelques lettres sont martelées ce qui nous empêche de lire.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité).

Analyse paléographique : les caractères du texte ne sont pas bien définis. La ligne de base est soigneusement respectée sauf dans la 4ème ligne dont le *ḥa* du mot الحاج est dessiné au-dessus de la ligne de base d'origine. Les interlignes des 4 premières lignes sont de même mesure. Dans le reste du texte, les interlignes sont rétrécies. Les hampes sont généralement verticales.

Certains corps sont en forme de triangle (le *ha* des mots ...له ،الله). D'autres sont en forme de cercle allongé (*mīm* du mot عمر, *ḍād* du mot حضرت).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 34 (photo 34)[161].

[160] Nous avons découvert un numéro d'inventaire au bord de la plaque de l'inscription (1023 ،3 رم ،482).

[161] Vu l'état de conservation de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé du texte. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

Texte :

1. بسم الله الر[حـ]مـن الرحيم
2. [بني هذا] السبيل [الـ]ـمبارك على
3. يد المعـظم سيدي مراد
4. بنى عمر له وكان حضرة
5. المكرم الحاج احمد
6. الكريم العزيز غفر
7. الله له ولوالديه
8. وكان [ذلك]... يوم
9. تلطاش؟ (*sic*) a من رجب سنت (*sic*) b
10. ثلاثت (*sic*) c و تسعين وألف

Traduction *:*

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Cette fontaine bénie a été construite sous*
3. *la responsabilité de l'honoré, mon maître Murād.*
4. *Elle est fondée par ʿUmar ainsi que son altesse,*
5. *al-Ḥāğğ Aḥmad le glorieux et fort que*
6. *Dieu, le Béni le Glorieux, lui pardonne*
7. *ainsi qu'à sa famille.*
8. *Cela a eu lieu le*
9. *13 raǧab*
10. *1093 / 18 juillet 1682.*

Apparat critique :
l.9 a : mot en dialecte, on devrait avoir ثلاثة عشر.
l.9 b : orthographe, on devrait avoir سنة.
l.10 c : orthographe, on devrait avoir ثلاثة.

Commentaire

Cette inscription commémore la fondation d'une fontaine le 13 *raǧab* 1093 / 18 juillet 1682. Aucun indice dans le catalogue de l'inventaire du musée ne peut nous guider à connaître le monument d'origine de l'inscription. Les conservateurs du Service d'Archéologie de Tripoli n'ont également aucune information sur l'œuvre. De part l'état critique du texte, quelques mots restent illisibles. Malgré la complication de l'organisation qu'il présente, il apprend que la fontaine fut achevée sous la responsabilité de Murād Bāy. Chevalier de Malte, ce dernier abandonna la religion et se fit renégat à Tripoli. Il fut le gouverneur (*qāʾid*) de Benghazi[162], puis de Ǧiryān[163]. Le *dāy d'al-ʾIyāla* (province) Ḥasan Abaza (1673-1683), le

[162] Ville à 1050 km. à l'est de Tripoli. Elle est la capitale de la région de l'est de pays.

[163] Ville à 110 km. au sud de la ville de Tripoli (une ville de Ǧabal Naffūsa, Ǧabal Ġarib).

nomma capitaine des janissaires (1679). Ce *bāy* joua un rôle prépondérant dans la désignation des *dāys* tout au long des deux dernières décennies du XVII^{ème} siècle[164].

La construction de la fontaine est confiée, d'après notre texte, à un homme nommé ʿUmar. Elle est également sous la responsabilité d'al-Ḥāğğ Aḥmad qui est aussi mentionné par l'inscription.

Le lapicide de cette inscription a utilisé quelques mots de l'arabe dialectal pour rédiger son texte. Probablement, ce texte n'était pas l'œuvre d'un spécialiste bien lettré. Nous sommes dans la première période de l'occupation ottomane où les turcs ne sont pas encore habitués à la nouvelle langue.

[164] Féraud (L. Ch.), A*nnales*, Paris-Tunis, 1927, p. 122, 148-151.

Texte de la fondation de la mosqué Ḥusayn Qubṭān (ǧumādā II 1099 / avril - mai 1688)

N° d'ordre : 21

Présentation

La mosquée de Ḥusayn Qubṭān (Qabūdān)[165] est située dans un quartier du nom *zāwiyat al-Dihmānī*, à l'est de la vieille ville de Tripoli. Le monument, de plan rectangulaire, était composé d'une salle de prière, couverte de petites coupoles, et d'une grande cour rectangulaire donnant sur une salle d'ablutions[166].

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de l'entrée principale donnant sur la rue de *ǧāmiʿ al-Qubṭān*.

Historique : l'inscription est toujours à sa place, en dépit des interventions effectuées, en 1975 et en juin 1992, sur la façade en particulier et sur le monument en général[167].

Découverte : les premiers chercheurs à avoir mentionnés le texte de l'inscription, lors de leurs interventions pour l'entretien de la mosquée, sont les attachés de recherche du Service d'Archéologie, bureau de sauvegarde d'archéologie de Tripoli, le 06 juin 1992. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009 et juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc, de forme presque carrée, émaillée en noir, lors de la dernière restauration du monument en juin 1992[168].

Dimensions :

Longueur support	61
Largeur support	60
Epaisseur	
Surface écrite	50 x 52
Hauteur de l'alif	11

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : l'inscription est entourée de carreaux de faïences polychromes (vert, jaune, blanc et bleu). Une moulure en creux encadre le texte, dessinant la forme presque carrée du support.

Une ornementation végétale décore la partie gauche de l'inscription : une fleur à huit pétales, enduite de jaune, point de symétrie des deux petites palmettes, émaillées de blanc, fixées dans les deux angles.

---

[165] Nous avons gardé la forme dialectale du nom de monument *al-qubṭān* au lieu de *qabūdān*.

[166] Malheureusement, nous n'avons pas réussi à faire un relevé pour faire le plan de ce monument.

[167] Rapport technique sur la mosquée *al-Qubṭān*, n° 83, 08-06-1992, Archives du musée al-Ǧamāhīrīya (Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

[168] Une photographie, conservée encore dans les archives de Sarāyā al-Ḥamrā, nous présente que l'inscription ne porte aucune couleur.

Nature du texte : texte de construction.

Datation du texte : *ğumādā* II 1099, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : presque sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : le texte est bien conservé.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Le signe orthographique : *fatḥa.* Les chevrons : deux. Lettres : *alif*).

Style de graphie : *ṯuluṯ.*

Analyse paléographique : la première constatation sur le texte de cette inscription, concerne le niveau de la langue, est la faiblesse au niveau de la langue pour le lapicide. Celui-ci entre le masculin et le féminin. L'auteur de l'œuvre a inséré les lettres sur plusieurs niveaux ; tantôt sur un niveau d'une seule ligne de base (début de la 3ème ligne), tantôt sur 2 niveaux, pour atteindre 4 niveau dans la 2ème ligne. Les interlignes sont souvent irrégulières. Le lapicide n'a pas bien maitrisé le partage de l'espace du support réservé à l'écriture. Les lettres des mots du texte sont rigides en comparaison avec des lettres d'autres inscriptions différentes. Les hampes sont régulièrement verticales et se terminent souvent par des biseaux. L'intégration des motifs décoratifs végétaux à gauche du texte, aide le lapicide à remplir l'espace.

Publications antérieures :

- Féraud (L. Ch.), *Les annales,* Paris-Tunis, 1927, note de bas de page p. 150[169].
- Rapport (*ğāmiʾ al-Qubṭān b-zāwiyat al-Dihmānī* 83), les archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ, Tripoli.

Illustrations : planches 34 et 35 (photos 35 et 36 ; figure 23).

Texte :

1. بني هذه (*sic*) a الجامع
2. الشريفة (*sic*) b صاحِب الخيرات
3. المكرم حسين
4. قبودان في شهر
5. جُمادي (*sic*) c الآخر سنــ1099ـة

Traduction :

1. *Cette sainte mosquée a été construite*
2. *par l'honorable et*
3. *le vénéré Ḥusayn*
4. *Qabūdān au mois*
5. *de ğumādā II de l'année 1099/ avril-mai 1688.*

Apparat critique :
l.1a : grammaire, on devrait avoir بني هذا.

[169] Traduction du texte.

l.2b : grammaire, on devrait avoir الشريف.
l.5c : orthographe, on devrait avoir جمادى.

Commentaire

Cette inscription commémore la construction d'une mosquée par Ḥusayn Qabūdān. Comme l'indique son nom, le fondateur du monument était un capitaine de la marine. A cette époque, la piraterie était souvent encouragée par le gouvernement local de la province. Elle resta très rentable pour la plupart des gouverneurs de la province notamment à la première époque ottomane (1551-1711). Les sources historiques de l'époque ottomane la nomment comme « combats maritimes », voire comme guerre sainte (*al-ǧihād al-baḥrī*)[170].

Ḥusayn Qabūdān, surnommé le ferblantier, acquit par la course une très grande fortune, ce qui lui permit de prendre le titre de grand-amiral *d'al-ʾIyāla* dès l'époque de ʿUṯmān Bāšā Dāy (1677-1678) qui devint ministre à l'époque d'Ibrahīm Dāy al-Tārzī (1687)[171]. Il conserva ce titre jusqu'à la fin du XVII[ème] siècle (à l'époque de Muḥammad Bāšā, 1687-1701). Son surnom était dû à sa profession primitive, avant qu'on le prenne adolescent sur les côtes de Calabre et qu'il se fît musulman[172]. Sa mosquée, d'après Ch. Féraud, est construite dans la campagne, car elle servait à ses esclaves converties à l'islam par ses soins[173].

Le *qabūdān* (capitaine) comme le *raʾīs al-marsā* (chef de la douane et du port), le *ḫaznadār* (faisait office de trésorier du gouvernement), le *šayḫ al-madīna* (chef de la ville, sorte de maire), le *kāhiya* (premier dignitaire civil et conseiller du *bāšā*) et l'*āġā* des janissaires, étaient toujours à la tête de « l'administration » de la province dite généralement « *maḫāziniya* » (le gouvernement). Ils acquirent souvent de grandes fortunes.

[170] *Cf.* notamment l'œuvre d'Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār,* Tripoli, 2004.

[171] Il a gouverné seulement quelques mois.

[172] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 150.

[173] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 150 et 172.

Première inscription de la fondation de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699)

Présentation

Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn[174], dit *al-Imām* (1687-1701), fit construire sa mosquée, à quelques mètres, à l'ouest de la citadelle (1110-1698). Le monument, de plan presque rectangulaire, donne sur le souk des Turcs[175] à l'est, et sur le souk de la soie au nord-est, tandis qu'au sud-est, le monument donne sur une impasse. A l'ouest, la mosquée est flanquée de bâtiments privés.

La mosquée est composée d'une ancienne et d'une nouvelle salle de prière donnant, au nord, sur une petite cour jouxtant un minaret octogonal. Celui-ci est relié à un petit vestibule, voûté en berceau, reliant la cour et le souk de la soie. Selon la tradition ottomane, la mosquée est annexée à un mausolée réservé à la famille et aux proches du fondateur (*cf.* le plan n° 10). Avant la fondation de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1149/1736-37), le sanctuaire de Muḥammad Bāšā est souvent connu sous le nom *ǧāmiʿ al-bāšā al-kabīr* du souk des Turcs (la Grande Mosquée du Bāšā de souk des Turcs).

Le monument est caractérisé par une sorte de fusion entre les traditions architecturales locales (toitures en petites coupoles) et ottomanes orientales, apparues notamment au niveau du plan et du minaret[176].

N° d'ordre : 22

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de la deuxième entrée principale, donnant sur un petit vestibule qui relie la cour de la mosquée au *sūq al-ḥarīr* (soie).

Historique : grâce aux travaux de restauration, la porte s'ouvrant sur un petit vestibule qui donne sur le *sūq al-ḥarīr* est souvent fermée. L'inscription garde encore sa place d'origine.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanche, de forme rectangulaire murée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	82
Largeur support	57
Épaisseur	

[174] Šāʾib al-ʿAyn désigne l'œil blanc ; il avait des sourcils et des cils complètement blancs dès sa jeunesse.

[175] A l'époque ottomane, beaucoup de boutiques du souk des turc sont réservées comme *waqf* pour la mosquée (A. S. A., Tripoli, *masāǧid*, n° 370, en l'année 1303 / 1885. C'est un document d'archive intitulé « *ʾīǧār dakākīn*».

[176] Pour plus de détails sur le monument, *cf.* Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 187-192.

Surface écrite	75 x 50
Hauteur de l'alif	11

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : un fin listel (0,8 cm), en creux incrusté de plomb, encadre le texte. La plaque de marbre est entourée d'une série de carreaux de faïences polychromes délimités dans ses deux côtés de petits rubans noirs (les deux sont de 8,5 cm de largeur). L'ensemble de l'inscription est encadré d'un cavet en *kaḏḏāl*[177].

Nature du texte : poème commémoratif de construction (mètre *mağzūʾ al-rağaz*).

Datation du texte : 1110, chronogrammes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : les caractères sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture serrée par un rectangle gravé et incrusté de plomb.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn.* Chevrons : quasi-totalité. Lettres : *alif* ا, *mīm* م, *ʿayn* ع, *ha* هـ, *ğīm* ج, *kāf* ك).

Analyse paléographique :

La ligne de base du texte de l'inscription est tantôt soigneusement respectée et est tantôt inclinée vers la gauche. Le lapicide a souvent introduit son texte sur un seul niveau. Parfois, il a gravé quelques mots sur deux ou trois niveaux (2ème hémistiches de la 2ème ligne et le 1er hémistiche de la 3ème ligne.

L'*alif* dans le texte, en forme isolée, est généralement vertical terminé en pointe et né d'un petit segment oblique venant du côté droit (exception : lignes 2 et 4 ; la verticale n'a pas son segment en pointe). En forme finale, l'*alif* est en simple segment souple le reliant à la lettre précédente. Les quatre *alif* qui terminent les 1ères quatre lignes sont bien verticaux. Parfois, ceux qui sont au milieu des 2 premières lignes sont inclinés vers la gauche.

Les *ḥā* et les *ğīm* sont tantôt ouverts tantôt fermés (les *ḥa* des mots جامع, محمد). Parfois ils sont attachés à des mots précédents (derniers mots de la 1ère ligne). Même chose pour le *ʿayn* (exp. le *ʿayn* du mot عونا. Il est attaché du l'*alif* formant du mot للكاتب).

Publication antérieure : Ibn Ġalbūn, (M.), *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p 232.[178]

Illustrations : planches 36 et 37 (plan 10 ; photos 38 et 39 ; figure 24).

[177] Le *kaḏḏāl* est un type de marbre, de couleur marron, très utilisé dans l'architecture tunisienne, notamment à l'époque ottomane. Il était extrait d'une carrière à quelques kilomètres au sud de Tunis (*Ḥammām al-ʾanif*), il était exporté, à l'époque, vers d'autres pays, notamment la Libye.

[178] Texte.

Texte :

1. جَامِعُ انس قَد بَنا ه ذُو العُطا حسنـا
2. مُحمّد البَاشا كَفا هُ الله شر مَن اسَا
3. وكان للكاتبَ عو نًا ولمن قد هنـدسـا
4. قِيلَ فمَا تاريخـه قُلتُ بتقـو اسّسا

Traduction :

1. *Cette mosquée de bien – être a été construite par le donateur généreux*
2. *Muḥammad Bāšā, que Dieu le protège du mal de celui qui nuit*
3. *qu'il vienne à l'aide de l'écrivain et de l'architecte.*
4. *On a demandé : quelle est sa date ? J'ai dit (en chronogramme) : avec vertu il a fondé (1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699).*

Commentaire

Dans notre mémoire du Master[179], nous avons commis une erreur lorsque nous avons pensé que l'inscription, scellée au-dessus de l'entrée donnant sur le souk des Turcs, est l'unique et principale source de datation directe de l'achèvement de la mosquée. Le choix de l'emplacement de cette inscription est dans un endroit très difficile à découvrir. Elle reste souvent dans l'obscurité et n'a qu'un faible éclairage. Elle est située au-dessus de l'arc d'entrée, donnant sur un vestibule reliant la cour de la mosquée au souk de la soie.

Le texte, à partir d'un chronogramme, nous permet de définir la date de la construction de la mosquée (1110 / 1698-99). D'après le chroniqueur Ibn Ġalbūn, Muḥammad Bāšā confia à Muṣṭafā Qarabaṭāq, d'origine tunisienne, la responsabilité de la construction du monument[180].

Deuxième inscription de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699)

N° d'ordre : 23

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de l'entrée principale donnant sur le souk des Turcs (*cf.* plan 10, planche n°36).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les restaurations effectuées sur le monument en 2005.

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush[181] (dans les années soixante-dix), vérification A. Ben Sassi, juillet 2009.

[179] Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009.

[180] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p 232.

[181] Ancien directeur du Service d'Archéologie (Sarāyā al-Ḥamrāʾ). Actuellement, professeur à l'université d'al-Fāṯḥ (Tripoli).

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc, de forme rectangulaire posée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	107
Largeur support	75
Épaisseur	-
Surface écrite	presque 100 %
Hauteur de l'alif	9

État de conservation du support : des fils électriques empêchent la bonne lecture.

Décor de l'inscription : l'ensemble de l'inscription est entourée de carreaux de faïences polychromes, à base végétale.

Nature du texte : verset coranique et datation.

Datation du texte : 1110, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : texte gravé en creux chargé de plomb.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture

État de conservation : bon état.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn.* Les chevrons : en totalité. Lettres : *ḥa* ح, *ẖa* خ, *mīm* م, *ʿayn* ع, *ha* هـ, *alif* ا, *alif maqsūra* ى).

Analyse paléographique : le lapicide a bien maitrisé la surface réservée à l'écriture. Les dimensions des interlignes sont soigneusement respectées. Néanmoins, la ligne de base est irégulière : le lapicide introduit les mots du texte sur plusieurs niveaux d'écriture, dont certaines lettres se croisent avec d'autres (ex. le *sīn* du mot الناس se croise avec le reste des lettres du même mot, l'*alif maqṣūra* du mot يجزي se croise avec le reste des lettres du même mot). Ce dernier caractère est gravé souvent au-dessus du mot, d'une manière fantaisiste en dehors de sa forme originale. Tous les mots de la *ṭaṣliya* sont également superposés sur le premier mot de la *basmala* بسم. Nous observons ainsi l'intégration de quelques corps ensemble, dont leur forme est unique (circulaire, exp. le *wāw* et le *mīm* du mot يوما). D'autres sont attachés en créant un mouvement contenu (l'*alif* et le *ʿayn* des mots جاز عن).

Généralement, les hampes sont verticales se terminent souvent par des biseaux. Les *alif* des débuts des lignes prennent la hauteur de l'ensemble des mots, superposés souvent sur plusieurs niveaux). La décoration végétale est intégrée dans les terminaisons des lettres finales des deux derniers mots de la *basmala* et de celui du verset coranique (الرحيم, خبير). Il s'agit des œillets, souvent symbole de l'art décoratif ottomane, s'intègrant avec deux caractères et se dérigeant, en effet, vers le haut.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 188, 189, 190 et 277.[182]

Illustrations : planches 36 et 38 (plan 10 ; photo 40)[183].

Texte :

صلى الله على
سيدنا محمد
واله وسلم

1. بِســـــــــــم الله الرَحمن (*sic*)a الرَحيم *يأيها (*sic*)b الناس اتقوا ربكم واخشَوا
2. يومًا لا يجزي والدٌ عن ولدِه ولا مولودٌ هو جازٍ عن ولده شيًا (*sic*)c
3. إن وعد الله حق فلا تغركُم الحيوة (*sic*)d الدُنيا ولا يغُركُم بالله الغرور
4. إن الله عِندهُ علمُ الساعة وَيُنزِل الغيث ويَعلم ما في الأرحامِ وما تدري
5. نفسٌ ماذا تَكسب غدًا وما تدري نفس بأي أرض تموت إن الله عليم خبير*
6. سنة 1110

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Bénédiction et paix de Dieu sur notre seigneur Muḥammad et sur sa famille. *« ô ! vous, les hommes ! Craignez votre seigneur ! Redoutez*
2. *un jour, où un père ne pourra pas satisfaire pour son fils, ni un enfant satisfaire pour son père*
3. *oui la promesse de Dieu est vraie ! Que la vie de ce monde ne vous trompe pas, et que celui qui se trouve dans l'erreur ne vous trompe pas au sujet de Dieu.*
4. *La science de l'Heure est auprès de Dieu. Il fait descendre l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères. Nul*
5. *homme ne sait ce qu'il acquerra demain, nul homme ne sait en quelle terre il mourra. Dieu est en vérité, Celui qui sait ; Il est parfaitement informé »* (Cor. 31, 33-34).*
6. *En l'année 1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699.*

Apparat critique :
Justifications de lecture :
l.1 a : écriture coranique.
l.1 b : orthographe, on devrait avoir يا أيها.
l.2 c : orthographe, on devrait avoir شيئا.
l.3 d : écriture archaïque, on devrait avoir الحياة.

Commentaire

Cette inscription est le complément de celle de la deuxième porte qui donne sur le souk de la soie. Elle est composée de trois versets coraniques suivis de la datation de la fondation de la mosquée : 1110/1698-99. Le style de la calligraphie permet de penser que cette inscription et la précédente, ont été l'œuvre du même lapicide. L'exécution des caractères est semblable, mises à part les terminaisons de quelques-uns qui sont richement

[182] Présentation, texte et photo.

[183] Vu l'état de conservation de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé du texte. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

décorés : les derniers caractères de deux mots (الرحيم، خبير) ont été embellis, l'un d'un œillet et l'autre d'une tulipe à leur terminaison.

Troisième inscription de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (1321/ 1903 – 1904)

N° d'ordre : 24

Emplacement actuel : le texte est peint dans un tableau en bois, scellé sur le mur nord de la salle de prière de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Historique : depuis longtemps, le tableau est conservé dans une chambre annexée à la mosquée. Récemment, en juin 2010, *l'imām* de la mosquée l'a cloué sur le mur nord de la salle de prières, ce qui nous a aidé à le découvrir.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2010.

Support de l'inscription : tableau de peinture en bois, de forme rectangulaire posé horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	73
Largeur support	34
Epaisseur	3
Surface écrite	8 x 47
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du texte : bon état.

Décor de l'inscription : le texte est encadré de double petits listels. Le listel externe est richement décoré à la base du rinceau.

Nature du texte : verset coranique et signature.

Datation du texte : 1321, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : une seule ligne.

Type d'exécution : les caractères du texte sont peints de couleur dorée.

Répartition du texte : dans la partie médiane du support (au milieu du tableau).

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité)

Analyse paléographique : il s'agit d'une seule ligne peinte sur un tableau. La ligne de base n'est pas soigneusement respectée. Les mots sont organisés, tantôt sur un seul niveau, tantôt sur 2 niveaux (1er mot). Les ligatures sont généralement courtes, à part celle qui relie les le *bā* et le *alif* du mot الكبائر. Les hampes sont un peu obliques vers la droite. Certains corps sont de

forme circulaire ou demi-circulaire (*fa* et *ʿayn* du mot شفاعتي), d'autres sont en forme de losange (*mīm* des 2 mots من et أمتي).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 36 et 38 (plan 10 ; photo 41 ; figure 24).

Texte :

1. *شفاعتى (*sic*)a لاهل (*sic*) b الكبائر من امّتى (*sic*)c*

2. 1321 نمقه سامي غفر ذنوبه

Traduction :

1. ***Mon intercession pour les grands pécheurs de ma communauté**.*
2. *1321 / 30 mars 1903 - 17 mars 1904. (Texte) calligraphié par Sāmī, (que Dieu lui pardonne).*

Justifications de lecture :
A : orthographe, on devrait avoir شفاعتي.
B : لاهل, orthographe, on devrait avoir لأهل.
C : orthographe, on devrait avoir أمتي.

Commentaire

L'inscription de ce tableau, composée d'un *ḥadīṯ* rapporté par Abū Dāwūd dans ses Sunans n° 4739[184], est un peu tardive par rapport à la date de la fondation de la mosquée. Deux siècles plus tard, le tableau est ajouté. Le texte mentionne le nom d'un lapicide : Sāmī. Selon un maître de l'écriture et de la calligraphie[185], ce tableau a été l'œuvre du grand calligraphe du XIX^{ème} siècle, Sāmī ʿĀrif. Ceci est totalement injustifiable, car ce calligraphe est mort en 1892 et l'inscription mentionne la date de 1321 / 1903 - 04[186]. Pourtant, nous pouvons affirmer que ce tableau est l'œuvre de Sāmī Afandī (1253 – 1330 / 1838 – 1912), calligraphe ottoman, né à Istanbul où il a été nommé au ministère de de la finance (*Qalam al-māliya*). Il était reconnu pour le *ṯuluṯ*[187].

[184] Abī Dāwūd Sulaymān, *Kitāb al-marāsīl*, Beyrouth, 1994.

[185] Il donne actuellement des cours à Tripoli (l'école de Mayzarān).

[186] Šarīfī (M. S.), *al-Lawḥāt al-ḫaṭiya*, Damas-Beyrouth, 1998, p. 220.

[187] Šarīfī (M. S.), *al-Lawḥāt al-ḫaṭiya*, Damas-Beyrouth, 1998, p. 224.

Texte de la fondation d'oratoire Yūsuf al-Muknī (šaʿbān 1123 / septembre-octobre 1711)

N° d'ordre : 25

Monument d'origine : masǧid Yūsuf al-Muknī**.**

Emplacement actuel : salle d'exposition premier étage, musée al-Ǧamāhirīya (al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

Historique : l'inscription a été découverte durant la période coloniale, le 17 mars 1912. En premier lieu, elle était exposée au musée islamique de Tripoli. Durant la dernière décennie, l'inscription a été déplacée au musée Sarāyā al-Ḥamrāʾ de Tripoli avec d'autres inscriptions commémoratives et funéraires, qui remontent à l'époque médiévale et ottomane.

Découverte : à Sīdī al-Hānī, station de radio (17 mars 1912)[188]. Vérification, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc-grisâtre, de forme rectangulaire posé verticalement.

Dimensions :

Longueur support	57,5
Largeur support	46,5
Epaisseur	5
Surface écrite	44 x 45
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : fissure presque au milieu du support récemment collé. Angle droit inférieur brisé. Bord supérieur ébréché au milieu.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : *šaʿbān* 1123h, en lettres et en chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : presque sur toute la surface écrite, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : les terminaisons de quelques lettres de la cinquième ligne sont endommagées.

Style de graphie : *t̲ulut̲*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa*. Lettres : *alif* , *kaf*).

[188] Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 60.

Analyse paléographique : malgré la bonne maitrise de l'espace de la surface réservée à l'écriture dès le début du texte, le lapicide n'a pas bien calculé le partage de cet espace au-dessus et au-dessous de celui-ci, dont une partie du support reste inemployé. Les interlignes sont également régulièrement soignés sauf entre les deux dernières lignes l'interligne est rétréci. La ligne de base n'a pas été régulièrement soignée. Les mots du texte sont tantôt dessinés sur 1 seul niveau, tantôt sur 2 mais parfois sur 3 niveaux (ligne 1).

Publication antérieure :

- Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 60.[189]
- ʿAlī Hamid (S.) *al-Maʿālm*, Libye, 1978, p. 143, 144.[190]

Illustrations : planche 39 (photo 42 et figure 25).

Texte :

1. ألا قف ببابي واعتبر واختر حسْنى تجدْه عَن الازهار (*sic*)a في روضها يغني
2. ترى روضة مسكية زهرية تغني بها لُسن المصلين اذ تثني
3. شرفت بتسبيح الاله (*sic*)b وذكره وترجيع الحان (*sic*)c المسمع في ركني
4. لي الفضل عن كل البيوت لأنني وجاري يوم الحشر اسكن في عدني
5. منشية الغرا(*sic*)d الساطعة لخالص وجه الله يوسف المكني
6. بنا (*sic*)e الله قصر (*sic*)f في الجنان له كما رواه حديث جا (*sic*)gعن كامل الحسني
7. عليه سلام الله تترا صلاته مؤبدة ما حج في البيت والركني
8. ونقش جمالي في صحيفه (*sic*)h فضله بدا عام 1123 شعبان فأرخ به.

Traduction :

1. *Arrête-toi à ma porte, médite et choisis ma beauté, tu trouveras qu'elle rend inutiles les fleurs de son jardin*
2. *tu verras un jardin de musc et de fleurs, que chantent les langues de ceux qui prient quand ils louent*
3. *j'ai été honoré par la glorification du Seigneur et sa mention et la répétition des mélodies que l'on entend de mon éspace*
4. *j'ai été privilégié sur toutes les demeures, car moi et celui qui me fréquente, au jour du rassemblement nous nous retrouvons dans l'Eden*
5. *à Manšiyya la lumineuse l'étincelante, pour Dieu, Yūsuf al-Muknī (l'a construit)*
6. *que Dieu construise pour lui un palais dans le paradis comme le rapporte un hadith d'après le prophète aux qualités parfaites,*
7. *sur lui la paix de Dieu à jamais et sa prière pour toujours tant qu'on fera le pèlerinage de la Kaaba et de la Pierre angulaire*
8. *inscription de beauté sur le registre de son mérite qui parut l'an 1123 le mois de šaʿbān. Note la date ! (septembre-octobre 1711).*

Apparat critique :

l.1 a : omission du *hamza*, on devrait avoir الأزهار.

l.3 b : omission du *hamza*, on devrait avoir الإله.

[189] Texte, photo et petite présentation.

[190] Texte et photo.

l.3 c : omission du *hamza*, on devrait avoir ألحان.
l.5 d : omission du *hamza*, on devrait avoir الغراء
l.6 e : orthographe, on devrait avoir بنى.
l.6 f : grammaire, on devrait avoir قصرا.
l.6 g : omission du *hamza*, on devrait avoir جاء.
l.8 h : omission des deux points du *tāʾ*, on devrait avoir صحيفة.

Commentaire

La famille d'al-Muknī, l'une des familles les plus connues dans l'histoire moderne de la Libye, s'implanta dans la ville de Tripoli dès le début de la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle. Darġūṯ Bāšā encouragait cette famille à s'installer dans la nouvelle capitale de la Régence[191]. Des membres de la famille d'al-Muknī, originaires de Sfax, avaient occupé des places de premier ordre dans la vie politique et économique. Plusieurs monuments étaient achevés, dans différentes périodes par cette famille[192]. Cette inscription nous informe qu'une mosquée fut achevée au dehors des murailles de la vieille ville, dans la Manšiyya, sous la responsabilité de Yūsuf al-Muknī (5ème ligne du texte), au mois de *šaʿbān* 1123 / septembre-octobre 1711.

La date de la fondation du sanctuaire est une date transitoire. C'est l'année d'accession au pouvoir de la famille Qaramānlī[193]. Un mois après l'arrivée d'Aḥmad Bāšā au pouvoir, Yūsuf al-Muknī construisit sa mosquée. Dès le début de la période Qaramānlī, la famille d'al-Muknī continua de jouer un rôle prépondérant dans la vie politique. Ch. Féraud, raconte, à partir d'un consul français de l'époque (Poular), que le fondateur et son frère ʿAlī sont les seuls riches marchands et anciens « maures ». Ils ont joué un grand rôle pour chasser les Turcs au moment où Aḥmad Bāšā fut proclamé à la tête du pays[194]. L'historien Aḥmad al-Nāʾib rapporte que Muḥammad al-Muknī est capitaine (qāʾid) de l'armée de Yūsuf Bāšā Qaramānlī. Au début du XIX^{ème} siècle, ce capitaine commanda une expédition vers Mourzouk capitale de Fazzān au sud de la Régence, pour faire une collecte d'impôts. Néanmoins, la recette était empêchée par le Šayḫ Muḥammad Šarīf, Préfet de la Province de Fazzān[195].

[191] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 166. Al-Tamarġūtī, *al-Nafaḥāt al-miskiyya*, Paris, 1929, p. 35.

[192] *Cf.* al-Ballush (A. M.), *Tārīḫ miʿmār*, Tripoli, 2007, bas de page de la page 35.

[193] Aḥmad Bāšā commença son règne au 13 *ǧumādā* II 1123 / 29 juillet 1711.

[194] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 212.

[195] Al-Anṣāri, (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, p. 318 et 319.

Texte de fondation de la mosquée Ḫalīl Durār al-Arnaʾūṭī (1125 / 28 janvier 1713 – 16 janvier 1714)

Présentation

La mosquée de Ḫalīl Durār al-Arnaʾūṭī est située à al-Manšiyya, à 2 km. à l'est de la vieille ville (dans le quartier de *Ḍahra*), à gauche de la route en rentrant de la plage dans la Manšiyya. Le monument est composé d'une salle de prière qui s'ouvre directement sur le sud sur une grande cour. Cette dernière est annexée d'une salle d'ablutions. La mosquée possède une inscription scellée sur le linteau de l'entrée de la salle de prière témoignant son achèvement.

N° d'ordre : 26

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est murée au-dessus du linteau de l'entrée gauche de la salle de prière de la mosquée, donnant sur la galerie nord de la cour.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, 19 juillet 2010 (avec l'aide de Salm Šalābī, chercheur en histoire).

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire récemment émaillée de couleur marron.

Dimensions :

Longueur support	103
Largeur support	42
Épaisseur	
Surface écrite	sur toute la surface du rectangle
Hauteur de l'alif	13

État de conservation du support : le bord droit du support est brisé. Ainsi, lors d'une récente restauration, effectuée en 2009, le contour du support est enduit de chaux.

Décor de l'inscription : un listel fin (1,1 cm) encadre et sépare le texte de l'inscription dans des cartouches rectangulaires.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : 1125, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 2 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : texte de deux lignes se répartient dans huit rectangles posés horizontalement.

État de conservation du texte : le texte est enduit de peinture marron, ce qui rend la majorité du texte illisible.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *kasra*. Lettres : *alif*).

Analyse paléographique : les caractères du texte de l'inscription ne sont pas assez clairs.

Publication antérieure : l'inscription est inédite.

Illustrations : planches 40 et 41 (photos 43, 44 et 45; figure 26)[196].

Texte :

1. يسعى في عمارته طامعا رضا الكريم ... بعزة اطال (*sic*)a لنا عمره ورحمته رحمة واسعـ[ـة]
2. [اقا]م بمنشية مسجدا شيده واركانه (*sic*)b طالعا ربي اليه (*sic*)c الله الفاتحة خليل الامام (*sic*) d بنى جامعا
3. سنة 1125

Traduction :

1. *En s'appliquant à construire (cette mosquée), recherchant la satisfaction du Généreux ... avec l'honneur, qu'il lui accorde pour nous une longue vie et lui octroie une grande miséricorde.*
2. *Il a fondé à al-Manšiyya un oratoire, il l'a tout achevé, avec ses coins s'elevant ?. Récitez pour lui la fātiḥa. Ḫalīl al-ʾImām a construit une mosquée.*
3. *Année 1125/ 28 janvier 1713 – 16 janvier 1714.*

Justifications de lecture :
l.1 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أطال.
l.2 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أركانه.
l.2 c : omission du *hamza*, on devrait avoir إليه .
l.2 d : omission du *hamza*, on devrait avoir الإمام.

Commentaire

Beaucoup de janissaires étaient installés dans les provinces ottomanes de l'Afrique du Nord dès les premières conquêtes. Ces derniers sont de plus en plus devenus la base de l'armée ottomane. À Tripoli, de nombreux janissaires étaient installés et intégrés dans la vie politique et économique.

Certes ils sont devenus parmi les grands propriétaires immobiliers et même armateurs. Parmi eux, Ḫalīl Durār, originaire d'Albanie[197]. Il était commandant des troupes pendant la dernière décennie du XVII^{ème} siècle[198]. Il est nommé *dāy* à la tête de la Province entre les années 1702-1709. Ce dernier fit construire une mosquée, possédant cette inscription, objet de notre étude. D'après Féraud, Ḫalīl Durār nomma son sanctuaire du nom d'al-Ǧāmiʿ al-Kabīr

[196] Vu l'état de conservation de l'inscription et son érosion extrême, il n'a pas été possible d'effectuer un bon fac-similé du texte. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que le support de l'inscription avec quelques caractères des mots du texte.

[197] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 189 et 194.

[198] Godefroy (P.), *État des royaumes de Barbarie*, Rouen, 1703, p. 28.

(la Grande Mosquée)[199]. Ceci est dû, à notre avis, au fait qu'elle est la plus grande mosquée située en dehors de la vieille ville.

[199] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 197.

Texte de la fondation de la mosquée d' Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1149 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

Présentation du complexe architectural d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī

La Grande Mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī,[200] ou *ğamaʿ al Bāšā,* située au sud-est de la vieille ville, est considérée parmi les grands monuments de la Régence de Tripoli. Elle occupe un emplacement stratégique. Située à quelques mètres à l'ouest de la citadelle, la mosquée et ses annexes furent entourées des souks, dont les boutiques constituent un *waqf* dès l'époque ottomane. Au nord, le monument donne sur le *sūq d'al-Rbāʿ al-Qadīm* qui est achevé à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672)[201]. Sa porte principale donne sur le *sūq al-Mušīr*. La mosquée possède une petite galerie externe. Les murs sud du complexe jouxtent encore le *sūq* des bijoutiers (*cf.* plan n° 11, planche n°43).

D'après R. Ettore, le monument est érigé sur le terrain de l'ancien souk des brebis, *markas al-ġanam*, près de l'ancien sanctuaire d'ʿAmru b. al-ʿĀṣ[202]. Naǧem al-Dīn Ġālib al-Kīb nous confirme que la mosquée fut achevée à la place de l'ancienne mosquée d'Ibn al-ʿĀṣ[203]. L'ensemble est composé d'une salle de prière, d'une *madrasa*, d'une fontaine, de salles d'ablutions et d'un grand mausolée créant un plan irrégulier. La salle de prière, toujours au milieu du bâtiment, constitue toujours la partie la plus importante[204].

Une ou plusieurs inscriptions existent encore dans chaque partie du complexe. Les plus anciennes sont celles de la mosquée, de la fontaine et du mausolée contenant également plus de cent tombes dont la majorité est pourvue de stèles bien datées relatant la chronologie des diverses étapes de l'agrandissement du mausolée.

Les différentes inscriptions commémoratives et funéraires de tous les monuments du complexe[205], sont l'œuvre d'une étude détaillée dont la priorité doit concerner le premier type en respectant l'ordre chronologique.

N° d'ordre : 27

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée horizontalement au-dessus du linteau de l'entrée principale du monument, donnant sur le *sūq al-Mušīr* (*cf.* plan n°11 planche n°43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place, bien que le monument soit souvent entretenu.

---

[200] Concernant le personnage, *cf.* le commentaire de l'inscription funéraire n° 115.

[201] Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 194.

[202] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Tunis-Paris, 1927, p. 246-247, Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 77.

[203] Ġālib al-Kīb (N. D.), *Madīnāt Ṭarābuls*, Libye-Tunisie, 1978, p. 179.

[204] Pour plus de détails sur l'architecture du monument *cf.* Aurigemma (S.), « La moschea », *RD*, Rome, janvier 1927, p. 492-513.

[205] Nous commençons l'étude des inscriptions commémoratives, du complexe architectural d'Aḥmād Bāšā Qaramānlī. Les inscriptions funéraires, recensées dans le mausolée de celui-ci, seront également étudiées dans une deuxième partie de notre corpus, consacrée à l'étude des textes funéraires.

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, septembre 2007, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre de couleur blanche et de forme irrégulière (presque rectangulaire) fixée sur deux corbeaux.

Dimensions :

Longueur support	179
Largeur support	103
Surface écrite	137 x 102
Hauteur de l'alif	14

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : la plaque de marbre sert de support à l'inscription. Sa forme rectangulaire, modifiée par un arc se substituant aux deux angles supérieurs et les depasse de 6 cm. Les deux côtés du rectangle expriment l'originalité voulue par le commanditaire et l'artisan de l'inscription.

Une moulure en forme de tore inspirée d'une feuille d'acanthe, un listel souligné sur les trois côtés et encadré de deux autres listels sur le côté supérieur, témoignent de l'originalité et du soin avec lesquels ce support a été conçu.

Le texte est bordé, à gauche et à droite, de deux rinceaux floraux et séparé par une série de feuilles en chaîne dirigée vers le bas. Des listels en creux incrustés de plomb partagent le texte dans des cartouches rectangulaires horizontaux. Le support de l'inscription est entouré de carreaux de faïences polychromes.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-kāmil*)

Datation du texte : 1149, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : six lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte en deux hémistiches, réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux, délimités par des bandeaux peints.

État de conservation : bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Analyse paléographique :

Les lettres de l'inscription sont dans la majorité gravées sur un ou deux niveaux. Cependant les caractères des six derniers mots de la première ligne sont structurés sur quatre niveaux. Les hampes sont verticales en majorité (exp. *alif* du mot نالت *lām* du mot الباشا), certaines sont légèrement obliques, orientées vers la gauche (*ṭā*, ط, طراز) ou vers la droite (*lām*, ل, du mot الأول). Les hampes du *kāf* sont parfois courbées (ك du mot *ḥākim* حكيم). Les corps sont en forme évidée (*mīm*, *qāf* et *wāw*).

Publication antérieure : Mikākī, (R.), *Ṭarābuls al-Ġarb,* Tripoli, s. d., p. 78.[206]

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalités, voyelles : nombreuses, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra,* les chevrons : quelques-uns, lettres : quelques-unes)

Illustrations : planches 42, 43, 44 et 45 (photo 46 ; plan 11 ; photo 49 ; figure 27 ; carte 6).

Le texte principal

1. بسم الله الرحمن الرَحيم وصَلَى الله عَلَى سَيدنا مُحَمد واله وصحبه وسلم
2. الحَمْدُ لِلْمَوْلَى عَلى نِعَمٍ نمَتْ جَمُلَتْ (*sic*) a بِطَلعت (*sic*) b حَاكِم مُتَفَضِل
3. هَوَ احْمَدُ الباشَا الذي اجرا (*sic*)c لنَا ماءًا (*sic*) d يَسِيلُ إلى سَبِيلٍ منهَلِ
4. وبَنَا (*sic*)e لنا بُرْجًا وأسس جَامِعًا فِي الحُسْن جاإ (*sic*) f مِنَ الطِرَازِ الأول
5. يَا ربنا واتممِ لَهُ الخَمْسُ الِتي تُرجى بِميم (*sic*)g المُلكِ في المسْتقْبلِ
6. واجْعل جوابي (*sic*) h اذْ دعوتُ مُوَرخًا (*sic*)i قل نَالت (*sic*) j في الِفرْدَوس احضى (*sic*)k مَنْزِل
7. 1149……

Texte du côté droit :

1. بنى جامعي بنا [ه]...
2. رضا[و] خشية لله
3. صلاتي خمسة لله
4. ... الله

Texte du côté gauche :

1. احمد باشا قرمانلي
2. يا رب مغفرت ايله (*sic*) a
3. شفع لله
4. محمد رسول الله

Traduction :

Le texte principal :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad, ainsi que sa famille et ses compagnons et le protège.*
2. *Louange au Maître pour Ses bonnes grâces, embelli par l'apparition d'un gouverneur excellent*
3. *C'est Aḥmad Bāšā qui a fait couler pour nous cette fontaine où l'on s'abreuve*
4. *Il nous a, ainsi, bâti une tour et fondé une mosquée dont la beauté est de premier ordre.*
5. *O ! Dieu, valide-lui les cinq piliers nécessaires pour l'entrée dans le royaume dans l'avenir*
6. *Et agrée ma demande car j'ai imploré, en datant : (en chronogramme) dit : elle a obtenu au paradis la plus estimable position.*
7. *1149 / 1736 - 1737.*

[206] Texte et photo.

Les deux textes de l'extrémité :
Texte du côté droite :

1. *Il a construit cette mosquée …*
2. *en recherchant la satisfaction et en craignant Dieu*
3. *Mes cinq prières à Dieu*
4. *… Dieu*

Texte du côté gauche *:*

1. *Aḥmad Bāšā Qaramānlī*
2. *O Seigneur pardonne lui*
3. *l'intercession pour Dieu de Muḥammad*
4. *l'Envoyé de Dieu.*

Justifications de lecture :
Texte principal :
l.2. a :جَمّلت, chez R. Mikaki جُمّلت.
l.2 b : طلعت orthographe, on devrait avoir طلعة (dans le livre de R. Mikaki, *Ṭarābuls al-Ġarb taḥta hukm ʾusrat al-Qaramānlī*, طلعة).
l.3 c : اجرا, orthographe, on devrait avoir أجرى **(**R. Mikaki أجرى **)**.
l.3 d : ماءا, orthographe, on devrait avoir ماءَ **(**R. Mikaki ماء **)**.
l.4 e : بنا, orthographe, on devrait avoir بنى**,** R. Mikaki بنى.
l.4 f : جاءا, orthographe, on devrait avoir جاء **(**même chose pour R. Mikaki جاء .
l.5 g : بميم, chez R. Mikaki لميم.
l.5 h : chez R. Mikaki جوازي.
l.6 i : مورخا, orthographe, on devrait avoir مؤرخا**.**
l.6 j : chez R. Mikaki نال.
l.6 k : orthographe, on devrait avoir أحضا.

Texte du côté gauche :
l.1 a : orthographe, on devrait avoir مغفرة له.

Commentaire

L'inscription commémore l'achèvement de trois monuments dont le texte cite date, sous deux formes, en chiffres et en chronogramme (1149 / 1736 – 1737).

En premier lieu, l'auteur du poème annonce (ligne 3), qu'Aḥmad Bāšā avait créé une fontaine (*sabīl*). Cette dernière, située dans la galerie externe de la mosquée, conserve encore une inscription portant également la même date[207]. Elle est liée, également, à un autre monument mentionné indirectement qui faisait parvenir de l'eau (ligne 3 encore). Ce devrait être l'aqueduc, photographié par R. Tolelly[208].

En second lieu, l'inscription mentionne la fondation d'une tour (*burğ*) et d'une mosquée (ligne 4). Ḥ. F. Ḥasan, dans son ouvrage *al-Yawmiyyāt al-lībiyya*, déclare que le

[207] *Cf.* l'inscrition n° 28 (phot 50 ; figure 28).

[208] *Cf.* Aurigemma (S.), *Il Castello*, Milan, 1926 : photo 52, planche 47.

fondateur de la dynastie Qaramānlī maintint les remparts par une tour, achevée au nord de la ville en l'année 1140 / 1727-28[209]. Des photos anciennes de celle-ci, nous montrent que la tour est toujours située à l'endroit mentionné par l'historien. Cependant, la tour est connue dans les ouvrages et les cartes anciennes selon différentes désignations. Elles sont alors désignées sous le nom de « *burğ al-turāb* ». Celle-ci est également connue sous le nom de « *burğ Abū Laylā* » ou « *burğ al-Faransīs* » dans d'autres ouvrages (carte 12 ; planche 209).

L'origine du dernier nom « *burğ al-Faransīs* » est lié à un évènement historique : après une petite période d'amicalité entre Tripoli et la France, en 1727 Aḥmad Bāšā était entré en désaccord avec celle-ci, jusqu'à ce que la guerre soit déclarée[210]. Le *bāšā* se préparait à la défense en construisant une tour. Ch. Féraud ajoute que le monument en question avait été construit sur un petit écueil, situé au pied du fort de Darġūṯ, à une centaine de mètres du corps de la place, en face du cimetière des chrétiens. Cet ouvrage avait la forme d'une tour et on lui donna le nom de fort français[211]. Le nom de « *burğ al-Fransīs* » (tour des Francs), figure également dans d'autres documents historiques[212] (*cf.* carte n° 6, planche n°45 : carte publiée par S. Aurigemma, en l'année 1918, représentant le dessin d'un plan[213] publié par De Ghislerie : Tripolitania e Cirenaica, Milan, 1912, plan III). D'après N. al-Dīn Ġālib al-Kīb, la tour est agrandie en 1301 / 1883-1884 et finit par être nommée al-Ṭābiya al-ʿUṯmāniya[214].

L'inscription concerne l'achèvement de la mosquée, mais le texte mentionne également la construction de différents bâtiments, y compris le sanctuaire. Ce dernier est parmi les grandes œuvres architecturales de la ville de Tripoli. La mosquée et ses annexes, inspirées de la tradition architecturale orientale, sont présentées comme un grand projet marquant une innovation dans le style et la tradition architecturale de la ville.

Texte de la fontaine d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1149 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 28

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée sur la façade principale donnant sur une petite galerie au nord de la *turba* du fondateur et jouxte le *sūq al-Mušīr* (*cf.* plan n°11).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : M. Rodolfo[215], vérification A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

---

[209] « *Bénédiction de Dieu. Le glorieux par Dieu, notre maître Aḥmad Bāšā Qaramānlī, a construit la tour qui précède la ville de l'ouest à côté de la mer, en l'année 1140-1727-28* ». Ḥasan al-Faqīh (Ḥ), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 658.

[210] *Cf.* Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 122-232.

[211] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 228.

[212] *Cf.* figure 12, Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, Rome, 1918, p. 276.

[213] Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, Rome, 1918, p. 226.

[214] Ġālib al-Kīb (N. D.), *Madīnāt Ṭarābuls*, Libye-Tunisie, 1978, p. 179.

[215] Nous ne connaissons pas la date de sa découverte.

Support de l'inscription : plaque de marbre jaunâtre, de forme rectangulaire fixée horizontalement.

Dimensions :

Longueur support	104
Largeur support	98
Surface écrite	99 x 92
Hauteur de l'alif	16,5

État de conservation : bon état, notamment après la dernière restauration effectuée, d'une manière générale, au complexe en 1991-1992 et à la fontaine en particulier.

Décor de l'inscription :

Le texte de l'inscription est encadré de cartouches bordés d'arcs en plein-cintre outrepassés. L'espace libre entre les filets est orné de fleurs cruciformes à 12 pétales. Des carreaux de faïences polychromes (bleu, vert et jaune) encadrent le texte, délimité par deux bandeaux noirs (2 cm), ornés de rosaces à douze pétales donnant naissance à un cœur étoilé. La rosace de chaque carreau est délimitée par quatre petits bandeaux.

Nature du texte : poème de fondation (mètre *al-Kāmil*)[216].

Datation du texte : 1149, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes en totalités.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte s'éparpille sur presque toute la surface du support.

État de conservation : bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulu̲t̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalités, voyelles : nombreuses, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra*)

Analyse paléographique : à l'instar de la précédente inscription, les caractères de celle-ci sont dans la majorité gravés sur deux niveaux. Cependant, les caractères des six derniers mots de la première ligne sont structurés sur quatre niveaux. Les caractères sont également exécutés de la même manière et selon la même technique.

Publication antérieure : Mikākī, (R.), *Ṭarābuls al-Ġarb,* Tripoli, s.d., p.77.[217]

Illustrations : planches 45, 46 et 47 (photos 50, 51 et 52 ; figure 28).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وسلم
2. يا ربّ اكرم (*sic*)a من بنا (*sic*) b هذا السبيل واتمم له الأنعام والخير الجزيل
3. هو احمد (*sic*)c الباشا له منك الرضا واجعل له في جنة الماورا؟ (*sic*) d مقيل
4. واغفر له ولوالديه وصنوه (*sic*) e وادم ماثره الحميدة يا جليل

[216] *Al-kāmil al-tām* avec *ziḥāf mutafāʿiln*.

[217] Photo et texte.

5. يا واردا ادع الاله (*sic*)f له وقل تاريخه يسقيه طيب السلسبيل
6. 1149

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad, ainsi que sa famille et ses compagnons et le protège.*
2. *Seigneur, soit généreux avec celui qui a bâti cette fontaine et comble-le de bienfaits et d'un bonheur abondant*
3. *c'est Ahmad Bāšā, qu'il bénéficié de Ta satisfaction, accorde lui au paradis de l'eau et un lieu de repos*
4. *et pardonne lui ainsi qu'à sa famille et ses frères, prolonge ses louables bienfaits, ô Majestueux.*
5. *O ! Toi qui t'abreuve, invoque la divinité et dis lui sa date :(chronogramme) il le fera boire à la douceur de Salsabīl.*
6. *1149 / 1736 – 1737.*

Apparat critique :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أكرم.
l.2 b : Mikaki Rodolfo mentionne بنى.
l.3 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أحمد.
l.3 d : Mikaki Rodolfo mentionne المأوى.
l.4 e : Mikaki Rodolfo mentionne وبنوه .
l.5 f : omission du *hamza*, on devrait avoir الإله.

Commentaire

Cette inscription commémore la fondation d'une fontaine, orientée vers le souk al-Mušīr[218], par Aḥmad Bāšā Qaramānlī, en l'année 1149 / 1736-37. Cette fontaine est annexée à la Grande Mosquée. Elle contribue à un immense projet, celui du complexe architectural d'Aḥmad Bāšā, construit à son époque.

Le chroniqueur H. F. Ḥasan nous informe qu'Aḥmad Bāšā a encouragé l'installation d'une chaîne hydraulique très efficace, basée sur des aqueducs, en vue de l'approvisionnement de la ville en eau potable[219] (*cf.* photo 52). La photographie des aqueducs figure dans le livre de R. Tolelly. Cette photographie est reproduite par Aurigemma lors de son étude, publiée en 1929, portant sur la citadelle[220].

[218] Ḥ. al-Faqīh rapporte que le *sūq* d'al-Mušīr a été fondé par Aḥmad Bāšā Qaramānlī en 1135 / 1722-23 : « *bénédiction de Dieu. Mon seigneur Aḥmad bāšā a construit le nouveau sūq de la fontaine en 1135* », *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 658. Dans son récit l'historien mentionne la fontaine sous une autre appellation : *šīšma*, nom d'origine turc, inspiré du nom d'une petite ville côtière en Turquie. Cela veut dire littéralement robinet.

[219] « *Bénédiction de Dieu. Le glorieux par Dieu, mon maître Aḥmad Bāšā, a construit la noria (moulin) des aqueducs en l'année 1135 / 1722-23* ». Ḥasan al-Faqīh (H.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 658. *Cf.* Rossi (E.), Storia, Roma, 1968, p. 236.

[220] Aurigemma (S.), *Il Castello*, Milan, 1926, figure n° 15 (*cf.* notre planche n° 47 ; photo 52).

Inscription extérieure de la fondation de la turba d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1149 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 29

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée sur la façade principale du complexe architectural, au-dessus du linteau de l'ancienne entrée principale qui, actuellement murée, donnant sur la galerie nord de l'ensemble monumental (*cf.* plan n° 11, planche n°43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur le monument, en général, et sur l'entrée principale en particulier.

Découverte : R. Mikaki (date inconnu). Prospection épigraphique, A. Ben Sassi, septembre 2007.

Support de l'inscription : plaque en marbre jaunâtre, de forme rectangulaire fixée verticalement par cinq clous en cuivre.

Dimensions :

Longueur support	66
Largeur support	59
Épaisseur	
Surface écrite	58 x 51
Hauteur de l'alif	6,5

État de conservation : bon état de conservation.

Décor de l'inscription :
Deux bandeaux de carreaux de faïence polychromes (bleu, vert et jaune), séparés par deux rubans de céramique noire (2 cm), encadrent le support du texte. Les carreaux de faïence externes sont ornés de rosaces à douze pétales donnant naissance à un cœur étoilé.

Le texte de l'inscription est gravé dans des bandeaux bordés d'arc à accolade.

Nature du texte : poème de fondation (mètre *al-ramil*).

Datation du texte : 1149, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont sculptés en creux, incrustés de plomb.

Répartition du texte : presque sur tout le support dans des cartouches placés horizontalement bordés d'arcs à accolade.

État de conservation: bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité, voyelles : quasi-totalité, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra.* Lettre : ا)

Analyse paléographique : le ton poétique de cette inscription s'exprime à travers la calligraphie d'une grande finesse. Les mots sont répartis tantôt sur un seul niveau, tantôt sur

deux. Dans le premier cas, les caractères sont très détachés et bien lisibles. La voyelle *fatḥa* et l'*alif* qui la prolonge jouit d'un grand espace (en particulier la dernière ligne). Dans le deuxième cas, les dimensions des caractères sont plus petites, mais elles s'harmonisent sur deux niveaux : les *fatḥa* diminuent parfois de taille, en fonction de l'espace restant (*cf.* en particulier les lignes 1 et 7).

Publication antérieure : Mikākī, (R.), *Ṭarābuls al-Ġarb,* Tripoli, s. d., p. 76.

Illustrations : planches 47 et 48 (photo 53 et figure 29).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم وصَلَى الله على سَيدنا محمد وَاله
2. روضَة تزهر (*sic*) a حسنا (*sic*)b ذات برد و نَسيمُ
3. وحَيا كوثرت (*sic*) c... ونَوار وشميمً (*sic*)d
4. يَا لهَا (*sic*)e تربة (*sic*) f مُلك فاخرت زَهر النُجُومُ
5. كي تواري بَعد عمر الكَريم بنَ الكريمُ
6. وتقيه من جحيم وسَمُوم وحَميمُ
7. ان ترد تَاريخَها هَاذه (*sic*)g لك لنا النَعيمُ
8. سنــ1149ــت (*sic*)h

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre Maître Muḥammad, et sa famille.*
2. *Un jardin, fleurissant de beauté et dans lequel souffle une brise fraîche.*
3. *et ... ?Kawṯar et des fleurs odorantes.*
4. *Quel beau mausolée pour un pouvoir, dont l'éclat rivalise avec celui des étoiles,*
5. *pour perdurer longtemps après la vie de cet (homme) généreux,*
6. *le protéger de l'enfer et de ses vents brûlants et pestilentiels.*
7. *Si tu désires sa date (en chronogramme), la voici ! À nous la vie de délices ! En*
8. *l'année 1149 / 1736 - 1737.*

Apparat critique :
l.2 a : Mikaki, Rodolfo زهر اجنة .
l.2 b : chez Mikaki, Rodolfo احسانا
l.3 c : Mikaki, Rodolfo وحيا كوثر
l.3 d : Mikaki, Rodolfo شهيم.
l.4 e : Mikaki, Rodolfo حيالها.
l.4 f : Mikaki, Rodolfo ابن ملك .
l. 7 g : هاذه, orthographe, on devrait avoir هذه.
l.8 h : سنت, orthographe, on devrait avoir سنة.

Commentaire

Le mausolée des Qaramānlī possède deux inscriptions commémorant sa fondation. La première, objet de notre étude, jouxtant l'inscription d'une fontaine fondée à la même période que celle de la mosquée, est encore très lisible pour les visiteurs.

L'encadrement et l'ornementation du support de cette inscription sont tous deux remarquables. A l'instar de celle de la fontaine, l'œuvre est encadrée de carreaux de faïence polychromes provenant des ateliers d'al-Qallālīn. Les deux textes, fixés dans deux tympans, du même décor, prouvent que les deux inscriptions furent scellées dans la même période, par un seul artisan.

Le lapicide a choisi d'exécuter son inscription en prose. Si le lapicide avait choisi de composer un poème, nous aurions pu également composer le nôtre, avec le mètre *al-kāmil*, à l'instar des autres inscriptions du monument d'Aḥmad Bāšā.

Inscription intérieure de la fondation de la turba d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1149 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 30

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée sur la façade extérieure du mur sud de la chambre funéraire principale, donnant sur la dernière salle funéraire (planche 172 : photo 265). A l'époque, l'inscription surplombe la voie qui mène au *funduq* b. Zikrī. Grâce à l'extension massive des tombes, les dirigeants du complexe d'Aḥmad *Bāšā* Qaramānlī, par l'intermédiaire de l'association *d'al-ʾwqāf* (des *ḥubus*), ont muré toutes les ouvertures est du complexe (*cf.* plan n°11 planche n°43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées, en particulier, sur la partie est du complexe.

Découverte : prospection épigraphique : A. Ben Sassi, septembre 2007, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre, de couleur blanc grisâtre et de forme rectangulaire, fixée verticalement par quatre clous.

Dimensions :

Longueur support	56
Largeur support	50
Épaisseur	
Surface écrite	55 x 54
Hauteur de l'alif	8

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- Le support de l'inscription est entouré de carreaux de faïence polychromes (bleu, jaune, vert et blanc) à base de rinceaux ; série de fleurs à huit pétales entouré de feuilles et d'œillets.
- Un bandeau de céramique noir (2 cm) entoure la plaque de marbre dessinant une forme rectangulaire.

- Des listels en creux incrustés de plomb partagent le texte en trois cartouches rectangulaires horizontaux bordés d'accolades.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-mutaqārib al-tām*).

Datation du texte : 1149, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : sculpté en relief incrusté de plomb.

Répartition du texte : presque totale, sur toute la surface réservée à l'écrit.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité, voyelles : quasi-totalité, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, kasra*).

Analyse paléographique :

- Les mots sont répartis tantôt sur un seul niveau, tantôt sur deux pour atteindre six niveaux à la fin de la première ligne. Dans le premier cas, les caractères sont très détachés et bien lisibles. La voyelle *fatḥa* et l'*alif* qui la prolonge jouit d'un grand espace (en particulier à la dernière ligne).
- Décor floral aux terminaisons de quelques lettres : œillet à la fin du mot الله, tige feuillie attachée à la dernière lettre du mot الضيق et une rosace à six pétales presque au centre de l'inscription sous le mot تربة.
- L'écriture du texte est basée sur deux niveaux, dont l'*alif* prend l'espace majeur : le lapicide a recouru à bien charger son espace.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 48, 49, 150 et 169 (photos 54 et 265 ; figure 30 ; plan 18).

Le texte :

1. بسم الله الرحمن الرَحِيم وصَلى الله على سَيدنا محمد و على اله وصحبه وسلم
2. يا سالكين بهذا الطريق قفوا للدعَاء بقَلب شفِيق
3. فأحمد باشا بنا(*sic*) a تربة يريد الحق باقَ على رفيق
4. يا اله (*sic*) b الرضا بَعد عمر طويل ووسع له ربنا في المضيق
5. تجاوز على من بها قد نزل وتاريخَها ماثر (*sic*)c من رحيق
6. وصلى الله على سيدنا محمدٍ وعَلى اله وصحبه وسلم تسليما سنــ1149ــة

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse et protège notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons.*
2. *ô ! vous qui empruntez ce chemin, arrêtez-vous pour prier d'un cœur compatissant.*
3. *C'est Aḥmad Bāšā qui construisit ce mausolée, voulant que la vérité demeure (à propos) des compagnions.*

4. *Oh ! Seigneur (accordez) la satisfaction, après une longue vie et élargissez pour lui sa tombe*
5. *Et soiez clément avec ceux qui seront enterrés. la date (de l'achèvement de ce mausolée) est des traces de parfum*
6. *Que Dieu bénisse et protège notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons. En 1147 / 1736 - 1737.*

Justifications de lecture :
l.3 a : orthographe, on devrait avoir بنى.
l.4 b : اله, orthographe, manque le *hamza*, on devrait avoir إله.
l.5 c : ماثر, orthographe, manque le *hamza* مآثر.

Commentaire

A l'instar de l'inscription fixée à la façade principale de la mosquée donnant sur le sūq al-Mušīr, ce texte mentionne également l'achèvement du grand mausolée des Qaramānlī. Les deux inscriptions évoquent le même sujet et portent la même date, présentée sous deux formes : soit numérique, soit en chronogramme.

Cependant, l'importance et l'emplacement de ce texte nous informent discrètement de l'agrandissement du monument. A son origine, l'inscription faisait état de la commémoration de l'achèvement de l'œuvre. La plaque fut commandée et construite, pour être fixée sur un mur donnant sur une rue. La deuxième ligne du texte (يا سالكين بهذا الطريق *ô ! emprunteurs de ce chemin*), prouve que l'inscription aurait dû également être scellée sur le mur sud-est de la *turba*, et était lisible pour les passagers du souk des bijoutiers, au sud de la mosquée.

Actuellement, l'inscription, *in situ*, est fixée à l'extérieur du mur sud de la salle principale du mausolée d'Aḥmad Bāšā. Elle donne sur une grande salle funéraire (photo 265 ; plan 18) annexée au « complexe funéraire ». Du point de vue architectural, la technique de construction de cette salle est totalement différente de celle du complexe. Elle est de forme irrégulière, voûtée en berceau, différemment de celle des autres salles funéraires.

La plus ancienne date mentionnée dans les stèles funéraires est *šaʿbān* 1164 / juin – juillet 1751[221]. Une probabilité importante nous amène à conclure que la salle funéraire aurait été annexée un peu plus tard à la construction de l'ensemble du monument. La *turba* des Qaramānlī est restée souvent ouverte pour les enterrements, surtout durant la deuxième époque ottomane (1835-1911), ce qui implique un agrandissement, sûrement innové dès l'époque des Qaramānlī, obligatoire, pour retrouver un espace suffisant.

[221] *Cf. infra* les inscriptions de la dernière salle funéraire étudiées dans notre thèse (*turba* des Qaramānlī).

Texte du minaret de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1150 / 1mai 1737 – 20 avril 1138)

N° d'ordre : 31

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée au-dessus de l'encadrement de l'entrée du minaret donnant sur la galerie nord de la mosquée. Le minaret, planté à l'angle nord du monument, jouxtant la salle d'ablution (*cf.* plan 11, planche 43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologie M. Burkī[222] (2007). Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009).

Support de l'inscription : plaque en marbre, de couleur blanche et de forme rectangulaire murée en position verticale.

Dimensions :

Longueur support	98
Largeur support	90
Épaisseur	
Surface écrite	100%
Hauteur de l'alif	15

État de conservation : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : le support de l'inscription est bordé, à gauche et à droite, d'une série de plaques de faïences polychromes à base du rinceau. Des listels creux, chargés de plomb, encadrent les lignes du texte dans des cartouches rectangulaires horizontaux bordés d'arcs en plein-cintre. L'inscription est fixée au mur par cinq clous de cuivre en tête de rosace.

Nature du texte : verset coranique et datation.

Datation du texte : 1150, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : cinq lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

État de conservation: texte complet et bien conservé malgré la présence de quelques tâches de chaux.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : nombreuses, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra*)

Analyse paléographique : Les caractères du texte sont répartis en majorité sur deux niveaux. Les hampes sont majoritairement verticales (exp. *alif* du mot يا ايها *lām* du mot الذين), certaines

[222] Université de *Gāryūnis*, Benghazi (Libye).

sont légèrement obliques, orientées vers la gauche (*alif* du mot امنو et du mot الجمعة). Les hampes du *kāf* sont parfois courbées (ك du mot *ḏalikom* ذالكم).

Publication antérieure : al-Burkī (M.), *Taṭawur ʿimārat*, 2009, p. 236.[223]

Illustrations : planches 49 et 50 (photo 55 ; figure 31).

Le texte :

صلى الله
على سيدنا محمد
واله وصحبه وسلم

1. *بســـــــــــــــــم الله الرَحمن الرَحيم
2. يا ايُهَا الذِينَ امَنُوا اذَا (*sic*)a نودي للصَلوة (*sic*)b
3. مِنْ يَوْمِ الجُمُعَةِ فَاسْعَوْا اِلى ذكْرِ الله
4. وذَرُوا البَيْعَ ذَالِكُم خَيْرٌ لَكُم ان كُنتم تَعْلمونَ*
5. تاريخه
سنة
1150

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse et protège notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons*
2. ** « O vous, les croyants ! Quand on vous appelle à la prière*
3. *du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu !*
4. *interrompez tout négoce : c'est un bien pour vous, si vous saviez ! » *(Cor. 62, 9).*
5. *L'année 1150 / 1737 – 1738.*

Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir إذا.
l.2 b : écriture coranique, on devrait avoir للصلاة.

Commentaire

Cette inscription figure actuellement sur la façade sud-est du minaret de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Son texte coranique est accompagné de la datation de son achèvement (1150 / 1737-1738). Celle-ci permet de comprendre que le minaret a été ajouté une année plus tard, après la fondation de la mosquée. E. Rossi, rapporte que le complexe des Qaramānlī est totalement achevé en 1150 / 1737-38. Il ajoute que le *bāšā* construisit, en premier lieu, la salle de la prière. Un an plus tard, le fondateur ajouta la *madrasa* et le mausolée[224].

[223] Photo.

[224] Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 237-238.

Inscription des galeries de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1150 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 32

Emplacement actuel : *in situ,* l'inscription est sculptée, en plâtre, dans les murs des galeries tout autour de la salle de prière de la mosquée (*cf.* plan 11, planche 43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place, en dépit de toutes les restaurations effectuées sur le monument.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, 05 juillet 2009.

Support de l'inscription : les caractères de l'inscription sont sculptés en plâtre dans des bandeaux rectangulaires (103 x 17), à deux extrémités bombées (semi-circulaires).

État de conservation : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : deux moulures (1,4 cm) limitent en bas et en haut le texte dans un seul bandeau, tout autour des galeries de la mosquée. Deux arcs en plein-cintre outrepassé, liés d'une pointe et parfois d'une rosace à huit pétales, divisent l'ensemble du texte en 26 lignes donnant naissance aux petites palmettes symétriques qui ornent l'espace vide du passage entre les différents cartouches.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-kāmil*[225]).

Datation du texte : 1150, chronogrammes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : vingt-six lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : le texte est fixé tout autour de la galerie de la mosquée. Il est réparti dans vingt-cinq cartouches (dans des bandeaux) rectangulaires bordés d'arcs en fer à cheval.

État de conservation : bon état de conservation, particulièrement après la dernière intervention du restaurateur. Le texte est alors rendu doré.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra*)

Analyse paléographique : grâce à son choix de l'espace, le lapicide a construit les mots de son texte sur un seul niveau. Les caractères sont tantôt sur un seul niveau tantôt sur deux.

Les hampes sont verticales en majorité (exp. *alif* du mot محاسنا *lām* du mot سالوك), certaines sont légèrement obliques (*lām* الاله), orientées vers la gauche (*ṭa* القسطل) ou vers la droite (ل du mot لمن). Le champ calligraphique est orné souvent de bourgeons de fleurs, orientés du haut vers le bas et de bas vers le haut.

Publication antérieure : inscription inédite.

[225] Rq : *al-Kāmil al-tām* avec *ziḥāf mutafāʿiln* utilisé *mustafāʿiln*.

Illustrations : planches 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57 et 58 (photos 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81 ; figures 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56 et 57).

Le texte :

1. يَا جَامِعٌ فَاقَ الجَوَامِعَ بَهْجَةً / ولكُلِ حُسْنٍ كَامِل متحَدِ
2. كنْ شَافِعا فِيمَنْ بَنَاك لدي (*sic*)a اللقَا (*sic*)b / فِي الخَاشِعِ المتواضِعِ الْمُتَعلّ
3. في أحمد الَباشا بِفَضْلِ مدرِس/ وَمُوذِن (*sic*)c ومسمِعِ ومُصَلي
4. غَفَر الإله لمَنْ بنا ولمَنْ دَعَي (*sic*)d / ولِمَنْ اشارَ بِهِ عَلَي الْمتَوَلَي
5. قلْ إن تردَ تاريخ بَدْء بنايِهِ / رَحِمَ اللبيْبُ السَيد القَسْطَل
6. بَنَا احْمَدُ الَباشَا وكانَ بِنَاؤُه / مرادا لِوجْه الله ليْسَ بِهِ غِش
7. وأسس (*sic*)e هَذا الجَامع المفردَ اله/ يَكوْنَ لَهُ انْسًا (sic)f اذَا (*sic*)f نَابَهُ وحْش
8. وَفي جنِة الِفردوْس يَرجو ثَوابَه / فيَبْن اله فِي كل منزِل عَرْشٌ
9. علَى كل بَابٍ (*sic*) g فيه تبْصُرُ آية / عَلَى الحَجَر المنحُوِت تاريخه نقشُ
10. يا سا[ئـ]ـلا قف لدعا[ء] (*sic*)h متواضعا / مُتوجِهًا فيِه بكل وجيه
11. وارفعْ لحاظِكَ إن مَررْتَ بِجامِع / بَهَرَ البلادِ هز كل نَبيْهِ
12. فكَسَاهُ مِنْ حُلَلَ النِظَامِ محاسِنًا / فاقَتْ نِظَامَ الدر في التَشْبِيهِ
13. سألُوكَ (*sic*)i تَارْيخَ التَمامَ فَقُلْ لَهُمْ / حُلَلِ المَحاسِنْ واللطَافَتِ(*sic*) j فِيهِ.

Traduction :

1. *Oh ! Mosquée, qui a dépassé toute autre par ta beauté ! / pour toute beauté, complète et réunie !*
2. *Sois l'intercesseur pour celui qui t'as construite le jour de la rencontre / pour l'humble, le modeste et le supérieur.*
3. *Pour Aḥmad al-Bāšā grâce à un enseignant / muaḏḏin, celui qui fait entendre(les priants) et un orant*
4. *que le Seigneur pardonne à celui qui l'a bâtie et à celui qui invoque Dieu / et au maître ʿAlī al-Mutawallī qui aconseillé (sa construction)*
5. *dis : si tu veux la date du début de sa construction / (début du chronogramme) que Dieu fasse miséricorde à l'intelligent, le maître al-Qasṭalī*
6. *il (l'a) construite, Aḥmad Bāšā et sa construction / est pour Dieu seul et sans aucune tricherie*
7. *il a construit, cette mosquée qui lui est dédiée ?/ qui lui sera un lieu de bien être s'il est affligé par la solitude*
8. *et dans le paradis des jardins, ce sera sa récompense / le Seigneur a construit un trône dans chaque demeure*
9. *Sur chaque porte, tu verras un verset (coranique) / sur les pierres taillées son histoire.*
10. *ôh ! vous qui invoquez, tenez debout, en priant avec modestie / en vous vouant tout entier (à Dieu) /*
11. *et levez votre regard si vous vous passez par une mosquée / qui a émerveillé le pays et ebloui tout homme perspicace /*
12. *il l'a revétu d'un vêtement de beautés / dans l'organisation qui dépasse la disposition des perles dans la comparaison /*

13. ils vous ont demandé la date de son achèvement. Dites (en chronogramme) :/ il contient les vêtements de beauté et de subtilité.

Justifications de lecture :
a : لدي, orthographe, on devrait avoir لدى.
b : اللقا, il manque le *hamza*, on devrait avoir اللقاء.
c : le lapicide n'a pas gravé le *hamza* sur le *wāw* (و) et le point sur le *dāl*, on devrait avoir مؤذن
d : دعي, orthographe, on devrait avoir دعى.
e : اسس, manque le *hamza*, on devrait avoir أسس .
f : انسا, manque le *hamza*, on devrait avoir أنسا.
g : بان, orthographe, on devrait avoir باب.
h : لدعاء, orthographe, on devrait avoir للجعاء.
i : سالوك, manque le *hamza*, on devrait avoir سألوك.
j : اللطافت, orthographe, on devrait avoir اللطافة.

Commentaire

Cette inscription est composée d'un texte gravé sur le bandeau épigraphique qui cerne les trois côtés de la galerie de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (galeries ouest, nord et nord-est). Celui-ci est intégré dans le décor en plâtre qui surmonte les carreaux de faïence ornant la partie inférieure des murs de la galerie.

Le texte de l'inscription nous offre deux informations historiques importantes : le nom de « maître ʿAli», qui encouragea le *bāšā* à faire construire le monument et le nom «maître al-Qasṭalī », qui entreprit l'achèvement de la mosquée. Le premier devait être le responsable des travaux de constructions de l'œuvre. Son nom est mentionné avec le titre *al-mutawallī*. Dans la langue arabe, ce titre est accordé à une personne à qui l'on confié une tache. Il devait être également le responsable. En étudiant l'onomastique des janissaires, F. Jarray a expliqué qu'*al-mutawallī* est le titre d'un intendant de *waqf*[226]. Le deuxième, *al-qasṭalī*, voit son nom accompagné du titre *al-sayyid*. Il était souvent employé dans tous les pays musulmans comme titre général pour désigner ceux qui sont d'un rang supérieur.

Les sources livresques restent muettes sur la vie de ces deux personnages. Le contenu de l'acte du waqf reste également incapable de nous renseigner[227].

[226] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 861.

[227] Il s'agit d'un acte de *waqf* composé de 29 pages, conservé encore au Service Général des *Waqfs*.

Deux textes épigraphiques du miḥrāb et de la coupole du miḥrāb de la mosquée Qaramānlī (1150 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 33-34

Emplacement actuel : les deux inscriptions sont *in situ* : la première est fixée dans un bandeau au milieu du *miḥrāb* ; la deuxième orne toujours les quatre faces internes du carré de base de la coupole qui précède le *miḥrāb* (plan 11 planche 43).

Historique : bien que le monument ait connu des restaurations, l'inscription est encore bien conservée.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : les deux textes sont fixés dans des bandeaux épigraphiques de forme rectangulaire.

Dimensions : [228]

Longueur	113
Largeur	14
Surface écrite	107 x 11
Hauteur de l'alif	9

État de conservation : bon état de conservation

Décor de l'inscription :

- Un listel de plâtre et en creux encadre le premier texte dans une seule cartouche rectangulaire horizontale.
- Les quatre lignes du deuxième texte sont encadrées d'un listel en plâtre.

Nature du texte : versets coraniques

Datation du texte : 1150, n'est pas mentionné, mais on a estimé sa datation à partir du style calligraphique qui ressemble à celui du texte de la galerie (même décor des caractères et même type d'exécution).

Langue du texte : arabe

Nombre de lignes : le premier texte est d'une seule ligne. Le deuxième texte est composé de quatre lignes ; chacun est fixé dans un côté du tambour de la coupole.

Type d'exécution : les caractères des deux textes sont en plâtre, exécutés en relief

Répartition du texte : la première inscription, en une seule ligne, est fixée dans un cartouche rectangulaire bordé d'arc en fer à cheval. La deuxième inscription est répartie dans quatre grandes lignes fixées dans des cartouches rectangulaires bordés d'arcs en fer à cheval.

État de conservation: bon état de conservation

Style de graphie : t̲ulut̲.

[228] Vue l'emplacement de l'inscription, nous n'avons pas réussi à prendre les mesures nécessaires du deuxième texte. Les chiffres présentés font parti du premier texte.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : nombreuses. Signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra*. Lettre : ا).

Analyse paléographiques : les deux textes sont exécutés de même manière et d'une même structure : les mots sont tantôt sur un seul niveau, tantôt sur deux niveaux. Les caractères sont presque identiques à celles de l'inscription de la galerie de la mosquée.

Publications antérieures : les textes sont inédits.

Illustrations : planches 59 et 60 (photos 82, 83, 84, 85, 86)[229].

Premier texte :

1. بسْم الله الرحمن الرّحيم *حَافِظُوا على الصَّلوات والصلَواة الوُسْطى وقُوموا لله قَنتيْن* a (*sic*)

Deuxième texte :

1. بسْم الله الرحمن (*sic*)a الرّحيم * الله لا اله إلا هوَ الحيّ القيُوم لا تاخُذه (*sic*)b سِنَةٌ ولا نوْم له [ما في]
2. السَمَواتِ ما في الأرض مَن ذا الذِي يشْفَعُ عندهُ إلا باذنهِ (*sic*)c يعْلَمُ ما بين ايديهمْ (*sic*)d وما
3. خلفَهمْ وَلا يحيْطونَ بشيٍ (*sic*)e من علمه إلا بما شاء وسَعَ كرسيه السموات والارض (sic) f ولا يؤده
4. حفظهما وهْو العلي العظيمْ* وصلّى الله على سيدنا محمّد وعلى اله وصحبه وسَلم تسْليمًا

Traduction :

Premier texte :

1. *Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux, * « soyez assidus aux prières et à la prière du milieu du jour. Tenez-vous debout pour prier Dieu avec piété» * (Cor.2, 238).*

Deuxième texte :

1. *Au Nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. * Dieu ! Il n'y a Dieu que lui : le Vivant ; Celui qui subsiste par Lui-même ! Ni l'assoupissement, ni le sommeil n'ont de prise sur Lui :*
2. *Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre Lui appartient ! Qui intercédera auprès de Lui, sans Sa permission ? Il sait ce qui se trouve devant les hommes et*
3. *derrières eux, alors que ceux-ci n'embrassent, de sa Science, que ce qu'il veut. Son Trône s'étend sur les cieux et sur la terre : leur maintien dans l'existence*
4. *ne Lui est pas une charge. Il est le très-Haut, l'Inaccessible* (Cor. 2, 255). Bénédiction de Dieu sur notre seigneur, sur sa famille et ses compagnons.*

Justifications de lecture :

Premier texte (celle du *miḥrāb*) :

l.1. a : قنتين, orthographe, on devrait avoir قانتين.

Deuxième texte (celle de la coupole du *miḥrāb*) :

l.1. a : الرحمن, écriture coranique on devrait avoir الرحمان

l.1. b : تاخذه, orthographe, on devrait avoir تأخذه

l.2. c : باذنه, orthographe, on devrait avoir بإذنه

l.2. d : ايديهم, orthographe, on devrait avoir أيديهم

[229] Vu l'emplacement des deux inscriptions, il n'a pas été possible de prendre de photos plus lisibles. Seule une lecture a été faite sur place. Nous n'avons pas reussi à faire les fac-similés des deux textes.

l.3. e : بشي, orthographe, on devrait avoirبشيء
l.3. f : الارض, orthographe, on devrait avoirالأرض

Commentaire

En premier lieu, la similitude entre les deux styles de graphie, nous autorise à penser que les deux textes ont été sculptés dans une même période. En second lieu, la similitude entre l'ornementation des bandeaux de ces deux textes et celles de l'inscription de la galerie nord-ouest de la mosquée, datant de 1150 /1737 – 1138, nous permet de supposer que ses deux premiers textes sont aussi fixés au début de l'achèvement de la mosquée.

Au niveau de l'emplacement, le premier texte occupe une partie du miḥrab. Le verset coranique bien lisible qui s'y trouve rappelle les croyants d'être « *assidus aux prières et à la prière du milieu de jour* ». L'emplacement est également symbolique, puisqu'il présente le signe de la direction de tous les musulmans. La deuxième inscription est un verset coranique (Cor. 2, 255), *ʾāyat al-kursī*, le cœur du Coran, est placé dans les quatre faces du tambour de la coupole qui précède le *miḥrāb*.

Texte du tambour de la coupole de la turba d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1150 / 12 mai 1736 – 2 mars 1737)

N° d'ordre : 35

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est sculptée en plâtre, à l'intrados du tambour de la salle funéraire principal de la *turba* d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, jouxtant le mur de la *qibla* de la salle de prière de la mosquée (*cf.* plan n°11 planche n°43).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur la *turba*, en particulier, et sur le complexe religieux funéraire du fondateur dn général.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : 16 panneaux épigraphiques en plâtre sculpté (18,5 x 106) et de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur de chaque cartouche	108
Largeur de chaque cartouche	18
Épaisseur	
Surface écrite	100%
Hauteur de l'alif	18,5

Décor de l'inscription :

- Une moulure encadre le haut et le bas de l'inscription.

- Chaque hémistiche du texte est limité à gauche et à droite par un arc mi-oval se poursuivant à l'extérieur par une boucle circulaire donnant naissance à un cercle orné d'une rosace à huit pétales.
- Deux palmettes trilobées ornent l'espace vide entre le cercle et l'arc.

Nature du texte : texte religieux (partie *d'al-burda* mètre *al-basīt al-tām*).

Datation du texte : non indiquée, mais à partir du style de graphie et en comparant avec celle de l'inscription de la galerie de la mosquée et celle des deux textes épigraphiques du *miḥrāb* et de la coupole du *miḥrāb*, nous pouvons dire que notre texte remonte à l'année 1149-1150/ 1737-1738.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes (en paire d'hémistiches).

Type d'exécution : les caractères du texte sont sculptés de manière à être en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti en seize cartouches bordés d'accolades liés par des boucles (19,5 x 108 pour chaque cartouche). Chaque quatre hémistiched sont installés sur un côté du tambour de la coupole de la *turba*.

État de conservation: malgré l'humidité qui a touché la plupart des revêtements des murs de la *turba*, l'inscription est toujours lisible et bien conservée.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité, voyelles : quasi-totalité, signes orthographiques : *šadda, sukūn, fatḥa, ḍamma, kasra,* les chevrons : quelques-uns).

Analyse paléographique : cette inscription a une technique identique à celle de la galerie de la mosquée : caractères en relief en plâtre. Les caractères sont en majorité épaisses et rigides. Les mots du texte sont sur un seul niveau.

Les hampes sont en majorité verticales (exp. *alif* du mot الكريم *lām* du mot تجلى), certaines sont légèrement obliques (*lām* الاله) et la majorité est orientée vers la gauche (*alif* صلاة). Les terminaisons sont en courbes (exp. *mīm* des mots منتقم، بسم، منسجم).

Publication antérieure : l'inscription est inédite.

Illustrations : planches 60, 61, 62, 63, 64 et 65 (photos 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101 et 102 ; figures 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70e et 71).

Le texte :

1. بســـــــــم الله الرحمن الرحيم / وصلى الله على سيدنا محمد [و] على اله
2. / يا رب واجعل رجاي (*sic*)aغير منعكس / لديك واجعل حسابي غير منحزم
3. / والطف بعبدك في الدارين / صبرا متى تدعه الأهوال [ينهزم]
4. لعل رحمة ربي حين يقسمها / ان صلى حسب العصيان في القسم
5. / يا نفس لا تقنطي من زلة عظمت / ان الكبائر في الغفران كاللمم
6. / ولن يضيق رسول الله جاهك بى / اذا الكريم تحلى باسم منتقم
7. واذن (*sic*)b لسحب صلاة منك دائمة / على النبي بمنهل ومنسجم
8. واله الغر و الصحب الذين علوا/ اهل الصفا والوفا والحلم والكرم .

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. / Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad et sa famille.*
2. *Mon Seigneur, fais que mon espoir ne soit pas refusé par toi / et que mon jugement ne soit pas anéanti.*
3. *Sois indulgent envers ton serviteur dans les deux demeures (présente et future) / donne lui de patience lorsque les terreurs le vainquent.*
4. *Il se peut que la miséricorde de Dieu, lors de Sa répartition / sera-elle* proportionnée à la désobéissance.
5. *O âme, ne désespère pas* à cause de tes énormes fautes / *certes le pardon (de Dieu) s'étend aux grands péchés comme aux moindres.*
6. *O Messager de Dieu ! Ton prestige ne sera pas réduit à cause de moi /* lorsque le Généreux prendra le nom de Vengeur
7. *et permets que les nuages de Ta bénédiction arrosent continuellement / le Prophète, d'une pluie abondante, ruisselante,*
8. ainsi que sa famille, les compagnons, qui sont élevés / de pureté, de fidélité, d'indulgence et de noblesse.

Justifications de lecture :
l.2 a : رجاى, orthographe, on devrait avoirرجائي.
l.7 b : omission de *hamza*, on devrait avoir أذّن.

Commentaire

Il s'agit d'un fragment du poème *d'al-burda*. Le lapicide en a sélectionné quelques vers en les introduisant d'une manière irrégulière, sans respecter l'ordre original de l'œuvre[230]. Ici, *al-burda* est employé dans le contexte d'enterrement. Le texte est toujours bien fixé dans le tambour de la coupole de la *turba*. Ceci nous rappelle la vie de l'au-delà et la demande du pardon envers Dieu.

La similitude entre les deux styles de graphie entre cette inscription et celle de la galerie de la mosquée, nous autorise à penser que les deux textes sont intégrés dans une même période (1150 / 1737-1738), d'autant qu'une inscription scellée à l'extérieur du mur sud de la salle funéraire, nous affirme que l'achèvement de la *turba* a été en 1149 / 1736-1737.

[230] Le mot *burda* est le nom d'un célèbre poème d'al-Būṣīrī. Ses vers jouissent encore maintenant comme des amulettes, on les récite dans les enterrements. Il n'est pas de poème arabe qui soit arrivé à une pareille célébrité. Il a été commenté plus de 90 fois, en arabe, en persan, en turc et en berbère. Le poème débute par le *nasib* obligatoire, imitation de l'ancienne poésie arabe puis il passe au regret de la jeunesse ; enfin il mentionne les fautes de l'auteur. Cette conduite est opposée à celle du Prophète, dont les miracles, conformes à la tradition, remplissent les vers en son honneur. On n'y voit pas trace du soufisme. Le texte a paru pour la première fois à Leyde, par les soins d'Uri ; en 1761, sous le titre de *Carmen mysticum Burda dictum,* avec une traduction latine. Depuis, maintes fois il a été réimprimé, surtout en Orient, et n'est pour ainsi dire de *Mudjmūʿ* de textes édifiants qui ne le contienne. Basset (R.) « Burda », *E. Iˀ*, Paris, 1991, t. 1, p. 1354 et 1355.

Texte du cadran solaire de la mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1151 / 21 avril 1738 – 9 avril 1739)

N° d'ordre : 36

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur un cadran solaire scellé dans la cour nord de la mosquée en face du minaret (*cf.* plan n°11 planche n°43).

Historique : d'après l'imam de la mosquée, bien que le monument soit souvent restauré, le cadran solaire (appelé *mizwala*) garde encore sa place d'origine.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, 05 juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque rectangulaire en marbre blanc, posée horizontalement.

Dimensions : nous n'avons pas réussi à prendre les mesures. L'inscription est placée à une hauteur un peu élevée.

État de conservation du support : l'aiguille du cadran est perdue.

Décor de l'inscription : absence du décor.

Nature du texte : texte de fabrication (signature).

Datation du texte : 1151, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : deux lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux.

Répartition du texte : le texte est réparti sur deux lignes. Il occupe la partie supérieure du cadran.

État de conservation : bon état de conservation.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité).

Publication antérieure : l'inscription est inédite.

Illustrations : planche 66 (photo 103 ; figure 72).

Texte :

1. الحمد لله صنعها الفقير الى الله الحاج عبد العزيز بن عمر القصري ؟(*sic*) a والفقيد الحاج القاسم بن سعيد

2. التطوني؟(*sic*) b غفر الله لهم ولوالديهم اجمعين بتاريخ سنـــ1151ـــة للهجرة

Traduction :

1. *Louange à Dieu, (ce cadran solaire) est l'œuvre de celui qui a besoin de Dieu al-Ḥāğğ ʿAbdel ʿAziz b. ʿUmar al-Qaṣri et le défunt al-Ḥāğğ Qāsim b. Saʿīd*
2. *al-Tiṭwānī ?, que Dieu leur pardonne ainsi qu'à tous leurs parents. En date de l'année de l'hégire 1151 / 1738 – 1739.*

Justifications de lecture :

l. 1 a : nous pouvons lire également al-Qamrī.

l.2 b : التطوني terme d'origine berbère ; *tatawīn*, pluriel de *tīt* (œil ou source d'eau). Le ī à la fin du mot précise l'origine géographique de la personne dont il est question. Le lapicide n'a pas gravé l'*alif*, on devrait avoir التطواني (originaire de la ville de Tétouan).

Commentaire

Une signature mentionne les auteurs du cadran solaire qui l'ont ajouté à la mosquée deux ans après sa fondation (1151- 1738 – 1739). Le cadran solaire est l'œuvre des deux personnages : al-Ḥāǧǧ ʿAbd al-ʿAziz b. ʿUmar al-Qaṣrī et al-Ḥāǧǧ Qāsim b. Saʿīd al-Tiṭwānī.

Dans ce texte, nous constatons deux choses : premièrement, l'inscription a été gravée après la mort de l'un de deux personnages qui ont fabriqué l'œuvre (al-Ḥāǧǧ Qāsim b. Saʿīd al-Tiṭwānī). Deuxièmement, il semblerait que ce dernier soit originare du Maroc[231] de la ville de Tétouan.

Le titre *faqīr*, mentionné dans ce texte, est introduit dans deux autres inscriptions de type funéraire : l'une date de l'époque des Qaramānlīs et l'autre du début de la deuxième époque ottomane[232]. Nous n'avons pas rencontré ce titre à la première époque ottomane. A l'époque mamelouke, le féminin de ce titre, *faqīra*, a été le titre commun à toutes les *šayḫāts* désignant les ascètes qui vécurent pour Dieu seul. Son adoption remonte en effet au moins à l'époque des Abbasides, dont il a été plusieurs fois précédé par le titre analogue *d'al-ʿabda*[233].

[231] En Afrique du nord, seul le Maroc resta en dehors de l'empire ottoman. *Cf.* Raymond (A.), *Grandes villes*, Paris, 1985, p. 22-23.

[232] Inscriptions ns° 73 et 111.

[233] ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973, p. 111.

Texte de la fondation du funduq de ʿAlī Bāšā (1167 / 29 octobre1753 – 17 octobre 1754)

Présentation

Le *funduq* est située à *maḥallat bāb al-baḥir,* au nord-est de la vieille ville, en face du port, donnant sur le célèbre arc romain de Marc Aurèle (*cf.* photo 104). Actuellement, le monument, de plan rectangulaire, est transformé en club de la marine[234].

N° d'ordre : 37[235]

Monument d'origine : *funduq* ʿAlī Bāšā (connu également sous le nom de *funduq* al-Mālṭiyya)

Emplacement actuel : dépôt du musée de Sarāya al-Ḥamrāʾ.

Historique :

Découverte : Prospection épigraphique A. Ben Sassi, septembre 2009.

Support de l'inscription : dalle de marbre blanc-grisâtre de forme presque carrée.

Dimensions :

Longueur support	77
Largeur support	57
Epaisseur	14
Surface écrite	43,5 x 40
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du support : bords ébréchés.

Décor de l'inscription : le texte est entouré d'un petit listel (0,6 cm.) en creux. Les quatre angles du cadre, entourant l'inscription, sont ornés de deux quarts de cercle.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-raǧaz*).

Datation du texte : 1167, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : caractères en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte gravé au milieu du support, encadré par un petit listel en creux.

État de conservation du texte : quelques lettres martelées. La datation de l'inscription est un peu illisible.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : le *fatḥa, kasra, šadda, sukūn*).

---

[234] Pour plus de détails sur l'architecture du monument, *cf.* Ǧibrān (M.), « Fanādiq », *Turāṯ al-ʿarāb*, Tripoli, 1999, p. 71.

[235] Nous avons découvert au bord de la plaque de l'inscription un ancien numéro d'inventaire, (رم 85) qui pouvait signifier رمز المصلحة, symbole du Service d'Archéologie. Il est dû à un ancien inventaire.

Analyse paléographique : le lapicide avait gravé son texte sur un seul niveau avec décalage dans l'interligne de toutes les lignes. Le texte a été gravé au centre du support en laissant une marge, autour de l'encadrement vide ; le lapicide n'a pas bien calculé l'espace nécessaire à son texte.

Publication antérieure : Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 61.[236]

Illustrations : planches 67 et 68 (photo 104 et 105 ; figure 73).

Le texte :

1. بسـ[ـم الله] الرحمن الرحيم
2. ذ[ا] الخان ابهى (*sic*) a منزل اسسه (*sic*)b الباشا علي
3. الزاد [فيه] معمـ[ـرا](*sic*) c [بجاه الامين] (*sic*)d المرسل
4. و الربح فيه موفر والخير فوق المـ[ـأمل] (*sic*) e
5. سنـــ1167ـة

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ce funduq est la plus belle demeure fondée par le Bāšā ʿAlī*
3. *(dans la quelle) les biens furent conservés avec le prestige du fidèle Envoyé.*
4. *Le gain y est abondant et le bénéfice au-delà de ce qui est attendu.*
5. *En l'année 1167 / 29 octobre1753 – 17 octobre 1754.*

Apparat critique :
l.2 a : Etorre Rossi هو.
l.2 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أسسه.
l.3 c : d'après le texte d'Etorre Rossi.
l.3 d : d'après Etorre Rossi.
l.4 e : d'après Etorre Rossi.

Commentaire

Cette inscription cite la fondation du *funduq* ʿAlī Bāšā (mentionné sous le nom du *ḫān* خان, caravansérail)[237]. Lady worthey[238], mentionna que Lalla Ḥallūma, épouse d'ʿAlī Bāšā, souhaitait fonder un *funduq*, qui offrait un gîte gratuit dans une enceinte spacieuse disposant de fontaines[239]. Le texte renvoie au rôle de ce bâtiment dans la vie économique de la capitale de la Régence.

[236] Texte et présentation.

[237] Le terme de *funduq* est d'origine grecque. Il est employé particulièrement en Afrique du nord, pour désigner des hôtelleries où peuvent loger gens et bêtes, analogues aux caravansérails ou aux *ḫān* de l'Orient musulman. *Ḫān*, terme d'origine persane désigna d'une gîte d'étape sur les grandes voies de communications, d'autre part un entrepôt, puis une hôtellerie dans les agglomérations de quelque importance. Eliséeff, (N.), «Khān», *E. I²*, Paris, 1991, t. IV, p. 1043-1049).

[238] Lady worthey est la belle-sœur du consul anglais R. Tully, dont l'ouvrage (*Voyage à Tripoli* : 2 vols. 392 et 394 pages) est souvent attribué à ce dernier.

[239] Worthey (L.), *Voyage à Tripoli*, London, 1819, t. II, p. 57.

Le *funduq* fut achevé par ʿAlī Bāšā en l'année 1167 / 29 octobre 1753 – 17 octobre 1754. Il est situé à *maḥallat Bāb al-Baḥr* (quartier de la porte de la mer). Cette dernière, située au nord-ouest de la ville, donnait sur son port. À Tripoli, chaque quartier avait sa propre dynamique et ses activités. Le quartier de *Bāb al-Baḥr* est connu pour ses activités maritimes. Souvent, le quartier est occupé par les pêcheurs, les commerçants et les gens de la mer dont la plupart sont des européens, italiens, maltais ou grecs résidant dans la partie sud de *Bāb al-Baḥr*[240]. Ce *funduq* est connu également sous le nom de *funduq* al-Mālṭiyya. Probablement, le monument était occupé par des maltais qui travaillèrent beaucoup dans les trafics maritimes.

L'inscription nous renvoie à son rôle principal (3ème et 4ème ligne) : le commerce. A l'époque des Qaramānlī, les échanges commerciaux furent installés entre les ports de Tripoli et de Malte. Ils furent devenus les plus importants dans les dernières années du règne de Yūsuf Bāšā (1795-1832)[241]. Dans des villes ouvertes au commerce international, dès l'époque médiévale, des *funduq* furent souvent mis à la disposition des commerçants européens. À Tunis, il fut également installé un *funduq* pour les Français (*funduq* al-Faransīs). C'est le cas du Caire où un *funduq* est installé pour les Vénitiens.

[240] Kshedan (H. S.), *The spatial structure*, Oklahama, 1984, p. 44.

[241] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 63.

Première inscription de la fondation de l'oratoire Muṣṭafā al-Kātib (1183 / mai 1769 - avril 1770)

Présentation

En l'année 1183 / mai 1769 - avril 1770, Muṣṭafā al-Kātib fonda une *madrasa* dans le quartier *al-Baladiyya* (*maḥallat al-baladiya*), à l'ouest de la ville. Le monument est composé d'une salle de prière, de plan presque carré, et d'une petite cour entourée de cellules pour les étudiants. Un petit vestibule, voûté en berceau, donne sur une artère menant de *Bāb Ǧadīd*, à la côte ouest de la ville. Nous avons trois inscriptions du monument, dont deux sont *in situ*. La troisième perdue, dont nous n'en possédons qu'une ancienne photo.

N° d'ordre : 38

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est murée sur l'arc de l'entrée de la salle de la prière de l'oratoire qui donne sur le vestibule.

Historique : l'inscription est toujours à sa place malgré les derniers travaux de restauration effectués, entre 1990-1991, par le projet de « l'organisation et de la direction des villes historiques ».

Découverte : prospection archéologique, S. Chlabi février 2007. Vérification A. ben Sassi, septembre 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire fixée verticalement.

Dimensions :

Longueur support	42
Largeur support	36
Épaisseur	
Surface écrite	37 x 30
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : mauvais état de conservation : le contour de l'inscription a été récemment barbouillé de chaux (début 2009).

Décor de l'inscription : deux lignes parallèles, en creux incrustées de plomb, séparant le texte en deux hémistiches.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : 1183, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : sur toute la surface, réservée à l'écriture dans des hémistiches.

État de conservation du texte : le texte dans sa première ligne est enduit de chaux, ce qui le rend presque illisible et difficile à déchiffrer.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, fatḥa.* Les chevrons : quasi-totalité).

Analyse paléographique : les mots de cette inscription sont gravés sur deux niveaux. Les interlignes entre les phrases sont presque identiques et de même mesure. Les hampes sont verticales sauf deux ou trois *alif* sont obliques (exp. *alif* du mot الخلد).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 68 et 69 (photo 106 ; figure 74).

Le texte :

1. هللت اللقا حتى بدار الثغر	و بقى يحاكيها بمفاتيح الصبر
2. بلاد ترى قطانها في تنسك	على الضر والسر دايم الشكر
3. ومنهم لبيب صادق القول قبل	علي فعلطاب لما عليه له صبر
4. هو المصطفى المصري الحسن بفعله	حياته للمعتر والقانع الذخر
5. بنا (*sic*) a للورى رضوانه للذكر واحد	واخر للتدريس كي يعظم الاجر
6. نقدس نورا خير تم بناؤه	تلى ماية (*sic*) b واثنين مع عشرة عشر
7. عليه سلام ما ترنح اروع	املود غصن في افانيها نوح

Traduction :

1. *J'ai aperçu de la rencontre jusqu'à la frontière où il est resté avec une grande patience*
2. *Un pays où tu vois les habitants ayant une grande piété, dans le bonheur et le malheur remerciant toujours*
3. *Et parmi eux, un intelligent sincère dans ses paroles … ? de travail … ? patient*
4. *Il est Muṣṭafā al-Maṣrī qui a été accepté à cause de bonnes actions qui supposent que l'on ait pour elles usage de patience*
5. *Il a édifié, un lieu afin que les gens soient agrées par la mention de Dieu, Unique et un autre (monument) pour l'enseignement afin que la récompense en soit grandiose*
6. *consacré par la lumière, achevé (début du chronogramme) après cent deux avec dix (et) dix (1769-70).*
7. *pour lui le salut tant que se balancera avec excellence? Et un rameau flexible dans le feuillage du quel il y a des pleurs.*

Justification de lecture :
l.5 a : orthographe, on devrait avoir بنى.
l.6 b : orthographe (archaisme), on devrait avoir مائة.

Commentaire[242]

[242] *Cf.* commentaire de l'inscription n° 40.

Inscription de la madrasa de Muṣṭafā al-Kātib (1183 / 07 mai 1769 – 26 avril 1770)

N° d'ordre : 39

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est surmontée l'arc de l'entrée donnat sur la cour de la *madrasa*.

Historique : après les restaurations effectuées sur le monument, entre 1991-1992 et 2007, l'inscription reste toujours à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, septembre 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc grisâtre et de forme carrée fixée horizontalement.

Dimensions :

Mesure de chaque côté	34
Épaisseur	
Surface écrite	29 x 30
Hauteur de l'alif	3,5

État de conservation du support : les deux angles supérieurs et inférieurs du côté droit sont brisés. Le contour du support a été récemment enduit de chaux (2009).

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1183, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes en totalits.

Type d'exécution : caractères en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : presque sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : le texte reste encore incomplet, sous l'effet de l'enduit de la chaux et du manque de deux petits fragments du support.

Style de graphie : proche du cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, fatḥa.* Les chevrons : en totalité).

Analyse paléographique : dans chaque ligne, les caractères sont gravés sur deux niveaux. La majorité des caractères se croisent, empêchant la compréhension dès la première lecture. Les dimensions des *alif* sont presque identiques, verticales et parfois obliques vers la droite. Il arrive que les lettres soient attachées en créant un mouvement demi-circulaire (exp. le *lam* et le *ʿayn* de deux mots لا عدو).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 69 et 70 (photo 107 ; figure75).

Texte :

1. [ما شاء الله]
2. ... ...[الـ]ـهنا بفاضلها الخوجا سلالة قاسم

3. ... ... ورجاء قاصدًا لفك ملمات الزمان القواصم
4. أقام فيها كاتبا فأناسها لهم ساير الأيام مثل الطواسم
5. حلل وجه الدهر بعد عبوسه بنور منير بين البشر باسم
6. مدرسة المصري في بنايها لا عدو يرفع السيوف الجواسم
7. [أ] صاب يدا عند الإله غداتها وماله فيها من شريك مقاسم
8. [فان قيل] التاريخ فيها فقل له اصبت يد ايا مصطفى يا بن قاسم
9. سنـــــــــ1183ـــة

Traduction :

1. *Ce que Dieu veut.*
2. *... ... Notre Seigneur, par Sa grâce, le Ḥūğā descendant de Qāsim*
3. *... ... espérant et cherchant à dissiper les tensions destructrices du temps*
4. *Il a résidé (à Tripoli) en tant que secrétaire, les gens y vivent comme al-Ṭawāsim*
5. *La situation s'est améliorée après la crise, grâce à la lumière éclatante de l'homme radieux.*
6. *Aucun ennemi ne dégaina de dangereuses épées durant la construction de la madrasa de l'égyptien*
7. *Il atteignit son objectif le lendemain, grâce au Seigneur (lors de sa construction) et personne n'aura une récompense similaire*
8. [*lorsque on se demande*] *quelle est la date (de l'achèvement) : répond-lui Muṣṭafā b. Qāsīm atteignit ton but.*
9. *En l'année 1183 / 1183 / 07 mai 1769 – 26 avril 1770.*

Commentaire[243]

2ème inscription de l'oratoire et de la madrasa d'al-Kātib (1083 / 1769)

N° d'ordre : 40

Monument d'origine : masğid et *madrasa* d'al-kātib.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue. Nous possédons une photo, conservée aux archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ, témoignant encore son existence.

Découverte : recherche bibliographique, Ben Sassi (A.), mars 2010.

Support de l'inscription : il semble qu'il s'agisse d'une plaque en marbre blanc, de forme rectangulaire.

État de conservation du support : à partir de la photo que nous avons découverte aux archives des photos de Sarāyā al-Ḥamrāʾ, nous remarquons la présence d'une fissure inclinée du haut vers le bas.

[243] *Cf.* commentaire de l'inscription n° 40.

Décor de l'inscription : une double ligne en forme d'un fin listel parallèle, gravé en creux et incrusté de plomb, encadrant et séparant le texte en deux hémistiches. Un arc allongé, en double ligne, orné d'un croissant surmonte l'ensemble.

Nature du texte : texte poétique de fondation (mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : 1183, en chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte est fixé sur la majorité de la surface de la plaque.

État de conservation du texte : texte bien lisible.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn*. Les chevrons figurant dans tout le texte).

Analyse paléographique : il s'agit presque du même style d'écriture et du même mode d'exécution que dans les deux inscriptions précédentes. Les mots du texte sont gravés sur deux niveaux.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 70 et 71 (photo 108 ; figure 76).

Dans le demi-cercle décoratif :

1. ما شا[ء] الله

Texte :

1. بنى مصطفى المصري مسجدا لله ومدرسة للعلم و ...
2. فجاعلي(*sic*) a وفق المراد صناعة وكان لذي المولى اجل الوسائل
3. فعج تنظر كل المحاسن فيهما وبان يسر تقوى دايما (*sic*)b غير زايل (*sic*)c
4. فان (*sic*)d قيل ما تاريخ بديهما فقل ليجز بدار الخلد اعلى منازل
5. سنـــة1183ـــ

Traduction de tout Le texte

Ce que Dieu veut.

1. *Muṣṭafā al-Maṣrī a construit, pour la grâce de Dieu, un oratoire ainsi qu'une madrasa destinée à l'apprentissage de la science …*
2. *La construction est survenue selon la volonté de Dieu. Ont été donnés le terme et les moyens.*
3. *Observeras dans les deux toutes les beautés et apparaîtera l'aisance d'une piété éternelle qui ne cessera jamais.*
4. *Si l'on demande la date du début de leur construction dit : qu'il soit récompensé par la demeure éternelle à la place la plus haute.*
5. *En l'année 1183 / 1769.*

Justifications de lecture :
l.3 a : grammaire, on devrait avoir فجاء على.
l.4 b : orthographe, on devrait avoir دائما.
l.4 c : orthographe on devrait avoir زائل.
l.5 d : omission du *hamza*, on devrait avoir فإن.

Commentaire des trois textes de l'oratoire et de la *madrasa* d'al-kātib

Les inscriptions désignent le nom du fondateur de cette madrasa, enrichie d'un petit oratoire, celui de Muṣṭafā al-Maṣrī, connu également sous le nom de Muṣṭafā Ḫuğa. Ce dernier est né à Tripoli où il reçut son éducation. D'après sa *nisba*, *al-maṣrī*, sa famille était d'origine égyptienne[244].

Réputé pour son écriture, son style, son habileté à rédiger, il est également connu sous le nom de Muṣṭafā al-Kātib. ʿAlī Bāšā Qaramānlī le chargea de la présidence de son secrétariat et en fit son conseiller personnel[245].

[244] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 287.

[245] Al-Anṣāri (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, t. 1, p. 312-313.

Inscription de la fondation du funduq Zimmīt (1186 / 4 avril 1772 – 24 mars 1773)

N° d'ordre : 41

Présentation du monument

Le *funduq* est situé au nord-est de la vieille ville de Tripoli, à *maḥallat Bāb al-Baḥr*, face au célèbre arc romain de Marc Aurèle (photo 109). Le monument, de plan presque rectangulaire, est composé d'un rez-de-chaussé et d'un étage. Au rez-de-chaussée, l'entrée donne sur un vestibule, voûté en berceau, menant à une cour encadrée de galeries et donnant sur des petites cellules. Le premier étage du *funduq* est réservé aux chambres d'hôtes. Après une grande restauration, effectuée entre 2001 et 2006, le monument actuel est devenu un hôtel touristique[246].

Emplacement actuel : in situ, l'inscription a été insérée dans le mur, à droite de l'entrée principale donnant sur l'arc de Marc Aurèle, célèbre monument romain.

Historique : le *funduq* a été renouvelé totalement dans l'intention de le transformer en hôtel et restaurant touristiques. En dépit de toutes les interventions effectuées sur le monument, entre les années 2001 et 2006, l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2007.

Support de l'inscription : plaque, en marbre blanc grisâtre, de forme rectangulaire murée verticalement.

Dimensions :

Longueur support	64
Largeur support	52
Épaisseur	
Surface écrite	56 x 44
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : deux fissures ondulantes : une dans le côté droit inférieur et une au sommet du côté supérieur droit. Bords inférieur et supérieur ébréchés.

Décor de l'inscription : un listel fin (0,6 cm), en creux et chargé de plomb, encadre et sépare le texte en deux hémistiches.

Nature du texte : poème de fondation (mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : 1186, en chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères gravés en creux incrustés de plomb.

[246] Pour plus de détails architecturaux sur ce monument, *cf.* Ḥamdī (H.), *al-Fanādiq,* 2009-2010, p. 147-158.

Répartition du texte : le texte est réparti en deux hémistiches encadrés et séparés par un petit listel gravé en creux et incrusté de plomb.

État de conservation du texte : quelques caractères appartenant à la 5ème, 6ème et 8ème ligne sont martelés.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Analyse paléographique : les caractères de cette inscription sont peu lisibles et mal définis. Le fait est qu'elle soit devenue sans intérêt paléographique. La majorité des mots sont gravés sur un seul niveau mise à part quelques exceptions (2ème hémistiche de la 2ème ligne). Les interlignes sont presque égaux. Les hampes sont verticales.

Publications antérieures : Ḥamdī, (Ḥ.), *al-Fanādiq*, 2009-2010, p. 153-154[247].

Illustrations : planches 71, 72 et 73 (photos 109 et 110 ; plan 12 ; figure 77).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم	وصلى الله على سيدنا محمد
2. بدا مربح التجار أمنا ومنهضا	وشكل قيد في نضارته وفي
3. بايوان (*sic*)a كسرى رونقا وهو ما ترى	يحاكيه لكن في المحاكات (*sic*)b لا يفي
4. وكيف يماري الدهر إن جرت به	ينابيع فكر بالرزانة تقتفي
5. بابه هي الدنيا وكنز؟ جمالها؟	وشمس سناها غرها البدر يختفي
6. يرى ولكن للوزارة عندهم؟	عـقف؟ ولكن للملوك قرامنلي
7. توخاه دهر مصطفى لملوك	فطابق ذاك الاسم (*sic*) c ما فيه يختفي؟
8. يقول لنا تاريخ ما شاء للو...	هنا يربح التجار والنازلين في (*sic*) d
9.	1186

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad.*
2. *Il est apparu comme un lieu prospère, sûr et de premier ordre pour les commerçants. Sa forme ne rivalise qu'avec*
3. *L'Iwan de Chosroes en élégance ; ce que tu vois en est la réplique, mais l'imitation n'est jamais fidèle.*
4. *Et comment le temps lèvera le doute lorsque jailliront des sources de pensées graves et se trouveront alors honorées*
5. *Sa porte est le monde et le trésor est sa beauté. Le soleil est sa clarté et sa gloire est la lune quand elle se couche.*
6. *Il voit mais pour le ministère… mais pour les rois Qaramānlī*
7. *Il a été suivi par l'époque de Muṣṭafā … .*
8. *La date nous dit : ce qu'il désire pour … les commerçants et ceux qui y logent y réalisent des profils.*
9. *1186 / 1772 – 1773***.**

[247] Photo et texte non totalement déchiffré.

Apparat critique :
l.3 a : omission du *hamza* ; on devrait avoir بإيوان.
l.3 b : orthographe ; on devrait avoir المحاكاة.
l.7 c : omission du *hamza* ; on devrait avoir الإسم.
l.8 d : orthographe, on devrait avoir فيه[248].

Commentaire

À l'époque ottomane, notamment à l'époque des Qaramānlī (1711-1835), plusieurs monuments d'aspect économique furent achevés. D'après le texte, ce *funduq* fut construit dans la deuxième moitié du XVIII[ème] siècle (1186 / 1772-1773) pendant le règne du 3[ème] souverain Qaramānlī, ʿAlī Bāšā (1754-1793). D'après Ḥ. al-Faqīh, le monument est l'œuvre d'Aḥmad al-Ḍafāʾirī, un des grands commerçants caravaniers de la ville de Tripoli de cette époque, le 3 *muḥarram* 1246 / 24 juin 1830[249].

La datation est restée claire et précise (1186 / 1772-1773), en dépit des mots martelés du texte. Celui-ci mentionne également la dynastie des Qaramānlī (ligne 6). Cependant, le chroniqueur libyen, Ḥ. al-Faqīh, confirma que le *funduq* avait été construit par le commerçant al-Ḍafāʾirī, 58 ans après la date précise donnée dans le texte de la fondation du monument. Il est fort probable que le *funduq* ait été achevé à l'époque de ʿAlī Bāšā en 1772-73[250] et aurait été restauré, à la fin de celle des Qaramānlī, par le commerçant mentionné précédemment. Le chroniqueur n'a jamais indiqué la nature de l'intervention : restauration ou fondation ? L'un ou l'autre restent possibles[251].

Le monument était souvent connu sous le nom de *funduq* Zimmīt. Ceci est dû au nom de son dernier propriétaire, à l'époque italienne : le secrétaire al-Sayīd Zimmīt[252]. Ce dernier, issu d'une famille Kuluġlī[253], résidait au Sāḥil[254] de la ville[255].

[248] Pour mieux conserver l'essence poétique, le lapicide a illuminé le *hāʾ*.

[249] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt,* Tripoli, 2001, vol. I, p. 423 et 464, t. 2, p. 232 et 514.

[250] *Cf.* Mīkākī (R.), *Ṭarābuls al-Ġarb,* Tripoli, s. d., p. 90-119.

[251] Ḥ. al-Faqīh mentionna l'acte par le mot بنيان, *bunyān,* c'est-à-dire construction.

[252] Ğibrān (M.), « Fanādiq Ṭarābuls », *Turāṯ al-ʿarāb*, Tripoli, 1999, p. 70.

[253] *Kuluġlī,* au Maghreb, désigne un descendant d'un mariage mixte entre un Turc et une autochtone.

[254] Le *Sāḥil* : le littoral de la ville de Tripoli.

[255] Ḥamdī (Ḥ), *Fanādiq*, 2009-2010, p. 157.

Inscription de la fondation de burǧ al-Mağzara (1215 / 25 mai 1800 – 13 mai 1801)

N° d'ordre : 42[256]

Monument d'origine : Burǧ al-Mağzara (planche 75 : carte 7 et photo 112. Planche 209).

Emplacement actuel : dépôt du musée al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Historique : après l'occupation italienne en Libye, une partie des fortifications de Tripoli fut totalement rasée. Les murailles de l'ouest de la ville furent détruites, y compris la tour d'al-Mağzara, fondée dès 1215 / 1800-1801 par Yūsuf Bāšā Qaramānlī. L'inscription du monument est encore au dépôt du musée de Sarāyā. La photo unique témoignant de l'emplacement de l'inscription est celle de Loffredi,[257] publiée par Aurigemma en 1918.

Découverte : prospection archéologique, Aurigemma (S.) 1918. Vérification Ben Sassi (A.) juillet 2009.

Support de l'inscription : deux plaques de marbre blanc-grisâtre de forme presque carrée.

Dimensions :

Longueur support	57 / 59
Largeur support	57 / 58
Epaisseur	1,5 / 4
Surface écrite	53 x 55 / 52 x 56
Hauteur de l'alif	7,5 / 9,5

État de conservation du support : la première plaque, portant le premier hémistiche, a deux fissures ; l'une ondulante du haut vers le bas et l'autre dans l'angle gauche supérieur. Les bords des deux morceaux du support sont ébréchés.

Décor de l'inscription : l'inscription est simple et ne comprend pas de décor.

Nature du texte : poème commémoratif de renouvellement d'une tour (mètre *al-mutaqārib*).

Datation du texte : 1215, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte est gravé sur deux plaques de marbre, sur toute leur surface, réservé à l'écriture.

État de conservation du texte : de nombreuses lettres du texte sont désincrustées.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : l'interligne du texte est régulier, du premier jusqu'à la sixième ligne. Les mots sont gravés sur une seule ligne exception faite dans la deuxième ligne où les

[256] Au bord de la deuxième plaque, nous avons découvert un ancien numéro d'inventaire (65 رم).

[257] Archéologue de l'époque italienne. Le chercheur S. Aurigemmase se base, parfois, sur quelques photos et traduction des inscriptions en *osmanli* répertoriées par cet archéologue.

deux mots يوسف باشا furent dessinés sur deux niveaux. Quelques mots, des deuxièmes hémistiches des première, deuxième et troisième lignes, furent désincrustés du plomb. Les traces de petits trous, nous montrent la technique de l'incrustation du plomb des inscriptions de cette époque.

Publications antérieures :

- Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 62.[258]
- Aurigemma, (S.), « Le fortificazioni », *NA*, Roma, 1918, p. 292.[259]
- Abū Ḥāmd (Ṣ.), *Ḥikāyat qalʿat Ṭarābuls*, Tripoli, 2008, p. 26 et 46.[260]

Illustrations : planches 74 et 75 (photos 111, 112 et 113; figure 78 ; carte 7).

Texte :

1. إذا ما مررت ببرج جديد	فقف داعيا لأمير البلاد
2. وقل له يوسف باشا نلت المنا	واهداك (*sic*)a ربي سبيل الرشاد
3. تجددت (*sic*) b سورا وعمرت دورا	تنال قصورا بها في المعاد
4. واومضت (*sic*) c برقا واطربت (*sic*) d ورقا؟	وأحييت بلقاء دار الجهاد
5. والحقت (*sic*)e عرجا واحصنت (*sic*) f فرجا	وأسست برجا لحفظ العباد
6. وقل ان ترد [فهم] (*sic*) g تاريخه	وهبت الجمال وحزت المراد
7. جدد عـ 1215ـام	

Traduction :

1. *Si jamais tu passes devant une nouvelle tour, arrête-toi donc en invoquant Dieu pour le prince de la Régence*
2. *et dis-lui : Yūsuf Bāšā, tu as obtenu ce que tu désires et mon Seigneur t'a conduit sur la voie de la droiture.*
3. *Tu as rénové une enceinte, tu as achevé des demeures ; tu obtiendras pour ceci des palais dans l'au-delà.*
4. *Tu as fait briller des éclairs, tu as égaillé les feuilles (?) et tu as fait revivre dans une bataille le siège de la guerre sainte.*
5. *Tu as habillé les nécessiteux, tu as vécu chastement et tu as fondé une tour pour protéger le peuple.*
6. *Si tu veux connaitre la date, dis (début de chronogramme) : « tu as donné la beauté et tu as obtenu ce que tu voulais ».*
7. *Elle a été rénovée en l'année 1215 / 25 mai 1800 – 13 mai 1801.*

Apparat critique :

l.2 a : omission du hamza, on devrait avoir أهداك.

l.3 b : تجددت, orthographe, on devrait avoir جددت.

l.4 c : omission du hamza, on devrait avoir أومضت.

l.4 d : Ettore Rossi, اطريت.

l.5 e : omission du hamza, on devrait avoir ألحقت.

[258] Présentation et texte entièrement en arabe.

[259] Photo et texte en italien.

[260] Texte page 26. Photo page 46.

l.5 f : Ettore Rossi, احصنت.
l.6 g : indéchiffrable, nous nous sommes basés sur le texte publié par E. Rossi.

Commentaire

A l'époque des Qaramānlī, les fortifications de Tripoli furent maintenues. Le fondateur de la dynastie des Qaramānlī, ajouta une tour, au nord de la ville : la tour de *turāb* (connue aussi soit sous le nom de *burǧ* al-faransīs, soit *burǧ* Abū Laylā)[261].

Le port, selon le récit des chroniqueurs, apparut comme le centre le plus actif de la ville. Il joua un double rôle : maritime et caravanier. Il reçut les produits des pays du sud et les réexporta vers l'Europe. Cependant, la vie économique de la ville et de toute la Régence, se trouvait souvent à la merci de la piraterie. Dès la conquête ottomane, la ville de Tripoli, notamment son port, servit de base maritime pour les pirates : les corsaires barbaresques, protégés par la Sublime Porte, naviguèrent dans les mers pour piller les navires de commerce occidentaux.

Le traité de Vienne, abolissant l'esclavage et interdisant la Course, ouvrit, dès 1815, une sorte de crise pour le port. Ni les traités, ni les attaques des chrétiens contre les Régences ottomanes ne réussirent à arrêter la piraterie. Au cours des trois premières années du règne de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832), les pirates tripolitains amenèrent trente-neuf prises dans le port[262]. Cependant, dans un contexte de conflits entre les européens et les ottomans, Yūsuf Bāšā installa une tour pour maintenir les fortifications de la ville[263]. La tour fut détruite lors de l'occupation italienne en 1911-1912. Les anciens plans de la capitale précisent son emplacement : les murailles, au nord de la citadelle en face du port (*cf.* plance 5 ; carte 5 / planche 75, carte 7 / planche 209 ; carte 12).

Ch. Féraud, nous fait part des travaux de fortification maritime entrepris pour défendre le port (1817-1818)[264]. L'inscription, source directe, confirme que l'achèvement de la tour eut lieu en 1800-01. Elle mentionne également que la fondation de la tour eut lieu contre la défense et la piraterie. Le mot « الجهاد », *al-ǧihād,* littéralement le combat, désigne, dans la plupart des sources historique locales de cette époque, la piraterie (4ème ligne). Sept ans après la fondation du port et de la maintenance des murailles, la ville est bombardée par les Sardes[265].

[261] *Cf.* l'inscription n° 27 et son commentaire.

[262] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 58.

[263] Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, anno II, fasc I-II, Roma 1918, p. 292.

[264] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 332.

[265] Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », NA, Roma, 1918, p.293-295. Aḥmad al-Nāʾib rapporte qu'au « *08 ṣafar 1240 / septembre 1825, la Sardaigne envoya trois bateaux de guerre qui bloquèrent Tripoli et revendiquèrent les trois bateaux y ont capturés par le gouvernement de Tripoli. Une bataille s'engagea pour sept jours. La 8ème nuit, les Sardes mirent le feu dans deux bateaux libyens. Enfin, la paix fut signée en vertu de laquelle la Sardaigne verserait sept milles francs et se trouvait définitivement dispensée de redevance et de tout cadeau* ». Al-Anṣāri (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, t.1, p. 329-330.

Cinq années plus tard, la ville de Tripoli est également bombardée par les Napolitains. Ayant pris conscience de la faiblesse et des difficultés économiques du gouvernement de la Régence, ils envoyèrent une flotte prévoyant le blocus de la ville. Celui-ci dura 16 jours (1245 / 1829)[266]. Après cette intervention, Yūsuf Bāšā décida de construire une autre tour, mandarīq, et le port en 1820[267].

À la fin du texte, nous remarquons l'emploi du verbe « جدد », *ğaddada* qui signifie « rénover » ; nous pouvons en déduire que le monument a été reconstruit à partir d'un bâtiment déjà existant. Les sources historiques restent encore lacunaires et ne nous offrent aucun indice.

[266] Al-Anṣāri (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, t.2, p. 331-332.

[267] Un document d'archive présente une inscription d'Aḥmad al-Qalībī commémorant la construction d'une nouvelle tour. Le texte date de 1235 / 1820 :

برج تجل مشيد الاركان / متناظر الاتقان في البنيان
قد شاده فخر الزمان وكنزه / كهف الرياسة من بني قرمان
رب المحاسن يوسف الباشا الذي / فاق الملوك بفعلة الاحسان
يا رب بلغه المقاصد واكفه / شر العدا في السر والاعلان
واقهر بهذا الحصن حزب عدوه / واجعله درع عصابة الايمان
قد وافق التاريخ برج حافل / يرمي العدو بمدافع النيران 1235

La tour est apparue dans sa construction bien édifiée
Elle a été édifiée par la fierté et le trésor de ce siècle, le chef du commandement de la famille de Qaramān
Celui qui procure les bienfaits Yūsuf Bāšā, qui, par sa générosité, surpasse les rois.
Seigneur ! Fais-lui atteindre ses objectifs et protège-le du mal de ses ennemis dans ses affaires publiques comme privées.
Et aide-le à vaincre, grâce à cette tour, le parti de ses ennemis et fais de lui un bouclier de foi.
A la bonne date, la voici devenue une tour soigneusement bâtie : elle repousse l'ennemi par des canons de feu. 1235 / 1820-1821. Markaz Ǧihād al-Libiyīne lil-dirāsāt al-Tārīḫiyya, *milaf* Ḥasan al-Faqīh, (24) doc. N° 3. *Cf.* al-Ṭawīl (M. S.), *al-Baḥriyya*, Beyrouth, 2002, p. 189.

Première inscription de la maison de Muḥsin (1228 / janvier 1813 – décembre 1814)

N° d'ordre : 43

Présentation

En face de la demeure des Qaramanlī, la maison de Muḥsin est située presque au centre de vieille ville de Tripoli. Le monument, presque en ruine, flanque deux principales artères : le *sūq d'al-ḥrāra* (*sūq* des épices) et celle *d'al-Arbaʿa ʿAraṣāt* (rue des quatre piliers). La maison, donnant sur cette dernière rue, est composée de deux étages autour d'une vaste cour. L'œuvre est encore fermée[268] en attendant une intervention de restauration exhaustive. La maison dispose également de trois panneaux de céramique portant des textes historiques.

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée dans le mur est de la salle nord du premier étage donnant sur *sūq al-ḥrāra* (*sūq* des épices). Elle est à droite de l'entrée.

Historique : l'inscription est toujours à sa place, en dépit de toutes les interventions effectuées dans la maison (actuellement la maison est fermée).

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush, 1995. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : panneaux de faïence polychromes quadrangulaires dont l'ensemble forme un panneau à décor calligraphique.

Dimensions :

Longueur support	135
Largeur support	70
Épaisseur	
Surface écrite	40 x 98
Hauteur de l'alif	11

État de conservation du support : un carreau de faïence est éliminé. Les bords du support sont émaillés de chaux.

Décor de l'inscription : il s'agit d'un panneau de céramique à décor calligraphique, floral et architectural. Ce panneau porte des carreaux de faïences polychromes ayant pour motif d'un *miḥrāb* : deux petites colonnes, à chapiteaux de type ḥafside, surmontées d'un arc brisé en claveaux noirs et blanc qui serrent le texte. Ce dernier est réparti dans des cartouches peints en noir, rectangulaires horizontaux et bordés d'arcs à cinq lobes. La niche du claveau est chargée d'une *basmala,* d'une petite coupole et de deux minarets coiffés d'un croissant.

Nature du texte : texte de fabrication (signature) ; poème (mètre *al-ramal*).

[268] Nous adressons nos vifs remerciements au conservateur archéologique, Ramahan Mohamed Chibani, grâce auquel nous avons réussi à prendre des photos et des mesures pour les inscriptions de cette maison en ruine et souvent fermée.

Datation du texte : 1228, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : les caractères sont émaillés sur les carreaux de faïence.

Répartition du texte : le texte est peint sur les deux tiers de l'ensemble des carreaux de faïences. Les lignes du texte sont introduites dans des cartouches horizontaux de forme rectangulaire bordés d'arcs polylobés.

État de conservation du texte : des caractères sont perdus à cause de la disparition d'un carreau de faïence.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra.* Les chevrons : deux ; une au troisième et l'autre dans la quatrième ligne. Lettres : *alif*).

Style de graphie : t̲ulut̲.

Publications antérieures :

- Al-Ballush, (A. M.), « Preliminary investigations », *ʿAribya al-Qadīma*, n° 1, Tripoli, 1995, p. 142.
- Al-Bahnasī (Ṣ. A.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Le Caire, 2004, texte p. 83-84, photos p. 30-31.

Illustrations : planches 76 et 77 (photos 114, 115 et 116 ; figure 79).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. هذِه الـ[ـدار اضـ]ـاء[ت] بهجَة
3. وتجَلت فرحا للناظرين
4. كتب السعد على أبوابها
5. ادخلوها بسلامٍ امنين
6. من عمل أسطى يوسف الخمير(*sic*)a امين 1228

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Cette maison brille de joie*
3. *et s'est manifestée joyeusement aux passagers*
4. *Le bonheur a été écrit sur ses portes.*
5. **Entrez la en paix, en sécurité*(Cor. 15, 36).*
6. *C'est l'œuvre du maître Yūsuf al-Ḫamīrī. 1228 / janvier 1813 – décembre 1814.*

Apparat critique :
l.6 a : orthographe, on devrait avoir الخميري.

Deuxième inscription de la maison de Muḥsin (1228 / janvier 1813 – décembre 1814

N° d'ordre : 44

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée dans le mur est de la salle nord, du premier étage du monument, qui donne sur le *sūq al-ḥarārā* (*sūq* des épices).

Historique : (*cf.* l'historique de la première inscription de la maison Muḥsin).

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush, 1995. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : ensemble des carreaux de faïence polychrome, de forme quadrangulaire, formant un panneau rectangulaire posé verticalement.

Dimensions

Longueur support	135
Largeur support	55
Épaisseur	
Surface écrite	42 x 89
Hauteur de l'alif	12,5

État de conservation du support : les bords verticaux du panneau sont barbouillés de chaux.

Décor de l'inscription : même décor que celui de la dernière inscription ; panneau de céramique polychrome à motif architectural et végétal. Mais les deux chapiteaux sont barbouillés de chaux, alors que l'arc est en accolade. La niche du claveau abrite une coupole et deux minarets coiffés de croissant.

Nature du texte : fabrication (signature). Poème (mètre *al-ramal*).

Datation du texte : 1228, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : les caractères sont émaillés en noir sur les carreaux de céramiques.

Répartition du texte : le texte occupe la majorité de la surface du panneau de céramique.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra.* Les chevrons : trois ; au quatrième, au cinquième et à la sixième ligne. Lettres : *ha* ـهـ, *alif* ا).

Publications antérieures :

- Al-Ballush, (A. M.), « Preliminary investigations », *ʿAribiya al-Qadīma*, n° 1, Tripoli 1995, p.142.[269]

[269] Texte et photo.

- Al-Bahnasī (Ṣ. A.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Le Caire, 2004 (texte p. 83-84, photos p. 30-31).

Illustrations : planche 78 (photo 117 ; figure 80).

Texte :

1. بسم الله الرّحمن الرحيم
2. هذه الدار أضاءت بهجة
3. وتجَلت فرحا للناظرين
4. كتب السعد على أبوابها
5. ادخلوها بسلامٍ أمنين
6. سـ1228ـنه

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Cette maison brille de joie*
3. *et s'est manifestée joyeusement aux passagers.*
4. *Le bonheur est écrit sur ses portes.*
5. **Entrez là en paix, en sécurité* (Cor. 15, 36).*
6. *En l'année 1228 / janvier 1813 – décembre 1814.*

Troisième inscription de la maison de Muḥsin (1228 / janvier 1813 – décembre 1814)

N° d'ordre : 45

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée dans le mur nord de la salle sud-ouest du premier étage qui donne sur le *sūq al-ḥarāra*.

Historique : (*cf.* l'historique de la première inscription de la maison de Muḥsin)

Découverte : prospection archéologique A. M. al-Ballush, 1985. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : ensemble des carreaux de faïence polychrome, formant un panneau de faïence de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	139
Largeur support	70
Épaisseur	
Surface écrite	80 x 45
Hauteur de l'alif	12,5

État de conservation du support : le contour de l'inscription est couvert de chaux.

Décor de l'inscription : ce panneau de céramique polychrome à motif du *miḥrāb* est surmonté d'un arc. Son tympan abrite une petite coupole et quatre minarets coiffés d'un croissant.

Nature du texte : fabrication (signature). Poème (mètre *al-ramal*).

Datation du texte : 1228, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : les caractères sont émaillés en noir sur la céramique.

Répartition du texte : sur la plupart du support.

État de conservation du texte : quelques caractères sont barbouillés de chaux.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra.* Chevrons : deux ; à la quatrième et à la sixième ligne. Lettres : *alif* ا, *hāʾ* ـهـ).

Analyse paléographique[270] : les trois inscriptions de *dār Muḥsin* furent des mêmes techniques d'exécution : caractères émaillés sur des carreaux de faïence. Le *ṯuluṯ* est bien introduit dans les mots ; dans la majorité ils sont dessinés sur deux niveaux (à part la première ligne de chaque texte). Les lettres furent bien déterminées. Le texte est introduit avec le champ épigraphique de telle sorte que les œuvres furent présentées comme des tableaux décoratifs. La majorité des hampes sont verticales (exp. *alif* du mot السعد *lām* du mot ادخلوها) avec quelques *alifs* inclinés tantôt vers la gauche (exp. *lām* تجلت) tantôt vers la droite (exp. *alif* des mots الرحمن الرحيم، بسلام). La plupart des terminaisons des hampes sont en forme de biseau.

Publications antérieures :

- Al-Ballush, (A. M.), « Preliminary investigations », *ʿArībiya al-Qadīma*, n° 1, Tripoli, 1995, p.142.[271]
- Al-Bahnasī (Ṣ. A.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Le Caire, 2004, texte p. 83-84, photos p. 30-31.

Illustrations : planche 78 (photo 118 ; figure 81).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحـ[ـيم]
2. هذه الدار أضاءت بهجـ[ـة]
3. وتجلت فرحا للناظرين
4. كتب السعد على أبوابـ[ـها]
5. ادخلوها بسلام أمنين
6. سنــ1228ــة

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Cette maison brille de joie*
3. *et s'est manifestée joyeusement aux passagers.*
4. *Le bonheur est écrit sur ses portes.*
5. **Entrez là en paix, en sécurité*(Cor. 15, 36).*

[270] Analyses paléographiques de trois inscriptions de *dār* Muḥsin.

[271] Texte et photo.

6. *En l'année. 1228 / janvier 1813 – décembre 1814.*

Commentaire des trois inscriptions de la maison de Muḥsin

Ce type de trois panneaux, à décor calligraphique, architectural et floral, également peu fréquent, existe en plusieurs exemplaires dont presque la majorité provient d'un même atelier, celui de la famille d'al-Ḫamīrī comme mentionne notre inscription.

Le sens général qui se dégage des trois textes est généralement, comme dans d'autres panneaux qui viennent de l'atelier d'al-Ḫamīrī, un souhait de bienvenue à l'adresse des hôtes de la maison. Le décor de ses inscriptions nous renvoie à l'influence ottomane de la Régence ainsi que la céramique de revêtement mural. L'introduction du décor architectural, notamment celui de la mosquée de type ottoman et du claveau rehaussé de noir et blanc, donnait, avec d'autres éléments architecturaux dans la céramique de revêtement de Qallālīn, suite un nouveau style[272]. Ce motif décoratif se mélange avec des traditions et des motifs locaux tels que le jaune et les chapiteaux de type hafside. La céramique du quartier al-Qallālīn, située dans les faubourgs immédiats de Tunis entre Bāb Swīqa et Bāb Ǧadīd, existant depuis le X^{ème} siècle, a connu une grande prospérité pendent l'époque ottomane. L'atelier de la famille al-Ḫamīrī, dont nous disposons trois panneaux calligraphiés (objet de notre étude) fait partie d'al-Qallālīn. Plusieurs œuvres en Tunisie, semblent avoir été actives pendant un siècle environ (entre les débuts du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle)[273].

La plupart des panneaux de céramique, portant des inscriptions, déjà publiés, sont presque tous antérieurs à la date mentionnée dans notre trouvaille[274]. Actuellement c'est la seule commande qui date de 1228 / janvier 1813 – décembre 1814, période où la céramique d'al-Qallālīn est connue à l'échelle méditerranéenne. Dans cette période les Libyens ont souvent importé la céramique de Tunisie, notamment dès l'arrivée de la famille Qaramānlī au pouvoir. On retrouve la céramique de revêtement non seulement dans cette demeure mais aussi dans tous les monuments religieux de la vieille ville de Tripoli, notamment dans la mosquée de Qaramānlī et la mosquée de Gurǧī[275]. Héritière de Kairouan, Tunis possédait, depuis le Moyen Age, une industrie de la céramique dont l'importance dépassait largement les

[272] Concernant la céramique d'al-Qallālīn, ou l'influence ottomane sur l'art décoratif en Tunisie, *cf.* Golvin (L.), « Les legs des ottomans », *ROMM*, 39, 1985, p. 201-226. Le chercheur a parlé de la céramique de Qallālīn dans la page 217. *Cf.* aussi Louhichi, (A.), « La céramique de Qallaline », *CT, 25 siècles de céramique*, Italie, 1994, p. 183- 255. L'auteur a présenté la céramique de revêtement d'al-Qallālīn.

[273] Louhichi (A.), « La céramique de Qallaline », *CT, 25 siècles de céramique*, Italie, 1994, p.189. Nous avons dans le marabout de Sīdī Maḥriz, dans la ville de Tunis un panneau de céramique calligraphié datant de 1220. Des panneaux de céramique, datant de 1216, sont en effet exposés au musée du Bardo (trois panneaux de céramique, portant des textes datés de 1216-1801-02, furent présentés par Skik (K.), *Musée du Bardo*, INAA, Tunis, 1974, p. 56 et 118. Une inscription du musée de Bardo date de 1216 / 1801-02, est publié par Jarray F., « al-Naqāʾiš al-miʿmāriya », *Al-maǧalla al-tārīḫiyya al-ʿarabiyya lil-dirāsāt al-ʿuṯmāniyya*, n° 43, décembre 2011, texte p. 99-100, photo p. 101. Un autre exemple, date de 1222, est situé au musée des Arts islamiques à Paris.

[274] Louhichi (A.), « La céramique de Qallaline », *CT, Italie*, 1994, planche et texte p. 249.

[275] *Cf.* aussi Al-Ballush, (A. M.), « Preliminary investigations », *ʿArībya al-qadīma,* n° I, Tripoli, 1995, p. 138-139. Il a parlé de la faïence de revêtement aux monuments libyens.

cadres du pays ; les produits s'exportaient régulièrement chez leurs voisins : la Libye et l'Algérie[276].

Les trois panneaux sont encore conservés dans une maison dite de Muḥsin. Al-Ḥāǧǧ Aḥmad Muḥsin, a été le chef de la ville (*šayḫ madīnat maḥruṣa Ṭarābuls al-Ġarb*) entre 1228-1247 / 1813-1831[277], à l'époque de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832)[278] et faisait partie des notables de la ville de Tripoli.

[276] Golvin (L.), « Les legs des ottomans », *ROMM*, 39, 1985, p. 217.

[277] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p.565 et 576.

[278] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 267 (journal 296).

Inscription de la fondation de l'oratoire d'Aḥmad al-Marġanī (1236 / 09 octobre 1820 – 27 septembre 1821)

Présentation

Cette mosquée se situe dans la ville de Tripoli, à la cité Sīdī al-Hānī. C'est un saint, Aḥmad al-Marġanī, qui est à l'origine de sa dénomination. Le monument, composé d'un vestibule, voûté en berceau, mène sur une cour entourée, au nord et à l'ouest de deux galeries donnant sur une salle de prière et un *kuttāb*. La mosquée, fondée en 1236 / 1820-1821, comporte ainsi un tombeau et une salle d'ablution. Le minaret de la mosquée est flanqué, à l'est, du sanctuaire. La seule inscription du monument est conservée encore au musée de Sarāya al-Ḥamrāʾ.

N° d'ordre : 46

Monument d'origine: masǧid al-Marġanī.

Emplacement actuel : l'inscription est réservée au dépôt du musée de Sarāyā al-Ḥamrāʾ (la citadelle).

Historique : d'après M. Faraj Chakchouki, l'inscription a été scellée au-dessus de l'entrée principale de l'oratoire surmontant un bandeau en grès[279]. En 1995, l'inscription se trouvait encore au musée islamique. A une date inconnue, l'œuvre a été placée au musée Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Découverte : inconnu, 21-04-1912. Vérification A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc jaunâtre de forme quadrangulaire.

Dimensions :

Longueur support	55
Largeur support	50
Epaisseur	4
Surface écrite	50 x 55
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : deux fissures : une dans l'angle gauche inférieur, collée à l'aide de scotch, et, l'autre commence au milieu du bord inférieur, allant jusqu'à la cinquième ligne. Les bords sont ébréchés.

Décor de l'inscription :

- Un listel en relief (0,8 cm) encadre la première ligne du texte.
- Des cartouches trilobés, liés de boucles, bordent les hémistiches du reste du texte.
- Un fin listel en creux (0,4 cm) formant un rectangle, délimite l'ensemble du texte de chaque côté.

[279] Al-Šakšūkī, (M.), « *Masǧid* Sīdī Aḥmad al-Marġanī », *taqrīr pour maṣlaḥat al-ʾāṯār, ʿArībiya al-qadīma*, n° 1, Tripoli, 1995, p. 57 (rapport détaillé sur l'état architectural de la mosquée en 1995).

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-sarīʿ*).

Datation du texte : 1236, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes

Type d'exécution : la première ligne du texte est gravée en relief. Le reste du texte est en creux.

Répartition du texte : le texte est réparti dans des lignes composées de deux hémistiches. Ses derniers sont entourés dans des cartouches bordés d'accolades et liés au milieu par des boucles.

État de conservation du texte : des lettres et des mots sont martelés.

Style de graphie : *tulut*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : en totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa, ḍamma, kasra*).

Analyse paléographique : à cause de l'insuffisance d'espace, le lapicide a ajouté le dernier mot de la première ligne sous la fin de la *basmala* dont il n'a pas bien calculé l'espace réservé à la première ligne. Ainsi, la ligature du mot الرحيم est longue et a pour objectif de bien remplir le champ épigraphique de celle-ci. Le lapicide a choisi des caractères en creux, dans le reste du texte, dont il a réparti les hémistiches dans des cartouches bien définis. L'interligne est régulier et les mots sont gravés sur un seul niveau. Ramaḍ

Publications antérieures :

- Rossi (E.), *Le inscrizione*, Tripoli, 1953, p. 62.[280]
- Farağ Šakšūkī, (M.), « *Masğid* Sīdī Aḥmad al-Marġanī », Tripoli, 1995, p. 58.

Illustrations : planche 79 (photo 119)[281].

Texte :

1. بسم الله الرحـــمن الرحـــــــــــــ[يـ]ـم وبه نستعين
2. ذا [مسجد] تلوح أنواره والعلم من أركانه يروى
3. [أنشاه كنز الورى] يوسف بلغه الرحمن ما [يهوى]
4. [الملك] المخلص [نيته] لربه في السر والنجوى
5. راجي به ثواب خالقه والمرتقى في جنة المأوى
6. يا رب بلغه مقاصده بالمصطفى ذي الكوثر الاروى a(*sic*)
7. صلى عليه الله والاءال [مـ]ـا ترنم الطير من الشجوى
8. لما انتهى البنيان أرخته بهاء أسس على تقوى
9. سنة 1236

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. C'est à Lui que l'on demande de l'aide.*

[280] Présentation et texte.

[281] Vu l'état de conservation du texte et son érosion extrême, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé ; seule une lecture a été faite à même la pierre.

2. *Ceci est un oratoire d'où émanent des lumières ; on y transmet la science de chacun de ses coins.*
3. *Il fut fondé par le trésor des humains Yūsuf, que le Miséricordieux lui accorde ce qu'il désire.*
4. *Le roi, dont l'intention est fidèle envers son Seigneur, dans le secret et dans la confidence*
5. *désirant la récompense de son Créateur et l'ascension dans le jardin du refuge.*
6. *Oh Seigneur ! accorde-lui ce qu'il désire par l'intercession de l'Élu, à qui appartient l'abondant fleuve Kawṯar.*
7. *Que Dieu, le bénisse ainsi que sa Famille tant que l'oiseau chantera sa peine.*
8. *Quand la construction fut finie, je l'ai datée (début du chronogramme) : la splendeur est fondée sur la piété.*
9. *En l'année 1236 / 09 octobre 1820 – 27 septembre 1821.*

Apparat critique :
l.6 a : omission du *hamza*, on devrait avoir الأروى.

Commentaire

L'inscription de cette mosquée mentionne le nom de son fondateur et l'année de son achèvement. Le monument est l'œuvre de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832) en l'année 1236 / 1820 –21. E. Rossi raconte que le *bāšā* fonda une mosquée dans la campagne de la ville (al-Manšiyya). La mosquée est souvent connue sous le surnom d'al-Marġanī. Ceci est dû à son emplacement à côté du marabout dit Sīdī al-Marġanī[282].

[282] Al-ʿAyāšī, *Riḥla*, Ribat, 1977, I, p. 62-63, II, p. 379-380. L'auteur a visité la ville de Tripoli au milieu du XVII^{ème} siècle. Il donne une description sur la ville à l'époque de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī (1649-1672).

Inscription de la turba de Muṣṭafā Gurğī (1244 / 14 juillet 1828 – 02 juillet 1829)

N° d'ordre : 47.

Présentation du monument de Muṣṭafā Gurğī[283] :

Avant d'étudier l'inscription du mausolée, nous devons présenter l'œuvre de Muṣṭafā Gurğī. Ce dernier a choisi *maḥallat Bāb al-Baḥr* (quartier de la porte de la marine) pour construire une mosquée annexée d'une *madrasa* et d'une *turba*. L'actuel monument, situé au nord-ouest de la ville, donne sur l'arc de Marc Aurèle (photo 120)[284], en face du port. Il est totalement achevé au mois de *muḥarram* 1247 / juin 1831 (*cf.* le commentaire de l'inscription de la mosquée). L'ensemble architectural, de plan presque rectangulaire, est caractérisé par une sorte d'innovation d'un style d'inspiration orientale. Son minaret, bâti au nord de la salle de prière, marque son originalité. Il est composé d'un fût octogonal, à deux balcons, coiffé d'une petite toiture pointue.

La salle de la prière, de plan carré, est située au centre et entourée au nord et au nord-ouest de deux petites galeries (plan 13). Cette salle est couverte d'une série des petites coupoles (16 en totalités) reposant sur neuf colonnes. Du côté sud-est, la mosquée est dotée d'une *madrasa*, de plan carré, et d'une *turba.* La *madrasa* est composée d'une cour carrée, encadrée de petites galeries donnant sur les entrées des cellules des étudiants. La salle funéraire est liée directement à la *madrasa*. Elle est de plan presque carré, couverte d'une coupole hémisphérique reposant sur un tambour carré. Cette dernière est dotée de quatorze pierres tombales dont, seule celle de Muṣṭafā Gurğī conserve sa stèle funéraire.

Le monument possède encore deux inscriptions commémorant la datation de sa construction. La première, celle de la *turba*, date de 1244/ 1828 – 29, la deuxième, celle de la mosquée date de 1246 / 1830 – 31.

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est sculptée dans le tambour de la coupole de la *turba* de *Muṣṭafa Gurğī.*

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : les caractères de l'inscription sont en stuc de plâtre scellés directement sur le mur, au niveau du tambour de la coupole de la *turba.* Elles sont gravées sous forme de bandeaux épigraphiques.

Dimensions :

Longueur d'un cartouche	entre 50 et 55
Largeur d'un cartouche	18
Surface écrite	

[283] A l'origine, c'était Ğurğī (originaire de la Géorgie). Nous avons choisi la forme dialectale « Gurğī ».

[284] L'arc de triomphe fut édifié par les romains (164 ap. J-C), en l'honneur de Marc Aurèle. Concernant ce monument, *cf.* Savine (A.), *Tripol*, Paris, 1912, p. 16.

Hauteur de l'alif	10

État de conservation du support : les caractères du texte, en plâtre, fixés sur le mur, sont encore très lisibles et en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : un listel encadre les lignes de chaque côté du tambour de la coupole de la *turba*. Chaque ligne du texte est délimitée par un arc à cheval lié d'une boucle. Plusieurs cartouches sont ornés, à l'intérieur, de fleurons à trois pétales et de tiges feuillues chargées d'œillets et de tulipes. Les caractères du texte sont sculptés sur un fond bleu émaillé.

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : 1244, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 13 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti dans 26 cartouches bordés d'arcs en plein-cintre outrepassés.

État de conservation du texte : bon état.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa, kasra.* Les chevrons : dans quelques hémistiches du texte).

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Analyse paléographique : les caractères de l'inscription ont été sculptés en plâtre dans un bandeau tout autour du tambour de la coupole. Les mots ont été posés sur un même niveau, sauf au dernier hémistiche du texte. On relève quelques ruptures de niveau : caractères gravés au-dessus de la ligne de base (ex. les mots روضة، الكوامل، وزير، الإحسان). Une décoration végétale composée de rosaces a été introduite dans le champ épigraphique (ex. premièr hémistiche de la 5ème ligne).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 91 (photos 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133,134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146 et 147 ; plan 13 ; figures 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 et 98).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم / وصلى الله على سَيدنَا محمد واله
2. ألا إن هاذي (*sic*)a روْضة للأفاضل / مقيم بها سعْد السعود الكوَاملِ
3. أقام بهَا الفَضْل الموبد؟ فاعْجبُوا / لفضل له بك وليسَتْ (*sic*) b بزَايل (*sic*)c
4. بهَا مصطفا (*sic*)d قرجي وزيرٌ لحَضْرَة / الإمام في الإحْسانِ مَجْد الأماثل
5. لقد فاز بالتمهيد بيتا لربه / وجاور ذكر الله أفضل قايل (*sic*)e
6. فأكرمـ(ـه) جارا وأنعمه مجازا / وأطيب به نفسا لنيل الفضايل (*sic*)f
7. لقد حاز كل العز والنور والبها (*sic*)g / فقد كان للخيرات أفضل فاعل
8. مآثره غر وطيب خصاله / ذوات ازد يا دفن كريم الفعايل (*sic*)h
9. أتاح عليه الله سحب نعمه / واسكنه رحب الجنان الكوامل

10. وأسبل في الدارين أجمل سترهُ / وعليه أولاه جميع المئامل؟
11. ويمنحه الرحمن فضلا وسنة / ويَمْددهُ المَنان غُفْرَ الزَلائل
12. ويعفوا عظيم الذنب ربي لمن دعا / لمن كان للاحسان أفضل فاعل
13. هنيئا له الجنان أبدا نعيمه / لقد جاده البشرْ بطيْب المنَازلْ. عام 1244.

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur le Miséricordieux. Que Dieu accorde sa grâce à notre Seigneur Muḥammad et à sa famille.*
2. *Voici un jardin pour les hommes de mérite où résident pour la félicité suprême des êtres parfaits.*
3. *Il s'y trouve la grâce éternelle alors émerveillez-vous ! C'est une grâce qui lui est accordée à perpétuité.*
4. *Y est enterré Muṣṭafā Gurğî, ministre de sa majesté, l'Imām du bienfait, gloire de ses semblables.*
5. *Il s'est préparé en gagnant une maison accordée par son Seigneur et vivant en voisinage de la mention de Dieu dont la parole est la meilleure.*
6. *Aussi honore-le de ta proximité et gratifie-le d'une récompense. Réjouis son âme par l'obtention des mérites.*
7. *Il a obtenu toute gloire, lumière et splendeur, pour avoir accompli les meilleures œuvres pieuses.*
8. *Ses titres de gloire sont éclatants et ses vertus, ne cessent de croître en raison de ses nobles actes.*
9. *Que Dieu le couvre de la nuée de ses grâces et l'installe dans le vaste paradis de la perfection ;*
10. *Qu'il le recouvre dans les deux demeures du plus beau des voiles de protection, et que Dieu l'ait chargé de tout espoir.*
11. *Que le Miséricordieux lui accorde grâce et largesse et que le Généreux lui fasse don du pardon de ses fautes.*
12. *Notre Seigneur efface les fautes graves de celui qui l'invoque, celui qui a œuvré de la meilleure manière.*
13. *Qu'il jouisse à jamais de la douceur de son paradis. Il a reçu l'heureuse annonce de la meilleure des demeures. En l'année 1244 / 14 juillet 1828 – 02 juillet 1829.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe archaïque, on devrait avoir هذه.
l.3 b : grammaire, on devrait avoir ليس.
l.3 c : orthographe, on devrait avoir بزائل.
l.4 d : orthographe, on devrait avoir مصطفى
l.5 e: omission du *hamza*, on devrait avoir قائل.
l.6 f : omission du *hamza*, on devrait avoir الفضائل.
l.7 g : omission du *hamza*, on devrait avoir البهاء.
l.8 h : omission du *hamza*, on devrait avoir الفعائل.

Commentaire

Cette inscription, portant un texte invocatoire, orne le tambour de la coupole du mausolée de Muṣṭafā Gurğī. Elle date de l'année 1244 / 14 juillet 1828 – 02 juillet 1829.

L'inscription de la mosquée confirme que tout le monument est achevé en 1246 / 22 juin 1830 –11 juin 1831, en avance au moins d'un mois sur la date mentionnée par Ḥ. Faqīh[285]. Cela nous encourage à confirmer que la date mentionnée sur cette inscription est liée aux travaux de stuc en plâtre menés par un artisan. La technique d'exécution des caractères de cette inscription est totalement différente de celle de la fondation de la mosquée.

Textes de la fondation de la mosquée Muṣṭafā Gurğī et de la poignée de sa porte principale (1246 / 22 juin 1830 –11 juin 1831)

N° d'ordre : 48-49

Emplacement actuel : Le premier texte : *in situ*, scellé au-dessus de l'encadrement de l'entrée extérieure nord de la mosquée, donnant sur l'impasse courte (*al-Zanqa al-ḍayqa* الزنقة الضيقة) en face de l'arc romain de Marc Aurèle (photo 120, plan 13). Le deuxième petit texte : *in situ*, gravé sur deux poignées de la porte de l'entrée présentée précédemment.

Historique : les deux textes sont toujours à la même place.

Découverte : le premier texte est découvert par M. A. al- Ballush (1978), vérification A. Ben Sassi (juillet 2009). Le deuxième texte nous l'avons découvert en juillet 2009.

Support de l'inscription : le premier texte est gravé sur une plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire fixée horizontalement par quatre clous.

Le deuxième texte est scellé sur deux poignées de cuivre.

Dimensions :

Longueur support	165
Largeur support	73
Surface écrite	154 x 68
Hauteur de l'alif	09

État de conservation de deux supports : la plaque est ébréchée en bas.

Décor de l'inscription : la plaque de marbre est entourée d'un ruban de céramique noir. L'ensemble est encadré d'une série de carreaux de faïence, polychromes, ornés au milieu du polygone étoilé (céramique d'al-Qallālīn).

Nature du texte : le premier est un texte de fondation (poème ; mètre *al-ṭawīl*). Le deuxième est un texte de promulgation de foi.

Datation du texte : 1246, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

[285] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 537.

Nombre de lignes : le premier texte est de onze lignes. Le deuxième texte est formé de deux petites lignes.

Type d'exécution : les caractères du premier texte sont en relief, émaillés de noir. Les caractères du deuxième texte sont en relief, ciselé en cuivre.

Répartition du texte : sur la surface, presque totale, réservée à l'écriture.

État de conservation du support : les deux supports sont en bon état de conservation.

Style de graphie : les caractères des deux textes sont en *tulut*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : pas clairs. Les chevrons : en totalité dans toutes les lignes du texte. Lettres : *alif* ا).

Analyse paléographique : les mots de l'inscription sont gravés, tantôt sur un même niveau (ex. premier hémistiche de la première ligne), tantôt sur deux niveau (2ème hémistiche de la première ligne). L'interligne du texte est presque de même dimension. La majorité des caractères se croisent en créant un mouvement continu. Les hampes sont dans la majorité verticales (ex. les *alif* de deux mots اخو الفضل) avec quelques exceptions de quelques *alif* et *lām* qui sont inclinés vers la gauche (exp. *alif* الايام et اولاه) ou vers la droite (exp. *alif* de اولاه، *lām* de الاوائل).

Publications antérieures : les deux textes sont inédits.

Illustrations : planches 91 et 92 (photos 148, 149 et 150 ; figures 99, 100 et 101).

Texte en dessus de l'entrée principal nord:

1. بسْم الله الرحمن a(*sic*) الرحيم — وصلى الله على سيدنا محّمد
2. وذاك وزير للعلى جنابه — اخو الفضل و الإحسان والمجد كامل
3. بنَا(*sic*)b مسجدًا لله يتلى كتابه — بُه في مدى الأيام قورا فاضل
4. خصوصا صور الدين يبدوا نتاجها — لدي (*sic*)c فكر التحقيق بالحق صايل (*sic*)d
5. وقاه اله العرش حر سعيره — واولاه (*sic*)e رب البيت ما هو أمل
6. قفوا ندع اخوانى لمن اشاد (*sic*)f البنا (*sic*)g — ومن حاز فضلا لمن تتله الاوايل (*sic*)h
7. رئيس لمرسا (*sic*)i العز والنصر والثنا (*sic*)j — ... بقرج مصطفى بالجزيل
8. وفيه صور العلم ... — لمن كان بالحزم الشديد يحاول
9. بناه القصر في جنات عدن قراره — به الروح جبراءيل (*sic*)k ناح بالوزل
10. وارخ (*sic*) l إلى التقوى أولى المجد وبسمته — تفوز بألاء روتها الاوايل (*sic*)m
11. سنــ1246ـة كتبه حسين حمزه

Texte de deux poignées de la porte :

1. لا اله إلا الله محمد رسول الله

Traduction (texte au-dessus de l'entrée):

1. *Au nom de Dieu, le bienfaiteur, le miséricordieux. Que Dieu bénisse notre Seigneur Muhammad.*
2. *C'est un ministre dont la dignité est sublime, connu pour son mérite, ses bienfaits et sa renommée, homme accompli.*
3. *Il a construit une mosquée pour Dieu où récite son Livre chaque jour, un espace vertueux (?)*

4. *En particulier les formes de la religion dont les effets sont visibles. À celui qui réfléchit, vérifie et défend la vérité.*
5. *Que le Dieu du Trône le protège du feu de la fournaise. Que le Maître de la Maison lui accorde ce qu'il espère.*
6. *Arrêtez-vous mes frères, prions pour celui qui a construit cet édifice, qui a acquis un mérite que n'ont pas atteint les Anciens.*
7. *Capitaine du port glorieux, victorieux et digne d'éloge et de louange ... pour Gurğī Muṣṭafā.*
8. *Dans cette mosquée se trouvent les traces de la science (... ?) pour qui cherche à les atteindre avec une ferme résolution.*
9. *Il s'est construit un palais dans les jardins d'Eden où sera son séjour, où se trouve l'Esprit de Gabriel.*
10. *Daté selon la piété des hommes de vertu. Avec une telle qualité, on obtient les bienfaits que rapportent les Anciens.*
11. *En l'an 1246 / 22 juin 1830 –11 juin 1831. Écrit par Ḥusayn Ḥamza.*

Traduction du texte de deux poignées de la porte :

1. *Il n'a que Dieu, Muḥammad et l'Envoyé de Dieu.*

Justifications de lecture :
l.1 a : écriture archaïque, on devrait avoir الرحمان.
l.3 b : orthographe on devrait avoir بنى.
l.4 c : orthographe on devrait avoir لدى.
l.4 d : omission du *hamza*, on devrait avoir صائل.
l.5 e : omission du *hamza*, on devrait avoir أولاه.
l.6 f : omission du *hamza*, on devrait avoir أشاد.
l.6 g : omission du *hamza*, on devrait avoir البناء.
l.6 h : omission du *hamza*, on devrait avoir الأوائل.
l.7 i : orthographe, on devrait avoir لمرسى.
l.7 j : omission du *hamza*, on devrait avoir الثناء.
l.9 k : orthographe, on devrait avoir جبرائيل.
l.10 l : omission du *hamza*, on devrait avoir أرخ.
l.10 m : omission du *hamza*, on devrait avoir الأوائل.

Commentaire

Cette inscription présente la construction d'une mosquée par Muṣṭafā Gurğī,[286] en l'année 1246 / 1830-31. Elle définit le statut de ce dernier fondateur, chef de la douane (ريّس المرسى *rayis al-marsa ;* carte 12, planche 209) de l'époque. Ḥ. Faqīh précise que celui-ci a commencé dans cette fonction en *ğumādā* I 1225 / juin-juillet 1810, en succédant à ʿAlīwa al-Ğamarkağī (عليوة الجمركجي)[287]. A l'origine, il était capitaine dans la marine de la Régence de Tripoli. L'acte du *waqf* de la mosquée, datant du 10 *ramaḍān* 1260 / 23 septembre 1844,

[286] Gurğī, selon le dialecte local. A l'origine Ğurği vient de la Géorgie.

[287] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 182.

rapporte que le fondateur est d'origine géorgienne. Il est acheté, comme esclave, par Yūsuf Bāšā Qaramānlī qui l'a converti et lui a donné une de ses filles comme épouse[288]. Un esclave originaire du Caucase, de Géorgie, parvint à faire fortune et devint également parmi les notables de la ville. Il illustra l'ascension dans les arcanes du pouvoir par le biais du port.

Le plus curieux, dans l'histoire de l'achèvement de l'œuvre de Gurğī (la mosquée, la madrasa et la *turba*), provient de la contradiction qui existe entre la date de l'inscription de la mosquée (1246 / 1830-31) et celle du mausolée qui avait été construit, deux ans auparavant (1244 / 1828 – 02 juillet 1829.

Le chroniqueur Ḥ Faqīh donne des informations historiques précises sur le commencement et l'achèvement de la mosquée. Le dimanche, 28 *ḏū-l-ḥiğğa* 1235 / 06 octobre 1820, Muṣṭafā Gurğī commença par la destruction d'une maison et d'un moulin pour les remplacer par une mosquée[289]. Dix ans après, le jeudi 5 *muḥarram* 1247 / 16 juin 1831, la mosquée fut totalement achevée[290]. Sa construction fut confiée à la responsabilité d'al-Ḥāğğ Sulaymān al-Qarbāʿ (الحاج سليمان القرباع). Le maçon Yūsuf al-Turkī (décédé le 27 *muḥarram* 1241 / 11 septembre 1825) et le maçon Muḥammad Bābānī figurent parmi ceux qui ont participé à sa construction[291].

Ḥ. F. Ḥasan, dans ses journaux, est bien précis pour l'historiographie de ce monument. La date mentionnée au-dessous du texte reste toujours discutable. D'après cet historien, la mosquée est achevée au mois de *muḥarram* 1247 / juin 1831, alors que l'inscription mentionne l'année 1246, donnant un décalage d'au moins un mois. Probablement, une grande partie du monument est terminée dans cette dernière année, alors que l'inscription avait été déjà demandée au lapicide, Ḥusayn Ḥamza, sur lequel nous n'avons aucun renseignement. Ce dernier avait laissé sa signature au bas de la plaque de l'inscription, après la datation.

[288] Acte de *waqf*, date de 10 *ramaḍān* 1260, al-Haiʾ al-ʿĀma lil ʾAwqāf (Direction Général des *waqf*).

[289] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 282.

[290] « *Jeudi 05 muḥarram 1247, notre maître Muṣṭafā Gurğī a demandé à mon maître al-Ḥāğğ Sulaymān al-Qarbāʿ la préparation totale de la mosquée au jeudi 12 muḥarram. Le 13 muḥarram, les invités de la ville sont venus (les officiers, les hommes de savoir et le maire al-Qāḍī) et prié dans la mosquée* ». Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 537.

[291] *Cf.* Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p.322 (journal 517).

Inscription de funduq Bint al-Sayyid (1269 /15 octobre 1852 – 4 septembre 1853)

N° d'ordre : 50

Présentation

Le *funduq*, appelé Bint al-Sayyid, est situé à *maḥallat Bāb al-Baḥr*, au nord-ouest de la vieille ville de Tripoli, en face du *funduq* Zimmīt donnant actuellement vers l'est, sur l'arc romain Marc Aurèle (photo 151).

La façade du *funduq* est sobre : trois portes, en barreaux, surmontées d'arcs en plein-cintre séparent celle-ci en deux parties, presque symétriques. À gauche de l'entrée, une fontaine est installée et à droite, trois fenêtres y étaient construites.

Le monument, de plan presque carré (22,5 x 23 m), est composé d'un rez-de-chaussée et un étage. Le rez-de-chaussée et le premier étage comprenaient une cour, entourée de trois galeries donnant sur des petites cellules (22 en totalités : 13 au rez-de-chaussée et 9 au premier étage). Avant la restauration, le monument donnait sur le port. L'ancien vestibule, conduisant à la porte d'entrée, est transformé en salon de coiffure. De nos jours, la seule porte est située en face de l'arc romain.

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'arc de l'entrée du *funduq.*

Historique : actuellement, l'inscription est fixée entre l'arc et la frise de l'entrée du salon de coiffure. A l'époque coloniale, lors de l'aménagement du « quartier Marc Aurèle », une nouvelle entrée a été créée par le Service des Antiquités. A l'origine, l'entrée principale était en face du port[292].

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2009[293].

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme presque carrée.

Dimensions :

Longueur support	41
Largeur support	40
Épaisseur	
Surface écrite	37 x 36
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : la plaque est enduite de chaux. Fissure ondulante dans l'angle gauche supérieur. Angle droit inférieur tronqué. Bord gauche ébréché.

Décor de l'inscription : moulure d'encadrement en listel (0,8 cm) gravé en relief, délimitant l'inscription et sépare les lignes du texte.

Nature du texte : texte de fondation.

[292] Pour plus de détails sur l'architecture du *funduq, cf.* Ḥamdi (Ḥ.), *al-Fanādiq*, 2009-2010, p. 134-146.

[293] Avec l'aide du chercheur libyen Sālm Šalābī.

Datation du texte : 1269, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur presque toute la surface réservée à l'écriture. Il est réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

État de conservation du texte : texte enduit de chaux avant notre intervention.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Les chevrons : en totalité. Lettres : *hamza* ء, *ḥa* ح, *ha* هـ, *mīm* م).

Analyse paléographique : après le nettoyage de l'inscription, les mots sont apparus comme suit : chaque groupe de deux mots de la 1ère ligne est superposé dans un petit cartouche. Les mots de la 2ème et la 3ème ligne sont également gravés sur deux niveaux. L'interligne est régulièrement respecté. Le lapicide, dans la 1ère ligne, a essayé de créer une sorte de mouvement circulaire, dont il a croisé les hampes de deux mots du deuxième cartouche de la première ligne.

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planches 93 et 94 (photos 151, 152 et 153 ; figure 102).

Texte :

1. سبحان الله ما شاء الله فتبارك الله
2. شيخ البلد الحاج محمد ابن (*sic*) a
3. إبراهيم الشريف بوحايك تعمري
4. سنـــة1269ـــهـ

Traduction :

1. *Louange à Dieu, ce que Dieu veut et que Dieu bénisse.*
2. *Šayḫ al-Bilād, al-Ḥāǧǧ Muḥammad b.*
3. *Ibrāhīm al-Šarīf bū Ḥāyik Tʿamrī.*
4. *En l'année 1269 de l'hégire / 15 octobre 1852 – 4 septembre 1853.*

Justification de la lecture :
l.2 a : grammaire, on devrait avoir بن.

Commentaire

D'après le texte, ce *funduq* fut achevé en 1269 / 1852 – 53, grâce au financement de son propriétaire, Muḥammad Ibrāhīm al-Šarīf. Celui-ci était maire de Tripoli (ligne 2), à l'époque du gouverneur Muṣṭafā Nūrī Bāšā (1852-1855). Dans les sources historiques, ce fondateur est connu sous le nom d'al-Ḥaǧǧ Muḥammad Ibrāhīm Šalābī Bayt al-Māl. Il avait joué un rôle déterminant dans la vie politique de la Régence et dans ses relations avec les étrangers[294]. Le fondateur, connu sous le nom de Muḥammad al-Sayyid b. Gadāra[295], offrit

[294] Al-Zāwī (Ṭ.), *Aʿlām*, Tripoli, 1971, p. 320 et Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 146.

l'œuvre à sa fille. C'est la raison pour laquelle le monument est appelé, le plus souvent, *funduq* bint al-Sayyid. Cependant, les citoyens se trompaient et le nommaient également *funduq* al-Ḍafāʾirī ; nous n'avons pas trouvé de raisons à cette appellation.

Le *funduq* est également connu sous le nom de *funduq* des Génois. Ceci est dû à la période durant laquelle le monument est réservé comme local au consulat de Gênes. Au moment de l'occupation britannique, le bâtiment se transforme en bureau de police et est alors connu sous le nom de Centre de Police de Marcus (*markaz* Marcus)[296].

L'étude de Ḥ. Ḥamdī, portant sur les *funduq* de Tripoli à l'époque ottomane, mentionne que le monument fut achevé en 1271 / 1854, en se basant sur l'étude de l'architecte M. Ǧibrān[297]. Les deux chercheuses n'ont pas mentionné l'inscription. Cet oubli est dû, à notre avis, à la transformation du *funduq*, dès l'époque coloniale. Les Italiens avaient créé une nouvelle entrée, face à l'arc de Marc Aurèle. Ce changement les empêcha de lire l'inscription. L'emplacement de celle-ci, nous a permis de découvrir la façade principale du monument donnant sur le port ainsi que son entrée originale.

[295] Ǧibrān (M.), *Fanādiq*, Tripoli, 2001, p. 74.

[296] C'est à cause de son emplacement, à côté de l'arc romain de Marc Aurèle.

[297] Ḥamdī (Ḥ.), *Fanādiq*, 2009-2010, p. 145.

Inscription de la fondation de l'hôpital rue al-Zāwiya (1269 / 15 octobre 1852 – 3octobre 1853)

N° d'ordre : 51

Monument d'origine : hôpital ottoman, rue d'al-Zāwiya.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue, il ne nous reste que des photos dans les archives des photos du Centre de Recherche Historique al-Ǧihād (actuellement le Centre des Documents Historiques).

Découverte : prospection archéologique U. Abou chawirib, 2005. Recherche bibliographique A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : le support de l'inscription est composé de deux plaques rectangulaires qui, à l'origine, étaient superposées. Les photos dont nous disposons nous présentent deux plaques actuellement séparées.

Dimensions : en se basant sur la photo dont nous disposons et celle de l'inscription de la caserne de rue al-Zāwiya, prise dans les années soixante du siècle dernier, nous remarquons qu'elles sont presque de la même mesure (1m du côté en totalité).

État de conservation du support : l'inscription est perdue.

Décor de l'inscription :

La première plaque, sans listel délimitant son pourtour, est composée d'un décor circulaire donnant naissance à des compléments végétaux.

Son décor central est composé de fleurs circulaires à cinq pétales alternant avec des tiges feuillues ; celles-ci s'épanouissent au sommet d'un cercle en un motif évoquant trois pétales, prenant naissance dans un nœud en forme d'x reliant les deux demi-cercles. Un nœud identique au premier marque le départ de la guirlande.

De part et d'autre de celui-ci, deux tiges horizontales engendrent deux tiges. La première épouse le mouvement circulaire de la guirlande et s'achève dans un vase offrant un motif suggérant une mûre ou une framboise au centre de feuilles. La troisième tige imite au départ la courbure des deux décors précédents, puis donne naissance à une longue feuille dentelée qui s'oriente dans la direction opposée. Une nouvelle petite tige naît dans les premières dents de la feuille et trace les trois quarts d'un cercle s'achevant en une toute petite fleur en forme de calice qui encadrent un long bourgeon et la spirale achevant la tige.

Une autre petite tige naît dans la partie finale de la feuille et dessine une dernière spirale dont l'enroulement est inverse de celui de la spirale précédente.

La plaque portant le texte est entièrement encadrée d'un étroit bandeau doublé d'un fin listel. Les deux hémistiches qui composent le texte sont délimités, à droite et à gauche, par deux bandeaux verticaux ornés d'un décor vertical composé d'une tige sinusoïdale donnant naissance à l'alternance d'une fleur à six pétales arrondis, centrée au milieu de la tige et de feuilles de vigne.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1269, en chronogramme.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief émaillés en marron.

Répartition du texte : le texte est gravé sur toute la surface de la plaque inférieure de l'inscription.

État de conservation du texte : d'après les photos, le texte est encore en bon état de conservation.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, kasra, ḍamma.* Chevrons : dans quelques lignes. Lettre : *kāf* ك).

Style de graphie : ṯuluṯ

Analyse paléographique : pour le respect de la licence poétique (*qāfiya*), le poète a recouru à l'élimination du *hamza* de la terminaison de certains mots à la fin de quelques lignes du texte : للضُعَفَا, رُؤفا, الشرفا, شفا. L'espace vide du champ épigraphique est rempli par les signes orthographiques. L'espacement est bien respecté dans tous le texte, dont le lapicide a bien mesuré la répartition de ses lignes. Les lettres sont parfaitement présentées d'une manière artistique où le *ṯuluṯ* est bien exprimé.

Publications antérieures :

- Abū Šawīrb, (U. A.), *Waṯāʾiq*, Tripoli, 2007, p. 193 et 194.[298]
- Abū Šawīrb, (U. A.), *Aʿlām*, Tripoli, 2007, p.155.[299]

Illustrations : planches 94, 95 et 96 (photos 154, 155 et 156 ; carte 8)[300].

Texte :

1. تَبارَكَ اللهُ دارُ الطب قد كمُلَت بحكمةِ الله نالَت في العُلا شَرَفا
2. في رَوض مَنشِيَتِه (*sic*) a في الغَرب مُحكمة لشدة المجد يدعُو كل مَن عَكفا
3. قامَت على شَرفِ الإقبال قائلة دار الخليفة دَارُ اليُمن للضُعَفَا (*sic*)b
4. خَليفَةُ الله جَدَ الله خَالقهُ سُبْحان من خَصهُ واختَارَهُ رُؤفا
5. في صُبح غُرته نُورُ الفَلاح كَما في باب سُدَته عِزٌ لمن عَكَفَا
6. سُلْطَاننَا كمْ لَه في البِر من مُنَنٍ أثارها بَاقِيه لما بِهَا اتصَفَا
7. مازال مُبْتَهِلاً بالله مُحتَسبَا بنَفسه الرَاضية لله قَد وقَفَا
8. عبد المَجيد بِدَارِ الطبُ حكمَته ذخائر زاكِيه يعلو بها الشرفا (*sic*)c
9. بجنده خَصَها مذ قَامَ مُرتجيًا بِهِمة عَالية لله قَد صَرَفا
10. ما زَها رَوضُهَا والطيبُ مِنهُ شذا ونال منها الغَنا والانسُ (*sic*)d قَد عُرفا
11. قد قال تَاريخها نادى الهُنا وَقل أحلها جُنده يرجو الرحـ[ـيم شفا]

[298] Texte et photo.

[299] Photo.

[300] La prise de photo de l'inscription étant inclinée, il n'a pas été possible de faire le fac-similé du texte.

Traduction :

1. *Que Dieu soit béni ! L'hospice est achevé, par la sagesse de Dieu, il s'est vu octroyer une distinction élevée.*
2. *Située dans les jardins de Manšiyya, à l'ouest, il est bien édifié. Ceux qui fréquentent les dévots, prient pour une telle gloire.*
3. *Il a été établi honorablement pour l'accueil ; dit : la maison du calife est une maison de fortune pour les faibles.*
4. *Le lieutenant de Dieu, qu'Allah son créateur soit exalté, louange à celui qui l'a choisi en particulier.*
5. *Un matin, éclairé par la lumière de la piété, au seuil de la porte, est une gloire pour celui qui prie assidument.*
6. *Notre sultan a beaucoup de piété et de générosité ; ses traces demeurent à travers lesquelles il a été décrit.*
7. *Il supplie encore Dieu en comptant pour son âme satisfaite, pour Dieu il se tient debout.*
8. *La sagesse de ʿAbd al-Maǧīd sa sagesse réside dans l'honorable hospice, ce sont des trésors par lequel il s'élève.*
9. *Il a réservé à ses soldats, depuis qu'il s'est levé avec ambition, pour Dieu a donné.*
10. *Comme ces jardins sont fleuris et les parfumés émanent ! Il a obtenu grâce à cet hospice la richesse, l'affabilité qui est bien connue.*
11. *Il a annoncé sa date (en chronogramme) : « demande la satisfaction et dis : il a fait séjourner ses soldats, en demandant au Miséricordieux la guérison ».*

Apparat critique :
l.2 a : منشيه, absence de deux points de *tā'*, on devrait avoir منشية.
l.3 b : omission du *hamza* (conservation de la licence poétique).
l.8 c : omission du *hamza* (conservation de la licence poétique).
l.10 d : الانس, absence du *hamza* sur *l'alif*, on devrait avoir الأنس.

Commentaire

Cette inscription commémore l'achèvement d'un hôpital dans la ville de Tripoli à la deuxième époque ottomane. Il est l'œuvre du sultan ʿAbd al-Maǧīd en l'année 1269 / 1852-53. Ce monument est le premier monument sanitaire à avoir été construit dans la Manšiyya. Un document d'archive, mentionne un autre texte programmé, pour être scellé sur l'entrée de l'hôpital[301]. L'interêt de ce document c'est qu'il nous donne une idée de la relation entre le centre du pouvoir et la province durant cette période (1835-1911). Cette dernière avait été dirigée par des gouverneurs nommés directement par la Sublime Porte. Il est fort probable que plusieurs stèles funéraires, de même type que celles d'Anatolie, ont été ainsi importées.

A la deuxième époque ottomane, les bâtiments officiels, tels que les hôpitaux et les casernes, furent l'œuvre du sultan. Le document d'archive nous permet de conclure que les inscriptions de ce type de monument furent rédigées à Istanbul, le centre du pouvoir de

[301] Basbakanlik archives (Istanbul), *Irāda dāḫiliyya*, n° 16778 (planche n° 95, photo n° 156).

l'Empire ottoman. Elles furent précieusement occupées et les textes y étaient gravés par de grands calligraphes ou lapicides de l'époque. L'inscription est une œuvre artistique soigneusement présentée. A notre avis, la fondation de cet hôpital s'inscrit dans le cadre des réformes ottomanes, qui sont prises en considération dès 1829.

Le monument est totalement rasé. La seule source, précisant l'endroit de ce monument, est celle de la carte réalisée par les Italiens en 1911. Elle mentionne que c'était l'hôpital militaire situé à la Manšiyya, à côté d'une caserne[302], donnant sur la rue *d'al-Zāwiya*. Elle précise, encore, que celui-ci avait une capacité de 250 lits[303].

[302] *Cf.* l'inscription n° 52 et la carte n° 8 (planche 96).

[303] Carte de la ville de Tripoli sous-titre Dintorni di Tripoli, Instituto Geografico Militaro, 1911 (elle se trouve actuellement à la Société Géografique Italienne, Rome : *cf.* carte 8, planche 96).

Inscription de la caserne de la rue al-Zāwiya (1270 / octobre 1853 – septembre 1854)

N° d'ordre : 52

Monument d'origine : caserne de la rue *al-Zāwiya*.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue, il ne nous reste que des photos dans les archives du Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Découverte: prospection archéologique M. Abū Ḥāmid, 1968[304]. Cependant l'inscription est perdue il nous reste seulement des photos dans lesquelles nous y avons découvert, à partir d'une recherche bibliographique mené en 2009, dans la photothèque du Service d'Archéologie, à Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Support de l'inscription : à partir de la photo dont nous disposons, le support de l'inscription est une plaque en marbre blanc de forme rectangulaire.

Dimensions : l'inscription est perdue, mais d'après M. Abū Ḥāmid, l'inscription meserait un mètre du chaque côté[305].

État de conservation du support : l'inscription est perdue.

Décor de l'inscription :

En se basant sur une photo prise dans les années 1960, nous remarquons que le décor de l'inscription est presque typique de celle de l'inscription de l'hôpital ottoman (1270 / 1853-54) : la plaque est entièrement encadrée d'un étroit bandeau doublé d'un fin listel. Les deux hémistiches, qui composent le texte, sont délimités à droite et à gauche par deux bandeaux verticaux ornés d'un décor vertical composé d'une tige sinusoïdale donnant naissance à l'alternance d'une fleur à six pétales arrondis, centrée au milieu de la tige et des feuilles de vigne.

Sur une photo, publiée par le chercheur al-Ṣiddīq Abū Ḥāmid, figure une autre plaque située à l'origine au-dessus du texte : elle est chargée d'un décor central composé d'un bandeau végétal circulaire alternant, par un nœud en forme d'x, avec deux tiges feuillues s'épanouissant au sommet en un motif évoquant cinq pétales. Le bandeau végétal est de forme circulaire ; il entoure une *ṭuġrāʾ* du sultan ʿAbd al-Maǧīd.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1270, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur toute la surface réservée à l'écriture, dans deux hémistiches. Les lignes sont fixées dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

---

[304] *Cf.* Abū Ḥāmid (M.), « Nuqūš kitābiyya », *ʿArībya al-qadīma*, n° 1, Tripoli, 1995, p. 37.

[305] A partir de la photo dont nous disposons. Il est difficile d'admettre que l'inscription mesure 1 m de chaque côté, car elle est de forme rectangulaire. Probablement, le chercheur a pris en considération les mesures de la plaque qui porte la *ṭuġrāʾ*.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra*. Chevrons : en totalité. Lettres : *alif* ا, *mīm* م, *ḥa* ح, *hāʾ* هـ).

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Analyse paléographique : à l'instar de l'inscription de l'hôpital de la rue *al-Zāwiya*, celle-ci est bien organisée. L'espace est bien respecté ; le lapicide avait bien calculé la répartition du champ de la surface écrite. Les mots sont écrits sur un seul niveau, sauf quelques exceptions des terminaisons pour des *alif maqsūra* ou des *yāʾ* dans la 4ème ligne du texte, gravées en-dessus du reste de mots. Tantôt, les lettres se croisent. Elles créent un mouvement en rapport avec les signes orthographiques qui remplissent les champs épigraphiques. Les caractères sont bien définis exprimant la volonté d'un lapicide qui cherche à présenter le *ṯuluṯ* parfait.

Publications antérieures : Abū Ḥāmid (M.), « Nuqūš kitābiyya », *ʿArībiyā al-qadīma,* Tripoli, 1995, p. 37. [306]

Illustrations : planches 96 et 97 (photos 157 et 158 ; figure 103) et fac-similé de l'inscription de la caserne de la rue *al-Zāwiya*.

Texte :

1.	دارُ الغُزاة لدارُ المَجد والشّيمَ	في دَوحَة السَّعد قَد شَادَت منَ الحكَم
2.	فيْ روض منْشيّة تلقَا طَرابُلسَ	مَكفولةُ أبدا منْ آفة النقَم
3.	أحصها جُنْدَهُ الفُرسانَ محتسبَا	يَرْجوا الرّضَا لها منْ خَالق الأمم
4.	سلطانُنَا الأعظم الغازيْ الذيْ لمَعَتْ	أنوار غُرّته فيْ جُنْدس الظُلم
5.	عَبدُ المَجيد ادمْ يا ربْ دوْلتَهُ	وأحفظه بالمُصطَفَيْ والبيْت والحَرَم
6.	وانصُرْهُ نَصرًا عزيزًا يا مجيْب كذا	واجعل جَزاءُ العَليَا في القَسَم
7.	وحينَ لاَحَ الهَنَا نَادتْ مؤرخَةً	دانَ بفُرْسَانهَا تجَلُوا علَى الأمم
8.	1270	

Traduction :

1. *La naison des envahisseurs, est maison de noblesse et de bonnes mœurs, dans un cocon de bonheur, édifiée dans la sagesse.*
2. *Dans la terre de Manšiyya, tu trouveras Ṭarabuls préservée à jamais du fléau de la vengeance.*
3. *Surveillée et sous la bonne garde de ses soldats cavalier convoitant à travers cela, espérant par cet acte, l'agrément du Créateur des nations.*
4. *Notre Sultan le grandiose, le conquérant, dont la lumière a illuminé les profondeurs des ténèbres.*
5. *ʿAbdel Maǧīd, Seigneur fasse que son empire reste éternel. Et préserve-le par la grâce du prophète et de la Maison sanctifiée*
6. *Et octroie-lui une victoire éclatante, ô toi Seigneur qui répond à l'appel, et accorde-lui, une large rétribution dans ce qui lui revient.*

[306] Présentation, texte et étude.

7. *Et lorsque se manifesta la félicitè, elle appela donnant la date : (le moment où) ses cavaliers apparurent au plus haut des nations.*
8. *1270 / 1853 – 1854.*

Apparat critique :
l.6 a : كذا, ajout du lapicide.

Commentaire

A l'instar de la précédente inscription, celle-ci remonte à l'époque du sultan ʿAbd al-Maǧīd. Elle cite l'achèvement d'un monument militaire en l'année 1270 / 1853–1854. A cette époque, la construction de ce type de bâtiment fait partie de l'ordre du sultan. Elle marque l'existence directe du pouvoir central.

A la deuxième époque ottomane (1835-1911), la Régence de Tripoli est sous le contrôle direct de la Sublime Porte. Le monument dont nous parlons est une caserne destinée aux cavaliers et à l'artillerie, édifiée à al-Manšiyya. Il ne nous reste aucune indication de son emplacement, sauf dans une carte ancienne, publiée au début du XX^{ème} siècle[307]. Elle était située au sud-est de la vieille ville donnant sur la rue *d'al-Zāwiya*. A cet endroit, un hôpital a été achevé[308].

Il s'agit d'un grand projet d'aménagement encouragé par le sultan ʿAbd al-Maǧīd, auquel il ajouta cinq ans plus tard une mosquée connue sous le nom al-Maǧīdiyya[309]. La plupart des monuments, notamment militaires, sont achevés à son époque. Les textes de commémorations sont en poème, précisant souvent l'emplacement du bâtiment (surtout à al-Manšiyya). Les monuments datant de son époque ou de toute la période ottomane, achevés à al-Manšiyya, sont rasés. Il ne nous reste que des édifices religieux.

[307] *Cf. infra* la carte 8 (planche 96).

[308] *Cf. supra* l'inscription n° 51.

[309] *Cf. infra* l'inscription n° 55.

Inscription d'un campement hivernal (1271 / 24 septembre 1854 – 12 septembre 1855)

N° d'ordre : 53

Monument d'origine : inconnu. L'inscription a été trouvée au *sūq al-Naǧǧāra* (20/12/1912)[310].

Emplacement actuel : l'inscription a été déplacée dans la réserve du musée de Sarāyā al-Ḥamrā'.

Découverte : trouvaille archéologique E. Rossi, 20/12/1912. Vérification, A. Ben Sassi juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc jaunâtre de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	145
Largeur support	75
Epaisseur	8
Surface écrite	141 x 67
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bords horizontaux ébréchés. Fissure ondulante verticale au milieu du support (au niveau de la *ṭūġrā'*). Cassure dans l'angle gauche supérieur.

Décor de l'inscription : le décor de cette inscription est composé de deux sections :

- La première section est celle de la *ṭuġrā'* du sultan ʿAbd al-Mağīd. Elle est ornée d'une tige à cinq feuilles et de deux fleurs à cinq petits pétales. L'ensemble est entouré de deux branches feuillues formant un cercle oval.
- La deuxième section est celle du texte : ses hémistiches sont encadrés de listels (1,2 cm.) formant des cartouches rectangulaires horizontaux.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *mağzū' al-rağaz*).

Datation du texte : 1270, en chiffres indiens et en chronogramme.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est fixé dans des cartouches encadrés par des listels fins (1,1 cm).

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : l'introduction de la *ṭuġrā'* dans le champ épigraphique a totalement perturbé la répartition et l'ordre des lignes du texte sur le support. Au début, le lapicide avait

[310] Rossi (E.), *Le inscrizioni*, 1953, p. 63 (*Cf. infra* la carte n° 9 ; planche 98).

commencé son texte de droite à gauche sur deux hémistiches autour de la *ṭuġrāʾ* (lignes 1, 2 et 3) puis il a partagé le reste du support en deux parties réservées, en premier lieu, pour quatre hémistiches formant six lignes en totalité, en créant enfin une dernière ligne en dessous de l'ensemble. Généralement l'interligne du texte est bien respecté. Le *ṯuluṯ*, ici, est très proche du *naṣtaʿlīq* a des caractères légèrement inclinés de droite à gauche.

Publications antérieures : Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 63.[311]

Illustrations : planches 98, 99 et 100 (cartes 9 et 10 ; photo 159 ; figure 104).

Texte :

1.	حمدا لذي العرش المجيد	اعطى (*sic*) a لنا الغازي المجيد
2.	قد اسس (*sic*) b المشتى الجديد	سلطاننا عبد المجيد
3.	وقت الغزا والقعود	قال الرعايا والجنود
4.	يا رب انصر (*sic*) c بالسعود	سلطاننا عبد المجيد
5.	أجناده الف الالوف (*sic*) d	شرقا وغربا بالصفوف
6.	بشرى لاصحاب(*sic*) e السيوف	سلطاننا عبد المجيد
7.	تاريخ سدّى بيّنه	إحدى وسبعون سنه
8.	مشتى بني في المنشيه (*sic*) f	سلطاننا عبد المجيد
9.	من مصرعين اخرج (*sic*) g	تاريخه سدّى عبيد
10.	دار الجنود إنشاء	سلطاننا عبد المجيد
11.	1271	

Traduction :

1. *Louange à celui qui possède le trône sublime qui nous a apporté le glorieux conquérant.*
2. *Notre sultan ʿAbd al-Maǧīd a fondé le nouveau campement hivernal.*
3. *Au moment de l'expédition et de la trêve, le peuple et les militaires ont dit :*
4. *ô Seigneur ! Aide notre sultan ʿAbd al-Maǧīd, dans la victoire et assiste le.*
5. *Ses troupes sont bien alignées, en Orient comme en Occident par milliers.*
6. *De bonnes nouvelles pour les soldats, notre sultan ʿAbd al-Maǧīd.*
7. *Sa date est un barrage ? l'a monté soixante et onze ans.*
8. *campement hivernal fondé à la Manšyyia par notre sultan ʿAbd al-Maǧīd.*
9. *De deux champs de bataille en sortit sa date barrage des esclaves.*
10. *Une maison pour les armées a été créé par notre sultan ʿAbd al-Maǧīd.*
11. *1271 / 1854 - 1855*

Apparat critique :

l.1a : omission du *hamza*, on devrait avoir أعطى.

l.2 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أسس.

l.4 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أنصر.

l.5 d : omission du *hamza*, on devrait avoir الألوف.

l.6 e : omission du *hamza*, on devrait avoir لأصحاب.

[311] Présentation et texte. *Sūq al-Naǧǧāra* (souk des menuisiers) est situé au sud-est de la vieille ville de Tripoli à côté de la tour de l'horloger (*burǧ al-sāʿa*) au nord-ouest de la citadelle (*cf.* cartes 9 et 10 ; planches 98 et 99).

l.8 f : absence de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir المنشية.
l.9 g : omission du *hamza*, on devrait avoir أخرج.

Commentaire

Nous ignorons de quel monument vient l'inscription objet de notre étude. Les responsables du musée n'ont aucune information sur l'œuvre. D'après une carte publiée en 1918[312], nous avons découvert deux monuments militaires très proches du marché d'al-Naǧǧāra (marché des menuisiers) à l'est de la ville, l'endroit où l'inscription a été découverte (fin 1912). Le premier monument est une caserne située au nord de la citadelle, jouxtant *burǧ* al-Maǧzara. Le deuxième monument est ainsi intra-muros, mentionné sur la carte en face de la mosquée de Moḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn, donnant sur le souk des Turcs. Ce dernier monument indiqué est actuellement un *funduq*, réservant encore une inscription. Celle-ci date de 1301 / 1883-84. Il est fort probable que le premier monument militaire est celui de l'œuvre commémoré par cette inscription. La carte présentée, indique seulement le type des monuments sans précision de leurs noms (*cf.* carte n° 10).

L'inscription mentionne que le monument fut achevé à al-Manšiyya (ligne 8). Y'a-t-il une confusion entre les deux endroits, dans une période où ils étaient déjà connus à l'arrivée des premiers Ottomans ? La même carte indique une troisième caserne au sud de la citadelle donnant sur al-Manšiyya, serait-il donc le monument cherché ?[313] Et quels sont leurs intérêts, sachant que le danger extérieur venait souvent de la mer ? Au XIX^{ème} siècle, la majorité des monuments militaires sont achevés à l'extérieur de la ville intra-muros. La Manšiyya est devenue l'endroit préféré des souverains et des sultans ottomans.

[312] *Cf. infra* planche 98 (carte n° 9).

[313] *Cf.* la carte n° 10.

Inscription du funduq b. Zikrī (1273 / 1 septembre 1856 - 21 août 1857)

N° d'ordre : 54

Présentation

Le *funduq* est situé au sud de la vieille ville, à quelques mètres au sud-ouest de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (*maḥallat al-Baladiyya*). Il donne sur le souk des bijoutiers. Ce monument, de plan rectangulaire (21 x 23 m), est composé d'un rez de chaussé et un étage. Un vestibule, à voûtes croisées donne accès au rez-de-chaussée. Celui-ci est composé d'une cour, encadrée de galeries menant aux petites cellules, couvertes de toitures en bois et dont le plan est rectangulaire. Le premier étage est également réservé aux cellules des hôtes.

Le *funduq* a été totalement restauré et une cafétéria y est actuellement installée. Quelques cellules furent transformées en ateliers d'artisanat. En dépit des restaurations, la seule inscription commémorant la fondation du monument, resta bien conservée[314]. Le *funduq* connut des changements dans ses fonctions : de *funduq* traditionnel, il devint un *funduq* artisanal : il y a été installé des ateliers de couture et de fabrication de bijoux.

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'arc de l'entrée principale du *funduq* qui donne sur le souk des bijoutiers (*sūq al-ṣāġġa*).

Historique : après la restauration et l'innovation du monument, l'inscription reste encore à sa place d'origine.

Découverte : prospection archéologique, Ḥ. Ḥamdī, 2007. Vérification, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque en marbre jaunâtre, de forme rectangulaire posé verticalement.

Dimensions :

Longueur support	76
Largeur support	68
Épaisseur	
Surface écrite	72 x 65
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : présence de taches de chaux et de ciment au fond et aux bords du support. Des fils électriques empêchent la bonne lecture de l'inscription.

Décor de l'inscription : un listel (1 cm) encadre les lignes du texte dans des cartouches horizontaux bordés d'arcs demi-circulaires.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1273, en chronogramme et chiffres indiens.

[314] Pour plus de détails architecturaux, *Cf.* Ḥamdī (Ḥ.), *al-Fanādiq*, 2009-2010, p. 44-53.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur toute la surface, réservé à l'écriture, réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux et bordés d'arcs en plein-cintre. Les lignes du texte sont réparties en deux hémistiches.

État de conservation du texte : texte encore en bon état de conservation.

Style de graphie : naṣtaʿlīq (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda, fatḥa, ḍamma*).

Analyse paléographique : les mots du texte sont gravés sur un seul niveau. L'interligne est identique dans toute l'inscription. Les lignes sont réparties dans des hémistiches gravées dans des cartouches égaux présentant la bonne maitrise de la surface. Les caractères de l'inscription sont inclinés de droite à gauche.

Publications antérieures :

- Ǧibrān (M.), *Fanādiq*, Tripoli, 2001, p. 68.
- Ḥamdī (Ḥ.), *al-Fanādiq,* 2009-2010, p. 51-52.

Illustrations : planche 101 (photos 160 et 161)[315].

Texte :

1.	جنان برزت (*sic*)a بهذا الخان مبتهجًا	إن المحاسن طرا (*sic*)b جمعت فيه
2.	وانظر ترى بهجةً ً تسبى العقول بها	ونزه الطرف فيما صار يحويه
3.	وان تكن ضاعنا قد جئت من سفر	تجد به مسكنا والوكر تسليه
4.	يقول من أمه من أي ما وطن	ما مثله عندنا خانُ يضاهيه
5.	حيث الغريب يجد بجنه بدلاً	والوطن والأهل والأحباب ينسيه
6.	ولا محالة إن الساكنين به	يدعون ربهم جهرا لبانيه
7.	علي أفندي أدام الله نعمته	شيخ البلاد رفيع القدر منشيه
8.	وعندما تمه أرخت مرتجلا	قال العلا والمنا مذ قال مبديه
9.		c(*sic*) 1273

Traduction :

1. *Des jardins sont apparus dans ce caravansérail heureux, dans lequel toutes les beautés sont rassemblées.*
2. *Regarde, tu verras de la gaité où les esprits sont apaisés, ce qu'il est devenu est un plaisir pour les regards.*
3. *Si tu es en déplacement et que tu reviens de voyage, tu y trouveras un hébergement et un endroit pour te détendre.*
4. *Tous ceux qui y rentrent, de toute nation, disent : nous ne connaissons aucun ẖān qui lui soit équivalent.*

[315] Vu l'emplacement et l'état de conservation de l'inscription, il n'a pas été possible d'efectuer un fac-similé du texte. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

5. *Un lieu où l'étranger trouve, dans ses jardins, un refuge lui faisant oublier sa patrie, sa famille et ceux qu'il aime.*
6. *Certainement, ceux qui y demeurent invoquent solennellement Dieu en faveur de celui qui l'a construit*
7. *ʿAlī Afandī, que Dieu prolonge pour lui sa grâce, Šayḫ de la ville de haute lignée.*
8. *Et lorsqu'il fut achevé, je date en improvisant (début du chronogramme) : il a dit l'élévation et le désir, depuis qu'il a déclaré le début de sa construction.*
9. *1273 / 1 septembre 1856 - 21 août 1857.*

Apparat critique :
l.1 a : Ḥ. Ḥamdī et M. Ǧibrān فان مررت.
l.1 b : nous pensons que le lapicide veut écrire ترا.
l.8 c : Ḥ. Ḥamdī a mis la datation à la fin de la 7ème ligne ce qui n'est pas de coutume.

Commentaire

Le *funduq* est achevé en 1273 / 1856 –57 par le maire de Tripoli (*šayḫ al-bilād*), mentionné dans l'inscription (ligne 7). D'après certains documents, le fondateur, ʿAlī b. al-Ḥāǧǧ Muḥammad al-Qarqanī, était un Tripolitain, issu d'une famille originaire d'Andalousie[316]. Toutefois, le nom Qarqanī fait penser que sa famille était originaire de Kerkennah, l'île tunisienne. Il est nommé maire de la capitale, au début de la deuxième moitié du XIXème siècle (1854-186). Son pouvoir s'étendait également sur des quartiers, hors murailles, qui restèrent sous sa responsabilité[317]. Il fut nommé par les Ottomans, contrairement à l'avis de l'assemblée citadine. Toutefois, les élites locales refusèrent sa nomination. Finalement il fut exilé à Istanbul (1871) où il mourut, quelques années plus tard (1874)[318].

Souvent, dans les textes des stèles stambouliotes, le titre afandī est accordé aux *ʿulamāʾ*, personnes ayant des fonctions religieuses ou assimilables[319]. Dans ce texte, le titre est accordé à un fonctionnaire administratif et politique : *šayḫ al-bilād*. Celui-ci était considéré parmi les notables de premier rang. Il appartenait à une profession qui lui laissait du temps libre et lui procurait des revenus. Le *šayḫ* est ainsi un acteur de la vie économique. Ses nombreuses prérogatives et ses responsabilités furent grandes, notamment dans le domaine du commerce. Il est à la fois : commerçant, grand propriétaire foncier et organisateur du commerce. Généralement, le *šayḫ* était issu du milieu de la notabilité.

L'architecte M. Ǧibrān mentionna que le *funduq* est l'œuvre de Wāṣīf Lamīn Bek al-Qarqanī et de ʿAwīša Ḫanim[320] sans avoir eu d'indication sur l'origine de la référence qui lui

[316] Ǧaḥaydar (ʿA.), *ʾĀfāq wa waṯaʾiq*, Tripoli, 1991, p. 202.
[317] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 146 et 196.
[318] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 127.
[319] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 27.
[320] Ǧibrān (M.), *al-Fanādiq*, Tripoli, 2001, p.61.

a été donnée. Bien que l'inscription de la fondation mentionnât le nom du constructeur, notre collègue, Ḥ. Ḥamdī, fit également une erreur à la lecture de l'étude de M. Ǧibrān[321].

Selon l'appellation locale, le monument est souvent connu sous le nom de b. Zakrī. Celle-ci est due à son nouveau propriétaire, Fāḍil b. Muṣṭafā b. Zakrī, l'un des notables de Tripoli à cette époque[322].

[321] Ḥamdī (Ḥ.), *al-Fanādiq,* 2009-2010, p. 52.

[322] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt,* Tripoli, 2001, vol. I, p. 273.

Inscription de la fondation de la mosquée al-Maǧīdiyya (1275 /11 août 1858 – 30 juillet 1859)

N° d'ordre : 55

Présentation

La mosquée *al-Maǧīdiyya* est située à la Manšiyya, donnant sur la rue *d'al-Zāwiya* (photo 162). Le monument est entouré d'une petite enceinte, construite après les années 1970[323]. La mosquée est composée de deux petites salles formant une grande salle de prière de plan rectangulaire. La seconde salle était réservée à quatre tombes[324]. Un minaret doté d'un escalier de 31 marches, a été construit au nord-est du monument. Celui-ci a été fondé en 1275 / 1858-59 sur les ruines d'une ancienne mosquée, dite *Zaytūn*, construite en 1170 / 1756-57[325].

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus du linteau de la première entrée principale, donnant sur la rue *d'al-Zāwiya*.

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur la mosquée, en particulier sur la façade principale. Par contre, d'après le négatif d'une photo prise par le chercheur A. M. al-Ballush, la *ṭuġrāʾ* était au-dessus de l'inscription. Après les années soixante-dix, lors des travaux de renouvellement du monument, la *ṭuġrāʾ* a été déplacée au-dessus de la deuxième entrée qui s'ouvre vers le nord sur la rue ʿUmar al-Ġrābī.

Découverte : prospection archéologique A. al-Rḥībī, février 1975. Vérification, A. Ben Sassi mars 2010.

Support de l'inscription : deux plaques en marbre : la première, de couleur marron et de forme rectangulaire posée horizontalement, porte une inscription commémorative. La deuxième, de forme elliptique, porte une *ṭūġrāʾ*, signature du sultan ʿAbd al-Maǧīd.

Dimensions :

Longueur support	70
Largeur support	50
Épaisseur	
Surface écrite	100%
Hauteur de l'alif	?

État de conservation du suppor : présence de trois taches de chaux sur le texte de l'inscription. La *ṭuġrāʾ* de l'inscription, actuellement déplacée, est enduite de chaux.

[323] Rḥībī (A.), *Rapport*, Archives du Service d'Archéologie, 19 février 1975, p. 1.

[324] Rḥībī (A.), *Rapport*, Archives du Service d'Archéologie, 19 février 1975, p. 2 et 3.

[325] Une inscription scellée au-dessus du linteau d'un marabout (Sīdī Ġayṯ) mentionne la date de 1170 / 1756-57 ; *cf.* Al-Rḥībī (A.), *Rapport*, Archives du Service d'Archéologie, 19 février 1975, p. 1.

Décor de l'inscription :

- Une moulure en listel linéaire (0,8 cm) d'encadrement délimite le texte.
- Un cartouche, de forme rectangulaire, encadre chaque hémistiche du texte.

Nature du texte : texte commémoratif de fondation.

Datation du texte : 1275, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe et *osmanli.*

Nombre de lignes : 4 lignes

Type d'exécution : caractères sculptés en relief, émaillés de marron.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : *naṣtaʿlīq* (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité ; voyelles : quasi-totalité ; signes orthographiques : *šadda*)

Analyse paléographique : les mots du texte sont gravés sur un seul niveau. Les lignes sont réparties dans des hémistiches dans des cartouches. Les caractères sont inclinés selon le style *naṣtaʿlīq*.

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 102 (photos 162 et 163 ; figure 105).

Texte :

1.	لا اله إلا الله الملك الحق المبين	محمد رسول الله الصادق الوعد الامين
2.	بارك الله دورخان عبد المجيد د ه ان ئان	اولمده يلد يزكبى خيره موفق بنده كان
3.	بوديارد نفرلكدن رفته رفته بارليان	سلانك اهاليسندن بكباشي سواريان
4.	محمد خيري افندي بونوغازي مجيدى	بنا ايتدى سعني مشكور بيورسون مستعان
5.	1275	

Traduction :

1. *Il n'y a que Dieu, le Roi le Vrai l'Apparent. Muḥammad est le Prophète de Dieu le véridique, le digne de confiance.*
2. *Que Dieu soit béni sous le règne du ḫān ʿAbd-l-Mağîd d'instant en instant. Lui qui dans la mort nous guide vers le bien à telle étoile. Celui qui en ce monde a brillé de façon*
3. *croissante par ses qualités de soldat, le commandant de cavalerie originaire de Salonique*
4. *Muḥammad Ḫayrī Afandī a construit cette mosquée de nouveau le conquérant : que Celui qu'on supplie daigne lui en accorder la récompense.*
   1275 / 1858 – 1859.

Commentaire

D'après le rapport d'A. al-Rḥībī[326], une inscription était scellée au-dessus de l'entrée d'un marabout (Sīdī Ġayṯ). Celle-ci mentionne qu'une ancienne mosquée fut construite en 1170 / 1756-57[327]. Plus de cent ans après, en 1275 / 1858-59, la mosquée fit l'objet d'une reconstruction par un commandant de la cavalerie, Muḥammad Ḫayrī Afandī (ligne 4). Ce dernier était originaire de la ville grecque de Salonique (ligne 3). Il était soldat dans les troupes ottomanes à Tripoli[328]. D'après le chercheur, mentionné précédemment, une salle funéraire était annexée à la mosquée qui disposait également de quatre tombes appartenant à la famille du fondateur[329].

Souvent, notamment dans les textes des stèles stambouliotes, le titre afandī est accordé aux ʿulamāʾ, des personnes ayant des fonctions religieuses ou assimilables[330]. Dans ce texte, le titre est accordé à un fonctionnaire militaire. Dans les textes épigraphiques de la Tripoli ottomane, il n'y avait pas de règle générale. Le titre pouvait être accordé à un fonctionnaire religieux[331], un gouverneur d'une région[332], un maire[333] ou un grand officier militaire.

Le nom de la mosquée est inspiré de celui du sultan ʿAbd al-Maǧīd. L'édifice se situe dans un lieu qui est le cadre d'un grand projet d'aménagement à l'époque de ce sultan. Ce projet aboutit à la construction de trois monuments : la mosquée, un hôpital militaire et une caserne. Seule subsiste aujourd'hui la mosquée. Notre recherche a mis en évidence deux inscriptions commémorant les autres bâtiments[334].

[326] Conservateur au Service Archéologique dans les années soixante-dix. Actuellement, il est professeur à l'Université de Gar Younis (Benghazi).

[327] Al-Rḥībī (A.), *Rapport*, 19 février 1975, p. 1.

[328] Al-Ballush (A. M.), *Tārīḫ miʿmār*, Tripoli, 2007, p. 313.

[329] Les tombes et leurs stèles ont disparu. A l'heure actuelle nous ne possédons que le rapport de ʿAbd Allāh al-Rḥībī.

[330] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 27.

[331] Inscription n° 67 (le titre est accordé à un enseignant religieux).

[332] *Cf.* textes de deux inscriptions ns° 93 et 156.

[333] *Cf.* texte n° 54.

[334] *Cf. infra* les inscriptions ns° 51 et 52.

Inscription d'un bâtiment militaire inconnu (1839-61)

N° d'ordre : 56

Monument d'origine : inconnu.

Emplacement actuel : dépôt du musée.

Découverte : inconnu. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : fragment d'une plaque, en marbre blanc-jaunâtre, de forme irrégulière.

Dimensions :

Largeur support	49
Épaisseur	09
Hauteur de l'alif	07

État de conservation du support : fragment d'une plaque tronquée du côté gauche. Les bords supérieur et droit sont ébréchés.

Décor de l'inscription : un bandeau serre le texte dans des fragments, sous forme de cartouches rectangulaires, ornés dans ses écoinçons d'un quart de cercle.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : moitié du XIX^{ème} siècle.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : quatre lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

État de conservation du texte : texte incomplet.

Style de graphie : *naṣtaʿlīq*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : le texte est introduit dans des bandeaux épigraphiques bien déterminés, respectant régulièrement les espaces interlignes. Les mots sont introduits sur deux niveaux dont la ligne de base n'est pas respectée. La majorité des caractères, selon le choix du style persan, sont inclinés vers la droite (س، ح). Les dents de *šīn* du mot الشاه, du 1er *sīn* du mot اسس et du *sīn* du mot سلطاننا sont marginalisés. Le lapicide le remplace par un segment ou un quart de cercle. Les 2 *mīm* apparaissant dans la partie restante du texte sont en forme d'un losange pointu. Ils sont fermés et intégrés avec la lettre précédente.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 103 (photo 164 ; figure 106).

Texte :

1. علا عبد المجيد الشَاه هو المعيـ[ـن] ...
2. نجم؟ اسس المأوى ...

3. بدى تاريخه الاجلى؟ ...
4. بنى سلطاننا قصـ[ـرا] ...

Traduction :

1. *Le sultan ʿAbd al-Maǧīd est élevé, celui qui donne de l'aide…*
2. *(Il est comme) une étoile, a fondé le refuge (caserne).*
3. *sa date éclatante est apparue …*
4. *notre sultan a construit un palais… .*

Commentaire

Nous ignorons la provenance de l'œuvre épigraphique. L'inscription, par sa formule, nous informe qu'elle fait partie d'une œuvre militaire (tour ou caserne), fondée à l'époque du sultan ottoman ʿAbd al-Maǧīd (en particulier ligne 1 et 2).

Cette inscription est très proche du modèle de celle de la forteresse de Bū Naǧīm au niveau du contenu ainsi que du décor des bords de cartouches[335]. A l'époque du sultan ʿAbd al-Maǧīd (1255-1277 / 1839-1861) beaucoup de monuments militaires ont été fondés à Tripoli. Il est également connu que le sultan ait le plus encouragé la construction des bâtiments militaires dans la Régence.

[335] L'inscription est encore dans la réserve du musée de Tripoli (Sarāyā al-Ḥamrāʾ). *Cf.* Muṣṭafā (M.), « Tuḥaf islāmiyya », *Lībiyā al-qadīma,* Rome, 1966, p. 32. La citadelle de Bū Naǧīm, située à Mourzouk, au sud de la Régence de Tripoli, a été fondée à l'époque du sultan ʿAbd al-Maǧīd (1839-61), en l'année 1261 / 1845.

Inscription d'un monument militaire inconnu (1839-61)

N° d'ordre : 57

Monument d'origine : monument militaire inconnu.

Emplacement actuel : dépôt du musée al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Découverte : E. Rossi, 1953. Vérification, A. Ben Sassi, septembre 2009.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc, de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	113
Largeur support	44,5
Épaisseur	12
Surface écrite	108 x 40
Hauteur de l'alif	13

État de conservation du support : en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : un bandeau serre le texte de l'inscription et le partage dans des cartouches rectangulaires bordés de petits arcs dans chaque angle.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : non indiquée.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 2 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur toute la surface réservée à l'écriture, dans quatre registres rectangulaires horizontaux.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *sukūn*, *ḍamma*. Chevrons : dans tout le texte. Lettres : *ḥa* ح , *alif* ا).

Analyse paléographique : la ligne de base, le lapicide a choisi de graver les mots sur plusieurs niveaux jusqu'à atteindre trois niveaux dans la première ligne. Les hampes sont verticales, à part quelques alif qui sont inclinés vers la gauche. Elles sont pointues et ornées de biseaux. La majorité est définie d'une manière très élégante dans le style *t̲ulut̲*. Certains, en position médiane, gravé comme à la manière finale tel que le *ḫa* du mot تاريخه, bien qu'il soit attaché sur ses deux côtés avec deux autres lettres, est dessiné en forme finale. Sa partie médiane est demi-circulaire.

Publication antérieure : Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 64[336].

[336] Présentation et texte.

Illustrations : planche 104 (photo 166 ; figure 107).

Texte :

1. اوْجدَ (*sic*)a سُلْطاننَا عبد المَجيد مَعْقلا عطْفُه للخَلْق بالجد وقَد اقَاذَ (*sic*)b به
2. اسْعَدَ (*sic*)c الثَانى فورا مخرج تاريخَهُ شيّد سُلْطاننا قطر الجيش جادَ به

Traduction :

1. *Notre sultan ʿAbd-l-Mağīd a créé un refuge, avec sympathie, avec sérieux, pour les gens et il a …*
2. *Bon augure pour le deuxième, lors de l'apparition de sa date (début du chronogramme) notre sultan à fondé un lieu pour les soldats qu'il a offert.*

Justifications de lecture :
l.1 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أوجد.
l.1 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أقاد.
l.2 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أسعد.

Commentaire

Il s'agit d'une inscription d'un bâtiment militaire qui fut construit à l'époque du sultan ʿAbd al-Mağīd (1839-61). Le lapicide utilise la datation par chronogramme. Nous avons essayé de fixer la date, cependant, ni les valeurs numériques maghrébines, ni les valeurs numériques orientales ne nous donnent l'équivalent de ce chronogramme.

Texte de fondation de la fontaine d'al-ʿAzīziyya (1284 / 5 mai 1867 – 25 avril 1868)

N° d'ordre : 58[337]

Monument d'origine : *sabīl al-ʿAzīziyya* (dans le jardin impérial ; Manšiyya).

Emplacement actuel : dans la réserve du musée al-Sarāyā al-Ḥamrā' (Tripoli).

Découverte : E. Rossi (19/04/1912)[338]. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre marron, de forme rectangulaire ornée d'un demi-cercle chargé d'une *ṭuġrāʾ*.

Dimensions :

Longueur support	140
Largeur support	115
Surface écrite	140 x 62
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : fissure ondulante du haut vers le bas, coupant l'inscription au milieu. Les bords gauches, droits et inférieurs sont ébréchés.

Décor de l'inscription : le décor de l'inscription se présente sur deux niveaux de support :

- La partie inférieure de l'inscription est chargée d'un texte composé d'hémistiches encadrés par des cartouches bordés, dans ses quatre angles, d'un quart d'arc. Un décor végétal s'introduit entre les deux hémistiches du texte ; une fleur à quatre pétales attachés en haut et en bas de deux rinceaux.
- La partie supérieure est réservée à la *ṭuġrāʾ* : une petite guirlande, chargée de feuilles et de deux fleurons à quatre pétales et maintenue en bas par quatre nœuds, entoure la *ṭuġrāʾ* du sultan ʿAbd al-ʿAzīz. Cette guirlande est basée sur deux tiges de tipules, dirigées de part et d'autre à gauche et à droite, chargeant l'espace vide au-dessus du texte.

Nature du texte : poème de fondation.

Datation du texte : 1284, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : texte en *osmanli* et l'autre en arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : chaque texte, gravé dans des cartouches rectangulaires horizontaux, est introduit dans la moitié de la plaque de l'inscription.

État de conservation du texte : les deux textes sont encore en bon état de conservation.

Style de graphie : naṣtaʿliq.

[337] Numéro d'un ancien inventaire : 560. Ce chiffre est mentionné dans un petit catalogue d'inventaire au Service d'Archéologie.

[338] Rossi (E.), *Le Iscrizioni*, Tripoli, 1953, p. 70.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : la partie supérieure de la plaque de l'inscription est réservée à la *ṭuġrā* du sultan ʿAbd al-ʿAzīz. Celle-ci est entourée d'un décor végétal. Le texte occupe la partie inférieure du support. La ligne de base est généralement bien respectée du début jusqu'à la fin du texte. Selon le style *naṣtaʿliq* (persan), les caractères du texte sont inclinés vers la droite. Les ligatures sont souples. Les dents des *sīn* et des *šīn* n'existent plus.

Les *alif maqsura* finals sont tantôt normaux (3/4 de cercle), tantôt dirigés vers la lettre qui les succèdent (notamment dans les mots سي). Les *mīm* sont dessinés sous forme de losanges. Dans leur position médiane, ils sont intégrés aux lettres précédentes (exp. mot الماء).

Publication antérieure : Abū Ḥāmd, (M.), « Nuqūš kitābya », *ʿArībiyā al-qadīma,* Tripoli, 1995, p. 39[339]

Illustrations : planche 105 (photos 167 et 168).[340]

Texte :

1. محيط جود واحسان حضرت عبد العزيز خانك	طابت لنا وردا عزيزية
2. رضا جوي مكارمبروري يعني على باشا	جاوت علينا الماء أسباعا
3. طرابلس والي والاسي اولدقدن زهى همت	من من مولانا المعظم من
4. يا بوب بو جشميه يي اول شاهه جلب ايتدى دعا حقا	عن منهج الإحسان ما زاغا
5. اوله دولتله دائم شغل بر تاريخ ياز سامح	فاشكر لمن اجرى بها انعما
6. علي باشا عطاشه عين زمزم ايلدى اجرا	تاريخهن ورودها سباغا
7. 1284	

Traduction

Premier hémistiche :

1. *Avec l'océan de générosité et de bienfait de sa majesté, le sultan ʿAbd al-ʿAzīz.*
2. *Celui qui recherche l'approbation de sa protection de bonté, c'est-à-dire ʿAlī Bāšā.*
3. *Lorsqu'il est devenu le très haut gouverneur de Tripoli, grâce à ses efforts.*
4. *En construisant cette fontaine, il a vraiment attiré les prières sur ce souverain (ʿAbd al-ʿAzīz).*
5. *Oh Sāmiḥ, écrit donc un chronogramme qu'il soit aussi éternel que l'Etat :*
6. *ʿAlī Bāšā a fait couler, pour ceux qui sont soif, une source d'eau du Zamzam.*

Deuxième hémistiche :

1. *(La fontaine) d'al-ʿAzīziya est apparue comme une fleur précieuse.*
2. *Elle a fait couler l'eau abondamment.*
3. *De la part de la générosité extrême de notre Seigneur le glorieux*
4. *Jamais il n'a dévié de la charité*
5. *Remercie celui qui a fait y couler de bonne grâce.*
6. *Sa datation (en chronogramme) : ses fleurs amplement. 1284/ 1867-68.*

[339] Etude et photo.

[340] Vu l'état de conservation du texte et de son érosion, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre.

Apparat critique :
l.1 a: chez Ettore Rossi العزيز.
l.2 b : chez Ettore Rossi رضا جوى مكار سيرورى يعني.
l.2 c : absence de deux points de *yāʾ*, on devrait avoir علي .
l.2 d : le lapicide a mis *wāw* au lieu du *dāl*, on devrait avoir جادت comme chez Ettore Rossi.
l.3 e : chez Ettore Rossi طرابلس والى والا اولد تده .
l.3 f : répétition, on devrait avoir un seul من.

Commentaire

Il s'agit d'une inscription qui date de la fondation d'une fontaine, dite al-ʿAzīziya (nom du sultan ottoman ʿAbd al-ʿAzīz). Elle date de la même période que l'inscription de la fondation de la douane construite également à l'époque de ʿAbdel ʿAzīz (1861 – 1876)[341]. L'endroit où cette fontaine avait été bâtie, à l'est de la ville intra-muros, porte encore le nom d'al-ʿAzīziya. Récemment, nous avons découvert une photographie d'archive, datant de la période de colonisation italienne, sur laquelle figure le monument en question. La fontaine, d'aspect monumental, est d'une construction majestueuse (*cf.* photo 168). Elle est du même type architectural que celle du *sūq al-ḫubz* (souk du pain), en face de la porte d'al-Manšiyya. Elle est construite ainsi dans la même période que la première (*cf.* photo 170). Les deux fontaines ont été totalement détruites durant la période de la colonisation italienne. Il ne nous reste que des photos d'archives.

Dans ce texte, figure le titre *al-muʿaẓẓam*, le majestueux. Ce titre honorifique était exclusivement réservé, soit au mois de *šaʿbān* (2 fois), soit aux hauts dignitaires (6 fois). ʿUṯmān Bāšā a été le premier gouverneur à se voir accordé ce titre. La quasi-totalité des occurrences de ce titre figure sur des inscriptions commémoratives, datant de la première époque ottomane. C'est le seul spécimen découvert, remontant à la deuxième période ottomane (1835-1911).

[341] L'inscription est actuellement au dépôt du musée de Sarāyā. Pour le monument, *cf.* carte 12, planche 209.

Inscription de la construction d'une fontaine dit d'Abū Yaḥyā (1286 /1869-70)

N° d'ordre 59[342]

Monument d'origine : sabīl d'Abū Yaḥyā.

Emplacement actuel : dans la réserve du musée al-Sarāyā al-Ḥamrā' (Tripoli).

Historique : à une date inconnue (probablement à l'époque italienne), la fontaine a été détruite. M. S. Wirfllī, inspecteur d'archéologie de de la ville de Tripoli, a découvert cette inscription dans une maison privée, lors d'une visite pour une mosquée qui se trouvait dans la rue de Ben ʿĀšūr. L'œuvre avait été déplacée dans le dépôt du musée.

Découverte : prospection archéologique, M. S. Werfelli, le 27 / 09 / 1968). Vérification A. Ben Sassi, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc jaunâtre, de forme rectangulaire posée verticalement.

Dimensions :

Longueur support	74
Largeur support	68
Epaisseur	18
Surface écrite	65 x 62
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bords ébréchés.

Décor de l'inscription : un fin listel (0,8 cm) linéaire entoure et partage le texte dans des cartouches rectangulaires et horizontaux.

Nature du texte : poème de fondation (mètre *al-ṭawīl*).

Datation du texte : 1286, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : l'inscription est en langue arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte, formé de deux hémistiches, est réparti dans des cartouches rectangulaires légèrement inclinés.

État de conservation du texte : la datation et la terminaison du dernier mot de la troisième ligne du texte sont martelées.

Style de graphie : nastaʿliq.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité.

Analyse paléographique : à l'instar de la précédente inscription, celle-ci est gravée en style *nastaʿliq* (persan), avec le même principe. Néanmoins, le lapicide n'a pas bien maitrisé la

[342] Numéro d'un ancien inventaire : 564 (d'après un petit catalogue d'inventaire au Service d'Archéologie).

répartition de la surface du support de l'inscription. Les dimensions de celui-ci sont irrégulières. Les lignes du texte sont inclinées vers la droite, malgré la présence de listels des cartouches. La ligne de base n'est pas bien respectée dans tout le texte. Les mots sont tantôt dessinés sur un seul niveau, tantôt sur deux jusqu'a atteindre trois niveaux au le moment où le lapicide intègre le mot يحيى, *Yaḥyā*. Contrairement a la dernière inscription, les dents de la majorité des corps sont introduites (exp. les mots سبيل de la 4ème ligne, الشهيد de la dernière ligne).

Publication antérieure : Abū Ḥāmid (M.), « Nuqūš kitābya », *ʿArībiyā al-qadīma*, Tripoli, 1995, p. 39[343]

Illustrations : planches 106 et 107 (photos 169, 170 et 171 ; figure 108).

Texte :

1. تنبه لشعر لف فيه ابو يحيى تفرض تاريخا فا[حـ]ــفظ يا يحيى
2. فقام بليغ النثر يند به ضحى وقام بديع النظم يمشى a(*sic*) على استحيا
3. تعوذ وقل يحيى المهاجر قد احيا لموتاه ذكرا بالموات الذى b(*sic*) أحيا
4. هنيأ c(*sic*) له هذا السبيل الذي اشترا به سلسبيل في الجنان إذا يحيى
5. على حوضه نهران نيل وكوثر بذا ترحم الموتا وذا ترحم الاحيا d(*sic*)
6. وقد صح عن خير البرية e(*sic*) انه من العمل الجاري الى البعث والاحيا f(*sic*)
7. لذاك حروف الوحي قالت فاعربت بلى عجمة لا ما يمضي ابو يحيى
8. قواريره بالشهد نادت فارخت سبيل إلى الفردوس ساع به يحيى
9. سنـــ[1286]ـنه

Traduction :

1. *Faîtes attention au poème dans lequel Abū Yaḥyā a mêlé, par obligation, une date. Toi qui es vivant retiens la par cœur.*
2. *L'excellent prosateur s'est levé, que pleure le matin et l'excellent poète s'est levé plein de pudeur.*
3. *Demande protection et dis : Yaḥyā l'immigré a fait revivre le souvenir de ses morts par la mort qui l'a revivifié.*
4. *Qu'il soit félicité pour cette fontaine qui lui permet d'acquérir une source d'eau dans les jardins où il vivra.*
5. *Dans son bassin se déversent deux fleuves : le Nil et le Kawṯar, par celui-ci on aura pitié des morts et par l'autre on aura pitié des vivants.*
6. *Il est exacte d'après le meilleur des hommes que c'est l'œuvre qui va jusqu'à la résurrection et pour les vivants*
7. *Sur ce point le texte de la révélation s'est clairement exprimé : oui clairement Abū Yaḥya ne disparaîtera jamais.*
8. *Des bouteilles remplies de miel ont appelé et ont daté (en chronogramme) : chemin vers le paradis emprunté par Yaḥya.*
9. *En l'année 1286 / 13 avril 1869 – 2 avril 1870.*

[343] Etude et photo.

Apparat critique :
l.2 a: يمشى, orthographe, on devrait avoir يمشي.
l.3 b : الذى, orthographe, on devrait avoir الذي.
l.4 c : هنيأ, orthographe, on devrait avoir هنيئا.
l.5 d: الاحيا, orthographe, on devrait avoir الأحياء, le poète a éliminé le *hamza* dans un but de licence poétique (pour respecter à même *qāfiya*).
l.6 e : البرية, orthographe, on devrait avoir البريئة.
l.6 f : omission du *hamza*, on devrait avoir الأحياء**.**

Commentaire

L'inscription date de la construction d'une fontaine, dite d'Abū Yaḥyā, à l'époque du sultan ʿAbd al-ʿAzīz (1861 – 1876). Nous n'avons pas d'informations sur cette fontaine. Nous pensons qu'elle était située au *sūq al-ḫubz* (l'actuelle *sāḥat al-šuhadāʾ*), en face de la porte d'al-Manšiyya et de *dār al-bārūd*. La fontaine fut détruite à l'époque italienne et il ne nous reste qu'une photographie datant de cette période. Le chercheur italien G. Guidi précise alors que la destruction du monument s'est produite lors des travaux d'aménagements de la citadelle et de ses alentours[344]. La fontaine en question est d'aspect monumental. Elle est de type de celle d'al-ʿAzīziyya, mentionnée précédemment (*cf.* photo 168)[345]. La seule description qui nous reste est celle d'un voyageur français. Celui-ci a fait son voyage à Tripoli au début du siècle dernier. Il décrivait : « la fontaine publique de l'autre côté de la sortie, est un cube géant, d'où sort un mince filet d'eau ; mais si faiblement que coule son débit, il a le mérite de donner la seule eau courante de Tripoli : partout ailleurs, l'élement humide est fourni par d'antiques citernes. Du reste, cette construction se fait un peu pardonner sa lourdeur à causes de ses colonnettes angulaires et de sa frise ajourée qui ne manque pas de grâce »[346].

Cependant nous n'avons aucune information sur le fondateur de cette fontaine sauf qu'il a été mentionné, tantôt par une *kunya*, Abū Yaḥyā (lignes 1 et 7), soit par un prénom, Yaḥyā (lignes 1, 3 et 8). Les sources et les références sont lacunaires.

Il très intéressant de mentionner le phénomène du jeu de mots, adopté dans ce texte. Il s'agit d'un phénomène très courant à l'époque ottomane, notamment dans les inscriptions rédigées en vers. C'est une pratique fréquente de la littérature ottomane d'influence persane[347].

[344] Guidi (G.), *Il restauro del Castello,* Tripoli, 1935-XIII, p. 17.

[345] Inscription n° 58.

[346] De Mathuisieulx, *A travers la tripolitaine,* Paris, 1912, p. 35 et 36. *Cf.* planche 107 : photos 170 et 171.

[347] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 171.

Inscription intérieure de la fondation de la turba de Ramaḍān Mayzarān (1 muḥarram 1298 / 4 décembre 1880)

Présentation

A la fin du XIX^{ème} siècle, Ramaḍān Mayzarān a fondé un petit complexe architectural à quelques centaines de mètres au sud de la vieille ville de Tripoli (dans la Manšiyya). Le monument est composé d'une *turba*, d'une mosquée et d'une *madrasa*. L'ensemble donne sur la rue de Mayzarān. Dans l'ensemble, nous avons découvert quatres inscriptions monumentales. Tandis que, nous n'avons pas réussi à invotorier les inscriptions funéraires ; la *turba* est encore inaccessible.

N° d'ordre : 60

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'ancienne entrée de la salle funéraire de la *turba* de Ramaḍān Mayzarān, donnant sur la cour de la nouvelle mosquée (édifiée dans la dernière décennie).

Historique : a une date encore inconnue, la porte de la salle funéraire de la *turba* de Mayzarān a été murée. En dépit de toutes les interventions effectuées, sur la porte en particulier et sur le monument en général, l'inscription est toujours à sa place d'origine.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc récemment émaillée en noir. Elle est de forme rectangulaire, murée verticalement.

Dimensions :

Longueur support	37
Largeur support	31
Épaisseur	
Surface écrite	28 x 34
Hauteur de l'alif	3,7

État de conservation du support : émaillé récemment en noir.

Décor de l'inscription : une moulure, en listel linéaire d'encadrement (1,3 cm), délimite l'ensemble du texte. Des cartouches rectangulaires encadrent chaque ligne du texte.

Nature du texte : verset coranique avec datation.

Datation du texte : 1er *muḥarram* 1298, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes

Type d'exécution : texte sculpté en relief, émaillé récemment en noir.

Répartition du texte : texte réparti dans quatre registres rectangulaires horizontaux.

État de conservation du texte : bon.

Style de graphie : <u>t</u>ulu<u>t</u>.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa*).

Analyse paléographique : bien que cette inscription fasse partie du même monument que la précédente, les caractères de celle-ci ne sont pas exécutés selon le même style paléographique.

Ici, le *ṯuluṯ* est le style introduit dans un texte qui ne dépasse pas les quatre lignes. La ligne de base est souvent irrégulière. La majorité des mots est gravée sur deux niveaux. Certains sont dessinés sur 3 niveaux (2ème ligne). Les hampes sont verticales (ex. *alif lām* du mot الغيب, l'*alif* du mot رمضان), soit inclinées un peu vers la droite (ex. l'*alif* du mot افندي et les *lām* des mots الساعة، الخيرات، الحاج).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 108 (photos 172 et 173 ; figure 109).

Texte :

1. *ان الله عنده علم السَاعة وينزل
2. الغيث ويعلم ما في الأرحام* صاحب
3. الخيرات الحَاج رمضان افندي (*sic*) a
4. ميزران سـ1298ـنه غره (*sic*) b محرم

Traduction :

1. **La science de l'Heure est auprès de Dieu. Il fait descendre*
2. *l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères* (Cor. 31,34). Le déteneur*
3. *des bienfaits al-Ḥāğğ Ramḍān Afandī*
4. *Mayzarān. Au premier muḥarram de l'année 1298 / 23 novembre 1881.*

Justifications de lecture :
l.3 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أفندي.
l.4 b : omission de deux points du *tāʾ*, on devrait avoir غرة.

Commentaire

Cette inscription, située à l'intérieur du monument, est la deuxième dans la *turba* de Ramaḍān Mayzarān. Elle est composée d'un verset coranique et d'une datation. Son texte mentionne le terme *afandī* (افندي). Ce terme était à l'époque ottomane souvent accordé aux hommes illettrés[348]. Les fonctionnaires portant le titre *afandī* peuvent être ainsi les *ʿulamāʾ*, des personnes ayant des fonctions religieuses ou assimilables[349].

A partir de la datation, nous pouvons conclure que cette inscription est la première dans l'œuvre de Mayzarān. Son style de graphie diffère tout à fait de celui des autres inscriptions du complexe. Elle est en *ṯuluṯ*, tandis que les autres sont en *naṣtaʿlīq* (persan). De plus, elle est composée d'un texte court gravé sur une petite plaque orientée sur la cour de la mosquée. Les inscriptions restantes, donnant sur la rue, furent plus ou moins longues, composées en hémistiches gravés sur de grandes plaques.

[348] Nāğī (M.) et Nūrī (M.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Tripoli, s. d, p. 257.

[349] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 27.

Inscription extérieure de la fondation de la turba de Ramaḍān Mayzarān (muḥarram 1298 / 4 décembre 1881)

N° d'ordre : 61

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessus de l'arc d'entrée extérieure de l'actuelle cour de la nouvelle mosquée, annexée à l'ancien noyau architectural, donnant sur la rue de Mayzarān.

Historique : l'inscription est toujours à sa place d'origine en dépit de toutes les interventions effectuées sur le complexe religieux et funéraire du fondateur.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, mars 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, émaillée en noir, de forme rectangulaire, surmontée d'un arc brisé sous forme d'un cœur chargé d'une *ṭuġrā'*.

Dimensions :

Longueur support	106
Largeur support	47
Épaisseur	
Surface écrite	97 x 38
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la surface intérieure de l'inscription est émaillée en noir. Le décor, ici, se compose de trois parties :

- La première partie forme un bandeau d'encadrement rectangulaire, débordant du texte, chargé d'un décor floral sous forme d'une série de feuilles inclinées.
- La seconde partie représente deux palmettes symétriquement opposées, formant un arc d'accolade entourant une *ṭuġrā'*.
- Des listels fins formant cinq lignes horizontales s'éparpillent dans des cartouches rectangulaires.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : muḥarram 1298, lettres arabes, chiffres indiens et chronogramme**.**

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda*)

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 109 (phot 174 ; figure 110).

Texte :

1. بسم الله الرَحمن الرحيم والصلاة والسلام على سيدنا محمد واله وصحبه وسلم
2. هذا ضريح أخى المكارم والوفا a(*sic*) رفع الأله b(*sic*) مقامه باالمصطفى c(*sic*)
3. رمضان ذو الخلل الحسان وذو الثقى وبميزران القبوه d(*sic*) فلا خفي؟
4. جازه ذو الاحسان e(*sic*) عن توقيفه جنانة بنعيم متعطفا
5. واجاره f(*sic*) مما يخاف تكرما وعفى المهيمن عنه اكرم g(*sic*) من عفا
6. والسعدُ قال لدا التمام مؤرخا في محرم الحرام منح المجيب بظل من اوقف h(*sic*)
7. 1298 98 86 837 90 187

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux. Bénédiction et paix sur notre Seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons.*
2. *Ceci est le tombeau du très fidèle et très généreux, que le Seigneur élève son statut par l'intermédiaire de l'Elu.*
3. *Ramaḍān aux belles vertus, Mayzarān ils l'ont appelé, cela est connu.*
4. *Que le Bienfaiteur le récompense, par bienveillance, pour son waqf par les jardins de délice*
5. *Et que (Dieu) écarte de lui ce qu'il craint en l'honorant et que le Dominant lui pardonne lui qui est le plus fénéreux de ceux qui pardonnent*
6. *Le bonheur a dit à son achèvement en datant (en chronogramme) : « au mois sacré de muḥarram il a octroyé, à celui qui répond à la prière, d'être à l'ombre de celui qui a constitué l'acte de waqf ».*
7. *1298 / 23 novembre - 22 décembre 1881.*

Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir الوفاء.
l.2 b : الأله, orthographe, on devrait avoir الإله.
l.2 c : orthographe on devrait avoir بالمصطفى.
l.3 d : omission du *hamza*, on devrait avoir ألقبوه
l.4 e : omission du *hamza*, on devrait avoir الإحسان.
l.5 f : omission du *hamza*, on devrait avoir أجاره.
l.5 g : omission du *hamza*, on devrait avoir أكرم.
l.6 h : omission du *hamza*, on devrait avoir أوقف.

Commentaire

Cette inscription est la deuxième source mentionnant l'achèvement de la *turba* de Ramaḍān Mayzarān. Elle fut gravée quelques jours, après celle de l'intérieur du monument. Son style de graphie diffère de celui de l'inscription précédente qui était en n*aṣtaʿliq*. D'après les deux textes, le mausolée fut le noyau de ce complexe architectural. Il fut la première œuvre architectural, avant même la mosquée et la *madrasa*.

Le texte de cette inscription, mentionne que le fondateur a été nommé par *mayzarān*. Nous ignorons encore son nom d'origine. Ce commerçant consacra des œuvres de *waqf* pour

son monument (ligne 6). Nous ne les avons pas encore recensées. Le Service du *waqf* est toujours inaccessible. Nous savons seulement que ce défunt fonda un *funduq*, dans la vieille ville de Tripoli, mais nous ignorons s'il faisait partie de ce *waqf*.

Inscription de la fondation de la mosquée de Ramaḍān Mayzarān (Ramaḍān 1298 / 28 juillet - 26 août 1881)

N° d'ordre : 62

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée sur le mur de la façade principale de la mosquée, au niveau de l'axe de l'entrée gauche qui mène à la cour et aux petites galeries du monument.

Historique : l'inscription est toujours à sa place, en dépit de toutes les interventions effectuées sur la façade principale du complexe (juin 2007).

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, émaillée en noir, de forme rectangulaire surmontée d'un arc à accolade maintenue d'une *ṭuġrā*ʾ.

Dimensions :

Longueur support	105
Largeur support	47
Épaisseur	
Surface écrite	95 x 37
Hauteur de l'alif	2,8

État de conservation du support : bon état.

Le décor de l'inscription se compose de trois parties :

- La première partie est sous la forme d'un bandeau d'encadrement rectangulaire, bordant le texte, chargé d'un décor floral représentant de feuilles inclinées.
- La seconde partie, présente deux palmettes symétriquement opposées formant un arc d'accolade surmontant l'ensemble.
- La troisième partie est composée de listels fins partageant le texte en cinq lignes horizontales.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : ramaḍān 1298, chronogramme et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes

Type d'exécution : caractères sculptés en relief.

Répartition du texte : l'inscription est gravée sur toute la surface, réservée à l'écriture. Les hémistiches du texte sont répartis dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : *naṣtaʿlīq* (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda.* Chevrons : dans quelques hémistiches du texte).

Analyse paléographique[350] : les trois inscriptions (60, 61 et 63, scellées sur la façade principale du complexe architectural Mayzarān et donnant sur la rue, sont gravées dans le même style paléographique : le *naṣtaʿlīq* (persan). Leurs caractères sont ainsi exécutés de même manière. Il est fort probable qu'elles aient été l'œuvre d'un même lapicide. La répartition des textes sur les supports est bien maitrisée. Les mots des textes sont dessinés tantôt sur un niveau, tantôt sur deux ou trois niveaux. La ligne de base n'été pas souvent respectée. Les caractères des mots sont inclinés vers la droite. Leurs ligatures sont très souples. A l'instar du texte n° 58, les dents de la majorité des *sīn* sont inexistantes (exp. les mots بسم، الحسان، اسس).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 110 (photo 175 ; figure 111).

Texte :

1. بسم الله الرحمان الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وسلم
2. رمضان اسس (*sic*)a جامعا يرجو به حسن الختام لذا انقضا اجاله (*sic*)b
3. والعفو عما قد جناه تكرما والفوز بالفردوس عند مأله
4. فالطف (*sic*)c به يا رب واغفر ذنبه بالهاشمي وصحبه وباله
5. ولد التمام السعد قال مهنيئا (*sic*) d ومورخا (*sic*)e بثراه طاب بماله
6. في رمضان 1298 f(*sic*) 1308 12 78

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le bienfaiteur le miséricordieux. Que Dieu prie sur notre Seigneur Muḥammad, sa Famille, ses Compagnons et le salue.*
2. *Ramaḍān a fondé une mosquée, espérant une belle fin dont heure sera arrivée.*
3. *L'absolution de ses fautes, par générosité divine et l'obtention du Paradis, arrivé à son terme*
4. *Fais-lui grâce, Seigneur, et pardonne son péché par (l'intercession) du prophète Hāšimite, de ses Compagnons et de sa Famille.*
5. *Lors de l'accomplissement du bonheur, il a dit en félicitant et datant : « fait le bien par fortune ».*
6. *Ramaḍān 1298 / 28 Juillet- 26 août 1881.*

Apparat critique :
Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أسس
l.2 b : omission du *hamza*, on devrait avoir آجاله
l.4 c : omission du *hamza*, on devrait avoir فألطف.
l.5 d : orthographe, on devrait avoir مهنئا.

[350] C'est l'analyse paléographique des 3 inscriptions 60, 61 et 63. Le style paléographique de trois textes est identique.

l.5 e : omission du *hamza*, on devrait avoir مؤرخا.
l.5 f : faute d'accumulation de la somme : le lapicide s'est trompé dans son chronogramme (1298).

Commentaire

Cette inscription commémore l'achèvement de la mosquée de Ramaḍān Mayzarān. A partir de ce texte, la mosquée est la première œuvre architecturale, en même temps que la madrasa. La datation, gravée au bas du texte, en chiffres et en chronogramme, est étonnante. Au-dessous du premier hémistiche de la dernière ligne, le lapicide mentionne que la mosquée a été achevée au mois de *ramaḍān* 1298 / 28 Juillet - 26 août 1881, alors qu'au-dessous du deuxième hémistiche de la même ligne, une autre datation laisse paraître : 1308. Nous n'avons pas réussi à déchiffrer les valeurs numériques adoptées. Ni les valeurs du Maghreb, ni celles de l'Orient ne sont compatibles. Il est souvent que les poètes inventent des chronogrammes incompatibles avec la date exacte de l'œuvre.

Inscription de la fondation de la madrasa de Ramaḍān Mayzarān (ramaḍān 1298 / 28 juillet- 26 août 1881)

N° d'ordre 63

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est scellée au-dessus du claveau de l'arc de l'entrée principale du monument donnant sur la rue de Mayzarān.

Historique : l'inscription est toujours à sa place, en dépit de toutes les interventions effectuées sur le complexe.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : il s'agit d'une plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire, surmontée d'une petite plaquette de marbre blanc sous forme d'un arc d'accolade, encadré de deux feuilles symétriquement opposées. La plaquette est chargée d'une *ṭuġrāʾ* bien taillée.

Dimensions :

Longueur support	105
Largeur support	48
Épaisseur	
Surface écrite	35 x 93
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : il s'agit du même décor que celui de l'inscription de fondation de la mosquée ; bandeau d'encadrement rectangulaire bordant le texte, chargé d'un décor floral sous forme de feuilles inclinées. Une seconde partie, se compose de deux palmettes symétriquement opposées formant un arc d'accolade surmontant l'ensemble du texte et serre

la *ṭuġrāʾ* qui couronne l'inscription. Une troisième partie est composée de listels fins partageant le texte en cinq lignes horizontales.

Nature du texte : poème commémoratif de fondation (mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : ramāḍan 1298, lettres arabes, chiffres indiens et chronogramme.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères sculptées en relief émaillés de blanc.

Répartition du texte : presque sur toute la surface, réservée à l'écriture.

État de conservation du support : bon état.

Style de graphie : cursif très proche du *naṣtaʿlīq*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 111 (photo 176 ; figure 112).

Texte :

1. بسم الله الرَحمن الرَحيم وصلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وَسلم

2. رمضان اعنى (*sic*)a ميزرانا قد بنا(*sic*)b للعلم مدرسة وللقران

3. ورجاؤه ان يحسن المولى له ويعمه بمواهب الغفران

4. ويبيحه دَار النعيم بفضله ويجيره من سائر النيران

5. وأقول اذا لاح التمام مؤرخا قصد الموسس (*sic*) c صاحب الاحسان d(*sic*)

6. في رمضان سـ1298ـنة 164 672 71 391

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux. Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad, sa famille et ses compagnons.*
2. *Ramaḍān, je veux dire Mayzarān, a bâti, pour la science ainsi que pour le Coran une madrasa.*
3. *Et son désir est que le Maître le bénisse et l'enveloppe du pardon infini*
4. *Et qu'il lui ouvre la maison des délices par sa grâce et le protège de tous les feux*
5. *Et je dis : lorsque apparaît la fin (des travaux) achevé, en datant (en chronogramme): pour le fondateur, détenteur du bienfait.*
6. *Au mois de ramaḍān 1298 / 28 juillet – 26 août 1881.*

Justifications de lecture :

l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أعني.

l.2 b : orthographe, on devrait avoir بنى.

l.5 c omission du *hamza*, on devrait avoir المؤسس.

l.5 d : omission du *hamza*, on devrait avoir الإحسان.

Commentaire

Cette inscription mentionne la date de l'achèvement d'une *madrasa*, annexée à la mosquée de Mayzarān. Elle est l'œuvre d'al-Ḥāǧǧ Ramaḍān, au mois de *ramaḍān* 1298 / 28 juillet–26 août 1881. Celle-ci est la première *madrasa*, construite en dehors des murailles de la vieille ville de Tripoli. Les *bāšā* et les hommes privilégiés avaient pour habitude d'achever les madrasas près des anciens monuments religieux, à l'intérieur de la ville.

Le lapicide employa un chronogramme pour préciser la datation de la fondation de ce monument, en utilisant les valeurs numériques maghrébines. En dépit du style de la graphie adoptée, cette œuvre demeure fidèle à la tradition locale, par rapport à la datation.

Inscription du funduq al-Hanšīrī (1301 / 2 novembre 1883 – 20 octobre 1884)

N° d'ordre : 64

Présentation du monument

Le *funduq* al-Hanšīrī, situé à *maḥallat al-Baladiyya* (quartier *al-Baladiyya ;* carte 5), est orienté vers l'est, donne sur une impasse menant directement au souk des Turcs. Un vestibule voûté en berceau (4,80 x 2,50 m.), conduit à l'entrée principale du monument (photo 177). Celui-ci est composé de deux étages, autour d'une cour rectangulaire (9,70 x 7,45m). Ces derniers comprenaient des petites cellules, devenues actuellement des demeures familiales. Leurs habitants ne nous ont pas permis de les visiter, pour que nous puissions en faire des relevés.[351]

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée au-dessous d'une fenêtre d'une chambre au-dessus d'un *sabāt* qui mène directement à l'entrée principale du monument (photo 177).

Historique : l'inscription est toujours à sa place en dépit de toutes les interventions effectuées sur la façade principale en particulier.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007.

Support de l'inscription : plaque en marbre, de couleur blanche et de forme rectangulaire surmontée d'une *ṭūġrāʾ*.

Dimensions :

Longueur support	100
Largeur support	41
Épaisseur	
Surface écrite	88 x 33

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : un bandeau de ciment épais (4 cm de largeur) encadre l'ensemble de l'inscription. Un deuxième bandeau noir, orné de petits cercles blancs, encadre les trois lignes du texte et est attaché au-dessus de deux rinceaux donnant naissance à une forme de cœur (arrondie) stylisé serrant une *ṭuġrāʾ*.

Nature du texte : de fondation.

Datation du texte : 1301, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 3 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief émaillés de noir.

Répartition du texte : texte gravé sur toute la surface réservé à l'écriture.

État de conservation du texte : en bon état de conservation.

[351] Pour plus de détails sur l'architecture du monument *cf.* Ḥamdī (Ḥ.), *al-Fanādiq,* 2009-2010, p. 93-99.

Style de graphie : naṣṭaʿlīq (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šādda*. Lettres : *sīn* س *nūn* ن).

Analyse paléographique : les caractères de cette inscription sont gravés de la même manière que ceux des inscriptions ns° 60, 61 et 63. Nous pensons que c'était l'œuvre d'un même artisan, citant qu'elle avait été fabriquée 3 ans après les inscriptions présentées précédemment. La ligne de base n'est pas bien respectée. Les mots sont souvent gravés sur deux niveaux. Les caractères de certains mots sont même dessinés sur trois niveaux (le mot محمد des 2ème et 3ème lignes). Les hampes sont régulièrement verticales malgré l'inclinaison du reste des caractères des mots. Les dents des *sīn* et *šīn* sont tantôt éliminées (exp. les *sīn* بسم، سيدنا, *šīn* du mot الهنشيري), tantôt marquées (exp. les *sīn* du mot السلامة, le *šīn* du mot شرف). Les ligatures sont souvent souples et larges.

Publication antérieure : Ḥamdī (Ḥ.), *al-Fanādiq*, 2009-2010, p. 98[352].

Illustrations : planche 112 (photo 177 et 178 ; figure 113).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم والصلات (*sic*) a والسلام على سيدنا
2. ومولانا محمد واله وصحبه وسلم وشرف وعظم (*sic*) b هذا فندق مبارك
3. انشئه (sic) c المحترم التاجر الحاج محمد ابن الحاج علي الهنشيري سنـــ1301ـة

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Bénédiction et paix sur notre Seigneur*
2. *et notre maître Muḥammad, sa famille et ses compagnons. Avec honneur et glorification ceci est un funduq béni.*
3. *Il a été créé par le respectueux, le commercent al- Ḥāğğ Muḥammad b. al- Ḥāğğ ʿAlī al-Hanšīrī en l'année 1301 / 1883 – 1884.*

Apparat critique :
l.1 a : orthographe, on devrait avoir الصلاة.
l.2 b : orthographe, on devrait avoir عظيم.
l.3 c : orthographe, on devrait avoir أنشأه.

Commentaire

Cette inscription est tardive. Elle remonte à la fin du XIXème s. et marque l'achèvement d'un *funduq* privé par al-Ḥāğğ Muḥammad b. al-Ḥāğğ ʿAlī al-Hanšīrī. D'après ce texte, le constructeur était un commerçant, descendant d'une famille de notables de la ville. Les sources historiques restèrent lacunaires et nous n'y avons trouvé aucune information sur son origine.

[352] Texte et photo dans la même page.

L'inscription mentionne que le fondateur est un commerçant (ligne3), dont le monument est réservé domaine du trafic à l'époque ottomane. Dans la ville de Tripoli, nous retrouvons beaucoup de *funduq* dont le domaine du commerce est primordial[353].

[353] *Cf. infra* par exemple l'inscription n° 41.

Inscription de la fondation de l'oratoire de b. Nāğī (1323 / 08 mars 1905 – 24 février 1906)

N° d'ordre : 65

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée au-dessus d'une corniche passante au-dessus de l'entrée principale de l'oratoire (photo 179).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologique S. Chalabi, mars 2010. Vérification A. Ben Sassi, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire murée horizontalement.

Dimensions : nous n'avons pas réussi à prendre les mesures de l'inscription.

État de conservation du support : quelques fissures dans la moulure supérieure qui encadre l'inscription.

Décor de l'inscription :

- Un fin listel en relief (0,3 cm) encadre et sépare le texte en deux lignes.
- Un motif décoratif, sous forme d'un petit cavet, encadre l'ensemble du texte.

Nature du texte : texte de fondation.

Datation du texte : 1323, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 3 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief, émaillés de noir.

Répartition du texte : le texte est gravé presque sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, ḍamma* et *kasra.* Les chevrons : dans tout le texte. Lettres : *alif* ا , *mīm* م).

Analyse paléographique : l'inscription, datant du début de XX^{ème} siècle, présente le style de *ṯuluṯ* parfaitement réalisé. Dans la première ligne, les caractères sont gravés sur deux niveaux. A la deuxième ligne, un troisième niveau est adopté (le mot *Allāh*). L'espace est souvent chargé par des lettres, des cheverons et des signes orthographiques. Les hampes, occupant souvent tous les niveaux, sont un peu obliques vers la gauche. Dominant tous les caractères, elles sont pointues en haut et ornées par des biseaux. Certains corps sont en forme d'arc ¾ de cercle (le *ʿayn*), d'autres sont en forme de triangle (le *ğīm*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 113 (photos 179 et 180 ; figure 114).

Texte :

1. بانيـه من عـفو الإلهِ راجى a(*sic*)
2. ايَ (*sic*) b احمَدُ بَن عَبدِ الله نَاجى c(*sic*)
3. 1323

Traduction :

1. *Son constructeur espère le pardon du Seigneur*
2. *c'est à dire Aḥmad b. ʿAbd Allāh Nāğī.*
3. *1323 / 1905 -1906.*

Justifications de lecture :
l.1 a : orthographe, on devrait avoir راجي.
l.2 b : orthographe, on devrait avoir أي.
l.2 c : orthographe, on devrait avoir ناجي.

Commentaire

C'est la dernière œuvre épigraphique ottomane introduit dans notre corpus. L'inscription mentionne la datation et le nom du fondateur de la mosquée. Celle-ci fut achevée en 1323 / 1905-06 par Aḥmad b. ʿAbd Allāh Nāğī, cinq ans avant l'occupation italienne. Dès la première époque ottomane (1551-1711), quelques monuments durent construits dans la Manšiyya (*cf. supra* inscriptions ns° 10, 13, 14, 15, 16, 17, 21 et 26).

A la deuxième époque ottomane, la région est également une esplanade de bâtir, pour les souverains Ottomans et des hommes privilégié, jusqu'au début du XX^{ème} siècle. C'était le cas de ce monument qui fut construit, quelques années avant l'arrivée des Italiens.

II- Les inscriptions funéraires

A l'instar des souverains ottomans, les gouverneurs de la Régence de Tripoli ont construit des mausolées et ont, le plus souvent, associé ses monuments funéraires à des fondations religieuses importantes (mosquées, *madrasas…*). La majorité des tombeaux possède encore des stèles funéraires remplaçnt alors les épitaphes ifriqiyienes traditionelles. Dans cette partie, nous étudions les inscriptions gravées sur les stèles funéraires de certains mausolées et cimetières funéraires tripolitains, datant de la période ottomane. Dans l'ensemble, les inscriptions funéraires, qui vont être présentées, sont regroupées de 10 monuments funéraires[354]. Nous les présenterons suivant un ordre chronologique du plus ancien monument au plus récent. Les stèles vont être étudiées selon leurs endroits suivant ainsi le même principe chronologique.

II-1. Les inscriptions funéraires des tombes du mausolée de Darġūṯ Bāšā

Présentation

Dès son règne, Darġūṯ Bāšā (1556-1565) fit construire un mausolée, annexé à la mosquée qu'il avait fondée. Celui-ci donne sur une rue portant son nom (*ğāda* de Darġūṯ[355]). Il fut alors doté d'une façade sobre et d'un double escalier, créé à gauche et à droite, d'une porte principale surmontée d'un arc en plein-cintre outrepassé (*cf.* planche 20, plan 5). L'actuel monument, de plan rectangulaire, est composé d'une salle funéraire, d'une cour à galerie et d'un vestibule donnant sur la porte d'entrée (*cf.* planche 114, plan 14). La salle funéraire était de plan carré, couverte d'une coupole hémisphérique, maintenue dans ses quatre coins, par des trompes d'angle (photo 181).

Le mausolée de Darġūṯ Bāšā étant utilisé pour les cérémonies funéraires tout au long de l'époque ottomane (jusqu'en 1310/1892)[356]. Des citadins furent même enterrés dans la cour de la mosquée. Ce type de monument a été considéré comme le premier. Les premiers Ottomans de la ville avaient construit un nouveau type d'architecture funéraire qui s'implanta dans cette ville. L'influence orientale y est toujours présente. L'annexion d'un monument funéraire dans un monument religieux représentait également une sorte de création architecturale, d'inspiration proprement anatolienne[357].

Notre inventaire nous a permis de retrouver quinze exemplaires de tombes dotées d'une inscription funéraire dont six sont en langue arabe (tableau n°3).

---

[354] Pour les monuments funéraires de la ville de Tripoli, *cf.infra* B. 6. 5. Mausolées et cimetières de la tripolitaine ottomane ; tradition et occupation spatiale (1551-1911).

[355] Ğāda est le nom d'une grande rue donnant sur la mer.

[356] D'après notre inventaire, la plus récente stèle datée porte la date de 1310/1892 (*cf.* tableau 3).

[357] Pour plus de détails, *cf.* Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 44.

Tableau 3 : La répartition des tombes et des stèles funéraire (autour de la mosquée de Darġūṯ Bāšā)

Emplacement des tombes	Nom	Date de décès	Langue	N°	Remarque(s)	Totale
Salle funéraire de la *turba*	ʿAlī Bek	27 *ramaḍān* 1059/4 octobre 1649	arabe	2	une seule[358] stèle	06 tombes
	Ḥāğğ Muṣṭafā Afandī	*muḥarram* 1114 / mai – juin 1702	arabe	9	une stèle	
	Muḥammad Nadīm	*raǧab* 1279/ décembre-janvier1862	*osmanli*	8	une stèle	
	Fāṭima Ḫānim	1279 / 1862-1863	*osmanli*	6	une stèle	
	Muḥammad Bek	1289 / 1872 -1873	arabe	3	deux stèles	
	Aḥmad ʿĀdil Bek	15 *rabīʿ* II 1310 / 6 novembre 1892	Texte arabe et texte *osmanli*	7	deux stèles	
Cour de la *turba* (1er partie)	Muḥammad Qabūdān	1071 / 1660 - 1661	arabe	3	une stèle	05 tombes
	Aḥmad Afandīnik	1259 / 1843-1844	*osmanli*	4	une stèle	
	Kalṯūm	1259 /1843-1844	*osmanli*	6	une stèle	
	Muḥammad al-Dīn Bahāʾ	1305/1886-1887	*osmanli*	2	une stèle	
	Aḥmad Muḫtār	1306 / 1887-1888	*osmanli*	15	une stèle	
Vestibule (2ème partie)	Ḥasan Riḍā	1295 /1878-1879	*osmanli*	2	une stèle	02 tombes
	Muṣṭafā Bek	fin 19ème siècle	*osmanli*	1	Une stèle	
Cour de la mosquée	Muḥammad al-Šarīf	20 *šaʿbān* 1271 / 08 mai 1855	arabe	1	Une stèle	02 tombes
	Nūrī Bāšā	1286/1869-1870	*osmanli*	2	Une stèle	
TOTAL TOMBES : 31 (06 stèles, dont les inscriptions sont en langue arabe, 10 sont en *osmanli*)						

[358] Nous parlons de la stèle qui porte des inscriptions que ce soit en arabe ou en *osmanli*. Plusieurs stèles de pied de tombes, encore *in situ*, ne contiennent aucun texte.

II-1-a. Les textes des stèles de la salle funéraire du mausolée de Darġūṯ Bāšā

Inscription de la tombe n° 2, ʿAlī Bek b. Muḥammad Bāšā (27 ramaḍān 1059 / 4 octobre 1649)

N° d'ordre : 66

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale de Darġūṯ Bāšā.

Historique : malgré la dernière restauration, effectuée en mars 2010, la stèle est encore à sa place.

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2009. Dernière vérification en mars 2010.

Support de l'inscription : colonne de marbre blanc, dont le fût carré est coiffé d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	95
Largeur support	10
Épaisseur	
Surface écrite	49 x 8,5 de chaque côté
Hauteur de l'alif	5

État de conservation : le support est en bon état de conservation. La restauration a modifié la couleur de la stèle.

Décor de l'inscription :

- Un listel serre les deux parties du texte.
- La stèle est coiffée d'un turban, à moulures verticales maintenues par un autre bandeau oblique, surmonté d'une petite calotte.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ramaḍān 1059, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur trois faces de la stèle : sept lignes horizontales plantées sur la face principale, un verset coranique, d'une seule ligne verticale, gravé sur la face droite du support et trois lignes sont gravées sur la face droite.

État de conservation : le texte de l'inscription est en bon état de conservation.

Style de graphie : les deux parties du texte des faces principale et droite de la stèle sont gravées en style cursif. La partie gauche est en *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma.* Chevrons : un dans l'inscription de l'intérieur).

Analyse paléographique :

L'ensemble du texte est introduit de deux manières : en premier lieu, les faces antérieure principale et droite sont gravées en cursif. En dépit de l'insuffisance de l'espace et de la forme de la stèle, le lapicide a essayé d'exploiter massivement la face principale de l'œuvre, en introduisant les formules essentielle de la présentation du défunt. Plusieurs caractères d'un seul mot, voire des mots entiers sont gravés sur deux (lignes 1 et 2) ou trois niveaux (ligne 4). Plusieurs caractères se croisent les uns les autres. Les ligatures sont courtes.

Les mêmes techniques sont adoptées sur la face gauche. Un verset coranique est inscrit sur la face droite. Ses caractères sont exécutés en *tulut*. Ce verset est introduit sur une seule ligne, d'une manière verticale, de haut en bas, en exploitant la longueur du fût de la stèle. Les mots sont dessinés sur deux niveaux. Tous les caractères sont bien définis. Les hampes sont généralement obliques vers la gauche. Le lapicide a essayé de remplir l'espace réservé à l'écriture en intégrant quelques signes orthographiques.

Vues le changement de la langue et du style de l'écriture sur les trois faces de la stèle, nous pensons que les différentes parties du texte furent l'œuvre de différents lapicides. S'agit-il d'une œuvre créée dans un atelier où exerçaient plusieurs artisans de différentes cultures (arabe et *osmanli*)? Il est fort probable que cette stèle ait été préparée auparavant, en introduisant le verset coranique mentionné. Ulterieurement, suite à une demande, un texte bilingue a été intégré.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 114, 115 et 116 (plan 14 ; photos 182, 183, 184 et 185 ; figures 115 et 116).

Texte :

Face principale de la stèle (face antérieur) :

1. مات بامر (*sic*) a لله (*sic*) b تعالى
2. المرحوم المغفور
3. سيدنا علي بيك
4. ابن محمد باشا عزه (*sic*) c
5. في ليلة القدر في
6. في شهر رمضان المبارك
7. سنـــة1059ــة

Face droite :

1. *كل نفْس ذايقة (*sic*) a الموتَ ثم إلينَا ترجعونَ تعْتصمون برب كرَيمُ*

Face gauche :

1. ...
2. ... جنت ذي عدن
3. ... ابت جاقلدي اول مخدوم
4. انكجون اولدى فرجوسى

Traduction :

Face principale :

1. *Sous l'ordre de Dieu, qu'il soit exalté,*
2. *notre seigneur*
3. *ʿAlī Bek b. Muḥammad Bāšā*
4. *qui jouissait de la miséricorde et du pardon (de Dieu),*
5. *est décédé. Il fut selectionné (par son Dieu)*
6. *la nuit du destin au mois béni de ramaḍān*
7. *en l'année 1059 / 4 octobre 1649.*

Face droite :

1. ** Tout âme goutera la mort. Vous serez, ensuite, ramenés vers nous*(Cor. 29, 57)… .*

Justifications de lecture :
l.1 a (face principale) : omission du *hamza*, on devrait avoir بأمر.
l.1 b (face principale) : orthographe, on devrait avoir الله.
l.4 c (face principale) : orthographe, on devrait avoir أعزه.
l.1 a **(**face droite) : orthographe, on devrait avoir ذائقة.

Commentaire

Les sources textuelles restent lacunaires. Elles ne nous donnent pas d'informations sur le défunt. A partir du titre accordé au défunt, il est possible qu'il ait été l'aîné des enfants de Muḥammad Bāšā Saqizlī (Bek) qui a gouverné jusqu'en 1649. Bien que le mausolée ait été construit au début de la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, notre première source archéologique date de la moitié du XVII^{ème} siècle. Ainsi, bien qu'il y ait eu une salle funéraire, réservée à la famille de Muḥammad Bāšā, son fils aîné fut enterré dans la salle funéraire de Darġūṯ Bāšā. Cela explique que les deux salles furent souvent considérées comme étant une même *turba*. Ibn Ġalbūn le parle comme d'un seul monument : *turba* de Darġūṯ.

Le formulaire de l'inscription principale (de la face latérale) est le plus connu entre XVII^{ème} – début de XVIII^{ème} siècle : nom, date et titre. L'inscription de la face droite ajoute cependant, un verset coranique en rapport avec le contexte funéraire. Dans l'ensemble, le formulaire se présente comme suit : nom du défunt, titre, date et verset coranique.

Inscription de la tombe n° 9, Muṣṭafā Afandī (muḥarram 1114 / mai – juin 1702)

N° d'ordre : 67

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est située dans la salle funéraire principale de Darġūṯ Bāšā, au pied de la tombe n° 2 (planche 114, plan n°14).

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi juillet 2009, vérification mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique en marbre blanc, à base carrée, couronnée d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	93
Largeur support	18
Epaisseur	12,7
Surface écrite	46 x 16
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : malgré la dernière restauration de mars 2010, le support est encore en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : deux listels fins (0,7 cm) entourent le texte en-dessous, à gauche et à droite. Un étroit bandeau délimite le texte au-dessus. Trois palmettes ornent le sommet de la surface réservée à l'écriture. La base quadrangulaire de la stèle est surmontée d'un fût cylindrique couronné d'un turban sphérique.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : muḥarram 1114, lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes

Type d'exécution : caractères en relief, émaillés récemment (juillet 2009) de jaune.

Répartition du texte : sur la face principale de la stèle au niveau de la tête de la tombe.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*, *sukūn*, *fatḥa*. Les chevrons : un en bas du texte).

Analyse paléographique : la majorité des caractères du texte sont gravés sur la ligne de base. Seuls les caractères des deux derniers mots de la première ligne sont organisés sur trois niveaux. Les hampes sont obliques vers la gauche. Certaines se terminent par un biseau (*alif* du mot افندي). Les dents de quelques corps (*sīn*, *šīn*) sont quasi-absentes. Les alif maqṣura sont tantôt en forme d'arc en ¾ de cercle, dessinés en dessous de la ligne (2ème ligne), tantôt en forme d'angle aigu dirigé vers l'arrière (ligne 4, 5 et 7).

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, p. 74.[359]

Illustrations : planches 114 et 117 (photos 186 et 187 ; figure 117).

Texte :

1. هَذا قبر المرحوم
2. حاجي (*sic*) a مُصْطفَى
3. أفندي مُدرسْ
4. فيْ طرابلوسْ (*sic*) b غرب

[359] Texte.

5. قَدْ تَوافى (*sic*) c سنَة أربع
6. عشر ومايۀ (*sic*)d [و]ألف
7. في شهر محرم

Traduction :

1. *Ceci est la tombe du défunt,*
2. *Ḥāğğ Muṣṭafā*
3. *Afandī, enseignant*
4. *à Tripoli d'Occident.*
5. *Il est décédé en l'année mille*
6. *cent quatorze,*
7. *au mois de muḥarram / mai – juin 1702.*

Justifications de lecture :
l.2 a : حاجي, nous pensons que le lapicide veut dire حاج.
l.4 b : mot en *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.
l.5 c : orthographe, on devrait avoir توفي.
l.6 d : orthographe, on devrait avoir مائة.

Commentaire

Cette inscription nous informe du métier du défunt : enseignant. Dans l'histoire ottomane, le titre *afandī* désigne quelqu'un lettré[360]. Dans notre corpus des inscriptions funéraires, il a été le premier texte nous rapportant ce type de métier. Le lapicide utilisa le terme *ḥāğğ* (حاج), pèlerin, en ajoutant le *yāʾ*. Il s'agit d'une inspiration ottomane. Celle-ci était utilisée, depuis longtemps, dans différents endroits d'Anatolie. Une stèle funéraire, datée de 779 / 1377-1378 et découverte en 1972 au village d'Ayasoluk, mentionne le même terme[361].

Le formulaire de cette inscription comprend le nom du défunt, son titre et la date du décès. Il est souvent présent dès le début du XVII^{ème} siècle jusqu'au début de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle[362].

Deux textes de la tombe n° 3, Muḥammad Bek (1289 / 11 mars 1872 – 28 février 1873)

N° d'ordre : 68-69

Emplacement actuel : il s'agit de deux stèles funéraires dans une même tombe. Elles sont *in situ*, fixées sur la pierre tombale de la tombe numéro 3, située dans la salle funéraire principale de la *turba* de Darġūṯ Bāšā (planche 114, plan 14).

[360] Nāğī (M.) et Nūrī (M.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Tripoli, s. d, p. 257.

[361] *Cf.* notamment, Melikian-Chirvani, (A. S.), « Recherches sur les sources de l'art ottoman », *TURCICA*, t. 7, Paris, 1972, p 115.

[362] *Cf.* notamment les textes des stèles funéraires de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique et vérification épigraphique, A. Ben Sassi juillet 2007 et mars 2010.

Support de l'inscription : deux plaques de marbre blanc, émaillées récemment en noir et dorées, de formes irrégulières.

Dimensions :

Stèle de tête :

Longueur support	124
Largeur support	entre 20 et 33
Épaisseur	10
Surface écrite	55 x 40
Hauteur de l'alif	7

Stèle de pied :

Longueur support	119
Largeur support	entre 24 et 42
Épaisseur	10
Surface écrite	50 x 30
Hauteur de l'alif	6

État de conservation : les deux supports des deux stèles sont en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La première stèle, dans sa partie supérieure, est de forme demi-circulaire, en plein-cintre outre passé orné et de trois fleurs encadrant un vase cannelé reposant sur un pied légèrement évasé, de couleur noire.
- La partie inférieure du décor suggère une guirlande fleurie se prolongeant par une branche de petites feuilles (9 cm de largueur) dessinant un ovale, encadrant le texte arabe et reposant sur un socle rectangulaire en marbre blanc teinté de gris, orné d'une guirlande décorée de feuilles encadrant une fleur.
- La deuxième stèle comporte presque le même décor, la seule différence est qu'elle est couronnée d'un fez.

Nature du texte : funéraire (le premier texte est un poème ; mètre *al-sarīʿ*).

Datation du texte : 1289, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes pour chaque texte.

Type d'exécution : caractères en relief dorés.

Répartition du texte : deux textes ; un réparti dans sept registres rectangulaires (7 x 37), fixé sur la stèle de la tête de la tombe et un autre fixé sur la stèle du pied de la même manière que celle de la précédente.

État de conservation: les deux textes sont en bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*, *fatḥa, sukūn*).

Analyse paléographique : les deux textes sont introduits de la même manière. Le *ṯuluṯ* parfait est le style calligraphique caractérisant l'écriture des deux stèles. Néanmoins, la ligne de base n'est pas soigneusement respectée à cause d'un choix esthétique voulu par l'artisan. Les caractères sont rédigés sur deux et trois niveaux. Plusieurs voyelles et signes orthographiques avaient été introduits, afin de charger l'espace entre les lettres. Les hampes sont verticales, se terminent majoritairement par des biseaux.

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, 2009, p. 72, 73 et 263.[363]

Illustrations : planches 114, 117, 118, 119 et 120 (photos 188,189, 190 et 191 ; figures 118 et 119).

Texte :

Stèle de tête :

1. هوَ البَاقي
2. فَيالك من دَهْرُ ومِن لهواِته
3. فلاَ ترني بالضَيْم شَرح الشبابهْ
4. رَجعت إلى نفسِي بِاخر أنفاسي
5. واَكملهَا ِبالصدق وأحسن توبتي
6. فيا زايِري (*sic*)a بَعد تعوض مَن مثلي
7. بفاتحة ان ترو (*sic*)b روضة تربتي

Stèle de pied :

1. هَذَا ضَريح احَدُ روَسَاء(*sic*)a
2. الألف للغسَاكِر (*sic*)b السُلطانِية
3. نَجْل ِحَضرت صَاِحب الدَولة على
4. رِضا باشَا وَالي ولايت (*sic*)c طرَابلس غَرب
5. الجَليلَه(*sic*)d المرُحوم المَغفُور لهُ محُمد
6. بك لروِحهْ الفَاتحَة
7. 12 89

Traduction :

Stèle de tête :

1. *Il est l'Eternel.*
2. *Hélas de ce temps et de ses plaisirs.*
3. *Ne regarde pas l'oppression pendant la jeunesse*
4. *Je me suis retrouvé lors de mon dernier soupir.*
5. *Il l'a complété par la sincérité et approuva ma repentance.*
6. *Oh ! toi qui me rends visite, après moi reçois en échange par l'un de mes semblables*
7. *(par la récitation) de la fātiḥa si tu vois le jardin de ma tombe.*

[363] Texte et photo.

Stèle du pied :

1. *Ceci est la tombe de l'un des chefs*
2. *des milliers des troupes sultaniennes,*
3. *fils de la descendance de Muḥammad*
4. *Bek. (Il) est le descendant de son excellence, le chef de l'Etat ʿAlī*
5. *Riḍā Bāšā, gouverneur de la Régence de Tripoli d'Occident*
6. *la glorieuse. Récitez la fātiḥa pour son âme.*
7. *1289 / 1872 – 1873.*

Justifications de lecture :
l.6 a (stèle de tête) : orthographe, on devrait avoir زائري.
l.7 b (stèle de tête) : orthographe, on devrait avoir تر.
l.1 a (stèle de pied) : orthographe, on devrait avoir رؤساء.
l.2 b (stèle de pied) : orthographe, on devrait avoir للعساكر.
l.4 c : (stèle de pied) : orthographe, on devrait avoir ولاية.
l.5 d : omission de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir الجليلة.

Commentaire

C'est la tombe d'un militaire : chef (binbaṣi : commandant de mille soldats) d'une troupe au sujet de laquelle nous n'avons aucune information. Les sources textuelles restent lacunaires. C'était probablement une troupe qui créée après les réformes de la Sublime Porte qui a directement touché les provinces. D'après son nom, cette troupe restait à la disposition de l'empire au moment de la guerre. Elle resta sous la direction directe du sultan ottoman. Selon notre texte, cette troupe était dirigée par plusieurs chefs (ligne 1 stèle du pied). D'après M. Balivet[364], il s'agit d'un *binbaşı*, chef d'une troupe militaire composée de mille hommes. Cette troupe avait été créée pendant les réformes militaires du début du XIX^{ème} siècle.

Le texte témoigne d'une innovation dans les formulaires inscriptions funéraires de la ville, à l'époque ottomane. Il dépassa la simplicité traditionnelle du texte pour atteindre un formulaire composite : énumération des attributs divins et invocations dans la stèle de tête en ajoutant le nom du défunt, son titre et d'autres invocations. Ce type de formulaire est répandu à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. L'introduction du texte poétique est également un changement dans les textes funéraires étudiés.

Le titre *al-ğalīla*, figurant sur le texte de la stèle du pied, est inventorié pour la première fois dans notre corpus. Il précède le nom de la Régence. A l'époque mamelouke, ce titre d'honneur étant réservé aux princesses de la caste militaire. Il était souvent précédé du terme al-marʾa et l'on disait alors, « *al-marʾa al-ğalīla* » comme le montrent les deux actes de mariage portant le nom de la princesse Umm al-Ḫayr, fille de l'émir Rukn al-Dīn b. al-Ḥusayn[365].

[364] Professeur à l'Université d'Aix-Marseille.

[365] ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973, p. 99.

Deux textes de la tombe n° 7, Aḥmad ʿĀdil Bek (15 rabīʿ II 1310 / 6 novembre 1892)

N° d'ordre : 70-71

Emplacement actuel : il s'agit de deux stèles funéraires, encore bien fixées sur une tombe implantée dans la salle funéraire principale de la *turba* de Darġūṯ Bāšā (planche 114, plan 14).

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi (juillet 2007). Dernière vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : il s'agit de deux plaques de marbre, blanc émaillé en marron, de forme rectangulaire. La stèle de tête est coiffée d'un fez, tandis que la deuxième est surmontée d'une ornementation sous forme de bouquet de fleurs (gerbe de fleurs).

Dimensions :

Stèle de tête

Longueur support	106
Largeur support	33,5
Épaisseur	11
Surface écrite	90 x 25
Hauteur de l'alif	4

Stèle de pied

Longueur support	112
Largeur support	28
Épaisseur	12
Surface écrite	68 x 26
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : les deux supports des deux textes sont en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La stèle, déposée à la tête de la dalle, est de forme rectangulaire et surmontée d'un fez. Un bandeau décoratif, de type végétal, couronne l'ensemble et un autre, orné de feuilles d'acanthes, marque les limites de sa partie inférieure. Le texte est réparti dans des cartouches dessinés par des listels s'orientant en deux directions obliques et opposées.
- Le décor floral couronnant la partie supérieure de la deuxième stèle et se prolongeant par une guirlande délimitant le premier cartouche, traduit l'importance de celui-ci. Il renferme en effet deux des noms de Dieu.
- Les quatre autres cartouches, délimités chacun par des listels, renferment les lignes restantes du texte. Des feuilles d'acanthes ajourées, se prolongeant sur les deux côtés de la stèle, achèvent son ornement.

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : 15 *rabīʿ* II 1310, chiffres indiens et lettres arabes.

Langue du texte : le texte de la stèle de la tête de la tombe est en langue arabe, tandis que le texte du pied est en *osmanli*.

Nombre de lignes : le premier texte, celui de la stèle de la tête, est de dix lignes, tandis que le texte de la stèle du pied est de cinq lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le premier texte est réparti dans vingt registres rectangulaires obliques gravé sur la stèle de la tête. Le deuxième texte est réparti dans cinq registres fixé dans la stèle du pied.

État de conservation du texte : les deux textes sont en bon état de conservation.

Style de graphie : il s'agit du *ṯuluṯ* pour la stèle de tête, quant à la stèle du pied, les caractères du texte sont en *naṣtaʿlīq* (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, šadda, fatḥa.* Les chevrons : quasi-totalité. Lettres : *alif*ا).

Analyse paléographique : le premier texte est rédigé en deux hémistiches. Chaque hémistiche est introduit dans un cartouche, en position oblique, en dépit de l'insuffisance de l'espace sur la stèle. De même, le dernier mot du premier hémistiche de la ligne 4 est coupé en deux, et quelques lettres sont introduites dans le début du deuxième hémistiche. Le lapicide n'a pas bien respecté la ligne de base. Il a gravé les mots tantôt sur deux niveaux, tantôt sur trois. Le premier texte présente un modèle tardif dont les caractères sont exécutés en *ṯuluṯ* parfait. Plusieurs chevrons et signes orthographiques sont introduits au-dessus et au-dessous des lettres, afin de remplir l'espace vide dans les différents cartouches.

Le deuxième texte est en style *nastʿlīq.* Ses caractères sont obliques vers la droite. La majorité des mots est organisée sur un seul niveau (première et deuxième ligne). Néanmoins, les caractères des deux derniers mots, ainsi que ceux de la dernière ligne, sont introduits sur deux niveaux.

Publication antérieure : Ben Sassi, (A.), *Turab*, 2009, p.70, 71 et 262.[366]

Illustrations : planches 121, 122 et 123 (photo 192 et 193 ; figure 120 et 121).

Texte :

Stèle de tête :

1. هو الحَي الباقي
2. يا عادلاً قد كنت بدرا مقمرا فصر متنا وأفلت تحت الطين
3. يا عادلا اوداك ريب الدهر a(*sic*) قد حالت دماء فيك دمع العين
4. يا عادلا أحرقت اكباد الأقا b(*sic*) رب والأباعد من حلول البين
5. يا عادلا لو كان فقدك يفتدى لفَتدتك أرْواح لنا في الحين
6. يا عادلا فارقتنا عن بغتة ما أنحس الأنام في تشرين
7. يا عادلا هذا قضاء مبرم صبرا عليك بزفرة ولين
8. يا عادلا منا عليك السلام هب النسيم ضح ليوم الدين

[366] Texte et photo.

9. يا عادلا رضوان قال مؤرخا مدتك في الفردوس حور العين
10. في ربيع الآخر سنة 1310

Stèle de pied :

1. هو الحي الباقي
2. طرابلس غرب والسي دولتلو
3. أحمد راسم باشا حضرتلرينك
4. حفيدى أحمد عادل بكك (*sic*)a روحيجون
5. فاتحة في سنة 1310. 15ربيع الآحر

Traduction :

Texte de tête

1. *C'est Lui le Vivant l'Eternel.*
2. *Oh ! Adel, tu as été lumineux telle la lune. Te voilà maintenant sous un tas de terre et enfoui sous le sol.*
3. *Oh ! Adel, ce sont là les vicissitudes du temps qui ont transformé le sang qui coulait en toi, en larmes dans nos yeux.*
4. *Oh ! Adel, tu as déchiré les entrailles de tes proches et celles des étrangers, du fait de la séparation.*
5. *Oh ! Adel, s'il était possible de racheter ta disparition, nos âmes l'auraient immédiatement fait pour toi.*
6. *Oh ! Adel, tu nous as quittés brutalement, pour toutes les créatures, le mois de novembre (tišrīn) est insupportable.*
7. *Oh ! Adel, c'est une decret divin, nous patientons pour te revoir avec sanglots et tendresse.*
8. *Oh ! Adel, nous t'adressons nos salutations que portera la brise du matin jusqu'au jour du jugement.*
9. *Oh ! Adel, Riḍwān a dit en datant (en chronogramme) : c'est en compagnie des Houris, au Paradis, que tu passeras ton temps.*
10. *Le 15 du mois de rabīʿ II, 1310 / 06 novembre 1892.*

Texte de pied

1. *C'est Lui le Vivant l'Eternel.*
2. *Récitez la fātiḥa pour l'âme d'Aḥmad ʿĀdil Bek,*
3. *le petit fils de son excellence Aḥmad Rāsim Bāšā*
4. *gouverneur de Tripoli d'Occident*
5. *15 rabīʿ II, 1310 / 06 novembre 1892.*

Justifications de lecture :

Stèle de tête :

l.3 a : orthographe, on devrait avoir أوذاك.

l.4 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أكباد.

Stèle de pied :
l.4 a : mot *osmanli* : بك. Au lieu de mettre le *šadda* sur le *kāf¸*le lapicide le remplace par l'ajout d'un autre *kāf*. Ce phénomène linguistique est courant chez les Ottomans.

Commentaire

C'est une inscription qui date le décès du petit fils du gouverneur Aḥmad Rāsim Bāšā (1882-1898) : Aḥmad ʿĀdil Bek, le 06 novembre 1892. L'intérêt et la richesse de ce défunt se manifeste sur sa tombe bien ornée et meublée de deux stèles portant deux longs textes dont l'un est en poème. Ce dernier mentionne le nom du poète, Riḍwān (ligne 9), dont nous ignorons l'origine. Ce type de stèle est stambouliote ; on en trouve plusieurs modèles dans les cimetières de la capitale de l'empire ottoman. L'adoption de deux stèles sur une seule tombe, est devenue une tradition très courante à l'époque ottomane. Nous avons répertorié plusieurs tombes portant deux stèles dotées de deux textes funéraires.

Le jeu de mots dans les inscriptions funéraires, rédigées en poèmes, est un phénomène très courant à l'époque ottomane. Il s'agit d'une pratique fréquente de la littérature ottomane d'influence persane. Ce jeu permettait de singulariser tel ou tel mort[367].

L'introduction du texte poétique dans une inscription funéraire représenta également une sorte d'innovation dans les formulaires et les contenus des œuvres. Dès le XVIII[ème] siècle, ces types de formulaires étaient connus. Les inscriptions des deux stèles formaient deux textes complémentaires qui furent composés : un poème, comportant un thrène avec datation (datation incomplète ; mois et année) et un texte formé d'énumération des attributs divins, invocations, nom du défunt, sa filiation et une datation détaillée.

II-1-b. Texte de stèle de la deuxième partie de la *turba* de Darġūṯ Bāšā

Inscription de la tombe n° 3 ; Muḥammad Qabūdān (1071 / 1660 - 1661)

N° d'ordre : 72

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une pierre tombale, située dans la galerie de la *turba* de Darġūṯ Bāšā (planche 114, plan 14).

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérifiée en mars 2010.

Support de l'inscription : colonnette de marbre blanc-grisâtre, à base carrée, coiffée d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	95
Largeur support	14

[367] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 171.

Épaisseur	
Surface écrite	48 x 10
Hauteur de l'alif	4,2

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : un fin listel (0,9 cm) encadre l'ensemble du texte. Le support quadrangulaire du texte est surmonté d'un fût cylindrique présentant le support d'un turban à enroulement spiral et à bandeau étroit.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1071, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes

Type d'exécution : caractères en relief, émaillés de jaune.

Répartition du texte : le texte est gravé sur toute la surface de la face principale du fût carré de la stèle.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, fatḥa, šadda*).

Analyse paléographique : en dépit de la forme de la stèle, les lignes du texte sont très courtes ; aucune ne dépasse les deux mots. L'espace de la face latérale du support est très étroit. La majorité des mots est gravée sur deux niveaux (lignes 2, 3, 4 et 5).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 124 (photo 194 ; figure 122).

Texte :

1. هذا
2. قبر محمد
3. قبُودانْ
4. طرَبْلُوس a(*sic*)
5. غَرب في
6. سَنـة1071

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe de Muḥammad*
3. *Qabūdān (capitaine de la marine) à*
4. *Tripoli*
5. *d'Occident. (Il est décédé) en*
6. *l'année 1071 /1660 – 1661.*

Justifications de lecture :
l.4 a : en *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.

Commentaire

Ce texte cite le titre du défunt : capitaine de la marine tripolitaine (*qabūdān*), à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672). Nous n'avons pas encore trouvé de renseignement sur les titres des officiers de la marine à cette époque. Les textes se limitent à l'influence de la piraterie. Ses revenus restaient la source financière la plus importante de la Régence.

Le formulaire de cette inscription était le plus court des inscriptions funéraires de toute l'époque ottomane (1551-1911). Il est borné à une titulature et à une datation : nom, titre et date de décès du défunt (datation brève).

II-1-c. Texte de la tombe de la cour de la mosquée

Inscription de la tombe n°1, Muḥammad al-Šarīf (20 šaʿbān 1271 / 08 mai 1855)

N° d'ordre : 73

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle d'une tombe située dans la cour de la mosquée de Darġūṯ Bāšā. Cette tombe jouxte le mur nord de la salle de prière (planche 114, plan 14).

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, en septembre 2007. Vérification en mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre marron, de forme rectangulaire coiffée d'un fez.

Dimensions :

Longueur support	138
Largeur support	37
Épaisseur	18
Surface écrite	92 x 32
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : la stèle est composée de deux parties : une partie principale, celle du bas et une partie couronnant la stèle. Un listel (1,1cm) dessine la silhouette et la forme de l'emplacement du texte. Un décor végétal surmonte le texte : deux nœuds donnant naissance à deux tiges dans deux côtés, feuillues portant deux rosaces, et une fleur de lys au sommet.

La stèle est couronnée d'un fez à gland.

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : 20 *šaʿbān* 1271, chiffres indiens et lettres arabes.

Langue du texte : arabe avec l'introduction d'un mot en *osmanli* (قبوجي, 3 points au-dessous du *ba* ب, au lieu d'un seul).

Nombre de lignes : 12 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte réparti sur toute la surface réservé à l'écriture, dans douze registres : deux de forme irrégulière (celle de la première et de la dernière ligne) et dix de forme rectangulaire oblique.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : naṣtaʿlīq (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*).

Analyse paléographique : les lignes du texte sont obliques. Cette technique est due à un choix esthétique ainsi qu'à l'insuffisance de la largeur du support. Les caractères sont gravés sur plusieurs niveaux (2, 3 et même 4). Les hampes sont verticales pointues en haut. Les dents de certains corps, tels que les *sīn* de احسن، الاحسان et le *yā* de خير sont absentes. Ils sont remplacés par des ligatures en arc d'¼ de cercle. Certaines hampes sont verticales (exp. *alif* du mot اصبحب), d'autres sont obliques vers la droite (exp. *lām* du mot الجود). Leur terminaison est pointue en haut. Certains corps sont en forme d'arc de ¾ de cercle (exp. *ġayn* du mot اغفر), d'autre sont en forme de losange (exp. *mīm* des mots رحمة منك).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 90 et 91.[368]

Illustrations : planche 125 (photo 195 ; figure 123).

Texte :

1. هو الباقي
2. أصبحت ضيف الله في دار الرضاء(*sic*)a
3. ما أحسن الرحمن حين القيته (*sic*) b لذنب
4. يلقاك بالعفو والغفران
5. يا رب اسالك (*sic*)c بمحمد خير الورى
6. فاغفر له يا ذا الجود والإحسان
7. الهي (*sic*) d عبدك العاصي أتاك مقرًا
8. بالذّنوب فارحمه برحمة منك يا منّان
9. وهو الفقير السيد الحاج محمد الشريف
10. قبوجي باشى وشيخ بلاد طرابلس الغرب
11. لروحه ورضاء لله الفاتحة
12. توفي في 20 شعبان سنة 1271

Traduction :

1. *C'est Lui l'Eternel.*
2. *Tu es devenu l'hôte de Dieu en sa Demeure d'agrément.*

[368] Texte et planche.

3. *Que Dieu se montre Miséricordieux! lorsque tu le rencontreras avec tes péchés*
4. *Et qu'il t'accueille avec indulgence et pardon*
5. *Seigneur ! je te demande, par l'intermédiaire de Muḥammad le meilleur des hommes!*
6. *Pardonne lui, Toi le Généreux le Bienfaiteur*
7. *O ! Seigneur, ton serviteur qui t'as désobéi est venu à Toi, reconnaissant*
8. *ses pêchés, fais-lui miséricorde, Toi le Bienfaiteur*
9. *Il est l'humble Sayyid al-ḥağğ Muḥammad al-Šarīf*
10. *Qabūği Bāšī et Šāyḫ Bilād de Tripoli d'Occident.*
11. *Récitez la fātiḥa pour son âme et pour la satisfaction de Dieu.*
12. *Il est décédé le 20 šaʿbān 1271 / 08 mai 1855.*

Justification de lecture :
l.3 a : الرضاء orthographe, on devrait avoir الرضى.
l.3 b : omission du *hamza*, on devrait avoir ألقيته.
l.5 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أسألك.
l.7 d : omission du *hamza*, on devrait avoir إلهي.

Commentaire

Cette inscription funéraire mentionne le décès de Muḥammad al-Šarīf, « maire » de la ville (*šayiḫ al-bilād*). Il fut nommé à Tripoli, en l'année 1840[369]. Dans notre corpus, c'est la première inscription funéraire qui mentionne le nom d'un maire[370].

Dès le début de l'époque des Qaramānlī, le *šāyiḫ al-bilād* joua un rôle prépondérant dans la vie politique et civique. Il était le dernier personnage dans l'échelle hiérarchique des hauts dignitaires de la Régence. Chef de la ville, il s'occupait souvent des affaires citadines, il était le représentant de la population locale et suivait le *bāšā* dans la hiérarchie des pouvoirs civils urbains[371].

N. Lafi, tout en s'intéressant à l'administration locale, en rapport avec la fonction du *šāyiḫ al-bilād*, cite tous les mandats de chaque maire[372] et négligea la période de Muḥammad al-Šarīf. Le mandat de ce défunt reste inconnu. Toutefois, nous connaissons la date du début de son service, à la tête de l'administration urbaine (1840)[373].

Le formulaire de cette inscription poétique et invocatrice est composé d'une énumération des attributs divins, d'une invocation, du nom du défunt, de la titulature et de la datation complète (jours, mois et année). Ce type de formulaire était connu à Tripoli dès la fin de la première moitié du XVIII[ème] siècle.

[369] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 146.

[370] L'inscription de la fondation du *funduq Zimmīt,* mentionna le nom du dernier maire de la ville de Tripoli à l'époque ottomane ʿAlī al-Qarqanī (*cf.* le texte de l'inscription dans la partie des inscriptions des bâtiments).

[371] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 133.

[372] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 144 - 145.

[373] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 144 - 145.

Le nom du défunt est accompagné de trois titres. Le premier, *faqīr*, est introduit dans deux autres inscriptions ; une de type commémoratif et une funéraire[374]. Il n'a jamais été utilisé à la première époque ottomane. Ce titre remonte au moins à l'époque abbaside, durant laquelle il était quelques fois précédé du titre analogue soit *d'al-ʿabd*, soit *al-ʿabda* si le personnage était féminin[375]. Le second est celui *al-sayyid*. Il était souvent employé dans tous les pays musulman comme titre général pour désigner, dans tous les cas, ceux qui sont d'un rang supérieur. Le troisième, *al-ḥāǧǧ*, est un titre d'honneur à caractère religieux. Il est décerné à ceux qui avaient fait le pèlerinage à la Mecque. Il figure quinze fois dans notre corpus, dont la quasi-totalité (11 fois) dans des inscriptions commémoratives. Ce titre a été très répandu dans les textes épigraphiques, notamment funéraires, dès l'époque médiévale. Dans notre corpus, ce nom figure notamment dans les inscriptions du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. C'est le premier spécimen alors adopté dans une inscription funéraire, datant de la moitié du XIX^{ème} siècle.

[374] Inscriptions ns° 36 et 111.

[375] ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973, p. 111.

II-2. Les inscriptions de la salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī

Présentation du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī

Le mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī est annexé au « complexe architectural » de Darġūṯ Bāšā[376]. Le monument est, en premier lieu, l'œuvre de Ramḍān Bāy (1631-33). ʿUṯmān Bāšā (1649-72) le compléta en prenant pour modèle la toiture du mausolée de Darġūṯ Bāšā (*cf.* planche 114, plan n°14 et la présentation de la *turba* de Darġūṯ Bāšā). Grâce aux entreprises de restaurations, l'actuel monument a été intégré à la salle funéraire du fondateur de la mosquée, devenu également lié par un baie donnant accès aux tombes. A l'origine, ce mausolée était indépendant avec un portique donnant sur une rue dite *ğāda* de Darġūṯ. Sa façade est totalement intégrée avec celle de la *turba* de Darġūṯ (planche 20, plan 5).

Le mausolée, d'un plan rectangulaire, est composé d'un vestibule voûté en berceau, d'une cour à galerie donnant sur une salle funéraire de forme irrégulière (planche 126, photo 196). Celle-ci est couverte d'une coupole hémisphérique, en harmonie avec celle de la *turba* de Darġūṯ Bāšā.

Le mausolée a servi de lieu d'enterrement tout au long de l'époque ottomane et même encore pendant la période de l'occupation italienne. Il possède quinze tombes, dont la majorité dispose de stèles bien datées (11 tombes). La plus ancienne remonte au 2 *ḏū l-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649 et la plus récente date de 1376 / août-septembre 1956 (tableau n° 4). Citons après une étude de ces inscriptions de manière chronologique : de la plus ancienne à la plus récente.

Tableau 4 : Les tombes du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī[377]

Tombe	Date de décès	Langue	N°	Remarque
Muḥammad Bāšā	2 *ḏū-l-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649	arabe	6	une stèle
Ramaḍān Bāy	(*raǧab* 1072 / février – mars 1662	Arabe	7	une stèle
Fāṭima fille de Muḥammad Bāšā	*raǧab* 1072 / février –mars 1662	arabe	5	une stèle
ʿAlī Minkišlī	1087 / mars-avril 1676	arabe	15	une stèle
Muḥammad Afandī	1258/1842-1843	*osmanli*	11	une stèle
Bahiya Ḫānim	1258/1842-1843	*osmanli*	13	une stèle
ʿAlī Afandīnin	1259 /1843-1844	*osmanli*	8	une stèle
Ḫadīǧa Ḫānim	1260/ 1844-1845	*osmanli*	1	une stèle

[376] *Cf. supra* l'analyse et le commentaire de deux inscriptions de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (inscriptions 8 et 9 ; partie des inscriptions commémoratives). Le mausolée est souvent connu sous le nom de la *turba* de Darġūṯ.

[377] Nous n'avons mentionné que les tombes portant des stèles funéraires.

Islām Bek	1272/septembre-octobre 1855	*osmanli*	3	une stèle
Muḥammad ʾĀġānin	126.../1844-1853	*osmanli*	10	une stèle
Muḥammad Bek	1376/août-septembre 1956	*osmanli*	4	une stèle
Total des tombes : 15 / 11 datés (3 en langue arabe et 7 en *osmanli*) 4 non datés				

Inscription de la tombe n°6, Mūammad Bāšā (2 ḏū-l-qaʿda 1059 / 7 novembre 1649)

N° d'ordre : 74

Emplacement actuel : *in situ*, au centre de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (planche 114, plan 14).

Historique : la *turba*, lors de notre première prospection juillet 2007, s'ouvre à la salle funéraire de Darġūṯ Bāšā. Depuis mars 2010, une nouvelle restauration effectuée par l'ambassade de Turquie à Tripoli, la *turba* donne directement sur la cour de la *turba* de Darġūṯ Bāšā. Avec cette restauration, les tombes sont toujours en bon état de conservation (planche 126, photo 196).

Découverte : prospection archéologique, juillet 2007. Nous avons vérifié la stèle en juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : petite colonne de marbre blanc, à base carrée surmontée d'un fût cylindrique. Ce fût est coiffé d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	139
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	10 x 74
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : bon état de conservation (mars 2010).

Décor de l'inscription : un fin listel (0,6 cm) encadre les deux textes de l'inscription. La stèle est couronnée d'un turban anthropomorphe reposant sur un fût cylindrique.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1059, lettres arabes.

Langue du texte : arabe. Le mot *bāšā* est écrit en *osmanli* (Pāšā) : en-dessous du *bā* il y avait trois points au lieu d'un seul.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères sculptés en relief, émaillés de couleur jaune doré.

Répartition du texte : le texte est réparti sur la face principale et la face gauche de la stèle. Les lignes de la première partie de l'inscription sont rangées horizontalement les unes sur les autres, tandis que le texte, gravé sur la face gauche, est composé d'une seule ligne verticale allant du haut vers le bas.

État de conservation : malgré la restauration effectuée en mars 2010, touchant la couleur de la stèle et les caractères de l'inscription, le texte est encore en bon état de conservation.

Style de graphie : les deux textes gravés sur la stèle sont en *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn*. Lettres : *alif* ا).

Analyse paléographique :

Nous avons deux textes sur deux côtés du fût de la stèle. Le texte de la face antérieure est gravé en *ṯuluṯ*. Les mots sont gravés d'une manière horizontale. En dépit de l'insuffisance de l'espace, certains mots d'une seule ligne sont superposés (exps. lignes 1, 2, 3 et 5). Le lapicide commence à graver les mots sur la ligne de base en montant pour atteindre un quatrième niveau d'écriture, où certains caractères se croisent.

Le texte d'invocation, de la face droite de la stèle, est introduit dans une seule ligne d'une manière verticale du haut vers le bas. Les caractères sont légèrement inclinés vers la gauche. La technique d'exécution de cette ligne est soignée en comparaison du texte de la face principale. Elle nous donne l'impression que les deux textes ne sont pas l'œuvre d'un seul artisan.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab,* 2009, p. 108[378].

Illustrations : planches 126 et 127 (photo 197 et 198 ; figure 124 et 125).

Texte :

Face principale :

1. وفات محمد
2. باشا مرحوم
3. وقع من شهور
4. عام تسعَ
5. وخمسين وألف
6. رحمة الله عليه
7. أمين.

Face droite :

1. يرحمهم الله من يقر (*sic*)a الفاتحة الكتاب إلى هذ (*sic*)b الروضة المعروفَة

Traduction **:**

Texte de la face principale

1. *La mort du défunt Muḥammad*
2. *Bāšā est survenue*
3. *les mois*
4. *de l'année mille*
5. *cinquante-neuf / 7 novembre 1649.*
6. *Que Dieu lui fasse miséricorde.*
7. *Amen*

[378] Texte et photo.

Texte de la face droite

1. *Que Dieu fasse miséricorde à ceux qui récitent la fātiḥa du Livre pour ce tombeau connu.*

Apparat critique :
Face droite : a, conjugaison on devrait avoir يقرؤون. b, orthographe, on devrait avoir هذه.

Commentaire

Cette inscription mentionne la date du décès du gouverneur de la Régence de Tripoli, Muḥammad Bāšā Sāqizlī (1632-1649). Originaire de l'île grecque de Sāqiz (Chio), le *bāšā* s'était installé à Tripoli. Au début du XVII[ème] siècle, il épousa la fille du gouverneur de cette époque. Les deux inscriptions, scellées au-dessus des deux entrées de la *turba*, donnent des dates précises pour le décès du défunt (le jour et le mois : le 12 *ḏū-l-qaʿda*)[379].

Il est à noter que c'est pour la première fois, dans notre corpus, que nous rencontrons ce type de stèle à caractère anthropomorphe. Le trait caractéristique de ce type du turban consiste en ce qu'il couvre la moitié du crâne et est représenté simultanement avec la tête dont on distingue clairement les contours du visage. Ce caractère anthropomorphe nous amène à évoquer des vieilles traditions turques, en opposition aux rites islamiques. Des stèles de Turcs d'Asie centrale, remontant au VIII[ème] siècle, et d'Anatolie médiévale sont ainsi coiffées de visages gravés[380]. Dans l'ensemble, nous avons trois stèles coiffées de turbans anthropomorphes, datant en effet de la première époque ottomane[381]. Ce type de stèle disparu avec le temps, cédant la place aux stèles prismatiques et aux stèles de type anatolien (notamment pendant la période qaramānli, 1711-1835, et la deuxième période ottomane, 1835-1911).

Le texte présente un formulaire court. Il est composé du nom du défunt, de la date du décès (incomplète) et d'une invocation (sur les deux faces de la stèle : la face principale et la face droite). Ce type de formulaire caractérise plus de 90 % des inscriptions funéraires du XVII[ème] siècle.

Inscription de la tombe n°7, Ramaḍān (raǧab 1072 / février – mars 1662)

N° d'ordre : 75

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée dans une stèle funéraire, à la tête d'une tombe située au centre de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.

Historique : l'inscription est toujours à sa place malgré la dernière restauration effectuée en mars 2010.

[379] *Cf. supra* inscriptions 8 et 9.
[380] Bazin (L.), « Persistances préislamiques », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort. Permanences et mutations,* Leyde, Brill, 1996, p. 35-36.
[381] *Cf. infra* les stèles d'inscriptions ns° 84 et 100.

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi juillet 2007. Nous avons vérifié dernièrement l'inscription en mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire, en marbre blanc, à fût carré surmonté d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	105
Largeur support	13,5
Épaisseur	
Surface écrite	55,5 x 11
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : un listel (1,2 cm) encadre le texte. La base quadrangulaire de la stèle est surmontée d'un fût cylindrique couronné d'un turban cannelé. Ceci est orné de larges bandeaux, presque verticaux, croisés d'un bandeau principal aplati et évasé vers le haut.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : *raǧab* 1072, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief, émaillés de jaune.

Répartition du texte : le texte est fixé sur la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : cursif très proche du *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn.* Les chevrons : 3).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 109[382].

Illustrations : planche 128 (photo 199 ; figure 126).

Texte :

1. هَذا قبَر
2. مرحوم سيدي
3. رَمَضان قد مات
4. في شهر رَجبُ
5. المرحب في سَنة
6. اثنى وسبعين و a(*sic*)
7. ألف. سنة 1072

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt, mon maître*

[382] Texte et photo.

3. *Ramaḍān. Il est décédé*
4. *au mois de raǧab*
5. *le bienvenu, en l'année*
6. *mille soixante douze*
7. *(février – mars 1662).*

Justifications de lecture :
l.6 a : orthographe, le *wāw* est à la fin de la ligne, il devrait être avant le mot ألف au début de la ligne.

Commentaire

Ibn Ġalbūn raconte que la *turba* était l'œuvre de Ramaḍān Bāy (décédé et enterré à la *turba* au mois de *raǧab* 1072) et que ʿUṯman Bāša l'avait complété[383] après la mort de Muḥammad Bāšā Sāqizlī. Le défunt avait été un *bāy* à l'époque de ce dernier.

Cette inscription est seulement composée du nom du défunt et de la datation de sa mort (en lettres et en chiffres). Ce type de formulaire est souvent employé durant la première moitié de la première époque ottomane.

Du point de vue historique, l'inscription cite *l'ism* et la datation du décès de la personne dont nous ignorons le titre. Il avait certainement un rôle important dans sa communauté (ligne 2 : notre maître).

Inscription de la tombe n°5, Fāṭima fille de Muḥammad Bāšā (raǧab 1072 / février – mars 1662)

N° d'ordre : 76

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle se trouve sur une tombe, située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (planche 114, plan 14).

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification mars 2010.

Support de l'inscription : panneau rectangulaire en marbre blanc, au sommet plus étroit. Il s'agit d'une stèle arquée.

Dimensions :

Longueur support	80
Largeur support	27
Épaisseur	4
Surface écrite	55 x 23
Hauteur de l'alif	6,7

État de conservation du support : bon état de conservation.

[383] Ibn Ġalbūn, *al-Tiḏkār*, Tripoli, 2004, p. 185.

Décor de l'inscription : un bandeau (1,1 cm) encadre le texte de l'inscription, dessinant un rectangle évasé au sommet qui se termine par un arc en accolade pointu en haut.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1072, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn.* Lettres : *alif*).

Analyse paléographique : avant les travaux de réstauration du mausolée, effectuées en 2009, les caractères du texte de la stèle ont été émaillés en couleur rouge. Dès lors, les caractères sont devenus dorés mais leur forme heureusement préservée. Le texte est bien organisé sur une surface avec un interligne presque identique.

La majorité des mots est organisée sur un seul niveau. Dans la première, la deuxième et la quatrième ligne, nous rencontrons quelques mots, dont les lettres sont dessinées sur deux niveaux : فاطمة, محمد, تعالى. Les *alif*, prennent souvent la hauteur de la surface réservée pour chaque ligne. Le ruban, encadrant le texte, dessine les limites gauche et droite de la stèle. En bas, il met ainsi fin à la surface réservée à l'écriture.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 109.[384]

Illustrations : planche 129 (photo 200 ; figure 127).

Texte :

1. هذا قَبْر مَرحوْم a(*sic*) فاطِمة
2. بنْت حَضْرت محمد باشا
3. ماتَ b(*sic*) في شهرً رجب الفرد
4. رَضي الله تعالى عَنْها
5. مَوتنه تاريخ قبر استند c(*sic*)
6. فاطِمة أيا فاطِمةْ d(*sic*)
7. سنـ1072ـة

Traduction :

1. *Ceci est la tombe de la défunte Fāṭima*
2. *fille de son excellence Muḥammad Bāšā.*
3. *Elle est morte au mois de raǧab al-fard (l'unique ?)*
4. *que Dieu, le Très Haut, lui donne sa satisfaction.*
5. *(Elle) est morte, date de l'enterrement (?)*

[384] Texte.

6. *Fāṭima ô! Fāṭima (?)*
7. *En l'année 1072 / février - mars 1662.*

Justifications de lecture :
l.1 a : مرحوم, on devrait avoir المرحومة.
l.3 b: مات, manque le *tāʾ* (ت) de féminin, on devrait avoir ماتت.
l.5 c : c'est un mélange d'*osmanli* et d'arabe.
l.6 d : répétition.

Commentaire

Cette inscription mentionne le décès de la fille de Muḥammad Bāšā Sāqizlī en 1662. C'est la seconde fois que le nom de l'un des enfants de ce gouverneur figure sur une tombe. En effet, la tombe de son fils, est située dans la *turba* de Darġūṯ Bāšā[385].

Le lapicide utilisa une invocation très ancienne. Dans la tradition islamique, cette invocation est souvent prononcée lors de la mention des personnages importants dans l'Islam (رضي الله تعالى عنها), tels les compagnons du Prophète et les membres de sa famille.

Ce formulaire est utilisé dans le vocabulaire funéraire de la famille du gouverneur. A cette période, le formulaire est comme suit : nom du défunt (avec la filiation), invocations et datation incomplète (mois et année). Cependant, nous n'avons rencontré ce formulaire religieux dans aucun autre texte de cette époque. Nous n'avons jamais recensé ce type de formulaire dans les inscriptions du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī qui date du XVII^{ème} siècle.

[385] *Cf. supra* l'inscription n° 67.

II-3- Le mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī

Présentation

Une salle funéraire et un mausolée à ciel ouvert furent annexés à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā, située à côté de la mosquée de Darġūṯ Bāšā. Dans un endroit très proche du port, le monument religieux-funéraire, fut achevé vers le milieu du XVII^{ème} siècle (*ḏū al-qaʿda* 1064 / septembre – octobre 1654) par le gouverneur ʿUṯmān Bāšā (1649-1672)[386].

D'un point de vue architectural, la façade de la *madrasa*[387] et des deux mausolées offre une surface sobre (*cf.* planche 25, plan n° 8). Une corniche à trois moulures souligne sa simplicité. Cette façade est composée d'une baie principale, couronnée d'un arc en plein-cintre outrepassé et ornée de petites fenêtres à barreaux.

La salle funéraire, de plan carré, côtoyant la salle de prière, est située au sud-est de l'ensemble donnant sur le mausolée à ciel ouvert (planche 130, plan 15). Elle est couverte d'une coupole hémisphérique cannelée, reposant sur un tambour carré. La toiture de cette salle est identique à celle de la salle de prière, témoignant d'une bonne maitrise de l'espace et de l'harmonie architecturale. La salle funéraire est totalement réservée au fondateur et à sa famille. Les tombes de la salle funéraire, sont en marbre sculpté. Elles ne sont pas un moindre sujet d'étonnement en raison de leur richesse et de leur ornementation. Les tombes du mausolée à ciel ouvert ont des stèles individuelles.

Le total des tombes du monument de ʿUṯmān Bāšā atteint vingt-quatre: dix-neuf stèles, dont cinq ont été retirées des tombes et regroupées dans un des angles du mausolée à ciel ouvert. La langue des textes est en majorité l'arabe (soit 17 inscriptions) ; les 2 dernières sont en *osmanli* (tableau n°5). Dans la section du travail que nous présenterons, nous donnerons les inscriptions de chaque mausolée, en respectant l'ordre chronologique du plus ancien plus récent.

Tableau 5 : les tombes de deux mausolées de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī

Localisation	Tombe	Date de décès	Langue	N°	remarque(s)
Salle funéraire	ʾĀmina fille de ʿUṯmān Bāšā	*ša*ʿ*bān* 1068 / mai – août 1658	arabe	4	une stèle
	Sulaymān b. ʿUṯmān Bāšā	1er *muḥarram* 1068 / 9 octobre 1657	arabe	5	une stèle
	Ḫadīğa fille de	*ḏū-l-ḥiğğa* 1068 /	arabe	3	une stèle

[386] *Cf. supra* l'inscription de la fondation de la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā (insc. n° 12).

[387] Pour la *madrasa*, *Cf.* sa présentation architecturale, inscription n° 12.

	ʿUṯmān Bāšā	août – septembre 1658			
	Muṣṭafā b. ʿUṯmān Bāšā	*ḏū-l- ḥiğğa* 1068 / août – septembre 1658	arabe	2	une stèle
	Ḥasan Bek b. ʿUṯmān Bāšā	*ḏū-l-qaʿda* 1075 / mai – juin 1665	arabe	6	une stèle
	Ḥusayn Bek b. ʿUṯmān Bāšā	1er *ṣafar* 1081 / 20 juin 1670	arabe	12	une stèle
	Maḥmūd Bek b. ʿUṯmān Bāšā	*ğumādā* II 1081 / octobre – novembre 1670	arabe	7	une stèle
	ʿUṯmān Bāšā	7 *šaʿbān* 1083 / 28 novembre 1672	arabe	11	une stèle
	Ibrahim Bek, b. ʿUṯmān Bāšā	20 *šaʿbān* 1086 / 9 novembre 1675	arabe	8	une stèle
	Inconnu	non daté	-	1	absence de stèle
	Inconnu	non daté	-	9	absence de stèle
	Inconnu	non daté	-	10	absence de stèle
	Total	12 (10 datées + 2 non datées)			
Turba à ciel ouverte	? b. de ʿUṯmān Bāšā	(*ramaḍān* 1073 / avril mai 1663	arabe	2	une stèle
	Inconnu	(*ṣafar* 1086 / avril – mai 1675	arabe	16	une stèle
	Muṣṭafā Ṭāfi	1er *ṣafar* 1088 / 5 avril 1677	arabe	12	une stèle
	ʿAiša fille de secrétaire Maḥmūd	*ṣafar* 1088 / avril – mai 1677	arabe	5	une stèle
	Ḥasan fils Ḥusayīn	*ramaḍān* 1090 / octobre – novembre 1679	arabe	3	une stèle
	Muṣṭafā fils ʿUṯmān Bāšā.	2ème moitié 17ème s.	arabe	1	une stèle sans tombe
	ʿAlī Bek b. Muḥammad Kataḫdāʾ	2ème moitié 17ème s.	Arabe	4	une stèle sans tombe
	l'épouse de Šākir Afandī	(1266 / 17 novembre 1849 – 05 novembre 1850	arabe	15	une stèle
	Fāṭima	1268 / octobre-novembre 1851	*Osmanli*	10	une stèle sans tombe
	ʿAlī Afandī ʾĀġā	1272/septembre-	*Osmanli*	11	une stèle sans

		octobre 1855			tombe
	Inconnu	non daté	-	6	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	7	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	8	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	n°9	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	13	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	14	tombe sans stèle
	Inconnu	non daté	-	17	tombe sans stèle
	Total	17 (10 datés + 7 non datés)			
	TOTAL	**29 tombes : 20 datés (2 en *osmanli* et 18 en langue arabe) 9 non datés**			

II-3-a. Les inscriptions des stèles de la salle funéraire du mausolée de ʿUṯmān Bāšā

Inscription de la tombe n° 5, Sulaymān b. ʿUṯmān Bāšā (1er muḥarram 1068 / 9 octobre 1657)

N° d'ordre : 77

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle de tête d'une tombe, située dans l'angle nord-est de la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā (planche 115, plan n° 15).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire en marbre blanc, sous forme d'un fût carré coiffé d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	100
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	53 x 8
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : une moulure, à listel en relief (0,9 cm), délimite le texte sur la partie inférieure de la stèle. Celle-ci est surmontée d'un turban sphérique, ornée de moulure à enroulement spiral, coiffé d'une petite calotte.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ramaḍān 1068, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte fixé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : quelques caractères du texte sont érodés.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Lettres : *alif* ا).

Style de graphie : ṯuluṯ.

Analyse paléographique : les caractères du texte de l'inscription ont été gravés d'une manière grasse et épaisse. Les mots de toutes les lignes ont été, en effet, dessinés sur deux niveaux, dont le premier est gravé souvent en bas. L'éspace étant insuffisant, le lapicide choisit sa méthode ayant constaté l'insuffisance de l'écriture. Ce type de stèle, à fût quadrangulaire,

avait souvent créait des problèmes d'insuffisance d'espace d'écriture pour les textes ayant la face antérieure, souvent réservée au texte de l'inscription. Pour cette raison, le lapicide adopta cette méthode de superposition ou celle des ajouts du reste du texte dans une autre façade de la stèle, comme il en était de même dans la stèle n° 74. Celle-ci, posée sur la tombe de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, date en effet d'une même période que la nôtre. Il est fort probable qu'elles soient de fabrication locale et qu'elles issues d'un même atelier. Les textes des stèles masculines de la salle principale du mausolée de ʿUṯmān Bāšā, sont en effet organisés de la même manière que le texte de cette œuvre. A partir de leurs formes et des formulaires de leurs textes, souvent stéréotypés, nous pouvons conclure qu'elles proviennent d'un même atelier. Même leurs turban*s* sont ainsi typiques.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 138[388].

Illustrations : planches 130 et 131 (plan 15, photos 201 et 202 ; figure 128).

Texte :

1. هـذَا قبر
2. المرحوم
3. سُليمان؟
4. ابن عثمان
5. باشا مـ[ير ميـ]ـران
6. طر بلوس(*sic*)a [غـ]ـرب
7. توفـّى اوايل (*sic*)b
8. شهر رمضان؟
9. المُبارك في سنة 1068

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt*
3. *Sulaymān ?*
4. *B. ʿUṯmān*
5. *Bāšā gouverneur*
6. *de Tripoli d'Occident.*
7. *(Il est) décédé au début*
8. *du mois béni de ramaḍān*
9. *en l'année 1068 / 9 octobre 1657.*

Justifications de lecture :
l.6 a: *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.
l.7 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أوائل.

Commentaire

Le texte cite la date du décès de l'un des fils de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī (1649-1672). Les textes funéraires présentent plusieurs membres de la famille de ce gouverneur. Toutefois,

[388] Texte et photo.

nous n'avons pas d'idée précise sur le nombre de ses enfants. Les sources historiques restent lacunaires.

Le formulaire de cette inscription est composé du nom du défunt (avec son ascendance), son titre et une datation complète (jour, mois et année). Ce type de formulaire simple était très répandu dans les inscriptions du cimetière de ʿUṯmān Bāšā, notamment dans celle des stèles de la salle funéraire.

Inscription de la tombe n° 4, ʿĀmina fille de ʿUṯmān Bāšā (šaʿbān 1068 / mai – juin 1658)

N° d'ordre : 78

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête d'une tombe, plantée dans la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā. Cette dernière est annexée à une *madrasa* édifiée en 1064 (septembre – octobre 1654).

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme rectangulaire s'amenuisant en haut et formant un arc en accolade (c'est une stèle de type arquée).

Dimensions :

Longueur support	74
Largeur support	25
Épaisseur	7
Surface écrite	25 x 24
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : plaque en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : une moulure entoure le texte et le décor supérieur de la stèle (2,5 cm de largeur). La partie supérieure de la plaque est la plus chargée par un décor à base géométrique et végétal : une tige, se basant sur la moulure supérieure du texte, couronnée d'un bouquet d'œillet. La tige est alternée, à gauche et à droite, de deux cercles symétriques chargés de deux croissants.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1068, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 7 lignes

Type d'exécution : caractères et relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur deux tiers de la surface du support.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa, ḍamma.* Les chevrons : un à la fin du texte. Lettres : *alif* ا).

Analyse paléographique : le texte de cette stèle est organisé de la même manière que celui de l'œuvre épigraphique n° 79. Néanmoins, celui de cette inscription est gravé dans la partie inférieure de la stèle, en-dessous d'un décor végétal. Le deuxième texte est gravé dans la partie supérieure. Les caractères sont épais, dessinés de la même manière que dans le texte de l'inscription n° 74. La majorité des lignes, dessinées sur cette large surface, est organisée sur un seul niveau, exception faite à la fin de la troisième et la quatrième ligne où les caractères sont gravés sur trois et deux niveaux. Ces deux dernières lignes sont un peu inclinées vers la gauche.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 139[389].

Illustrations : planches 130 et 132 (plan 15, photos 203 ; figure 129).

Texte :

1. هذا َقبر المرحُومَة آمنه (*sic*)a
2. بنت (*sic*)b حضرت عثمان
3. باشا ميْـر ميران طر بلوس
4. غرب في شهر شعبان
5. المُعَظـّم لسنة ثمان
6. وستين وألف7؟ (*sic*)c
7. ســنه 1068

Traduction :

1. *Ceci est la tombe de la défunte ʾĀmina*
2. *fille de son excellence ʿUṯmān*
3. *Bāšā, gouverneur de Tripoli (Ṭrāblūs Ġarb)*
4. *d'Occident. (Elle est décédée) au mois glorieux*
5. *de šaʿbān, en l'année*
6. *mille soixante-huit. Sept ?*
7. *En l'année 1068 / mai – juin 1658.*

Justifications de lecture :
l.1. a : امنه, omission du *hamza*, on devrait avoir أٌمنة.
l.2. b : بنت, grammaire, on devrait avoir ابنة.
l.6 c : nous pensons que ceci appartient à une date ; il fallait avoir le 7 *šaʿbān*.

Commentaire

A l'instar de l'inscription précédente, celle-ci cite un des enfants de ʿUṯmān Bāšā, ʾĀmina qui décéda en 1658. Après la mention de l'année en lettres, le lapicide intégra le chiffre sept, loin du nom du mois. Il est fort probable que le chiffre introduit est le jour du décès de la défunte. De par le manque d'information dans les sources textuelles, nous ne pouvons pas le confirmer.

[389] Texte.

Cette inscription est composée du nom du défunt (avec sa parenté) et de la datation qui est incomplète (mois et année). C'est un formulaire assez répandu au début de l'époque ottomane, notamment vers la moitié du XVII^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n° 3, Ḫadīğa fille de ʿUṯmān Bāšā (ḏū-l-ḥiğğa 1068 / août – septembre 1658)

N° d'ordre : 79

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est celle d'une stèle funéraire de tête d'une tombe, située dans la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : dalle de marbre blanc, de forme rectangulaire surmontée d'un arc en accolade.

Dimensions :

Longueur support	97
Largeur support	25
Épaisseur	7
Surface écrite	44 x 20
Hauteur de l'alif	6

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : le texte de la stèle, arquée et pointue, est délimité d'un bord en relief.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ḏū-l-ḥiğğa 1068, lettres arabes.

Langue du texte : arabe, avec quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur presque la moitié de la stèle (partie supérieure).

État de conservation du texte : quelques lettres sont érodées.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, ḍamma.* Lettres : *alif* ا au début du texte).

Style de graphie : cursif.

Analyse paléographique : le texte de cette stèle est organisé de la même manière que celui de l'œuvre épigraphique n° 78. Néanmoins, celui de cette inscription est gravé dans la partie supérieure de l'œuvre épigraphique. Les caractères du texte sont ainsi épais, dessinés de la même manière que les textes d'inscriptions masculines. La majorité des lignes est organisée sur un, deux ou trois niveaux, exception faite à la fin de la quatrième ligne, où les caractères sont gravés sur quatre niveaux. Toutes les lignes sont un peu inclinées vers la gauche, sauf celle de la troisième qui est soigneusement horizontale.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 130 et 133 (plan 15, photo 204 ; figure 130).

Texte :

1. هذا قبر مَرحُومتن (*sic*) a مغفُور لهـ[ـا]
2. خديجة بنت (*sic*)b حضرت
3. عثمان باشا ميْر ميران (*sic*)c
4. طربلوُس (*sic*)d غرب في شهر
5. ذي الحجة ثمان و سـ[ـتـ]ـين والف (*sic*)e

Traduction :

1. *Ceci est la tombe de la défunte qui jouit du pardon (de Dieu)*
2. *Ḫadīğa fille de son excellence*
3. *ʿUṯmān Bāšā, Mīr Mīrān*
4. *de Tripoli d'Occident. (Elle est décédée) au mois*
5. *de ḏū l-ḥiğğa mille soixante-huit / août – septembre 1658.*

Justifications de lecture :
l.1 a. : مرحومتن *osmanli*, on devrait avoir مرحومة.
l.2 b : بنت orthographe, on devrait avoir ابنة.
l.3 c : مير ميران, *osmanli*, désignant en arabe أمير الأمراء (prince, gouverneur).
l.4 d : طربلوس, en *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.
l.5 e : omission du *hamza*, on devrait avoir ألف.

Commentaire

Il s'agit de la stèle de Ḫadīğa, la deuxième fille de ʿUṯmān Bāšā. Elle est décédée deux ans après sa sœur ʾĀmina, 1658.

Cette inscription, comme la précédente, comprend le nom de la défunte (avec sa parenté) ; sa datation est incomplète (nous n'avons seulement que le mois et l'année). Ce type de formulaire est assez employé, au début de l'époque ottomane, notamment au milieu du XVII^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n°2, Muṣṭafa b. ʿUṯmān Bāšā (ḏū-l-ḥiğğa 1068 / août – septembre 1658)

N° d'ordre : 80

Emplacement actuel : in situ, l'inscription meuble le fût d'une stèle funéraire de tête d'une tombe située dans la salle funéraire de la *turba* de ʿŪṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire composée d'un fût carré en marbre blanc, coiffée d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	97
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	55 x 8
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- un listel (1,1cm) serre le texte.
- Un turban à enroulement torsadé, maintenu d'un bandeau oblique à feuille de tulipe, surmonté d'une petite calotte, couronnant la stèle.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ḏū-l-ḥiğğa 1068, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe, avec quelques mots en osmanli (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 11 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte meuble la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : bon état.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Style de graphie : t̲ulut̲.

Analyse paléographique : cf. commentaire de la stèle n° 77.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 142[390].

Illustrations : planches 134 (plan 15, photos 205 ; figure 131).

Texte :

1. هذا
2. قبر مرحوم a(*sic*)
3. مُصطفى
4. بدر حضرت
5. عثمان باشا
6. مئير ميران b(*sic*)
7. طربلوس c(*sic*) غرب
8. في شهر ذي
9. الحجة سنة ثمان
10. وستين وألف
11. سنـــــــة 1068

[390] Texte.

Traduction :

1. *Ceci*
2. *est la tombe du défunt*
3. *Muṣṭafā*
4. *le fils ainé de son excellence*
5. *ʿUṯmān Bāšā*
6. *Mīr Mīrān*
7. *de Tripoli d'Occident*
8. *au mois de ḏī-l-ḥiğğa*
9. *en l'année*
10. *mille soixante-huit.*
11. *En l'année 1068 / août – septembre 1658.*

Apparat critique :
Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir المرحوم.
l.6 b : *osmanli*, c. a. d. أمير الأمراء (gouverneur, prince).
l.7 c : *osmanli*, طرابلس.

Commentaire

Cette inscription funéraire est la première des inscriptions de notre corpus qui précise la date de décès de Muṣṭafā, fils aîné (بدر) de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī.

Concernant le formulaire du texte, il est composé du nom du défunt, avec son ascendance, et de la datation incomplète (mois et année). Ce formulaire est le plus utilisé dans les inscriptions funéraires du mausolée de ʿUṯmān Bāšā.

Inscription de la tombe n° 6, Ḥasan Bek b. ʿUṯmān Bāšā (ḏū-l-qaʿda 1075 / mai – juin 1665)

N° d'ordre : 81

Emplacement actuel : in situ, l'inscription meuble une stèle de tête d'une tombe, située dans la salle funéraire de ʿŪṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire en marbre blanc : fût carré couronné d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	94
Largeur support	11
Epaisseur	-
Surface écrite	48 x 8,5

Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- un listel (1,1 cm) encadre le texte.
- Un fût cylindrique donne naissance à un turban, à enroulement torsadé maintenu par un bandeau oblique, coiffé d'une petite calotte cannelée.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ḏū -l-qaʿda 1075, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

État de conservation : le texte est gravé sur la face principale du fût de la stèle dans un registre rectangulaire verticale bordé en haut d'arcs en demi-cercle.

Style de graphie : cursif très proche du *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma*. Lettres : *alif* ا).

Analyse paléographique : cf. commentaire de la stèle n° 77.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 137 et 138[391].

Illustrations : planches 130 et 135 (plan 15, photo 206 ; figure 132).

Texte :

1. هذا قبر
2. المرحُومْ
3. حسِنْ بك
4. ابن حَضرت
5. عثمان باشا
6. مِيْر ميران طرابلُوس a(*sic*)
7. غَرب مات في
8. شهر ذي القعدة
9. سَـــنه 1075

Traduction :

1. *Ceci*
2. *est la tombe du défunt*
3. *Ḥasan Bek,*
4. *fils de son excellence*
5. *ʿUṯmān Bāšā*
6. *Mīr Mīrān de Ṭrablūs*
7. *Ġarb. (Il est) décédé au*

[391] Texte.

8. *mois de ḏī -l-qaʿda*
9. *en l'année 1075 /mai – juin 1665.*

Justifications de lecture :
l.6 a : *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.

Commentaire

Cette inscription mentionne Ḥasan, l'un des enfants de ʿUṯmān Bāšā, portant le titre de Bek qui mourut au milieu de l'année 1665. Il était probablement le fils cadet de ʿUṯmān Bāšā venant après Muṣṭafā, cité dans le texte précédent.

Le bref formulaire de cette inscription cite le nom du défunt, avec son ascendance ; sa datation est incomplète (mois et année). Son formulaire était assez répandu au début de l'époque ottomane, surtout vers la moitié du XVII^{ème} siècle[392].

Inscription de la tombe n° 12, Ḥusayn Bek b. ʿUṯmān Bāšā (1er ṣafar 1081 / 20 juin 1670)

N° d'ordre : 82

Emplacement actuel : il s'agit d'une inscription funéraire, *in situ*, gravée sur la stèle de tête d'une tombe, située dans l'angle sud-est de la salle funéraire de la *turba* de ʿŪṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : fût carré en marbre blanc coiffé d'un turban sphérique surmonté d'une calotte.

Dimensions :

Longueur support	97
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	52 x 8
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- un listel de 1,2 cm de largeur encadre le texte.
- Un turban, cannelé à enroulement torsadé maintenu d'un bandeau obliqué, est coiffé d'une petite calotte cannelée et pointue.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1er *ṣafar* 1081, lettres arabes et chiffres indiens.

[392] Ce formulaire est réputé surtout dans les inscriptions funéraires de la *turba* de Darġūṯ Bāšā, Muḥammad Bāšā Sāqizlī, Ramaḍān Rayis et quelques inscriptions de la *turba* de Muḥammad Šāʾib al-ʿAiyn.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 15 petites lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale du fût de la stèle entouré d'un bandeau.

État de conservation du texte : bon état de conservation mis à part les lettres de la troisième ligne qui sont un peu érodées.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Analyse paléographique : cf. commentaire de la stèle n° 77.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 137[393].

Illustrations : planches 130 et 136 (plan 15, photos 207 ; figure 133).

Texte :

1. هذا قبر
2. المرحوم
3. حسين
4. بك ابن
5. حضرت
6. عثمان
7. باشا مير
8. ميران (*sic*)a
9. طرابلوس (*sic*)b
10. غرب مات
11. في غرّة
12. شهر صفر
13. الخير
14. سنـــه
15. 1081

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt*
3. *Ḥusayn*
4. *Bek, fils*
5. *de son excellence*
6. *ʿUṯmān*
7. *Bāšā, Mīr*
8. *Mīrān*
9. *de Tripoli*

[393] Texte.

10. d'Occident. (il est) décédé
11. le premier
12. ṣafar
13. le béni
14. en l'année
15. 1085 / 20 juin 1670.

Justifications de lecture :
l.8 a : *osmanli*, en arabe c'est أمير الأمراء.
l.9 b : *osmanli*, il veut dire طرابلس.

Commentaire

Un autre fils de ʿUṯmān Bāšā se présentait comme Bek après son frère Ḥasan, décédé en 1665. Il s'appropria probablement ce titre parallèlement à celui de son frère.

L'inscription respecta le formulaire, souvent utilisé dans les inscriptions funéraires de la première moitié du XVII^{ème} siècle et notamment dans la *turba* de ʿUṯmān Bāšā : le nom du défunt fut souvent utilisé, et de son ascendance et de la date du décès, bien qu'elle soit incomplète (manque le jour).

Inscription de la tombe n° 7, Maḥmūd Bek (ǧumādā II 1081 / octobre – novembre 1670)

N° d'ordre : 83

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est située dans la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire composée d'un fût quadrangulaire en marbre blanc, coiffé d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	102
Largeur support	11,5
Épaisseur	
Surface écrite	59 x 9
Hauteur de l'alif	6

État de conservation du support : légèrement recouverte de ciment et de chaux qui sont à la base de la stèle.

Décor de l'inscription :

- Un ruban (0,9 cm) encadre le texte dont le sommet est dominé par un arc semi-circulaire.

- La stèle est surmontée d'un turban, à bandeau d'enroulement torsadé maintenu par une moulure en zigzague et coiffé d'une petite calotte.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ǧumādā II 1081, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe dont quelques mots en *osmanli* (طرابلوس، مير ميران).

Nombre de lignes : 12 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : il occupe la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : les lettres de la première et de la cinquième ligne sont un peu érodées. Les premières lettres de la sixième, septième, huitième et neuvième ligne sont recouvertes par du charbon.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*.

Style de graphie : cursif.

Analyse paléographique : cf. supra le commentaire de la stèle n° 77.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 139[394].

Illustrations : planches 130 et 137 (plan 15, photo 208 ; figure 134).

Texte :

1. هذا قبر
2. المرْحُوم
3. محمود
4. بَك ابن
5. حضْرت
6. عثمان
7. مير ميران a(*sic*)
8. طرا بلوس b(*sic*)
9. غرب مات
10. في شهر
11. جمادى الآخر
12. سنة 1081

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt*
3. *Maḥmūd*
4. *Bek fils*
5. *de son excellence*
6. *ʿUṯmān*
7. *Mīr Mīrān*

[394] Texte.

8. *de Tripoli*
9. *d'Occident (Ṭrāblūs Ġarb). Il est décédé*
10. *au mois*
11. *de ǧumādā II*
12. *en l'année 1081 / octobre – novembre 1670.*

Justifications de lecture :
l. 7 a : *osmanli*, on devrait avoir أمير الأمراء.
l.8 b : *osmanli*, on devrait avoir طرابلس**.**

Commentaire

Il s'agit de l'une des inscriptions mentionnant le nom d'un des enfants de ʿUṯmān Bāšā, Maḥmūd, qui s'était octroyé le titre de Bek[395]. Son décès eut lieu, trois mois après celui de son frère Ḥusayn, en 1670. Etait-il alors un gouverneur d'une des régions de la province de Tripoli, comme il en exista plus tard à l'époque des Qaramānlī ? En dépit de l'absence d'informations dans les sources textuelles, l'hypothèse reste très vraisemblable.

Le formulaire de cette inscription est souvent repris dans les inscriptions funéraires de la première moitié du XVII[ème] siècle, notamment celles de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā. Ce formulaire est composé du nom du défunt, de son ascendance et de la date de décès. La formule de datation est incomplète puisqu'elle nous donne seulement le mois et l'année.

Inscription de la tombe n° 11, ʿUṯmān Bāšā (7 šaʿbān 1083 / 28 novembre 1672)

N° d'ordre : 84

Emplacement actuel : in situ, l'inscription figure sur une stèle funéraire de tête d'une tombe, située dans la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle à fût carré de marbre blanc, coiffée d'un turban surmonté d'une calotte.

Dimensions :

Longueur support	139
Largeur support	15
Épaisseur	
Surface écrite	70 x 12
Hauteur de l'alif	6

État de conservation du support : en bon état, bien que la tombe ait perdu une plaque de marbre.

[395] *Cf.* les deux inscriptions précédentes.

Décor de l'inscription :

- un filet (1,3 cm) encadre le texte formant un cartouche vertical, dont le sommet se termine par un arc.
- Un fût cylindrique donne naissance à une forme anthropomorphe, portant un turban cannelé à arrière, coiffé d'une petite calotte pointue.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 07 *šaʿbān* 1083, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : le texte est en arabe avec un mot en *osmanli* (مير ميران).

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en relief.

Répartition du texte : le texte couvre la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : quelques lettres de la neuvième et de la dixième ligne sont érodées.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa*. Les chevrons : un à la première ligne du texte. Lettres : *alif* ا).

Style de graphie : tulut.

Analyse paléographique : cf. commentaire de la stèle n° 77.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 140[396].

Illustrations : planches 130 et 138 (plan 15, photo 209 ; figure 135).

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. عُثمان
4. باشَـا
5. مير ميران (*sic*)a
6. طرابلسْ
7. غرب مات
8. رحمه الله
9. سابع شعبان
10. سـ 1083ـة

Traduction :

1. *Ceci*
2. *est la tombe du défunt*
3. *ʿUṯmān*
4. *Bāšā*
5. *Mīr Mīrān*
6. *de Tripoli*

[396] Texte.

7. *d'Occident (Ṭrāblūs Ġarb). Il est décédé,*
8. *que Dieu lui fasse miséricorde,*
9. *le 7 šaʿbān*
10. *en l'année 1083 / 28 novembre 1672.*

Justifications de lecture :
l.5a : *osmanli*, on devrait avoir أمير الأمراء.

Commentaire

En dépit de la précision des informations données par Ḥ. al-Faqīh, la date figurant sur cette inscription est totalement différente de celle du chroniqueur. Cette dernière précise que ʿUṯmān Bāšā est décédé le 7 *šaʿbān* 1083 / 28 novembre 1672 alors que l'auteur mentionne la date du 6 *ḏū-l-qaʿda* 1083.

La date indiquée dans le texte d'al-Faqīh a été ajoutée, entre deux accolades, par le chercheur Ammar jahaydar[397]. Ce dernier s'est trompé au sujet de la date[398]. Notre inscription, témoin direct, reste plus claire en dépit du manque de précision.

Pour la deuxième fois, nous rencontrons ce type de stèle, à caractère anthropomorphe. Elle nous amène à évoquer d'anciennes traditions turques. Des stèles des Turcs d'Asie centrale, remontant au VIII[ème] siècle, et d'Anatolie médiévales sont ainsi coiffées de visages gravés[399]. Dans l'ensemble, nous avons trois stèles coiffées des turbans anthropomorphes, datant en effet de la première époque ottomane[400]. Ce type de stèle disparait à travers le temps, cédant la place aux stèles prismatiques ainsi qu'aux stèles de type anatolien.

Le formulaire du texte est composé du nom, du titre et de la date complète du décès (jour, mois et année). Ce type de formulaire a souvent été employé au cours de la première époque ottomane, notamment durant la première moitié du XVII[ème] siècle.

Inscription de la tombe n° 8, Ibrāhīm Bek b. ʿUṯmān Bāšā (20 šaʿbān 1086 / 9 novembre 1675)

N° d'ordre : 85

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée à la tête d'une tombe, située au centre de la salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle à fût carré en marbre blanc, coiffée d'un turban sphérique.

[397] Chercheur associé à Markaz al-Ǧihād (Centre de Recherches Historiques, Tripoli). Il publia, en 2001, les deux premiers tomes de cette source manuscrite, *al-Yawmiyyāt*, de Ḥasan al-Faqīh.

[398] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 649 (journal 10).

[399] Bazin (L.), « Persistances préislamiques », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort*, Leyde, Brill, 1996, p. 35-36.

[400] *Cf.* les stèles d'inscriptions ns° 74 et 100.

Dimensions :

Longueur support	86
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	48 x 7
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : le fût de la stèle est ébréché au niveau de la partie supérieure. Le turban n'est pas bien maintenu.

Décor de l'inscription :

- un listel (1,2 cm) encadre le texte de l'inscription.
- Un turban cannelé, à enroulements torsadés maintenus par un bandeau oblique et coiffé d'une calotte, surmonte la stèle.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 20 *šaʿbān* 1086, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 14 lignes au total.

Type d'exécution : caractères gravés en relief.

Répartition du texte : le texte meuble la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : quelques lettres des quatrième, cinquième et dixième lignes sont érodées.

Style de graphie : cursif (très proche du *ṯuluṯ*).

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signe orthographique : *fatḥa*.

Analyse paléographique : le texte est organisé de la même manière que celui de la stèle de Sulaymān b. ʿUṯmān Bāšā (*cf.* l'analyse paléographique de l'inscription n° 77).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 141[401].

Illustrations : planches 130 et 139 (plan 15, photo 210 ; figure 136).

Texte :

1. هذا قبر
2. المرحُوم
3. سيدي
4. [إ]براهيم بك
5. بن (*sic*) a عثمان
6. باشا رحمة
7. الله عليْه
8. مات في يوم
9. عشرين

[401] Texte.

10. [مـ]ـن شعبان
11. عام ست(*sic*) b
12. وثمانينَ
13. وألف
14. سنـه 1086

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt*
3. *le maître*
4. *Ibrahim Bek*
5. *Ibn ʿUṯmān*
6. *Bāšā que Dieu lui fasse*
7. *miséricorde.*
8. *Il est décédé le*
9. *vingt*
10. *šaʿbān,*
11. *mille*
12. *quatre vingt*
13. *six.*
14. *1086 / 9 novembre 1675.*

Justifications de lecture :
l.5a : grammaire, on devrait avoir ابن.
l.6 b : orthographe, on devrait avoir ستة.

Commentaire

Ḥ. al-Faqīh écrit qu'en 1086 / 1675-76, la peste frappa fortement la province de Tripoli[402] ; cet évènement coïncide avec la date du décès d'Ibrahim Bek b. ʿUṯmān Bāšā. Serait-il possible que ce défunt ait été victime de cette épidémie ? Rien ne l'indique dans notre inscription, ni dans les écrits de notre chroniqueur.

Pour la quatrième fois, le titre de bek apparaît dans un texte funéraire écrit pour Ibrāhīm, l'un des fils de ʿUṯmān Bāšā. Il semblerait que ce dernier ait été, lui aussi, un des gouverneurs régionaux de la Régence, qui s'étendait sur une vaste surface. Cependant, les sources historiques restent lacunaires ; une recherche dans les archives serait donc indispensable.

L'inscription se compose du nom du défunt et de son ascendance, suivi d'une invocation et de la date de décès. Ce type de formulaire, avec l'introduction d'une invocation, a été adopté dès le début du XVII[ème] siècle et est souvent employé dans les inscriptions de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā. La stèle est étroite, le lapicide ne semble pas avoir calculé auparavant

[402] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 649 (journal 11).

l'espace nécessaire pour rédiger le texte qui devait contenir de plus importantes informations concernant le défunt.

II-3-b. Les textes des stèles du mausolée à ciel ouvert, annexé à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā

Inscription de la tombe n°2, l'un des fils de ʿUṯmān Bāšā (ramaḍān 1073 / avril-mai 1663)

N° d'ordre : 86

Emplacement actuel : l'inscription est gravée sur une stèle funéraire. Celle-ci est fixée contre la façade extérieure du mur nord-est de la salle funéraire de la *turba* principale de ʿUṯman Bāšā (planche 139, photo 211).

Historique : lors de notre première visite, en juillet 2007, nous avons découvert la stèle à l'endroit mentionné précédemment ; le fait qu'elle n'ait pas été rattachée à une tombe laisse néanmoins supposer qu'elle a été déplacée de son endroit d'origine à une date inconnue. Pendant notre deuxième visite au mausolée, en 2009, nous avons découvert qu'une couche d'enduit bleu clair avait été ajoutée sur le texte.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : fragment d'une stèle sous forme d'un fût carré de marbre blanc émaillé en bleu.

Dimensions :

Longueur support	36
Largeur support	11
Épaisseur	
Surface écrite	36 x 9
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : la stèle est tronquée au sommet. Lors de notre prospection, en juillet 2010, la face principale du fût de la stèle était peinte en bleu.

Décor de l'inscription : en raison de l'état de conservation de la stèle, il ne reste plus qu'un listel enserrant le reste du texte de l'ensemble du décor.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1073, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : il ne nous reste que 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : du fait de l'état de conservation, des lignes ont disparu.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signe orthographique : *fatḥa*.

Style de graphie : le style de l'écriture est difficile à définir, il s'agit d'un type cursif très proche du *ṯuluṯ*.

Analyse paléographique : le texte, devenu émaillé en bleu clair, est gravé sur une étroite surface. L'insuffisance de la largeur de la stèle a obligé le lapicide à insérer certains caractères sur le reste du mot (*nūn* du mot *ramaḍān, rāʾ* du mot *mubārak*), il a même gravé les trois mots de la cinquième ligne d'une manière superposée, sur trois niveaux (formule de datation).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 153[403].

Illustrations : planches 130, 139 et 140 (plan 15, photos 211 et 212 ; figure 137).

Texte :

1. …
2. [ابـ]ـن عثما[ن]
3. بَاشَا
4. توفي في شهر
5. رَمضان
6. المُبارك
7. سنة ثلث (*sic*) a وسبعين
8. وألف
9. سنـ[073] 1[ـة]

Traduction :

1. *…*
2. *b. ʿUṯmān*
3. *Bāšā.*
4. *Il est décédé au mois*
5. *béni*
6. *de ramaḍān*
7. *en l'année 1073 / avril – mai 1663.*

Justification de lecture :
l.7 a : orthographe, on devrait avoir ثلاثة.

Commentaire

L'inscription mentionne le décès d'un des enfants de ʿUṯmān Bāšā. Etant donné l'état critique de la stèle, nous n'avons pas réussi à lire son nom. L'emplacement de l'inscription soulève la question concernant le choix du lieu de l'inhumation, alors qu'une salle funéraire est spécialement réservée aux membres de la famille où l'un de ses frères fut d'ailleurs

[403] Photo et texte.

inhumé, quelque temps plus tard. Le choix de l'emplacement de la sépulture dans ce mausolée, à l'intérieur de la salle principale ou de son annexe, reste injustifiable.

Avec la mention du nom du défunt illisible, le lapicide ajouta le nom de son ascendance et la date du décès (mois et année). L'usage de ce type de formulaire caractérise les inscriptions funéraires du début de la première période ottomane.

Inscription de la tombe n° 16, inconnu (ṣafar 1086 / avril – mai 1675)

N° d'ordre : 87

Emplacement actuel : *in situ,* la stèle est située dans l'angle nord-est de la *turba* à ciel ouvert, annexée à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique à fût carré en marbre blanc, coiffé d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	97
Largeur support	13
Épaisseur	
Surface écrite	45 x 10
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du support : la base du fût de la stèle est creusée dans le sol, alors que les bords de ce dernier sont ébréchés.

Décor de l'inscription :

- Un listel encadre l'ensemble du texte.
- La stèle est coiffée d'un turban sphérique à enroulement spiral, maintenu par deux bandeaux obliques.
- Une petite calotte, cannelée et se terminant en pointe, surmonte le turban.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ṣafar 1086, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : quelques lettres du texte ont été martelées.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité.

Style de graphie : cursif très proche du *ṯulut*.

Analyse paléographique : plusieurs caractères des mots du texte sont dégradés. L'ensemble du reste de ce texte est organisé presque de la même manière que ceux des stèles masculines de la salle principale du mausolée.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 130 et 140 (plan 15, photo 213 ; figure 138).

Texte :

1. هذا
2. [قبر]
3. ...
4. قد توفي
5. في شهر صفـ[ـر]
6. سنة [ستة]
7. وثـ[مانين]
8. وألف
9. 1086

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe*
3. *… .*
4. *Il est décédé*
5. *au mois de ṣafar*
6. *en l'année*
7. *mille*
8. *quatre vingt*
9. *six. 1086 / avril – mai 1675.*

Commentaire

S'agit-il d'une stèle de l'un des enfants de ʿUṯmān Bāšā ? Ceci est possible si nous comparons le style de graphie de cette inscription avec celle employée sur les stèles de ses autres enfants ; nous remarquons encore l'organisation du similaire texte. Malheureusement, comme nous l'avons mentionné précédemment, les sources textuelles ne nous fournissent aucune information concernant la famille du souverain de l'époque et ne permettent donc pas d'étayer notre hypothèse.

Un simple nom et une date de décès du défunt caractérisent en effet les formulaires de textes épigraphiques funéraires, de la première moitié du XVII^{ème} siècle ; il en de même dans ce texte dont il était le plus réputé dans les textes de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Inscription de la tombe n°12, Muṣṭafa Ṭāfī (1er ṣafar 1088 / 5 avril 1677)

N° d'ordre : 88

Emplacement actuel : *in situ,* la stèle est placée au centre de la *turba* à ciel ouvert, annexée à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā. Elle est fixée sur une petite tombe en ciment.

Historique : en dépit de l'état critique de la pierre tombale, la stèle est encore à sa place d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2010.

Support de l'inscription : fût carré en marbre jaunâtre, coiffé d'un turban sphérique surmonté d'une calotte.

Dimensions :

Longueur support	83
Largeur support	9
Épaisseur	
Surface écrite	46 x 8
Hauteur de l'alif	3,5

État de conservation du support : le turban de la stèle a été récemment collé du ciment. Le bord droit du fût est ébréché.

Décor de l'inscription :

- Un listel (1 cm) encadre le texte, en dessinant un rectangle bordé en haut d'un arc.
- Un turban, cannelé à enroulement torsadé cintré d'un large bandeau oblique, est coiffé d'une petite calotte.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1er *ṣafar* 1088, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe avec un mot en *osmanli* (طربلوس).

Nombre de lignes : 12 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte figure sur la face antérieure du fût de la stèle. Un fin listel l'encadre dans un cartouche rectangulaire vertical bordé en haut d'un arc en demi-cercle.

État de conservation du texte : les caractères des deux premières lignes sont légèrement martelés. Quelques caractères des sixième et septième lignes sont peintes de chaux.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma, sukūn*. Lettres : *hamza* ء, *ḥa* ح.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab,* 2009, p. 151[404].

Illustrations : planches 130 et 141 (plan 15, photo 214 ; figure 139).

[404] Texte.

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. مصطفى
4. طَافي؟
5. بمدينةِ
6. طربلوس (*sic*)a
7. غرب مات
8. في غرة
9. صفر الخيْر
10. سنَــة
11. 1088
12. الفاتحَة

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *Muṣṭafā*
4. *Ṭāfi?*
5. *dans la ville*
6. *de Ṭrablūs*
7. *Ġarb. (Il est) décédé*
8. *le premier*
9. *du mois favorable de ṣafar*
10. *en l'année*
11. *1088 / 5 avril 1677.*
12. *Pour son âme, récitez la fātiḥa.*

Justifications de lecture :
l.6 a: *osmanli*, on devrait avoir طرابلس.

Commentaire

Une question se pose dans cette inscription sur le mot طافي. Correspond-il au nom du défunt ou au fait qu'il visita Tripoli avant son décès ? La première hypothèse semble la plus probable. Si le lapicide avait voulu mentionner une simple visite à Tripoli, il n'aurait pas eu besoin d'ajouter le *yāʾ* à la fin du mot *ṭāfa*, طاف.

Cette inscription est composée du nom du défunt et d'une datation. Ce type de formulaire caractérise un certain nombre de textes funéraires du début de la première époque ottomane.

Inscription de la tombe n°5, ʿĀʾiša fille de Kātib Maḥmūd (ṣafar 1088 / avril –mai 1677)

N° d'ordre : 89

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée contre le mur sud-ouest de la *turba* à ciel ouvert annexée à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.

Historique : la stèle a été déplacée de sa place d'origine, à une date inconnue ; nous n'avons aucune information sur son emplacement d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2010.

Support de l'inscription : petite plaque en marbre blanc, de forme rectangulaire, surmontée d'un arc en accolade.

Dimensions :

Longueur support	26
Largeur support	21,5
Épaisseur	
Surface écrite	20 x 18
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : présence de taches de ciment sur le contour et la surface inférieur de la stèle.

Décor de l'inscription :

- une moulure (1,8 cm) cerne le texte en soulignant la silhouette arquée de la stèle.
- Un croissant surmonte le texte de l'inscription.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ṣafar 1088, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : gravé sur la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : les quatre premières lignes du texte sont émaillées en bleu. Les caractères des deux dernieres lignes sont couverts de ciment.

Style de graphie : le style de l'inscription est très proche du *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, fatḥa, ḍamma*. Les chevrons : un à la première ligne du texte. Lettres : *alif* ا).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 154[405].

Illustrations : planches 130 et 142 (plan 15, photo 215 ; figure 140).

[405] Texte.

Texte :

1. هُذه (*sic*)a قبر
2. المرحُومه (*sic*)b عَايشَه (*sic*)c
3. بنْت َكاتب محمود
4. فقد ماتت في
5. شهر صفر الخير
6. سنة 1088

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *de la défunte ʿĀʾiša*
3. *fille du secrétaire Maḥmūd.*
4. *Elle est décédée au*
5. *mois de ṣafar al-ḫayr*
6. *en l'année 1088 /avril – mai 1677.*

Justifications de lecture :
l.1 a : grammaire, on devrait avoir هذا.
l.2 b : omission des deux points du *tāʾ*, on devrait avoir المرحومة.
l.3 c : omission du *hamza*, on devrait avoir عائشة.

Commentaire

S'agit-il de la fille de Maḥmūd Ḥāzindār, fondateur d'une mosquée de la ville de Tripoli[406]? C'est possible. En effet, la mosquée et la *turba* de Maḥmūd n'étaient pas encore achevées. Elles ont été construites quatorze ans, après le décès de cette défunte. Son père a été également le trésorier de ʿUṯmān Bāšā. Néanmoins, le texte mentionne le titre d'*al-kātib*, secrétaire. Ce devait être un autre Maḥmūd qui était alors le secrétaire privé du *bāšā*.

Il s'agit de la seule inscription datée de la première moitié de l'époque ottomane mentionnant ce titre. Les deux autres occurrences sont inventoriées également dans deux inscriptions ; une, date de l'époque des Qaramānlī et une, de la deuxième époque ottomane[407].

L'inscription est composée du nom du défunt (avec son ascendance) et une date (seulement le mois et l'année).

[406] Pour la fondation et pour plus de détails sur cette mosquée, *Cf. supra* l'étude de l'inscription n° 18.

[407] *Cf.* inscriptions ns° 39 et 93.

Inscription de la tombe n°3, Ḥasan b. Ḥusayn (ramaḍān 1090 / octobre – novembre 1679)

N° d'ordre : 90

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée de nouveau au pied du mur sud-ouest de la *turba* à ciel ouvert annexée à la *madrasa* de ʿŪṯmān Bāšā. Elle jouxte la stèle précédente.

Historique : à une date inconnue, la stèle a été déplacée de son emplacement d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, mars 2010.

Support de l'inscription : fragment d'une stèle funéraire sous forme d'un fût carré en marbre blanc.

Dimensions :

Longueur support	41
Largeur support	9
Épaisseur	
Surface écrite	26 x 8
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : stèle tronquée dans sa partie supérieure. Bord droit ébréché.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ramaḍān 1090, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes en totalité.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : texte enduit de chaux.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 153 et 154[408].

Illustrations : planches 130 et 142 (plan 15, photo 216 ; figure 141).

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. حسن بن
4. حسين بك؟
5. قد مات
6. في شهر
7. رمضان سنة 1090

[408] Photo et texte.

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *Ḥasan b.*
4. *Ḥusayn.*
5. *Il est mort*
6. *au mois*
7. *de ramaḍān de l'année 1090 / octobre – novembre 1679.*

Commentaire

Le défunt serait-il un des fils de Ḥusayn b. ʿUṯmān Bāšā (décédé le 20 juin 1670) ? Nous pouvons l'envisager, étant donné que le mausolée était réservé à la famille du gouverneur et de ses proches. Malgré notre recherche bibliographique, nous n'avons aucune information sur ce personnage. Une recherche dans les archives reste indispensable.

Dans son aspect formel, l'inscription se compose du nom du défunt, de son ascendance et d'une datation (mois et année).

Inscription de la tombe n°1, Muṣṭafa b. ʿUṯmān Bāšā (vers la moitié du XVII^{ème} siècle)

N° d'ordre : 91

Emplacement actuel : *in situ,* la stèle est fixée à l'aide de ciment, au pied du mur sud de la *turba* à ciel ouvert annexée à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2010.

Support de l'inscription : fragment d'un fût carré d'une stèle en marbre blanc.

Dimensions :

Longueur support	18
Largeur support	10
Épaisseur	
Surface écrite	18 x 07
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : la stèle est tronquée au sommet.

Décor de l'inscription : la stèle est cassée au-dessus. Du fait de l'état de conservation, visiblement il ne reste qu'un listel (1,1 cm) serre les lignes restantes de l'inscription.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : non indiquée.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : il ne reste que quatre lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : les premières lignes du texte ont disparu. Les dernières lignes sont couvertes de ciment.

Signes ajoutés : points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 153[409].

Illustrations : planches 130 et 143 (plan 15, photo 218 ; figure 142).

Texte :

1. قبر المرحوم
2. مصطفى
3. ابن عثمان
4. باشا

Traduction :

1. *C'est la tombe du défunt*
2. *Muṣṭafā*
3. *Ibn ʿUṯmān*
4. *Bāšā.*

Commentaire

Il s'agit de la seconde inscription portant le nom du deuxième fils de ʿUṯmān Bāšā et mentionnant, en effet, le prénom Muṣṭafā. Le premier est décédé en 1658. En dépit de l'état critique de la stèle, nous n'avons pas réussi à lire la date de décès de ce second. Etait-il l'enfant d'une autre femme et donc demi-frère du premier Muṣṭafā ? Les sources sont malheureusement laconiques sur ce sujet.

Le formulaire est simple et bref : il est composé du nom du défunt et de celui de son père ; il devrait, évidemment, comporter la date du décés. Durant cette période (vers la moitié du XVII^{ème} siècle), la majorité des inscriptions, notamment celles du mausolée de ʿUṯmān Bāšā, est composée d'un nom du défunt ainsi que de la date du décès.

Inscription de la tombe n°4, ʿAlī b. Muḥammad Katḫdāʾ (vers la moitié du XVII^{ème} siècle)

N° d'ordre : 92

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée à côté de la précédente, au pied du mur sud-ouest de la *turba* à ciel ouvert. Cette dernière est annexée à la *madrasa* de ʿŪṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, en juillet 2007. Vérification, en mars 2010.

[409] Photo et texte.

Support de l'inscription : fragment d'un fût carré, appartenant à une stèle en marbre blanc.

Dimensions :

Longueur support	57
Largeur support	9
Épaisseur	
Surface écrite	37 x 9
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : stèle tronquée au sommet et bords ébréchés.

Décor de l'inscription :

- Un ruban (1,2 cm) encadre le texte.
- Le listel s'amenuise au sommet pour former un arc semi-circulaire orné d'une palmette.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : non indiquée.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : texte incomplet.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa, sukūn, kasra*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 154[410].

Illustrations : planches 130 et 143 (plan 15, photo 219 ; figure 143).

Texte :

1. هَذا قبْر
2. المَرْحوم مغفُور له
3. عَلي بَك ابن محمّد
4. كتخْدَاء
5. حضرت عثمان
6. [باشا]

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *Du défunt qui jouit du pardon (de Dieu)*
3. *ʿAlī Bek b. Muḥammad*
4. *Kataḫdāʾ (sous le règne) de*
5. *son excellence ʿUṯmān.*

[410] Texte.

6. [*Bāšā*].

Commentaire

Cette inscription mentionne le nom d'un fils de l'un des fonctionnaires de l'administration de la Tripoli ottomane, à l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Il s'agit de ʿAlī b. Muḥammad Kataḫdāʾ. D'après M. Barakāt, les titres de *katḫudāʾ* et celui de *kāhiya* ont le même sens. Ils désignent ceux qui sont chargés d'une mission par le gouverneur[411]. D'après Redhouse, il s'agit de l'intendant, du majordome ou de l'aide joint[412]. C'est un terme donc très général pour désigner un subalterne administratif. Il s'agit alors d'un premier dignitaire civil, lieutenant et conseiller privé du *bāšā*.

L'inscription se présente comme un simple formulaire : le nom du défunt et celui de son ascendance. La date de la mort est manquante, alors qu'elle figure sur la stèle dont il manque un morceau. Nous sommes encore au XVII^{ème} siècle, période au cours de laquelle le formulaire demeurait simple et classique : nom du défunt, date de décès avec son titre et, parfois, une invocation.

Inscription de la tombe n°15, épouse de Šākir Afandī (29 šawwāl 1266 / 08 août 1850)

N° d'ordre : 93

Emplacement actuel : in situ, l'inscription occupe la face principale d'une stèle funéraire de tête d'une tombe située au nord-est de la *turba* à ciel ouvert. Celle-ci est annexée à la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle en marbre marron, de forme rectangulaire s'amenuisant vers le haut pour donner naissance à un turban stylisé, couronné d'une calotte.

Dimensions :

Longueur support	160
Largeur support	37
Épaisseur	17
Surface écrite	118 x 28
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : bord droit inférieur ébréché.

[411] Barakāt (M.), *al-Alqāb,* Le Caire, 2000, p. 144-147.

[412] Redhouse, *Tukish and English lexicon,* Istanbul, 1878, p. 1525. Redhouse, *Türçe-inglizce sözlük,* Istanbul, 1881, p. 582.

Décor de l'inscription :

- Un listel (0,8 cm) encadre l'ensemble du texte et se prolonge entre les lignes de ce dernier, divisant la surface écrite en registres horizontaux.
- un bandeau décoratif, chargé de feuilles et de fleurons, enserre l'ensemble du texte.
- Un décor végétal couronne l'ensemble : deux nœuds maintiennent deux branches tombantes, portant des feuilles et des graines d'olives.
- Le turban est orné d'une coquille. Celle-ci est entourée de deux feuilles d'acanthe. Le tout est surmonté par une calotte pointue qui reprend également le motif de feuilles d'acanthe.

Nature du texte : funéraire (poème, mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : 1266, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 14 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte couvre la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : les caractères des deux derniers mots, de la quatrième ligne, ont été martelés (dernière visite 2010).

Style de graphie : très proche du *ṭuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda sukūn, fatḥa, ḍamma.* Les chevrons : presque dans tout le texte. Lettres : *alif* ا).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 150[413].

Illustrations : planches 130 et 144 (plan 15, photo 220 ; figure 144).

Texte :

1. هو الباقي
2. لقد طلقت الدنّيا وطلقت أهلها
3. وساحت إلى الفردوْس تطلب مقعدا
4. زوجت (*sic*)a شاكر أفندي كاتب الخمس
5. خَلفت من الأبناء ثلثه (*sic*)b أولاد
6. فغربت الأوطان ساكنة في الثرا
7. لياجي (*sic*)c وعد الله وحكم ينفذا
8. فيا ربّ في الفردوس اجعَل مكانها
9. جَوار نبيّنا مُصطفَى مُحمّدَا
10. ايا (*sic*)d واقف على قبرها اقرأ فاتحةَ
11. إلى رُوحَها تجازى عنها غَدا
12. فانظر واعتبر يا من عن الموت غافلاً
13. إذا جا[ء] وعد الله ليس له ردّا

[413] Texte et page.

14. في 29 ل سنة 1266

Traduction :

1. *Il est l'Eternel.*
2. *Elle a répudié la vie et sa famille (quitté le bas monde et ses gens)*
3. *elle est partie vers le paradis (firdaws) y aspirant à une place.*
4. *Epouse de Šākir Afandī secrétaire d'al- Ḫums*
5. *Elle laissa derrière elle trois fils*
6. *Elle quitta les pays pour séjourner dans la tombe*
7. *afin que vienne la promesse de Dieu et que s'applique son jugement*
8. *Seigneur ! fais que sa demeure soit le haut paradis (firdaws)*
9. *en compagnie de notre prophète l'Elu Muḥammad.*
10. *Oh! toi debout sur sa tombe, récite la fātiḥa*
11. *Car c'est vers son âme qu'elle parviendra demain (le jour de la résurrection)*
12. *Observe et retiens-en des enseignements, ô! toi qui es insouciant de la mort*
13. *(car) lorsque que vient le décret divin, il n'y a pas d'échappatoire.*
14. *29 šawwāl 1266 / 08 août 1850.*

Justifications de lecture :
l.4a : orthographe, on devrait avoir زوجة.
l.5 b : orthographe, on devrait avoir ثلاثة.
l.7 c : orthographe (utilisation du mot dialectale), on devrait avoir ليأتي.
l.10 d : omission du *hamza*, on devrait avoir أيا.

Commentaire

Le texte est très riche en informations. Il mentionne d'abord l'une des régions de la Régence, celle d'al-Ḫums, située à 115 km au sud-est de Tripoli. Dans notre texte, et souvent dans les textes des inscriptions funéraires tripolitaines, le titre afandī peut être accordé à un fonctionnaire dans l'administration. Tel était le cas pour le secrétaire mentionné dans cette inscription. A l'époque ottomane, un secrétaire avait été nommé à la tête de chaque région (كاتب), tel Šākir Afandī qui a inhumé sa femme, dans le mausolée de ʿUṯmān Bāšā. En dépit de la grande distance, ce secrétaire avait choisi d'enterrer son épouse dans un mausolée de la métropole. Ceci était de coutume chez les officiers et les souverains ottomans. Nous avons recensé seulement deux cas dans lesquels deux gouverneurs avaient choisi d'être inhumés dans la région qu'ils gouvernaient : l'un à Benġāzī (Benghazi), à l'est de la Régence et l'autre à Mourzouk, au sud de la Régence.

Bien que le nom de la défunte ne soit pas mentionné, une autre information a été donnée et concerne le nombre d'enfants dont cette femme était la mère ; c'est la première fois qu'une inscription évoque ce genre de renseignement.

Ce type de formulaire poétique présente une oraison funèbre. Celle-ci est composée d'une énumération des attributs divins, du nom de la défunte avec son ascendance, d'une

invocation et d'une date incomplète (jour et année). C'est la seule inscription du mausolée de ʿUṯmān Bāšā qui offre ce type de formulaire. Ce type de formulaire était très courant au cours du XIX^{ème} siècle, en particulier vers 1850[414].

Néanmoins, cette inscription nous présente quelque chose de très particulier, concernant l'écriture de la date. Le lapicide introduit le nom du mois par la lettre *lām* ل. Dans les inscriptions funéraires, celle-ci correspond au mois de *šawwāl*[415].

[414] Concernant l'étude du fond du texte, *cf. infra.* B. 6. 6. c. L'évolution du contenu de l'œuvre épigraphique funéraire.

[415] *Cf.* Vatin (N.), *Etudes turques*, Paris, 1996, p. 34.

II-4- Le mausolée de Ramaḍān Dāy

Présentation

Entre les années 1632-1662, Ramaḍān Rayis fonda une mosquée côtoyant le célèbre marabout de Sīdī al-Maššāṭ (décédé 899 / 1494)416, dans le quartier de *Bāb al-Baḥr* (*maḥallat Bāb al-Baḥr*)[417]. Une *turba* a été ajoutée à son sanctuaire. Un autre mausolée, à ciel ouvert, avait été, auparavant, annexé à son ensemble architectural. La salle funéraire, réservée à sa famille, est située au sud du monument (*cf.* planche 145, plan n°16). De plan presque carré (5,65 x 5,7), elle est couverte d'une coupole hémisphérique (5,32 de diamètre). La salle contient 6 pierres tombales (tableau n° 6). Deux de ces sépultures possédent seulement deux inscriptions funéraires en langue arabe, restant également un témoignage historique.

Le deuxième monument funéraire est un mausolée à ciel ouvert. Il est considéré comme un cimetière et contient 12 pierres tombales (tableau n° 6). Deux, d'entre elles, possèdent une inscription funéraire en langue *osmanli*[418].

Tableau 6 : liste et numéro des tombes du mausolée de Ramaḍān Dāy

	Nom	Date de décès	Langue	N°	Remarque(s)
Salle funéraire	Ramaḍān Dāy	8 *ḏū-l-qaʿda* 1080 / 20 mars 1670	arabe	1	une stèle
	Maryam Fille de Ramaḍān	*ǧumādā* II 1088 / juillet-août 1677	arabe	2	une stèle
mausolée à ciel ouvert	Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh	1 *ramaḍān* 1260/ 14 septembre 1844	*osmanli*	2	une stèle
	Inconnu	1262 / 1845-46	*osmanli*	1	une stèle
Tombes n° 3-4-5-6 (salle funéraire). Tombes n° 3-4-5-6-7-8-9-10-11-12 (mausolée à ciel ouvert)					Absences des stèles
Total des tombes datées : 4 dont 2 sont en langue arabe / Tombes non datées : 14					

[416] Ibn ʿUṯmān (ʿA. S.), a*l-ʾIšārāt*, s. d., p. 14.

[417] Archives Service d'Archéologie, acte du *waqf*, 1314 / 1898, 448-449.

[418] Pour plus de détails archéologiques et architecturaux sur les deux mausolées *cf.* Ben Sassi, (A.), *Turab*, 2009, p. 159-165.

Inscription de la tombe n° 1, Ramḍān b. ʿUṯmān Rayis (8 ḏū-l-qaʿda 1080 / 20 mars 1670)

N° d'ordre : 94

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est gravée sur une stèle fixée à la tête d'une tombe située dans la salle funéraire du mausolée de Ramaḍān Rayis (tombe 1, salle funéraire : *cf.* planche 145, plan 16).

Historique : malgré les différentes phases de restaurations du monument, la stèle est encore à sa place d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, septembre 2007.

Support de l'inscription : fût carré en marbre marron, couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	85
Largeur support	10
Épaisseur	
Surface écrite	55 x 8
Hauteur de l'alif	6

État de conservation : les caractères du texte sont émaillés en jaune.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 8 *ḏū-l-qaʿda* 1080, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 petites lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : proche du *ṯuluṯ.*

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, sukūn, ḍamma.* Les chevrons : 2).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p.164-165.

Illustrations : planches 145 et 146 (plan 16 ; photo 221, figure 145).

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. رمضان ابن (*sic*) a
4. عثمان
5. رايس (*sic*) b
6. توفي في

7. 8 من ذي
8. القعدة
9. سنة 1080

Traduction *:*

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *Ramaḍān b.*
4. *ʿUṯmān*
5. *Rayis.*
6. *Il est décédé le*
7. *8 du mois de ḏū*
8. *al-qaʿda*
9. *de l'année 1080 / 20 mars 1670.*

Justification de lecture :
l.3 a : orthographe, on devrait avoir بن.
l.5 b : orthographe, on devrait avoir ريس.

Commentaire

Le texte de cette inscription cite la date du décès du fondateur de la mosquée, connue sous le nom de « la mosquée de Sīdī Sālim al-Maššāṭ »[419]. Le défunt était capitaine de la marine (rayis) à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672).

Nous sommes au début de la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle. Ce texte est composé d'un formulaire bref et simple : nom (avec filiation) et datation complète (date, mois et année).

Inscription de la tombe n° 2, Maryam fille de Ramaḍān (ǧumādā II 1088 / juillet-août 1677)

N° d'ordre : 95

Emplacement actuel : *in situ,* l'inscription est fixée à la tête d'une tombe (n°2), dans la salle funéraire du mausolée de Ramaḍān Rayis.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, septembre 2007.

Support de l'inscription : plaque en marbre marron de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	74
Largeur support	33,5

[419] Il s'agit d'un célebre marabout du XV^{ème} siècle (*cf. supra* la présentation de ce monument dans la partie, reservée à l'étude du mausolée de Ramaḍān Dāy).

Épaisseur	04
Surface écrite	43,5 x 28,5
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation : la stèle est placée horizontalement sur la tombe. Lors d'une restauration, effectuée sur toutes les tombes de la salle funéraire, la stèle a été arrachée et déplacée sur la pierre tombale.

Nature du texte : texte du décès.

Datation du texte : ğumādā II 1088, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : il occupe environ les deux tiers de la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : quelques caractères sont érodés.

Style de graphie : très proche du *ṯuluṯ*.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 165.

Illustrations : planches 145 et 146 (plan 16 ; photo 222, figure 146).

Texte :

1. المغفور لها
2. اعني (*sic*) a بها المريم
3. بنت رمضان
4. داي رحمت(*sic*) b الله علي[ـه]
5. [تو]فيت في شهر جمادى
6. [الثا]نيه (*sic*) c سنة1088

Traduction *:*

1. *Ceci est la tombe de la personne qui est pardonnée*
2. *c'est-à-dire la Maryam*
3. *bintu Ramaḍān*
4. *Dāy, que Dieu lui fasse miséricorde.*
5. *Elle est décédée au mois de ğumādā II*
6. *en l'année 1088 / juillet-août 1677.*

Justification de lecture :

l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أعني.

l.4 b : orthographe, on devrait avoir مرضاة

l.6 c : orthographe, on devrait avoir الثانية.

Commentaire

L'inscription dédie cette stèle à la fille du fondateur de la mosquée évoquée dans la fiche précédente[420]. Dans ce texte, le père de cette défunte porte le titre de *dāy*, alors que l'inscription sur sa tombe mentionnait le titre de rayis. Les deux inscriptions sont donc complémentaires puisqu'elles nous informent sur l'origine du fondateur et de son ascension dans la vie politique.

Le texte comprend le nom de la défunte, une datation et une invocation présentée au début, puis répétée à la moitié du texte. A l'instar de la précédente inscription, cet exemple respecte le type de formulaire, souvent employé à la fin du XVI^{ème} siècle et jusqu'à la deuxième moitié du XVIII^{ème}.

[420] Inscription n° 95.

II-5- Les inscriptions funéraires de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn

Présentation

A la fin du XVII[ème] siècle, Muḥammad Bāšā (1687-1700) a fait construire une mosquée au souk des Turcs (*sūq al-turq*)[421]. Il annexa un mausolée réservé à sa famille. Ce dernier, de plan rectangulaire (4,81 x 3,95), est situé au sud de la salle de prière de la mosquée, derrière le *miḥrāb*. Selon la tradition architecturale locale de l'époque, la salle funéraire est couverte d'une coupole hémisphérique (3,99 m. de diamètre) reposant sur quatre arcs, maintenus par quatre piliers semi-engagés. La salle dispose encore de neuf tombes, dont six portent des inscriptions arabes (planche 147, plan 17)[422].

La salle funéraire ouvre directement sur une cour de plan rectangulaire (9,78 x 5,23) où se trouvent également dix-huit tombes, dont la plupart dépourvues de référence historique. Seules six stèles sont datées, gardant leurs places. Dans l'ensemble, la salle funéraire et la cour comptent plus de 27 tombes (tableau n° 7). Dans l'étude que nous présenterons, nous nous intéresserons aux stèles funéraires dotées d'inscriptions (arabes). Nous les traiterons, des plus anciennes aux plus récentes.

Tableau 7 : Les tombes du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.

	Emplacement	Nom	Date de décès	Langue	N°	Remarques	Totale
Mausolée Šāʾib al-ʿAyn	Salle funéraire de la *turba*	Muṣṭafā b. Muḥammad Bāšā	*šaʿbān* 1116 / novembre – décembre 1704	arabe	8	une seule stèle[423]	09 tombes
		Ibrāhīm b. Muḥammad Bāšā	*rabīʿ* I 1117 / juin – juillet 1705	arabe	6	une stèle	
		Inconnu	1117 /25 avril 1705 – 14 avril 1706	arabe	7	une stèle	
		ʿAlī b. Ḫalīl.	1117 / 25avril 1705 – 14 avril 1706	arabe	9	une stèle	
		Muḥammad Bāšā	1118 / 15 avril	arabe	n°2	une stèle	

[421] *Cf. supra*, les deux inscriptions de la fondation de la mosquée (datant 1110 / 1698) dans la partie réservée aux inscriptions commémoratives (ns° 22 et 23).

[422] Pour plus de détails sur l'architecture du mausolée et sur la mosquée, *cf.*, Ben Sassi, (A.), *Turab*, 2009, p. 187-201.

[423] Nous parlons de la stèle qui porte des inscriptions que ce soit en arabe ou en *osmanli*.

			1706 – 03 avril 1707				
		Inconnu	1258 / 1842 – 1843	arabe	5	une stèle	
		Inconnu	inconnu	-	1	une stèle	
		Inconnu	inconnu	-	3	une stèle	
		Inconnu	inconnu	-	4		
	Cour de la *turba*	Aḥmad b. Muḥammad Bāšā	début de 18ème siècle	arabe	6	une stèle	**19 tombes**
		Inconnu	1119/1707-08	arabe	4	une stèle enduite de chaux et de ciment	
		Inconnu	début de 18ème siècle	arabe	3	une stèle enduite de chaux et de ciment	
		Inconnu	vers la moitié 19ème siècle	*osmanli*	12	une demi-stèle	
		ʿAlāʾĀġānin	1262 / 1846-47	*osmanli*	13	une stèle	
		Muḥammadʾ Āġā	1265 /1848-49	*osmanli*	2	une stèle	
		Ḫadīğa Luṭfiya Ḫānmin	1277 / 1860-61	*osmanli*	15	Une stèle	
		tombes n° 1-5-6-7-8-9-10-11-12-14-16-17-81-19				absence de stèle	
TOTAL			27 tombes (13 datées + 14 non datées) Tombes datées : 9 en arabe et 4 en *osmanli*				

Inscription de la tombe n° 8, Muṣṭafā b. Muḥammad Bāšā (šaʿbān 1116 / novembre –décembre 1704)

N° d'ordre : 96

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur la stèle de tête d'une tombe, située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn (planche 147, plan n°17).

Historique : dans les dernières décennies, la tombe a connu, comme tous les autres tombeaux de la salle funéraire, des restaurations. En dépit de toutes ces interventions, la stèle est toujours à son emplacement d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2009.

Support de l'inscription : cippe prismatique en marbre marron, composé d'un fût carré et couronné d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	67
Largeur support	11
Epaisseur	-
Surface écrite	55 x 8
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : la base du fût se rétrécie sur le côté droit.

Décor de l'inscription : un listel (1,2 cm) encadre le texte formant un rectangle dont le sommet forme un arc en plein-cintre outrepassé. Un turban orné de bandeaux à enroulements torsadés maintenus par un large ruban et se terminant en pointe, repose sur un fût cylindrique qui surmonte l'ensemble de la stèle

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ša'bān 1166, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale de la stèle dans un rectangle surmonté par un arc en plein-cintre

État de conservation du texte : les caractères des trois dernières lignes sont peu lisibles.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 145 et 148 (plan 16 ; photo 223, figure 146).

Texte :

1. هذا
2. قبر
3. المرحوم
4. المغفو[ر]
5. سيدي
6. مصطفى
7. ابن محمد
8. باشا مات
9. في شـ[ـهر]
10. شعـ[ـبان]
11. سنـ1116ـة؟

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe*
3. *de celui qui jouit de la miséricorde*
4. *et du pardon (de Dieu)*
5. *mon maître*
6. *Muṣṭafā*
7. *Ibn Muḥammad*
8. *Bāšā. Il est décédé*
9. *au mois*
10. *de šaʿbān*
11. *en l'année 1116 ?/ novembre – décembre 1704?*

Commentaire

Cette inscription mentionne la date du décès de Muṣṭafā, un des enfants de Muḥammad Bāšā en 1704. Le manque d'informations dans les sources textuelles, nous ne permet pas de préciser le nombre et l'âge de ses enfants. Cette source est la première où figure le prénom de l'un de ses fils.

Le formulaire de cette inscription se compose du nom (et de sa filiation), d'un titre et de la date de décès du défunt (incomplète). L'invocation est intégrée au début de l'inscription. Ce type de formulaire caractérise souvent les textes funéraires du XVII^{ème} et du début de XVIII^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n°6, Ibrāhīm b.Muḥammad Bāšā (rabīʿ I^{er} 1117 / juin – juillet 1705)

N° d'ordre : 97

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle de tête appartenant à une pierre tombale, bâtie au centre de la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2009.

Support de l'inscription : cippe prismatique, de marbre blanc, d'un fût carré coiffé d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	78
Largeur support	13
Épaisseur	
Surface écrite	25 x 10,5
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : le texte de l'inscription est encadré d'un listel (0,9 cm). La stèle est couronnée d'un turban cannelé et pointu au-dessus, orné de bandeaux à enroulements spiral aplatis et évasés vers le bas.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : *rabīʿ* I 1117, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale de la stèle : six lignes sont situées dans un rectangle surmonté d'un arc en plein-cintre ; la dernière ligne du texte est gravée dans un cartouche bordé d'accolades.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 209[424].

Illustrations : planches 145 et 148 (plan 16 ; photo 224, figure 147)[425].

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. سيدي إبراهيم
4. ابن محمد باشا
5. مات في شهر
6. ربيع الأولى
7. سنـ 1117ـة

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *mon maître Ibrāhīm*
4. *Ibn Muḥammad Bāšā.*
5. *Il est décédé le mois*
6. *de rabīʿ I^er^*
7. *de l'année 1117 / juin – juillet 1705.*

[424] Texte et planche.

[425] Vu l'état de conservation du texte de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle ainsi que quelques mots.

Commentaire

Cette inscription est la deuxième source qui mentionne Ibrāhīm, prénom d'un des fils de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Celui-ci est mort, quelques mois après son frère Muṣṭafā : *rabīʿ* I 1117, juin-juillet 1705.

Un nom, un titre et une date incomplète composent le formulaire de cette inscription. Ce type de formulaire est non seulement privilégié dans la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn mais caractérise également un grand nombre d'inscriptions de la fin du XVII^{ème} siècle et du début de XVIII^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n°7 ; inconnu (1117 / 25 avril 1705 – 14 avril 1706)

N° d'ordre : 98

Emplacement actuel : *in situ*, dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2009.

Support de l'inscription : Plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire dont le sommet se termine par une forme circulaire se terminant en pointe.

Dimensions :

Longueur support	57
Largeur support	29
Épaisseur	6
Surface écrite	45 x 20
Hauteur de l'alif	10

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la stèle est une plaque arquée, s'amenuisant en haut, donnant naissance à une double pointe. La première ligne du texte se situe dans la partie supérieure de la stèle, c'est-à-dire dans la partie circulaire couronnant la stèle. Cette première ligne du texte se compose du nom de Dieu, souligné par un croissant inscrit dans un cercle. Ce décor valorise davantage ce mot qui est déjà mis en avant, grâce à son emplacement sur la stèle. Le reste du texte, situé sur la partie rectangulaire inférieure, est encadré par un listel (0,8 cm).

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1117, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sept lignes du texte se répartissent sur la partie inférieure de la stèle, tandis que le nom de Dieu est scellé sur la partie supérieure entouré d'un cercle.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 208.

Illustrations : planches 145 et 149 (plan 16 ; photo 225, figure 148).

Texte :

1. الله
2. قل يا عبادي الذين
3. أسرفوا على أنفسهم
4. لا تقنطوا من رحمة
5. الله إن الله يغفر
6. الذنوب جميعا انه هو
7. الغفور الرحيم
8. سنـ1117 ـة

Traduction :

1. *Dieu !*
2. **Dis : ô mes serviteurs ! qui*
3. *avez agi uniquement envers vous-même,*
4. *ne désespérez point de la miséricorde divine,*
5. *car Dieu pardonne*
6. *tous les péchés ; Il est*
7. *indulgent et miséricordieux* (Cor. 39, 53).*
8. *En l'année 1117 / 25 avril 1705 – 14 avril 1706.*

Commentaire

Ce formulaire d'inscription est peu commun dans notre corpus d'inscriptions funéraires. Il est composé d'une énumération des attributs divins, d'un verset coranique et d'une brève indication de la date du décès du défunt (uniquement l'année).

Cependant, le nom du défunt n'est pas mentionné. Il est fort probable qu'il s'agisse d'une femme ou d'un petit enfant. Devant le silence des sources textuelles, nous ne pouvons émettre d'hypothèses sur l'identité de cette personne.

Inscription de la tombe n°9, ʿAlī b. Ḫalīl (1117 / 25avril 1705 – 14 avril 1706)

N° d'ordre : 99

Emplacement actuel : in situ, l'inscription apparaît sur une stèle funéraire de tête appartenant à une tombe située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Historique : la stèle est toujours en place (juillet 2009).

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2009.

Support de l'inscription : petite colonne carrée de marbre blanc grisâtre.

Dimensions :

Longueur support	48,5
Largeur support	8
Épaisseur	-
Surface écrite	23 x 6,7
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : le turban de la stèle est perdu.

Décor de l'inscription : la face antérieure de la stèle porte un listel (1,1 cm) serre le texte, dont le sommet se termine par un arc. La face gauche est ornée d'un vase contenant des rinceaux végétaux avec des fleurs de tulipes, le tout encadré d'un listel mesurant 1 cm de largeur.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1117, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale de la stèle de tête. L'inscription est entourée d'un petit listel formant un rectangle, posé verticalement, bordé en haut d'un arc en plein-cintre.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : pas clair. Voyelle : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, kasra, sukūn*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 207.

Illustrations : planches 145, 149 et 150 (plan 16 ; photos 226 et 227, figures 149 et 150).

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. سيدي
4. علي ابن (*sic*) a
5. خليل
6. قد مات
7. سنة 1117

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt,*

3. *mon maître*
4. *ʿAlī b.*
5. *Ḫalīl.*
6. *Il est décédé*
7. *en l'année 1117 / 25 avril 1705 – 14 avril 1706.*

Justification de la lecture :
l. 4 a. orthographe, on devrait avoir بن.

Commentaire

Le formulaire de cette inscription est composé du nom, du titre et de la datation du décès du défunt (seule l'année est indiquée). C'est un des formulaires employé à la fin de la première époque ottomane (1551-1711).

Ce texte mentionne la date de la mort du fils de Ḫalīl. Ce dernier était le gouverneur de la province (*al-ʾIyāla*) de Tripoli, à la fin du XVII^{ème} siècle ; période connue pour troubles politiques.

Inscription de la tombe n°2, Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (22 ağab 1118 / 30 octobre 1706)

N° d'ordre : 100

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête, fixée sur une tombe située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al –ʿAyn.

Historique : l'inscription est toujours à sa place (juillet 2009).

Découverte : prospection archéologique, A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification épigraphique, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire en marbre marron sous forme d'un fût quadrangulaire, coiffée d'un gros turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	135
Largeur support	15
Épaisseur	
Surface écrite	50 x 13
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : un cercle, décoré d'un croissant, entoure la première ligne du texte (le mot *allāh* الله). La stèle est coiffée d'un turban anthropomorphe, à enroulement diamétral, cannelée et pointu en haut.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : raǧab 1118, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale de la stèle, dans la partie supérieure du fût.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : pas clair. Voyelle : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda, sukūn*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 205.

Illustrations : planches 145 et 150 (plan 16 ; photo 228, figure 151).

Texte :

1. الله.
2. هذا
3. قبر المرحوم
4. حضرت محمد
5. باشا مير
6. ميران طرا بلوس (*sic*)a
7. غرب قد ماة (*sic*)b
8. في شهر رجب
9. سنة ثمان و(*sic*)c
10. عشر ومائة
11. وألف

Traduction :

1) *Dieu !*
2) *Ceci*
3) *est la tombe du défunt,*
4) *de son excellence Muḥammad*
5) *Bāšā, Mīr*
6) *Mīrān (gouverneur) de Tripoli*
7) *d'Occident. Il est décédé*
8) *au mois de raǧab*
9) *en l'année 1118 / 30 octobre 1706*[426].

Justifications de lecture :

l.6 a : des mots en *osmanli*, on devrait avoir أمير الأمراء طرابلس.

l.7 b : orthographe, on devrait avoir مات.

[426] Nous avons réussi à préciser le jour de décès du défunt, à partir du récit du chroniqueur Ḥasan al-Faqīh : *al-Yawmiyyāt*, vol. I, 2001, p. 652 (*cf.* la note de bas de page suivante).

l.9 c : orthographe, le *wāw* doit être au début de 10ème ligne.

Commentaire

L'inscription mentionne la date du décès de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Il avait fondé une mosquée lorsqu'il dirigeait la Régence de Tripoli (1687-1701). Le texte de la stèle ne mentionne que le mois et l'année du décès. Le chroniqueur Ḥ. al-Faqīh est plus précis. Il signale la date du décès du Bāšā : le dimanche 22 *raǧab* 1118 / 30 octobre 1706[427].

Concernant la forme, il s'agit d'une stèle à caractère anthropomorphe. Elle nous amène à évoquer de vieilles traditions turques, en opposition aux rites islamiques[428]. Ce type de stèle disparut à travers le temps, cédant la place aux stèles prismatiques et aux stèles de type anatolien.

Le formulaire de cette inscription est le plus développé de la collection de la *turba* de Šāʾib al-ʿAyn. Il débute en introduisant le nom d'Allāh puis, il cite le nom, le titre et enfin la date du décès du défunt (mois et année).

Inscription de la tombe n°5 ; inconnu (1258 / 1842 – 1843)

N° d'ordre : 101

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête, posée sur une tombe située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al – ʿAyn.

Historique : en dépit des interventions de restaurations, la stèle est encore à sa place d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2012.

Support de l'inscription : panneau de marbre marron, de forme rectangulaire et couronné d'un turban hémisphérique.

Dimensions :

Longueur support	75
Largeur support	26
Épaisseur	5
Surface écrite	50 x 24
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : le support est encore en bon état de conservation, tandis que les caractères du texte sont dégradés.

Décor de l'inscription : un listel (1,3 cm) borde le texte dans des cartouches rectangulaires obliques. La stèle est coiffée d'un turban hémisphérique à larges bandeaux à enroulements

[427] « *Le défunt, notre maître Muḥammad Bāšā, est décédé … dimanche le 22 raǧab 1118 de l'hégire / 30 octobre 1706* », Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 652 (journal n° 23).

[428] *Cf.* les stèles d'inscriptions ns° 74 et 84 et leur commentaire.

spiralés. La face antérieure du panneau rectangulaire de l'inscription est totalement dégradée, ce qui rend le décor illisible.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1258, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : seulement 3 lignes sont lisibles.

Type d'exécution : en relief.

Répartition du texte : sur la face principale de la stèle.

État de conservation : seulement trois lignes sont lisibles.

Style de graphie : les caractères de l'inscription sont illisibles (notamment les trois premières lignes).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*).

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 206.[429]

Illustrations : planches 145 et 151 (plan 16 ; photo 229, figure 152)[430].

Texte :

1. سنـ 1258ــة
2. هو الخالق الباقي
3. هذا قبر المرحوم
4. ...
5. …

Traduction :

1. *En l'année 1258 / 1842 – 1843.*
2. *C'est Lui le Créateur l'Eternel.*
3. *Ceci est la tombe du défunt*
4. *...*
5. *...*

Commentaire

Le texte de cette inscription est incomplet. Il n'offre qu'une seule information concernant le défunt, la date du décès : 1258 / 1842-1843.

Cette date correspond ainsi au début de la deuxième époque ottomane et prouve que le mausolée accueillait encore de nouvelles sépultures à cette période. Tout au long de la période ottomane (1551-1911), il n'existait aucune règle précise concernant le choix du lieu de

[429] Texte.

[430] Vu l'état de conservatio n du texte et son érosion extrême, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

l'inhumation. Nous n'avons trouvé actuellement aucune indication sur ce défunt dans les sources textuelles. Peut-être s'agit-il d'un officier appartenant à l'administration ottomane ?

Le formulaire de cette inscription est adopté vers la fin du XVIII^{ème}- début du XIX^{ème} siècle : l'énumération d'attributs divins, le nom de la tombe du défunt et la date du décès. Cependant, cette dernière est mentionnée au début du texte alors que, dans la plupart des cas, la date se situe dans la dernière partie du texte.

Inscription de la tombe n°6, Aḥmad b. Muḥammad Bāšā (début du XVIII^{ème} siècle)

N° d'ordre : 102

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est scellée dans une stèle funéraire de tête, placée dans une tombe située dans la cour de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Historique : la cour de la *turba* n'a jamais réellement suscité d'intérêt et, de ce fait, n'a jamais été restaurée. La plupart des pierres tombales sont endommagées mais la stèle en question est toujours à son emplacement d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification, juillet 2009.

Support de l'inscription : fût carré en marbre blanc, coiffé d'un grand turban hémisphérique.

Dimensions :

Longueur support	95
Largeur support	12,5
Épaisseur	
Surface écrite	57 x 9,5
Hauteur de l'alif	2

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la stèle est couronnée d'un turban cannelé, pointu sur le dessus et orné de petits bandeaux à enroulements inversés.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : inconnu.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 12 lignes

Type d'exécution : caractères gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : à cause d'une réimplantation de la stèle avec du ciment, la dernière ligne, portant la datation, est cachée. L'incrustation en plomb de certains caractères a disparu.

Style de graphie : écriture en cursive maghrébine (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : pas clairs).

Analyse paléographique : des caractères ont perdu leurs incrustations. Quelques mots gravés sur deux niveaux (الرحيم) à cause d'insuffisance d'espace réservé à l'écriture.

Publication antérieure : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 211.[431]

Illustrations : planches 145 et 151 (plan 16 ; photo 230, figure 153).

Texte :

1. [بـ]ـسم الله الرحمن الر
2. حيم (*sic*)a
3. هذ (*sic*) b قبر المرحوم
4. بكرم الحي القيوم
5. سيدي احمده (*sic*)c
6. ابن المرحوم
7. [مـ]ـحمـد باشا
8. تغمده الله
9. بـ[ـر]حمته لأوايل (*sic*)d
10. ذي [ا]لقعدة
11. الحرام
12. ...

Traduction :

1. *Au nom du Dieu, le Bienfaiteur le*
2. *Miséricordieux.*
3. *Ceci est la tombe du défunt,*
4. *avec la générosité du Vivant, le Pérenne,*
5. *mon maître Aḥmad*
6. *fils du défunt*
7. *Muḥammad Bāšā*
8. *que Dieu lui fasse*
9. *miséricorde. Au début*
10. *de ḏī-l-qaʿda*
11. *al- ḥarām*
12. *...*

Justifications de lecture :
l.2 a : mots coupés en deux, sur deux lignes.
l.3 b : manque d'*alif*, on devrait avoir هذا.
l.5 c : orthographe, on devrait avoir أحمد.
l.9 d : orthographe, on devrait avoir أوائل.

[431] Planche et texte.

Commentaire

Il s'agit de la troisième source épigraphique mentionnant la date du décès et le prénom d'un des fils de Muḥammad Bāšā, celui d'Aḥmad. Les sources textuelles restent lacunaires et n'offrent que très peu d'informations sur la famille de ce gouverneur.

Le formulaire de cette inscription est composé d'une *basmala*, du nom du défunt, d'un titre et d'une invocation. L'introduction de la *basmala* est rare dans les inscriptions de la première époque ottomane (1551-1711) : c'est la première occurrence d'une *basmala* dans une inscription funéraire de cette époque.

II-6- Les textes des stèles funéraires du complexe d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī

Présentation du mausolée

En 1149 / 1736-37, Aḥmad Bāšā Qaramānlī fonda un grand complexe religieux : une mosquée, une fontaine, une *madrasa* et une grande *turba*[432]. Le noyau central de cette dernière est composé de deux salles funéraires formant ensemble un plan irrégulier. Situées au sud de la salle de prières de la mosquée, celles-ci furent couvertes de deux coupoles hémisphériques reposant sur un tambour et quatre arcs en plein-cintres, maintenues par des trompes d'angle. L*'intrados* de ces coupoles est en plâtre polychrome. Des carreaux en céramique d'Iznik, de couleur bleue, revêtent la moitié inférieure des murs. La partie restante de ceux-ci est embellie de stuc, orné de rinceaux.

Des pierres tombales envahirent une grande surface du complexe monumental qui donna naissance à l'apparition de nouvelles zones transformées en cimetières. La partie est du complexe est également réservée à des tombes, y compris la galerie de la mosquée. A un moment inconnu (probablement la fin du XVIII^{ème} siècle ou au début du XIX^{ème}), une grande salle funéraire fut ajoutée. Cette dernière, de plan rectangulaire, à la quelle furent ajoutées de petites cellules voûtées en berceau.

Les pierres tombales occupent presque un quart de toute la surface monumentale. La partie nord-est est réservée jusqu'à la zone sud-est du complexe (*cf.* planche 152, plan n° 18). Lors de notre prospection, nous avons recencé presque 139 tombes dont 100 demeurent non identifiées (tableau n°8). Les autres tombes sont dotées d'inscriptions (38 en langue arabe et 1 en *osmanli*).

Tableau 8 : les tombes du complexe Qaramānlī

Mosquée Qaramānlī	**emplacement de tombes**	**Tombe**	**Date de décès**	**Langue**	**N°**	**Remarques**	**Totale**
	galerie nord-est de la mosquée	Inconnu	1140 / 19 août 1727 – 06 août 1728	arabe	3	une seule[433] stèle	14 tombes
		Maḥmūd Bāy	1235 / 20 octobre 1819 – 08 octobre 1820	arabe	2	une stèle	
		Fāṭima	1241 / 16 août	arabe	7	une stèle	

[432] *Cf. supra* les deux inscriptions de fondation du mausolée qui sont étudiées dans notre première partie qui traite des inscriptions commémoratives.

[433] Nous parlons de la stèle qui porte des inscriptions que ce soit en arabe ou en *osmanli*.

			1825 – 04 août 1826				
		Muḥammad Amīn Bāšā	27 *ṣafar* 1263 / 14 février 1847	arabe	1	une stèle	
		tombes n° 5-6-7-8-9-10-11-12-13 et 14				absence de stèle	
	première partie de la *turba*	ʿAlī Bāšā	(*muḥarram* 1211 / 7juillet – août 1796	arabe	7	une stèle	40 tombes
		Fāṭima femme de Yūsuf Qaramānlī	17 *rabīʿ* I 1228 / 20 mars 1813	arabe	1	une stèle	
		Aḥmad b. Yūsuf	1235/1820	arabe	31	une stèle	
		Abū al - ʿAbbas Aḥmad Qaramānlī	*ḏū-l-qaʿda* 1243 / mai – juin 1828	arabe	20	une stèle	
		ʿUṯmān Āġā		arabe	40	une stèle	
		Tombes 2-3-4'5-6-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-32-33-34-35-36-37-38-39.				pas d'inscription	
	partie 2 et 3 de la *turba*	Muṣṭafā b. Ḥusayn Bāy	1er *rabīʿ* II 1126 / 17 mars 1714	arabe	17	une stèle	52 tombes
		Ḥasan Kāhiya	19 *ṣafar* 1135 / 29 novembre 1722	arabe	43	une stèle	
		Ḥasan Kāhiya	1158 / 03 février 1745 – 23 janvier 1746	arabe	44	une stèle	
		Aḥmad Bāšā	1158 / 1745 – 1746	arabe	11	une stèle	
		ʿUṣmān b. Aḥmad Bāšā	11 / 22 décembre 1748 – 10 décembre 1653	arabe	21	une stèle	
		Muḥammad Bāšā b. d'Aḥmad Bāšā	*šawwāl* 1167 / juillet – août 1754	arabe	14	une stèle	
		Sulaymān b. d'Aḥmad	1173 / 25 août 1759 - 12 août	arabe	36	une stèle	

		Bāšā	1760				
		Muḥammad b. Aḥmad Kataḫdāʾ	1181 / 30 mai 1767 - 17 mai 1768	arabe	4	une stèle	
		Faṭṭūma	1197 / 07 décembre 1782 – 25 novembre 1783	arabe	22	une stèle	
		Ḫalīl b. Ḥasan Bek Qaramānlī	9 *ramaḍān* 1199 / 27 juillet 1784	arabe	10	une stèle	
		Ismāʿīl b. Ḥasan Bek Qaramānlī	11 *ramaḍān* 1199 / 18 juillet 1785	arabe avec quelques mots en *osmanli*	9	une stèle	
		Maḥmūd Ḥusayn Bek Auġlū	1200 / novembre 1785 –octobre 1786	arabe	8	une stèle	
		Ḥasan Bek ʿAli	*ḏū-l-qaʿda* 1204 / juillet – août 1790	arabe	12	une stèle	
		Inconnu	fin 18ème début 19ème s.	arabe	13	une stèle	
		Inconnu	19ème siècle	arabe	16	une stèle	
		Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh	Inconnu	arabe	39	une stèle	
		Nawa Faraḥ	1263 / 1846-47	*osmanli*	18	une stèle	
		Saʿīd Qaramānlī	1351/1932-33	arabe	35	une stèle	
		T1-2-3-5-6-7-15-19-20-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-37-38-40-41-42-45-46-47-48-49-50-51-52			Tombes sans stèles ou stèles sans inscriptions		
	partie 4 du mausolée	Ḫalīl b. Muḥammad	*šaʿbān* 1164 / juin – juillet 1751	arabe	32	une stèle	33 tombes
		Ḥamza Ḫaznadār	24 *šaʿbān* 1199 / 2 juillet 1785	arabe	22	une stèle	
		Sulaymān	13 *ramaḍan*	arabe	10	une stèle	

			1199 / 20 juillet 1785				
		Ibrāhīm	16 *ramaḍan* 1199 / 23 juillet 1785	arabe	9	une stèle	
		Muḥammad Bāšā	*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785	arabe avec 2 mots en *osmanli*	3	une stèle	
		Al-Ḥusayn	*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785	arabe avec quelques mots en *osmanli*	6	une stèle	
		Aḥmad Kahiyā	1199 / 1785 – 1786	arabe	5	une stèle	
		Inconnu	1199 / novembre 1784 – novembre 1785	arabe	8	une stèle	
		Isaʿīl Ḫān	1199 / novembre 1784 – novembre 1785	arabe	12	une stèle	
		Inconnu	Fin 18ème-début 19ème	arabe	28	une stèle	
		Ḥallūma fille de Yūsuf Qaramānlī	08 *raǧab* 1225 / 09 août 1810	arabe	27	une stèle	
		ʿAlī Ġālib Qaramānlī	9 mai 1969	arabe	1	une stèle (tardive)	
		Tombes 2-4-7-11-13-14-15-16-17-18-19-20-21-23-24-25-26-29-30-31-33.		absence de stèle ou absence d'inscription			
TOTAL : 139 tombes (38 inscriptions arabes et 1 en *osmanli*)							

II-6-a. Les inscriptions des tombes de la galerie nord de la mosquée

Inscription de la tombe n° 3 ; inconnue (1140 /19 août 1727 – 06 août 1728)

N° d'ordre : 103

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée au pied d'une tombe, située dans la galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (planche 152, plan 18).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2007.

Support de l'inscription : plaque de marbre marron, de forme rectangulaire, pointue en haut.

Dimensions :

Longueur support	59
Largeur support	26
Épaisseur	4
Surface écrite	21 x 5
Hauteur de l'alif	

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : le texte est encadré d'une petite moulure formant un cartouche bordé, à gauche et à droite, de deux arcs aigus. L'ensemble est surmonté d'un décor à base de rinceau : vase en forme de cœur donnant naissance à une branche de fleur d'œillet.

Nature du texte : texte de renouvellement d'une nouvelle stèle.

Datation du texte : 1140, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : une seule ligne.

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : en bas de la stèle, dans un cartouche serré par un petit listel creux.

État de conservation : bon état de conservation.

Style de graphie : tulut

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité)

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 153 (plan 18 ; photo 231 ; figure 154).

Texte :

1. جدد سنـــــ1140ــة

Traduction :

1. *Renouvelé en l'année 1140 / 1727 – 1728.*

Commentaire

Le verbe *ğaddida* (جدد) rénover, figurant dans cette inscription, est rarement employé dans les inscriptions funéraires de notre corpus. C'est la première fois, que nous trouvons ce type de formulaire dans une stèle. C'est la désignation de reconstruction ou de réimplantation d'une stèle funéraire datant de l'époque ottomane. Elle cite seulement une datation. Nous ignorons encore le nom du défunt et la date de sa mort.

Inscription de la tombe n° 2 ; Maḥmūd Bāy (1235 / 20 octobre 1819 – 08 octobre 1820)

N° d'ordre : 104

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire, située dans la galerie nord de la mosquée (*cf.* planche 152, plan 18).

Historique : la stèle est encore située dans la galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.

Découverte : prospection archéologique : A. Ben Sassi, juillet 2007, vérification : juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire sous forme d'un cippe prismatique surmonté d'un turban, taillé dans du marbre grisâtre.

Dimensions :

Longueur support	63
Largeur support	10
Épaisseur	
Surface écrite	57 x 10 (pour chaque face)
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : le décor est réparti en deux parties : celle du turban et celle de la base de la stèle. Le turban est de forme hémisphérique, aplati et surmonté d'une calotte. Son gobe à une hauteur presque égale à celle de la calotte. Le turban présente des enroulements fins et serrés (par rapport aux autres) maintenus par un petit bandeau passant tangentiellement devant la calotte et presque parallèle aux enroulements de la partie postérieure.

L'espace réservé sur le côté à l'attachement du pan sert de fond à un ornement composé d'un rinceau portant des feuilles, une tulipe et un œillet. La calotte, surmontant le turban, est de forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut, marquée en son sommet par une petite forme pyramidale.

Pour la base de la stèle, surface réservée à l'écriture, l'artisan a choisi des listels fins (0,4 cm) formant des cartouches, bordés d'accolades, encadrant chaque morceau de chaque ligne du texte. Il a rempli les vides entres les cartouches par des rosaces à quatre pétales.

Nature du texte : texte funéraire (poème ; mètre *mağzūʾ al-rağaz*).

Datation : 1235, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte réparti sur la surface des trois faces du support : il débute sur la face gauche, se poursuit sur la face de la colonne et se termine sur la face droite, contrairement à la manière habituelle (le texte devrait être sur la face principale antérieure). Chaque ligne du texte est répartie dans trois petits cartouches, bordés d'accolades.

État de conservation du texte : détériorations de quelques mots du texte, dues à l'humidité et rendant difficile leur déchiffrement.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité, voyelles : quasi-totalité, signes orthographiques : *sukūn, fatḥa, kasra*)

Style de graphie : t̲ulut̲.

Publication antérieure : al-Ṭawīl (M. S.), *al-Baḥriyya*, Beyrouth, 2002, p. 490[434].

Illustrations : planches 152, 153 et 154 (plan 18 ; photos 232, 233 et 234 ; figures 155 et 156)[435].

Texte :

La façade principale :

1. ابو بكر عمر
2. لله الرّحمن
3. لمرتضى المولى
4. الذي رحمه
5. لذي يقضي
6. قبله بدر
7. فحله ضيف
8. جنة مجاورا؟
9. لله ما شابت
10. .... و باقي
11. سنـ1235ـــة

La façade droite :

1. الله محمد
2. بســـــــــم ا
3. هذا ضريح ا
4. محمود الباي ا
5. ادركه الموت
6. ماكثا..بد[ا]ر

[434] Texte.

[435] Vu l'état de conservation du texte de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette et le turban de la stèle.

7. ا يارب اكرمه
8. وانز له بأعلى
9. صلى عليه ا
10. أرخت لمحمود

La façade gauche :

1. عثمان علي
2. الر حيم
3. النجل الاجل
4. المولى تقبل
5. اذا جاء الاجل
6. ... واقبل؟
7. ...
8. دموع من دعى؟
9. الخل...

Texte regroupé :

1. الله محمد أبو بكر عمر عثمان علي
2. بسم الله الرحمن الرحيـــــــم
3. هذا ضريح المرتضى أبو الـ[ثنا] النجل الأجل
4. محمود الباي الذي رحمه [المولى اذا انتقل]
5. أدركه الموت الذي يقضي إذا جاء الأجل
6. ماكثا ... اقـ[ـبلـ]ـه بِـد[ا]ر ...
7. أيا رب أكرمه ضيف [على الباب نزل]
8. وانزله اعلى جنة مجاورا [خير الرسل]
9. صلى عليه الله ما [سالت دموع من مقل]
10. ارخت محمود باي [في رياض الخلد حل]
11. سنـ1235ـــة

Traduction du texte regroupé :

1. *Dieu, Muḥammad, Abū Bakr, ʿUmar, ʿUṯmān, ʿAlī*
2. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux.*
3. *Ceci est la tombe de celui le satisfait, l'honorable, l'ainé :*
4. *Maḥmūd al- Bāy, que Seigneur le fait miséricorde lorsqu'il sera dans l'au-delà.*
5. *Il a été pris par la mort, celle qui survient quand le moment est venu*
6. *restant ...reçoit-le dans la Maison éternelle.*
7. *Seigneur ! l'honore en tant qu'un invité qui attend à la porte*
8. *et installe le dans le plus haut jardin du paradis, à côté du meilleur des envoyés.*
9. *Que Dieu le bénisse tant que coulent les larmes des yeux*
10. *J'atteste que Maḥmūd Bāy s'est installé dans les jardins de l'éternité*
11. *En l'année 1235 / 1819 – 1820.*

Commentaire

Cette inscription est celle de la tombe de Maḥmūd Bāy b.Yūsuf Bāšā Qaramānlī, décédé en 1235 / 1819-20. Sa tombe se situe dans la galerie nord-est de la mosquée Qaramānlī, proche de la tombe de sa mère Fāṭima. Le grand espace réservé au texte de l'inscription (les 3 faces de la stèle), ne cite pas le jour et le mois du décès du défunt. Ḥ. al-Faqīh est beaucoup plus précis. Il mentionne en effet, le mois où la stèle a été fixée sur la tombe : 18 *ğumādā* I 1235 / 3 mars 1820. Il est très courant qu'on fait implanter la stèle sur la tombe, le troisième jour après la mort du défunt. Il serait donc fort probable que le *bāy* soit décédé le 15 *ğumādā* 1235 / le 1er mars 1820.

Ḥ. al-Faqīh confirme également que la stèle a été l'œuvre d'Aḥmad al-Qalībī. Elle a été fixée par le *šayḫ al-Bilād* (maire de la ville)[436]. L'historien utilise le concept « صنعة » désignant la construction. Cependant, nous savons qu'al-Qalībī était un poète tunisien du XIXème siècle. Il vécut entre la Régence de Tunis et celle de Tripoli d'Occident où il était secrétaire à la Maison de construction des navires et, également, collecteur des impôts et secrétaire personnel de Ḫalīl Bāy[437]. Le texte de la stèle est également l'objet du travail de cet écrivain : un texte en poème. Il s'agit d'une découverte intéressante, concernant, d'abord, l'un des écrivains des inscriptions de l'époque des Qaramānlī puis, d'une fonction méconnue du *šayḫ al-bilād*[438]. La participation d'un poète local, dans la fabrication de la stèle nous a permit de déduire que la stèle est de fabrication locale, et qu'il a donc existé un atelier local.

Nous avons réussi à découvrir le texte original de l'inscription, œuvre du poète Aḥmad al-Qalībī[439]. Dans le document original du poète, ni la première ni la deuxième et ni la sixième ligne ne sont mentionnées. Il est fort probable qu'il s'agisse d'un ajout du lapicide.

Le formulaire de cette inscription est composé du nom d'Allāh, d'une *basmala*, d'un nom du défunt avec son titre, des invocations et d'une date de décès (seulement l'année en chronogramme et en chiffres indiens). Le lapicide a ajouté les noms des quatre premiers califes (Abū Bakir, ʿUmar, ʿUṯmān, ʿAlī). Ce type de formulaire, est introduit, bien que rarement, dès la fin du XVIIIème siècle ; il est réputé comme formulaire de base, en prose ou en vers, dans la *turba* des Qaramānlī, au cours du XIXème siècle.

---

[436] « *Vendredi, 18 ğumādā 1235 /3 mars 1820, la stèle de la tombe du défunt, avec la miséricorde du Vivant l'Eternel, de mon maître Maḥmūd Bāy b. Yūsuf Bāšā Qaramānlī a placée…, sous la responsabilité du Šayḫ al-Bilād (marie de la ville). Elle a été fabriquée par Aḥmad al-Qalībī* », Hasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 271-272 (journal n° 308).

[437] Muṣṭafā (M. ʿA), *Rasāʾil Aḥmad al-Qalībī*, Tripoli, 1976, p. 91-116.

[438] Concernant les rôles de *šayḫ al-Bilād, cf.* Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 131-185 (chapitres IV et V).

[439] Marhakaz Ğihād al-lībiyyīn li-l-dirāsāt al-tārīḫiyya, Tripoli, document Ḥasan al-Faqīh Ḥasan (n° 24), *maǧmūʿat Aḥmad al-Qalībī*, document n° 3. Pour le poète, *Cf. supra* la présentation de ce poète au bas de page n° 53 (l'introduction ; la partie de la présentation de la ville de Tripoli).

Inscription de la tombe n° 7 ; Fāṭima fille de ʿAlī Bāšā (1241 / 16 août 1825 – 04 août 1826)

N° d'ordre : 105

Emplacement actuel : *in situ*, stèle funéraire d'une tombe, située dans la galerie nord de la mosquée.

Historique : stèle à sa place d'origine, indépendamment des modifications dues aux restaurations postérieures.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2007. Vérification juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire : plaque rectangulaire en marbre grisâtre tendant vers le brun.

Dimensions :

Longueur support	101,5
Largeur support	30
Épaisseur	3
Surface écrite	75 x 27,5
Hauteur de l'alif	4

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : des listels (0,8 cm) encadrent chaque hémistiche du texte formant des cartouches obliques. L'ensemble est surmonté d'une étoile à 6 pointes, donnant naissance dans trois de ses branches à des fleurs d'œillet, et d'un décor à base de rinceaux couvrant le fond de la partie supérieur de la stèle (sous forme d'un cœur versé).

Nature du texte : décès (poème ; mètre *al-raǧaz*).

Datation du texte : 1241, chronogrammes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief de couleur légèrement noircie.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches obliques, délimités par des listels.

État de conservation du texte : quelques caractères sont devenus illisibles.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma.* Chevrons : quasi-totalité).

Style de graphie : le style de l'écriture du texte de l'inscription est très proche du *ṯuluṯ*.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 154 (plan 18 ; photo 235 ; figure 157).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على سيدنا محمد وسلم

2. هذا ضريح نشره فايح (*sic*)a من جنة الفردوس دار النعيم

3. ضريح من لبت لخالقها لما دعاها هبت بفواد (*sic*)b سليم
4. فاطمة المصحوبة بالرضى (*sic*)c من ربها و بالثواب القديم
5. ادركها (*sic*)d الموت
6. راجيا بدر (*sic*)e الخلد .... راغبة لبابك العالي بقلب سليم
7. فبشرها يا خالقي بالهنا (*sic*)f ومدها برحمة يا رحيم
8. راجيا بدار الخلد ... ... جوار احمد (*sic*)g النبي الكريم
9. صلى عليه الله ما ذرفت مدامع لكل هول عظيم
10. قل إن [ترد تاريخه فـ] ـأرخو ... [دار] نعيم
11. سنــ1241ــه

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux. Que Dieu bénisse et protège notre seigneur Muḥammad.*
2. *Ceci est la tombe dont le parfum répond du jardin du Paradis, maison de l'opulence.*
3. *Tombe de celle qui a répondu à son Créateur, lorsqu'il Lui a appelé, elle a bondi d'un cœur solide*
4. *Fāṭima est accompagnée de la satisfaction de son Seigneur et de l'ancienne récompense.*
5. *La mort l'a atteinte*
6. *Demandant la Maison éternelle… désirant vôtre Sublime Porte avec un cœur sain.*
7. *! mon Créateur Miséricordieux, donne-lui satisfaction et miséricorde.*
8. *Espérant la Maison Eternelle … … le voisinage d'Aḥmad le noble prophète*
9. *que Dieu la bénisse tant que seront versées des larmes devant tout malheur immense.*
10. *Dis si tu veux sa date datée : (début de chronogramme)… la Maison d'opulence.*
11. *1241 / 1825 – 1826.*

Justifications de lecture :
l.2 a : فايح, orthographe, écriture dialectique, on devrait avoir, فائح.
l.3 b **:** بفواد, orthographe, on devrait avoir, بفؤاد.
l.4c : بالرضى, orthographe, manque d'*alif* et de *hamza*, on devrait avoir, بالرضاء.
l.5 d : omission du *hamza*, on devrait avoir أدركها.
l.6 e : راجيا, orthographe, on devrait avoir راجية بدار.
l.7 f : بالهنا, orthographe, omission du *hamza*, on devrait avoir بالهناء.
l.8 g : orthographe, omission du *hamza*, on devrait avoir أحمد.

Commentaire

Cette inscription mentionne le nom et la date de la mort de Fāṭima : 1241 / 1825 – 26. Ḥ. al-Faqīh est encore plus précis. Il indique qu'elle est la fille de ʿAlī Bāšā, le troisième gouverneur de la dynastie Qaramānlī (1754-1792), et qu'elle est décédée le mardi 22 šawāl 1241 / 30 mai 1826. Il ajoute que la défunte mourut pendant la nuit et que le lendemain, elle fut inhumée dans la nouvelle *turba* des boutiques (la *turba* de *dakākīn*)[440]. Le chroniqueur

[440] « *Mardi, le 22 šawwāl 1241, pendant la nuit, la fille de mon seigneur ʿAlī décéda*. *Elle fut enterrée mardi dans la nouvelle turba d'al-dakkākīn ? Le bāšā est encore dans la campagne* », Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 336.

nous offre un nouveau nom du mausolée Qaramānlī : la *turba* neuve (*al-turba al-ğadīda* التربة الجديدة) de *dakākīn*. Ceci nous permet de comprendre, que cette *turba* était nouvelle, par rapport à celle de Sīdī Šaʿāb, et qu'elle était située dans une mosquée, entourée de plusieurs boutiques des souks (*sūq* al-Mušīr, *sūq* al-Rbāʿ et *sūq* al-ʿAṭṭārīn).

Le formulaire de cette inscription est composé d'une *basmala*, d'une *ṭaṣliya*, du nom de la défunte, d'invocations (relevées dans les vers d'une oraison funèbre) et de la date du décès (en chronogramme et en chiffres indiens). C'est un formulaire, connu dès la fin du XVIII^{ème}–début du XIX^{ème} siècle. C'est la première fois que le choix de la *ṭaṣliya* est introduit. Il remplaçe la mention de l'un des noms de Dieu.

Inscription de la tombe n° 1, Ibrāhīm frère de Muḥammad Amīn Bāšā (27 šaʿbān 1263 / 10 août 1847)

N° d'ordre : 106

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une tombe dans la galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.

Historique : stèle à sa place d'origine, en dépit des restaurations.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi (juillet 2007). Vérification juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : haute plaque verticale, en marbre grisâtre, s'amenuisant en bas. Un turban en forme de fez, de couleur rouge, surmonte l'ensemble.

Dimensions :

Longueur support	137,6
Largeur support	33
Épaisseur	13
Surface écrite	113 x 31
Hauteur de l'alif	2,8

État de conservation : bien conservée (mars 2010).

Décor de l'inscription : la plaque de l'inscription est couronnée d'un fez rouge, haut, cylindrique et légèrement tronçonique, évasé vers le haut. Vu d'en haut, le fez offre une section circulaire, dans son centre un appendice se détache, relié à un nœud d'où partent des fils noirs, tombant vers le bas du côté gauche.

Des listels fins (0,4 cm) encadrent le fond du texte formant des cartouches rectangulaires horizontaux. La *basmala* et la date sont dans des cartouches semi-circulaires.

Nature du texte : poème funéraire (mètre *mağzūʾ al-basīṭ*).

Datation du texte : 1263, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 11 lignes

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches horizontaux, délimités par des listels.

État de conservation : le texte est bien conservé.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*).

Style de graphie : naṣtaʿlīq (persan).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 155 (plan 18 ; photo 236 ; figure 158).

Texte :

1. هو الغفـــــار

2. جادك الغفران بالجد امرء (*sic*)a كان يغدو لصلاح كل غدوه

3. خوجكان (*sic*)b الدولة العليا اخو والي إطرابلوس (*sic*)c الغرب فلّوه

4. انفق (*sic*)d العمر بطاعات فلم يحظ في غير رضى الرحمن (*sic*)e حظوه

5. لازم السنه ما عاش ولا يعثر به عن ادا (*sic*)f الفرض هوه؟ (*sic*)g

6. فارق الدنيا ولم تعرف له بين أهله ما عدى الأيام هفوه

7. غاب لكن ذكره باق وفي كل قلب تجلّى ایَ (*sic*)h جلوه

8. إن يكن فارق أهلا فله في جنان الخلد أصحاب وإخوه (*sic*)i

9. أو يكن في الرمس أمسى راقدَا فبعليين يبدوا كلّ ضحوه

10. نال من مولاه فضلا ارخو في نعيم حل ابرهيم ثروه

11. سنـــ1263ــة

12. في 27 ش؟

Traduction :

1. *C'est Lui qui pardonne.*
2. *Que tu reçoive le pardon conséquent tois qui es un homme qui partais de grand matin vers le bien.*
3. *le ḫawāğkān de la Sublime Porte le frère / du gouverneur de Tripoli d'Occident …*
4. *il a passé sa vie dans l'obeissance il n'a jamais obtenu quoi que ce soit qui ne soit pas la satisfaction du miséricordieux.*
5. *il a suivi la sunna toute sa vie et aucune abime ne l'a détournéde ses obligations.*
6. *Il a quitté la live et aucune faute au milieu des siens n'est connue.*
7. *Il est parti mais son souvenir reste et dans tous les cœurs il se manifeste de manière éclatente.*
8. *s'il a quitté une famille / il a dans le paradis éternel des amis et des frères*
9. *si dans la sépulture il apparaît endormi / dans les hauteurs suprêmes, il apparaît chaque matinée.*
10. *Il a bénéficié à son Seigneur du privilège, date le / (début de chronogramme) dans l'opulence s'est installée la sépulture d'Ibrahīm.*
11. *Le 27 šaʿbān*
12. *1263 / 10 août 1847.*

Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir امرئ.
l.3 b : omission du *hamza*, on devrait avoir خواجكان[441].
l.3 c : orthographe, on devrait avoir طرابلس[442].
l.4 d : omission du *hamza, on devrait avoir* أنفق.
l.4 e : écriture archaïque الرحمان.
l.5 f : orthographe, on devrait avoir أداء.
l.5 g : orthographe, on devrait avoir هوة (le poète essaya de conserver la même rime poétique : le *hā*).
l.7 h : omission du *hamza*, on devrait avoir أي**.**
l.8 i : orthographe, on devrait avoir إخوته.

Commentaire

Ce poème, en vers, exprime une lamentation funèbre. Il est composé d'un formulaire, souvent utilisé au milieu du XIX[ème] siècle : mention d'un attribut divin (*huwa -l-ġaffār,* هو الغفـــار), nom du défunt, son titre et sa date de décès. Ici, la *basmala* a été remplacée par la désignation d'un des noms de Dieu. A l'instar de l'inscription n° 93, le mois de la date de celle-ci est mentionné par une lettre (*šīn* ش) ce qui veut dire *šaʿbān*. Cette méthode de datation est répandue dans les inscriptions funéraires ottomanes. Nous en avons recensé plusieurs exemplaires, en arabe ou en *osmanli*, qui sont *in situ* notamment dans les mausolées de Darġūṯ Bāšā, ʿUṯmān Bāšā et Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Le professeur B. Tenman[443], nous a confirmé que cette technique de datation est fréquente dans les stèles funéraires des cimetières d'Istanbul. Nous avons ainsi vérifié, pendant notre séjour à Istanbul, mai-juin 2013, que cette méthode de datation est souvent présente dans des stèles du cimetière d'Eyüp[444].

A partir de la première et de la dixième ligne du texte de l'inscription, il est question d'Ibrāhīm, frère du gouverneur de la Régence de Tripoli. A cette époque c'était Muḥammad Amīn Bāšā, nommé gouverneur (*wālī*) en 1842. Il gouverna jusqu'en 1847. Dès 1835, la Régence fut dirigée par un gouverneur nommé, la plupart du temps, par la Sublime Porte ; tel était le cas de Muḥammad Amīn Bāšā. C'était une des réformes ottomanes (l'époque des *Tanẓīmāt*), relatives à Tripoli d'Occident.

D'après E. Eldem, le titre honoriphique *ḫawāğkān* était attribué à quelqu'un travaillant dans le palais royal. C'était un grand dignitaire. Une question se pose : le défunt, Ibrāhīm, aurait-il été membre au palais royal d'Istanbul ? Rien ne le prouve. Il est fort probable qu'il ait été un des grands dirigeants de Tripoli, puisque son frère avait été le gouverneur de la Régence. Le titre était alors symbolique.

[441] D'après Edhem Eldem.

[442] Dans les premiers sources arabes, tels que al-Bakrī, on trouve que Tripoli c'était écrite *Iṭrābuls* اطرابلس.

[443] Professeur d'histoire de l'art à l'Université d'Istanbul.

[444] Pour plus de détails sur ce cimetière, *cf.* Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *Stelae Turcucae II*, Istanbul, 1990.

II-6-b. Les inscriptions des stèles de la première partie de la *turba* des Qaramānlī

Inscription de la tombe n°7, ʿAlī Bāšā (muḥarram 1211 / 22 juillet 1796)

N° d'ordre : 107

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est issue d'une tombe située dans le côté droit de la galerie de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Elle appartient à la première zone des tombes, déjà citée dans la première partie de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : stèle funéraire en marbre blanc, composée d'un fût quadrangulaire étroit couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	103,5
Largeur support	13
Epaisseur	6
Surface écrite	43 x 12
Hauteur de l'alif	2

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : l'inscription n'est pas marquée par l'importance du décor, à l'exception de la stèle qui est coiffée d'un turban de forme sphérique, surmonté par une petite calotte cylindrique, galbée et évasé vers le haut. Vue d'en haut, nous montre une forme circulaire ; partant du centre, des rayons creusés en profondeur donnent naissance à des bandeaux à enroulement presque radial.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 1211, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 12 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux, incrustés de plomb.

Répartition du texte : gravé sur la face principale de la stèle.

État de conservation : presque en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma et sukūn, šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 156 (plan 18 ; photo 237 ; figure 159).

Texte :

1. بسْم الله الرّحمن الرّحيم
2. هذا ضريح مليكنا

3. واميرنا (*sic*)a الباشا علي
4. اسكنه يا ربي ما فى (*sic*)b
5. الفردوس اعلا (*sic*)c منزل
6. واجعله جَارا في القيا
7. مه (*sic*)d للنبي المرْسل
8. صلى عليه الله
9. ما هبّ النسيم شمل؟
10. توفّي رحمة الله عليه
11. في شهر المحرم
12. عـــــ1211ـام

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe de notre roi*
3. *et notre prince ʿAlī Bāšā*
4. *que mon Seigneur, lui octroie au paradis*
5. *une excellente place*
6. *et le place, le jour de la résurrection dans le voisinage*
7. *du prophète, l'Envoyé*
8. *que Dieu lui fasse miséricorde*
9. *tant que souffle un vent léger du nord (?).*
10. *Il est décédé, que Dieu lui fasse miséricorde*
11. *au mois de muḥarram*
12. *en l'année 1211 / 7 juillet 1796 – 5 août 1796.*

Justifications de lecture :
l.3 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أميرنا.
l.4 b : orthographe, on devrait avoir في.
l.5 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أعلا.
l.7 d : mot coupé en deux (sur deux lignes), on devrait avoir القيامة.

Commentaire

Cette inscription est celle de la tombe de ʿAlī Bāšā, troisième souverain de la dynastie Qaramānlī (1754-1795). Le texte confirme que le *bāšā* mourut au mois de *muḥarram* 1211 / juillet – août 1796. Ḥ. al-Faqīh, notre source principale dans l'histoire événementielle de l'époque de Qaramānlī, mentionne que le défunt mourut le 16 *muḥarram* de l'année mentionnée auparavant (22 juillet 1796)[445].

Le formulaire traditionnel de cette inscription est souvent adopté à l'époque des Qaramānlī. Il caractérise les inscriptions funéraires gravées souvent sur des stèles « régionales », formées d'un fût carré, coiffé d'un turban. Le texte de ce type d'inscriptions

[445] « *Le prince, notre maître ʿAlī Bāšā Qaramānlī est décédé vendredi, l'après-midi, le 16 muḥarram 1211 / 22 juillet 1796* », Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 669 (journal 93).

est composé d'une *basmala*, du nom du défunt, de son titre, de la date de son décès et de quelques invocations.

Inscription de la tombe n°1 ; Fāṭima, Femme de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (17 rabīʿ I 1228 / 20 mars 1813) :

N° d'ordre : 108

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est issue d'une tombe, située dans le côté droit de la galerie nord-est de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Elle appartient à la première zone des tombes. Nous l'avons déjà nommée en tant que première partie du « complexe » funéraire des Qaramānlī[446].

Historique : l'inscription est toujours à sa place, fixée à la tête sa pierre tombale.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : il s'agit d'un panneau de marbre marron, de forme presque rectangulaire. La stèle est surmontée d'un motif décoratif sculpté sous forme de cœur.

Dimensions :

Longueur support	54
Largeur support	28
Surface écrite	28 x 25
Hauteur de l'alif	2.2

État de conservation : le support de l'inscription est encore en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : une moulure, en relief du côté supérieur et en creux dans les trois autres côtés, encadre le texte de ses quatre côtés. L'ensemble est surmonté d'un collier orné de motifs de petites dagues. La stèle est embellie dans, sa partie supérieure, d'un motif décoratif en arc à accolade portant deux croissants, symbole de l'islam, sept médaillons et deux cercles, ornés de deux rosaces à cinq pétales.

Nature du texte : poème funéraire (mètre *mağzūʾ al-kāmil*).

Datation du texte : 1228, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : les lettes de l'inscription sont gravées en creux.

Répartition du texte : sur la surface, presque totale, réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma* et *sukūn, šadda*).

Style de graphie : ṯuluṯ.

[446] *Turba* de ʿAlī Bāšā.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 157 (plan 18 ; photo 238 ; figure 160).

Texte :

1. بســـــــــــــــــــم الله الرحْمَنْ الرَّحيم
2. هَذِا (*sic*) a ضَريحُ كريمَـــــــــة حَلت به خَير الحَلُولْ
3. السّتُ فَاطِمَة التي ترجى منَ المَوْلَى القَبُولْ
4. زوْجُ الأمير مَليْكُنا أكرم لَهَا رَبِّي النزُولْ
5. واجْعَلْهَا في يوم القيَامَة جارَةِ الهادِي الرَّسول
6. صَلَّى عليه الله ما رغب المـ[ـو]لى في الوصول
7. توفّتْ رَحِمَهَا الله في 17 من ربيع الأول عـــــ1228ـام؟

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe d'une noble femme à laquelle qui y est descendue de la manière la plus satisfisante.*
3. *La Dame Fāṭima, pour qui nous espérons l'agrément du Seigneur*
4. *l'épouse du prince, notre souverain, mon Seigneur lui a rendu la descente*
5. *puisse-t-Il lui accorder le voisinage du Guide-Messager le Jour de la Résurrection*
6. *que Dieu prie sur lui, si le Seigneur de la destination (du paradis) le désire.*
7. *Elle est décédée, que Dieu lui accorde miséricorde, le 17 rabiʿ I 1228 / 20 mars 1813.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir هذا.

Commentaire

Il s'agit d'une inscription funéraire de la tombe de Fāṭima, femme de Yūsuf Bāšā Qaramānlī. Elle mourut le 17 *rabiʿ* I^er^ 1228 / 20 mars 1813. Cette date coïncide avec celle citée par le chroniqueur Ḥ. al-Faqīh. Ce dernier relate la fermeture des portes de la ville, lors de sa mort. Celles-ci furent fermées sept jours durant[447]. Cependant, nous remarquons que le chroniqueur cite la date de son journal (7 jours après la mort de la défunte). En dépit de ce retard, il reste précis dans ses informations ; celles-ci correspondent, en effet, à l'inscription.

L'emplacement de cette tombe, correspond à l'importance de cette femme. Sa tombe occupa la galerie nord-est de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, à côté d'autres sépultures, face à l'entrée principale du monument, jouxtant l'entrée de la salle de prière. Le décor, surmontant le texte, attire l'attention : celui-ci est composé d'un collier, orné d'une suite de petites dagues. Il signifie, avec le motif du croissant, l'identification du sexe de la

[447] « *Samedi, le 17 rabiʿ I 1228 après midi / 20 mars 1813, la femme de Yūsuf Bāšā (Qaramānlī) est décédé. (Les portes) de la ville furent fermées pendant 7 jours. Que Dieu lui face miséricorde. La date de l'écriture (du journal) était le 24 rabiʿ I 1228 / 23 mars 1813* », Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 204.

défunte et sa confession[448]. La partie supérieure de la tombe, également remarquable, possède une plaque, en marbre marron, portant un texte épigraphique[449].

Le formulaire de cette inscription traditionnelle est souvent adopté à l'époque ottomane (surtout dans la deuxième moitié de l'époque des Qaramānlī). D'une manière générale, ce type d'inscription est composé d'une *basmala*, du nom du défunt, de son titre et de la date de son décès (jour, mois et année).

La désignation de la tombe est définie par le mot *karīma* : la généreuse. D'après al-Qalqašandī, à l'époque médiévale, ce relatif était toujours significatif d'un rang hiérarchique moins élevé qu' *al-šarīfa*[450]. Le nom de la défunte est accompagné aussi du titre, *al-sitt*. Ce titre général, du type *al-sayyida*, était réservé uniquement aux femmes. Dans l'épigraphie mamelouke, il précédait le plus souvent la série des titres d'une titulature ; tel était le cas d'al-Sitt Ḥada, une des esclaves du sultan al-Nāṣr[451], Ḫawand Zahra, sœur du sultan al-Āšraf Šaʿbān et celui de la princesse Aslbāy[452], favorite du sultan Qāyitbāy[453]. Ce type de titres a été introduit dans la formation d'un grand nombre de titres composés : *sitt al-tuğğār, sitt al-ʿulamāʾ, sitt al-fuqhāʾ, sitt al-wafāʾ*, etc.[454]

A l'époque mamelouke, ce titre a été souvent donné aux femmes du peuple en signe de louange et de flatterie, mais aussi aux princesses royales telle que al-Sitt al-Maṣūna, conféré à la Ḫawand Aslbāy, favorite du sultan Qāyitbāy[455] et Sitt al-ʿAdāʾ, donné à la fille du sultan Ḥasan, Sitt al-Mulūk, qui a été également donné à la fille du sultan Tatar, etc[456]. Le titre de Sitt est encore utilisé par les Egyptiens.

Inscription de la tombe n° 20, Aḥmad Bāy Qaramānlī (27 ḏū al-qaʿda 1243 / 10 juin 1828[457])

N° d'ordre : 109

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur la stèle funéraire d'une tombe, située dans la galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī (dans la *turba* de ʿAlī Bāšā)[458].

[448] Le croissant signifiait la confession musulmane.

[449] Nous n'avons pas réussi à déchiffrer le texte.

[450] Al-Qalqašandī, *Subḥ*, VI, 1914-1928, p. 171-172.

[451] Van Berchem (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p. 193.

[452] Van Berchem, (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p. 284. Al-Bāšā (Ḥ), *al-Alqāb*, Le Caire, 2000, p. 317.

[453] Van Berchem, (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p.559.

[454] *Cf.* ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973, p. 102.

[455] Van Berchem, (M.), *Corpus*, I, Le Caire, 1894-1903, p. 559.

[456] ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973, p. 103.

[457] Nous avons ajouté le jour du décès à partir le chroniqueur Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 383 ; journal 744).

Historique : l'inscription est presque toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : cippe prismatique d'un fût quadrangulaire carré surmonté d'un turban. Le support est en marbre blanc.

Dimensions :

Longueur support	155
Largeur support	22
Epaisseur	15
Surface écrite	105 x 19
Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation : le support de la stèle est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : la stèle est surmontée d'un turban de forme sphérique orné de bandeaux à enroulement spiral se concentrant autour d'une petite calotte, galbée, canulée et évasé vers le bas, couronne l'ensemble. Les lignes du texte sont serrées de listels fins (0,7 cm) formant des cartouches obliques.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 1243, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 14 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : le texte occupe la face, habituellement principale de la stèle.

État de conservation : bon état de conservation.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, fatḥa, sukūn, šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 157 (plan 18 ; photo 239 ; figure 151).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. صلى [الله] على سيدنا محمد
3. كل نفس ذايقة (*sic*)a الموت
4. وكفى بالموت واعظا
5. هذا ضريح المرحوم
6. برحمة الحي القيوم
7. أبو العبَاسْ الباي
8. أحمَد قرمَالي (*sic*)b رحمه

[458] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 383. Partie 1 dans notre plan (n° 18).

9. تعالى توفي في شهر
10. ذي القعدة سنة
11. ثلاثه (*sic*)c واربعين d(*sic*)
12. [و] مائتين والفـــــ1243ـــــ
13. الفاتحـــــــــــــة
14. [على روحه]؟

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Que Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad.*
3. *Tout âme goutera la mort* (Cor. 3, 185).*
4. *La mort suffit en tant que prédicateur.*
5. *Ceci est la tombe du défunt,*
6. *avec la miséricorde du Vivant l'Eternel,*
7. *Abū al -ʿAbbas, al-Bāy*
8. *Aḥmad Qaramānlī, que (Dieu), le très-haut, lui fasse miséricorde.*
9. *Il est décédé au mois*
10. *de ḏū-l-qaʿda en l'année*
11. *1243 / 15 mai*
12. *1828-13 juin 1828.*
13. *Pour son âme,*
14. *récitez la fātiḥa.*

Justifications de lecture :
l.3 a : omission du *hamza*, on devrait avoir ذائقة.
l.8 b : orthographe, on devrait avoir قرمانلي.
l.11 c : absence de deux points de *tāʾ*, on devrait avoir ثلاثة.
l.11 d : omission du *hamza*, on devrait avoir أربعين.

Commentaire

Cette inscription présente la date du décès d'Aḥmad Bāy Qaramānlī (*ḏū-l-qiʿda* 1243 / 15 mai – juin 1828). D'après Ḥ. al-Faqīh, ce *bāy* est tombé malade, dès le 22 *ramaḍān* 1243 / 7 avril 1828. Deux mois et cinq jours après, le *bāy* est décédé (27 *ḏū -l-qiʿda* 1243 / 10 juin 1828). Lors de cette précision de datation, le chroniqueur mentionne l'emplacement exact de sa tombe : dans la *turba* de ʿAlī Bāšā (1754-1793)[459]. L'importance de ces informations nous offre une idée sur l'occupation et l'évolution spatiale du « complexe funéraire » des Qaramānlī. De ce fait, après la fondation du noyau central du mausolée (ce sont les deux salles funéraires, partie n° 3 de notre plan n° 18), ʿAlī Bāšā créa une deuxième zone d'inhumation, face à la galerie nord-est de la mosquée derrière celle qui flanquait le sūq al-Mušīr (partie 2 de notre plan n° 18).

[459] « *Pendant la nuit du mercredi, 27 ḏū-l-qiʿda 1243 (10 juin 1828), à 6 heures du matin, mon maître Aḥmad Bāy Qaramānlī mourut avec la miséricorde du Vivant, l'Indulgent. Il est tombé malade dès le 22 ramaḍān 1243 (7 avril 1828). Il a été enterré à midi dans la turba de ʿAlī Bāšā à côté la tombe de notre maître Aḥmad al-ʿArbī* ». Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 383 (journal n° 744).

Chez Ḥ. al-Faqīh, le deuxième souverain, Muḥammad Bāšā (1745-1756), est celui connu sous le nom d'Abū al-ʿAbbās[460].

Le formulaire de cette inscription est très traditionnel : une *basmala*, une *ṭaṣliya*, un verset coranique en rapport avec le sujet, le nom du défunt, une date de décès (seulement l'année) et une invocation. Ce formulaire fut souvent adopté à partir du début du XIX^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n°31, Aḥmad Bāy, le fils ainé de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1240 / 1835)

N° d'ordre : 110

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur la stèle funéraire d'une tombe, située dans la galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī (partie 1 dans notre plan).

Historique : malgré une récente restauration qui a touché la pierre tombale de cette tombe, la stèle est toujours à sa place bien fixée et bien conservée.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : cippe prismatique, en marbre marron, à est carré couronné d'un grand turban.

Dimensions :

Longueur support	70
Largeur support	08
Épaisseur	
Surface écrite	43 x 6
Hauteur de l'alif	02

État de conservation : la stèle est encore en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : la stèle est coiffée d'un grand turban sphérique orné de bandeaux à enroulement spiral, divisé au niveau du diamètre presque vertical par un large bandeau, se concentrant en haut, autour d'une petite calotte galbée et évasée vers le bas.

Un listel fin (1 cm) encadre le texte dans un rectangle, bordé en haut d'un arc (quart de cercle).

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte :

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 13 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont en relief.

[460] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 661 (journal 56). *Cf.* notamment l'inscription de la tombe n° 14 (troisième partie du mausolée Qaramānlī).

Répartition du texte : le texte occupe la partie inférieure de la stèle dans des lignes obliques.

État de conservation du texte : bien que le texte soit en bon état de conservation, son déchiffrement reste toujours difficile.

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma et sukūn.*).

Publication antérieure : incription inédite.

Illustrations : planches 152 et 158 (plan 18 ; photo 240 ; figure 162).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. هاذا (*sic*)a ضريح كل من
3. به ... الم؟
4. الباي أحمد
5. عن سناوه؟... في؟
6. نجل الامير (*sic*)b يوسف
7. من الضعيف ينصر
8. صاحبه محمد بالفتح قال له…
9. ينفي أسلاف الرا[ي]
10. من الناس عزيز
11. يجعله الله لهم
12. سنة [1240].

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe de tous ceux qui (?)*
3. *y sont descendus ? ...*
4. *Al-Bāy Aḥmad ...*
5. *...*
6. *le fils aîné du prince Yūsuf.*
7. *Muḥammad a dit :*
8. *que le faible soutienne son compagnon*
9. *...*
10. *... ...*
11. *... (il est décédé)*
12. *[en 1240 / 1835]*.

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir هذا.
l.6 b : omission du *hamza*, on devrait avoir الأمير.

Commentaire

Il s'agit de la tombe d'Aḥmad Bāy, le fils aîné de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (lignes 4 et 6). Il était le dernier souverain de la dynastie Qaramānlī (1832-1835)[461].

L'inscription mentionne également le titre d'émir que Yūsuf Bāšā Qaramānlī s'octroya et qui marqua un changement radical dans l'histoire politique de la Régence[462]. Le *bāšā* resta également indépendant de la Sublime Porte. Dans ses correspondances, il signa des titulatures différentes. Cet ensemble marquait une sorte d'autonomie de son pouvoir, par rapport au pouvoir central : « *wālī mahmiyat Ṭarābuls* ». Les traducteurs français de l'époque, dans leur correspondance le mentionnaient comme « Vice-Roi » et les Portugais comme « Senor Usef Bax Caramanly, Regente, e governador de Tripoli de Barbaria »[463].

Le formulaire de cette inscription était souvent utilisé à l'époque ottomane bien qu'il soit traditionnel. Il caractérisait les inscriptions funéraires gravées souvent sur des stèles « régionales»[464], composées d'un fût carré coiffé d'un turban. L'inscription comprenait une *basmala*, le nom du défunt, son titre et sa date de décès (la datation de ce texte reste illisible).

Inscription de la tombe n°40 ; ʿUṯmān Āġā (2ème moitié du XVIIIème siècle 1754-1792)

N° d'ordre : 111

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée sur la stèle funéraire d'une des tombes de la première partie du « complexe funéraire » des Qaramānlī (t. 40). Plus précisément, la tombe se situe devant la porte de la salle funéraire principale de la *turba* d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, derrière la fontaine.

Historique : en dépit de la dernière restauration effectuée sur la pierre tombale, l'inscription est restée bien fixée à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi (juillet 2009).

Support de l'inscription : il s'agit d'une stèle funéraire, de marbre blanc, sous forme d'un fût à base carrée, couronnée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	70
Largeur support	12
Epaisseur	-

[461] Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 294.

[462] *Cf. supra*, l'inscription de la fondation de Burǧ al-Mağzara (n° 42, 1215 / 25 mai 1800 – 13 mai 1801).

[463] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 86 et 87.

[464] Nous utilisons, souvent, le terme local ou régional pour désigner les stèles qui ne sont pas importatées d'Istanbul. Il nous semble que ce type de stèles, mentionné ci-dessus, provient des ateliers tripolitains ou tunisois.

Surface écrite	45 x 8
Hauteur de l'alif	4

État de conservation : le support de l'inscription est toujours en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : un turban hémisphérique surmonté d'une petite calotte. Vue de face, le globe de ce turban, aplati, présente des bandeaux fins parallèles et obliques orientés de droite à gauche. Ses bandes sont agencées autour d'une forme sphérique selon un mouvement giratoire décrivant de grands cercles concentriques inclinés et tangents par rapport à la calotte. Cette dernière est de forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut.

Nature du texte : texte funéraire (décès).

Datation du texte : entre 1754 et 1792.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte occupe les trois faces de la stèle (façade principale, façade droite et façade gauche).

État de conservation du texte : à cause du ciment et de l'enduit de chaux qui ont recouvert la stèle lors de la dernière restauration, la dernière ligne est devenue illisible.

Style de graphie : *t̲ulut̲*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa et kasra*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 159 (plan 18 ; photo 241 ; figure 163).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. كل من عليها فان
3. هذا قبر الفقير إلى رحـــمة المنان
4. ابن عبد اللـــــــه عثمان اغة
5. تابع الأمير المعظـــم علي باشا
6. [توفي] في رمضان ... .[465]

Traduction :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. **Tout ce qui se trouve sur la terre disparaitra* (Cor. 55, 26)*
3. *Ceci est la tombe de celui qui aspire à la miséricorde du très Généreux*
4. *Ibn ʿAbd Allāh ʿUt̲mān ʾAġā*
5. *serviteur du glorieux ʿAlī Bāšā.*
6. [*Il est décédé*] *au mois de ramaḍān ... .*

[465] La stèle est émaillée de chaux en bas.

Commentaire

L'inscription cite le nom de l'un des fonctionnaires de l'administration de ʿAlī Bāšā (1754-1792) : ʿUṯmān Aġā b. ʿAbd Allāh. *L'āġā* occupait le second rang militaire, aussitôt après le *bāy*.

Le formulaire est composé de deux formules : l'une est de nature religieuse (*basmala*, verset coranique) et l'autre, de nature historique, concerne le défunt (nom et datation de décès incomplète). C'est un formulaire assez traditionnel utilisé quelquefois, à l'époque des Qaramānlī (1711-1835). Le titre de faqīr, précédant le nom du défunt est introduit dans deux autres inscriptions ; l'une de type commémoratif et l'autre de type funéraire : l'une date de l'époque Qaramānlī et l'autre du début de la deuxième époque ottomane[466]. Ce titre apparait seulement au cours de deux périodes[467].

II-6-c. Les inscriptions des stèles des parties 2 et 3 de la *turba* des Qaramānlī

Inscription de la tombe n°17 ; Muṣṭafā b. Ḥusayn Bāy Qaramānlī (1er rabīʿ II 1126 / 17 mars 1714).

N° d'ordre : 112

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī, derrière le mur de la *qibla* de la salle de prières (planche 159 ; photo 242).

Historique : l'inscription est toujours à sa place.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique à base carrée, de marbre blanc, couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	77
Largeur support	8
Épaisseur	-
Surface écrite	36 x 8
Hauteur de l'alif	2,7

État de conservation du support : bon état de conservation

Décor de l'inscription : la stèle est coiffée d'un turban (16 x 20 cm)[468] hémisphérique aplati, surmonté d'une calotte meublée de bandeaux serrés. Une calotte, surmontant le turban, est de

[466] Inscriptions ns° 36 et 73.

[467] *Cf.* les commentaires des deux inscriptions ns° 36 et 73.

[468] Le premier chiffre présente la hauteur. Le second présente le diamètre du turban.

forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut. Vue de face nous présente des bandeaux obliques, orientés de gauche à droite.

Un listel fin (0,3 cm) serre l'ensemble du texte dans un cartouche bordé en haut d'un arc en plein-cintre outrepassé.

Nature du texte : funéraire (texte de décès).

Datation du texte : 1er *rabīʿ* II 1126, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 13 lignes.

Type d'exécution : en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale de la stèle.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152, 159 et 160 (plan 18 ; photos 242, 243 et 245 ; figure 164).

Texte :

1. هذا
2. قبر المر
3. حوم (*sic*) a بكرم
4. الحي القيوم
5. سيدي
6. مصطفى
7. بن حسين
8. باي قرمانلي
9. توفي يوم
10. الثلاث (*sic*) b اوا
11. يل (*sic*) c ربيع
12. الثاني
13. سنة 1126

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *de celui qui a été pardonné par la générosité*
4. *du Vivant l'Eternel*
5. *mon maître*
6. *Muṣṭafā*
7. *Ibn Ḥusayn*
8. *Bāy Qaramānlī.*
9. *Il est décédé*

10. mardi, au début de
11. rabīʿ
12. II
13. en l'année 1126 / 17 mars 1714.

Justifications de lecture :
l.2 a et l.10 c : le mot المرحوم est coupé en deux selon une méthode archaïque. Même chose pour le mot اوايل, à la ligne 10 avec une faute d'orthographe (on devrait avoir أوائل ،المرحوم).
l.10 b : forme dialectale : on devrait avoir الثلاثاء.

Commentaire

L'inscription cite la date de décès de Muṣṭafā, le neveu d'Aḥmad Bāšā, fondateur de la dynastie Qaramānlī.

Le formulaire de cette inscription est composé du nom du défunt, d'un titre, d'une invocation et de la date du décès (mois et année). Ce type de formulaire fut souvent adopté, à partir de la fin du XVII^{ème} siècle et au début du XVIII^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n°43, Ḥasan Kāhiya (19 ṣafar 1135 / 29 novembre 1722)

N° d'ordre : 113

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une pierre tombale, située dans une salle funéraire annexée à la salle principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 2).

Historique : en dépit de l'état critique de la pierre tombale, la stèle est encore à sa place d'origine (mars 2010).

Découverte : prospection A. Ben Sassi juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc, sous forme de fût à base carrée, surmonté d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	79
Largeur support	9
Epaisseur	-
Surface écrite	49 x 8,5
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La stèle, à base carrée, est surmontée d'un turban hémisphérique (16 cm de hauteur et 22 cm du diamètre) meublé de bandeaux agencés autour d'une calotte, selon un mouvement giratoire, décrivant des cercles inclinés.

- L'arrangement des bandeaux évolue simultanément selon deux sens opposés, le dernier tour est limité par un cercle, dessine l'entrecroisement de deux enroulements aussi opposés et issues d'une même lanière.
- Une calotte cylindrique, galbée et pointue en haut, couronne le turban.
- Le texte de l'inscription est entouré d'un petit listel (0,6 cm) formant un cadre rectangulaire.

Nature du texte : texte funéraire (décès).

Datation du texte : 10 *ṣafar* 1135, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 12 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur la face principale du fût de la stèle, serré par un bandeau fin.

État de conservation du texte : 4ème ligne du texte détériorée, à cause de l'humidité.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 161 (plan 18 ; photo 246 ; figure 165).

Texte :

1. بسم[الله] الرحمن الرحيم
2. [هـ]ـذا قبر المرحوم
3. بكرم الحي القيّوم
4. [سيدي حـ]ـسن
5. كاهيه
6. تغمدّه الله
7. برحمته
8. في التاسع
9. عشر ليلة
10. خلت من
11. صفر الخير
12. سنـ1135ـة

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe de celui qui a été pardonné par la générosité*
3. *du Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même,*
4. *mon maître Ḥasan*
5. *Kāhiya*
6. *que Dieu étende*
7. *sa miséricorde sur lui !*
8. *Il est décédé la nuit*

9. *du 19*
10. *du*
11. *mois favorable de ṣafar*
12. *en l'année 1135 / 29 novembre 1722.*

Commentaire

Le texte de l'inscription cite la date du décès de Ḥasan Kāhiya, l'un des fonctionnaires de l'administration d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Le *kāhiya*, premier dignitaire civil, est le conseiller privé du *bāšā*.

Le formulaire de cette inscription comprend une *basmala*, le nom du défunt, les invocations et la datation complète (jours, mois et année). Ce type de formulaire était souvent utilisé, dès le début du XVIII^{ème} siècle, notamment dans le mausolée des Qaramānlī.

Inscription de la tombe n°44, Ḥasan Kāhiya al-Ṣaġīr (1158 / 03 février 1745 – 23 janvier 1746)

N° d'ordre : 114

Emplacement actuel : *in situ*, dans une pierre tombale située dans la salle funéraire annexée à la salle principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 2 de notre plan).

Historique : l'inscription garde encore sa place d'origine.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc-grisâtre, sous forme de fût, à base carrée, surmontée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	94
Largeur support	12,5
Épaisseur	
Surface écrite	53 x 12
Hauteur de l'alif	3,5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : le décor de cette stèle est présenté seulement sur le turban. Celui-ci est de forme hémisphérique (18,5 x 29,5 cm), surmonté par une petite calotte. A partir d'une vu face, le globe de ce turban, aplati, présente des petits bandeaux parallèles et obliques orientés de gauche à droite. Ses bandes sont agencées autour d'une forme sphérique, selon un mouvement giratoire décrivant de grands cercles concentriques, inclinés et tangents à une calotte cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut.

Nature du texte : texte funéraire (décès).

Datation du texte : 1158, en lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale de la stèle.

État de conservation : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, ḍamma, fatḥa* et *šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 161 (plan 18 ; photo 247 ; figure 166)[469].

Texte :

1. بسم الله الرحْمَن الرَّحيم
2. هَذَا قبْرُ
3. المرْحُوم حسنْ
4. كاهِيَه شُهرَ
5. الصَّغيرْ دفِنَ
6. في سنَـة
7. ثمانيةُ وخمْسينَ
8. ومأتٌ a(*sic*) وألف

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe*
3. *du défunt Ḥasan*
4. *Kāhiya connu sous le nom*
5. *d'al- Ṣaġīr (le petit).*
6. *Il a été enterré*
7. *en l'année*
8. *1158 / 1745 -1746.*

Justification de lecture :
l.8 a : orthographe, on devrait avoir مائة.

Commentaire

Pour la seconde fois, nous découvrons le titre de kāhiya qui appartenait à l'administration d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Ce *kāhiya* porte le même prénom que le précédent, Ḥasan. Il mourut en 1158 / 1745-1746. Ce *kāhiya*, premier dignitaire civil, il était le conseiller privé du *bāšā* et avait pour surnom (*kunya*) : *al-ṣaġīr* ; le petit (4ème ligne). Ceci

[469] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle ainsi que les derniers mots du texte de l'inscription.

signifie que l'un des deux était plus âgé. Celui-ci doit être celui qui mourut vingt-quatre ans avant (1722) et qui fut inhumé dans le même mausolée, à quelques mètres de son successeur.

Le formulaire de cette inscription est composé d'une *basmala*, d'un nom, d'un titre, d'une *kunya* et d'une date d'inhumation. Ce formulaire fut adopté dès le début du XVIII^{ème} siècle. Néanmoins, le lapicide introduisit, pour la première fois, une *kunya*.

Inscription de la tombe n°11, Aḥmad Bāšā Qaramānlī (10 šawwāl 1158 / 5 novembre 1745)

N° d'ordre : 115

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī, jouxtant la salle de la prière de la mosquée.

Découverte : prospection archéologique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire, de marbre blanc, composée d'un fût carré couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	115
Largeur support	12,5
Épaisseur	-
Surface écrite	71 x 11
Hauteur de l'alif	4

État de conservation : bon état.

Décor de l'inscription :

Le décor se présente sur le turban : celui-ci est de forme hémisphérique (28 x 27 cm) surmonté par une petite calotte cylindrique, galbée, lisse et légèrement évasée vers le haut. Une vue de face nous offre des bandeaux parallèles et obliques, orientés de gauche à droite. La face postérieure nous offre des bandeaux selon le même arrangement, mais en sens inverse.

Nature du texte : texte de décès (poème ; *maǧzūʾ al-raǧaz*).

Datation du texte : 1187, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : sur la face principale, le texte est gravé en creux incrusté de plomb, tandis que dans le texte gravé sur la face arrière de la stèle, les caractères sont seulement gravés en creux.

Répartition du texte : deux textes *:* le premier est gravé sur la face principale du fût de la stèle, le deuxième est fixé à la face arrière de la stèle.

État de conservation : le premier texte est encore en bon état de conservation, bien que quelques caractères soient désincrustés. Le deuxième texte reste difficile à déchiffrer ; la plupart de ses caractère sont dégradés.

Style de graphie : cursif (*nasḫī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn* et *ḍamma*).

Publication antérieure : une partie du texte est traduite et publiée par Ettore Rossi, *Storia*, 1968, p. 238.

Illustrations : planches 152 et 161 (plan 18 ; photos 248 et 249 ; figure 167).

Texte de la face principale :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. هذه تربة الذي
3. رحم ربي ابويهْ (*sic*)a.
4. أمير بلقاه للتّي
5. تسعدت؟ على يديه
6. تاريخ دفنه بها
7. اشرت (*sic*)b بالبيت اليه (*sic*)c
8. هي مقام احمد (*sic*)d
9. فرحمة الله عليه
10. في سنــ1158ــة

Texte de la face extérieure :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. ايا[رب] قد اتا ك لـ..
3. فاكرم
4. …
5. …
6. …
7. …
8. …
9. …

Traduction :

Texte de la face principale :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe de celui dont mon Seigneur*
3. *a pardonné à ses parents,*
4. *le prince dont la rencontre procure*
5. *la félicité,*
6. *la date de son enterrement dans la turba :*
7. *(en chronogramme) je lui ai monté la tombe.*
8. *C’est le tombeau d’Aḥmad,*

9. *que Dieu lui fasse miséricorde.*
10. *(Il est décédé) en l'année 1158 / 1745 – 1746.*

Texte de la face extérieure :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *O Dieu ! Il est venu chez vous …*
3. *Lui béni …*
4. *…*
5. *…*
6. *…*
7. *…*
8. *…*
9. *…*
10. *…*

Justification de lecture :
l.3 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أبويه.
l.7 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أشرت.
l.8 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أحمد.

Commentaire

Cette inscription est celle de la stèle de la tombe d'Aḥmad Bāšā, fondateur de la dynastie des Qaramānlī. En dépit de l'importance du défunt, l'inscription n'est pas bien précise. Elle ne donne que l'année de son décès. Cependant, le texte funéraire de l'inscription et l'emplacement de la tombe, nous permettent de comprendre l'évolution spatiale du mausolée. Située au sud de la salle de prière, la salle funéraire principale était alors le premier noyau de l'ensemble funéraire. Aḥmad Bāšā fit construire une *turba* qui lui sera consacrée (ligne 8), ainsi que pour sa famille.

L'ancêtre des Qaramānlī, était un simple matelot corsaire, natif de Karaman[470]. Il débarqua à Tripoli, à l'époque de Darġūṯ Bāšā (1556-1565). En dépit de son origine ottomane, Aḥmad Bāšā épousa une femme arabe et lui resta fidèle, comme sa famille, alliée aux Arabes. La famille des Qaramānlī occupa, sous les *bāšā* et les *dāy*, divers emplois politiques à la Manšiyya, leur résidence habituelle. Yūsuf Qaramānlī, père d'Aḥmad Bāšā, est nommé à l'époque de Ḫalīl Bāšā (1702-1709) à la tête des cavaliers de la Manšiyya et du Sāḥil. Son fils Aḥmad lui succéda avec le même titre. En 1711, il prit la tête du pouvoir de la Régence[471].

[470] Une ville en Turquie.

[471] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 207et 208.

Ḥ. al-Faqīh est très précis dans son récit. Il explique que « *le béni, mon maître Aḥmad Bāšā b.Yūsuf Qaramānlī décéda le jeudi 10 šawwāl 1158 / 5 novembre 1745. Son fils Muḥammad lui succéda à 15 h le même jour* »[472].

La prise de pouvoir d'Aḥmad Bāšā débuta après une longue période de trouble. Celle-ci bouleversa la vie politique de la Régence. Encouragé par les tribus arabes, il commença par s'opposer au pouvoir central[473]. Il finit par assassiner le Bāy Maḥmūd, qui n'était resté qu'un an à la tête de la Régence (1711)[474]. Cette dernière année marqua donc une date importante dans l'histoire politique de Tripoli. Elle fut marquée par l'avènement des Qaramānlīs, qui, pendant plus d'un siècle (1711-1835), conservèrent un pouvoir héréditaire et presque indépendant.

Le texte de l'inscription de la face principale de la stèle funéraire d'Aḥmad Bāšā est composée d'une *basmala*, du nom du défunt, d'un titre, des invocations et de la date de son décès (incomplète : seulement l'année). L'inscription de la face extérieure est également composée d'une *basmala* et d'invocations.

Inscription de la tombe n°14, Muḥammad Bāšā Qaramānlī (4 šawwāl 1167 / 25 juillet 1754[475])

N° d'ordre : 116

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est située dans la salle funéraire principale du mausolée des Qaramānlī, jouxtant la salle de prière de la mosquée (partie 3).

Historique : la stèle est toujours à sa place originaire.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi (juillet 2009).

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc, composé d'un fût carré surmonté d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	104
Largeur support	11
Épaisseur	
Surface écrite	60 x 10

[472] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 660 (journal n°52).

[473] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 208-210.

[474] « *Le défunt Maḥmūd Bāy (Abū Mīs) est décédé et est remplacé par Aḥmad Bāy Qaramānlī le 11 ǧumādā II en l'année 1123 / 27 juillet 1711* » Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p.655 (journal 30). Ce dernier ajouta : « *notre seigneur Aḥmad Bāšā Qarmānlī a fait une révolution et il a tué (Maḥmūd), c'est-à-dire, c'est lui qui s'est suicidé. Notre seigneur remplaça Abū Mīs, mercredi le 13 ǧumādā II en l'année 1123 / 29 juillet 1711. Il est resté au pouvoir 35 années et 4 mois* » : Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, 2001, vol. I, p. 655 (journal 31).

[475] La référence de date est d'après Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 661.

Hauteur de l'alif	4,5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : Cette stèle est composée de deux parties : un fût carré qui serre de support au texte funéraire et un turban. Le texte est délimité par des listels formant un rectangle : les deux listels à gauche et à droite sont fins (0,8 cm) et les deux autres sont plus larges (7 cm).

Le turban (21 x 27 cm), de forme hémisphérique et d'enroulements en spirales inversées, est surmonté d'une calotte cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut. Des bandeaux, parallèles et obliques orientés de droite à gauche, s'entrecroisent avec d'autres bandeaux de même arrangement, mais en sens inversé.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : šawwāl 1167, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, ḍamma et sukūn*.).

Publication antérieure : Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 243[476].

Illustrations : planches 152 et 163 (plan 18 ; photo 250 ; figure 168).

Texte :

1. هذَا قَبر
2. المَرحُومْ وa(*sic*)
3. مغْفُورْ لهُ
4. مَحَمّد بَاشَا
5. ابن احمد (*sic*)b باشا
6. قرمانْلِيْ
7. ميرْميرانْ
8. طرابلوس (*sic*)c غرب
9. مات في شوال
10. سنــ1167ــه

Traduction :

1. *Ceci est la tombe*
2. *de celui qui jouit de la miséricorde*
3. *et du pardon (de Dieu),*

[476] Traduction du texte en italien.

4. *Muḥammad Bāšā*
5. *Ibn Aḥmad Bāšā*
6. *Qaramānlī*
7. *Mīr – Mīrān de*
8. *Tripoli d'Occident (Ṭrāblūs Ġarb).*
9. *Il est décédé au mois de šawwāl*
10. *en l'année 1167 / juillet – août 1754.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe (écriture archaïque), le *wāw* doit être au milieu de la 3ème ligne.
l.5 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أحمد.
l.8 c : طرابلوس, introduction d'un mot en *osmanli*, en devrait avoir طرابلس.

Commentaire

Cette inscription est celle de la tombe de Muḥammad Bāšā. Celui-ci est décédé le 4 *šawwāl* 1164 / 25 juillet 1754. Il était le fils d'Aḥmad Bāšā et fut nommé deuxième souverain après son père, fondateur de la dynastie.

L'inscription est inexacte pour qui est du jour du décès du défunt. Ḥ. al-Faqīh est plus précis. Il ajoute que ce *bāšā* décéda mercredi, 4 *šawwāl* 1167 / 25 juillet 1754[477]. Quant à Ch. Féraud, il mentionna que l'évènement de l'annonce de la mort ainsi que l'élection de ʿAlī Bāšā eu lieu le 24 juillet 1754[478]. En dépit de la petite différence de jour, les deux historiens se retrouvent d'accord sur le mois de juillet 1754.

Le formulaire de l'inscription est composé du nom du défunt, de son ascendance, de son titre et de la date du décès (mois et année). C'est un formulaire souvent employé dès la fin du XVIIème siècle.

Inscription de la tombe n°21, ʿUṣmān b. Aḥmad Bāšā (1172 / 22 décembre 1748 – 10 décembre 1649).

N° d'ordre : 117

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une tombe située dans une salle funéraire donnant sur la salle funéraire principale du mausolée des Qaramānlī (partie 2 de notre plan).

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc grisâtre : fût à base quadrangulaire, surmontée d'un turban hémisphérique.

[477] « *Louange à Dieu. Avec la miséricorde du Vivant le Sublime, veillant son pardon le jour de l'insurrection, mon maître Abū al-ʿAbbās Muḥammad Bāšā est mort à 11 heurs du matin, le 4 šawwāl 1164 / 25 août 1756. Le lendemain, son fils, mon maître ʿAlī Bāšā Qaramānlī, a pris le pouvoir* » : Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 661 (journal 56).

[478] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 255.

Dimensions :

Longueur support	87
Largeur support	13
Épaisseur	
Surface écrite	55 x 15
Hauteur de l'alif	4

État de conservation : le support de l'inscription est encore en bon état de conservation (mars 2010).

Décor de l'inscription :

- La stèle est coiffée d'un turban (19 x 26,5 cm) de forme hémisphérique aplatie, surmonté d'une calotte.
- Le turban présente des enroulements fins et maintenus par un petit bandeau passant tangentiellement devant la calotte et presque parallèlement aux enroulements de la partie postérieure.
- L'espace réservé sur le côté à l'attachement du pan sert de fond à un ornement composé d'un rinceau portant des feuilles, une tulipe et un œillet.
- La calotte, surmontant le turban, est de forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le bas.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1172, en lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : les lignes du texte occupent la face principale de la stèle en s'écartant vers la gauche et la droite, pour atteindre les deux zones intermédiaires entre la face principale et les deux autres latéralles.

État de conservation : bien que quelques caractères soient à pène lisibles, le texte en totalité reste bien conservé.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 164 (plan 18 ; photos 251 et 252 ; figures 169 et 170)[479].

Texte :

1. بسم الله الرحْمن الرحيم
2. [قل هـ]ـو نبأ عظيم أنتم
3. [عنـ]ـه معرضون هـذا ضر

[479] Vu l'état de conservation du texte de l'inscription, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

4. يح (*sic*)a المرحوم برحمة اللــه
5. الحي القيوم عـ[ـصـ]ـمـــان
6. ابن أحمد باشا قرمانلي
7. توفي رحمه الله
8. سنــة
9. اثنين وسبـ[ـعـ]ـين
10. ومائة والـ[ـف]

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux.*
2. **Dis-leur : le message est un message grave et vous*
3. *dédaignez de l'entendre ! * (Cor. 38, 67-68).Ceci est*
4. *la tombe du bienfaiteur, de celui qui a été pardonné*
5. *par la générosité de Dieu le Vivant, celui qui subsiste par Lui-même, ʿUṣmān*
6. *Ibn Aḥmad Bāšā Qaramānlī.*
7. *Il est décédé, que Dieu lui fasse miséricorde,*
8. *en l'année*
9. *mille cent soixante-douze / 22 décembre 1758 – 10 décembre 1759.*

Justifications de lecture :
l.3 a : le mot ضريح est se réparti en deux en deux lignes.

Commentaire

Cette inscription mentionne la date du décès de ʿUṣmān, fils d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Il mourut en 1172 / 1758-1759. Ce défunt est peu connu à travers les sources historiques de l'époque ottomane. Seule, cette inscription témoigne de sa mort.

Cette inscription est composée d'une *basmala*, d'un verset coranique, du nom du défunt, d'une invocation et de la date du décès (mois et année). Dans ce formulaire traditionnel, connu dès la première époque ottomane, le lapicide introduit une *basmala* et un verset coranique. Or ils étaient rarement introduits durant cette période (1551-1711).

Inscription de la tombe n°36, Sulaymān b. Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1173 / 25 août 1759 – 12 août 1760)

N° d'ordre : 118

Emplacement actuel : *in situ*, sur une tombe en ciment située dans une salle funéraire donnant sur la salle principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 2).

Historique : en dépit de l'humidité de la pierre tombale, la stèle est toujours fixée à sa place d'origine.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010).

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc, composé d'un fût octogonal à base carrée, couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	75
Largeur support	14
Épaisseur	
Surface écrite	44 x 13,5
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

Le fût octogonal est coiffé d'un turban hémisphérique aplati (18 x 17,5 cm.). Vu du dessus, les bandeaux apparaissent légèrement inclinés vers la droite, fins, serrés et maintenus par une petite moulure tangente à la calotte. Ces bandeaux sont presque parallèles aux enroulements de la partie postérieure. L'espace réservé sur le côté à l'attachement du pan qui sert de fond à un ornement composé de rinceaux portant des feuilles, une tulipe et un œillet. La calotte, surmontant le turban, est de forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut. Une petite pyramide orne son sommet.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 1173, lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation : dernière ligne du texte cachée.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 165 (plan 18 ; photo 253 ; figure 171).

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرحيم
2. قل هو نبا (*sic*)aعظيم انتم
3. عنه معرضون هذا
4. ضريح المرحوم برحمة
5. الحي القيوم سليمان
6. ابن احمد باشا قرمانلي
7. توفي في سنة
8. ثلاثة وسبعين
9. و[مـ]ـا[ئة والف]

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux.*
2. **Dis : « c'est une annonce solennelle*
3. *de laquelle vous vous détournez* (Cor. 38, 67 – 68). Ceci est*
4. *la tombe du défunt, qui a reçu la miséricorde du*
5. *Vivant l'Eternel, Sulaymān*
6. *Ibn Aḥmad Bāšā Qaramānlī.*
7. *Il est décédé en l'année*
8. *1173 / 1759 – 1760.*

Justifications de lecture :
l.2 a : نبا orthographe (omission de *hamza*), on devrait avoir نبأ

Commentaire

Cette inscription, de même style d'écriture et de même forme que la précédente, cite également l'un des fils d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, Sulaymān, décédé un an après son frère ʿUṣmān. E. Rossi a commis une erreur. Il signale que Sulaymān mourut en 1172[480]. Il est fort probable qu'il n'ait pas réussi à déchiffrer.

À l'instar de l'inscription précédente, celle-ci est également composée d'une *basmala*, d'un verset coranique, du nom du défunt, d'une invocation et de la date de son décès (mois et année). Ce formulaire est introduit notamment vers la moitié du XVIII[ème] siècle.

Inscription de la tombe n°4, Muḥammad b. Aḥmad Kataḫdāʾ (1181 / 30 mai 1767 - 17 mai 1768).

N° d'ordre : 119

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī, jouxtant la salle de prières de la mosquée.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique, en marbre blanc ayant un fût à base carrée couronnée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	53
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	27,5 x 7
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : bon état de conservation.

[480] Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 294.

Décor de l'inscription :

- La stèle est couronnée d'un turban (14 x 16 cm) hémisphérique surmonté d'une calotte en forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le haut.
- Le globe du turban est composé de bandeaux serrés à enroulements spiraux.
- Un listel (0,7 cm) rectangulaire cerne l'ensemble du texte de l'inscription.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 1181, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe et *osmanli*.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : un bandeau fin circonscrit le texte, sur la face principale de la stèle.

État de conservation : le texte est en bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : une seule *šadda*).

Publications : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 165 (plan 18 ; photo 254 ; figure 172).

Texte :

1. مرحوم
2. مغفور
3. محمّد بن
4. أحْمد كتخدا
5. روحيجون a(*sic*)
6. الفاتحه
7. سنـــ1181ـة

Traduction :

1. *Celui qui jouit de la miséricorde*
2. *et du pardon (de Dieu)*
3. *Muḥammad b.*
4. *Aḥmad Kataḫdāʾ.*
5. *Pour son âme, récitez*
6. *la fātiḥa.*
7. *(Il est décédé) en l'année 1181 / 1767 – 1768.*

Justifications de lecture :
l.5 a : روحيجون, en langue *osmanli*. Elle correspond à la formule arabe إلى روحه الفاتحة.

Commentaire

L'introduction de quelques mots en *osmanli*, nous donne l'impression que le lapicide était d'origine ottomane. Il est fort possible que le texte ait été gravé dans un atelier anatolien.

Ce type de stèle étant très répandu en Anatolie. A titre d'exemple, plusieurs stèles de ce type sont répertoriées sont dans les cimetières d'Istanbul.

Le défunt est le fils d'un *kataḫdā*ʾ, l'un des officier du gouvernement des Qaramānlī. Pour cette raison, il est inhumé dans un mausolée, réservé aux souverains et aux officiers de haut rang.

Le formulaire de cette inscription commence par une invocation, donne le nom du défunt et la date de son décès (1181 / 1767 – 1768). Ce texte remonte à la moitié du XVIII^{ème} siècle. Cependant, beaucoup de formules, la *basmala* et le titre du défunt, déjà utulisés dans les inscriptions funéraires de cette période, sont absentes. Il s'agit d'un texte qui fait partie des épitaphes qui ne donnent rien d'autre à lire au passant que l'appel à prononcer une *fātiḥa* pour un défunt dont le nom est mentionné. Ce sont précisément des épitaphes réduites à leur plus simple expression, dépourvues d'indications biographiques suffisantes ou même de considérations religieuses et même poétiques. Ces dernières se bornent à donner l'identité du défunt.

Inscription de la tombe n°22, Faṭṭūma (1197 / 07 décembre 1782 – 25 novembre 1783)

N° d'ordre : 120

Emplacement actuel : *in situ*, fixée à la tête d'une tombe. Cette dernière est située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī.

Historique : la stèle est toujours à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	81
Largeur support	28
Épaisseur	5
Surface écrite	60 x 27
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

Il s'agit d'un décor géométrique et végétal qui domine les deux faces de la stèle : la face principale porte une fleur à huit pétales, au centre d'un cercle, pointe en haut, entourée d'une étoile à six branches ornées dans ses écoinçons d'une série de pétale de fleurs. Dans les deux côtés latéraux du cercle, deux tiges de feuilles et de fleurs de lys, sont symétriquement opposées.

Dans la face postérieure, un bandeau décoratif de rinceaux et de fleurs à huit pétales, entoure et sépare deux zones de décoration : une rectangulaire et une carrée. Cette dernière est ornée d'un cercle qui serre d'une étoile à huit branches, entouré d'une série de pétales de fleurs, donnant naissance en son centre à une rosace. La zone carrée contient un décor à base de rinceaux : cyprès couronné d'un croissant, donnant naissance à des branches de fleurs de tulipes.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 1197, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux et incrustés de plomb.

Répartition du texte : sur deux tiers de la surface du support.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*, *ḍamma, sukūn* et *šadda* dans tous les mots).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 166 (plan 18 ; photos 255 et 256).

Texte :

1. بسْم الله الرَّحمن (*sic*)a الرَحيم
2. روح وريحان وجنة نعيم ورضوان (*sic*)b
3. مِنَ الله اكبر اللهم؟ ما لقول العظيمْ
4. فطُومةْ لا تخْتشَيْ بأسا ففِي
5. لُقْيَا الكرِيْمِ مسرةً ما ؟ بالجنة
6. ولك البِشَارَة بالسّعادة إذا بقَ
7. التاريخْ قَبْرك منَ رياضِ الجَنّةِ
8. سنــ1197ـــه

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. **du repos des parfums et des jardins de délices * (Cor.56, 89) et satisfaction*
3. *de Dieu le plus grand … ?*
4. *Faṭṭūma ne craint pas le mal*
5. *car c'est par sa rencontre avec le très Noble qu'elle trouvera le contentement au Paradis.*
6. *Voici pour toi l'heureuse nouvelle de connaître le bonheur demeure (?) après la*
7. *date (en chronogramme) : ta tombe se trouvera dans les jardins du paradis !*
8. *en l'année 1197 / 1783 -1784.*

Justifications de lecture :
l.1a : écriture archaïque, on devrait avoir الرحيم.

l.2 b : adaptation coranique du Coran très légère 56, 89.

Commentaire

Faṭṭūma est un diminutif du prénom Fāṭima. Ce procédé pour les prénoms féminins était très courant à Tripoli à l'époque ottomane. Il est très courant, encore de nos jours en Libye ou en Tunisie, de donner un diminutif aux personnes. Cette défunte est mal présentée. Nous ignorons son nom et son ascendance.

Le formulaire de cette inscription est le suivant : *basmala*, verset coranique, nom du défunt, invocation et datation incomplète (année).

Inscription de la tombe n°10, Ḫalīl b. Ḥasan Bek Qaramānlī (9 ramaḍān 1199 / 27 juillet 1784).

N° d'ordre : 121

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale du mausolée des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme presque rectangulaire surmontée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	94
Largeur support	25
Epaisseur	8,5
Surface écrite	60 x 24
Hauteur de l'alif	5,5

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : La stèle est couronnée d'un turban (12,5 x 16,5 cm) bulbeux, orné d'un bandeau passant en son centre. Un listel fin (0,8 cm) entouré du texte, formant deux cartouches irréguliers, serre la première et la dernière ligne et cinq registres, sous forme de rectangles obliques, encadrant les six lignes restantes de l'inscription.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 9 *ramaḍān* 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : presque trois lignes du texte sont en *osmanli* et le reste en langue arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères taillés en relief.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches (26 x 07 cm) obliques serrés par des petits listels.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : presque *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa* et *šadda*. Les chevrons : quelques uns. Lettres : *alif* ا).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 166 (plan 18 ; photo 257 ; figure 173)[481].

Texte[482] :

1. هو الخلاق الباقي
2. ميسّر اولدى بكا شهادت
3. الهى سن نصيب ايله سعادت
4. يولم تا كى رسولكدن شفاعت
5. مرحوم المحتاج الى رحمة
6. ربه الغفور خليل ابن (*sic*) a
7. حسن بك قرمانلي
8. في 9 رمضان سنــ1199ـه

Traduction :

1. *C'est Lui le Créateur, l'Eternel.*
2. *Le martyr m'a été accordé*
3. *Mon Seigneur, accorde-moi la félicitée*
4. *Jusqu'à ce que j'obtienne l'intercession de Ton prophète.*
5. *Celui qui jouit de la miséricorde et du pardon et souhaite la grâce*
6. *de son Seigneur l'Indulgent, Ḫalīl b.*
7. *Ḥasan Bek Qaramānlī.*
8. *Le 9 ramaḍan de l'année 1199 / 16 juillet 1785.*

Justification de la lecture :
l.6 a ; orthographe, on devrait avoir بن.

Commentaire

Cette inscription mentionne la date de décès du défunt : *ramaḍān* 1199 / juillet 1785. Nous pensons que le défunt mourut de la peste, à cette époque. À la fin du XVIII[ème] siècle, cette calamité toucha Tripoli. Durant l'été 1785, la contagion débuta dans la Régence. Quelques documents d'archives mentionnèrent que la peste dura jusqu'au début de 1786[483]. La forme des stèles des défunts, décédés de la peste (1785-1786)[484], est semblable à celle que nous présentons.

[481] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

[482] Le déchiffrement et la traduction du texte de cette stèle ont été effectués avec l'aide du chercheur Edhem Eldem.

[483] *Cf.* notamment AMCC, série J., Tripoli, 1. 1514, les lettres de J. B. Périllé du 21 avril 1786, du 3 juillet 1786 et du 22 août 1786 (le chancelier J. B. Périllé est un consul de France à cette époque).

[484] *Cf. supra.* les stèles de la tombe n° 10, 22, 5, 12, 9, 3 et 6 (dernière salle funéraire).

Le formulaire de cette inscription est comme suit : énumération des noms divins, invocations, nom du défunt et datation complète de sa mort (jour, mois et année). Ce type de formulaire est identique dans la série des stèles funéraires remontant à la même année que celle-ci (1199 / 1785-1786). Il en est de même dans quelques inscriptions des cimetières d'Istanbul, que les deux chercheurs, E. Eldem et N. Vatin ont mentionné sous le numéro 30[485].

Inscription de la tombe n°9, Ismail b. Ḥasan Bek Qaramānlī (11 ramaḍān 1199 / 18 juillet 1785)

N° d'ordre : 122

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête de tombe, placée dans la salle funéraire principale de la *turba*. Cette dernière est située derrière la salle de prières de la mosquée.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme presque rectangulaire, surmontée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	100
Largeur support	27
Épaisseur	10
Surface écrite	62 x 25
Hauteur de l'alif	5

État de conservation support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La stèle, s'amenuisant en bas, couronnée d'un turban sphérique (12 x 25 cm) sous forme d'un giraumon orné d'un large bandeau.
- Un listel (1,3 cm) serre les lignes du texte dans des cartouches : deux cartouches irréguliers encadrant la première et la dernière ligne, et, trois registres de forme rectangulaire oblique fixant le deuxième, le troisième et la troisième ligne.

Nature du texte : texte funéraire.

Datation du texte : 11 *ramaḍān* 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : 3 lignes sont en *osmanli* et 4 lignes sont en langue arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches obliques serrés par des listels fins (1,3 cm).

[485] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe ottomane*, Paris, 2007, formulaire 30, p. 328.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulu̲t̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : quasi-totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : rien. Les chevrons : quelques un).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 167 (plan 18 ; photo 258 ; figure 174)[486].

Texte [487]:

1. هو الخلاق الباقي
2. ميسر اولدى بكا شهادت
3. الهى سن نصيب ايله سعادت
4. بولم تا كى رسولكدن شفاعت
5. مرحوم المحتاج إلى رحمة
6. ربه الغفور إسماعيل ابن (*sic*)a حسن
7. بك قرمانلي في 11 رمضان سنــ1199ــه

Traduction :

1. *Il est le Créateur l'Eternel.*
2. *Le martyr m'a été accordé*
3. *Seigneur, accorde-moi la félicitée*
4. *jusqu'à ce que j'obtienne l'intercession de Ton prophète.*
5. *Celui qui jouit de la miséricorde et du pardon et souhaite la grâce*
6. *de son Seigneur l'Indulgent, Ismāʿīl b. Ḥasan*
7. *Bek Qaramānlī. Le 11 ramaḍan de l'année 1199 / 18 juillet 1785.*

Justification de la lecture :
l.6 a : grammaire, on devrait avoir بن.

Commentaire

Il s'agit du texte de la tombe d'Ismāʿīl b. Ḥasan Bek Qaramānlī. Celui-ci fut assassiné par son propre frère, Yūsuf Bāšā[488]. Le lapicide utilise des termes bien précis. Il essaye d'exprimer que le défunt mourut en martyr. Ceci, nous permet de supposer que le décès est dû à la peste. Quelques documents historiques, confirment que Tripoli fut ravagé par une grande peste qui dura plus de sept mois (juillet 1785 – février 1786)[489].

Le formulaire de cette inscription est composé d'une énumération des noms divins, des invocations, du nom du défunt et d'une datation complète. Ce type de formulaire est

[486] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

[487] A l'instar de la précédente inscription, le déchiffrement et la traduction de celle-ci ont été effectués avec l'aide d'Edhem Eldem.

[488] Pey (M. A.), *Tripoli*, 1977, p. 353 (annexe O.). Nous disposons de l'inscription de la tombe de Ḥasan Qaramānlī (*cf. supra.* la stèle n° 12, salle funéraire principale).

[489] Pey, (M. A.), *Tripoli*, Aix-en-Provence, 1977, p. 53-55.

répandu dans une série de stèles funéraires, remontant à la même année (1199 / 1785-1786). Il est souvent présent dans les stèles d'Istanbul. E. Eldem et N. Vatin, dans leur étude portant sur « l'épitaphe ottomane », la mentionnent sous le numéro 30[490]. Cela nous montre encore que ce type de stèle est importé de la capitale de l'Empire et que ce modèle d'épitaphe à formule stéréotypée est exposé, en plusieurs exemplaires, au choix des clients. Il suffit alors de changer le nom et la date de décès du défunt.

Inscription de la tombe n°8, Maḥmūd Ḥusayn Bek Auġlū (1200 / 04 novembre 1785 – 23 octobre 1786).

N° d'ordre : 123

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une pierre tombale, située dans la salle funéraire principale de la *turba.*

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme presque rectangulaire surmontée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	79
Largeur support	29
Épaisseur	07
Surface écrite	48 x 6,5
Hauteur de l'alif	7,5

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La stèle est coiffée d'un turban (10 x 18 cm) sphérique orné de deux séries de larges bandeaux, selon deux sens opposés, créant un mouvement giratoire.
- Un listel (1,3 cm) serrre les lignes du texte dans des cartouches : deux cartouches irréguliers encadrant la première et la dernière ligne, et, trois registres de forme rectangulaire oblique fixant la deuxième, la troisième et la quatrième ligne.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1200, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe et *osmanli*.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : dans des cartouches obliques, serrés par des listels fins (1,4 cm).

État de conservation du texte : bon état de conservation.

[490] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe ottomane*, Paris, 2007, formulaire 30, p. 328.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : une seule *kasra*. Les chevrons : quelques un).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 168 (photo 259 ; figure 175).

Texte :

1. اه من الموت
2. حسين بيك اوغلو[491]
3. سيد (*sic*)a محمود مرحوم
4. روحنه (*sic*)b فاتحـــــــه
5. سنـــــ1200ـه

Traduction :

1. *Hélas la mort !*
2. *Le défunt, Sayid Maḥmūd*
3. *b. Ḥusayn Bek.*
4. *Une fātiḥa pour son âme!*
5. *En l'année 1200 / 1786 – 1787.*

Justifications de lecture :
l.3 a : مرحومة, orthographe, on devrait avoirالمرحوم
l.3 b : سيد, orthographe, on devrait avoir السيد.
l.4c : روحنه فاتحه, écriture en langue *osmanli*, on devrait avoir إلى روحه الفاتحة.

Commentaire

Il s'agit d'une inscription en *osmanli*. Elle donne la date de décès de Maḥmūd Ḥusayn Bek. Son nom, permet de penser qu'il était issu d'une famille turque. Etait-il officier militaire, chez les Qaramānlī ? Rien ne le prouve. Une recherche dans les archives libiennes est indispensable.

Le formulaire de cette inscription est composé d'une expression de lamentation (اه من الموت), du nom du défunt, de son titre et de la date du décès (année). Ce type de formulaire est rare. Il est connu dans des stèles funéraires remontant à la première époque ottomane (1551 – 1711). C'est le premier texte inauguré par une lamentation. Dans l'ensemble, il s'agit du quatrième texte[492], dont la formule de lamentation est gravée en incipit, remplaçant la *basmala*, la *taṣliya* ou même l'invocation et la mention de l'un des noms divins.

[491] En *osmanli*, le renvoi au père se fera par *uġlū,* اوغلو (ou par le persan *zāde,* زاده) plutôt que par *ibn*. Il s'agit d'une caractéristique proprement turque. Sur ce sujet *cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe*, Paris, 2007, p. 25.

[492] *Cf.* inscription ns° 130, 131 et 135, situées dans le mausolée Qaramānlī.

En conséquence, il s'agit d'un texte qui fait partie des épitaphes qui ne donnent rien d'autre à lire au passant, que l'appel à prononcer une *fātiḥa* pour un défunt. Ce sont précisément des épitaphes réduites à leur plus simple expression, dépourvues d'indications biographiques ou même de considérations religieuses ou poétiques.

Inscription de la tombe n°12, Ḥasan Bek b. ʿAlī Bāšā Qaramānlī (ḏū-l-qaʿda 1204 / 13 juillet – 11 août 1790)

N° d'ordre : 124

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est bien fixée sur une grande tombe, située dans la salle funéraire principale de la *turba*.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : il s'agit d'une grande plaque de marbre rectangulaire couronnée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	197
Largeur support	40
Épaisseur	15
Surface écrite	92 x 38
Hauteur de l'alif	8

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- Un turban (20 x 38 cm), surmontant la stèle, offre une forme sphérique, composée de quatorze bandeaux donnant naissance à un mouvement giratoire orienté de gauche à droite.
- Une large moulure, prend son départ du côté droit du turban, perpendiculairement aux bandeaux, mentionnés précédemment. Elle enserre l'ensemble, tout en passant au sommet. Elle redescend ensuite au-dessus de la coiffure pour joindre le point de départ.
- Un large fût, légèrement carré, sans décor, relie la petite sphère au listel qui délimite les côtés extérieurs du texte. Le motif supérieur de celle-ci offre deux parties : un listel les sépare et s'achève par une petite dent en relief.
- Six feuilles dentelées ornent la partie supérieure du motif central et deux compositions florales (petites roses et feuilles dans un vase) en embellissant les angles.
- A l'intérieur de l'arc, une petite rosace coffrée de cœur à un grand demi – fleur (à 9 pétales) qui s'approprie tout l'espace sous le turban.
- Sous les dix lignes du texte, un motif, composé d'éléments similaires à ceux décrits ci –dessus, mais disposés dans un sens opposé.
- A droite et à gauche du décor, ont été ajoutées deux petites ailes de marbre, taillées soigneusement, destinées, probablement, à maintenir la stabilité de la stèle.

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : *ḏū al-qaʿda* 1204, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : dans des cartouches rectangulaires (09 x 38 cm) superposés horizontalement.

État de conservation du texte : bon état de conservation.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa et šadda* presque dans tous les mots. Les chevrons : en totalité. Lettres : *alif* ا, *sīn* س *ʿayn* ع).

Publication antérieure : Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p. 255 (traduction en italien).

Illustrations : planches 169 et 170 (photos 260 et 261 ; figure 176).

Texte :

1. قَدْ طَلّق الدّنْيا وفارَق أهلها
2. وسعَ إلى الجنّات يَطْلُب مَقعدا
3. يا ربّ في الفردَوسْ فاجْعل قَـبرهْ
4. ولباسَه حلل النعيمْ محلّدَا (*sic*)a
5. من ذَا العَزيزَ ابن (*sic*) b عليّ حسن
6. نسب غَلا والجدّ سمي احمـدا
7. حسن؟ بَيك علي ابن (*sic*) c محمّد َباشا
8. بن أحمد بَاشَا قَرَامـنلي (*sic*)d
9. توفي مطعونَا في ذي قعده (*sic*)e
10. سنة 1204 إلى رُوْحـه الفاتحة

Traduction :

1. *Il a quitté le monde, s'est séparé de ses habitants*
2. *et s'en est allé vers des jardins en demandant une place.*
3. *Oh ! Seigneur, dans le paradis place sa tombe*
4. *et ses vêtements seront ceux du paradis éternellement.*
5. *C'est le très cher Ḥasan, b. ʿAli, d'une bonne*
6. *et noble famille, dont l'ancêtre s'appelle Aḥmad*
7. *Ḥasan Bek ʿAlī b. Muḥammad Bāšā*
8. *b. Aḥmad Bāšā Qaramānlī.*
9. *Il est mort assassiné au mois de ḏū-l-qaʿda*
10. *en l'année 1204 / 13 juillet – 11 aoûts 1790. Récitez la fātiḥa pour son âme.*

Justifications de lecture :
l.4 a : orthographe, on devrait avoir مخلدا.
l.5 b : grammaire, on devrait avoir بن.

l.7 c : grammaire, on devrait avoir بن.
l.8 d : orthographe, on devrait avoir قرمانلي.
l.9 e : orthographe**,** on devrait avoir ذي القعدة.

Commentaire

Le mot « مطعونا » est polysémique. Il peut avoir deux sens différents : pour le premier, le défunt serait mort, suite à la peste qui a envahi la capitale de la Régence (1784-86). Le deuxième sens du mot « مطعونا » signifie poignardé : le Bāy aurait été assassiné. L. Worthe et E. Rossi mentionnent également, que Ḥasan Bāy Qaramānlī fut assassiné par son frère Yūsuf Bāšā, vendredi 20 juillet 1790[493]. Après la mort de ʿAlī Bāšā (1754-1793), ses fils entrèrent en conflit, pour le pouvoir. Ḥ. Al-Faqīh rapporte qu'après la mort du Bāšā, la Régence connut une crise politique, durant laquelle les citadins de la capitale s'opposèrent aux habitants de la Manšiyya et de sa périphérie[494].

Au niveau de la cinquième ligne du texte, on trouve un changement dans la manière d'introduire les caractères entre la première et la seconde partie de la même ligne. Il y a un décalage de l'espace entre les caractères des trois premiers mots et les deux derniers de la même ligne. Le lapicide a laissé un espace pour l'introduction du nom du défunt, ce qui prouve que la stèle a été préparée préalablement. C'est une tradition très courante à l'époque ottomane, notamment pour les stèles stambouliotes.

Le formulaire de cette inscription d'oraison funèbre poétique, est composé d'une invocation, du nom du défunt, de sa filiation, de la cause et de la datation du décès. Ce type de formulaire s'est repandu dès la moitié du XVIII[ème] siècle. Il faut mentionner que seules les 4 premières lignes, sont organisées en poème, dont la rime est reliée. Les formules de l'adoption du nom du défunt et la datation de son décès, sont intégrées en prose à la fin du texte (ligne 7, 8, 9 et 10).

Inscription de la tombe n°39, Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh (XVIII[ème] siècle).

N° d'ordre : 125

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une tombe, située dans une salle funéraire donnant sur la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 2).

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc grisâtre, composée d'un fût à base quadrangulaire surmontée d'un turban.

[493] Worthey (L.), *Voyage à Tripoli*, London, Paris, 1819, t. II, p. 62 et 272.

[494] Dans le 2[ème] tome de son œuvre « *al-Yawmiyyāt* », Ḥasan al-Faqīh consacra plusieurs journaux mentionnant différents évènements de guerres civiles entre les habitants de la vieille ville et ceux de la Manšiyya.

Dimensions :

Longueur support	63
Largeur support	12
Épaisseur	
Surface écrite	29 x 13
Hauteur de l'alif	2,8

État de conservation : le support de l'inscription est encore en bon état de conservation (mars 2010).

Décor de l'inscription :

- La stèle est coiffée d'un turban de forme hémisphérique (21 x 23 cm) aplati, surmonté d'une calotte.
- Le turban présente des enroulements fins et serrés, maintenus par un petit bandeau passant tangentiellement devant la calotte et presque parallèlement aux enroulements de la partie postérieure.
- L'espace réservé sur le côté à l'attachement du pan sert de fond à l'ornement composé de rinceaux portant des feuilles, une tulipe et un œillet.
- La calotte, surmontant le turban, est de forme cylindrique, galbée et légèrement évasée vers le bas.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ša'bān ?, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en creux incrustés de plomb.

Répartition du texte : les lignes du texte occupent la face principale de la stèle en s'écartant vers la gauche et la droite, pour atteindre les deux zones intermédiaires entre la face principale et les deux autres, latérales.

État de conservation : quelques caractères sont désincrustés de plomb.

Style de graphie : les caractères du texte ne sont pas bien définis.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma* et *fatḥa*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 171 (photo 262 ; figure 177)[495].

Texte :

1. بسم الله الرحْمن الرحيم
2. كل نفس ذايقة (*sic*)a الموْت
3. هذا قبر المنعم المرحوم
4. برحمة الحي القيوم الحاج

[495] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

5. مصطفى بن عبد الله
6. توفي في شعبان؟...
7. سنـــــ[ـة] .. 11؟

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur le Miséricordieux.*
2. **Toute âme goutera la mort* (Cor. 03, 185).*
3. *Ceci est la tombe du bienfaiteur, de celui qui a été pardonné*
4. *par la générosité du Vivant, de Celui qui subsiste par lui – même, al-Ḥāğğ*
5. *Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh.*
6. *Il est décédé au mois de šaʿbān ...*
7. *en l'année 11 ... ?*

Justification de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir ذائقة.

Commentaire

S'agit-il la stèle de Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh, fondateur de la mosquée de Qandīl (connue également sous le nom de la mosquée Nūfliyīn)[496]. Rien ne prouve notamment que la période, entre la date de construction de la mosquée et la date d'achèvement du mausolée des Qaramānlī, est quelque peu longue (plus de soixante-dix ans).

Le formulaire est composé d'une *basmala*, d'un verset coranique, du nom du défunt, de son titre et de la date de son décès (mois et année).

Inscription de la tombe n°13, Yūsuf Bāšā Qaramānlī (première moitiée du XIX ème siècle).

N° d'ordre : 126

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009 et mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc, composé d'un fût à base carrée couronné d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	84
Largeur support	11
Épaisseur	
Surface écrite	49 x 10,5

[496] Cette mosquée est achevée le 1er *ğumādā* I 1069 / 25 janvier 1659 (*cf.* l'inscription de sa fondation dans la première partie de notre corpus).

Hauteur de l'alif	4,3

État de conservation du support : bon état de conservation.

Décor de l'inscription : stèle a base carrée, surmontée d'un fût cylindrique coiffé d'un turban (20 x 20,5 cm) de forme sphérique. Des bandes, à enroulement spirale, meublent les rayons du turban et sont croisées par un bandeau tangent à la base d'une petite calotte lisse et pointue.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : non indiquée.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 12 lignes.

Type d'exécution : caractères gravés en creux, incrustés de plomb.

Répartition du texte : texte gravé sur toute la face principale du fût de la stèle (49 x 10,5 cm).

État de conservation : dernière ligne du texte indéchiffrable.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, sukūn* et *šadda* dans la plupart des mots).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 171 (photo 263 ; figure 178)[497].

Texte :

1. بسم الله الرحمن الرّحيم
2. هَاذَا (*sic*)a قبر المَرحوم
3. بكَرَمِ الحَيِ القيوم
4. الرحيم [الـ]ـنجم الـباي؟
5. المعالي عبد[ك] يوسف باي
6. نجل المصُون
7. أحمد باشا قرمالي (*sic*) b
8. أمطر الله عليه بسحاب
9. الغفران واسكنه
10. في غرفات الجنان
11. تغمد[ه] الله برحمته ستة عشر؟
12. ليلة خلت من شهر ...

Traduction :

1. *Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux.*
2. *Ceci est la tombe de celui qui a été pardonné*
3. *Grâce à la générosité du Vivant, de Celui qui subsiste par lui-même*
4. *le Miséricordieux, l'astre, le bāy?*

[497] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

5. *le dignitaire, serviteur Yūsuf Bāy*
6. *descendant du protégé*
7. *Aḥmad Bāšā Qaramānlī*
8. *Que Dieu fasse pleuvoir sur lui un nuage*
9. *de pardon et qu'il le place*
10. *dans les demeures du Paradis*
11. *que Dieu étende sa miséricorde sur lui ! Seize*
12. *nuits sont passées du mois de …*

Justifications de lecture :
l.2 a : grammaire, on devrait avoir هذا.
l.7 b : orthographe, on devrait avoir قرمانلي.

Commentaire

S'agit-il de l'esclave de Yūsuf Bāšā Qaramānlī, mentionné dans la cinquième ligne de l'inscription ? Nous n'avons jamais rencontré ce type de stèle, dédié à un esclave. Par ailleurs, l'inscription mentionne que le défunt appartenait à la dynastie d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (lignes 6 et 7). Il est de la lignée de ce dernier souverain. S'agit-il donc de Yūsuf Bāšā Qaramānlī ? Ceci est fort probable, si les stèles, situées dans la salle funéraire principale, furent d'abord réservée aux souverains Qaramānlī. Le titre de *bāy* figure dans cette inscription funéraire. Les titres d'émir[498] ou de *bāšā*[499] le sont également dans plusieurs autres inscriptions. S'il s'agit de la stèle de Yūsuf Bāšā, ceci prouve que ce gouverneur n'est pas décédé en exil.

Le formulaire de cette inscription est composé d'une *basmala*, du nom du défunt et de sa filiation, d'une invocation et d'une datation incomplète.

Inscription de la tombe n°16 ; inconnu (XIX^{ème} siècle).

N° d'ordre : 127

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée à la tête d'une tombe, située dans la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, mars 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique de marbre blanc : fût à base carrée, surmonté d'un petit turban.

Dimensions :

Longueur support	50
Largeur support	6,5
Épaisseur	

[498] *Cf. supra*, tombes ns° 31 et 32, partie 4 de notre plan du mausolée Qaramānlī (*cf.* plan 18).

[499] *Cf. supra*, l'inscription de la fondation de *burğ al-Mağzara* (1215 / 25 mai 1800 – 13 mai 1801).

Surface écrite	31 x 5
Hauteur de l'alif	3

État de conservation : le support est encore en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- La stèle est coiffée d'un turban (14 x 13 cm), de forme sphérique, évasé vers le bas.
- Le turban est orné de bandes, à enroulement en spirale, croisées par une moulure tangente à la base d'une petite calotte côtelée.
- Un listel (1,6 cm) accompagne le texte dans un rectangle vertical, bordé au-dessus d'un arc en plein-cintre autre-passé.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : inconnue.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : nous avons réussi à déchiffrer seulement quatre lignes. Quatre lignes restent illisibles.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé dans la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : quelques caractères sont illisibles.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma.* Les chevrons : un au-dessus du premier mot du texte).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 172 (photo 264 ; figure 179)[500].

Texte :

1. هذا
2. قبر المرحوم
3. برحمة الله
4. تعالى
5. ...
6. ...
7. ...
8. ...

Traduction :

1. *Ceci est*
2. *la tombe du défunt*
3. *par la miséricorde de Dieu*
4. *qu'il soit exalté*

[500] Vu l'état de conservation du texte et son érosion, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

5. …
6. …
7. …
8. …

Commentaire

Nous avons réussi à déchiffrer les quatre premières lignes. Le reste du texte de l'inscription est indéchiffrable. Nous ignorons également, le nom du défunt et sa date de décès.

II-6-d. Les inscriptions des stèles de la dernière salle funéraire du mausolée des Qaramānlī[501]

Inscription de la stèle n° 22, Ḥamza Ḫaznadār (24 šaʿbān 1199 / 2 juillet 1785)

N° d'ordre : 128

Emplacement actuel : in situ, l'inscription, gravée sur une stèle funéraire, est située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique ; A. Ben Sassi juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire irrégulière, couronnée d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	85
Largeur support	26,5
Épaisseur	10
Surface écrite	61,5 x 23
Hauteur de l'alif	6,5

État de conservation : le support est encore en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : un listel (1,02 cm) s'engage autour du texte séparant ses lignes en cinq cartouches oblique : un cartouche en haut, cernant la première ligne, est de forme irrégulière et quatre sont de forme rectangulaire.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 24 *šaʿbān* 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

[501] Partie 4 de notre plan.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches obliques sur toute la surface réservés à l'écriture (10 x 28 cm).

État de conservation : le texte est en bon état de conservation, sauf la datation qui est un peu martelée.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, sukūn*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 172 et 173 (photos 265 et 266; figure 180).

Texte :

1. هو الخلاق الباقي
2. ذا حمزة الخازن دا[ر] قد يرجو من المولى
3. على التكريمْ لا تعد عنه الأرض
4. لمّا أرخوه كلّه في جنة النّعيمْ
5. شعبان في 24 [199]1

Traduction :

1. *Il est le Créateur l'Eternel.*
2. *C'est Ḥamza Ḫaznadār, celui qui espère dans la Génorisité du Seigneur*
3. *que la terre ne le retienne pas*
4. *à peine l'a-t-on enseveli qu'il était au jardin des délices (chrnogramme).*
5. *24 šaʿbān 1199 / 2 juillet 1785.*

Commentaire

Le défunt est nommé Ḥamza. Il était trésorier de ʿAlī Bāšā Qaramānlī (1754-1795). La silhouette de la stèle est similaire à celle de la tombe n° 3 (dernière salle funéraire du mausolée des Qaramānlī). Le texte de cette dernière mentionne clairement la cause du décès : la peste. Il est fort possible que la contagion de 1785-1786 ait touché le défunt. Le 21 juin 1785, le consul d'André y écrivait que « les fièvres malignes devenues pestilentielles ont tout à coup changé de nature et les accidents de peste se sont manifestés en même temps à la Messa[502], et sur les bâtiments européens… . »[503].

Le formulaire de cette inscription est tous points à celui de la stèle n° 6. Il est composé de la *ḥamdala*, de la *taṣliya*, d'invocations, du nom du défunt et de la date de son décès. Il apparait souvent dans des diverses inscriptions funéraires du mausolée Qaramānlī, avec quelques modifications au début de chaque texte. Ici, la *ḥamdala* est remplacée par des noms de Dieu : *al-Ḫallāq al-Bāqī* (الخلاق الباقي), contrairement a ce qui est sur la stèle n° 5, située dans la dernière salle funéraire.

[502] Il veut dire la Manšiyya.

[503] ACCM, série J., Tripoli, l. 1497, lettre du 21 juin 1785 du consul d'André.

Inscription de la tombe n° 5, Aḥmad Kahiyā (2 ramaḍān 1199 / 9 juillet 1785)

N° d'ordre : 129

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur la stèle funéraire d'une tombe, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : prototype de la stèle précédente : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire s'amenuisant en bas, couronnée d'un turban hémisphérique (12,5 x 27 cm).

Dimensions :

Longueur support	115
Largeur support	28
Epaisseur	11
Surface écrite	76 x 28
Hauteur de l'alif	7,5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la stèle, s'amenuisant en bas, est couronnée d'un turban sphérique orné d'un ensemble de moulures imbriquées. Un listel continu encadre et divise le texte en cartouches obliques.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1199, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur toute la surface, réservée à l'écriture, dans six registres inclinés (30 x 10 cm).

État de conservation du texte : des tâches d'enduit noir et blanc rendent les troisième et quatrième lignes du texte difficiles à déchiffrer.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signe orthographique : *šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 173 (photo 267 ; figure 181)[504].

[504] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle ainsi que quelques mots du texte de l'inscription.

Texte :

1. الحمد لله وحده
2. والصلوة (*sic*)a والسلام على من لا نبي بعده
3. [يا] زائر القبر اتلو (*sic*)b لي دعوة لي (*sic*) c في النعيم
4. من اراني (*sic*) d يعْتبر في رجوع للرحيم؟
5. إن في التاريخ صاغ (*sic*)e عفو الذي محي
6. في 2 رمضان؟ سنـــ1199ـه. احمد كهيا

Traduction :

1. *Que Dieu l'unique soit loué !*
2. *Bénédiction et paix sur celui après lequel il n'y'a plus de prophète*
3. *O ! visiteur de la tombe, récite pour moi, une prière (pour l'obtention) du Paradis*.
4. *Toi qui me vois, considère le retour au Miséricordieux*
5. *certes, c'est dans l'histoire que se façonne l'âme pardonnée par Celui qui fait vivre.*
6. *(Il est décédé) le 2 ramaḍān 1199 / 9 juillet 1785. Aḥmad Kāhiyā.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, écriture archaïque, on devrait avoir الصلاة.
l.3 b : اتلو, conjugaison, on devrait avoir أتل.
l.3 c : répétition.
l.4 d : orthographe, on devrait avoir رءاني
l.5 e : روحنه, orthographe, on devrait avoir روحه.

Commentaire

La silhouette de cette stèle est semblable à la stèle n° 3 de la dernière salle funéraire (photo 265 et plan n°18). S'agit-il d'une commande d'Istanbul, étant donné que ce type anatolien, est très répandu dans cette ville[505]. L'été de 1785 est le moment le plus catastrophique pour la Régence, en général et pour la ville de Tripoli, en particulier. Une peste, durant plus d'un an, frappa fortement les citadins ainsi que les résidents de la Manšiyya. Le titre du défunt est kahiyā[506]. Les sources historiques confirment que différentes personnes, de la haute société furent touchées[507].

Le formulaire de cette inscription est semblable à celui la stèle n° 6. Il est composé d'une *ḥamdala*, d'une *taṣliya*, d'invocations, du nom du défunt et de la date de son décès. Il fut souvent adopté dans différentes inscriptions funéraires du mausolée Qaramānlī, avec quelques modifications au niveau de la *ḥamdala* (tombe 3, 9, 10 et 12 de la dernière salle funéraire). La *ḥamdala* est remplacée par des noms de Dieu (*al-Ḥayy al-Bāqī, al-Ḫallāq al-Bāqī* الحي الباقي، الخلاق الباقي).

[505] Exemple : Bacqué-Grammont (J.-L.), « Le cimetière », *AM II*, Paris, 1991, p. 7-27. Bacqué-Grammont (J.-L.) et Vatin (N., « Le tekke bektachi», *AM II*, Paris, 1991, p. 29-135.

[506] Concernant ce titre, *cf. infra* B.3.1.2.e. *Katḫudāʾ / kāhiya.*

[507] AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 22 août 1786. AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 03 août 1786. Worthey, (L.), *Voyage*, Paris, 1819, t. 1, p. 196. Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p.251.

Inscription de la tombe n° 10, Sulaymān (13 ramaḍān 1199 / 20 juillet 1785)

N° d'ordre : 130

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une tombe, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme rectangulaire, s'amenuisant en bas, coiffée d'un turban hémisphérique.

Dimensions :

Longueur support	132
Largeur support	29
Épaisseur	7,5
Surface écrite	87 x 27
Hauteur de l'alif	8,5

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- Stèle surmontée d'un turban sphérique (12,5 x 26 cm).
- Un listel, d'épaisseur 1,2 cm, encadre le texte et le partage dans en cartouches rectangulaires obliques.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 13 *ramaḍān* 1199, chiffres indiens et lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte se répartit dans des cartouches obliques : la première ligne est plantée dans un cartouche irrégulier ; la dernière ligne est serrée en bas par une accolade, alors que les trois autres lignes sont gravées dans des cartouches rectangulaires (12 x 33 cm).

État de conservation du texte : bon état.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalités. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*, *ḍamma*, *sukūn*. Les chevrons : quelques un).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 174 (photo 268 ; figure 178)

Texte :

1. اه من الموت
2. إذا أرمت لدَعاء (*sic*) a بخل خارت توسل
3. بالشّفيع إلى السَّلام
4. وكيف يُضَام والتّاريخ عون

5. سليمان له دار السّلام
6. في 13 رمضان سنـــ1199ـه

Traduction :

1. *Hélas la mort !*
2. *Si tu désires adresser une prière pour un ami en peine, invoque*
3. *l'intercession en vue de salut.*
4. *Comment serait-il laisé alors que son registre le sauve.*
5. *Pour Sulaymān, la Maison du salut.*
6. *Le 13 ramaḍān en l'année 1199 / 20 juillet 1785.*

Justifications de lecture :
l.2 a : لدعاء, orthographe, on devrait avoir للدعاء.

Commentaire

Cette inscription cite la date du décès d'un défunt nommé Sulaymān : 13 *ramaḍān* 1199 / 20 juillet 1785. Nous ignorons son origine. Le vocabulaire du texte, nous donne l'impression que le défunt mourut de la peste. Ceci est probable sachant qu'en juillet 1785, une peste ravagea la ville de Tripoli[508]. De plus, une stèle, du même type remontant à la même période, mentionne clairement cette peste[509].

Le formulaire est le suivant : rappel de la mort (lamentation), invocations, nom du défunt et de la date du décès (complète ; jour, mois et année). Ce type de formulaire caractérise une série de quelques stèles funéraires du mausolée Qaramānlī qui datent de 1199 / 1785-1986. A l'instar de trois autres textes, ns° 123, 131 et 135, l'énumération des noms divins, la *basmala* ou la *taṣliya* ont été remplacés par une formule de lamentations, inaugurant l'inscription.

Inscription de la tombe n° 9, Ibrāhīm (16 ramaḍān 1199 / 23 juillet 1785)

N° d'ordre : 131

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur la stèle funéraire d'une tombe, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire irrégulière, s'amenuisant en bas et coiffée d'un turban hémisphérique.

[508] AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 22 août 1786. AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 03 août 1786. Worthey, (L.), *Voyage à Tripoli*, Paris, 1819, t. 1, p. 196. Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p.251.

[509] *Cf.* l'inscription de la stèle n° 3 (*ramaḍān* 1199 / juillet – août 1785) se trouve dans la dernière salle funéraire du mausolée Qaramānlī (plan n° 18, planche 152).

Dimensions :

Longueur support	127
Largeur support	30
Epaisseur	9,5
Surface écrite	86 x 26
Hauteur de l'alif	7,5

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- Stèle s'amenuisant en bas, surmontée d'un turban sphérique (12 x 28 cm) orné d'une série de moulures.
- Un listel, d'épaisseur 1,2 cm, encadre le texte et le partage dans des cartouches rectangulaires obliques (10 x 31 cm).

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 16 *ramaḍān* 1199, chiffres indiens et lettres arabes.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface de la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : début de la deuxième ligne du texte indéchiffrable.

Style de graphie : tulut.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn*. Lettres : *alif* ا).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 174 (photo 269 ; figure 183)

Texte :

1. اه من الموت
2. [هـ]ذا قبر إبراهيم نجلو دالا ؟
3. امن (*sic*) a إسماعيل إلا نعمه رشدا ناداه
4. بالبشرى الشأن الحال من تاريخه
5. قرا (*sic*) b في الجنان مخلدا
6. رمضان في 16 سنــ1199ـة.

Traduction :

1. *Hélas la mort !*
2. *Ceci est la tombe d'Ibrāhīm descendant de Dāla ?*
3. *Ismāʿīl a vu fermement dans ses bienfaits, il l'a appelé avec*
4. *la bonne nouvelle, dés à présent*
5. *il lit son (registre) dans les paradis éternel.*
6. *Il est décédé le 16 ramaḍān en l'année 1199 / 23 juillet 1785.*

Justifications de lecture :
l.3 a : orthographe, on devrait avoir ابن.
l.5 b : orthographe, on devrait avoir قرأ.

Commentaire

Cette inscription, de style *osmanli*, mentionne la date du décès du défunt s'appelant Ibrāhīm : 16 *ramaḍān* 1199 / 23 juillet 1785. Bien que cette inscription soit de ce style, nous l'avons sélectionné pour plusieurs raisons. Premièrement, elle est du même type de fabrication que les deux précédentes. Deuxièmement, la datation de son texte coïncide également avec celles de deux textes mentionnés précédemment et ceux des stèles n° 3, 6 et 9 de la même salle funéraire (partie 4, plan 18). Notre référence pour ces inscriptions est la n° 3. Elle mentionne clairement la peste de l'été 1785. Le contenu du texte et la silhouette de la stèle, nous permettent de conclure que ces stèles sont une commande dans un période de peste. Les Tripolitains, notamment les privilégiérs recouraient à la capitale de l'empire pour importer des stèles funéraires. Cette dernière salle a été créée au même moment.

Typiquement aux formulaires des textes de tombes ns° 10 et 13, le formulaire de cette inscription est composé de lamentations, d'invocations, du nom du défunt et de la date de son décès (complète ; jour, mois et année). Ce type de formulaire caractérise une série de stèles funéraires du mausolée Qaramānlī, datant de 1199 / 1785-1986. Elles furent implantées dans la dernière salle funéraire du mausolée. A l'instar de trois autres textes, ns° 123, 130 et 135, l'énumération des noms divins, la *basmala* ou la *taṣliya* sont remplacés par une formule de lamentation inaugurant l'inscription.

Inscription de la tombe n° 3, Muḥammad Bāšā (ramaḍān 1199 / juillet – août 1785)

N° d'ordre : 132

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 de notre plan).

Historique : en dépit de l'humidité qui a marqué la pierre tombale, la stèle est toujours à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc s'amenuisant en bas et couronnée d'un turban sphérique.

Dimensions :

Longueur support	133
Largeur support	29
Epaisseur	7,5
Surface écrite	95 x 27

Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la stèle, s'amenuisant progressivement vers le bas, est couronnée d'un turban sphérique (15 x 27 cm) orné, d'un côté, de huit moulures orientées de gauche à droite et se poursuivant avec un même nombre de moulures sur le second côté, mais orientées dans un sens opposé. Un listel continu encadre chaque ligne du texte dans une succession de cartouches obliques (10 x 28 cm).

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ramaḍān 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : presque sur toute la surface réservée à l'écriture de la face principale de la stèle.

État de conservation du texte : caractères du texte charbonnés de noir.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 175 (photo 270 ; figure 184).

Texte [510]:

1. هو الخلاق الباقي
2. هذا محمد في الثّرا أرسى في ؟
3. روض الشدى يجازا؟
4. قد مات بالطاعون قل تاريخى (*sic*)a
5. حي وبالفرْدوس مثواه
6. مرحوم محمد باشا
7. ابن محمد روحنه الفاتحه (*sic*)b
8. رمضان في سنــ1199ــه.

Traduction :

1. *Il est le Créateur l'Eternel.*
2. *Voici Muḥammad, qui a fini dans la*
3. *La terre, dans jardin de délice.*
4. *il est mort de la peste, dis : (début du chronogramme)*
5. *il est vivant, sa sépulture dans le jardin de délice.*
6. *Le défunt Muḥammad Bāšā*
7. *b. Muḥammad. Récitez la fātiḥa, pour son âme.*
8. *Il est décédé au mois de ramaḍān en l'année 1199/ juillet – août 1785.*

[510] Le déchiffrement et la traduction de cette inscription ont été effectués avec l'aide du chercheur Edhem Eldem.

Justifications de lecture :
l.4 a : orthographe, on devrait avoir تاريخه.
l.7 b : mots en *osmanli,* on devrait avoir إلى روحه الفاتحة.

Commentaire

Nous sommes encore dans l'étude d'un même type et contenu que de stèle précédente. L'importance de cette inscription consiste en ce qu'elle mentionne clairement la cause du décès du défunt qui a succombé de la peste (ligne 4).

Des lettres de consuls et des sources livresques de cette période (1785-1786), mentionnent clairement qu'une peste frappa fortement la Régence et dont la ville de Tripoli fut la plus touchée. Le consul J. B. Périllé, compta « trois, quatre, cinq, jusqu'à douze (morts) par jour »[511]. Il ajouta que « le 28 juillet (1786), quarantième (mort fut) depuis la peste […] qui nous a tenus pendant quatorze mois strictement renfermés »[512].

Cette peste fut la deuxième de l'époque des Qaramānlī, après celle de 1766-67. Une disette frappa la Régence et causa l'apparition d'une épidémie de choléra qui ravagea la ville et ses campagnes[513]. Le consul L. Worthey estime les morts à plus de 3000 dans la capitale, sur une population de 12000 à 15000 habitants. E. Rossi ajoute 3500 morts sur une population de 14000[514].

Ce texte, mentionnant la peste, est le troisième de notre corpus d'inscriptions funéraires. Il semble rester une des sources directes qui nous ont amenés à connaître des épisodes de calamités de la Régence, tout au long de la période qui nous intéresse (1551-1911).

Le formulaire de cette inscription est composé d'une énumération de noms divins, du nom du défunt, d'invocations, de la cause et de la date du décès (incomplète : seulement mois et année). Une série de stèles (stambouliotes) possédent des inscriptions reprenant le même formulaire. Elle date également de 1199 / 1785-1786 (voir aussi la tombe n° 22).

Inscription de la tombe n°6, al-Ḥusayn Katḫdāʾ (ramaḍān 1199 / juillet – août 1785)

N° d'ordre : 133

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

[511] AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 22 août 1786.

[512] AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 03 août 1786.

[513]Féraud (Ch.), *Annales,* Paris-Tunis, 1927, p. 249.

[514] Worthey, (L.), *Voyage*, Paris, 1819, t. 1, p. 196. Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p.251.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire s'amenuisant en bas et coiffée d'un turban hémisphérique.

Dimensions :

Longueur support	100
Largeur support	28
Épaisseur	8
Surface écrite	71 x 25
Hauteur de l'alif	6

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription :

- la stèle, s'amenuisant en bas, est couronnée d'un turban sphérique (13 x 26 cm), orné d'un ensemble de moulures imbriquées.
- Un listel continu encadre et divise le texte en cartouches obliques. La stèle est similaire à la précédente.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : ramaḍān 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur toute la surface réservée à l'écriture, dans sept cartouches obliques (09 x 29 cm).

État de conservation du texte : en dépit de la présence de tâches d'enduit et de ciment, le texte est bien conservé.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma*, *sukūn*, *šadda*. Les chevrons : quelques un).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 175 (photo 271 ; figure 185)[515].

Texte [516]:

1. الحمد لله وحده

2. والصلوة (*sic*) a والسّلام على من لا في (*sic*)b بعده

3. الحسين ضاعف الله الاجور(*sic*) c

4. مع ايله الكتخد اجل؟ القبور (*sic*)d

5. ... ...

[515] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle ainsi que quelques mots du texte de l'inscription.

[516] Le déchiffrement et la traduction de ce texte ont été effectués avec l'aide d'Edhem Eldem.

6. كان ربي في لقاؤه [رحيم]
7. في رمضان سنــ1199ــة

Traduction :

1. *Louange à Dieu l'Unique.*
2. *Bénédiction et paix sur celui après lequel il n'y'a plus de prophète.*
3. *Al-Ḥusayn, que Dieu double sa récompense,*
4. *le Kataḫdāʾ, lors de son enterrement*
5. *… … ……*
6. *que mon Seigneur soit miséricordieux, lors de sa rencontre.*
7. *(Il est décédé) au mois de ramaḍān en l'année 1199 / juillet – août 1785.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir الصلاة.
l.2 b : orthographe, on devrait avoir على من لا نبي
l.3 c : orthographe, on devrait avoir ضاعف الله إليه الأجور.
l.4 d : *osmanli*, on devrait avoir إليه الكتخداء مع اجل القبور

Commentaire

Nous sommes encore dans le même contexte historique. La forme de cette stèle est identique au moins à celle des deux précédentes. Il est fort probable que le défunt soit mort à cause de la peste et que cette stèle appartienne à une commande de l'Anatolie. Ce type de stèle n'était pas connu en Ifrīqiya au début de l'époque ottomane. Beaucoup de stèles de ce type sont connues dans les cimetières d'Istanbul[517].

Le formulaire est comme suit : *ḥamdala*, *ṭaṣliya*, invocations, nom du défunt et date du décès (mois et année). Cette inscription appartient également à une série mentionnée précédemment (*cf. supra* l'inscription n° 5, dernière salle funéraire du mausolée Qaramānlī).

Inscription de la tombe n° 12, Ismāʿīl Ḫān (šaʿbān 1199 / juin-juillet 1785)

N° d'ordre : 134

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est gravée sur la stèle de tête d'une tombe située dans la dernière salle funéraire de la *turba* de Qaramānlīs.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire irrégulière, surmontée d'un turban elliptique.

Dimensions :

Longueur support	134
Largeur support	30

[517] *Cf.* les études de J.-L. Grammont, et N. Vatin, publiées dans « *Anatolia moderna* ».

Epaisseur	10
Surface écrite	96 x 28
Hauteur de l'alif	8

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription :

- la stèle est couronnée d'un turban elliptique (16 x 29 cm) orné d'un ensemble de moulures imbriquées.
- Un listel continu encadre et divise le texte en cartouches obliques (34 x 15 cm).

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : nous avions seulement le mois en lettres.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur la surface principale de la stèle dans des cartouches obliques (15 x 34 cm).

État de conservation du texte : la stèle et le texte sont encore en bon état de conservation. La pierre tombale commence à être dégradée.

Style de graphie : t̲ulu̲t̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, sukūn, šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 176 (photo 272 ; figure 186)[518].

Texte :

1. هو الخلاق الباقي
2. ... الأحداث وقف ادع (*sic*)a لاسيماعيل (*sic*)b خان ...
3. بالبلقان فعسى أن يخفف ما جناه إلا هذه
4. فهو الذي يعفو بي (*sic*)c الضُعَفاء
5. واذا سئلت اعر .....[يا ربي]
6. [أد]خل[ـه]مع الشهداء
7. شعبان في سنة [1199]

Traduction :

1. *Il est le Créateur l'Eternel!*
2. *... et Tiens-toi debout pour faire invocation pour Ismāʿīl Ḫān*
3. *des Balkans, que Dieu allegeait-il ses péchés. Seulement*
4. *il est celui qui pardonne aux faibles*
5. *... ô ! Seihneur*

[518] Vu l'état de conservation du texte et son érosion, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

6. *Accueille-le avec les martyrs.*
7. *šaʿbān en l'année 1199 / 14 novembre 1784 – 03 novembre 1785.*

Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أدع.
l.2 b : omission du *hamza*, on devrait avoir لإسماعيل.
l.4 c : orthographe, on devrait avoir le *bāʾ* (ب) attaché au mot qui suit.

Commentaire

La forme de la stèle, son ornementation et le style de sa graphie nous permettent de conclure que l'inscription a été écrite à même la tombe, vers la fin de la deuxième moitié du XII^{ème} siècle (c. a. d. vers la fin de XVIII^{ème}). Elle mentionne l'origine du défunt : les Balkans. Le vocabulaire, employé dans cette inscription (faible, martyr), nous permet de penser que ce défunt mourut dans une guerre ou de la peste. Cette dernière hypothèse est fort probable, sachant que la date du décès coïncide avec l'arrivée d'une grande peste qui ravagea la ville et sa campagne[519].

Le formulaire de cette inscription est identique à celui des tombes ns° 3 et 22. Celui-ci est composé d'une énumération d'attributs divins, du nom du défunt, d'une invocation et de la date du décès (incomplète ; mois et année). Ce type de formulaire caractérise une série de stèles funéraires du mausolée des Qaramānlī, datées de 1199/1785-86, qui furent notamment implantées dans la dernière salle funéraire du mausolée.

Inscription de la tombe n° 8 (ramaḍān 1199 / juillet – août 1785)

N° d'ordre : 135[520]

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme rectangulaire s'amenuisant en bas, couronnée d'un turban hémisphérique.

Dimensions :

Longueur support	112
Largeur support	26
Epaisseur	11
Surface écrite	75 x 23
Hauteur de l'alif	7,5

[519] « Les fièvres malignes devenues pestilentielles et ont tout à coup changé de nature et les accidents de peste se sont manifestés en même temps à la Messea (Manšiyya), au Château, dans les quartiers Francs … », ACMM, série J, Tripoli, 1, 1497, lettre du 21 juin 1785 du consul d'André.

[520] N° d'inventaire : TUR. QRM. P. 4, T.8.

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : la stèle, s'amenuisant en bas, est couronnée d'un turban sphérique orné d'un ensemble de moulures imbriquées. Un listel continu encadre et divise le texte en cartouches obliques.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1199, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur toute la surface réservée à l'écriture dans des cartouches obliques.

État de conservation du texte : les quatre lignes du milieu du texte sont illisibles.

Style de graphie : très proche du *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 176 (plan 18 ; photo 272 ; figure 186)[521].

Texte :

1. اه من المـــوت
2. يا من ... ... كن
3. داعي له بالعفو بعد تحية
4. من ذا الذي منّ ... قد
5. ارخو ... في الجنة
6. رمضان؟ في سنـــ1199ـــة

Traduction :

1. *Hélas, la mort !*
2. *O ! toi … sois*
3. *prie pour son pardon après l'avoir salué*
4. *de la part de Celui qui lui a offert …*
5. *datant … dans le Paradis*
6. *en ramaḍān de l'année 1199 / juin-juillet 1785.*

Commentaire

Les caractères de cette inscription sont illisibles. Nous n'avons pas réussi à déchiffrer tout son texte. Nous ignorons encore le nom du défunt et son origine. Cependant, la date citée à la fin de l'inscription coïncide avec celle des deux précédentes, *ramaḍān* 1199 / juin-juillet 1785. A cette période, la peste toucha la ville de Tripoli. Il est fort probable que ce défunt soit

[521] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé valable. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

mort à cause de cette épidémie[522]. S'agit-il d'une seule commande pour ces derniers défunts mentionnés dans notre corpus[523] ?

Cette inscription est semblable aux inscriptions ns° 8 et 10. Son formulaire est composé d'une lamentation (plainte, اه من الموت), du nom du défunt, d'invocations et de la date du décès (complète ; jour, mois et année). Ce type de formulaire caractérise une série de stèles funéraires (stambouliotes) du mausolée Qaramānlī datant de 1199 / 1785-1986. Elles sont implantées dans la dernière salle funéraire du mausolée.

Inscription de la tombe n°28 (fin XVIII^{ème}-début XIX^{ème})

N° d'ordre : 136

Emplacement actuel : *in situ*, inscription gravée sur la stèle du pied d'une tombe située dans la dernière salle funéraire de la *turba* de Qaramānlī

Historique : la tombe est dans un état de conservation critique. Seule la stèle de pied encore bien conservée.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme irrégulière évasée vers le haut.

Dimensions :

Longueur support	57
Largeur support	19 en bas 24 en haut
Epaisseur	5
Surface écrite	45 x 15
Hauteur de l'alif	4

État de conservation : grâce à une restauration entreprise sur la pierre tombale, la stèle a été implantée plus profondément. Les dernières lignes du texte de cette dernière disparaissent dans la pierre tombale.

Décor de l'inscription :

Un étroit bandeau (2 cm de largeur), limité par deux listels, dessine la forme de la stèle. Une succession de petites feuilles obliques en orne l'intérieur.

Un cyprès stylisé, reposant sur un simple listel qui délimite les deux lignes du texte coranique de cette inscription, en constitue le motif majeur. Ce dernier offre une palmette élancée qui émerge d'un œillet reposant sur une tulipe, assez évasée, se développant à l'intérieur d'un motif en forme de cœur soutenu de petites tiges enroulées. Un cercle (10 cm de diamètre), cernant une louange à Dieu, achève la composition décorative.

[522] *Cf.* le commentaire de la stèle n° 3, Muḥammad Bāšā (dernière salle funéraire du mausolée Qaramānlī).

[523] Ce sont des stèles funéraires de même type de construction (même silhouette) portant la même année : n° 5, 10, 9, 3, 6, 8 et 12 dans la dernière salle funéraire (partie 4 de notre plan n°18).

Deux motifs circulaires ornent l'espace en vide au haut et au bas du cyprès : de part et d'autre de sa cime, deux croissants encadrent la mention du Nom de Dieu (à droite) et celui de Muḥammad (à gauche). Au bas du cyprès, de part et d'autre de son tronc, une petite fleur à six pétales orne l'intérieur d'une rosace.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : fin XVIII^{ème}-début XIX$^{ème.}$

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : seulement 6 lignes encore lisibles.

Type d'exécution : les caractères du texte sont en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face intérieure de la stèle, intégré avec la décoration dans deux cartouches bordés d'accolades.

État de conservation du texte : texte bien conservé.

Style de graphie : t̲ulu̲t.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 178 (plan 18 ; photo 274 ; figure 188).

Texte :

1. الله محمد
2. سبحان الحـــي
3. الباقـــي
4. صبر جميل كل نفس فانية
5. ما هَذه الدنيا بدارنا ؟
6. سنـــــــــه؟

Traduction :

1. *Dieu. Muḥammad.*
2. *Que le Vivant l'Eternel*
3. *soit exalté.*
4. *Patience ! Chaque âme va périr.*
5. *Ce monde n'est pas notre demeure.*
6. *en l'année ?*

Commentaire

Le texte de cette inscription est comme suit : énumération des noms divins, nom du prophète et année dont les chiffres ont été martelés. Ce premier modèle de formulaire a été adopté dans notre corpus des inscriptions funéraires. La stèle est enfoncée profondément sur la tombe et fixée par le ciment. Nous ignorons encore le nom et la date de décès du défunt.

Inscription de la tombe n° 27, Ḥallūma la fille de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (08 raǧab 1225 / 09 août 1810)

N° d'ordre : 137

Emplacement actuel : *in situ*, il s'agit d'une inscription gravée sur une stèle du pied de tombe, située dans la dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī.

Historique : du fait de l'humidité, la pierre tombale est en mauvais état de conservation. La stèle de tête de la tombe est perdue il ne reste à sa place qu'un petit turban. Heureusement, la stèle de pied conserve encore le nom et la date du défunt.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : plaque de marbre marron, de forme rectangulaire.

Dimensions :

Longueur support	60
Largeur support	23
Epaisseur	6
Surface écrite	35 x 16,5
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bon état.

Décor de l'inscription : Un motif inspiré d'une figure triangulaire, chargée d'un croissant et d'une étoile à cinq branches couronne la stèle. Il naît dans une petite perle se prolongeant dans deux grands bras ouverts s'incurvant en arcs convexes, se prolongeant dans deux larges listels donnant naissance à deux cercles et inachevés se terminant par des pointes opposées. Les larges listels se prolongent par deux segments horizontaux qui ont formé le départ du grand listel entourant toute la stèle et se ramifie en segments horizontaux pour former des registres oblongs.

L'ensemble du texte est surmonté de deux petits croissants et d'un demi-collier, orné de 14 dagues qui cernent un croissant et deux fleurs de lys opposées.

L'épaisseur de la stèle est ornée d'un décor à base de rinceaux : une branche portant des petites rosaces de lys et des rosaces à cinq pétales.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : 1225, chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte se répartit sur la face intérieure de la stèle de pied, dans quatre cartouches (07 x 16,5cm) bordés d'arcs en accolade.

État de conservation : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *ḍamma, sukūn, šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152,178 et 179 (plan 18 ; photos 275 et 276 ; figures 189 et 190).

Texte :

1. هذا قبر المرحومة
2. المغفوره (*sic*)a حلّومه b(*sic*)
3. بنت يوسف
4. باشا قره ماني (*sic*)c
5. في 8 رجب؟ سنـ1225ـة

Traduction :

1. *Ceci est la tombe de celle qui jouit de la miséricorde*
2. *et du pardon (de Dieu) Ḥallūma*
3. *fille de Yūsuf*
4. *Bāšā Qaramānlī.*
5. *Au 08 raǧab de l'année 1225 / 09 août 1810.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir المغفورة.
l.2 b : orthographe, on devrait avoir حلومة .
l.2 c : orthographe, on devrait avoir قرمانلي.

Commentaire

L'inscription cite la date du décès de Ḥallūma, fille de Yūsuf Bāšā Qaramānlī. Ḥallūma est le diminutif du prénom Ḥalīma. Ce type de diminutifs est très courant[524] à Tripoli à l'époque ottomane, pour les prénoms féminins[525].

Le formulaire de cette inscription est composé du nom de la défunte, de son ascendance et de la date précise de son décès. Ce formulaire, simple et archaïque, est souvent employé au début de la première époque ottomane (1551-1711).

Inscription de la tombe n° 32, Ḫalīl b. Muḥammad Bāy Qaramānlī (šaʿbān 1240 / juin – juillet 1824)

N° d'ordre : 138

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est fixée sur une pierre tombale, située dans la dernière salle funéraire de *turba* des Qaramānlī.

[524] *Cf. supra* l'inscription n° 120.

[525] Le prénom Ḥallūma est très courant dans la famille des Qaramānlī. La femme de ʿAlī Bāšā (1754-1793) est également nommée Ḥallūma. *Cf.* Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 669 (journal n° 93).

Historique : en dépit de l'humidité touchant majoritairement la pierre tombale, l'inscription est encore à sa place.

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : cippe prismatique en marbre blanc, composée d'un fût carré couronné d'un turban.

Dimensions :

Longueur support	103
Largeur support	10
Épaisseur	-
Surface écrite	61 x 9,5
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation : le support est en bon état de conservation.

Décor de l'inscription : stèle couronnée d'un turban sphérique (21 x 20 cm) orné de sillons torsadés. Des listels fins (0,3 cm) encadrent le texte de l'inscription dans des cartouches rectangulaires horizontaux (6 x 9,5 cm).

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-wāfir*).

Datation du texte : ša'bān 1240, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 21 lignes (petites lignes).

Type d'exécution : caractères en petit relief émaillé de noir.

Répartition du texte : texte réparti dans des cartouches rectangulaires horizontaux. Chaque cartouche comprend deux lignes (6 x 9,5cm).

État de conservation :

Style de graphie : cursif maghrébin (*nasḫī maġribī*).

Signes ajoutés : (points diacritiques : dans quelques caractères. Voyelles : quasi-totalité. Les chevrons : un au-dessus de la première ligne du texte).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 152 et 180 (plan 18 ; photo 277 ; figure 191).

Texte :

1. عروس الجد في
2. هذ (*sic*) a الجنان
3. يحف به إلى
4. دار المنال؟
5. تزخر في الر
6. ياض (*sic*)b له وامجد
7. متعة ؟ على فر
8. ش(*sic*)c المعال
9. فيا قبر الكر
10. يم (*sic*)d حويت محرا

11. به(*sic*)e وحويت ا
12. وصا ف (*sic*)f الكمال
13. كتاب الله
14. يتلى كل حين
15. عليك برحمة
16. من ذي الجلال
17. خليل بنو
18. محمد بن أبى
19. الأمير العدل؟
20. يوسف قارمالي (*sic*)g
21. في شعبان 1240

Traduction :

1. *Une fiancée de bonheur*
2. *est dans ces jardins*
3. *qui mènent à la demeure des dons*
4. *à laquelle.*
5. *Elle abonde en ses jardins pour*
6. *lui et un grand*
7. *plaisir*
8. *sur une couche élevée*
9. *ô! noble tombe dui généreux*
10. *tu contient sa « niche »*
11. *Et tu contiens les caractères de la perfection.*
12. *Le livre de Dieu*
13. *est récité, pour toi,*
14. *à chaque moment*
15. *par la grâce de*
16. *Celui qui est plein de Majesté,*
17. *Ḫalīl b.*
18. *Muḥammad le fils*
19. *du prince juste*
20. *Yūsuf Qaramānlī.*
21. *Il est décédé au mois de šaʿbān 1240 / juin – juillet 1824.*

Justifications de lecture :
l.2 a : هذ, manque le *alif*, on devrait avoir هذا.
l.6 b : mot coupé en deux, réparties sur deux lignes.
l.8 c : mot coupé en deux réparties, sur deux lignes.
l.10 d : mot coupé en deux réparties, sur deux lignes.
l.11 e : mot coupé en deux réparties sur deux lignes.
l.12 f : mot coupé en deux réparties, sur deux lignes.

Commentaire

Cette inscription est celle de la tombe de Ḫalīl b. Muḥammad Bāy b. Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1835). Le défunt est décédé au mois de *šaʿbān* 1240 / juin – juillet 1824. L'historien Ḥ. al-Faqīh donna une date plus exacte. Il affirme que le « *jeudi, 25 šaʿbān 1240, le défunt Ḫalīl b. Muḥammad, que Dieu lui face miséricorde, décéda. Le vendredi, il fut enterré dans la turba du sūq al-ʿAṭṭāra* »[526]. Le défunt était le commandant des troupes à la fin du XVIII[ème] siècle (1796). Il était parmi les signataires du traîté de paix entre la Régence et les Américains. Ce sont donc les seules informations concernant cette personne[527].

L'inscription, de style poétique est composée d'invocations, du nom du défunt et de la date de son décès (mois et année). Ce type de formulaire est souvent adopté à l'époque des Qaramānlī.

[526] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 306 (journal 449). Sūq al-ʿAṭṭāra c'est le souk du parfum.

[527] *Cf.* Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 79.

II-7- Le mausolée de Muṣṭafā Gurğī

Le mausolée est doté de 14 pièrres tombales. Seule, une stèle funéraire est fixée à la tête de la tombe du fondateur du monument (*cf.* la présentation du monument ; inscription n° 47).

Inscription de la tombe de Muṣtafā Gūrğī (tombe n° 10, début XIX^{ème} siècle)[528]

N° d'ordre : 139

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est gravée sur une stèle funéraire de tête, de la tombe de Muṣtafa Gurğī, fondateur de la mosquée et de sa *turba.* Sa tombe est située dans l'angle nord de la salle funéraire (planche 181 ; plan 19).

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009.

Support de l'inscription : dalle de marbre blanc de forme rectangulaire coiffée d'un fez.

Dimensions :

Longueur support	156
Largeur support	38
Épaisseur	17
Surface écrite	118,5 x 35,5
Hauteur de l'alif	07

État de conservation du support : Bon état.

Décor de l'inscription :

- La stèle est basée sur un décor végétal à base de rinceaux : deux tiges feuillues s'épanouissent au-dessus d'un bandeau décoratif chargé d'une série de feuilles et de rosaces à cinq pétales.
- Un listel encadre les lignes du texte dans des cartouches.
- Au-dessus de la plaque rectangulaire, un fût cylindrique est coiffé d'un fez rouge.

Nature du texte : funéraire.

Datation du texte : non indiqué.

Langue du texte : arabe avec quelques mots en osmanli.

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief émaillés de vert et bleu.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face postérieure de la stèle de tête de la tombe. Les lignes du texte sont réparties dans des cartouches bordés d'arcs en plein-cintre.

État de conservation du texte : le texte est en bon état de conservation, seulement, il manque la datation.

[528] *Cf.* la présentation du monument dans l'étude de l'inscription de fondation de la *turba* de Muṣṭafā Gurğī (première partie, étude des inscriptions commémorative).

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn*, *šadda*, *fatḥa*. Les chevrons : dans quelques hémistiches du texte. Lettres : *ḥa* ح, *alif* ا, *mīm* م).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planches 181, 182 et 183 (plan 19 ; photos 278 et 279 ; figure 192).

Texte :

1. هو الحَي الباقي
2. صَاحب الخَيرَات والحَسَنات
3. ورَاغبُ الجنته (*sic*)a والدَّرجَات
4. بانيْ هذا لجامعْ (*sic*)b الشّريفَ
5. ميرْ قبُوتاَج شيانَ دركاه عالى
6. كورجي (*sic*)c مُصطفَى بكْ
7. رضَا لله تعَالى
8. الفـــــــاتـحهْ
9. سنـــ... 12ـــه (*sic*)d

Traduction :

1. *C'est Lui le Vivant l'Eternel.*
2. *Le maître des bienfaits et des bonnes actions*
3. *Celui qui dèsire le paradis et ses degrés*
4. *fondateur de cette mosquée honorable*
5. *amiral des vaisseaux d'outre-mer ?*
6. *Gurğī Muṣṭafā Bek.*
7. *Récitez la fātiḥa*
8. *pour que Dieu, qu'Il soit exalté, soit satisfait.*
9. *L'année 12.. / 18.. .*

Justifications de lecture :
l.3 a : orthographe, on devrait avoir الجنة.
l.4 b : orthographe (le lapicide a utilisé un seul *alif* pour deux mots هذا et الجامع), on devrait avoir هذا الجامع.
l.- c : mot en *osmanli*, on devrait avoir قورجي.

Commentaire

Il s'agit de la tombe de Muṣṭafā Gurğī, fondateur de la célèbre mosquée (ligne 4), située dans la vieille ville de Tripoli. Il était originaire de Géorgie, comme l'indique son nom. Il s'installa dans la ville de Tripoli, à l'époque de Yūsuf Bāšā Qaramānlī. A l'origine, il est l'esclave de celui-ci. Il s'est converti à l'Islam et s'était marié avec l'une de ses filles[529]. Au début du XVIII[ème] siècle, il était capitaine dans la marine de la Régence de Tripoli.

[529] Acte de *waqf*, date de 10 *ramaḍān* 1260, al-Haiʾ al-ʿĀma lil ʾAwqāf (Direction Général des *waqf*, Tripoli).

L'espace vide laissé, avant les deux derniers chiffres de la datation, est étonnant. Il est fort probable que la stèle ait été commandée, à un atelier stambouliote avant la mort du fondateur de la mosquée et de la *turba* Muṣṭafā Gurğī. Ce type de silhouette de la stèle est répandu dans les cimetières d'Istanbul. A l'époque des Qaramānlī et notamment à la deuxième époque ottomane, les souverains et les privilégiés ont en recouru à l'importation des stèles depuis des ateliers de la capitale.

Dès la fin du XVII^{ème} siècle, au début de l'époque des Qaramānlī (1711-1835), un nouveau formulaire d'inscription fut adopté. Cette inscription fait partie de ces exemplaires. Elle est composée d'une énumération des attributs divins (الحَي الباقي), d'invocations, du titre et de la datation du décès du défunt. La datation de l'inscription est incomplète.

II-8- Le cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb

Présentation

A une date imprécise, ce cimetière fut créé près de la mosquée et du marabout de Sīdī al-Šaʿāb, à l'est de Tripoli, en bord de mer (cf. planche 184 ; carte n° 11). Dans ce cimetière, deux salles funéraires furent construites. Chacune d'elles est de plan carré et dotée de deux coupoles hémisphériques. Ces deux salles sont inaccessibles. Leurs deux portes à barreaux ne nous ont pas permis d'accéder à l'intérieur. Quelques petites tombes furent implantées autour de ces deux petits monuments.

Le cimetière est souvent appelé « cimetière des Qaramānlīs ». Les ouvrages historiques mentionnent que celui-ci fut fondé à l'époque des Qaramānlī (1711-1835), sans informations précises sur la date exacte de son achèvement. Ḥ. al-Faqīh mentionne dans différents passages de ses journaux, que le cimetière était réservé à la famille des Qaramānlī et pour ses proches. Plusieurs défunts de cette famille y furent inhumés. Le premier, présenté dans les journaux de l'historien, est Yūsuf Qaramānlī, le père d'Aḥmad Bāšā[530]. Le cimetière est également connu sous le nom de « cimetière des sultanes »[531], celui des deux princesses de la famille Qaramānlī[532]. Ḥ. al-Faqīh, dans son journal n°1181, rapporte l'inhumation de la femme de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (lallā al-Ǧhāniya)[533], et nous informe indirectement que dans ce cimetière deux salles funéraires ont été construites, l'une pour la princesse lallā Ḥawīwa (la sœur de Yūsuf Bāšā Qaramānli)[534] et l'autre pour les fils de ʿAlī Bāy[535].

Les raisons du choix du lieu d'enterrement de l'un des membres de la famille des Qaramānlī dans ce cimetière, et de celui du mausolée de la mosquée des Qaramānlī ne sont pas claires. Le dernier mausolée resta le plus utilisé durant l'époque des Qaramānlī.

Nous pensons que le cimetière fut construit avant l'arrivée des Qaramānlī au pouvoir. Yūsuf, le père du fondateur de la dynastie Qaramānlī, fut le premier, à notre connaissance, ait été inhumé dans ce cimetière. Deux salles funéraires furent installées : une pour Lalla Ḥawīwa et l'autre pour les fils de ʿAlī Bāy.

---

[530] « *Jeudi le 30 ṣafar 1244 / 10 septembre 1828, la défunte, avec la miséricorde du Vivant, est décédée la fille de sīdī ʿAlī Bāy Qaramānlī avec la fille de sīdī Muḥammad Dġīs. Elle a été enterrée l'après-midi vers 14h dans la turba de l'extérieur à côté de sīdī Yūsuf Qaramānlī à sīdī šaʿāb* » ; Ḥasan al-Faqīh (Ḥ), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 396 (journal 781).

[531] Féraud (L. Ch.), *Annales*, Tunis-Paris, 1927, p. 247.

[532] Houdas, (O.) et Basset (R.), « Épigraphie tunisienne », *BCA*, Alger ,1982 p. 39.

[533] *Lalla* : titre donnée à une dame de la haute société et qui veut dire Madame. Le mot est d'origine turque.

[534] *Cf.* Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. II, p. 706. Lalla Ḥwīwa est décédé le 7 *šawāl* 1248 et sa *turba* est mentionné dès 8 *rabīʿ* I 1246, ce qui signifie que la *turba* fut construite avant sa mort. Ce fut également le cas de la *turba* de Muṣṭafā Gurğī.

[535] « *La nuit de 8 rabīʿ* I *1246 : lallā al-Ǧhāniya est tombée très malade et cela a duré des jours… le samedi à 14h 30 après-midi, elle est décédée, que Dieu lui fasse miséricorde ainsi qu'à tous les musulmans. Elle est décédée dans le domaine de notre seigneur… elle a été enterrée le samedi après-midi, au moment de la prière d'al-ʿaṣr à sīdī šaʿāb dans la turba neuve des fils de sīdī ʿAlī Bāy Qaramānlī, à côté de la turba de lallā Ḥawīwa* » ; Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. II, p. 501 (journal 1181).

L'inscription d'une stèle funéraire datée de 1248 / 1832-33.

N° d'ordre : 140.

Emplacement d'origine : cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue.

Découverte : prospection archéologique Houdas (O.) et Basset (R.), Alger, 1982.

État de conservation du support : perdue.

Décor de l'inscription : l'inscription est perdue

Nature du texte : funéraire (poème ; mètre *al-basīṭ*).

Datation du texte : 1248, en chronogramme.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

État de conservation du texte : le texte est perdu.

Publication antérieure : Houdas, (O.) et Basset (R.), « Épigraphie tunisienne », *BCA,* Alger 1982 p. 39-40[536].

Texte :

1. بسم الله الرحمان الرحيم صلى الله على سيدنا محمد وسلم
2. يا قبر كنه (*sic*)a روضة لزهارها (*sic*)b دابيه (*sic*)c
3. وأفسح لعيشة من كل ما ناحية
4. سالالة (*sic*)d عبد الله عصماليه (*sic*)e
5. وبنت حوا (*sic*)f فرع الدولة الساميه (*sic*)g
6. بشرى لها إنها في عيشة راضية
7. تاريخ نقلتها لدار الباقية
8. فالإله يسكنها في جنة عاليه (*sic*)h

Traduction :

1. *Au nom du Dieu Clément Miséricordieux. Que Dieu bénisse et sauve notre seigneur Muḥammad.*
2. *Oh ! tombe, sois (?) un jardin pour « son éclat passager »*
3. *et le plus vaste des asiles offert à l'existence,*
4. *qui renferme la parenté osmanli de ʿAbd Allāh,*
5. *la fille d'Eve, issue de l'auguste dynastie.*
6. *Lui est annoncée la bonne nouvelle d'une vie radieuse.*
7. *La date l'a conduite à la Maison éternelle.*
8. *que Dieu la fasse habiter au sommet de paradis.*

Justifications de lecture :

l.2 a : orthographe, on devrait avoir كنها.

l.2 b : orthographe, on devrait avoir لأزهارها.

[536] Texte et traduction.

l.2 c : orthographe (absence de 2points sur le *tā᾽*), on devrait avoir دابية.
l.4 d : *osmanli*, on devrait avoir العثماني.
l.4 e : orthographe, on devrait avoir سلالة .
l.5 f : omission du *hamza*, on devrait avoir حواء.
l.5 g : orthographe (absence de 2 points sur le *tā᾽*), on devrait avoir السامية.
l.8 g : orthographe (absence de 2 points sur le *tā᾽*), on devrait avoir عالية.

Commentaire

Cette inscription funéraire est celle de la tombe de la fille de Lalla Ḥawīwa (ligne 5). Parfois, les stèles ottomanes ne mentionnent pas le prénom s'il s'agisse d'une femme[537]. Ḥ. al-Faqīh rapporte que cette dernière était la sœur de Yūsuf Bāšā Qaramānlī et qu'elle décéda le jeudi 7 *šawwāl* 1248/1832-33. Elle est enterrée dans le mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī[538].

Le surnom *lalla* était souvent donné aux femmes privilégiées. C'est le cas de la mère de la défunte. Le mot *farʿ*, branche, est rarement introduit dans les épitaphes féminines de la Tripoli ottomane, ni dans les inscriptions ottomanes de Tunis. A l'époque mamelouke, ce titre a été introduit dans la formation d'un titre composé : *farʿ al-Šağara al-Zakiyya*. D'après al-Qalqašandī, il compte « parmi les titres des notables »[539].

A l'époque ottomane, les inscriptions funéraires, comprenant une *basmala* et une *ṭaṣliya*, sont rares. Il en est ainsi de la nôtre. En plus de ces deux formules, celle-ci porte des invocations, les mentions de l'ascendance de la défunte et la datation de son décès (en chronogramme).

[537] *Cf.* les textes des inscriptions ns° 93 et 141.

[538] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. II, p.706.

[539] Al-Qalqašandī, *Subḥ*, VI, Le Caire, 1914-1928, p. 63.

II-9- Le mausolée de la mosquée al-Mağīdiyya

Le mausolée est detruit. Il ne reste que le texte d'une seule inscription funéraire, copié par le chercheur A. al-Rḥībī[540].

Inscription d'al-Ḥāğğa ʾAmatu Allāh (1278 / 1861-62)

N° d'ordre : 141.

Emplacement actuel : l'inscription est perdue. Nous possédons seulement un rapport sur le monument présente son état et une description des stèles funéraires annexées à la mosquée (planche 102, photo 162). Seule, cette inscription est présentée avec son texte[541].

Découverte : A. al-Rḥībī, février 1975.

Support de l'inscription : plaque en marbre.

Dimensions : pas d'indications des dimensions.

État de conservation du support : perdu.

Nature du texte : décès (poème ; mètre *al-wāfir*).

Datation du texte : 1278, en chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 4 lignes.

Type d'exécution : non indiqué.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la stèle du pied.

État de conservation du texte : dans cette inscription nous avons seulement le texte.

Style de graphie : tulut.

Publication antérieure : Al-Rḥībī (ʿA.), *rapport*, 19 février 1975, p. 3.

Texte

1. هو البـــــــــاقي
2. الهي عبدك العاصي أتاكا مقرا بالذنوب قد دعاكا
3. وان تغفر فأنت أهلا (*sic*) a لذاك وان تطرد فمن يرحم سواك
4. المرحومة الحاجة أمة الله المتوفية سنة 1278 هـ تقرأ على روحها الفاتحة.

Traduction :

1. *Il est l'Eternel.*
2. *Ô Seigneur ! ton serviteur désobeissant est venu à toi, reconnaissant ses pêchés il t'invoque.*

[540] A. Al-Rḥībī est un professeur d'archéologie à l'Université de Benghazi et ancien conservateur au Service d'Archéologie (Maṣlaḥat al-ʾĀṯâr).

[541] Al-Rḥībī (ʿA.), *Rapport,* Archives du Service d'Archéologie, 19 février 1975, p. 3.

3. *Si tu fais miséricorde, tu en es digne, si tu la repousses, qui fait miséricorde si ce n'est toi ?*
4. *La défunte al-ḥaǧǧā ʾAmatu Allāh est décédée en l'année 1278 / 1861-62.*

Apparat critique :
l.3.a : orthographe, on devrait avoir اهل.

Commentaire

D'après Abd-Allāh Rḥībī, cette stèle est celle de la tombe de la mère d'Aḥmad Bāšā al-Kawākibī[542]. Son nom, al-Ḥaǧǧa ʾAmīna, est mentionné sur la stèle de tête de la tombe[543].

Dans la dernière ligne, le nom de la défunte est accompagné par une épithète d'ordre religieux, *amat al-lāh*, du genre ʿ*abda*. Elle était donnée à celle qui voulait être humble et s'humilier devant Dieu. Celle-ci est souvent introduite dans la formation d'un certain nombre de titres composés tels que *amat al-qāhir*, *amat al-qarīm* et *amat al-wāhid*, etc. Ces derniers ont également été conférés aux femmes soufies appartenant à la classe des *sayḫāts* durant l'époque mamlouke[544].

Le formulaire de cette inscription a été introduit dès l'époque des Qaramānlī (1711-1835). Il est souvent employé dans les inscriptions funéraires de la deuxième époque ottomane (1835-1911) : une énumération, le nom du défunt (e) et une invocation (demande de pardon et de miséricorde).

[542] Chef des troupes ottomanes dans la Régence de Tripoli.

[543] [543] Al-Rḥībī (ʿA.), *Rapport*, 19 février 1975, p. 3.

[544] ʿAbd ar-Rāziq (A.), *La femme*, Le Caire, 1973.

II-10- Le cimetière de Sīdī Munayḏar

Ce cimetière est situé à la Manšiyya à quelques centaines de mètres au sud-ouest de la vieille ville de Tripoli (planches 185 et 186 ; photos 280 et 281). Le monument du marabout de Sīdī Munaḏar est fondé dès la période médiévale. Le cimetière fut occupé par des pierres tombales dès la fondation du monument et celle se poursuit jusqu'à la période contemporaine. Nous avons répertorié plusieurs stèles funéraires datant de l'occupation ottomane dont la majorité est rédigée en arabe (16).

Lors des prospections, juillet 2009 et juillet 2010, nous avons procédé à l'inventairte des stèles ottomanes à l'intérieur de l'enceinte de ce monument. Toutefois, il n'a pas été possible, vu l'étendue du cimetière et la durée des prospections, d'effectuer une localisation très précise des tombes. Nous ne les situons qu'en fonction de repères notables : marabout et Markaz al-Ǧihād. Parfois, nous mentionnons seulement son emplacement dans le cimetière même (à l'est, à l'ouest …). La numérotation des tombes correspond à l'ordre de découverte et d'enregistrement des données.

Inscription de la tombe n° 20 ; Sulaymān b. Aḥmad ʾĀġā (muḥarram 1015 / mai – juin 1606)

N° d'ordre : 142

Monument actuel : *in situ,* l'inscription est toujours à sa place dans la partie nord-est du cimetière de Sīdī Munaḏar.

Historique : la stèle est encore à sa place d'origine malgré l'état critique de la tombe.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle en marbre blanc à fût carré, surmonté d'un fût cylindrique.

Dimensions :

Hauteur	72
Largeur	28[545]
Surface écrite	17 x 44
Hauteur de l'alif	5

État de conservation du support : l'inscription a perdu son turban. Le bord droit supérieur de la stèle est ébréché.

Décor de l'inscription : deux moulures font le départ d'un fût cylindrique.

Nature du texte : texte du décès.

Datation du texte : muḥarram 1015, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

[545] 28 cm. pour la partie quadrangulaire du support, tandis que la partie cylindrique est de 18 cm. de diamètre.

Nombre de lignes : 9 lignes en totalité.

Type d'exécution : les caractères du texte sont en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur le fût carré de la stèle réparti en six lignes.

État de conservation du texte : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif maghrébin, *nasḫī maġribī.*

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 186 (photos 282 et 283 ; figure 193).

Texte de la face antérieure :

1. هذا قبر سليمان
2. بن احمد اغا رحمة
3. [ا]لله عليه توفي
4. في شهر محرم
5. سنة 1015
6. مات شهيد[ا] بالطا
7. عون *a sic*

Texte de la face postérieure :

1. لا اله إلا الله
2. محمد رسول الله

Traduction *:*

Texte de la face antérieure :

1. *Ceci est la tombe de Sulaymān*
2. *b. Aḥmad ʾĀġā que Dieu*
3. *lui fasse miséricorde. Il est décédé*
4. *au mois de muḥarram*
5. *en l'année 1015 / mai – juin 1606.*
6. *Il est décédé martyr de la peste.*

Texte de la face postérieure :

1. *Il n'y à de Dieu qu'Allāh*
2. *Muḥammad est l'Envoyé de Dieu.*

Justification de lecture :
Texte de la face antérieure : l. 7 a : mot écrite sur deux lignes.

Commentaire

Les sources d'archives et les ouvrages confirment que Tripoli est touchée par la peste, à différentes périodes de l'époque ottomane, mais pas durant le début du XVII^{ème} siècle. C'est le premier document archéologique, mentionnant la peste dans l'histoire de *l'Iyāla*. Cette

source épigraphique présente clairement la première apparition de la peste dans la ville de Tripoli, à la première époque ottomane (1606)[546].

L'inscription, gravée sur les deux faces de la stèle est composée du nom du défunt, de sa parenté, d'invocations, de la cause de sa mort, de la datation du décès (mois et année) et d'une *šahāda*. Ce type de formulaire est souvent utilisé au XVII[ème] siècle. La *šahāda* est seulement connue deux ou trois fois.

Inscription de la tombe n° 21 ; al-Ǧazīriya fille de Dalī Muḥammad ʾĀġā (ḏū-l-ḥiǧǧa 1064 / octobre – septembre 1654)

N° d'ordre : 143

Monument d'origine : partie nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (l'actuel emplacement du Centre al-Maḥfuẓāṭ al-Tārīḫiyya).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar dans un fossé en ciment.

Historique : d'après le professeur A. Jhaydar, chercheur au Centre al-Maḥfuẓāṭ al-Tārīḫiyya,[547] lors de la fondation d'un nouveau local du centre, mentionné précédemment, les dirigeants du chantier ont éliminé quelques tombes avec leurs stèles. Ces dernieres avaient déjà été regroupées dans un fossé construit en ciment (planche 207 ; photo 252).

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, d'une forme rectangulaire.

Dimensions :

Hauteur	50
Largeur	30
Epaisseur	5
Surface écrite	45 x 24
Hauteur de l'alif	05

État de conservation du support : la stèle est cassée sur les deux côtés inférieur et supérieur. Le bord gauche est ébréché dans sa partie supérieure.

Décor de l'inscription : une moulure serre le reste du texte, de gauche et à droite.

Nature du texte : texte du décès.

Datation du texte : ḏū-l- ḥiǧǧa 1064, en lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

[546] La première peste, mentionnée par L. Ch. Féraud est celle de 1675 (*Annales*, 1927, p. 142). Quant à Ḥasan al-Faqīh, la première désignation de la peste date de 1077 / 1666-1667 (t. 1, p. 649).

[547] Parmi les premiers chercheurs qui ont été recrutés au début de la fondation du Centre de Recherche Historique al-Ǧihād, l'actuel Centre al-Maḥfūẓāṭ al-Tārīḫiyya.

Type d'exécution : les caractères du texte sont en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur le fût carré de la stèle, réparti sur six lignes.

État de conservation du texte : la première ligne du texte est presque illisible.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, sukūn, ḍamma*. Lettres : *kāf* ك).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 187 (photo 284 ; figure 194).

Texte :

1. ... ...
2. (را) جية (*sic*) a جنان ...
3. الجزيريّة بنت دلي ؟
4. محمّد اغا ابن (*sic*) b مُصطفى
5. التركي توفيّتَ
6. في شهر ذي الحجة سَنَة
7. اربَع (*sic*) c وَستينَ والف

Traduction *:*

1. *Espérant le Paradis.*
2. *Al- Ğazīriya fille de Dalī*
3. *Muḥammad ʾĀġā b. Muṣṭafā*
4. *al-Ṯurkī. Elle est décédée*
5. *au mois ḏī-l-ḥiğğa en l'année*
6. *mille soixante-quatre / octobre – septembre 1654.*

Justifications de lecture :
l.1 a : probablement mot coupé en deux dans deux lignes, on devrait avoir راجية.
l.3 b : grammaire, on devrait avoir بن.
l.6 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أربع**.**

Commentaire

Cette inscription mentionne le nom et la date de décès d'une femme : al-Ğazīriya. Elle mourut en 1064 / 1654. Son père était l'*āġā* de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672). Son grand père était originaire de Turquie (ligne 4). Dans notre corpus, il s'agit de la première inscription qui mentionne clairement l'ascendance d'une famille turque, s'installant à Tripoli au XVII^{ème} siècle. Cette politique fut-elle encouragée par le gouvernement de l'époque ?

Tombe n° 25 : šaʿbān, 1073 / mars – avril 1663.

N° d'ordre : 144

Emplacement d'origine : au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar, dans l'actuel emplacement du Centre de Recherche Historique, al-Ǧihād (Markaz al-Maḥfuẓāṭ al-Tārīẖiyya).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar.

Historique : (voir l'historique de la stèle n° 21).

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle à base carrée, en marbre blanc, surmontée d'un fût cylindrique.

Dimensions :

Hauteur	51
Largeur	12
Surface écrite	30 x 12
Hauteur de l'alif	2,5

État de conservation du support : les bords de la stèle sont totalement ébréchés. Le turban couronnant le support est perdu.

Décor de l'inscription : l'œuvre est dépourvue de décor.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : *šaʿbān* 1073, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont taillés en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale du fût carré de la stèle.

État de conservation du texte : le texte est peu lisible. Les caractères de quelques mots ont disparu.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Style de graphie : les caractères du texte sont mal définis (très proche du cursif).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 187 (photo 285 ; figure 195)[548].

Texte :

1. هذا قبر المرحوم
2. الشهيد
3. ... الامير؟
4. اغا تابع
5. المعظم

[548] Vu l'état de conservation du texte et son érosion, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

6. عثمان باشا
7. توفى بالطا
8. عون (*sic*) a في شهر
9. الله شعبان
10. سـ[ـنـــ]-1073ـة

Traduction ***:***

1. *Ceci est la tombe du défunt*
2. *martyr*
3. *…al-Amīr ?*
4. *ʾĀġā. (Il est le serviteur)*
5. *du glorieux*
6. *ʿUṯmān Bāšā.*
7. *Il est décédé par la peste*
8. *durant le mois de Dieu šaʿbān*
9. *en l'année*
10. *1073 / mars – avril 1663.*

Justifications de lecture :
l.8 a : mot coupé en deux (sur deux lignes).

Commentaire

Cette inscription funéraire[549] est la deuxième à mentionner la peste dans le cimetière de Sīdī Munayḍar. Elle remonte au début de la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle. Selon les données de l'inscription, cette peste atteignit un fonctionnaire de l'administration de ʿUṯmān Bāšā. Ce défunt mourut en mars–avril 1663. Il était le deuxième *āġā*, succédant à Muḥammad b. Muṣṭafā al-Turkī, mentionné sur la stèle précédente. Nous pouvons en conclure, que le XVII^{ème} siècle est le siècle de l'épidémie. La peste y fut recensée une troisième fois.

Dans ce texte, le défunt est considéré comme un fonctionnaire (تابع, 5ème ligne). Ce mot employé dans quelques inscriptions, commémoratives ou funéraires[550], désigne dans la plupart des cas, quelqu'un appartenant au gouvernement ou à l'administration du *bāšā*. Nous avons recencé cinq inscriptions : quatre de l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672) et une seule, située dans le mausolée des Qaramānlī, remontant à l'époque de ʿAlī Bāšā (1754-1793).

[549] Après l'inscription de la tombe n° 20 dans le cimetière de Sīdī Munayḍar.

[550] *Cf.* le Texte de l'inscription de la maison Ṣafar b. ʿAbd Allāh (1068 / octobre 1657 – septembre 1658). L'inscription du *gāmiʿ* Qandīl, connue aussi sous le nom de *ğāmiʿ* al-Nūfliyīn (1er *ğumādā* I 1069 / 25 janvier 1659). L'inscription de la fondation du *gāmiʿ* Maḥmūd Ḫaznadār (1091 / 1680 – 1681) et l'inscription de la tombe n°40 (2ème salle funéraire du mausolée Qaramānlī), ʿUṯmān Āġā (deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle 1754-1792).

Inscriptтion de la tombe 23 : Ramaḍān (ramḍān 1073 / avril – mai 1663)

N° d'ordre : 145

Emplacement d'origine : la stèle était au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (à l'actuel emplacement du *Markaz al-Maḥfūẓāt al-Tāḥiyya*).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar.

Historique : *cf.* l'historique de la stèle n° 21.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009 et juillet 2010.

Support de l'inscription : fragment de stèle funéraire composée d'un fût de marbre blanc de forme carrée.

Dimensions :

Hauteur	57
Largeur	8
Surface écrite	33 x 8
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : fût ébréché en dessus du côté gauche. Le turban de la stèle est perdu.

Décor de l'inscription : la stèle, dépourvue de décor, a un fin listel entourant le texte de trois côtés.

Nature du texte : texte du décès.

Datation du texte : ramḍān 1073, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur presque les deux moitiés de la surface principale de la stèle, encadré par un petit listel.

État de conservation du texte : quelques caractères du premier mot du texte sont perdus.

Style de graphie : le style est très proche du *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signe orthographique : *fatḥa*).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 188 (photo 286 ; figure 196).

Texte :

1. هـ[ذا]
2. قبر مر
3. حوم (*sic*) a
4. رمضان
5. مات في

6. شهر
7. رمضان
8. سنــ1073ــة

Traduction ***:***

1. *Ceci est*
2. *la tombe*
3. *du défunt*
4. *Ramaḍān.*
5. *(Il est) décédé au*
6. *mois de*
7. *ramḍān*
8. *en l'année 1073 / avril – mai 1663.*

Justifications de lecture :
l.3 a : mot coupé en deux (sur deux lignes).

Commentaire

L'inscription de cette stèle mentionne le nom et la date de décès d'un défunt : Ramaḍān, mourut en 1073 / avril-mai 1663. Les informations présentées dans le texte de la stèle ne sont pas détaillées. Nous ignorons également son origine.

Inscription de la tombe n° 26 : Ḥusayn ʾAbāza ʾĀġā (rabīʿ I 1074 / octobre – novembre 1663)

N° d'ordre : 146

Emplacement d'origine : au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (dans l'actuel emplacement du Markaz al-Maḥfūẓāt al-Tārīḫiyya).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar (à l'ouest du marabout).

Historique : (voir l'historique de la stèle n° 21 du cimetière de Sīdī Munayḏar).

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : fût en marbre blanc de forme quadrangulaire.

Dimensions :

Hauteur	73
Largeur	12
Surface écrite	38 x 8
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : bords ébréchés. Absence du turban de la stèle.

Décor de l'inscription : le texte est encadré d'un listel fin (0,5 cm de largeur).

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : *rabīʿ* I 1074, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé dans la partie supérieure de la face principale du fût de la stele.

État de conservation du texte : présence de poussières sur les caractères du texte.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Les chevrons : un au-dessus de la septième ligne).

Style de graphie : le *ṯuluṯ*.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 188 (photo 287 ; figure 197).

Texte :

1. هذا قبر المرحوم
2. ابازه(*sic*)a
3. حسين
4. اغا مات
5. في شهر
6. ربيع
7. الاولى(*sic*)b
8. سنــ1074ـة

Traduction ***:***

1. *Ceci est la tombe du défunt*
2. *Ḥusayn*
3. *ʾAbāza*
4. *ʾĀġā. Il est décédé*
5. *au mois*
6. *de rabīʿ*
7. *premier*
8. *en l'année 1074 / octobre – novembre 1663.*

Justification de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أبازه
l.4 b : omission du *hamza*, on devrait avoirالأولى .

Commentaire

Il s'agit d'une inscription de la tombe de Ḥusayn ʾAbāza décédé au mois de *rabīʿ* I^er^ 1074 / octobre-novembre 1663. D'après la 4^ème^ ligne du texte, ce défunt été l'*āġā* de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672). D'autres fonctionnaires de l'administration de ce *bāšā*, décédés à la même époque, sont inhumés dans son mausolée, bien qu'il fut réservé aux membres de sa famille. Nous ignorons encore les critères de choix de l'emplacement de l'inhumation.

Tombe n° 27 : tombe de Muḥammad Qabūdān (ǧumādā II 1081 / octobre – novembre 1670)

N° d'ordre : 147

Emplacement d'origine : au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (dans l'actuel lieu du Markaz al-Ǧihād).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar (à l'ouest du marabout).

Historique[551]

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : fût en marbre blanc de forme quadrangulaire.

Dimensions :

Hauteur	76
Largeur	12
Surface écrite	42 x 09
Hauteur de l'alif	04

État de conservation du support : bords ébréchés sur le dessus. Coiffure perdue.

Décor de l'inscription : le texte est entouré par un listel (1,5 cm).

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : ǧumādā II 1081, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la partie supérieure du support.

État de conservation du texte : le *mīm* du premier mot de la quatrième ligne du texte n'est pas clair.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, sukūn, ḍamma*).

Style de graphie : cursif.

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 189 (photo 288 ; figure 198).

Texte :

1. هذا قبر
2. المرحوم
3. محمد قبودان

[551] *Cf.* l'historique de la stèle n° 21, dans le même cimetière.

4. مات؟ في شهر
5. جمادى الاخر
6. سنة ثمانون
7. والف سنــ1081ـة a(*sic*)

Traduction ***:***

1. *Ceci est la tombe*
2. *du défunt*
3. *Muḥammad Qabūdān.*
4. *Il est mort au mois de*
5. *ǧumādā II*
6. *en l'année mille quatre*
7. *vingt. L'année 1081 / octobre – novembre 1670.*

Justifications de lecture :
l.7 a : on devrait avoir 1080 au lieu de 1081.

Commentaire

L'inscription cite le nom et la date de mort du défunt, Muḥammad Qabūdān décédé au mois de *ǧumādā* II, 1080 / octobre-novembre 1670. D'après le texte de cette inscription, le défunt a été un capitaine de la marine de la régence de Tripoli aux dernières années de l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1649-1672). Celui-ci est le deuxième capitaine qui portait le même nom et travaillait dans la marine de Tripoli, à l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Le premier fut inhumé dans la *turba* de Darġūṯ Bāšā en 1071 / 1660 – 1661[552].

Nous avons recensé des fonctionnaires dans l'administration de ʿUṯmān Bāšā, qui furent inhumés dans son mausolée. D'autres fonctionnaires, de son administration, furent inhumés au cimetière de Sīdī Munayḏar et d'autres dans le mausolée de Darġūṯ Bāšā. Nous ignorons encore la raison et le choix du lieu d'inhumation, à cette époque. S'agit-il d'un choix répandu sous l'autorité du gouvernement local ?

Inscription de la tombe n° 8 : ʾAmīna fille de Muṣṭafā (šaʿbān 1096 / juillet – août 1685)

N° d'ordre : 148

Monument d'origine : *in situ*, l'inscription est toujours à sa place à la tête d'une tombe, située dans la galerie du marabout Sīdī Munayḏar.

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est toujours à sa place dans la galerie du marabout Sīdī Munayḏar.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

[552] *Cf.* la Tombe n° 3, située dans la galerie du mausolée Darġūṯ Bāšā (date du décès 1071 / 1660 - 1661).

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme rectangulaire, coiffée d'un demi-cercle. La stèle est enduite de vert.

Dimensions :

Hauteur	40
Largeur	22
Epaisseur	4,5
Surface écrite	28 x 16
Hauteur de l'alif	03

État de conservation du support : le support est cassé en deux et émaillé de vert et de chaux blanche.

Décor de l'inscription : un listel entoure le texte dans une stèle arquée.

Nature du texte : texte de décès (funéraire).

*Datation du texte : ša ʿbān*1096, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 8 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief, enduits de vert.

Répartition du texte : texte gravé sur toute la surface réservée à l'écriture.

État de conservation du texte : presque toutes les lignes du texte sont émaillées de chaux. Le dernier mot de la 3ème ligne est illisible.

Style de graphie : les caractères du texte ne sont pas très clairs.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : pas clairs).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 189 (photo 289 ; figure 199)[553].

Texte :

1. هذا قبر
2. المرحو[مة] امينة (*sic*) *a* بنت
3. مصطفى ...
4. زوجة يوسف
5. اغا ماتت في
6. شهر شعبان
7. المعظم في
8. سنـــــ1096

Traduction ***:***

1. *Ceci est la tombe*
2. *de la défunte ʾAmīna, fille*

[553] Vu l'état de conservation du texte, il n'a pas été possible d'effectuer un fac-similé. Seule une lecture a été faite à même la pierre. De fait, nous n'avons dessiné que la silhouette de la stèle.

3. *de Muṣṭafā…*
4. *Femme de Yūsuf*
5. *ʾĀġā. (Elle) est décédée au*
6. *mois glorieux*
7. *de šaʿbān en*
8. *l'année 1096 / juillet – août 1685.*

Justifications de lecture :
l.2 a : omission du *hamza*, on devrait avoir أمينة.

Commentaire

Cette inscription mentionne la date du décès de ʾAmīna : *šaʿbān* 1096 / juillet-août 1685. C'était la femme de Yūsuf ʾĀġā. Ce dernier quitta l'administration de la Régence de Tripoli, à la fin de l'époque de Ḫalīl Bāšā al-ʾArnaʾūṭī.

Le formulaire de cette inscription est comme suit : le nom du défunt, sa filiation et sa date de son décès (mois et année). Ce type de formulaire était répandu à la première époque ottomane et notamment vers la fin du XVII^{ème} siècle.

Tombe n° 22 ; Ḥusayn (9 muḥarram 1117 / 3 mai 1705)

N° d'ordre : 149

Emplacement d'origine : au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (dans l'endroit de l'actuel Markaz al-Maḥfūẓāt al-Tārīḫiyya).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar dans une fosse à ciment ; à l'ouest du marabout (photo 252).

Historique : (voir l'historique de la stèle n° 21).

Découverte : prospection épigraphique A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle quadrangulaire en marbre blanc, surmontée d'un fût cylindrique.

Dimensions :

Hauteur	72
Largeur	11,5
Surface écrite	37 x 10
Hauteur de l'alif	6

État de conservation du support : les bords de la partie inférieure sont totalement ébréchés. Absence du turban au-dessus de la stèle.

Décor de l'inscription : le texte de l'œuvre épigraphique est entouré d'un listel fin. Le support de l'inscription est composé de deux parties ; un fût quadrangulaire, surmonté d'une partie cylindrique, considérée comme une base pour le turban.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : 9 *muḥarram* 1117, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : sur la partie supérieure du fût carré de la stèle.

État de conservation du texte : quelques caractères de la cinquième ligne sont illisibles.

Style de graphie : cursif mal défini.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 190 (photo 290).

Texte :

1. الحمد لله
2. هذا قبر
3. المرحوم برحمة
4. الشكور حسين
5. [ا]بن ... عشى (*sic*)a
6. اربعا(*sic*)b وعشرون
7. سنة و توفي
8. بالطاعون في
9. التاسع من محرم
10. فاتحة سنــ1117ــة

Traduction *:*

1. *Louange à Dieu.*
2. *Ceci est la tombe,*
3. *du défunt pourvu de la miséricorde*
4. *du Bienveillant, Ḥusayn*
5. *Ibn … il a vécu*
6. *vingt-quatre*
7. *ans et il est mort*
8. *de la peste au neuf muḥarram*
9. *en l'année 1117 / 3 mai 1705.*
10. *Pour son âme, récitez la fātiḥa.*

Apparat critique :

Justifications de lecture :

l.5 a : orthographe, on devrait avoir عاش.

l.6 b : omission du *hamza*, on devrait avoir أربعا.

Commentaire

Il s'agit d'une troisième inscription funéraire, située dans le cimetière de Sīdī Munayḏar,[554] qui mentionne clairement la cause de décès du défunt : la peste. Celle-ci ravagea Tripoli, six ans avant l'arrivée des Qaramānlī au pouvoir. Au moment de la crise politique, à la fin de la première époque ottomane (1551-1711), s'ajouta une nouvelle calamité, éprouvant la Régence. Les sources livresques restent encore lacunaires. Elles ne nous donnent aucun détail sur cette calamité.

Cette inscription cite également le nombre d'années vécues par le défunt (24 ans). Elle est la première, dans notre corpus, à préciser les années vécues par le défunt, près de la date de son décès : 9 *muḥarram* 1117 / 3 mai 1705. Nous ignorons l'origine et l'ascendance de ce défunt. Les sources textuelles l'ignorent également.

Inscription de la tombe n° 24, al- Ḥāǧǧ Aḥmad al-Rašīd b. Katḫdāʾ (raǧab 1131 / mai – juin 1719)

N° d'ordre : 150

Emplacement d'origine : au nord du cimetière de Sīdī Munayḏar (sur l'actuel endroit du Markaz al-Maḥfūẓāt al-Tārīḫiyya).

Emplacement actuel : au centre du cimetière de Sīdī Munayḏar (à l'ouest du marabout).

Historique : (voir l'historique de la stèle n° 21).

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : fragment d'une plaque en marbre blanc de forme rectangulaire.

Dimensions :

Hauteur	50
Largeur	24
Surface écrite	32,5 x 19
Hauteur de l'alif	4

État de conservation du support : une partie du support, au-dessus, est coupée. Les bords de la stèle sont ébréchés.

Décor de l'inscription :

- une moulure (2, 3 cm) serre le texte de gauche et celui de droite.
- Une trace de moulure qui prenne son départ au-dessus de la stèle offrant le départ d'un décor arqué.

Nature du texte : texte de décès (funéraire).

Datation du texte : raǧab 1131, lettres arabes et chiffres indiens.

[554] *Cf.* l'inscription funéraire de Sulaymān Aḥmad Āġā qui date de 1015 / 1606 (cimetière de Sīdī Munayḏar, tombe n° 20) et l'inscription de la tombe n° 25 du même cimetière (date de *ša ʿbān*, 1073 / mars – avril 1663).

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 10 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont exécutés en relief.

Répartition du texte : à l'origine le texte est gravé sur deux parties de la stèle ; une partie au centre, au milieu du rectangle, et une autre partie au centre d'un demi-cercle surmontant la stèle.

État de conservation du texte : les premiers mots du texte ont disparu à cause de la perte d'une partie de la stèle. Quelques caractères de la première et de la septième ligne ont aussi disparus.

Style de graphie : cursif.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : le *fatḥa*).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 190 (photo 291 ; figure 200).

Texte :

1. [هذا قبر]
2. [بـ]ـنت
3. الحاج احمد
4. الرشيد بن كتخدا(*sic*) a
5. الحاج محمد باشا
6. غفر الله لمن
7. قرا(*sic*) b لها الفاتحة
8. او(*sic*)c [دعى] لها بالرحمـ[ـة]
9. توفت (*sic*)d في شهر رجب
10. سنـــ1131ـة

Traduction *:*

1. [*Ceci est la tombe*]
2. *de la fille*
3. *d'al-Ḥāğğ Aḥmad*
4. *al-Rašīd b.*
5. *al- Ḥāğğ Muḥammad Bāšā Katḫdā*
6. *que Dieu pardonne*
7. *celui qui récite (pour son âme) la fātiḥa*
8. *ou qui pour elle fait demande de miséricorde.*
9. *Elle est décédée au mois de raǧab*
10. *en l'année 1131 / mai – juin 1719.*

Justifications de lecture :

l.3 a : omission du *hamza*, on devrait avoir كتخداء.

l.6 b : omission du *hamza*, on devrait avoir قرأ.

l.8 c : omission du *hamza*, on devrait avoir أو.

l.8 d **:** manque de *yāʾ* au milieu du mot, on devrait avoir توفيت.

Commentaire

Cette inscription, mentionne la date de décès d'une défunte : *raǧab* 1131/mai–juin 1719. Nous ignorons son nom. Le lapicide cite seulement celui de sa descendante : la fille d'al-ḥaǧǧ Aḥmad al-Rašīd b. al-Ḥaǧǧ Muḥammad Bāšā Kataḫdāʾ. Le pouvoir, à cette époque, était aux mains de la dynastie des Qaramānlī. Aḥmad Qaramānlī était le *bāšā* de la Régence.

Toutefois, le grand-père de la défunte est également cité avec le titre de *bāšā*. S'agit-il de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAin, gouverneur de Tripoli à la fin de la première époque ottomane ? Les sources livresques et archéologiques, ne mentionnent pas un fils de ce *bāšā* au nom d'al-Ḥaǧǧ Aḥmad al-Rašīd[555]. Le grand-père de la défunte possédait également le titre de *kataḫdā*. Le titre honorifique de *bāšā* était-il toujours réservé à un fonctionnaire de l'époque ottomane ou d écoulait-il d'une habitude dialectale?

Dans l'ensemble, le titre honorifique à caractère réligieux, *al-ḥāǧǧ*, figure quinze fois dans notre corpus, dont la quasi-totalité (11 fois) dans des inscriptions commémoratives. C'est la première inscription funéraire qui cite ce titre. Il est décerné à ceux qui ont fait le pèlerinage à la Mecque. Ce titre est très répandu dans les textes épigraphiques, notamment funéraire, dès l'époque médievale. Dans notre corpus, ce nom figure notamment dans les inscriptions des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Inscription de la tombe n° 11, al- Qā'id Muḥammad (ḏū-l- ḥiǧǧa 1137 / août – septembre 1725)

N° d'ordre : 151

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle se trouve dans le cimetière de Sīdī Munayḏar à quelques mètres derrière le marabout.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009 et juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle quadrangulaire en marbre blanc, surmontée d'un fût cylindrique couronné d'un turban hémisphérique.

Dimensions :

Hauteur	72
Largeur	13
Surface écrite	39 x 8,5
Hauteur de l'alif	3

État de conservation du support : bords et turban ébréchés. Implantations de coquillages au-dessous du turban.

[555] *Cf. supra* les inscriptions funéraires de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Décor de l'inscription :

- un bandeau encadre le texte et le partage en deux rectangles : un rectangle vertical comprend quatre lignes et un second rectangle, au bas de la stèle, comprend l'année de décès du défunt.
- Un turban, de bandeau à enroulement inverse surmonté d'une petite calotte, se base sur un fût cylindrique.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : ḏū -l- ḥiǧǧa 1137 /août –septembre 1725

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : texte gravé sur la face principale de la partie carrée de la stèle.

État de conservation du texte : quelques caractères des 2ème et 3ème lignes du texte sont illisibles.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 191 (photo 292 ; figure 201).

Texte :

1. هذا قبر المرحوم
2. القايد (*sic*) a محمد مولا ؟
3. طرابلوس [مات] في شهر
4. ذي الحجة
5. سنة 1137؟

Traduction *:*

1. *Ceci est la tombe*
2. *du capitaine Muḥammad (gouverneur) ?*
3. *de Ṭrāblūs.* [*Il est décédé*] *au mois de*
4. *ḏī-l-ḥiǧǧa*
5. *en l'année 1137 /août –septembre 1725.*

Justifications de lecture :
l.2 a : orthographe, on devrait avoir القائد.

Commentaire

Cette inscription mentionne le nom et la date de décès du défunt. Il s'agit de Muḥammad, capitaine de l'armée de Tripoli, sous Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Celui-ci mourut au mois de *ḏū-l-ḥiǧǧa* 1137/août–septembre 1725. Les sources historiques citent rarement en détail, les noms des fonctionnaires de l'armée de la Régence.

Nous avons encore des doutes concernant le déchiffrement du dernier mot de la deuxième ligne: *mawlā* مولا. S'agit-il d'un serviteur de Aḥmad Bāšā Qaramānlī ou cela fait-il partie du nom du personnage?

Au début de l'inscription, le défunt est présenté sous le titre de capitaine (قائد). Il est fort probable que le mot est présent pour signifier que le défunt était membre de l'administration des Qaramānlī. La désignation traditionnelle de *mawla*, liée aux personnages récemment convertis à l'islam et protégés par des tribus, ne trouve pas sa justification dans le contexte de notre inscription.

Le formulaire de l'inscription est composé du nom du défunt, de son titre et de la date de son décès (mois et année).

Inscription de la tombe n° 19, Ṣāliḥ b. ʿAlī al- Bārūnī, (27 šaʿbān 1199 / 5 juillet 1785)

N° d'ordre : 152

Emplacement actuel : in situ, l'inscription est toujours à sa place dans le cimetière de Sīdī Munayḏar, à quelques mètres au sud-est du marabout.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre marron, de forme rectangulaire surmontée d'un fût cylindrique. L'ensemble est couronné d'un turban sphérique.

Dimensions :

Hauteur	77
Largeur	34
Surface écrite	50 x 28
Hauteur de l'alif	7

État de conservation du support : support ébréché du côté droit. Présence de mousse presque sur tout le support.

Décor de l'inscription :

- Un fin listel encadre le texte dans des cartouches rectangulaires horizontaux.
- Le fût, de forme cylindrique, est coiffé d'un turban à bandeau d'enroulement spiral maintenu par un large bandeau.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : 27 š ? 1199, une lettre arabe et des chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 6 lignes.

Type d'exécution : texte gravé en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti dans six cartouches rectangulaires et horizontaux.

État de conservation du texte : les caractères du premier mot de la première ligne sont illisibles.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *fatḥa, sukūn*. Lettres : *alif* ا, *ḥaʾ* ح, *šīn* ش).

Style de graphie : ṯuluṯ.

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 191 (photo 293 ; figure 202).

Texte :

1. [المرحو]م المغفور
2. الحاج صالح
3. بن علي الباروني
4. رُوحيجو (*sic*)a بحرمةْ
5. الفَاتحهْ
6. في 27 ش سـ1199ـنة

Traduction *:*

1. *C'est la tombe du défunt celui qui est pardonné*
2. *al- Ḥāğğ Ṣāliḥ*
3. *b. ʿAlī al-Bārūnī.*
4. *Pour son âme, récitez*
5. *la fātiḥa.*
6. *Le 27 š en l'année 1199 / 5 juillet 1785.*

Justifications de lecture :
l.4a : *osmanli*, on devrait avoir إلى روحه.

Commentaire

La famille d'al-Bārūnī est originaire du Ğabal Naffūsa (Djebel Neffoussa). Le membre le plus connu de celle-ci, Sulaymān al-Bārūnī, était journaliste, poète et homme politique[556]. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur ce défunt : al- Ḥāğğ Ṣālaḥ b. ʿAlī al-Bārūnī.

Le lapicide mentionne le nom du mois de décès du défunt en abrégé, en utilisant la lettre *šīn* (ش). Cette technique est adoptée dans quelques inscriptions funéraires de la ville de Tripoli à l'époque ottomane. Celles-ci sont en langue *osmanli*[557]. Cependant, nous ignorons s'il s'agit de *šawwāl* ou *šaʿbān*. D'après le professeur M. Baha Tanmān[558], la lettre *šīn* (ش) désigne le mois de *šaʿbān*. Il en est de même pour N. Vatin[559]. La datation de cette inscription serait donc 27 *šaʿbān* 1199.

[556] *Cf.* al-Wāfī, (M.), *Charles Féraud*, 1975, p. 302 et 303.

[557] *Cf.* notamment les inscriptions funéraires (en *osmanli*) étudiées dans notre mémoire de Master : Ben Sassi (A.), *Turab,* 2009.

[558] Professeur d'histoire et d'archéologie ottomane (Université d'Istanbul).

[559] Vatin (N.), *Initiation à l'ottoman,* Paris, 1996, p. 34.

Le formulaire de cette inscription est composé d'une invocation, du nom du défunt, de son ascendance, d'un appel à la *fātiḥa* et de la date de son décès. En conséquence, il s'agit d'un texte qui fait partie de l'ensemble des épitaphes qui ne donne rien d'autre à lire au passant que l'appel à prononcer une *fātiḥa* pour un défunt dont le nom y figure. Ce sont précisément des épitaphes réduites à leur plus simple expression, dépourvues d'indications biographiques suffisantes ou même de considérations religieuse et poétique. Ces dernières se bornent à donner l'identité du défunt.

Inscription de la tombe n° 7 ; ʿAlī b. ʿUmar : (10 ramaḍān 1199 / 17 juillet 1785)

N° d'ordre : 153

Emplacement actuel : *in situ*, la stèle est toujours à sa place à la tête d'une tombe, située dans la galerie du marabout de Sīdī Munayḏar.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc, de forme irrégulière et enduite de vert.

Dimensions :

Hauteur	66
Largeur	22
Surface écrite	30 x 15
Hauteur de l'alif	03

État de conservation du support : présence des tâches de chaux. Le turban est perdu.

Décor de l'inscription :

- un bandeau encadre le texte et le partage en cartouches rectangulaires horizontaux.
- Le pied de l'inscription est rétréci vers le bas.
- La tête de la stèle, base du turban absente, est pointue vers le haut.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : dix *ramaḍān* 1199, lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 5 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief enduits de bleu.

Répartition du texte : le texte est réparti dans des cartouches rectangulaires sur la partie médiane de la face principale du support.

État de conservation du texte : malgré l'enduit, le texte reste clair et en bon état de conservation.

Style de graphie : ṯuluṯ.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité).

Publication antérieure : inscription inédite.

Illustrations : planche 192 (photo 294 ; figure 203).

Texte :

1. هذا قبر المرحوم
2. والمغفور له علي
3. ابن عمر في
4. عشر رمضان
5. سنة 1199.

Traduction *:*

1. *Ceci est la tombe du défunt*
2. *et de celui qui jouit du pardon (de Dieu) ʿAlī*
3. *ibn ʿUmar.*]*Il est décédé*] *le*
4. *dix ramaḍān*
5. *en l'année 1199 / 17 juillet 1785.*

Commentaire

L'inscription mentionne le nom et la date de décès du défunt : ʿAlī b. ʿUmar. Il mourut le 10 *ramaḍān* 1199 / 17 juillet 1785. Le texte de l'inscription est court et nous ignorons l'origine du défunt.

Ce simple formulaire fut adopté dès la première époque ottomane (1551-1711) : nom, invocation, ascendance et datation du décès.

Deux inscriptions de la tombe n° 1 ; Muḥammad Nağīb Bāšā (19 ḏū-l- ḥiğğa 1313 / 1 juin 1896)

N° d'ordre : 154-155

Emplacement actuel : au nord-ouest du cimetière de Sīdī Munayḏar (سيدي منيذر).

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : stèle funéraire à fût cylindrique en marbre marron, fixée perpendiculairement sur la tombe.

Dimensions :

Stèle 1 a (stèle de tête)

Hauteur	186
Diamètre	41
Surface écrite	112 x 39
Hauteur de l'alif	12

Stèle 1b (stèle de pied)

Hauteur	176

Diamètre	35
Surface écrite	68 x 33
Hauteur de l'alif	12

État de conservation du support : bon.

Décor de l'inscription :

- Des rubans (0,9 cm de largeur) encadrent les textes des deux inscriptions, en formant des cartouches rectangulaires horizontaux.
- Des feuilles d'acanthe, se dirigées vers le haut, ornent les deux bases des deux stèles.

Nature du texte : funéraire (décès). Le texte de la stèle de tête est en prose. Le texte de la stèle de pied est en poème (mètre *al-kāmil*).

Datation du texte : 19 *ḏū-l- ḥiğğa* 1313, en lettres arabes et chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : le premier texte est composé de 10 lignes. Le deuxième texte est de 6 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : deux textes gravés sur les deux faces intérieures des deux stèles *;* le premier texte occupe presque toute la surface réservée à l'écriture. Le second est gravé sur la partie supérieure du support.

État de conservation du texte : les deux textes sont en bon état de conservation.

Style de graphie : tuluṯ parfait.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda, fatḥa, ḍamma* et *kasra.* Les chevrons : en totalité. Lettres : *mīm* م, *ʿayn* ع, *sīn* س, *ḥa* ح, *ṣād* ص et *ha* هـ).

Publications antérieures : textes inédits.

Illustrations : planches 192, 193, 194 et 195 (photos 295, 296, 297 et 298 ; figures 204 et 205).

Texte :

T1a (stèle de tête):

1. الفَاتحَهْ
2. تَوفى إلى رحْمَة الله
3. وعَفوْهِ المرحُومْ المَبْرُون (*sic*) a
4. المَرْجو لهُ لغُرْبَتَه السّعَادة
5. وبَرَكةَ الشَّهَادة
6. محمّد نجيبْ بَاشَا
7. ابْن المَرْحومْ بدرْ خَانْ
8. باشَا الخَالْدِيّ مُتَصرف
9. الخُمْسَ عَمَّتْهُ الرَّحمةُ
10. في 19 سـ1314ـنه هـ دي الحجه
11. كتبه عارف

T1b (stèle de pied):

1. هُوَ الدَّائِمْ
2. بَكَتِ الأحبَة بالتأسّف حِينَما
3. قالوا نخبة القَومْ ماتَ غريبَا
4. وَيَسكن الاحزان انِ الله قَد
5. جَعَلَ الشّهَادَة للغَريبِ نصيبَا
6. سـ1313ـنه هـ
7. فـي 9 مايس

Traduction :

T1a (stèle de tête) :

1. *Pour son âme, récitez la fātiḥa.*
2. *Il est décédé, avec la miséricorde de Dieu*
3. *et son pardon, le défunt, l'absous*
4. *à qui l'on souhaite le bonheur de fait qu'il est étranger*
5. *et la bénédiction de martyr*
6. *Muḥammad Nağīb Bāšā*
7. *le fils du défunt Badir*
8. *al-Ḫāldī Ḫān gouverneur*
9. *d'al-Ḫomis, (que Dieu lui) fasse miséricorde.*
10. *(Il est décédé) au 19 ḏī-l- ḥiğğa en l'année 1313 / 1 juin 1897.*
11. *Ecrit par ʿĀrif.*

T1b (stèle de pied) :

1. *C'est Lui l'Eternel.*
2. *Les proches ont pleuré désolés lorsqu'ils*
3. *Ont dit l''élite des gens est mort étranger*
4. *et habite les les douleurs le Dieu*
5. *a décrété le fait d'être martyr pour l'étranger*
6. *9 māyis*
7. *en l'année 1313 / 1 juin 1896.*

Justifications de lecture :
l.3 a : orthographe, on devrait avoir المبرور**.**

Commentaire

La région d'al-Ḫumis, mentionnée dans l'inscription, signifiait, à l'époque ottomane, *liwāʿ* (petite région sous la direction d'un gouverneur dit *mutaṣarrif*). Elle est limitée à l'ouest par Tripoli, au sud par le Fezzan et à l'est par Benghazi[560]. Le centre de cette région est éloigné de 115 km. de Tripoli. Le père du défunt était gouverneur de cette région, dans les dernières années du XIX^{ème} siècle.

[560] Nāğī (M.) et Nūrī (M.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Tripoli, p. 100.

Le lapicide a utilisé le terme *ġarīban* غريبا (étranger), mourut martyr. Nous en concluons que le défunt n'était pas originaire de la Régence. Il venait d'une autre région de l'empire ottoman.

L'importance de cette stèle réside aussi dans le nom du lapicide : ʿĀrif. S'agit-il du grand calligraphe ottoman, Muḥammad ʿĀrif ? Rien ne permet de le prouver. Un enseignant libyen de la calligraphie, à Mayzarān, Centre de l'Enseignement de l'Ecriture et de la Calligraphie arabe, m'a confirmé que cette inscription était l'œuvre d'al-ḥağğ Muḥammad ʿĀrif. Cependant, la stèle est datée de 1313 / 1896. Or, le calligraphe mourut en 1310 / 1892. Il est très célèbre par le *ṯuluṯ*, qu'il avait appris avec le calligraphe Hāšim ʾAfandī et selon la méthode de Rāqim, calligraphe ottoman[561]. S'agit-il d'une stèle, préparée par ce grand calligraphe, avant sa mort, sans date et sans nom du défunt ? Sans plus d'informations, nous ne sommes pas en mesure d'appuyer l'hypothèse de cet enseignant, toujours grande différence entre les deux stèles de point de vue de datation.

Les deux textes des deux stèles sont complémentaires. Ils comprennent l'énumération des noms divins, d'invocations, le nom du défunt, sa filiation, son titre et de la datation de son décès (jour, mois et année). Ce type de formulaire a été introduit dès le XIX^{ème} siècle. D'après la forme des deux stèles de la tombe et leurs matériaux de fabrication, nous concluons que celles-ci furent importées d'Anatolie.

Inscription de la tombe n°17 ; Zahnī Bek Afandī (1313 / 24 juin 1895 – 11 juin 1896)

N° d'ordre : 156

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est toujours à sa place sur une pierre tombale, située au sud du cimetière de Sīdī Munayḏar.

Historique : d'après le chercheur A. M. al-Ballush, durant les années quatre-vingt, un groupe de jeune du mouvement *wahhābiyya* a commencé à casser quelques stèles funéraires. Cette œuvre fait parti des stèles détruites. Cependant, la stèle n'est pas encore trop écartée de sa tombe.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : fût cylindrique en marbre marron.

Dimensions :

Hauteur	106
Diamètre	22
Surface écrite	60,5 x 20
Hauteur de l'alif	3,5

[561] Šarīfī (M. S), *al-Lawḥāt al-ḫaṭiyya*, Damas-Beyrout, 1998, p. 220.

État de conservation du support : le support de l'inscription est divisé en deux parties.

Décor de l'inscription : le texte de l'inscription est encadré d'un listel linéaire, séparant également ses phrases dans des cartouches rectangulaires horizontaux.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : 1313 chiffres indiens.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 7 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé dans des cartouches rectangulaires sur une seule face du support.

État de conservation du texte : le texte est encore en bon état de conservation.

Style de graphie : naṣtaʿliq (persan).

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planches 195 et 196 (photos 299 et 300 ; figure 206).

Texte[562] :

1. هو الباقي
2. طربلوس غربده a(*sic*)
3. جبل غرب متصرفى
4. ميرالاى زهنى
5. بك افنديناك
6. روحيجون فاتحه
7. سنــ1313ــه

Traduction *:*

1. *C'est Lui l'Eternel.*
2. *Une fātiḥa pour l'âme de*
3. *du colonel Zahanī*
4. *Bek Afandī*
5. *gouverneur de Ğabal Ġarb*
6. *de Ṭrablūs Ġarb.*
7. *En l'année 1313 / 1895 – 1896.*

Justifications de lecture :
l.2 a : *osmanli,* on devrait avoir طرابلس غرب.

Commentaire

Cette inscription, de style ottoman, cite le nom et la date du défunt : Zahnī Bek qui mourut en 1313 / 1895-1896. Ce personnage était le dirigeant de la région du Ğabal Naffūsa

[562] Le déchiffrement et la traduction de cette stèle ont été effectués avec l'aide d'Edhem Eldem.

(Djabel Neffousa) mentionné sous le nom de Ǧabal Ġarb (جبل غرب). Cette région est située à 100 km. à l'ouest de Tripoli, métropole de la Régence. La région du Ǧabal Naffūsa est limitée, à l'ouest par les frontières de la Tunisie, au sud par le désert et au sud-est par le Fazzān (فزان)[563]. Le centre du pouvoir de cette région est la ville de Yifrin (يفرن)[564]. Dans notre corpus des inscriptions funéraires, c'est le premier exemple citant le nom d'un gouverneur de cette région. Celle-ci était souvent en rébellion contre le pouvoir ottoman.

La forme de la stèle est cylindrique. Nous trouvons beaucoup de spécimens de ce type de stèles à Istanbul. Il apparait à Tripoli, dès le début de la deuxième période ottomane. Il en est de même de plusieurs autres régions comme c'est le cas sur la route *d'al-ḥaǧǧ* où nous trouvons une stèle, datant du XIX^{ème} siècle, de ce type de fabrication[565]. Le formulaire est le suivant : nomination d'un des noms divins (الباقي), d'un titre du défunt, d'une invocation et de la datation de son décès (année). Ce type de formulaire fut adopté dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Le type de stèle, importé d'Anatolie, fut utilisé dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Inscription de la tombe n° 5 ; Faṭṭūma fille de Muḥammad (XIX^{ème} siècle)

N° d'ordre : 157

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est toujours à sa place sur une pierre tombale, située dans la galerie du marabout de Sīdī Munayḏar.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque en marbre blanc, de forme irrégulière pointue au sommet. La stèle est émaillée de chaux. La stèle est de type pentagonal, selon l'appellation d'E. Eldem et N. Vatin[566].

Dimensions :

Hauteur	81
Largeur	32
Surface écrite	32 x 9
Hauteur de l'alif	05

État de conservation du support : suite à une intervention récente sur le monument, le support a été enduit de chaux sur toute sa surface et tâché de ciment en bas.

Décor de l'inscription :

- Listel linéaire délimitant le texte et y séparant en cartouches horizontaux.
- La stèle s'amenuise vers le haut en donnant naissance à une forme de triangle.

[563] *Cf.supra.* la présentation des régions de la Régence de Tripoli, dans notre introduction générale.

[564] Nāǧī (M.) et Nūrī (M.), *Ṭarābuls al-Ġarb*, Tripoli, p. 104.

[565] *Cf.* photo 5-18, collectif, *al-Muḫtār*, 1998-99, p. 220.

[566] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 86, pl. 74.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : XIX^{ème} siècle.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 9 lignes.

Type d'exécution : les caractères sont gravés en relief.

Répartition du texte : le texte est réparti sur presque toute la surface réservée à l'écriture : la première ligne, portant l'un des noms de Dieu, est fixée dans un cartouche demi-circulaire. Le reste du texte est réparti dans des cartouches horizontaux.

État de conservation du texte : texte émaillé de blanc et de vert. Les dernières lignes du texte sont illisibles.

Style de graphie : *ṯuluṯ*.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *sukūn, šadda*. Lettres : *alif* ا).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 197 (photo 301 ; figure 207).

Texte :

1. هو الباقي
2. هذا ضريح الحجة المرحومه (*sic*)a
3. هي بنت حج (*sic*) b محمد المعصُومه (*sic*)c
4. وهو ابن (*sic*)d صالح حين حان وفاتها
5. سارت لجنّة ربّها فطوُمة
6. يا رب فارحمها واسكن روحها
7. في ؟ جنة الفردوس ...
8. ...
9. ...

Traduction *:*

1. *C'est Lui l'Eternel.*
2. *Ceci est la tombe d'al-ḥaǧǧa, la défunte.*
3. *Fille d'al-Ḥāǧǧ Muḥammad, la vertueuse*
4. *et celui-ci est le fils de Ṣāliḥ ainsi le temps de sa mort, Faṭṭūma*
5. *a rejoint le paradis de son Seigneur.*
6. *Oh ! Dieu soyez clément avec elle et placez son âme*
7. *au paradis suprême.*
8. *...*
9. *...*

Justifications de lecture :
l.2a : manque les points de *tā᾽*, on devrait avoir المرحومة.
l.3b : orthographe, on devrait avoir الحاج.
l.3c : manque les points de *tā᾽*, on devrait avoir المعصومة.

l.4 d : orthographe, on devrait avoir بن.

Commentaire

Nous n'avons pas d'informations sur la défunte. L'inscription est composée d'un nom divin, de celui du défunt, de sa filiation, d'invocations et d'une datation que nous n'avons pas réussi à déchiffrer. Ce type de formulaire est connu depuis le XIX^{ème} siècle. A l'instar de la précédente, la stèle est de type stambouliote. Ce type, pentagonal, est attesté à Istanbul dès le début du XVIII^{ème} siècle[567].

Inscription de la tombe 12 ; Muḥammad b. al- Qāʾid Maḥmūd Ḫawāğa (XIX^{ème} siècle)

N° d'ordre : 158

Emplacement actuel : *in situ*, l'inscription est toujours à sa place, fixée sur une pierre tombale située à quelques mètres au sud du marabout du cimetière de Sīdī Munayḏar.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : plaque de marbre blanc de forme presque rectangulaire, couronnée d'un turban.

Dimensions :

Hauteur	68
Largeur	24,5
Surface écrite	29 x 19
Hauteur de l'alif	5,5

État de conservation du support : une grande partie du support est couverte dans le sol et maintenue par du ciment.

Décor de l'inscription :

- Un listel fin (0,7 cm) entoure et partage le texte dans des cartouches horizontaux.
- La stèle est surmontée d'un fût cylindrique donnant naissance à un turban orné de bandeau à enroulement torsadé.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : inconnu.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 3 lignes.

Type d'exécution : caractères en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé dans des cartouches rectangulaires, sur la face principale de la stèle.

[567] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *Stelae Turcucae II*, Istanbul, 1990, p. 65.

État de conservation du texte : une partie du texte est cachée sous le sol.

Style de graphie : t̲ulut̲.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité. Signes orthographiques : *šadda, fatḥa, sukūn*. Les chevrons : dans les deux premières lignes).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 197 (photo 302 ; figure 208).

Texte :

1. المرحومْ المغفورْ
2. محَمّد بنْ قَيد (*sic*) a
3. محمود حواجَة (*sic*)b

Traduction *:*

1. *Le défunt qui jouit du pardon (de Dieu)*
2. *Muḥammad fils du capitaine*
3. *Maḥmūd Ḫawāğa.*

Justifications de lecture :
l.2a : orthographe, on devrait avoir القائد.
l.3b: orthographe, on devrait avoir خواجة.

Commentaire

Le nom Ḫawāğa, cité dans l'inscription, est d'origine non arabe. Il désigne le nom de quelqu'un issu d'une famille occidentale. Probablement, son père Maḥmūd était esclave ou soldat appartenant aux janissaires et converti à l'Islam.

Inscription de la tombe n° 18 ; inconnue (XIX^{ème} siècle)

N° d'ordre : 159

Emplacement actuel : au sud-ouest du cimetière de Sīdī Munayd̲ar.

Découverte : prospection épigraphique, A. Ben Sassi, juillet 2009, juillet 2010.

Support de l'inscription : cippe prismatique, en marbre blanc, couronnée d'un turban.

Dimensions :

Hauteur	70
Largeur	25
Surface écrite	22 x 34
Hauteur de l'alif	6

État de conservation du support : le support a perdu sa place d'origine.

Décor de l'inscription : la stèle, à base carrée, est coiffée d'un *turba* orné d'une série de losanges en relief maintenus au centre d'un bandeau.

Nature du texte : texte de décès.

Datation du texte : texte non daté.

Langue du texte : arabe.

Nombre de lignes : 3 lignes.

Type d'exécution : les caractères du texte sont gravés en relief.

Répartition du texte : le texte est gravé sur la face principale du fût de la stèle.

État de conservation du texte : le texte est en bon état de conservation.

Style de graphie : cursif mal défini.

Signes ajoutés : (points diacritiques : en totalité. Voyelles : quasi-totalité).

Publication antérieure : texte inédit.

Illustrations : planche 198 (photo 303 ; figure 209).

Texte :

1. لا اله إلا الله
2. محمد رسول الله
3. محمد رسول الله a(*sic*)

Traduction :

1. *Nul autre dieu que Dieu*
2. *Muḥammad est l'envoyé du Dieu*
3. *Muḥammad est l'envoyé du Dieu (sic).*

Justifications de lecture :
l.3 a : répétition.

Commentaire

L'inscription est composée d'une *šahāda* qui était probablement au pied de la tombe. Nous ignorons encore le nom du défunt inhumé dans la tombe.

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS
FACULTY OF HUMANITIES AT TUNIS
1958

Aix*Marseille université

Thèse de doctorat
Monde arabe, musulman et sémitique

Les inscriptions de Tripoli d'Occident à l'époque ottomane (1551-1911)

Étude épigraphique et historique

Ali Cheib Ben Sassi



Volume II : Formes et contenus

Sous la direction des professeurs Ahmed Saadaoui et Frédéric Imbert

Composition du jury :

Mme Claude Audebert (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Michel Balivet (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Edhem Eldem (Pr. Université Boğaziçi, Istanbul)
M. Frédéric Imbert (Pr. Aix-Marseille Université)
M. Faouzi Mahfoudh (Pr. Université La Manouba)
M. Ahmed Saadaoui (Pr. Université La Manouba)

Mai 2014

Thèse de Doctorat

LES INSCRIPTIONS DE TRIPOLI D'OCCIDENT A L'EPOQUE OTTOMANE (1551-1911) :

ETUDE EPIGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

ALI CHEIB BEN SASSI

SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS AHMED SAADAOUI ET FREDERIC IMBERT

VOLUME II : FORMES ET CONTENUS

COMPOSITION DU JURY :

MME CLAUDE AUDEBERT (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. MICHEL BALIVET (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. EDHEM ELDEM (PR. BOĞAZIĞI, ISTANBUL)

M. FREDERIC IMBERT (PR. AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. FAOUZI MAHFOUDH (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

M. AHMED SAADAOUI (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

MAI 2014

Les inscriptions de la ville de Tripoli : la forme et le contenu

A. L'étude des formes des inscriptions

Avant de commencer l'étude des formes des inscriptions, et pour des raisons méthodologiques, nous pensons qu'il serait nécessaire de donner une brève présentation sur le lot de documents étudiés afin que le lecteur comprenne bien notre démarche.

A partir de nos diverses prospections à Tripoli (entre les années 2007 et 2012), nous avons réussi à regrouper 159 inscriptions arabes. A travers le tableau n° 1, mentionné dans l'introduction, nous constatons que presque les deux tiers de ces inscriptions inventoriées, sont de type funéraire (59,11 %). Les inscriptions des bâtiments sont aussi importantes. Elles représentent plus de 40 % (65 inscriptions). Les textes de ces inscriptions couvrent presque toute la période ottomane (1551-1911). Elles sont réparties dans divers monuments historiques de la ville. Cette diversité d'inscriptions, va laisser son impact sur leurs formes et leurs contenus.

A.1. Les supports et leurs formes

Les inscriptions constituant notre corpus sont multiples et diverses. Certaines sont conservées sur des édifices (publics ou privés). Les autres sont gravées sur les stèles funéraires, dans des mausolées et des cimetières. Leurs supports sont de diverses formes, selon leurs emplacements dans le monument ou dans l'endroit choisi comme emplacement destiné à l'inscription.

Tableau 9 : tableau synoptique de supports

Provenance	Datation	Nature du support	Forme du support	matériau
Oratoire b. al-Ṭabīb	962 / 1555	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Darġūṯ Bāša	999 / 1590-01	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Darġūṯ Bāša	fin XVI^{ème} siècle	bandeau épigraphique	rectangulaire	plâtre blanc
Mosquée Darġūṯ Bāša	fin XVI^{ème} siècle	bandeau épigraphique	rectangulaire	plâtre blanc
Fontaine *ḥammām* Darġūṯ Bāšā	1063/1653	Bassins	Circulaire	marbre blanc
Mosquée *al-Nāqa*	1019/1610	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Oratoire al-Qalʿa	1044/1634-5	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc

mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	1059/1649	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	1059 / 1649	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Maison Ḥaǧǧī	1063 / 1652-3	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire al-Naḫlī	1064 / 1654	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Madrasa de ʿŪṯmāne Bāšā	1064 / 1654	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire Ben ʿAbd Allah	1066/1656	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Maison Ṣafar Ben ʿAbd Allah	1068/1657-8	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire Qandīl (ou Nūflyīn)	1069 / 1659	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Aḥmad Kātaḫdā’	1089 / 1679	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Oratoire sīdī Abī Saʿid ou *masǧid* al-Ġariānī	1090 / 1679	Inconnu	Inconnu	marbre
mosquée Maḥmūd Ḫāzinadār	1091/1680-1	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Mausolée Maḥmūd Ḫāzinadār	1091/1680-1	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Fontaine inconnue	1093 / 1682	plaque murale	quadrangulaire	grès marron
Mosquée Ḥusayn Qabūdān	1099 / 1688	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 /1698–99	plaque murale	rectangulaire	Marbre blanc
mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 /1698–99	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1321/1903-04	tableau de peinture	rectangulaire	bois
Oratoire Yūsuf Al-Muknī	1123/ 1711	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc-

				grisâtre
Mosquée Ḫalīl Dūrār al-Arna’ūṭī	1125/1713–14	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149 / 1736-37	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Fontaine Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Mausolée Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Mausolée Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149/1736–37	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc grisâtre
Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (minaret).	1150/1736–37	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (galeries)	1150/1736–37	bandeaux épigraphiques	rectangulaire	plâtre blanc
Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (*miḥrāb*)	1150/1736–37	bandeaux épigraphiques	rectangulaire	plâtre blanc
Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (coupole de *miḥrāb*)	1150/1736-37	bandeaux épigraphiques	rectangulaire	plâtre blanc
Mausolée Aḥmad Bāšā Qaramānlī (inscription du Tambour de la sale funéraire principale)	1150/1736-37	bandeaux épigraphiques	rectangulaire	plâtre blanc
Cadran solaire de la mosquée d’Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1151/1738–39	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Funduq ʿAlī Bāšā	1167/1753-4	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire et *madrasa* d’al-Kātib	1183/1769-70	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire et *madrasa* d’al-Kātib	1183 / 1769 -70	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire et *madrasa* d’al-Kātib	1183/1769 70	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc

Funduq Zimmīt	1186/1772–73	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc grisâtre
Burǧ al-Maǧzara	1215/1800–01	2 plaques murales	rectangulaire	marbre blanc grisâtre
Dār Muḥsin	1228 / 1813-14	panneaux de faïences	rectangulaire	Carreaux de faïences
Dār Muḥsin	1228 / 1813-14	panneaux de faïences	rectangulaire	Carreaux de faïences
Dār Muḥsin	1228 / 1813-14	panneaux de faïences	rectangulaire	Carreaux de faïences
Oratoire al-Maġanī	1236 / 1820-21	panneaux de faïences	quadrangulaire	marbre blanc jaunâtre
Turba de Muṣṭafā Gurǧī	1244 / 1828-29	bandeaux épigraphiques	rectangulaire	plâtre
Mosquée Muṣṭafā Gurǧī	1246 / 1830-31	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mosquée Muṣṭafā Gurǧī	1246 / 1830-31	poignet d'une porte	demi-circulaire	cuivre
Funduq Bint al-Sayyid	1269 / 1852-53	plaque murale	presque carré	marbre blanc
Hôpital rue *al-Zāwiya*	1269 / 1852-53	2 plaques murales	rectangulaire	marbre blanc
Caserne de la rue *al-Zāwiya*	1270 / 1853-54	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Campement hivernal (caserne)	1271 / 1854-55	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Funduq b. Zikrī	1273 / 1856-57	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Mosquée al-Māǧīdiyya	1275 / 1858-59	plaque murale	rectangulaire	Marbre ?
Monument militaire inconnu	1839-61	fragment d'une plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre
Monument militaire inconnu	1839-61	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Sabīl al-ʿAzīziyya	1284 / 1867-68	plaque murale	rectangulaire	marbre marron
Sabīl dit d'Abū Yaḥyā	1286 / 1869-70	plaque murale	rectangulaire	marbre jaunâtre

Mosquée Ramḍān Mayzarān	1298 / 1881	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Madrasa Ramḍān Mayzarān	1298 / 1881	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée de Ramḍān Mayzarān	1298 /1881	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée Ramḍān Mayzarān	1298/ - 1881	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Funduq al-Hanšīrī	1301 / 1883684	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Oratoire de b. Nāğī	1323 / 1905-06	plaque murale	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1059 / 1649	Stèle	fût carré	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1114 / 1702	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1289 /1872-73	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1289 / 1872-73	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1310 / 1892	Stèle	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1310 / 1892	Stèle	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1071 / 1660 -61	Stèle	fût carré à turban	blanc-grisâtre
Mausolée de Darġūṯ Bāšā	1271 / 1855	Stèle	rectangulaire	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.	1059 /1649	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.	1072 /1662	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.	1072 / 1662	Stèle	rectangulaire arqué	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1068 / 1657	stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā	1068 /1658	Stèle	rectangulaire arqué	marbre blanc

Saqizlī				
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1068 /1658	Stèle	rectangulaire arqué	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1068 /1658	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1075 /1665	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1er *ṣafar* 1081 / 20 juin 1670	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1081 /1670	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1083 / 1672	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1086 / 1675	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1073 / 1663	Stèle	fragment d'un fût carré	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1086 / 1675	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1088 / 1677	Stèle	fût carré à turban	marbre jaunâtre
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1088 / 1677	Stèle	rectangulaire arqué	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1090 /1679	Stèle	fragment d'un fût carré	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	vers la moitié du XVIIème	Stèle	fragment d'un fût carré[568]	marbre blanc

[568] Seule la partie inférieure de la stèle demeure.

	siècle			
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	vers la moitié du XVII^{ème} siècle	Stèle	fragment d'un fût carré[569]	marbre blanc
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā Saqizlī	1266 / 1849 – 50	Stèle	irrégulière	marbre marron
Mausolée de Ramaḍān Dāy	1080 / 1670	Stèle	fût carré à turban	marbre marron
Mausolée de Ramaḍān Dāy	1088 / 1677	Stèle	rectangulaire	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al- ʿAyn	1116 / 1704	Stèle	fût carré à turban	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al- ʿAyn	1117 /1705	Stèle	fût carré à turban	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn	1117 / 1705-06	Stèle	rectangulaire arquée	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn	1117 / 1705-06	Stèle	fût carré[570]	marbre blanc-grisâtre
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn	1118 / 1706	Stèle	fût carré à turban	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn	1258 / 1842-43	Stèle	rectangulaire	marbre marron
Mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn	début du XVIII^{ème} siècle	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1140 / 1727-28	Stèle	plaque rectangulaire	marbre marron
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1235 / 1819-20	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc-grisâtre
Mausolée d'Aḥmad	1241 /	Stèle	plaque	marbre

[569] Seule la partie inférieure de la stèle demeure.

[570] Seule la partie inférieure de la stèle demeure.

Bāšā Qaramānlī	1825-26		rectangulaire	blanc-grisâtre
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1263 / 1847	Stèle	irrégulière	marbre blanc-grisâtre
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1211 / 1796	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1228 / 1813	Stèle	irrégulière	marbre marron
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1235 / 1820-1	Stèle	fût carré à turban	marbre marron
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1243 / 1828	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1754-1792	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1126 / 1714	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1135 / 1722	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1158 / 1745-46	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1158 / 1745	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1167 / 1754	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1172 /1748–49	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc-grisâtre
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1173 / 1759-60	Stèle	fût octogonal à base carrée	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1181 / 1767-68	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1197 / 1782–83.	Stèle	rectangulaire	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1784	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1200 / 1785-86	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1204 / 1790	Stèle	rectangulaire	marbre blanc

Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XVIII^{ème} siècle	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc-grisâtre
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XIX^{ème} siècle	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	XIX^{ème} siècle	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199/ - 1784– 85	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1199 / 1785	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	Fin XVIII^{ème} début XIX^{ème}	Stèle	irrégulière	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1225 / 1810	Stèle	rectangulaire arquée	marbre blanc
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1240 / 1824	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Mausolée de Muṣṭafā Gürğı	fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle	Stèle	rectangulaire irrégulière	marbre blanc
Cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb	1248/1832-33.	Stèle perdue	stèle perdue	stèle perdue
Mosquée al-Māğidiyya	1278 / 1861-62	Stèle	stèle perdue	stèle perdue

Cimetière de Sīdī Munayḏar	1015 / 1606	Stèle	fût carré[571]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1064 /1654	Stèle	panneau rectangulaire	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1073 / 1663.	Stèle	fût carré[572]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1073 / 1663	Stèle	fût carré[573]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1074 /1663	Stèle	fût carré[574]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1081 /1670	Stèle	fût carré[575]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1096 /1685	Stèle	panneau rectangulaire	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1117 / 1705	Stèle	fût carré [576]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1131 /1719	Stèle	panneau rectangulaire	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1137 /1725	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1199 / 1785	Stèle	rectangulaire irrégulière[577]	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1199 /1785	Stèle	rectangulaire irrégulière	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1313 / 1896	Stèle	cylindrique	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1313 / 1896	Stèle	cylindrique	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	1313 /1895-6	Stèle	cylindrique	marbre blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	XIX^{ème} siècle	Stèle	irrégulière pointue au sommet	marbre blanc
Cimetière de Sīdī	XIX^{ème}	Stèle	presque	marbre

[571] Il manque le turban de la stèle.

[572] Seule la partie inférieure demeure.

[573] Seule la partie inférieure demeure.

[574] Seule la partie inférieure demeure.

[575] Seule la partie inférieure demeure.

[576] Seule la partie inférieure demeure.

[577] Il manque le turban à la stèle.

Munayḏar	siècle		rectangulaire couronnée d'un turban.	blanc
Cimetière de Sīdī Munayḏar	XIX^{ème} siècle	Stèle	fût carré à turban	marbre blanc

A.1.1. Les supports

A.1.1.a. Typologie des supports des inscriptions monumentales

- ***Les plaques murales***

Ce sont les supports les plus répandus. Notre collection comprend 51 plaques murales. Elles représentent 78,46 % des inscriptions architecturales et presque un tiers de toutes les inscriptions de notre corpus (tableau n° 9). Ces inscriptions sont de diverses formes : rectangulaires, quadrangulaires …etc. La majorité de celles-ci sont en marbre blanc. Le grès est rarement employé (seulement pour l'inscription n° 20 : fontaine inconnue, date du 13 *raǧab* 1093 / 18 juillet 1682).

Ces plaques murales sont souvent apposées sur les façades extérieures des monuments. Nous avons recensé 28 inscriptions qui donnent sur une voie ou une artère principale de la ville. Des inscriptions fortuites, regroupées après la destruction de leurs bâtiments d'origine, et, à partir du contenu de leurs textes, sont probablement fixées aux endroits plus visibles aux visiteurs. Cependant, nous avons découvert des inscriptions monumentales, plaques murales, scellées dans des endroits peu visibles, telle celle l'inscription du minaret de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī[578]. Certaines inscriptions, à cause des travaux d'aménagements ou de restaurations sont encore devenues illisibles (à l'intérieur du monument) : exemple l'inscription intérieure de la *turba* des Qaramānlī[579].

La majorité des inscriptions commémoratives, sont gravées sur des supports formés d'une seule plaque. Seule, une inscription est gravée sur deux petites plaques formant un seul support : l'inscription de *burǧ* al-Mağzara[580].

- ***Les bandeaux épigraphiques***

Les bandeaux épigraphiques constituent un support assez courant dans les inscriptions monumentales de Tripoli. Ils sont exécutés en stuc de plâtre, *naqiš ḥadida*. Notre corpus comporte 7 inscriptions de ce type de support. Elles représentent 9,23 % de l'ensemble des inscriptions monumentales étudiées :

- L'inscription n° 3 : verset coranique situé dans le *miḥrāb* extérieur de la mosquée de Darġūṯ Bāšā.
- L'inscription n° 4 : verset coranique situé dans le *miḥrāb* intérieur de la mosquée de Darġūṯ Bāšā.
- L'inscription n° 32 : poème de datation, situé dans les galeries de la mosquée Qaramānlī.
- L'inscription n° 33 : verset coranique situé dans le *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī.

[578] Inscription n°31.

[579] Inscription n° 30.

[580] Inscription n° 42 (1215/1800–01).

- L'inscription n° 34 : verset coranique située dans le tambour de la coupole du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī.
- L'inscription n° 35 : texte d'al-*burda,* gravé sur le tambour de la coupole de la salle funéraire principale de la *turba* Qaramānlī.
- l'inscription n° 47 : texte de datation, gravé sur le tambour de la coupole de la salle funéraire de la *turba* de Gurğī.

Dans l'ensemble, les textes de ces inscriptions, mentionnées précédemment, ne dépassent pas un seul niveau d'écriture horizontal. Le texte le plus étendu est celui des galeries de la mosquée d'Aḥmad Bašā Qaramānlī. Il est gravé sur plus de 20 mètres. Toutes les inscriptions citées, sont situées à l'intérieur des monuments. Tous leurs caractères sont en plâtre. Ce type de support est très dégradable sous l'effet de l'humidité et de l'absence d'aération. Les monuments où il est attesté, notamment les *turba,* sont par ailleurs souvent fermés.

Ce type de support est attesté, en Ifrīqiyya, depuis l'époque Aġlabide. Il a servi pour différents types de textes[581].

- ***Tableaux de faïences***

Nous avons trois inscriptions figurant sur ce type de support : elles datent de 1228 / 1813-14[582]. Ces inscriptions sont importées de Tunis, de l'un des ateliers de céramique d'al-Qallālīn, bien connu à l'échelle méditerranéenne[583]. Les trois supports attestés sont formés de carreaux de faïence, collés sur les murs de deux chambres d'une demeure privée. Ce revêtement décoratif porte le nom de l'artisan (planches 77 et 78 photos 116, 117 et 118).

- ***Les éléments de mobilier***

Lors de notre inventaire, nous avons recensé deux inscriptions situées sur ce type de support. La première est la troisième inscription de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Elle est peinte sur un tableau (planche 38 ; photo 41)[584]. La deuxième est fixée sur les deux poignées, de la porte de la mosquée de Gurğī (planche 92 ; photos 149 et 150)[585]. Ce dernier type de support est en cuivre. Il porte un texte de *šahāda.* Cependant, nous n'avons dénombré aucun coffret à Coran, en comparaison avec F. Jarray qui a inventorié dix textes gravés sur ce type de support[586].

Généralement, les textes qui y sont mentionnés, sont très courts. Ils ne dépassent pas les deux lignes.

---

[581] Abdeljaouad (L.*), Inscriptions*, 2001, vol. II, p. 316.

[582] Inscriptions n° 43, 44 et 45.

[583] Pour plus de détails, *cf.* la partie traitant de la céramique et de la faïence (*cf.* l'étude des supports).

[584] Inscription n° 24. Elle date de 1321 / 1903 -1904.

[585] Inscription n° 49.

[586] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 655.

- ***Les bassins en marbre***

Nous n'avons attesté qu'une seule inscription gravée sur deux bassins d'une fontaine. Cette dernière fut déplacée du *ḥammām* Darġūṯ Bāšā vers la citadelle de la ville[587]. Le lapicide a choisi quelques façades extérieures, en gravant le texte dans des petits bandeaux ne dépassant pas une ligne.

A.1.1.b. Les supports des inscriptions funéraires : les stèles

Les stèles funéraires constituent le support le plus utilisé en épigraphie tripolitaine. Notre catalogue propose 93 inscriptions funéraires, soit presque 59 % du total. La majorité de ces stèles sont encore *in situ,* fixées sur des pierres tombales. D'autres furent déplacées dans différents endroits, néanmoins les textes sont encore en bon état de conservation. Le marbre était le matériau le plus utilisé pour la fabrication de ces supports. Nous traitons les différents types et formes de ces stèles dans une partie à part[588].

Certaines tombes présentent deux stèles possédant encore des textes : une située à la tête et une au pied[589]. D'autres, ne disposent que d'une seule stèle[590].

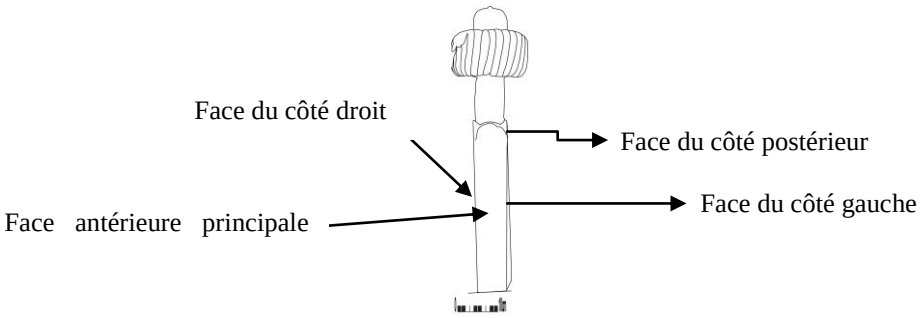


Figure 1 : Modèle d'une stèle funéraire à fût carré coiffée d'un turban.

Dans notre corpus, les textes des inscriptions funéraires sont généralement gravés sur la face antérieure principale de la stèle. Nous avons également, recensé quelques stèles adoptant des textes gravés sur différentes faces. Nous en citons ici les exemples :

- L'inscription n° 66 ; l'inscription de la tombe n° 2 située dans le mausolée de Darġūṯ Bāšā (27 *ramaḍān* 1059 / 4 octobre 1649). Le texte de cette inscription est réparti sur trois faces de la stèle : sept lignes horizontales sont gravées sur la face principale (un verset coranique), une gravée sur la face droite du support et trois sur la face gauche (planche 116).

[587] Inscription n°5. Elle date de 1063/1653.

[588] *Cf.* A.1.2. b. Typologie et formes des stèles funéraires.

[589] *Cf.* par exemple les deux inscriptions ns° 68-69 et les deux inscriptions ns° 70 et 71 (mausolée de Darġūṯ Bāšā). *cf.* également les deux inscriptions ns° 154 et 155 (mausolée de Sīdī Munayḏar).

[590] La stèle de tête présente généralement le texte. Parfois, nous trouvons sur une seule tombe deux stèles portant deux inscriptions. Mais, nous y trouvons également deux stèles sans inscription.

- L'inscription n° 74 ; l'inscription de la tombe n°6 dans le mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (2 *ḏū al-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649). Le texte de cette inscription est gravé sur deux faces de la stèle : face principale et face gauche (planche 126 ; photos 197 et 198).
- L'inscription n°104 : l'inscription de la tombe n°2, située dans la galerie de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (1235 / 1819-20). Elle est gravée sur les faces principale, gauche et droite de la stèle (planches 153 et 154 ; photos 232 et 234).
- L'inscription n°115 : l'inscription de la tombe n°11, tombe d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (10 *šawwāl* 1158 / 5 novembre 1745). Le texte est réparti à la fois sur les faces principale et antérieure de la stèle (planche 161 ; photos 248 et 249).

A.1.2. Les formes des supports

A.1.2.a. Les formes des supports des inscriptions monumentales

- ***Support rectangulaire***

Ils constituent la majorité des supports employés dans les inscriptions des monuments de la ville de Tripoli (42 plaques). Ceux-ci sont posés horizontalement. Ce type est réservé essentiellement aux inscriptions comportant des poèmes en 2 hémistiches. Ils constituent un endroit pratique pour le calligraphe et le lapicide car l'espace est plus étendu. Les inscriptions, gravées sur ce type de support, sont scellées généralement dans les façades principales des monuments.

- ***Support quadrangulaire***

Ce type de support est rarement employé. Sur les 75 inscriptions, nous n'en trouvons que 2 qui furent gravées sur des plaques de formes carrées :

- L'inscription d'une fontaine inconnue, datant du 13 *raǧab* 1093 / 18 juillet 1682[591].
- L'inscription de la fondation du *masǧid* Aḥmad al-Marġanī, 1236 / 09 octobre 1820-27 septembre 1821[592].

- ***Bassins circulaires***

Dans notre corpus d'inscriptions, un lapicide a utilisé des bassins circulaires pour graver son texte. Nous avons recensé un modèle de ce type : Texte n° 05, l'inscription de de la fontaine de Ḥammām Darġūṯ Bāšā (*muḥarram* 1063 / décembre 1652 ; photo 1 page suivante). A l'extérieur, ce bassin est de forme octogonale. Des bandeaux épigraphiques y ornent quelques faces extérieures (planche 11 ; photo n° 6).

[591] Inscription n°20.

[592] Inscription n°46.



Photo 1 : un des deux bassins de la fontaine de *ḥammām* Darġūṯ Bāšā.

A.1.2.b. Typologie et formes des stèles funéraires

Les stèles funéraires sont les supports les plus répandus dans notre corpus. Nous avons classé ces différentes stèles en trois types : les stèles à panneaux rectangulaires, les stèles à fût quadrangulaires et les stèles de formes diverses. Pour chaque type nous disposons de différentes catégories selon la silhouette de chacune. Nous ignorons encore la forme de deux stèles dont nous n'avons pas trouvé les supports[593]. Les études les mentionnant sont lacunaires.

A.1.2.b.1. Les panneaux rectangulaires

Ils constituent le support le moins utilisé dans les inscriptions funéraires recensées. Celui-ci est attesté dans 12 inscriptions du catalogue[594]. Il représente 12,76 % de tous les supports d'inscriptions funéraires et 7,54 % de ceux de notre corpus. Le plus ancien exemplaire date de *ḏū-l- ḥiğğa* 1064 / octobre-septembre 1654. Le plus récent remonte à la fin du XVIIIème- début XIXème siècle. Ces supports prennent la forme d'un rectangle plat et fin par rapport aux stèles restantes. Les épaisseurs varient de 4 à 7 cm. Certains sont simples, d'autres sont arqués. Nous avons classé les supports en panneaux rectangulaires sous deux catégories :

- ***Les panneaux rectangulaires simples***

Quatre stèles funéraires sont de taille moyenne[595] : la longueur de leurs supports ne dépasse pas 81 cm. La largeur maximum est de 33,5 cm et l'épaisseur varie entre 4 et 5 cm (figure 2). Seule une stèle est fabriquée en marbre marron. Les autres sont en marbre blanc. Les trois premières stèles sont consacrées à des femmes, la dernière à un homme[596]. A Tunis, ce type de stèle est réservé, à l'époque ottomane, pour les femmes. Ce type de stèle est très ancien. Il était connu à l'époque médiévale dans beaucoup de villes arabes. En Jordanie du nord, F. Imbert a découvert que les panneaux rectangulaires constituaient les formes les plus adoptées dans les inscriptions funéraires du II^{ème} /VIII^{ème} au VIII^{ème} / XIV^{ème} siècle[597].

[593] Inscriptions ns° 140 et 141.

[594] Inscriptions ns° 76, 78, 79, 89, 95, 98, 103, 120, 136, 143, 148 et 150.

[595] Inscriptions ns° 95, 120, 143 et 150.

[596] Stèle n° 150 est tronquée en-dessus. Il nous reste seulement un fragment rectangulaire. Nous avons encore des doutes sur sa forme d'origine.

[597] Imbert, (F.), *Corpus des inscriptions*, 1996, t. II, p. 517.

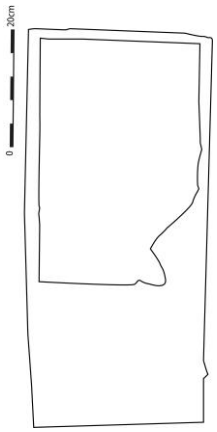


Figure 2 : stèle en forme de simple plaque rectangulaire.

- ***Les panneaux rectangulaires à sommets arqués***

Ce type de support représente les deux tiers du modèle des panneaux rectangulaires soit 8 stèles[598]. Leur sommet est surmonté de trois types d'arcs différents (figure 3, 4 et 5), dont la majorité est en arcs d'accolade (6 stèles)[599]. Les deux autres supports sont comme suit : l'un est surmonté d'un arc demi-circulaire[600], l'autre d'un sommet pointu (convexe dans les deux côtés supérieurs)[601]. Les sept premiers supports sont en marbre blanc et le dernier est en marbre marron. Leurs épaisseurs varient entre 4 et 7 cm. Leurs longueurs ne dépassent pas 1 m.[602] .

L'ensemble des stèles recensées est réservé aux femmes. Restent deux que nous n'avons pas réussi à identifier[603]. Il est fort probable également qu'elles appartenaient à deux défuntes. Ce support a été adopté durant la moitié du XVII^{ème} siècle et au début du XVIII^{ème} ; l'exemplaire le plus ancien est celui de l'inscription numéro 78, datant de *ša'bān* 1068 / mai – juin 1658.

Ce modèle de support est fréquemment utilisé en *Ifrīqiyya* à la période hafside. R. Aoudi-Adouni, qui a travaillé sur *les stèles funéraires tunisoises de l'époque hafside* (628-975/1230-1574), a recensé un nombre assez important de ce type de support dont le spécimen le plus ancien remonte à 661 / 1263[604].

[598] Inscriptions ns° 76, 78, 79, 89, 98, 103, 136 et 148.

[599] Inscriptions ns° 76, 78, 79, 89, 98 et 136.

[600] Inscription n° 148.

[601] Inscription n° 103.

[602] La plus grande est la stèle n° 79 : longueur 97 / largeur 25 / épaisseur 7 cm.

[603] Inscriptions ns° 98 et 103.

[604] Aoudi-Adouni (R.), *Stèles,* Tunis, 2001, vol. I, p.58.

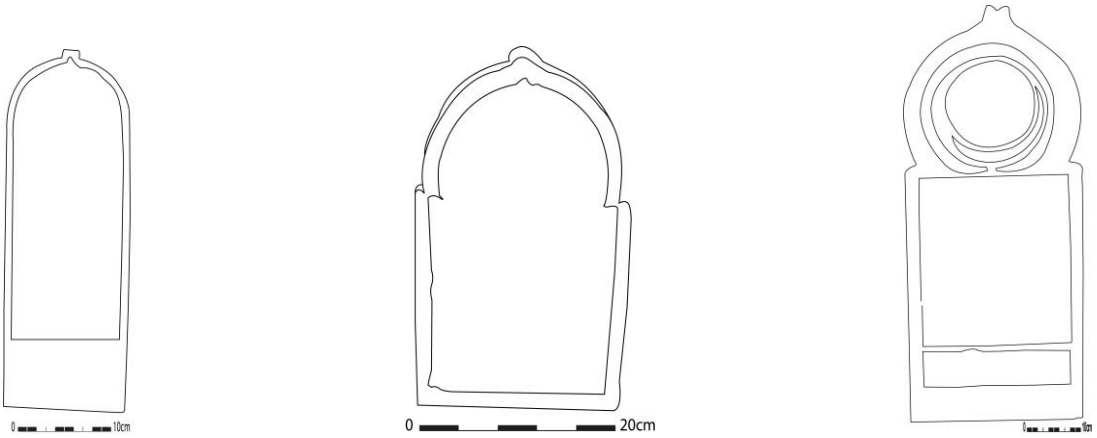


Figure 3 : stèles arquées d'accolades pointues au sommet.

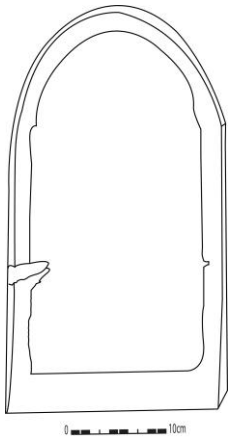


Figure 4 : stèle à sommet pointu.

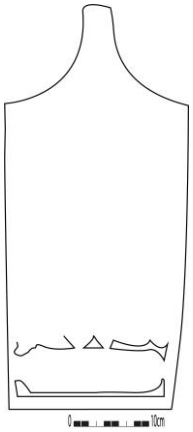


Figure 5 : stèle ogivale.

A.1.2.b.2. Les stèles à fût quadrangulaire

Ce type de stèle est le plus répandu dans les stèles funéraires de la ville de Tripoli. Nous avons compté 49 supports de fûts quadrangulaires[605], soit 30,81 % du total des inscriptions étudiées et 52,12 % des inscriptions funéraires. Ces stèles sont généralement composées de deux parties : le fût qui constitue la base de la stèle et un turban le couronnant habituellement. Souvent, un petit fût cylindrique joint les deux parties. La stèle à fût quadrangulaire la plus ancienne date de *muḥarram* 1015 / mai-juin 1606. La plus récente date de *šaʿbān* 1240 / juin-juillet 1824. La plupart des supports sont en marbre blanc (38 stèles). Dans les stèles restantes, 6 sont en marbre grisâtre, 4 en marbre marron et 1, jaunâtre. Bien que les différentes stèles, de ce type de support soient de même silhouette, nous pouvons classer ce groupe de stèles en plusieurs catégories :

[605] Inscriptions ns° 66, 67, 72, 74, 75, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 94, 96, 97, 99, 100, 102, [104], 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 125, 126, 127, 138, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 151 et 159.

- ***Catégorie a***

Il s'agit de 17 stèles regroupées dans cette catégorie (figure 6). Cette dernière est caractérisée par un fût quadrangulaire, plus ou moins long, dont nous avons un exemple de 155 cm de longueur[606]. Un fût cylindrique (de hauteur de 8 à 20 cm.), continue le support inférieur pour préparer le socle du turban. Celui-ci est presque souvent orné de moulures. Il couronne la stèle. Sa dimension est petite par rapport aux turbans des autres stèles funéraires. Les moulures du turban forment une succession de mouvements différents : du haut vers le bas, de gauche à droite ou de droite à gauche, en créant souvent des mouvements en spirales (figures 7, 8 et 9).

La plupart des stèles de ce type de ce support remonte à la première époque ottomane (1551-1711). Nous les avons trouvées dans les mausolées de Darġūṯ Bāšā, Muḥammad Bāšā Sāqizlī, ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī et Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Quelques stèles ont été utilisées ainsi dans la *turba* des Qaramānlī.

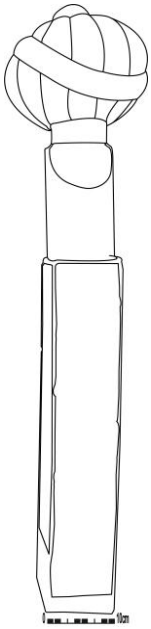


Figure 6 : stèle à fût quadrangulaire couronné d'un turban à bandeaux d'enroulement vertical.

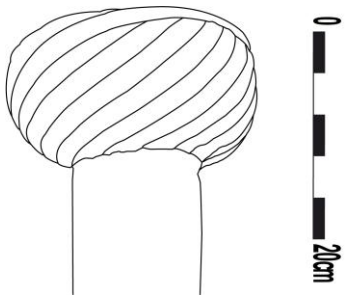


Figure 7 : turban évasé, à enroulement oblique de droite à gauche.

[606] Inscription n° 110.

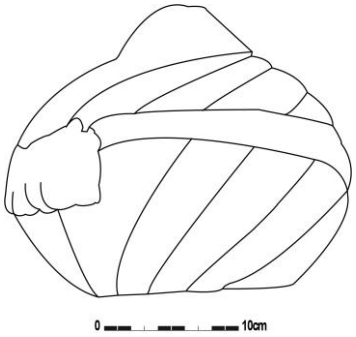


Figure 8 : petit turban à enroulement oblique de droite à gauche.

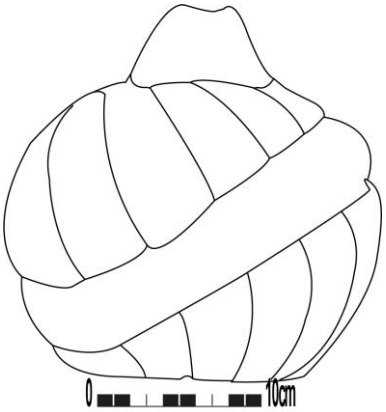


Figure 9 : turban à enroulement de gauche à droite.

- ***Catégorie b***

Cette catégorie regroupe les stèles de fût quadrangulaire, surmonté d'un turban sphérique lisse dépourvu de moulure (figure 10). Son sommet est pointu. Seul un spécimen appartient à ce groupe (*cf.* la stèle de l'inscription n° 67 : 97 x 18 x 12,7 cm).

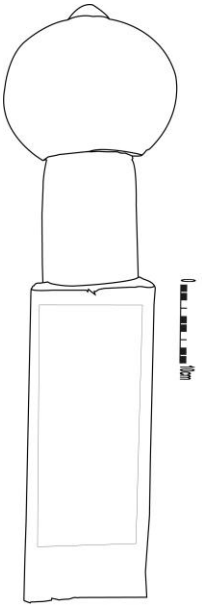


Figure 10 : stèle à fût quadrangulaire coiffé d'un turban lisse (sans enroulement).

- ***Catégorie c***

Deux stèles appartiennent à cette catégorie, dont la caractéristique la plus remarquable est que chacune est surmontée d'un turban anthropomorphe. Les moulures qui les ornent présentent seulement leur face postérieure (figure 11)[607]. Leur hauteur dépasse un mètre (celle du deuxième est de 139 cm). Le trait caractéristique de ce type de turban consiste en ce qu'il couvre la moitié du crâne et est représente simultanément avec la tête. A travers ce profil, on distingue clairement le contour du visage.

Les trois stèles remontent à la première époque ottomane (1551-1711). La première est située dans la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, la deuxième dans la *turba* de ʿUṯmān Bāšā et la dernière dans la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Ces supports sont les plus remarquables dans les deux *turba.* Ils ont été réservés aux trois souverains, fondateurs de leur monument funéraire. Ce type de stèle à caractère anthropomorphe nous amène à évoquer de vieilles traditions turques, en opposition aux rites islamiques. Des stèles des Turcs d'Asie centrale, remontant au VIII[ème] siècle, et d'Anatolie médiévales sont ainsi coiffées des visages gravés[608]. A Tunis, S. Kouraichi a recencé 4 échantillons : 1 au musée du Bardo et 3 au cimetière d'al-Zallāğ[609]. En Tripoli ottomane, ce type de stèle disparait à travers le temps, cédant la place aux stèles prismatiques ainsi qu'aux stèles de divers types anatoliens[610].

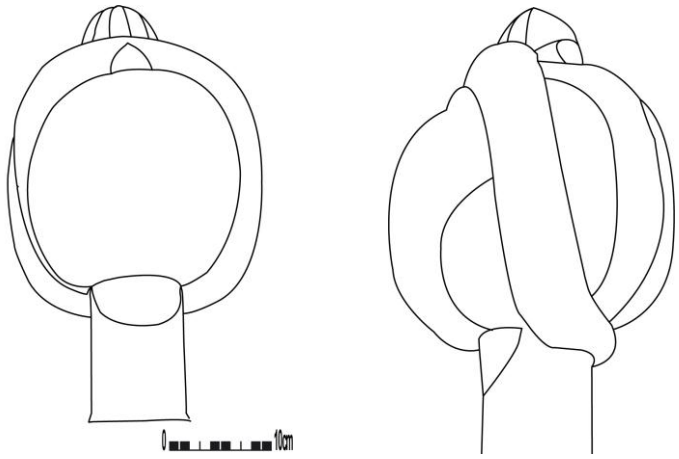


Figure 11 : turbans anthropomorphes.

- ***Catégorie d***

Cette catégorie de stèles est caractérisée par un fût quadrangulaire coiffé d'un turban orné d'une série de losanges en relief maintenus par un bandeau (figure 12)[611]. La hauteur

[607] Inscriptions ns° 74 et 84.

[608] Bazin (L.), « Persistances préislamiques », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort. Permanences et mutations*, Leyde, Brill, 1996, p. 35-36.

[609] Kouraichi (S.), *L'art*, 2002, t. II, p. 160.

[610] Concernant le phénomène de l'anthropomorphisme *cf.* Güngör (H.), « Stèles funéraires figurées », in J.-G. Baqué-Grammont et Tibet éds, *Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique*, 2 vols. Ankara, TTK, 1996, II, p. 185-188.

[611] Stèle de l'inscription n° 159.

moyenne est de 70 cm. Cette stèle, non datée, est située dans le cimetière de Sīdī Munayḏar. Elle porte le texte de la *šahāda.*

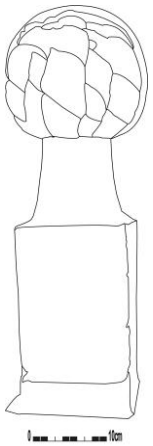


Figure 12 : stèle de fût quadrangulaire coiffé d'un turban orné d'une série de losanges.

- ***Catégorie e***

Nous avons ici 17 stèles funéraires dont les supports appartiennent à la même typologie que les précédentes. Le fût quadrangulaire est de caractère commun (figure 13). Néanmoins, les turbans de cette catégorie sont plus larges. Les bandeaux décoratifs qui les ornent sont plus fins que ceux des précédents. L'ensemble se termine généralement par une petite calotte (figure 13 et 14). Un décor végétal orne souvent les turbans, notamment des fleurs d'œillet (figures 16 et 17)[612].

L'exemplaire le plus ancien remonte au 8 *ḏū-l-qaʿda* 1080 / 20 mars 1670. Il est situé dans la *turba* de Ramaḍān Rayis. Il est le seul support remontant à la première époque ottomane (1151-1711). Les autres supports datent de l'époque des Qaramānlī (1711-1835). Nous pensons que ces stèles ont été importées de Tunisie. Nous trouvons beaucoup de stèles de cette catégorie dans les mausolées de la ville de Tunis.

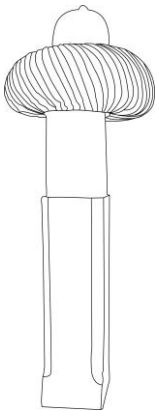


Figure 13 : stèle en fût quadrangulaire coiffée d'un grand turban hémisphérique.

[612] *Cf.* planches 154 (photo 155) et 164 (photo 252 et figure 170).

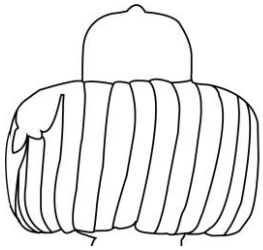


Figure 14 : grand turban à enroulement vertical.

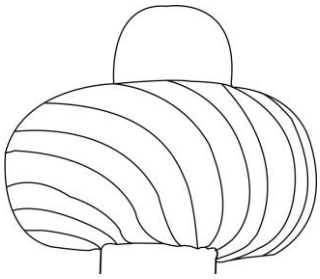


Figure 15 : turban à enroulement oblique de gauche à droite.



Figure 16 : turban à enroulement oblique orné d'œillets.

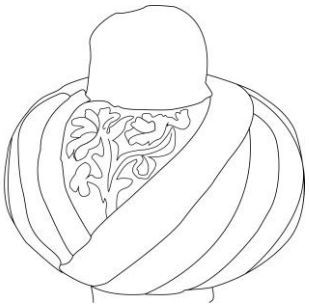


Figure 17: turban à enroulement inversé, orné d'œillets.

- ***Catégorie f***

Dans cette catégorie, nous avons 11 supports. Ceux-ci sont constitués de fragments de stèles dont il ne reste que les parties inférieures (photo 2). Il n'est pas aisé de les classer. De fait, nous avons choisi de les traiter à part vu leur état de conservation très dégradé. La stèle la plus ancienne remonte à 1073 / 1662-63. Mis à part celle-ci, toutes les stèles sont réservées aux hommes.



Photo 2 : exemplaires des supports de stèles de catégorie f.

A.1.2.b.3. Les stèles de formes diverses

Ces stèles sont généralement de grandes dimensions par rapport aux premières stèles funéraires mentionnées précédemment. Elles possèdent différentes formes : rectangulaire, cylindriques etc. Au total, nous avons recensé onze catégories appartenant à cette typologie de stèles. Nous pensons que ces dernières sont importées d'Anatolie. Elles représentent le baroque ottoman. Plusieurs exemplaires, sont encore présents dans les cimetières d'Istanbul[613]. Ces stèles, de formes diverses, datent de l'époque des Qaramānlī et de la deuxième époque ottomane (1711-1911). Dans l'ensemble, nous avons recensé 31 spécimens appartenant à ce type de stèles[614]. Après avoir été de forme presque quadrangulaire, la majorité des épitaphes masculines est devenue de plus en plus aplatie. Les marbreries ont trouvé la solution en conservant le principe du pieu de section carré soutenant le couvre-chef, en élargissant la face inscrite, de sorte que, vue en coupe, la stèle n'avait pas une forme carrée, mais une forme en sorte de T. Peu épaisse, la paroi destinée à la stèle ne déséquilibrait pas l'ensemble.

Nous avons classé les stèles de formes diverses, dans différentes catégories :

- ***Catégorie a***

Dans cette première catégorie, nous avons deux stèles funéraires, appartenant à une seule tombe, datant de la deuxième époque ottomane : 1289 / 1872-73615. Le support à la forme d'une grande plaque irrégulière (figure 18 et 19 page suivante). Sa longueur varie entre 119 et 124 cm, sa largeur varie entre 24 et 42 cm et son épaisseur est de 10 cm. Les deux supports sont richement décorés, à base végétale, représentant le baroque ottoman. Le premier, celui de la stèle de tête, est surmonté d'un fez (figure 18). Le second l'est d'un vase contenant un bouquet de fleurs (figure 19). La surface, réservée à l'écriture, est partagée par des cartouches horizontaux irréguliers.Nous disposons en effet d'un seul autre spécimen de même type, de dimensions plus importantes. Il se trouve dans le mausolée de Darġūṯ Bāšā et porte un texte

[613] Certains cimetières étudiés par J. L. Bacqué Grammont et N. Vatin. Parmi leurs travaux : « Le cimetière de la bourgade Thrace de Karacaköy », *AM,* II, Paris 1991, p. 7-27 et « Le tekke bektachi de merdivenköy », *AM II,* Paris, 1991, p. 29-135.

[614] Inscriptions ns° 68, 69, 70, 71, 73, 93, 101, 105, 106, 108, 121, 122, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 139, 152, 153, 154, 155, 156, 157 et 158.

[615] Inscriptions 68 et 69.

osmanlī. Certains chercheurs, spécialistes dans le domaine des stèles ottomanes, désignent ce type de support sous le nom de « modèle contrebasse »[616].

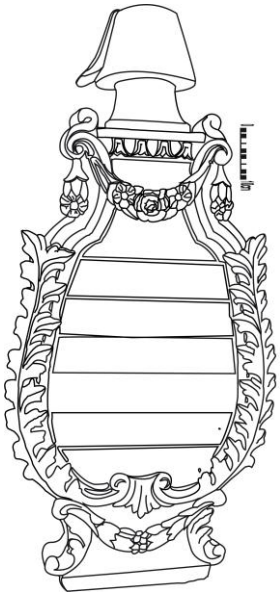


Figure 18 : stèle de forme diverse de type « a » couronnée d'un fez.



Figure 19 : stèle de forme diverse de type « a », coiffée d'un vase à gerbe de feuilles et de fleurs.

- ***Catégorie b***

Nous avons deux supports appartenant à cette catégorie, dans une même tombe tardive, datée de 15 *rabīʿ* II 1310 / 6 novembre 1892. Ces deux supports sont formés de deux grandes plaques rectangulaires posées verticalement. Le premier est coiffé d'un fez (figure 20)617 et le second d'un bouquet de fleurs (figure 21, page suivante). Le premier mesure 106 cm de longueur ; le deuxième mesure 112 cm. Leurs largeurs sont respectivement de 33,5 et 28 cm

[616] *Cf.* Bacqué-Grammont (J.-L.) ; Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990. *Cf. infra* planches 117 et 118 (photos 188, 189, 190 et 191 ; figures 118 et 119).

[617] *Cf.* planche 121 (photo 192) et planche 122 (figure 120).

et leurs épaisseurs de 11 et 12 cm. A l'instar des deux derniers supports, ceux-ci sont richement ornés de décors végétaux. Les feuilles et les fleurs y constituent un répertoire essentiel. L'intérêt de ce type de support est qu'il réserve une surface étendue, pour l'exécution d'un texte plus ou moins long. La première stèle contient un poème en hémistiches de 10 vers. La surface médiane de la face principale du support, réservée essentiellement à l'écriture, est ornée, soit de cartouches horizontaux réguliers, soit de cartouches partagés en deux. Dans le dernier cas, les cartouches sont symétriquement inclinés.

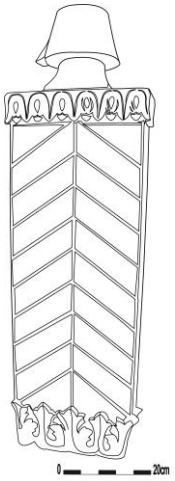


Figure 20 : stèle en forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un fez.

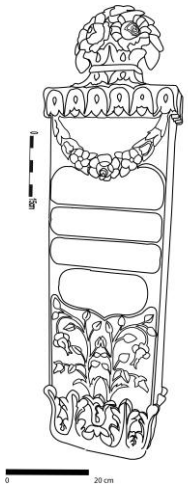


Figure 21 : stèle à forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un bouquet de feuilles et de fleurs.

- ***Catégorie c***

Ce type de support à la forme d'une plaque rectangulaire, coiffée d'un fez. Cette dernière repose sur un court fût cylindrique, né d'une base rectangulaire, attachée directement à la plaque rectangulaire, support du texte de l'inscription. Le gland attaché au fez, est orienté souvent à gauche de la stèle. La partie inférieure du support est formée d'un rectangle s'amenuisant dans la partie inférieure et constituée d'angles convexes. Dans cette catégorie,

nous avons trois supports (figure 22)[618] dont le plus grand atteint 156 cm de hauteur[619] et la surface médiane, réservée à l'écriture, est ornée de cartouches horizontaux réguliers ou inclinés de gauche à droite. Ces stèles ont été probablement importées d'Istanbul. Nous en avons recensé plusieurs spécimens, encore *in situ* dans quelques cimetières d'Istanbul et étudiés par J.-L. Bacqué Grammont et N. Vatin[620]. Les textes de ces stèles sont longs en comparaison des restes des inscriptions funéraires, en vers ou en prose. Les trois stèles présentées datent de l'époque des Qaramānlī et de la deuxième époque ottomane (1711-1911). La dernière stèle, présentée en-dessous, est intégrée au sarcophage de la tombe.



Figure 22 : trois modèles de stèles à forme de plaque rectangulaire coiffée d'un fez.

- ***Catégorie d***

A l'instar des précédents supports, celui-ci possède les mêmes caractéristiques au niveau de la forme générale de sa silhouette. Toutefois, la seule stèle que nous possédons dans cette catégorie,[621] est couronnée d'un grand turban sphérique, dont les bandeaux s'enroulent de manière oblique, de la droite vers la gauche (figure 23, page suivante)[622]. Le support de cette stèle est le plus grand de toutes les stèles funéraires que nous avons recensées. Sa hauteur est très élevée (197 cm). Dans le mausolée des Qaramānlī, elle est la plus remarquable des tombes. Nous avons pensé aussitôt qu'elle avait appartenu au fondateur du complexe architectural, ce que l'épitaphe a dément.

[618] *Cf.* planche 125 (photo 195 et figure 123), planche 155 (photo 236 ; figure 158) et planche 183 (photo 279 ; figure 192).

[619] Inscriptions ns° 73, 106 et 139.

[620] Exemples les stèles MK B 17 et MK B 20 : Bacqué Grammont (J.-L.) et Vatin (N.), « Le tekke bektachi de merdivenköy », *AM II*, Paris, 1991, p. 96.

[621] Inscription n° 124.

[622] *Cf.* planches 169 et 170 (photos 260 et 261 ; figure 176).



Figure 23 : stèle à forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un turban sphérique.

- ***Catégorie e***

Dans cette catégorie, nous avons un seul support situé au mausolée de ʿUṯmān Bāšā (figure 24)[623]. Il date de 1266 / 1849-50 et présente une hauteur de 160 cm. La silhouette de ce support est d'une forme irrégulière : plaque rectangulaire, arrondie en bas et surmontée d'un turban stylisé coiffé d'une petite calotte (l'ensemble donne la forme d'un bonnet).



Figure 24 : stèle à forme de plaque rectangulaire arrondie en bas, coiffée d'un bonnet.

- ***Catégorie f***

Dans cette catégorie, le seul support est également en plaque de marbre rectangulaire, coiffée d'une forme en cœur stylisé, contenant une gerbe de feuilles et de fleurs (figure 25, page suivante)[624]. La surface réservée à l'écriture est ornée de cartouches séparés en deux et inclinés de gauche à droite. La hauteur de la stèle est de presque 1 m. Son épaisseur est

[623] *Cf.* planche 144 (photo 220 ; figure 144).

[624] Inscription n° 107.

moyenne (6 cm.) par rapport aux restes de stèles appartenant au type de formes diverses. Ce support date de la fin du XVIII[ème] siècle **(***muḥarram 1211 /* 22 juillet 1796), début du règne du quatrième souverain Qaramānlī, Yūsuf Bāšā (1795-1832).

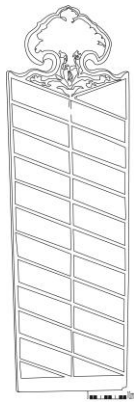


Figure 25 : stèle en forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'une forme en cœur stylisé.

- ***Catégorie g***

Nombreux sont les supports rectangulaires relevés dans notre corpus. Néanmoins, les supports de cette catégorie de forme rectangulaire ont des sommets pointus stylisés (presque triangulaires, figure 26)[625]. Les deux stèles que nous possédons[626] et qui appartiennent aux mausolées des Qaramānlī, ont une élévation et une épaisseur moyenne[627]. Les deux spécimens sont réservés aux femmes. Le décor, gravé au sommet du texte, est aussi d'aspect féminin : un collier orné de dagues. Les deux supports remontent au début du XIX[ème] siècle, le dernier épisode du règne de famille des Qaramānlī. Ce type de stèle est seulement réservé aux femmes.

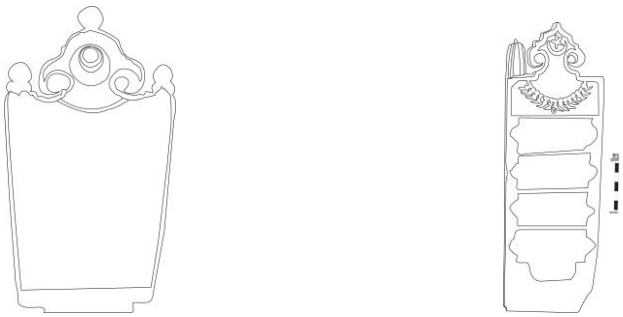


Figure 26 : 2 stèles en forme de plaques rectangulaires à sommets stylisés.

- ***Catégorie h***

Contrairement aux stèles mentionnées précédemment, les supports de cette catégorie de formes irrégulières, s'amenuisant en bas en créant un socle moins large que la partie

[625] *Cf.* planche 157 (photo 238 ; figure 160), planches 178 et 179 (photo 275 ; figure 189).

[626] Les deux inscriptions ns° 108 et 137.

[627] La plus grande est celle la deuxième stèle : 60 x 23 x 6 cm.

médiane du support. Celle-ci s'élargit pour créer plus d'espace au texte de l'inscription (figure 27). Ces stèles sont couronnées de turbans bulbeux, ornés de grands bandeaux[628]. Les cartouches sont, soit horizontaux, soit inclinés de gauche à droite. Dans notre corpus, nous avons recensé 15 spécimens présentant cette silhouette[629]. La plupart de ces supports datent de 1199 / 1785-86.

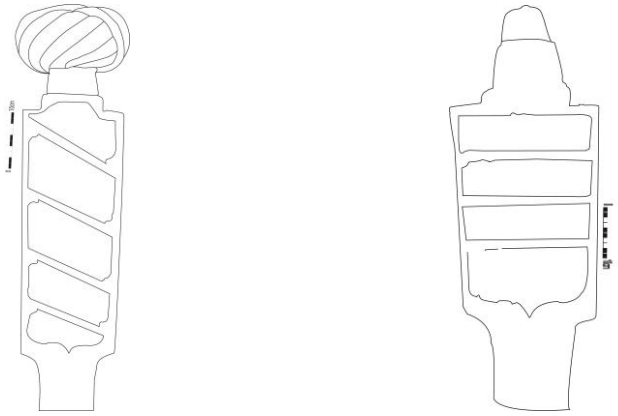


Figure 27 : stèles de forme irrégulière s'ameunuisant en bas.

- ***Catégorie i***

Son support, en forme de petite plaque rectangulaire, est coiffé d'un turban hémisphérique (figure 28). La seule stèle utilisant ce support, située dans la salle funéraire de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAiyn, date du début de la deuxième époque ottomane : 1258 / 1842 – 1843. La stèle est de taille moyenne : 75 x 26 x 5 cm[630].

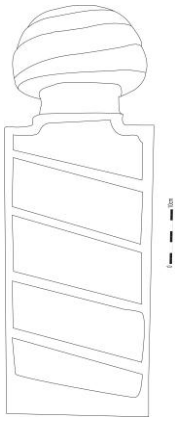


Figure 28 : stèle sous forme d'une petite plaque rectangulaire coiffée d'un turban hémisphérique.

[628] Seule une stèle est dépourvue du turban (l'inscription n° 152). Trois stèles sont bétonnées profondément dans le ciment de ses tombes : 128, 149 et 154 dont les socles sont invisibles.

[629] Inscriptions ns° 121, 122, 123, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 152, 153 et 154.

[630] Inscription n° 101.

- ***Catégorie j***

E. Eldem et N. Vatin mentionnent ce type de stèle sous l'appelation pentagonale[631]. Le support de l'unique stèle, dans notre catalogue, a la forme d'une petite plaque rectangulaire s'amenuisant au sommet pour former un angle aigu (très pointu, figure 29)[632]. Cette stèle, de taille moyenne (81 x 32 x 5,5 cm), est inspirée du premier type des stèles de forme rectangulaire. Elle est réservée à une défunte.

Cette catégorie de stèles est souvent utilisée dans les cimetières anatoliens ; nous les trouvons notamment, dans le cimetière de la bourgade de Thrace de Karacaköy[633] et dans le cimetière de Tekke bektachi de Merdivenköy[634]. Dans la région égéenne ce type de stèle, à l'instar de la ville de Tripoli, a été souvent réservé aux femmes[635].



Figure 29 : stèle de type pentagonale.

- ***Catégorie k***

Les stèles appartenant à cette catégorie, ont des supports assez originaux. Ils ressemblent à des piliers cylindriques de taille moyenne (figure 30, page suivante). La plus grande des trois stèles[636], de cette catégorie, est de 186 cm. L'ensemble de ces supports sont de marbre marron. Nous recensons plusieurs modèles, situés dans des cimetières anatoliens, publiés dans des études récentes[637]. Nous pensons encore que les trois stèles, mentionnées dans ce paragraphe de notre étude, sont importées de l'une des régions d'Anatolie, ou même d'Istanbul, d'où plusieurs modèles ont été publiés. Ils viennent de la Süleymaniye[638].

---

[631] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 86, pl. 74.

[632] Inscription n° 157.

[633] Exemples stèles Kk A 8, Kk A 11et Kk A 12 : Bacqué Grammont (J.-L.) et Vatin (N.), « Le cimetière de la bourgade », *AM, II,* Paris, 1991, p. 14.

[634] Exemples stèles, MB 45, Krk 6, Krk 7, Krk 2, Krk 3, Krk 12 et Krk 18 : Bacqué Grammont (J.-L.) et Vatin (N.), « Le tekke bektachi», *AM II,* Paris, 1991, p. 115-118.

[635] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 86.

[636] Les inscriptions ns° 154, 155 et 156 : planches 193 (photo 296 ; figure 204), planche 194 (photo 297 ; figure 205) et planche 196 (photo 300 ; figure 206).

[637] Exemples les stèles MK B 22, MK C 28, MK C 23, MK D44 MK 45 et MB 2 : Bacqué Grammont (J.-L.) et Vatin (N.), « Le tekke bektachi de merdivenköy », *AM, II,* Paris, 1991, p. 97-105.

[638] Vatin, (N.) et Yerasimos (S.), *Les cimetières,* Paris-Istanbul, 2001, p. 31.

A la fin de l'époque ottomane, le couvre-chef est progressivement éffacé. Dans les régions anatoliennes, la stèle en fût de colonne, apparut vers le milieu du XIX^{ème} siècle. Celle-ci n'est coiffée d'aucun turban. Elle est devenue en rivalité avec les stèles « classiques ». Il est fort probable que l'introduction de la stèle-colonne tienne plus d'un désir de monumentalisation à l'occidentale, que d'une création consciente et nostalgique d'un classicisme ottoman[639].

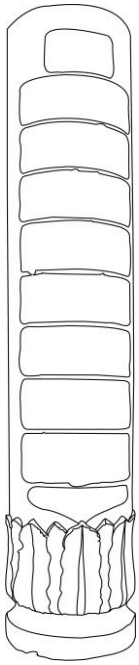


Figure 30 : stèle « colonne ».

[639] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 186-188.

A.2. Les matériaux employés dans les supports des inscriptions

A.2.1. Le marbre

Le marbre est le support le plus employé dans les inscriptions de la ville de Tripoli. Il est attesté dans tous les monuments de la ville (publics, privés et funéraires). Il l'est presque dans toutes les inscriptions en arabe mais aussi en *osmanli*. Dans notre corpus, 146 inscriptions sont en marbre (soit 91,82 %), dont 52 commémoratives et 94 sont des stèles funéraires (soit 35,61 % commémoratives et 64,39 % funéraires).

Dans les inscriptions commémoratives, le marbre est employé sous forme de plaques murales. Seuls deux bassins d'une fontaine, furent construits en marbre blanc et adoptés comme support d'une inscription. La couleur de marbre employé, varie entre le blanc (plus de 80 %), le jaunâtre[640], le blanc-gris, qui ne dépasse pas les 6 inscriptions et le marron[641].

Le marbre fut également le matériau primordial employé pour la fabrication des inscriptions funéraires. Sa couleur varie selon sa provenance ; plus de 80 % des stèles sont en marbre blanc. 15 inscriptions sont en marbre marron, soit 15,95 % des inscriptions funéraires[642]. Le marbre blanc-grisâtre fut aussi employé. Nous avons recensé 8 stèles funéraires, fabriquées dans ce matériau[643].

Nous ne connaissons pas l'existence de carrières de marbre en Libye. L'importation est souvent restée la solution dès l'Antiquité. Probablement, les carrières de la Régence de Tunis sont considérées comme des sources d'approvisionnement. F. Jarray cite plusieurs carrières encore actives à l'époque ottomane : une carrière dans la région de Tāla et une carrière dans la région de Māṭir[644]. Le marbre de l'île de Carrare reste une source d'approvisionnement pour toutes les villes méditerranéennes. Les carrières de l'île de Marmara, ancienne Proconnèse, utilisées depuis l'Antiquité, sont massivement exploitées durant l'époque ottomane[645]. Il est fort probable que quelques supports d'inscriptions, notamment funéraires aient été importés de ces carrières. Nous avons découvert que des inscriptions commémoratives ont été achetées directement à Istanbul[646]. Quelques stèles funéraires stambouliotes, furent totalement taillées à Istanbul et exportées vers la Régence de Tripoli[647]. A la deuxième époque ottomane (1835-1911), la Régence ottomane fut souvent ²ouverte aux importations de la Sublime Porte. Jusqu'au derniers tiers du XVI^{ème} siècle, les carrières de Marmara Adasi n'étaient plus en service.

[640] Inscriptions ns° 6, 18 et 19, 28, 29, 46, 53, 54, 56, 59.

[641] Inscription n°55, 58.

[642] Inscriptions ns° 73, 93, 94, 95, 96, 100, 101, 103, 108, 109, 137, 153, 154, 155 et 156.

[643] Inscriptions ns° 72, 99, 104, 105, 106, 114, 117 et 125.

[644] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 657.

[645] Vatin (N.), « Notes sur l'exploitation du marbre », *TURCICA*, XXIII, 2000, p. 307.

[646] Notamment l'inscription n° 51.

[647] *Cf.* notamment les stèles des inscriptions ns° 73, 154 et 155.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le remploi du marbre par les Ottomans. Cette pratique est attestée par leurs constructions ou leurs monuments funéraires plus que par les documents d'archives[648]. Les Ottomans, comme leurs prédécesseurs, ont recouru aux pillages des sites archéologiques antiques aux alentours de Tripoli. Leptis Magna constitue également une carrière d'extraction permanente, notamment à la première époque ottomane (1551-1711). La mosquée de Murād ʾĀġā, à Tadjoura, fut la première construite avec les pierres de ce site archéologique[649]. Les piliers de la mosquée de Darġūṯ Bāšā, située dans la vieille ville de Tripoli, furent aussi extraits de ce site. Il est fort probable que quelques inscriptions, notamment monumentales aient utilisé des matériaux de remploi. Il est très aisé d'adapter une pierre de marbre taillé. Il suffit de bien préparer le champ de l'écriture du texte.

A la fin de la première époque ottomane (1551-1711), le Bāšā de Tripoli a offert vingt-neuf chapiteaux au consul français Lomère. Ceux-ci furent exportés de Leptis Magna vers le port de Toulon, pour être installés définitivement au palais du Versailles[650]. Des chercheurs libyens mentionnent qu'au XIX^{ème} siècle, le consul, France de la Beurth a déclaré qu'il a amené des chapiteaux à Paris, pour la construction de l'autel de l'église Saint-Germain-des-près[651]. Quant à Ch. Féraud, il confirme avec précision que cet acte date de 1720. Il ajoute qu'« au mois de mars 1720, un ambassadeur de Tripoli alla de nouveau à Paris des protestations en faveur de la paix. Ce voyage détermine encore une fois l'envoi du plénipotentiaire Dusault qui signa un nouveau traité entre la France et Tripoli (4 juillet 1720). Le marquis de Varennes, commandant une escadrille de trois vaisseaux, arriva deux mois après dans les eaux de Tripoli et Karamanli salua le pavillon de France de vingt-neuf coups de canon à boulet ». En bas de page de son récit, le chercheur note que « les vaisseaux emportèrent en France les belles colonnes de Leptis-Magna qui ornent encore le maître-autel de Saint-Germain-des-Près à Paris. Dusault avait obtenu de prendre ces colonnes en signant son traité »[652]. Ce type de données prouve alors que le remploi du marbre des sites antiques est assez répandu à l'époque ottomane (1551-1911).

Il est fort probable que plusieurs inscriptions importées d'Istanbul aient été fabriquée avec du marbre de remploi, rappelons, selon N. Vatin, que les Ottomans aient été devenus les maîtres dans l'art du remploi[653]. Pitton de Tournefort raconte, au début du XVII^{ème} siècle : « ordinairement on va fouiller dans les ruines des anciennes villes pour chercher les bouts de colonnes ou quelques vieux marbres propres à marquer les fosses. Ceux qui aiment les

[648] Vatin (N.), « Notes sur l'exploitation du marbre », *TURCICA*, XXIII, 2000, p. 314.

[649] Bartoccini (R.), « La moshea di Murad Agha », *AAD.*, I, Rome 1923, p. 342 et 343 ; Abū Ḥāmid (M. Ṣ.), « Ǧāmiʿ Murād ʾĀġā », *al-Ruwād*, 4, Tripoli, août 1968, p. 57.

[650] Collectif, « Min ʾāṯārina », *Maǧallat ʾāṯār al-ʿarab*, n° 2, Tripoli, 1991, p. 108.

[651] Collectif, « ʾĀṯārina », *Maǧallat ʾāṯār al-ʿarab*, n° 3, Tripoli, 1991, p. 106.

[652] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 224-225.

[653] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 80.

inscriptions ne doivent pas négliger les cimetières, parce que les Turcs, les Grecs et les Arméniens y portent les plus beaux marbres »[654].

Matière de luxe, le marbre reste le plus utilisé dans les inscriptions de notre corpus. La prééminence du marbre vient de ses propriétés et de ses caractéristiques : il reste le matériau le plus utile à la technique de gravure des caractères (en creux ou en relief), ainsi qu'à la technique de l'incrustation largement introduit durant l'époque ottomane[655]. Cependant, une analyse minéralogique reste indisponsable pour connaître avec précision l'origine du marbre employé.

A.2.2. Les carreaux de céramique

Les carreaux de faïence sont les supports de trois inscriptions[656]. Elles datent de 1228 / 1813-14. Dans son étude, portant sur les inscriptions de la Régence de Tunis, à l'époque ottomane, F. Jarray a seulement recensé une seule inscription peinte sur des carreaux de faïence[657].

Ces inscriptions furent une commande importée de la Régence de Tunis. Elles viennent des ateliers d'*al-Qallālīn.* La céramique du quartier *al-Qallālīn*, situé dans les faubourgs immédiats de Tunis entre *Bāb Swīqa* et *Bāb Ǧadīd* et existant depuis le X^{ème} siècle, a connu une grande prospérité pendant l'époque ottomane. A cette époque la céramique *d'al-Qallālīn* est connue presque un peu partout à l'échelle méditerranéenne. Des commandes furent exportées vers la Libye. Dès l'arrivée de la famille de Qaramānlī au pouvoir, et même un peu avant, la céramique de revêtement tunisienne fut adoptée dans les grandes demeures mais aussi dans tous les monuments religieux de la vieille ville de Tripoli, notamment dans les mosquées de Qaramānlī et de Gurğī[658]. Les inscriptions, émaillées sur des carreaux de faïence polychromes, portent le nom de l'artisan qui les a réalisés : al-Ḫamīrī. L'atelier de la famille d'al-Ḫamīrī fut très connu parmi les ateliers tunisois.

A.2.3. Le grès

En dépit de son existence et de son utilisation dans différents endroits dans l'architecture tripolitaine, l'emploi du grès, comme support des textes des inscriptions, est très peu employé. Seule l'inscription d'une fontaine inconnue[659], dont l'emplacement était incertain, est le seul cas signalé dans notre corpus. Le grès reste toujours très sensible aux effets climatiques. Il est très dégradable. Les caractères de notre seule inscription, ne sont pas en bon état de conservation.

---

[654] Pitton de Tournefort, *Relation*, Paris, vol. II, 1717, p. 113.

[655] Dans l'ensemble, nous avons 26 inscriptions, gravées en creux et incrustées de plomb.

[656] Inscriptions n° 43, 44 et 45.

[657] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t II, p. 658.

[658] *Cf.* al-Ballush, (A. M.), « Preliminary investigations », *Lībiya al-qadīma,* I, Tripoli, 1995, p. 138-139. Le chercheur a bien parlé sur la faïence de revêtement aux monuments libyens.

[659] Inscription n° 20.

A.2.4. Le bois

En dépit de son utilisation dans presque tous les endroits des monuments (coffrets à Coran, minbars, portes, fenêtres, piliers …), à l'instar du grès, l'emploi du bois dans les inscriptions est très limité. L'inscription n° 24, située dans la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn, est la seule présentée dans notre catalogue[660]. Contrairement aux usages dans la ville de Tunis, l'adoption du bois comme support des inscriptions de Tripoli était restreint.

A.2.5. Le cuivre

Le cuivre est cité une seule fois dans notre catalogue. Il est employé sous forme de deux poignées de porte, dans la mosquée de Gurğī[661]. L'inscription présente une *šahāda*. La rareté de son utilisation s'explique par le coût et la question de la pénurie du cuivre dans la Régence.

[660] Planche 38 (photo 41).

[661] Inscription n° 49 : planche 92 (photos 149 et 150).

A.3. Le décor des inscriptions : contours, encadrements des supports et décors des champs épigraphiques

Dans cette partie, nous nous intéressons à toutes les formes décoratives. Le contour du support, son ornementation et le champ épigraphique ont fait partie de l'examen du décor. Nous nous proposons d'y étudier les champs du décor des inscriptions de notre corpus, champ par champ, ainsi que le vocabulaire ornemental des œuvres, objet de notre étude, à l'intérieur de deux grands thèmes qui les regroupent :

- Les encadrements et les contours des inscriptions.
- Le décor du champ épigraphique.

A.3.1. Les champs du décor

Le champ du décor diffère selon le contexte et le type de l'inscription. Le décor des inscriptions des bâtiments tient compte du contexte architectural, de l'endroit de l'inscription et de son support dans le monument. Les éléments architectoniques sont habituellement adaptés aux champs du décor, souvent aux alentours des supports. Le décor des inscriptions funéraires s'établit selon la silhouette et la répartition du texte sur la stèle. L'emplacement du décor de celle-ci dépend souvent du choix du lapicide et de l'artisan. Les encadrements sont fréquemment convertibles selon les endroits et le choix des artisans. L'intérêt du monument et de son fondateur jouent un rôle prépondérant. Les frises, les encadrements en céramique, les *miḥrāb* et les moulures faisaient partie du champ extérieur du décor du support.

Selon le choix et la répartition des lignes de textes, le décor du champ épigraphique est souvent modifiable. Ce champ n'a jamais été exploité uniquement pour l'exécution des caractères du texte. L'artisan a toujours adopté des motifs décoratifs. Les petites moulures et les cartouches de différents types ont trouvé leur place à l'intérieur de la surface, réservée à l'écriture.

Outre le décor géométrique et architectural, le décor floral (fleur, palmette, fleuron…), occupait une zone importante autour et à l'intérieur du champ épigraphique.

A.3.2. Typologie des encadrements et des contours des inscriptions

Lorsque nous parlons de ce type du décor, nous voulons présenter les encadrements et les contours des supports des inscriptions commémoratives. Le décor architectural est le plus souvent opté dans les monuments. Les arcs, les cavets et les petites frises sont les plus représentés.

A.3.2.a. Les arcs

Nous avons trouvé ce type de décor dans deux monuments religieux (la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn et celle de Aḥmad Bāšā Qaramānlī). Dans la première, il

s'agit d'un simple arc de décharge fabriqué en marbre blanc (photo 4)[662]. Dans quelques inscriptions, telles celles de la fontaine et de la *turba* de Aḥmad Bāšā Qaramānlī, ce sont des arcs de décharge (photos 5 et 6). Ce sont des arcs composés de pierres de taille, émaillés de blanc rehaussés de marron.

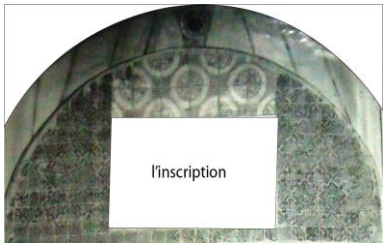


Photo 3 : arc en marbre blanc[663].



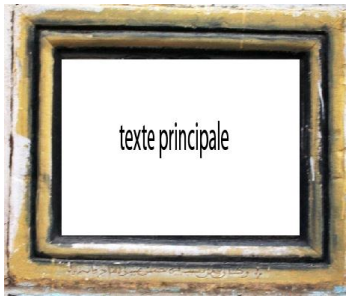
Photo 4 : arc de l'inscription de la fontaine Qaramānlī



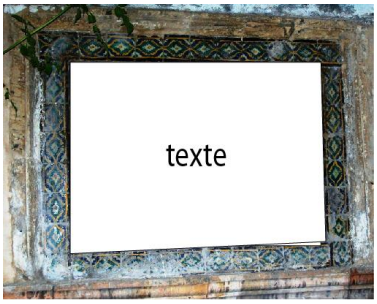
Photo 5 : arc de l'inscription de la *turba* Qaramānlī[664]

A.3.2.b. les cavets, les petites frises et les moulures

Ces éléments architecturaux sont plus au moins fréquents dans les inscriptions des monuments. Ils font partie du décor du cadre de l'inscription. Les cavets encadrent souvent le support de l'inscription. Ils prennent la forme d'une double grande moulure concave (photo 7). Leurs cavités donnent souvent vers l'intérieur de l'inscription. Parfois, ces cavets encadrent un deuxième champ du décor jouxtant le support. Celui-ci est composé généralement de carreaux de faïence. Dans quelques inscriptions, des moulures sont introduites pour serrer les supports (photo 8).



Ph. 6 : inscription entourée de cavets.



Ph. 7 : inscription encadrée de moulure et de carreaux de faïence.

[662] Actuellement, l'arc est émaillé en vert. La photo que nous avons mis ci-dessus après notre commentaire, est une photo d'archive.

[663] Photo de la deuxième inscription de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

[664] L'inscription extérieure.

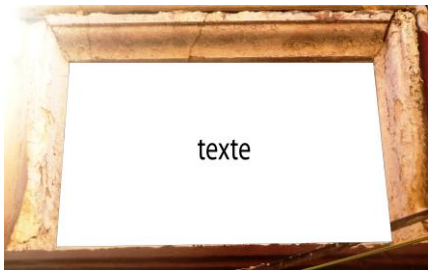


Photo 8 : inscription encadrée d'une petite frise.



Photo 9 : inscription encadrée de moulure.



Photo 10 : inscription encadrée de moulures

Les frises prennent la forme de petites corniches en faible saillie (photo 9). Elles encadrent les supports des inscriptions sous forme d'une ceinture ou en délimite ses deux côtés (au-dessous et au-dessus, photo 12). La majorité des frises encadrent le premier champ du décor. Celui-ci est souvent composé de carreaux de faïence polychrome (photos 8 et 12).

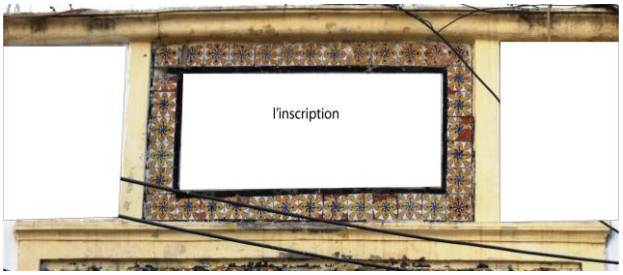


Photo 11 : inscription entourée de carreaux de faience polychrome maintenus de deux corniches.



Ph. 12 : inscription entourée de moulures et de petite corniche.

Un encadrement de moulure, taillé en marbre et décoré de deux feuilles a été recensé (photo 14, page suivante). Cette moulure dessine une forme de support irrégulier. Elle est encadrée de carreaux de faïence polychrome.

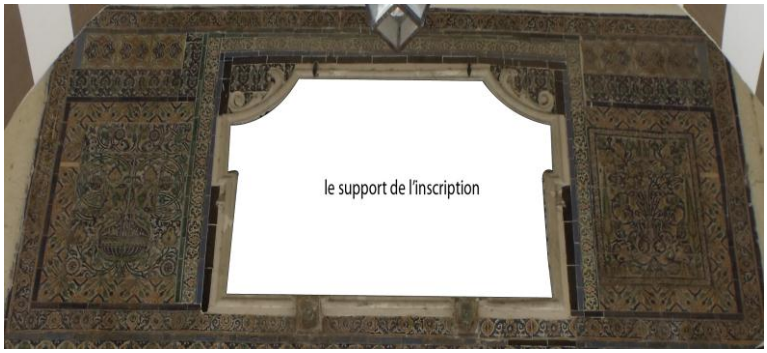


Photo 13 : inscription encadrée de moulure taillée en marbre, entourée de carreaux de faïence polychromes.

A.3.2.c. Les encadrements en carreaux de faïences

Ils composent le type d'encadrement le plus répandu des inscriptions commémoratives de l'époque ottomane. Plus de dix inscriptions, appartenant à notre catalogue, sont serrées de carreaux de faïence. La majorité de ces inscriptions est fixée sur les façades principales des monuments. Certains supports sont également encadrés d'une série de carreaux en faïence (photos 14 et 16). Quelques autres sont entourés d'une série de rubans en céramique. Dans certaines inscriptions les deux techniques se conglomèrent en formant un cadre composé, soit d'une succession de carreaux de faïence, limités par un cadre de ruban (photos 15 et 20, p. 469 et 470), soit d'une succession de carreaux de faïence serrés, dans leurs deux bords, par deux séries de rubans (photo 17). Nous avons recensé un seul support où il est encadré de deux séries de carreaux de faïences serrés et séparés par des rubans (photo 19, p. 469).

Généralement, ces carreaux de faïences, formant les cadres des inscriptions, sont proprement tunisiens[665]. Ils nous donnent une idée sur les échanges économiques et artisanaux entre les deux Régences à l'époque ottomane. Cette relation s'est accentuée notamment à l'époque des Qaramānlī (1711-1835), où nous recensons la majorité des supports présentés.



Photo 14 : cadre en faïences polychromes.

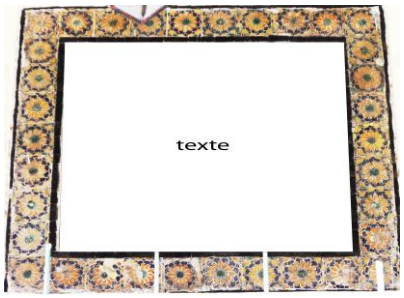
[665] Ce type de faïence est souvent adopté dans l'architecture tunisienne de l'époque ottomane. Beaucoup d'ateliers sont déjà inventoriés dans différentes études.



Photo 15 : cadre en faïence à polygone étoilé.



Photo 16 : cadre en grands carreaux de faïences à base bleues.



Ph 17 : cadre en faïence à motifs de médaillons, serré de double ruban.

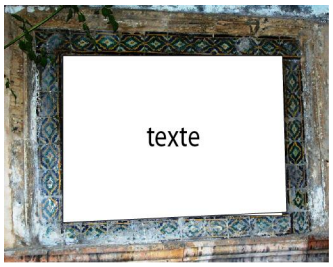


Photo 18 : cadre en faïences à motifs décoratifs d'entrelacs d'hexagones.



Photo 19 : doubles encadrements de faïence séparés par des rubans de céramique.



Photo 20 : support serré de deux tableaux de céramique.

A.3.3. Le décor du champ épigraphique

Dans cette partie, nous nous intéressons au décor du champ intérieur de toutes les inscriptions commémoratives et funéraires, objets de notre étude. Nous présentons ici le répertoire du décor relevé sur les supports des inscriptions. Notre analyse est accompagnée d'exemples illustrés de dessins ou de fragments de photographies.

Les décors géométriques et végétaux constituent les sujets et les thèmes les plus répandus dans notre corpus. L'emplacement de ces décors varie selon le choix de l'artisan et leur répartition dans l'espace du champ calligraphique. Couramment, le décor conçoit des motifs agrémentant les zones en rapport avec le champ épigraphique. Il assure l'encadrement, le cloisonnement et le couronnement du texte de l'inscription.

L'héritage artistique des périodes qui ont précédé l'époque ottomane, a été une source d'inspiration pour l'artiste tripolitain, dans le choix de ses motifs décoratifs. Certains, figurant sur les inscriptions de notre corpus, offrent beaucoup de similitude avec ceux des inscriptions tunisiennes, notamment celles de l'époque ottomane, et même de l'époque précédente. Les éléments repérés dans nos inscriptions, architectoniques, géométriques, végétaux et diverss sont abondants. Certaines inscriptions sont dépourvues de décor[666]. Une simple moulure y encadrait le texte. Ces inscriptions remontent à la première époque ottomane. Dès l'arrivée des Qaramānlī au pouvoir, les inscriptions devinrent plus décorées, grâce à l'intégration de nouveaux éléments décoratifs. Il est devenu rare qu'une inscription soit exécutée sans aucun décor.

[666] Exemples, inscriptions ns° 2, 10, 15, 24, 42, 77 etc.

A.3.3.a. Les moulures

Celles-ci sont les motifs décoratifs les plus fréquents dans les inscriptions commémoratives de la première époque ottomane (1551-1711). Leur utilisation est souvent continue au cours de deux périodes postérieures (1711-1911). Leur épaisseur varie selon les endroits et la maitrise de la répartition du texte sur la surface du support (photos 9, 10 et 12).

Les listels sont les motifs les plus représentatifs de ce type de décor. Ils sont introduits comme décors d'encadrement et de cloisonnement des lignes du texte[667]. Ce dernier type sépare le texte en deux hémistiches[668].

Certaines moulures sont en relief. Quelques autres sont en creux,[669] souvent incrustées de plomb[670]. A travers leur tracé, elles donnent naissance à des formes géométriques : rectangulaires[671]et carrées[672]. Il apparaît que cette même technique fut adoptée pour les inscriptions funéraires. Les listels sont utilisés comme motif d'encadrement[673] et de cloisonnement. Dans la majorité des cas, ces listels sont en relief (d'un ou de deux centimètres). Ils forment des contours, tantôt rectangulaires tantôt circulaires[674]. Parfois, les contours rectangulaires se terminent au-dessus d'un arc[675].

- ***Listel d'encadrement carré en relief***

Celui-ci encadre le texte en dessinant les limites et la forme de la plaque. Il est soit en relief[676], soit en creux (figures 33 et 34, page suivante)[677].

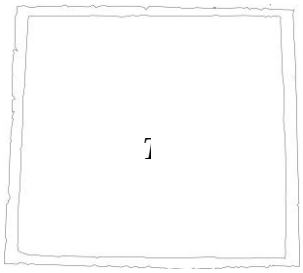


Figure 31 : modèle d'un listel d'encadrement carré en relief.

[667] Nous avons un cas dans les deux textes des deux *miḥrābs* de *ǧāmiʿ* Darġūṯ Bāšā (n° 3 et 4), ou de la fontaine du *ḥammām* Darġūṯ Bāšā (n°5). Il en est de même pour quelques inscriptions funéraires (exemple n° 66).

[668] Exemple : la première inscription de la fondation du *masǧid* Muṣṭafā al-Kātib (inscription n° 38).

[669] Inscription n° 20.

[670] Inscription n° 39.

[671] Inscriptions ns° 7, 8, 9, 22.

[672] Inscription n° 13.

[673] Inscriptions ns° 66, 67, 68, 72, 74, 75, 79, 80, 81, 82, 83, 88, 90, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 111, 112, 117, 119, 145 et 146.

[674] Inscription n° 136.

[675] Inscription ns° 76, 78, 89, 147, 148 et 149.

[676] Inscription n°13.

[677] Inscription n° 37.

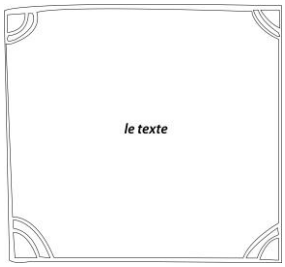


Figure 32 : model d'un listel d'encadrement orné de 4 paires d'arcs en ¼ de cercle

- ***Listel d'encadrement rectangulaire***

À l'instar du premier modèle, ce type d'encadrement du texte dessine la zone du texte. La plupart du temps, il est adopté dans les inscriptions commémoratives, en creux et incrusté de plomb (figure 33). Dans les inscriptions funéraires, les listels d'encadrement sont en relief, créant un rectangle en position verticale (figure 34).

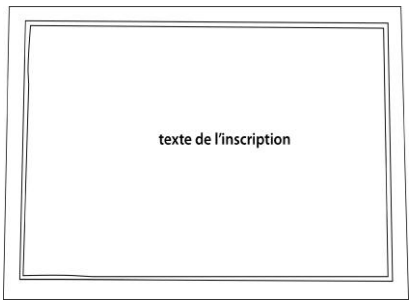


Figure 33 : model d'un listel d'encadrement (en creux incrusté de plomb) d'un texte d'une stèle.

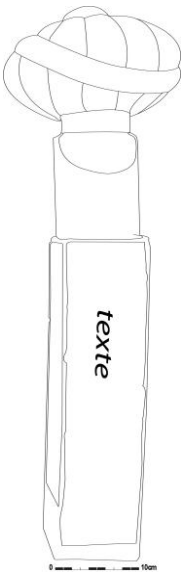


Figure 34 : model d'un listel d'encadrement (en relief).

- ***Listel de cloisonnement***

Ce type de listel est positionné au milieu de la plaque pour séparer le texte en deux hémistiches (figure 35, page suivante). Nous l'avons signalé dans deux inscriptions

commémoratives poétiques[678]. La majorité des listels dans nos inscriptions est utilisée dans les champs épigraphiques, pour séparer les lignes dans des fragments composés de lignes et de moitiés de lignes. Ces dernières sont réparties dans des cartouches de différentes formes.

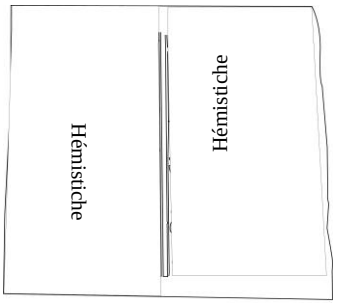


Figure 35 : model d'un listel de cloisonnement horizontal (en creux, incrusté de plomb).

A.3.3.b. Les cartouches

Ce sont les formes géométriques les plus répandues dans le décor des inscriptions de notre corpus. Ils prennent les formes d'un rectangle, souvent en position horizontale. Leurs bordures sont variables selon les espaces, les endroits et la répartition des textes sur les surfaces réservées à l'écriture.

- ***Les simples cartouches rectangulaires***

Ce type de cartouches est présent dans 39 inscriptions : 12 commémoratives[679] et 27 funéraires[680]. Ils sont soit horizontaux (26),[681] soit obliques (13)[682]. Nous avons recensé 12 modèles de cartouches horizontaux qui sont intégrés dans des inscriptions de bâtiments et 14 modèles dans des inscriptions funéraires. L'ensemble des cartouches rectangulaires obliques ont été rencontrés sur des stèles. Les cartouches rectangulaires obliques sont introduits dans des textes funéraires. Grâce au positionnement vertical des stèles, les artisans ont pu intégrer ce modèle.

Dans la majorité des inscriptions mentionnées, grâce à leurs structures (en deux hémistiches), les lignes de textes sont gravées dans deux cartouches rectangulaires horizontaux ou obliques. Dans deux inscriptions, une seule ligne est gravée dans plusieurs cartouches rectangulaires[683]. Parfois la *basmala* et la *taṣliya* sont parfois encadrées d'un listel

[678] Inscriptions n° 38 et 41.

[679] Inscriptions ns° 26, 27, 50, 51, 53, 55, 59, 60, 61, 62, 63 et 64.

[680] Inscriptions ns° 73, 93, 96, 105, 106, 110, 122, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 138, 139, 152, 153, 154, 155, 156, 157 et 158.

[681] Inscriptions ns° 26, 27, 50, 51, 53, 55, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 93, 96, 106, 110, 124, 138, 139, 152, 153, 154, 155, 156, 157 et 158.

[682] Inscriptions ns ° 73, 105, 121, 122, 123, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, et 135.

[683] Inscriptions ns° 26 et 50.

continu, formant un seul cartouche. Le reste des lignes du texte, en hémistiches, est réparti en deux cartouches[684]. Parfois, chaque ligne du texte se trouve gravée dans un seul cartouche[685].

Dans l'ensemble, ce type de cartouches est intégré dans les inscriptions commémoratives, dès l'époque des Qaramānlī (1711-1911). Nous n'avons recensé qu'une seule inscription dans ce cas, datant de la fin de la première époque ottomane (1551-1711). Ses lignes sont réparties dans 8 cartouches rectangulaires. La technique ornementale des cartouches est ainsi introduite dans les inscriptions funéraires, à partir du deuxième épisode historique (1711-1835). Elle fut souvent utilisée dans la seconde époque ottomane (1835-1911).

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'accolades***

Ce type de cartouche n'est pas très répandu, dans le décor géométrique des inscriptions de la ville de Tripoli à l'époque ottomane (1551-1711). Il est seulement introduit dans quatre inscriptions commémoratives[686]. Dans la première, le cartouche est en creux, incrusté de plomb (figure 36). Dans la deuxième, la troisième et la quatrième, il est en relief, exécuté en plâtre (figure 37). Dans la dernière, l'ensemble des cartouches est lié par des boucles (figure 38).

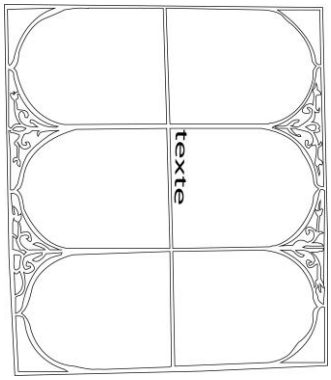


Figure 36 : cartouche séparé en 2, bordé d'accolades.



Figure 37 : cartouche bordé d'accolades, portant un texte en prose.

[684] Inscription n° 28.

[685] Inscriptions ns° 29 et 31.

[686] Inscriptions ns° 30, 32, 3 et 35.

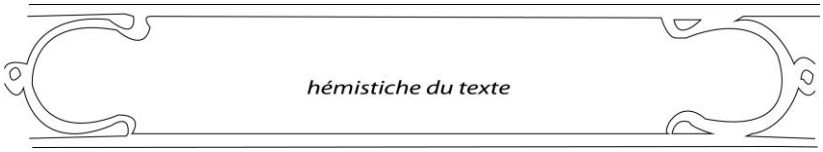


Figure 38 : cartouche bordé d'accolades liées à chaque extrémité par une boucle.

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs semi-circulaires***

Les trois exemplaires, que nous avons recensés sont composés de cartouches rectangulaires posés horizontalement : l'un est utilisé dans une inscription en vers (figure 39) et les deux autres dans deux inscriptions en prose (figure 40). Deux figurent dans des inscriptions commémoratives[687] et le troisième est employé dans une stèle funéraire[688]. Dans la première, la *basmala* et la *taṣliya* sont encadrées dans un grand hémistiche. Chaque hémistiche dans la partie restante du texte, est encadré dans un petit cartouche. Tous les cartouches sont bordés d'arcs semi-circulaires.

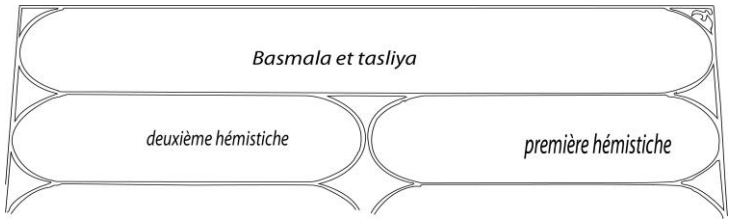


Figure 39 : cartouches bordés d'arcs semi-circulaires, portant un texte en hémistiches.

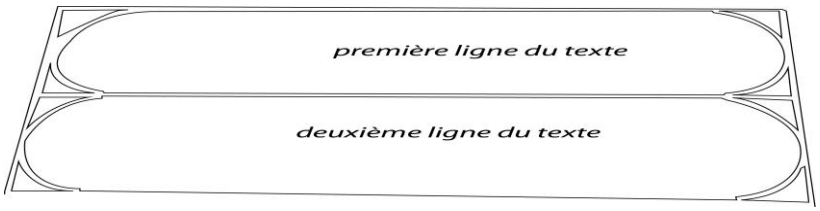


Figure 40 : cartouches bordés d'arcs semi-circulaires, portant un texte en prose.

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs d'un quart de cercle***

Ce type du décor géométrique, a été utilisé dans l'ornementation de quatre inscriptions (figures 41, 42 et 43)[689], seulement sur des bâtiments. Cette technique était pratiquée sur des plaques murales où l'espace leur était donné.

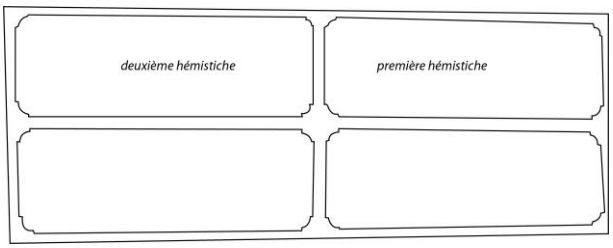


Figure 41 : cartouches rectangulaires, bordés dans leurs angles d'arcs en ¼ de cercle

[687] Inscriptions ns° 28, 29 et 31.

[688] Inscription n° 137.

[689] Inscriptions ns° 52, 56, 58, et 65.

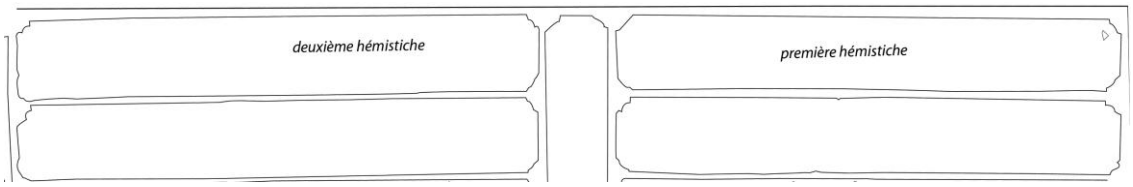


Figure 42 : Cartouches rectangulaires horizontaux, bordés dans ses 4 angles d'arcs en ¼ de cercle, séparés par un cartouche rectangulaire vertical.

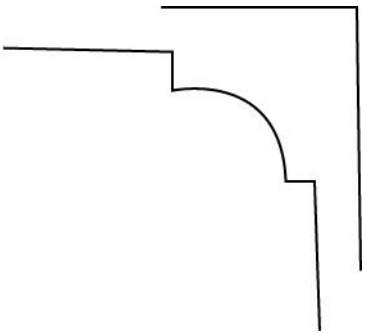


Figure 43 : Exemple agrandi d'arc en ¼ de cercle, ornant les écoinçons des cartouches.

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs en plein-cintre outrepassés***

Ce type des cartouches est adopté dans deux inscriptions[690]. Ce sont des inscriptions de bâtiments, datant de l'époque des Qaramānlī (1711-1835). Chaque ligne de la première inscription est un poème gravé en deux hémistiches (figure 44). Chacune fixée dans un cartouche, gravé sur le marbre. La deuxième inscription est ainsi en hémistiches. Elles sont toutes sur un seul niveau, gravé en plâtre dans des cartouches bordés d'arcs en ¾ de cercle liés par des boucles (figure 45).

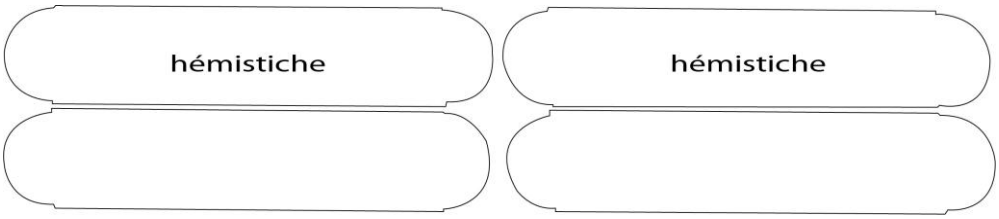


Figure 44 : simples cartouches rectangulaires, bordés d'arcs en plein-cintre outrepassé



Figure 45 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs en plein-cintre outrepassé, liés par des boucles.

[690] Inscriptions ns° 47 et 54.

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés***

A l'instar des cartouches précédents, ce type de cartouche est introduit dans deux inscriptions de type funéraire[691]. Dans la première inscription, le cartouche est présent sur trois façades de la stèle (face droite, face latérale et face gauche). Chaque ligne du texte est répartie sur six demi-cartouches (figure 46). Dans la deuxième, seule les deux dernières lignes sont gravées dans deux cartouches rectangulaires, horizontaux bordés d'arcs trilobés (figure 47). Dans toutes les deux, le lobe médian prend la forme d'un arc en accolade.

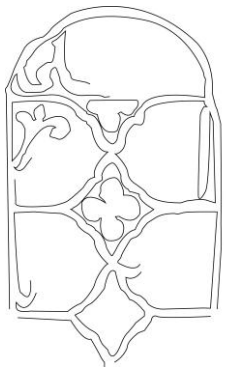


Figure 46 : demi-cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés ornés de rosaces.

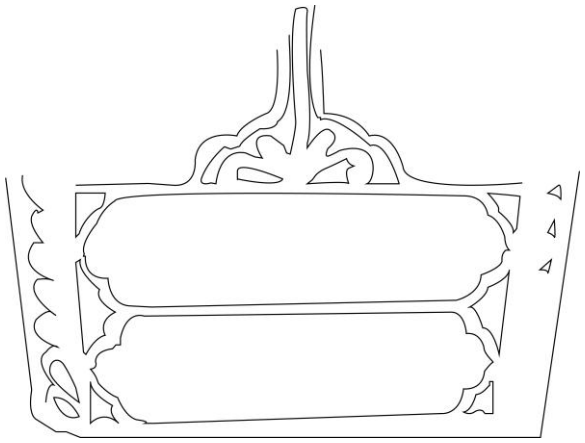


Figure 47 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés.

- ***Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés***

Les cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés sont apparus sur quatre inscriptions. Ces dernières sont de type commémoratif[692]. Elles datent de l'époque des Qaramānlī. Nous pouvons classer ces inscriptions selon deux modèles :

- Modèle 1 : il regroupe les trois premières inscriptions datant de 1228 / 1813-1814. Ce sont trois panneaux de céramique portant chacun, une inscription dont chaque ligne est peinte dans un cartouche rectangulaire, bordé d'arc polylobé (figure 48).
- Modèle 2 : celui de la dernière inscription, datant de 1236 / 1820-21. Dans celle-ci, toutes les lignes sont gravées en deux cartouches, néanmoins la première ligne est

[691] Inscriptions ns° et 104 136.

[692] Inscriptions ns° 43, 44, 45 et 46.

encadrée d'un seul cartouche. Tous ceux-ci sont sur le même modèle : cartouches rectangulaires, horizontaux bordés d'arcs polylobés (figure 49).

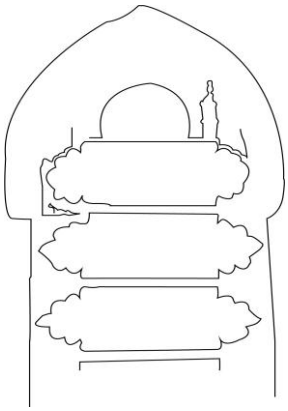


Figure 48 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés

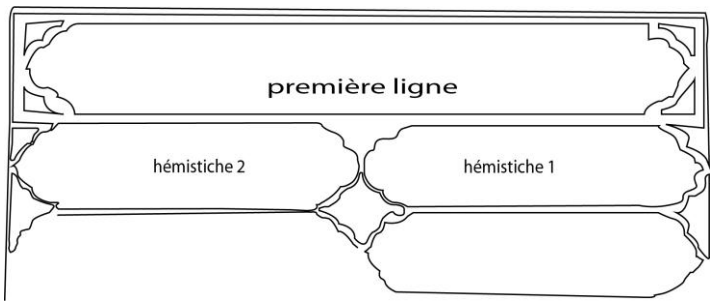


Figure 49 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés.

A.3.3.c. Les encadrements en forme de *miḥrāb*

Nous avons recensé trois exemplaires de ce type d'encadrement. Il s'agit d'un encadrement décoratif dessiné autour du texte de l'inscription. Les trois inscriptions inventoriées répondent à une commande de Tunis. Elles portent le nom de leur artisan, celui d'al-Ḫamīrī[693].

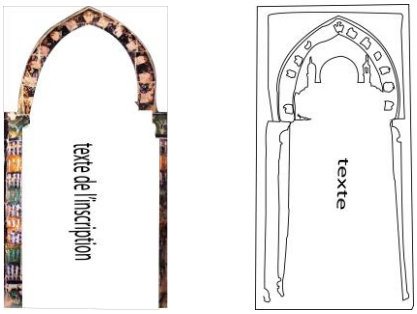


Figure 50 : encadrements en forme de *miḥrāb*.

[693] *Cf.* l'étude de trois inscriptions ns° 43, 44 et 45 ; planches 77 et 78.

A.3.3.d. Répertoire végétal et motifs floraux

La décoration végétale et florale est formée de motifs imitant les plantes et les fleurs. En stylisant[694] ou idéalisant ces éléments végétaux, des décorations plus réelles et plus gaies que les précédentes ont été obtenues. Les artisans trouvaient dans les fleurs et les plantes une source précieuse dont ils surent tirer des motifs attirants. Ils composèrent des décorations avec des motifs ressemblant davantage à la nature.

Dans ce genre de décoration, divers motifs sont introduits dans des œuvres épigraphiques de la Tripoli ottomane. La classification de l'ensemble permet de mettre en valeur la richesse d'un répertoire végétal très varié utilisé dans l'ornementation des différentes inscriptions. L'artisan adopte les fleurs, les feuilles, les palmettes et certains arbres (cyprès et branches d'olivier) en formes isolées ou regroupées. Les motifs sont souvent stylisés et idéalisés. Une rose se confond souvent avec une renoncule et une tulipe avec un œillet.

La similarité des inscriptions étudiées ici avec celles d'autres provinces, notamment Tunis, témoigne d'un patrimoine artistique local et régional commun. L'apport ottoman est également visible à travers des motifs décoratifs bien connus dans le domaine architectural et artistique de l'empire. Le répertoire décoratif des inscriptions de Tripoli ottomane a connu une grande évolution tout au long de la période ottomane dont l'influence du baroque est devenu très visible dès XVIII^{ème} siècle. Les motifs « baroques » présentent un caractère tout à fait différent des formes traditionelles : ce sont les fleurons, les rinceaux, les guirlandes, les gerbes de fleurs coiffant souvent les stèles… .

A.3.3.d.1 Les fleurs et les rosaces

Les fleurs et les rosaces devinrent à la mode et prirent dans l'ornementation une place dominante dans le répertoire décoratif végétal de notre corpus. Elles sont variées, prenant souvent plusieurs formes. La variété infinie des formes de stylisation, propre à chaque artiste, rend aussi les fleurs quelquefois si méconnaissables que la question artistique se complique davantage. Parmi les fleurs qui caractérisent la décoration ottomane, citons l'œillet et la tulipe, les deux fleurs favorites des Turcs.

- ***Les fleurs et les feuilles de tulipe***

D'après Cevad Rüştü, la tulipe existait en Turquie avant le XVI^{ème} siècle. A l'époque d'Aḥmad III, au XVIII^{ème} siècle, la tulipe était une fleur recherchée. Cette époque fut nommée dans l'histoire « l'époque de la tulipe ; *Lāle devri*». L'importance accordée à la tulipe ne

[694] La stylisation est la transformation d'une figure réelle en une forme décorative, sans prendre en considération ni ses formes, ni ses proportions réelles et ni son aspect apparent. Ces dessins, tout en exprimant la forme approximative de l'objet, sont des figures d'une harmonie parfaite dans lesquelles domine l'esprit décoratif. La stylisation n'obéit pas généralement à des lois formelles. Chaque artiste stylise les formes selon sa propre interprétation.

provenait pas seulement de sa beauté et de sa forme décorative, mais aussi de la signification mystique qu'on lui attribuait[695].

Plusieurs tulipes sont introduits dans la décoration des inscriptions commémoratives mais avant tout dans les funéraires. La majorité de ces inscriptions datent de la deuxième période ottomane. Au cours de la première période, nous avons découvert deux modèles de ce type de motifs décoratifs. Ils sont introduits, dans le premier cas, sous la forme de trois branches de fleurs de tulipe ornant les quatre angles de l'inscription de la mosquée de Ḫaznadār (figure 51). Ces branches sont, en effet, dirigées vers le texte[696]. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un vase, chargé d'un bouquet de fleurs de tulipes, occupant la surface gauche de la stèle n° 99 (figure 52). Dans le premier cas, le décor est en creux, sans incrustation de plomb. Dans le deuxième cas, le motif décoratif est en relief.



Figure 51 : branches et fleurs de tulipe.



Figure 52 : fleur de tulipe stylisée.

A l'époque des Qaramānlī, le motif est notamment introduit dans des œuvres d'aspect funéraire. Au début du XVIII[ème] siècle nous le retrouvons dans une stèle funéraire, sous forme d'une grande branche insérée dans un petit vase. Il est gravé en creux. A la fin du XVIII[ème] siècle, un motif décoratif végétal, composé de deux branches coiffées de fleurs de tulipes, est intégré à la face postérieure d'une stèle funéraire[697]. A la fin de l'époque Qaramānlī, ce motif de la tulipe est également adopté dans deux œuvres épigraphiques : dans la première, datant de la *turba* de Gurği, nous trouvons une tige de tulipe insérée autour de l'hémistiche d'un texte. Le décor est en plâtre, exécuté en relief. Dans la deuxième, celle de la stèle funéraire n° 120, il s'agit d'une branche, ornée de feuilles et de fleurs de tulipes, à l'intérieur d'un cyprès. Le décor, gravé sur la plaque en marbre, est exécuté en relief (figure 53, page suivante).

[695] Arseven (C. E.), *Les arts*, Istanbul, s. d., p. 58 et 59.

[696] Inscription n° 18.

[697] Inscription n° 120.



Figure 53 : différentes formes de fleurs de tulipe.

À la deuxième époque ottomane, l'adoption de fleurs et de feuilles de tulipe s'est multipliée. Leur utilisation se retrouve, soit autour d'une *ṭuġrā*ʾ, au sommet du texte (figure 54)[698], soit au-dessus et au-dessous de celui-ci (figures 56 et 57)[699]. Dans l'ensemble, l'artisan a couramment intégré les feuilles de tulipes, non accompagnées de leurs fleurs. Celles-ci sont souvent sculptées en relief, et en grandes dimensions accompagnés souvent de fleurs d'acanthes.

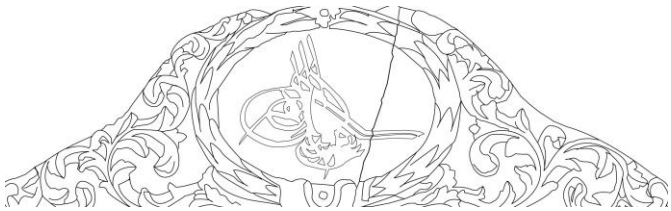


Figure 54 : feuilles de tulipes et d'acanthes autour d'une *ṭuġrā*

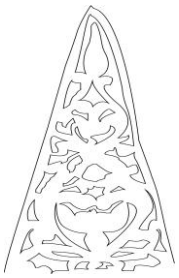


Figure 55 : fleur de tulipe stylisée à l'intérieur d'un cyprès.



Figure 56 : feuilles de tulipe à la base de la stèle.

[698] Inscription n° 58.

[699] Inscriptions ns° 70, 71 et 136.

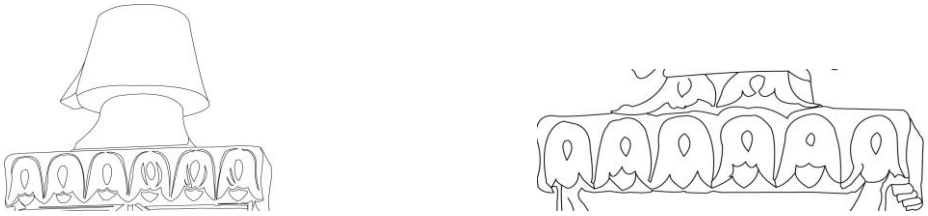


Figure 57 : feuilles de tulipe au sommet de la stèle.

- ***Les fleurs d'œillets***

La fleur d'œillet, que les Turcs appellent *qaranful,* permet, par sa forme et la dentelure de ses feuilles, d'être stylisée d'une façon très décorative et d'obtenir de jolis motifs, d'une exquise beauté. L'origine de la fleur d'œillet, d'après certains chercheurs, est iranienne ou chinoise[700].

Dans notre corpus, les fleurs d'œillets apparaissent durant la première époque ottomane et durant celle des Qaramānlī. Souvent elles figurent aux terminaisons des lettres de certains mots, exécutés en creux et incrustés de plomb : les branches de fleurs d'œillets se poursuivent dans les terminaisons des dernières lettres de quelques mots du texte de la deuxième inscription de la mosquée Šāʾib al-ʿAyn[701] et de la deuxième inscription commémorative de la *turba* de Qaramānlī (figure 58)[702].



Figure 58 : modèles de fleurs d'oeillets ornant certaines inscriptions.

Nous trouvons la fleur d'œillet dans une stèle funéraire datant de l'époque de Qaramānlī. Il s'agit d'une branche de fleurs d'œillet ornant le sommet de quelques turbans des stèles importées, probablement, de la Régence de Tunis (figure 59, page suivante). Nous en trouvons beaucoup d'exemplaires dans la majorité des *turba* tunisoises. La plus ancienne date du début de XVII^{ème} siècle (dans le mausolée de Yūsuf Dāy). Dans son travail, portant sur

[700] Arseven (C. E.), *Les arts,* Istanbul, s. d., p. 58.

[701] Inscription n°23.

[702] Inscription n° 30.

l'art funéraire tunisois de l'époque ottomane, S. Kouraichi a découvert plusieurs turbans ornés de ce type de décor[703].



Figure 59 : fleurs d'oeillet ornant un turban.

- ***Les fleurs de lys***

Dans sa forme la plus simple et la plus courante, la fleur de lys est un fleuron trilobé composé d'un lobe central lancéolé et de deux lobes latéraux symétriques, aux pointes recourbées. Deux modèles de fleurs de lys figurent dans les décors des inscriptions : les fleurs de lys simples (figure 62) et les fleurs de lys évidées en mondes (figures 60 et 61). Elles sont alors adoptées dans quatre inscriptions, d'une manière regroupée ou isolée : dans les trois premières, datant de l'époque des Qaramānlī, ce motif décoratif, exécuté en plâtre, est introduit au-dessus et au-dessous des textes insérés dans des bandeaux épigraphiques[704]. Le dernier spécimen est gravé au sommet d'une stèle funéraire, au-dessus du texte de l'inscription. Il date du milieu de XIX^{ème} siècle. Celui-ci est le seul motif introduit dans une œuvre funéraire[705].

Dès l'époque umayyade, les artisans adoptèrent les lys simple dans leur vocabulaire ornemental, mais les utilisèrent relativement peu en comparaison des palmettes et de feuilles de vigne. Après les Umayyades, les fleurons de lys, simples ou évidées en amande, proliférèrent dans tout le territoire de l'Empire musulman[706].



Fig. 60 : fleurs de lys évidées en petites amandes regroupées

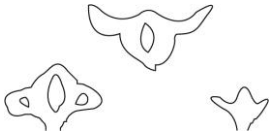


Fig. 61: fleurs de lys évidées en petites amandes isolées



Fig. 62 : simples fleurs de lys à travers une petite tige

- ***Les bouquets de fleurs***

Comme nous l'avons mentionné précédemment, plusieurs fleurs pouvaient être insérées, soit d'une manière isolée, soit liées à une branche. Néanmoins, d'autres fleurs,

[703] Kouraichi (S.), *L'art*, 2002, t. II, p. 162 et figures ns° 215 et 216.

[704] L'inscription de la galerie de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, de sa *turba* et de celle de Gurğī.

[705] Inscription n°73.

[706] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 295.

regroupées dans un bouquet (gerbe de fleurs), étaient gravées sur des stèles funéraires. Dans quelques cas, sculpté au-dessus de l'épitaphe, à la place du couvre-chef, le bouquet est constitué de quelques fleurs qui se dégagent en boule d'une sorte d'habillage de feuilles serré en son milieu (figure 63 et 64)[707]. Dans d'autres, le bouquet surmonte le texte de l'inscription[708].

Dans les deux premiers spécimens, les bouquets sont maintenus, soit dans un vase cannelé, reposant sur un pied légèrement évasé, soit directement sur un petit socle. Dans le troisième spécimen, le bouquet, reposant sur un listel, est maintenu par deux nœuds. Ceux-ci donnent naissance à deux tiges feuillues, portant deux rosaces, et une fleur de lys au sommet. Dans tous les cas, cette ornementation luxueuse, qui exigeait un marbre de qualité, peut devenir extrêmement monumentale, s'élevant beaucoup au-dessus de l'inscription et laissant retomber une guirlande de feuilles à droite et à gauche, parfois au point de rejoindre les coins supérieurs de la stèle (figure 65)[709].

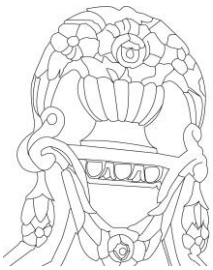


Figure 63 : gerbe de fleurs dans un vase coiffant la stèle.

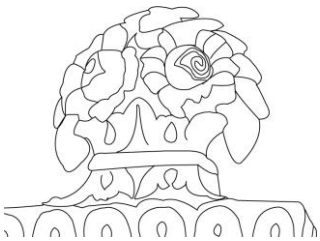


Fig. 64 : gerbe de fleur coiffant la stèle.



Figure 65 : rosaces surmontant l'inscription.

- ***Autres fleurs***

Différents pétales de fleur variés sont adoptés dans le répertoire décoratif végétal des inscriptions tripolitaines. En effet, nous avons observé que dans les différentes œuvres, les artistes ont représenté des fleurs possédant entre 2 et 8 pétales. Nous citons les différents modèles, accompagnés de leurs provenances et de leurs dates :

- Série de fleurs à 2 pétales, dirigées vers le bas, séparant les 2 hémistiches de l'inscription de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī : 1737-8 (inscription n° 27 ; planche 44 : photo 49 ; figure 27).

[707] Inscriptions ns° 69 et 71.

[708] Inscription n°73.

[709] Concernant le décor en guirlande *cf.* l'élément A.3.3.d.7.

- Une fleur à trois pétales, disposés en pyramide, au sommet du texte de l'inscription n° 92 ; à la moitié du XVII^{ème} siècle (planche 143 ; photo 219).
- Un bandeau décoratif à base végétale, chargé d'une série de feuilles et de fleurs à quatre pétales, encadre le texte de l'inscription n° 93 : 1266 /1850 (planche 144 ; photo 220 et figure 144).
- Des fleurs à quatre pétales séparant les cartouches du texte de l'inscription n° 104 : 1819-20 (planche 154 ; photo 233).
- Des fleurs à cinq pétales disposées en pyramide, gravées au sommet du texte de l'inscription n° 67 : *muḥarram* 1114 / mai – juin 1702 (planche n° 117 : photos ns° 186 et 187).
- Des fleurs à cinq lobes ornant le sommet de la stèle funéraire n° 108 : 20 mars 1813 (planche 157 ; photo 238 et figure 160).
- Deux fleurs à six pétales sous le texte de la mosquée de Ḫaznadār : 1680 – 1681 (planche 32 ; photo 32 et figure 21).
- Des fleurs à six pétales au milieu du texte de deux inscriptions commémoratives de la *turba* des Qaramānlī : 1737-8 : planche 48 (photo 54), planche 49 (figure 30).
- Deux fleurs à six pétales au milieu de la stèle n° 136 : fin XVIII début XIX^{ème} siècle (planche 178 : photo 274 et figure 188).
- Des fleurs à huit pétales, insérées à l'extrémité de deux cartouches de l'inscription du *miḥrāb* extérieur de la mosquée de Darġūṯ Bāšā : VI^{ème} siècle (planche 10 ; photo n°5).
- Fleurs à huit pétales, accompagnées de feuilles tombantes vers le bas, dans les extrémités des cartouches de l'inscription de la fontaine du *ḥammām* Darġūṯ Bāšā : au milieu du XVII^{ème} siècle (planches 11 et 13 : photos 7 et 13).
- Une fleur à huit pétales, gravée en relief, à gauche du texte de Ḥusayn Qabūdān : avril-mai 1688 (planches 34 et 35 : photo 36 et figure 23).
- Une fleur à huit pétales, entourée d'un cercle à quatre boucles, orne le 18ème hémistiche de l'inscription de la galerie de la mosquée de Aḥmad Bāšā Qaramānlī : 1737-8 (planche 53 ; photo 73).
- Une fleur à huit pétales, intégrée au centre d'une étoile à six branches, gravée au sommet du texte de l'inscription n° 120 : 1782 –3 (planche 166 : photo n° 255).

- ***Les rosaces polylobées***

Les rosaces, présentées dans cette partie, concernent uniquement les formes polylobées servant d'ornementation. Elles sont très peu réalisées dans le répertoire décoratif des inscriptions tripolitaines. Certains artistes, des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, adoptent quelques rosaces gravées, soit aux alentours du texte, soit de manière singulière, au milieu de celui-ci gravées en creux. Ce modèle décoratif figure seulement sur deux inscriptions commémoratives, datant des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles :

- Quatre rosaces, au centre des cercles, sont gravées dans les angles de l'inscription de la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā : 1654 (planche n°26 ; photo 25 et figure 17).

- Une rosace est implantée au milieu du texte de la première inscription de la *turba* de Qaramānlī : 1737-38 (planche n°47 ; photo 53).

A.3.3.d.2. Les palmettes

De tous les motifs végétaux décrits dans les études sur l'art musulman, la palmette est celui dont la définition est la plus floue, tant sont nombreuses les formes variées qualifiées de « palmette». Celle-ci figure dans le premier répertoire ornemental de l'art musulman. Elle fut adoptée en effet dans les compositions de plusieurs décors de la Coupole du Rocher, premier monument de prestige, élevé à la gloire de l'Islam, à Jérusalem. Par la suite, la palmette simple constitue un élément essentiel du répertoire ornemental de l'Islam. Ses variantes, exécutées sur les matériaux les plus divers, seront multiples comme le suggèrent les exemples que S. Ory a retenus et présentés dans son étude portant sur la mosquée al-ʿAbbās au Yémen[710].

Par rapport aux inscriptions des périodes précédentes, ce type de décor est rarement adopté dans le répertoire décoratif des inscriptions de notre corpus, en dépit qu'il figure encore dans les différents éléments architecturaux, notamment dans la décoration des carreaux de faïences ainsi des sous-plafonds en bois et en plâtre sculpté. Seuls, deux modèles de la palmette ont été introduits dans deux inscriptions, datant de la première époque ottomane. Dans le premier cas, il s'agit d'une palmette évidée en amande, insérée au milieu du texte, au-dessus de la lettre *nūn* de l'inscription n° 6, datant de 1610 (figure 66). Dans la deuxième inscription, nous trouvons deux palmettes intégrées dans les deux angles gauches de l'inscription de la mosquée al-Qubṭān, datant de 1688 (figure 67). Dans les deux cas, les palmettes se présentent en motifs de remplissage sur le champ épigraphique, plus que décoratif.

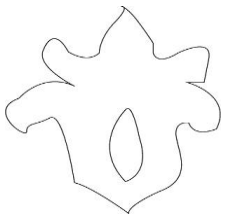




Figure 66 : simple palmette (à cinq lobes) évidée en amande. **Figure 67 : Simple palmette à deux lobes.**

A.3.3.d.3. Le cyprès

L'arbre est un motif souvent employé dans la décoration, sous forme stylisée ou schématisée. Le cyprès (*selvi*) est un arbre dont les feuilles sont persistantes. Il porte le signe d'éternité[711]. Le vert persistant de son feuillage et sa destination dans le monde des morts en ont fait un symbole de la vie d'outre-tombe[712]. Chez les Turcs et les Musulmans, le vert est une couleur sacrée. Le motif du cyprès est appliqué aux pierres tombales et aux panneaux de

[710] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 302-337.

[711] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 86.

[712] Arseven (C. E.), *Les arts*, Istanbul, s. d., p. 60.

faïence. Dans les œuvres inventoriées, ce motif décoratif végétal figure sur deux stèles funéraires, datant de la fin du XVIII^{ème} et du début de XIX^{ème} siècle :

- Un cyprès stylisé, s'entrelace avec des fleurs de tulipes ; il figure au sommet de la face postérieure de la stèle de l'inscription n° 120 (1782-3). Le sommet du décor est orné d'un croissant (figure 68).

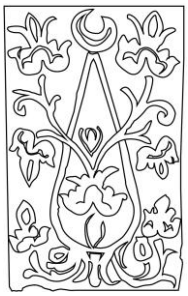


Figure 68 : cyprès stylisé s'entrelace avec des fleurs de tulipes.

- Un cyprès stylisé, reposant sur un simple listel délimite les deux lignes du texte coranique de l'inscription n° 136 (fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle). Il est orné à l'intérieur de fleurs de tulipes, gravées en relief (figure 69).

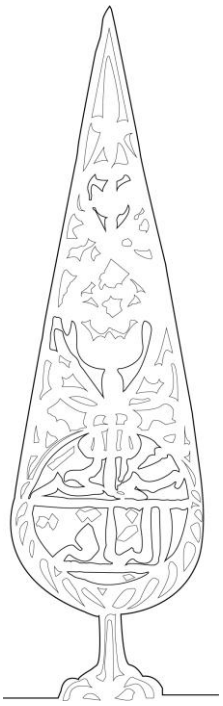


Figure 69 : cyprès orné à l'intérieur de tulipes.

A.3.3.d.4. Les graines d'olives

Dans la période classique, l'emploi des fruits est plutôt rare. A « l'époque de la tulipe », époque où le goût pencha vers le naturalisme, les artisans choisirent les fruits comme

motif de décor. Celui-ci devint à la mode[713], mais il ne figure que rarement dans les travaux de notre corpus. Nous trouvons deux branches de feuilles et graines d'oliviers, maintenues par deux nœuds, surmontant le texte de la stèle n° 93, datant de 1850 (figure 70). Ce type de décor reste souvent abstrait. Peut-on le considérer alors comme étant signe de fécondité, comme l'avancent E. Eldem et N. Vatin ?[714] Cette interprétation est fort intéressante, rappelons que ce motif figure seulement sur une stèle féminine.



Figure 70 : décor composé de feuilles et de graines d'olives surmontant le texte d'une stèle.

A.3.3.d.5. Les feuilles

Dans le genre de décoration florale, imitant la nature, les feuilles et les tiges sont presque dessinées dans leur forme et arrangement naturels (exemple dans la dernière figure n°70). Différentes feuilles sont, en effet, intégrées dans la décoration des inscriptions de la Tripoli ottomane : nous trouvons des feuilles d'acanthe, des feuilles dentelées et de simples feuilles. Elles apparaissent de part et d'autre de tiges correspondant à une réalité végétale, ou faisaient partie d'un décor, de manière isolée et dépourvues totalement de tiges. Les feuilles, en général, sont couramment adoptées dans l'art ottoman[715]. A travers notre corpus, nous avons découvert que ce type de motif caractérise essentiellement les stèles funéraires.

- ***Les feuilles d'acanthe***

D'après les œuvres inventoriées, ce motif décoratif végétal est adopté au cours de la deuxième époque ottomane. Les deux spécimens sont intégrés dans le décor des deux inscriptions funéraires, datant de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle :

- Deux feuilles d'acanthe entourent une coquille (figure 71, page suivante). L'ensemble orne la coiffure de la stèle n° 93 (1850).

[713] Arseven (C.-E.), *Les arts*, s. d., p. 70.

[714] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 86.

[715] Arseven (C.-E.), *Les arts*, s. d., p. 70.



Figure 71 : décor de la coiffure de la stèle n°93.

- Des feuilles d'acanthe se dirigeant vers le haut, ornent chacune les bases de deux stèles (inscriptions ns°154 et 155 ; 1896. Figure 72).

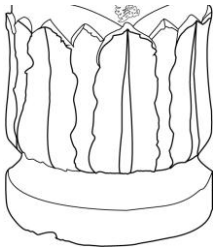


Figure 72 : le décor de la base de 2 stèles 154 et 155.

- ***Les feuilles dentelées***

L'adoption de feuilles aux bords dentelées, permet d'obtenir une infinité de figures curvilignes s'harmonisant avec les autres motifs. Allongées ou petites, selon la composition, elles peuvent être traitées sous des aspects différents. Elles ont souvent une forme allongée, et parfois, maintenues par des tiges recourbées. Ce type de motif dans les inscriptions de notre corpus est apparu dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Nous l'avons repéré dans trois stèles funéraires :

- Des feuilles dentelées figurant au-dessus du texte d'une stèle n° 124, datant de 1790 (figure 73).

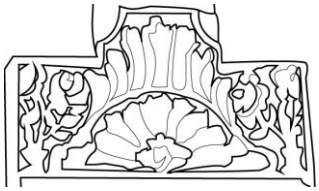


Figure 73: décor végétal surmontant le texte de la stèle n° 124.

- Ensemble de feuilles dentelées figurant au-dessous du texte de l'inscription n° 124, datant de 1790 (figure 74, page suivante).

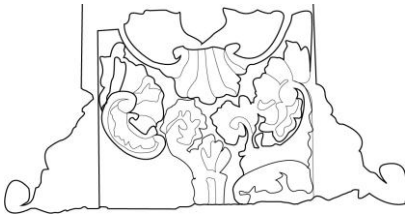


Figure 74 : ensemble de feuilles dentelées ornant la base de la stèle n° 124.

- Deux tiges de feuilles dentelées et opposées, sont gravées sur le socle de la base de la stèle de l'inscription 139 : fin XVIII^{ème} - début XIX^{ème} siècle (figure 75)



Figure 75 : le décor de feuilles dentelées de la stèle 139.

- ***Les feuilles simples***

Les feuilles simples de type classique ont été adoptées très tôt dans le répertoire décoratif umayyade, citons à titre d'exemple qu'il figure dans les mosaïques de la Coupole du Rocher à Jérusalem[716]. Dans notre corpus, de nombreux modèles de feuilles simples se retrouvent dans des différentes inscriptions. Ce motif est également introduit dans des œuvres monumentales ou funéraires, bien qu'il caractérise souvent les inscriptions commémoratives, rappelant qu'il est apparu dès la fin du XVII^{ème} siècle. Il est devenu le symbole du décor végétal, au cours de la période ottomane. Les feuilles sont présentes dans le décor des inscriptions, de différentes manières et de différentes œuvres :

- Une série de feuilles sont dirigées vers le haut, séparant les hémistiches du texte de l'inscription de la mosquée de Maḥmūd Ḫaznadār : 1680-1 (fig. n°21 ; planche n°32).
- Deux listels limitent l'intérieur d'un étroit bandeau, orné d'une succession de petites feuilles obliques : inscription n° 136 ; fin XVIII^{ème} début XIX^{ème} siècle (fig. 188, planche n°178).
- Deux branches de feuilles dessinées au sommet du texte, entourent la *ṭuġrā* de l'inscription du campement hivernal : 1854-5 (fig. 104 ; planche 99).
- Deux branches de feuilles, de forme arrondie, entourent la *ṭuġrā,* gravée au sommet des inscriptions du monument religieux funéraire de Mayzarān, 1881[717] (figures 110, 111 et 112 planches 109, 110 et 111).
- Deux branches de feuilles encadrent le texte de l'inscription de la mosquée Mayzarān : 1881(fig. n°111, planche n°110).

[716] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 346.

[717] Inscriptions ns° 60, 61 et 63.

- Deux branches de feuilles, de forme arrondie, entourent la *ṭuġrā*, figurant au sommet du texte de l'inscription du *funduq* al-Hanšīrī : 1883-4 (fig. n° 113 ; planche 112).

A.3.3.d.6. Les tiges et les rinceaux

Nous avons réservé le terme de rinceau aux tiges dont le tracé, rythmé par des courbes, peut se reproduire. Généralement, les tiges donnent naissance à d'autres éléments : feuilles, bourgeons et autre petites tiges. Dans la décoration végétale, la forme des tiges est souvent dessinée presque telle qu'elles sont dans la nature. Elles servent alors à former des rinceaux et des enroulements. Dans ce genre, les tiges et les rinceaux sont courbes et enroulés de façon à constituer des supports sur lesquels s'attachent les feuilles et les fleurs. Deux tiges différentes se trouvent parfois entrelacées.

Ce motif de décoration prend différentes formes et positions : parfois, il encadre le texte de l'inscription des deux côtés où il le sépare en deux hémistiches (notamment pour les poèmes). Parfois, il s'intègre avec des terminaisons de mots. Néanmoins, ce décor végétal est intégré, soit au sommet, soit en bas du texte, comme il devrait être gravé sur l'épaisseur d'une stèle rectangulaire. Les tiges et les rinceaux caractérisent les deux types d'inscriptions de notre corpus. A Tripoli, l'adoption de ce type de décor a commencé dès la période Qaramānlī, ornant souvent les surfaces les plus étroites. Plusieurs spécimens ont été répertoriés :

- Deux rinceaux encadrent les deux côtés de l'inscription de la mosquée Qaramānlī : inscription n° 27 datant de 1737-8 (figure 27 ; planche 44).
- Deux tiges de fleurs terminent deux mots du texte de la première inscription de la *turba* de Qaramānlī (حميم وملك) : inscription n° 29 datant de 1737-8 (figure 29 ; planche n°48).
- Une tige de fleur termine un mot du texte de l'inscription n° 30, datant de 1737-8 (الضيق) : (figure 30, planche 49).
- Une tige à bourgeons et fleurs figure sur l'inscription de la *turba* de Gurğī : 1830-1 (photo 131, planche 83).
- Deux tiges encadrent le texte de l'inscription de l'hôpital ottoman : 1852-3 (photo 154, planche 94).
- Un rinceau sépare les deux hémistiches du texte de l'inscription de l'hôpital ottoman : 1852-3 (photo 154, planche 94). Il en est de même dans le texte de l'inscription de la caserne de la rue *al-Zāwiya* : 1853-4 (*cf.* figure 103, planche 97).
- Une branche de feuilles et fleurs, gravée à l'intérieur de la *tuġrā* de l'inscription du campement hivernal, date de1854-5 (figure 104, planche 99).
- Deux branches de feuilles et fleurs sont gravées au-dessus du texte de l'inscription n° 71, datant de 1892 (figure 121 ; planche 123).
- Deux tiges de feuilles encadrent le texte des inscriptions ns° 68 et 69 : 1872-3 (figures 118 et 119 ; planches 119 et 120).
- Un rinceau sépare les deux hémistiches de l'inscription de la fontaine d'al-ʿAzīziya : 1868-9 (photo 167 ; planche 105).

- Une branche, portant des petites rosaces à 2 et 5 pétales, est gravée dans l'épaisseur de la stèle n° 137 : 1810 (figure 190 ; planche n°179).

A.3.3.d.7. Les guirlandes

Les guirlandes sont des motifs décoratifs composés de successions de feuilles et de fleurs. Elles prennent les formes de colliers d'un quart, d'un demi d'un cercle ou même d'un cercle entier. Les spécimens répertoriés figurent sur quatre inscriptions, représentant en effet le baroque ottoman. Ils sont gravés en relief, adoptés, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des textes épigraphiques, datant de la deuxième époque ottomane. Cette ornementation luxueuse, exigeait un marbre de qualité, s'élevant beaucoup au-dessus et au-dessous de l'inscription et laissant retomber une guirlande de feuilles à droite et à gauche, parfois au point de rejoindre les coins supérieurs de la stèle (*cf.* planches 119, 120 et 123 : figures 118, 119 et 121).

L'adoption des guirlandes dans le décor est une tradition ancienne. Les guirlandes figuraient souvent sur différentes œuvres architecturales romaines. Lors d'une visite au site archéologique romain de Leptis Magna, nous les avons remarquées introduites dans le décor de plusieurs monuments donnant sur le forum. Les spécimens inventoriés sont comme suit :

- Guirlande en forme de deux branches feuillues, réunies par un nœud. Les branches entourent la *ṭuġrā* de l'inscription n° 53 (1854-5 ; figure 76).

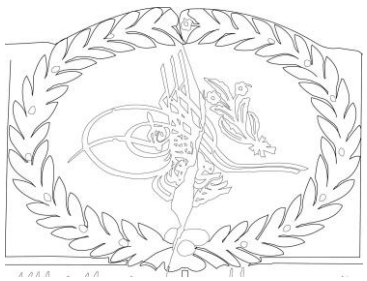


Figure 76 : décor de la *ṭuġrā* de l'inscription n° 53.

- Guirlande en rosace figurant au-dessus et au-dessous des textes de deux inscriptions ns° 68 et 69 (1872-3).

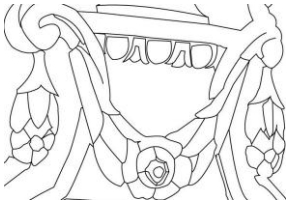




Figure 77 : guirlande coiffant le texte de la stèle 69. Figure 78 : guirlande ornant la base de la stèle 69.

- Guirlande de feuilles et de rosaces, gravée au sommet du texte de l'inscription n° 71 (1892).

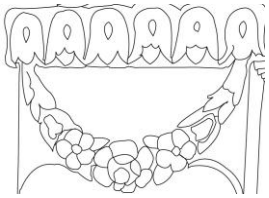


Figure 79 : guirlande surmonte le texte de la stèle 71.

A.3.3.e. Autres motifs décoratifs

- ***Les croissants***

Ce motif décoratif, abstrait[718], figure sur plusieurs inscriptions. Celles-ci sont majoritairement funéraires. Seules deux sont de type commémoratif. Les croissants figurant sur les œuvres inventoriées, sont exécutés en relief. Ils datent de toutes les périodes de l'histoire ottomane à Tripoli : 6 remontant à la première période ottomane, 3 à la période des Qaramānlī et 1 à la deuxième période ottomane. Les modèles de croissants découverts sont présents soit avec d'autres motifs décoratifs, soit d'une manière isolée. Dans les deux inscriptions commémoratives, les croissants figurent au milieu de celles-ci. Dans la majorité des inscriptions funéraires, ils ont été introduits aux sommets des stèles, d'une manière normale ou stylisée. Les croissants figurent, comme suit, sur les inscriptions :

- Un croissant, dirigé vers le haut, gravé en relief au centre de la première inscription : 1555 (planche n°6, photo 1).
- Un croissant, entouré d'un cercle, figurant au milieu du texte de l'inscription de la mosquée Ḫaznadār : 1680-1 (planche 32 ; photo 32 et figure 21).
- Deux croissants sont gravés au sommet de la stèle de l'inscription n° 78 : 1658 (planche 132 ; photo 203 et figure 129).
- Un croissant figure au sommet de la stèle de l'inscription n° 89 : 1677 (planche 142 ; photo 215 et figure 140).
- Un croissant stylisé, gravé au sommet de la stèle de l'inscription n° 98, entoure le premier mot du texte datant de 1705 (planche 149 ; photo 225 et figure 148). Il en est de même pour l'inscription n°100, également dans la première ligne du texte (1705-6 : planche n° 150 ; photo 228 et figure 151).
- Deux croissants sont gravés au sommet de la stèle de l'inscription n° 108 : 1847 (planche 157 ; photo 238 et figure 160).
- Deux croissants sont gravés au sommet de la stèle de l'inscription n° 136 (fin XVIII^{ème}-début XIX^{ème} siècle) : le premier encerclant le nom d'Allāh et le second, le nom du Prophète (planche 178 ; photo 274 et figure 188).

[718] Généralement, les plus anciens motifs abstraits, figurant sur les quelques stèles funéraires, sont directement hérités des épitaphes proto-ottomanes. Ils consistent dans des entrelacs gravés en creux avec discrétion dans la partie supérieure des stèles. Dans les stèles anatoliennes, ce type de décor est apparu dès les années 1710. *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 89.

- Un croissant stylisé, décoré d'une série de petites feuilles, entoure les deuxième et troisième lignes du texte de l'inscription n° 136 : fin XVIII^{ème}- début XIX^{ème} siècle (planche 178 ; photo 274 et figure 188).

Il est important de rappeler que les croissants ne sont pas une invention islamique. Ils étaient présents dans l'architecture, dès l'Antiquité. A titre d'exemple, ils ont été représentés sur les autels à encens sudarabiques, souvent associés à un petit disque[719].

- ***Les étoiles***

Ce motif décoratif figure sur une inscription, gravée dans la niche d'un *miḥrāb,* et de deux stèles funéraires. La première inscription date de la première époque ottomane, et les deux dernières, de la période des Qaramānlī. Dans celles-ci, les étoiles figurent sur les deux faces antérieure et postérieure des stèles. La forme étoilée présente trois variétés : étoile à cinq pointes, à six pointes et à huit pointes.

Les étoiles ont souvent été utilisées dans différentes compositions ornementales préislamiques : celles à cinq pointes sont souvent représentées dans les peintures des tombes de l'Egypte pharaonique[720]. Une étoile à six pointes figure également sur la couronne de l'empereur sassanide Ḫusraw II[721], contemporain du prophète Muḥammad. Elle a ensuite été unie avec le croissant. L'association du croissant et de l'étoile à cinq pointes, devint alors un emblème de l'Islam. L'étoile à six pointes, connue sous le nom de sceau de Salomon, est le symbole du judaïsme[722]. Elle figure également parmi les éléments ornementaux des monuments islamiques, dès l'époque umayyade[723]. Une étoile à six pointes, emblème de la déesse Ishtar, figure sur le koudourrou babylonien du roi kassite Mélishikhou (1188-1174 av. J.-C.)[724]. L'étoile à six pointes se multiplia dans les répertoires décoratifs islamiques, à partir de l'époque abbaside[725].

A l'époque ottomane, les étoiles à huit pointes, furent engendrées par deux carrés imbriqués, dont l'un pivote à 45°. Elles figurent sur les différents composants architecturaux, notamment dans les stucs en plâtre.

Les spécimens que nous avons répertoriés sont :

- Une étoile à cinq pointes, surmontée d'un croissant, est introduite au milieu du texte du *miḥrāb* intérieur de la mosquée de Darġūṯ Bāšā : fin XVI^{ème} siècle (planche 10, photo 4). Une autre, à six pointes, est gravée du côté droit, au sommet de la stèle de l'inscription n° 105, datant de 1825 –26 (planche 154 ; photo 235). Une, à six pointes,

[719] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p.388.

[720] Daumas (F.) *La civilisation,* Damas, 1977, photos ns° 101 et 146 et p. 305 et 442.

[721] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 391.

[722] Chevalier (J.)- Gheerbrant (A.), *Dictionnaire des symboles,* 1982, p. 853.

[723] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 391.

[724] Deshayes (J.), *Les civilisations*, 1979, photo n° 90, p. 252.

[725] Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p. 393.

est également gravée au sommet de la face antérieure de la stèle de l'inscription n° 120 : 1782-3 (planche 166 ; photo 255).

- Une étoile, à huit pointes, est également gravée sur la face postérieure de la stèle de l'inscription n° 120 : 1782-3. Une autre, à six pointes, est ornée dans ses écoinçons de trois pétales de fleur. Celle-ci figure sur la face postérieure de la stèle de l'inscription n° 120 datant de 1782-3 (planche 166 ; photo 256).

- ***Le collier à motifs de dagues***

Rares sont les motifs de bijoux, adoptés dans le décor des œuvres islamiques. Néanmoins, des artisans ont introduit, au cours de la première moitié du XIX^{ème} siècle, un motif stylisé sous forme d'un collier en quart de cercle, orné de petites dagues. Ces motifs sont ainsi connus, chez certains habitants de la région, sous le nom de « cornes de gazelles ». Les deux spécimens répertoriés, figurent au sommet des deux stèles féminines.

- Un collier à motif de dagues surmonte le texte de l'inscription funéraire n° 106 datant de 1847 (planche 157 : photo 238 et figure 160)[726].

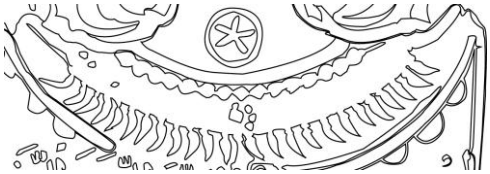


Figure 80 : les motifs de dagues de la stèle 106.

- un demi-collier orné de dagues, gravé au sommet de la stèle de l'inscription 137 datant de 1810 (figure 81).



Figure 81 : le décor à motifs de dagues de la stèle 137.

- ***Le cœur stylisé***

Il s'agit d'un motif décoratif cordiforme, dessiné par de petites tiges. Dans le seul spécimen répertorié, il eut pour fonction de sertir une fleur de tulipe dessinée ainsi en relief. Ce décor, sculpté sur une stèle funéraire datant de la fin XVIII^{ème}- début XIX^{ème} siècle, est issu du sommet d'un croissant[727] soudé à la pointe du cœur. Il est soutenu par de petites tiges enroulées (inscription 136 datant de la fin XVIII^{ème}-début XIX^{ème} siècle ; photo 22 dans la page suivante).

[726] *Cf.* figure 80.

[727] *Cf.* photo n° 274, planche n° 178.

Les motifs cordiformes en général, et les cœurs stylisés en particulier, sont souvent adoptés dans le décor des monuments islamiques, notamment dans la mosquée d'al-ʿAbbās à Asnāf au Yémen. Celle-ci a été l'objet d'une étude de Solange Ory[728].



Photo 21 : coeur stylisé (stèle n° 136).

[728] *Cf.* les figures mentionnées dans Ory (S.), *De l'or du sultan,* Damas, 1999, p.417, 418, 420 et 421.

A.4. Emplacement et fixation des inscriptions

A.4.1. L'emplacement des inscriptions

A.4.1.a. L'emplacement des inscriptions commémoratives

Tableau 10 : Emplacement des inscriptions des bâtiments

Localisations	Total
Sur le linteau de l'entrée principale	24
Dans un musée	12
Sur les murs intérieurs	11
Origine inconnue	5
A droite de la porte d'entrée	3
Dans un *miḥrāb*	3
Au-dessus de l'entrée à l'intérieur du monument	2
Sur des tambours des coupoles	2
Sur une façade du minaret	2
Sur une fontaine à l'intérieur du monument	1

La majorité des inscriptions commémoratives appartiennent à des bâtiments religieux. Plusieurs inscriptions, dans les monuments ont été rasés et sont encore conservées au dépôt du musée al-Sarāyā al-Ḥamrā'[729]. Nous ne connaissons pas encore les endroits où elles étaient fixées dans leurs monuments d'origine. Le choix de l'emplacement des inscriptions commémoratives dépend habituellement de certaines exigences. Le lapicide doit respecter une logique de visibilité afin que les lecteurs puissent lire convenablement le texte. Il doit garantir le transfert du message, souvent non respecté dans les monuments de la ville de Tripoli. Seules, 27 inscriptions monumentales sont actuellement scellées dans les façades principales donnant sur des voies, des impasses et des souks. Parmi ces dernières inscriptions, 3 sont scellées à droite des entrées principales (tableau 10) dont le reste est placé sur les linteaux des baies (notamment quelques portes) :

- L'inscription de reconstruction de *masǧid* b. al-Ṭabīb.
- L'inscription de reconstruction de *ǧāmiʿ* al-Nāqa.
- La première inscription de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.
- L'inscription de la reconstruction du *masǧid* al-Naḫlī.
- L'inscription de la fondation de la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.
- Texte de fondation de *masǧid* Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* Qandīl.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* Maḥmūd Ḫāzinadār.
- L'inscription de fondation de *la turba de* Maḥmūd Ḫāznidār.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* Ḥusayn Qabūdān.

[729] Dans l'ensemble nous avons encore 12 inscriptions dans le musée de al-Sarāyā al-Ḥamrā'.

- La première inscription de la fondation de *ǧāmiʿ* Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.
- La deuxième inscription de la fondation de *ǧāmiʿ* Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- L'inscription de la fontaine d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- L'inscription extérieure de la fondation de la *turba* d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- L'inscription de fondation du *funduq* Zimmīt.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* Muṣṭafā Gurǧī.
- le texte du poigné de la porte principale du *ǧāmiʿ* Muṣṭafā Gurǧī.
- L'inscription du *funduq* Bint al-Sayyid.
- L'inscription du *funduq* b. Zikrī.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* al-Maǧīdiyya.
- L'inscription de la fondation du *ǧāmiʿ* de Ramaḍān Mayzarān.
- L'inscription de la fondation de la *madrasa* de Ramḍān Mayzarān.
- L'inscription extérieure de la fondation de la *turba* de Ramaḍān Mayzarān.
- L'inscription du *funduq* al-Hanšīrī.
- L'inscription de fondation du *masǧid* b. Nāǧī**.**

Souvent, nous y trouvons des inscriptions scellées à l'intérieur des monuments. Elles sont scellées ou gravées sur les murs (11 inscriptions, tableau 10), dans les tambours des coupoles (2 inscriptions), dans les niches du *miḥrāb* (3 inscriptions ; tableau 10) et au-dessus des entrées à l'intérieur du monument (2 inscriptions ; tableau 10). Nous avons encore deux inscriptions de deux minarets donnant sur les cours des monuments et une autre réservée à une fontaine qui était plantée, à l'origine, au milieu d'un bain public.

- La deuxième inscription de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.
- La troisième inscription du *ǧāmiʿ* Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.
- L'inscription de fondation du *ǧāmiʿ* Ḫalīl Durār al-Arnaʾūtī.
- L'inscription intérieure de la fondation du *turba* d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī[730].
- L'inscription des galeries du *ǧāmiʿ* Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- le texte épigraphique du tambour de la coupole de la *turba* d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- La première inscription de la fondation du *masǧid* Muṣṭafā al-Kātib.
- L'inscription de *madrasa* Muṣṭafā al-Kātib.
- Les trois inscriptions de *Dār* Muḥsin.
- L'inscription de la *turba* de Muṣṭafā Gurǧī.
- L'inscription intérieure de la fondation de la *turba* de Ramaḍān Mayzarān.
- Les deux textes des deux *miḥrāb* du *ǧāmiʿ* Darġūṯ Bāšā.

[730] A l'origine, l'inscription était scellée sur un mur donnant sur une rue. Actuellement, après une intervention d'aménagement, l'inscription, encore *in situ,* a été rentrée à l'intérieur d'une salle funéraire.

- Les deux textes épigraphiques du *miḥrāb* et de la coupole du *miḥrāb* de *gāmiʿ* Qaramānlī.
- L'inscription de fabrication du cadran solaire de la mosquée de Darġūṯ Bāšā.
- L'inscription du minaret du *ǧāmiʿ* Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
- L'inscription de la fontaine de *ḥammām* Darġūṯ Bāšā.

A.4.1.b. L'emplacement des inscriptions funéraires

Tableau 11 : emplacement des inscriptions funéraires

Localisation	Nombre d'inscription
A la tête de la tombe	75
Au pied de la tombe	5
Dans un endroit du monument	12
Perdue	2

Les inscriptions funéraires inventoriées sont réparties dans 9 monuments funéraires. Actuellement, il en est seulement 7, dans lesquelles les stèles funéraires sont encore *in situ*. Nous les citerons en respectant l'ordre chronologique : mausolées de Darġūṯ Bāšā, de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, de ʿUṯmān Bāšā, de Mūḥmmad Bāšā šaʾib al-ʿAyn, de Aḥmad Bāšā Qaramānlī, de Muṣṭafā Gurǧī et le cimetière de Sīdī Munayḏar. Nous avons encore seulement deux stèles funéraires provenant du cimetière des Qaramānlī et de l'ancienne *turba* de la mosquée al-Mağidiyya, aujourd'hui rasées. L'implantation des monuments funéraires, dans la ville de Tripoli, a connu une certaine évolution dès l'arrivée des Ottomans. Contrairement à l'époque médiévale, les sépultures ont été gardées à l'intérieur de la ville. A l'époque médiévale, les cimetières étaient généralement à l'extérieur de la ville. Cette tradition n'était pas observée dans la pratique funéraire de l'époque moderne (1551-1911). Dans les 9 endroits recensés, les monuments enclos sont préférés par les Tripolitains. Le cimetière Qaramānlī, à côté de Sīdī al-Šaʿāb, et celui de Sīdī Munāyḏar, sont les seuls vastes terrains en plein air.

La majorité des stèles funéraires situées précédemment dans l'ensemble des monuments, (*cf.* tableau 11), est fixée à la tête des tombes (75 spécimens). Certaines d'entre elles sont dotées de deux stèles dont l'une est fixée au pied (5 spécimens). Cependant, 11,3 % des stèles funéraires ont été regroupées l'enceinte de quelques monuments[731]. Ceci est dû à une intervention, qui a modifié le monument et ses pierres tombales. L'orientation de certaines tombes est encore discutable. Quelques-unes, situées dans le cimetière de Sidī Munayḏar et dans le mausolée, à ciel ouvert, de ʿUṯmān Bāšā varient de 5 à 15° par rapport à leur orientation vers la *qibla*.

La majorité des pierres tombales, situées dans des enclos (*turba*), est encore en bon état de conservation. Elles sont dotées, habituellement, de marbre sculpté richement décoré.

[731] Notamment dans le cimetière de Sīdī Munayḏar et le mausolée de ʿUṯmān Bāšā.

D'autres sont encore en ruines, actuellement délaissées[732]. Beaucoup de tombes ont été restaurées dans les dernières décennies, grâce à des personnes bénévoles ou sous la responsabilité de l'Ambassade de Turquie. Un groupe de restaurateurs est déjà intervenu pour la deuxième fois, en mars 2010, pour restaurer la *turba* de Darġūṯ Bāšā. Seule, celle-ci a été restaurée. Les autres monuments funéraires ont été négligés par les responsables de l'administration en charge des monuments historiques[733]. Nous ne partageons pas leurs conceptions de la restauration de monument. Le fait de restaurer une tombe ou une stèle funéraire n'a rien à voir avec son embellissement. Par exemple, l'utilisation d'enduits multicolores devait être ignorée lors de son état primitif. Certaines stèles, voire toutes les œuvres de la *turba* de Darġūṯ Bāšā et celle de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, sont actuellement multicolores, ce qui n'était probablement pas leur état primitif. Les stèles des autres monuments funéraires, bien qu'elles n'aient pas été restaurées, ont conservé leur état d'origine.

Les inscriptions funéraires des tombes de la ville de Tripoli datent de l'époque ottomane (1551-1911). La majorité des tombes est richement décorée. Leur architecture est composée essentiellement d'une pierre tombale rectangulaire orientée vers la *qibla*. Les Ottomans donnent une grande importance aux monuments funéraires, et particulièrement aux tombes et aux stèles richement décorées. Il est bon de rappeler la position de la tradition canonique musulmane à l'égard des œuvres funéraires, tradition qui s'appuyait sur certains *ḥadīṯ*. Ces derniers critiquent généralement l'apposition de pierres tombales, notamment décorées, en exigeant leur nivellement vers le sol (*taswiyat al-qubūr*), en interdisant leur ornementation (*taǧṣīṣ al-qubūr*) et la gravure d'inscriptions[734], ce que ne respectaient jamais les Ottomans dans presque toutes leurs provinces. Les savants et les *fuqahāʾ* les plus tolérants permettaient de faire une petite construction de briques crues, dépourvue de toute ornementation et d'inscription, même si celle-ci était composée d'un verset coranique[735].

Les tombes étudiées dans la ville de Tripoli, font partie d'une catégorie de tombes ottomanes suivant plusieurs éléments : pierres tombales (généralement rectangulaires, souvent revêtues de marbre blanc) dotées d'une ou de deux stèles funéraires (une à la tête et une au pied ; figures 82, 83 et 84 page suivante). Rares sont les pierres tombales qui ont conservé leur forme et leur revêtement extérieur. L'humidité est le facteur primordial de détérioration de certaines tombes. A partir des années 80 et même en 2012, des groupes *wahabites* ont détruit quelques stèles funéraires. Cependant, nous avons encore quelques pierres tombales donnant une idée distincte de la typologie des tombes de l'époque. Leurs dimensions et leurs ornementations sont souvent variables.

[732] Notamment, au cimetière de Sīdī Munayḏar et mausolée à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

[733] Le Service d'Archéologie, Sarāya al-Ḥamrāʾ (*Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*) et le Service de Direction des Villes Historiques (*mašrūʿ ʾidārat al-mudun al-tārīḫiyya*).

[734] Al-Tirmiḏī, *al-Ǧāmiʿ*, vol. 3, p. 367 (n°1049). Wiet (G.), *Matériaux pour un corpus*, 1930, vol. II, p. 64-65. Laoust (H.), *La profession de foi*, Damas, 1958, p. 149.

[735] Sourdel (Th.) et Linant de Bellefonds (Y.), « Ḳabr », *E. I.²*, IV, 1991, p. 370.

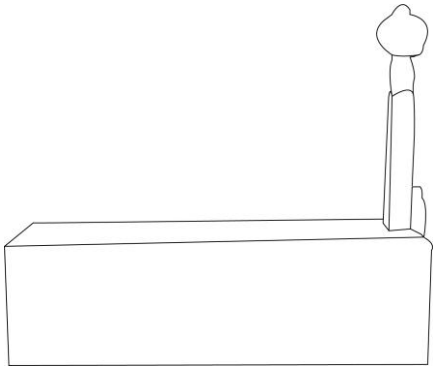


Figure 82 : Tombe à une stèle.

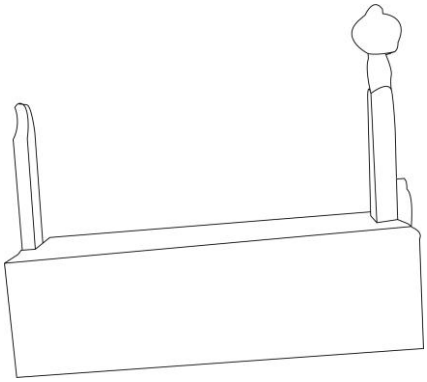


Figure 83 : Tombe à deux petites stèles dont celle du pied est dépourvue d'inscription

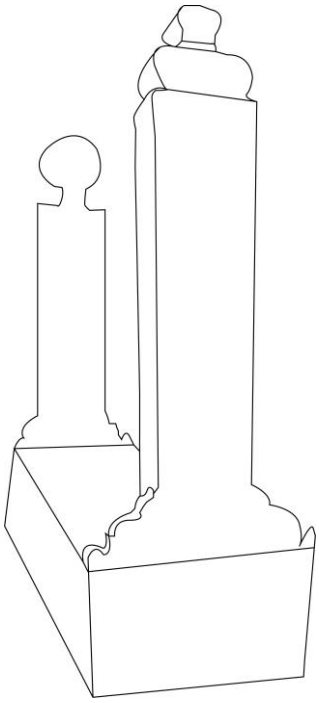


Figure 84 : Tombe à deux stèles ayant deux inscriptions

A.4.2. Techniques de fixation des inscriptions

Généralement, la technique de fixation des inscriptions varie selon la nature du texte et celle du matériau du support. Les inscriptions des monuments sont souvent encastrées dans un cadre architectural conçu auparavant dans le mur du monument[736]. Certaines inscriptions, notamment celles du complexe architectural d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, sont fixées sur les murs par des clous en bronze. Chaque plaque est maintenue par quatre ou cinq clous (planche 48, photo 54). Ces derniers sont fixés dans les quatre angles du support, le cinquième au milieu de l'inscription. Nous trouvons quelques inscriptions dont celle de la mosquée Qaramānlī, maintenue en bas par deux petits crochets sous la forme de deux corbeaux (planche 44 ; photo 49).

Les inscriptions exécutées en plâtre, sont gravées directement sur les murs (les tambours et les niches des *miḥrāb*). Leurs bandeaux épigraphiques alternent sous l'effet climatique et les conditions atmosphériques. Cependant, la position de la fixation des inscriptions dépend de la grandeur de l'inscription ainsi que de l'agencement et de la taille des lignes des textes. Certaines inscriptions sont scellées horizontalement, d'autres le sont verticalement. Généralement, toutes les inscriptions commémoratives sont fixées presque d'une manière unique, exception faite de celles du complexe des Qaramānlī. La technique de fixation par des clous n'a jamais existé dans les monuments de la première époque ottomane (1551-1711) ni dans celle de la deuxième époque (1835-1911). Cette technique est très répandue dans la Régence de Tunis à l'époque ottomane[737].

La technique de fixation des inscriptions funéraires est souvent invariable durant la période étudiée. Les stèles sont souvent implantées à la tête des tombes. Néanmoins, beaucoup d'exemplaires sont ainsi fixés aux pieds des pierres tombales dont la majorité est dépourvue d'inscriptions. Certaines stèles sont fixées directement aux tombes, à travers le revêtement en marbre ; d'autres le sont souvent à la tête et aux pieds des tombes, maintenues par du ciment.

[736] Exemple, la première inscription de notre corpus.

[737] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 652.

B– Le contenu des inscriptions

B.1. Types, natures et statistiques générales des inscriptions arabes

Notre corpus est composé de 65 inscriptions commémoratives et de 94 textes funéraires. Les inscriptions étudiées regroupent des textes de différentes natures : textes de construction, de restauration, textes religieux, signatures et textes funéraires (ces derniers textes concernent des monuments funéraires ou des stèles). Dans cette partie de l'étude, nous étudions chaque type individuellement : leur contexte et les éléments qui le composent.

B.1.1. Les inscriptions des bâtiments

La nature du texte est habituellement fondée sur le verbe précisant la nature des travaux de l'action. Certaines inscriptions, funéraires par exemple, peuvent dater soit le décès du défunt, soit la fondation d'un mausolée ou les deux[738]. Les inscriptions religieuses sont parfois dépourvues de toute mention correspondant à la nature de l'intervention ou de la date. Généralement, nous possédons quatre types d'inscriptions : la nature de l'intervention y est souvent variable. Chaque intervention est effectuée sur un monument de type différent (religieux, sanitaire, hydraulique, économique…etc.). Nous n'avons pas recensé de texte de *waqf*. Dans son étude, portant sur les inscriptions de la Régence de Tunis à l'époque ottomane, F. Jarray présente 16 textes de constitution de *waqf*[739]. Ce type de texte n'a jamais été recensé dans toute la Régence de Tripoli. A travers nos prospections, effectuées entre les années 2007-2012[740], dans les grandes villes de la Libye, nous n'avons pas découvert de texte citant un *waqf*. Les actes de *waqf* sont généralement des manuscrits, dont la majorité est conservée à l'Administration Générale de *waqfs* (*al-Hayʾa al-ʿāma li-l-ʾawqāf*).

[738] Exemple les deux inscriptions ns° 8 et 9.

[739] Jarray (F.), *Inscriptions*, t. II, 2007, p. 674.

[740] Ces missions sont financées par les centres de recherches suivant : VHTM, IREMAM et CEMAT.

Tableau 12 : statistiques générales des inscriptions commémoratives (les fondations à travers les époques)

Type d'action	Type de monument								Total
		Religieux	Militaire	Economique	Habitat	Hydraulique	Sanitaire	Funéraire	
	construction	19	5	5	3	5	1	5	43
	reconstruction	5						1	6
	signature	3			3				6
	religieux (coranique)	8						2	10
Total		35	5	5	6	5	1	8	65

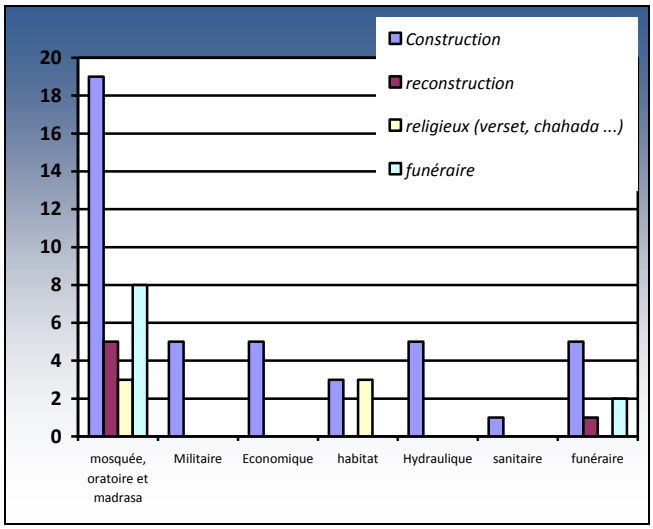


Figure 85 : les différentes inscriptions monumentales de la Tripoli ottomane.

B.1.1.a. Les textes de fondation

L'identification des textes de construction dépend souvent d'un verbe ou d'une locution dans le texte. Les textes de construction sont habituellement décelables à partir de leur lexique (formules précisant la nature des actions).

Les actes de construction constituent la majorité des textes commémorant les travaux au sein des monuments de la ville. Au total, nous avons 43 textes de construction soit 28 % de toutes les inscriptions commémoratives (tableau 12). Les monuments religieux présentent presque la moitié des monuments bâtis à l'époque ottomane (19 monuments). Les monuments militaires, hydrauliques, funéraires et les demeures présentent ainsi presque la moitié (20 monuments ; 5 pour chacun). L'inscription de l'hôpital, édifié en 1269 / 1852-53 est le seul texte arabe de construction d'un monument sanitaire, datant de l'époque ottomane.

Beaucoup d'indices et de formules, nous ont aidés à identifier les textes de construction en précisant l'action et la nature des travaux effectués dans le monument (tableau 13). Nous avons essayé de regrouper tous ces indices dans un tableau synoptique en les accordant à leurs racines.

Tableau 13 : correspondance entre les indices textuels et leurs racines verbales dans les textes de fondation.

Indices	Racines
أسس	أسس
أسسه	أسس
أسس بُنيانَ	أسس
كمل المنزل	كمل
قد كملت	كمل
أنشأه	نشأ
بَنَى	بنى
بُنِيَ	بنى
أكرم من بَنَى	بنى
انتهى البُنْيَانُ	بنى
قد بناه	بنى
في بناءها	بنى
لبانِيْهِ	بنى
شيّد	شيد
اشاد	شيد
شيّده	شيد
شيدت	شيد
جاء وفق المراد صناعة	صنع
سعى في عمارته	عمر

D'après le tableau mentionné ci-dessus (tableau 13 page précédente), nous observons que cinq verbes sont accordés afin d'identifier la nature d'action (tableau 13). Le verbe *banā,* construire (بنى) est souvent adopté dans les textes de construction (7 fois) mais de manière souvent différente. Les verbes *assasa,* (أسس) fonder et *šayada,* édifier (شيد) sont ainsi adoptés dans trois textes chacun. Les deux verbes *ṣanaʿa,* fabriquer (صنع) et *ʿammara,* construire (عمر) sont utilisés une seule fois chacun. Néanmoins, nous découvrons certaines ambiguïtés comme celle du verbe *akmala,* achever (أكمل). Le retour aux sources livresques est indispensable pour traiter du contexte architectural.

Tableau 14 : les œuvres construites à travers les périodes historiques

N°	Objet de construction	1551-1711	1711-1835	1835-1911
5	bassins d'une fontaine	X		
8 et 9	*Turba*	X		
10	Maison	X		
12	*madrasa*	X		
13	Oratoire	X		
14	Maison	X		
15	Oratoire	X		
17	Oratoire	X		
18	mosquée	X		
19	*Turba*	X		
20	fontaine	X		
21	mosquée	X		
22	mosquée	X		
25	Oratoire	X		
26	mosquée		X	
27	mosquée		X	
28	fontaine		X	
29	*Turba*		X	
30	*Turba*		X	
37	*Funduq*		X	
38	oratoire et *madrasa*		X	
39	oratoire et *madrasa*		X	
40	oratoire et *madrasa*		X	
41	*Funduq*		X	
42	*burğ*		X	
46	Oratoire		X	
48	mosquée		X	
50	*Funduq*			X
51	Hôpital			X
52	Caserne			X
53	Caserne			X

54	*Funduq*			X
55	mosquée			X
56	monument militaire			X
57	monument militaire			X
58	fontaine			X
59	fontaine			X
60	mosquée			X
61	*madrasa*			X
62	*Turba*			X
64	*Funduq*			X
65	Oratoire			X
Total	42	14	13	15

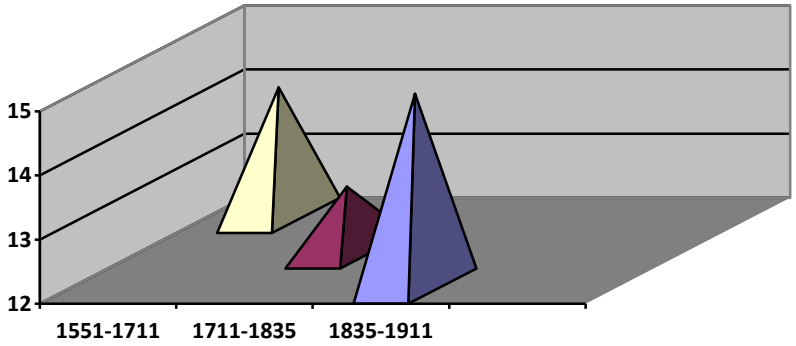


Figure 86 : Les monuments ottomans recensés à travers les inscriptions

Ce tableau statistique représente les monuments historiques construits dans la ville de Tripoli à l'époque ottomane. La construction des monuments, notamment religieux, commence dès la première époque ottomane (14 monuments[741] : 1551-1711). La majorité a été construite aux cours du XVII^{ème} siècle. Cette activité se poursuit dans les deux périodes postérieures, sans rupture. Nous avons recensé 28 textes arabes, datant de l'époque des Qaramānlī et de la deuxième époque ottomane et précisant des travaux de construction (tableau 14, figure 86).

Durant la première époque ottomane (1551-1711), plus de la moitié des monuments construits sont religieux (8). Ils sont constitués, en premier ordre, d'oratoires (4) puis de mosquées (3) et d'une *madrasa* (tableau 14, figure 86). Les autres monuments sont : 2 *turba*, 2 maisons et 2 fontaines. La Manšiyya a été, pour la première fois, le cadre de l'implantation

[741] Deux inscriptions (ns° 8 et 9) issues du même monument : *turba* de Muḥammad Bāšā Šāqizlī.

de monuments ottomans, tel que l'oratoire d'Ibn Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh (10 *gumādā* 1066 / 5 avril 1656)[742].

A la période des Qaramānlī (1711-1835), 10 monuments, majoritairement religieux, ont été construits[743]: 3 mosquées, 2 oratoires, 2 *funduq*, 1 *turba*, 1 fontaine et 1 tour (tableau 14, page 506).

À la deuxième époque ottomane (1835-1911), 15 monuments ont été bâtis, dont 4 militaires furent ajoutés. Les mosquées, les oratoires et les madrasas représentent les œuvres les plus intéressantes (4). Les autres monuments sont : 3 *funduq*, 2 fontaines, 1 *turba* et 1 hôpital. Celui-ci est l'unique monument sanitaire de notre corpus.

Les textes de construction citent à la fois les ordonnances officielles (tel était le cas pour l'inscription de la fondation de la mosquée de Aḥmad Bāšā Qaramānlī : n° 27) comme étant des initiatives privées[744]. Dans les inscriptions de fondation figurent souvent les éléments essentiels de l'achèvement : le nom de l'ordonnateur, le verbe employé, l'objet de l'ordre et la date.

B.1.1.b. Les textes de reconstruction ou de restauration

Leur formulaire est assez semblable à celui des textes de construction. Seule la formule de la mention de l'action effectuée, indiquant la reconstruction ou la restauration, est différente (tableau 15). Nous avons réussi à définir ce type de texte à travers certaines formules souvent répétées dans les inscriptions, dès l'époque médiévale[745]. Les verbes *ǧaddada,* rénover (جدد), *rammama,* restaurer (رمم) et *ʿammara,* édifier (عمر) sont les indices, que nous avons rencontrés dans ce type de textes. Ce dernier verbe est introduit par le verbe *rammama*[746]. Sinon, nous devrons considérer l'inscription que nous y avons trouvée, comme un texte de fondation.

Tableau 15 : indices textuels sur de la nature des interventions

Indices	Racines
جُـدّدَ	جـــدد
أستجد بناءُ	جَـــدد
وقع الترميم	رمـــــم
التعمير	عمـــر

Dans l'ensemble, nous avons 6 inscriptions de reconstructions, soit 3,9 % du total des inscriptions de notre corpus. Le premier monument reconstruit est celui du *masǧid b. Ṭabīb*

[742] A partir d'une inscription en langue *osmanli,* le premier monument ottoman est *bāb* al-Manšiyya édifié en 989 / 1581-82 (carte 12 ; planche 209).

[743] Trois inscriptions (ns° 38, 39 et 40), commémorent la construction d'un seul monument (oratoire intégré d'une *madrasa*) et 2 (n° 29 et 30) ont la date du même monument (*turba* des Qaramānlī).

[744] Exp. l'inscription n° 20 : la fondation d'une fontaine.

[745] Abdeljouad (L.), *Inscriptions,* 2002, vol. II, p. 341.

[746] *Cf.* le texte de l'inscription n° 7.

(962/1555). Il fut le premier monument, doté d'une inscription, datant de l'époque ottomane. La majorité des monuments, réédifiés à cette période, est de type religieux. Seule la *turba* de Maḥmūd Ḫaznadār[747] est de type différent[748]. Tous les textes sont en prose sauf celui de la *turba* mentionnée précédemment. Ils sont réduits par rapport aux textes de fondation qui ne dépassent pas deux lignes[749].

Généralement, les textes que nous avons dans cette partie sont lacunaires. Ils n'offrent pas de détails supplémentaires sur les parties restaurées. Ils mentionnent seulement l'acte de reconstruction ou celui de restauration, le nom du commanditaire et la date. Nous pensons que tous les édifices mentionnés dans les textes ont été totalement reconstruits. Ceux-ci datent de la première époque ottomane. Au XVI^{ème} siècle, la ville connut une certaine instabilité due aux bombardements des Espagnols. Les Ottomans furent obligés de construire et de reconstruire certains monuments publics.

B.1.1.c. Les textes religieux

Ce sont des textes composés de versets coraniques ou *šahāda*. Certains sont datés, d'autres dépourvus de toute indication datant l'inscription. Dans l'ensemble, nous avons inventorié 10 textes religieux, dont trois sont datés. Certains textes sont introduits dans des bandeaux épigraphiques horizontaux. D'autres sont gravés sur des plaques rectangulaires. Seul, le texte de la poignée de la porte de la mosquée de *Gurğī* (l'inscription n° 49) est introduit dans un support oval en cuivre. La majorité des textes est exécutée en plâtre blanc. La *basmala* est présente dans la moitié des textes religieux. Certains textes, citant celui de la mosquée de Muḥammad Šāib al-ʿAyn et celui du minaret de la mosquée, datent de la fondation de ces deux œuvres. Les deux textes sont composés de trois formules : *basmala*, verset coranique et date de construction. Dans le deuxième texte, le sens du verset coranique est totalement lié à l'acte d'achèvement et à l'intérêt de l'œuvre architecturale : l'appel à la prière[750].

Ce type de texte est très répandu dans les monuments islamiques médiévaux. L. Abdeljaouad cite 86 textes de type religieux, soit 60 % de toutes les inscriptions des grandes villes tunisiennes, inventoriées dans sa thèse[751]. Celles-ci remontent aux II^{ème} -VIII^{ème} s. / X^{ème} -XVI^{ème} s.

B.1.1.d. Les textes de signature et de fabrication

Cette catégorie est représentée par 6 inscriptions : 2 citent la fabrication de deux cadrans solaires, une pour un tableau de calligraphie et 3 pour un artisan de céramique. Ces

[747] Inscription n° 19.

[748] *Cf. supra* le tableau n° 12: Statistiques générales des inscriptions commémoratives (les fondations à travers les époques)

[749] Exemple l'inscription n° 7.

[750] *Cf.* l'inscription du minaret de la mosquée d'Aḥmād Bāšā Qaramānlī : n° 31.

[751] Abdeljaouad (L.), Inscriptions, 2002, vol. II, p. 344.

textes sont caractérisés par leur formulaire court vu les autres textes de notre corpus. Le premier texte, datant de 999 / 1590-1, est composé d'une seule ligne[752]. Le second est celui du cadran solaire de la mosquée de Qaramānlī[753]. Il est composé de deux petites lignes. Les trois textes de la maison de Muḥsin sont les plus longs. Chaque texte est composé de 6 lignes[754]. Le dernier est celui d'un tableau de calligraphie datant de 1321 / 1903-4. Il est composé d'une petite ligne[755].

Ces textes courts sont généralement identifiables à partir d'indices mentionnant l'acte de l'artisan. Dans ce type de textes, seules trois racines de verbe ont été adoptées (tableau 16) : le verbe *ʿamala*[756] (utilisé 2 fois), le verbe *ṣanaʿa*[757] (adopté 1 fois) et le verbe *nammaqa*[758] (introduit 1 fois).

La composition du nom des artisans peut donner une idée de leur origine géographique et de leur métier. Le nom de l'artisan qui construisit le cadran solaire de la mosquée de Darġūṯ Bāšā, est composé de son prénom (*ism*) et du nom de son métier (horloger)[759]. Parmi les fabricants du cadran solaire de la mosquée des Qaramānlī, nous trouvons une personne originaire de Tétouan[760]. Son nom est composé donc de son *ism* avec une *nisba*, est également le cas de l'artisan mentionné dans les trois inscriptions de la maison de Muḥsin[761]. A côté du *ism* accompagné de son origine géographique, nous retrouvons ainsi l'indication du grade de cet artisan (maitre, اسطى). La première inscription mentionnée date de la première époque ottomane (1551-1711). Les deux dernières remontent à l'époque Qaramānlī (1711-1835).

Tableau 16 : correspondance entre les indices textuels et leurs racines verbales.

Indices	Racines
عـــمـل	عـمـل
من عمـل	عـمـل
صـنـعها	صنـع
نـمـقـه	نـمـق

[752] Inscription n° 2.

[753] Inscription n° 36.

[754] Inscriptions n° 43, 44 et 45.

[755] Inscription n° 24.

[756] Dans les textes le verbe prend le sens de fabrication.

[757] Il prend aussi le sens de fabrication.

[758] Le verbe prend le sens de peindre ou plutôt écrire.

[759] Inscription n° 2.

[760] Inscription n° 36.

[761] *Cf.* les inscriptions ns° 43, 44 et 45.

B.1.2. Les inscriptions funéraires

Tableau 17 : Statistiques générales des inscriptions funéraires étudiées (répartition des tombes dans les différents mausolées des trois périodes ottomanes).

		1er époque ottomane (1551-1711)			période des Qaramānlī (1711-1835)		2ème époque ottomane (1835-1911)	
		2ème moitié du 16ème s.	17ème s.	début 18ème s.[762]	De 1711-jusqu'au 1800	de 1800 jusqu'au 1835	1836 - 1900	début 20ème s.
Monuments funéraires	***Turba de Darġūṯ Bāšā***		2	1			5	
	Turba de Muḥammad Bāšā Sāqizlī		3					
	Tuba de ʿUṯmān Bāšā		14				1	
	Turba de Ramaḍān Rayis		2					
	Turba de Muḥammad Bāšā Šāʾb al-ʿAyn			6			1	
	Turba des Qaramānlī			1	26	8	1	
	Tuba de Muṣṭafā Gurğī						1	
	Cimetière des Qaramānlī					1		
	Turba de la moquée al-Mağīdiyya						1	
	Turba de Sīdī Munayḏar		7	7			6	
Totaux		0	28	15	26	9	16	0

[762] Jusqu'au 1711.

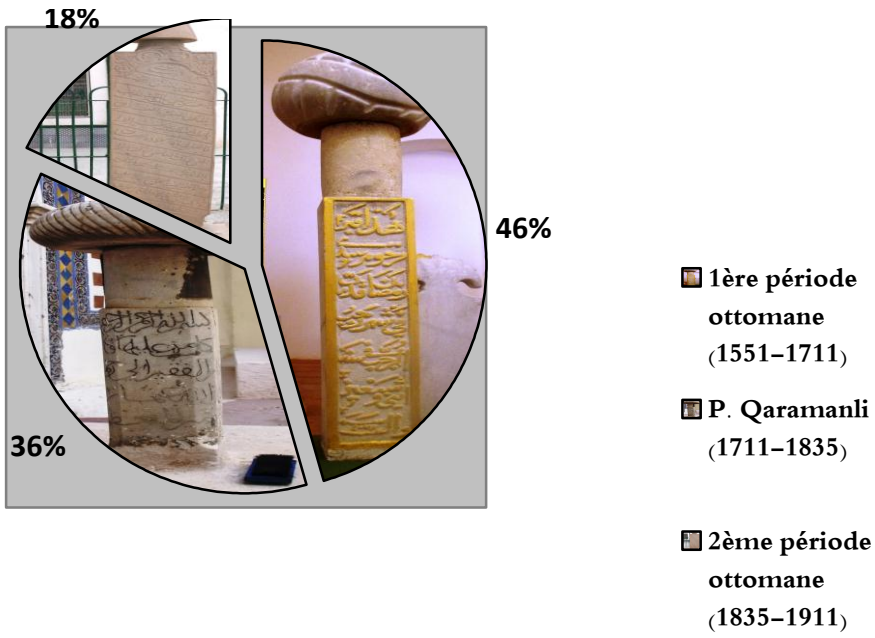


Figure 87. Les inscriptions funéraires à travers les 3 périodes ottomanes

B.1.2.a. Les textes de décès

Dans notre corpus, nous avons 92 inscriptions funéraires dotées de textes de décès. Elles constituent la quasi-totalité des textes funéraires (presque 100 %), voire la grabde partie des inscriptions inventoriées (58 %). Les textes de décès sont souvent caractérisés par les verbes *māta* et *tuwuffiya* (توفي/ مات). Généralement, les formulaires de ces textes sont très variés. La densité et la richesse de la majorité des textes dépendent surtout des dimensions prévues pour l'inscription et du personnage pour lequel elle a été faite. Plusieurs inscriptions sont dotées de textes longs dépassant souvent les 5 lignes.

Les 92 textes de décès couvrent presque toute l'époque ottomane (1551-1911). Cependant, nous n'avons pas inventorié d'inscriptions datant de la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle. Il est fort probable que les stèles funéraires, remontant à cette période, aient été détruites. Nous avons découvert beaucoup de tombes dépourvues de stèles. A travers le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des textes datent du XVII^{ème} siècle. Dans l'ensemble, nous avons 28 textes, soit 26 % de tous les textes funéraires (tableau 17, figure 87). De 1711 à 1800, première période des Qaramānlī, nous avons ainsi un grand nombre de textes (26 soit 24 % d'inscriptions funéraires). Sur une décennie, au début du XVIII^{ème} siècle, à l'instar des années 1836-1900, nous avons 1/6ème des textes de décès recensés. Rares sont les textes remontant au début de XIX^{ème} siècle (1800-1835 : 9 textes).

Généralement, la majorité de ce type de textes est, *in situ*, dans le complexe funéraire des Qaramānlī, annexé à la mosquée (34 textes). Les formules les plus répandues sont : la *basmala*, la désignation de la tombe et du nom du défunt (souvent avec sa filiation), le titre et la date du décès. Les formulaires des textes changent souvent au cours des périodes

historiques[763]. Les supports de ces textes diffèrent dans leurs formes. Ils sont composés en prose et en hémistiches, dépendants souvent du choix du lapicide.

B.1.2.b. Le texte de rénovation de stèle

L'inscription n° 103 est l'unique texte appartenant à cette catégorie. Située dans la galerie nord de la mosquée Qaramānlī, cette inscription date de 1140/1727-8. Elle contient un texte court composé d'une seule ligne. Le verbe *ǧaddada* (rénové) est adopté pour la première fois dans un texte funéraire. Habituellement, ce type de verbe est souvent présent dans les inscriptions commémoratives de reconstruction ou de restauration.

B.1.2.c. Le texte de *šahāda*

Il s'agit d'un texte mentionnant une *šahāda* complète, sans autres indications[764]. Le nom et la date du décès du défunt sont quasiment absents. Ce texte est court. Il est composé de trois lignes dont les deux dernières sont composées d'une même manière et de même mots. Ce texte date du XIX^{ème} siècle.

[763] *Cf.* B. 2. Etudes des inscriptions à travers leurs formulaires.

[764] Inscription n° 159.

B.1.3. Les inscriptions de Tripoli : structures et genres littéraires

Dans cette partie de notre analyse, nous étudions les inscriptions arabes de Tripoli à partir de leur structure et de leur genre littéraire (tableau18). Nous concluons sur la présence de trois grandes catégories de textes, qu'ils soient commémoratifs ou funéraires : poèmes, prose, (*naṯr*) et textes religieux (Coran ou *šahāda*). De plus, nous avons deux sous-catégories qui se réduisent à des textes en prose (rimée ou non rimée) et en prose datée.

Tableau 18 : les genres des inscriptions inventoriées.

Poème	prose	prose date	*Sahāda*
49	106	2	2

Nous pouvons ainsi classer les textes de notre corpus en deux grandes catégories : poème et prose (*naṯr*). Ils sont répartis comme suit : 49 textes soit 30,81 % (34 textes commémoratifs et 15 funéraires) et 111 textes en prose soit 69,19 % (32 commémoratifs et 79 funéraires). Ces textes en prose sont divisés en deux sous-catégories, dont 27 textes en prose rimée et 84 en prose simple (non rimée), soit 75,67 % de l'ensemble des textes en prose (*cf.* tableau 19, figure 88).

Tableau 19 : Genres des inscriptions selon leurs typologies

Type de texte	Poème	Prose	
		Rimée	Non rimée
Commémoratif	34	8	24
Funéraire	15	19	60

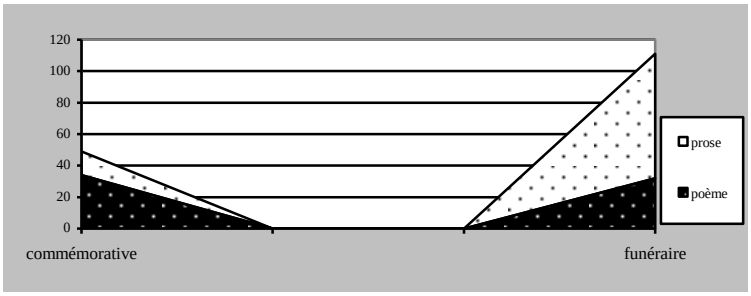


Figure 88. Les inscriptions de Tripoli à travers leurs genres littéraires (prose, poème).

B.1.3.a. Textes en prose

Cent onze textes ont été rédigés en prose, en arabe classique. Nous remarquons que plus de la moitié (79 textes) appartient aux inscriptions funéraires (71 %). Les 32 textes commémoratifs (tableau 19, figure 88) sont répartis comme suit : 25 textes de construction et 7 de reconstruction. La majorité des textes funéraires en prose est gravée sur des stèles à fût quadrangulaire. L'insuffisance de largeur de la stèle oblige le lapicide à introduire son texte

en prose sans respecter, parfois, le nombre de mots par ligne. Tantôt, il introduit un mot dans une seule ligne, tantôt deux ou trois selon le champ épigraphique disponible.

Dans cette catégorie, nous pouvons introduire d'autres textes épigraphiques moins fréquents dans notre catalogue, tels, les textes en prose rimé, *sağ*ʿ, dont nous avons recensé 27 spécimens. Ils sont subdivisés comme suit : 19 textes funéraires et 8 commémoratifs dont nous recensons un texte en prose date et une *šahāda*. Il précise également la nature de l'action. Certains textes, en prose datée, sont accompagnés de versets coraniques. Néanmoins, nous les avons saisis dans une catégorie à part (texte coranique).

B.1.3.b. Textes en vers

Ces textes sont au nombre de 49 (tableau 19), dont la majorité sont réservés aux inscriptions commémoratives (34, soit 21 % de tous les textes et 17 % des textes en poème). Les champs réservés à l'écriture et à la nature des supports des inscriptions expliquent l'importance de cette catégorie parmi les textes de monuments. Rares sont les textes en vers adoptés dans les stèles funéraires, bien qu'elles soient les plus nombreuses dans notre corpus. Celles-ci sont caractérisées par leur taille, faite pour l'introduction de poèmes atteignant, jadis, 11 lignes[765]. Dans quelques inscriptions funéraires, les lapicides ont choisi d'introduire les lignes des textes de façon inclinée pour gagner plus d'espace[766].

Ces textes en vers sont généralement des poèmes organisés selon un mètre connu dans la poésie arabe classique. L'emploi de la poésie dans l'épigraphie arabe, commémorative ou funéraire, selon F. Jarray, est une tradition ottomane. A partir de notre étude, nous rejoignons ses conclusions à propos des inscriptions de fondation. Néanmoins, la poésie fut intégrée, en Ifrīqiyya, dès l'époque ḥafṣīde dans les inscriptions funéraires puisque nous remarquons que beaucoup de textes de l'époque sont organisés en vers[767]. Concernant la ville étudiée, la poésie a été intégrée dans les inscriptions commémoratives de la capitale de la Régence de Tripoli au XVII^{ème} siècle. L'inscription de la fondation de la mosquée Maḥmūd Ḫaznadār[768], datant de 1091 / 1680-81, fut la première œuvre commémorative en poème. Plus de soixante-cinq ans après celle-ci, nous avons ainsi le premier texte en vers introduit dans une inscription funéraire[769]. Le reste des textes funéraires en vers, est adopté au XIX^{ème} siècle. Les textes commémoratifs en vers sont notamment introduits dans des inscriptions de fondations (29 attestations). Les restes sont comme suit : texte *d'al-burda*[770] et quatre textes de signature.

Les textes en poèmes réservés aux monuments sont les plus riches en informations par rapport au reste de notre corpus. Ils peuvent nous offrir, d'une manière directe ou discrète, des

[765] Inscriptions ns° 104 et 105.

[766] *Cf.* par exemple la photo de l'inscription n° 70 (planche n° 121).

[767] *Cf.* par exemple l'inscription, n° 278, publiée par Aoudi R., *Stèles*, Tunisie, 1997, t. I, p. 265.

[768] Inscription n° 18.

[769] Inscription n° 115, 10 *šawwāl* 1158 / 5 novembre 1745.

[770] Inscription n° 35.

événements historiques[771], la fonction du monument et la circonstance de la construction[772]. Les textes funéraires sont aussi assez riches en informations. Ils nous donnent une idée sur le statut social du défunt, son titre et même les circonstances, la cause, parfois, et la date du décès.

Tableau 20 : Les textes en vers et leurs mètres

Mètre	Texte (s) commémoratif (s)	Texte (s) funéraire (s)	Totaux
al-kāmil	6	5	11
mağzūʾ al-kāmil	0	1	1
al-ramal	2	3	5
al-ṭawīl	5	0	5
al-basīt	7	1	8
mağzūʾ al-basīt	0	1	1
al-rağaz	1	1	2
mağzūʾ al-rağaz	2	2	4
al-mutaqārib	2	0	2
al-wāfir	0	2	2
al-sarīʿ	2	1	3
Total	27	17	44

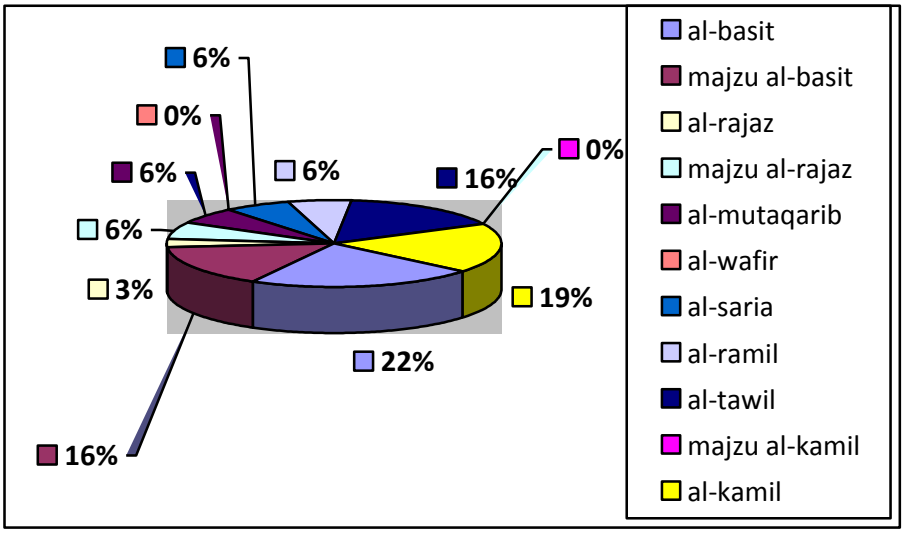


Figure 89 : Présentation des mètres adoptés dans les inscriptions en poèmes

[771] Notamment l'inscription de la fondation de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Celle-ci nous confirme en parallèle la fondation d'une tour fondée par le même souverain.

[772] Exemple, inscription n° 19.

La majorité des textes en vers, que ce soit de constructions ou funéraires, sont organisés selon un mètre connu dans la littérature arabe classique (tableau 20, figure 89). D'après le tableau ci-dessus, le mètre le plus adopté était *al-kāmil*. Il a été adopté pour l'organisation de 11 textes, dont 6 commémoratifs et 5 funéraires. Nous observons que ce mètre a été adopté, pour la première fois, durant la période Qaramānlī dans les inscriptions du complexe d'Aḥmad Bāšā. La majorité des textes, en vers, des monuments annexés à celui-ci, sont organisés selon ce mètre[773]. La grande adoption du mètre *al-kāmil* a été évidemment dans les textes de la deuxième époque ottomane[774]. Plusieurs autres mètres sont ainsi apparus pour l'organisation de certains textes de notre corpus. Ils sont au nombre de 10 : *mağzūʾ al-kāmil* (1 cas), *al-ramal* (5 : 2 dans de textes commémoratifs et 3 dans des textes funéraires), *al-ṭawīl* (5 cas commémoratifs), *al-basīt* (8 ; 7 commémoratifs et 1 funéraire), *mağzūʾ al-basīt* (1 funéraire), *al-rağaz* (1 funéraire), *mağzūʾ al-rağaz* 2 commémoratifs et 2 funéraires), *al-mutaqārb* (2 commémoratifs), *al-wāfir* (2 funéraires) et *al-sarīʿ* 2 commémoratifs et 1 funéraire)[775].

Concernant le sujet des poètes, il n'est pas aisé de trouver des indications fiables et nombreuses. Le retour des documents d'archives serait donc indispensable. Celles-ci nous semblent plus généreuses que les sources historiques. A travers quelques documents, nous avons découvert qu'Aḥmad al-Qalībī, poète tunisien du XIX^{ème} siècle, ayant vécu entre la Libye et la Tunisie, a élaboré quelques inscriptions en poème[776]. Celui-ci a travaillé comme secrétaire à la maison de fabrication des navires, collecteur des impôts et secrétaire personnel de Ḫalīl Bāy. Il a laissé beaucoup des lettres qu'il a envoyées à ses amis à Tripoli[777].

Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à connaitre deux poèmes : le premier était destiné à une tour (Burğ al-Mağzara, 1215 / 1800 – 01)[778] et le deuxième destiné à une stèle funéraire[779]. Située dans la galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā, cette stèle est celle de Maḥmūd Bāy b.Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832). Néanmoins, malgré l'intérêt et le grand nombre des textes en vers, les informations concernant les poètes restent lacunaires. Nous n'avons pas encore trouvé les auteurs de ces textes dans *al-Mawsūʿa al-šāmila*[780].

[773] Inscriptions ns° 27, 28 et 32.

[774] Inscriptions ns° 60, 61, 63, 70, 73, 93, 124 et 155.

[775] Nous avons des doutes pour certains textes, comme celui de l'inscription n° 26. Certains autres (ns° 55, 56, 58 et 109) sont en poèmes. Néanmoins, nous n'avons pas réussi à préciser les mètres employés.

[776] Marhakaz ğihād al-lībiyyīn li-l-dirāsāt al-tārīḫiyya, Tripoli, document Ḥasan al-Fqīh Ḥasan (n° 24), *mağmūʿat* Aḥmad al-Qalībī, document n° 3.

[777] Muṣṭafā Mṣrāṭī (ʿA.), *Rasāʾil*, Tripoli, 1976, p. 91-116.

[778] *Cf.* l'inscription n° 42.

[779] Inscription n° 104 ; stèle de la tombe n° 2 (1235 / 20 octobre 1819 – 08 octobre 1820).

[780] CD ROM, al-Mawsūʿa al-šāmila.

B. 2. Etudes des inscriptions à travers leurs formulaires

Comme nous l'avons déjà mentionné, dès le début de notre recherche, notre corpus épigraphique est composé de textes commémoratifs et funéraires. Cette diversité se retrouve sur les formulaires de ces deux types de textes. Une inscription, quel que soit son type, est composée souvent d'un certain nombre de formules. Celles-ci peuvent être un verbe, un nom, une date, un qualificatif, une fonction ou une citation religieuse. Pour des raisons méthodologiques, nous traitons tout d'abord, dans cette partie de l'étude, toutes les formules adoptées dans tous les textes, qu'ils soient commémoratifs ou funéraires. Les formules qui se répètent dans les deux types de textes, seront objet d'une seule analyse, en indiquant leur positionnement. Nous y définissons ces formules, distinguons leurs différentes expressions en soulignons ainsi l'évolution à travers la période concernée. Notre analyse sera accompagnée par des tableaux montrant les différentes composantes possibles de chaque formule.

B.2.1. Les formules religieuses

Ces formules sont nombreuses. A l'instar des inscriptions de l'époque médiévale, les formules religieuses occupent une place souvent importante dans les textes inventoriés. Son importance est due à la forte présence du répertoire linguistique religieux. Parmi ces formules nous remarquons la *basmala*, la *taṣliya* et *la ḥamdala.* Nous ajoutons les versets coraniques, habituellement en rapport avec le contexte de l'inscription.

B.2.1.a. *Basmala*

Elle est attestée au début de 44 inscriptions, soit 27,67 % des textes formant notre corpus : 27 dans les inscriptions commémoratives et 17 dans les funéraires. La *basmala* est citée, à chaque reprise, dans sa forme complète : *bismi-llāh al-rahmān al-raḥīm* (بسم الله الرحمن الرحيم). Le mot *raḥmān* est souvent orthographié de manière archaïque (*al-raḥman* الرحمن), exception faite pour trois inscriptions ; deux commémoratives[781] et une funéraire[782]. Généralement, nous n'avons pas relevé de forme tronquée de cette formule, bien que la *basmala* soit adoptée dans un tiers des textes étudiés. Elle fait souvent partie de la formule d'inauguration avec la *taṣliya*.

B.2.1.b. *Taṣliya*

D'après un *ḥadīṯ*, celui qui ne prononce pas la *taṣliya*, lors de la mention du prophète Muḥammad, est un avare (*baḫīl*)[783]. C'est une tradition islamique héritée des premières époques. C'est donc le cas dans presque le 1/5ème des inscriptions inventoriées (tableau 21). Bien que la *taṣliya* ne tienne pas une grande place dans les inscriptions étudiées, elle est représentée de différentes manières et dans différents endroits (au début, au milieu et parfois à

[781] Inscriptions ns° 1 et 60.

[782] Inscription n° 140.

[783] Wensinck (A. J.), *Concordance*, New York, 1992, t. 1-2, p. 147.

la fin du texte). Dans l'ensemble, nous avons 29 spécimens : 20 dans des textes commémoratifs et 9 dans des textes funéraires. Le tableau montre les différentes formes de *taṣliya*.

Tableau 21 : Les différentes structures de la *taṣliya* et leurs emplacements dans les textes

Taṣliya	**Texte commémoratif**	**Texte funéraire**	**Emplacement**
صلى الله عليه وسلم	1		au début
صلى الله على سيدنا محمد	1	1	au début
وعلى اله ouصلى الله على سيدنا محمد واله	6		au début
صلى الله على سيدنا محمد وسلم		2	au début
صلى الله على سيدنا محمد وسلم تسليما	1		au début
صلى الله على سيدنا محمد واله وسلم	1		au début
ou صلى الله على سيدنا محمد واله وصحبه وسلم bien صلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وصحبه وسلم	5		au début
صلى الله على سيدنا محمد وعلى اله وصحبه وسلم تسليما	2		à la fin
صلى عليه الله ما سالت دموع من مقل		1	au milieu
صلى عليه الله والاءال ما ترنم الطير من الشجوى	1		au milieu
صلى عليه الله ما ذرفت مدامع لكل هول عظيم		1	au milieu
صلى عليه الله ما هب النسيم شمل		1	au milieu
صلى عليه الله ما رغب المولى في الوصول		1	au milieu
الصلاة والسلام على سيدنا محمد واله وصحبه وسلم	1		au début
الصلاة والسلام على سيدنا ومولانا محمد واله وصحبه وسلم	1		au début
الصلاة والسلام على من لا ذي بعده		1	au début
الصلاة والسلام على من لا نبي بعده		1	au début

A partir ce tableau (n°21) nous remarquons que la *taṣliya* prend des formes variées, souvent développées. La forme initiale, sous sa forme *ṣallā Allah ʿalayhi wa sallam* (صلى الله عليه وسلم) ou *ṣallā Allah ʿalā sayyidinā Muḥammad* (صلى الله على سيدنا محمد : *Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad*) ou encore *ṣallā Allah ʿalā sayyidinā Muḥammad wa sallam* (صلى الله على سيدنا محمد وسلم : *Dieu bénisse notre seigneur Muḥammad et lui accorde le salut*), est attestée au début de cinq inscriptions : 3 commémoratives et 2 funéraires.

Ces expressions abrégées de la *taṣliya* sont relevées au début des textes. Le premier exemplaire est adopté dans un texte datant de la première époque ottomane[784]. Les restes sont des modèles adoptés à l'époque des Qaramānlī[785]. Nous citons ainsi des modèles de *taṣliya* figurant d'une manière développée, quand la bénédiction concerne à la fois le prophète, sa

[784] Inscription n° 1.

[785] Inscriptions ns° 41, 105, 110 et 140.

famille et ses compagnons. Cette dernière forme est la plus courante dans les textes de notre corpus. Elle est très répandue dans les inscriptions commémoratives, succèdant généralement à la *basmala.* Elle commence par l'expression habituelle *ṣallā* (صلى) ou *al-ṣalātu wa al-salām* (الصلاة والسلام).

Nous distinguons ensuite les eulogies adressées en faveur du prophète, employant le verbe *ṣallā* dans sa forme à l'accompli, et celles introduites sous la forme d'une invocation adressée à Dieu, en faveur du prophète, par le lapicide qui a gravé le texte. Ces *taṣliya* commencent toutes par l'expression *ṣallā Allāh ʿalayhi* (صلى الله عليه) ou *ṣallā ʿalayhi Allāh* (صلى عليه الله).

La dernière forme de *taṣliya* mentionnée dans le tableau ci-dessus, est « initiale-développée » ; c'est-à-dire qu'elle se consacre seulement au prophète d'une manière poétique et invocatrice exprimant la persistance, faisant allusion à la famille et même les compagnons du prophète. Cette forme est souvent présente dans les textes funéraires (6 fois)[786]. Seul, nous avons seulement un exemple introduit au milieu d'un texte commémoratif et datant de la fin l'époque des Qaramānlī[787]. Dans les textes funéraires, cette *taṣliya* est intégrée au début comme au milieu du texte. Tous ces derniers exemples datent également de la dernière phase de l'époque des Qaramānlī (1785-1828).

B.2.1.c. *Ḥamdala*

Cette formule compte parmi les formules inaugurales les moins adoptées. Dans toutes les inscriptions, nous n'avons recensé que 7 spécimens, placés aux sommets des textes[788] : 4 commémoratifs et 3 funéraires. Ces formules prennent différentes formes, brève-classique et développée :

- La *ḥamdala* brève, prenant la forme d'*al-ḥamdu li-Lāh* (الحمد لله) ou *al-ḥamdu li-Lāh waḥda-hu* (الحمد لله وحده), est présentée au début d'un texte commémoratif et de 3 textes funéraires (ns° 36, 129, 133 et 149). Ceux-ci datent de l'époque des Qaramānlī (1711-1835). Cette formule remplace la *basmala* dans les deux types. Souvent, elle constitue l'unique texte. Dans les inscriptions funéraires, cette formule remplace ainsi la mention de l'un des 99 noms divins (généralement elle remplace l'expression « *Il est l'Eternel*» هو الباقي, souvent adoptée au sommet de la stèle).
- Dans la première inscription, mentionnée en note de bas de page (n°13), la *ḥamdala* est tirée du premier verset du Coran : الحمد لله رب العالمين, « *louange à Dieu, Seigneur du monde* ».
- Dans les inscriptions ns° 27 et 53, la *ḥamdala* prend une forme développée. Elle est introduite dans deux textes en vers, dont les expressions adoptées s'intègrent avec la phrase en respectant le mètre employé. Les deux exemplaires recensés dans notre

[786] Inscriptions ns° 104, 105, 107, 108, 129 et 133.

[787] Inscription n° 46.

[788] Inscriptions ns° 13, 27, 36, 53, 129, 133 et 149.

corpus, sont introduits au début de la deuxième ligne des textes: الحمد للمولى على نعم (*louange au Maître pour ses bonnes grâces*) et حمدا لذي العرش المجيد (*louange à celui qui possède le trône sublime*).

B.2.1.d. *Tasbīḥa*

Les trois *tasbīha* figurent dans trois inscriptions datant du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle : deux commémoratives[789] et une funéraire[790]. Elles n'ont pas les mêmes structures. Dans la première inscription, la *tasbīha*, de style poétique, est développée et intégrée au mètre du poème (شرقت بتسبيح الاله وذكره, *j'ai été honoré par la glorification du Seigneur*). Dans la deuxième inscription, la *tasbīha*, mentionnée au début du texte, est très développée (سبحان الله ما شاء الله فتبارك الله, *Louange à Dieu, ce que Dieu veut et que Dieu bénisse*). Seule, la troisième *tasbīha* mentionnée dans l'inscription 136, prenne une forme brève (سبحان الحي الباقي, *Que le Vivant l'Eternel soit exalté*).

B.2.1.e. Le Coran

L'adoption du Coran dans les discours et les textes épigraphiques est connue dès les premières époques de l'islam. Dans notre corpus, les versets coraniques sont adoptées dans 21 textes épigraphiques, soit 13 % de l'ensemble, ce qui est peu si nous regardons le contenu purement religieux de toutes les œuvres recensées. L'ensemble des versets cités ne dépasse pas 20. L'un d'entre eux est cité deux fois (Coran 34, 31). Les sourates, dont font partie les versets citées sont au nombre de 13, dont trois sont cités plus d'une fois (sourate 2 : 2 fois ; sourate 3 : 3 fois et sourate 31 : 2 fois).

La liste des versets coraniques relevés dans notre corpus, est présentée dans l'ordre numérique des inscriptions et non dans l'ordre des sourates du Coran (tableau 22 page suivante). La densité de ces citations diffère dans les inscriptions. Elles vont du petit fragment développant les formules religieuses (inscriptions ns° 43, 44, 45 et 120) aux versets entiers (inscriptions ns° 23, 31, 34 et 98). Cependant, nous n'avons pas recensé plus de deux versets dans une seule inscription. Leur longueur varie en fonction de l'espace dont dispose le lapicide. Sur les 21 citations, 8 se trouvent dans des monuments religieux, 3 dans une demeure, une dans l'inscription d'un mausolée et les autres proviennent de stèles funéraires. Dans les inscriptions inventoriées, une préférence a été accordée aux sourates *Āl ʿImrān* (Coran, 3 : 3 occurrences), *al-Baqara* (Coran, 2 : 2 occurrences) et *Luqmān* (Coran, 31 : 2 occurrences). Les sourates *al-Nisāʾ* (Coran, 4), *al-Tawba* (Coran, 9), *Ibrāhīm* (Coran, 14), *al-Ḥiğr* (Coran, 15), *al-ʿAnkabūt* (Coran,29), *Ṣād* (Coran,38), *al-Zumara* (Coran, 39), *al-Raḥmān* (Coran, 55), *al-Wāqiʿa* (Coran, 56)et *al-Ğumuʿa* (Coran, 62) ont été référencées une fois chacune.

[789] Inscriptions 25 et 50.

[790] Inscription 136.

Certains versets coraniques sont propres à un type de monument, tels ceux évoquant la prière et l'édification de mosquées[791], d'autres sont relatifs au dogme de la foi musulmane[792] ou à son eschatologie. Cette dernière catégorie est également gravée dans les *miḥrāb* des mosquées et des oratoires. Les premières sont placées dans les éléments architecturaux de certains monuments religieux.

Tableau 22 : les versets coraniques cités dans les inscriptions

Verset	Sourate	verset	inscription	Emplacement
ليجده يوم تجد كل نفسا ما عملت من خير محضرا *« pour qu'il le trouve le jour où toute âme trouvera son bienfait ».*	3	20	1	au-dessus de l'entrée d'un oratoire
رب اجعلني مقيم الصلوة ومن ذريتي ربنا وتقبل دعاءي ربنا اغفر لي ولوالدي وللمؤمنين يوم يقوم الحساب. *« Mon Seigneur fais de moi celui qui accomplit la prière, fais-le aussi de mes descendants, notre Seigneur accepte mon invocation. Notre Seigneur pardonne-moi, ainsi qu'à mes parents, et aux croyants, le jour où se dressera le compte ».*	14	40-41	3	*miḥrāb*
يا أيها الذين امنُوا أطيعوا الله وأطيعوا الرسول وأولى الأمر منكم فان تنازعتم في شيء فردوه إلى الله والرسول إن كنتم تؤمنون بالله واليوم الآخر. *« Oh ! vous qui croyez ! Obéissez à Dieu, au prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité. Portez vos différends devant Dieu et devant le prophète, si vous croyez en Dieu et au jour dernier ».*	4	59	4	*miḥrāb*
إنما يعمر مساجد الله من ءامن بالله واليوم الاخر. *« Seul fréquentera les mosquées de Dieu : celui qui croit en Dieu et au Jour dernier ».*	9	18	6	au-dessus de l'entrée principale
حافظوا على الصلوات والصلوات الوسطى وقوموا لله قانتين. *« Soyez assidus aux prières et à la prière du milieu du jour. Tenez-vous debout pour prier Dieu avec piété».*	2	238	6 et 33	*miḥrāb*
يا أيها الناس اتقوا ربكم واخشَوا يومًا لا يجزي والدٌ عن ولدِه ولا مولودٌ هو جازٍ عن ولده شيًا إن وعد الله حق فلا تغركُم الحيوة الدُنيا ولا يغُركُم بالله الغرور إن الله عِندهُ علمُ الساعة وَيُنزِل الغيث ويَعلم ما في الأرحامِ وما تدري نفسٌ ماذا تَكسب غدًا وما تدري نفس بأي أرض تموت إن الله عليم خبير. *« O vous, les hommes ! Craignez votre seigneur ! Redoutez un jour, où un père ne*	31	33-34	23	au-dessus de l'entrée principale.

[791] Exemple inscription n° 6.

[792] Exemple inscription n° 4.

pourra pas satisfaire son fils, ni un enfant satisfaire son père oui la promesse de Dieu est vraie ! Que la vie de ce monde ne vous trompe pas, et que celui qui se trouve dans l'erreur ne vous trompe pas au sujet de Dieu. La science de l'Heure est auprès de Dieu. Il fait descendre l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères. Nul homme ne sait ce qu'il acquerra demain, nul homme ne sait en quelle terre il mourra. Dieu est en vérité, celui qui sait ; il est parfaitement informé. »				
يا ايُهَا الذِينَ امَنُوا اذَا نودي للصَلوة مِنْ يَوْمِ الجُمُعَةِ فَاسْعَوْا اِلى ذكْرِ الله وذَرُوا البَيْعَ ذَالِكُم خَيْرٌ لَكُم ان كُنتم تَعْلمونَ. *« O vous, les croyants ! Quand on vous appelle à la prière du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu ! Interrompez tout négoce : c'est un bien pour vous, si vous saviez ! ».*	62	9	31	Minaret
الله لا اله إلا هوَ الحيّ القيُوم لا تأخذه سِنَةٌ ولا نوْم له ما في السَمَواتِ ما في الأرض مَن ذا الذِي يشفَعُ عندهُ إلا بإذنه يعْلمُ ما بين ايديهمْ وما خلفَهمْ وَلا يحيْطونَ بشيء من علمه إلا بما شاء وسَعَ كرسيه السموات والأرض ولا يؤده حفظهما وهْو العلي العظيمْ. « *Dieu ! Il n'y a de Dieu que lui : le Vivant ; celui qui subsiste par lui-même ! Ni l'assoupissement, ni le sommeil n'ont de prise sur lui : tout ce qui est dans les cieux et sur la terre lui appartient ! Qui intercédera auprès de lui, sans sa permission ? Il sait ce qui se trouve devant les hommes et derrière eux, alors que ceux-ci n'embrassent, de sa Science, que ce qu'il veut. Son Trône s'étend sur les cieux et sur la terre : leur maintien dans l'existence ne lui est pas une charge. Il est Très-Haut, l'Inaccessible. »*	2	255	34	Tambour d'une coupole d'une mosquée
ادخلوها بسلامٍ امنين. *« Entrez là avec le salut paisible ».*	15	36	43, 44 et 45	Demeure
ان الله عنده علم السَاعة وينزل الغيث ويعلم ما في الأرحام. *« La science de l'Heure est auprès de Dieu. Il fait descendre l'ondée. Il sait ce que contient le sein des mères ».*	31	34	62	Mausolée
كل نفْس ذائقة الموتَ ثم إلينَا ترجعونَ تعْتصمون برب كرَيمُ. *« Toute âme goutera la mort. Vous serez, ensuite, ramenés vers nous ».*	29	57	66	stèle funéraire

قل يا عبادي الذين أسرفوا على أنفسهم لا تقنطوا من رحمة الله إن الله يغفر الذنوب جميعا انه هو الغفور الرحيم. « *Dis : ô mes serviteurs ! qui avez agi iniquement envers vous-même, ne désespérez point de la miséricorde divine, car Dieu pardonne tous les péchés ; il est Indulgent et Miséricordieux* ».	39	53	98	stèle funéraire
كل نفس ذائقة الموت. « *Toute âme goutera la mort* ».	3	185	110 et 125	stèles funéraires
كل من عليها فان « *Tout ce qui se trouve sur la terre disparaitra* ».	55	26	111	stèle funéraire
قل هـو نبأ عظيم أنتم عنـه معرضون. « *Dis-leur : le message est un message grave et vous dédaignez de l'entendre !* ».	38	67-68	117 et 118	stèles funéraires
روح وريحان وجنة نعيم. « *Du repos des parfums et des jardins de délice* ».	56	89	120	stèle funéraire

B.2.1.e.1 Versets encourageant la construction de mosquées

Dans la première et la sixième inscription de notre corpus, deux versets coraniques sont adaptés à l'intention de construire un monument religieux. Le premier verset se trouve dans une inscription de reconstruction d'un oratoire. Il s'agit du verset 20 de la sourate n° 3 « *pour qu'il le trouve le jour où toute âme trouvera son bienfait* ». Le thème de la récompense divine est contenu dans ce verset. Le deuxième verset coranique, cité dans la sixième inscription, est ainsi très proche de celui du premier verset (*Seul fréquentera les mosquées de Dieu : celui qui croit en Dieu et au Jour dernier*, 9, 18). Il rappelle la relation entre la foi d'un musulman et les mosquées. Le verbe *ʿammara* a aussi le sens de la construire.

B.2.1.e.2 Les orientations spirituelles

Certains versets coraniques sont relatifs à la relation entre le croyant, son Seigneur ainsi que le prophète. Cette relation se traduit par la soumission à Dieu et par la reconnaissance de ses qualités suprêmes. Ces orientations spirituelles se retrouvent dans les inscriptions n° 4 et 34.

D'autres versets expriment des louanges, des invocations à Dieu et le lien entre l'homme et son Seigneur. Ces orientations sont ainsi évoquées dans les citations 14, 40-41[793] ; 31, 33-34[794] et 2, 255[795]. Ce dernier verset, celui du Trône (*ʾayat al-kursī*), est le célèbre

[793] Citée dans l'inscription n° 3.

[794] Citée dans l'inscription n° 23.

[795] Citée dans l'inscription n° 34.

verset tiré de la sourate *al-Baqara.* Il est très adopté en épigraphie islamique. Il est cité une seule fois dans notre corpus, gravé sur le tambour d'une coupole de mosquée[796]. Généralement, ce verset est utilisé à toutes les époques, tant dans les cimetières que dans des monuments religieux. En Jordanie du nord, ce verset est recensé dans cinq inscriptions[797].

La troisième catégorie de ces versets exprime l'encouragement à faire la prière. Le verset n° 238 de la sourate *al-Baqara,* cité dans les deux inscriptions 6 et 33, est un exemple exprimant ainsi une relation spirituelle.

B.2.1.e.3 Versets faisant allusion à des éléments architecturaux et leur rôle

Le verset coranique n° 9 de la sourate *al-Ǧumuʿa,* citée dans l'inscription n° 31 de notre corpus, est un exemple faisant réference à la prière du vendredi *« ô vous, les croyants ! Quand on vous appelle à la prière du vendredi, accourez à l'invocation de Dieu ! Interrompez tout négoce : c'est un bien pour vous, si vous saviez ! »*. L'appelle à cette prière est lancé à partir du minaret. L'inscription inventoriée est scellée en dessus de l'entrée du minaret de la mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī fondée en 1151 / 1738-39.

Nous avons recensé encore un verset coranique contenant une mention indirecte à l'un des éléments architecturaux d'un monument (15, 46 ; *« Entrez là en paix, en sécurité»*). Ce verset est mentionné trois fois. Bien que le verset nous donne l'impression que nous sommes devant une porte, l'emplacement des inscriptions invalide cette hypothèse. Les inscriptions, contenant ces versets sont scellées dans le mur d'une chambre à coucher. A titre d'exemple, ce verset a également été découvert dans une inscription scellée au-dessus d'une porte de monument à Sfax[798].

B.2.1.e.4 Versets à caractère funéraire

L'adoption des versets coraniques dans les inscriptions funéraires remonte au début de l'Islam. Les versets adoptés dans quelques inscriptions rappellent souvent le jour de la résurrection (38, 67-68), la miséricorde (39, 153), la récompense de Dieu (verset 56, 89) et la certitude de la mort pour tout le monde (3, 116 ; 55, 26 ; 3, 185). Tous ses versets sont introduits dans des stèles funéraires. Ils sont souvent liés au contexte de l'inscription. Ils sont loin d'être choisis au hasard. Ils répondent souvent à des orientations bien précises.

[796] Mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī, fondée en 1137 / 1737-38.

[797] Imbert (F.), *Corpus*, 1996, t. II, p. 528.

[798] L'une des portes de la ville de Sfax en Tunisie ; Jarray (F.), *Inscriptions*, t. II, 2007, p. 687.

B.2.1.f. Le *ḥadīṯ*

Tableau 23 : inventaire du *ḥadīṯ* dans le corpus

Ḥadīṯ	Traduction	Emplacement
من بنى لله مسجدًا وَلوْ مفحص قطا بنى اللهُ لهُ قَصْرًا في الجنة	*celui qui construira une mosquée pour Dieu, quand bien même serait-elle de la grandeur d'un nid d'oiseau, Dieu lui élèvera un palais au Paradis*.	inscriptions ns° 1 et 6 (deux mosquées)
شفاعتي لاهل الكبائر من امتي	*mon intercession pour les grands pécheurs de ma communauté.*	inscription n°24 (mosquée)

Dans l'ensemble, nous avons recensé trois occurrences de *ḥadīṯ* (tableau 23) : les inscriptions ns° 1, 6 et 24. Ces dernières appartiennent aux trois mosquées et datent de la première époque ottomane (1551-1711). Les *ḥadīṯ* abordent deux sujets : en premier lieu, celui de la première et de la sixième inscription, encourage la fondation d'une mosquée, ainsi que la récompense pour cet acte d'achèvement. Les deux inscriptions où ce *ḥadīṯ* fut introduit, sont scellées au-dessus des entrées principales de deux mosquées.

En second lieu, le dernier *ḥadīṯ*, mentionné également dans une inscription d'une mosquée, porte sur l'intercession du prophète en faveur du musulman.

Généralement, le *ḥadīṯ* est peu connu ou inexistant dans l'épigraphie arabe. En Tunisie, aucune inscription répertoriée ne cite le *ḥadīṯ*. Dans son travail sur les inscriptions de la Tunisie à l'époque médiévale, L. Abbdeljaouad n'a jamais mentionné ce *ḥadīṯ*. Dans sa thèse portant sur les inscriptions de la Régence de Tunis à l'époque ottomane, F. Jarray n'a également recensé aucun *ḥadīṯ*[799]. Serait-le donc une tradition proprement libyenne de l'époque ottomane ? Dans son étude, traitant de l'écriture coufique des inscriptions funéraires de la Libye à l'époque médiévale,[800] I. Būbṭāna, n'a également recensé aucun *ḥadīṯ*.

B.2.1.i. Les invocations religieuses

Elles sont les formules les plus fréquentes dans les inscriptions, commémoratives ou funéraires. Elles constituent donc un élément principal, dans les textes de fondation, de reconstruction et de décès. C'est essentiellement le fondateur et le défunt qui en bénéficient. Cependant, les artisans, les constructeurs, les lapicides, les calligraphes ou parfois même les poètes peuvent aussi être concernés. Les sujets et l'emplacement des invocations varient selon l'inscription et le bénéficiaire. Elles suivent souvent son nom, au milieu du texte. Néanmoins, nous en avons recensé au début du texte ou à la fin de celui-ci.

Les invocations inventoriées sont souvent composées d'un verbe à l'accompli suivi ou non d'un suffixe complément et du nom de Dieu (exp. : *ġafara Allāh lahu wa li-wālidayhī*).

[799] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007.

[800] Muḥammad ʿAlī Būbṭāna (ʾĪ.), *al-Ḫaṭṭ al-kūfī*, Benghazi, 2003.

D'autres invocations sont des intercessions. C'est-à-dire qu'un ou plusieurs individus adressent des prières à Dieu au nom du défunt (exps. : *yā sālikīna bi-hāḏa al-ṭarīq qifū li-duʿāʾ bi-qalb šafīq* ou *… kun dāʿī lahu b-l-ʿafwī baʿda taḥiya*). Le thème général des invocations recensées, porte sur le pardon de Dieu, sa Grâce, sa Miséricorde, son aide, sa protection etc. Nous avons traité les invocations recensées selon leurs bénéficiaires (fondateurs, artisans, maitres d'œuvres, calligraphes, défunts…).

B.2.1.i.1 Invocations en faveur du fondateur

C'est le modèle le plus fréquent dans les inscriptions commémoratives, notamment celles des monuments religieux. Suivant une tradition ancienne, la majorité des fondateurs sont des souverains. Les sultans sont ici parmi les bénéficiaires comme quelques grands propriétaires. Suite à une fondation, ces fondateurs bénéficient d'invocations. Nous citons ici les exemples inventoriés présentés de manière irrégulière, selon l'ordre des inscriptions :

- *[Que] Dieu lui élèvera un palais au Paradis* (racine *banā* بنى),بنا الله له قصرا في الجنة .
- *Qu'il augmente l'agrément de son constructeur* (racine *zyada*,زيد),زدْ لبانِيه الق[بَـ]ـولا .
- *Que Dieu le Miséricordieux tolère ses péchés* (racine *tağāwaza*,تجاوز), تجاوز عن سيئاته يا رحمان.
- *… Accorde une longue vie et lui octroie une grande miséricorde*, بعزة اطال عمره ارحمه رحمة واسعة.
- *Oh Seigneur ! Valide-lui les cinq piliers nécessaires pour l'entrée dans le royaume dans l'avenir*,يا ربنا واتمم له الخمس التي ترجى بميم الملك في المستقبل .
- *Oh Seigneur ! Pardonne-lui* (racine *ġafar* غفر),يا رب مغفرة له .
- *Prolonge ses louables bienfaits, ô! toi l'immense*,أدم مآثره الحميدة يا جليل .
- *O! Seigneur ... élargis pour lui sa tombe*,ووسع له ربنا في الضيق .
- *...[Que] tu obtiennes pour cela des palais dans l'au-delà*,تنال قصورا بها في المعاد .
- *Que le Miséricordieux lui accordera ce qu'il désire*,[يهوى] بلغه الرحمن ما .
- *Seigneur ! accorde-lui ce qu'il désire par l'intercession de l'Élu, à qui appartient l'abondant fleuve Kawṯar*,يا رب بلغه مقاصده بالمصطفى ذي الكوثر الاروى .
- *Honore-le de ta proximité, gratifie-le d'une récompense et réjouis son âme par l'obtention des mérites*, فأكرمـ(ـه) جارا وأنعمه مجازا / وأطيب به نفسا لنيل الفضائل.
- *Que Dieu le couvre de la nuée de ses grâces et l'installe dans le vaste paradis de la perfection*,أتاح عليه الله سحب نعمه / واسكنه رحب الجنان الكوامل .

- *Que le Seigneur du Trône le protège du feu de la fournaise. Que le maître de la Maison lui accorde ce qu'il espère,* وقاه اله العرش حر سعيره واولاه رب البيت ما هو أمل .

- ʿAlī *Afandī que Dieu prolonge pour lui sa grâce,* علي أفندي أدام الله نعمته .

- *Fais-lui grâce, Seigneur, et pardonne son péché par (l'intercession) du Prophète Hāšimite, de sa Famille et de ses Compagnons,* يا رب واغفر ذنبه بالهاشمي وصحبه فالطف وباله.

A deux reprises, les parents, la famille ainsi que tous les musulmans sont intégrés aux invocations en faveur du fondateur.

- *Que Dieu lui pardonne, à ses parents et à tous les musulmans,* غفَر اللهُ له ولِوَالديْهِ ولجميع المُسْلمين.

- *Que Dieu leur pardonne ainsi qu'à tous leurs parents,* غفر الله لهم ولوالديهم اجمعين .

- *Pardonne-lui ainsi qu'à sa famille et ses frères,* اغفر له ولوالديه وصنوه .

Ces quatre dernières invocations, exprimant le pardon, sont connues au cours de la première époque ottomane et de la période des Qaramānlī. L'invocation est adressée à Dieu en faveur d'un personnage (le fondateur, généralement un gouverneur ou un homme de haute société).

Dans l'ensemble, ces invocations sont très développées. Elles incluent le pardon aux bénéficiaires, à ses proches (bénéficiaires secondaires) ainsi qu'à l'ensemble des musulmans (ولجميع المُسْلمين). Les bénéficiaires ne sont jamais qualifiés ni par leur *ism* (nom), ni par leur *nasab* (nom du père). Le nom du fondateur, le principal bénéficiaire, est cité souvent loin de ce type d'invocation, laquelle est citée à la fin du texte.

L'invocation de la miséricorde divine en faveur du fondateur, à l'occasion de l'achèvement d'un monument, n'est pas souvent mentionnée. Cette invocation est citée une fois seulement dans une inscription du début de l'époque des Qaramānlī (1714)[801]. Dans notre corpus, cette invocation est plus répandue dans les inscriptions funéraires que commémoratives.

Les autres invocations, citées dans notre analyse, sont introduites soit par un verbe à l'impératif (زد، تجاوز، اتمم، بلغه، اكرم) ou le passé (اتاح، اولاه، وقاه), soit par يا رب ou يا ربنا. Elles concernent parfois la récompense qui est demandée à Dieu en faveur d'un personnage qui a accompli un acte louable (généralement construction ou restauration d'un monument religieux ou funéraire). D'autres visent à récompenser, en ce monde et dans l'Au-delà, les fondateurs à la conduite vertueuse : فأكرمـ(ـه) جارا وأنعمه مجازا /... تنال قصورا بها في المعاد / بنا الله له قصرا في الجنة وقاه اله العرش حر سعيره واولاه رب البيت ما هو أمل / وأطيب به نفسا لنيل الفضائل.

[801] Inscription n° 26.

B.2.1.i.2 Invocations en faveur du défunt

Plus de la moitié des invocations religieuses concernent les défunts. Certaines se trouvent dans des inscriptions commémoratives. Elles datent de la fondation d'un mausolée. La majorité est présente dans des textes de stèles funéraires, datant ainsi le décès des défunts. Nous citons au début les invocations inventoriées dans les œuvres commémoratives des mausolées. Ensuite, nous citons celles qui sont gravées sur des stèles funéraires.

- ووسع له ربنا في المضيق, *élargis pour lui sa tombe.*

- تجاوز على من بها قد نزل, *soyez clément avec ceux qui sont enterrés.*

-

يا رب واجعل رجائي غير منعكس / لديك واجعل حسابي غير منحزم
والطف بعبدك في الدارين / صبرا متى تدعه الأهوال [ينهزم] /
لعل رحمة ربي حين يقسمها / ان صلى حسب العصيان في القسم
يا نفس لا تقنطي من زلة عظمت / ان الكبائر في الغفران كاللمم
ولن يضيق رسول الله جاهك بى / اذا الكريم تجلى باسم منتقم /
واذن لسحب صلاة منك دائمة / على النبي بمنهل ومنسجم /
والى الغر اله الصحب الدين عنوا / اهل الصفا والوقا والحلم والكرم

Oh ! Seigneur, fais que mon espoir en Toi ne soit pas trompé / et que mon jugement ne soit pas anéanti.
Sois indulgent envers ton serviteur dans les deux demeures (présente et future) / car il a conçu un espoir qui a disparu lorsque les terreurs l'assaillent.
Il se peut que la miséricorde de Dieu, lors de Sa répartition / sera-elle proportionnée à la dèsobéissance.
âme, ne désespère pas à cause de tes énormes fautes / certes le pardon (de Dieu) s'étend aux grands péchés comme aux moindres.
Messager de Dieu ! Ton prestige ne sera pas réduit à cause de moi / lorsque le Généreux prendra le nom de Vengeur
et permets que les nuages de Ta bénédiction arrosent continuellement / le Prophète, d'une pluie abondante, ruisselante,
Ainsi que sa famille, les compagnons, qui l'ont porté sur les hommes de ? / pureté, de fidélité, de mansuétude et de noblesse.

- أتاح عليه الله سحب نعمه / واسكنه رحب الجنان / فأكرمـ(ـه) جارا وأنعمه مجازا / وأطيب به نفسا لنيل الفضايل الكوامل, *Aussi l'a-t-il honoré de sa proximité et l'a gratifié d'une récompense. Il a réjouit son âme par l'obtention des mérites. Que Dieu le couvre de la nuée de ses grâces et l'installe dans le vaste paradis de la perfection.*

- واجاره مما يخاف تكرما وعفى المهيمن عنه اكرم / هذا ضريح أخى المكارم والوفا رفع الأله مقامه باالمصطفى من عفا

Ceci est le tombeau du très fidèle et très généreux, que le Seigneur élève son statut par l'intermédiaire de l'Elu.
Et que (Dieu) écarte de lui ce qu'il craint en l'honorant et que le Dominant lui pardonne de la plus noble manière.

Les invocations citées dans les textes gravés sur des stèles sont plus nombreuses :

- فيا زائري بعض بعد تعوض من مثلي / بفاتحة ان ترى روضة تربتي, *ô ! toi qui me rends visite, après moi, reçois en échange par l'un de mes semblables / (par la récitation) de la fātiḥa si tu vois le jardin de ma tombe.*

- يا عادلا رضوان قال مؤرخا مدتك في الفردوس حور العين, *homme juste, Riḍwān a dit en datant (en chronogramme) : c'est en compagnie des Houris, au Paradis, que tu passeras ton temps.*

- بالذّنوب / الهي عبدك العاصي أتاك مقرًا / فاغفر له يا ذا الجود والإحسان / يا رب اسالك بمحمد خير الورا فارحمه برحمة منك يا منّان, *ô ! Seigneur, je vous demande par l'intermédiaire de Muḥammad le meilleur des hommes / ô ! Généreux Bienfaiteur, pardonne-lui / ô Seigneur Miséricordieux ! ton serviteur qui t'as désobéi t'a revenu en reconnaissant / ses péchés, fais-lui miséricorde.*

- يرحمهم الله من يقرءون فاتحة الكتاب إلى هذ ه الروضة المعروفَة, *que Dieu fasse miséricorde à ceux qui récitent la fātiḥa du Livre pour ce tombeau connu.*

- رَضي الله تعالى عَنْها, *que Dieu le très haut lui donne satisfaction.*

- الله رحمه, *que Dieu lui fasse miséricorde.*

- جَوار نبيّنا مُصطفَى مُحمّدًا / فيا ربّ في الفردوس اجعَل مكانها / *ô Seigneur ! fais que sa demeure soit le haut paradis (firdaws) / En compagnie de notre prophète l'Elu Muḥammad.*

- إلى رُوحَها تجازى عنها غَدا / واقف على قبرها اقرأ فاتحة ايا / *ô ! toi qui t'arrêtes devant cette tombe récites la fātiḥa / Car c'est vers son âme qu'elle lui parviendra demain (le jour de la résurrection).*

- وانزله اعلى جنة مجاورا [خير الرسل] / أيا رب أكرمه ضيف [على الباب نزل] / *ô ! Dieu, honore celui qui est venu chez toi / et installe le dans le plus haut jardin paradis à côté du meilleur des envoyés.*

- راجيا بدار الخلد... جوار احمد النبي الكريم / فبشرها يا خالقي بالهناء ومدها برحمة يا رحيم / *ô ! mon Créateur Miséricordieux donne-lui satisfaction miséricorde / espérant dans la maison éternelle, le voisinage d'Aḥmad le prophète le généreux.*

- الفردوس اعلا منزل / اسكنه يا ربي ما فى / *ô Dieu octroie lui dans le paradis / une excellente place* / للنبي المرْسل / واجعله جَارا في القيامة / *et place le, au jour de la résurrection, dans le voisinage / du prophète, l'Envoyé.*

- صَلَّى عليه الله ما رغب المـ[ـو]لى في الوصول / واجْعَلْهَا في يوم القيَامَة جارَةِ الهادِي الرَّسول / *puisse-t-Il lui accorder le voisinage du Guide-Messager le Jour de la Résurrection / que Dieu prie sur lui, si le Seigneur de la destination (du paradis) le désire.*

- ولباسَه حلل النعيمْ محلّدَا / يا ربّ في الفردَوسْ فاجْعل قَـبرهْ / *ô Seigneur, dans le paradis place sa tombe / et ses vêtements seront ceux du paradis éternellement.*

- أمطر الله عليه بسحاب الغفران واسكنه في غرفات الجنان / *que Dieu fasse pleuvoir sur lui un nuage / de pardon et qu'il le place dans des demeures du Paradis.*

- كان ربي في لقاؤه [رحيم] / *que mon Seigneur soit miséricordieux, lors de sa rencontre.*

- كتاب الله يتلى كل حين عليك برحمة من ذي الجلال / *le Livre de Dieu est récité pour toi à tout moment par la grâce de Celui qui est plein de Majesté.*

- وان تغفر فأنت اهلا لذاك وان تطرد فمن يرحم سواكا / الهي عبدك العاصي أتاكا مقرا بالذنوب قد دعاك / ô *Seigneur ! ton serviteur est venu à toi, reconnaissant ses pêchés et sollicitant ton pardon / Si tu fais miséricorde, tu en es digne. Et qui fait miséricorde si ce n'est toi.*

- عَمَّتْهُ الرَّحمةُ / *que Dieu lui fasse la miséricorde.*

- يا رب فارحمها وأسكن روحها في ؟ جنة الفردوس / *ô Dieu soyez clément avec elle et placez son âme dans le plus haut paradis.*

Les cinq premières invocations se trouvent dans des inscriptions de fondation de monuments funéraires (*turbas*). Les invocations restantes sont introduites dans des textes de stèles funéraires. Certaines invocations, adressées aux défunts (es), expriment le pardon et la miséricorde divine. Souvent, ces invocations commencent par un verbe à l'impératif (وسع، الهي ou يا رب D'autres commencent par .(أتاح،أجاره، أمطر) ou au passé (تجاوز، اجعله، فبشرها يا خالقي (*ô Seigneur*…). Dieu est nommé avec des noms variés : الرب، الاله، الله، الخالق، المولى، الجواد، المحسن, le Seigneur, le Créateur, le Maître, le Bienfaiteur… .

Dans les invocations inventoriées, le texte d'*al-burda* est présent dans une inscription datant de l'époque des Qaramānlī. Celle-ci a été introduite dans le mausolée du fondateur de cette dynastie. L'introduction d'*al-burda* dans les monuments funéraires est une tradition ancienne. Ses vers jouent encore maintenant un rôle de protection et on les récite dans les enterrements[802].

Nous citerons cependant quelques invocations de construction originales présentées dans des inscriptions en vers : à la deuxième époque ottomane, nous avons relevé فيا زائري

[802] Basset, R., « Burda », *E. I.²*, 1, Paris, 1991, p. 1354, 1355.

يرحمهم الله من يقرءون فاتحة الكتاب إلى هذ ه الروضة et[803] بعض بعد تعوض من مثلي / بفاتحة ان ترى روضة تربتي المعروفَة[804]. Ce type d'invocation est cité dans des textes gravés sur des stèles.

Cependant, certaines invocations comprennent des formules citant les demeures de l'au-delà (جارَةِ الهادِي الرَّسول ,الفردوس اعلا منزل , غرفات الجنان,جنة الفردوس ...). Toutefois, la demande d'entrée au paradis est directement introduite par les verbes *daḫala* ou *sakana* (دخل, سكن), à l'impératif, et le nom du paradis, (*ğanna, firdaws*), clairement cité.

B.2.1.i.3 Invocations en faveur du maître d'œuvre et des constructeurs

Ce type d'invocation est cité dans cinq occurrences. Il est adopté dans des inscriptions commémoratives. Les deux premiers exemples, inventoriés dans notre corpus, datent de la fin de la première époque ottomane. Les trois invocations restantes font partie de l'époque des Qaramānlī. Celles-ci sont présentes dans une seule inscription, gravée sur les murs de la galerie de la mosquée Qaramānlī[805].

- زدْ لبانِيه القـ[بَـ]ـولا / *qu'il augmente l'agrément de son constructeur.*
- وكان للكاتبَ عو نًا ولمن قد هنـْدسَا / *… qu'il vienne en aide au calligraphe et à l'architecte.*
- كنْ شافِعا ِفيمَنْ بَنَاك ... / *sois l'intercesseur pour celui qui t'as construite le jour de la rencontre.*
- غَفَر الإله لمَنْ بنا ولمَنْ دَعَي ولِمَنْ اشاَر ِبهِ عَلَي الْمتَوَلَي / *que le Seigneur pardonne à celui qui l'a bâtie et à celui qui invoque Dieu / et au maître ʿAli al-Mutawallī.*
- رَحِمَ اللبيْبُ السَيد القَسْطَل / *Dieu fasse miséricorde au maître al-Qasṭalī* (constructeur ou poète).

B.2.1.i.4 Invocations en faveur du lapicide ou du poète

Ce type d'invocations est recensé quatre fois dans notre corpus. Il est adopté dans des inscriptions commémoratives : les deux premiers exemples inventoriés sont ceux de deux textes datant de la fin de la première époque ottomane (1091 / 1680 – 1681[806] / 1110 / 1698 – 1699)[807]. Le troisième exemple est celui d'un texte de l'époque des Qaramānlī[808]. Le dernier exemple est celui d'un tableau calligraphique datant de la deuxième époque ottomane[809]. Celui-ci est un peu tardif par rapport aux autres signatures recensées dans notre corpus. Il date du début du vingtième siècle. Dans le deuxième et le dernier exemple, les invocations sont

[803] Inscriptions ns° 68-69.

[804] Inscription n° 74.

[805] Inscriptions n° 32.

[806] Inscriptions n° 19.

[807] Inscriptions n° 22.

[808] Inscriptions n° 32.

[809] Inscriptions n° 24.

adressées clairement aux calligraphes (ou le lapicide). Cependant, nous avons des doutes pour la première et la troisième. Sont-elles en faveur du lapicide ou des poètes qui ont préparé les textes avant d'être gravés dans les endroits prévus ? Dans l'ensemble, le thème de ces invocations est celui de la demande de pardon, d'aide et de miséricorde.

- ويغفِرُ الله مولانا الكَريمُ **لَنَا** / *et que Dieu, notre maître généreux, nous pardonne.*
- وكان **للكاتبَ** عو نًا / *qu'il vienne à l'aide du lapicide.*
- رَحِمَ اللبيْبُ السَيد القَسْطَلّ / *Dieu fasse miséricorde au maître al-Qasṭalī.*
- نمقه سامي غفر ذنوبه / *(texte) calligraphié par Sāmī, (que Dieu lui) pardonne.*

B.2.1.i.5 Invocations en faveur de celui qui prie, du prophète et des musulmans

Ce type d'invocation n'est pas très répandu dans notre corpus. La première, datant de la première époque ottomane (1019 / 1610), exprime le pardon en faveur du fondateur, de ses parents et de tous les musulmans[810]. Les deux autres invocations recensées, remontent à l'époque des Qaramānlī[811]. La première, adressée aux constructeurs et aux priants, est une demande de pardon. L'autre est une partie du texte d'*al-Burda* d'al-Būṣīrī. L'inscription citant ces lignes est gravée sur le tambour d'un mausolée.

- غفَر اللهُ لهُ ولِوَالديْهِ ولجميع المُسْلمين / *que Dieu lui pardonne, à ses parents et à tous les musulmans*. En l'année 1019/1604. Les travaux ont été achevés au milieu du mois de *ramaḍān*.
- غَفَر الإله لمَنْ بنا ولمَنْ دَعَى / *que le Seigneur pardonne à celui qui l'a bâtie et à celui qui invoque Dieu.*
- واذن لسحب صلاة منك دائمة / على النبي بمنهل ومنسجم/ والى الغر سو الصحب الدين عنوا / اهل الصفا والوقا والحلم والكرم / *et permets que les nuages de ta bénédiction arrosent continuellement / le Prophète, d'une pluie abondante, ruisselante* / *Et ceux qui ont planté, les compagnons, qui détiennent ?* / *la pureté, la préservation, la mansuétude et la noblesse.*

B.2.1.i.6 Invocations en faveur du sultan

À la deuxième époque ottomane, des invocations en faveur du sultan ʿAbd al-Maǧīd ont été introduites. Nous avons recensé trois occurrences, exprimant généralement des formules de glorification[812]. Les invocations sont citées d'une manière développée. Elles sont introduites dans des poèmes panégyriques.

[810] Inscription n° 6.

[811] Inscriptions ns° 32 et 35.

[812] Inscriptions ns° 52 et 53.

- عَبدُ المَجيد ادمْ يا ربْ دوْلتَهُ وأحفظه بالمُصطفى و البيت والحرم / *ʿAbd al-Mağīd, fais, Seigneur que perdure son Empire. Et préservé le par la grâce du prophète et de la Maison sanctifiée.*

- وانصُرْهُ نَصرًا عزيزًا يا مجيْب واجعل جَزاءُ العَليًا في القَسَم / *et octroie lui une victoire éclatante ô toi Seigneur qui répond à mon appel, et accorde-lui, une large rétribution dans ce qui lui revient.*

- يا رب انصر بالسعود سلطاننا عبد المجيد- *ô ! Seigneur ! Aide notre sultan ʿAbd al-Mağīd.*

B.2.1.j. Sentences et aphorismes religieux

Ce type de formule est rarement adopté. La majorité des exemplaires recensés, se trouvent dans des textes de type funéraire. Ce sont soit des sentences d'inspiration coranique, soit un aphorisme. Les plus fréquentes sont un rappel à la foi morale dans le jugement et du pardon du Dieu :

- لياجي وعد الله وحكم ينفذا, *afin que vienne la promesse de Dieu et que s'applique son jugement*.

- اذا جاء وعد الله ليس له ردّا, *lorsque que vient le décret divin, il n'y a pas d'échappatoire*.

- صبر جميل كل نفس فانية ماهذه الدنيا بدارنا, *patience ! Chaque âme va périr ! Ce monde n'est pas notre demeure*.

- كتاب الله يتلى كل حين, *le livre de Dieu est récité à chaque moment*.

- بشرى لها انها في عيشة راضي, *heureuse soit-elle, elle vit parmi les élus*.

- فان تغفر فانت اهلا لذاك وان تطرد فمن يرحم سواك, *si tu fais miséricorde, tu en es digne. Si tu repousses, qui fait miséricorde si ce n'est toi*.

- جاده البشرى بطيب المنازل, *il a reçu l'heureuse annonce de la meilleure des demeures*.

- ما احسن الرحمان حين القيته لذنب يلقاك بالعفو والغفران, *quelle générosité que Celle du Miséricordieux lorsqu'il t'as dégagé de tes péchés*.

- ويغفر عظيم الذنب ربي لمن دعا من كان بالإحسان افضل فاعل, *notre Seigneur efface les fautes graves de celui qui t'invoque, celui qui a œuvré de la meilleure manière*.

- عسى الاله الذي بالعفو منصف يعفو على زائريها ومحبيها, *peut être le Seigneur dont la qualité est de pardonner, pardonnera-t-il à ses visiteurs et à ceux qui l'aimaient*.

- او يكن الرمس امسى راقدا فبعليين يبدوا كل صحوه/ان يكن فارق اهلا فله في جنان الخلد اصحاب واخوة, *si il a quitté une famille / il a dans le paradis éternelle des amis et des frères / si dans la sépulture il apparait endormi / dans les hauteurs suprêmes, il apparait chaque matin*.

B.2.1.k. Glorification divine et invocation à Dieu

Parmi les formules religieuses, nous trouvons quelques occurrences introduisant la glorification et l'invocation de Dieu (12 fois), inaugurant souvent les inscriptions funéraires en introduisant quelques Noms de Dieu, tels *al-Bāqī,* الباقي, l'Eternel ; *al-Ḥayy,* الحي, le Vivant, *al-Ḫallāq,*الخلاق, le Créateur ...etc.

Ces formules se retrouvent souvent aux débuts des textes des stèles funéraires et remplacent la *basmala,* la *taṣliya* ou l'appel à *fātiḥa*. Elles prennent l'expression de *huwa al-Ḥayy al-Bāqī,* هو الحي الباقي ou *al-Ḥayy al-Qayyūm,* الحي القيوم, Il est le Vivant l'Eternel.

Certaines formules, suivent la mention de la tombe et sont précédées du nom du défunt (ou de la défunte) : *hāḏā ḍarīḥ al-marḥum b-raḥmat al-Ḥay al-Qayyūm…,* ceci est la tombe du défunt avec la miséricorde du Vivant l'Eternel… . Celles-ci datent de l'époque des Qaramānlī et de la 2ème époque ottomane. Parfois, l'invocation à Dieu (هو الباقي, الحي الباقي, الخلاق الباقي etc…), gravée souvent en incipit, est remplacée par une lamentation (اه من الموت, *hélas la mort*), exprimant une plainte. La formule *hua-l-Ḥay al-Bāqī,* figurant au sommet de deux textes funéraires qui datent en effet de XIXème siècle, un siècle après les épitaphes stambouliotes (1739-40). Dans les œuvres épigraphiques d'Istanbul, cette invocation commence à prendre plus d'importance dans la dernière décennie du XVIIIème siècle, pour se développer au XIXème siècle[813]. Il en de même pour l'invocation de Dieu *hua al-Ḫallāq al-Bāqī,* apparue dans quelques textes épigraphiques de Tripoli dès 1785, quarante-cinq ans après sa première apparition sur les textes funéraires stambouliotes. Dans les deux endroits, l'invocation à Dieu se développe en même temps, 1780[814].

B.2.1.l. Référence au prophète

La mention du Prophète est peu fréquente par rapport aux autres formules religieuses. On l'a trouvée dans 4 inscriptions. Elle est intégrée en dessous d'un texte coranique (inscriptions ns°4 et 27), précède un *ḥadīṯ,* tel c'est le cas dans l'inscription n° 6 (مُسْتمسِكًا بقوله عليه السلام), ou dans une stèle funéraire, accompagnée d'une invocation (الهادِي الرَّسول, inscription n° 108).

[813] Edhem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 63.

[814] Pour vérifier aux inscriptions des stèles d'Istanbul, *cf.* Edhem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 64.

B.2.2. Les formules d'ordonnances[815]

Généralement, ce type de formules est consacré aux inscriptions commémoratives, de construction, de restauration, de reconstruction et de *waqf.* Néanmoins, notre corpus nous offre un cas très original, dont nous recensons le texte d'une stèle funéraire[816] mentionnant un verbe *ğuddida* (جدد), réservé habituellement à un texte destiné à un bâtiment (de reconstruction). Dans ces formules d'ordonnances, nous trouvons souvent le verbe d'ordonnance, l'action effectuée, l'objectif, les responsables, l'ordonnateur et la motivation de l'ordonnance.

B.2.2.a. Verbe d'ordonnance

Dans l'ensemble nous avons recensé 9 racines[817] de verbe utilisé, dont l'objectif est d'achever et de reconstruire un monument ou une stèle funéraire. Le verbe le plus fréquent dans notre corpus, est *banā*, construire, بنى, (7 occurrences). Les verbes *assasa*, اسس, fonder (3 fois), *šayyada*, شيد, bâtir (3 occurrences), *akmala*, اكمل, finir (introduit 2 fois), et *ṣanaʿa*, صنع, fabriquer (1 fois) sont également présents dans les textes de construction. D'autres, comme *ğaddada*, جدد, rénover et *rammama*, رمم, restaurer, se retrouvent dans deux textes de reconstruction. Le verbe *ʿammara*, عمر , fonder ou construire (2 fois) apparait à la fois dans un texte de fondation et dans un autre de reconstruction.

La position des verbes recensés, et mentionnés dans les textes n'est pas stéréotypée (n'est jamais stable). La majorité des verbes inventoriés est intégrée aux dernières lignes des textes[818]. Ils étaient, jadis, intégrés au début[819] ou au milieu du texte[820]. Néanmoins, les verbes inventoriés dans notre corpus ne sont pas à l'impératif. L'ordonnance des travaux est mentionnée indirectement. Ils restent souvent indispensables pour préciser la nature de l'ouvrage.

B.2.2.b. L'action effectuée / ordonnée

Cette formule est attestée dans certaines inscriptions commémoratives, de construction et de reconstruction. Pour définir l'action ordonnée, le lapicide adopte certaines expressions. Celles-ci sont introduites, souvent, au début et au milieu du texte. Leurs emplacement est habituellement avant l'objet ordonné. Nous citons respectivement, les numéros des inscriptions disposant cette formule, accompagnés des différentes versions recensées :

- L'inscription n° 1 ; *ğuddida bināʾ*... جدد بناء … , … *a été rénovée.*

[815] Dans ce chapitre, nous devrons présenter les formules d'ordonnances citées dans les inscriptions commémoratives, de constructions, de restaurations ou celles de reconstructions.

[816] Inscription n° 103.

[817] *Cf.supra* tableau n° 13.

[818] *Cf.* par exemple l'nscription n° 22.

[819] *Cf.* inscriptions ns° 13, 17 et 20.

[820] *Cf.* inscriptions ns°14 et 32.

- L'inscription n° 7 ; *waqaʿa al-tarmīm w-l-taʿmīr…* وقع الترميم والتعميرة, *la restauration et l'agrandissement … furent… .*

- L'inscription n° 6 et 11 : *ʾistuǧidda bināʾ…* استجد بناء, *… a été reconstruit.*

- L'inscription n° 15 ; *ʾibtidāʾ bunyān …,* ابتداء بنيان, *le debut de la construction.*

- L'inscription n° 18 ; *wāfaqa … lammā ǧāʾ bunyānā ḥafīlā / Tamma w-uʿmira l-rabbī zid l-bānīh al-qabūlā,* تم واعمر لربي زد لبانيه القبولا/وافق التاريخ لما جاء بنيان حفيلا , *il est devenu un monument soigneusement bâti. Achevé et fréquenté pour mon Seigneur, qu'il augmente l'agrément de son constructeur.*

- L'inscription n° 19 ; *faʾinnahā rawḍa qad šayydat … huwa ǧaddadahā li-ʾağal ḥaṭṭa b-hi…* فانها روضة قد شيدت ... هو جددها لاجل حط به, *c'est une turba qui a été bâtie … celui qui l'a rénové pour un moment.*

- L'inscription n° 26 ; *…šayadahu wa ʾrkānuhu ṭālʿan,* شيده واركانه طالعا ... *il l'a achevé, et ses coins sont bien visibles.*

- L'inscription n° 28 ; *man banā…* من بنا, *celui qui construit.*

- L'inscription n° 42 ; *tağaddadta … w-ʿammarta…* تجددت وعمرت, *tu as renové … et tu as construit.*

- L'inscription n° 63 ; *la-dā al-tamām,* لدى التمام, *(au moment) de son achèvement.*

B.2.2. c. L'objet de l'ordonnance

L'objet de l'ordonnance figure sur plus de 2/3 des inscriptions commémoratives (soit 41 textes). Dans certains textes, le retour au contenu et à l'emplacement d'origine de l'inscription seraient indispensables pour connaitre l'objet de l'ordonnance (*ğāmiʿ, masğid, madrasa, funduq, burğ, turba, dār, sabīl …* etc.). Dans d'autres, tels les textes religieux (Coran, *šahāda*), l'objet de l'ordonnance ne trouve pas sa place.

La majorité des monuments, indiqués dans ces formules, est religieux : mosquées, oratoires et *madrasa.* Les expressions les citant sont nombreuses ; nous en avons recensés 16 occurrences. Le mot le plus souvent adopté dans les textes de notre corpus, est celui *al-masğid,* المسجد, la mosquée. Les expressions les plus réputées sont *al-masğid al-mubārak,* المسجد المبارك, la mosquée bénie (4 fois),[821] *masğidan,* مسجدا, oratoire (4 fois)[822] et *al-masğid,* l'oratoire (3 fois)[823]. Le mot *ğāmiʿ,* جامع, mosquée est aussi très employé. Il est recensé 6 fois. Les expressions où ce mot est introduit sont comme suit : *ğāmiʿ anas,* جامع انس (3 cas)[824],

[821] Inscriptions ns° 1, 13, 16 et 17.

[822] Inscriptions ns° 26, 40, 46 et 48.

[823] Inscriptions ns° 11, 15 et 18.

[824] Inscriptions ns°22, 27 et 32.

al-ǧāmiʿ al-aʿẓam, الجامع الاعظم , la Grande Mosquée (1 cas)[825], *al-ǧāmiʿ al-šarīf,* الجامع الشريف, la sainte mosquée (1 cas)[826] et *ǧāmiʿā,* جامعا, la mosquée (1 cas)[827]. Le mot *madrasa* est inventorié dans 3 occurrences ; *haḏihi al-madrasa,* هذه المدرسة, cette *madrasa* (1 fois) et *madrasa,* مدرسة (2 fois).

En second lieu, la formule est recensée dans des textes commémoratifs de monuments militaires. Elle est inventoriée 7 fois dans 6 inscriptions. Le mot le plus employé est celui de *burǧ* برج, (tour, 2 fois)[828]. 5 autres expressions, présentées différemment, sont inventoriées : *dār al-ġuzāt,* دار الغزاة, (maison des envahisseurs ; caserne)[829] *maštā,* مشتى (campement hivernal),[830] *maʾwā,* مأوى (refuge)[831], *quṭr al-ǧayš,* قطر الجيش (caserne)[832] et *maʿqalā,* معقلا (caserne)[833].

Troisièmement, la formule de l'objectif de l'ordonnance, nous présente 3 autres types de monuments recensés cinq fois chacun. Le premier, celui de type funéraire, est inventorié avec certains mots tels que *hāḏā qabr* هذا قبر (ceci est la tombe)[834], *hāḏihi rawḍa* [835]هذه روضة (ceci est le jardin ; la *turba*), *uʾdḫul l-rawḍa* [836]ادخل لروضة (entre dans le tombeau ; le jardin), *hāḏā ḍarīḥ,* هذا ضريح (ceci est la tombe)[837]. Le second est de type habitat. Il est inventorié à travers des mots et des expressions très répandus en épigraphie arabe d'époque ottomane. La première expression est *al-manzil al-mubārak* المنزل المبارك (1 occurrences)[838] et *hāḏihi al-dār* هذه الدار, ceci est la demeure (4 occurrences)[839]. Le troisième monument est de type hydraulique. Il est présenté sous 3 noms différents : *šaḏruwān* شاذروان, fontaine *sabīl,* سبيل, fontaine et *ǧašma,* جشمة, fontaine[840]. Le premier est inventorié sous l'expression *hāḏihi al-šāḏruwān,* هذه الشاذروان, *cette fontaine*[841]. Le second est sous l'expression *hāḏā al-sabīl,* هذا

[825] Inscription n°6.
[826] Inscription n° 21.
[827] Inscription n° 60.
[828] Inscriptions ns° 27 et 42.
[829] Inscription n°52.
[830] Inscription n° 53.
[831] Inscription n°56.
[832] Inscription n°57.
[833] Inscription n° 57.
[834] Inscription n°8.
[835] Inscription n°47.
[836] Inscription n°19.
[837] Inscription n°63.
[838] Inscription n° 10.
[839] Inscriptions ns° 14, 43, 44 et 45.
[840] Inscription n°58.
[841] Inscription n°5.

السبيل, *cette fontaine*[842] ou *hanīʾā lahu hāḏā al-sabīl* هنيئا له هذا السبيل, *qu'il soit félicité pour cette fontaine* [843].

Nous avons deux autres monuments qui sont minoritairement présentés dans les textes de notre corpus. Le premier, de type économique, est inventorié 3 fois sous deux noms : *ḫān*[844] خان et *funduq* فندق[845]. Le deuxième, de type sanitaire, est mentionné une seule fois sous l'expression *dār al-ṭibb,* دار الطب, l'hospice[846].

Généralement, la formule de l'objet de l'ordonnance est très répandue dans les textes de fondation de notre corpus (plus de 60 % de ce type de texte). Néanmoins, nous n'avons pas rencontré cette formule dans 20 textes appartenant au type commémoratif d'incompréhensible.

B.2.2. d. L'ordonnateur des travaux

Parfois, il n'est pas aisé de différencier entre l'ordonnateur de construction ou de restauration et son commanditaire. Généralement, l'ordonnateur charge des personnes (maître d'œuvre et constructeurs) d'exécuter les travaux demandés. Ce schéma semble être souvent théorique. Les inscriptions inventoriées restent lacunaires. Elles ne nous offrent pas une structure détaillée. Souvent, l'ordonnateur et le commanditaire se confondent.

Le nom de l'ordonnateur est attesté 49 fois. Il est introduit dans différents endroits du texte. Il est parfois mentionné au début, comme dans la 12ème inscription, ou à la fin, comme c'est le cas dans l'inscription n° 19. Il succède souvent à différentes formules. Nous le retrouvons introduit après une formule de motivation, telle *ʾibtiġāʾ waǧh-l-lāh al-karīm,* ابتغاء وجه الله الكريم (*dans le désir de la noble face de Dieu*)[847], après un verbe d''ordonnance, telles *min ʿamal* من عمل … (*œuvre de ...*) ou *banā hāḏā al-šaḏrwān ḥaḍrat ...* [848]... بنى هذا الشاذروان, (*cette fontaine a été achevée par son excellent*), après l'objet de l'ordonnance, telles *istaǧadda bināʾ hāḏā al-ǧāmiʿ al-aʿẓam ...* استجد بناء هذا الجامع الاعظم[849](*cette Grande mosquée a été rénovée ...*), *ḏa-l-ḫān abhā manzil ʾassasahu ...* ذا الخان ابهى منزل اسسه (*ce funduq est la meilleur demeure fondée par...*)[850], après ou avec une formule de la mention du règne, telle, *waqaʿa al-tarmīm wa-l-taʿmīr fī zamān mīr mīrān*.....وقع الترميم والتعمير في زمان مير ميران , (*la restauration et l'agrandissement (de ce monument), furent achevés sous le règne du*

[842] Inscriptions ns° 20 et 28.

[843] Inscription n° 59.

[844] Inscriptions ns°37 et 54.

[845] Inscription n°64.

[846] Inscription n°51.

[847] Inscription n° 1. Même chose pour l'nscription n° 11 par exemple.

[848] Inscription n° 5. Même chose pour l'nscription n° 13 par exemple.

[849] Inscription n° 6.

[850] Inscription n°37.

prince)[851]*, kamula …fī zamān ḥaḍrat …*كمل في زمان حضرت عثمان [852] (*a été achevé à l'époque de son excellence ʿUṯmān Bāšā*), après une formule d'invocation ou de demande d'invocation[853].

Dans la plupart des cas l'ordonnateur est un haut dignitaire. La majorité des personnages repérés dans les textes de notre corpus, sont des hommes politiques ; *bāšā, bāy, dāy*, trésorier … . Ce type de personnage est inventorié souvent à partir de la première époque ottomane (1551-1711). Ils peuvent être des sultans. Ces derniers ordonnateurs sont présents au cours de la deuxième période ottomane (1835-1911)[854]. Dans ce cas, l'ordonnateur est accompagné par des titres honorifiques tels *al-aʿẓam, al-ġāzī al-maǧīd*.

Dans certaines occurrences, nous observons certains ordonnateurs appartenant à l'élite politique et sociale de la Régence. Les maires[855] et les grands commerçants[856] participent à l'achèvement de certains monuments. Néanmoins, nous n'avons pas réussi à préciser la catégorie sociale de certains ordonnateurs, tels ceux mentionnés dans les deux inscriptions ns° 59 et 65. Il est fort probable qu'ils faisaient partie des catégories sociales élevées.

B.2.2.e. Les responsables et maîtres d'œuvres

Rares sont les textes mentionnant cette formule. Le nom du responsable figure seulement sur trois textes. Il est mentionné directement ou indirectement, quand il est introduit dans des invocations et des panégyriques. Dans la première occurrence, le nom est mentionné directement après le verbe, *banā, construire*. L'inscription mentionne au début l'ordonnateur puis le responsable au milieu du texte[857]. Dans la deuxième occurrence, le nom du responsable succède à l'expression *ʿala yad* على يد, *sous la responsabilité de…*[858]. Dans la dernière occurrence recensée, le nom est intégré dans deux vers contenant des invocations et citant le maître d'œuvre et le responsable :

غَفَر الإله لمَنْ بنا ولمَنْ دَعَي ولِمَنْ اشارَ بِهِ عَلَي المتولي
قلْ إن تردَ تاريخ بَدْء بنايِهِ/ رَحِمَ اللبيْبُ السَيد القَسْطَل

Que le Seigneur pardonne à celui qui l'a bâtie et à celui qui invoque Dieu / et au maître ʿ Ali al-Mutawallī / dis : si tu veux la date du début de sa construction / (début du chronogramme) que Dieu face miséricorde au maître al-Qasṭal[859].

[851] Inscription n° 7.

[852] Inscription n° 10.

[853] Inscriptions ns° 28, 30 et 32.

[854] Inscriptions ns° 52, 53, 55 et 56.

[855] Inscriptions ns° 50 et 54.

[856] Inscriptions ns° 1 et 64.

[857] Inscription n° 6.

[858] Inscription n° 20.

[859] Inscription n°32.

B.2.2.f. Les motivations de l'action ordonnée

Nous avons observé l'adoption de cette formule dans 3 inscriptions commémoratives. Elle succède souvent au nom du fondateur. Nous en distinguons deux types, dont le thème est souvent religieux.

Dans l'inscription n° 1, la motivation consiste en un hommage à Dieu (*ʾibtiġāʾ waǧha al-llāh al-karīm,* ابتغاء وجه الله الكريم , *dans le désir de la noble face de Dieu*). En second lieu, elle se base sur des recommandation, citées dans un *ḥadīṯ,* comme un moyen de gagner la récompense de Dieu le jour de l'au-delà : *lyaǧidahu yawma taǧidu kullu nafsin mā ʿamilat min ẖayr muḥḍarā* ليجده يوم تجد كل نفس ما عملت من خير محضرا, *pour qu'il le trouve le jour où toute âme trouvera son bienfait** (cor. 3, 20).

Dans l'inscription n° 6, la motivation rejoigne le même thème que celles mentionnées précédemment : *qāṣidan bi-ḏālika waǧha-llāh al-karīm,* قاصدا بدلك وجه الله العظيم مستمسكا بقوله عليه السلام, *la motivation rejoint la satisfaction de Dieu l'Immense, guidé par la parole du prophète*. Dans la troisième inscription (n° 25), l'intension est ainsi adressée à Dieu (*l-ẖāliṣ waǧha-l-llā,* لخالص وجه الله الكريم, *pour Dieu le Généreux*).

B.2.3. Les artisans

Le nom de l'artisan est rarement mentionné dans les textes de notre corpus. Nous en avons inventorié deux occurrences[860]. Il est généralement précédé d'un verbe ou d'un mot indiquant sa spécialité. Le verbe introduit au début de cette formule, indiquant le nom de l'artisan, est *ʿamal* عمل. Les deux spécialités désignées dans les deux inscriptions mentionnées en bas de page, sont comme suit : horloger et céramiste. Le premier est présenté clairement par le mot *sāʿātī* ساعاتي.

Le second, présenté par le mot *ʾusṭā* أسطى, est un maître d'atelier de céramique. L'atelier de la famille al-Ḫamīrī, dont nous disposons de trois panneaux calligraphiés fait partie d'al-Qallālīn. Plusieurs ateliers à Tunis semblent avoir étés actifs pendent un siècle environ (entre le début du XVIII[ème] et le début du XIX[ème] siècle)[861].

[860] Inscriptions ns° 2 et 43.

[861] Louhichi (A.), « La céramique», *Couleurs de Tunisie*, Italie 1994, p.189.

B.2.4. Qualification du fondateur, du reconstructeur, de l'artisan et du défunt

Les noms des personnages, cités dans les textes de notre corpus (fondateur, reconstructeur, artisan et défunt) sont souvent introduits par un ou plusieurs qualificatifs. Sur le total de 159 inscriptions, gravées sur des plaques en marbre et des stèles funéraires, 97 textes offrent un ou plusieurs qualificatifs. Le nombre de ceux-ci varie de 1 à 3 dans chacune.

Certains qualificatifs sont en rapport avec la religion, d'autres sont en rapport, soit avec la détermination du sexe, soit en rapport avec les gouverneurs et les fonctions. Généralement, les personnages dotés de qualificatifs sont de hauts fonctionnaires et de hauts dignitaires. La richesse en qualificatifs nous semble une caractéristique des inscriptions ottomanes de la ville de Tripoli.

B.2.4.a. Religieux

Certains qualificatifs, portant un sens religieux, sont en rapport avec la foi, la piété et la générosité. Ce type de qualifications est très répandu dans les inscriptions ottomanes de la ville de Tripoli. Ils sont notamment introduits dans les inscriptions funéraires.

B.2.4.a.1 En rapport avec la foi

Al-ḥağğ (le pèlerin) est le qualificatif religieux le plus recensé dans les textes inventoriés. Il est attesté dans 9 occurrences : 4 dans des textes commémoratifs et 5 dans des textes funéraires. Il est souvent accompagné par d'autres qualificatifs en rapport, soit avec des fonctions, soit avec des statuts sociaux (الفقيد الحاج، شيخ البلد الحاج، المحترم التاجر الحاج، الحاجة المرحومة، المرحوم المغفور، الفقير السيد الحاج), à l'exception de deux textes, n° 16 et 67, où nous trouvons ce qualificatif utilisé seul.

D'autres qualificatifs, tels *al-faqīr ʾilā-l-lāh* (الفقير الى الله, *celui qui a besoin de Dieu*)[862], *ʿabduhu* (عبده, *serviteur de Dieu*)[863] *rāğī raḥmat al-ʿAzīz al-Ġaffār* راجي رحمة العزيز الغفار (*en souhaitant la miséricorde du Puissant de l'Indulgent*)[864].

B.2.4.a.2 Qualification liée aux invocations

Ce type de formule est le plus répandu dans les textes de notre corpus. Il est lié à la demande de la miséricorde et au pardon. Dans l'ensemble, l'expression *al-marḥūm*, المرحوم, le défunt, est utilisée 48 fois[865]. Elle est introduite dans les inscriptions funéraires, pour les deux sexes, tantôt seule, tantôt avec d'autres mots. Nous avons recensé ses différentes expressions :

[862] Inscriptions ns° 36, 73 et 112.

[863] Inscription n°18.

[864] Inscription n° 11.

[865] Nous avons recensé 24 occurrences où les mots *al-marḥūm* ou *al-marḥūma* sont cités seuls.

- *Al-marḥūm al-maġfūr,* المرحوم المغفور,[866] ou *al-marḥūma al-maġfūra lahā ; le (la) défunt (e) et le (a) pardonné (e)*[867].

- *Al-marḥūm al-maġfūr sayyiduna,* المرحوم المغفور سيدنا, *notre maître, le défunt et le pardonné*[868].

- *Al-marḥūm al-maġfūr al-ḥāğğ,* المرحوم المغفور الحاج, *le défunt et le pardonné al-ḥağğ*[869].

- *Al-marḥūm bi-raḥmat-l-lāh,* المرحوم برحمة الله, *le bienfaiteur, de celui qui a été pardonné*[870].

- *Al-munʿim al-marḥūm bi-raḥmat-l-Ḥayy al-Qayyūm,* المنعم المرحوم برحمة الحي القيوم, *bienfaiteur, de celui qui a été pardonné par la générosité du Vivant de Celui qui subsiste par lui – même*[871].

- *Al- marḥūm al-muḥtāğ ʾilā raḥmat rabbihi al-Ġafūr,* المرحوم المحتاج الى رحمة ربه الغفور, *du défunt, qui a besoin de la miséricorde de son Seigneur l'Indulgent*[872].

- *Al- marḥūm al-šahīd,* المرحوم الشهيد, *le défunt, le martyr*[873].

B.2.4.a.3 En rapport avec la générosité

Al-mukarram (المكرم, *le vénéré* ; 6 occurrences), *ṣāhib al-ḫayrāt wa-l-ḥasanāt* (صاحب الخيرات والحسنات, *le maître du bien et des bienfaits*, 1 cas)[874], *al-ḥasan b-fiʿlihi* (الحسن بفعله, *le meilleurs par ses bienfaits*) [875] et *aḫā al-makārim wa-l-wafāʾ* (اخى المكارم والوفاء, *le très fidèle et le très généreux*)[876] sont les expressions adoptées pour qualifier les fondateurs. Nous n'avons jamais recensé ce type d'expression dans des stèles funéraires. Seuls les textes commémoratifs le citent.

B.2.4.b. Qualificatifs en rapport avec le sexe du (e la) défunt (e)

Dans les trois cas inventoriés, le nom du défunt n'est pas mentionné. Le lapicide a précisé le sexe du défunt (de la défunte), en premier lieu, à travers le mot *karīma* (كريمة, *la*

[866] Quatre occurrences.

[867] Inscription n° 79.

[868] Inscriptions ns ° 66, 96, 97, 99 et 116.

[869] Inscription n° 52.

[870] Inscription n° 117.

[871] Inscription n° 125.

[872] Inscriptions ns° 121 et 122.

[873] Inscription n°144.

[874] Inscription n°17.

[875] Inscription n°38.

[876] Inscription n°63.

dame)[877]. En second lieu, il a intégré l'expression *zawğat* Šākir Afandī (زوجة شاكر افندي, *la femme de Šākir Afandī*)[878]. Dans le dernier cas, la défunte a été présentée avec le qualificatif *ʾamat Allāh* (أمة الله). Ces expressions datent du XIX[ème] siècle. Elles sont accordées aux femmes. Nous n'avons jamais recensé ce type de qualificatif pour un homme. Ces derniers sont, habituellement, présentés par leur noms. Parfois, certaines femmes sont présentées sans noms mais avec certains qualificatifs tels que *ʾamat Allāh, ʾamat al-ʿAzīz* ou *ʾamat al-Raḥmān*[879].

B.2.4.c. Qualification spécifique au sultan, aux gouverneurs et aux officiers

Certaines inscriptions, destinées à la fondation de quelques monuments, sont dotées de différents qualificatifs adressés aux grands dignitaires. Certaines expressions, telles que *ḫalīfat Allāh* (خليفة الله, *le lieutenant de Dieu*)[880], *sulṭānunā al-ʾaʿẓam al-ġāzī* (سلطاننا الاعظم الغازي, notre sultan le glorieux le conquérant)[881], *al-ġāzī al-mağīd* (الغازي المجيد, le *glorieux le conquérant*)[882] sont accordées au sultan ottoman ʿAbd al-Mağīd. D'autres, telles que les expressions *bāšā,* باشا, *malīknā wa ʾamīrnā* (ملكنا واميرنا, *notre sultan et notre prince*)[883] et *mīr mīrān* (مير ميران, gouverneur) sont accordées aux gouverneurs.

Nous avons inventorié ainsi le qualificatif *afandī* (افندي, *monsieur*)[884], qui est rencontré dans 5 textes : 3 commémoratifs et 2 funéraires. En premier lieu, le qualificatif est octroyé au maire de la ville de Tripoli. En second lieu, il est accordé à un capitaine de l'armée ottomane. Ensuite, à un notable de la ville. Dans la première inscription funéraire, le défunt, désigné par ce qualificatif, était enseignant. Dans la deuxième, le qualificatif est accordé au mari d'une défunte. Celui-ci était un secrétaire de la région d'al-Ḫums.

Certains qualificatifs, tels القادر المعظم, inventoriés dans différentes inscriptions, sont accordés, soit à un officier[885], soit à un grand propriétaire[886], soit à un gouverneur[887]

B.2.4.d. Qualifications spécifiques à des fonctions

Al-tāğir (التاجر, *le commerçant*)[888] *Sāʿātī* (ساعاتي, *horloger*)[889] *ʾUsṭā*[890] اسطى, *Šayḫ al-Bilād* (شيخ البلاد, *le maire de la ville*)[891], *Ḫāzindār* (خازن دار, *trésorier*), *Qāʾid* (قائد, *capitaine*)[892],

[877] Inscription n° 108.

[878] Inscription n°93.

[879] *Cf.* ʿAbd al-Tawwāb (A. R.) et Ory (S.), *Stèles islamiques*, Le Caire, 1982, II, textes 236 et 263 (p. 87 et 114).

[880] Inscription n°51.

[881] Inscription n° 52.

[882] Inscription n° 53.

[883] Inscription n°107.

[884] Inscriptions ns° 54, 55, 62, 67 et 156.

[885] Inscription n° 15.

[886] Inscription n° 16.

[887] Inscriptions ns° 58, 78, 111 et 144.

Qabūdān (قبودان, *capitaine de la marine*)[893], *aḥad ruʾasāʾ al-ʾalf l-l-ʿasākir al-sulṭāniyya* (احَدُ رؤساء الألف للعسَاكِر السُلطانِية, *chef d'un millier (parmi) les troupes sultaniennes*)[894].

B.2.5. La mention du règne

Bien que la majorité des gouverneurs de la Régence de Tripoli soit déjà mentionné, la formule de la mention du règne n'est pas retrouvée. Nous avons trois cas où cette formule est introduite, sous trois expressions différentes. Elles sont inventoriées dans trois textes datés de la première époque ottomane (1551-1711). Les mots les plus répandus pour cette formule sont *fī zamān…* في زمان ou *tābiʿ l-…* تابع لـ:

- وقع الترْميم والتّعمير في زَمان مير ميرَانْ, *la restauration et l'agrandissement (de ce monument), ont été achevés sous le règne du prince*[895].
- كمل المنزل المبارك ... في زمان حضرت عثمان, *la demeure bénie a été achevée à l'époque de son excellence ʿUṯmān*[896].
- تابِع لأمِر عثمان, *serviteur de ʿUṯmān …*

B.2.6. Désignation de la tombe

Comme nous l'avons mentionné au début de ce travail, la majorité des inscriptions de notre corpus est funéraire, dont 94 spécimens sont gravés sur des stèles. Avec celles-ci, nous disposons de 7 inscriptions[897] gravées sur des plaques en marbre scellées sur des murs, datant de la construction d'un monument funéraire. Certaines d'entre-elles datent ainsi du décès du défunt.

La désignation de la tombe figure souvent. Elle est attestée presque dans toutes les inscriptions de type funéraire. Les mots et les locutions indiquant la tombe ou le lieu d'inhumation d'un défunt sont nombreux. Dans l'ensemble, la formule désignant la tombe est stéréotypée.

Sur les 101 textes de type funéraire, 84 comprennent différentes locutions, précisant, de manière directe ou indirecte, la tombe. Généralement, nous voyons que les inscriptions

[888] Inscription n°1.

[889] Inscription n°2.

[890] Inscription n°43.

[891] Inscriptions ns° 50 et 73.

[892] Inscriptions ns° 14 et 151.

[893] Inscription n° 72.

[894] Inscription n° 69.

[895] Inscription n° 7.

[896] Inscription n° 10.

[897] Inscriptions ns ° 8, 9, 29, 30, 47, 62 et 63.

inventoriées, nous offrent une diversité de formules. Certaines expressions désignant la tombe sont d'usage bien avant les Ottomans dans toute l'Ifrīqiyya, telle *hāḏā qabr* ...هذا قبر « *ceci est la tombe* ». Cette expression, très fréquente dans notre corpus (47 occurrences), a été très utilisée dans les stèles tunisoises de la période Hafside et même bien avant. Dans son étude, portant sur les épitaphes de la ville de Tunis de cette époque, R. Aoudi recensa 488 occurrences sur 508 inscriptions étudiées[898]. Cette expression, à titre d'exemple, est ainsi la plus employée dans les inscriptions de la ville de Gazni[899].

Dans notre corpus, nous avons 4 variantes d'utilisation de la locution *qabr* قبر, tombe. Avec l'expression mentionnée précédemment, les lapicides introduisirent, une fois l'expression *al-qabr* القبر[900], *la tombe*, une fois l'expression *qabr,* قبر, *tombe*, seule[901] et une fois l'expression *ʾāh min-l-mawt ḏā qabr* اه من الموت ذا قبر, *hélas la mort !*.[902] Dans presque tous les cas, cette désignation est immédiatement suivie par le nom du défunt (e). Le nom du défunt (e) est précédé souvent d'une qualification (الحاج, المرحوم, المنعم… *le bienfaiteur, le défunt, al-ḥāğğ*).

L'expression *hāḏā qabr* est fréquemment utilisée dans le monde musulman dès les premiers siècles de l'islam. Elle fut introduite, pour la première fois dans une inscription funéraire, datée de 29 / 649, relevée à Chypre[903].

En second lieu, nous recensons l'expression *hāḏā ḍarīḥ* هذا ضريح. Elle est recensée 10 fois dans les textes de type funéraire. Cette expression est souvent suivie d'une qualification et du nom du défunt. A titre de comparaison, cette expression est très adoptée dans les inscriptions ottomanes, de la ville de Tunis, voire même actuellement[904]. Les lapicides tripolitains, ont suivi majoritairement, nous pensons, les expressions adoptées dès l'époque médiévale.

La désignation de la tombe est ainsi présentée sous d'autres expressions, qui sont moins fréquentes. Le mot *turba*, تربة, est recensé 4 fois, dont l'une est introduite dans une expression regroupant ce mot avec le mot *rawḍa*, روضة تربتي[905]. Ceci est souvent utilisé en Egypte, dès l'année 202 / 817[906]. Le mot *maqām*, مقام, inventorié dans notre corpus, seulement dans l'inscription n° 115, est ainsi peu connu dans d'autres inscriptions du monde musulman.

---

[898] Aoudi (R.), *Stèles*, 1997, t. II, p. 548.

[899] Giunta (R.), *Les inscriptions*, 1999, vol. II, p. 437.

[900] Inscription n° 129.

[901] Inscription n° 140.

[902] Inscription n° 131.

[903] *RCEA*, I, n°5, p. 5.

[904] Ce résultat est engendré à travers des prospections que nous avons faites, dans les dernières années, dans les cimetières de la ville de Tunis (2007-2009).

[905] Inscription n° 68.

[906] Inscriptions ns° 121, 200, 204, 207 et 223 (*RCEA*, I).

Le mot *al-ṯarā,* الثرا, inventorié dans l'inscription n° 132, ne semble pas avoir ainsi été fréquemment en usage dans les autres Régences ottomanes.

Il existe également d'autres expressions, où il est fait allusion à la tombe. Le lapicide introduit soit des versets coraniques en rapport avec le contexte funéraire (tels les versets 39, 53 [907]/ 29, 57 [908]/ 55, 26[909] / 38, 67 – 68[910]), soit par des mots rappelant de la mort et de sa tristesse (tel *ʾāh mi-l-mawt , hélas la mort* اه من الموت)[911], soit tous simplement par des verbes du décès : *tuwufiya, māta*[912], *ṭallaqa*[913] . Le verbe *ǧaddada,* جدد, adopté dans la stèle de l'inscription n° 103, du fait qu'il ne donne pas le sens et la désignation d'une tombe, il est présent pour préciser une intervention de rénovation de la tombe ou de la stèle.

Globalement, la formule de la désignation de la tombe est désignée de différente manière, dont la richesse des expressions fut certaine. Les expressions introduites désignant, tantôt, la tombe d'une manière directe claire, tantôt indirecte à travers des versets coraniques, des mots dans des vers signalant la tristesse et des verbes du décès. Cependant, les inscriptions de tripoli ottoman sont très attachées à la tradition de l'expression médiévale archaïque telle, *hāḏā qabr,* هذا قبر. Certaines inscriptions ne mentionnent pas clairement le nom du défunt. Le retour aux qualificatifs, aux invocations et parfois aux sentences[914] peut résoudre le souci.

B.2.8. *Benedictio*

La *benedictio* est une formule figurant seulement dans les textes de type funéraire. Elle est inventoriée soixante-douze fois de quatre manières. Elle comporte soit, selon la méthode traditionnelle souvent connue dans l'épigraphie arabo-musulmane, l'épithète *al-šahīd,* soit d'élements particuliers aux *benedictiones* ottomanes classiques[915]. Parmi ces variations nous trouvons *al-marḥūm,* citée cinquante-deux fois (dont deux citées dans une même inscription (n°154), *al-maġfūr,* localisée douze fois et *al-muḥtāǧ ilā raḥmati rabbih al-Ġafūr,* citée en effet deux fois (inscriptions ns°121 et 122).

A travers leur étude sur les inscriptions funéraires de Damas, Kh. Moaz et S. Ory ont mentionné que le nom du défunt est introduit par tout ou partie de la formule *al-ʿabd al-faqīr ilā raḥmat-llāh taʿālā,* « l*e serviteur qui espère en la miséricorde de Dieu - qu'll soit exalté* »,

[907] Inscriptions ns° 98.

[908] Inscriptions ns°110.

[909] Inscriptions ns° 111.

[910] Inscriptions ns° 117 et 118.

[911] Inscriptions ns° 123 et 130.

[912] Inscription n° 66 ; مات بأمر الله تعالى, il est mort sous l'ordre de Dieu, qu'il soit exalté.

[913] Inscription ns° 93 et 124 : لقد طلق(ت) الدنيا وطلق(ت) اهلها : il (elle) a quitté la vie et il (elle) a laissé sa famille (quitté le bas monde et ses gens).

[914] Exemples dans les inscriptions ns° 123 et 130, le lapicide introduit l'expression *ʾāh mina-l-mawt* اه من الموت, *hélas la mort*, pour la désignation de la tombe.

[915] Cette appellation est empruntée du livre d'Edhem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 19.

ou par *al-marḥūm, « celui qui jouit la miséricorde »*[916]. Il s'agit alors d'une *benedictio* classique accompagnant le nom du défunt. Son adoption est largement continue dans les épitaphes ottomanes notamment anatoliennes.

Certes, les variantes répertoriées, et qui sont les plus nombreuses, sont des *benedictio* faisant partie du vocabulaire épigraphique funéraire anatolien datant de XII^{ème} – XV^{ème} siècles[917]. Elles appartiennent à un héritage du formulaire arabe et qui a progressivement évolué en Anatolie avant de prendre une forme que nous lui connaissons et figurant alors sur la majorité des stèles stambouliotes. Ces variantes figurent sur le 4/5ème des textes funéraires tripolitaines inventoriées, dont la majorité remonte à la période Qaramānlī et notamment sur celles de la deuxième période ottomane. Plus la largeur de la stèle est étroite, plus la *benedictio* est peu développée et ne dépasse pas un mot (*al-marḥūm* ou *al-maġfūr*). Quant à « a*l-muḥtāğ ilā raḥmati rabbih al-Ġafūr »,* elle est inscrite sur des stèles dont la surface fut plus large. Cette *benedictio* fut la plus développée.

B.2.8. Demande de prière avec la *fātiḥa*

Il s'agit d'un élément fondamental, souvent présent dans l'épigraphie funéraire ottomane. C'est un emploi systématique d'un appel aux vivants priés de prononcer une *fātiḥa* pour le défunt, rappelons que celle-ci est la sourate liminaire du Coran. Il s'agit d'un élément presque essentiel, constituant le début ou la fin obligée de vingt épitaphes de notre corpus. Elle est ainsi présente une seule fois dans une inscription monumentale, datant de la première époque ottomane[918]. Cet appel à prononcer la *fātiḥa* pour un défunt, lancé aux passants est-il un élément quasi obligatoire de toute épitaphe musulmane ottomane[919] ? Dans notre corpus, l'appel à *fātiḥā* est présenté soit sous forme d'une formule simple (seulement la mention du mot *fātiḥa* : trois occurrences), soit d'une manière différente. Nous relevons quelques formules exprimant cette diversité :

- لروحهْ الفَاتحَة, *pour son âme, récitez la fātiḥa.*
- لروحه ورضاء لله الفاتحة, *à son âme et pour la satisfaction de Dieu, récitez la*
- *fātiḥa.*
- يرحمهم الله من يقر الفاتحة الكتاب إلى هذه الروضة**,** *que Dieu fasse miséricorde à ceux qui récitent la fātiḥa du Livre pour ce tombeau.*
- ايا واقف على قبرها اقرأ فاتحة, *ô! toi qui t'arrêtes devant sa tombe récite la fātiḥa.*
- روحيجون الفاتحة ou روحه الفاتحة , ou الى روحه الفاتحة ou روحنه فاتحة , *à son âme la fātiḥa.*

[916] Moaz (Kh.) et Ory (S.), *Inscriptions,* Damas, 1977, p. 164.

[917] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphes,* Paris, 2007, p. 39.

[918] Inscription n° 26.

[919] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 47.

L'appel à *fātiḥa* constitue alors un dialogue avec les vivants, à qui s'adressent soit le mort lui-même, soit ses visiteurs. Souvent, elle figure à la fin de textes, exception faite dans celui de l'inscription n° 154, dont l'appel à *fātiḥa* est indiqué au sommet du texte. A la première époque ottomane ainsi qu'à la période Qaramānlī, la formule de l'appel à *fātiḥa* est mentionnée très brièvement (le mot *fātiḥa*). A travers le temps, en arrivant à la deuxième période ottomane, cette formule se développe. La plus première occurrence de cette formule date de 1649[920]. Mais ce n'est qu'une hypothèse dans un domaine où toute hypothèse peut être contredite par une inscription se trouvant hors de notre corpus. En étudiant les épitaphes musulmanes ottomanes, E. Eldem et N. Vatin mentionnent que l'appel à *fātiḥa* sous la forme courte et sans l'article arabe est ainsi beaucoup moins fréquent. Il n'est recensé qu'à partir de la fin du XVIII[ème] siècle[921].

B.2.9. Circonstances et cause du décès

Certaines inscriptions nous offrent des formules, indiquant les circonstances et causes du décès. Ces formules sont citées dans 5 textes funéraires. Les expressions, les indiquant sont précédées du verbe *māta* مات ou *tuwuffiya* توفي. Elles sont mentionnées dans des textes datant de la première époque ottomane et la période des Qaramānlī. Les inscriptions ns° 125, 132, 143, et 144 annoncent l'assassinat et la peste comme les causes directes du décès des défunts. Leurs formules, citant la cause sont composées, soit du verbe avec cause, soit du verbe avec adjectif et cause (توفي بالطاعون / مات شهيدا بالطاعون / مات بالطاعون / توفي مطعونا, *il est mort assassiné*[922] */ il est mort martyr par la peste / il est décédé de la peste*)[923].

La dernière formule, citée dans l'inscription n° 149, est trop détaillée. Elle mentionne les nombre d'année vécu par le défunt, ainsi la cause de son décès : عاش اربع وعشرون سنة وتوفي بالطاعون, *il a vécu vingt-quatre ans et il est décédé par la peste.*

Généralement, cette formule est introduite à la fin du texte, après la *basmala*, la mention de la tombe et le nom du défunt. Elle figure souvent avant la datation. Elle nous donne une idée historique sur la vie politique, parfois, et surtout une idée sur les querelles et la situation économiques. Elle est complémentaire des autres sources historiques.

B.2.8. Vœux

Cette formule de type littéraire, est rarement attestée dans les textes de notre corpus, elle est inventoriée dans 3 inscriptions sous l'expression : *kutiba al-saʿd ʿalā abwābihā f-*

[920] *Cf.* l'inscription de la tombe de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, n° 74.

[921] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 50.

[922] A l'origine, le mot *maṭʿūnan*, مطعونا, signifie la mort de la peste. Dans le contexte de l'inscription, le défunt a été assassiné par son frère Yūsuf Bāšā; *cf.* inscription n°124.

[923] Concernant la peste *cf. infra* B. 6. 7. Une longue histoire de la peste en Tripoli ottomane.

ʾḫulūhā bi-salām ʾāmīnīn كتب السعد على ابوابها فادخلوها بسلام امنين, *Le bonheur est écrit sur ses portes. *Entrez là en paix, en sécurité*(Cor. 15, 36).*[924].

Comme l'indique cette phrase, les termes de bonheur et de la béatitude, furent présents. Nous la retrouvons dans trois inscriptions de même type, peintes sur trois panneaux en carreaux de faïences.

B.2.9. Formule de modestie

Cette formule est inventoriée 5 fois ; 2 dans des textes commémoratifs et 3 dans des textes funéraires. Elle précède la mention du fondateur[925], de l'artisan[926], le nom du défunt[927], ou la désignation de la tombe[928].

- صنعها الفقير الى الله ..., *c'est l'œuvre de celui qui a besoin de Dieu…*
- وهو الفقير السيد, *celui qui a besoin (de Dieu)…* .
- الفقير إلى رحـــمة المنان, *celui qui aspire à la miséricorde du très Généreux.*
- الهي عبد العاصي اتاك مقرا بالذنوب, *O ! Seigneur, ton serviteur que t'as désobéi en reconnaissant ses pêchés.*

B.2.10. Les formules de datation[929]

Il faut noter, grâce à la diversité des inscriptions que nous étudions, commémoratives et funéraires, que la datation citée est souvent en rapport avec plusieurs actions et évènements : construction, restauration d'un monument ou encore décès d'un personnage (tableau 24). La formule de la datation est souvent convertible d'une inscription à une autre, concernant son emplacement ou sa manière d'expression.

La date figure dans 147 inscriptions. Elle se place souvent à la fin du texte. Cependant, elle est parfois indiquée au début du texte[930]. Nous avons recensé 6 inscriptions commémoratives et six funéraires non datées, dont trois des textes sont incomplets. Le système de datation utilise le registre littéraire et se réfère exclusivement à l'année hégirienne, sans l'adjectif *hiğriyya*, ni le substantif *li-l-hiğra*, exception faite pour cinq inscriptions ; trois commémoratives et deux funéraires. Les commémoratives sont comme suit : la première, celle d'un oratoire bâti en 1089 / 1679, mentionne l'expression *min al-hiğra al-nabawiya* (من

[924] Inscriptions ns° 43, 44 et 45.

[925] Inscription n°19.

[926] Inscription n° 36.

[927] Inscription n° 73.

[928] Inscriptions ns°111 et 141.

[929] Dans ce chapitre, nous regrouper toutes les formules de datation qu'elles soient commémoratives ou funéraires.

[930] Deux Inscriptions : une commémorative (n° 5) et une funéraire (n° 101).

الهجرة النبوية). La deuxième est celle d'un cadran solaire de la mosquée Qaramānlī, elle cite l'expression *li-l-hiğra* (للهجرة)[931]. La dernière est celle d'un *funduq* daté de 1269 / 1852 – 53,[932] dont le lapicide ajouta la lettre *h* هـ. Les deux inscriptions funéraires datent de la deuxième époque ottomane, avec une année de différence entre les deux : la première (n° 154), date du 19 *ḏū-l-ḥiğğa* en l'année 1313 / 1 juin 1897 et la deuxième (n° 155), date au 19 *ḏū-l- ḥiğğa* en l'année 1313 / 1 juin 1896.

Toutes les inscriptions commémoratives mentionnent la fin des travaux de construction ou de reconstruction des bâtiments, objets de travaux. Les inscriptions funéraires citent aunsi la date du décès. Néanmoins, certaines inscriptions mentionnent plusieurs dates, notamment celle de l'oratoire d'Aḥmad kataḫdāʾ *(ḏū-l-ḥiğğa* 1089 / janvier – février 1679)[933]. Celle-ci date de deux interventions sur le monument mentionné : la première date de la construction et la deuxième de la reconstruction (*la reconstruction de cette bénie et glorieuse mosquée a été effectuée par al-Ḥāğğ Aḥmad Kataḫdāʾ au mois de ḏu-l-ḥiğğa en 1089 après l'avoir construite au mois de šaʿbān de l'année 1079*). Aucun texte de notre corpus ne précise la durée des travaux en indiquant le début et la fin de l'intervention.

Tableau 24 : les différentes manières de datation des inscriptions

Type d'inscription	Tout en lettres	En chiffres (année)	En lettres et en chiffre	Jr. mois en lettres et année en chiffres	En chronogramme	En chronogramme et en chiffres
Commémoratives	7	17	3	8	4	18
Funéraires	7	14	6	52	1	6
Total	14	31	9	60	5	24

A partir du tableau (n° 24) cité ci-dessus, nous observons qu'il y avait deux formes de datations : la première est présentée sous forme d'une datation claire et bien précise, en lettres ou en chiffres. La deuxième est citée en chronogramme. Souvent, le lapicide mentionnait la datation en chronogramme accompagnée de chiffres.

Concernant les textes datés en lettres ou en chiffres, nous remarquons qu'ils sont les plus nombreux. Nous avons recensé 114 spécimens, dont 31 sont en forme brève. Ils ne nous précisent que l'année de l'évènement. Cependant, la majorité de ces datations, même dans toutes inscriptions, est comme suit : le jour et le mois sont en lettres accompagnés de l'année en chiffres (60 spécimens). Cette méthode développée et détaillée, se rencontre souvent sur les inscriptions funéraires.

[931] Inscription n° 36.

[932] Inscription n° 50.

[933] Inscription n° 16.

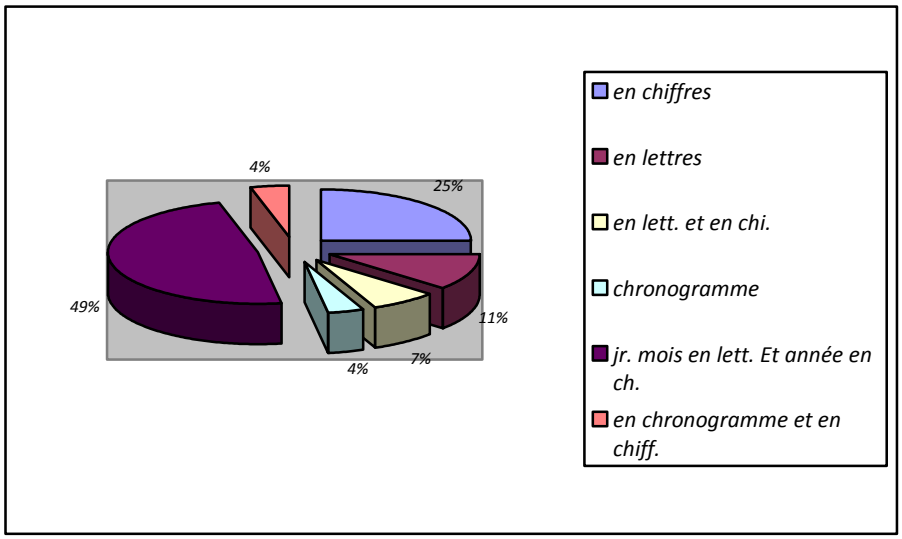


Figure 90. Formule de datation dans les inscriptions de Tripoli

Dans l'ensemble, nous avons recensé 74 spécimens où la date est détaillée (tableau 24 et figure 90) : jours, mois et année. Nous avons également recensé plusieurs particules, utilisées pour l'introduction de la date, malgré que *fī*, في, soit la plus fréquente, presque dans tous les textes. Nous citons donc les différentes locutions et indices adoptés dans les inscriptions commémoratives et funéraires :

- ...وكان الفراغ منه في, *la mosquée fut achevée en …* [934].
- ... في سنة ou ... عام, *en l'année…* [935].
- منْ شهور سنة, *juste durant les mois de l'année*[936].
- ... في شهر, *au mois de …* [937].
- تَحريرا في, *rédigé au mois de…* [938].
- بتاريخ, *de la date…* [939].
- عام ... في شهر ou سنة ... في شهر ou ...في شهر من عام *au mois de … en l'année…* [940].
- ...صَاربــ, *ceci fut réalisé en…* [941].

[934] Exemples, inscriptions ns° 1 et 6.

[935] Exemples, inscriptions ns ° 1, 5, 12, 14.

[936] Exemples, inscriptions ns° 7 et 9.

[937] Exemples, inscriptions ns° 11, 16, 21.

[938] Inscription n° 12.

[939] Inscriptions ns° 15 et 36.

[940] Exemples, inscriptions ns° 11 et 16.

[941] Inscription n° 18.

- وكان [ذلك]... يوم, *cela était le …* [942].
- بدا عام, *parut l'an …*[943].
- تم بناؤه تلى, *achevée après…* [944].

Généralement, la majorité des formules de datation, dans les inscriptions commémoratives étudiées, sont accompagnées par la locution *fī sanat*, في سنة (5 occurrences) ou *fī ʿām*, في عام. En deuxième position, nous trouvons la locution *fī šahr* في شهر (5 occurrences), lorsque la datation est détaillée.

Certaines formules de datation sont bien précises. Elles mentionnent le jour du mois. D'autres mentionnent seulement le mois et l'année. Néanmoins, nous avons recensé quelques inscriptions où le jour ne semble pas précis. Certaines datations commencent par *fi awwal šahr*,في أول شهر, au début du mois de … . D'autre *fī awāsiṭ šahir* ... في أواسط شهر, *au milieu du mois …* [945.] Cependant, certaines datations nous semblent très vagues : ... في زمان حضرت, à l'époque de son excellence… [946]. Le retour aux sources historiques serait donc indispensable pour bien fixer la date.

Tableau 25 : les mois recensés dans les inscriptions commémoratives

muḥarram	***rabīʿ I***	***ǧumādā I***	***ǧumādā II***	***raǧab***	***šaʿbān***	***ramaḍān***
3	1	1	3	1	3	3

Au total, nous avons 15 inscriptions commémoratives, dont le nom du mois est précisé (tableau 25). Les mois les plus répandus dans les inscriptions commémoratives inventoriées sont considérés comme les plus sacrés du calendrier islamique, tels *ramaḍān, šaʿbān, muḥarram* (trois occurrences pour chacun). Le caractère sacré est remarquable à travers les qualificatifs apposés à ces mois : *šaʿbān al-mubarak*[947], *muḥarram al-ḥarām*[948].

Concernant les inscriptions funéraires, nous en avons recensé 83 (tableau 26) qui sont clairement datées, que ce soit en lettres (15 occurrences), en jour, mois et année (27 occurrences), en mois et année (30) ainsi qu'un chronogramme[949]. Néanmoins, plusieurs inscriptions sont seulement datées en années (17).

[942] Inscription n° 20.

[943] Inscription n° 25.

[944] Inscription n° 38.

[945] Inscription n° 6.

[946] Inscription n°7.

[947] Inscription n° 17.

[948] Inscription n° 63.

[949] Inscription n° 140.

Tableau 26 : Les différentes formules de datation des inscriptions funéraires

Format de datation	Occurrences
Tout en lettres	8
Tout en lettres avec année en chiffres	7
Jr. mois en lettres et année en chiffres	4
Mois en lettres et année en chiffres	29
Année seule (en chiffres)	17
Jr et année en chiffres avec mois en lettres	13
Mois	1
Chronogramme	1
Jr et année en chiffres et mois en lettres symbolique	3

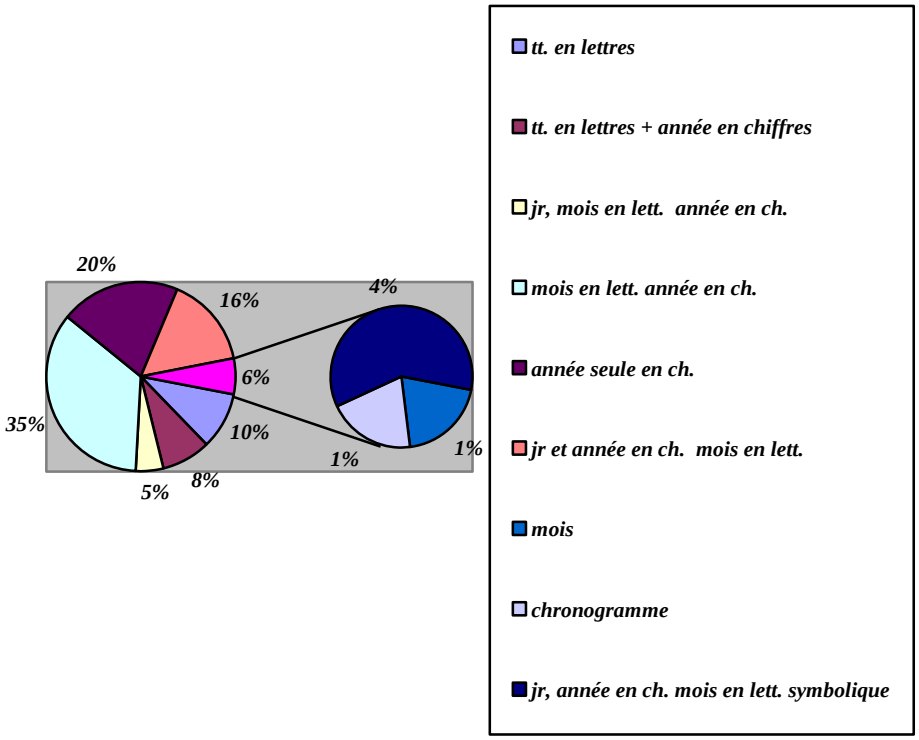


Figure 91 : la formule de datation des inscriptions funéraires

A partir du tableau, mentionné ci-dessus (n° 26), nous observons que la majorité des inscriptions funéraires est accompagnée de datations très détaillées dont le jour, le mois et l'année sont souvent présentés en lettres[950] ou en chiffres (figure 91). La datation en

[950] Nous avons notamment recensé cette technique dans les inscriptions des stèles funéraires du mausolée de ʿUṯmān Bāšā, daté de la première époque ottomane.

chronogramme, à l'instar des inscriptions monumentales, est présente, en dépit qu'elle n'ait été recensée que deux fois[951].

La particularité des formules de datation des textes funéraires, objets de notre étude, est la présence d'une datation codée et symbolique ; le mois est indiqué par une lettre. Cette technique est présente dans trois inscriptions : la première date du 27 *šaʿbān* 1263 / 10 août 1847[952], la deuxième date du 27 *šaʿbān* 1199 / août 1785[953] et la dernière date du 29 *šawwāl* 1266 / 08 août 1850[954]. Certains textes funéraires mentionnent le jour de la semaine. A titre d'exemple, la stèle n° 112 : 1126 سنة الثاني ربع أوائل الثلاث يوم, mardi au début de *rabīʿ* II en l'année 1126 / 17 mars 1714**.**

Généralement, la formule de datation citée dans les inscriptions funéraires est accompagnée de particules : *māta fī* مات في (*décédé le* …), *tuwuffiya fī,* توفي في, (*décédé le* …), *qad māta fī,* قد مات في (*il* est *décédé le* …), *waqaʿa min šuhūr ʿām,* وقع من شهور عام, (*il était aux mois de l'année* …), *māta bi-ʾamr-l-Lāhi taʿālā,* مات بأمر الله تعالى, (*il est mort d'après l'ordre de Dieu, qu'il soit exalté*),*dufina fī,* دفن في...(*enterré le*...) . Les mois les plus utilisés dans la datation des décès sont ceux du calendrier lunaire de l'Hégire. Néanmoins, nous trouvons le mois, *tišrīn*, adopté dans une inscription funéraire datant du 15 du mois de *rabīʿ* II, 1310 / 06 novembre 1892[955], et le mois de *māyis* dans une deuxième, datant en effet du 19 *ḏū-l-ḥiğğa* en l'année 1313 / 1 juin 1897[956]. Ces mois font partie du calendrier solaire, dit *mālī.*

Des mois différents figurent sur des stèles et sont mentionnés sous forme abrégée : *šaʿbān*, indiqué par la lettre *šīn,* ش,[957] et *šawwāl* désigné par la lettre *lām,* ل [958]. Cette manière d'abréger le calendrier a été introduite dans l'empire ottoman à partir du XVII[ème] siècle[959].

La datation en chronogramme, en *osmanli taʾrīḫ,* est souvent connue dans les inscriptions ottomanes. Les Ottomans ont développé l'art du chronogramme, en additionnant les valeurs numériques des caractères arabes composant une phrase ou une partie de phrase, afin d'obtenir un chiffre. Ce dernier correspond à la datation qu'a voulu indiquer l'auteur du chronogramme. Souvent, celle-ci est précédée d'un terme indiquant le commencement du chronogramme, dont la racine est *arraḫa* أرّخ (أرخ، قال مؤرخا، أرّختُ، نادت مؤرختا… etc, *arraḫa, qāla muʾarriḫan, arraḫtu, nādat muʾarriḫatan....*).

[951] Inscriptions ns° 70 et 140.

[952] Inscription n° 106.

[953] Inscription n° 152.

[954] Inscription n° 93.

[955] Inscriptions ns° 70-71.

[956] Inscription n° 155.

[957] *Cf.* inscriptions ns° 106 et 153.

[958] *Cf.* inscription n° 93.

[959] Vatin (N.), *Initiation à l'ottoman,* Paris, 1996, p. 34.

Le chronogramme est un « art mineur très apprècié des Ottomans »[960]. Nous pouvons connaître la datation à travers le déchiffrement du chronogramme de l'inscription. Il s'agit d'un jeu littéraire et d'un exercice poétique adoptable dans les deux types, commémoratifs et funéraires, organisés notamment en poème. La forme que prenait cette curiosité littéraire dépendait d'une longue tradition poétique, associant la vérification à une sorte de numérologie. Le principe en était simple : à toute lettre de l'alphabet était associée une valeur numérique de 1 à 1000 : 9 pour les unités, 9 pour les dizaines, 9 pour les centaines et 1 pour 1000, arrivant ainsi à un nombre au total de 28 lettres que compte l'alphabet arabe[961].

Le chronogramme a été utilisé par les Arabes et les Juifs, dans l'astronomie, la magie et la poésie[962]. Néanmoins, un texte, découvert à Kairouan, datant de 782-1380-81[963], reste le seul jusqu'à aujourd'hui, à évoquer cette méthode avant l'arrivée des Ottomans. Au Maroc, elle fut utilisée dans les inscriptions de l'époque des Saʿdiens[964].

Notons que cette valeur numérique des lettres est aussi un système cabalistique revendiqué par certains adeptes de la secte hétérodoxe *al-ḥurūfiyya* (lettres en arabe)[965]. Les valeurs de quelques lettres sont changeables entre la méthode orientale et maghrébine. Dans la méthode orientale le *sīn* (س) est équivalent à 60 ; le *ṣād* à 90 ; le *šīn* (ش) à 300 ; le *ḍād* (ض) à 800 ; le *ẓāʾ* (ظ) à 900 et le *ġayn* (غ) à 1000. Au Maghreb, ces dernières lettres sont comme suit : le *sīn* (س) correspond à 300 ; le *ṣād* à 60; le *šīn* (ش) à 1000 ; le *ḍād* (ض) à 60 ; le *ẓāʾ* (ظ) à 800 et le *ġayn* (غ) à 900. D'après F. Hitzel, il existe un autre type de chronogramme ne tenant compte que des lettres portant des points : le chronogramme « ponctué »[966]. Néanmoins, il existe deux méthodes principales de calcul : l'une, « complète » (*taʾrīḫ tām* ou *tām tāʾrīḫī*), exige que toutes les lettres soient prises en compte ; l'autre, généralement qualifiée de *mücevher taʾrīḫī* ou *cevherī taʾrīḫi* (chronogramme « serti de gemmes », par allusion aux points diacritiques), n'est calculée que sur la base des lettres à points[967].

A l'instar des inscriptions ottomanes de la Régence de Tunis[968], le procédé de la datation en chronogramme, est souvent introduit dans notre corpus. Il est recensé 29 fois, dont la majorité est accompagnée d'une datation en chiffres (24)[969]. Nous l'avons recensé, pour la première fois, d'une datation d'une inscription commémorative en poème, datant de la fin de

[960] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 40.

[961] *Cf.* « Abdjad », *EI²*, t.1, 1991, p. 70 et 71.

[962] Ifrah (G.), *Histoire,* Paris, 1981, p. 229-236.

[963] Selon la méthode de la datation en chronogramme maghrébine. *Cf.* Jarray (F.), *Inscriptions,* 2007, t. II, p. 745.

[964] Deverdun (G.), *Inscriptions,* Rabat, 1956 (exemple p. 60).

[965] Hitzel (F.), *L'Empire,* Paris, 2001, p. 135.

[966] Hitzel (F.), *L'Empire,* Paris, 2001, p. 135.

[967] *Cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 166 ; Eldem (E.), « Notes sur le chronogramme », in *ST* V, Paris, 1991, p. 51-55 et Eldem (E.), « Quelques réflexions », in J.-L. Grammont et A. Tibet eds, *Cimetières et traditions funéraires dans le monde musulman turco-ottoman*, 2 vols., Ankara, 1996, p. 165-170.

[968] *Cf.* Jarray (F.), *Inscriptions*, t. II, 2007, p. 645.

[969] Seulement l'année en chiffres.

la première époque ottomane (1110 /1698-99)[970]. La datation est introduite seulement en chronogramme : قِيلَ فمَا تاريخـه قُلتُ بتقـَو اسّسا, *on a demandé : quelle est sa date ? Je l'ai dit (en chronogramme) : avec vertu, il a fondé (1110 / 08 juillet 1698 – 28 juin 1699)*[971].

L'introduction du chronogramme dans les inscriptions ottomanes de Tripoli est assez tardive par rapport aux régions voisines. En Egypte, le premier emploi du chronogramme remonte à 935 / 1528-29[972]. En Algérie, l'adoption de cette méthode date de 910 / 1504-05[973].

Parfois, l'exercice du chronogramme était inutile, puisque la plupart des chronogrammes étaient suivis de la date donnée en chiffres, notamment dans les œuvres épigraphiques monumentales. Certains écrivains ou poètes ont choisi de préciser la somme de chaque mot du chronogramme. Nous citons ici, les inscriptions de la mosquée, de la *madrasa* et de la *turba* de Mayzarān[974]. Les valeurs numériques sont gravées au-dessous de chaque mot du deuxième hémistiche du dernier vers du texte en vers. Cette méthode a été ainsi introduite dans les inscriptions funéraires tunisiennes de l'époque ottomane, comme c'est le cas dans le texte de la stèle de Fāṭima fille de Yūsuf Dāy[975]. Dans le contexte funéraire, le décès de défunts illustres était généralement accompagné d'un chronogramme de circonstance. La citation du chronogramme comprend souvent une référence au défunt, généralement par le biais du nom et une mention de la mort, soit directement, soit par allusion.

La qualité des chronogrammes est très variable. Les talents des poètes étaient inégaux ; certains, laissant passer des erreurs de calcul que les lapicides ne remarquaient pas. Par exemple, dans notre corpus, nous rencontrons deux chronogrammes, dont la somme des lettres ne correspond pas à la réalité historique : l'inscription, datant de la fondation d'un monument militaire, mentionne le nom du sultan ʿAbd al-Maǧīd. L'équivalent de son chronogramme nous offre une autre date, avec un grand décalage[976]. Il en est de même pour l'inscription de la mosquée de Mayzarān[977].

Le corpus que nous avons étudié, nous fournit plusieurs inscriptions dont les formules de datation sont très variées. La majorité est introduite à la fin des textes, qu'ils soient commémoratifs ou funéraires.

[970] Inscription n° 22.

[971] *Cf.* inscription n° 22.

[972] Van Berchem (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p. 60.

[973] Colin (G. S.), « Ḥisāb al-djumal », *EI²*, 3, Paris, 1991, p. 484.

[974] Les inscriptions ns° 60, 61 et 63.

[975] Saadaoui (A.), *Tunis*, Tunis, 2001, p. 55.

[976] *Cf.* inscription n° 57.

[977] Inscription n° 60.

B.2.11. Signature des lapicides[978]

Rares sont les inscriptions qui mentionnent les noms des lapicides. Sur 1150 stèles funéraires ifriqiyennes[979], couvrant chronologiquement et sans interruption une période de quatre siècles, allant de la période aghlabide jusqu'au début de règne des Hafsides, K. Maoudoud n'en a recensé que 27 sur les quelles figurent des signatures de lapicides[980]. Ces mentions ne sont pas une pratique très courante dans les inscriptions ottomanes inventoriées. Dans les quelques œuvres, où la signature est présente, la formule est constituée, du prime abord, d'un verbe indiquant l'activité (*kataba*, كتب, *nammaqa* نمق) ensuite, du nom du lapicide. Souvent, elle est située à la fin du texte, voire tout en bas de celui-ci. Les locutions, concernant le lapicide, sont inventoriées dans deux inscriptions commémoratives et l'une est gravée en bas du texte d'une stèle funéraire. La première locution date de la fin de l'époque des Qaramānlī (1246/1830-1). La deuxième date de la deuxième époque ottomane (fin du XIX^{ème} siècle). La dernière, remonte aux dernières années de la deuxième époque ottomane (1903-04).

- *Katabahu Ḥusayn Ḥamza*, كتبه حسين حمزه.[981]
- *Nammaqhu Sāmī, ġafara ḏunūbahu* نمقه سامي غفر ذنوبه[982].
- *Nammaqahu ʿĀrif* نمقه عارف.[983]

Il est très intéressant de rappeler l'évolution de l'introduction des formules dans les formulaires des textes de notre corpus, à travers les différentes périodes de l'histoire ottomane de la ville de Tripoli.

Dans les inscriptions commémoratives, les formulaires sont composés de certaines formules standards, qui se répètent souvent : formule religieuse ; *basmala, taṣliya,* formule d'ordonnance (verbe ou mot précisant l'action : construction, restauration, reconstruction, avec l'ordonnateur) et formule de datation (en chiffres ou en chronogrammes ou les deux ensemble). Ces formules sont les modèles les plus adoptés au cours des trois périodes de l'histoire ottomane de la Régence.

Avec ces formules principales s'ajoute, à la première époque ottomane, la formule de la mention du règne qui n'existe plus au cours des deux autres périodes de l'histoire ottomane. Dans ces dernières, d'autres formules complémentaires ont été adoptées : signatures des lapicides, vœux et formule de modestie. La formule de la motivation de l'action ordonnée, a

[978] *Cf. infra* B.5.2.4.c. Lapicides, calligraphes et écrivains de textes.

[979] Ces stèles proviennent des cimetières de Tunis, Monastir et essentiellement de Kairouan.

[980] Maoudoud (K.), « La signature des lapicides », *BTINAA*, Fascicule 3, Tunis, janvier-avril 1989, p. 89.

[981] Inscription n° 48.

[982] Inscription n° 24.

[983] Inscription n° 154.

seulement été introduite dans les inscriptions de la première époque ottomane et de l'époque des Qaramānlī (1551-1835).

Concernant les inscriptions funéraires, nous traitons la particularité de chaque groupe de textes, dans chaque mausolée ou cimetière, selon la période historique et le changement du formulaire. Au XVII^{ème} jusqu'au début de la 2ème moitié du XVIII^{ème} siècle, les formulaires des textes funéraires sont généralement composés de la mention de la tombe, du nom du défunt, de la date de son décès avec une invocation ou un verset coranique. Dans les mausolées de Darġūṯ Bāšā, Muḥammad Bāšā Sāqizlī ʿUṯmān Bāšā et de Ramaḍān Rayis, les textes sont essentiellement dotés du nom du défunt, de son titre et d'une formule de datation du décès. Rares sont les invocations dans les textes de stèles de ces 4 mausolées. Dans les textes du XVII^{ème} siècle du cimetière de Sīdī Munayḏar, la *ḥamdala* et la cause du décès sont ainsi rédigées. La *basmala* et le verset coranique[984] ou l'invocation[985], sont introduits dans les textes du mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (2ème moitié du XVII^{ème} siècle).

A la fin du XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècle, le formulaire des inscriptions funéraires de tous les mausolées, est devenu comme suit : *basmala* ou un des noms de Dieu (*al-Ḥay, al-Bāqī,* الحي، الباقي) ou *ḥamdala*, *taṣliya* (parfois), nom et titre du défunt, date et cause du décès (une ou deux fois à la fin du XVIII^{ème}siècle), invocation et verset coranique.

[984] Dans un texte.

[985] Dans un seul texte.

B.3. Titulature et onomastique à travers les textes du corpus

Bien que les titulatures, de chaque période historique de l'époque ottomane aient été étudiées dans le cadre de recherches historiques générales ou encore dans le cadre d'études relatives aux monuments historiques, les inscriptions n'ont jamais été utilisées comme références et sources pour la Tripoli ottomane. L'étude onomastique a souvent été négligée.

L'onomastique de la Libye ou même de la Tripoli ottomane, n'a jamais été l'œuvre de chercheurs libyens et étrangers. Seul le chercheur A. Ṭ. al-Zāwī, a plus ou moins traité la question en traitant des libyens célèbres[986] ainsi que des noms de tribus[987].

Dans ce chapitre, nous traitons le sujet de la titulature en rapport avec l'histoire événementielle de la ville et de toute la Régence (1551-1911). Nous consacrerons une partie à l'étude de l'onomastique. Cette étude serait également en rapport avec la structure des noms, en étudiant leur évolution, prévoyant ainsi d'enrichir les résultats figurant dans les recherches historiques.

B.3.1. Titulature : miroir de la vie politique

Dans toutes les périodes historiques, notamment celle de l'époque ottomane, le choix des titres est loin d'être livré au hasard. Il est bien déterminé par les changements qui affectent les relations diplomatiques et la vie politique d'un pays ou d'une Régence. Les titres, figurant sur les textes des inscriptions de notre corpus, ou ailleurs, en sont encore un témoignage, au travers duquel nous pouvons entrevoir ces changements.

Nous traiterons de l'administration ottomane de l'époque dans ce chapitre. Nous devrons également étudier l'histoire politique de la Régence de Tripoli en relation avec la Sublime Porte. Malgré son indépendance politique, dès 1711, avec l'arrivée de la famille Qaramānlī au pouvoir[988], la reconnaissance du sultan est toujours effectuée.

Les noms des sultans figurent souvent sur les pièces de monnaie sont invoqués dans les discours de la prière du vendredi, même au cours de l'époque des Qaramānlī. Nous respecterons alors les catégories de l'organisation administrative, adoptées dès les premiers moments de l'installation des Ottomans dans la nouvelle Régence. En traitant la question de la titulature, nous tenterons de présenter l'évolution de chaque titre inventorié dans les textes de notre corpus. Les titres seront organisés non seulement d'après la hiérarchie connue, mais aussi par le nombre d'occurrences inventoriées pour chacun.

[986] Al-Zāwī (Ṭ. A.), *Aʿlām*, Tripoli, 1971.

[987] Al-Zāwī (Ṭ. A.), *Muʿǧam*, Tripoli, 1968.

[988] Aḥmad Bāšā, fondateur de la dynastie Qaramānlī, s'est vu accordé le titre de *beylerbey* par le gouvernement ottoman en 1713 ; *cf.* Mantran (R.), *Histoire*, Paris, 1989, p. 275.

Tableau 27 : les titres inventoriés dans les textes du corpus

Titre	Fréquence
Sulṭān	10
ʾAmīr	5
Ḫān	4
Malik	2
Ḫalīfa	2
Bāšā	53
Bīk	15
Mīr Mīrān	10
Bāy	7
Kataḫdāʾ	6
Kāhiyā	3
ʾĀġā	6
Ḫāzindār	4
Qābūdān	3
Šāyḫ al-Balad	3
Kātib	3
Qāʾid	3
Wālī	3
Dāy	2
Wazīr	2
Mutaṣarrif	2
Mudarris	2
Rayis	1
Raʾīs ʿAskar	1
Raʾīs al-Marsā	1
ʿImām	1
Muʾaḏin	1
TOTAL	155

B.3.1.1. Les titres des souverains de l'Empire ottoman et les titres honorifiques

Parmi les titres souvent répétés dans les sources et les études traitant de l'histoire politique, nous citerons cinq titres recensés dans les textes des inscriptions étudiées (*sulṭan, amīr ḫān, malik et ḫalīfa*). Bien qu'ils ne dépassent pas 16, ces textes nous donnent une idée partielle de l'évolution de l'histoire politique de la Régence et de sa relation avec la Sublime Porte (tableau 27).

B.3.1.1.a. Sulṭān

Ce titre est cité dans cinq inscriptions[989] où il apparaît à dix reprises[990]. Ce titre est introduit dans des textes tardifs, datant de la deuxième époque ottomane. Plus précisément, ils remontent à la dernière période du règne du sultan ʿAbd al-Mağīd (1839-61).

Bien que le titre de Sultan soit le titre officiel des souverains ottomans, depuis la fin du moyen âge et durant toute l'époque moderne jusqu'à la chute de l'empire et l'avènement de la République, il n'est introduit que tardivement dans les inscriptions. Nous observons que dans ces textes, seul le nom du sultan est introduit sans association avec le nom du gouverneur de la Régence. Dans cette période où la Régence est soumise de nouveau à la domination ottomane directe, après une longue période d'indépendance (1711-1835), les souverains Ottomans intervenant directement pour ordonner l'achèvement de certains monuments. Ceux-ci sont de caractère public. De prime abord, il semble que les hôpitaux et les casernes aient été leurs principaux objectifs, durant la période des « *Tanẓīmāt* ».

Le titre du Sultan est peu fréquent à Tripoli, par rapport aux autres Régences ottomanes. A Tunis, par exemple, ce titre est recensé à 15 reprises[991], pour la majorité dans la ville de Tunis. Nous avons ainsi fait des prospections dans d'autres villes en Libye, telle que Benghazi, deuxième ville du pays. Or nous n'y avons inventorié aucune inscription citant le titre de sultan. Les monuments des villes du Ǧabal Naffūsa sont dépourvus même d'inscriptions ottomanes. Souvent, plusieurs inscriptions, ne mentionnent ni le nom du fondateur, ni le nom du gouverneur. Seule une *ṭuġrāʾ*, gravée au-dessus de l'inscription, renvoie au nom d'un des sultans de l'Empire ottoman[992].

B.3.1.1.b. Amīr

Al-amīr, « prince », est un titre honorifique souvent employé dans des inscriptions funéraires datant de l'époque des Qaramānlī (5 inscriptions, tableau 27). L'adoption de ce titre débute précisément dès le début du XVIII[ème] siècle, et il est attribué au fils d'Aḥmad Bāša[993]. ʿAlī Bāšā[994] porte le titre d'al-Amīr, dans 2 occurrences[995]. Son successeur, Yūsuf Bāšā Qaramānlī, s'attribue également ce titre ; nous le trouvons employé dans 2 autres occurrences[996]. S'agit-il d'un premier signe d'autonomie politique des souverains Qaramānlī ?[997] Cela est fort probable sachant que la grande autonomie de la Régence eut

[989] Inscriptions ns° 51, 52, 53, 56 et 57.

[990] Une fois dans les inscriptions ns° 51, 52 et 56, 2 fois dans l'inscription n° 57 et 5 fois dans l'inscription n° 53.

[991] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 724.

[992] Inscriptions ns° 59, 60, 61, 62, 63, 64 et 65.

[993] *Cf.* inscription n° 112.

[994] *Cf.* inscription n° 111.

[995] Inscriptions ns° 107 et 111.

[996] Inscriptions ns° 109 et 138.

[997] *Cf.* l'étude du titre *malik*.

cours la période s'echelonnant de 1711 à 1832, notamment durant les reignes des deux souverains ʿAlī Bāšā (1754-1792) et Yūsuf Bāšā (1795-1832).

A titre de comparaison, le titre *amīr* est employé 11 fois dans les inscriptions ottomanes de la Régence de Tunis ; il a pour but de rappeler la souveraineté après une guerre ou un conflit[998]. L'emploi de ce titre dans la Tripoli ottomane reste très tardif par rapport à Tunis où il fut utilisé dès la fin du XVI[ème] siècle[999].

B.3.1.1.c. Ḫān

Le *ḫān* est un titre « turc ayant le sens général de prince et de chef, qui devint le titre royal de souverains musulmans d'origine turque et qui fut surtout porté par les descendants des envahisseurs mongols. Son usage est attesté d'abord chez les tribus non converties nomadisant dans les steppes asiatiques ; il est ensuite passé en milieu islamique médiéval dans les dynasties turques (surtout les seldjoukides). Le titre avait conservé son ancien prestige dans les états turco-mongols de l'Asie centrale. Il n'est attesté dans la titulature des Ottomans qu'à partir du XV[ème] siècle »[1000].

Le titre de *ḫān* est cité 4 fois (tableau 27) : dans 2 inscriptions commémoratives et 2 inscriptions funéraires[1001]. Dans les 2 premières occurrences, ce titre est introduit dans deux textes écrits majoritairement en *osmanli.* Il est attribué exclusivement au sultan ʿAbd al-Maǧīd. Dans la troisième occurrence, citée dans un texte funéraire, le titre est attribué à un gouverneur de la région d'al-Ḫumis. Le dernier titre recensé, encore dans un texte funéraire, attribué à un personnage qui n'est pas bien identifié à cause de l'état de dégradation de la stèle, mais faisant probablement partie de l'élite de la ville et occupant un poste important dans l'administration de la Régence.

Nous pouvons donc conclure, que ce titre d'origine turque, désignant le roi ou le gouverneur, reste encore fidèle à sa définition. Il est seulement introduit dans 4 inscriptions, datant de la deuxième moitié du XIX[ème] siècle, et est attribué aux sultans et à de hauts dignitaires. Dans la Régence de Tunis, le titre est accordé exclusivement aux Sultans ottomans. Dans son étude, portant sur les inscriptions ottomanes de la Régence de Tunis de l'époque ottomane, F. Jarray a trouvé que ce titre est rarement utilisé. Il l'a seulement trouvé en 3 occurrences dans les inscriptions de la capitale, à chaque fois attribué aux sultans ottomans[1002].

[998] *Cf.* Jarray (F.), *Inscriptions*, t. II, p. 729.

[999] *Cf.* inscription 118 dans le corpus de F. Jarray : *Inscription*, 2007, t.I, vol. 2, p. 340.

[1000] Sourdel (J.) et Sourdel (D.), « Khan », *DHI.*, Paris 1996, p. 468.

[1001] Inscriptions ns° 55, 58, 153 et 155.

[1002] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 725.

B.3.1.1.d. Malik

Ce titre, signifiant « roi », est introduit dans 2 inscriptions (tableau 27) : 1 de type commémorative[1003] et 1 funéraire[1004]. Il ne semble jamais avoir été accordé à un Sultan. Il s'agit d'un titre honorifique attribué à deux gouverneurs appartenant à la famille des Qaramānlī. Dans une inscription funéraire, datant de son décès, ʿAlī Bāša (1755-1792) recevra ce titre. S'agit-il d'une marque d'indépendance, dans une période où la Régence fut dominée par la famille des Qaramānlī qui se révolta contre le pouvoir central, en installant un pouvoir héréditaire durant plus d'un siècle, ou bien, était-il dû à un choix poétique dicté par le mètre du poème ?

Nous trouverons, peut-être, la réponse dans un deuxième texte, datant de l'achèvement d'une mosquée (n° 46), dans lequel Yūsuf Bāšā se voit attribuer le titre de *malik*. Même dans ses correspondances, il signe avec des titulatures différentes. Cet ensemble dénote une certaine autonomie de son pouvoir par rapport au pouvoir central : « *wālī maḥmiyat Ṭarābuls* ». Les traducteurs français de l'époque, au cours de leur correspondance utilisèrent le terme de « vice-roi » et les Portugais « *Senor Usef Bax Caramanly, Regente, e governador de Tripoli de Barbaria* »[1005]. En conséquence, bien que ces textes soient organisés en poèmes, ce n'est pas par hasard que ce titre est mentionné à une période où certaines Régences sont plus ou moins indépendantes de la Sublime Porte, notamment celle de Tunis, dès 1705 et celle de Tripoli, dès 1711. Un autre indice que le titre du Prince souligne l'autonomie politique des souverains Qaramānlī.

Généralement, le titre d'*al-malik* est peu adopté dans les inscriptions de notre corpus, en comparaison avec celui d'autres villes. Dans les textes épigraphiques de la Régence de Tunis, le titre est employé dans 20 occurrences : 13 dans la ville de Tunis, 5 à Kairouan et 2 à Sousse[1006].

B.3.1.1.d. Ḫalīfa

Califat, en arabe *ḫalīfa*, originellement « successeur », désigne une institution propre à l'islam, qui naquit dans la première communauté musulmane pour y permettre l'exercice du pouvoir suprême après la mort de Muḥammad et devint ensuite, jusqu'aux bouleversements de l'époque contemporaine, un des rouages essentiels de la pratique et des théories gouvernementales dans le monde islamique.

A partir de 1516 est posé le problème du « califat ottoman ». Une tradition, qui commença, semble-t-il à circuler, au XVIII^{ème} siècle, voulait que le sultan Sélim I^{er}, au moment de la conquête de l'Egypte, se soit fait remettre les insignes du calife abbaside et ait

[1003] Inscription n° 46.

[1004] Inscription n° 107.

[1005] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 86 et 87.

[1006] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t.II, p. 729.

ainsi hérité du califat. Rien n'est venu confirmer ce récit d'apparition tardive et les sultans ottomans n'ont jamais pris le titre d' «émir des croyants ». Toutefois ils se présentaient souvent, et particulièrement aux pays occidentaux du XIX[ème] siècle, comme les détenteurs du califat, revêtant un caractère surtout religieux. Après la première guerre mondiale, Atatürk put ainsi faire abolir le sultanat par la Grande Assemblée nationale[1007].

Durant la période étudiée, ce titre est employé deux fois (tableau 27), attribué au Sultan ʿAbd al-Mağīd et accompagné du titre de sultan[1008]. Dans la seule inscription, datant de la deuxième époque ottomane, la première occurrence, le titre est mentionné directement « الخليفة », *ḫalīfa*, tandis que dans la deuxième occurrence, le titre est d'inspiration coranique « خليفة الله », *ḫalīfat-al-lāh*[1009].

B.3.1.1.e. Sīdī ou Sayyidī[1010]

D'après R. Brunschvig « *sayyidī* » à l'époque ḥafside serait traduisible par « *mon seigneur* » pour désigner des personnages importants à caractères religieux, tels que saints ou chérifs, et, parmi eux le sultan, chérif lui-même[1011]. Il apparaît que ce titre a gardé sa définition à l'époque ottomane : *sayyidī* ou *sīdī*, selon le dialecte local, désigne le maître. Il est très répandu dans les textes de notre corpus. Certes, il est souvent introduit dans la *taṣliya* : … *sayyidunā Muḥammad*, سيدنا محمد (22 occurrences). Il est attribué aux souverains et aux officiers de la Régence durant toutes les périodes (13 occurrences)[1012].

B.3.1.1.f. Ḥaḍrat

Il s'agit d'un titre honorifique qui s'ajoute au titre proprement dit pour lui donner grand lustre. Qu'il soit appliqué à un sultan, à un *bāšā* ou à un autre fonctionnaire dans la Régence, il indique avec éclat le statut exceptionnel du personnage. Dans les textes de notre corpus, il est adopté vingt fois, anticipant souvent les prénoms des *bāšā* de la Régence (19 fois). Il précède aussi, une seule fois, le nom du sultan ʿAbd al-ʿAzīz[1013]. Ce titre figure généralement sur les inscriptions de la première période ottomane (17 occurrences) et accompagne particulièrement le nom du ʿUṯmān Bāšā (15 fois).

B.3.1.1.g. Afandī

Souvent, notamment dans les textes des stèles stambouliotes, le titre *afandī* est accordé aux *ʿulamāʾ*, des personnes remplissant des fonctions religieuses ou similaires[1014]. Dans les

[1007] Sourdel (J.) et Sourdel (D.), « Califat », *DHI*, 1996, p. 179-181.

[1008] Inscription n° 51.

[1009] *Cf.* par exemple Coran, 38, 26.

[1010] Sīdī, selon la pronenciation dialectale.

[1011] Brunschvig (R.), *La berbérie*, 1982, vol. II, p. 16.

[1012] Inscriptions ns° 20, 32, 73, 75, 85, 96, 97, 99, 102, 112, 113 et 123.

[1013] Inscription n° 58.

[1014] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 27.

textes de notre corpus, ce titre honorifique, attesté six fois, est accordé, sans règle générale, aux différents fonctionnaires de la Régence : le titre peut être accordé à un fonctionnaire militaire[1015], un enseignant religieux[1016], un gouverneur de région[1017] ou au maire de la ville de Tripoli[1018].

B.3.1.1.h. Mawlānā

Il s'agit d'un titre honorifique, signifiant le maître ou le seigneur. Le mot *mawlānā,* مولانا, est souvent utilisé avec la *taṣliya* ainsi qu'avec le nom de Dieu[1019]. Seul, il est employé 2 fois dans 2 textes, attribué, en premier lieu, à un gouverneur de la Régence[1020], et, en second lieu, à un capitaine (قائد, *qāʾid*)[1021]. Ce titre est encore rarement employé dans la ville étudiée, en comparaison avec la capitale de la Régence de Tunis. Celle-ci, offre cinq inscriptions, dans lesquelles le titre d*'al-mawlā* apparaît[1022].

B.3.1.2. Titres de hauts dignitaires et de différents responsables de la Tripoli ottomane

Dans cette partie nous étudierons les titres des différents responsables dans la Régence de Tripoli tout au long de la période étudiée (1551-1911). Nous organiserons notre travail en fonction du nombre de titres recensés à travers le corpus. Le titre le plus employé passant au premier ordre. Nous étudierons son origine en traitant l'évolution de son adoption au cours des différentes périodes de l'histoire ottomane de la Régence.

B.3.1.2.a. Bāšā

Ce titre, désignant d'abord le vice-roi, est accordé ultérieurement aux gouverneurs des provinces ottomanes : « titre honorifique décerné à des dignitaires turcs de rang élevé, qui avait le sens de seigneur et qui fut en usage principalement dans l'Empire des Ottomans. Il avait auparavant fait son apparition, dès le XIII^{ème} siècle, dans les milieux turcs de l'Anatolie, chez les Seldjoukides de Roum comme chez les dynasties de l'époque des Principautés, et l'étymologie la plus vraisemblable le fait venir du terme pādishāh ou padichah et non turc Bāšā utilisé seulement pour désigner des notables et militaires de bas grade »[1023].

Dans notre corpus, ce titre est inventorié en 53 occurrences (tableau 27), dont plus de la moitié est employée dans les inscriptions de la première époque ottomane, citant les noms

[1015] *Cf.* texte de la stèle n° 55.

[1016] Inscription n° 67 (le titre est accordé à un enseignant religieux).

[1017] *Cf.* textes de deux inscriptions ns° 93 et 156.

[1018] *Cf.* texte n° 54.

[1019] *Cf.* inscriptions ns° 19, 27, 40, 61, 64, 104, 106, 108 et 128.

[1020] Inscription n° 58.

[1021] Inscription n° 151.

[1022] *Cf.* Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 730.

[1023] Sourdel (J.) et Sourdel (D.), « Pacha, Pasha ou Paşa », *DHI,* 1996, p. 649.

de trois gouverneurs (29 fois) : ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī (16 fois), Muḥammad Bāšā Sāqizlī (7 fois) et Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (6 fois). A l'époque des Qaramānlī, nous avons recensé 23 occurrences où le titre est employé. Aḥmad Bāšā Qaramānlī est le nom le plus inventorié dans les textes de cette époque (10 fois). Nous avons recensé une seule inscription, datant de la fin de la deuxième époque ottomane, mentionnant le titre de *bāšā*[1024].

Les occurrences recensées, sont réparties dans quarante-huit inscriptions. La majorité des titres est introduite dans des inscriptions funéraires (31 inscriptions soient 65 %), dont dix *in situ* dans la *turba* de ʿUṯmān Bāšā, datant de son époque[1025]. La première époque ottomane nous offre la majorité de ce type d'inscriptions qui citent le titre de *bāšā* (18 inscriptions, soient 59 % des inscriptions funéraires, citant ce titre). Dans les inscriptions restantes, douze datent de l'époque des Qaramānlī, dont onze sont *in situ* à l'intérieur du mausolée Qaramānlī, et une date des dernières années de la deuxième époque ottomane, et est située dans le cimetière de Sīdī Munayḏar. Sur les douze inscriptions funéraires remontant à l'époque des Qaramānlī, nous avons recensé quatre textes citant le titre de *bāšā*, attribué à Aḥmad Qaramānlī[1026]. Ce titre lui est également attribué six fois, à travers quatre autres textes de type commémoratif.

Dès le début de la deuxième moitié du XVI[ème] siècle, un nouveau régime s'installe en Tripoli ottomane. Le Bāšā, désigné par la Sublime porte, est le gouverneur et le représentant du Sultan, chargé de gérer les affaires politiques et militaires de la Régence. Ce système politique s'appliqua à la nouvelle Régence, jusqu'au début du XVII[ème] siècle, lorsque le pouvoir du *bāšā* diminua au profit du *dāy*[1027], comme ce fut le cas dans la Régence de Tunis, dès la fin du XVI[ème] siècle. Deux décennies plus tard, le système politique change à nouveau. Le titre de *bāšā*, dont nous avons déjà cité les trois plus importants de la première époque ottomane (Muḥammad Bāšā Sāquzlī, ʿUṯmān Bāšā et Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn) est de retour à la tête de la Régence.

En dépit de ces changements, le *bāšā*, tout au long de la période ottomane, resta souvent à la tête de la Régence. Dès 1711, et malgré l'autorité de Tripoli par rapport à la Sublime Porte, les souverains Qaramānlī gardèrent ce titre honorifique pour les hauts dirigeants. Dans certains textes, notamment de la première période (1551-1711), le titre de *bāšā* est accompagné du mot *sayyidī*, سيدي (mon maître)[1028]. Dans d'autres, le titre est accompagné du titre de *mīr mīrān*, مير ميران, notamment au XVII[ème] siècle[1029]. Dans la

[1024] Inscription n° 154.

[1025] Inscriptions ns° 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 91 et 144.

[1026] Inscriptions ns° 117, 118, 124 et 126.

[1027] *Cf.* commentaire d'nscription n°6.

[1028] Dans notre traduction, nous avons conservé la prononciation dialectale du mot s'il s'agit d'un saint : *sīdī.*

[1029] Exemples : inscriptions ns° 5, 7, 78, 79, 80 etc.

deuxième époque ottomane, le titre de *bāšā* est accompagné du titre *wālī* (*walī Ṭarābuls Ġarb*).[1030]

B.3.1.2.b. Bīk

Le titre de *bīk*, d'origine turque, désigne le prince ou l'éminent[1031]. Après le titre de *bāšā*, c'est le plus répandu dans notre corpus. Il est adopté dans seize occurrences, dont une dans une inscription commémorative[1032]. Le reste se retrouve dans des textes funéraires[1033]. La plupart des occurrences date de la première époque ottomane (8). Cinq datent de la période Qaramānlī et trois de la deuxième époque ottomane. L'exemple le plus ancien daté remonte au milieu du XVII[ème] siècle. Le plus récent est celui de l'inscription n° 156, datant de 1895.

Au début de la première période ottomane, notamment au cours du XVII[ème] siècle, le titre de *bīk* est attribué aux fils des *bāšā-s* (Muḥammad Bāšā Sāqizlī et ʿUṯmān Bāšā)[1034]. Au cours des années suivantes, le titre est accordé à certains officiers, comme le gouverneur de Ǧabal Ġarb[1035] ou même le neveu du *bāšā*[1036].

Le titre est généralement écrit en deux lettres *Bk,* بك (11 fois), mais nous pouvons aussi le trouver écrit en trois lettres avec l'introduisant du *yā, bīk,* ou le doublement de la lettre *kāf, Bekek* بكك [1037]. Ce dernier modèle est introduit dans un texte en *osmanli,* daté de la deuxième époque ottomane. L'adoption d'un deuxième *kāf* permet au lapicide d'éviter le *šadda.*

B.3.1.2.c Mīr mīrān

Ce titre est d'origine perse. *Mīr,* مير, signifie *amīr*, prince, chef, commandant ou seigneur. *Mīrān,* ميران, est le pluriel de *mīr*. *Mīr-mīrān,* مير ميران comme il est mentionné dans notre corpus, *ʾamīr al-ʾumarāʾ*, peut être un gouverneur dans l'ordre civil ou un commandant dans l'ordre militaire[1038].

Dans les inscriptions de la Tripoli ottomane, ce titre est souvent accordé au responsable de la Régence. Il est introduit dès la fin de la première moitié du XVII[ème] siècle à l'époque de Muḥammad Bāšā Sāqizlī[1039]. Nous trouvons la majorité des occurrences inventoriée dans des stèles funéraires in *situ,* dans son mausolée (7)[1040]. Dans toutes ces stèles,

[1030] *Cf.* inscriptions ns° 69, 71 et 106. *Cf.* aussi la partie consacrée au titre du *wālī.*

[1031] Ṣābān (S.), *al-Muʿǧam*, Riyad, 2000, p. 63 et 64.

[1032] Inscription n° 13.

[1033] Inscriptions ns° 66, 69, 71, 81, 82, 83, 85, 90, 92, 121, 122, 123, 124, 139 et 156.

[1034] *Cf.* notamment les inscriptions ns° 66, 81, 82 et 90.

[1035] Inscription n° 156.

[1036] Inscription n° 71.

[1037] Exemple, Inscription n° 71.

[1038] Redhouse, *Tukish and English lexicon,* Istanbul, 1878, p. 2053.

[1039] *Cf.* inscriptions ns° 7, 8 et 9.

[1040] Inscriptions ns° 78, 79, 80, 81, 82, 83 et 84.

le titre est suivi du nom de ʿUṯmān Bāšā, gouverneur à cette période. Néanmoins, il est souvent accompagné du titre de *bāšā*.

Ce titre est rarement attribué aux gouverneurs des deux périodes suivantes. Le titre est attribué à Aḥmad Bāšā Qaramānlī dans une occurrence inventoriée à la période des Qaramānlī, dans l'année 1754, sur une stèle datant du décès de son fils Muḥammad Bāšā[1041]. Après cette date, nous n'avons plus aucune trace de ce titre. Le titre de *bāšā* est souvent devenu le titre de grands dirigeants de la Régence.

B.3.1.2.d. Bāy

A l'époque ḥafṣide, le *bāy* était le chef d'une troupe, appelée *maḥalla* et chargée du prélèvement semestriel des impôts (deux fois par ans). A l'époque ottomane, ce personnage continua à exercer ce pouvoir militaire, de fait qu'il était chargé de la perception des taxes et des tributs[1042]. Quand le commandement n'était pas directement assumé par le *bāy*, l*'āġā* des Janissaires passait à la tête de toutes les forces. Il était assisté par d'autres *āġā*. Dans les textes de notre corpus, le titre de *bāy* est inventorié en sept occurrences, mentionnées dans six inscriptions[1043]. Tous les textes sont de l'époque des Qaramānlī, sauf le premier qui date de la première époque ottomane (*šaʿbān* 1090 / 7 septembre 1679).

L. Ch. Féraud, s'appuyant sur l'ouvrage d'A. al-ʾAnsārī, rapporte que Ḥasan Bāy, mentionné dans l'inscription n° 17, était capitaine des Janissaires pendant les années 1679 – 1683 (*āġā al-ʾinkišāriyya*)[1044].

A l'époque des Qaramānlī, le titre de *bāy* était attribué aux fils du *bāšā*. Chacun d'entre eux gouvernait une région de la Régence. L'un de ces *bāy* était ensuite nommé *bāša*. Néanmoins, la transition du pouvoir n'était jamais souple. Après la mort de ʿAlī Bāšā (1754-1793), ses fils sont entrés en conflit pour le pouvoir. Ḥ. Al-Faqīh rapporte qu'après la mort du *bāšā*, la Régence traversa une crise politique. Les citadins de la capitale s'opposèrent aux habitants de la Manšiyya et de sa périphérie. Chaque groupe soutint l'un des fils du *bāšā*[1045].

B.3.1.2.e. Katḫudāʾ / kāhiya

D'après M. Barakāt, les deux titres indiqués ont le même sens. Ils désignent ceux qui sont chargés d'une mission par le gouverneur[1046]. D'après Redhouse, il s'agit de l'intendant,

[1041] Inscription n° 116.

[1042] El Abassi (A. B.), *Travels of Ali Bey*, Londres, 1816, vol. 1, p. 235.

[1043] Inscriptions ns° 17, 104, 109, 110 et 126.

[1044] Al-Anṣārī (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, p. 252-254 et Sāmaḥ (A.), *al-ʾatrāk al-ʿṯmāniūn*, 1978, p. 129-131.

[1045] Dans le 2ème volume de son œuvre, *al-Yawmiyyāt*, Ḥasan al-Faqīh consacra plusieurs journaux mentionnant des différents évènements de guerres civiles entre les habitants de la vieille ville et celles de la Manšiyya.

[1046] Barakāt (M.), *al-Alqāb*, Le Caire, 2000, p. 144-147.

du majordome ou de l'aide joint[1047]. C'est un terme donc très général pour désigner un subalterne administratif. Il s'agit alors d'un premier dignitaire civil, lieutenant et conseiller privé du *bāšā.* Le *kāhiya* faisait office de premier ministre[1048]. Néanmoins, si les deux titres portent une même fonction, pourquoi sont-ils adoptés parallèlement dans des textes d'une même époque, voire dans une même ville? S'agit-il d'un choix du lapicide ou d'une spécificité libyenne ? En raison de l'insuffisance de la documentation, traitant de ce sujet en Tripoli, nous ne pouvons pas donner de réponse fiable. Cependant, nous pensons que les deux officiers occupèrent différents postes dans l'administration de la Tripoli ottomane.

Le titre *katḫudāʾ,* d'origine perse, est répertorié dans six occurrences : quatre fois à l'époque de ʿUṯmān Bāšā[1049], 1 fois à l'époque d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī[1050] et 1 fois à l'époque de ʿAlī Bāšā Qaramānlī[1051]. Elles sont introduites dans deux inscriptions commémoratives et quatre inscriptions funéraires. Cependant, ce titre n'est pas introduit dans les inscriptions de la Régence de Tunis. Il est très connu en Egypte ottomane[1052]. Il est très présent dans les textes épigraphiques égyptiens de l'époque ottomane[1053].

Le titre de *kāhiya* est moins fréquent dans les textes de notre corpus (3 occurrences : 2 fois dans des textes datant de l'époque d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī [1054]et 1 fois dans un texte datant de l'époque de ʿAlī Bāšā Qaramānlī[1055]). Le plus original est à remarquer dans les textes ns° 113 et 114. Les deux défunts portent le même nom : Ḥasan. Dans le deuxième texte, le lapicide mentionne le sobriquet du défunt (*šuhira al-ṣaġīr*). A Tripoli, nous trouvons, le « petit *kāhiya* », appelé aussi second *kāhiya*, qui commandait le corps de garde et était le précepteur du jeune *bāy.* Ḥ. al-Faqīh nous apprend qu'il avait fonction de communiquer les décrets arrêtés par le *bāšā*[1056].

B.3.1.2.f. ʾĀġā

Dans l'histoire ottomane, l'*āġā* désignait, à l'origine, le commandant suprême de l'armée. Nous trouvons généralement plusieurs *āġā,* et J. de Hammer en présente dix-huit dans la cour de la Sublime Porte : six de troupes, quatre *āġā* de l'étrier et huit de la poste. Quant à ces derniers, il conviendrait de les compter parmi les employés de la police, car les

[1047] Redhouse, *Tukish and English lexicon,* Istanbul, 1878, p. 1525. Redhouse, *Türçe-inglizce sözlük,* Istanbul, 1881, p. 582.

[1048] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 92.

[1049] Inscriptions ns° 16, 92 et 119.

[1050] Inscription n° 150.

[1051] Inscription n° 133.

[1052] *Cf.* Raymond (A.), *L'Egypte,* 1958.

[1053] *Cf.* Wiet (G.), *Catalogue,* Le Caire, 1971 : inscriptions 143, 144, 145, 146, 147, 149 et 150 p. 110-115 ; inscription 162 p. 120 et 121 ; inscription 164 p. 122.

[1054] Inscriptions ns° 113 et 114.

[1055] Inscription n° 129.

[1056] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 93. *Cf* Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt,* Tripoli, 2001, vol. I, p. 300 (journal n° 428).

généraux de troupes n'ont rien de commun avec les *āġā-s* de la police, quant aux *āġā-s* de l'étrier, ils doivent être classés parmi les dignitaires[1057].

Néanmoins, dans les inscriptions sur lesquelles nous travaillons, les mentions de titres ne comportent pas plus d'informations sur ce titre. Les sources témoignant de l'histoire politique de la Tripoli restent ainsi lacunaires. Elles citent souvent les souverains et les officiers sans précisions. Seuls les ouvrages d'al-Anṣārī et d'al-Faqīh Ḥasan donnent quelques éclaircissements sur certains officiers portant le titre d'*al-āġā.* Le premier auteur cite certains *āġā* de la première époque ottomane, occupant la place de capitaine des Janissaires[1058]. A l'époque des Qaramānlī, le commandant de l'armée était souvent l'un des fils du *bāšā* ou un capitaine désigné par celui-ci. Le deuxième auteur mentionne en effet, un des *āġā* de *tubğiyya*[1059]. N. Lafi ajoute qu'il y avait plusieurs fonctionnaires portant le titre d'*āġā* : celui du divan, celui des Spahis, celui de « la petite Zindane » et de la « grande Zindane »[1060], celui de la cavalerie arabe, et les quatre *āġā* qui montent la garde à la porte de la citadelle. Un autre *āġā*, connu sous le nom du « *sandannar* » était souvent de service avec une garde qui se trouvait au milieu de la ville[1061]. Néanmoins, nous ne possédons pas plus d'informations sur leur recrutement durant toute la période ottomane. Il est fort probable que celui-ci se faisait par le gouverneur de la Régence.

A partir de notre corpus, nous avons recensé six occurrences de titres d'*āġā*[1062]. La majorité des titres d'*āġā* sont inventoriés dans des inscriptions datant de la première époque ottomane, voire de la période du règne de ʿUṯmān Bāšā (4 fois). Ce titre apparaît également une fois dans l'inscription funéraire n° 111datant de l'époque des Qaramānlī. Néanmoins, pour l'année 1663, nous avons deux textes attribuant ce titre à deux personnages[1063]. Le premier, décédé au mois de *šāʿbān* et le deuxième, décédé au mois de *rabīʿ* I. Il est fort probable que le deuxième succéda au premier, mort de la peste. Dans la Régence de Tunis, nous retrouvons six sortes *d'āġā,* plutôt chargés des affaires militaires: *āġā* du Divan ou du trône, *āġā* des Spahis, *āġā* de garde dans les fortins, *āġā* de la *Qaṣba, āġā* des Hanafites et *āġā* des *zwāwa*[1064]. Cependant, dans la Tripoli ottomane, l'image de ce titre reste obscure. Une recherche dans les documents d'archives est indispensable.

[1057] De Hammer (J.), *Histoire de l'Empire*, Paris, 1836, t. 5, p. 41 et 42.

[1058] Al-Anṣārī (A.), *al-Manhal*, Tripoli, 1961, p. 252-254. *Cf.* aussi le commentaire de l'inscription n° 17.

[1059] *Ṭubğiyya*, pluriel de *ṭubğī* un mot turc qui désignait les hommes en armes.

[1060] Dans la citadelle de Tripoli, il y avait deux prisons (*Zindāna*) : une petite et une plus grande.

[1061] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 97.

[1062] Inscriptions ns° 111, 142, 143, 144, 146 et 148.

[1063] *Cf.* les deux inscriptions ns° 144 et 146.

[1064] Al-Bašrūš (T.), *Mawsūʿat*, Tunis, 1999, p. 59. Concernant le mot *zwāwa*, il s'agit du nom d'une troupe ottomane dont les soldats sont d'origine berbère.

B.3.1.2.g. Ḫazindār

Parmi les collaborateurs qui entouraient les souverains de la Régence de Tripoli, nous citons le *ḫazindār*. Il s'agit d'un officier qui prenait la place d'un ministre des finances. A partir de notre corpus, ce titre est introduit dans quatre inscriptions : trois remontent à la première époque ottomane (plus précisément dans la deuxième moitié du XVII[ème] siècle)[1065] et une à l'époque des Qaramānlī (période de règne d'ʿAlī Bāšā : 1754-95)[1066]. Nous n'avons recensé ce titre dans aucun texte de la deuxième époque ottomane.

Le premier trésorier, qui fut le responsable de la gestion financière, inventorié à partir des textes de notre corpus est Ramaḍān Ḫaznadār, trésorier de ʿUṯmān Bāšā. Le deuxième est Maḥmūd, trésorier de ʿUṯmān Dāy (1677-8). Le dernier *ḫaznadār* s'appelle Ḥamza, décédé des suites de la peste, probablement durant l'épidémie de 1785-1786. Le 21 juin 1785, le consul André écrivait que « les fièvres malignes devenues pestilentielles ont tout à coup changé de nature et les accidents de peste se sont manifestés en même temps à la Messa[1067], et [dans des] bâtiments européens… . »[1068].

B.3.1.2.h. Qabūdān

Le *qabūdān* est le commandant de la marine. Bien que l'activité maritime et corsaire soit très répandue à Tripoli dès l'installation des Ottomans, nous trouvons seulement trois occurrences[1069] : une dans une inscription commémorative et deux fois dans deux inscriptions funéraires. Elles datent de l'époque de ʿUṯmān Bāšā. Dans le texte de la stèle de Muṣṭafā Gurğī, nous remarquons l'introduction de ce titre sous la forme, *mīr qabūtāğ*, ميرْ قبُوتاَج. Il doit alors correspondre au grade de capitaine.

Au début du XVIII[ème] siècle, Muṣṭafā Gūrğī était capitaine dans la marine de la Régence de Tripoli[1070]. Celui-ci devint ensuite *raʾīs al-marsā*, chef de la douane et du port[1071]. La même expression fut introduite dans le texte de l'inscription n° 73. Dans ce cas, il est fort probable qu'il s'agisse d'un titre honorifique, dans la mesure où nous savons que le personnage, auquel ce titre fut attribué, était maire de la ville, *šayḫ al-balad*[1072].

La piraterie et les trafics maritimes sont souvent encouragés par le gouvernement local de la Régence. Ils restent les sources de revenus les plus rentables pour la plupart des gouvernements, notamment durant la première époque ottomane et à l'époque des Qaramānlī. Etre constructeur d'un monument, invite à croire qu'il s'agit d'un haut responsable, dans la

[1065] Inscription n° 11, 18 et 19.

[1066] Inscription n° 128.

[1067] Il veut dire la Manšiyya.

[1068] A. C. C. M., A. M. C. C., série J., Tripoli, l. 1497, lettre du 21 juin 1785 du consul d'André.

[1069] Inscriptions ns° 21, 72 et 139.

[1070] Acte de *waqf*, date de 10 *ramaḍān* 1260, al-Hayʾa al-ʿĀmma li-l-ʾAwqāf (Direction Général des *waqf*).

[1071] *Cf.* le texte de l'inscription n° 139.

[1072] *Cf.* inscription n° 73.

mesure où il dirige la plus importante institution économique de la Régence à cette époque. Ḥusayn Qabūdān et Muṣṭafā Gurğī ont achevé une mosquée et un complexe religieux-funéraire[1073].

B.3.1.2.i. Šayḫ al-bilād

R. Dozy mentionne que l'étymologie du mot *šayḫ* est fournie par un verbe qui n'existe plus en arabe, mais toutefois en hebreu, à savoir, parler : « c'est celui qui parle et qui donne des conseils »[1074]. Dans la Régence de Tunis, le mot *šāyḫ* est inséré toutefois, devant un titre de fonction religieuse ou scientifique : *al-šayḫ al-imām*, *al-šayḫ al-ḫaṭīb*, *al-šayḫ al-ʿālim*[1075]. Dans la capitale de la Régence, le vocable *šayḫ al-bilād,* au-delà du titre honorifique, finit par désigner une fonction économique et sociale ; il est parmi les notables de premier rang. La profession de *šayḫ* laissait du temps libre tout en fournissant un revenu stable. Le *šayḫ* était donc un acteur de la vie économique et jouissait, en effet, de grandes et nombreuses prérogatives, notamment dans le domaine du commerce[1076]. Il était à la fois commerçant, grand propriétaire foncier et organisateur du commerce[1077]. Il s'occupait souvent des affaires citadines. A Tripoli, le *šayḫ* était le dernier personnage, par ordre d'importance dans l'échelle hiéarchique des hauts dignitaires de l'Etat. Il était magistrat urbain, chef de la ville, sorte de maire, d'échevin, ou de prévôt des marchands, qui administrait, entre autre, les affaires urbaines[1078]. Il est alors haut responsable des affaires de Tripoli, il peut être le responsable et le surveillant de la fixation des stèles funéraires sur les pierres tombales des membres de la famille du souverain[1079]. En dépit du grand rôle du *šayḫ al-bilād* dans la ville, le *bāšā* soit le protecteur, le gouverneur de celle-ci. Il est le chef suprême de la Régence ainsi de sa capitale.

La deuxième composante du terme *šayḫ al-bilād,* le mot *al-bilād,* mérite, en effet, une attention particulière puisque on note l'usage de la forme *bilād* et non pas *balad,* non seulement dans les sources épigraphiques[1080] mais également dans les sources livresques[1081]. *Al-bilād* désigne le pluriel d*'al-balad.* A Tripoli, c'est la forme plurielle qui est utilisée. Il est fort probable que cette désignation, *bilād,* soit due à l'extension géographique de la capitale : *madīna,* espace intra-muros urbanisé, et Manšiyya, la zone extra-muros. L'utilisation de *bilād* dans le mot composé *šayḫ al-bilād,* laisse transparaître un sens précis qui désigne une fonction éminemment sociale et urbaine, une fonction administrave et honorifique, mais aussi

[1073] *Cf.* inscriptions ns° 21 et 139.

[1074] Dozy (R.), *Supplément,* Beyrouth, 1981, p. 809.

[1075] *Cf.* notamment Jarray (F.), *Inscriptions,* t. II, 2007, p. 733.

[1076] Féraud (Ch.), *Les annales,* Paris-Tunis, 1927, p. 340.

[1077] Pour plus de détails sur le rôle économique du *šayḫ al-Bilād, cf.* Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 173-178.

[1078] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 93.

[1079] *Cf.* commentaire de l'inscription n° 104.

[1080] Dans les deux textes de l'inscription de la fondation du *funduq* b. Zikrī, n° 54, et celle de la stèle d'al-Ḥāğğ Muḥammad al-Šarīf, n°74, ce titre est mentionné comme suit : *Šayḫ al-Bilād*.

[1081] *Cf.* par exemple le journal n° 332 ; Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt,* Tripoli, 2001, vol. I, p. 577.

politique : il est le chef de la société urbaine[1082]. La quasi-totalité des *šayḫ* cités dans les sources sont accompagnés du mot *al-bilād* : Ḥasan Sādā (en fonction en 1795) mentionné 3 fois en tant que *šayḫ al-bilād,* Muḥammad Qaddūr (en fonction de 1796 à 1809) mentionné 10 fois en tant que *šayḫ al-bilād,* al-Ḥağğ Aḥmad Muḥsin (en fonction de 1813 à 1831) mentionné 51 fois en tant que *šayḫ al-bilād,* Aḥmad ben Lāfī (en fonction en 1831-32) mentionné une soixante de fois en tant que *šayḫ al-bilād,* Muḥammad al-Šarīf (en fonction en 1840) mentionné 2 fois en tant que *šayḫ al-bilād,* Muḥammad b. Aḥmad Muḥsin (en fonction de 1846 à 1854) mentionné 83 fois en tant que *šayḫ al-bilād* et ʿAlī al-Qarqanī (en fonction de 1854 à 1867) mentionné plusieurs fois en tant que *šayḫ al-bilād,* et jamais en tant que *šayḫ al-balad*[1083] ou *šayḫ al-madīna.*

Dans notre corpus, le titre de *šayḫ* est recensé trois fois : deux fois dans deux inscriptions commémoratives et 1 fois dans une inscription funéraire,[1084] datant toutes de la deuxième époque ottomane, plus précisément de la moitié du XIX[ème] siècle. A cette époque, grâce à leur fortune, les *šayḫ* aidaient à achever certains monuments. Ce fut le cas d'al-Ḥāğğ Muḥammad b. Ibrāhīm al-Šarīf bū Ḥāyik Tʿamrī en 1852-53 et de ʿAlī Afandī en l'année 1856-57. Ces derniers construisirent deux *funduq*-s dans la vieille ville de Tripoli. Comme les souverains et les grands dignitaires de la Régence (*maḫāzniyya*), le seul texte funéraire mentionnant le titre de *šayḫ* fut gravé sur une grande stèle importée d'Istanbul[1085]. Le texte est organisé en poème de 12 lignes. Les murs de la ville se révèlent, à travers la chronique de Ḥ. al-Faqīh, être un bien *waqf* géré par l'institution du *šayḫ al-bilād ;* en tant que chef de la ville, celui-ci avait la responsabilité de la surveillance et de l'entretien des murailles, considérés souvent comme étant du domaine public[1086]. Il participe à l'inauguration des monuments publics tel de fut le cas en 1826, lors de l'achevement d'un fort[1087]. Certes, il était le chef suprême de la ville du point de vue urbain et social. Mais ses pouvoirs étaient ainsi délégués à d'autres chefs, comme celui des Juifs, qui avait de fait la responsabilité des deux *ḥārā,* la grande et la petite.

D'après les inscriptions inventoriées, ce titre n'est pas introduit à la première époque ottomane. Il est introduit dès l'époque des Qaramānlī. En travaillant sur l'institution du *šayḫ al-bilād,* N. Lafi a reussi à fixer les mandats de ces différents fonctionaires de la fin du XVIII[ème] à la moitié du XIX [ème] siècle [1088]:

- Ḥamza b. ʿAbd al-Raḥmān (mort en 1790) : 1753 ou 1783.
- Ḥasan Sādā : 1790-1795.

[1082] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 123.

[1083] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 127.

[1084] Inscriptions ns° 50, 54 et 73.

[1085] *Cf.* planche n°125 (photo 195 et figure 123) et texte n° 73.

[1086] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 154.

[1087] Al-Faqīh Ḥasan (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt,* Tripoli, 2001, vol. I, p. 344-345 (journal 597).

[1088] Lafi (N.), *Une ville,* Tunis, 2002, p. 146.

- Muḥammad Qaddūr (mort en 1813) : 1796 à ?
- al-Ḥağğ Aḥmad Muḥsin : de 1813 à 1831.
- Aḥmad b. Lāfī : 1831-32.
- Muḥammad al-Šarīf : 1840.
- Muḥammad b. Aḥmad Muḥsin : de 1846 à 1854.
- ʿAlī al-Qarqanī : de 1854 à 1869.

B.3.1.2.k. Kātib

Par définition, il est le secrétaire. Néanmoins, ce titre administratif n'est pas seulement attribué aux secrétaires privés du *bāšā*. Comme nous l'avons découvert à travers différentes inscriptions, le *kātib* était également le gouverneur d'une région de la Régence[1089].

Dans notre corpus, ce titre est recensé dans trois occurrences : une dans une inscription commémorative, remontant à la première époque ottomane[1090], une dans une inscription funéraire datant de l'époque des Qaramānlī[1091] et une, datant de la deuxième époque ottomane (1835-1911)[1092]. Dans cette dernière, le titre d'*al-kātib* est attribué à Šākir Afandī gouverneur de la région d'al-Ḫums[1093]. A l'époque ottomane, la Régence de Tripoli est divisée en différentes régions. Un gouverneur est nommé à la tête de chacune, et porte le titre de *qāʾim maqām, kātib* (secrétaire) ou *mutaṣarrif*[1094].

B.3.1.2.l. Qāʾid

Nous trouvons le titre de *qāʾid*, capitaine, dans trois inscriptions du corpus. La première occurrence date de la première époque ottomane (1068 / 1657-8), sous le règne de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī[1095]. Dans le texte, datant de la construction d'une maison, le personnage, à qui l'auteur attribue le titre de *qāʾid*, est un capitaine de l'armée. Les deux autres occurrences sont recensées dans deux textes funéraires : la première, datant du début de l'époque des Qaramānlī[1096] et la seconde n'étant pas datée. A partir de la forme de la stèle, on peut supposer que cette dernière remonte à la fin de la première époque ottomane.

[1089] Exemple, inscription n° 93.

[1090] Inscription n° 89.

[1091] Inscription n° 39.

[1092] Inscription n° 93.

[1093] Al-Ḫums est une région située à 115 km. au sud-est de Tripoli.

[1094] *Cf.* inscriptions ns° 154 et 156.

[1095] Inscription n° 14.

[1096] Inscription n°151.

Dans la deuxième occurrence, le défunt, à qui est attribué le titre de *qāʾid*, devrait être le gouverneur ou le préfet de la ville de Tripoli. Sur la même stèle, le titre honorifique *mawlā Ṭarābuls* lui est également attribué. Dans la troisième occurrence, le titre reste encore flou. Il est fort probable que celui-ci désigne le capitaine de l'armée. Mais dans tous les cas, le *qāʾid* a un rôle politique et fiscal. Il est souvent chargé de collecter les impôts.

B.3.1.2.m. Wālī

Par définition, le *wālī* est le gouverneur d'une Régence. Après plus d'un siècle d'un pouvoir autonome installé par la famille des Qaramānlī, Tripoli retourne, de nouveau, sous domination directe de la Sublime Porte. Elle envoie les meilleurs gouverneurs vers la Régence, afin de mettre en œuvre les grandes réformes nécessaires s'inscrivant dans le cadre du vaste mouvement de modernisation que l'on nomme *tanẓimāt*.

Les Ottomans ont, en effet, modifié progressivement leur système administratif : ils cherchent à le faire prévaloir dans tout l'Empire. Une réforme s'opère alors en Turquie. Celle-ci trouve son impact dans presque toutes les Régences. Se réservant le titre du *bāšā*, les gouverneurs attribuent ainsi le titre du *wālī*. Dans notre corpus, nous recensons ce titre dans 3 occurrences, introduites dans des textes funéraires datant de la deuxième époque ottomane : *wālī Ṭarābuls*[1097].

Dans la première, le titre renvoie au mot *wilāya*, province. Dans la deuxième, il est mentionné en *osmanli* : *wālsī dawiltū,* والسي دولتو. Dans la dernière, le lapicide précise encore le nom de la province. Les trois inscriptions inventoriées restent, des témoins directs de l'évolution des titres ainsi que de la vie politique en Tripoli ottomane. Nous pensons que la précision du nom de la Province de Tripoli sur certaines stèles funéraires n'est pas un hasard. Cet indice, additionné aux formes des stèles, rend l'hypothèse de l'importation des stèles anatoliennes à Tripoli, fort probable.

B.3.1.2.n. Dāy

Seules deux inscriptions citent ce titre[1098]. La première inscription, date de la reconstruction de la mosquée *al-Nāqā* (1019/1604) par Ṣafar Dāy. La deuxième est une inscription funéraire datant du décès de la fille de Ramaḍān Dāy (*ǧumādā II* 1088 / juillet-août 1677).

La première occurrence correspond au moment où les *dāy* sont à la tête du pouvoir (début du XVII^{ème} siècle), tandis que la deuxième date de l'époque où le *bāšā* dirigeait. Le *dāy* joue encore un rôle militaire prépondérant. A Tripoli, le régime des *bāšā* fut vite réinstallé. A Tunis, après l'installation du régime des *dāy-s* en 1591, ceux-ci furent soumis au

[1097] Inscriptions ns° 69, 71 et 106.

[1098] Inscriptions ns° 6 et 95.

pouvoir du *bāy* par Ḥammūda Bāšā al-Murādī (1041-1076 / 1632-1664). Leur pouvoir usurpé par ce *bāšā*, était limité au Divan[1099].

B.3.1.2.o. Wazīr

Les souverains ottomans des différentes régences étaient entourés d'un grand nombre d'officiers et de collaborateurs. Ceux-ci portaient différents titres, tels *kātīb* (secrétaire), ou *ẖaznadār* (trésorier).

Dans la Tripoli ottomane, le titre d'*al-wazīr* ne semble pas avoir été répandu. Rares sont les inscriptions ottomanes tripolitaines citant ce titre : nous l'avons trouvé en deux endroits dans le complexe architectural de Muṣṭafā Gurğī, dans l'inscription de la *turba*, datant de l'année 1244 /1828 –9[1100], et dans une inscription datant de la construction de la mosquée en 1246 / 1830 –1[1101].

Dans les deux œuvres, le titre est attribué à un responsable du port (*raʾīs al-marsa*). Ce dernier titre est mentionné ainsi dans une même inscription où le titre d'*al-wazīr* est également introduit (inscription n° 48). Le personnage mentionné, est très proche de Yūsuf Bāšā Qaramānlī. Il fut le mari de sa fille, et devint ainsi un personnage privilégié de la ville. Il illustre l'ascension dans les arcanes du pouvoir par le biais du port.

B.3.1.2.p. Mutaṣarrif

Le *mutaṣarrif*, comme le *kātib*, est celui qui gère l'administration dans l'une des régions de la Régence. Seules deux inscriptions citent ce titre[1102]. La première mentionne *mutaṣarrif al-ẖumis* ; Badir Ḫān, tandis que la deuxième mentionne celui du Ǧabal Ġarb ; Zahnī Bek Afandīnin (Ǧabal Neffūsa : ce sont des longues chaines de montagnes de plusieurs centaines de kilomètres commençant au Ġaryān, pied de Ǧabal, jusqu'à Ǧabal Demmir en Tunisie[1103]. Cette chaîne montagneuse marque la limite nord du désert[1104]). Ce titre est seulement inventorié dans une période tardive (1895-6).

Certes, la région d'al-Ḫumis, a été également dirigée, au milieu du XIX^{ème} siècle, par un *kātib*, puis gouvernée à la fin du même siècle par un *mutaṣarrif*. En revanche, les textes épigraphiques, restent jusqu'à présent, la seule source historique qui nous offre des données sur l'évolution des titres des dirigeants ottomans dans les régions intérieures de la Régence.

[1099] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, t. II, p. 722.

[1100] Inscription n° 47.

[1101] Inscription n° 48.

[1102] Inscriptions ns° 154 et 156.

[1103] La chaine montagneuse du Ǧabal Naffūsa de la Libye s'arrête à Ġaryān.

[1104] Pour le Ǧabal al-Ġarbī, *Cf.* Despois (J.), *Le Djebel Nefousa*, Paris, 1935.

B.3.1.2.q. Mudarris

Le titre de *mudarris*, enseignant, est inventorié dans deux inscriptions. La première inscription, de type funéraire datant de la fin de la première époque ottomane, cite le nom du défunt accompagné directement par ce titre[1105]. C'est la seule œuvre attestée offrant clairement le nom d'un enseignant. Ce titre est accompagné directement par le nom de la ville où le personnage concerné exerce son travail : *mudarris fī Ṭarābuls,* enseignant à Tripoli.

La deuxième inscription, de type commémorative datant de l'époque des Qaramānlī, cite le titre dans un contexte panégyrique sans mention du nom[1106].

B.3.1.2.r. Rayis

Le rayis signifie le commandant de la marine. Ce titre est accompagné du nom d'un défunt cité dans une inscription datant de la première époque ottomane1107. Il est cité à période où le trafic maritime tripolitain connaît son apogée sous la direction et l'encouragement de ʿUṯmān Bāšā. A ce moment-là, la piraterie reste encore la source fondamentale de l'économie de la Régence.

B.3.1.2.s. Raʾīs ʿaskar

Ce titre peut signifier chef de la troupe, comme il peut signifier aussi chef d'armée. Il est adopté dans une inscription funéraire datant de la deuxième époque ottomane[1108]. Dans le texte de la stèle, ce titre est introduit avant la mention du nom du défunt. Ce dernier est mentionné comme « chef des milliers de troupes sultaniennes ».

B.3.1.2.t. Raʾīs al-marsā

Le *raʾīs al-marsā* ou *rayis al-baḥir,* chef de la douane et du port, était le premier responsable du port. L'autorité navale était sous sa responsabilité. D'après notre corpus, Muṣṭafā Gurğī était l'un des plus célèbres responsables du port de la ville de Tripoli à l'époque ottomane[1109]. Il prit ses fonctions en juin-juillet 1810, succédant à ʿAlīwa al-Ğamarkağī[1110]. Cette charge lui permit, non seulement de s'enrichir mais aussi d'ordonner l'édification de monuments d'utilité publique, comme ce fut le cas pour Muṣṭafā Gurğī qui édifia une grande mosquée dans la vieille ville de Tripoli[1111].

[1105] Inscription n° 67.

[1106] Inscription n° 32.

[1107] Inscription n° 94.

[1108] Inscription n° 69.

[1109] Inscription n° 48

[1110] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 182.

[1111] *Cf.* la présentation de l'inscription n° 47.

Nous ne possédons pas plus d'informations sur le recrutement des *rayis*, durant toute la période ottomane. Il est fort probable que celui-ci se faisait par le gouverneur de la Régence. Il n'y avait pas de règle générale. Les Qaramānlī s'appuyaient généralement sur les personnages d'origine étrangère ; rappelons qu'en 1783, un ancien esclave napolitain, ayant vécu dans la région et ayant adopté les coutumes tripolines, est devenu douanier[1112]. Il en de même pour le Géorgien, Muṣṭafā Gurğī, mentionné ci-dessus. Il s'agit alors d'un indice du caractère composite de la société tripoline. Le recrutement reposait alors sur la confiance du *bāšā*, renforcé éventuellement par les unions matrimoniales.

B.3.1.2.u. Imām

L'*imām* est celui qui guide la prière dans la mosquée. Ce titre, de type religieux, est inventorié dans une seule inscription, datant du début de l'époque de Qaramānlī (période d'Aḥmad Bāšā)[1113]. Il fut attribué au fondateur d'une mosquée. Néanmoins, bien que la majorité des inscriptions commémoratives, appartiennent à des monuments religieux, rares sont les textes dont les fondateurs ou les restaurateurs se virent attribuer des titres religieux.

B.3.1.2.v. Muʾaḏḏin

Le *muʾaḏḏin* est celui qui fait l'appel à la prière. A l'instar du titre d'*al-imām*, celui-ci est cité une seule fois dans l'inscription d'une mosquée achevée à l'époque d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī[1114]. Le titre est introduit dans le texte sans mention du nom de ce *muʾaḏḏin*.

[1112] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 99. Pour plus de détails, *cf.* la note de bas de page de la chercheuse (n° 328).

[1113] Inscription n° 26.

[1114] Inscription n° 32.

B.3.2. Onomastique, reflet de la société tripolitaine

Dans les différentes sources historiques, telles que les manuscrits et les inscriptions, les noms des personnages cités sont souvent composés de différents éléments dont le nombre varie en fonction de l'importance du personnage et des circonstances de son emploi.

Ces éléments sont les suivants : le ***ism*** (prénom), le ***nasab*** (nom du père de la personne), la ***kunya*** (« père de » suivi du nom du premier fils de la personne), la ***nisba*** (adjectif relatif servant à préciser l'origine géographique de la personne et les lieux où elle a vécu, également son appartenance à un groupe ou encore aux liens qui l'unissent à une personne), le ***laqab*** (qualificatif honorifique ou titre officiel) et le nom de métier. Dans certains textes, nous retrouvons certaines ***šuhra***[1115].

Souvent, notamment dans les textes historiques ou administratifs, les *nasab* peuvent être nombreux. Le premier correspond au nom du père, le deuxième correspond au *ism* du grand-père et le troisième à celui de l'arrière-grand-père. Dans les généalogies, notamment dans les textes anciens, ils peuvent remonter jusqu'au fondateur. Si en français on distingue soigneusement nom propre et nom commun, en arabe un seul mot, *ism*, désigne les deux. Le *ism* qui aurait deux et y mologies possibles, est ce qui permet de sortir la chose ou la personne de l'opacité et de la confusion[1116]. Tout *ism* a un *musammā,* ce qui est nommé, c'est-à-dire une référence. Dans la tradition musulmane, le nom propre arabe, doit être choisi attentivement. Il a toujours une signification sauf ceux issus de la tradition biblique (Mūsa, Sulaymān, Yaʿqūb…) qui n'ont de significartion que comme noms prophétiques[1117].

La *kunya*, quant à elle, correspond au nom du premier fils de la personne. Pour un homme, son nom devrait être précédé de la locution Abū…, tel personne (père de). Pour une femme, son nom devrait être précédé de la locution *umm* … (mère de).

La *nisba* a la forme d'un adjectif se terminant par un -ī. Elle marque un lien avec l'origine géographique de la personne ou sa tribu ou encore son appartenance à un groupe quelconque, religieux ou politique. La *nisba* est toujours précédée de l'article. D'après P. Larcher « la *nisba* n'est d'abord un nom, mais un procédé de formation, relevant de la derivation par affixation, d'un mot à partir d'un autre, le mot-base étant appelé *mansub ilayhi* et le mot derivé *mansūb* »[1118].

La quasi-totalité des inscriptions mentionne le nom des personnages. Ils sont plus ou moins connus dans les ouvrages libyens. Il s'agit avant tout des noms des gouverneurs et des

[1115] Pour plus de détails sur ces éléments, *cf.* Sublet (J.), *Le voile du nom,* Paris, 1991.

[1116] Larcher (P.), « Le nom propre », in Christian Muler et Muriel Roiland-Rouabah, *Les non dits du nom, onomastique et document en terre d'Islam,* Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Damas-Beyrouth, 2003, p. 316.

[1117] Hocine Benkheria (M.), « Onomastique et religion », in Christian Muler et Muriel Roiland-Rouabah, *Les non dits du nom, onomastique et document en terre d'Islam,* Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Damas-Beyrouth, 2003, p. 320.

[1118] Larcher, Pierre, « Le nom propre », in Christian Muler et Muriel Roiland-Rouabah, *Les non dits du nom, onomastique et document en terre d'Islam,* Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Damas-Beyrouth, 2003, p. 303.

officiers de l'administration de la Régence (*maḫāzniyya*). Les noms des gens du peuple, la *ʿāmma*, ne figurent plus. La variation des noms de personnages cités dans les textes de notre corpus permettent également d'étudier l'évolution de l'onomastique de l'époque ottomane, sur plus de trois siècles (1551-1911). Certains noms, mentionnés dans les inscriptions, sont courts : *ism + laqab*, tandis que d'autres sont un peu développés, et sont composés de quatre éléments : *ism + laqab + nasab + nisba*. Dans la majorité des cas, le *laqab* est composé d'un qualificatif honorifique et d'un titre politique officiel (*bāšā, dāy*…).

Les composants des noms dans les inscriptions arabes de la Tripoli ottomane sont souvent irréguliers. Les mentions de lignage sont soit précédées, soit suivies du nom de la personne à identifier. L'importance de ces informations réside dans le fait qu'elles contribuent, d'une manière sensible, à la restitution des lacunes dans les arbres généalogiques de certaines familles. Les éléments des noms dépendaient, de l'espace du champ épigraphique (surface réservée à l'écriture du texte) ainsi que de l'importance du personnage.

Dans les textes commémoratifs en prose, la formule d'introduction du nom est suivie de la *basmala* et de la *taṣliya*. Elle est introduite avec la mention du fondateur ou du reconstructeur. Dans les textes commémoratifs en vers, l'emplacement de la formule d'introduction du nom varie selon le choix de l'organisateur du texte (l'écrivain) ou du lapicide. La formule peut précéder les vers comme elle peut être intégrée au milieu ou à la fin du texte. Dans les textes funéraires en prose, les éléments du nom, suivent souvent la mention de la tombe (*hāḏā qabr*, هذا قبر) au milieu du texte, après la *basmala* et la *taṣliya*. Dans les textes funéraires en vers, l'emplacement des éléments du nom dépend également du choix du poète ou de celui du lapicide.

Nous traiterons dans la suite de notre travail de tous les éléments des noms cités, en étudiant l'utilisation de chaque élément et en répertoriant le nombre de ses occurrences.

B.3.2.1. *Ism*

Le *ism* du fondateur, du restaurateur ou du défunt est présent dans presque toutes les inscriptions de notre corpus. Rares sont les inscriptions où nous ne trouvons pas la mention du *ism*[1119]. Il est absent dans celles de type religieux (textes coraniques). D'autres inscriptions restent peu claires sur la présence du *ism* à cause de l'état de dégradation de certaines lignes de textes. Nous avons ainsi trouvé trois textes funéraires relatant le décès de trois femmes, dont les prénoms ne figurent pas. Le lapicide a choisi d'utiliser le suffixe *bint*, بنت ou *ʾamat Allāh*, أمة الله[1120].

Bien que la plupart des gouverneurs soient d'origine étrangère, les *ism*, répertoriés dans les cent vingt-huit occurrences sont, pour la plupart, d'origine arabe. La piété musulmane garde en faveur les noms jadis portés par le prophète Muḥammad, sa famille

[1119] Inscriptions ns° 3, 4, 23, 24, 29, 31, 33, 34, 35, 40, 41, 44, 45, 48, 49, 51, 52, 56, 60, 68, 70, 86, 87, 88, 101, 127, 130 et 140.

[1120] Inscriptions ns° 148, 150 et 157.

(Muḥammad, ʿAlī, Ḥusayn, Fāṭima) et ses plus célèbres compagnons (ʿUṯmān, ʿUmar) ; des noms composés à la louange du prophète comme Aḥmad ou Muṣṭafā ; ou encore des noms théophores[1121] comme ʿAbd Allāḥ (littéralement, serviteur de Dieu).

Des prénoms bibliques comme Ismāʿīl, Ibrāhīm, Sulaymān, Yūsuf et Maryam sont également courants. Les prénoms des femmes, filles ou épouses, sont généralement des prénoms islamiques : ʿĀʾiša, Fāṭima, Ḫadīğa, etc. Notre corpus est donc un reflet de la société arabo-musulmane. Seuls les deux noms Auġlū, figurant sur l'inscription n° 122, et Zahnī, introduit dans l'inscription n° 156, sont probablement d'origine turque. Dans l'inscription n° 137, le *ism* a été adopté d'une manière originale : en effet, le lapicide introduit le diminutif du prénom Ḥalīma (Ḥallūma). Ce type de diminutifs était très courant à Tripoli à l'époque ottomane pour les prénoms féminins[1122].

Les prénoms sont introduits, soit au début[1123], soit au milieu des noms [1124]. Ils précèdent souvent un ou plusieurs titres, honorifiques (exp. *ḥaḍrat*, حضرة, *al-karīm*, الكريم, *al-muʿaẓẓam*, المعظم…), officiels (*al-bāšā, al-dāy*…) ou un métier.

Concernant les femmes, nous avons découvert quelques *ism,* figurant seulement sur des épitaphes. Les *ism* de défuntes sont précédés d'un certain titre tels *al-karīma* (la généreuse) ou *al-sitt* (titre général, de type *al-sayyida,* la dame)[1125]. D'après al-Qalqašandī, à l'époque médiévale, le relatif d'*al-karīma* était toujours d'un rang hiérarchique moins élevé qu'*al-šarīfa*[1126]. Dans l'épigraphie mamelouke, le titre *al-sitt* précédait le plus souvent la série des titres d'une titulature, comme c'est le cas d'al-Sitt Ḥada, une des esclaves du sultan al-Nāṣr[1127], Ḫawand Zahra sœur du sultan al-Āšraf Šaʿbān, et celui de la princesse Aslbāy[1128], favorite du sultan Qāytbāy[1129]. Ces types de titres sont introduits dans la formation d'un grand nombre de titres composés : Sitt al-Tuğğār, Sitt al-ʿUlamāʾ, Sitt al-Fuqahāʾ, Sitt al-Wafāʾ, etc.

B.3.2.2. *Nasab*

A travers les textes de notre corpus, nous avons constaté que le *nasab* ne fait pas souvent partie des éléments des noms. En effet, il n'est présent que dans cinquante-deux occurrences, soit près d'un tiers de notre corpus. Il est important de noter que plus de deux

[1121] Qualifie un nom constitué à partir d'un nom de divinité.

[1122] Le prénom Ḥallūma fut très courant dans la famille de Qaramānlī. La femme de ʿAlī Bāšā (1754-1793) fut également nommée Ḥallūma (*cf.* le journal n° 93, Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 669.

[1123] Exemples, inscriptions ns° 8, 9, 17, 18, 19, 25… etc.

[1124] Exemples, inscriptions ns° 1, 7, 20, 36… etc.

[1125] Inscription n° 108.

[1126] Al-Qalqašandī, *Subḥ*, VI, 1914-1928, p. 171-172.

[1127] Van Berchem (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p. 193.

[1128] Van Berchem, (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p. 284. Al-Bāšā (Ḥ), *al-Alqāb*, Le Caire, 2000, p. 317.

[1129] Van Berchem, (M.), *Corpus*, I, Egypte, Le Caire, 1894-1903, p.559.

tiers des inscriptions sont de type funéraire. Les éléments des noms de celles-ci sont plus développés. La majorité des occurrences de *nasab* inventoriées date de la première époque ottomane (27 cas). Avec le temps, le *nasab* sera plus rarement utilisé. On en référencie, seulement sept occurrences au cours de la deuxième époque ottomane. Concernant les femmes, le *nasab* est précédé du suffixe *bint* بنت (fille de …). En *osmanli*, le renvoie au père se fera par *uġlū,* اوغلو (ou par le persan *zāde,* زاده) plutôt que par *ibn.* Il s'agit alors d'une caractéristique proprement turque. Ce phénomène est présent dans notre corpus, à travers le texte de l'inscription n° 123[1130].

Parfois, le lignage familial de certaines femmes mariées, est remplacé par celui de leur époux. Le *ism* est précédé du nom *zawğat,* زوجة (épouse de…) : C'est le cas dans l'inscription n° 93 : *zawğat* Šākir Afandī, la femme de Šākir Afandī. Dans le texte n° 80, le *nasab* est précédé du suffixe *badr,* بدر, fils ainé[1131]. Dans certains textes, le *nasab* est lié au grand père du personnage, en ignorant le père. Dans les textes ns° 69, 109 et 126, le *nasab* est précédé du suffixe *nağil* (lignée), afin de mentionner les grands personnages de la dynastie gouvernante (Aḥmad Bāšā et Yūsuf Bāšā Qaramānlī).

La disparition du suffixe de liaison *ibn* ou *bn,* بن entre le prénom et le nom familial constitue la deuxième caractéristique de la deuxième période de la domination ottomane (1835-1911). Dans les anciens textes historiques, un deuxième ou troisième *nasab* suivent souvent le premier, ce qui n'a jamais été le cas dans les inscriptions de la Tripoli ottomane.

B.3.2.3. *Nisba*

Généralement, la *nisba* a la forme d'un adjectif et se termine par un -ī. Dans certaines inscriptions, le lapicide utilise la locution *ʿan,* عن : *ʿan madīnat Sāqiz* (de la ville de Sāqiz)[1132]. Dans l'ensemble des noms mentionnés, nous avons recensé seulement dix-neuf *nisba* : dix citées dans des inscriptions commémoratives (sept remontant à la première ottomane[1133] et trois de l'époque des Qaramānlī[1134]) et neuf introduites dans des inscriptions funéraires, datant de l'époque des Qaramānlī[1135]. Toutes les *nisba* sont précèdées de l'article.

A l'époque ottomane, Tripoli était un carrefour de différents groupes de personnes venues de différentes villes méditerranéennes. Chaque quartier de la ville correspondait à un groupe ethnique. Les occurrences inventoriées nous offrent une idée de la diversité et du caractère cosmopolite de la ville à l'époque ottomane. La seule dynastie citée dans notre corpus, est celle des Qaramānlī.

- Inscription n° 1 ; Qāsim al-Maġribī : originaire du Maghreb.

[1130] Sur ce sujet *cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe*, Paris, 2007, p. 25.

[1131] En Tunisie, certaines familles utulisent encore ce suffuxe qui reste souvent dialectale.

[1132] Inscription n° 7.

[1133] Inscriptions ns° 1,7, 8, 9 et 25

[1134] Inscriptions ns° 36, 43, 47.

[1135] Inscriptions ns° 110, 112, 116, 117, 118, 121, 122 et 126.

- Inscription n° 7, 8 et 9 : Muḥammad Bāšā Sāqizlī : originaire de l'île grecque Chio.

- Inscription n° 25 ; Yūsuf al-Muknī : originaire de Muknīn (petite ville tunisienne, à côté de Sousse).

- Inscription n° 36 ; Qāsim b. Saʿīd al-Tiṭwānī : originaire de la ville de Tiṭwān (au nord du Maroc actuel).

- Inscription n° 43 ; Yūsuf al-Ḫamīrī : originaire des montagnes de Ḫamīr (nord-ouest de la Tunisie).

- Inscription n°47 ; Muṣṭafā Gūrğī : originaire du Caucase, en Géorgie.

- Les inscriptions ns° 27, 41, 110, 112, 116, 117, 118, 121, 122 et 126 ; Qaramānlī : originaire de la ville turque de Qaramān.

- Inscription n° 54 : ʿAlī b. al-Ḥāğğ Muḥammad al-Qarqanī, était un Tripolitain, issu d'une famille originaire d'Andalousie[1136]

- Inscription n° 143 ; Muḥammd Āġā b. Muṣṭafā al-Turkī : originaire de Turquie.

B.3.2.4. *Kunya*

Dans la langue arabe classique la *kunya* est composée d'*abū* (le père de…), suivi généralement du nom du fils ainé. Cette tradition n'est pas très courante dans les inscriptions de la Tripoli ottomane. Dans l'ensemble de notre corpus, nous avons recensé une seule *kunya,* introduite dans le nom du fondateur d'une fontaine, datée de la deuxième époque ottomane (1870) : Abū Yaḥyā[1137].

B.3.2.5. *Laqab*[1138]

Les textes de notre corpus sont généralement des textes officiels. Le *laqab* est introduit avec presque tous les noms répertoriés dans les inscriptions et correspond à un titre honorifique ou officiel. Dans la majorité des cas, le *ism* précédé ou suivi d'un titre officiel est accompagné d'un ou plusieurs titres honorifiques comme *haḍrat,* حضرة, (monsieur ou sa majesté) *al-amīr* (le prince)[1139] ; des épithètes comme *al-Marḥūm* (le défunt)[1140], *al-Mukarram* (l'honoré)[1141], *al-muʿaẓẓam al-ḥāğğ* (le glorieux, le pèlerin)[1142], *al-karīma* (la

[1136] Ğaḥaydar (ʿA.), *ʾĀfāq wa waṯaʾiq,* Tripoli, 1991, p. 202.

[1137] Inscription n° 59.

[1138] Nous avons déjà étudié, en détails tous les titres accordés aux personnages, citées dans toutes les inscriptions : *cf. supra,* chapitre B.3.1.Titulature; miroir de la vie politique.

[1139] Exemple inscription n° 107.

[1140] Exemple inscription ns° 8 et 9.

[1141] Exemple inscription n° 6.

[1142] Exemples inscriptions ns° 16 et 20.

généreuse)[1143] *amat al-lāh* (une épithète d'ordre religieux du genre *ʿabda*), donnée à celle qui voulait être humble et s'humilier devant Dieu[1144], *al-sitt* (titre général, semblable à *al-sayyida*)[1145] ou des métiers, tels *al-tāğir* (le commerçant)[1146] et *al-sāʿātī* (l'horloger)[1147].

B.3.2.6. *Šuhra*

La *šuhra* est précédée généralement par la locution *šuhira* (célèbre … ou connu sous le nom…). Rares sont les œuvres épigraphiques citant cet élément du nom. Nous avons recensé dans l'inscription funéraire n°114, le seul cas de *šuhra.* Elle est attribuée à un défunt nommé Ḥasan, portant le titre d'un *kāhiyā* (*šuhira al-ṣaġīr,* décédé en l'année 1158 / 1745 - 46). Nous trouvons dans le même mausolée un autre *kāhiyā,* également nommé Ḥasan, décédé vingt-quatre ans auparavant (1722). Il est fort probable que le lapicide ait introduit ce surnom, pour faire la différence entre ces deux personnages portant le même nom et le même titre. Cela nous montre aussi qu'il avait un atelier de fabrication des épitaphes locales où le lapicide connaissait les deux personnages.

[1143] Inscription n° 108.

[1144] Inscription n° 141.

[1145] Inscription n° 108.

[1146] Inscription ns° 1 et 64.

[1147] Inscription n° 2.

B.4. L'étude de la langue des inscriptions

B.4.1. Langue et lexique des inscriptions du corpus

Souvent, l'*osmanli* reste la langue officielle en dépit de l'introduction de la langue arabe dans l'administration dès la fin du XVIII[ème] siècle. ʿAlī Bāšā Qaramānlī (1754-1793) l'introduit de manière progressive ; elle devint officielle sous le règne de Yūsuf Bāšā (1795-1832)[1148]. Néanmoins, la majorité des inscriptions de la Tripoli ottomane sont en langue arabe (plus de 150). Seules une soixantaine d'inscriptions sont en effet rédigées en *osmanli*[1149]. L'étude de la langue nous permet alors de traiter le répertoire des inscriptions, notamment après l'introduction de la poésie dans les textes de fondation et de décès, tout au long de la période ottomane étudiée.

Les commentaires linguistiques aux textes de notre corpus nous ont permis de repérer plusieurs « fautes » ou irrégularité[1150]. Les « fautes » d'orthographe, les « fautes » de grammaire, l'orthographe archaïque, la coupure des mots, les omissions et les dialectalismes font partie des irrégularités inventoriées. Celles-ci nous permettent d'apprécier la qualité et l'évolution de la langue arabe durant la période étudiée. Ce chapitre nous permet d'étudier ces phénomènes en donnant des exemples et des statistiques sur chacune de ces variantes.

B.4.2. Problèmes linguistiques

B.4.2.1. L'orthographe

L'orthographe a un statut particulier. Les « erreurs » répertoriées dans les textes de notre corpus ne proviennent pas uniquement de l'incompétence de certains lapicides, mais également de la complexité de certaines règles grammaticales arabes et de leurs différentes réalisations dans les dialectes. Il n'est pas souvent aisé de distinguer les fautes résultant de l'orthographe de celles résultant de la grammaire.

Les « irrégularités » de l'orthographe sont souvent abondantes dans la plupart des inscriptions rédigées aussi bien en prose qu'en poème. Le phénomène le plus répandu est celui de l'écriture déféctive du *alif*, typique de l'arabe coranique, qui concerne notamment le mot *al-raḥmān* الرحمان, souvent écrit sans *alif* : *al-raḥmān,* الرحمن. Ce choix est dénombré 47 fois. Une autre occurrence est celle de ثلث au lieu de ثلاث.

La confusion entre l'*alif* et l'*alif maqṣura* est une irrégularité orthographique très courante. Pour n'en donner que deux exemples, le mot *banā,* « construire » بنى, apparaît souvent sans *alif maqṣūra* (بنا, 16 fois), tandis que le mot *daʿā* « implorer » دعى, présente des occurrences avec l'orthographe دعا. Ce dernier mot figure souvent dans le formulaire des

[1148] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 83.

[1149] A travers les prospections effectuées à Tripoli, dès 2007, nous avons découvert 159 inscriptions rédigées en arabe et 56 inscriptions, commémoratives et funéraires, rédigées en *osmanli.*

[1150] Nous entendons ici par « faute » et irrégularité toute déviation de la norme de l'arabe classique.

invocations. La « faute » relève de l'orthographe dans la mesure où le lapicide sait (ou devrait savoir) que le verbe se termine par un *ā* long. L'écart de la règle classique figure dans le choix de la lettre finale représentant ce *ā* long.

Les « erreurs » d'écriture de certains mots liés à la culture ottomane, étaient des phénomènes courants dans quelques inscriptions. Ce type d'irrégularité, en effet, apparaît souvent dans les textes de la première époque ottomane (11 occurrences au cours de la 1ère époque, 2 occurrences dans des textes de la période des Qaramānlī et une occurrence pendant la 2ème époque ottomane) : *Ṭarāblūs*, طرابلوس au lieu de *Ṭarābuls* طرابلس (7 fois); *Ṭarablūs* طربلوس au lieu de *Ṭarābuls*, طرابلس (5 fois) ; *Ṭarablūsī* طربلوسي au lieu de *Ṭarābuls* طرابلس (1 fois).

Dans certaines inscriptions, les lapicides introduisent le *tāʾ maftūḥa* (ت) en final de mot au lieu du *tāʾ marbūṭa* (ة), dans certains mots : سنت au lieu de سنة (2 fois), ثلاثت, au lieu de ثلاثة, رحمت au lieu de رحمة, الصلات au lieu de الصلاة, الصلواة au lieu de الصلوات. Nos inscriptions attestent également une suppression, parfois, des points diacritiques du *tāʾ marbūṭa* : ثمانيه au lieu de ثمانية .

B.4.2.2. La grammaire

La confusion dans l'écriture de *ibn*, entre ابن et بن, est « l'irrégularité » grammaticale la plus répandue dans les textes ottomans de notre corpus (10 fois). L'écriture de ce mot en arabe classique dépend d'une règle grammaticale : l'*alif* tombe lorsque le mot *ibn* se trouve entre deux noms au milieu d'une ligne ; il est par contre obligatoire au début d'une ligne ou devant une *nisba*, un métier et une titulature.

Dans l'arabe classique, la conjonction *wāw* fait partie des particules clitiques – c'est à dire, qu'elle est préfixée au mot auquel elle se réfère –, tout comme l'autre conjonction *fa-* et les prépositions *bi-* et *li-*[1151]. La séparation du *wāw* du mot qui le suit à la fin de la ligne est considérée comme un écart à la norme. Elle est examinée comme un écart par rapport au code de la graphie. Dans notre corpus, ce phénomène est souvent répété, notamment dans les textes funéraires, gravés sur des stèles prismatiques, dont le fût est souvent très étroit (9 occurrences).

Néanmoins, nous signalons encore une « irrégularité » grammaticale, rencontrée dans quelques textes, celle du l'accord en genre (féminin et masculin) ; par exemple, l'expression *ğumādā al-ṯānī* جمادى الثاني est mentionnée au lieu de *ğumādā al-ṯāniya* جمادى الثانية. Il en est de même pour les nombres, notamment les unités qui sont mentionnées en lettres ست à la place de ستة (après le mot *ʿām*).

[1151] Pour une référence à une grammaire de l'arabe classique, *cf.* Wright (W.), *A Grammar*, Londres, 1862, p. 231.

Enfin, mais non moins important, nous avons rencontré des « erreurs » dans la flexion désinentielle (*al-iʿrāb*). Celle-ci est souvent inventoriée au début de l'époque ottomane (exemple ; *masğid* مسجد au lieu de *masğidan* مسجدا)

B.4.2.3. Les archaïsmes et les dialectalismes

Les inscriptions tripolitaines de l'époque ottomane attestent également la présence et l'utilisation d'un certain nombre d'archaïsmes. A cet égard, nous avons déjà mentionné l'écriture défective du *alif,* typique de l'arabe coranique. Diametralement opposé est le phénomème de la *scriptio plena*[1152] notamment dans l'écriture des démonstratifs : *hāḏihi* هاذه, *hāḏā* هاذا ou *hāḏī* هاذي au lieu de *haḏihi* هذه ou *haḏā* هذا.

En ce qui concerne les dialectalismes, le phénomène le plus évident est celui de *taḫfīf al-hamza* qui n'est pas prononcé et réalisé comme un *yāʾ* (ي) : أوايل ou الأوايل au lieu de أوائل ou الاوائل (5 fois). Nous avons retrouvé ce phénomène dans les chiffres des centaines figurant dans les dates, où le *yāʾ* prend la place du *hamza* dans le mot ماية au lieu de مائة. D'autre dialectalismes, on été rencontrés dans certains nombres : *talaṭāš,* تلطاش , 13, au lieu de *ṯalāṯata ʿašar* ثلاثة عشر, *al-sātit,* le 6ème, الساتت, au lieu de *al-sādis,* السادس.

B.4.2.4 Les omissions

Nous appellons omissions la supression volontaire ou involontaire d'un ou de plusieurs caractères d'un mot, ainsi que la suppression de mots entiers dans une phrase. Cela résulte soit d'un oubli du lapicide, soit de son incapacité à maîtriser l'espace du support réservé à l'écriture.

Les voyelles longues (*alif* et *yāʾ*) et le *hamza* en position médiane (شيا au lieu de شيئا) ou finale (بنا au lieu de بناء), sont les omissions les plus répandues. Comme nous venons de le voir, cela est lié à des phenomènes d'archaisme ou de dialectalisme. Cependant, nous remarquons aussi le manque de quelques lettres dans plusieurs mots. C'est le cas, par exemple, dans la première inscription de notre corpus : سُد ا محد au lieu de *sayyidanā Muḥammad* سيدنا محمد.

B.4.2.5. Les mots coupés

Nous appelons mot coupé le phénomène de renvoi à la ligne d'une partie d'un mot. La coupure des mots est une pratique courante en épigraphie arabe1153, même si elle va à l'encontre des règles de l'arabe classique. Cette habitude est due à l'insuffisance de l'espace pour l'écriture ou au désir du lapicide de créer un équilibre entre les lignes du texte. Dans notre corpus, les coupures dans les 9 occurrences recensées s'articulent entre deux caractères

[1152] Selon ces phénomène, des sons prononcés mais non écrits en arabe classique (par exemple un *alif* suscrit) sont alors écrits dans leur forme normal à l'intérieur du mot.

[1153] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2001, vol. II, p. 394.

qui ne se lient jamais (après un *alif* ou un *rāʾ* ; *cf.* tableau 28) : 3 datent de la première époque ottomane et 6 de l'époque des Qaramānlī.

Tableau 28 : Les différents mots coupés répertoriés dans les inscriptions

Mots	La coupure	N° texte
القيامة	القيا/مة	107
الرياض	الر/ياض	138
فرش	فر/ش	138
الريم	الكر/يم	138
محرابه	محر/ابه	138
اوصاف	ا/وصاف	138
راجية	را/جية	143
الطاعون	الطا/عون	144
مرحوم	مر/حوم	145

B.5. L'écriture et la paléographie

B.5.1. Les ajouts et les modifications aux textes des inscriptions

B.5.1.1. Les signes ajoutés

B.5.1.1.a. Les points diacritiques

Le diacritisme consiste à mettre des points au-dessus ou au-dessus des caractères des mots, afin de distinguer ceux qui ont un même *ductus*. Il en est ainsi dans les manuscrits ou les documents d'archives de l'époque (1551-1911) où les points diacritiques datent un fait attesté dans 148 inscriptions. Ce diacritisme est connu en Ifriqiya dès l'époque ḫurāsānide. L'inscription la plus ancienne, datant de l'année 630/1232, est celle du minaret de la mosquée al-Qaṣaba à Tunis[1154].

Les points diacritiques sont introduits dans les inscriptions de différents styles ; *ṯuluṯ, nasḫī, naṣtaʿlīq* (persan). Néanmoins, l'introduction des points dans la cursive maghrébine, *nasḫī maġribī,* a connu certaines modifications : réduction des deux points du *qāf* à un seul et le point du *fāʾ* est désormais sous la lettre[1155].

B.5.1.1.b. Les signes orthographiques et les voyelles

Par définition, les signes orthographiques sont la *fatḥa,* la *ḍamma,* la *kasra,* la *šadda,* le *sukūn* et le *tanwīn*. Les voyelles sont a, i et u. Elles existent dans les mots de 114 textes commémoratifs et funéraires, soit 72 % de l'ensemble des textes de notre corpus.

Généralement, ces signes figurent dans les inscriptions exécutées en *ṯuluṯ*, notamment celles qui sont en relief. Ils ne figurent plus sur les textes gravés en creux, exécutés en cursive maghrébine, *nasḫī maġribī.* Dans les textes exécutés en persan, *nastaʿlīq,* les signes les plus adoptés sont le *fatḥa* et le *ḍamma.*

Les lapicides n'ont pas une règle fixe pour l'adoption des signes. Leurs adoptions dépendent, souvent du choix des lapicides (d'une manière irrégulière, souvent partielle, dans une même inscription) : La *fatḥa* est adoptée dans 88 textes, soit plus de la moitié des inscriptions ; le *sukūn* est introduit dans 53 textes, soit 34 % de l'ensemble du corpus ; le *šadda* est adopté dans 51 textes, soit 32 % du corpus ; la *kasra* est adoptée dans 35 textes, soit 22%. Nous y retrouvons enfin, la *ḍamma* qui figure seulement dans 5 textes, soit 3 % du total. Le reste du pourcentage, représente des textes dépourvus de signes orthographiques (tableau 29).

[1154] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2001, vol. II, p. 404.

[1155] Inscriptions ns°1, 18, 19, 20, 36, 47, 102 et 109. *Cf.* al-Bahnasī (ʿA.), *Muʿǧam*, Beyrouth, 1995, p.6.

Tableau 29 : la présence de signes orthographiques dans les textes des inscriptions

Les signes orthographiques	Nombre de texte
Fatḥa	88
Sukūn	53
Šadda	51
Kasra	35
Ḍamma	5

Les voyelles sont nombreuses. Elles sont introduites dans 140 textes, d'une manière totale ou quasi-totale (soit 88 % des textes). Seul le texte n° 13 possède une seule voyelle. Ce phénomène n'est pas une invention ottomane. Il était déjà introduit dans les inscriptions de l'époque médiévale. En Ifriqīya, les voyelles sont introduites, comme le didactisme, à partir de 630/1232. L'inscription du minaret de la mosquée al-Qaṣaba à Tunis fut la première découverte en épigraphie monumentale.

En épigraphie funéraire, les voyelles sont adoptées dès les premières années du XII^{ème} siècle / XIII^{ème} siècle[1156]. La présence de ces signes de vocalisation, permet de mieux repérer les problèmes de la langue des inscriptions, particulièrement ceux relatifs à la grammaire.

B.5.1.1.c. Les chevrons

Dans l'arabe classique, l'adoption des chevrons a pour but la distinction entre, la lettre *sīn* et la lettre *šīn*, la lettre *ʿayn* et la lettre *ġayn*[1157]. Ce motif est habituellement introduit au-dessus des lignes de 47 textes exécutés souvent en *ṯuluṯ*, soit presque un tiers de l'ensemble des inscriptions (30%) : 41 textes en *ṯuluṯ*, 3 en *nasḫī maġribī*, 2 en cursive et 1 en *nastaʿlīq*.

Dans les textes où ce motif fut introduit, les lettres mentionnées précédemment sont bien définies avec leurs points diacritiques. Les chevrons sont alors introduits pour des raisons décoratives plus qu'orthographiques. Les lapicides cherchaient jadis à remplir de l'espace au-dessus des mots.

B.5.1.1.d. Les lettres ajoutées

Différentes lettres sont employées, au-dessus ou au-dessous des mots, dans 35 textes épigraphiques de notre corpus, soit presque un cinquième de l'ensemble des inscriptions (19 %). Ce phénomène est connu dans tous les types de supports, meublant toutefois les différents espaces d'inscriptions commémoratives et funéraires. Les lapicides cherchent, soit à remplir l'espace, au-dessus ou au-dessous des mots, soit à distinguer certains caractères homographes, au niveau de la prononciation et au niveau de l'écriture.

[1156] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2002, vol. II, p. 404. Aoudi-Adouni (R.), *Stèles*, 1997, t. 1, n° Q 3, pl. 6, (601/1204)

[1157] Jarray (F.), *Inscriptions*, 2007, vol. II, p. 758.

Dans les textes, nous trouvons plusieurs lettres isolées, ajoutées au-dessus ou au-dessous des mots. La lettre la plus adoptée est l'*alif*. Elle est introduite dans la majorité des textes, dont l'ajout de lettres était un phénomène courant (31 fois). Certaines lettres isolées présentent, dans la plupart des cas, une forme semi-circulaire : *ḥāʾ*, ح (dans 9 inscriptions), *ʿayn*, ع (5), *sīn*, س (4), *ǧīm*, ج, *nūn*, ن, *ṣād* ص (2 à chacune), *šīn*, ش (1). Le *mīm*, م (6), le *kāf*, ك (4) et le *hamza*, ء (2) sont encore adoptés. Ces lettres sont souvent gravées au-dessus des mots.

Le phénomène de l'adoption des lettres, est une caractéristique générale, notamment dans les inscriptions des bâtiments de la 2ème époque ottomane. La plupart de ces inscriptions sont exécutées en *ṯuluṯ* ; viennent ensuite celles qui sont en style cursif (*nasḫī*, 7 textes), puis en persan (*nastaʿlīq*, 3 textes). Il s'agit alors de l'esthétique de la calligraphie de l'époque

B.5.1.2. Modification ou ajout pour désinence poétique

Il s'agit d'une modification effectuée sur la rime (*qāfiya*) d'un poème, pour la rendre conforme à son mètre. Dans notre corpus, nous avons 39 textes en poèmes organisés, selon un mètre connu dans la langue arabe classique. Une même rime est toujours respectée dans tous les textes, du début jusqu'à la fin.

Néanmoins, le phénomène de modification ou d'ajout de certaines lettres, dans les rimes, est recensé 7 fois dans l'ensemble des poèmes de notre corpus. Dans la majorité des cas, la modification est introduite dans les poèmes ayant un mètre *al-basīṭ* ou *al-kāmil*. Pour celui-ci, nous avons deux cas : dans le premier cas, la rime est instable : l'*alif maqsura* ى à la 1ère ligne, le *ya*, ي, à la 2ème ligne et l'*alif* aux 3ème et 4ème lignes[1158]. Dans le 2ème cas, la rime change dans chaque vers[1159] .

Concernant les 2 poèmes organisés en mètre *al-basīt*, la rime est, dans le premier cas, touchée par une omission de *hamza*, remplacée par un *alif*[1160]. La rime du 2ème poème, en lettre *hāʾ*, هـ, est devenue *tāʾ marbūṭa*, ـة [1161]. Dans les cas restants, la rime est souvent variable selon le choix de l'auteur du poème. Il en est ainsi de la sauvegarde du mètre[1162]. Dans l'hémistiche du chronogramme, les modifications sont dictées par les contraintes de la datation. Dans plusieurs cas, la priorité a été donnée à l'équivalence entre la somme des valeurs des lettres et la date, en dépit du mètre du poème.

[1158] Inscription n° 63.

[1159] Inscription n° 72.

[1160] Inscription n° 51.

[1161] Inscription n° 140.

[1162] Inscriptions ns° 53, 59 et 64.

B.5.2. La paléographie

L'écriture est indispensable aux activités marchandes ainsi qu'à l'administration, qui ont laissé le témoignage de son utilité dans les dépôts d'archives où figurent, à côté des contrats privés, divers manuscrits et autres documents officiels. Son usage n'est pas moins nécessaire pour la transmission des sciences religieuses et profanes, que les méthodes d'enseignement faisant appel à l'écrit, autant qu'à l'oralité, pour assurer la formation des savants occupant une place de premier rang dans la vie religieuse, juridique et intellectuelle.

L'écriture arabe, utilisée pour la transmission du message, fait l'objet du perfectionnement et de l'embellissement de ses tracés. En étudiant les ateliers, en rapport avec notre sujet, nous retrouvons l'un des plus importants à l'époque ottomane, celui des artisans de l'écriture ; les *naqqāšūn* ou les *ḫaṭṭātūn.* C'est là où naissent les motifs et décors dépassant largement le domaine de la peinture, inspirant aussi bien les décors que la calligraphie.

Les différents corps de métier les adaptent ensuite en fonction des exigences de leurs techniques propres, créant ainsi un style particulier pour chaque époque, voire pour chaque artisan. Les ateliers ottomans, auteurs des inscriptions commémoratives ou funéraires, adoptent, en effet, le perfectionnement d'un métier existant déjà dès l'antiquité et un savoir-faire de l'art des caractères arabes. En respectant la transmission des messages, les artisans, lapicides et calligraphes laissent leur impact sur les œuvres islamiques.

La calligraphie, dans le monde islamique, en général, a la prééminence sur toutes les autres disciplines, en raison du caractère sacré de l'écriture arabe, instrument de la révélation coranique. Elle permet, au début, de faire connaître la parole de Dieu, mais devient par la suite un art à part entière. La calligraphie comporte six écritures de base (*al-aqlām al-sit*), fixées par le calligraphe Yaqūt d'Amasya au XIII[ème] siècle : *ṯuluṯ, nasḫ, muḥaqqaq, rayḥānī, ruqʿa* et *tawqīʿ*[1163].

Il faut classer les différents usages de l'écriture. Dans les documents administratifs, par exemple, l'emploi d'un style d'écriture a une valeur juridique ; le fonctionnaire réalisant le travail (copiant les firmans, traçant le monogramme du sultan, la *ṭuġrā*) occupe un poste bien défini. Outre la qualité artistique, l'écriture a pour but d'authentifier le document émanant du pouvoir. Elle n'autorise entre les lettres et les mots, aucune interruption du tracé, afin de ne permettre aucune falsification du document. Pour les besoins courants, on utilise une forme d'écriture arrondie, cursive et souple appelée *nasḫ*, que l'on appelle parfois « *écriture des copistes* ».

Plusieurs recherches, portant sur les écritures et la paléographie ottomane, ont été réalisées dans plusieurs anciennes Régences. Néanmoins, la paléographie des textes de la Tripoli ottomane n'a pas attiré l'attention des chercheurs libyens et étrangers. Ceux-ci introduisirent souvent des termes généraux, tels le terme « *kitāba ʿuṯmāniyya* », écriture

[1163] *Cf.* Sourdel-Thomine (J.), « Khaṭṭ, écriture », *E I²*, IV, p. 1144-1154 et Makariou (S.) *Les arts*, Paris, 2012, p. 324.

ottomane, sans description. Tandis que les inscriptions de cette époque sont exécutées selon différents styles.

Dans cette partie de notre travail, nous étudierons les différents types d'écriture attribués dans les textes de notre corpus. L'étude se présente de manière analytique et statistique. Il est indispensable d'expliquer, d'abord, les techniques d'exécution des caractères, à travers les différents textes, en rapport avec la nature des matériaux des supports. Chaque style paléographique introduit, sera traité à part, en relation avec les différentes périodes de l'histoire ottomane de la Régence.

B.5.2.1. L'exécution des caractères des inscriptions

Dès l'antiquité, plusieurs techniques étaient déjà adoptées dans l'exécution des caractères des inscriptions. La gravure en creux reste souvent la plus utilisée. A l'époque ottomane certaines techniques se sont ajoutées selon la nature des supports. La gravure en creux ou en relief, la peinture et l'émaillage (sur faïence) sont des techniques qui ont continué, en effet, à persister au cours de la période étudiée. A travers notre analyse, nous avons recensé six méthodes d'exécution, adoptées dans les inscriptions de notre corpus, dont le choix est souvent dicté par la forme du support et la nature de son matériau :

- Caractères en relief : 115 inscriptions.
- Caractères en relief et en creux : 1 inscription.
- Caractères en creux : 6 inscriptions.
- Caractères en creux incrustés de plomb : 28 inscriptions.
- Caractères en creux émaillés en noir : 1 inscription.
- Caractères peints : 1 inscription.
- Caractères émaillés : 3 inscriptions.

B.5.2.2. L'exécution des caractères à partir du type d'inscriptions et de la nature des matériaux

Nous traitons dans cette partie la manière dont sont éxécutés les caractères des mots, selon la nature des inscriptions et des matériaux des supports commémoratifs et funéraires. Ces derniers composent la majorité de notre documentation. Le marbre constitue le seul support des inscriptions répertoriées (94 funéraires).

La technique d'exécution, introduite dans les inscriptions funéraires, est variable : en creux, en creux incrusté de plomb et en relief. Cette dernière technique d'exécution est dominante tout au long de la période ottomane étudiée, figurant, en effet, sur soixante-dix-neuf stèles funéraires, dont la majorité remonte à la première époque ottomane. Le premier

spécimen date de 1015 /1606[1164]. La gravure en creux constitue la deuxième technique utilisée. Elle figure sur douze inscriptions funéraires, dont onze sont incrustées de plomb. Cette technique est introduite dès le début du XVIII[ème] siècle, pour devenir très répandue au cours de la période Qaramānlī. Le premier spécimen date du début du XVIII[ème] siècle[1165].

Les inscriptions commémoratives répertoriées sont au nombre de soixante-cinq. En fonction de la diversité de leurs supports, les techniques d'exécution y sont adoptées, de façon plus diversifiée que celles des inscriptions funéraires. Nous avons répertorié six techniques d'exécution : caractères en relief, en creux, en relief et en creux, en creux incrustés de plomb, en creux émaillés en noirs, peints et émaillés. Néanmoins, l'exécution en relief reste la technique la plus utilisée dans les inscriptions de notre corpus (tableau 30). Elle est répertoriée dans trente-six inscriptions, gravées majoritairement sur des panneaux en marbre blanc (28). Les caractères des autres inscriptions, gravées en relief, sont exécutés en plâtre (7) et en cuivre (1). L'exécution en relief fut introduite dès la fin du XVI[ème] siècle. Elle figure sur les deux inscriptions de deux *miḥrāb* de la mosquée Darġūṯ Bāšā.

La technique d'exécution en relief est accompagnée par la gravure en creux, dans une seule inscription [1166] : le lapicide dessine la première ligne en relief et le reste de son œuvre, en creux. Cette dernière technique est utilisée dans cinq inscriptions commémoratives. Elle est la première suivie, au début de l'époque ottomane. Le plus ancien spécimen est gravé en creux[1167]. A travers le temps, la gravure en creux est accompagnée, à la moitié du XVII[ème] siècle, d'incrustations de plomb[1168].

L'émaillage est ainsi adopté dans quelques inscriptions. Cette technique est apparue, en Tripoli ottomane, en 1228 / 1813-14, dans trois panneaux de céramique[1169]. La peinture est rarement introduite. Elle figure sur une seule inscription, datant de la fin de l'époque ottomane (1321/1903-4), et dessinée sur un tableau peint[1170].

[1164] Inscription n° 142.

[1165] Inscription n° 102.

[1166] Inscription n° 46.

[1167] Inscription n° 1.

[1168] Inscription n° 10.

[1169] Inscriptions ns° 43, 44 et 45.

[1170] Inscription n°24.

Tableau 30 : l'exécution des caractères à travers les matériaux des supports

Matériaux / Exécutions	Inscriptions commémoratives						Inscriptions funéraires
	marbre	plâtre	grès	bois	faïence	cuivre	marbre
En relief	28	7	-	-	-	1	79
En creux	4	-	1	-	-	-	1
En relief et en creux	1	-	-	-	-	-	-
En creux incrustés de plomb	17	-	-	-	-	-	11
En creux émaillés en noirs	1	-	-	-	-	-	-
Peinte	-	-	-	1		-	-
Emaillé	-	-	-	-	3	-	-
Inconnue ou perdue	1	-	-	-	-	-	3
Total	52	7	1	1	3	1	94

B.5.2.3. Les techniques d'exécution dans les inscriptions ottomanes de Tripoli

Dans cette partie, nous organiserons notre étude des techniques d'exécution des caractères, selon un ordre chronologique, de la plus ancienne à la plus récente. Cette étude devrait respecter l'adoption de chaque technique, à travers les trois périodes de l'époque étudiée.

B.5.2.3.a. La gravure en creux

Sur cent cinquante-six inscriptions, nous en trouvons trente-six, gravées en creux, soit 23 % de l'ensemble (tableau 30). Cette technique caractérise les inscriptions commémoratives (23) en ajoutant les textes funéraires (11). La gravure en creux figure généralement sur des supports très solides, dont le marbre fut le plus utilisé (35 inscriptions). Seule une inscription en creux est gravée sur un panneau en grès[1171]. Ces deux matériaux rendent la gravure en creux très valable.

La technique en creux, des inscriptions répertoriées, consiste à graver les caractères en utilisant un burin métallique[1172], d'une profondeur de quelques millimètres, en fonction de la surface à graver du support et des dimensions des lettres de l'inscription : *cf.* planches 32 (photo 32), 33 (photo 33) et 161 (photos 248 et 249). Dans l'ensemble, nous avons sept œuvres, gravées en creux : six appartiennent aux inscriptions commémoratives. La première

[1171] Inscription n° 20.

[1172] Concernant les outils de gravure et du travail du marbre, *cf.* planche 200 (photo 309).

inscription date de 999/1590-91[1173]. Elle mentionne la fabrication d'un cadran solaire. La seule inscription funéraire, en gravure en creux, date du 10 *šawwāl* 1158 / 5 novembre 1745[1174]. Elle est située dans le mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī. Dans une autre inscription, les gravures sont en creux et en relief[1175].

Dans ce type d'exécution, plusieurs autres inscriptions avaient une gravure chargée soit par une peinture noire, soit par du plomb. L'unique modèle de la gravure en creux, émaillée en noir, est celui de la fondation de l'oratoire b. al-Ṭabīb, datant du 26 *ǧumādā* 962 / 18 mai 1555[1176]. Nous pensons que la peinture a été refaite. Le monument a été restauré en 2005, sous la direction du Service de la « Direction des Villes Historiques ». A. M. al-Ballush, chercheur libyen, a confirmé que l'inscription était indéchiffrable au moment où il faisait son étude sur les mosquées libyennes de l'époque ottomane.

Plusieurs autres textes d'inscriptions sont gravés en creux et incrustés de plomb. Cette technique consiste à inscrire le texte sur la plaque ou la stèle, avec l'aide d'un roseau trempé dans une peinture de couleur noire. Le lapicide dessine les lettres, les creuse sur le support, en réalisant des tracés en forme de V. Sur la ligne de leur jonction, il établit des trous espacés d'environ 3 à 5 millimètres (*cf.* par exemple planche 74, photot 111). Chaque trou vertical, au plan de la taille, se trouve flanqué des deux inclinés dans des sens transposés.

Le plomb, matériau d'incrustation, est souvent disponible, soit sous la forme de tiges prêtes à l'usage, soit sous la forme de petites plaques très fines, soit également, sous une forme liquide. Si la forme est en plaques, on les découpe en fonction de la taille des lettres et des trous. Si le plomb est en forme liquide, on le coule pour qu'il pénètre dans les tracés des caractères du texte gravés en creux. P. Ricard ajoute que cette technique, qui a fait son apparition, à Tunis, avec les Turcs[1177], est simple : des sillons à section traingulaire sont gravés à la surface de la dalle de marbre ; de distance en distance, leur fond est creusé, au moyen d'une mèche, de petits trous aux inclinaisons différentes et contrariés. Le plomb, coulé dans le sillon, pénètre jusqu'aux fond des trous auxquels il adhère comme par autant de tensons[1178]. Le plomb s'incruste alors, dans les entrailles du support à l'aide des coups de maillet. Après sa solidification, le plomb coulé s'oxyde au contact de l'air et noircit, contrastant alors avec la couleur claire du support. Dès qu'il sera tendre et malléable, il remplira les trous et s'accrochera au support de l'inscription. Ensuite, celle-ci sera nettoyée avec de l'eau, à l'aide d'une roche sableuse lisse, afin d'éliminer les traces de plomb autour des caractères du texte gravé et incrusté de plomb.

[1173] Inscription n° 2.

[1174] Inscription n° 115.

[1175] Inscription n° 10.

[1176] Inscription n°1.

[1177] En parlant de l'Afrique du Nord.

[1178] Ricard (P.), *Pour comprendre l'art musulman,* Paris, 1924, p. 154.

Cette technique est présente dans la quasi-totalité des textes gravés en creux : 28 (soit 78 % des inscriptions gravées en creux et 18 % de tous les textes répertoriés). Cette technique est employée dans les deux types de textes sur supports en marbre : 17 inscriptions commémoratives et 11 funéraires. Elle a été adoptée dès la moitié du XVII^{ème} siècle. La première œuvre incrustée de plomb, date de la fondation d'une maison en 1063/ 1652-53. Cette technique a été introduite progressivement, un siècle plus tard, dans les œuvres funéraires. Le premier spécimen date du 10 *šawwāl* 1158/5 novembre 1745. La majorité des modèles funéraires inventoriés existent encore dans le mausolée des Qaramānlī. L'incrustation de plomb est ainsi devenue une mode ornementale. Elle figure également sur le décor des inscriptions, notamment dans les listels d'encadrement[1179].

Les sources textuelles restent souvent lacunaires. Elles ne mentionnent pas les ateliers de gravure et d'incrustation de plomb des inscriptions commémoratives et funéraires. Nous pensons que les stèles funéraires, gravées en creux et incrustées de plomb, ont été importées de la Régence de Tunis. Nous ajoutons, que dès le début du XVIII^{ème} siècle, il y avait beaucoup d'échanges entre celle-ci et la Régence de Tripoli. Nous avons découvert plusieurs modèles de stèles similaires trouvés dans les mausolées de Tunis et également dans celui de Tripoli. Nous avons vérifié dans les inscriptions, monumentales et funéraires, de quelques batiments de la capitale de l'empire[1180], nous n'avons pas trouvé de traces de cette technique d'exécution dans l'art impérial. D'après A. Saadaoui, elle figure sur certaines fondations ottomanes des provinces balkaniques[1181]. Il est fort probable donc que cette technique avait été introduite par certains artisans venus de ces provinces ottomanes, notant que les études, traitant l'onomastique, témoignent clairement leur présence dans les provinces ottomanes de l'Afrique du Nord ; Tunis et Tripoli.

Généralement, la technique d'exécution en creux a été souvent adoptée à Tripoli à l'époque ottomane. Cette technique était utilisée, dans l'épigraphie monumentale, en Ifrīqiya dès l'époque ʿabbāside. Au début de l'époque aġlabīde, cette écriture commence à régresser en faveur de l'écriture en relief, sans qu'elle ne soit définitivement abandonnée[1182].

B.5.2.3.b. La sculpture en relief

Si la gravure en creux consiste à faire des tracés profonds, en forme de V, sans toucher au reste du support, la procédure de la sculpture en relief consiste alors à exciser les surfaces situées aux alentours des caractères. L'épaisseur et les proportions de ces derniers sont guidées par le choix du lapicide. Il en est de même pour la malléabilité du support.

[1179] Exemples : inscriptions ns° 22 et 27.

[1180] Juin 2013.

[1181] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 393.

[1182] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2002, vol. II, p. 452.

Cette technique, représentant la quasi-totalité des inscriptions de notre corpus (115, soit 74 %)[1183], est attestée dès la première époque ottomane (tableau 30). La première inscription, gravée en relief, remonte à la fin du XVI[ème] siècle[1184]. Cette catégorie d'exécution est introduite dans des inscriptions dessinées, soit sur des panneaux de marbre (107 spécimens), soit en plâtre (7 spécimens) et soit en cuivre (1 spécimen[1185]). Le matériau préféré reste donc le marbre, vu les possibilités qu'il offre au lapicide. Le plâtre constitue ainsi le deuxième matériau utilisé dans les textes exécutés en relief. Le lapicide introduit les caractères de son texte sur les revêtements en stuc, connus sous le nom de « *naqš ḥadida*». La majorité des textes répertoriés, sculptés dans des bandeaux épigraphiques, date de l'époque des Qaramānlī (5)[1186]. Seuls, deux textes remontent à la fin du XVI[ème] siècle[1187]. L'exécution des caractères en plâtre est une technique adoptée en Ifrīqiyya, dès l'époque aġlabīde[1188].

Néanmoins, la sculpture en relief caractérise particulièrement les œuvres funéraires. Elle est adoptée dans soixante-dix-neuf stèles, soit 75 % des inscriptions exécutées en relief et presque 50% de notre corpus. Elle remonte également à la première époque ottomane. Le premier texte funéraire, exécuté en relief, date de 1015/1606[1189].

Cette technique d'exécution est devenue une tradition dans la paléographie ottomane, notamment au cours de la deuxième période (1835-1911). Elle caractérise particulièrement les inscriptions en style *nasta'līq*[1190]. La sculpture en relief est une tradition courante à l'époque ottomane. A titre d'exemple, elle est utilisée dans les inscriptions monumentales de la Régence de Tunis. F. Jarray a recensé soixante-douze textes épigraphiques, dont 17 sont situés dans les monuments de Tunis : 31 gravés sur des supports en calcaire, 16 en marbre, 13 en bois et 12 en grès[1191].

B.5.2.3.c. Inscription en émail sur faïence

Cette technique consiste à insérer le texte de l'inscription sur les carreaux de faïence, avant d'appliquer la couche de verre transparente dite glaçure. Nous avons répertorié trois inscriptions, datant de 1228 / 1813-14, introduites dans trois panneaux de céramiques[1192].

[1183] Remarque : dans l'ensemble, notre corpus est composé de 159 inscriptions. Néanmoins, nous ne connaissons que les techniques d'exécution de 156 inscriptions. Le pourcentage représenté ne prend pas en considération les 3 inscriptions perdues ou inconnues.

[1184] Inscriptions ns° 3 et 4.

[1185] Inscription n° 49.

[1186] Inscriptions ns° 32, 33, 34, 35 et 47.

[1187] Inscriptions ns° 3 et 4.

[1188] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2002, vol. II, p. 453.

[1189] Inscription n° 142.

[1190] *Cf.* les styles des écritures.

[1191] Jarray (F.), *Les inscriptions*, 2007, t. II, p. 764.

[1192] Inscriptions ns° 43, 44 et 45.

L'un des trois textes mentionne le nom du céramiste : Yūsuf al-Ḥamīrī[1193]. L'atelier de la famille al-Ḫamīrī est très connu parmi les ateliers tunisois[1194].

A l'époque moderne, la fabrication de la faïence, notamment celle du revêtement, a connu un grand essor. Plusieurs parois de différents monuments, connus dans l'empire ottoman, sont revêtues de carreaux de céramique (exemples : les mosquées de Qaramānlī et celle de Gurğī à Tripoli. La mosquée Ḥamūda Bāšā et celle de Yūsuf Ṣāḥb al-Ṭābaʿ à Tunis. La mosquée de Sokollu Mehemed Pacha à Istanbul[1195]… etc). La calligraphie est alors couramment adoptée dans ce type d'artisanat.

B.5.2.3.d. Inscription peinte

Cette technique d'exécution est pratiquée dans une seule inscription, datant de la fin de la période ottomane (tableau 30). Le texte figure sur un tableau de peinture, adoptant également la signature du calligraphe[1196]. A l'époque ottomane, la peinture est une technique courante. Vingt-huit inscriptions ont été inventoriées par F. Jarray dans la Régence de Tunis, où la majorité a été dessinée sur du bois[1197]. Elle a été adoptée pendant la période médiévale. L. Abdeljaouad a également recensé treize inscriptions provenant du plafond de la Grande Mosquée de Kairouan (V^{ème} / XI^{ème} siècle)[1198].

B.5.2.4. Le style des écritures

Bien qu'il ait été le premier à s'intéresser aux inscriptions de la Libye, en créant un livre « inventaire » dans son domaine, l'étude de la graphie n'a pas été l'œuvre d'E. Rossi. Il s'arrêta à donner de petites informations sur les œuvres découvertes à son époque[1199]. Dans cette partie de notre travail, nous donnons une idée générale sur les différents styles d'écriture introduits dans les inscriptions de la Tripoli ottomane (1551-1911), en précisant le savoir-faire des lapicides de l'époque. L'étude est accompagnée de données statistiques, prenant en considération le rapport des styles intégrés avec les techniques d'exécution de la nature des matériaux des supports.

Notre analyse suit un ordre chronologique, prenant en compte le style le plus ancien adopté dans les œuvres répertoriées, exception faite du coufique qui est le style le plus répandu dès l'époque médiévale. Il est indispensable de donner une idée générale sur la gravure en rapport avec les techniques d'exécution adoptées. Celles-ci étant en rapport avec les types des inscriptions de notre corpus.

[1193] Inscription n° 43.

[1194] *Cf.* A.2.2. Les carreaux de céramique.

[1195] Auzépy (M.-F.), Ducellier (A.), Veinstein (G.) et Yerasimos (S.), *Istanbul*, Paris, 2002, figure 279, p. 258.

[1196] Inscription n° 24.

[1197] Jarray (F.), *Les inscriptions*, 2007, t. II, p. 766.

[1198] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2002, vol. II, p. 453.

[1199] Rossi (E.), *Le inscrizioni*, Tripoli, 1953.

B.5.2.4.a. Style et technique de gravure entre deux types d'inscriptions

Avant d'examiner les analyses statistiques, nous voulons résumer la graphie des textes dans deux tableaux, en insistant sur les styles et les techniques en question, précisant ainsi leurs rapports avec les trois périodes historiques de l'époque ottomane.

Tableau 31 : styles de graphie et technique d'exécution des caractères des textes épigraphiques

Exécution / Style	En relief	En creux	En relief et en creux	En creux incrustés de plomb	En creux émaillés en noir	Peint	Emaillé	Inconnu	Total
Coufique	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Ṯuluṯ	60	1	1	13	3	1	3	-	84
Nasḫ	31	1	-	5	-	-	-	-	37
Nasḫī maġribī	8	3	-	3	1	-	-	-	15
Nastaʿlīq	13	-	-	-	-	-	-	-	13
Inconnu ou indéfinie	-	-	-	-	-	-	-	3	09
TOTAL	113	5	1	21	4	1	3	3	159

Tout d'abord, nous nous intéressons à différents styles d'écriture, en rapport avec les différentes techniques d'exécution. Nous avons réussi à définir les styles et les techniques de cent-cinquante inscriptions, soit 95 % des œuvres de notre corpus (tableau 31). Trois inscriptions ont disparu et six n'ont pas encore été définies. En totalité, nous comptons cinq styles d'écriture utilisés et dont le *ṯuluṯ* représente plus de la moitié (84 inscriptions, soit 56 % d'œuvres définies). Le reste est en coufique (1 spécimen), en *nasḫ* (37 spécimens, soit 25 %), en *nasḫī maġribī* (15 spécimens, soit 10 %) et en *nastaʿlīq* (13 spécimens, soit 8 %).

En traitant le tableau horizontalement, nous découvrons que l'exécution des textes change d'un style à l'autre, selon le choix des lapicides. Nous avons ssentiellement trois styles représentant les différentes manières et techniques d'exécutions étudiées à travers toutes les inscriptions de notre corpus : *ṯuluṯ*, *nasḫ* et *maġribī.*

Le coufique et le *nastaʿlīq,* ont pour particularité d'être toujours exécutés en relief. Il en est ainsi dans les textes, dessinés avec les différents styles mentionnés précédemment. L'exécution en relief reste la technique préférable pour les auteurs des œuvres étudiées. Elle est adoptée dans leur quasi-totalité : 113 spécimens, soit 73 % de l'ensemble[1200].

[1200] Ce pourcentage présente les textes dessinés en relief, par rapport à l'ensemble des œuvres vérifiées (156).

La méthode de la gravure en creux est aussi très utilisée. Elle est présente dans trente textes, soit presque 20 %. La gravure figure d'une manière simple (5 spécimens), émaillée (4 spécimens), ou incrustée de plomb (21 spécimens). Restent seulement neuf inscriptions dont nous n'arrivons pas à préciser le style et la gravure : trois textes sont totalement perdus et nous n'avons pas réussi à identifier les six autres. Il nous reste à analyser l'ensemble des styles adoptés dans notre corpus, en rapport avec la nature des inscriptions et des différentes périodes historiques de l'époque ottomane.

Tableau 32 : Les styles d'écritures adoptés dans les inscriptions commémoratives et funéraires à l'époque ottomane

Type-période / Style	Commémoratives				Funéraires			Total
	2e moitié XVIe s.	XVIIe s.	XVIIIe s.	XIXe-début XXe s.	XVIIe s.	XVIIIe s.	XIXe s	
Coufique	1	-	-	-	-	-	-	1
Cursif	1	2	1	1	14	18	-	37
Maġribī	1	6	2	1	3	-	2	15
Ṯuluṯ	1	11	11	15	13	17	16	84
Nastaʿlīq	-	-	-	9	-	-	4	13
TOTAL	4	19	14	26	30	35	22	150

L'analyse du style de la graphie des inscriptions permet de dégager, pour chaque type d'écriture, des particularités liées à des repères chronologiques, facilitant l'étude de son évolution et la datation des inscriptions non datées. Les cent-cinquante inscriptions, exécutées en style coufique, en cursif (*nasḫī*), en *maġribī*, en *ṯuluṯ* et en *nastaʿlīq*, couvrent presque toute la période ottomane (1556-1906)[1201]. La première et la dernière inscription sont de type commémoratif, délimitant, en effet, la période étudiée. Les inscriptions funéraires datent du début de XVIème à la fin du XIXème siècle[1202].

Une lecture verticale du tableau que nous avons ajouté (tableau 32), nous permet de découvrir que la majorité des inscriptions, dont le style est bien identifié, date des XVIIème et XVIIIème siècles (98 spécimens, soit presque 66%). La majorité est de type funéraire, représentant ainsi plus des deux tiers de la totalité. Chacun de ces deux siècles recueille quarante-neuf inscriptions. Nous avons ainsi répertorié quarante inscriptions datant du XIXème- début du XXème siècle.

Sur les cent-cinquante textes présentés, le *ṯuluṯ* figure sur plus de la moitié (tableau 32), soit 84 spécimens (56 %). Son adoption commence, en effet, dès le XVIIème siècle. Elle est accentuée au cours des XVIIIème et XIXème siècles. Le *nastaʿlīq* est seulement introduit dans les inscriptions de XIXème siècle. Les autres styles découverts, figurent dans des œuvres de toutes les périodes de l'époque ottomane. Nous traiterons chacun de ceux-ci dans un

[1201] Inscription n° 1 date de 1556 et inscription n° 65 date de 1905-6.

[1202] Inscription n° 142 date de 1606 et inscription n° 155 date de 1896.

paragraphe, en étudiant leur évolution à travers les inscriptions de la Tripoli ottomane, en comparaison avec des endroits de la région de l'ancienne Ifrīqiyya.

Nous commencerons par le plus ancien style pour parvenir au plus tardif, exception faite du coufique qui doit être le premier à être étudié, en dépit qu'il soit le second style adopté dans notre corpus. Nous l'avons mis en premier ordre, car il représente un spécimen du plus ancien style paléographique et la source d'inspiration de l'épigraphie islamique.

B.5.2.4.b. Les différents styles des inscriptions de la Tripoli ottomane

- ***Le coufique***

Durant sa longue histoire, le coufique fut le style principal et unique de plusieurs inscriptions islamiques, ayant connu certaines modifications concernant la forme des caractères, leur ligature et leur ornement. En Ifrīqiyya, le recul de ce style a débuté progressivement, à partir de l'époque ḥafṣide, en cédant la place au cursif, notamment dans les inscriptions funéraires. Sur les cinq cent neuf épitaphes étudiées, R. Aoudi a seulement répertorié quatre inscriptions de style coufique[1203], quant à L. Abdeljaouad, il n'en a recensé que quatorze : quatre en coufique ḥafṣide, trois en coufique carré ḥafṣide, deux ḥafṣides en miroir et trois en coufique ḥafṣide avec présence de caractères cursifs[1204].

Dans notre corpus, le coufique a été utilisé dans la gravure d'une seule inscription, datant de la fin du XVI[ème] siècle[1205]. Les caractères de celle-ci, figurant dans un bandeau épigraphique de la niche du *miḥrāb* intérieur de la mosquée de Darġūṯ Bāsā, sont exécutés en relief, sur le stuc en plâtre. La ligne de base du texte est horizontale et rigoureuse, à part deux ou trois ruptures pour quelques caractères (le *bāʾ* du mot *rabb*, le *bāʾ* et le *yāʾ* du mot *rabbī*).

- ***Style maghrébin (maġribī)***

Nous pouvons reconnaitre le *maġribī* d'après certains caractères dessinés différemment dans les autres styles : le *qāf* et le *fā.* La ponctuation change entre les deux caractères lorsqu'on déplace un seul point. Dans le cas du *fā,* le point se met en bas, mais, pour le *qāf,* le point se met en haut.

Pendant la période moderne, ce style est souvent introduit dans plusieurs œuvres épigraphiques, tels les documents d'archives et les manuscrits. Les inscriptions de la période ottomane en font partie. A l'instar de la Régence de Tunis, ce style, à base cursive, figure en effet, dans plusieurs inscriptions, où nous inventorions quinze spécimens. Il a été utilisé dès le début de la deuxième moitié du XVI[ème] siècle, cinq ans après l'arrivée des Ottomans. Il figure dans une inscription commémorative, datant de la reconstruction d'un oratoire[1206].

[1203] Aoudi-Adouni (R.), *Stèles*, 1997, t. II, p. 621-626.

[1204] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2001, vol. II, p. 511, 516, 520 et 523.

[1205] Inscription n° 3.

[1206] Inscription n° 1.

Néanmoins, en Tripoli ottomane, ce style reste moins utilisé par rapport à la Régence de Tunis, où nous trouvons soixante-dix-huit spécimens. La quasi-totalité de ceux-ci appartiennent aux villes intérieures[1207].

Nous remarquons que le style maghrébin est plus introduit dans les inscriptions de type commémoratif (10 spécimens) que dans celles de type funéraire (5 spécimens). Le *maġribī* a été introduit dans les stèles funéraires dès le début du XVII^{ème} siècle[1208]. Après ce siècle, le style céda la place au cursif, et notamment au *ṯuluṯ*, afin d'apparaître de nouveau au XIX^{ème} siècle dans le même type d'inscriptions. Quant aux inscriptions commémoratives, les lapicides continuèrent à l'utiliser au XVIII^{ème} siècle, sans interruption. Cependant, au XVII^{ème} siècle, le *maġribī* reste le style le plus employé après le *ṯuluṯ* et le cursif.

Les textes de style *maġribī* sont gravés sur des supports en marbre blanc. Leurs caractères sont exécutés en creux (9 spécimens) et en relief (6 spécimens : 3 commémoratifs et 3 funéraires[1209]). Néanmoins, l'exécution en relief reste la technique dominante dans les inscriptions commémoratives, tout au long l'époque ottomane (3 spécimens pour chaque type d'inscriptions). Le texte de l'inscription n° 41, datant de1772-73, fait exception à l'ensemble ; sa gravure est en *maġribī*. Ses caractères sont, en effet, gravés en creux et incrustés de plomb.

- ***Le cursif***

En Ifrīqiyya, le style cursif est adopté dans l'épigraphie monumentale, dès l'époque ḥafṣide. Dans son étude, portant sur les inscriptions arabes des monuments islamiques des grandes villes de Tunisie (2ème-10ème s. / 8ème-16ème s.), L. Abdeljaouad mentionne qu'il a été utilisé dans la graphie de 23 inscriptions, s'échelonnant entre les années 630 et 919 /1232-1513, dont la majorité provient de la ville de Tunis. La plus ancienne inscription, dessinée en cursif, est celle du minaret de la mosquée al-Qaṣaba, à Tunis. Elle date de l'année 630/1232[1210].

Cependant, le cursif, étant la graphie la plus répandue pour la copie du Coran, a été utulisé dans une inscription funéraire, datant de 493/999-1000 (période ḫurāsānide)[1211]. L. Golvin mentionne que « c'est par la voie orientale que ce nouvel alphabet pénétra jusqu'au Maġreb al-Aqsā à la période almoravide vers 531/1136-7 »[1212]. En Espagne, l'emploi du cursif parait être courant lors de l'invasion des Almohades (542 / 1147)[1213].

[1207] Jarray (F.), *Les inscriptions*, 2007, t. II, p. 776.

[1208] Inscription n° 142, cimetière Sīdī Munayḏar.

[1209] Inscriptions ns° 6, 15, 47, 109, 138 et 142.

[1210] Abdeljaouad (L.), *Inscriptions*, 2001, vol. II, p. 527.

[1211] Zbiss (S. M.), *Inscriptions*, 1955, n° 14, p. 54-55.

[1212] Golvin (L.), « Kitābāt », *E.I.*, 5, 1991, p. 218. Rq : Golvin parle des inscriptions de Tlemcen et de la Qarawiyyīn.

[1213] Levi-Provencal (E.), *Inscriptions*, Larose, Paris, 1931, p. XXXIV.

L'adoption du cursif dans les inscriptions du territoire musulman occidental, est en conséquence très tardive par rapport à celle des provinces orientales. Il est apparu dès le début du IV^{ème} / X^{ème} siècle sur certaines pièces de monnaies sāssānides[1214]. Dans les inscriptions de la ville de Ġazni, en Afghanistan, il y avait un synchronisme entre le coufique et le cursif. Il figure, en effet, sur le texte du tombeau de Maḥmūd datant de 421/1030[1215]. Dès cette période, ce style se répandit rapidement dans d'autres provinces orientales[1216].

Au Proche-Orient, le cursif est attesté à partir de la deuxième moitié du V^{ème} / XI^{ème} siècle. Les caractères d'une inscription du minaret de la mosquée d'Alep, datant de 483-87/1090-95, sont dessinés en cursif[1217].

Dans les inscriptions de la Tripoli ottomane, nous avons recensé 37 spécimens dessinés en cursif (presque 25 % de l'ensemble). Il domine en effet les inscriptions funéraires davantage que les commémoratives. La quasi-totalité des textes dessinés en cursif sont de type funéraires (32 textes) et datent seulement des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Quant aux cinq inscriptions commémoratives, elles couvrent presque toute la période ottomane : une date de la deuxième moitié du XVI^{ème}, deux du XVII^{ème}, une du XVIII^{ème} et une de la fin du XIX^{ème} siècle. Néanmoins, la majorité des textes de style cursif remonte au XVIII^{ème} (19 textes : un commémoratif et dix-huit funéraires). Le cursif caractérise, en premier ordre, les deux siècles mentionnés au début du paragraphe (XVII^{ème} et XVIII^{ème}).

Les caractères de la quasi-totalité des inscriptions de style cursif, sont exécutés en relief : 31 spécimens, soit 21 % du total. La gravure en creux, présentant ici six œuvres, est souvent incrustée de plomb (5 spécimens)[1218]. Elle figure, en effet, dans des inscriptions commémoratives, datant de la période des Qaramānlī.

- ***Le ṯuluṯ***

Grace à Ibn Muqla, célèbre calligraphe, innovateur dans l'écriture du Coran, le *ṯuluṯ* apparut en 325 / 936. Son emploi s'est déployé dans d'autres supports, telles les inscriptions monumentales funéraires, voire même celles qui figurent sur les pièces de monnaie. Chez les Ottomans, le *ṯuluṯ* est devenu la graphie essentielle des œuvres épigraphiques. A Tripoli, ce style est utilisé dans la quasi-totalité des inscriptions inventoriées : 84, soit 56 %. Il est utilisé dans la gravure des inscriptions commémoratives (38 spécimens) comme dans celles de type funéraire (46 spécimens).

[1214] Giunta (R.), *Les inscriptions,* 1999, vol. II, p. 535.

[1215] Giunta (R.), *Les inscriptions,* 1999, vol. I, insc. 2, p. 36-70.

[1216] *Cf.* notamment Blair (S. S.), *The monumental,* Leiden-New-York, 1992, n° 51, p. 137-139 (figure 112) et Wilkinson (C.), *Nishapur,* New York, 1986, p. 111.

[1217] Ory (S.), *Cimetières,* Paris, 1989, p. 41.

[1218] *Cf.* partie B.5.1.2 : la gravure en creux.

Le *ṯuluṯ* figure sur les œuvres de toute la période ottomane : la première inscription date de la fin du XVI[ème] siècle ; quant à la dernière, elle date du début du XX[ème] siècle. Les spécimens répertoriés, dessinés en *ṯuluṯ*, sont répartis comme suit : un date de la fin du XVI[ème] siècle, 24 du XVII[ème] (11 commémoratives et 13 funéraires), 28 du XVIII[ème] (11 monumentales et 17 funéraires) et 31 de la fin du XIX[ème]-début XX[ème] (15 commémoratives et 16 funéraires). A Tunis, cette écriture apparait dès la première inscription ottomane datant de 992/1584-85. Elle se trouve dans la mosquée de la Qasba[1219]. D'après A. Saadaoui, ces inscriptions, dessinées en *ṯuluṯ*, témoignent que nous sommes dans une province de l'Empire ottoman, présentant une valeur symbolique[1220].

Les caractères de la quasi-totalité des inscriptions dessinées en *ṯuluṯ* sont exécutés en relief : soixante textes, soit 72 % de celles-ci. Les autres sont, soit, en creux (1 texte), soit, en creux incrusté de plomb (13 textes), soit, en creux émaillé en noir (3 textes), soit, peints (1 texte), soit émaillés sur des panneaux de céramique (3 textes). Nous répertorions trois types de matériaux du support utilisés dans les inscriptions de style *ṯuluṯ* : le bois, les carreaux de céramique et le marbre. Néanmoins, ce dernier reste le support le plus adopté.

- ***Le nastaʿlīq***

La calligraphie, qui s'était développée à Baġdād, atteignit un sommet avec Yaqūt al-Mustaʿṣimī (m. 697/1298), le dernier des grands calligraphes de la cour ʿabbāside. Par la suite Baġdād perdit son importance laissant la place à Harāt, Mašhad, Tahrīz et finalement Téhéran. Sous l'influence de Yaqūt, les calligraphes persans ont développé les six types et ont créé un style persan (le *nastaʿlīq*), en les utilisant d'une manière conforme à leur propre goût. Le plus ancien exemplaire du Coran écrit en *nastaʿlīq* est daté de 198/813 et paraît avoir été copié pendant le règne du calife ʿabbaside al-Maʾmūn. Le style a tiré son nom du fait qu'il est, selon les savants persans, représenté sous forme d'une combinaison de *tawqiʿ*, de *ruqʿa* et de *nasḫ*. Il paraît avoir commencé à se constituer au V[ème] ou au XI[ème] siècle/XI-XII[ème] siècle et au XII[ème] / XIII[ème] siècle, il avait pris sa forme définitive[1221].

Le *nastaʿlīq*, *nasḫ-taʿlīq* aurait été formé, d'après les traités des calligraphes, d'une combinaison de *nasḫ* et de *taʿlīq*, qui a finalement donné le *nastaʿlīq*. En Turquie, ce style, employé pour la poésie et les inscriptions, l'était aussi dans le service du *Šayḫ al-Islām*. On rencontre le premier spécimen en *nastaʿliq* sous le règne de Meḥemmed II. Il fut rapporté par des calligraphes venus de Perse à la cour ottomane[1222].

Il est connu que le *nastaʿlīq*, qui ne fait pas partie des six écritures canoniques, est souvent utilisé dans les textes en langue *osmanli* ou persan ce qui n'a pas été une règle générale en Tripoli ottomane. Au début, nous avons inventorié quelques inscriptions en

[1219] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 393.

[1220] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 394.

[1221] Alparslan (A.), « Khat, Perse », *EI²*, 1991, 4, p. 1154.

[1222] Pour plus de détails, *cf.* Alparslan (A.), « Khaṭṭ, Perse », *EI²*, 4, 1991, p. 1154-1158.

osmanli, datant de la première période ottomane (1551-1711),[1223] exécutées en relief (*cf.* tableaux 31 et 32). Leurs styles sont, soit cursif, soit *ṯuluṯ*. Le *nastaʿlīq* est introduit officiellement au cours du XIX^{ème} siècle. Le *nastaʿlīq*, qui se caractèrise par un mouvement décomposable en une succession de traits légèrement obliques et parallèles, figure dans 13 inscriptions de notre corpus, soit presque 9 % : neuf sont commémoratives et quatre funéraires. Leurs caractères sont gravés en relief. La majorité de ces inscriptions sont de type officiel ; religieux, militaire, économique… etc.

B.5.2.4.c. Lapicides, calligraphes et écrivains de textes[1224]

Tout d'abord nous préciserons le rôle de ces trois auteurs, pour mieux comprendre le travail de chacun en rapport avec les inscriptions de notre corpus. Le calligraphe est un artiste qui a fait son métier de la calligraphie. Il travaille sur des supports plus souples et fins comme le papier, en utilisant essentiellement le *qalam.* Le lapicide, professionnel ou non, dessine sur la pierre. Nous pouvons également utiliser le terme de graveur s'il s'agit d'un atelier de fabrication d'inscriptions commémoratives ou de stèles funéraires. Les écrivains sont des gens chargés d'organiser les textes des inscriptions.

Généralement, l'œuvre épigraphique est le résultat du travail d'un calligraphe ou d'un lapicide ou une collaboration entre l'écrivain d'une part et ces deux artisans d'autre part. Souvent, les inscriptions de notre corpus sont le fruit d'une collaboration entre les écrivains et les lapicides. Seule, l'inscription n° 24, datant de la fin de la période ottomane, a été seulement l'œuvre d'un calligraphe qui l'a peinte sur un tableau. La quasi-totalité des inscriptions sont gravées sur des panneaux ou des stèles funéraires en marbre. Ce type de support devait être le travail du lapicide chargé de la mission ; ajoutons que souvent, dans les inscriptions ottomanes, il y avait un artisan appelé *muhaḏḏib* qui s'occupait d'embellir et de magnifier les finitions des caractères.

Dans notre corpus, nous sommes devant deux types d'inscriptions, commémoratif ou funéraire, de provenances totalement différentes : locale ou commandée de l'extérieur, essentiellement d'Istanbul, probablement aussi de la Tunisie. En dépit du manque d'information dans les sources livresques et de la difficulté de l'accès aux archives à Tripoli, nous trouvons quelques indices sur des auteurs d'inscriptions.

Concernant les inscriptions de provenance locale et sans connaître précisément les ateliers de fabrication, nous découvrons l'un des écrivains, Aḥmad al-Qalībī, en effet chargé

[1223] Ce sont six inscriptions en *osmanli*, qui ne font pas partie de notre corpus : inscription de *dār al-bārūd* (1577, *ṯuluṯ*), *bāb* al-Manšiyya (1581, *ṯuluṯ*), *bāb al-baḥr* (1613, cursif), mosquée Darġūṯ Bāšā (1604, cursif), *funduq* al-Drūz (1652, *ṯuluṯ*) et *ḥammām Darġūṯ* (1658, *ṯuluṯ*). Pour ces monuments, *cf.* carte 12 ; planche 209.

[1224] *Cf. supra* B.2.11. Signature des lapicides.

de l'organisation de deux textes : le premier, destiné à l'achèvement d'une tour (*burğ al-mağzara ;* inscription n° 42) et le second, destiné à une stèle funéraire (inscription n° 104)[1225].

Quant aux textes des inscriptions d'importation, notamment celles d'Istanbul, la qualité littéraire de la majorité de leurs textes n'a jamais été l'œuvre d'un simple écrivain. Celui-ci devait alors être bien qualifié, maîtrisant le *ʿarūḍ*. Ajoutons que plusieurs textes sont des poèmes. L'inscription n° 51, datant la fondation de l'hôpital, rue al-Zāwiyia 1269 / 1852 -53, est un exemple de tradition d'organisation du texte par un écrivain. Nous avons découvert un document d'archive mentionnant un autre texte, programmé pour commémorer l'achèvement de ce monument[1226]. Le document permet de conclure que les inscriptions de ce type de monument ont été rédigées à Istanbul, le centre du pouvoir de l'Empire ottoman. Elles sont méticuleusement organisées et les textes y sont gravés par les grands lapicides de l'époque. Il en est de même pour quelques inscriptions funéraires.

Le seul écrivain que nous avons découvert est alors Aḥmad al-Qalībī. Celui-ci est un poète tunisien du XIX^{ème} siècle. Il a vécu entre la Régence de Tunis et celle de Tripoli où il a travaillé comme secrétaire à la Maison de construction des navires, collecteur des impôts et secrétaire personnel de Ḫalīl Bāy. Néanmoins, nous avons encore des doutes concernant son nom, Riḍwān, qui figure sur une inscription funéraire, datant de la deuxième époque ottomane[1227]. Nous n'avons pas la certitude qu''il s'agisse du nom du poète ou du lapicide, notant qu'il est introduit dans la formule de datation. Celle-ci est en chronogramme. Il est fort probable qu'il s'agisse du nom de l'écrivain du texte, d'autant que ce dernier, organisé en poème et en style panégyrique, mentionne le nom du défunt dans chaque vers. Le nom de Riḍwān figure dans la dernière ligne. Il est au courant, à l'époque ottomane, et même avant, que les écrivains citent leur nom. Ceci a été le cas à titre d'exemple dans le premier texte de la fondation de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn[1228].

Les deux autres artisans sont ainsi rarement cités. Nous disposons de quelques œuvres épigraphiques qui nous permettent de découvrir un calligraphe et quatre lapicides. Ceux-ci ont laissé leur signature en bas des textes des inscriptions : une commémorative et cinq funéraires. Le seul calligraphe, Sāmī, est l'auteur d'un tableau de peinture, datant de la fin de la période ottomane : 1903-04[1229]. Nous n'avons aucune autre indication sur ce calligraphe. Il est fort probable qu'il s'agisse du calligraphe ottoman Sāmī Afandī (1253 – 1330 / 1838 – 1912). Né à Istanbul, il a été nommé au Ministère de la Finance (*Qalam al-māliya*). Il est devenu maître de *ṯuluṯ* et de *ğalī ṯuluṯ*[1230]. A travers le texte de la stèle n° 70, nous découvrons un autre

[1225] Marhakaz ğihād al-lībiyyīn lil dirāsāt al-tārīḫiyya, Tripoli, document Ḥasan al-Fqīh Ḥasan (n° 24), *mağmūʿat* Aḥmad al-Qalībī, document n° 3.

[1226] Basbakanlik archives (Istanbul), *Irāda dāḫiliyya*, n° 16778.

[1227] Inscription n° 70 ; 06 novembre 1892.

[1228] Inscription n° 22. Dans le texte de cette inscription, le poète fait appel à l'écrivain et à l'architecte sans mention des noms de ces deux auteurs.

[1229] Inscription n° 24.

[1230] Šarīfī (M. S.), *al-Lawḥāt al-ḫaṭiya*, Damas - Beyrouth 1998, p. 224.

auteur, mentionné à la fin du texte, dans la formule de datation en chronogramme. Nous pensons qu'il s'agit d'un autre écrivain. Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire sur cet auteur : nous ignorons encore son origine. Rappelons que la stèle est de type anatolien.

Concernant les lapicides, nous avons réussi à relever quatre noms. Ils figurent en bas des textes tardifs, remontant en effet à la deuxième période ottomane. Nous disposons de deux textes commémoratifs et de deux textes funéraires, dont deux faisaient partie de notre corpus. Nous avons choisi d'intégrer les deux inscriptions, non étudiées, pour donner une idée sur les lapicides de quelques inscriptions libyennes de l'époque ottomane. Le premier, Ḥusayn Ḥamza, est l'auteur de l'inscription de la mosquée de Gurğī, datant de 1830-31[1231]. Le second, ʿĀrif, est le lapicide d'une inscription gravée sur une stèle, datant de 1896[1232]. Les deux autres, Maṣrī et Muḥammad ʿAbd al-ʿAzīz, figurent également sur deux œuvres : une funéraire, datant de 1869-70, et une commémorative datant de 1906-07[1233].

Nous doutons de l'exactitude des noms de ces lapicides. Deux d'entre eux sont mentionnés brièvement, ʿArif et Maṣrī. Ils sont en effet accompagnés, soit par la locution *kataba-hu*, soit celle de *namaqa-hu.* En dépit de l'absence d'informations portant sur Ḥusayn Ḥamza, nous pensons que celui-ci est un lapicide libyen, s'achant que l'inscription est de fabrication locale. Il en est de même pour Maṣrī.

À propos de ʿĀrif, troisième lapicide découvert, son nom figure sur une stèle de type anatolien datant de 1896, quatre ans après la mort du grand calligraphe Ottoman al-ḥağğ Muḥammad ʿĀrif. Pour cette raison, nous ne pouvons pas confirmer que celui-ci est l'auteur de cette dernière œuvre épigraphique.

Quant au dernier lapicide, Muḥammad ʿAbd al-ʿAzīz, auteur de l'une des inscriptions ottomanes de Tripoli, les sources libyennes sont lacunaires et ne s'intéressent pas à ce type de sujet, bien qu'il figure sur l'une des œuvres épigraphiques de la capitale de la Régence. Ce calligraphe (1288/1871-1353/1934), originaire de Ṭarābzūn sur la côte orientale de la Mer Noire, a vécu entre l'Egypte et Istanbul où il a été enterré. Il a été l'élève du grand calligraphe ʿĀrif. Il était connu pour sa maîtrise des différents styles, tels le *nastaʿlīq* et notamment le *ṯuluṯ*. Il participa à la fondation de deux écoles d'écriture et de calligraphie au Caire, dont il fut enseignant : Ḫalīl Āġā et al-Šayḫ Ṣālih. Il était très célèbre comme calligraphe et copiste de Corans dont il a laissé douze exemplaires.[1234] Bien que la trouvaille (l'inscription de la fontaine mentionnée précédemment) remonte à la même période que le calligraphe, et en

[1231] Inscription n° 48.

[1232] Inscription n° 154.

[1233] La stèle datée de 1869-70 est située dans la cour de la mosquée de Darġūṯ Bāšā. L'inscription commémorative date de l'achèvement d'une fontaine (1906-07). Elle a été déplacée dans la réserve du musée Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

[1234] Ibn Saʿīd Šarīfī (M.), *al-Lawḥāt al-ḫaṭṭiya*, Damas-Beyrouth, 1998, p. 237.

dépit de l'absence d'information, nous ne pouvons pas confirmer que l'inscription, datant de 1906-07, est l'œuvre de ce maître.

Les lapicides, maîtres de la majorité des inscriptions de la Tripoli ottomane, ont montré une bonne maîtrise des différentes techniques sur plusieurs matériaux, en adoptant alors plusieurs styles d'écriture. Nous pouvons les considérer comme des lapicides très qualifiés. Cette bonne maîtrise de graphie leurs permet d'être très proche des calligraphes.

Après l'analyse des techniques d'exécution des caractères des textes répertoriés, nous avons découvert qu'avec celles, héritées de l'époque médiévale (en particulier la gravure en creux, la sculpture en relief et la peinture), les inscriptions de la Tripoli ottomane ont introduit d'autres techniques : l'émaillage et l'incrustation en plomb.

Dès la fin du XVI^{ème} siècle, les inscriptions répertoriées marquent une rupture totale avec le coufique. Le cursif, inventé en Orient, trouva sa place dans l'Occident musulman. C'était le cas pour le *ṯuluṯ*, devenu l'écriture officielle caractérisant les inscriptions commémoratives et funéraires de la Tripoli ottomane. Le maghrébin est massivement introduit dans les textes ottomans en Libye. Il en fut ainsi en Tunisie. Il constituait alors un apport épigraphique, qui traçait un sillage révolu, tout au long de la période étudiée (1551-1911). En dépit du silence des sources livresques, nous avons réussi à découvrir certains auteurs d'inscriptions : écrivains, calligraphes et lapicides.

A présent, nous traitons certaines questions en rapport avec l'histoire de la Régence et de sa capitale. Quelles sont alors les particularités des inscriptions dans l'histoire de la ville et de toute la Régence de Tripoli?

B.6. L'apport historique

Toute recherche historique suppose de réunir une documentation qui permette de répondre à certaines questions historiques soulevées par celui qui l'entreprend. La délimitation du champ de recherche permet de préciser la nature des sources historiques auxiliaires nécessaires, mais nous constatons que l'information, peu à peu rassemblée, tend à imposer ses propres directions et ses propres limites à l'utilisateur. Nous sommes, à la fois, le maître et le serviteur des sources disponibles. L'étude de certaines questions dans la Tripoli ottomane n'échappe pas à la règle. En se basant sur les sources épigraphiques, nous essayons, en effet, de consulter d'autres sources en rapport avec certaines questions historiques (telles la politique et l'évolution spatiale de la ville, l'épidémie, l'art ottoman etc.), même des inscriptions ottomanes qui ne font pas partie de notre corpus et rédigées souvent en *osmanli*.

Les inscriptions de notre corpus, majoritairement *in situ,* sont inexploitables bien qu'elles soient très riches d'informations historiques ; rappelons que l'étude épigraphique que nous menons ne prétend nullement cerner une aussi longue période que l'histoire de Tripoli sous les Ottomans. Si leur formule est parfois stéréotypée, l'étude des événements mentionnés dans certaines des œuvres épigraphiques permet d'éclairer, de nouveau, certains aspects de l'histoire de la Tripoli ottomane. Les apports historiques de l'épigraphie ottomane tripolitaine sont assez riches. Ils nous ont permis, en premier lieu, de traiter les indices se rapportant à des faits historiques de la période étudiée.

Notre corpus touche en effet les aspects social et économique, en observant des indices en rapport, soit avec l'achèvement et l'embellissement des monuments, tels les *funduq,* au moment de prospérité durant lequel la capitale est devenue un pôle d'attraction, soit avec les épidémies dans des périodes de catastrophe et de crise. Nous relevons, dans quelques épitaphes de notre documentation, quelques informations indirectes portant sur la vie politique de la Régence à l'époque ottomane. Elles mentionnent en effet les noms de certains régions, précisant la toponymie de l'époque et existant jusqu'à nos jours. Notre corpus, à travers son répertoire chronologique, nous offre des évènements visiblement profitables. Ils sont alors en rapport avec la vie politique, militaire ou naturelle survenant à cette époque et causant une nette évolution dans les activités urbaines et architecturales, ou bien une décadence sociale (comme la peste déjà mentionnée). Leurs impacts sont différents selon les périodes historiques.

Les inscriptions de notre corpus contribuent en effet, par de simples indications, à confirmer, compléter ou contester certains évènements, réalisés et exposés par les sources de l'époque. Les inscriptions permettent de créer, alors, une interférence avec les sources livresques. Parfois, le lapicide choisit le silence, citons, à titre d'exemple l'inscription n° 124 de notre corpus. Dans celle-ci, le lapicide, bien qu'il ait mentionné la cause du décès, un assassinat, n'a pas ajouté d'autres circonstances de la mort ; rappelons que le défunt a été assassiné par son frère, d'après le chroniqueur Ḥ. al-Faqīh, dans l'un de ses journaux.

B. 6. 1. Rectification et interférence des évènements historiques

A plusieurs reprises, les textes épigraphiques nous fournissent des informations qui éclairsissent certaines conaissances issuent des sources littéraires. Dans d'autres cas, au contraire, plusieurs informations sont contradictoires.

Les sources historiques mentionnent que la mosquée de Darġūṯ Bāšā fut la première à être construite à l'époque ottomane, durant les années soixante du XVI^{ème} siècle. Néanmoins, le premier texte de notre corpus mentionne que l'oratoire d'Ibn Ṭabīb, situé à une centaine de mètres à l'ouest du monument mentionné, fut reconstruit en 1555. Il fut l'œuvre d'un commerçant marocain. Mis à part son origine et son métier, nous ne disposons pas d'autres informations sur ce fondateur.

Le grand bain de Tripoli (*al-ḥammām al-kabīr*), jouxtant la mosquée de Darġūṯ Bāšā, est souvent connu, dans les sources et les références de l'histoire urbaine de la ville, par le nom de « bain de Darġūṯ Bāšā » bien qu'il ne soit pas son œuvre. En effet, nous possédons deux inscriptions de la première époque ottomane, mentionnant que ce monument a été l'œuvre de ʿUṯmān Bāšā (1649-72). D'après l'inscription de fondation, rédigée en *osmanli* et conservée dans le dépôt du grand musée Sarāyā al-Ḥamrāʾ, le monument fut construit en 1069/1658-59.

Certaines sources livresques, notamment celles de Ch. Féraud, mentionnent que ʿUṯmān Bāšā fut le premier, à inspirer le goût des résidences dans l'oasis, en se faisant construire un palais de plaisance. Cette idée trouva, par la suite, de nombreux imitateurs[1235]. Certains textes épigraphiques[1236] nous confirment également que plusieurs monuments furent construits à l'époque de ce gouverneur. Il en est de même, pour la question de la peste qui gagna Tripoli à plusieurs reprises. Plusieurs sources, notamment les correspondances consulaires et les récits de certains historiens, nous décrivent son impact. Nous possédons, en effet, des stèles, en dépit de leur nombre assez restreint, mentionnant clairement la survenue de cette calamité, aux cours de l'époque ottomane. Ces sources épigraphiques, tantôt confirment tantôt les indications déjà citées et tantôt, les rectifient en ajoutant d'autres informations en rapport avec le sujet[1237].

Ce sont alors des exemples qui illustrent le rôle des œuvres épigraphiques, dans la confirmation ou la rectification de certaines informations déjà citées dans d'autres sources historiques.

[1235] Féraud, (L. Ch), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 136.

[1236] *Cf.* par exemple les deux inscriptions ns° 14 et 15.

[1237] Concernant la peste *cf. infra* B. 6. 7. Une longue histoire de la peste en Tripoli ottomane.

B.6.2. Les inscriptions de Tripoli : miroir d'une longue histoire politique

L'examen minutieux du répertoire chronologique des inscriptions répertoriées, permet de dégager de nombreux évènements se rapportant à la vie politique de la Régence de Tripoli, tels, l'ascension et la transmission du pouvoir entre les souverains. Notre corpus constitue ainsi un indicateur de la conjoncture politique générale dans la Régence, selon les dynasties et les périodes du règne. La relation de la Régence avec la Sublime Porte est souvent évoquée dans les sources épigraphiques étudiées.

Dès le début de la conquête ottomane, le régime politique de Tripoli, comme celui des autres provinces maghrébines, fut celui d'une occupation militaire. L'administration resta souvent rattachée à la Sublime Porte, sous l'autorité d'un gouverneur portant le titre de *bāša, dāy, āġā,* etc… . Le gouverneur, ou *beylerbey,* était assisté par le diwān des Janissaires. En général, la vie politique de la première époque ottomane n'a jamais été stable. Les révoltes des Janissaires ont provoqué des changements dans le régime local ; au début de l'époque ottomane, le changement de pouvoir fut bien instigué par la Sublime Porte. Les premiers gouverneurs furent nommés directement par le sultan, tels Murād Āġā, Darġūṯ Bašā, Ǧaʿfar Bāšā, etc… . Les inscriptions, notamment monumentales, suggèrent les circonstances de changement de règne, par la citation de noms et de titres divers, n'appartenant pas à une seule famille ; ce fut le cas pendant la période Qaramānlī (1711-1835). Durant cette période, une seule dynastie gouverna le territoire libyen.

Dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, en dépit des changements successifs de souverains, la vie politique fut plus ou moins stable, par rapport à la période du début de XVII^{ème} siècle, durant laquelle les soldats de la milice se rebellèrent et proclamèrent gouverneur, un de leurs officiers subalternes : Sulaymān ; celui-ci inaugura, en effet, le régime des *dāys,* dix-neuf ans après avoir été installé dans la Régence de Tunis. Il s'agissait alors d'une usurpation du pouvoir. L'inscription de la mosquée al-Nāqa, encore *in situ,* résume parfaitement l'étape de cette transition. Sur cette inscription, le titre de *dāy* figure en tant qu'ordonnateur de la reconstruction de ce monument.

Le rôle des gouverneurs de Tripoli ne fut qu'un rôle représentatif du sultan. Les deux renégats grecs de Chio, Muḥammad et ʿUṯmān Bāšā, gouverneurs autoritaires de Tripoli (successivement 1632-1649 et 1649-1672), entretinrent de bons rapports avec le pouvoir central. La capitale connut une évolution urbaine remarquable, grâce aux revenus substantiels de la piraterie et de certains impôts récemment imposés. La majorité des inscriptions monumentales, remontant à la première période ottomane, date de cette phase historique, durant laquelle les deux gouverneurs furent à la tête de la Régence.

Au dernier moment du règne de ʿUṯmān Bāšā, une nouvelle révolte des Janissaires entraîna un nouvel épisode d'anarchie qui continua jusqu'en 1711, date à partir de laquelle un descendant d'une famille turque, Aḥmad Qaramānlī, fut porté au pouvoir par la population indigène. Deux ans après, il fut officiellement reconnu comme *bāšā* et *beylerbey* par le sultan. Le Bāšā inaugura un nouveau régime dirigé par les gouverneurs d'une même dynastie, qui

gouverna alors Tripoli jusqu'en 1835, en infléchissant une autonomie fortement marquée. De 1711 à 1835, le pouvoir fut totalitaire et presque indépendant, typiquement sur le modèle de Tunis où les Ḥusaynites étaient devenus maîtres de la Régence.

Durant cette période (1711-1835), l'activité économique de la Régence de Tripoli s'accrût, à l'instar de la période du règne de Muḥammad et de ʿUṯmān Bāša Sāqizlī. Plusieurs monuments furent édifiés et les œuvres épigraphiques monumentales et funéraires nous ont citent toute une série onomastique appartenant à la même famille régnante. Le régime, mis en place par Aḥmad Bāšā Qaramānlī, résista, en dépit de la crise dynastique provoquée, à la fin du XVIII^{ème} siècle, par les prétentions de deux des fils de ʿAlī Bāšā ; Ḥasan et Yūsuf. Ce dernier accéda enfin au pouvoir, après avoir assassiné son frère[1238] et après avoir écarté un aventurier algérien, ʿAlī Bulġur, qui se disait investi du gouvernorat par le sultan ; il s'installa avec ce titre dans la capitale (1793-95).

Yūsuf Bāšā (1795-1832) continua de suivre une politique également indépendante de la Sublime Porte ; malgré cela, il n'hésita pas à participer avec les Ottomans aux combats contre les Grecs. L'étude de la titulature nous précise que l'ascension de Yūsuf Bāšā permit un renforcement de l'indépendance. Son nom, figurant dans quelques inscriptions (ns° 42, 108, 109 et 138), était accompagné soit, par le titre d'*amīr*, soit par celui de *malik*. Ces deux titres confirmaient la nature de son autorité à cette époque. Ce gouverneur ne cessa pas de relancer la course, et il entra en conflit avec les occidentaux. Les sources livresques et l'inscription 42 nous donnent une idée sur le contexte de ce type d'évènement. Les exigences fiscales de ce gouverneur provoquèrent une révolte qui obligea celui-ci à abdiquer. Deux ans après les troubles, attisés par les Français et les Anglais, en mai 1835, les troupes ottomanes intervinrent à Tripoli. Un gouverneur ottoman, mis en place, prit le pouvoir en mains et exila la famille des Qaramānlī à Istanbul.

Dans les deux périodes précédentes, la Porte eut une politique relativement flexible. Le projet de « turquisation » de la Régence de Tripoli était étranger à la nature même du système ottoman. Les gouverneurs eurent en effet un rôle primordial : la défense de la province et le maintien de l'ordre intérieur. Leur présence était alors plus ou moins symbolique. Dès 1835, le sultan intervint pour rétablir l'administration directe ottomane. Les gouverneurs furent alors désignés par le sultan et les rapports entre la Régence et le pouvoir central furent à nouveau tendus. Dans cette période, plusieurs réformes furent envisagées, particulièrement après les *Tanẓīmāt* de Maḥmūd II (1830-39), notamment dictées par la conjoncture globale de la Méditerranée. Des monuments, notamment sanitaires et militaires, furent achevés en Tripoli. Le nom du sultan figure d'ailleurs sur la plupart des textes épigraphiques. Les *ṭuġrā* ornrent souvent les sommets des inscriptions monumentales.

Après la conquête ottomane, Tripoli eut le statut de *wilāya* (province). Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, son souverain était le représentant désigné par la Sublime Porte, de la même manière que les deux autres régences voisines fondées le même

[1238] *Cf.* inscription n° 124.

siècle. Dans les inscriptions répertoriées, les lapicides mentionnent seulement le nom du gouverneur et le nom de la province et de manières différentes : *Ṭarābuls*, طرابلس, selon la tradition arabe ou Ṭarāblūs, طرابلوس et Ṭarablusī, طربلوسى, d'après l'appellation purement ottomane. Le nom est accompagné du substantif *ġarb*, غرب, pour différencier la Tripoli d'Afrique du Nord, de celle de l'Orient (du Liban).

Dès 1632, nous remarquons l'apparition du titre Mīr Mīrān, مير ميران. Celui-ci continue d'accompagner quelques noms des gouverneurs Qaramānlī. Tous les souverains de cette dynastie portent les titres de *bāšā*. Leur indépendance politique, par rapport à la Sublime Porte, est remarquable. Néanmoins, dès 1835, la Régence ottomane « des Qaramānlī », fut annexée à nouveau, sous l'autorité du sultan ottoman. Le terme désignant ce statut, *wilāya*, province, devint de plus en plus clair et accompagna certains noms des gouverneurs (inscriptions ns° 58, 69 et 71). Dans ces trois inscriptions, datant de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, le gouverneur était désigné clairement par le titre de *wālī*, والي. Les fondations, mises sous la tutelle des sultans ottomans, étaient liées, en effet, à cette conjoncture de soumission directe.

B.6.3. L'évolution urbaine de Tripoli à travers les trois périodes historiques ottomanes

Plusieurs études évoquent déjà des différents monuments, en rapport avec l'architecture, l'histoire et l'histoire politique de certains responsables de l'ancienne Régence. Ces études citent quelques inscriptions, elles les consacrent, juste pour indiquer la date de l'achèvement du monument. L'ensemble des inscriptions n'a jamais été regroupé dans un corpus, ni étudié en rapport avec l'évolution spatiale de la ville, bien que les Ottomans soient restés plus de trois siècles à Tripoli et que la ville ait été un chantier permanent.

D'une manière générale, la capitale de la Libye, Tripoli d'Occident de l'époque ottomane, était composée de deux centres urbains : la vieille ville intramuros et la Manšiyya, ville extra-muros et ancienne compagne de la ville de Tripoli. Le noyau central était, en effet, composé de différents centres d'activités bien spécifiques : dans la partie est de la ville intra-muros, orientée vers la mer, le négoce de différents produits, provenant de l'Afrique ainsi que de la Méditerranée, s'y pratiquait. Là, fut concentrée la plupart des *sūq* et *funduq*. Les marchandises y étaient stockées ; les gens de passage et de commerce y habitaient. Tous les *funduq* avaient presque le même plan : pièces, donnant sur une galerie entourant le bâtiment, organisées autour d'une cour centrale.

A proximité de la citadelle, Sarāyā al-Ḥamrāʾ, située au sud du noyau central de la ville, se tenaient des marchés spécialisés dans la fabrication et la vente de différents produits, de différentes provenances : soie, épices, plumes d'autriches… . Cette zone se prolonge vers l'ouest dans les environs de la grande mosquée Qaramānlī et dans ceux de la mosquée d'al-Nāqa. Cette dernière date de la période médiévale. Elle est considérée comme étant le plus ancien noyau urbain de la ville de Tripoli.

Les murailles sud donnaient sur la Manšiyya. Néanmoins, la vieille ville, noyau central correspondait, au long de la période ottomane, à un centre de pouvoir politico-économique : lieu du pouvoir de *maḫāzniyya*, des grands propriétaires et des dirigeants commerciaux possédant la majorité des monuments économiques (notamment les *funduq*).

Les données des inscriptions peuvent concerner plusieurs sujets : le système, le rythme de l'urbanisation et la politique des Ottomans à l'égard de l'héritage médiéval, voire même antique. La ville dispose, en effet, d'une infrastructure bien claire avant l'arrivée des Ottomans ; les différentes artères étaient déjà remarquables à travers les différents plans topographiques. Plusieurs souverains ottomans avaient contribué à la mise en valeur architecturale de la ville. A travers les différentes sources historiques, notamment les inscriptions, nous savons toutefois que, dès le début de la période ottomane, plusieurs monuments achevés indiquent le début d'une activité permanente d'aménagement d'un grand centre, en cours d'urbanisation. Des monuments religieux et militaires furent prioritairement édifiés : le deuxième gouverneur, Darġūṯ Bāšā, utilisa 3000 esclaves pour reconstruire, dans la capitale, les monuments détruits autrefois par les Espagnols. Ch. Féraud mentionne la présence d'une ancienne chapelle au bord de la mer, affectée par les chevaliers aux marins des

galères maltaises ; Darġūṯ l'a d'abord édifiée en mosquée, en y réservant la place de son tombeau. A côté de celle-ci, à l'est de la ville, il édifia une demeure connue sous le nom de sarāyā Darġūṯ. La fortification de la capitale fut alors l'objet de toute sa sollicitude. Une attaque par la mer était surtout à redouter. Sur la hauteur dominant la ville du côté nord, il construisit alors une batterie, enceinte de murailles, connue sous le nom de Darġūṯ Bāša (par erreur, elle est également mentionnée, dans quelques cartes anciennes, soit par « fort de Dragon », soit par « fort Charles-Quint »). Les Ottomans la restaurèrent en 1882 et lui fournirent des canons[1239]. Pluiseurs autres gouverneurs et fonctionnaires ottomans achevèrent les monuments religieux et funéraires. En effet, durant plus de trois siècles, 1551-1911, la ville resta un chantier permanent ; quelques souverains, des officiers, parfois de grands propriétaires, pas en relations directes avec le régime, participèrent à l'achèvement de monuments publics ou privés.

Outre les mosquées et les mausolées, les *madrasas* constituent un autre pôle important de la vie religieuse ; quatre *madrasas* sont implantées dans la ville de Tripoli, à l'époque ottomane. Le projet d'édification de ces monuments débuta, dès la première période ottomane, avec ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī (1649-72)[1240].

La répartition des inscriptions d'après la nature de l'action et des zones d'achèvement, permet d'étudier la politique ottomane dans la capitale, qui disposait d'une infrastructure un peu développée, avant l'arrivée des Ottomans. Ce classement permet également d'examiner la façon avec laquelle les nouveaux souverains traitèrent et exploitèrent l'héritage local. Les sources épigraphiques et historiques ne mentionnent pas de grands travaux menés dans la ville par le premier gouverneur de la Régence, Murād Āġā. Celui-ci commença par la restauration des murailles, presque en ruines, après un grand conflit avec les Espagnols qui n'avaient pas cessé de combattre les Ottomans récemment installés. Ce premier gouverneur choisit finalement de construire sa grande mosquée à Tağūrā (20 km. à l'est de la capitale de la Régence). D'après Ch. Féraud, cette mosquée fut construite en 1552, par trois cents captifs chrétiens, à l'aide de matériaux extraits des ruines de l'antique Leptis-Magna[1241].

Nous remarquons que plusieurs interventions furent en effet menées par les Ottomans, sur des monuments également datés de l'époque ottomane. Ce furent des adjonctions d'autres unités architecturales, tel l'ajout d'un mausolée à une mosquée, la rénovation d'une porte ou d'une partie des murailles après leur démolition pendant l'un des conflits[1242]. Ils firent également même la transformation d'un simple tombeau en *turba*[1243]. Les vrais premières interventions ottomanes dans la ville eurent un caractère essentiellement militaire, dont l'objectif était de mettre fin aux attaques successives des Espagnols. Le séjour de Qilğ ʿAlī à Tripoli fut de courte durée (fin 1566-debut 1567) ; sa mission fut de rétablir l'ordre. A cette

[1239] Note de Ch. Féraud, *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 58.

[1240] Inscriptions n° 12.

[1241] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 55.

[1242] Inscription 42.

[1243] C*f.* inscriptions 18 et 19.

occasion, il construisit Dār al-Bārūd, comme nous l'indique une inscription, encore *in situ* dans le mur sud-est du monument (2ème inscription, tableau 33). Celle-ci donne sur le *sūq al-ḫubz* (le marché du pain, à l'époque ottomane) là, où se pratiquait une part d'échanges entre les deux noyaux urbains, mentionnés précédemment[1244]. Après un court séjour à Tripoli, et après y avoir rétabli l'ordre parmi la soldatesque, Qilğ ʿAlī s'installa à Alger où il prit le commandement que le sultan Salīm lui confia en récompense de ses services.

Ğaʿfar Āġā, renégat de la frontière russe, fut nommé *bāšā* de Tripoli en 1568. Après avoir conquis le littoral saharien du *Fazzān*, marquant le début des relations des Turcs avec la population du sud tripolitain, le gouverneur Ğaʿfar Bāšā laissa un souvenir à la capitale, en construisant la porte d'al-Manšiyya donnant sur l'ancienne oasis. La date de l'achèvement figure également sur l'inscription du monument rédigée en *osmanli* : 989/1580 (3ème inscription, tableau 33). A une date inconnue, l'inscription fut déplacée de son endroit d'origine, pour demeurer à droite de la porte. Ch. Féraud mentionne que l'œuvre était en fait au sommet du monument[1245].

Sous le gouvernement d'Iskandar Bāšā, ʿAlī Bek reconstruisit la toiture de la mosquée de Darġūṯ Bāšā. Une inscription, scellée sur l'une des entrées de la salle de prière du monument donnant sur la galerie, mentionne que l'acte de la reconstruction eut lieu en 1013/1604-05 (4ème inscription, tableau 33). Nous n'avons pas d'autres informations historiques sur ce personnage. Il est fort probable qu'il devint ultérieurement le maître de Tripoli. Rappelons qu'un gouverneur, portant le prénom de ʿAlī, figure ensuite sur la chronologie des gouverneurs, ainsi que celui d'Aḥmad, dans le court intervalle s'écoulant de 1607 à 1609[1246].

Après cette date, les chroniques locales sont en désaccord au sujet du nom du premier *dāy* qui gouverna Tripoli, au début du XVIIème siècle. Il semble démontré qu'il a été fait un seul personnage de deux, Ṣafar Dāy et Sulaymān Dāy : Ibn Ġalbūn raconte que ce dernier portait le vrai nom de celui-ci et que Ṣafar était un sobriquet employé par le peuple ; c'était pour eux le premier jour du mois hégirien de Ṣafar[1247]. Nous ne sommes pas d'accord sur ce récit. En effet, l'inscription de la reconstruction de la mosquée Nāqa, 1019/1604, mentionne clairement le nom de *ṣafar* comme reconstructeur (*cf.* 5ème inscription, tableau n°33). Ch. Féraud ajoute que Sulaymān devint gouverneur en 1610. La Grande Mosquée de Nāqa compte parmi les plus anciens monuments de culte à Tripoli. Il remonte à la période faṭimide et fut reconstruit au début du XVIIème siècle.

Plus généralement, nous constatons qu'au début du XVIIème siècle, les gouverneurs ottomans s'intéressèrent à l'oasis, devenue ensuite la Manšiyya ; ʿUṯmān Bāšā inspira le

[1244] La place de ce marché est appelée Sāḥat al-Šuhadāʾ, place des martyrs, renommée, dès la révolution de Qadafi, al-Sāḥa al-Ḫaḍrāʾ.

[1245] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 79.

[1246] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 87.

[1247] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 89-90.

premier la vogue des résidences dans l'oasis, en s'y faisant construire un palais de plaisance[1248]. De nombreux imitateurs suivirent son exemple.

Plusieurs monuments furent, en effet, achevés ou reconstruits au fur et à mesure. En 1022/1613-14, *bāb al-baḥir*, porte de la marine, fut reconstruite par Ṣafar Dāy (carte 12 ; planche 209). Une inscription organisée en *osmanli,* précise son achèvement. Durant la période1614-1630, nous ne trouvons pas de traces d'urbanisation. Cette période a été caractérisée par l'insécurité politique. Les Janissaires sont les acteurs les plus décisifs sur la scène de la Tripoli ottomane.

L'activité urbaine reprit, de nouveau, dans les années trente du XVII^{ème} siècle ; le gouverneur Ramaḍān Āġā construisit une mosquée dotée d'un mausolée. Les deux monuments jouxtaient le marabout de Sīdī Sālm al-Maššāṭ, portant en effet son nom[1249]. Ce mouvement d'urbanisation se poursuivit à l'époque de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (1632-1649). En 1044/1634-35, celui-ci reconstruisit l'oratoire de la citadelle (inscription n°7 tableau 33). Ce renégat originaire de Chio, décédé en novembre 1649, construisit, avant sa mort, un mausolée annexé à celui de Darġūṯ Bāšā, à l'est de la vieille ville, demeurant encore en face du port.

Le deuxième renégat grec, qui lui succéda fut ʿUṯmān Bāšā (1649-1672). Grâce aux revenus de la piraterie et des impôts des habitants la ville connut, à son époque, une grande prospérité, durant laquelle plusieurs monuments furent construits ou restaurés :

- *Funduq* al-Durūz (1062/1652-53), situé à quelques mètres au nord de la mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾb al-ʿAyn.

- Maison de Ḥaǧǧī (1063/1653-54), située dans la Manšiyya.

- Oratoire al-Naẖlī (1064/1654), situé dans la vieille ville.

- *Madrasa* de ʿUṯmān Bāšā (1054/1654), située à quelques mètres, à l'ouest de la mosquée Darġūṯ Bāšā.

- Oratoire et maison de b. ʿAbd Allāh (1066 et 1068/ 1656 et 1658).

- Ḥammām Darġūṯ (1069/1658-59) jouxtant la mosquée de celui-ci.

- Oratoire al-Nūfliyīn (1069/ 1659) située dans la Manšiyya.

- ʿUṯmān Bāšā avait également embelli la ville de différents monuments : comme l'oratoire-école, à proximité de la mosquée de Darġūṯ Bāšā et, selon sa volonté, on l'enterra dans le mausolée qu'il s'y était fait bâtir.

[1248] Féraud (Ch.), *Annales,* Paris-Tunis, 1927, p. 129.

[1249] Voir la présentation du monument avant l'étude de la stèle n° 94.

L'étude de l'emplacement des monuments, au gré des différentes interventions, confirme que la politique urbaine ottomane connut une nette évolution à l'échelle de toute la ville, à partir de l'arrivée des Ottomans (1551) jusqu'en 1911. Les répartitions et les classements, dressés à partir du tableau ci-dessous et de l'analyse précédente, permettent de périodiser la politique urbaine ottomane dans la capitale, en trois phases remarquables :

- Première période ; s'étend de 1551 à 1700.
- Deuxième période ; s'échelonne de 1711 à 1822.
- La troisième période ; de la moitié du XIX^{ème} siècle jusqu'à la fin de la période ottomane.

Le premier épisode s'étend de 1551, date de l'annexion officielle du territoire de Tripoli par les Ottomans après leur victoire contre les chevaliers Saint-Jean de Jérusalem, à la fin du XVII^{ème} siècle. Durant cette période, nous remarquons deux faits : d'abord, une phase d'interventions partielles dans des monuments médiévaux puis, une nette concentration des travaux au centre de la capitale et le début de l'aménagement d'al-Manšiyya : restauration et consolidation des fortifications, restauration de la citadelle et de son oratoire, début de l'introduction des monuments funéraires réservés au souverain, et début d'intégration des traditions purement ottomanes à travers l'initiative de fondation de petits « complexes architecturaux » (complexe de Darġūṯ Bāšā et de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn). Ces derniers travaux, notamment celui du dernier monument, ont été faits à l'instar de ce qui avait eu lieu, dans la ville de Tunis, sous le règne de Yūsuf Dāy. Celui-ci fonda un complexe architectural à côté de la Qaṣaba.

Dans la phase suivante, celle de l'établissement du nouveau régime dans la Régence, se poursuivit jusqu'en 1822, treize ans avant la chute du régime des Qaramānlī. Les travaux s'étendirent à de nouvelles constructions à Tripoli et ses alentours : la fondation de la mosquée Muknī ainsi que le complexe architectural d'Aḥmad Bāšā furent les premiers d'une série de constructions dans la capitale. Des monuments militaires furent l'œuvre de certains souverains de la famille Qaramānlī (notamment Aḥmad et Yūsuf Bāšā) et d'autres monuments prestigieux, notamment les deux maisons de Muḥsin (maire de la ville) et des Qaramānlī, furent achevés. Ils marquaient une nouvelle tradition d'architecture domestique « royale ».

La dernière phase historique dans l'urbanisme de la ville commence vers les années quarante avec le gouverneur Muḥammad Amīn Bāšā (1840-46). Celui-ci entreprit certains travaux d'aménagement. Bien que d'ampleur relativement modeste, ils sont le signe d'une volonté affichée de marquer la présence du pouvoir ottoman dans l'espace urbain (le commencement des travaux de la Tour de l'horloge et la rénovation du souk des Turcs). Vers la moitié du XIX^{ème} siècle, et sous le le gouvernerat de Muṣṭafā Nūrī, un hôpital militaire fut inauguré en 1853. La deuxième période ottomane est commencée par les *tanẓīmat* laissèrent des traces sur la province ainsi que sur tout l'Empire. La période va jusqu'au début du XX^{ème}

siècle (1906 ; date de l'achèvement d'un oratoire : inscription n° 65). Cette phase est marquée, en effet, par l'intervention directe de la Sublime Porte, dont les noms des sultans figurent souvent dans les inscriptions monumentales. Les monuments qui furent achevés sont d'usage public : hôpital, fontaine, hospice… etc. La majorité des monuments, édifiés dans cette période, furent implantés à la Manšiyya (tableau 33). Dans la période de 1867 à 1911, une municipalité avait été créée pour gérer les réformes urbaines dans la ville[1250].

Tableau 33 : les monuments à travers les inscriptions

Inscription	Date	Localisation d'origine du monument	Langue	Remarque(s)
Reconstruction oratoire b. al-Ṭabīb	962 / 1555	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *dār al-bārūd*[1251]	975/1567-68	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation bāb al-Manšiyya (carte 12)	989/1581-82	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Reconstruction mosquée Darġūṯ Bāša	1013/1604-05	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Reconstruction mosquée al-Nāqa	1019/ 1610	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Reconstruction bāb al-Baḥr (carte 12)	1022/1613-14	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Reconstruction oratoire al-Qalʿa	1044/1634-35	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	1059 / 1649	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *funduq* al-Drūz	1062/1651-2	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation maison de Ḥaǧǧī	1063 / 1652-3	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Reconstruction oratoire al-Naḫlī	1064 /1654	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā	1064 / 1654	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation ḥammām Darġūṯ[1252]	1069/1658-59	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée

[1250] Pour plus d'informations sur cette question *cf.* Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 207-226.

[1251] Au sud-est de la vieille ville, donnant sur *bāb* al-Manšiyya (*cf.* planche n°5 : carte n° 5). Le monument est mentionné par erreur sous le nom de *dār al-bārūb*. Pour ce dernier monument, *cf.* carte 12 ; planche 209)

[1252] Annexé de la mosquée Darġūṯ Bāšā.

Fondation oratoire b. ʿAbd Allāh	1066 /1656	Manšiyya	arabe	étudiée
Fondation maison Ṣafar b. ʿAbd Allāh	1068/1657-58	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation oratoire Nūflyīn	1069 / 1659	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Reconstruction mosquée Aḥmad Kātaḫdā’	1089 /1679	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation oratoire al-Ġaryānī	1090 /1679	Manšiyya	arabe	étudiée
Fondation mosquée et *turba* Maḥmūd Ḫaznadār	1091/1680-81	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation fontaine inconnue	1093 / 1682	inconnu	arabe	inscription étudiée
Fondation mosquée Ḥusayn Qabūdān	1099 / 1688	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation mosquée et *turba* Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn	1110 /1698-9	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fin de la première époque ottomane (1711) début de la période Qaramānlī				
Fondation oratoire Yūsuf al-Muknī	1123/1711	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation mosquée Ḫalīl Dūrār	1125/1713-14	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Construction complexe Qaramānlī[1253]	1149/1736-37	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *funduq* ʿAlī Bāšā	1167/1753-54	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation oratoire et *Madrasa* al-Kātib	1183/1769-70	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *funduq* Zimmīt	1186/1772–73	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *burǧ* al-Mağzara	1215/1800–01	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation maison	1228 /	vieille ville	arabe	inscription étudiée

[1253] Le monument est composé d’une mosquée, d’une *madrasa* et d’un grand mausolée (*cf. supra* inscriptions ns° 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 et 35).

Muḥsin	1813-14			
Fondation oratoire al-Marġanī	1236 / 1820-21	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation complexe de Gurğī[1254]	1244-6/1828-31	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fin de la période Qaramānlī (1835) début de la deuxième époque ottomane				
Caserne al-Madfaʿiyya	1268 / 1851-52	Manšiyya	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation *funduq* Bint al-Sayyid	1269 / 1852-53	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation hôpital rue al-Zāwiya	1269 / 1852-53	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation caserne de la rue *al-Zāwiya*	1270 / 1853-54	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation campement hivernal	1271 /1854-55	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *funduq* b. Zikrī	1273 / 1856-57	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation mosquée al-Mağīdiyya	1275 /1858-59	Manšiyya	arabe et *osmanli*	inscription étudiée
Fondation monument militaire inconnu	Entre 1254 et 1277/ 1839-61	inconnu	arabe	inscription étudiée
Fondation douane[1255]	1282/1865-56	port de la vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation *fontaine* al-ʿAzīziyya	1284 /1867-68	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
fondation *sabīl* dite d'Abū Yaḥyā	1286 /1869-70	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation complexe Ramḍān Mayzarān[1256]	1298 /1881	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation Rawḍat aṭfāf	1300/1882-83	vieille ville	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation *funduq* al-Hanšīrī	1301 / 1883-84	vieille ville	arabe	inscription étudiée
Fondation *madrasa*	1303/1885-	vieille ville	*osmanli*	inscription non

[1254] Le monument est composé d'une mosquée, d'une *madrasa* et d'une *turba* (*Cf. supra* inscriptions ns° 47, 48 et 49).

[1255] Au nord-est de la ville en face du port (*cf*. carte n°5 planche n°5). Dans cette carte le monument est mentionné sous le nom *kumruk dāʾra-sī ; cf.* aussi carte n° 4, planche n° 4.

[1256] Le monument est composé d'une mosquée, d'une *madrasa* et d'une *turba* (*Cf. supra* inscriptions ns° 60, 61, 62 et 63).

Sulṭān[1257]	56			étudiée
Fondation fontaine Aḥmad Rāsim Bāšā	1308/1890-91	Manšiyya	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation oratoire de b. Nāğī	1323 /1905-06	Manšiyya	arabe	inscription étudiée
Fondation fontaine ottomane	1323 /1906-07	Manšiyya	*osmanli*	inscription non étudiée
Fondation monument militaire	1327/1909-10	Manšiyya	*osmanli*	inscription non étudiée

[1257] Le monument est connu aussi sous le nom *mustašfā al-ġurabāʾ*.

B.6.4. Tripoli : entre mer et désert ; une position géostratégique

B.6.4.a. Tripoli : ville de transactions économiques

Tripoli, capitale de la province, relie deux continents (l'Asie et l'Afrique) et donne, en même temps, sur la mer et le désert. Elle occupe un emplacement stratégique et joue, dès l'Antiquité, un rôle primordial dans les transactions économiques[1258]. La ville resta toujours au rang des grandes capitales méditerranéennes de l'époque ottomane. Elle fut le principal *emporium* mettant ainsi l'Afrique centrale en communication avec le bassin Méditerranéen. L'activité du port de Tripoli est importante, mais elle avant tout commerciale. C'est là que convergent les caravanes venues des oasis sahariennes et d'Afrique Noire. Du *Fazzān*, la ville reçoit régulièrement des marchandises que se partagent entre l'Orient et l'Occident : les esclaves restent souvent la branche principale de ce commerce. Cependant, il faut ajouter que les produits de l'Afrique centrale n'arrivaient pas tous à Tripoli. Benghazi recevait aussi une part important des produits, notamment caravaniers.

Il faut mentionner, en premier lieu, que la ville de Tripoli a joué un rôle important dans les transactions économiques. Néanmoins, nous ne disposons pas d'une documentation suffisante pour mettre en évidence ce fait à l'époque ottomane et faire le recensement des différentes marchandises qui ont circulé tout au long de cette période. Les documents de classement commercial étant inédits ; ce type d'archives est encore introuvable[1259]. Les seules sources à disposition résultent d'une part, des récits des anciens consuls Français à Tripoli,[1260] d'un voyageur, M. De Mathuisieulx et d'autre part des quelques inscriptions monumentales de certains édifices de type économique (les *funduq*). Ensuite, il faut ajouter que l'étude du commerce caravanier, source primordiale à Tripoli, reste une entreprise plus délicate que celle de l'activité maritime. Encore, les registres, recensant la nature ainsi que la qualité des produits transportés sont absents. D'après N. Lafi, seuls les livres de comptes de commerçants pourraient apporter des indications[1261].

Dès l'arrivée des Ottomans à Tripoli, le commerce a repris de nouveau. Sous le gouvernement de Darġūṯ Bāšā, il était florissant. Chaque année, Bornou envoyait un grand nombre de Noirs, de deux sexes, qu'on allait vendre en Turquie. Il recevait, en retour, les

---

[1258] *Cf.* la présentation géographique de la ville de Tripoli : introduction, l'élément Tripoli ; ville prospectée.

[1259] « L'histoire des échanges de Tripoli avec le Sud a été écrite. Elle est malheureusement inédite. Pour la lire, il faut se rendre aux Archives Nationales de France et consulter les dépêches, rapports, mémoires et journaux rédigés par les consuls à l'intention de leur gouvernement. C'est au crédit des ministres de Louis XIV, de Louis XV et Louis XVI d'avoir envoyé à Tripoli des diplomates de grande valeur… » ; Zeltner (J.-C.), *Tripoli*, Paris, 1992, p. 211.

[1260] Le premier consul est anonyme (nous nous sommes basés sur un document d'archive ; ACCM. J 1913 « Note concernant le commerce de Tripoly de Barbarie »). Le deuxième est celui de Charles Féraud. Dans son récit, ce dernier réécrit, de son côté, le récit d'un ancien vice-consul de Tripoli à l'époque de ʿAlī Bāšā Qaramānlī ; Vallière (le neveu de Vallière, le consul d'Alger). Celui-ci a laissé un exposé sur l'état du commerce de la Régence dans les années quatre-vingt du XVIIIème siècle ; *cf.* Féraud (Ch.), *Annales*, Tunis-Paris, 1927, p. 275.

[1261] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 64.

denrées européennes, de Venise en particulier[1262]. Ce type de trafic continua tout au long de la première période ottomane (1511-1711), et les esclaves noirs comptaient pour une part importante. C'était ainsi pendant la période où les Qaramānlī devinrent les maîtres de la Régence. En 1725, le consul français[1263] Martin décrit alors la situation : « ce peuple est si misérable que s'il n'avait ce commerce des naigres[1264] qu'ils font venir du Faizant[1265] et qu'ils transportent au Levant sur nos bâtiments, ils seraient obligés de quitter le pays »[1266]. C'est au cours des premières années du gouvernement de ʿAlī Bāšā Qaramānlī que le mouvement général du commerce de Tripoli atteint son apogée. En se basant sur le consul de l'époque, Vallière, J.-C. Zeltner retrace des statistiques portant sur trois mois : du 3 janvier au 30 mai 1756 (31 janvier, caravane du Fezzan composée de plus de 700 nègres ; 9 février, caravane du Fezzan composée de 680 nègres ou négresses, d'environ de 1500 quintaux de séné et d'une partie de dattes ; 15 février, caravane de 475 nègres, de la poudre d'or, du séné et diverses autres drogues dont les Juifs font commerce à Livourne ; 21 février deux autres caravanes venant du Fezzan et du Ghadamès amenant 1100 nègres ; 30 may, il vient d'arriver une caravane de Tombut[1267] apporta beaucoup de poudre d'or et d'environ 300 nègres)[1268].

En s'intéressant à la vie économique de la Régence de Tripoli, dans les années quatre-vingt du XVIII[ème] siècle, Ch. Féraud insista sur le rôle primordial de la ville dans la transaction économique : « la consommation des objets de luxe était de quelques importance. La France, l'Italie, le Levant et Alexandrie les fournissaient et on les payait en laines, en plumes d'autruches, en séné, en poudre d'or, en nègres, en ivoire, etc. la disette survenant, il n'abordait plus à Tripoli que les bâtiments chargés de comestibles et dans ces temps de nécessité les caravanes faisaient de gros profits et les marchands d'immenses bénéfices … »[1269].

Les routes caravanières étaient souvent très anciennes (*cf.* la carte n°1, planche n°1). Le vice consul Français de Tripoli à cette époque, Vallière, mentionne quelques axes routiers de caravanes en insistant sur le rôle de Livourne, Fezzan et Bornou. Fezzan restait la plaque tournante des échanges avec les pays producteurs d'esclaves. Il ajoute que « Livourne est la ville avec laquelle Tripoli fait le plus de commerce et ce commerce est tout entier entre les

[1262] Zeltner (J.-C.), *Tripoli,* Paris, 1992, p. 151.

[1263] Pour savoir plus de renseignements sur la présence de la France dans la Régence de Tripoli et l'histoire de leurs établissements commerciaux ; *cf.* Masson (P.), *Histoire*, Paris, 1903.

[1264] Il veut dire les nègres ; les esclaves noirs.

[1265] Il veut dire Fezzan.

[1266] Extrait de Zeltner (J.-C.), *Tripoli,* Paris, 1992, p. 211.

[1267] Il veut dire Tombouctou.

[1268] Zeltner (J.-C.), *Tripoli*, Paris, 1992, p. 237. Pour savoir la source originale, *cf.* également la note de bas de page de l'auteur « 476 ». Pour plus de détails sur les statistiques des produits à cette période, *cf.* Zeltner (J.-C.), *Tripoli*, Paris, 1992, p. 238-242.

[1269] Féraud (Ch.), *Annales,* Paris-Tunis, 1927, p. 275.

mains des Juifs… le nombre de nègres et de régresses amenés de [Fezzan, Agadès et Sokna] est de mille environ par an »[1270].

Quelques documents d'archives insistent sur le commerce des esclaves. Ceci prit ainsi une grande place dans le domaine du trafic saharienne. En 1776, le consul de France évalue à 2500 le nombre d'esclaves noirs arrivant chaque année à Tripoli[1271].

M. De Mathuisieulx fit son voyage dans la Régence de Tripoli, au début du siècle dernier, à la fin de l'occupation ottomane. Celui-ci était devenu missionnaire de la Chambre de Commerce de Paris et de Lyon, suite à un examen sur la situation du trafic actuel de la Tripolitaine. Il insista sur les efforts primordiaux des habitants de Ghat et de Ghadamès[1272]. Il ajouta que « grâce aux efforts des habitants entreprenants [de ces deux villes], Tripoli était devenu dans le siècle dernier le seul contact commercial entre le bassin du Tchad et les industries européennes ; mais ce trafic de caravanes sahariennes décroit sensiblement depuis quelque temps. On ne saurait établir de statistiques précises puisque le Gouvernement turc se refuse à tout renseignement ; j'ai néanmoins la certitude qu'il ne part pas plus de mille chameaux chaque année. Ce ralentissement d'un mouvement assez considérable autrefois est survenu presque brusquement »[1273].

L'exposé des transactions économiques, qui a été rapporté par ces auteurs, précise le rôle important de la ville de Tripoli dans ce domaine et que le port de la ville était l'entrepôt des esclaves noirs en méditerranée pendant plusieurs siècles. Différents monuments furent fondés à des fins de transaction économique, précisément pour les caravaniers et les commerçants. Certains étaient réservés à certaines communautés, tel était le cas pour les commerçants de Ghadamès, jouant un rôle primordial dans l'activité économique de la Régence. Ceux-ci avaient un *funduq* dans la ville de Tripoli, à quelques mètres au nord de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. Le monument donne sur le *sūq* al-Truq (souk des Turcs), nommé *funduq* al-Ġadāmsiyya. Le voyageur insiste encore sur les caravanes sahariennes provenant du centre de l'Afrique[1274]. Les différentes marchandises, originaires de différents pays africains, trouvaient leur place en Occident, et y étaient fructueusement exploitées, par les industries européennes. Ghadamès reçut également quelques produits, soit de seconde main, par le Fezzan, soit directement de Kano et de Tombouctou. Au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, Benghazi recevait également des caravanes de l'Ouaday, région des Noirs musulmans. Cette dernière est située au nord-est de Bornou, dans le même méridien que la Cyrénaïque. La majorité des marchandises passait, en dernier lieu, par la capitale de la

[1270] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 276 et 277.

[1271] ACCM, J 1913, « Note concernant le commerce de Tripoly de Barbarie».

[1272] L'écrivain mentionne les deux noms de ces deux villes comme suit : Rhat pour Ghat, Ğāt et Rhadamès pour Ghadamès, Ġadāms. *Cf.* De Mathuisieulx, *A travers la tripolitaine,* Paris, 1912, p. 95.

[1273] De Mathuisieulx, *A travers la tripolitaine,* Paris, 1912, p. 95 et 96.

[1274] De Mathuisieulx, *A travers la tripolitaine,* Paris, 1912, p. 96-99.

Régence[1275]. Chaque quartier avait sa propre dynamique et ses activités : Le quartier de Bāb al-Baḥr était connu pour ses activités maritimes où les trafics étaient la source le plus rentable. Souvent, le quartier était occupé par les pêcheurs, les commerçants et les gens de la mer, dont la plupart était des Européens, des Italiens, des Maltais ou des Grecs résidant dans la partie sud de *Bāb al-Baḥr*.

Parmi ces marchandises, M. De Mathuisieulx, à l'instar du vice-consul mentionné auparavant, cite des plumes d'autruche, de l'ivoire, des peaux tannées, sans oublier, bien sûr, l'esclavage qui s'était considérablement afaibli vers la fin du XVIII[ème] siècle. Dans la ville, c'était les Turcs, les Arabes, les Juifs et les Européens (notamment des Maltais et des Italiens) qui détenaient tout le négoce trans-désertique. Au port, les marchandises acquiraient un droit de 8 % à l'entrée et de 1 % à la sortie[1276].

A l'époque ottomane, plusieurs monuments ont été édifiés ; quelques-uns étaient réservés au secteur économique. Plusieurs sources épigraphiques concernent les *funduq*. Ceux-ci, étant les endroits les plus actifs. Nous avons réussi à découvrir cinq inscriptions, in *situ*, provenant de cinq *funduq*, dont trois furent construits pendant la deuxième période ottomane : *funduq* ʿAlī Bāšā (1167/1753-4), *funduq* Zimmīt (1186/1772-3), *funduq* Bint al-Sayyid (1269 / 1852-3), *funduq* b. Zikrī (1273 / 1856-7) et *funduq* al-Hanšīrī (1301 / 1883-4). La fondation de ce type de monument commence, en effet, dès la première période ottomane, notamment celle du règne de ʿUṯmān Bāšā (1649-72). Nous avons prospecté d'autres *funquq* ne disposant pas d'inscriptions : *funduq* al-Ġadāmsiyya, *funduq* al-Drūz, appartenant à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (les deux monuments se situent dans la vieille ville de Tripoli, donnant sur le *sūq* al-Truq, souk des Turcs), *funduq* Sayāla, *funduq* al-Naǧǧāra (au centre de la vieille ville, à côté de la mosquée al-Nāqa) et *funduq* al-Zahr (au sud-est de la vieille ville, à quelques mètres au nord-ouest de la citadelle).

Ces monuments appartenaient aux souverains, aux grands commerçants et aux *šayḫ al-Bilād* (*funduq* b. Zikrī et Bint al-Sayyid). La ville dispose également de plusieurs petits marchés, à l'intérieur et à l'extérieur des murailles. Parmi les grands commerçants, nous avons réussi à recenser quelques noms figurant dans certains des textes des inscriptions monumentales.

Parmi ceux-ci[1277] :

- Aḥmad al-Ḍafāʾirī, un des grands commerçants, caravaniers de la ville de Tripoli et le reconstructeur du *funduq* Zimmīt, le 3 *muḥarram* 1246 / 24 juin 1830[1278].

[1275] Pour les routes des commerces des caravanes et les *funduq*, *cf.* Ahmed (S.), *Commerce*, 1997 et Ǧibrān (M.), « Fanādiq », *Turāṯ al-ʿarāb*, Tripoli, 1999, p. 64-66.

[1276] De Mathuisieulx, *A travers la tripolitaine*, Paris, 1912, p. 98.

[1277] Pour plus de détails sur les commerçants de Tripoli pendant la deuxième période ottomane, *cf.* Ahmed (S.), *Commerce*, 1997, p. 82-95 et 405-409.

[1278] *Cf.* inscription n° 41.

- Al-ḥağğ Muḥammad Ibrāhīm Šalābī Bayt al-Māl, commerçant, maire de la ville de Tripoli et fondateur du *funduq bint al-sayyid* (1269 / 1852-3)[1279].

- ʿAlī b. al-Ḥāğğ Muḥammad al-Qarqanī, commerçant, maire de la ville et fondateur du *funduq* b. Zikrī (1273 / 1856-7)[1280].

- Al-Ḥāğğ Muḥammad b. al-Ḥāğğ ʿAlī al-Hanšīrī, commerçant et fondateur du *funduq* al-Hanšīrī (1301 / 1883-4)[1281].

Tripoli, lieu d'échanges et de transit, était aussi un lieu de transformation de produits importés. Ceci était pour satisfaire aux besoins du commerce ainsi qu'à la clientèle de la ville. Il s'agissait à la fois de fournir une valeur ajoutée aux produits bruts, d'alimenter en matière première l'artisanat urbain et de répondre à la demande des différents partenaires commerciaux[1282]. Néanmoins, bien que l'activité commerciale du port de Tripoli était avant tout commerciale ; d'après Panzac les Tripolitains se consacrant à la guerre de course. Il ajoute qu'à l'instar des autres états maghrébins, ils n'ont pas des navires de commerces et l'essentiel du trafic était aux mains des Européens, notamment des Français[1283].

B.6.4.b. Piraterie et fortifications permanentes

Le concept de piraterie est souvent cité dans les sources textuelles de l'époque ottomane. Il était connu dans les sources arabes, sous l'appellation d'« *al-ğihād al-bahrī* », littéralement le combat maritime. La ville de Tripoli étant considérée comme « *dār al-ğihād* »,[1284] notamment à l'époque ottomane. Par cet usage, les gouverneurs rappelaient ainsi, d'une certaine manière, un passé belliqueux et marquaient leur appartenance au territoire musulman en autorisant la pratique de la course. « L'entreprise » de cette course en mer, appartenait aux souverains. Ils constituaient eux-mêmes leurs flottes dans des chantiers monopolisés dans lesquels le travail de plusieurs captifs était plus intense pendant les périodes favorables. La course évolua, en effet, dès l'arrivée des Ottomans, notamment aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, mis à part qu'elle était plus importante le premier siècle cité[1285]. Tripoli ne peut être considéré uniquement comme une cité corsaire, mais bien comme une cité-Etat, ajoute N. Lafi[1286].

Nous ne possédons pas suffisamment d'informations sur les efforts des premiers gouverneurs de Tripoli, mis à part, quelques renseignements sur Murād Āġā (1551-3). Celui-

[1279] *Cf.* inscription n° 50.

[1280] *Cf.* inscription n° 54.

[1281] *Cf.* inscription n° 64.

[1282] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 68.

[1283] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 138.

[1284] *Cf.* inscription n° 42 et le document d'archive (lettre) AMAE, CCC, Tripoli de Barbarie, vol. 30, f. 4-7.

[1285] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 127.

[1286] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 74.

ci réussit à construire sa grande mosquée à Tāğūra (20 km., à l'est de la capitale de la Régence), en 1552, par trois cents captifs chrétiens, à l'aide de matériaux, extraits des ruines de l'antique Leptis-Magna[1287]. Ce mouvement ne cessa de se développer durant les siècles suivants : le gouverneur Muḥammad Bāšā Sāqizlī (1632-49), fidèle à sa première profession, favorisa l'armement des navires, alors destinés à la course. Il en fut de même pendant le règne de son successeur, ʿUṯmān Bāšā (1649-72)[1288]. Plusieurs bagnes furent édifiés pour y enfermer de nombreux esclaves chrétiens, enlevés durant les courses[1289]. Les corsaires tripolitains ne s'arrêtèrent pas à capturer les bâtiments des marchands, notamment ceux des chrétiens, et parvenaient à débarquer sur les côtes de l'Espagne, de la Provence et de l'Italie[1290]. D. Panzac mentionne que d'avril 1679 à mai 1685, les corsaires tripolitains ont effectué 130 sorties, soit près de 22 par an, capturant 75 bâtiments[1291].

A l'époque des Qaramānlī, le mouvement de la piraterie continua massivement, en dépit, soit de traités de paix, signés entre le gouvernement de ʿUṯmān Bāšā (1649-72) et des pays occidentaux,[1292] soit du traité de Vienne, abolissant l'esclavage et interdisant la piraterie[1293]. La course resta une des assises du pouvoir dynastique. Les pirates tripolitains ne cessèrent de causer de grands ravages dans la Méditerranée, ce qui mit les occidentaux en colère, et valut de nombreuses attaques contre la ville de Tripoli. En traitant la course aux cours de la deuxième moitié de XVIII[ème] siècle, D. Panzac a fait une description détaillée sur le sujet en question à travers un document conservé aux Archives du Ministère des Affaires étrangères[1294]. Le document offre la possibilité d'évaluer d'une manière précise ce qu'était cette pratique à Tripoli de 1754 à 1773. Dans cet intervalle, le chercheur recense 243 campagnes de mer, ce qui fait une douzaine par an, en moyenne. Cette activité dépend dans une très large mesure du contexte diplomatique et militaire[1295]. A l'époque de Yūsuf Bāšā Qaramānlī, les pirates tripolitains continuèrent de faire des campagnes maritimes, dont trente-neuf captures dans le port[1296].

[1287] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 55.

[1288] En retournant à une source ancienne, Charles Féraud dénombre 1559 captifs dans les bagnes de Tripoli à l'époque de ʿUṯmān Bāšā (1772). Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 124.

[1289] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 97.

[1290] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 98 et 108.

[1291] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 138.

[1292] En 25 juillet 1658, ʿUṯmān Bāšā signa un traité de paix avec les Anglais : Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 111. Généralement, dès la fin de XVIII[ème] siècle, à l'exception de Malte, tous les Etats européens ont des accords écrits avec Tripoli : Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 139.

[1293] Ce traité était connu à l'époque de Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832) : 1815. Il faut ajouter qu'il y avait d'autre traités, entre Tripoli et tel ou tel Etat Européen, mettant les navires tripolitains à l'abri des rayis (exemple, le traité de 1766 entre Tripoli avec la République de Venise : *cf.* Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 128).

[1294] Mémorial des bâtiments corsaires sortis du port de Tripoli de Barbarie, A.A.E., Archives rapatriées, Tripoli de Barbarie, série Aa, carton 3.

[1295] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 128.

[1296] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 58.

En traitant la question de la course à travers dees documents d'archives, D. Panzac mentionne que cette affaire était l'œuvre de pirates de différentes origines : sur 243 campagnes citées, il releve 23 Turcs, 23 Arabes (dont un originaire de Tetouan, 1 de Tunis et 2 de Sousse), 23 chrétiens convertis à l'islam et 173 Arnaouts ou Albanais (72 % de l'ensemble) provenant pour la plupart du port du Dilcigno. Il ajoute au total, 19 Tripolitains[1297]. Parmi ces capitaines (*rayyis*), certains édifièrent des monuments dans la ville, notons, à titre d'exemple, la mosquée d'al-Qubṭān fondée par Ḥusayn Qabūdān[1298].

Les captures de bâtiments par les Tripolitains amenèrent les états européens à réagir. Les deux grandes forces occidentales, la France et l'Angleterre répliquaient souvent par une politique de force, tels, à titres d'exemples, le bombardement de la ville par l'amiral anglais Nabrougth, en 1679 des escadres françaises bombardèrent aussi Tripoli à plusieurs reprises (1683, 1685, 1692 et 1728). Les autres états européens adoptèrent une diplomatie moins violente qui consiste en fait à acheter l'assurance que leurs navires seraient épargnés par les corsaires de Tripoli ce qui leur permettait comme aux Anglais, et surtout aux Français, de participer au commerce en Méditerranée en général et à Tripoli en particulier[1299].

En prenant des précautions contre ces attaques, les souverains de la Régence de Tripoli maintinrent souvent les murailles et les tours de la ville. Nous disposons également de quelques récits d'historiens et de quelques inscriptions monumentales, en rapport avec ce sujet. Ch. Féraud mentionne que Murād Āġā avait restauré les murailles, presque en ruines, après un grand conflit avec les Espagnols qui continuaient de combattre les Ottomans, récemment installés. Il en fut de même avec le deuxième gouverneur, Darġūṯ Bāšā (1552-1565), qui consolida les murailles par un fort. L'auteur ajoute ainsi, que les deux renégats grecs, Muḥammad Bāšā Sāqizlī (1632-49) et ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī (1649-72) renforcèrent les murailles[1300].

Nous disposons, en effet, de quelques œuvres épigraphiques en rapport avec les fortifications de la ville (*cf*. tableau n°33) ; après la fondation de Dār al-Bārūd (975/1567-8), la porte d'al-Manšiyya (989/1581-2) et la porte de la marine (1022/1613-4) durant la première période ottomane (*cf.* carte 12 ; planche 209), la dynastie Qaramānlī a aussi investi deux grands monuments militaires : « *burǧ al-turāb* », connu soit sous le nom de « *burǧ Abū Laylā* » soit sous le nom de « *burǧ al-Faransīs* »,[1301] et *burǧ al-Maǧzara*[1302]. Cette dernière tour fut construite dans un contexte de conflits, entre les européens et les ottomans. Yūsuf Bāšā installa alors une tour, pour maintenir les fortifications de la ville et la surveillance du

[1297] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 128.

[1298] Inscription n° 21.

[1299] Panzac (D.), « Une activité en trompe d'œil », *ROMM*, n° 47, 1988, p. 138 et 139.

[1300] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 98-113.

[1301] *Cf.* le texte et le commentaire de l'inscription n° 27.

[1302] *Cf.* le texte et le commentaire de l'inscription n° 42.

port[1303]. Pendant la deuxième période ottomane (1835-1911), nous observons une extension massive de la ville vers le sud, dont plusieurs monuments ont alors été achevés. Dans ce cadre, nous retrouvons trois monuments militaires : *mabna al-madfaʿiya* (1268/ 185162)[1304], caserne rue *al-Zāwiya* (1270/1853-4)[1305] et un troisième monument militaire que nous n'avons pas réussi à y identifier (1327/1909-10). Nous trouvons également un campement hivernal (1271/ 1854-5) fondé, en effet, dans la ville intra-muros[1306].

B.6.4.c. La Régence : entre indépendance et réformes ottomanes

A plusieurs reprises, nous avons mentionné que l'histoire moderne de Tripoli avait connu plusieurs changements : dès le début de la deuxième moitié du XVI[ème] siècle, un nouveau régime politique, dirigé par un souverain ottoman, fut installé. Dès 1551, Tripoli devint une *wilāya ʿuṯmāniyya* (province ottomane), dont les gouverneurs furent directement nommés par la Sublime Porte. Néanmoins, le terme désignant ce statut, *wilāya*, est absent des textes des inscriptions. Ce phénomène ne se présente pas au XIX[ème] siècle ; le terme *wilāya*, province, ou le titre *wālī*, gouverneur, figure alors dans quatre textes épigraphiques (inscriptions ns° 58, 69, 71 et 106). Quant à la titulature et aux noms des ordonnateurs, cités dans les inscriptions de la première période ottomane, ces éléments n'apportent aucun éclairage sur ce sujet. Il en serait de même, si quelques fondations mentionnaient le règne de tel ou tel *bāšā, dāy* ou *bāy*, cet acte semblant conjoncturel.

Dès le début de 1711, il y eut un changement politique radical : Aḥmad Bāšā Qaramānlī réussit à atteindre le pouvoir. Il y installa un régime politique héréditaire qui se poursuivit jusqu'en 1835, date où les troupes ottomanes intervinrent pour rétablir l'administration. Les gouverneurs désignés par la Sublime Porte et les rapports entre la régence et le pouvoir central furent alors à nouveau tendus.

Certes, dans la période Qaramānlī, Tripoli connut une certaine indépendance, bien que celle-ci soit symbolique. Cette autonomie est marquée par des actes politiques de velléité d'émancipation vis-à-vis du pouvoir central. Le consul français Guys notait qu' « il est remarquable que cette Régence pauvre et peu peuplée (ait) toujours conservé son indépendance »[1307]. Pendant les règnes des souverains Qaramānlī, la Régence resta à la fois symboliquement indépendante et dans le giron ottoman. A plusieurs reprises, les affaires locales comme celles de politique étrangère restèrent dans les mains du souverain, notamment, à titre d'exemple, la décision de Yūsuf Bāšā qui était contre l'avis du Sultan. L'expédition de l'Egypte, en 1798, s'appuyait secrètement sur une logistique militaire de

[1303] Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, anno II, fasc I-II, Roma 1918, p. 292.

[1304] Inscription non étudiée, rédigée en *osmanli*.

[1305] *Cf.* inscription n° 52.

[1306] *Cf.* inscription n° 53.

[1307] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 80. Pour savoir la source originale, *cf.* la note de bas de page n° 220, même page mentionnée.

ravitaillement par l'intermédiaire de Tripoli. Le *bāšā* garda cette position en dépit de la déclaration de guerre de la Sublime Porte contre la France[1308].

Cette autonomie laissa, généralement, son influence sur les textes des inscriptions de cette période (1711-1835), voire même sur les correspondances, envoyées par les dynastes Qaramānlī : dans certaines de ces lettres, le *bāšā* portait les titres de « serviteur de Dieu, prince des peuples de l'islam, défenseur de la loi sacrée de Mahomet, le protecteur de la Doctrine lumineuse d'Ebou-Hanifé ; orné des plus belles et des plus hautes qualités… Yūsuf Pacha »[1309]. Ajoutons que dans certaines correspondances de ce dernier, nous trouvons des titulatures différentes. Dans l'ensemble, elles marquaient clairement une autonomie, par rapport au pouvoir central : « *wālī mahmiyat Ṭarābuls* ». Les traducteurs français de l'époque, au cours de leur correspondance y mentionnaient « *Vice-Roi* » et les Portugais « Senor Usef Bax Caramanly, Regente, e governador de Tripoli de Barbaria »[1310].

Dans la période des Qaramānlī, le nom du fondateur des monuments est régulièrement local (gouverneur, *dāy*, *bāy* ou grand propriétaire). Le nom du sultan est absent. Il a fallu attendre le XIX[ème] siècle, afin que nous trouvions la première mention du sultan, sous la titulature de *ẖalīfa* (inscription n° 51). L'accession et le maintient des Qaramānlī au pouvoir avaient été le résultat d'un jeu de force et d'arrangement. Il faut ajouter que l'un des effets de la relative autonomie de la Régence à cette époque (1711-1835) fut l'extension de l'usage administratif de la langue l'arabe. Le troisième gouverneur, ʿAlī Bāšā l'introduisit progressivement pour qu'elle devint officielle sous le règne du dernier souverain, Yūsuf Bāšā. Les Qaramānlī parlaient eux-mêmes la langue arabe, voire le dialecte local. Elle devint la langue de l'administration, alors que logiquement la langue officielle, notamment écrite, était le turc, langue du pouvoir central. Le consul français en poste, 1828, ajoute que « la langue arabe étant devenue celle du gouvernement même, a pu être tout naturellement dans les relations de la Régence tripolitaine avec notre cour »[1311].

Dans les pratiques épigraphiques habituelles, les formules de «… sous le règne de…» ou « à l'époque de … » ne renvoient pas obligatoirement à un acte d'ordonnance directe de l'action. Les quelques fondations, placées sous la tutelle des sultans ottomans, furent souvent liées à une conjoncture spécifique. Pendant la deuxième période ottomane (1835-1911), les souverains reçurent régulièrement les ordres en liens avec plusieurs réformes ayant été particulièrement envisagées, après les *Tanẓīmāt* de Maḥmūd II (1830-39), lequelles était dictées notamment par la conjoncture globale de l'Empire en plein mouvement. Des monuments, particulièrement, sanitaires et militaires, furent achevés dans la capitale de la Régence. Le nom du sultan figurait alors sur la plupart des textes épigraphiques. Les *ṭuġrā*

[1308] Sur ce sujet, *cf.* en détails Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 80 et 81.

[1309] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 85 : Extrait d'une lettre écrite en arabe par Yūsuf Bāšā Qaramānlī le 18 novembre 1828 ; AMAE, CCC Tripoli de Barbarie, vol. 36, 1828, f. 131.

[1310] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 86 et 87. Dans son étude, la chercheuse a consulté des traités de paix notamment ceux entre Tripoli et le Portugal (14 mai 1799) ; *cf.* sa note de bas de page n° 260.

[1311] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 83.

ornaient ainsi les sommets des inscriptions monumentales (*cf.* planche 95 : photo 155. Planche 99 : photo 159 et figure 104).

A partir de 1832 la Régence connut une série de changements liés à des mutations générales qui eurent lieu dans quelques provinces ottomanes[1312]. À partir de 1246/1830, l'empire ottoman fut amputé de la Régence d'Alger, la plus ancienne fondée en Afrique du Nord. Cette nouvelle conjoncture obligea les souverains de Tripoli, guidés par la Sublime Porte, à procéder à une série de réformes et à intervenir directement dans les affaires intérieures de la Régence, ce qui ne fut jamais le cas un siècle avant. Ces réformes étaient clairement détectables dans certains domaines. La fondation de l'armée régulière, après l'abolition des Janissaires, exigea l'édification de quelques casernes ; celles-ci donnèrent naissances à quelques inscriptions de fondation. Les textes épigraphiques de ces monuments, riches en indications et sont les signes de cette nouvelle conjoncture où le nom du sultan est directement cité (inscriptions ns° 52, 53, 56 et 57)[1313]. Ces monuments datent des années cinquante du XIX^{ème} siècle, quelque temps après les *Tanẓīmāt* de Maḥmūd II (1830-39). L'inscription de la stèle funéraire n° 69, renvoie à cette conjoncture de réformes militaires. Elle cite l'un des chefs de troupes des soldats ottomans (*ʿasākir sulṭāniyya*).

Ces réformes concernèrent également d'autres domaines, particulièrement celui de la santé et de l'enseignement : pendant la deuxième période ottomane, un hospice (insc. 51), un hôpital[1314] et deux écoles d'artisanat furent édifiés[1315].

Néanmoins, en dépit de l'indépendance de la Régence par rapport au pouvoir central, nettement visible, commencée dès l'arrivée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī et qui atteignit son apogée à l'époque du dernier souverain Qaramānlī, Yūsuf Bāšā,[1316] les gouverneurs de cette

[1312] Il s'agit d'une période de perturbation dans quelques Régences ottomanes du nord de l'Afrique : à Tunis, la mort de Ḥammūda Bāšā al-Ḥusaynī, 1814, et la résiliation de la course firent perdre l'équilibre qu'avait connu la Régence depuis longtemps. Dès 1830, Alger était passé sous domination française. Dès le début du XIXème siècle, Yūsuf Bāšā Qaramānlī entra en conflit avec les occidentaux. Les sources livresques et le texte de l'inscription 42 nous donnent une idée sur le contexte et ce type d'évènement. Les exigences fiscales de ce gouverneur provoquèrent une révolte qui obligea celui-ci à abdiquer. Deux ans après les troubles, attisés par les Français et les Anglais, en mai 1835, les troupes ottomanes intervinrent à Tripoli.

[1313] Nous disposons encore d'une inscription monumentale, datant la fondation d'une caserne *al-madfaʿiyya*. L'inscription, rédigée en *osmanli* et datant de 1268/1851-52, est exposée dans le musée du Sarāyā (*cf. supra* tableau 33).

[1314] Nous disposons une inscription monumentale, in *situ*, rédigée en *osmanli ;* elle date de 1303 / 1885-86. Il s'agit d'un hôpital connu sous le nom « *mustašfā al-ġurabāʾ* » ou « *madrasat al-sulṭān* », situé au nord-est de la vieille ville de Tripoli (*cf.* tableau n°33, partie l'évolution urbaine). Concernant la deuxième école, elle située à al-Manšiyya et ne dispose d'aucune inscription monumentale. Le monument fut construit à la fin de la deuxième période ottomane.

[1315] La première « école » est située au centre de la vieille ville à quelques mètres au nord de la mosquée *al-drūğ*. Le monument dispose d'une inscription rédigée en *osmanli*, datant de 1300/1882-83. L'inscription *in situ* donne toujours sur la rue *arbaʿ ʿaraṣāt*, quatre piliers. Pour la question des écoles et l'enseignement à Tripoli pendant la période ottomane, *cf.* al-Gamāṭī (M.), *Taṭawwur al-idāra al-taʿlīmiyya*, Tripoli, 1978 et ʿAlī Ḥāmid (S.), « madāris », *Turāṯ al-šaʿib*, 5 (14), Tripoli, 1984, p. 50.

[1316] Il faut ajouter que Yūsuf Bāšā Qaramānlī prit plusieurs titulatures, montrant, en effet, son indépendance par rapport au pouvoir central : ملك، امير; *cf.* inscriptions et commentaires des inscriptions ns° 42, 108, 109 et 138.

dynastie ne tardèrent pas à envoyer des troupes militaires pour participer aux combats avec l'armée ottomane : à titre d'exemple, au début de XIX^{ème} siècle, Yūsuf Bāšā envoya des galères et des troupes de soldats pour participer à la guerre des Ottomans contre les Grecs[1317]. Toutefois, pendant la deuxième période ottomane, la Régence fut clairement soumise à la Sublime Porte.

B.6.4.d. Tripoli ville cosmopolite

A l'époque ottomane, la ville de Tripoli est une ville cosmopolite par excellence. Plusieurs indications, des rapports consulaires et des récits de voyageurs, insistent sur le cosmopolitisme de la capitale de la Régence. Néanmoins, les bibliothèques libyennes manquent d'une étude académique sérieuse, traitant de la diversité de la société tripolitaine à l'époque ottomane.

En adoptant la méthode d'A. Raymond, étudiant la société tripolitaine selon la répartition ethnique,[1318] les différentes composantes sociales ont été représentées : Turcs, autochtones (Arabes et Berbères), Juifs, Maghrébins, Orientaux, Occidentaux ... . Ces élements authentifient alors une mixité de la société tripolitaine, durant toute la période étudiée (1551-1911). Cette mobilité des individus est favorisée par une souplesse dans les structures sociales, politiques et administratives, en dépit des périodes de crises politiques, dans la période Qaramānlī (1711-1835). Cette malléabilité facilita l'incorporation d'éléments étrangers au sein d'une société résidée dans une ville, souvent ouverte pour recevoir les affluxs du sud et du nord. Tripoli, ancienne *Oea,* fondation phénicienne, resta fidèle à ses anciennes traditions. Les villes phénéciennes sont souvent ouvertes pour les nouveaux arrivants. A l'époque ottomane, la ville resta fidèle à ses traditions. Nous pensons que la question de la « turquisation » est loin d'être prioritaire, parmi les projets des Ottomans. L'emploi de *l'osmanli* était limité et lié à certaines insriptions officielles et funéraires. La ville garda ce phénomène de cosmopolitisme. Les éléments venant de l'extérieur y trouvèrent leur place.

Avant de citer les différents élements de la société tripolitaine, nous cherchons à rappeler l'organisation spatiale de la ville *intra-muros* ; elle était déterminée, en premier lieu, par l'assise spatiale des différentes communautés. Certains quartiers étaient réservés aux musulmans et appelés *ḥūma*, d'autres, l'étaient aux juifs, dits *ḥāra*. Nous retrouvons ainsi des Occidentaux, non musulmans, dans une *ḥūma,* notons à titre d'exemple, la présence des Maltais à *ḥūmat Bāb al-baḥr* et celle d'autres commerçants européens. La répartition des espaces dans la ville dépendait également de la confession, du métier, mais aussi de l'identité sociale. Dans l'ensemble, la vieille ville, ville *intra-muros,* comptait trois *ḥūma* et deux *ḥāra* : *ḥūmat al-Baladiya, ḥūmat kūšit al-Ṣaffār, ḥūmat Ġaryān, ḥūmat Bāb al-baḥr, al-ḥāra al-*

[1317] Pour plus de détails sur ce chapitre, *cf.* B. 6. 2. Les inscriptions de Tripoli : miroir d'une longue histoire politique.

[1318] Cette méthode a été appliquée par le chercheur, en traitant la société tunisienne à l'époque ottomane. *Cf.* Raymond (A.), *Tunis sous les Mouradites,* Tunis, 2006.

kabīra et *al-ḥāra al-ṣaġīra*[1319]. A la fin de l'époque ottomane, une carte précise la présence de quatre *ḥūma* et d'une seule *ḥāra*, celle, appelée *al-kabīra*, sous les appelations suivantes : *Baladiya maḥala-sī, kūšit al-Ṣaffār maḥala-sī, ḥūmat Ġaryān maḥala-sī, ḥūmat Bāb al-baḥir maḥala-sī* et *al-ḥāra al-kabīra maḥala-sī*[1320].

A travers les inscriptions, notamment monumentales, nous discernons plusieurs indications sur les composantes de la société tripolitaine. Les participants aux constructions de plusieurs monuments, viennent de différents coins de l'Empire ou d'ailleurs. A travers les *nisba*, nous avons réussi à recenser des originaires du Maghreb, de l'Orient, de l'Europe de l'est et du Caucase :

- Al-Maġribī, originaire du Maroc[1321].
- Al-Muknī, originaire de la ville d'al-Mouknine (Tunisie)[1322].
- Al-Tiṭwānī, originaire de la ville de Tetouan (Maroc)[1323].
- Al-Qarqanī, originaire de l'île tunisienne Kerkennah[1324].
- Al-Maṣrī, originaire d'Egypte[1325].
- Sāqzlī, originaire de l'île de Chios[1326].
- Muḥammad Ḫayrī Afandī, reconstructeur de la mosquuée al-Maǧīdiyya. Il est
- originaire de Salonique, ville en Thrace[1327].
- Ǧurǧī[1328], originaire de Géorgie[1329].

Le quartier de *bāb al-baḥr* est connu pour les activités maritimes et commerciales. Souvent, ce quartier est occupé par les pêcheurs, les commerçants et les gens de la mer dont la plupart sont des européens (Italiens, Maltais ou Grecs) résidant dans la partie sud de *Bāb al-*

[1319] *Cf. supra* l'introduction, la présentation de la ville : « Tripoli ; ville prospectée ».

[1320] Il s'agit d'une carte de Tripoli publiée par le chercheur italien S. Aurigemma (*cf.* S. Aurigemma « Le fortificazioni », *NA*, Rome, 1918, Tav. VII. Cette carte, portant le titre « *Ṭarābuls Ġarb šihrī wa ǧawārnīk ṭūpūġrāfiyā ḥarīṭa sīdar »*, est l'œuvre du topographe ottoman Fahmi Bey, datant de 1910 (échelle 2500). *Cf.* planche n°5.

[1321] Inscription n° 1.

[1322] Inscription n° 25

[1323] Inscription 36.

[1324] *Cf.* commentaire de l'inscription 54.

[1325] Inscription 38, 39 et 40.

[1326] Inscriptions 7, 8 et 9.

[1327] Inscription n° 55.

[1328] Muṣṭafā Gurǧī.

[1329] Inscriptions ns° 47, 48 et 139.

Baḥr[1330]. Dans ce lieu, en face du port, nous retrouvons un *funduq* connu sous le nom de *funduq al-Malṭiyya*. Probablement, le monument est occupé par les Maltais qui travaillaient dans les trafics maritimes. A l'époque ottomane, le commerce était dans les mains des notables arabes de la ville, des Européens et des Juifs. Ceux-ci représentent une bonne partie de la population de la ville ; à la fin du XVII[ème] siècle, de la Croix parlait de 16000 habitants[1331]. Au XIX[ème] siècle, il y avait presque 4000 Juifs dans la ville intra-muros[1332].

Les autochtones étaient presque exclus de tous les postes politiques et administratifs importants de la Régence. Les Ottomans dominaient souvent ces postes et étaient souvent à la tête du pouvoir malgré leur nombre limité par rapport aux autochtones, au moins jusqu'à la période des Qaramānlī. Pendant la première période ottomane, une élite sociale et commerciale s'était créée parmi les premiers venus. A travers l'integration avec la population, des Kuluġlī étaient apparus. Ceux-ci sont devenus de plus en plus dominants dans la société. Rappelons que le fondateur de la dynastie Qaramānlī est un Kuluġlī. Son père est originaire du Karaman. En dépit de son origine ottomane, Aḥmad Bāšā épousa une femme arabe et y resta fidèle, comme sa famille, alliée aux Arabes[1333].

Le premier dynaste de la famille Qaramānlī expulsa les Turcs après avoir massacré tous leurs officiers[1334] : « Ahmed Bey-Karamanli trouva moyen de changer totalement la forme du gouvernement de Tripoli, où régnait d'abord un pacha turc »[1335]. La présence turque fut illimitée et l'allégeance théorique au Sultan fut soigneusement respectée. Néanmoins, la presence des étrangers dans l'administration subsistait fortement, notons, à titre d'exemple que la responsabilité du port était souvent confiée à des élements venant de l'étranger : à l'époque de ʿAlī Bāšā, il y avait un responsable du port, le Qāʾid Muṣṭafa. Renégat napolitain, celui-ci avait fait du grand commerce avec la Sicile et Naples. A l'époque de Yūsuf Bāšā, Muṣṭafā Gurğī (Ğurğī), originaire de Géorgie, devint le responsable de la douane. Pendant la période *qaramānlī*, l'intégration des autochtones dans les affaires de la Régence était limitée. Cette intégration toucha également les notables, en leur confiant la responsabilité de la gestion des affaires de la ville ; le *šayḫ al-Bilād* est souvent nommé parmi les notables. Mais il reste le dernier personnage, par ordre d'importance, dans l'échelle hiérarchique des hauts dignitaires de l'Etat[1336].

Dans la majorité des inscriptions, la *nisba* des personnages est absente. Souvent nous ne trouvons que le prénom et le titre. Cela ne permet pas de déterminer facilement et avec certitude l'identité de la personne citée. Cette caractéristique onomastique était très courante chez les convertis ou les renégats. Ce sont des «Turcs de profession». Dans l'histoire de la

[1330] Kshedan (H. S.), *The spatial structure*, Oklahama, 1984, p. 44.

[1331] De la Croix (F. P.), *Tripoly*, 1697, f. 294.

[1332] Lafi (N.), *Une ville*, Tunis, 2002, p. 28 et 29.

[1333] *Cf.* le commentaire de l'inscription n° 115.

[1334] Cornevin (R.), *Histoire de l'Afrique*, Paris, 1966, t. II, p. 425.

[1335] Féraud (Ch.), *Les annales*, Paris-Tunis, 1927, P. 214.

[1336] Pour *šayḫ al-bilād*, *cf.* supra B.3.1.2.i. *Šayḫ al-bilād.*

Régence, il y avait plusieurs convertis et renégats, tels Muḥammad Bāšā et Uṯmān Bāšā, qui devinrent les gouverneurs de la ville de 1632 à 1672. Il en est de même pour Murād Bāy qui fut le gouverneur (*qāʾid*) de Benghazi.

B.6.5. Mausolées et cimetières de la tripolitaine ottomane ; traditions et occupation spatiale (1551-1911)

En général, le terme cimetière a une étymologie tout à fait différente en turc et en français : en français, il dérive du latin « *coemeteriun* » qui signifie « *lieu de repos* », tandis qu'en turc le mot « *mezarlik* » (cimetière) semble dériver de « *ziyaret* » qui signifie alors, visite. Donc, « *mezarlik* » signifierait par extension « *lieu que l'on visite* »[1337]. N'ayant pas un grand nombre de cimetières, nous avons souvent utilisé et nous utiliserons ainsi le terme « mausoulée » ou « *turba* », pour les bâtiments funéraires d'aspect monumental et le terme « cimetière » pour les monuments à ciel ouvert (tel le cimetière de Sīdī Munayḏar).

Avant l'arrivée des Ottomans, les Tripolitains inhumaient leurs défunts dans les cimetières à ciel ouvert, souvent près d'un marabout, en dehors de la ville intra-muros, bien qu'il y eût déjà des petits monuments réservés à certains saints (*walī sāliḥ*), construitent à l'intérieur de la ville[1338]. Les cimetières les plus connus à Tripoli sont ceux de Sīdī Munayḏar et de Sīdī Ḥamīda[1339]. Dès leur arrivée, les Ottomans gardèrent cette tradition et créèrent, en effet, de nouveaux lieux d'inhumation à l'intérieur de la vieille ville. Dès la première époque ottomane et jusqu'à la fin de la période Qaramānlī, les souverains édifièrent des mausolées pour leur servir de sépulture. Ce type de monument caractérise l'architecture religieuse de Tripoli, dont la quasi-totalité provient des mosquées ou des madrasas.

L'observation la plus frappante est le groupement des mausolées dans le secteur est de la ville intra-muros. Le côté ouest n'attira pas souvent l'attention des souverains ottomans. Ces monuments constituèrent des noyaux d'urbanisation. Les sources et les références, s'intéressant à l'histoire topographique de Tripoli, ne nous offrent pas d'indications bien claires sur ce sujet ; elles sont lacunaires. Ces édifices semblent avoir disposé de larges espaces en ruines, dans des zones où le tissu urbain n'était pas complètement édifié.

Ce chapitre pose une question de l'évolution des monuments funéraires à Tripoli, dans le temps et l'espace, d'après les différents critères de cette nouvelle tradition funéraire. En s'intéressant aux stèles, nous nous posons également la question des caractéristiques globales des stèles des différentes périodes de l'histoire ottomane à Tripoli.

Rappelons les coutumes chez les Musulmans, après le décès d'une personne : après la mort, le corps du défunt doit être lavé. On lui ferme les oreilles, le nez, la bouche avec des tampons d'ouate et on l'enveloppe dans un linceul d'une seule pièce, sans couture, et toujours blanche. Les funérailles se font, au plus tard, le lendemain du décès. Le défunt devait être emporté jusqu'à la mosquée voisine ou directement au cimetière. Un *imām* ou un proche

[1337] Dağioğlu (H. T.), « Les cimetières », In *communications of the first international congrès of turkich art*, Ankara, 1959, p. 85.

[1338] A l'intérieur de la ville, nous trouvons que certains petits marabouts disposèrent les sépultures de quelques saints, comme par exemple sīdī Sālim al-Maššāṭ, Muḥammad al-Ḥaṭṭāb… etc.

[1339] Le monument fut détruit au début du siècle dernier par les Italiens. Il était situé à l'extérieur de la vieille ville, jouxtant les murs sud de la citadelle. *Cf.* planche 107 (photo 170).

parent du défunt récitait les prières des morts, des versets coraniques et, parfois, prononçait l'éloge du défunt disparu. Après avoir creusé une fosse dans le sol, le mort était enveloppé dans un linceul et y était couché directement dans la terre sur le côté droit, la tête orientée vers la Mecque. Au-dessus, une petite dalle (*laḥd*) y était déposée avec deux pierres verticales. Ces traditions ne semblent pas avoir changé pendant la période ottomane.

Une stèle épigraphique était généralement placée à la tête de la tombe. Chez les Ottomans, nous trouvons une stèle épigraphique à la tête et une aux pieds, le plus souvent sans inscription. Le texte, gravé sur la stèle, indique les qualités du défunt (filiation, origine géographique, profession…), son surnom, son nom (titres et titulatures), date, circonstances de sa mort et une invitation à prononcer une prière en son nom, la *fātiḥa*[1340].

Les grands personnages, notamment les souverains, se font ensevelir dans des mausolées, appelés *turba*. Ces édifices, de plan rectangulaire, carrés ou irréguliers, surmontés d'une ou de plusieurs coupoles, sont souvent richement décorés de carreaux de faïence ou de stuc en plâtre. Monumentalité, innovation et modernité commencent ainsi à apparaître dans les mausolées de la Régence de Tripoli. Ceci est dû à un mouvement ayant fait apparaître l'art funéraire en Anatolie et signalant, en effet, un désir de renouvellement, pour rompre avec les grandes lignes de la tradition funéraire. La stèle et son contenu évoluèrent rapidement.

Dès la première époque ottomane, les souverains de la Tripoli d'Occident consacrèrent une grande importance aux monuments funéraires, laissant différents mausolées annexés aux monuments religieux (mosquées et *madrasa*, *cf*. tableau 34).

Tableau 34 : les mausolées et les cimetières de la ville de Tripoli à l'époque ottomane

Monuments funéraires	Date de construction	Localisation	État actuel
Mausolée Darġūṯ Bāšā	1556-1565	intra-muros (annexé à la mosquée du Darġūṯ Bāsā)	bon
Mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī	02 *ḏū-l-qaʿda* 1059 / 7 novembre 1649	intra-muros (annexé à la *turba* de Darġūṯ Bāšā)	bon
Mausolée de ʿUṯmān Bāšā	*ḏū-l-qaʿda* 1064 / septembre – octobre 1654	intra-muros (annexé à la *madrasa*)	bon
Mausolée Ramaḍān Dāy	1632-69	intra-muros (annexé à la mosquée de Sālim al-Maššāt)	bon
Mausolée de Maḥmūd Ḫazindār	1091 / 1680-1681	intra-muros (annexé à la mosquée de Maḥmūd	absence des stèles

[1340] *Cf. supra* le chapitre qui porte sur les formules : B. 2. Etudes des inscriptions à travers leurs formulaires.

		Ḫazindār)	
Mausolée Muḥmmad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn	1110 / 1698 – 1699	intra-muros (annexé à la mosquée)	bon
Mausolée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī	1149 / 1736 – 1737	intra-muros (annexé à la mosquée)	bon
Cimetière des Qaramānlī	1711-1835	extra-muros (Sīdī Šaʿāb-Manšiyya)	absence de stèles
Cimetière de Sīdī Ḥamūda	1124 / 1712-1713	extra-muros devant Bāb al-Manšiyya-Maydān al-Šuhadāʾ (place des martyrs)	détruit en 1911
Mausolée de Muṣṭafā Gurğī	1244 / 1828 – 1829	intra-muros (annexé à la mosquée)	absence de stèles pour la majorité des tombes
Mausolée *al-Mağīdiyya*	1275 /1858 –1859	extra-muros (annexé à la mosquée)	détruit
Mausolée Mayzarān	1 *muḥarram* 1298 / 23 novembre 1881	extra-muros (annexé à la mosquée)	fermé
Cimetière de Sīdī Munayḏar	non daté	extra-muros : Sīdī Munayḏar (al-Manšiyya)	mélanges entre des tombes anciennes et récentes

Le premier mausolée, construit par Darġūṯ Bāšā, date des années soixante du XVI[ème] siècle[1341]. Le deuxième, datant de la première moitié du XVII[ème] siècle, celui de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, fut intégré à celui de Darġūṯ Bāšā, au sud-est de sa mosquée.

Le deuxième renégat de Chio, le gouverneur Uṯmān Bāšā Sāqizlī, fonda une *madrasa* en réservant une salle funéraire pour sa sépulture et celles des membres de sa famille. Le monument fut construit en *ḏū-l-qaʿda* 1064 / septembreo-octobre 1654. Trente-huit ans après (1091 / 1680 – 1681), le trésorier du gouverneur, cité précédemment, renouvela le monument du marabout, le saint Muḥammad al-Ḥaṭṭāb. Il lui fit construire une mosquée et créa, à son côté, un nouveau lieu d'inhumation. Durant la même période, Ramaḍān Dāy fonda également un mausolée et restaura le marabout de Sālim al-Maššāṭ. Le monument se situe au nord de la ville. Le dernier mausolée, datant de la première époque ottomane, est celui de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn. A la fin du XVII[ème] siècle, celui-ci le fonda, intégré à une mosquée (1110/1698-9). C'était alors les mausolées de la première époque ottomane. Nous pouvons dégager certains critères communs, en rapport avec la tradition funéraire et l'évolution à travers l'espace et le temps :

[1341] Les mausolées de la première période ottomane (1551-1711) ont été l'œuvre de notre étude intitulée *Turab al-ʿahd al-ʿuṯmānī al-ʾawwal (1551-1711) b-Ṭarābuls al-Ġarb ; dirāsa aṯariyya wa tārīḫiyya »*, mémoire de Master (dir. d'Ahmed Saadaoui), Université de Manouba, 2009.

- Concernant la tradition, les souverains ottomans inaugurèrent une nouvelle tradition funéraire tout à fait étrange par rapport aux traditions locales. Les Tripolitains avaient l'habitude d'enterrer leurs morts à l'extérieur de la ville, autour des deux marabouts, Sīdī Munayḏar et Sīdī Ḥamūda. Les premiers souverains ottomans réservèrent alors des lieux d'inhumation, annexés à des monuments religieux.

- Grâce aux inscriptions, nous pouvons comprendre l'évolution spatiale des monuments funéraires : les Ottomans, comme nous l'avons mentionné, les avaient introduits dans la ville intra-muros. Les trois premiers monuments funéraires furent en effet, construits aux alentours de la mosquée de Darġūṯ Bāšā, à l'est de la ville donnant sur le port. Ensuite, les deux mausolées qui les suivirent furent annexés à ceux des deux anciens marabouts. Il s'agissait alors d'une tradition courante, à l'époque ottomane, à Tunis et dans la capitale de l'empire.

- Un dernier monument, datant de la fin de la première période ottomane, fut construit au sud-est de la ville, à quelques mètres au nord-ouest de la citadelle. Néanmoins, et dès le début de l'époque ottomane, les Tripolitains ne s'arrêtèrent pas à inhumer leurs défunts dans les cimetières extra-muros, notamment celui de Sīdī Munayḏar ; la première inscription funéraire ottomane in *situ*, de 1606, fut découverte dans ce cimetière. Les enterrements, notamment ceux des officiers, se poursuivirent dans cet endroit jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

- En s'intéressant aux volumes et aux caractéristiques générales de ces mausolées, datant de la première période ottomane, nous observons qu'ils ont des points communs ; ce sont de petits et simples noyaux funéraires couverts de petites coupoles hémisphériques. Les murs étaient généralement enduits de chaux.

Au début du XVIII^{ème} siècle, et dès l'arrivée des Qaramanlī au pouvoir, un grand mausolée fut fondé par Aḥmad Bāšā en 1738-39. Il fut annexé à sa mosquée, construite à quelques mètres à l'ouest de la citadelle, au sud de la ville intra-muros. Ce mausolée, occupant la surface sud-est du « complexe architectural » d'Aḥmad Bāšā, est composé de plusieurs salles funéraires. La salle principale est richement décorée en stuc de plâtre et en carreaux de céramique polychromes. Néanmoins, et dans la même période, un mausolée, fondé par les Qarāmanli, fut construit à l'est d'al-Manšiyya. Cette tradition de l'implantation des monuments funéraires, à l'extérieur de la vieille ville, fut accentuée durant la deuxième période ottomane. Nous trouvons également deux mausolées : l'un, annexé à la mosquée al-Maǧīdiyya (1275 / 1858-59) et l'autre, à la mosquée Mayzarān, fondée en 1881.

Il faut également souligner que les mausolées ottomans sont souvent marqués par la présence dominante d'un milieu social déterminé (hauts dignitaires : gouverneurs, bureaucrates, militaires, etc…). Ils révèlent l'attachement particulier de chacun d'eux à tel ou tel type de stèle, aux titulatures, à des formulaires mais également à des familles liées à telles ou telles dynasties. Parfois, le caractère familial d'un monument funéraire apparaît plus prononcé (exemple, celui de la dynastie des Qaramānlī). La présence de stèles d'un certain

nombre de descendants du *bāšā*, nous a ensuite incités à rechercher les autres, que nous avons trouveés en grand nombre à l'intérieur du monument.

Souvent, l'occupation spatiale des mausolées, par les pierres tombales, est souvent liée au contenu de la stèle et à l'importance du personnage. Dans la tradition ottomane, une demande est adressée au lecteur pour qu'il prononce la *fātiḥa* à l'intention de l'âme du défunt. Pour être lue, l'inscription doit être visible à un maximum de passants ; il en résulte une véritable hiérarchisation sociale dans la topographie des mausolées. Les emplacements privilégiés se trouvent souvent en bordure des ouvertures et des petites voies d'accès. Les meilleurs places – les plus visibles – furent investies principalement aux périodes les plus anciennes, et les moins bonnes – les moins visbles – furent occupées progressivement au cours du temps. A Tripoli, les noyaux centraux étaient souvent réservés aux souverains fondateurs et leurs familles ainsi qu'à leurs proches. A Istanbul, les endroits, donnant sur les voies et les baies, étaient occupés en priorité. Un texte est gravé sur la face principale de la stèle. Il attire l'attention du passager pour lire le texte de l'inscription en le « sollicitant » à prononcer une *fātiḥa* pour l'âme du défunt. La nature essentielle de cette destination apparaît dans l'orientation donnée à l'œuvre épigraphique. Selon les prescriptions canoniques, les tombes sont orientées en direction de la Mecque. Les stèles sont disposées de façon à être lues du plus grand nombre de passants possibles, dont elles font face, selon le cas, au chemin traversant le mausolée, aux fenêtres des murs du monument… . C'est pour cette raison que les places les plus en vue sont réservées aux personnages faisant figure de notables dans la société des morts d'un mausolée.

Il faut noter aussi que le choix du lieu d'inhumation n'est pas souvent clair, sauf pour les fondateurs de mausolées et leurs familles. Ces derniers étaient souvent enterrés dans des mausolées construits antérieurement. Les tombes des officiers et des autres *maḫāzniya* sont implantées un peu partout dans les monuments funéraires. A titre d'exemple, le mausolée de Darġūṯ Bāšā, fondé dès le début de l'époque ottomane, a continué à recevoir les sépultures des défunts ottomans jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Les monuments funéraires ont alors évolué à travers toute la période ottomane. Cette évolution laissa même un impact à l'intérieur de ces monuments. Dans les moments précédant la fondation de chaque mausolée, le noyau central était d'abord occupé. Ensuite, la galerie, comme c'est le cas du mausolée de Darġūṯ Bāšā, fut occupée. Il en est de même, pour le mausolée de ʿUṯmān Bāšā : la salle principale était réservée aux membres de sa famille ; ils décédèrent au cours du XVII^{ème} siècle. Quelques temps après, un mausolée à ciel ouvert a été ajouté.

Dans le cas du mausolée de Qaramānlī, le plus grand mausolée de la ville de Tripoli, la salle funéraire principale a été occupée en premier. Ensuite, le mausolée connut une grande extension vers le nord-est de la mosquée ; les tombes ont même été implantées dans la galerie de celle-ci. Une dernière salle a été ajoutée au cours des années 1784-85, au moment durant lequel la ville connut une grande calamité : la grande peste. Après cette période, plusieurs autres tombes ont été implantées dans différentes parties du monument (salle funéraire principale, galerie est de la mosquée et dernière salle sud du mausolée).

En dépit de la destruction d'une grande partie de ses pierres tombales, le cimetière de Sīdī Munayḏar, le seul monument à ciel ouvert, en a préservé encore plusieurs autres. Les stèles de la partie est du cimetière, actuellement occupée par le bâtiment du Centre de Recherche Historique, *Markaz al-Ǧihād*, ont été déplacées dans un coin de celui-ci. A travers ces stèles récemment découvertes, en juillet 2010[1342], nous avons réussi à connaître l'évolution spatiale de ce monument : cette partie, détruite dans les années 90, avait été occupée dès le début de l'époque ottomane. Les stèles inventoriées, remontent, pour la plupart, au XVII^{ème} siècle (la plus ancienne inscription date de 1606[1343]). Après cette période, plusieurs tombes ont été implantées aux alentours du marabout (Sīdī Munayḏar). Aux cours du XIX^{ème} siècle, le cimetière a connu une extension vers l'ouest ; nous y trouvons plusieurs stèles funéraires très tardives, par rapport aux premières œuvres épigraphiques funéraires.

Globalement, l'époque de la plus grande occupation dans les mausolées et cimetières tripolitains, couvre le XI^{ème} et le XII^{ème} / XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Dans la totalité, nous disposons de 94 stèles implantées sur 91 pierres tombales[1344]. Nous avons 68 stèles datées des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, soit 73 % de l'ensemble. Les œuvres restantes remontent, en effet, au XIX^{ème} siècle. Les années quatre-vingt, furent les plus catastrophiques. Elles furent connues par l'apparition de la peste dans la ville. Nous disposons également de plus de dix stèles, datant seulement de l'année 1785, dont quelques épitaphes mentionnent clairement la peste comme cause de décès. Les stèles épigraphiques furent orientées d'une même manière donnant sur l'est, ce qui n'était pas une règle générale, suivie par les fossoyeurs des cimetières d'Istanbul. La disposition de certaines stèles funéraires, offrant des textes gravés pour la lecture des passants, indépendamment de l'orientation des pierres tombales elles mêmes[1345].

[1342] Lors d'une prospection épigraphique, juillet 2010, avec notre collègue Mohammed Zwari, nous avons découvert ce lot de stèle dans un fossé construit préalablement (photo 252 ; planche 207).

[1343] Inscription n° 142.

[1344] Nous disposons de 3 tombes, dont chacune portent 2 stèles : stèle de tête et stèle de pied (*cf.* inscriptions ns° 68, 69 ; 70, 71 et 154, 155).

[1345] A titre d'exemple l'étude des stèles de Küçük Aya Sofya, réalisée par Baquée-Grammont J.-L., Laqueur H.-P. et Vatin N., nous montre que l'orientation de stèles échappe à la règle. *Cf.* Baqué-Grammont J.-L., Laqueur H.-P. et Vatin N., *ST I, Küçük Aya Sofya*, Istanbul, 1984, p. 446.

B.6.6. D'une simple épitaphe « régionale » à une œuvre stambouliote identitaire

Les tombes des mausolées et des cimetières ottomans de la ville de Tripoli se composent généralement d'une dalle, souvent en marbre blanc, aux deux côtés de laquelle s'encastrent deux petites dalles perpendiculaires. Nous retrouvons ainsi une ou deux stèles encadrant un amas, constituant la tombe proprement dite. Ce type de tombe existe souvent dans le mausolée de Sīdī Munayḏar. Les stèles, implantées sur ces différentes pierres tombales, sont caractérisées par leur diversité et leur évolution au niveau de la forme et de leur contenu. Ceux-ci nous amènent à poser une première question sur leur provenance ainsi que leur typologie. La deuxième question se pose sur les traits de l'évolution dans les stèles funéraires : la forme et le contenu de la stèle sont-ils restés stables, tout au long de l'époque ottomane ?

B.6.6.a. Stèles régionales et stèles stambouliotes[1346]

Les tombes des mausolées ottomans tripolitains appartiennent à une époque très récente. Les Ottomans ont dirigé la province jusqu'au début du siècle dernier. Nous avons eut la chance que les stèles aient été aussi bien préservées, témoignant de l'histoire « proche » des individus. Dès notre première prospection archéologique dans les mausolées de la ville de Tripoli, en juillet 2007, certains aspects nous ont attiré l'attention : parmi elles, les différentes formes des stèles funéraires : des œuvres semblables à celles des mausolées de la ville de Tunis, les autres ont des formes différentes. Ces dernières sont plus grandes et offrent des silhouettes différentes. Qu'elles soient couronnées d'un fez, d'un turban ou d'un bonnet, ceux-ci confèrent, en effet, une allure humaine à la stèle. La question de leur provenance reste discutable, en dépit de la consultation de nombreux travaux portant sur les stèles funéraires, notamment celles des monuments funéraires d'Istanbul. Ces études, dirigées par un groupe franco-germano-turque de chercheurs, au sein de l'IFEA (N. Vatin, J.-L. Bacquée-Grammont et H. P. Laqueur), nous ont donné une idée comparative et l'envie de prospecter quelques mausolées et cimetières d'Istanbul, comme nous l'avions dèjà fait à Tunis. Un grand nombre de stèles ottomanes des mausolées et des cimetières de la ville d'Istanbul, a pour particularité d'avoir été étudié. De ce fait, des typologies ont pu être établies[1347]. Certes, ces études typologiques s'intéressent aux stèles ottomanes, mais ne peuvent être ni exhaustives, ni étendues à l'ensemble de l'Anatolie. Néanmoins, elles peuvent nous donner une idée de la diversité des formes des stèles à l'époque ottomane, et de leur évolution, et nous pourrons les trouver dans d'autres contrées de l'Empire.

La relative abondance et l'homogénéité des stèles tripolitaines rassemblées, nous ont encouragé à ésquisser une étude typologique, mettant en évidence les critères généraux de la stèle, notamment sa base et sa silhouete, afin de faire la comparaison avec celles d'Istanbul et

[1346] Pour mieux comprendre notre analyse, *cf. supra* A.1.2. b. Typologie et formes des stèles funéraires.

[1347] *Cf.* Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST I*, Istanbul, 1984 et Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990. Ces études semblent être les plus détaillées, s'intéressant au prime abord aux différents types de stèles répertoriées. Celles-ci sont classées selon leurs aspects généraux, l'utilisation de la face et l'ornémentation des oeuvres.

de Tunis. Il conviendrait également que des stèles, provenant d'Istanbul, pouvant révéler la rapidité de la diffusion des modèles venus de la capitale de l'Empire, figurent dans notre échantillonnage. Nous avons déjà éffectué quelques prospections, dans certains mausolées et cimetières d'Istanbul,[1348] ce qui a abouti à des conclusions importantes ; nous les presenterons au fur et à mesure. Tripoli est alors un cas exceptionnel dans la diversification de l'art funéraire : les Ottomans ayant conquis Tripoli, ont introduit progressivement leurs vieilles traditions et developpé des types locaux, sous l'influence d'un rite islamique, récémment importé par de nouveaux arrivants : le hanafisme. L'art décoratif des stèles atteignit son apogée, notamment dans les stèles importées, pour stimuler enfin le style baroque dans certaines manières d'ornementations. Les formes traditionelles des stèles locales disparaissaient à travers le temps. La ville reste souvent à la merci des importations d'œuvres épigraphiques funéraires depuis l'extérieur, principalement de Tunis et d'Istanbul. Ainsi, il nous semble que plusieurs sarcophages ont été importés de la capitale de l'Empire. L'importation des stèles commençe, dès la première ottomane (1551-1711) ; elle s'intensifie au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles (notamment à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, pendant la période du gouvernement de ʿAlī Bāšā Qaramānlī ; 1754-1792).

Les stèles que nous sommes en train d'étudier sont divisées en deux types : des stèles surmontées de coiffures (turban ou fez[1349] pour les hommes et bonnet ou gerbe de feuilles et de fleurs pour les femmes[1350]) et des stèles sans coiffures. Dans ces deux types, nous disposons en effet, de deux catégories de stèles : stèles « régionales » et stèles stambouliotes.

La première catégorie est celle des stèles « régionales »[1351]. Vu la carence en documentation, nous ne prenons pas l'initiative de dire, précisement, que cette catégorie est l'œuvre des ateliers tripolitains ou tunisois ; nous ignorons leur provenance. C'est pour cette raison que nous les avons classées sous le nom de « stèles régionales », sans préciser si elles sont de fabrication tripolitaine ou tunisoise, bien que nous pensions que ces stèles soient tunisoises (*cf.* planches 200 et 201 : photos 310, 311, 312, 314 et 316). Mais encore, rien ne le prouve. Les stèles masculines de cette première catégorie sont en forme de cippe prismatique, dont le fût est régulièrement quadrangulaire surmonté d'un turban hémisphérique. Ce turban est connu sous le nom de *mālūsa*[1352]. L'épaisseur des fûts varie entre 9 et 12 cm. Les diamètres des turbans de ces stèles peuvent atteindre 30 cm. Leurs turbans sont généralement plus grands que ceux des stèles stambouliotes. L'enroulement de leur coiffure est tantôt vertical (planches 156 et 157 ; figures 159 et 161), tantôt oblique (planche 163 ; figure 168),

[1348] Les monuments funéraires que nous avons eu l'occasion de visiter à Istanbul (mai-juin 2013) sont : cimetière du sultan Eyup, mausolée Šayḫ Abū-l-Wafāʾ, mausolée Sulaymâniyya, mausolée de Qilğ ʿAlī, mausolée d'*Ayazma ğāmiʿ* (sulṭān Muṣṭafā), Nakkaştepe Mezarliği (côté asiatique) avec le mausolée du sulṭan Maḥmud II et de ʿAbd al-ʿAzīz II.

[1349] *Cf. infra* B. 6. 6. b. Evolution de la forme : d'une simple stèle à un mode identitaire.

[1350] *Cf.* stèle n° 93 : planche (photo 220, figure 144).

[1351] Conformément aux stèles classées sous le type « stèles à fût quadrangulaire », catégorie a et e. *cf. supra* A.1.2. b. 2. Les stèles à fût quadrangulaire.

[1352] Nous disposons des échantillons exposés dans le musée des Traditions Populaires, Tunis (*cf.* planche 207 : photo 253).

orné parfois de fleurs d'œillet[1353]. Généralement, le turban de cette catégorie est taillé dans un bloc de marbre, ajusté par la suite au sommet de la stèle. Cette dernière n'a jamais été taillée dans le bloc de marbre du sarcophage. Elle a été implantée dans un trou, préparé préalablement sur mesure et prenant la forme d'un carré. Le texte est généralement gravé sur la face principale du fût de la stèle, sans introduction de cartouches. Parfois, il est entouré d'un petit listel, formant un seul cartouche rectangulaire vertical. La gravure des textes est régulièrement en creux, mais, quelques textes ont été éxécutés en relief. Dans le cas de la gravure en creux, les caractères sont souvent incrustés de plomb[1354]. Cette technique est souvent réputée au nord de l'Afrique. Elle caractérise, en effet, une grande partie des stèles des mausolées de la ville de Tunis. Nous n'avons pas rencontré cette technique dans les stèles des mausolées stamblouliotes prospectés. Nous n'avons pas trouvé mention de cette technique dans les travaux de l'équipe de chercheurs qui a travaillé sur les mausolées et les cimetières d'Istanbul. Il nous semble que cette technique est d'origine tunisoise. Elle a été introduite dans les inscriptions funéraires et monumentales de la ville de Tunis. G. Marçais a également fait une remarque sur cette tradition épigraphique en citant : « gravés dans le marbre et remplis de plomb ou d'enduit, les textes, en caractères cursifs, sont disposés sur plusieurs lignes et circonscrits par un cadre »[1355]. Il faut mentionner encore que la plupart des stèles des souverains Qaramānlī appartient à ce type de stèle (par exemple, les stèles d'Aḥmad Bāšā et ʿAlī Bāšā Qaramānlī). Ce sont alors des stèles masculines de type régional. Concernant les stèles féminines, elles sont simples et de forme rectangulaire et leur épaisseur ne dépasse pas quelques centimètres. Certaines sont arquées en plein-cintre outrepassé. D'autres sont en ogives (*cf.* planche 153 ; photo 231, figure 154)[1356]. Ce type de stèle est souvent utilisé pendant la période ḥafṣide[1357].

La deuxième catégorie est très riche et variée. Les stèles sont devenues de plus en plus grandioses. Les Ottomans, malgré leur appartenance à l'Islam, n'ont pas pu éttouffer le respect porté à leurs morts qui est propre à l'âme humaine et ils ont embelli leurs stèles, donnant alors de beaux exemples au domaine de l'art. Les stèles stambouliotes offrent différentes formes et les registres réservés aux textes des inscriptions changent d'une forme à l'autre : l'espace réservé à l'écriture est souvent partagé par des cartouches (seules, les stèles à turbans antropomorphes ne disposent pas de cartouches). Ces cartouches peuvent être horizontaux réguliers[1358] ou horizontaux réguliers à l'exeption du supérieur, de l'inférieur ou des deux[1359], pour lesquels ils sont horizontaux inclinés montant de droite à gauche ou de gauche à droite[1360]. Contrairement à la première catégorie, certains turbans des stèles

[1353] *Cf.* planche 164 (photo 252, figure 170).

[1354] *Cf.* l'analyse de cette technique dans le chapitre « B.5.2.3.a. la gravure en creux ».

[1355] Marçais (G.), *L'architecture*, Paris, 1954, p. 492.

[1356] *Cf. supra* l'élement A.1.2. b.1. Les panneaux rectangulaires.

[1357] Aoudi-Adouni (R.), *Stèles*, Tunis, 2001, vol. I, p.58.

[1358] Exemple, stèle n° 124.

[1359] Exemple, stèle n° 106.

[1360] Exemples, stèles ns° 73, 105 et 123.

stambouliotes sont sculptés dans le même bloc de pierre que la stèle. Dans d'autres cas, le turban est taillé dans un bloc de marbre, ajusté par la suite au sommet de la stèle. Cette dernière méthode est la seule à être adoptée dans les stèles de type régional ; nous n'avons rencontré aucune stèle où le turban avait été reproduit dans le même bloc que la base de sa stèle.

Dans cette deuxième catégorie, nous trouvons deux types de stèles : les stèles coiffées et les autres dépourvues de coiffures. Le premier spécimen stambouliote, que nous rencontrons à Tripoli, est celui des stèles à turbans anthropomorphes. Ce type de stèles, à l'instar des épitaphes de fabrication régionale, est d'une base quadrangulaire surmontée d'un fût cylindrique présentant un support pour le turban. Ce type de stèles est plus grand que celui des stèles masculines régionales. Il dépasse un mètre[1361]. Son importation a eut cours pendant la prémière période ottomane. Plus précisement, elle commence au XVII^{ème} siècle et s'achève à la fin du règne de Muḥmmad Bāšā Sāqizlī (1632-1649). La stèle de son successeur, ʿUṯmān Bāšā (1649-1672), témoigne encore de cette tradition. Le dernier spécimen date de la fin du XVII^{ème} siècle. C'est la stèle de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn, dirigeant de la Régence de 1687 à 1701. Elle est implantée sur sa tombe, située dans la salle funéraire de son mausolée (tombe n°2, plan n°17)[1362]. Nous ne sommes pas sûr que ces stèles soient importées directement d'Istanbul ou d'ailleurs. Seulement, nous savons qu'à cette période, il y avait beaucoup d'Albanais et de gens qui venaient d'Europe de l'Est. Il est fort probable que ces stèles aient été fabriquées à Tripoli par certains artisans venant de ces régions ou d'Istanbul. Dans quelques monuments funéraires d'Istanbul, nous avons découvert quelques stèles de ce type. Elles se trouvent dans le cimetière du sultan Eyup et le mausolée du Šayḫ Abū-l-Wafāʾ (*cf.* planche 102 ; photos 320, 321 et 322), datant en effet du XVI^{ème} siècle[1363]. Il apparaît que ce modèle de stèle s'arrêta à Istanbul dans cette période ; il trouva alors son essor dans quelques provinces, telle Tripoli au XVII^{ème} siècle. Au début de la deuxième moitié du XVIII^{ème}, plusieurs modèles de stèles stambouliotes furent intégrés dans les monuments funéraires libyens. Ces modèles trouvèrent leur place dans la ville de Tripoli et également, dans celles de Benghazi et Mourzouk. Nous disposons en effet, de quelques spécimens, découverts dans ces deux derniers lieux (*cf.* planche 198 ; photos 211 et 306).

Si nous poursuivons le classement, cité ci-dessus,[1364] nous remarquerons que le type « a » des stèles de formes diverses, appelé contrebases, est visiblement stambouliote[1365]. Il est très répandu dans les cimetières d'Istanbul[1366]. Ce modèle est très tardif. Les deux spécimens,

[1361] Exemples, stèles ns° 74 et 84 photo 197 (planche 126) et photo 209 (planche 138).

[1362] Stèle n° 100, photo n° 228 (planche 150). Dans notre classification des supports, les stèles sont classées sous le nom « stèle à fût quadrangulaire de type c » ; *cf. supra* A.1.2. b. 2. Les stèles à fût quadrangulaire.

[1363] *Cf.* Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II,* Istanbul, 1990, photos SME A13 et SME A14 (planche 40) ; SME C5 (planche 46).

[1364] *Cf. supra* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses.

[1365] *Cf.* planche 202 (photos 323 et 324) et planche 203 (phots 325, 326 et 327).

[1366] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II,* Istanbul, 1990, p. 62. *Cf.* ainsi les photos suivants dans le même ouvrage : SME A43 (planche 43), SME C3, SME C4, SME C7 (planche 46), S11 (planche 48).

dont nous disposons, datent de 1872-73 : l'un est coiffé d'un fez et l'autre d'une gerbe de feuilles et de fleurs plantée dans un vase. Les feuilles de cette gerbe tombent à gauche et à droite, rejoignant la partie mediane de la stèle. Les deux spécimens sont très ornés, developpant une tendance aux lignes concaves et convexes, recouvertes de feuilles d'acanthes sculptées. Lors de notre visite à Istanbul, nous avons eu l'occasion de photographier plusieurs stèles de ce type. Elles sont assez tardives (*cf.* planche 203 ; photos 225, 226 et 227).

Le deuxième modèle de stèles stambouliotes est celui de la catégorie « b » des stèles de formes diverses[1367]. Nous disposons de deux spécimens : un coiffé d'un fez, et l'autre d'une gerbe, de feuilles et de fleurs (*cf.* planches 122 et 123 : figures 120 et 121). Nous n'avons pas trouvé d'équivalent de ce modèle à Istanbul. Néanmoins, à partir de la coiffure de gerbe de feuilles et de fleurs, souvent connue à travers les stèles féminines, de la décoration et de la silhouette, il nous semble que ce modèle vient des ateliers stambouliotes. La forme de la base, rectangulaire, est souvent connue dans les stèles d'Istanbul. Le modèle convient au type « c », selon la classification des bases dans l'œuvre « *Stelae Turcucae I* »[1368]. Les deux stèles de cette catégorie appartiennent à une seule tombe, datant d'une période très tardive (6 novembre 1892). Elles sont d'un aspect monumental et richement décorées de motifs végétaux. Les cartouches, partageant et décorant les textes des deux stèles, sont tantôt horizontaux[1369], tantôt obliques formant un angle aigu au niveau de leur croisement au milieu[1370]. Les coiffures des deux stèles sont sculptées dans les mêmes blocs de pierres que les œuvres.

Notre catégorie « c », de stèles de formes diverses, est aussi très repandue dans les cimetières d'Istanbul, notamment dans ceux du Sultan Eyup et du Šayḫ Abū-l-Wafāʾ (*cf.* planche 203 ; photos 331 et 332)[1371]. Les spécimens répertoriés et présentés au-dessus, sont assez tardifs, datant du XIX^{ème} siècle. Ils se caractérisent par une surface plane, dont les cartouches sont tantôt horizontaux et réguliers sauf pour l'inférieur et le supérieur (le premier cartouche et le dernier cartouche du texte) qui sont tantôt inclinés et réguliers. Ces stèles peuvent être intégrées aux sarcophages[1372] et peuvent êtres fabriquées, indépendament, dans un autre bloc de marbre[1373]. La taille de la stèle, dans le même bloc de marbre que la tête ou le pied du sarcophage de la tombe, est une tradition courante dans les cimetières ottomans (*cf.* planche 204 ; photos 333, 334 et 335). Les stèles de cette catégorie sont toutes coiffées d'un fez, marquant alors une phase transitoire dans l'histoire vestimentaire ottomane : l'adoption

[1367] *Cf. supra* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses (catégorie b).

[1368] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST I*, Istanbul, 1984, p. 460.

[1369] Stèle n° 71.

[1370] Stèle n° 70.

[1371] Pour faire la comparaison, *cf.* planche 203 ; photos 328, 329 et 330.

[1372] Stèle n° 139.

[1373] Stèles ns° 73 et 106.

du fez à la place du turban. Nous retrouvons la trace de ces modèles dans l'œuvre de *Stelae Turcucae II*, dont les chercheurs ont répertorié plusieurs spécimens[1374].

Un autre spécimen, de stèles stambouliotes masculines, est celui présenté sous la catégorie « d ». Il fait partie des stèles ottomanes de formes diverses[1375]. La seule stèle, située dans le cimetière Qaramānlī, est de base et de forme rectangulaire, intégrée au sarcophage de la tombe du défunt (*cf.* planche 204 ; photo 335)[1376]. Elle est coiffée d'un grand turban, et datée de la fin du XVIII[ème] siècle (*ḏū-l-qaʿda* 1204 / 13 juillet-11 août 1790). Les cartouches séparant le texte sont horizontaux et réguliers.

La catégorie « h »[1377] est sous forme d'une grande plaque de marbre, plane et s'amenuisant au bas, créant un socle moins large que la partie médiane (planche 205 ; photo 341, 342 et 343). Souvent elle est coiffée d'un turban de faible hauteur (conformément au turban, présenté sous le symbole C : E-I, « *Stelae Turcucae I* », p. 457). Ce type de stèle est fabriqué dans un bloc de marbre indépendant de celui du sarcophage. Les cartouches, ornant la surface réservée à l'écriture, sont souvent irréguliers (les cartouches médians sont de forme rectangulaire, tandis que les inférieurs et les supérieurs sont de forme irrégulière), tantôt horizontaux, tantôt obliques. Le début de l'utilisation de cette catégorie à Tripoli date de la deuxième moitié du XVIII[ème] siècle. L'utilisation de ces stèles stambouliotes s'intensifia dans les années quatre-vingt de ce siècle, période où la ville a été ravagée par une grande peste. Nous avons découvert leur présence dans les monuments funéraires d'Istanbul, notamment dans celui du Sultan Eyup, du Šayḫ Abū-l-Wafāʾ et de Burmali Mescit (*cf.* planche 205 ; photos 344, 345 et 346)[1378].

Notre catégorie « i »[1379] est très proche de la catégorie précédente. Néanmoins, elle est plus petite. Elle est coiffée d'un turban et sa surface est plane, ornée de cartouches irréguliers et obliques. Elle est d'origine d'Istanbul, dont nous répertorions quelques spécimens présentés dans « *Stelae Turcucae II* »[1380]. C'est notre dernière catégorie de stèles masculines coiffées, cédant la place à une nouvelle catégorie : la stèle colonne (catégorie « k »)[1381]. Elle appartient au type de stèles à base circulaire[1382]. Cette base est souvent ornée de feuilles d'acanthes. Généralement, ce type dépasse un mètre, prenant un aspect monumental. Les cartouches, partageant le texte, sont de forme rectangulaire, horizontaux, sauf l'inférieur et le supérieur,

[1374] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, photo SMK c110 (planche 11).

[1375] *Cf. supra* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses, catégorie « d ».

[1376] Stèle n° 124.

[1377] *Cf. supra*, A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses « catégorie h ».

[1378] Nos spécimens présentés correspondent au spécimen SMK C 96 : Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, planche 10.

[1379] *Cf. supra* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses « catégorie i ».

[1380] Exemple, spécimen SMK E 221 : Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, planche 23.

[1381] *Cf. supra* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses « catégorie k ».

[1382] Type G : Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, p. 54.

dessinés sous des formes irrégulières[1383]. Cette catégorie est introduite dans les monuments funéraires tripolitains, dans les dernières années du XIX[ème] siècle (1896-97)[1384]. Elle est stambouliote et souvent répertoriée dans les mausolées et les cimetières de la capitale de l'Empire (*cf.* planche 206 ; photos 247, 248 et 249). Elle figure, en effet, dans plusieurs études[1385].

Les stèles stambouliotes féminines ont trouvé ainsi leurs places dans les monuments funéraires de la ville de Tripoli. Nous en avons découvert deux catégories : une coiffée et une dépourvue de coiffure. Généralement, ces deux modèles sont plus petits que les stèles masculines importées d'Istanbul. La seule stèle présentée, selon notre classement, sous la catégorie « e », a la forme d'une plaque de marbre rectangulaire, surmontée d'un bonnet richement décoré[1386]. Ce type de stèle est proprement stambouliote. Ce modèle de coiffure est souvent adopté dans les stèles féminines de la capitale de l'Empire (*cf.* planche 205 ; photo 304). Plusieurs spécimens ont été présentés dans « *Stelae Turcucae II* »[1387]. La stèle présentée n'est pas le seul spécimen que nous avons découvert à Tripoli, mais elle est la seule, faisant partie de notre corpus. Nous avons également découvert trois autres stèles : l'une, située dans le mausolée de Darġūṯ Bāšā, une autre, dans le mausoulée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn et la troisième, la plus grande, dans le mausolée de Qaramānlī (*cf.* planche 205 ; photos 337, 38 et 339).

La deuxième stèle féminine est une stèle pentagonale (catégorie « j » de notre classement)[1388]. Plusieurs spécimens présentés dans « *Stelae Turcucae II* » sont identiques au spécimen pentagonal rencontré à Tripoli, en dépit que cette dernière ait été récemment peinte[1389]. Cette catégorie est attestée à Istanbul dès le debut du XVIII[ème] siècle[1390].

Les mausolées de la ville de Tripoli sont devenus plus riches en matériaux funéraires. Ils comprenent une mosaïque de stèles, dont la forme, le turban et l'ornementation sont en developpement permanent, jusqu'à la fin de la période ottomane. De cette manière, les tombes et les stèles funéraires sont devenues, de plus en plus, le reflet d'un environnement industriel, commercial et social de l'époque. Il s'agit alors d'un produit de croyance et de tradition artistique. Les Tripolitains ont trouvé dans l'importation des stèles stambouliotes, une solution durant toute la période ottomane, un symbole d'alliance, notamment avec la Sublime Porte, en dépit d'une rupture politique, pendant la période des Qaramānlī. Avec la participation des

[1383] *Cf.* Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, p. 68.

[1384] Stèles 154, 155 et 156.

[1385] Exemple, spécimens SME 8 et SME 9 : Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, planche 47.

[1386] Stèle n° 93, planche 144 ; photo 220 et figure 144.

[1387] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, p. 69-72.

[1388] Stèle n°157.

[1389] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST I*, Istanbul, 1984, spécimen B 27 (tafel 89) et B 42 (tafel 91). Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, spécimens SMK D 195 (plache 20), SMK f 280 (planche 28), SMK f291 (planche 29) et BA 22 (planche 37).

[1390] Bacquée-Grammont (J.-L.), Laqueur (H.-P.) et Vatin (N.), *ST II*, Istanbul, 1990, p. 65.

troupes tripolitaines, en guerre avec celles de l'Empire, en cas de besoin ;[1391] l'importation est un autre indice de relation et d'alliance entre la dynastie Qaramānlī et la Sublime Porte.

B.6.6.b. Evolution de la forme : d'une simple stèle à un mode identitaire

Au dernier stade de l'évolution des monuments funéraires tripolitains, nous constatons une évolution des formes des stèles juste continuité des stèles archaïques (cippes prismatiques et petits panneaux rectangulaires). Le phénomène le plus remarquable, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, est l'augmentation de la taille des épitaphes. Une disposition générale se dégage de l'épreuve de la taille des stèles : les œuvres épigraphiques dépassent un mètre, en général, pour atteindre 1,86 m. à la fin de la période ottomane. Par ailleurs, nous constatons, qu'avant la période qaramānli, les stèles masculines, ayant moins de 1 m., représentent presque 85 % de l'ensemble des œuvres masculines répertoriées dans cette période. Les stèles, dépassant 1,30 m. sont devenues les supports principaux des inscriptions funéraires des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles[1392].

Le choix des nombres, celui de la qualité et de la grandeur des stèles placées sur la seule tombe, était souvent dicté par le désir et les moyens financiers des familles des défunts. Il en est de même pour la disponibilité du marbre, rare en Libye, et de son prix à cette époque. En revanche, nous remarquons que les éléments décoratifs se multiplient, en particulier sur les stèles de formes diverses[1393]. Plus souvent, les stèles sont ornées de motifs de fleurs et de feuilles ou de rinceaux plus abstraits. Nous pouvons signaler que ces décors, même peu originaux, offraient un moyen, probablement aux vivants, pour reconnaître la tombe du défunt (ou de la défunte) par des petits détails matériels. Les ornements sculptés sur les œuvres épigraphiques funéraires sont variés. La symbolique en a été brièvement évoquée plus haut[1394]. Les artisans possédaient à leur disposition un catalogue de formes et de motifs qu'ils combinaient, et déformaient au besoin, comme créaient du reste les artisans des stèles quand ils récupéraient des thématiques déformées et des formules stéréotypées.

Il faut également évoquer un des éléments les plus frappants des mausolées ottomans : la présence d'un turban coiffant la stèle, donnant à l'unité un caractère anthropomorphe attirant l'attention. Ceci nous amène à évoquer de vieilles traditions turques, en opposition aux rites islamiques[1395]. L'anthropomorphisme est assez clair, dans certaines stèles féminines, par la présence de quelques motifs décoratifs assez spécifiques : colliers à motifs de dagues.

[1391] Au début de XIXème siècle, Yūsuf Bāšā envoya des galères et des troupes de soldats pour participer à la guerre des Ottomans contre les Grecs.

[1392] Exemples : la stèle d'Aḥmad Bāy Qaramānlī (n° 110), datant de 1828, est de 1, 55 m. La stèle de Muḥammad Nağīb Bāšā (n° 154), datant de 1896, est de 186 cm. La grande stèle reste celle de Ḥasan Bek b. ʿAlī Bāšā (décédé le 13 juillet – 11 août 1790) : 1,97 m.

[1393] *Cf.* A.1.2. b.3. Les stèles de formes diverses et A.3.3.e. Autres motifs décoratifs.

[1394] *Cf.* A.3.3.e. Autres motifs décoratifs.

[1395] Dans ce sujet, *cf.* Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p.75 et 76.

Ces motifs ornent deux stèles funéraires de deux femmes (*cf*. planches 157 et 178 : photos 238 et 275).

Concernant les stèles masculines, la coiffe que portait la plupart d'entre elles, était d'abord un signe social ; elle renvoyait à la position socio-professionnelle du défunt, contribuant de cette façon à le nommer. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi les stèles féminines ne portaient pas souvent de coiffures, car celles-ci ne pouvaient jamais rappeler une fonction (rares sont les femmes qui travaillent ou occupent une fonction publique dans la Régence). Les stèles féminines, répertoriées dans les mausolées tripolitains, ne portent aucun turban ; la majorité est, d'une simple plaque rectangulaire,[1396] soit coiffée d'un arc[1397], soit d'un bonnet[1398], souvent décorée de boutons de roses ou parfois, de fleurs et de feuillage[1399].

Certes, le turban de la stèle d'un défunt évoquait à la postérité ce qu'il avait été ; autrement dit, quelle était sa place dans la société. D'une certaine manière, plus cette place avait été éminente, moins il était nécessaire d'en faire état par écrit. L'apparition de stèles à turban, dans l'art ottoman, peut s'expliquer par la référence à un art turc antéislamique où la stèle anthropomorphe tient une place importante dans un système de croyances concernant l'au-delà des anciens Turcs. D'autre part, l'adoption de la forme spécifique d'un turban s'explique par des préceptes figurant dans les *ḥadīṯ*[1400].

Nous voyons bien se dessiner l'évolution logique d'un art funéraire turc antéislamique, vers un art islamisé et arabisé[1401]. Les stèles des Turcs d'Asie centrale, remontant au VIII[ème] siècle, et d'Anatolie médiévale, sont surmontées de coiffures sous forme de visages gravés[1402]. D'après E. Eldem et N. Vatin, l'apparition de la stèle à turban, dans les régions anatoliennes, commence dès la période proto-ottomane (fin XIV[ème] et XV[ème] siècles)[1403]. Tandis que la plus ancienne, inventoriée par H.-P. Laqueur, date de 1513[1404]. Son réel développement avait été au XVI[ème] Siècle ; vers le milieu de celui-ci, le turc avait supplanté l'arabe dans les épitaphes[1405]. A Tripoli, la stèle à turban introduit par les Ottomans. La majorité des stèles est rédigée en arabe. L'*osmanli* ne fut introduit que dans un quart des stèles

[1396] Stèle n° 95 ; planche 146 (figure 146).

[1397] Exemples stèle n° 76 et 78 planches 129 (photo 200 ; figure 127) et 132 (photo 203, figure 129).

[1398] Planche 205 (photos 237, 238 et 239).

[1399] Stèle n° 93, planche 144 (photo 220, figure 144).

[1400] « *Certes ce qui nous différencie, nous et les associateurs, ce sont les turbans portés sur les coiffes* », al-Tirmiḏī, *al-Ǧāmiʿ*, Beyrouth, 1987, vol. 4, p. 217 (n° 1784).

[1401] Perrin (H.), « Données ethnographiques et historiques », *CTFMI*, Ankara, 1996, p. 304.

[1402] Bazin (L.), « Persistances préislamiques », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort. Permanences et mutations*, Leyde, Brill, 1996, p. 35-36.

[1403] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe*, Paris, 2007, p. 76.

[1404] Laqueur (H.-P.), *Osmanische friedhöfe*, Tübingen, Wasmuth, 1993, p. 21.

[1405] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 77.

répertoriées. Néanmoins, plusieurs turbans anthropomorphes, datant du XVII[ème] siècle, marquent encore leur présence[1406].

L'apparition des stèles tripolitaines, à turban, domine, peu ou beaucoup, l'ensemble des monuments. Elles demeurèrent les stèles funéraires masculines, par excellence, jusqu'à la fin de la période ottomane. La grande variété des turbans, liés à des statuts et fonctions différents, sans compter la qualité décorative, rendait indispensable la préservation de cet élément constitutif de la stèle. Le passage au fez, vers la fin des années 1820, a modifié le rapport entre le couvre-chef et sa fonction représentative. Il s'agit d'une représentation des vivants : à l'image de ceux-ci, les œuvres épigraphiques funéraires sont adaptées à la nouvelle mode, imposée par les réformes du sultan Maḥmūd II. Le fez se standardisait et son usage s'étendait, en effet, à toutes les classes sociales et à tous les groupes ethniques et religieux[1407].

Les réformes touchent en premier lieu l'administration centrale et l'administration provinciale. Si certaines ne paraissent que de pure forme, il s'agit là, en fait, d'un véritable changement d'état d'esprit, d'une transformation sensible des structures et des changements de l'Etat touchant, non seulement les hommes, mais aussi les habitudes et la façon de se vêtir. En 1835, les réformes touchent également les agents de l'Etat, répartis en trois catégories : personnel civil, personnel militaire et personnel juridique-religieux dépendant respectivement du grand-vizir, du commandant en chef de l'armée et du *šayḫ al-islām*. Une occidentalisation s'étend progressivement à diverses catégories de la population, à l'imitation de ce que fait le sultan Maḥmūd II (1808-1839). Celui-ci a adopté le costume européen, en abandonnant le palais de Topkapi pour celui de Dolmabahché, fondé en 1814, aménagé à l'occidentale. Suivant cet exemple, le personnel gouvernemental et les notables adoptent le costume européen, rendu obligatoire pour les fonctionnaires en 1829, et le fez[1408].

A la fin de l'époque ottomane, le couvre-chef connut un effacement progressif. La stèle en fût de colonne sans aucun turban, apparut vers le milieu du XIX[ème] siècle, et finira par représenter les défunts[1409]. Elle a été en rivalité avec les stèles classiques. Il est fort probable, que l'introduction de la stèle-colonne a voulu imiter un désir de monumentalisation à l'occidental, plutôt qu'une création consciente et nostalgique d'un classicisme ottoman[1410]. Nous illustrons ci-dessous les différentes coiffures répertoriées, à travers les différentes stèles funéraires étudiées :

[1406] *Cf.* exemples les stèles ns° 74 (celle de Muḥammad Bāšā Sāqizlī) et 84 (celle de ʿUṯmān Bāšā) : les planches 127 (figyures 124 et 125) et 138 (figure n° 135).

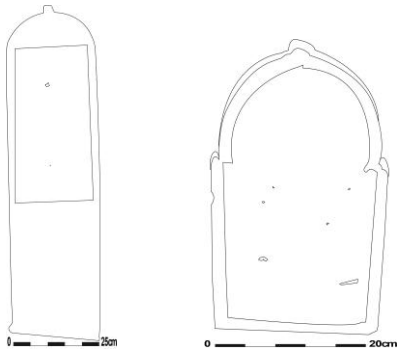
[1407] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 186.

[1408] Mantran (R.), *Histoire*, 1989, p. 456.

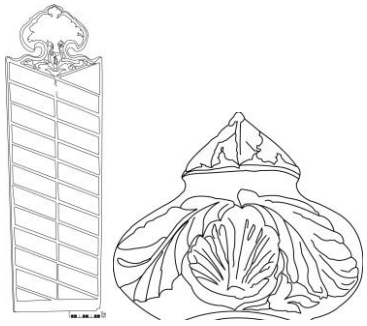
[1409] Dans notre corpus, nous avons quelques spécimens appartiennent à ce modèle de stèle (colonne, catégorie k) ; stèles ns° 154, 155 et 156.

[1410] Eldem (E.) et Vatin (N.), *L'épitaphe,* Paris, 2007, p. 187. *Cf.* inscriptions 154 et 155 (planches 193 et 194).

- Quelques stèles et coiffures féminines

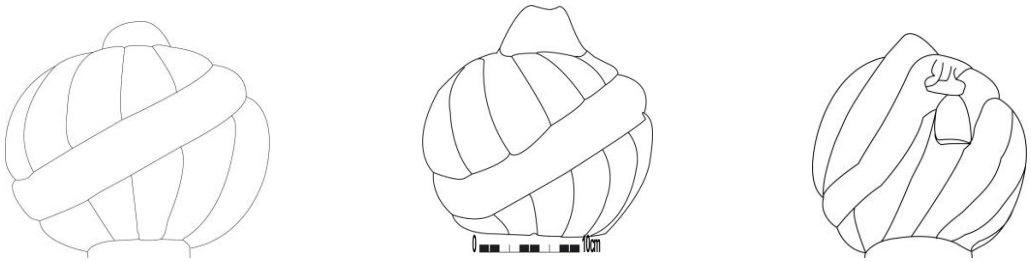


Stèle de femme, XVII

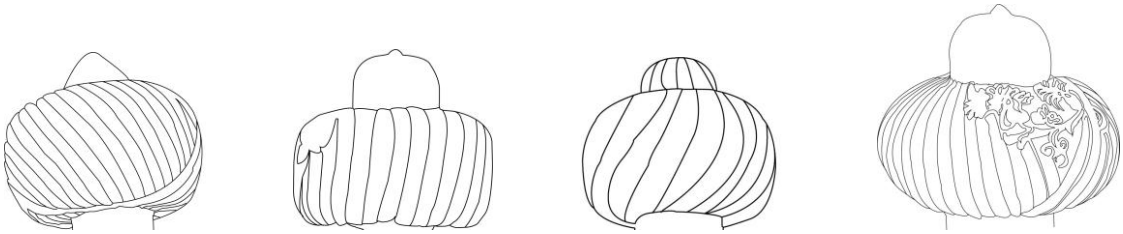


Stèle et coiffure de femme XIX^{ème} siècle

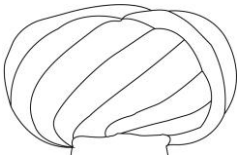
- Les différentes coiffures masculines répertoriées dans les mausolées de la ville de Tripoli :



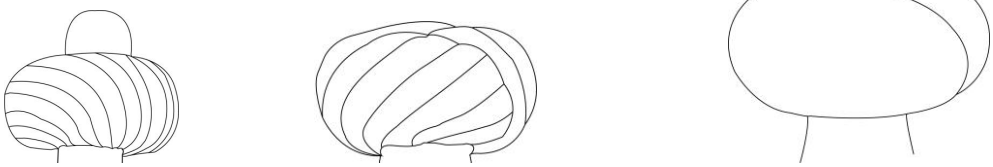
Coiffures des stèles de *bāy-s* ; XVII^{ème} s.



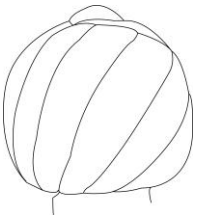
Coiffures des stèles de *bāy-s ;* fin XVII^{ème} - XVIII^{ème} s.



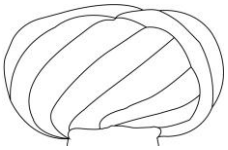
Coiffure d'une stèle d'un *bāy* fin ; XVIII^{ème} s.



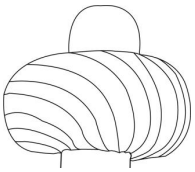
Coiffures des stèles des *bek ;* XVIII^{ème} s.



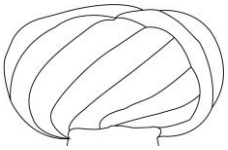
Coiffure d'une stèle d'un *bek* ; début XIX^{ème} s.



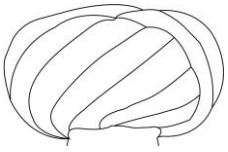
Coiffure d'une stèle d'un *ḫaznadār* ; XVIII^{ème} s.



Coiffure d'une stèle d'un *kāhiya* ; XVIII^{ème} s.



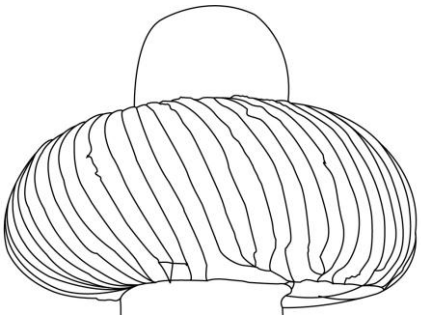
Coiffure d'une stèle d'un *kāhiya* ; fin XVIII^{ème} s.



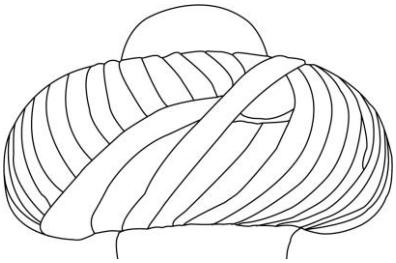
Coiffure d'une stèle d'un *Kātaḫdāʾ* ; fin XVIII^{ème} s.



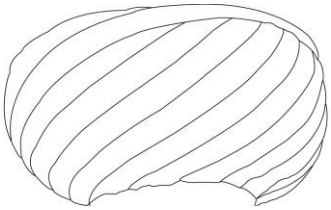
Coiffure d'une stèle d'un *mudarris* ; début XVII^{ème} s.



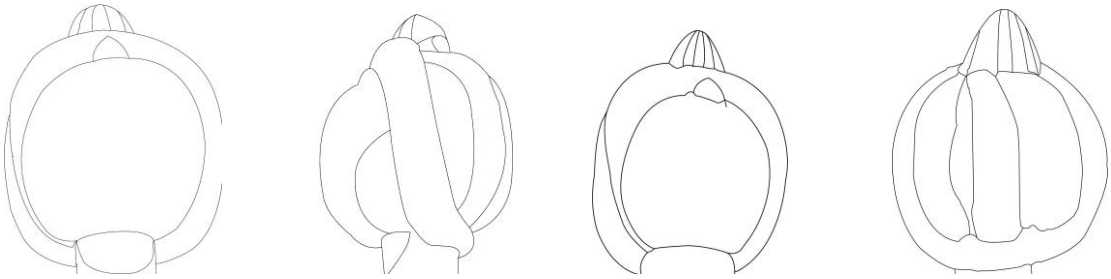
Coiffure d'une stèle d'un *āġā* ?



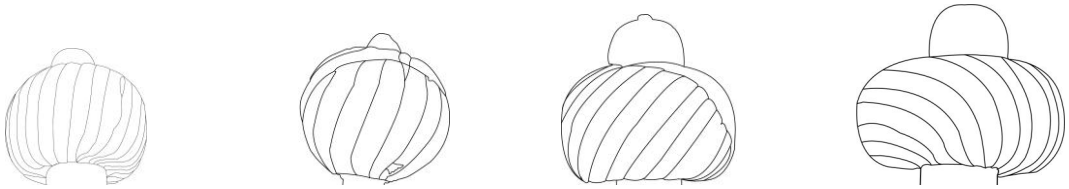
Coiffure d'une stèle d'un *qāʾid* ; début XVIII^{ème} s.



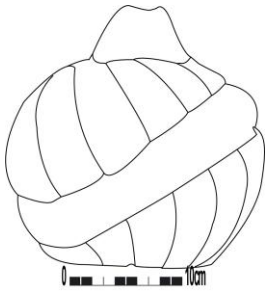
Coiffure d'une stèle d'un *qabūdān* ; fin XVIII^{ème} s.



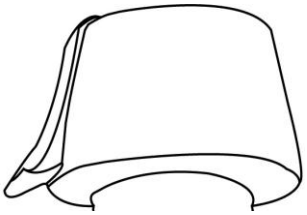
Coiffures des stèles de *bāšā* ; début XVII^{ème} s.



Coiffures des stèles des *bāšā-s ;* XVIII[ème] siècle.



Coiffure d'une stèle d'un *bāšā ;* début XIX[ème] s.



Coiffure des stèles de tous les officiers ; chef des soldats, *bāšā, šayḫ al-balad, rayis* ;XIX[ème] s.

B. 6. 6. c. L'évolution du contenu de l'œuvre épigraphique funéraire

Les Ottomans, s'intéressant particulièrement aux formes des stèles, leurs textes eurent ainsi une grande importance chez leurs écrivains et lapicides ; la stèle reste avant tout textuelle. Elle a pour rôle principal, près de la mention de la date du décès, de fournir des renseignements nécessaires aux visiteurs. Il y avait, en effet, un dialogue entre l'épitaphe et les visiteurs du mausolée : dans certains textes, ceux qui les lisaient s'adressaient à Dieu, en lui demandant la miséricorde pour le défunt[1411]. Dans d'autres cas, les morts s'adressaient directement aux passagers visiteurs, en les sollicitant de prier pour leurs âmes[1412].

Les épitaphes offrent une véritable mine de données que nous trouverons difficilement dans les sources livresques. Le texte fournit l'essentiel de l'information sur l'identité du défunt, mais aussi, sur tout le contexte qui entoure le décès. La forme et le volume de la stèle, les motifs et les turbans qui la couronnent, permettent ainsi de donner quelques indications sur le défunt. L'œuvre épigraphique funéraire a connu peu à peu, progressivement, un phénomène d'élargissement quantitatif, à partir du XVII[ème] siècle : dans la taille des monuments, dans la surface qu'ils offraient au texte de l'inscription, ou dans leur nombre. En dépit de l'attrait

[1411] Exemples les textes des inscriptions ns° 73, 104, 107, 124 et 157.

[1412] *Cf.* par exemple le texte de l'inscription n° 93.

évident des nouveautés architecturales de la tombe et des fantaisies décoratives de la stèle, le texte restait un support beaucoup plus flexible, pour exprimer certains sentiments. Il donnait certains détails, notamment dans un contexte faisant partie d'une culture islamique et restant souvent non figuratif. Bien que certaines stèles soient à turbans anthropomorphes, les renseignements textuels restaient souvent indispensables. Dans les stèles tripolitaines ottomanes, le texte se prêtait à une forme de monumentalité, assez semblable à celle des stèles dont la calligraphie, la taille et l'aménagement des lettres, le choix du style, le volume de l'inscription, constituaient autant d'éléments permettant de transformer le graphisme de l'épigraphie en un élément décoratif, complétant la morphologie générale de la stèle.

A travers le temps, nous observons un allongement considérable du texte avec l'adoption de la poésie, de façon de plus en plus importante. Le chronogramme trouve sa place dans ce type de texte. La prose n'a jamais été ainsi absente de l'art funéraire ottoman. La transformation et l'évolution du texte de la stèle a fortement influencé la calligraphie. Pendant une longue période, le coufique à une grande place dans la calligraphie des différentes inscriptions arabes. Pendant la période ottomane, plusieurs types de graphie sont reproduits sur les stèles funéraires : *nasiḫ*, *ṯuluṯ* et *naṣtaʿlīq*[1413]. En dépit d'une grande diversité dans son application, cette culture funéraire se manifeste par l'aménagement de monuments de structures similaires. Les stèles sont souvent sculptées et décorées, selon les canons d'un art typiquement ottoman.

Le volume et la surface gravée des stèles commencent à s'accroître considérablement : c'est en partie, dans le but d'accorder une place plus importante au texte. Nous remarquons ainsi l'accroisement du volume du texte et l'élargissement du support des stèles funéraires, à partir du XVIII^{ème} siècle, à la base de cette transformation sensible de l'épitaphe (la largeur de la stèle peuve atteindre 42 cm.)[1414]. Les textes devinrent de plus en plus longs, se manifestant, en premier lieu, par l'adoption d'un formulaire très varié et bien structuré et par le développement d'une littérature faite de formules stéréotypées, adoptées, dans un deuxième temps, dans des textes en poèmes. Il est difficile de cerner avec précision le développement des épitaphes poétiques originales. Elles apparaissent en nombre croissant, dès la fin du XVII^{ème} et au début du XVIII^{ème} siècle. En revanche, nous disposons d'un élément révélateur, dont l'usage est fréquemment lié à ce nouveau format.

A travers l'étude des monuments et des œuvres épigraphiques funéraires, nous constatons l'existence d'une culture funéraire proprement ottomane « islamisée et arabisée». Plusieurs phénomènes et éléments ont été intégrés et sont devenus clairs et indispensables dans l'art funéraire ottoman[1415]. Nous citons ici, l'apparition de formules constituant de courts poèmes, proclamant en quelque sorte le décès. Dans le territoire de l'Empire ottoman, les poèmes intégrés dans les stèles appartenaient, pour une bonne part, à un répertoire commun à

[1413] *Cf.* B.5.2.4.b. Les différents styles des inscriptions de la Tripoli ottomane.

[1414] Stèle n° 69.

[1415] Ici, nous citons le concept d'art funéraire dans le sens large du mot y compris le monument, la stèle ainsi que le texte et ses formules.

l'ensemble du monde islamique arabophone. Le caractère de ce propos devient alors l'élément principal d'une culture, diffusée notamment par les écrivains et les artisans s'occupant des stèles, faisant consulter leur catalogue aux familles et aux proches éplorés[1416]. Les formules funéraires, telles que nous les avons définies, et celles des inscriptions monumentales, sont innombrables et souvent modifiables à l'infini, selon le choix des organisateurs des textes. Les formules stéréotypées apparaissent souvent sur le territoire ottoman, et sur les stèles de défunts de niveaux sociaux et culturels très divers. Ces formules ont trouvé, en effet, leur place sur les stèles de la Tripoli ottomane. Il serait donc erroné d'y voir uniquement un phénomène de culture populaire. Il faut alors insister sur une caractéristique notable de cette pratique funéraire et rappeler que la majorité de la population ottomane, largement analphabète usaient de formules stéréotypées ; de grandes et luxueuses stèles connurent leur plus grand développement. La fondation de quelques édifices d'enseignement, dans la capitale de la Régence ne se fit qu'à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle.

Les stèles funéraires furent plus nombreuses et de dimensions plus grandes. Leur nombre de lignes étant accru, leur textes originaux bien développés, se démarquant du formulaire traditionnel, leurs conférèrent un genre poétique de plus en plus riche et un recours croissant à des poètes et lapicides professionnels : les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, à l'instar des stèles stambouliotes, connurent une série de transformations qui marquèrent une sorte d'apogée dans l'histoire de l'art funéraire ottoman. Les artisans des stèles et les organisateurs de leurs textes se bornèrent à s'exprimer d'une manière plus élégante et originale. La mort à un rôle principal dans les thèmes adoptés, en introduisant de façon croissante, un vocabulaire très riche en métaphores et en euphémismes[1417].

Contrairement à la majorité des inscriptions commémoratives ornant les façades de différents monuments, les inscriptions funéraires, en textes riches et en langue fleurissante, étaient inaccessibles à la majorité de la population, en dépit de l'importance attachée à la rédaction et aux qualités littéraires de ces œuvres. Les monuments funéraires tripolitains, à l'instar de plusieurs autres provinces ottomanes, sont fermés et souvent réservés aux hauts dignitaires. Dans une société « analphabète », un simple coup d'œil, sans avoir recours à une véritable lecture du texte, suffirait pour juger la stèle et en identifier les principales caractéristiques : la taille, la coiffure, la décoration et la qualité du travail de la pierre. Quelques mots glanés sur la stèle permettaient de se faire une idée de l'identité, du sexe et du statut du défunt. Le domaine visuel reste alors indispensable.

Toutes ces observations semblent indiquer une transformation profonde de traditions funéraires au cours des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, notamment avec l'accroissement du texte, proportionnellement à celui de la surface gravable et à l'usage d'un discours qui se veut de plus en plus personnalisé, soit par la biographie, soit par une nouvelle sentimentalité. Avec la conservation des éléments de base du modèle ottoman, les écrivains et les lapicides s'éloignaient en introduisant des éléments de « modernisation », notamment dans les formes

[1416] *Cf.* le texte de l'inscription n° 93.

[1417] Exemples les textes des inscriptions ns° 70 et 141.

des stèles. L'évolution des œuvres épigraphiques funéraires de la Tripoli ottomane, s'inscrivait dans un cadre général, celui d'un processus d'évolution générale des stèles ottomanes qui commençait dès le XVI^{ème} siècle. Il s'agissait alors d'un passage à la turquisation des œuvres funéraires, en diminuant l'élément religieux, rendu par le formulaire islamique en arabe, d'un apport « profane », d'une poésie d'influence persane et d'une concentration obsessionnelle de la situation sociale du défunt et de son entourage. En dépit de la présence des formules religieuses, elles restèrent négligeables par rapport aux inscriptions de la période médiévale. Le texte de la stèle devint de plus en plus social et sentimental, au détriment du « sacré ». Il s'agit de la création d'un mouvement prononcé vers une attitude plus humaine et plus réaliste face à la mort.

B.6.7. Une longue histoire de la peste en Tripoli ottomane

Le sujet de la population et de la santé dans l'Empire ottoman n'a pas attiré une grande attention des chercheurs, malgré les modestes études venant d'apparaître dans les dernières décennies[1418]. Généralement, l'étude de la peste dans l'Empire Ottoman constitue un paradoxe documentaire, car l'information la concernant, selon D. Panzac, est beaucoup plus abondante et précise dans les centres de documentation européens que dans leurs homologues des pays issus de l'ancienne domination ottomane[1419]. A titre d'exemple, les deux centres d'archives, la Chambre de Commerce de Marseille[1420] et de Bouche du Rhône[1421], possèdent plusieurs documents de première main portant en effet des informations précieuses sur la Régence de Tripoli dont la peste fut mentionnée à plusieurs reprises. Ce type d'informations nous aide à dévoiler un aspect supplémentaire concernant la population tripolitaine de l'époque.

Dans les sources ottomanes, la peste n'est présente que de façon inopinée. « Les chroniqueurs ottomans […] n'apportent que peu de renseignements sur les faits économiques et sociaux ; ils s'attachent essentiellement à rapporter les évènements et les faits politiques dont ils ont été les témoins ou qu'ils reproduisent d'après d'autres auteurs », mentionne R. Mantran[1422]. Quant aux sources arabes, souvent publiées, dont certaines sont traduites en français, elles s'intéressent, avant tout, au Proche Orient, tels les ouvrages d'al-Ǧabarṭī[1423] pour l'Egypte de la fin du XVIII^{ème} et du début du XIX^{ème} siècle, d'al-Budayrī pour Damas au XVIII^{ème} siècle[1424] et de Tabbāḫ pour la même époque à Alep[1425].

Les ouvrages de médecine du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle sont, sauf exception, des copies d'ouvrages remontant pour la plupart, à la Peste Noire des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, ajoute D. Panzac[1426]. Néanmoins, les sources européennes possèdent une grande partie réservée, en effet, au sujet en question : dans certaines archives, telles celles de la Chambre du Commerce de Marseille et celle du Département des Bouches du Rhône, nous trouvons une masse considérable de documents, souvent inexploités. Les informations sont souvent fournies par les consuls en poste. Nous disposons ainsi de deux sources livresques s'intéressant directement de la Régence de Tripoli : la première est celle d'une belle-sœur

[1418] Nous découvrons quelques études s'intéressant alors de la santé dans l'Empire Ottoman, dont la Tripoli d'Occident ne figure que dans quelques pages : *cf.* notamment Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982. Panzac (D.), *Population*, Istanbul, 1996. Beyran (J.), *La Turquie médicale*, Paris 1854.

[1419] Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982, p. 17.

[1420] Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (ACCM).

[1421] Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

[1422] Mantran (R.), *Istanbul*, Paris, 1962, p. 639-640.

[1423] Al-Jabarti, *Merveilles biographique*, Le Caire, 1888-1896, 4 vols.

[1424] Al-budayrī al-Ḥallāq, *Ḥawādiṯ Dimašq*, Le Caire, 1959.

[1425] Al-Tabbāḫ (M. R.), *Iʿlām al-nubalā*, Alep, 1925, 4 vols.

[1426] Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982, p. 19.

d'un consul d'Angleterre, qui résida à Tripoli de 1783 à 1793[1427] et la deuxième est celle d'un consul français de la fin du XIX[ème] siècle[1428].

Bien que nous ayons trouvé quelques études portant sur les calamités dans certaines régions de l'Empire ottoman, telles celles de Raymond[1429] et Panzac[1430], ce sujet ne trouve pas sa place dans les études portant sur la Libye. Celle-ci est mentionnée dans le cadre général de celui de l'Empire. En dépit que certains évènement de peste aient été mentionnés dans l'ouvrage de Panzac, la Tripoli de Libye ou de Barbarie n'a jamais été présentée d'une manière suffisante par rapport aux autres régions de l'Empire. L'auteur mentionne la Régence, d'une manière marginale, souvent en rapport avec les évènements des deux Régences voisines ; Tunis et l'Egypte. Les fléaux de cette dernière furent les plus étudiés dans l'ensemble des Wilāyāt ottomanes de l'Afrique du Nord[1431].

Tableau 35 : les différentes pestes connues en Tripoli ottomane

Pestes	Informations et sources
1606	Epitaphe
1663	Epitaphe
1666-1667	« *al-Yawmiyyāt* », Ḥ. al-Faqīh Ḥasan
1675-1676	« *Annales* », Ch. Féraud
1117 / 3 mai 1705	Epitaphe
1733	« *Annales* », Ch. Féraud
1766-67	« *Annales* », Ch. Féraud
1785-86	Epitaphes, consuls occidentaux (documents d'archives).
1826-27	« Calamités démographiques », L. Valenci[1432]

[1427] Il s'agit des lettres d'une jeune femme anglaise (Worthey Lady), sachant l'arabe, belle-sœur d'un consul d'Angleterre, qui a résidé à Tripoli entre les années 1783 et 1793. Ses lettres ont été publiées sous le titre de « *Voyage à Tripoli* ».

[1428] Féraud (Ch.), *Annales*, 1927. L'ouvrage de Féraud est certainement la plus ancienne étude occidentale sur la Libye, publiée à titre posthume par Augustin Bernard en 1927. Cet ouvrage fut rédigé entre 1880 et 1890. L'œuvre consiste en un inventaire inédit du font d'archives consulaires françaises de Tripoli. L'auteur s'est fondé essentiellement sur deux ouvrages. La première de ces sources est le livre d'Ibn Ġalbūn « *al-Tiḏkār* », le second est celui du Muṣṭafā Bahīğ al-Dīn intitulé « Ṭrāblūs Ġarb tārīḫī ». Ce dernier est une traduction approximative du « *Tiḏkār* » du chroniqueur libyen Ibn Ġalbūn.

[1429] Raymond (A.), « Les grandes épidémies », *BEO*, 25, Damas, 1972, p. 203-210.

[1430] Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982.

[1431] *Cf.* par exemples, Raymond (A.), « Les grandes épidémies » *B. E. O.*, 1973, 25, p. 203–10 ; William (F. T.), « Natural Disasters » *JESHO*, 1981, 24 : 215–24 ; Aḥmad Ibrāhīm (N.), *al-Azamāt al-Iğtimāʿiyya fī Miṣr*, Le Caire, 1998 ; Mikhail (A.), « The Nature of Plague », *BHM*, vol. 82, N. 2, 2008, p. 249-275.

[1432] Valenci (L.), « Calamités démographiques », *AESC*, n° 6, 1969, p. 1555.

La ville de Tripoli, comme la majeure partie de la Régence, subit de terribles pestes tout au long de l'époque ottomane (tableau 35). Ḥ. al-Faqīh Ḥasan, dans son ouvrage « *al-Yawmiyyāt* », mentionne que la première peste est celle de 1077 / 1666-1667[1433]. Quant à L. Ch. Féraud, en se basant sur le même chroniqueur[1434], mentionne que la première peste fut celle de 1675. Elle fit de grands ravages dans toute la Régence du mois du juin 1675 au mois de juillet 1676. Le fléau, apporté par les pèlerins de la Mecque arrivant sur les bâtiments égyptiens, se répandit rapidement dans la capitale[1435].

Ce sont donc les premières indications que nous découvrons dans les sources historiques traitant l'histoire de la Libye ottomane (1551-1911). Néanmoins, nous avons découvert que ces deux sources sont lacunaires, négligeant en effet de parler sur certaines pestes. Leur mention de la peste est tardive par rapport aux événements. Le pic de mortalité est clairement visible dans les monuments funéraires de la ville et dans notre corpus. Nous avons découvert certains documents épigraphiques, mentionnant certaines pestes, à une date bien antérieure à ces deux sources livresques. Ils méritent d'être mis en avant pour la connaissance de l'histoire sociale et sanitaire de *l'Iyāla*, ajoutons que les textes de notre corpus présentent clairement la première apparition de la peste dans la ville de Tripoli à la première époque ottomane (1015 / 1606)[1436]. La deuxième peste est apparue en *ša'bān*, 1073 / mars – avril 1663[1437]. La troisième, mentionnée dans les inscriptions est celle du début de XVIII[ème] siècle et la dernière est la Grande Peste des années quatre vignt du XVIII[ème] siècle.

Plusieurs autres citations de calamités figurent sur les sources épigraphiques que nous possédons. Il en est de même dans d'autres sources, telles les documents d'archives qui confirment et déterminent ce qui est mentionné ailleurs.

Suite aux pestes mentionnées précédemment (1606, 1663, 1666-67 et 1675-76), une peste gagna Tripoli cent ans après la première, mentionnée dans une épitaphe située dans le cimetière de Sīdī Munayḏar : 9 *muḥarram* 1117 / 3 mai 1705[1438]. Ce fut la cinquième occurrence de ce type de calamité, citée seulement à la première époque ottomane (1551-1711). Il est fort probable que cette peste ait été présente au moins un an avant la date mentionnée par l'épitaphe. En étudiant le fléau dans le Régence de Tunis à l'époque ottomane, L. valenci mentionne que la peste du début du XVIII[ème] siècle, qui ravagea quelques régions de la Régence, avait été transmise par les troupes tunisiennes qui assiégeaient la villa de Tripoli en 1704, ce qui prouve son sa présence un an avant la date indiquée dans l'épitaphe (mai 1705)[1439]. « De 1702 à 1705, la Tunisie apparaît comme la dernière étape d'une épidémie dont le foyer est au sud, à Tripoli, où elle dure six ans.

[1433] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 649.

[1434] Ḥasan al-Faqīh (Ḥ.), *al-Yawmiyyāt*, Tripoli, 2001, vol. I, p. 649 (journal 11).

[1435] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 142.

[1436] Inscription n° 142.

[1437] Inscription n° 144.

[1438] Inscription n° 149.

[1439] Valenci (L.), « Calamités démographiques», *AESC*, n° 6, 1969, p. 1541.

Voire plus à l'est : elle se répand, en effet, de manière à peu près synchrone, en Egypte, où elle reparaît chaque année. Au contraire, à l'ouest, Alger jouit d'une belle santé pendant toutes ces années », ajoute L. Valenci[1440].

Par rapport à la Régence de Tunis qui resta en effet indemne de 1706 à 1784[1441], selon les sources occidentales, la Tripoli d'Occident ou Tripoli de Barbarie et à l'instar du Levant, a connu beaucoup d'épisode de peste. La peste reste alors la calamité la plus fréquente et la plus meurtrière qui puisse s'abattre sur les habitants de la Régence de Tripoli. Dans cette période (notamment dans le XVIII[ème] siècle), nous possédons la documentation la plus intéressante dans l'histoire des épidémies en Libye, soit épigraphique soit d'archives. Les rapports des consuls constituent les documents d'archives les plus riches d'informations.

A la deuxième période de l'histoire ottomane, période où les Qaramānlī devinrent les maîtres de la Régence (1711-1835), nous trouvons quelques moments où la peste gagna la Régence et notamment sa capitale. En se basant sur quelques stèles funéraires, nous rencontrons la grande peste des années 1785-86. C'est alors la troisième peste connue à cette époque. Ch. Féraud cite une peste en date de 1733, ainsi qu'une autre datant des années 1766-67 où la disette frappa fortement la Régence[1442].

Concernant la peste de 1733, l'auteur raconte qu'elle a éclaté en juin 1733 à Tripoli en faisant d'immenses ravages dans la ville et sa campagne. Il compte quatre mille morts dans la capitale suite à cette épidémie qui dura cinquante-cinq jours. Le consulat de France s'était trouvé fort maltraité (sur quatorze personnes qui y résidaient, ne survécut que la femme du consul). Nous ne trouvons pas plus d'informations sur la peste de 1766-67. En traitant quatre-vingt-quatorze stèles, nous n'avons pas trouvé de traces de cette épidémie.

La disette de 1785-86 fut la plus catastrophique dans l'histoire de la Tripoli ottomane. Elle fut la plus touchante, non seulement dans cette Régence, voire dans tout le territoire de l'ancienne Ifrīqiyya. Nous la considérons comme la deuxième peste noire après celle de 749/1348[1443]. La peste de 1785-86 s'inscrit dans un cadre général : plusieurs régions de l'Empire ottoman ont été, en effet, ravagées par une grande disette dans les années quatre-vingt du XVIII[ème] siècle. Nous présenterons cette calamité dans la Tripoli ottomane, en citant les différents documents et sources supplémentaires aux inscriptions étudiées. Nous citerons, ensuite, le cadre général de son arrivée sur le territoire libyen.

Dans l'ensemble, le grand nombre de stèles funéraires mentionnant la peste comme cause du décès remontent à cette période. En effet des commandes de stèles de type anatolien, fabriquées de même manière, ont été faites à une période où la peste gagne la capitale. Le

[1440] Valenci (L.), « Calamités démographiques », *AESC*, n° 6, 1969, p. 1541. *Cf.* la carte n° : la propagation de la peste de Tripoli vers Tunis (1701-1706).

[1441] Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982, p. 140.

[1442] Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 238 et 249.

[1443] Aoudi (R.), *Stèles*, t. II, 1997, p. 559. Dans ce sujet *cf.* Ibn Ḫaldūn, (ʿA), *Tārīḫ*, Beyrouth, 1956-59, VII, p. 284-286.

consul L. Worthey estime plus de 3000 morts le nombre de victimes, dans la capitale, sur une population de 12000 à 15000 habitants. E. Rossi ajoute que 3500 personnes sont décédées sur une population de 14000[1444]. « Sept ou huit ans de disette ont multiplié les morts et les migrations ; la peste enfin a mis le comble à tant de calamités. Tripoli n'est plus qu'un désert effrayant » ajoute Vallière le vice-consul français de Tripoli à cette époque[1445].

Nous possédons plusieurs œuvres épigraphiques rappelant, d'une manière ou d'une autre, la peste comme étant cause du décès. Le texte de l'inscription n° 132 mentionne clairement la peste, quant aux autres inscriptions (ns° 12, 128, 129, 131, 133, 144 et 135), datant ainsi de 1785-86 et fabriquées de même manière, avec un d'une formulaire de texte stéréotypé, citent d'une manière ou autre la calamité, en introduisant un vocabulaire qui rappelle la peste tel que le mot *šahīd* figurant souvent sur ce type de texte. Nous trouvons ce mot, employé pour la première fois, dans un texte mentionnant clairement la peste comme cause du décès. Ce texte date de 1606. Dans la tradition islamique, et, selon un *ḥadīṯ* rapporté par Buḫārī et Muslim, celui qui est mort à la suite d'une peste, serait qualifié comme étant martyr[1446].

Plusieurs documents d'archives s'intéressent à la terrible peste qui gagna la Régence de Tripoli d'Occident, pour laquelle les consuls occidentaux (français et anglais) alertèrent leurs pays. Le 21 juin 1785, le consul français André écrira que « les fièvres malignes devenues pestilentielles ont tout à coup changé de nature et les accidents de peste se sont manifestés en même temps à la Messa[1447], et sur bâtiments européens… . »[1448]. Le consul anglais, L. Worthey, a estimé plus de 3000 morts dans la capitale, ce qui semble pouvoir être retenu sur une population de 12000 à 15000 habitants. L'historien E. Rossi ajoute que 3500 morts sont décédés sur une population de 14000. Un deuxième consul français, J. B. Périllé, a compté « jusqu'à douze (mort) par jour »[1449]. Il ajoute que « le 28 juillet (1786), quarantième (de morts furent) depuis la peste […] qui nous a tenus pendant quatorze mois strictement renfermés »[1450]. Le voyageur espagnol Badia y Leyblich, connu sous le nom d'Ali Bey Abbassi, note en 1805, que la peste de la fin du siècle précédent a beaucoup réduit la population de la ville et qu'elle a anéanti, dans plusieurs cas, des familles entières. Il ajoute que même après plusieurs années écoulées, on peut encore voir des maisons inhabitées[1451].

Tous ces détails nous montrent la gravité de cette peste. En deux ans, 1785-86, la Régence subit une succession de pestes qui la laissa dans un état d'affaiblissement

---

1444 Worthey, (L.), *Voyage*, Paris, 1819, t. 1, p. 196. Rossi (E.), *Storia*, Roma, 1968, p.251.

1445 Féraud (Ch.), *Annales*, Paris-Tunis, 1927, p. 275 et 276.

1446 Selon un *ḥadīṯ*, rapporté par Buḫārī (n° 2830) et Muslim (n°1916) : *« la peste est martyr pour tous musulman »*.

1447 Il veut dire la Manšiyya.

1448 ACCM, AMCC, série J., Tripoli, l. 1497, lettre du 21 juin 1785 du consul d'André.

1449 AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 22 août 1786.

1450 AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 03 août 1786.

1451 El Abassi (A. B.), *Travels of Ali Bey*, Londres, 1816, vol. 1, p. 234-239.

démographique. A la même période, la peste gagna Acre, Damas, Alep et l'Egypte[1452]. D. Panzac mentionne que les années 1778-1787, constituent une décennie exceptionnelle dans les régions de l'Europe de l'est qui font partie de l'Empire ottoman. Elle s'étend même de la Turquie de l'Europe. Entre 1784-1787, la peste gagna presque tout l'Empire[1453]. La calamité, dont nous parlons, toucha Tripoli deux ans après qu'elle ait touché l'Egypte. En 1784, la peste gagna cette dernière, pour atteindre Tunis, à travers un navire français, parvint d'Alexandrie[1454]. A la fin de mois d'avril 1785, la maladie parvint à Tripoli d'occident ; « depuis quelques semaines, plusieurs courriers ont traversé le désert qui se trouve entre Tunis et cette ville et ont répandu aussi la peste sur leur passage. Tous les lieux environnants en sont infectés », écrit le consul de France en poste. Il ajoute que « à la date de la présente la peste avait presque cessé à Tripoly où on entend parler d'accident, même dans la contrée des Juifs, que d'intervalle à autre »[1455]. Dans ce cadre, les sources épigraphiques, souvent plus fiables, nous montrent les traces de la peste en Tunisie dans cette période. L. Abdeljaouad,[1456] à travers quelques inscriptions funéraires, étudia l'histoire des épidémies dans ce pays. En effet, il a découvert une stèle funéraire datée de 12 *rabīʿ* I 1199 / septembre 1784, mentionnant la peste en question (*cf.* planche 208 ; photos n° 254 et 255)[1457]. D'après l'historien Ibn Abī al-Ḍiyāf ce fléau est apparu dans la Régence de Tunis à l'époque de Ḥammūda Bāšā, dont il toucha beaucoup de gens. Cette peste est connue sous le nom de Grand Fléau, *al-wabāʾ al-kabīr*[1458].

En 1786, la peste est toujours présente aux quatre coins de l'Empire. Elle reparaît de nouveau à Tripoli et s'étend vers l'est où elle atteignit Muṣrāta puis Benġāzī[1459]. Mais qu'elles sont les facteurs qui ont encouragé l'apparition de cette épidémie à Tripoli à cette époque ?

Tripoli reste souvent à la merci de la mer, et son port reste l'un des bâtiments les plus actifs tout au long de l'époque ottomane. La caravane maritime, en provenance des foyers de peste, endosse le rôle le plus actif dans ce phénomène. Les vaisseaux et les navires de l'époque encourent trois sortes de risques : les tempêtes, les corsaires et les maladies qui atteignent l'équipage et les passagers. La peste, comme d'autres calamités peut être transportée par ce type de bâtiment, gagnera la population du port de débarquement et ravageant des régions entières. Les années dont les mentions de peste sont nombreuses

[1452] *Cf.* Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982, p. 44 et 45.

[1453] Panzac (D.), *Population*, Istanbul, 1996, p. 58-68.

[1454] *Cf.* Valenci (L.), « Calamités démographiques », *AESC*, 1969, p. 1540-1561 et Sebag (P.), « La peste », *IBLA*, N° 109, 1965, p. 35-48.

[1455] Lettre du consul de France du 12 septembre 1785, ADBDR. 200E 33 f.

[1456] Chargé de recherche à l'Institut National de Patrimoine (Tunisie).

[1457] Abdeljaouad (L.), « al-Ṭāʿūn bʾifrīqiyya », p. 13 : articles en cours de publication (*Actes du Colloque international sur l'histoire de Kairouan*, faculté de Raqqada, Kairouan, 2013).

[1458] Ibn Abī al-Ḍiyāf (A.), Itḥāf, vol. III, 1990, p. 20-21 : « en 1198 (1784) un grand fléau se répandit sur le royaume. Les gens de la capitale nommèrent cette épidémie "la Grand peste". De son fait, beaucoup de notables (de cette ville) périrent et cela se ressentit par un manque cruel dans la population ».

[1459] Dans la période de 1784-86, il y avait 10 ou 11 régions de l'Empire ottoman touchées par la peste, *cf.* Panzac (D.), *La peste*, Belgique, 1982, tableau n° 11, p. 208.

correspondent à une extension spatiale de l'épidémie et en effet à une reproduction des ports contaminés. Ce fut le cas, en 1675-77 et en 1785. Dans le premier cas, la peste fit de nombreuses victimes en Algérie, en Tunisie et à Tripoli également[1460]. Il en fut de même en 1785 quand la peste se propagea à Istanbul, Tunis, Sfax, Tripoli d'occident et Damiette[1461].

La diffusion terrestre de la peste reste souvent possible, rappelons que cette calamité se reproduit, en 1785, sur le territoire de la Régence de Tripoli à travers la voie terrestre reliant celle-ci et la Régence de Tunis. Nous ne possédons pas d'informations sur les procédures envisagées par les autorités locales de la première époque ottomane et de la période des Qaramānlī. Après l'installation d'une nouvelle administration ottomane, dirigée par la Sublime Porte, des travaux furent entamés. Des précautions furent prises et des établissements sanitaires furent également bâtis dans la capitale de la Régence. Ces travaux s'inscrivent dans un cadre général, celui des *Tanẓīmat,* rappelons que l'année 1831 marque un tournant essentiel dans l'évolution sanitaire de l'Empire ottoman.

Au début de cette année, le choléra apparait pour la première fois, à Istanbul, ce qui inquiète en particulier le sultan Maḥmūd II. Parmi les mesures, les Ottomans recourent à un système sanitaire basé sur la protection côtière. L'Empire se dote d'une série d'établissements sanitaires répartis le long de ses côtes et destinés à prévenir toute irruption de peste ou de choléra par voie maritime. Tous les navires doivent y présenter leur patente de santé. Il s'agit d'un document obligatoire délivré au port de départ du navire, visé à toutes les escales et qui apporte des informations sur la situation sanitaire d'où il provient. De 1839 à 1851, une trentaine d'établissements sanitaires côtiers virent le jour[1462]. Parmi ces monuments, les sources épigraphiques mentionnent l'un des monuments sanitaires parmi les plus grands de la Régence. A travers la date qui figure sur une inscription, datant de la construction de l'hôpital de rue al-*Zāwiya*[1463], nous pouvons conclure que ce monument s'inscrit dans ce cadre général. Notre document date de la fin des travaux d'achèvement de l'œuvre (1269/1852-53). Le monument a été totalement rasé. Nous disposons d'une carte réalisée par les italiens en 1911, qui précise, en effet, l'endroit du bâtiment en question. C'est un hôpital militaire situé à la Manšiyya à côté d'une caserne[1464] donnant sur la rue *d'al-Zāwiya*. La source précise encore que le monument à une capacité de 250 lits, ce qui montre son importance (*cf.* carte n° 8, planche 96)[1465]. En dépit de toutes les précautions, les calamités continuèrent à gagner de nouveau la Régence jusqu'à la fin du XIX[ème] siècle[1466].

[1460] Féraud (Ch.), *Annales,* Paris-Tunis, 1927, p. 148.

[1461] Panzac (D.), *La peste,* Belgique, 1982, p. 147.

[1462] Panzac (D.), *Population*, Istanbul, 1996, p. 81 et 82.

[1463] Inscription n° 51.

[1464] *Cf.* l'inscription n° 52 et la carte n° 8 (planche 96).

[1465] Carte de la ville de Tripoli sous-titre Dintorni di Tripoli, Instituto Geografico militaro, 1911 (elle se trouve actuellement à la société géografique italienne, Rome).

[1466] *Cf.* notamment Michel (G.), *Pashas, Bedouins*, New Jersey, 1986, p. 218.

Conclusion

Il est très délicat de faire la conclusion d'un corpus d'inscriptions, dans la mesure où celui-ci se compose et se définit comme un corpus ou une entité. Il est né de la multitude et se veut représentatif de l'ensemble des éléments qui le composent. Il pourrait alors se conclure par lui-même : le corpus des inscriptions de la ville de Tripoli est composé de 165 inscriptions ; celles-ci reflètent la présence des Ottomans dans la ville, à travers des traces matérielles écrites s'échelonnant de 1556 à 1906. Il semble simple d'étudier ces œuvres épigraphiques, mais le sujet recouvre en fait un ensemble de domaines d'études touchant à l'épigraphie, l'onomastique, la paléographie, l'architecture, l'archéologie et l'histoire. En cette multiplicité de domaines réside la richesse d'un corpus. Néanmoins, le lot d'œuvres épigraphiques présenté n'est finalement qu'un témoignage bien succint. Notre but visait alors uniquement l'étude des inscriptions en vue de la rédaction du corpus d'inscriptions de la capitale libyenne, Tripoli. Notre moisson a été abondante et les résultats de notre enquête ont quadruplé le nombre d'inscriptions relevées par le chercheur Italien E. Rossi, dans la première moitié du XX^{ème} siècle[1467]. Mais il faut mentionner que l'étude de ce chercheur nous a servi de base de travail.

Notre inventaire des inscriptions arabes de la ville de Tripoli ne peut donner lieu qu'à des conclusions « provisoires ». Il concerne essentiellement la période ottomane (1551-1911). Cependant, d'ores et déjà nous pouvons établir un premier bilan de cet inventaire. Plusieurs monuments historiques ont fait l'objet de notre étude épigraphique. Plusieurs mausolées ont fait ainsi l'objet de minutieuses prospections. Notre bilan s'établit donc comme suit :

Sur un total de 159 inscriptions[1468], nous disposons d'une proportion de 91 inscriptions inédites et de 68 inscriptions publiées[1469]. La bibliographie des inscriptions de Tripoli est assez limitée. Nous avons déjà donné une liste des études publiées à ce sujet ; notons que le seul ouvrage d'ensemble, celui d'E. Rossi, est plus qu'imprécis en ce qui concerne les inscriptions. Si cet ouvrage, publié en 1953, a pu nous servir d'initiative et de guide pour les inscriptions au dépôt du musée, d'autres publications, s'intéressant à la matière archéologique sous forme de monographies, nous ont été utiles pour repérer les principaux monuments à travers la ville. Ces publications, d'inégales valeurs, nous ont également demandé une mise à jour et une vérification totale des textes et des données relatives aux œuvres.

Dans l'ensemble, nous avons recensé 65 inscriptions monumentales et 94 funéraires, dont la majorité appartient aux monuments intra-muros : 113 inscriptions contre 44 œuvres épigraphiques extra-muros[1470]. Les œuvres épigraphiques monumentales sont réparties de la

[1467] Rossi (E.), *Le inscrizioni,* Tripoli, 1953.

[1468] Trois textes supplémentaires ont été présentés et annexés. Ce sont des textes qui ont été retrouvés dans des documents livresques et d'archives : *cf.* notes de bas de pages ns° 88, 265 et 298 et photo n° 156 (planche n° 95).

[1469] La plupart des inscriptions publiées est funéraire, d'autant que plus de la moitié a été traitée par nous même dans le cadre du Master 2.

[1470] Nous ignorons la provenance des deux inscriptions monumentales : ns° 56 et 57.

façon suivante : 36 inscriptions provenant de monuments religieux (*ğāmiʿ, masğid, madrasa*), 9 de monuments funéraires (*turba*), 5 de demeures, 5 de *funduq*, 5 de monuments militaires (*burğ,* casernes), 4 de fontaines et 1 d'un hôpital. Quant aux œuvres funéraires, elles sont réparties de la façon suivante : 8 provenant du mausolée de Darġūṯ Bāša, 3 du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī, 17 du mausolée de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī, 2 du mausolée de Ramaḍān Dāy, 7 du mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al- ʿAyn, 36 du complexe Qaramānlī, 1 du cimetière Qaramānlī de Sīdī al-Šaʿāb, 1 du mausolée de la mosquée *al-Maġīdiyya*, 1 du mausolée de Muṣṭafā Gūrği et 18 du cimetière de Sīdī Munayḏar.

Sur ce total, 60 œuvres épigraphiques appartiennent à la première période ottomane (1551-1711), 64 à la période Qaramānlī (1711-1835) et 35 à la seconde période ottomane (1835-1911). Le travail propose donc une moyenne théorique de 47 inscriptions par siècle, parmi lesquelles 19 sont monumentales. La plus grande partie de toutes ces inscriptions est encore *in situ,* souvent scellées aux bâtiments, où les fondateurs les avaient placées, et aux stèles funéraires témoignant du décès des personnes. Ces stèles étaient réservées aux personnages appartenant généralement à la haute société tripolitaine. A l'image de la région, le corpus de la ville reste reduit, bien qu'il soit issu d'une zone urbaine densément peuplée[1471]. Si elles ne sont pas nombreuses, ces inscriptions sont, toutefois, très riches.

L'épigraphie monumentale et funéraire de la Tripoli ottomane, déjà si riche en elle-même par l'ampleur et la précision de ses textes de fondation, de reconstruction, de fabrication, de décès etc…, offre encore cet avantage d'être constituée presque dans tous les cas, par des inscriptions *in situ,* exposées dans le musée du Sarāyā al-Ḥamrāʾ ou réservées dans le dépôt de ce dernier. Le texte inscrit dans la pierre, le stuc ou dans des panneaux de céramiques, quand il est demeuré à sa place, éclaire singulièrement à la fois la compréhension historique et le sens artistique. Nos inscriptions nous ont fourni, majoritairement des dates, des noms de fondateurs, de reconstructeurs ou même d'artisans. La quasi-totalité des textes funéraires citent ainsi les noms des défunts, ne laissant aucun doute sur la destination première du lieu.

Pour chaque inscription, nous avons constitué un dossier. Celui-ci comprend : la photographie ou le dessin de l'œuvre épigraphique, le texte que nous avions déjà relevé sur place et les références bibliographiques si elles existent. De cette façon, nous avons pu mettre en rapport l'œuvre épigraphique avec son monument. L'étude a mis en relief l'apport de chaque inscription à l'histoire de son monument. Nous avons ensuite regroupé ces différents dossiers par monuments, selon leur nature, dans l'ordre chronologique des inscriptions répertoriées, en traitant en premier lieu les inscriptions du monument le plus ancien. Cette méthode a été appliquée sur les deux types d'inscriptions ; monumentales et funéraires. Concernant les inscriptions funéraires, après avoir classé leur monument d'origine selon l'ordre chronologique déjà mentionné, nous avons choisi de les traiter en suivant une

[1471] Dans son étude, portant sur les inscriptions monumentales de la Régence de Tunis à l'époque ottomane, F. Jarray a regroupé 94 œuvres épigraphiques appartenant à la ville de Tunis (*cf.* Jarray F., *Inscriptions,* 2007, p. 58). Des centaines d'inscriptions funéraires, *in situ,* méritent encore d'être regroupées dans un corpus.

répartition de l'espace selon un plan[1472] précisant l'emplacement de chaque tombe ainsi que la zone d'inhumation ou la salle funéraire.

Nous ne pouvons comprendre l'histoire politique, urbaine, sociale et architecturale de la Tripoli ottomane qu'à partir d'études de détails de ses différents monuments et composants. Ce travail cherche à répondre, en partie, à ce souhait. Notre propos a donc été de faire une étude approfondie d'une partie des inscriptions de cette ville. La conservation de la quasi-totalité des inscriptions a permis une étude exhaustive. Cette étude approfondie est la première de ce genre concernant l'épigraphie ottomane tripolitaine, encore peu connue au vu du petit nombre d'études qui lui ont été consacrées jusqu'à ce jour. Nous souhaitons qu'elle apporte une contribution à la connaissance de l'épigraphie libyenne ottomane et réponde aux vœux de ceux qui se consacrent à l'histoire de cette ville.

Notre but a donc été, dans un premier temps, d'établir une sorte de corpus des inscriptions arabes de Tripoli à l'époque ottomane et, dans un deuxième temps, de les situer dans l'histoire de la Régence (1551-1911). Les analyses qui constituent le tissu de notre corpus ont orienté la problématique de notre étude. Celle-ci a tenté de mettre en relation deux types d'apports : un premier concernant le langage visuel, celui de la matérialité des inscriptions (nature des supports, morphologie, décor …), immédiatement perceptible par le regard et, un autre relevant du langage historique, résultat d'une réflexion sur les apports des inscriptions et de leurs contenus, afin de mettre en lumière les témoignages dont « formes et contenus » sont porteurs.

La présentation géographique et historique de Tripoli ottomane, développée dès l'introduction, a mis en lumière le contexte dans lequel les œuvres épigraphiques ont été fabriquées. Par ailleurs, le regroupement et la présentation des inscriptions (2ème partie), ont exposé ces compositions en détails. « Formes et contenus » des inscriptions de monuments religieux (*ğāmiʾ, masğid, madrasa*), militaires (*ṭakna, burğ …*) économiques (*funduq*), sanitaires (*mustašfā*), hydrauliques (*sabīl*) et funéraires (*turba* et *šawāhid qubūr*) sont un fidèle reflet de l'histoire de Tripoli ottomane. La IIème partie, consacrée alors à l'étude détaillée des formes et des contenus, a tenté de dégager les différentes formes et types de décors ainsi que les formules et les apports historiques de toutes les inscriptions.

Nous avons présenté dans notre étude quelques chapitres s'intéressant à l'apport que nous pouvons tirer de ce vaste échantillon d'inscriptions monumentales et funéraires. Pour chaque période de l'histoire ottomane de la ville, nous avons disposé de spécimens qui nous ont déjà fourni des points de vue intéressants, sur la typologie, les matériaux et l'art décoratif des inscriptions, leurs types et leurs natures à travers le contenu et le genre littéraire, la titulature et l'onomastique, l'évolution des styles et techniques de l'écriture lapidaire, les différents types de formulaires. Par ailleurs, ils nous ont également permis de retenir quelques conclusions sur l'histoire ottomane de la ville comme de la Régence.

[1472] Pour chaque monument, nous avons présenté un plan à l'exception du cimetière de Sīdī Munayḏar qui nous parait difficile, vue la grande surface du monument et le temps consacré aux prospections.

Les inscriptions étudiées présentent les plus beaux documents épigraphiques dans la mesure où elles nous offrent un répertoire homogène : nous retrouvons des œuvres épigraphiques gravées sur des matériaux précieux, dont le marbre reste le plus prisé. Local, de remploi, ou importé, ce matériau était préalablement préparé pour y graver des textes, afin d'embellir les façades des monuments ou les tombes de certains privilégiés. Ces textes sont minutieusement exécutés dans différents styles calligraphiques dont le *ṯuluṯ*, le cursif, le cursif maghrébin et le *nastaʿlīq*. Le cursif (15 spécimens) et le maghrébin (37) figurent en effet sur 1/3 des œuvres épigraphiques étudiées.

Il est connu que le *nastaʿlīq* était souvent réservé aux textes en langue *osmanli*, ce qui n'était pas une règle générale en Tripoli ottomane où l'on retrouve bon nombre de textes arabes exécutés dans ce style. Dans les inscriptions de la ville, le *nastaʿlīq* est introduit au cours du XIX^{ème} siècle. Il figure dans 13 inscriptions de notre corpus, soit presque 9 % : 9 sont commémoratives et 4 funéraires. Leurs caractères sont gravés en relief. La majorité de ces inscriptions sont de type officiel.

Le *ṯuluṯ*, remarquable par ses ligatures souples et délicates, a pratiquement dominé toutes les autres écritures, notamment celles des inscriptions funéraires (84 spécimens dont 37 commémoratifs). Il en est de même à Tunis ; « dès le XVII^{ème} siècle, ce graphisme a pratiquement supplanté toutes les autres écritures »[1473]. En Tripoli, l'introduction de ce style dans les inscriptions commence dès la fin du XVI^{ème} siècle, se poursuivant jusqu'au début du XIX^{ème} siècle. La technique d'exécution en relief reste la plus choisie (60 spécimens).

Avec ces styles, plusieurs façons d'exécuter les caractères ont été introduites dans les œuvres épigraphiques étudiées : la gravure en creux et en relief est souvent présente. Il en est de même pour la peinture et l'émail sur faïence. Plusieurs textes sont gravés en creux et incrustés de plomb : des caractères de plusieurs inscriptions, à l'instar des œuvres épigraphiques tunisoises, sont incrustés de plomb. Le métal en vieillissant prend une patine noire qui se détache nettement du fond blanc. A Tunis, cette technique d'incrustation a fait son apparition avec les Turcs, en dépit qu'elle soit absente dans l'art ottoman impérial[1474]. Par contre, nous la rencontrons dans les inscriptions de fondations ottomanes des provinces balkaniques[1475]. Il est fort probable donc que cette technique ait été introduite par certains artisans venus de ces provinces ottomanes, d'autant que les études traitant d'onomastique témoignent clairement de leur présence dans les provinces ottomanes d'Afrique du Nord : Tunis et Tripoli.

Parfois, on pourra constater, à la lecture des inscriptions, que ni le style, ni même la grammaire, ne sont rigoureusement « classiques ». Rappelons bien qu'un nombre

[1473] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 393.

[1474] Notre visite à Istanbul, juin 2013, nous a donné l'occasion de vérifier certaines œuvres épigraphiques monumentales et notamment funéraires. Nous n'avons pas trouvé de traces de la technique d'incrustation de plomb dans les caractères des œuvres épigraphiques. Les études traitant le sujet des inscriptions ne la mentionnent pas.

[1475] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 393.

d'inscriptions sont assez tardives et n'ont pas toujours été l'œuvre d'hommes maniant habilement la langue arabe. Souvent des « turquismes » s'y sont mêlés, et l'on note aussi des irrégularités dans la notation des divers signes diacritiques. Par ailleurs, l'emploi de *l'osmanli* dans les textes monumentaux et funéraires est une manifestation de la présence de la culture turque dans la capitale de la Régence. Il marque parfois le lien des autorités de Tripoli avec la Sublime Porte. Ce phénomène est assez présent notamment pendant la seconde période ottomane (1835-1911) durant laquelle, la Régence était de nouveau rattachée à l'Empire ; les gouverneurs étaient souvent nommés par l'administration centrale. En dépit de la présence de certains textes en *osmanli*, que nous étions obligés de mentionner, souvent dans la partie concernant l'apport historique, la langue arabe reste omniprésente, ce qui signifie que nous sommes dans une province arabe de l'Empire[1476].

Concernant les auteurs de nos œuvres épigraphiques, en dépit de l'importance de leur nombre, nous n'avons pas réussi à connaître tous leurs écrivains, lapicides et artisans. Les documents restent lacunaires. Seul un écrivain local, Aḥmad al-Qalībī[1477], est connu, grâce à sa plume. Nous avons découvert que celui-ci a préparé quelques textes destinés aux inscriptions monumentales et funéraires. Ce poète tunisien, du XIX^{ème} siècle, a vécu entre Tripoli et Tunis. Il a travaillé comme secrétaire dans une entreprise de fabrication de navires, collecteurs des impôts et secrétaire personnel à l'époque des Qaramānlī. A propos des lapicides, les documents d'archives restent silencieux et ne présentent aucun artisan. Seules quelques inscriptions portent des signatures de lapicides, accompagnées systématiquement soit par la locution *kataba-hu*, soit par celle de *namaqa-hu.* Les noms de ces lapicides se confondent avec ceux de certains grands et célèbres calligraphes ottomans, tels que ʿĀrif et Muḥammad ʿAbd al-ʿAzīz. D'autre comme Maṣrī et Ḥusayn Ḥamza restent inconnus. Il est fort probable qu'il s'agisse de lapicides locaux. Concernant les ateliers de fabricatio d'inscriptions, nous ne possédons pas beaucoup d'informations sur ce type de sujet. A travers les typologies, notamment celles des stèles funéraires, nous pensons qu'une grande partie de celles-ci sont importées et que la Régence reste à la merci, notamment de la capitale de l'Empire ottoman. Plusieurs grandes stèles couronnées de turbans, de gerbes de feuilles et de fleurs, de petits bonnets et de fez sont implantées dans presque tous les monuments funéraires de la ville de Tripoli. Ce modèle stambouliote est ainsi introduit dans des mausolées d'autres villes de la Régence, à Benghazi et Mourzouk[1478].

L'apport historique a été minutieusement traité dans notre étude : nous avons eu l'occasion de mettre en examen les données historiques qui se croisent avec celles mentionnées dans d'autres documents historiques, notamment livresques et d'archives. A la lumière des données traitées, nous avons découvert que plusieurs informations se croisent

[1476] Bien que notre étude s'intéresse essentiellement aux inscriptions ottomanes arabes, nous avons souvent été obligés de parler ou de faire des renvois aux inscriptions rédigées en *osmanli*. Quelques textes ont ainsi été traduits grâce à l'aide de chercheurs, comme N. Vatin et E. Eldem.

[1477] *Cf. supra*. B.5.2.4.c. Lapicides, calligraphes et écrivains de textes.

[1478] *Cf.* photos ns° 306 et 307 (planche 198).

dans l'ensemble des ouvrages manuscrits : livresques et épigraphiques. Les inscriptions présentées sont, en effet, le reflet d'une longue histoire politique évènementielle.

L'histoire urbaine a trouvé ainsi sa place. Les Ottomans ont beaucoup été intéressés par la ville. Nous avons pu établir, à la lumière des inscriptions répertoriées, que la première intervention de construction à l'époque ottomane fut un modeste oratoire, commémorant l'intervention d'un commerçant marocain. La reconstruction de ce premier oratoire succéda rapidement la construction d'une grande mosquée dont l'emplacement fut soigneusement choisi, à l'est de la ville et en face du port. La construction de cette mosquée fut ordonnée par Darġūṯ Bāšā, deuxième gouverneur de la Régence. Après la fondation du premier monument ottoman dans la ville de Taǧūrā, 20 km. à l'est de la capitale, les interventions des Ottomans se sont concentrées de plus en plus à Tripoli. Par la suite, ce mouvement de construction ne cesse de se developper tout au long de la période ottomane. D'ailleurs, nous en retrouvons plusieurs monuments commémorant la présence des commanditaires issus, soit d'origine locale soit d'origine ottomane. Vers la ville extra-muros, les Ottomans ont encouragé, au cours du temps, les interventions de constructions. La ville intra-muros a suffisamment attiré l'attention des commanditaires de travaux, aux cours de la première période ottomane (1551-1711). La Manšiyya, créee par les Ottomans, dès la première période ottomane, a connu l'installation de plusieurs monuments, participé au changement de paysage souvent considérée comme la campagne de la ville de Tripoli. Avec cette évolution, Tripoli a connu le passage d'une cité-Etat à une cité dans l'Etat, alors qu'elle conserva longtemps, tout au long de la période ottomane, le nom de la Régence ottomane « Ṭarābuls al-Ġarb ».

Parmi les monuments, nous retrouvons plusieurs *funduq.* Ce type de monuments a connu son essor à l'époque ottomane. Cet essor est dû à la place stratégique qui était occupée par la ville, connue pour ses échanges commerciaux : en effet, deux axes essentiels de commerces caravaniers se coupaient traditionnellement à Tripoli, l'un allait au levant et l'autre, se dirigeait vers l'Afrique centrale. C'est le facteur essentiel d'installation des *funduq*. Nos inscriptions font souvent référence au rôle économique. A la période ottomane, la ville était prospère et continuait à bénéficier de sa situation privilégiée sur la route des caravanes qui assuraient alors les échanges commerciaux entre le sud et le nord, le Levant et l'Occident. Elle profita de son emplacement stratégique pour bénéficier de la course. Dès le début de XIX^{ème} siècle, la résiliation de la course fit perdre l'équilibre qu'avait connu la Régence depuis longtemps. Tripoli, du fait sa situation géographique, était évidemment placée sur la voie transversale qui reliait tout le reste du Maghreb avec le Levant. Chaque année, au moment du pèlerinage des pèlerins passaient par la capitale de la Régence. Ils arrivaient par voie terrestre ou maritime accompagnés de marchands et de marchandises. Pourtant, ce ne sont pas ces pèlerins qui établirent le rôle spécifique de la capitale, mais avant tout les caravanes d'Afrique. Après la chute de Carthage, c'est Leptis-Magna qui avait été le centre principal du commerce transsaharien à travers le Fazzān[1479]. A l'époque ottomane, le phénomène d'échanges s'accentua et devint parmi la source essentielle de revenus. La voie

[1479] Gautier (E. F.), *Le passé de l'Afrique*, Paris, 1952, p. 54.

caravanier de la Régence la plus empreintée est celle qui allait de Tripoli au Bornou dans la direction nord-sud, menant directement au Fazzān. Elle était la plus courte et la plus fréquentée[1480]. A la sortie de Tripoli, les caravanes se rendaient au Fazzān, essentiellement par trois routes : par les montagnes de Ġaryān, par Muṣrāṭa et enfin par les montagnes de Banū Walīd, qui sont au sud de Tripoli[1481].

Le cosmopolitisme est ainsi une caractéristique frappante de la capitale. Des Ottomans, Maghrébins (marocains et tunisiens) et Européens ont trouvé leur place et ont participé au developpement urbain de Tripoli.

Dans la période qui nous intéresse, c'est surtout la peste (*ṭāʿūn*) de printemps 1785-86 qui semble avoir le plus éprouvé la Régence et sa capitale. Mais elle ne fut pas isolée et les disettes furent nombreuses ; plusieurs autres pestes ont laissé leur empreinte dans quelques textes épigraphiques : nous avons découvert que la peste a été présente à la ville dans dix reprises. En comparaison avec les sources livresques et les documents d'archives, les inscriptions ont été les premiers témoins directs de cette calamité. En effet la première peste mentionnée dans nos sources épigraphiques, notamment funéraires, date de 1606. Quant aux documents manuscrits, la première mention de celle-ci date de 1666-67, soixante ans après. Néanmoins, la disette de 1785-86 fut la plus catastrophique dans l'histoire de la Tripoli ottomane. Elle fut la plus violente, non seulement dans cette Régence, mais aussi dans tout le territoire de l'ancienne Ifrīqiyya. Nous la considérons comme la deuxième peste noire après celle de 749/1348[1482]. Alors que Tunis connaissait, d'après Valensi, « la longue paix du XVIII^{ème} siècle », Tripoli n'a jamais cessé d'être frappée par la peste à un rythme presque régulier durant tout le siècle et même dans toute la période ottomane, durant laquelle le fléau prit alors les proportions d'une calamité exceptionnelle par la conjonction de divers facteurs. Par la concordance des itinéraires caravaniers ou des routes de cabotage maritime avec les grands circuits de la peste, la Régence et sa capitale étaient dotées d'une situation exceptionnelle de contact avec le monde africain et méditerranéen, auxquels elles participaient à la fois par les cycles de mort, mais aussi par les cycles de vie et d'échanges. Généralement, l'étude de la peste en Tripoli constitue un paradoxe documentaire : l'information la concernant est beaucoup plus abondante et précise, statistiquement, dans certains centres de documentation français[1483] que dans leurs homologues libyens.

Les mausolées tripolitains possèdent, en plus de leurs inscriptions de fondations, un nombre de stèles dépassant la centaine. Plus qu'aucun autre type de construction, les mausolées camouflent un nombre élevé d'inscriptions arabes, objets d'une partie de notre étude de cette thèse, et turques. Elles sont peu connues et souvent inédites. Ces inscriptions

[1480] Pey, (M.-A.), *Tripoli de barbarie*, Aix-en-Provence, juin 1977, p. 69.

[1481] Fournel (M.), *La Tripolitaine*, Paris, 1887, p. 134-151. Pour ce sujet du commerce saharien, *cf.* aussi De la Primaudaie (H.), *Le commerce*, Paris, 1860.

[1482] Aoudi (R.), *Stèles*, t. II, 1997, p. 559. *Cf.* Ibn Ḫaldūn, (ʿA), *Tārīḫ*, Beyrouth, 1956-59, VII, p. 284-286.

[1483] Notamment les Archives de la Chambre de Commerce de Marseille et les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône

s'échelonnent sur presque toute la période de notre étude (deuxième moitié du XVI^{ème} siècle-début du XX^{ème} siècle).

Nous ne pouvons pas négliger l'art funéraire ottoman de la ville de Tripoli, si nous abordons les mausolées et les cimetières ; la morphologie des stèles ottomanes de la capitale de la Régence ottomane est l'un des traits les plus caractéristiques de cet art sépulcral. L'art ottoman a développé un style propre très particulier : dès l'installation des Ottomans, de grandes stèles ont fait leur apparition. Ces stèles, anthropomorphes, tirent leur origine de traditions préislamiques. L'anthropomorphisme distingue la stèle ottomane de la stèle islamique traditionnelle[1484]. Les monuments funéraires de la ville de Tripoli présentent souvent l'implantation de différentes stèles, dont le modèle stambouliote reste le plus répandu. Un autre modèle, cippe prismatique couronné d'un grand turban hémisphérique, est aussi implanté. Il est fort probable qu'il provienne de Tunis dont nous retrouvons plusieurs spécimens fixés sur les pierres tombales des mausolées de cette ville. Dès le début, la morphologie de la stèle ottomane de Tunis, tout en étant inspirée du modèle oriental, s'en distingue. Nous assistons à une interprétation locale d'un type particulier de sépulture importé dans la Régence. Il est très rare que les stèles tunisoises à coiffure présentent une morphologie fidèle au modèle ottoman[1485], tandis que la majorité des stèles ottomanes de la ville de Tripoli est typique du modèle de la ville d'Istanbul. Certaines sont ainsi fidèles au modèle tunisois. Les stèles féminines s'inscrivent tantôt dans des traditions locales, tantôt dans des traditions proprement ottomanes : nous trouvons des stèles arquées, très répandues à l'époque hafside[1486] et des stèles proprement ottomanes, coiffées en gerbe ou bonnet tenant place de coiffure.

En dépit de ces résultats de recherche, nous ne connaissons rien, malheureusement, des relations qui existaient entre le souverain, qui ordonnait de construire un monument, et son maître d'œuvre, ses artisans. Qui déterminait l'inscription commémorant l'achèvement ? Des instructions étaient-elles données aux lapicides concernant le choix des compositions et des motifs décoratifs ? Qui décidait alors exactement du contenu des textes des inscriptions commémoratives et funéraires ? Des problématiques restent toutefois en questions et méritent des recherches plus approfondies.

Nous ignorons encore la manière dont l'exécution du travail était organisée. Le silence des sources concernant ces intéressantes questions, nous oblige à laisser des lacunes dans notre travail, en dépit de nos tentatives de recherches. Rares sont les auteurs gravant leurs signatures à la fin des textes officiels. Néanmoins, nous connaissons encore quelques lapicides et artisans bien que nous ignorions les circuits de fonctionnement entre le bâtisseur ou le commanditaire d'une stèle funéraire et l'artisan. Une recherche dans les archives, notamment celles de la Libye, reste indispensable et urgente. Rien ne nous autorise à affirmer

[1484] Bazin (L.), « Persistances préislamiques », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort. Permanences et mutations*, Leyde, Brill, 1996, p. 36.

[1485] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 380 et 381.

[1486] Saadaoui (A.), *Tunis architecture et art funéraire*, Manouba, 2010, p. 382.

que ces affinités entre le texte et le décor ont été voulues et recherchées par les artistes, maîtres des œuvres épigraphiques. Cependant, la question mérite d'être posée. Conscient, ou plus souvent ignorant de la signification des formes de décors, parfois même du contenu de l'inscription, il partage pourtant les valeurs de sa communauté, grâce à ce foisonnement d'images, parfois épurées jusqu'à l'abstraction totale, transformées dans le creuset de l'histoire ottomane et même avant, en un langage visuel qui apparait dans des œuvres différentes. Les inscriptions étudiées sont ainsi riches d'enseignements sur les attitudes religieuses, sur la culture littéraire et sur l'art même de la Régence de Tripoli à la veille de la prise du pouvoir ottoman. La ville resta souvent attachée à des traditions culturelles et notamment artistiques ottomanes ; plusieurs œuvres monumentales ont suivi le modèle ottoman et les traditions, particulièrement funéraires, ont trouvé leur place dans la capitale de la Régence.

La Libye, en générale, et Tripoli, en particulier, est loin de présenter la même richesse épigraphique en comparaisons de celle de l'Orient ou même de la Tunisie, capitale de l'ancienne Ifriqiya. Bien que nous ayons répertorié plusieurs inscriptions à leur place, plusieurs œuvres y sont toujours « déracinées ». Beaucoup des inscriptions sont complètement perdues et plusieurs épitaphes et pierres tombales ont encore été détruites dans les deux dernières années. Le secours de l'historiographie pour suppléer à leur disparition demeure très limité. Culturellement, c'est un aspect fondamental du patrimoine de la Libye et même des pays d'Afrique du nord en entier, qui est en question. Des dizaines d'autres inscriptions sont éparpillées dans de différentes régions du pays. Le musée de Tripoli a recueilli des inscriptions. Nous avons entrepris le relevé systématique de ces trouvailles : c'est au milieu des débris que nous avons trouvé différentes inscriptions remontant à l'époque ottomane. A vrai dire, c'est dans toute la Libye que le relevé systématique des monuments islamiques est urgent. Un peu partout des inscriptions sont quotidiennement menacées, en particulier dans la capitale (tel que dans le cimetière de Sīdī Munayḏar), qui sont une source fondamentale pour la connaissance de l'histoire de la région, que ce soit l'histoire politique, littéraire ou l'histoire de l'art. Un tel relevé demande la connaissance de l'arabe, de l'ottoman, celle de l'art d'Ifriqiya ainsi que l'art ottoman. Une maîtrise des techniques photographiques au niveau professionnel serait indispensable. Il s'agit de voyager avec un appareil photo à la main. Une fois photographiées, les œuvres sont déjà en partie protégées.

L'autre problème est aussi urgent qu'inquiétant. Récemment, voulant procéder à quelques vérifications dans des mausolées, souvent fermés par des portes verrouillées, nous avons constaté que plusieurs des stèles que nous y avions vues et photographiées, entre 2007 et 2011, avaient disparu. Nous avons remarqué qu'à Tripoli d'autres inscriptions avaient ainsi disparu du fait de travaux d'urbanisme. Or, il s'agit d'un patrimoine d'une exceptionnelle richesse. Une inscription arrachée de son environnement perd une grande partie de sa signification. Une protection efficace de ce patrimoine implique qu'une petite équipe de chercheurs intervienne. Puisse ce vœu être relayé par la communauté scientifique, libyenne ainsi qu'étrangère, auprès des autorités moralement concernées.

Il s'agit d'un inventaire, certes non exhaustif, mais fondamental, d'épigraphie musulmane de l'une des plus importante Régence ottomane du l'Afrique de Nord, annexée à l'Empire dès 1551. Notre corpus est un riche répertoire de presque tous les genres et types d'inscriptions monumentales et funéraires. Un peu plus de cent cinquante inscriptions, renfermant au moins un nom et une date, tel est le bilan quantitatif de l'enquête qui a abouti à la préparation de ce corpus. Ce nombre d'inscriptions couvrant la période ottomane (1556-1906), n'est certes pas exaustif pour le moment. Avec certitude, de nouvelles découvertes parviendront peu à peu à le développer. L'épigraphie monumentale, à proprement parler, ne constitue qu'une partie de cet ensemble, mais une partie considérable, absolument représentative des traits essentiels et des tendances spécifiques qui caractérisent souvent les phases du développement de cet art dans cette Régence de l'Empire ottoman.

Bibliographie

1- Documents d'archives

- ACCM, série J, Tripoli, l. 1497, lettre du 21 juin 1785 du consul d'André.
- ACCM, J 1913, «Note concernant le commerce de Tripoly de Barbarie».
- ADBDR, 200E 33 f, lettre du consul de France du 12 septembre 1785.
- AMAE, CCC, Tripoli de Barbarie, vol. 30, f. 4-7 (lettre en arabe).
- AMAE, CCC, Tripoly (*sic*) de barbarie, vol. 30, f. 232 (3 février 1799).
- AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 21 avril 1786.
- AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 3 juillet 1786.
- AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 22 août 1786.
- AMCC, série J., Tripoli, l. 1514, lettre de J. B. Périllé du 03 août 1786.
- Acte de *waqf*, date de 10 *ramaḍān* 1260, *al-Hayʾa al-ʿĀmma li-l-ʾAwqāf* (Direction Général des *waqf*).
- Archives Service d'Archéologie (*Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*), acte du *waqf*, 1314 / 1898, 448-449.
- Archives Service d'Archéologie, Tripoli, *masāğid (ʾīğār dakākīn*), n° 370, 1303 / 1885.
- Başbakanlik archives (Istanbul), *irāda dāḫiliyya*, n° 16778.
- Markaz Ğihād al-Lībiyīn lil-dirāsāt al-tārīḫiyya, *Ṭarābuls, milaf* Ḥasan al-Faqīh Ḥasan (n° 24), *maǧmūʿat* Aḥmad al-Qalībī, document n° 3.

2- Sources historiques et géographiques

- Abū Dāwūd Sulaymān, Siğistānī (al-), *Kitāb al-marāsīl, Risālat Abī Dāwud fī waṣf al-sunan*, ed. Ṣidqī Muḥammad Ğamīl, 2 vols, Liban, 1994.
- ʿAyāšī (al-), Abū Sālim ʿAbd Allāh, *Riḥla* (2 vols.), éd. Muḥammad Ḥağğī, Ribat, 1977.
- Abassi (el-), Ali Bey, Travels of Ali Bey : in Marocco, Cyprus, Egypt, Arabia, Syria, and Turkey, between the years 1803 and 1807, 2 vols, Londres, 1816.
- Beyran, Joseph, La Turquie médicale au point de vue des armées expéditionnaires et des voyageurs, Paris 1854.
- Budayrī (al-), Ḥallāq (al-), *Ḥawādiṯ Dimašq al-yawmiyya 1154-1175*, Le Caire, 1959.
- De Hammer, Joseph, *Histoire de l'Empire depuis son origine jusqu'au nos jours,* 17 t., traduit de l'allemand par J.-J. Hellert, Paris, 1836.
- De Krafft, Hugues « Promenade dans la Tripolitaine », *le Tour du Monde*, 1861, p. 66-81.
- De la Croix, François Petis, *Tripoly de barbarie autrefois de Lotophages*, 1697, BNF, Manuscrits occidentaux, NAF 7488, folio 294.

- Djabarti (al-), Cheikh Abd-al-Rahman, *Merveilles biographique ou chroniques de cheikh Abd-el-Rahman,* 4 vols, éd. Chefik Mansour Bey ; Abdulaziz Kalil Bey ; Gabriel Nicolas Kalil Bey et Iskender Ammoun Effendi, Le Caire, 1888-1896.
- Ḥasan al-Faqīh, Ḥasan, *al-Yawmiyyāt al-lībiyya : al-ḥarb al-ʾahliyya wa nihāyat al-ʿahd al-qaramānlī 1248-1251 (1832-1835),* éd. ʿAmmār Ǧḥaydar, Markaz al-ǧihād li-l-dirāsāt al-tārīḫiyya, 2 vols, Tripoli, 2001.
- Godefroy, PP; La Motte, Philémon et Comelin, François, *Etat des royaumes de Barbarie, Tripoly, Tunis et Alger,* Rouen, 1703.
- Hérodote, *Histoire*, Liv. II et IV, éd. Ph.- E. Legrand, les Belles Lettres, Paris, 1948 et 1960.
- Ḥamawī (al-), Yāqūt, *Muʿǧam al-buldān*, 5 vols, Beyrouth, 1376 / 1957.
- Ibn Ḫaldūn, ʿAbd al-Raḥmān, *Tārīḫ Ibn Ḫaldūn, kitāb al-ʿibar,* 7 vols, Beyrouth, 1956-59.
- Ibn Abī al-Ḍiyāf, Aḥmad, *Itḥāf ahl al-zamān bi-mulūk Tūnis wa ʿahd al-ʾamān,* ed. Aḥmad al-Ṭawīlī, 8 vols, 1990.
- Ibn Ġalbūn, Muḥammad, *al-Tiḏkār fī man malaka Ṭarābuls wa man kāna bihā mna-l-aḫbār*, ed. Aḥmad al-Zāwī, Tripoli, 2004.
- Ibn Iyās, *Journal d'un bourgeois du Caire,* traduction G. Wiet, Paris, 1955.
- Masson, Paul, Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (1560-1793), Paris, 1903.
- Mathuisieulx, Méhier, *A travers la tripolitaine,* Paris, 1912.
- Nāǧī, Muḥammad ; Bekbāšī Šāh, Muḥammad Nurī, *Ṭarābuls al-Ġarb,* traduction Šaraf al-Dīn Inʿām, Tripoli, s. d.
- Nāʾib (al-) al-Anṣāri, Aḥmad, *al-Manhal al-ʿaḏb fī tārīḫ Ṭarābuls al-Ġarb,* 2 t., Tripoli, 1961.
- Nāʾib (al-) al-Anṣāri, Aḥmad, *Nafaḥāt al-nisrīn w-l-rayḥān fī man kāna fī Ṭarābuls min al-aʿyān*, ed. ʿAlī al-Muṣrāṭī, Beyrouth, 1963.
- Pacho, Jean-Raymond, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les Oasis d'Audjelah et Maradeh,* Paris 1829.
- Pellissier de Reynaud, Edmond « La Régence de Tripoli », *Revue des deux mondes*, T. XII, Paris 1855, p. 5-48.
- Pitton de Tournefort, Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy, Paris, 1717.
- Qalqašandī (al-), Aḥmad, *Subḥ al-aʿšā fī ṣināʿat al-inšāʾ*, 14 vols, Le Caire, 1914-1928.
- Tamarġūtī (al-) Abū al-Ḥasan ʿAlī, *al-Nafaḥāt al-miskiyya fī al-safarāt al-turkiyya*, Paris, 1929.
- Lavallée, Théophile, *Géographie physique, historique et militaire,* Paris, Charpentier, 1845 (article Tripoli).
- Worthey, Lady, *Voyage à Tripoli ou relation d'un séjour de dix années en Afrique (1783-1793),* 2 vols, London, 1816, (traduit par Jacques Maccarthy), Paris, 1819.

3- Ouvrages et articles d'histoire, d'archéologie, d'architecture, d'onomastique et d'histoire de l'art

- ʿAbd ar-Rāziq, Aḥmad, *La femme au temps des mamelouks en Egypte*, IFAO, Le Caire, 1973.
- Abū Ḥāmid, Maḥmūd, « Ǧāmiʿ Murād ʾĀġā fī Tāǧūrāʾ », *al-Ruwād*, 4, Tripoli, août 1968, p. 56-60.
- Abū Ḥāmid, Maḥmūd, *Ḥikāyat Qalʿat Ṭarābuls (al-Sarāyā al-Ḥamrāʾ)*, Tripoli 2008.
- Ahmed, Saied, *Commerce et commerçants dans le Sahara Central (les échanges entre le vilayet de Tripoli et les pays de l'Afrique centrale de 1835 à 1911),* thèse de doctorat nouveau régime (dir. Jean-Louis Triaud), Aix-en-Provence, 1997, (1 vol.).
- Aḥmad Ibrāhīm, Nāṣir, *al-Azamāt al-ʾiǧtimāʿiyya fī Misr fī al-qarn al-sābiʿ ʿašar*, Caire, 1998.
- ʿAlī Ḥāmid, Saʿīd, *al-Maʿālim al-islāmiyā bilmatḥaf al-islāmī bimadīnat Ṭarābūls*, Libye 1978.
- ʿAlī Ḥāmid, Saʿīd, « Madāris madīnat Ṭarābuls munḏu al-fatḥ al-ʿarabī ḥattā sanat 1911 », *Turāṯ al-šaʿb*, 5 (14), Tripoli, 1984, p. 50.
- Arseven, Celal Esad, *Les arts décoratifs turcs*, Istanbul, s. d.
- Aurigemma, Salvatore, « Le fortificazioni della città di Tripoli », *Notiziario archeologico*, anno II, fasc I-II, Roma 1918, p. 217-300.
- Aurigemma, Salvatore, *Il Castello di Tripoli di barberia*, Milan 1926.
- Aurigemma, Salvatore, « La moschea di Ahmad al-Qaramānlī in Tripoli », *Rivista Dedalo*, Rome, janvier 1927, p. 492-513.
- Auzépy, Marie-France ; Ducellier Alain ; Veinstein, Gilles et Yerasimos, Stéphane, *Istanbul*, Paris, 2002.
- Bacqué-Grammont, Jean-Louis ; Laqueur, Hens-Peter ; Vatin, Nicolas, *Stelae Turcucae I, Küçük Aya Sofya*, Istanbul, 1984.
- Bacquée-Grammont, Jean-Louis ; Laqueur, Hens-Peter et Vatin, Nicolas, *Stelae Turcucae II, Cimetières de la mosquée Mehemed Paṣa à Kadirga Limani, de Bostaci Ali et du türbe de Sokollu Mehmed Paṣa à Eyüp*, Istanbul, 1990.
- Bacqué-Grammont, Jean-Louis et Vatin, Nicolas, « Le tekke bektachi de merdivenköy », *Anatolia moderna II, derviches et cimetières ottomans*, Paris, 1991, p. 29-135.
- Bacqué-Grammont, Jean-Louis, « Le cimetière de la bourgade Thrace de Karacaköy » *Anatolia moderna II, derviches et cimetières ottomans*, Paris, 1991, p. 7-27.
- Bahnasī (al-), Ṣalāḥ Aḥmad, *Ṭarābuls al-Ġarb : dirāsa fī al-turāṯ al-miʿmārī wa-l-fannī*, Le Caire, 2004.
- Ballush (al-), Ali Masoud « *Masǧid Sīdī Abī Saʿīd al-Ġaryānī* », rapport, les archives du Service d'Archéologie (*Maṣlaḥat al-ʾĀṯār*), Tripoli, 02 / 01 / 1985.

- Ballush (al-), Ali Masoud, « Preliminary investigations on tile panelsin some Libyan religious and secular buildings and on similar tile panels in Tunisia, Algeria and Egypt », *ʿAribya al-Qadīma*, n° 1, Maṣlaḥat al-ʿĀṯār, Tripoli, 1995, p. 135-161.
- Ballush (al-), Ali Masoud, *Tārīḫ miʿmār al-masǧid fī Lībiyā fī al-ʿahdayn al-ʿuṯmānī wal-qaramānlī 1151-1911, našʾat wa numuw wa taṭauwr ʿanmāṭ al-masāǧid al-lībiyya*, Tripoli, 2007.
- Barakāt (Muṣṭafā), *Al-alqāb wa al-waẓāʾif al-ʿuṯmāniyya*, Le Caire, 2000.
- Bartoccini, Renato, « La moshea di Murad Agha in Tajura Tripolitania », *architettura e arte decorative*, I, anno 3, Rome, 1923, p. 337-346.
- Basset, René, «Burda», *EI²*, t. I, Paris 1991, p. 1354-1355.
- Bašrūš (al-), Tawfīq, *Mawsūʿat madīnat Tūnis*, Tunis, 1999.
- Bazin (L.), « Persistances préislamiques et innovations dans les stèles funéraires ottomanes », in G. Veinstein éd., *Les Ottomans et la mort. Permanences et mutations*, Leyde, Brill, 1996, p. 19-38.
- Ben Sassi, Ali Cheib, *Turab al-ʿahd al-ʿuṯmānī al-awwal (1551-1711) bi-madīnat Ṭarābuls al-Ġar ; dirāsa ʾaṯariyya wa tārīḫiyya*, memoire de Master (dir. Ahmed Saadaoui), Université de Manouba, 2009.
- Ben Sassi, Ali Cheib, « Turab al-murakkab al-miʿmārī Darġūṯ Bāšā : ʾūlā al-ʿamāʾir al-ǧanāʾiziyya al-ʿuṯmāniyya bi-ʾiyālat Ṭarābuls al-Ġarb », *al-Maǧalla al-tāriḫiyya al-ʿarabiyya lil-dirāsāt al-ʿuṯmāniyya*, p. 15-48, n° 43, Tunis, December 2011.
- Bergna, Costanzo, *Tripoli dal 1510 al-1850*, Tripoli 1925.
- Braudel, Fernand, « Les Espagnols et l'Afrique du Nord de 1492 à 1577 », *Revue Africaine*, 1928, p. 184-233 et 351-428.
- Brunschvig, Robert, *La Berbérie Orientale sous les Hafsides ; des origines à la fin du XVème siècle*, 2 vols, Paris, 1982.
- Burkī (al-), Muṣṭafā, *Taṭawur ʿimārat al-miʾḏana fī-l-masāǧid al-lībiyya ḫilāla al-ʿaṣr al-ʿuṯmānī,* mémoire de Master (dir. Saʿdī Darrāǧī), Université de Garyūnis, Benghazi, 2009.
- Carayon, Nicolas, *Les ports phéniciens et puniques : géomorphologie et infrastructures*, thèse de doctorat (dir. de Thierry Petit), Université Strasbourg II-Marc Bloch, mai 2008 (3 vols).
- Collectif, *Baladiyat Ṭarābuls fī miʾat ʿām 1286 – 1391 / 1870 – 1970*, Tripoli, 1972.
- Taḥrīr (al-), « ʾĀṯārinā al-manhūba », *Maǧallat ʾāṯār al-ʿarab*, n° 3, Tripoli, 1991, p. 104-107.
- Taḥrīr (al-), « Min ʾāṯārinā al-manhūba », *Maǧallat ʾāṯār al-ʿarab*, n° 2, Tripoli, 1991, p. 108-110.
- Cornevin, Robert, *Histoire de l'Afrique,* t. II : *l'Afrique précoloniale (1500-1900)*, Paris, Payot, 1966.

- Dağioğlu, Hikmet Turhan, « les cimetières et les pierres tombales du point de vue de l'art », *In communications of the first international congrès of turkish art*, Ankara, 1959, p. 85-89.
- Daumas, François, *La civilisation de l'Egypte pharaonique*, Paris, 1977.
- Deshayes, Jean, *Les civilisations de l'Orient ancien, coll. Les Grandes Civilisations,* Paris, 1979.
- Despois, Jean, *Le Djebel Nefousa, tripolitaine : étude géographique,* Paris, 1935.
- Féraud, Laurent Charles, *Annales Tripolitaines*, Paris-Tunis, 1927.
- Fulford, Money Galvin., « To East and West : The Mediterranean Trade of Cyrenaica and Tripolitania», *Libyan Studies* , 20, Londres, 1989, p. 362-364.
- Gamāṭī (al-), Muḥammad, *Taṭauwr al-idāra al-taʿlīmiyya fil-ğamāhiriyya : aham malāmiḥ al-ḥayāt al-iqtiṣādiyya w-l-iğtimāʿiyya w-l-siyāsiyya fī al-ʿahd al-ʿuṯmānī fī Lībiyā min sanat 1551 ilā sanat 1911*, Tripoli, 1978.
- Ğaḥaydar, ʿAmmār, *ʾĀfāq wa waṯaʾiq*, Tripoli, 1991.
- Ğibrān, Mufīda, « Fanādiq Ṭarābuls al-qadīma », *Turāṯ al-ʿarab*, n° 11-12, Tripoli, 1999, p. 64-80.
- Ğibrān, Mufīda, *Fanādiq madīnat Ṭarābuls*, Tripoli, 2001.
- Golvin, Lucien, « Les legs des ottomans dans le domaine artistique en Afrique du nord », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranéen*, n° 39, 1985, Les Ottomans en Méditterranée - Navigation, diplomatie, commerce. P. 201-226.
- Grandchamp, Pierre, « Une relation vénitienne de 1784 sur les Régences de Tunis, Alger et Tripoli » d'après un article de FR. Coro, *Revue Tunisienne.*, n° 10, 2ème trimestre, Tunis, 1932, p. 1-7.
- Guidi, Giacomo, *Il restauro del Castello di Tripoli negli anni XII e XIII, con una breve storia del fortilizio e la decsrizione delle opera d'arte che vi sono custodite,* Cacopardo editore in Tripoli,1935-XIII.
- Ġālib al-Kīb, Naǧm al-Dīn, *Madīnat Ṭarābuls ʿabra al-tārīḫ*, Libye-Tunisie, 1978.
- Ḥamdi, Ḥanān, *Fanādq madīnat Ṭarablus fi al-ʿahd al-ʿuṯmānī*, mémoire de Master (dir. Riyāḍ Murābiṭ), Université de Tunis, 2010.
- Hitzel, Frédéric, *L'Empire ottoman XV-XVIIIe siècles*, Paris, 2001.
- Hocine Benkheria, Mohamed, « Onomastique et religion : à propos d'une réforme du nom propre au cours des premiers siècles de l'Islam », in Christian Muler et Muriel Roiland-Rouabah, *Les non dits du nom, onomastique et document en terre d'Islam,* Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, IFPO, Damas-Beyrouth, 2003, p. 319-356.
- ʿĪsā, Sālim, « al-Ḥafāʾir wal-iktišāfāt al-ʾaṯariyya wa šuʾūn al-matāḥif bi-Ṭarābuls al-Ġarb», *Lībiyā al-qadīma*, Rome, 1965, pp 36-40.
- Kouraichi, Salma, *L'art funéraire en Tunisie à l'époque ottoman,* these de doctorat (dir. Thierry Bianquis), Université Lumière, Lyon II, 2002.

- Kshedan, Hadi Salem, *The spatial structure of Tripoli, Libya: an example of a third world socialist city*, University of Oklahama, 1984.
- Lafi, Nora, *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes, genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, Tunis, 2002.
- Laoust, Henri, *La profession de foi d'Ibn Baṭṭā*, éd. IFD, Damas, 1958.
- Laqueur, Hans-Peter, *Osmanische friedhöfe und Grabsteine in Isatanbul*, Tübingen, Wasmuth, 1993.
- Larcher, Pierre, « Le nom propre dans la tradition grammaticale arabe », in Christian Muler et Muriel Roiland-Rouabah, *Les non dits du nom, onomastique et document en terre d'Islam,* Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, IFPO, Damas-Beyrouth, 2003, p. 303-318.
- Louhichi, Adnan, « La céramique de Qallaline », *Couleurs de Tunisie : 25 siècles de céramique*, Presses de l'imprimerie Grafedit, Paris, 1994, p. 183- 255.
- Makariou, Sophie (dir.), *Les arts de l'Islam au musée du Louvre*, éd. musée du Louvre, Paris, 2012.
- Mantran, Robert, *Istanbul dans la seconde moitié du XVIIè s.*, Paris, 1962.
- Mantran, Robert, *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1989.
- Marçais, Georges, *L'architecture Musulmane d'Occident*, Paris, 1954.
- Melikian-Chirvani, Assadullah, « Recherches sur les sources de l'art ottoman, les stèles funéraires d'Ayasoluk », *TUurcica*, 7, Paris, 1972, p. 103-133.
- Messana, Gaspare, *al-Miʿmār al-islāmī fī Lībiyā,* traduction ʿAlī Ṣādq Ḥusaynīn, Liban, 1998.
- Michel, Le Gall, *Pashas, Bedouins and notables : ottoman administration in Tripoli and Benghazi*, 1881-1902, thèse phd Princeton University, Princeton, New Jersey, 1986.
- Mīkākī, Rudulfu, *Ṭarābuls al-Ġarb taḥta ḥukm ʾusrat al-Qaramānlī,* traduction Ṭaha Fawzī, Tripoli, s. d.
- Mikhail, Alan, « The Nature of Plague in Late Eighteenth-Century Egypt », *BHM*, vol. 82, n° 2, Johns Hopkins University Press, 2008, p. 249-275.
- Mossé, Claude, *La colonisation dans l'antiquité*, Paris, 1970.
- Muṣrāṭī (al-), ʿAlī Muṣṭafā, *Aʿlām min Ṭarābuls*, Tripoli 1955.
- Muṣrāṭī (al-), ʿAlī Muṣṭafā, *Rasāʾil Aḥmad al-Qalībī,* Tripoli, 1976.
- Muṣṭafā, Muḥammad, « Tuḥaf islāmiyya », *Lībiyā al-qadīma,* vol. II, Rome, 1965, p. 30-35.
- Panzac, Daniel, *La Peste dans l'Empire ottoman: 1700-1850*, Belgique, 1982.
- Panzac, Daniel, « Une activité en trompe d'œil : la guerre de course à Tripoli de Barbarie dans la seconde moitié du XVIII^{è} siècle », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 47, 1988, p. 126-141.
- Panzac, Daniel, *Population et santé dans l'Empire Ottoman*, Istanbul, 1996.

- Pey, Marc-André, *Tripoli de Barbarie sous les derniers Qaramānlī (1754-1835, essai de Monographie d'une Régence à la fin de l'ère barbaresque,* thèse de doctorat (dir. J. L. Miege), Université de Provence, Institut d'histoire des pays d'outre-mer, Aix-en-Provence, juin 1977.
- Pinon, René, *L'Empire de la Méditerranée*, Paris, 1912.
- Raḥībī (al-), ʿAbd Allāh, *Rapport sur l'état de la mosquée Zaytūn,* les archives du Service d'Archéologie (Maṣlaḥat al-ʾĀṯār), 19 février 1975.
- Raymond, André, « Les grandes épidémies de peste au Caire *», Bulletin d'Etudes Orientales*, 25, Damas, 1972, p. 203-210.
- Raymond, André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, 1985.
- Raymond, André, « Les provinces arabes (XVI*ème* - XVIII*ème* siècle) », in *Histoire de l'Empire Ottoman*, dir. Robert Mantran, Lille, 1989, p. 341-420.
- Raymond, André, *Tunis sous les Mouradites : la ville et ses habitants au XVII^{ème} siècle*, CERES, Tunis, 2006.
- Ricard, Prosper, *Pour comprendre l'art musulman en Afrique du Nord et en Espagne,* Hachette, Paris, 1924.
- Rohlfs, Gerhard, *Voyages et explorations au Sahara*, 5 t., traduit et publiés par Jacques Debetz, Paris 2001.
- Romanelli, Petro, « Scavi e scoperte nella città di Tripoli », *Notiziario Archeologico*, fascicolo III, Roma 1912, p. 103-115.
- Romanelli, Pedro, « Scavi et scoperte nella città di Tripoli » *Notiziario Archeologico del ministero delle colonie*, 2, 1916, p. 301-364.
- Rossi, Ettore, *Storia di Tripoli et della Tripolitania,* Roma, 1968.
- Saadaoui, Ahmed, « Les mausolées des Deys et des Beys de Tunis : les influences orientales et les traditions locales », *Autours des morts mémoire et identité, Actes du Vème colloque international sur la sociabilité*, Rouen, 19-21 novembre 1998, p. 299-320.
- Saadaoui, Ahmed, *Tunis villes ottomane, trois siècles d'urbanisme et d'architecture,* Centre de Publication Universitaire, Tunis, 2001.
- Saadaoui, Ahmed, « Un mausolée princier à Aljallez, la *turba* de kabira Mamiyya (XVIII siècle) », *Actes de XIème et VIIème congrès sur les corpus archéologique ottomanes sur : sébiles, minaret, mausolées et souks a l'époque ottomane*, publication de la fondation Temimi pour la recherche scientifique et l'information, Tunis, Décembre 2005, p. 139-168.
- Šakšūkī (al-), Muḥammad, « Masǧid Sīdī Aḥmad al-Marġanī », Rapport détaillé sur l'état architectural de la mosquée en 1995, *ʿArībiya al-qadīma*, 1, Tripoli, 1995, p. 57-58.
- Sālim, ʿĪsā, « Al-ḥafāʾir wa l-iktišāfāt al ʾaṯariyya wa šuʾūn al- matāḥif bi Ṭarābuls al-Ġarb », rapport pour le Service d'Archéologie, *Lībyā al-qadīma*, Rome 1966, p. 39.
- Savine, Albert, *Tripol au XVIIIème siècle*, annoté d'après les documents d'Archives et les mémoires, Paris, 1912.

- Sebag, Paul, « La peste dans la régence de Tunis au XVIIè et XVIIIè siècles », *Institut des Belles Lettres Arabes*, N° 109, 1965, p. 35-48.
- Skik, Khira, *Musée du Bardo*, Institut National d'Archéologie et d'Art, Tunis 1974.
- Solnon, Jean-François, *Le turban et la stambouline, l'Empire ottoman et l'Europe, XIVe – XXe siècle, affrontement et fascination réciproques*, Perrin, 2009.
- Sourdel, Janine et Sourdel, Dominique, « Califat », *Dictionnaire historique de l'islam,* Paris 1996, p. 179-182.
- Sourdel, Janine et Sourdel, Dominique, « Khan », *Dictionnaire historique de l'islam,* Paris 1996, p. 468.
- Sourdel, Janine et Sourdel, Dominique, « Pacha, Pasha ou Paşa », *Dictionnaire historique de l'islam*, 1996, p. 649.
- Sublet, Jacqueline, *Le voile du nom ; Essai sur le nom propre arabe*, Paris, 1991.
- Tabbāḫ (al-), Muḥammad Rāgib, *Aʿlām al-nubalāʾ bi-tāriḫ Ḥalab al-šahbā*, Alep, 1925, 4 vols.
- Ṭawīl (al-), Muḥammad Saʿīd, *al-Baḥriyya al-Ṭarābulsiyya fī ʿahd Yūsuf Bāšā Qaramānlī (1795-1832)*, Beyrouth, 2002.
- Tillīsī, Ḫalīfa Muḥammad, *Ṭarābuls ladā al-raḥḥāla al-ʿarab wal ʾağānib*, Tripoli, 1987.
- Ülgen, Ali Saim, « Trablusgarp'ta Turgut Reis Mimarî Manzumesi », *Vakiflar dergisi*, n° V, 1968, p. 87-92.
- Valenci, Lucette, « Calamités démographiques en Tunisie et en méditerranée orientale aux XVIIIè et XIXè siècles », *Annales Economies Sociétés, Civilisations*, 6, 1969, p. 1540-1561.
- Valensi, Lucette, *Le Maghreb avant la prise d'Alger,* Paris, 1969.
- Vatin, Nicolas, « Notes sur l'exploitation du marbre et l'île de Marmara Adası (Proconnèse) à l'époque ottomane », in *Turcica* XXXII, 2000, p. 307-362.
- Veinstein, Gilles, « L'empire dans sa grandeur (XVIème siècle », in *Histoire de l'Empire Ottoman* (dir. de Robert Mantran), Lille, 1989, p. 159-210.
- Viré, François, « Kaṭā, *EI²*, p. 773-775.
- Wāfī (al-), Muḥammad, ʿAbd al-Karīm, *Charles Féraud et la Libye ou portrait d'un consul de France à Tripoli au XIXème siècle*, thèse de doctorat (dir. Jean Louis Miege), Université d'Aix-Marseille, 1975 (3 vols).
- Wilkinson, Charles, *Nishapur : some Early Islamic Buildings and their decoration*, New York, 1986.
- William F. Tucker, « Natural Disasters and the Peasantry in Mamlūk Egypt», *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 24, 1981, p. 215–224.
- Zāwī (al-), Ṭāhir Aḥmad, *Muʿğam al-buldān al-lībiyya*, Tripoli, 1968.
- Zāwī (al-), Ṭāhir Aḥmad, *Aʿlām Lībyā*, Tripoli, 1971.
- Zeltner, Jean-Claude, *Tripoli carrefour de l'Europe et des pays du Tchad, 1500-1795*, Paris, 1992.

4- Ouvrages et articles d'épigraphie

- Abdeljaouad, Lotfi, *Inscriptions arabes des monuments islamiques des grandes villes de Tunisie : Monastir, Kairouan, Sfax, Sousse et Tunis (2ème s. / 8ème s. – 10ème / 16ème)*, thèse de doctorat (4 vols) nouveau régime (dir. de S. Ory), Université Aix-Marseille I, 2001.
- Abdeljaouad, Lotfi, «al-Ṭāʿūn bi-ifrīqiyya min ḫilāl šawāhid qubūr Qayrawāniyya ǧadīda», *Les actes du colloque internationale sur l'histoire de Kairouan* (Université de Raqqada), Kairouan (à paraître).
- ʿAbd al-Tawab, ʿAbd al-Raḥmān et Ory, Solange, *Stèles islamiques de la nécropole d'Assouan*, IFAO, Le Caire, 1982 (3 vols.).
- Alparslan, Ali, « Khaṭṭ, Perse », *E. I.*, t. IV, 1991, p. 1154-1158.
- Aoudi-Adouni, Raja, *Stèles funéraires tunisoises de l'époque hafside (628-975/1230-1574)*, 2 vols, Tunis, Institut National du Patrimoine, 1997.
- Blair, Sheila S., *The monumental inscriptions from Early Islamic Iran and Transoxiana*, Leiden-New-York, 1992.
- Colin, Gaberiel, *Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie*, Paris, 1901.
- Colin, Georges Séraphin., « Ḥisāb al-djumal », *E. I.²*, t. III, Paris, 1991, p. 484.
- Collectif, *al-Muḫtār min ibdāʿāt al-ḫaṭṭ al-ʿarabī, Wonders of arab calligraphy*, al-Riyāḍ, 1419/ 1998-99.
- Combe, Etienne ; Sauvaget, Jean et Wiet, Gaston, *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe (RCEA)*, Le Caire, 1931-1964, 14 vols.
- Deverdun, Gaston, *Inscriptions arabes de Marrakech*, Rabat, 1956.
- Eldem, Edhem, « Notes sur le chronogramme des stèles de Merdivenköy, Mansur Baba et Gözcü Baba», in *Stelae Turcucae V*, Paris 1991, p. 51-58.
- Eldem, Edhem, « Quelques reflexions sur le chronogramme», in J.-L. Grammont et A. Tibet éds, *Cimetières et tradition funéraires dans le monde musulmans turco-ottoman*, vols I., Ankara, 1996, p. 165-170.
- Eldem, Edhem et Vatin, Nicolas, *L'épitaphe ottomane musulmane (XVIe- XXe siècle), contribution à une histoire de la culture ottomane*, Paris, 2007.
- Eliséeff, Nikita, « Khān », *E. I²*, t. IV, Paris 1991, p. 1043-1049.
- Giunta, Roberta, *Les inscriptions de la ville de Gazni* (*Afghanistan*), thèse de doctorat, nouveau régime (dir. Solange Ory), Université de Provence Aix-Marseille I, 1999 (3 vols).
- Golvin, Louis, « Kitābāt. Afrique du Nord», *E. I.²*, 5, 1991, p. 217-219.
- Güngör, Harun, « Stèles funéraires figurées de la vallée de Zamanti, Kayseri », in J.-G. Baqué-Grammont et Tibet éds, *Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique*, II, Ankara, 1996, p. 185-188.

- Houdas, Octave et Basset René, « Epigraphie tunisienne », *Bulletin de Correspondance Africaine*, IV, Alger, 1882. p. 1-40.
- El-Ḥabīb, Mostapha, *stèles funéraire Kairouanaises d'époque fāṭimide et zīrīde*, thèse de doctorat de troisième cycle (dir. J. Sourdel-Thomine), Paris-Sorbonne 1972.
- Ifrah, Georges, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, 1981.
- Imbert, Frédéric, *Corpus des inscriptions arabes de Jordanie du nord*, thèse de doctorat (dir. Solange Ory), Université de Provence Aix-Marseille I, 1996, (3 t.).
- Jarray, Fathi, *Inscriptions des monuments de la régence de Tunis à l'époque ottomane : étude épigraphique et historique*, Thèse de doctorat (dir. Solonge Ory et Mounira Remadi Chapetot), Aix-Marseille I, 2007 (4 vols).
- Jarray, Fathi, « Les cadrans solaires islamiques de Tunisie : essai de typologie préliminaire », *Safranbolu Saat Kulesi ve Zaman Ölçerler Sempozyumu*, Karabük Üniversitesi, Fen Edebiyat Fakültesi, Turquie, 2011, p. 155-200.
- Jarray, Fathi « al-Naqāʾiš al-miʿmāriyya li-lfatra al-ʿuṯmāniyya al-mawdūʿa bil-maṭḥaf al-waṭanī bi-Bārdū », *al-Maǧalla al-tāriḫiyya al-ʿarabiyya lil-dirāsāt al-ʿuṯmāniyya*, n° 43, Tunis, December 2011, p. 77-106.
- Levi-Provençal, Evariste, *Inscriptions arabes d'Espagne,* Larose, Paris, 1931.
- Maoudoud, Khaled, *L'art funéraire sous les banu Ḫurāsān (454-554 / 1062-1159)*, thèse de doctorat (dir. de J. Sourdel-Thomine), Paris-Sorbonne 1983.
- Maoudoud, Khaled, « La signature des lapicides dans les stèles funéraires ifriqiyennes », *Bulletin des travaux de l'Institut national d'archéologie et d'art,* Fascicule 3, Tunis, janvier-avril 1989, p. 89-113.
- Mercier, Gustave, *Catalogue des inscriptions arabes et turques de l'Algérie*, Département de Constantine, Paris, 1902.
- Moaz, Khaled et Ory, Solange, *Inscriptions arabes de Damas. Les stèles funéraires. 1. Cimetière d'al-Bāb al-Ṣaġīr*, IFD, Damas, 1977.
- Muḥammad ʿAlī Būbṭāna, ʾĪnās, *al-Ḫaṭ al-kūfī ʿalā šawāhid al-qubūr fī Lībiya bayna al-qarnayn (2-4 h./ 8-12)*, Memoire de Master (dir. Saʿdī Darrāǧī), Université de Gāriūnis, Benghazi, 2003.
- Ory, Solange, *Cimetières et inscriptions du Ḥawrān et du Ǧabal al-Durūz*, Paris, 1989.
- Ory, Solange (dir.) avec la collaboration de Maury, Bernard ; Robin, Christian ; Danchotte, Marie-Christine; Calia-Rabezzani ; Maria Luigia ; Akwaʿ, Ismāʿīl ibn ʿAlī et Grabar, Oleg , *De l'or du sultan à la lumière d'Allah, la mosquée d'al-ʿAbbās à Asnaf (Yémen)*, Institut Français d'Etudes Arabes de Damas et Centre Français d'Etudes Yéménites de Sanaa, Damas 1999.
- Perrin, Hélène, « Données ethnographiques et historiques concernant les stèles funéraires de la période de l'Ouest du Kazakhstan et les stèles funéraires de la période ottomane », *Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique*, Ankara, 1996, p. 299-314.
- Rossi, Ettore, « Epigrafi musulmane del Museo di Tripoli », *Libia*, 1, Tripoli, 1953, p. 103-107.

- Rossi, Ettore, *Le inscrizioni arabe e turche del museo di Tripoli (Libia)*, Tripoli, 1953.
- Saadaoui, Ahmed, « Inscriptions historiques et funéraires dans les mausolées des Deys de Tunis », *Actes du IIème congrès du corpus archéologique ottomane dans le monde sur : l'architectures des demeures, inscriptions funéraires et dynamique de restauration*, Zaghouan, août 1998, p. 119-150.
- Saadaoui, Ahmed, *Tunis architecture et art funéraires ; sépultures des deys et des beys de Tunis de la période ottomane*, Centre de Publication Universitaire, Tunisie, 2010.
- Šarīfī, Muḥammad Ibn Saʿīd, *al-Lawḥāt al-ḫaṭiya fī al-fan al-islāmī al-murakkaba biḫaṭ al-ṯuluṯ al-ǧalī, dirāsa fī tārīḫ al-ḫaṭṭ al-ʿarabī*, Damas – Beyrouth, 1998.
- Ṣiddīq (al-) Abū Ḥāmd, Maḥmūd, « Nuqūš kitābiyya fī Ṭarāblūs mina-l-ʿahd al-ʿuṯmānī », *ʿArībya al-qadīma*, n° 1, Ṭripoli, 1995, p. 35-44.
- Sourdel-Thomine, Janine et Linant de Bellefonds, Yvon, « Ḳabr », *E. I.²*, 1991, IV, p. 367-370.
- Sourdel, Janine, « Khaṭṭ, écriture », *E I²*, 1991, IV, p. 1144-1154.
- Van Berchem, Max, *Matériaux pour un corpus inscriptionum arabicarum*, I, Egypte, MIFAO, t. 19, Le Caire, 1894-1903.
- Vatin, Nicolas et Yerasimos, Stéphane, *Les cimetières dans la ville. Statut, choix et organisation des lieux d'inhumation dans Istanbul intra-muros*, Paris-Istanbul, Institut français d'études anatoliennes, 2001.
- Wiet, Gaston, *Matériau pour un corpus inscriptionum arabicarum. Egypte*, Le Caire, vol. II, 1930.
- Wiet, Gaston, *Catalogue général du musée de l'art islamique du Caire, inscriptions historiques sur pierre*, Le Caire, IFAO, 1971.
- Zbiss, Sliymane-Mostafa, *Inscriptions de Tunis et de sa banlieue*, 1ere partie, 1er fasc. du *corpus des inscriptions arabes de Tunisie*, notes et documents, Tunis, 1955, n° 14.

5- Dictionnaires et instruments de travail

- ʿAbd al-Bāqī, Fuʾād, *al-Muʿǧam al-mufahras li-ʾalfāẓ al-Qurʾān al-karīm*, Beyrouth, 1987.
- Bahnasī (al-), ʿAfīf, *Muʿǧam muṣṭalaḥāt al-ḫaṭṭāṭīn*, Beyrouth, 1995.
- Chevalier, Jean – Gheerbrant, Alain, *Dictionnaire des symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, 1982.
- Dozy, Reinhart, *Supplément aux dictionnaires arabes*, 2 t., Beyrouth, 1981.
- Ibn Manẓūr, *Lisān al-ʿarab*, 18 vols, Beyrouth, 2004.
- James W. Redhouse, *Türçe-inglizce sözlük*, Istanbul, 1881.
- James W. Redhouse, *Tukish and English lexicon*, Constantinople 1878.
- Kazimirski, Biberstein, *Dictionnaire arabe – français*, 2 vols, Beyrouth, 1944.
- Masson, Denis, *Le Coran*, traduction, 2 t., Paris, 1967.

- Ṣābān, Suhayil, *al-Muʿǧam al-mawsūʿī li-l-muṣṭalaḥāt al-ʿuṯmāniyya al-tārīḫiyya*, Riyad, 2000.
- Tirmiḏī (al-), *al-Ǧāmiʿal-Ṣaḥīḥ*, 5 vols. , Beyrouth, 1987.
- Vatin (N.), *Initiation à l'ottoman*, Paris, 1996.
- Wensinck, Arent Jan, *Concordance et indices de la tradition musulmane*, 8 t., New York, Koln, E. J. Brill, 1992.
- Zenker, Jules Théodore, *Dictionnaire turco-arabe-persan*, Wilhelm Engelmann, 1866.

6- Cartes

- Carte de la Libye et de ses régions (site internet Encyclopedia Universalis).
- Carte de la région de Tripoli. Source : Société Géographique Italienne (Rome). Echelle 1/10000.
- Carte la vieille ville, la Manšiyya et le Sahel. Source : Société Géographique Italienne (Rome). Echelle 1/25000.
- la vieille ville de Tripoli. Source : Société Géographique Italienne (Rome). Echelle : 1/5000.
- Carte de la vieille ville de Tripoli et de ses *maḥalla.* Carte réalisée par Fahmi-Bey (1910). Echelle : 1/ 2500. Elle est publiée par Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, anno II, fasc I-II, Roma, 1918, table 7.

7- Sitographie et multimédia

- http://dunya.bugun.com.tr/libya-da-osmanli-ya-saygisizlik-haberi/216659/
- http://www.pressturk.com/dunya/haber/112847/libyada-osmanliya-saygisizlik.html
- Taqwim ; logiciel de concordances entres les ères.
- CD -ROM, al-mawsūʿa al-šāmila.
- CD-ROM thésaurus d'épigraphie islamique.

Abréviations

- *AAD* : *Architettura e Arte Decorative*.
- ACCM : Archives de la Chambre de Commerce de Marseille
- *AESC : Annales Économies, Sociétés, Civilisations.*
- AMAE, CCC : Archives du Ministère des Affaires Étrangères, correspondance consulaire et commerciale.
- AM : Anatolia Moderna.
- *ASA* : Archives Service d'Archéologie (archives Maṣlaḥāt al-ʾĀṯār (أرشيف مصلحة الآثار).
- *BCA : Bulletin de Correspondance Africaine.*
- *BEO : Bulletin d'Etudes Orientales.*
- BHM. : Bulletin of the History of Medicine.
- BNF : Bibliothèque Nationale de France.
- *BTINAA : Bulletin des travaux de l'Institut national d'archéologie et d'art*
- CEMAT : Centre d'Etudes Maghrébines Américaines à Tunis.
- CPU : Centre de Publication Universitaire.
- CTFMI : Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique.
- CT: Couleurs de Tunisie.
- DHI : Dictionnaire historique de l'Islam.
- *HEO : Histoire de l'Empire Ottoman.*
- IBLA : Institut de Belles Lettres Arabes.
- INAA : Institut National d'Archéologie et d'Art.
- INP : Institut National du Patrimoine (Tunisie).
- *JESHO :* Journal of the Economic and Social History of the Orient.
- *LS : Libyan Studies.*
- *NA : Notiziario Archeologico.*
- *RA : Revue africaine.*
- *RDDM : Revue des deux mondes*.
- *RD : Rivista Dedalo.*
- *RT : Revue Tunisienne.*
- *ROMM : Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranéen.*
- *St : Stelae Turcucae.*
- *TM : le Tour du Monde.*
- *VD* : *Vakiflar dergisi*.
- VHTM : Villes Historiques de la Tunisie et de la Méditerranée (unité de recherche, Université de Manouba).

Liste des tableaux

Tableau 1 : les inscriptions étudiées 24
Tableau 2 : liste des monuments classés selon leur ancienne inscription. 55
Tableau 3 : La répartition des tombes et des stèles funéraire (autour de la mosquée de Darġūṯ Bāšā) 227
Tableau 4 : Les tombes de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī 245
Tableau 5 : les tombes de deux mausolées de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī 253
Tableau 6 : liste et numéro des tombes du mausolée de Ramaḍān Dāy 290
Tableau 7 : Les tombes du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn. 295
Tableau 8 : les tombes du complexe Qaramānlī 310
Tableau 9 : tableau synoptique de supports 429
Tableau 10 : Emplacement des inscriptions des bâtiments 497
Tableau 11 : emplacement des inscriptions funéraires 499
Tableau 12 : statistiques générales des inscriptions commémoratives (les fondations à travers les époques) 504
Tableau 13 : correspondance entre les indices textuels et leurs racines verbales dans les textes de fondation. 505
Tableau 14 : les œuvres construites à travers les périodes historiques 506
Tableau 15 : indices textuels sur de la nature des interventions 508
Tableau 16 : correspondance entre les indices textuels et leurs racines verbales. 510
Tableau 17 : Statistiques générales des inscriptions funéraires étudiées (répartition des tombes dans les différents mausolées des trois périodes ottomanes). 511
Tableau 18 : les genres des inscriptions inventoriées. 514
Tableau 19 : Genres des inscriptions selon leurs typologies 514
Tableau 20 : Les textes en vers et leurs mètres 516
Tableau 21 : Les différentes structures de la *taṣliya* et leurs emplacements dans les textes 519
Tableau 22 : les versets coraniques cités dans les inscriptions 522
Tableau 23 : inventaire du *ḥadīṯ* dans le corpus 526
Tableau 24 : les différentes manières de datation des inscriptions 551
Tableau 25 : les mois recensés dans les inscriptions commémoratives 553
Tableau 26 : Les différentes formules de datation des inscriptions funéraires 554
Tableau 27 : les titres inventoriés dans les textes du corpus 561
Tableau 28 : Les différents mots coupés répertoriés dans les inscriptions 589
Tableau 29 : la présence de signes orthographiques dans les textes des inscriptions 591
Tableau 30 : l'exécution des caractères à travers les matériaux des supports 596
Tableau 31 : styles de graphie et technique d'exécution des caractères des textes épigraphiques 601
Tableau 32 : Les styles d'écritures adoptés dans les inscriptions commémoratives et funéraires à l'époque ottomane 602
Tableau 33 : les monuments à travers les inscriptions 621
Tableau 34 : les mausolées et les cimetières de la ville de Tripoli à l'époque ottomane 640
Tableau 35 : les différentes pestes connues en Tripoli ottomane 663

Liste des figures introduites dans l'analyse

Figure 1 : Modèle d'une stèle funéraire à fût carré coiffée d'un turban. 442
Figure 2 : stèle en forme de simple plaque rectangulaire. 445
Figure 3 : stèles arquées d'accolades pointues au sommet. 446
Figure 4 : stèle à sommet pointu……..... …… ……446
Figure 5 : stèle ogivale…….……...446
Figure 6 : stèle à fût quadrangulaire couronné d'un turban à bandeaux d'enroulement vertical. 447
Figure 7 : turban évasé, à enroulement oblique de droite à gauche. 447
Figure 8 : petit turban à enroulement oblique de droite à gauche. 448
Figure 9 : turban à enroulement de gauche à droite. 448
Figure 10 : stèle à fût quadrangulaire coiffé d'un turban lisse (sans enroulement). .. 448
Figure 11 : turbans anthropomorphes. 449
Figure 12 : stèle de fût quadrangulaire coiffé d'un turban orné d'une série de losanges. 450
Figure 13 : stèle en fût quadrangulaire coiffée d'un grand turban hémisphérique. 450
Figure 14 : grand turban à enroulement vertical. 451
Figure 15 : turban à enroulement oblique de gauche à droite. 451
Figure 16 : turban à enroulement oblique orné d'œillet. 451
Figure 17: turban à enroulement inversé, orné d'œillets. 451
Figure 18 : stèle de forme diverse de type « a » couronnée d'un fez. 453
Figure 19 : stèle de forme diverse de type « a », coiffée d'un vase à gerbe de feuilles et de fleurs. 453
Figure 20 : stèle en forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un fez. 454
Figure 21 : stèle à forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un bouquet de feuilles et de fleurs. 454
Figure 22 : trois modèles de stèles à forme de plaque rectangulaire coiffée d'un fez. 455
Figure 23 : stèle à forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'un turban sphérique. 456
Figure 24 : stèle à forme de plaque rectangulaire arrondie en bas, coiffée d'un bonnet. 456
Figure 25 : stèle en forme de grande plaque rectangulaire coiffée d'une forme en cœur stylisé. 457
Figure 26 : 2 stèles en forme de plaques rectangulaires à sommets stylisés. 457
Figure 27 : stèles de forme irrégulière s'ameunuisant en bas. 458
Figure 28 : stèle sous forme d'une petite plaque rectangulaire coiffée d'un turban hémisphérique. 458

Figure 29 : stèle de type pentagonale. 459
Figure 30 : stèle « colonne ». 460
Figure 31 : model d'un listel d'encadrement carré en relief. 471
Figure 32 : model d'un listel d'encadrement orné de 4 paires d'arcs en ¼ de cercle 472
Figure 33 : model d'un listel d'encadrement (en creux incrusté de plomb) d'un texte d'une stèle. 472
Figure 34 : model d'un listel d'encadrement (en relief). 472
Figure 35 : model d'un listel de cloisonnement horizontal (en creux, incrusté de plomb). 473
Figure 36 : cartouche séparé en 2, bordé d'accolades. 474
Figure 37 : cartouche bordé d'accolades, portant un texte en prose. 474
Figure 38 : cartouche bordé d'accolades liées à chaque extrémité par une boucle. 475
Figure 39 : cartouches bordés d'arcs semi-circulaires, portant un texte en hémistiches. 475
Figure 40 : cartouches bordés d'arcs semi-circulaires, portant un texte en prose. 475
Figure 41 : cartouches rectangulaires, bordés dans leurs angles d'arcs en ¼ de cercle 475
Figure 42 : Cartouches rectangulaires horizontaux, bordés dans ses 4 angles d'arcs en ¼ de cercle, séparés par un cartouche rectangulaire vertical. 476
Figure 43 : Exemple agrandi d'arc en ¼ de cercle, ornant les écoinçons des cartouches. 476
Figure 44 : simples cartouches rectangulaires, bordés d'arcs en plein-cintre outrepassé 476
Figure 45 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs en plein-cintre outrepassé, liés par des boucles. 476
Figure 46 : demi-cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés ornés de rosaces. 477
Figure 47 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs trilobés. 477
Figure 48 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés 478
Figure 49 : cartouches rectangulaires bordés d'arcs polylobés. 478
Figure 50 : encadrements en forme de *miḥrāb*. 478
Figure 51 : branches et fleurs de tulipe. 480
Figure 52 : fleur de tulipe stylisée 480
Figure 53 : différentes formes de fleurs de tulipe. 481
Figure 54 : feuilles de tulipes et d'acanthes autour d'une *ṭuġrā* 481
Figure 55 : fleur de tulipe stylisée à l'intérieur d'un cyprès. 481
Figure 56 : feuilles de tulipe à la base de la stèle. 481
Figure 57 : feuilles de tulipe au sommet de la stèle. 482
Figure 58 : modèles de fleurs d'oeillets ornant certaines inscriptions. 482
Figure 59 : fleurs d'oeillet ornant un turban. 483
Figure 60 : fleurs de lys évidées en petites amandes regroupées 483
Figure 61: fleurs de lys évidées en petites amandes isolées 483
Figure 62 : simples fleurs de lys à travers une petite tige 483
Figure 63 : gerbe de fleurs dans un vase coiffant la stèle 484

Figure 64 : gerbe de fleur coiffant la stèle……..……484
Figure 65 : rosaces surmontant l'inscription. 484
Figure 66 : simple palmette (à cinq lobes) évidée en amande. 486
Figure 67 : Simple palmette à deux lobes……..486
Figure 68 : cyprès stylisé s'entrelace avec des fleurs de tulipes. 487
Figure 69 : cyprès orné à l'intérieur de tulipes. 487
Figure 70 : décor composé de feuilles et de graines d'olives surmontant le texte d'une stèle. 488
Figure 71 : décor de la coiffure de la stèle n°93. 489
Figure 72 : le décor de la base de 2 stèles 154 et 155. 489
Figure 73: décor végétal surmontant le texte de la stèle n° 124. 489
Figure 74 : ensemble de feuilles dentelées ornant la base de la stèle n° 124. 490
Figure 75 : le décor de feuilles dentelées de la stèle 139. 490
Figure 76 : décor de la *ṭuġrā* de l'inscription n° 53. 492
Figure 77 : guirlande coiffant le texte de la stèle 69. 492
Figure 78 : guirlande ornant la base de la stèle 69…….492
Figure 79 : guirlande surmonte le texte de la stèle 71. 493
Figure 80 : les motifs de dagues de la stèle 106. 495
Figure 81 : le décor à motifs de dagues de la stèle 137. 495
Figure 82 : Tombe à une stèle. 501
Figure 83 : Tombe à deux petites stèles dont celle du pied est dépourvue d'inscription 501
Figure 84 : Tombe à deux stèles ayant deux inscriptions 501
Figure 85 : les différentes inscriptions monumentales de la Tripoli ottomane. 504
Figure 86 : Les monuments ottomans recensés à travers les inscriptions 507
Figure 87. Les inscriptions funéraires à travers les 3 périodes ottomanes 512
Figure 88. Les inscriptions de Tripoli à travers leurs genres littéraires (prose, poème). 514
Figure 89 : Présentation des mètres adoptés dans les inscriptions en poèmes 516
Figure 90. Formule de datation dans les inscriptions de Tripoli 552
Figure 91 : la formule de datation des inscriptions funéraires 554

Liste des photos introduites dans l'analyse

Photo 1 : un des deux bassins de la fontaine de *ḥammām* Darġūṯ Bāšā. 444
Photo 2 : exemplaires des supports de stèles de catégorie f. 452
Photo 3 : arc en marbre blanc 466
Photo 4 : arc de l'inscription de la fontaine Qaramānlī……..466
Photo 5 : arc de l'inscription de la *turba* Qaramānlī 466
Photo 6 : inscription entourée de cavets 466
Photo 7 : inscription encadrée de moulure et de carreaux de faïence…….446
Photo 8 : inscription encadrée d'une petite frise. 467
Photo 9 : inscription encadrée de moulure. 467
Photo 10 : inscription encadrée de moulures……..467
Photo 11 : inscription entourée de carreaux de faience polychrome maintenus de deux corniches. ……..467
Photo 12 : inscription entourée de moulures et de petite corniche. 467
Photo 13 : inscription encadrée de moulure taillée en marbre, entourée de carreaux de faïence polychromes..... 468
Photo 14 : cadre en faïences polychromes. 468
Photo 15 : cadre en faïence à polygone étoilé. 469
Photo 16 : cadre en grands carreaux de faïences à base bleues. 469
Photo 17 : cadre en faïence à motifs de médaillons, serré de double ruban. 469
Photo 18 : cadre en faïences à motifs décoratifs d'entrelacs d'hexagones. 469
Photo 19 : doubles encadrements de faïence séparés par des rubans de céramique... 469
Photo 20 : support serré de deux tableaux de céramique. 470
Photo 21 : coeur stylisé (stèle n° 136). 496

Index

1- Index des noms propres

A-ʿA

Abū Yaḥyā 29.
Abū Zakariyyāʾ al-Ḥafṣī 88.
Aḥmad ʿĀdil Bek 227, 236, 238, 239.
Aḥmad al-Ḍafāʾirī 160, 628.
Aḥmad al-Marġanī 56, 172, 173, 443, 685.
Aḥmad al-Rašīd 412, 414.
Aḥmad b. ʿAbd Allāh Nāğī 23, 58, 61, 225, 498.
Aḥmad b. Yūsuf Qaramānlī 311
Aḥmad Bāšā Qaramānlī 26, 27, 51, 121, 128, 131, 134, 135, 157, 160, 310, 323, 324, 333, 339, 341, 344, 346, 349, 350, 366, 395, 416, 465, 466, 567, 670.
Aḥmad Kahiyā 313, 370.
Aḥmad kataḫdāʾ 25, 55, 96, 97, 312, 350, 351, 551.
Aḥmad Rāsim Bāšā 238, 239, 624.
al-Ḥāğğ ʿAbd al-ʿAziz b. ʿUmar al-Qaṣrī 147.
al-Ḥağğ Muḥammad ʿĀrif 422.
al-Ḥāğğ Qāsim b. Saʿīd al-Tiṭwānī 147.
ʿAbd al-Maǧīd 187, 189, 191, 192, 193, 199, 201, 203, 205, 533, 534, 544, 557, 562, 563, 565.
ʿAbdel al-ʿAziz Ben ʿUmar al-Qaṣri 147.
ʿAiša fille de secrétaire Maḥmūd 254.
ʿAlī Afandīʾ Āġā 254.
ʿAlī Bāšā Qaramānlī 18, 27, 46, 47, 52, 56, 62, 140, 141, 149, 150, 151, 157, 160, 197, 207, 222, 227, 228, 230, 235, 245, 254, 285, 295, 303, 311, 312, 318, 320, 324, 325, 326, 328, 330, 334, 335, 346, 360, 362, 369, 387, 403, 416, 417, 418, 419, 431, 526, 528, 562, 569, 570, 572, 574, 582, 586., 614, 622, 625, 626, 628, 633, 637, 646, 647, 652, 681, 684, 688.
ʿAlī b. al-Ḥāğğ Muḥammad al-Qarqanī 629.
ʿAlī Bek b. Muḥammad Bāšā 228, 230.
ʿAlī Ġālib 313.
ʿAlī Minkišlī 245.
ʿAlī al-Mutawallī 140, 532, 540.
ʿAlīwa al-Ğamarkağī 180, 578.
ʾĀmina fille de ʿUṯmān Bāšā 253.
ʿAmr b. al-ʿĀṣ 50.
ʿAwīša Ḫanim 198.

B

Buluggīn b. Zīrī 50.

D

Darġūṯ Bāšā 1, 24, 29, 30, 55, 61, 62, 64, 66, 69, 72, 77, 79, 86, 95, 226, 227, 228, 230, 232, 236, 239, 241, 245, 246, 252, 253, 265, 323, 343, 408, 429, 433, 440, 442, 443, 444, 447, 453, 462, 471, 485, 494, 499, 500, 510, 511, 559, 595, 603, 607, 609, 612, 613, 616, 618, 619, 621, 625, 631, 640, 641, 642, 643, 651, 670, 674, 682, 692, 696.

F

Fāḍil b. Muṣṭafā b. Zakrī 198.
Fāṭima femme de Yūsuf Qaramānlī 311.

Ḥ-Ḫ

Ḥallūma fille de Yūsuf Qaramānlī 313.
Ḥamza Ḫaznadār 312, 368, 369.
Ḥasan Bek b. ʿAlī Bāšā 360, 652.
Ḥasan Bek fils 254.
Ḥasan Sādā 574, 575.
Ḥusayn Ḥamza 180, 181, 558, 609, 673.
Ḥusayn Qabūdān 25.
Ḫadīğa fille de ʿUṯmān Bāšā 253.
Ḫadīğa Luṭfiya Ḫānmik 296.
Ḫalīl b. Ḥasan Bek 312.
Ḫalīl b. Muḥammad Bāy 387, 389.
Ḫalīl Durār 56, 122, 123, 498.
Ḫalīl Dūrār al-Arnaʾūṭī 26.
Ḫalīl Durār al-ʾArnaʾūṭī 56.

I

Ibn al-Ṭabīb 23, 60, 497, 508, 597, 612, 621.
Ismāʿīl b. Ḥasan Bek 312, 357.
Iskandar Bāšā 62.

L

Lamīn Bek al-Qarqanī 198.

M

Maḥmūd Bek b. 254.
Maḥmūd Ḫaznadār 25, 55, 101, 102, 103, 105, 430, 490, 497, 509, 515, 622, 640.
Muḥammad al-Muknī 121.
Maḥmūd Nadīm Bāšā 52.
Maryam Fille de Ramaḍān 290.
Muḥammad ʿAbd al-ʿAzīz 609, 673.
Muḥammad Afandī 245.
Muḥammad ʾĀġā b. Muṣṭafā 296, 400, 401.
Muḥammad Amīn Bāšā 311, 321, 323, 620.
Muḥammad ʿĀrif 422, 609.
Muḥammad Bābānī 181.
Muḥammad Bāšā Kataḫdāʾ 414.
Muḥammad Bāšā Šāʾb al-ʿAyn 25, 32, 33, 34, 112, 117, 265, 295, 296, 298, 300, 301, 305, 307, 414, 430, 435, 441, 447, 449, 464, 465, 466, 498, 511, 559, 567, 608, 619, 620, 622, 641, 648, 651, 670, 692.
Muḥammad Bāšā Saqizlī 24, 30, 55, 76, 77, 79, 80, 230, 245, 246, 248, 250, 252, 257, 265, 430, 433, 443, 447, 449, 499, 500, 549, 559, 567, 568, 584, 609, 619, 630, 631, 640, 641, 654, 670, 673.
Muḥammad b. Aḥmad Muḥsin 574, 575.
Maḥmūd Bāy b.Yūsuf Bāšā Qaramānlī 51, 310, 315, 317, 318, 344, 517.
Muḥammad b. Aḥmad Kataḫdāʾ 312, 350, 351.
Muḥammad b. al-Ḥāğğ ʿAlī al-Hanšīrī 222, 629.
Muḥammad b. Ibrāhīm al-Šarīf bū Ḥāyik Tʿamrī 574.
Muḥammad al-Ḥaṭṭāb 103, 105, 639, 641.
Muḥammad al-Sayyid b. Gadāra 183.
Muḥammad al-Šarīf 227, 241, 243, 573, 574, 575.
Muḥammad Ḫayrī Afandī 200, 201, 636.
Muḥammad Ibrāhīm al-Šarīf 183.
Muḥammad Ibrāhīm Šalābī 183, 629.
Muḥammad Naǧīb Bāšā 419, 421, 652.
Muḥammad Qabūdān 239, 407, 408.
Muḥammad Qaddūr 574, 575.
Muḥammad Rāʾif Bāšā 52.
Muḥammad Ziryū 101.
Murād Āġā 613, 617, 629, 631.
Muṣṭafā Sāʿātī 63.
Muṣṭafā b. ʿAbd Allāh 94, 290, 363, 364, 497, 508.
Muṣṭafā Gurğī 28, 175, 178, 180, 181, 390, 391, 392, 393, 498, 499, 511, 572, 573, 577, 578, 579, 636, 637, 641.
Muṣṭafā-Naǧīb Bāšā 52.
Muṣṭafā Nūrī Bāšā 183.
Muṣṭafā al-kātib 56.
Muṣṭafā Qarabaṭāq 114.
Muṣṭafā al-Turkī 403, 584.
Muṣṭafā Ṭāfī 278.

N

Nawa Faraḥ 312.
Nūrī Bāšā 227.

Q

Qāsim al-maġribī 60.
Qāsim b. Saʿīd al-Tiṭwānī 147, 148, 584.

R

Ramaḍān Ḫaznadār 83, 84, 572.
Ramaḍān Mayzarān 29, 212, 213, 214, 215, 216, 218, 498.

S- Ṣ-Š

Sāmī ʿĀrif 118, 608.
Sulaymān b. d'Aḥmad Bāšā 311.
Ṣafar b. ʿAbd Allāh 25, 55, 91, 619, 622.

Sulaymān kataḫdāʾ 69.
Sulaymān Katḫdāʾ 69.
Sulaymān al-Qarbāʿ 181.
Sultan ʿAbd al-ʿAzīz 206, 207, 565.

Y

Yūsuf Bāšā Qaramānlī 52, 121, 151, 161, 162, 163, 164, 171, 174, 181, 317, 318, 326, 327, 331, 333, 357, 362, 364, 366, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 457, 517, 549, 562, 564, 577, 583, 586, 614, 620, 630, 631, 632, 633, 634, 637, 652, 686.

z

Zahnī Bek Afandī 422, 423.

Ṣafar Dāy 46, 72, 576, 618, 619.
Šākir Afandī 254, 286, 288, 544, 575, 583.

Yūsuf al-Muknī 26, 56, 119, 120, 121, 584.
Yūsuf al-Ḫamīrī 166, 584.
Yūsuf al-Turkī 181.

2- Index des noms de lieux

A

Afghanistan 605, 687.
Algérie 18, 171, 557, 668, 687, 688.
Ayasoluk 232, 684.

B

Bardo 170, 449, 685.
Benghazi / Benġāzī 15, 18, 44, 49, 107, 137, 201, 288, 396, 421, 526, 562, 625, 627, 638, 648, 667, 673, 682, 684, 688.
Bornou 49, 625, 626, 627, 675.

C

Carthage 49, 674.
Cyrénaïque 44, 45, 49, 627, 680.

D

Derna 15.
Dğala 45.
Djebel Neffoussa 417.
Djerba 47, 50, 62.

E

Egypte 17, 43, 44, 48, 328, 494, 546, 557, 564, 570, 582, 609, 632, 636, 662, 663, 665, 666, 667, 681,682, 689.

F

Fezzan / Fazzān 44, 49, 121, 421, 424, 618, 625, 626, 627, 674.
France 42, 129, 356, 462, 625, 626, 627, 631, 633, 665, 667, 679, 681, 686, 691.

Ğ-Ġ

Ğabal Ġarb / Ğabal Naffūsa 15, 44, 107, 417, 423, 424, 562, 577.
Ğabal (al-) al-Aḫḍar 44.
Ğaġbūb 45, 699.
Ġaryān 44, 47, 577, 675.
Ġazni 605.

Ḫ

Ḫums 288, 544, 575.

I

Ibn Ġiššīr 98.
Ifrīqiya 61, 70, 590, 677.
Ile de Chios 636.
Ile de Carrare 461.
Ile de Kerkennah 197.
Istanbul 43, 51, 118, 187, 188, 197, 286, 323, 324, 333, 352, 356, 358, 371, 380, 392, 417, 424, 426, 452, 453, 455, 459, 461, 462, 480, 482, 486, 535, 568, 570, 574, 600, 607, 608, 609, 614, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 662, 667, 668, 672, 676, 679, 681, 684, 689, 699.

J

Jérusalem 51, 486, 490, 620.
Jordanie 444, 525, 687.

K

Kairouan 18, 170, 556, 558, 564, 600, 667, 686, 687.
Kano 49, 627.
Kufra 45.

L

Leptis Magna 49, 50, 462, 492, 617, 630, 674.
Libye 1, 15, 16, 17, 18, 19, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 49, 50, 99, 113, 120, 121, 125, 129, 137, 161, 171, 318, 354, 461, 463, 503, 517, 526, 560, 562, 577, 600, 608, 610, 616, 652, 663, 664, 665, 676, 677, 681, 683, 686, 690, 700.

M

Malte 50, 51, 60, 62, 74, 75, 107, 151, 630.
Manouba 15.
Manšiyya 45, 46, 47, 48, 90, 120, 121, 122, 123, 174, 187, 188, 190, 191, 194, 199, 206, 208, 211, 212, 225, 343, 362, 370, 372, 381, 398, 507, 508, 569, 572, 607, 616, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 631, 634, 641, 642, 666, 668, 674, 690, 700.
Marada 45.
Marmara 461, 686.
Maroc 61, 148, 556, 584, 636.
Māṭir 461.
Misrata 44.
Monastir 18, 558, 686.
Mourzouk (Murzuq) 44, 45, 121, 203, 288, 648, 673.

O

Oea 45, 49, 50, 635.
Ouaday 49, 627.

P

Proconnèse 461, 686.

Q

Qallaline / Qallālīn 170, 441, 463, 541.

S-Š

Sabrata 49, 50.
Salonique 200, 201, 636.
Sardaigne 163.
Sfax 18, 61, 121, 525, 668, 686.
Sicile 50, 637.
Sīdī al-Hānī 119, 172.
Sīdī al-Šaʿāb 17, 37, 321, 393, 394, 437, 499, 641, 670.
Sousse 18, 564, 584, 631, 686.
Šaḥāt 15, 700.

T- Ṭ

Tadjoura 462.
Tchad 627, 686.
Tetouan 631, 636.
Tāla 461.
Tombouctou 49, 626, 627.
Tripoli / Ṭarābuls / Ṭrāblūs 15, 17, 18, 19, 22, 23, 25, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 58, 60, 61, 62, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 79, 80, 82, 83, 84, 86, 88, 89, 91, 92, 94, 96, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 149, 150, 151, 155, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 180, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 196, 197, 198, 201, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 220, 223, 226, 232, 235, 238, 240, 243, 244, 246, 248, 250, 257, 259, 261, 263, 266, 269, 270, 271, 273, 279, 281, 286, 288, 303, 304, 586, 593, 595, 596, 598, 600, 603, 604, 605, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 639, 640, 641, 643, 645, 646, 648, 650, 651, 653, 655, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 688, 690.
Tunis 15, 18, 41, 43, 47, 48, 51, 52, 62, 64, 72, 73, 79, 80, 82, 87, 88, 108, 110, 111, 113, 121, 123, 124, 125, 129, 151, 157, 163, 170, 183, 197, 243, 318, 333, 344, 346, 377, 389, 393, 395, 441, 444, 445, 449, 450, 461, 462, 463, 464, 478, 479, 482, 502, 503, 526, 541, 546, 556, 557, 558, 562, 563, 564, 566, 567, 570, 571, 573, 574, 577, 579, 586, 590, 591, 597, 598, 599, 600, 604, 606, 612, 613, 614, 617, 618, 619, 620, 621, 625, 626, 627, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 637, 642, 645,

305, 318, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 331, 333, 343, 344, 346, 354, 356, 358, 362, 370, 371, 372, 373, 377, 381, 383, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 398, 399, 401, 408, 410, 412, 414, 415, 417, 421, 424, 429, 440, 443, 446, 449, 459, 461, 462, 463, 464, 474, 479, 488, 491, 493, 497, 499, 500, 503, 504, 507, 514, 515, 517, 535, 542, 544, 545, 549, 552, 557, 558, 560, 562, 563, 564, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 581, 582, 583, 584, 646, 647, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 670, 672, 673, 675, 676, 680, 682, 683, 685, 686, 687, 688, 689, 691, 701.
Tunisie 15, 17, 18, 44, 46, 64, 125, 129, 170, 318, 354, 424, 450, 515, 517, 525, 526, 541, 577, 584, 604, 607, 608, 610, 636, 664, 667, 668, 677, 679, 683, 684, 686, 688, 689, 691.
Turquie53, 131, 246, 343, 401, 479, 500, 576, 584,606, 625, 662, 667, 679.

Z

Zallāğ (al-) 449

3- Index des noms de monuments

B

Burǧ Abū Laylā / *burǧ* al-Faransīs 129, 163, 631

Burǧ al-Mağzara 27, 56, 161, 333, 432, 517.

C

Campement hivernal 28, 56, 192, 193, 432, 490, 491, 538, 623, 632.

Caserne de la rue *al-Zāwiya* 28, 56, 185, 189, 190, 432, 491, 623.

Cimetière Sīdī Munayḏar 23, 37, 38, 39, 40, 438, 439, 398, 400, 402, 404, 405, 407, 410, 412, 414, 416, 418, 419, 422, 424, 426, 427, 442, 450, 499, 500, 511, 567, 639, 641, 642, 644, 645, 664, 670, 671, 677.

D

Dār al-bārūd 211, 607, 618, 621, 631.

F

Fontaine Aḥmad Bāšā Qaramānlī 26, 129, 131, 310, 431, 466, 497, 499, .

Fontaine al-ʿAzīziyya 29, 57, 206, 491.

Fontaine de *ḥammām* Darġūṯ Bāšā 24, 66, 67, 68, 69, 429, 442, 444, 485, 500, 612, 619, 621, 696.

Fontaine dit d'Abū Yaḥyā 29, 57, 209.

Fontaine inconnue 55, 430.

Fort de Darġūṯ 129.

Funduq al-Hanšīrī 29, 57, 221, 491, 623, 628, 629.

Funduq al-Mālṭiyya (ʿAlī Bāšā) 56, 149.

Funduq b. Zikrī 29, 57, 134, 195, 498, 623, 628, 629.

Funduq Bint al-Sayyid 28, 56, 182, 498, 628.

Funduq Zimmīt 56, 158, 160, 182, 498, 628.

H

Hôpital rue al-Zāwiya 56, 185, 190, 432, 623

M

Madrasa Ramaḍān Mayzarān 29, 218, 220, 433, 499, 557.

Madrasa al-Šammāʿiyya 88.

Madrasa de ʿUṯmān Bāšā 86, 253, 276, 280, 282, 283, 485, 497, 617, 619, 621.

Maison Muḥsin 28, 56, 165, 167, 168, 169, 170, 432, 498, 510, 622

Maison de Ṣafar b. ʿAbd Allāh 25, 55, 91, 430, 619, 622.

Maison dite de Ḥaǧǧī 81.

Mausolée Aḥmad Bāšā Qaramānlī 26, 27, 34, 35, 36, 37, 132, 134, 144, 310, 323, 331, 344, 431, 435, 436, 437, 443, 455, 457, 482, 486, 497, 499, 511, 597, 598, 641.

Mausolée (*turba*) Darġūṯ Bāšā 29, 30, 79,

Mausolée (*turba*) Ramaḍān Mayzarān 29, 212, 213, 214, 220, 433, 498, 499, 557.

Mosquée Aḥmad Bāšā Qaramānlī 138, 139, 141, 146, 171, 325, 326, 431, 440, 441, 443, 463, 465, 484, 485, 491, 497, 500, 502.

Mosquée Aḥmad Kataḫdāʾ 25.

Mosquée Darġūṯ Bāšā 24, 55, 62, 64, 79, 86, 429, 485, 494, 500.

Mosquée Ḥusayn Qabūdān (Qubṭān) 25, 55, 109, 430, 486, 498, 499, 521, 603, 612, 617, 642.

Mosquée Ḫalīl Durār al-ʾArnaʾūṭī 26, 56, 122, 431, 499.

Mosquée al-Mağīdiyya 37, 57, 199, 396,

226, 228, 239, 245, 323, 408, 429, 442, 447, 453, 500, 511, 569, 619, 641, 651.
Mausolée (*turba*) de Maḥmūd Ḫaznadār 25, 55, 103, 281, 430, 493.
Mausolée de Muṣṭafā Gurğī 56, 178.
Mausolée (*turba*) Muḥammad Bāšā Sāqizlī 24, 30, 55, 79, 245, 246, 248, 559, 621, 640.
Mausolée (*turba*) Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn 22, 26, 33, 34, 285, 295, 296, 298, 300, 303, 305, 307, 433, 443, 447, 449, 498, 499, 511, 559, 622, 641, 651, 670.
Mausolée ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī 31, 32, 253, 254, 258, 260, 261, 263, 265, 267, 271, 273, 274, 277, 280, 282, 283, 288, 323, 433, 434, 435, 447, 449, 456, 500, 511, 559, 567, 643, 670.
623, 642, 670.
Mosquée Maḥmūd Ḫaznadār 25, 55, 101, 490, 493, 497, 499.
Mosquée Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn 25, 26, 27, 56, 112, 114, 117, 137, 138, 139, 140, 141, 146, 310, 314, 321, 324, 326, 328, 329, 430, 464, 465, 466, 498, 499, 509, 608, 622, 627.
Mosquée Muṣṭafā Gurğī 28, 56, 178, 181, 390, 391, 432, 463, 464, 480, 491, 498, 499, 509, 511.
Mosquée al-Nāqa 24, 55, 429, 618.
Mosquée Ramaḍān Mayzarān 29, 216, 433, 490, 498, 499, 557, 623, 642.

O

Oratoire b. ʿAbd Allāh 25, 430.
Oratoire b. Nāğī 29, 57, 224, 433, 498.
Oratoire b. al-Ṭabīb 24, 55, 58, 61, 429.
Oratoire al-Maġanī 28, 432.
Oratoire al-Naḫlī 24, 55, 430, 619.
Oratoire Qandīl 25.
Oratoire al-Qalʿa 24, 55, 429.
Oratoire Sīdī Abī Saʿīd 25.
Oratoire Yūsuf al-Muknī 26, 56, 119.

S

Sīdī al-kittānī 99
Sīdī al-Maššāṭ 290.
Sīdī al-Šaʿāb 17, 37, 321, 393, 394, 437, 499, 641, 670.

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS
FACULTY OF HUMANITIES AT TUNIS
1958

Aix*Marseille université

Thèse de doctorat
Monde arabe, musulman et sémitique

Les inscriptions de Tripoli d'Occident à l'époque ottomane (1551-1911)

Étude épigraphique et historique

Ali Cheib Ben Sassi



Volume III : Illustrations

Sous la direction des professeurs Ahmed Saadaoui et Frédéric Imbert

Composition du jury :

Mme Claude Audebert (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Michel Balivet (Pr. émérite, Aix-Marseile Université)
M. Edhem Eldem (Pr. Université Boğaziçi, Istanbul)
M. Frédéric Imbert (Pr. Aix-Marseille Université)
M. Faouzi Mahfoudh (Pr. Université La Manouba)
M. Ahmed Saadaoui (Pr. Université La Manouba)

Mai 2014

Thèse de Doctorat

LES INSCRIPTIONS DE TRIPOLI D'OCCIDENT A L'EPOQUE OTTOMANE (1551-1911) :

ETUDE EPIGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

ALI CHEIB BEN SASSI

SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS AHMED SAADAOUI ET FREDERIC IMBERT

VOLUME III : ILLUSTRATIONS

COMPOSITION DU JURY :

MME CLAUDE AUDEBERT (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. MICHEL BALIVET (PR. EMERITE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. EDHEM ELDEM (PR. BOĞAZIĞI, ISTANBUL)

M. FREDERIC IMBERT (PR. AIX-MARSEILLE UNIVERSITE)

M. FAOUZI MAHFOUDH (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

M. AHMED SAADAOUI (PR. UNIVERSITE LA MANOUBA)

MAI 2014

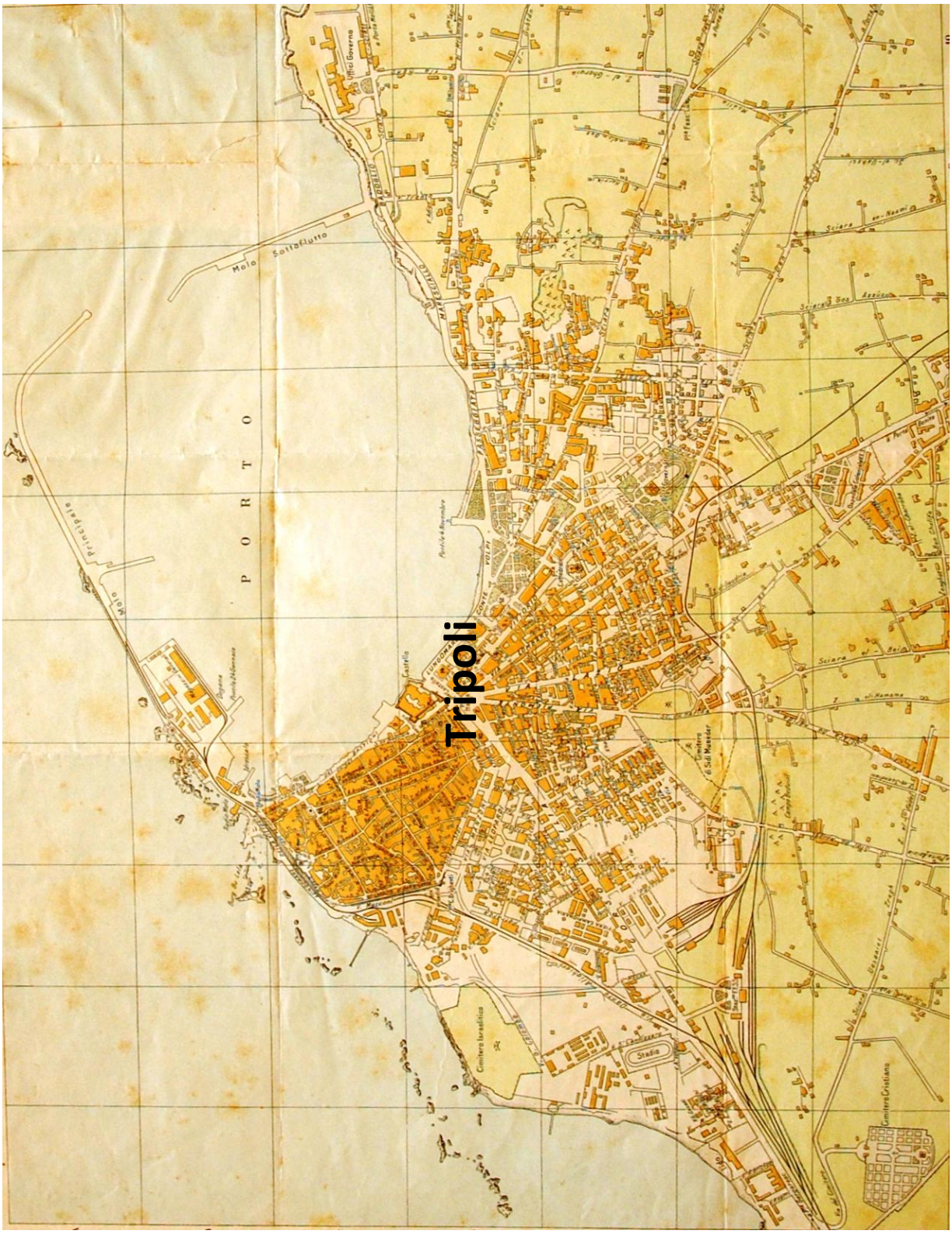
Planche 1



Carte 1 : la Libye et ses différentes régions.

Source : site internet Encyclopedia Universalis

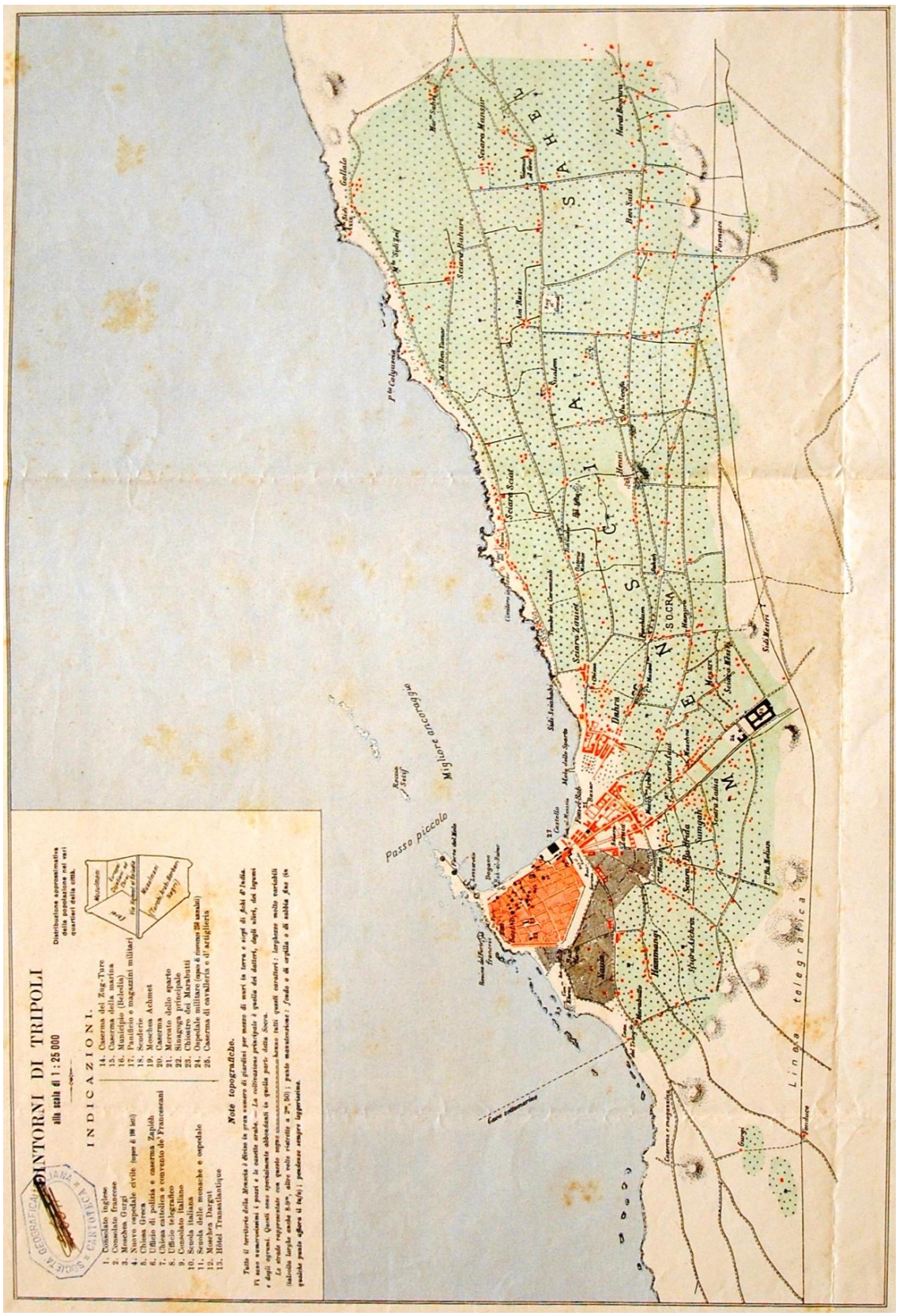
Planche 2



Carte 2 : la région de Tripoli.

Echelle 1/10000. Source : Société Géographique Italienne (Rome).

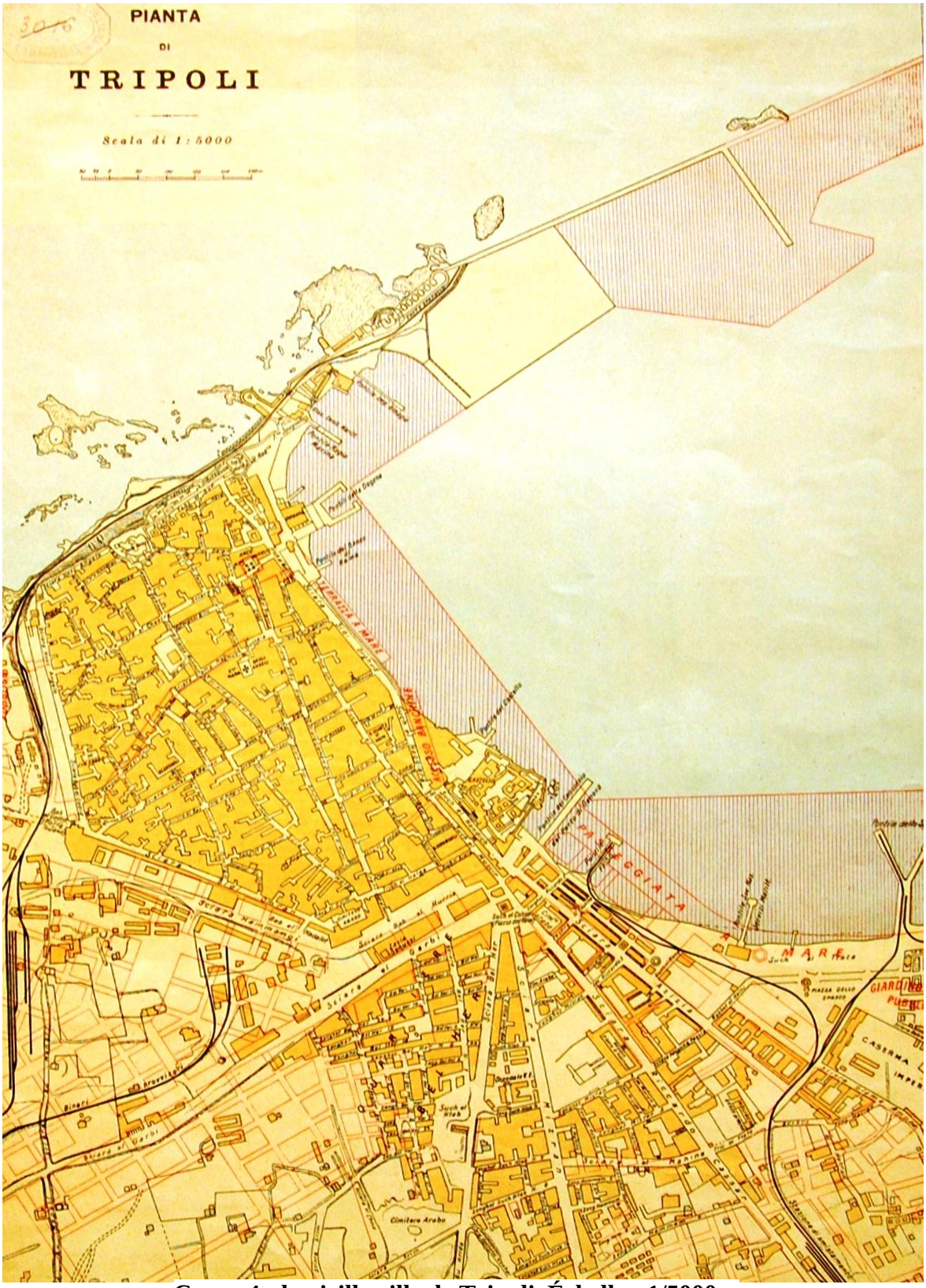
Planche 3



Carte 3 : la vieille ville, la Manšiyya et le Sahel

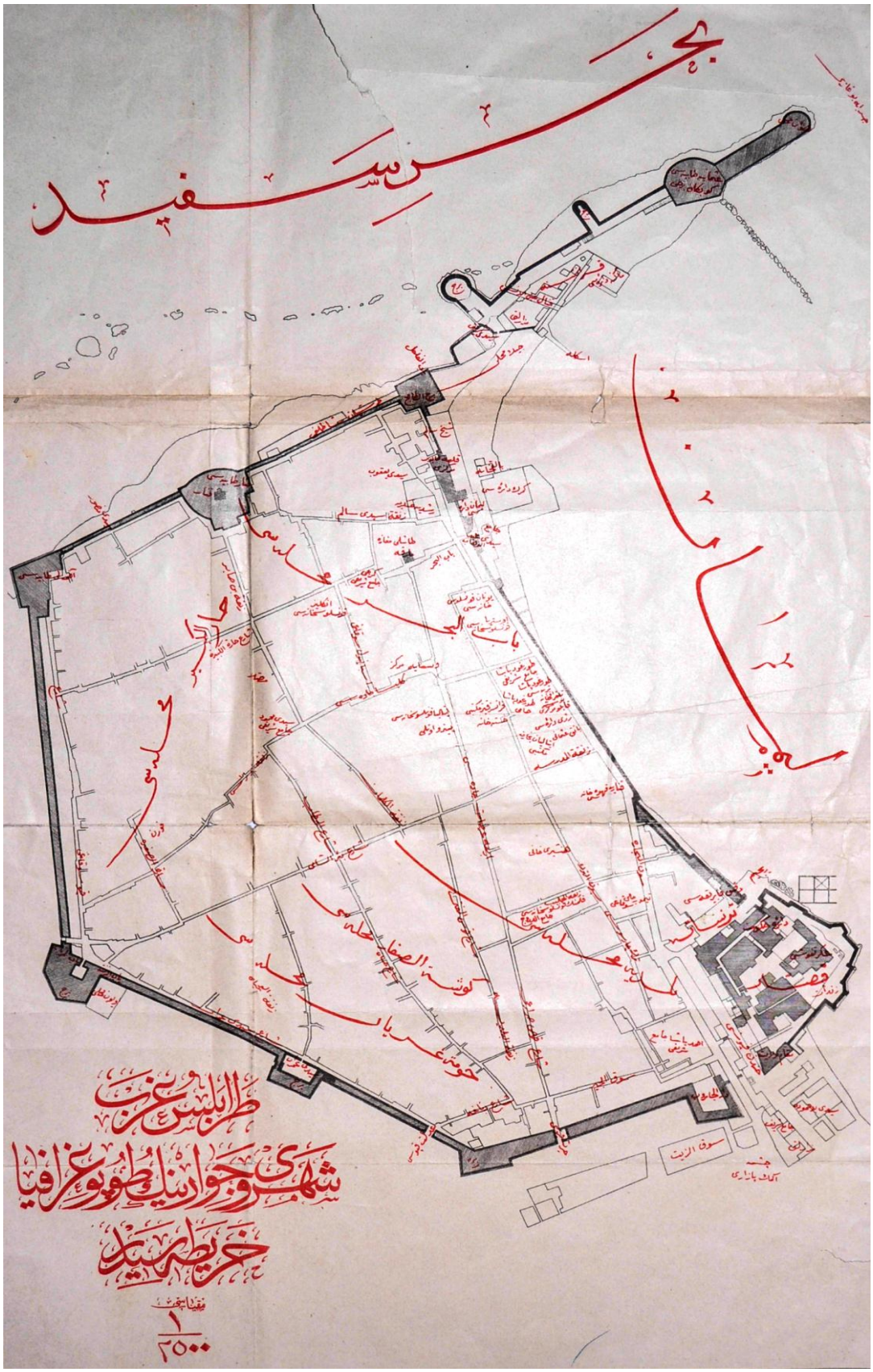
Source : Société Géographique Italienne (Rome). Echelle 1/25000.

Planche 4



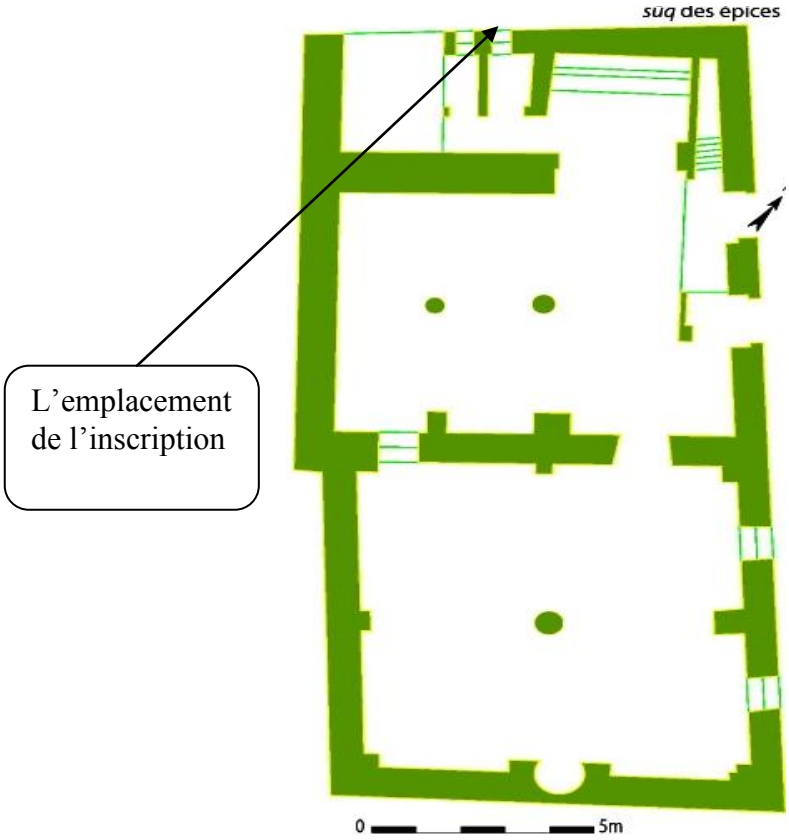
Carte 4 : la vieille ville de Tripoli. Échelle : 1/5000.
Source : Société Géographique Italienne (Rome).

Planche 5



Carte 5 : la vieille ville de Tripoli et ses *maḥalla*.
Carte réalisée par Fahmi-Bey (1910). Echelle : 1/ 2500. Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, anno II, fasc I-II, Roma, 1918, table 7.

Planche 6



Plan 1 : oratoire b. al-Ṭabīb.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.



Photo 1 : inscription de l'oratoire b. al-Ṭabīb (Juillet 2009).

Planche 7

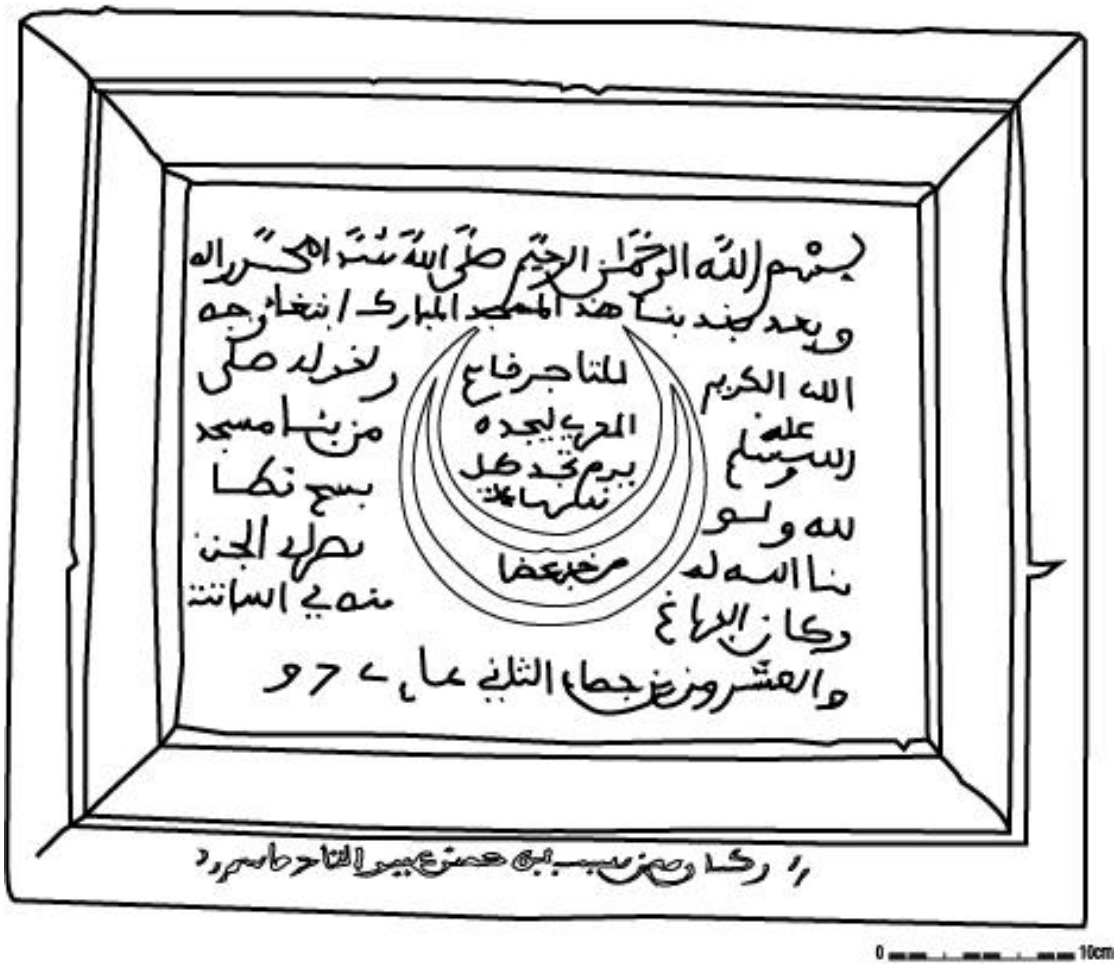


Figure 1: fac-similé de l'inscription de l'oratoire b. al-Ṭabīb.



Photo 2 : L'emplacement de la mosquée de Darġūṯ Bāšā (Echelle 50 m. source : Google Earth 2012).

Planche 8



Plan 2 : la mosquée de Darġūṯ Bāšā, ses annexes et l'emplacement des inscriptions répertoriées.
Source : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 54.

Planche 9



Photo 3 : le cadran solaire de la mosquée de Darġūṯ Bāšā (Juillet 2009)

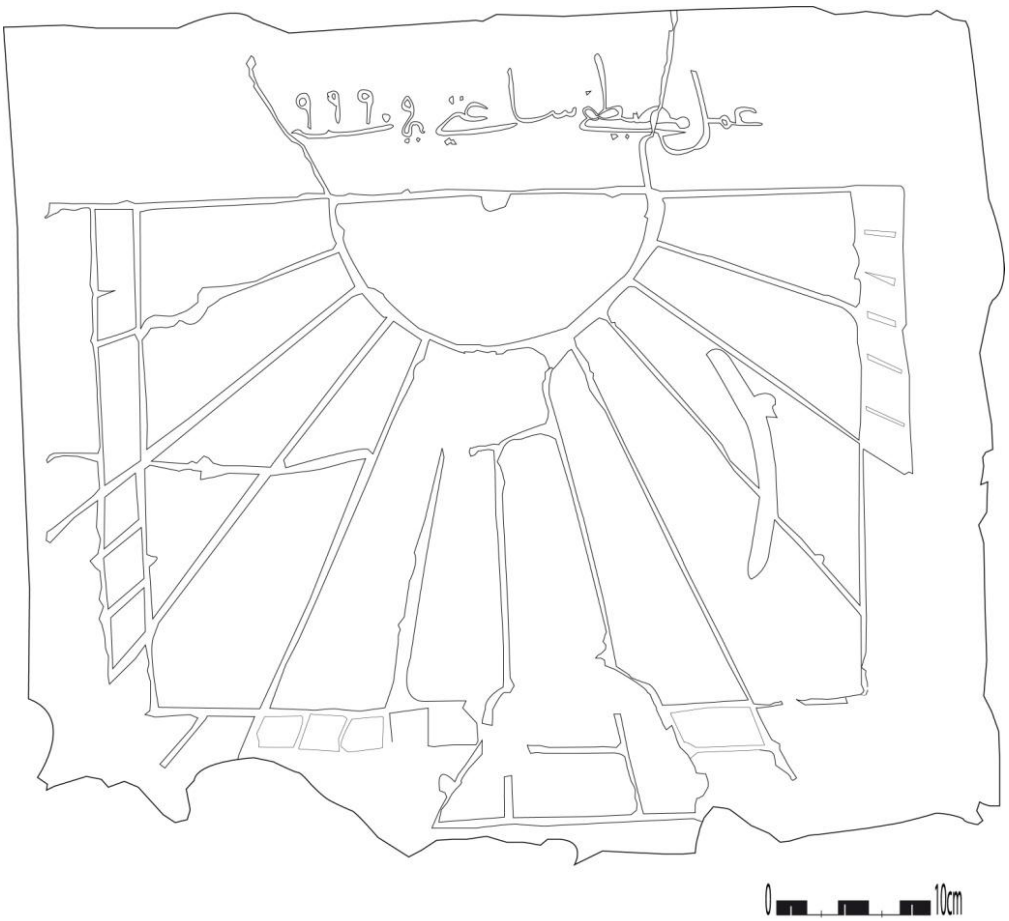


Figure 2 : fac-similé du cadran solaire de la mosquée de Darġūṯ Bāšā.

Planche 10



Photo 4 : l'inscription du *miḥrāb* interne de la mosquée de Darġūṯ Bāšā (Juillet 2009).



Photo 5 : l'inscription du *miḥrāb* externe de la mosquée de Darġūṯ Bāšā (Juillet 2009).

Planche 11



Photo 6 : la fontaine du *ḥammām* Darġūṯ Bāšā.

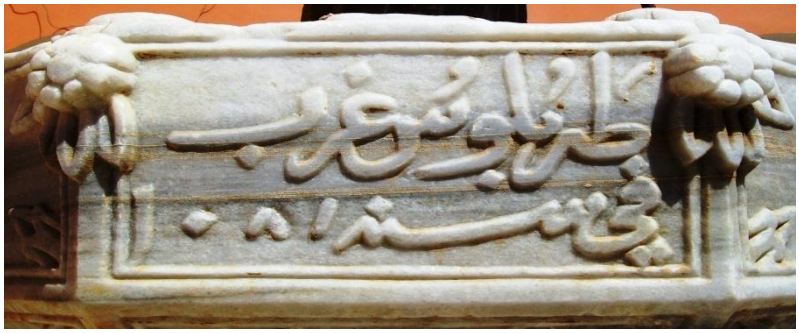


Photo 7 : ligne 1 et 2/ façade sud / partie supérieure.



Photo 8 : ligne 3 / façade sud / partie supérieure.

Planche 12

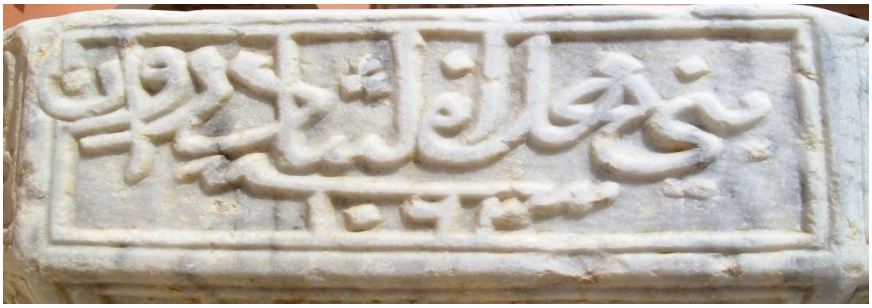


Photo 9 : ligne 1 et 2, bassin inférieur / façade sud.



Photo 10 : ligne 3, bassin inférieur / façade sud.

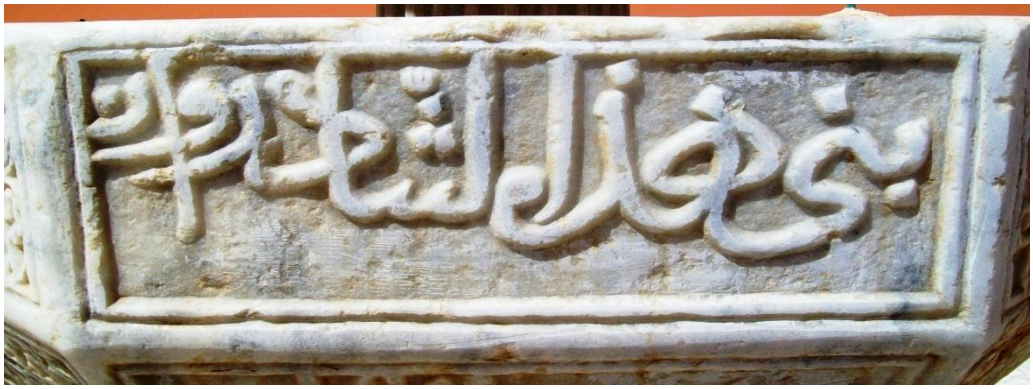


Photo 11 : ligne 1, bassin supérieur / façade est.



Photo 12 : ligne 2, bassin supérieur / façade est.

Planche 13



Photo 13 : ligne 1 et 2, bassin supérieur / façade nord.



Photo 14 : ligne 3, bassin supérieur / façade nord.

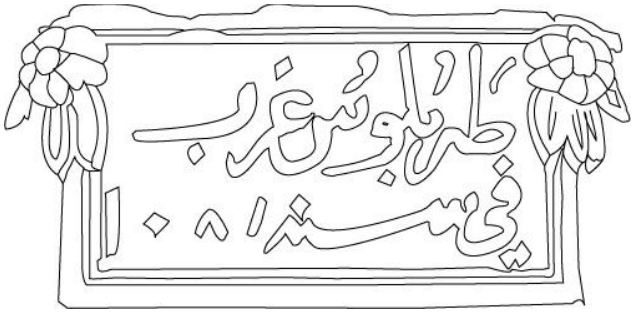


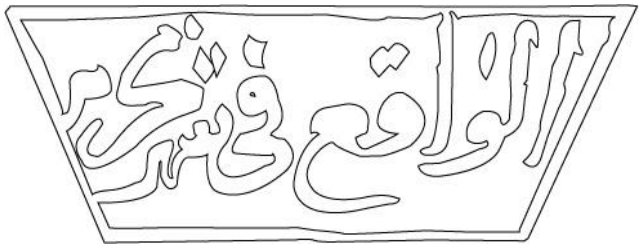
Photo 15 : ligne 1, bassin inférieur / façade ouest.



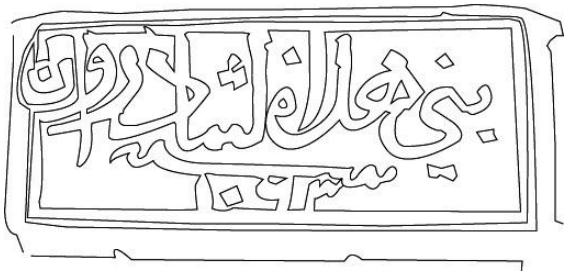
Photo 16 : ligne 2, bassin inférieur / façade ouest.

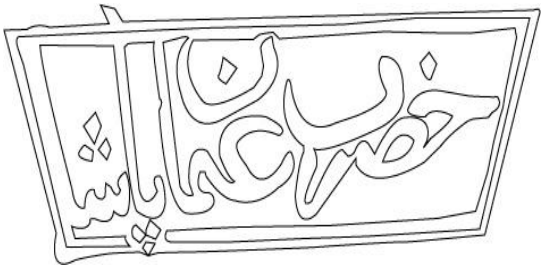
Planche 14





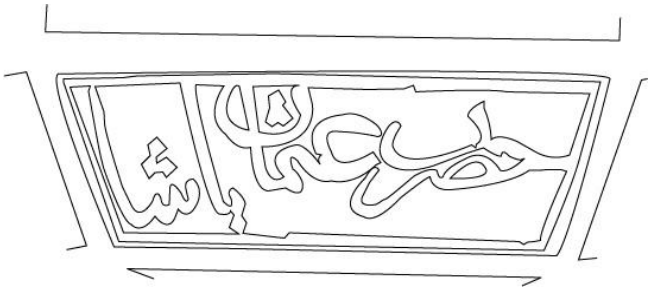
Figures 3 et 4 : façade sud / partie supérieure.



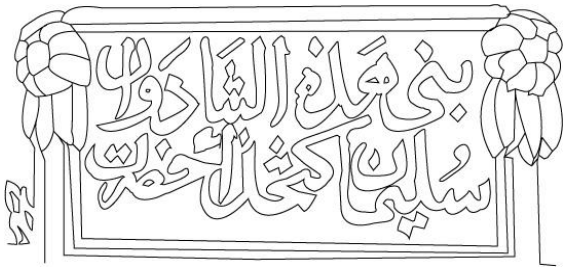


Figures 5 et 6 : bassin inférieur / façade sud.



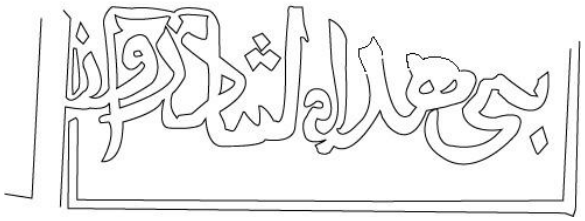


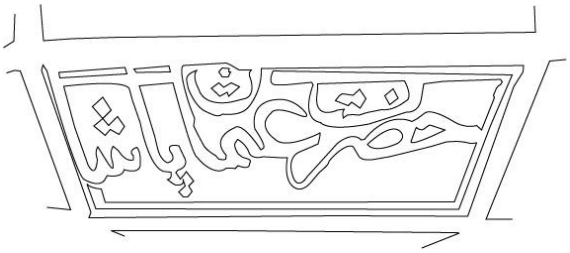
Figures 7 et 8 : bassin supérieur / façade est.





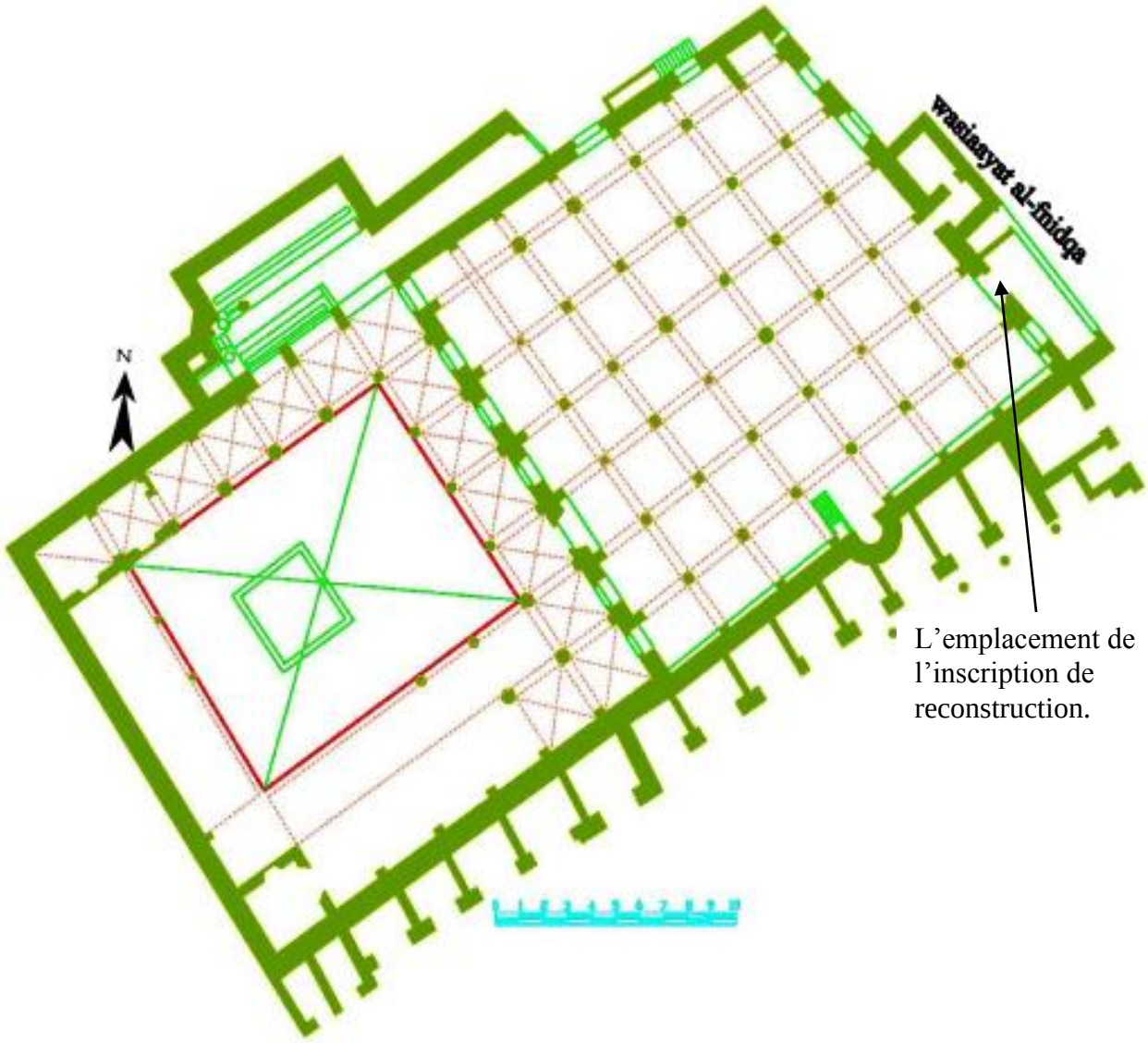
Figures 9 et 10 : bassin supérieur / façade nord.





Figures 11 : bassin inférieur / façade ouest.

Planche 15



Plan 3 : mosquée *al-Nāqa*.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.
Modifications ; Ben Sassi Ali.

Planche 16



Photo 17 : inscription de la mosquée *al-Nāqa* (ph. Juillet 2009).

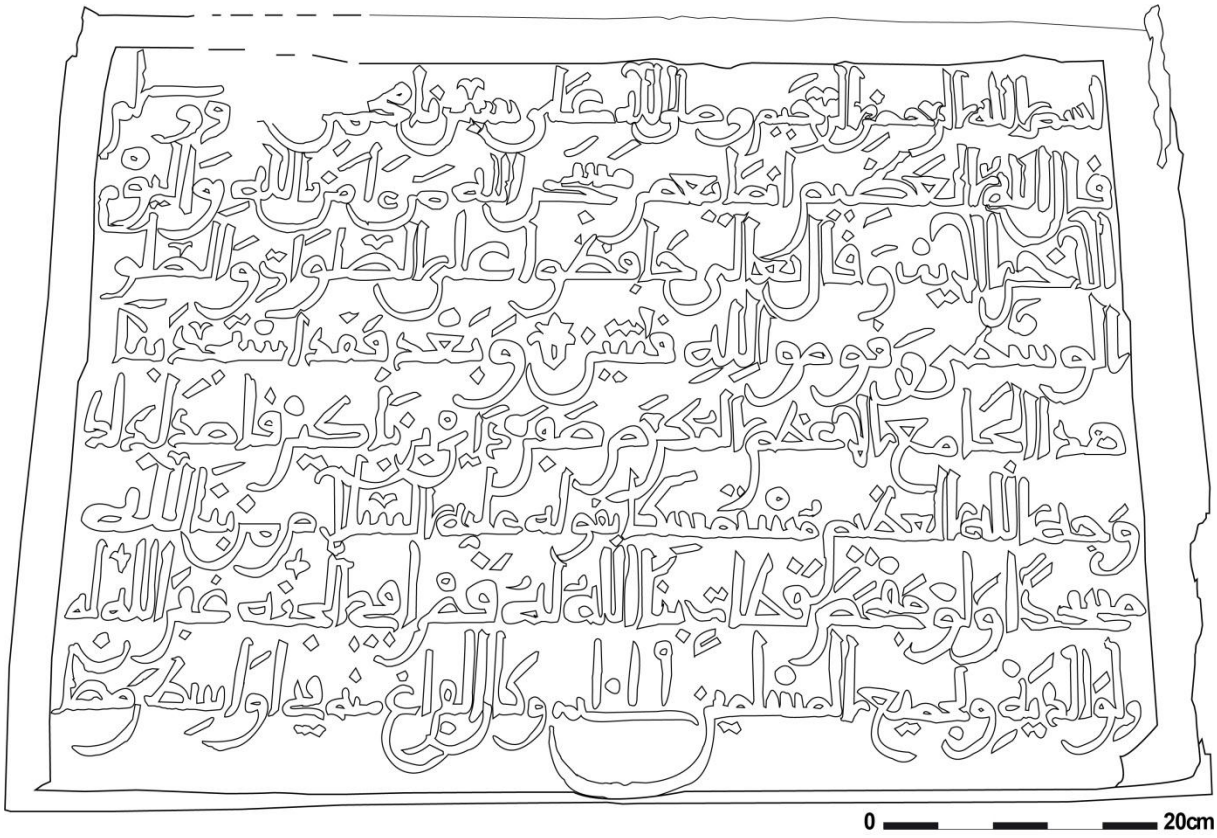


Figure 12 : fac-similé de l'inscription de la mosquée *al-Nāqa*.

Planche 17

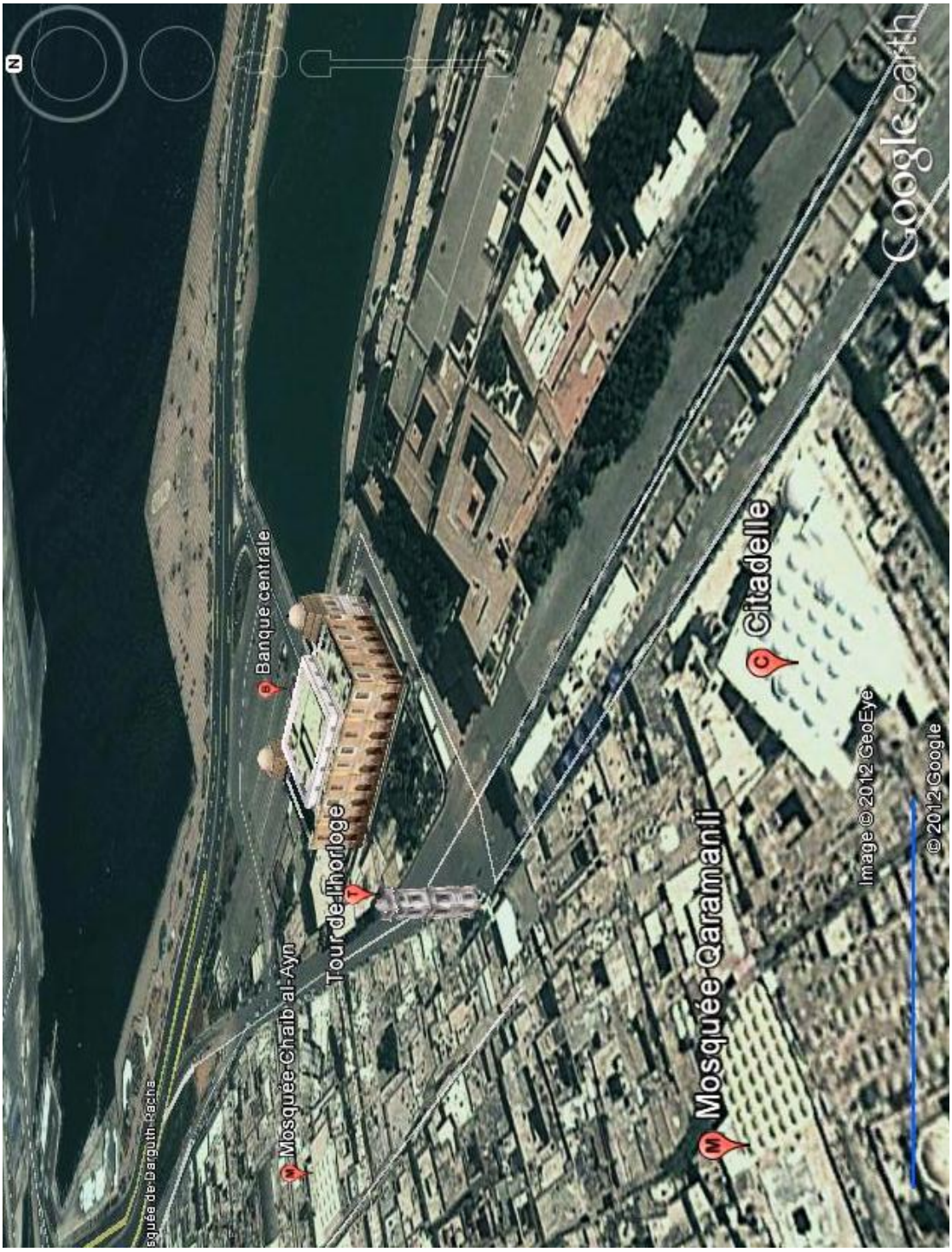


Photo 18 : emplacement de quelques monuments historiques dans la ville de Tripoli (Echelle : 50 m).

Planche 18



Plan 4 : citadelle de Tripoli (al-Sarāyā al-ḥamrāʾ)
Source : Service de la Direction des Villes Historiques[1].

[1] *Mašrūʿ Idârat al-Mudun al-Târīḫiyya* (Tripoli).

Planche 19



Photo 19 : inscription de l'oratoire de la citadelle (*al-Sarāyā al-ḥamrāʾ*) ; ph. juillet 2010.

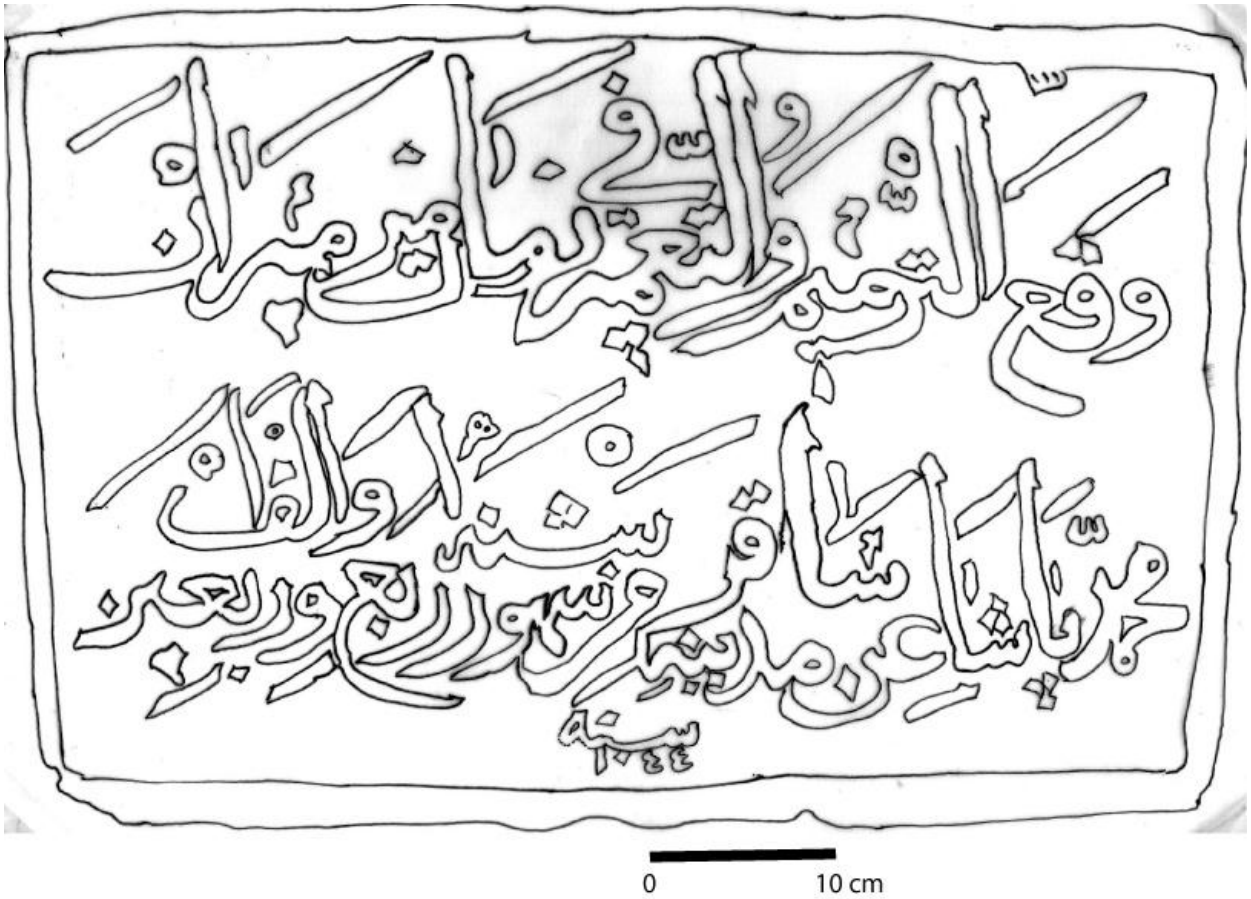
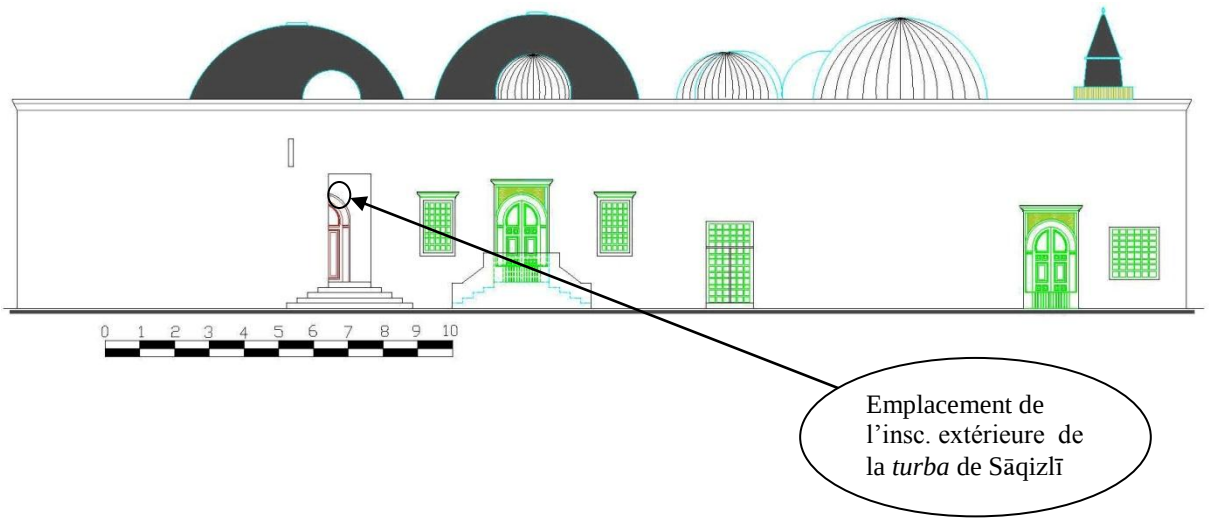


Figure 13 : fac-similé de l'inscription de l'oratoire de la citadelle (*al-Sarāyā al-ḥamrāʾ*).

Planche 20



Plan 5 : la façade du mausolée de Muḥammad Bāšā Sāqizlī et du côté nord-est de la mosquée de Darġūṯ Bāšā.

Source : Ben Sassi Ali, *Turab*, 2009, p. 57.



Photo 20 : inscription extérieure de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (Juin 2007).

Planche 21

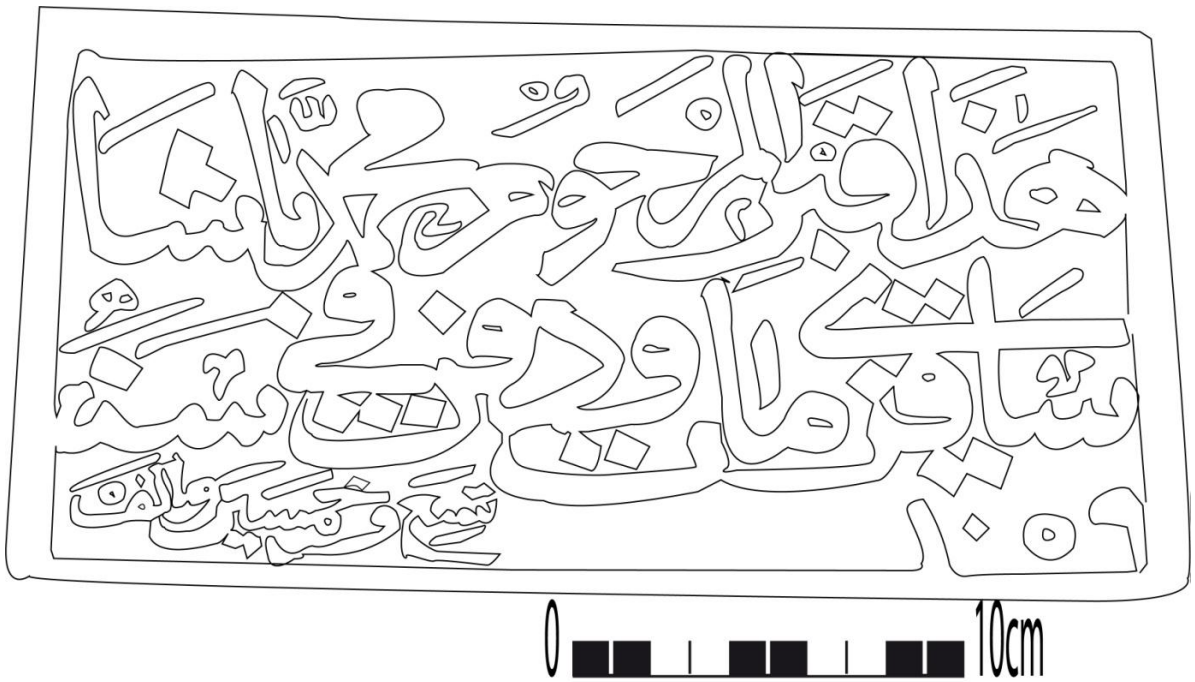


Figure 14 : fac-similé de l'inscription extérieure de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.



(ph. Juin 2007)

Photo 21 : inscription intérieure de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.

Planche 22

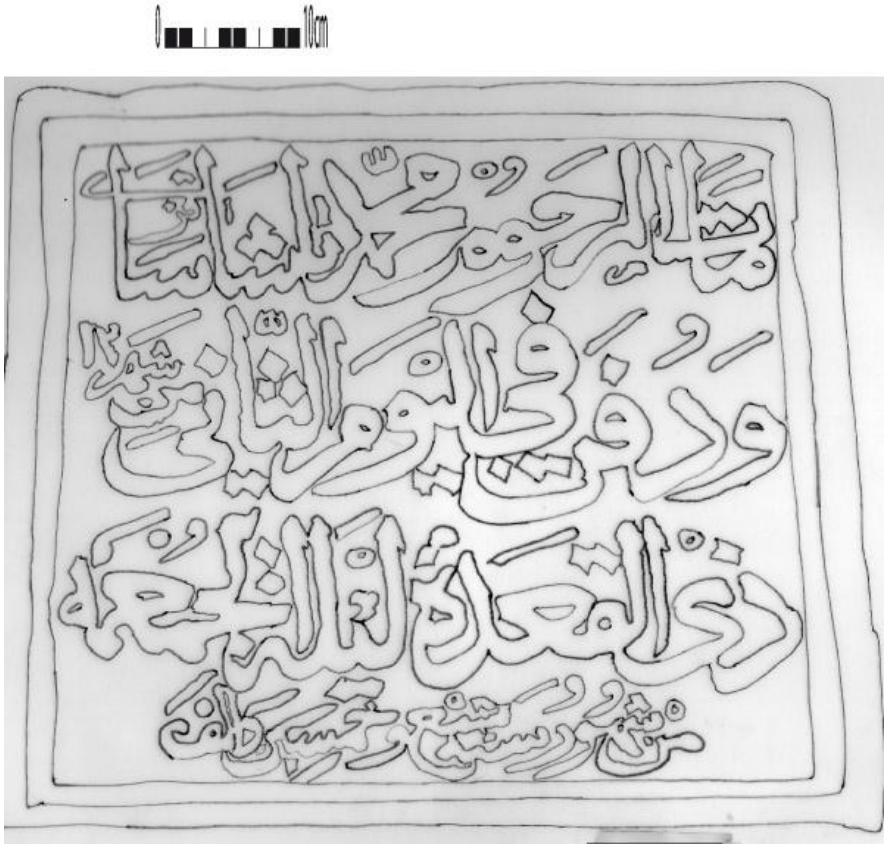


Figure 15 : fac-similé de l'inscription intérieure de la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī.

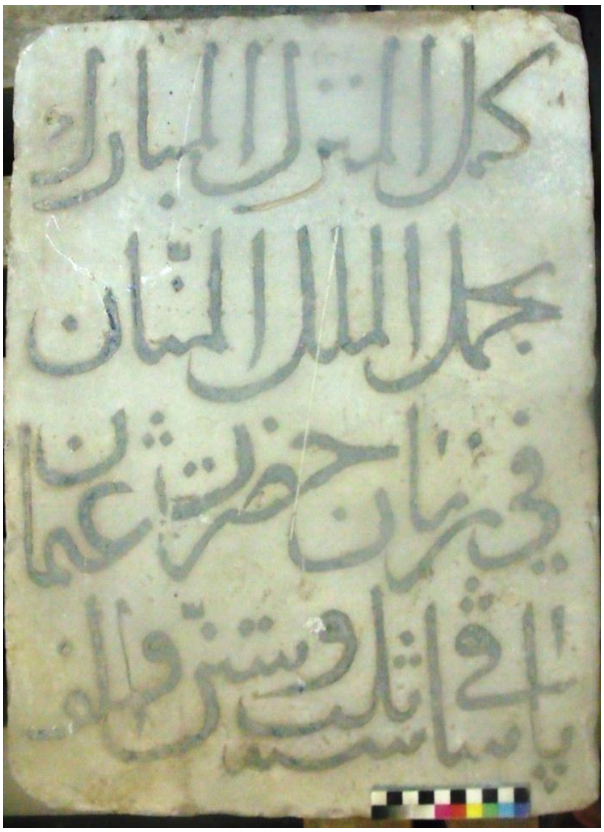


Photo 22 : inscription de la maison dite de Ḥağğī (ph. Juillet 2009).

Planche 23

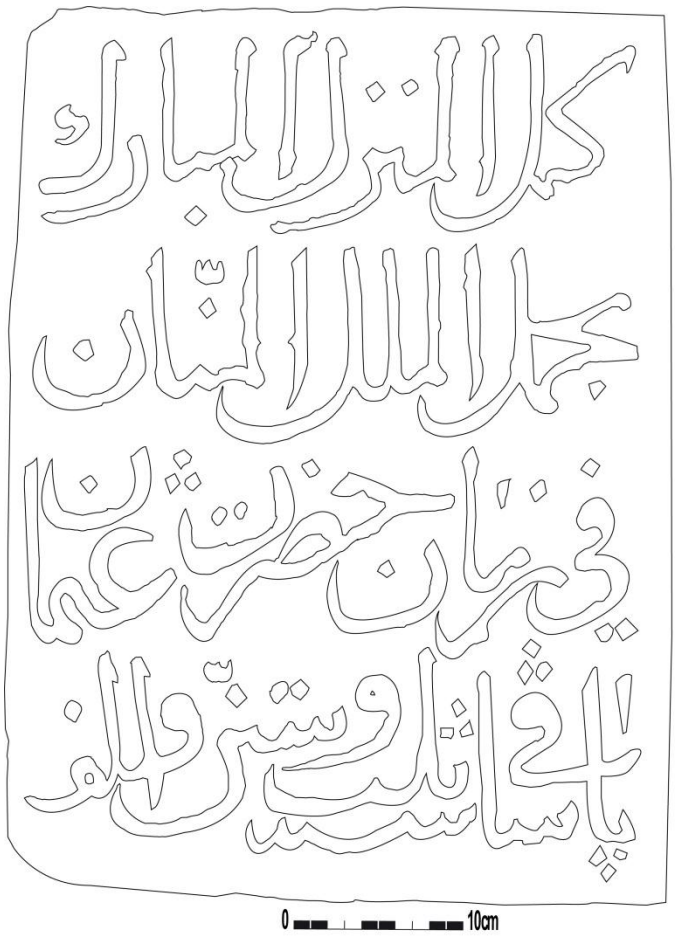
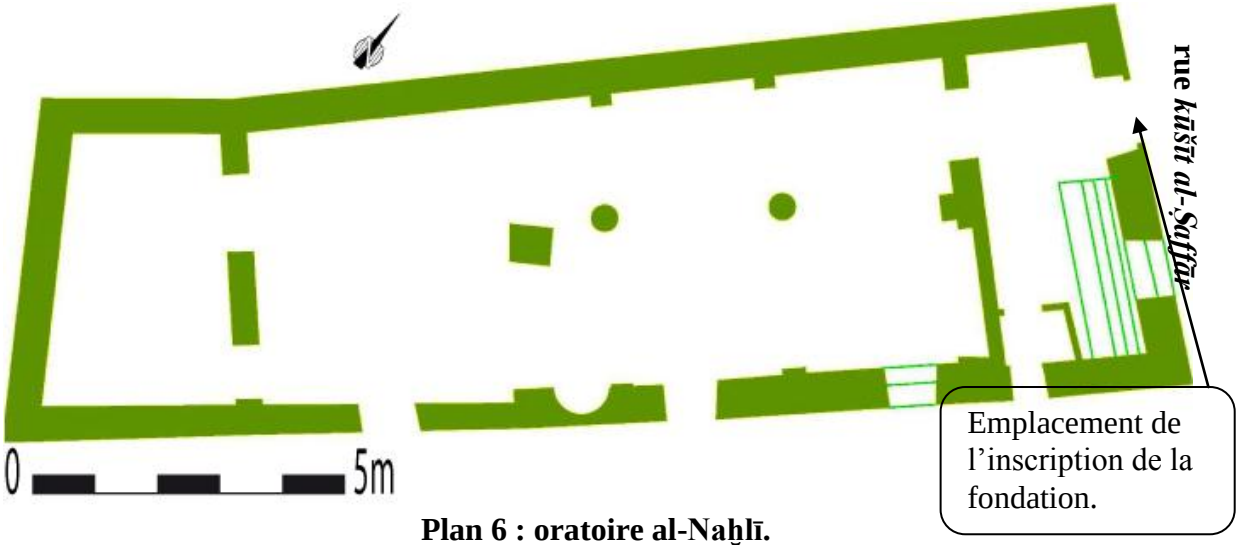


Figure 15 : fac-similé de l'inscription de la maison dite de Ḥaǧǧī.



Plan 6 : oratoire al-Naḫlī.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques[2].

[2] *Mašrūʿ Idârat al-Mudun al-Târīḫiyya* (Tripoli).

Planche 24



Photos 23 et 24 : façade principale d'oratoire al-Naḫlī et son inscription (phs. Juin 2007).

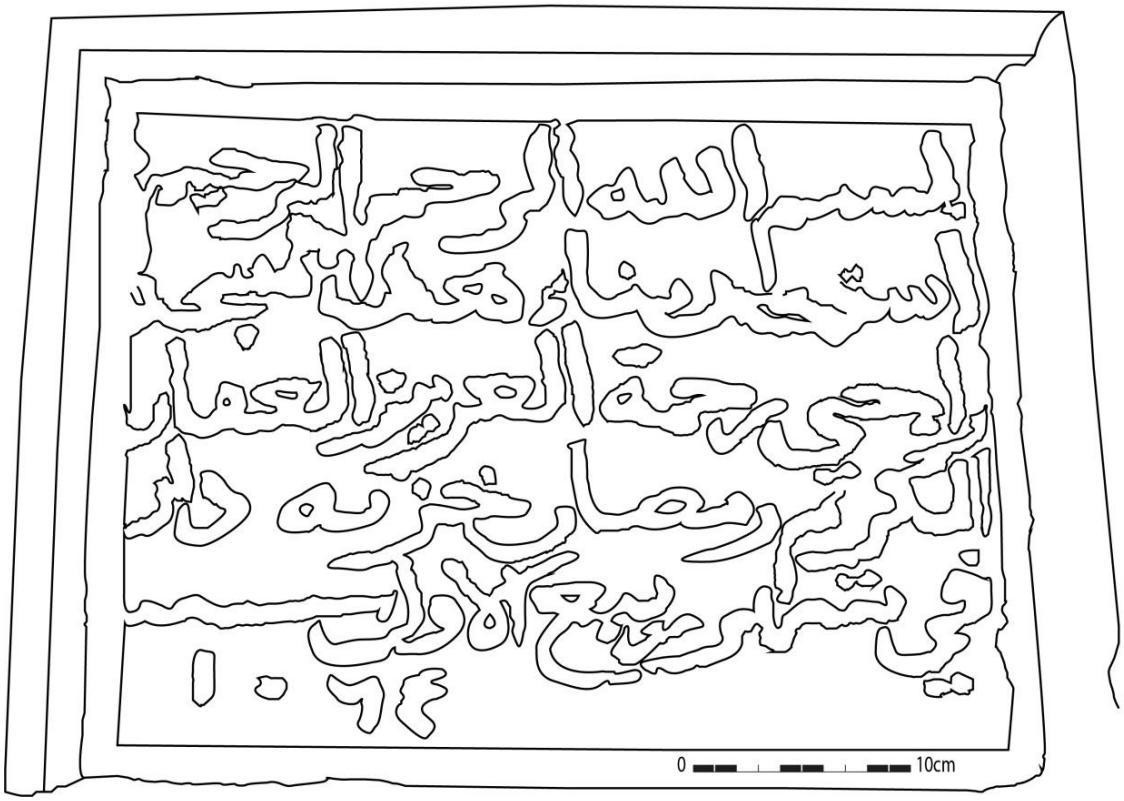
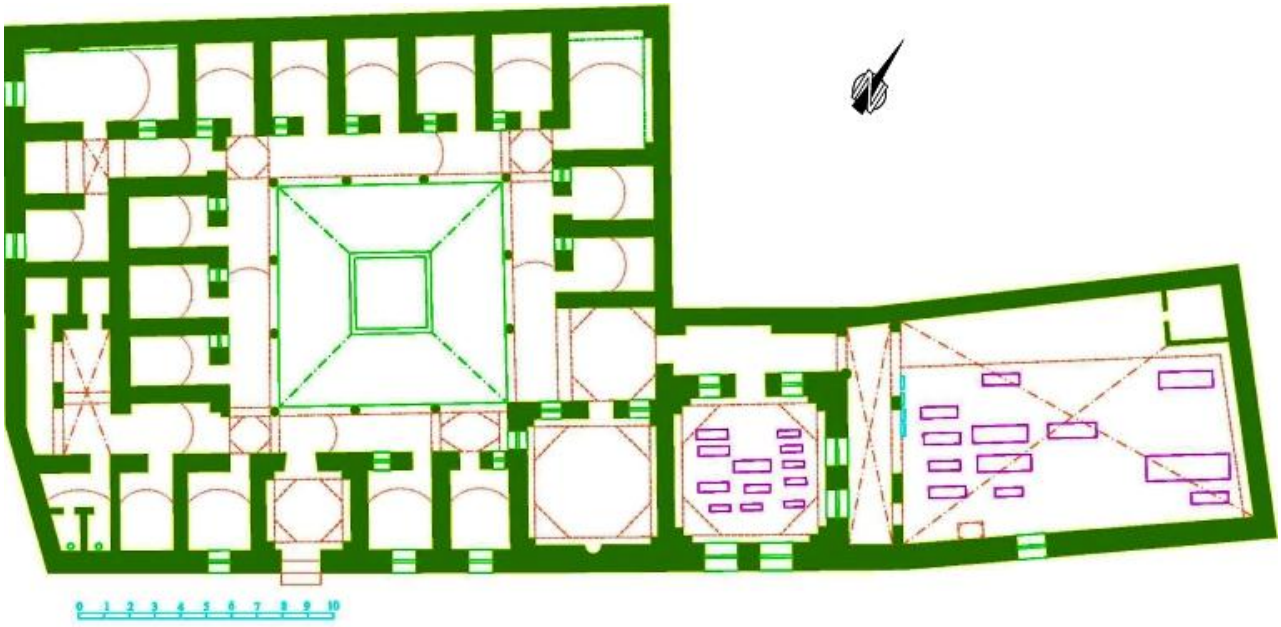
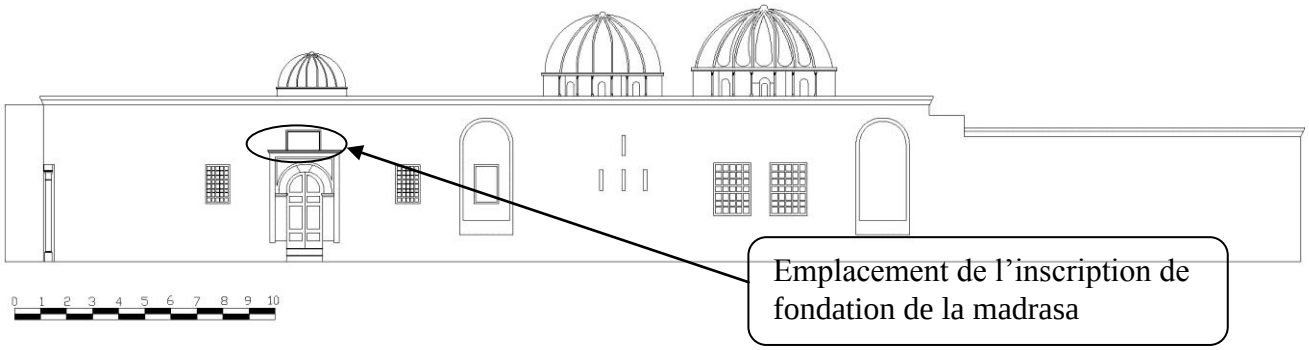


Figure 16 : fac-similé de l'inscription de l'oratoire al-Naḫlī.

Planche 25



Plan 7: : la *madrasa* et les 2 *turba* de ʿUṯmān Bāšā.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.
L'implantation des pierres tombales est le résultat de notre travail.



Plan 8 : façade de la *madrasa* et de deux *turba* de ʿUṯmān Bāšā.
Source : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 123.

Planche 26



Photo 25 : inscription de la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā. (ph. Septembre 2007)

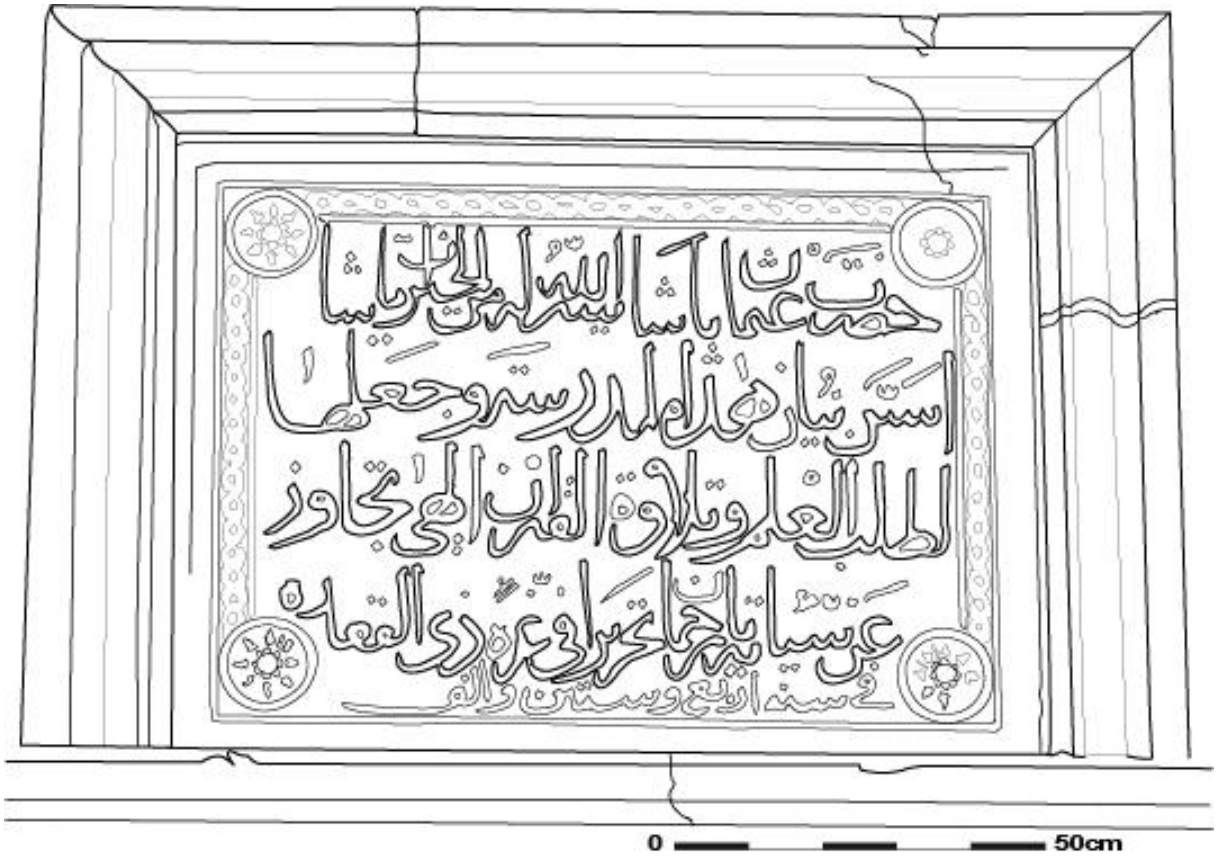


Figure 17 : fac-similé de l'inscription de la *madrasa* de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 27



Photo 26 : façade d'oratoire b. ʿAbd Allah



Photo 27 : inscription d'oratoire b. ʿAbd Allah. (ph. Juillet 2010)

Planche 28

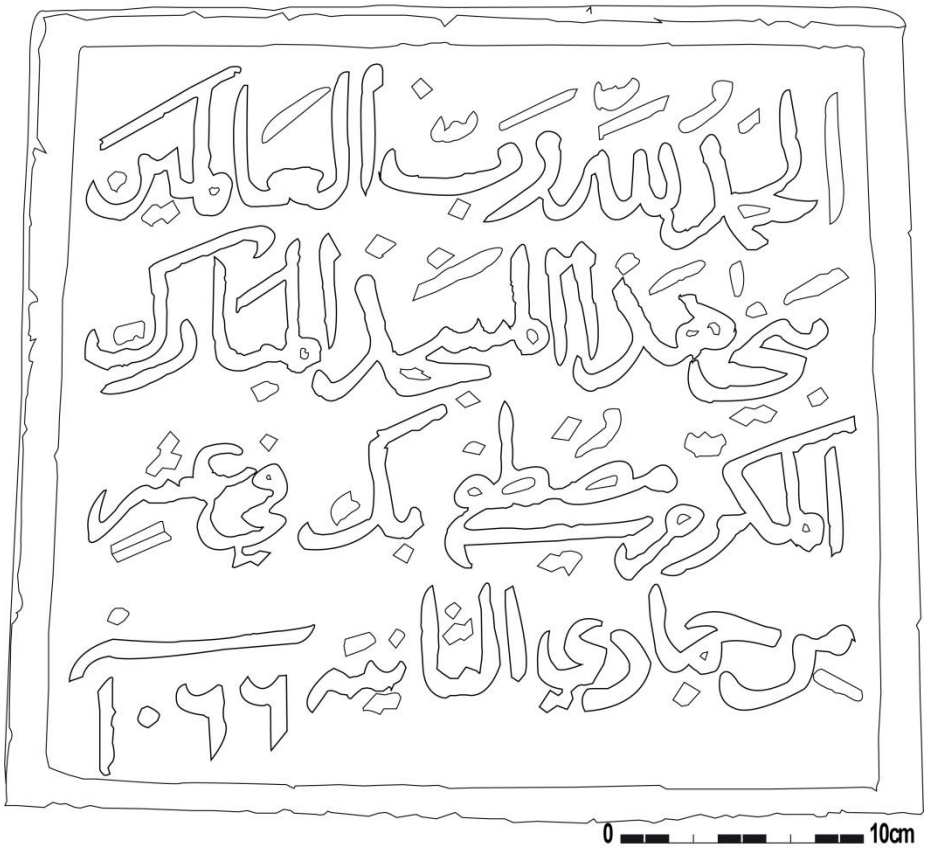


Figure 18 : fac-similé de l'inscription d'oratoire b. ʿAbd Allāh.



Photo 28 : inscription de la maison de Ṣafar b. 'Abd Allah (Ph. mars 2010).

Planche 29

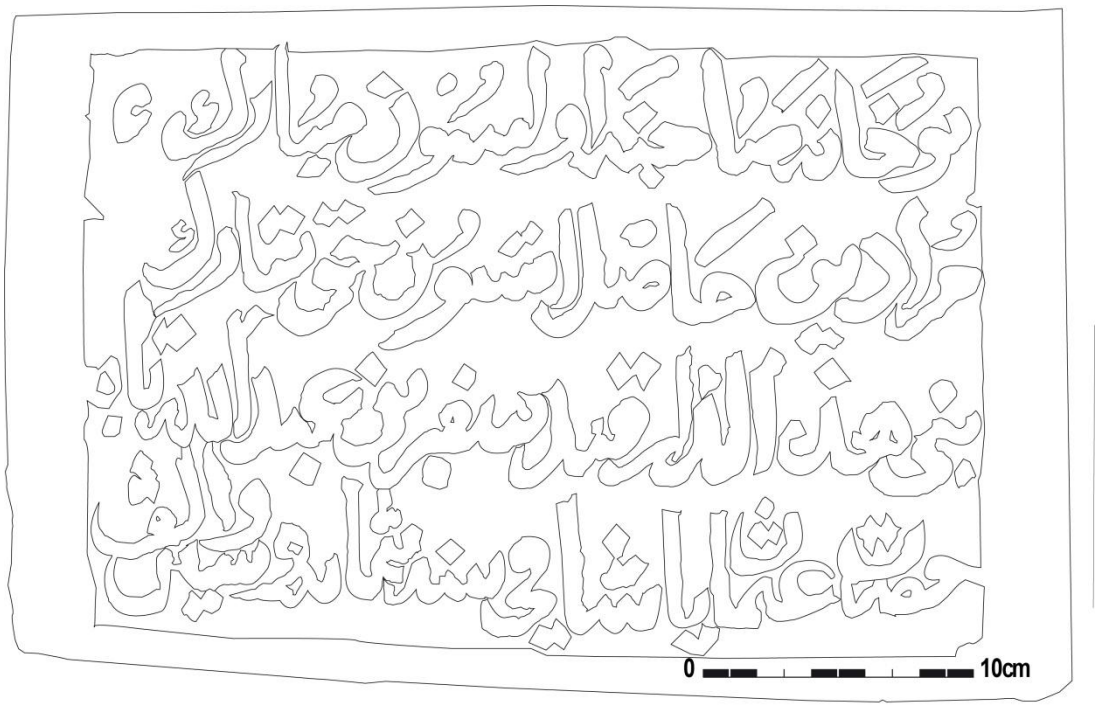


Figure 19 : fac-similé de l'inscription de la maison de Ṣafar b. ʻAbd Allāh.



(ph. mars 2010)

Photo 29 : façade principale d'oratoire Qandīl.



Photo 30 : inscription d'oratoire Qandīl.

Planche 30



Photo 31 : inscription de la mosquée d'Aḥmad Kātaḫdā' *(ph. juillet 2009).*

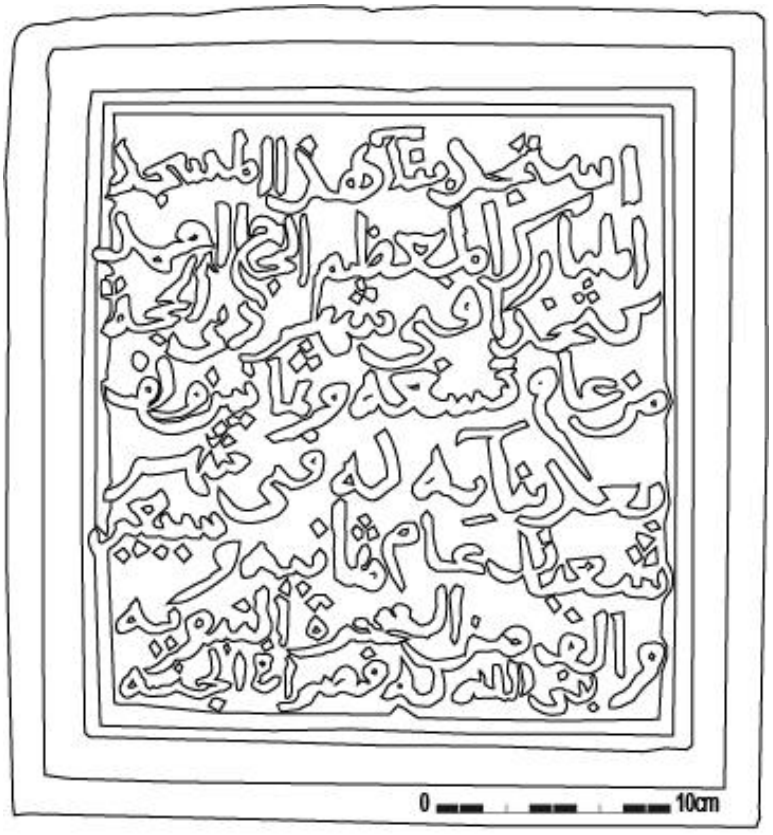
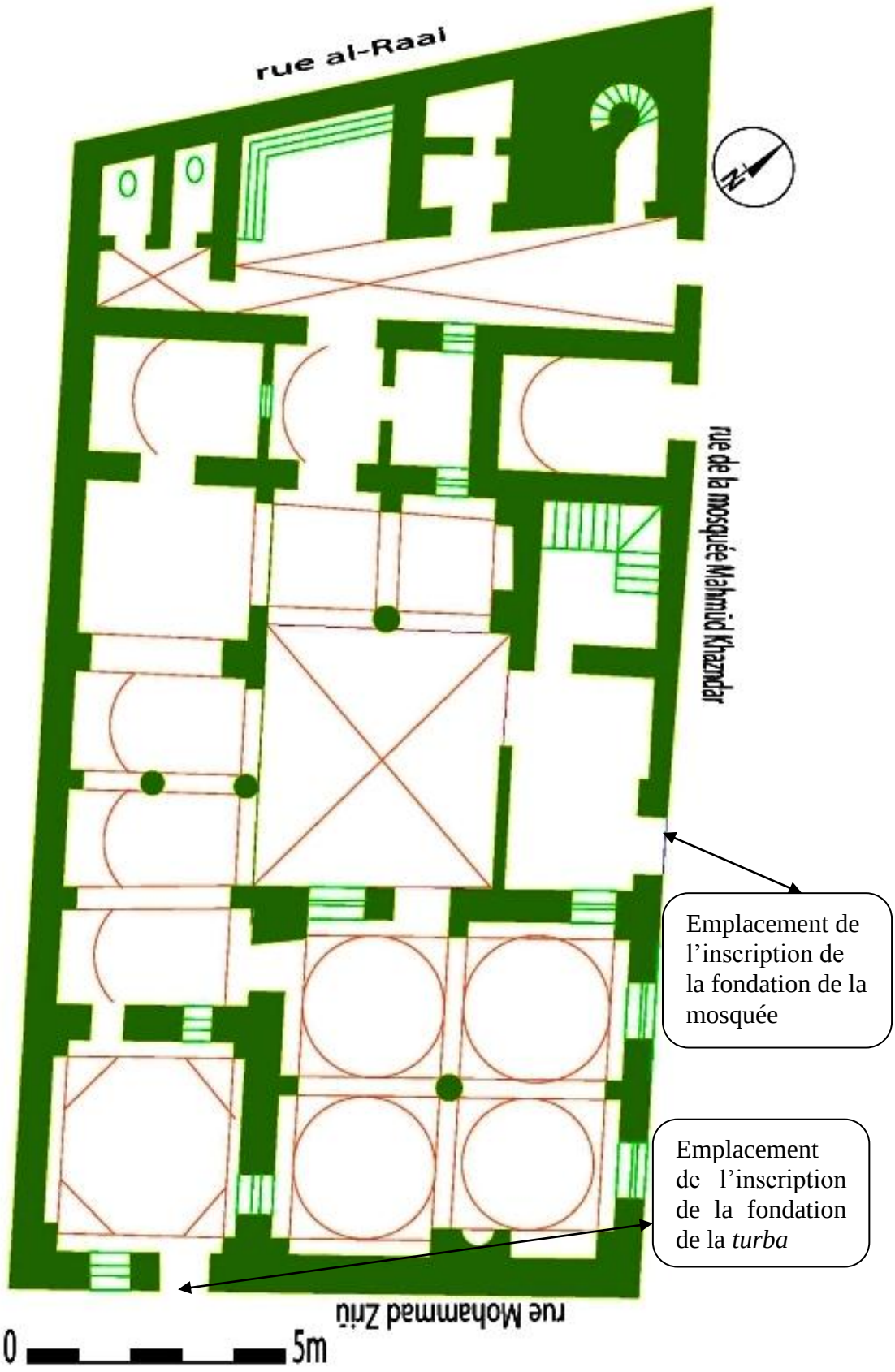


Figure 20 : fac-similé de l'inscription de la mosquée d'Aḥmad Kātaḫdā'.

Planche 31



Plan 9 : mosquée et mausolée de Maḥmūd Ḫāzindār.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.

Planche 32

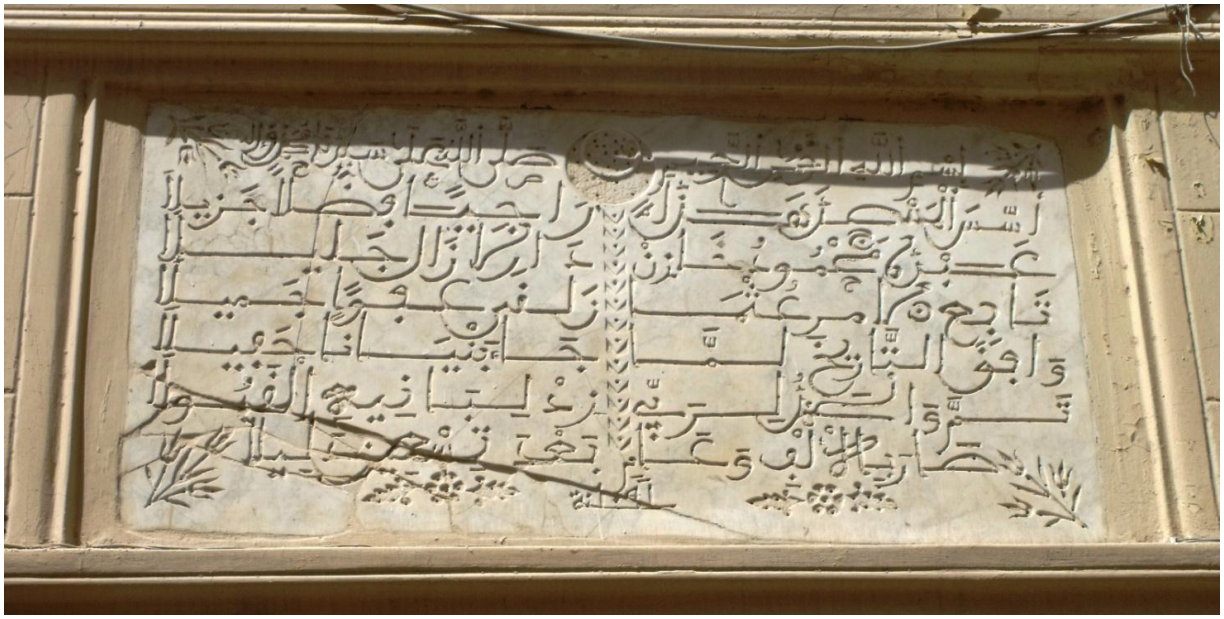


Photo 32 : inscription de fondation de la mosquée de Maḥmūd Ḫāzindār (ph. septembre 2007)

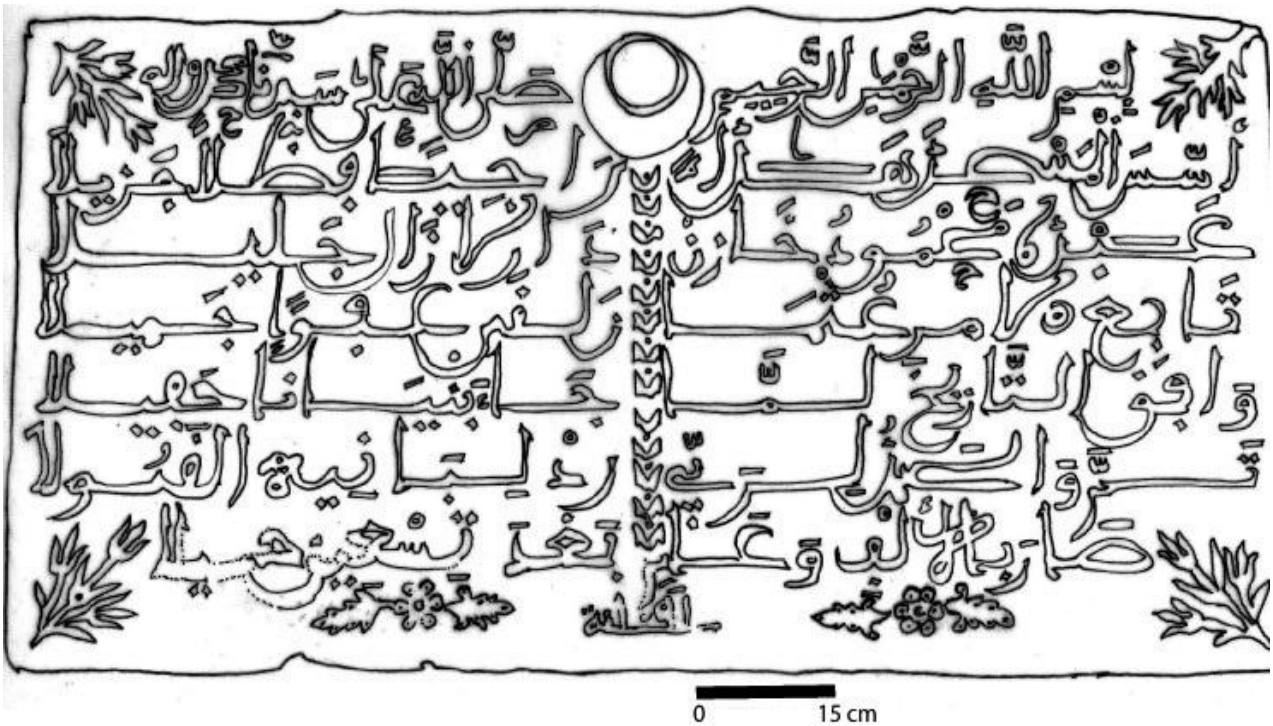


Figure 21 : inscription de fondation de la mosquée de Maḥmūd Ḫāzindār.

Planche 33



Photo 33 : inscription de la *turba* de Maḥmūd Ḫāzindār (ph. septembre 2007).

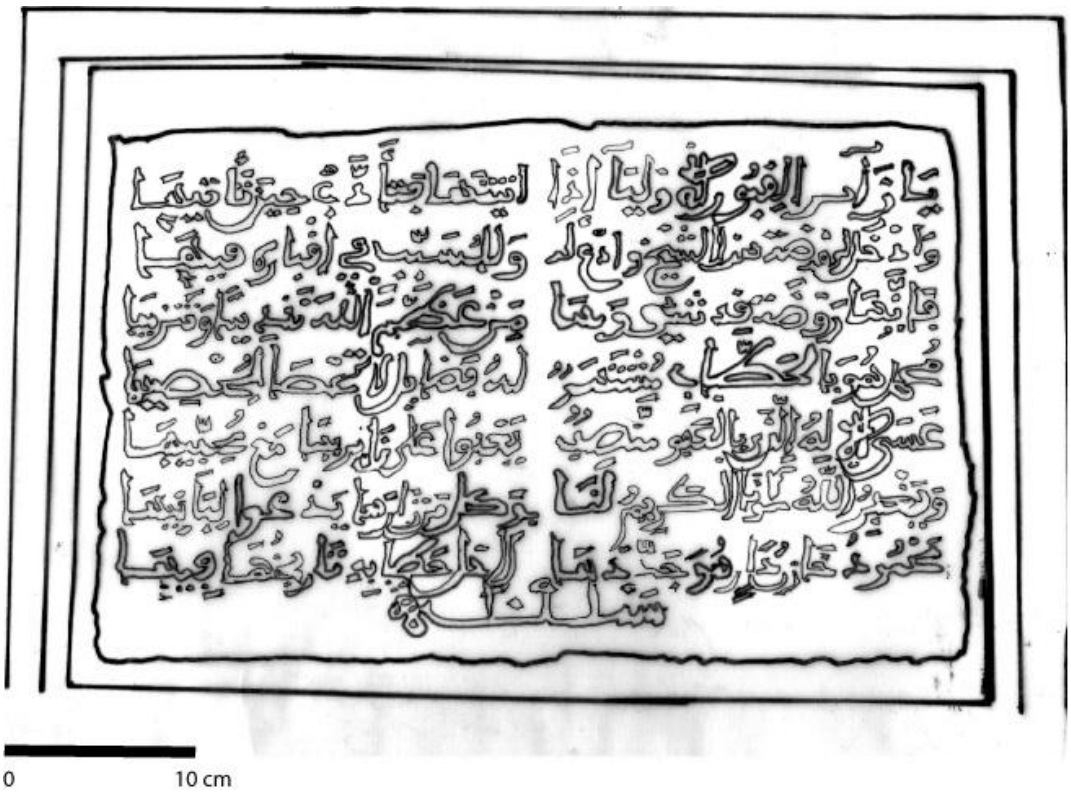


Figure 22 : fac-similé de l'inscription de la *turba* de Maḥmūd Ḫāzindār.

Planche 34



(ph. mars 2010)

Photo 34 : inscription d'une fontaine (inconnue).





Photo 35 et 36 : façade principale et inscription de la mosquée de Ḥusayn Qubṭān (phs. juillet 2009)

Planche 35

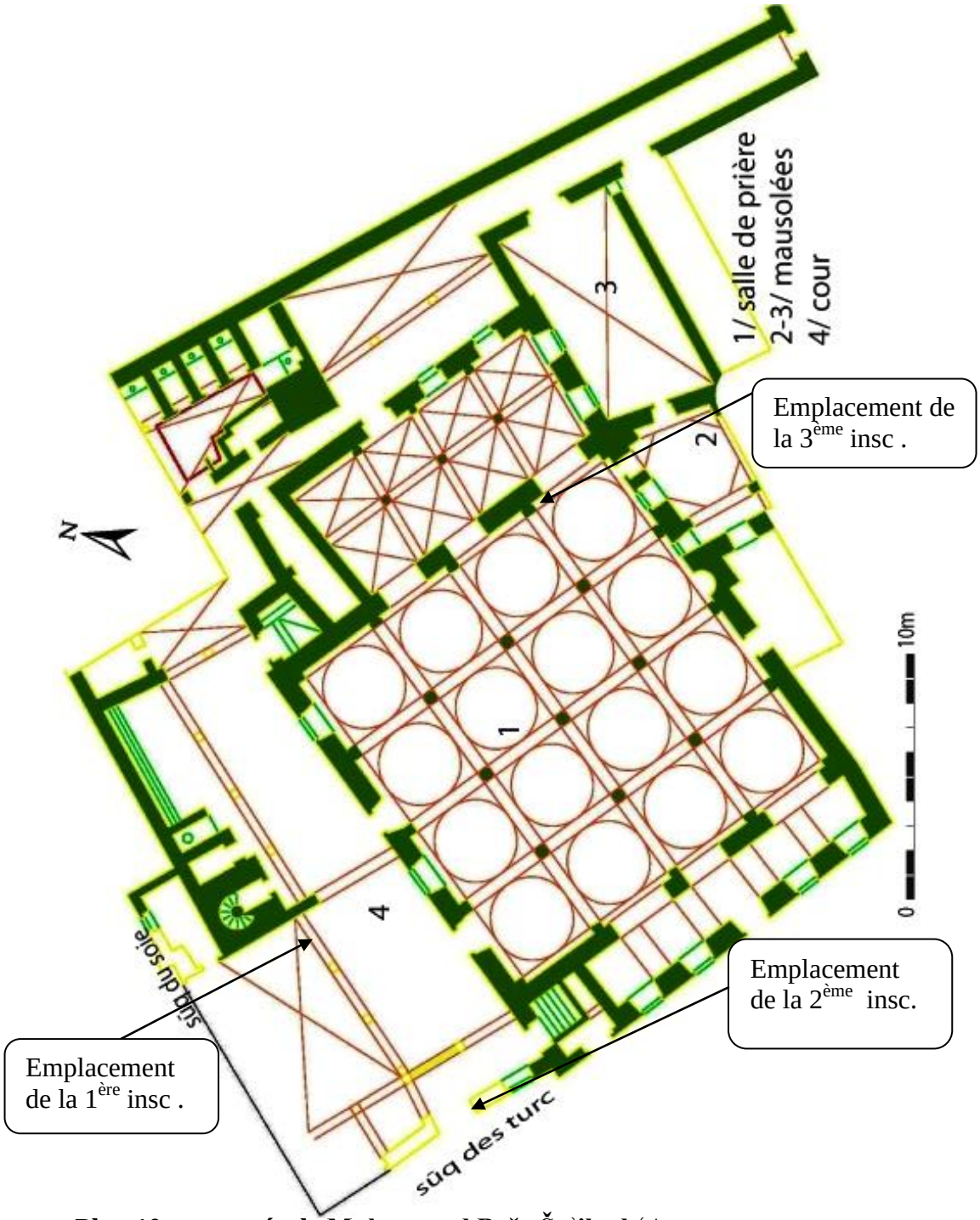


Figure 23 : fac-similé de la mosquée de Ḥusayn Qubṭān.



Photo 37 : emplacement de quelques monuments historiques à Tripoli.
Source : Google Earth 2012. Echelle 100 m.

Planche 36



Plan 10 : mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn et ses annexes.
Source : Ben Sassi (A.), *Turab*, 2009, p. 189.

Panche 37



Photos 38-39: inscription de fondation de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn et son emplacement (ph. mars 2010).

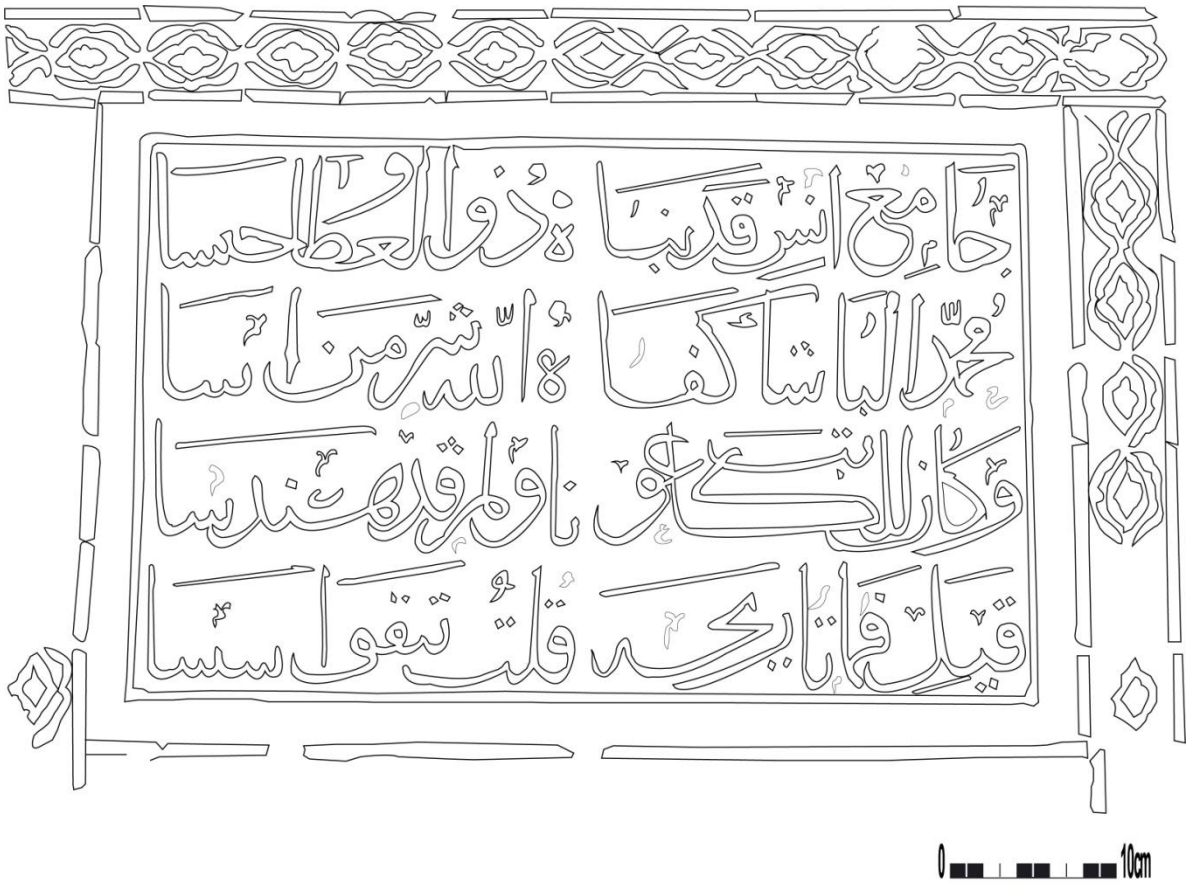


Figure 24 : fac-similé de l'inscription de fondation de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Planche 38

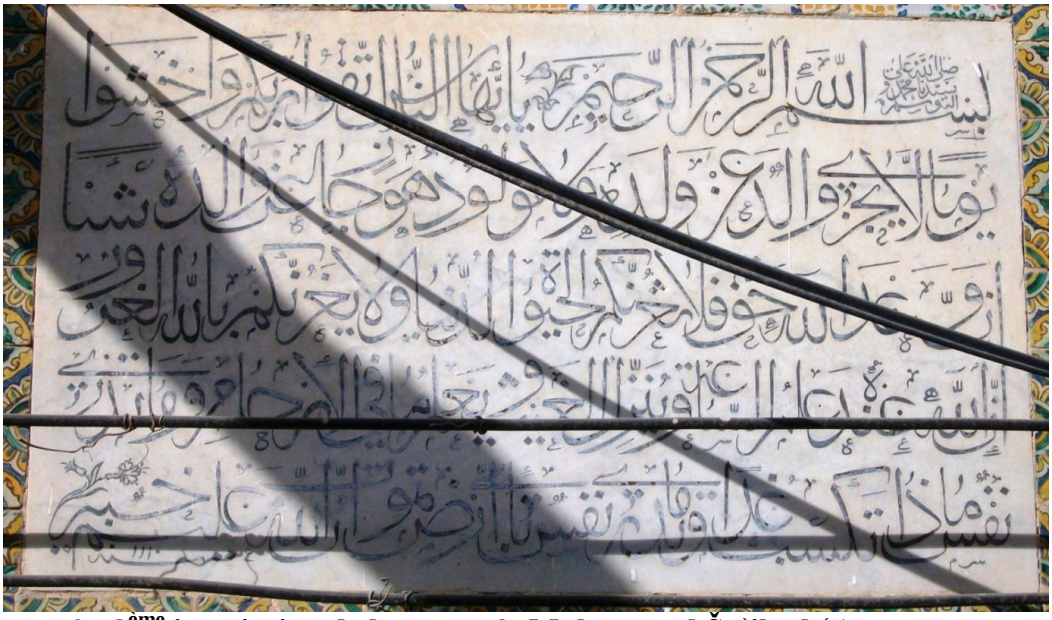


Photo 40 : 2ème inscription de la mosquée Muḥammad Šāʾib al-ʿAyn (Ph. Juillet 2009**).**

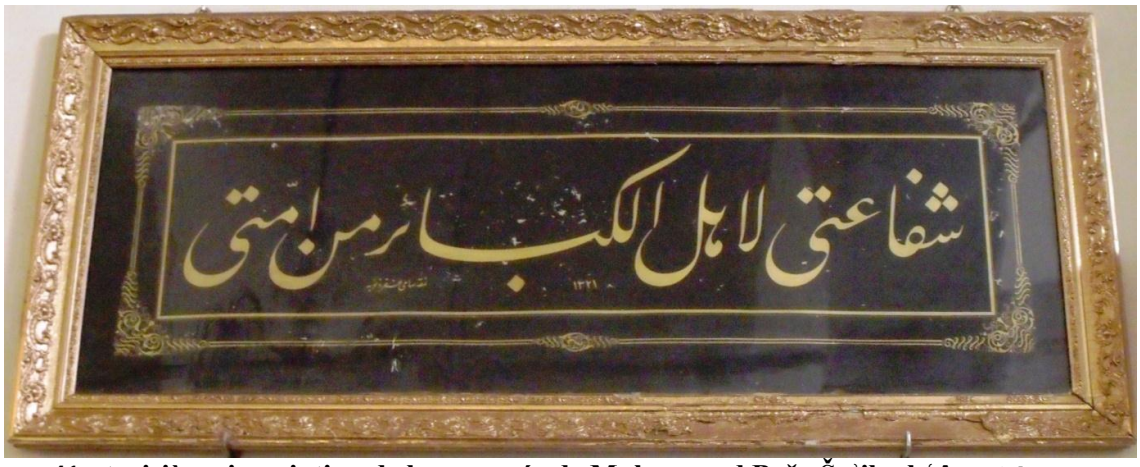


Photo 41 : troisième inscription de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn (Ph. mars 2010).

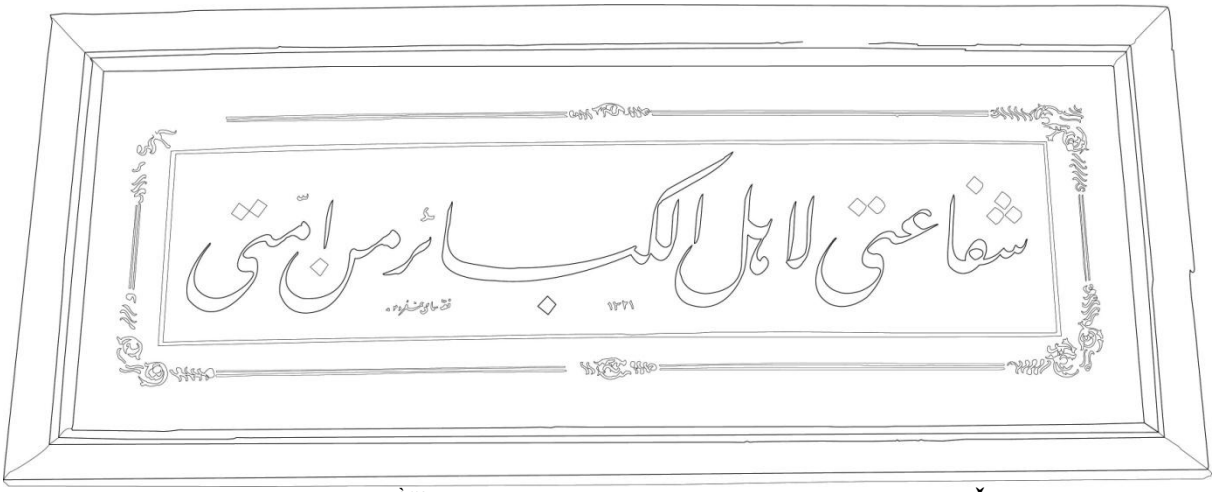


Figure 24 : fac-similé de la 3ème inscription de la mosquée de Muḥammad Bāšā Šā'ib al-ʿAyn.

Planche 39



Photo 42 : inscription d'oratoire al-Muknī (ph. juillet 2009).



Figure 25 : fac-similé de l'inscription d'oratoire al-Muknī.

Planche 40



Photo 43 : emplacement de la mosquée Ḫalīl Durār. Echelle : 200 m.
Source : Google Earth 2010.



Photo 44 : porte principale de la salle de prière de la mosquée de Ḫalīl Durār.

Planche 41



Photo 45 : inscription de la mosquée de Ḫalīl Durār (ph. juillet 2010).

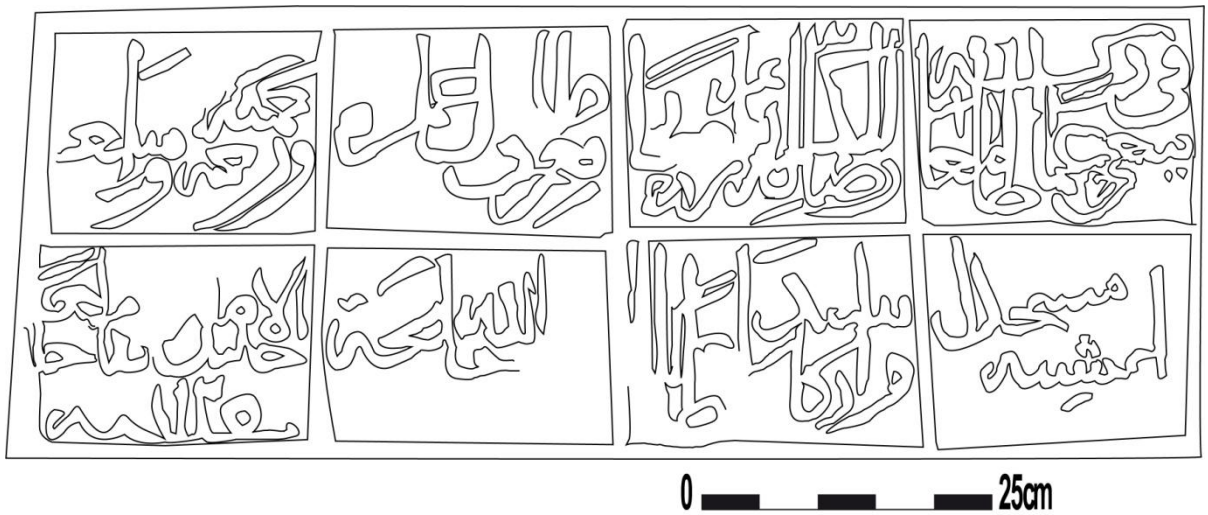


Figure 26 : fac-similé de l'inscription de la mosquée de Ḫalīl Durār.

Planche 42

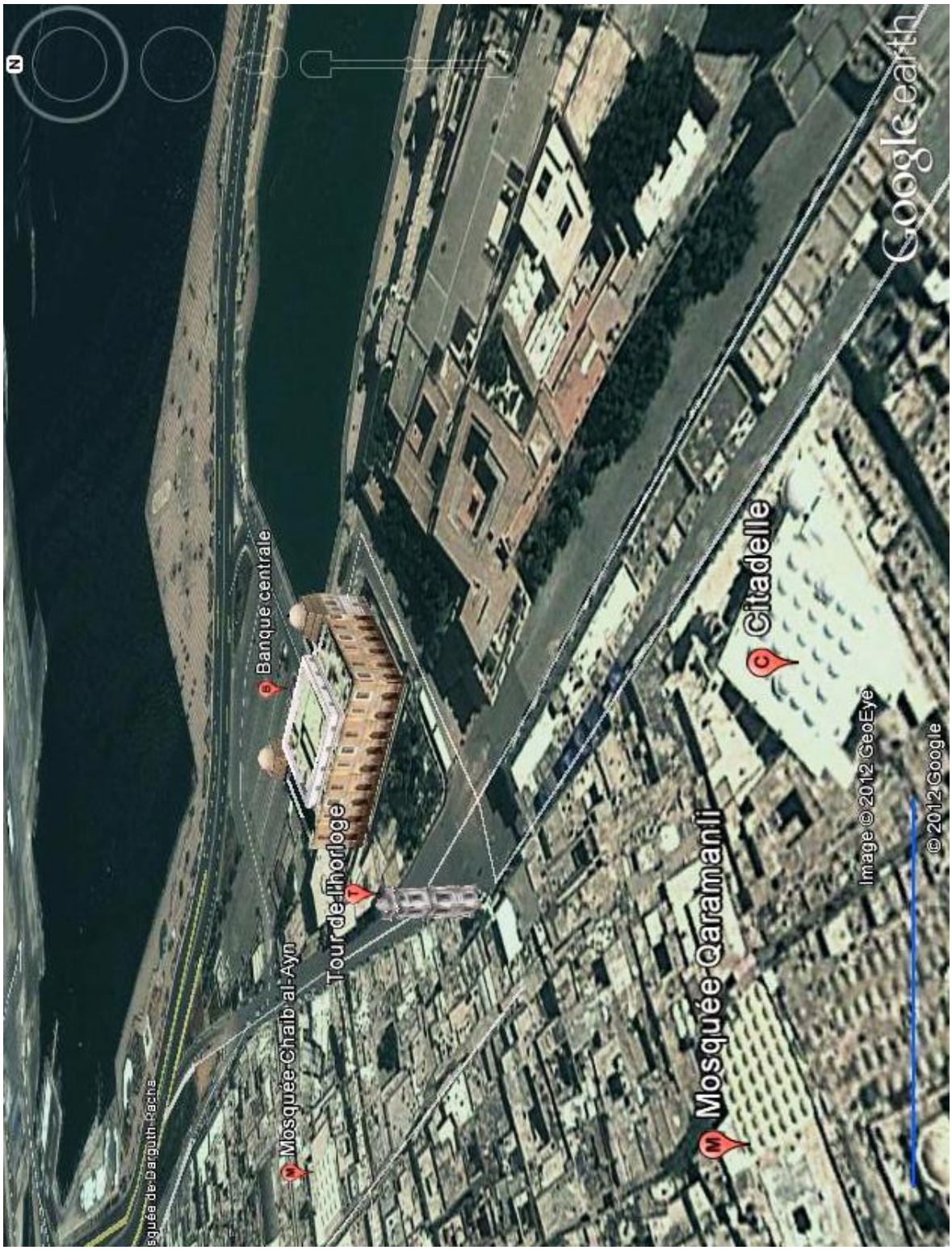
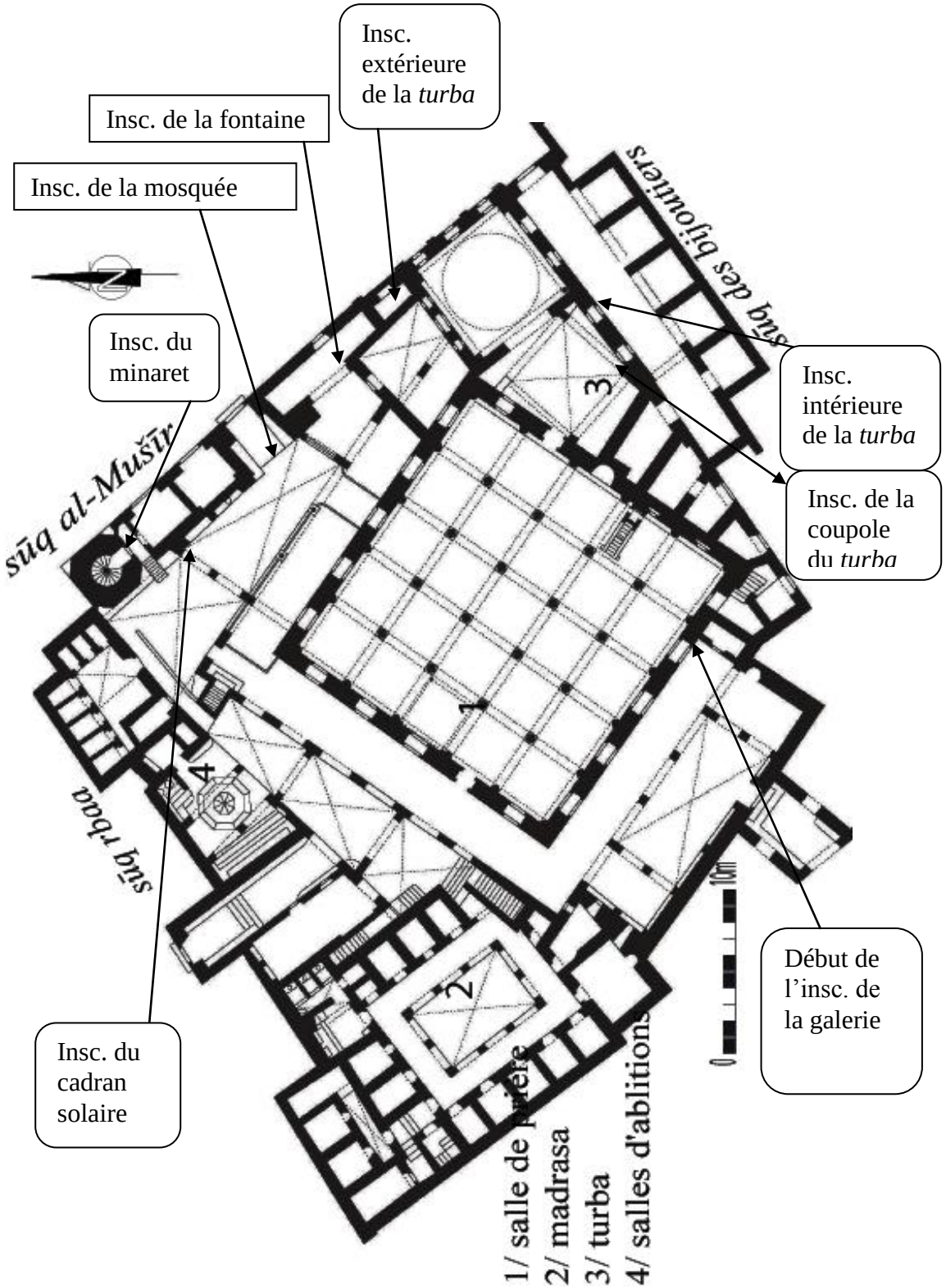


Photo 46 : emplacement de quelques monuments de la ville de Tripoli-Echelle 50 m.
Source : Google Earth 2010.

Planche 43



Plan 11 : les composants et l'emplacement d'inscriptions du complexe architectural d'Aḥmad Qaramānlī.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.

Planche 44

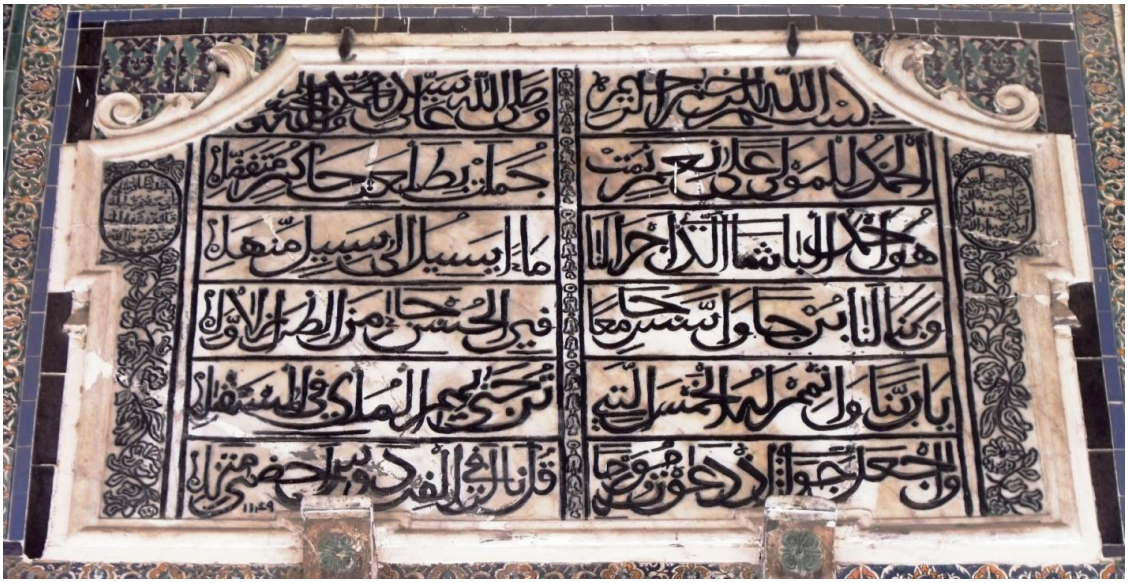


Photo 49 : inscription de fondation de la mosquée Qaramānlī. (ph. juillet 2009)

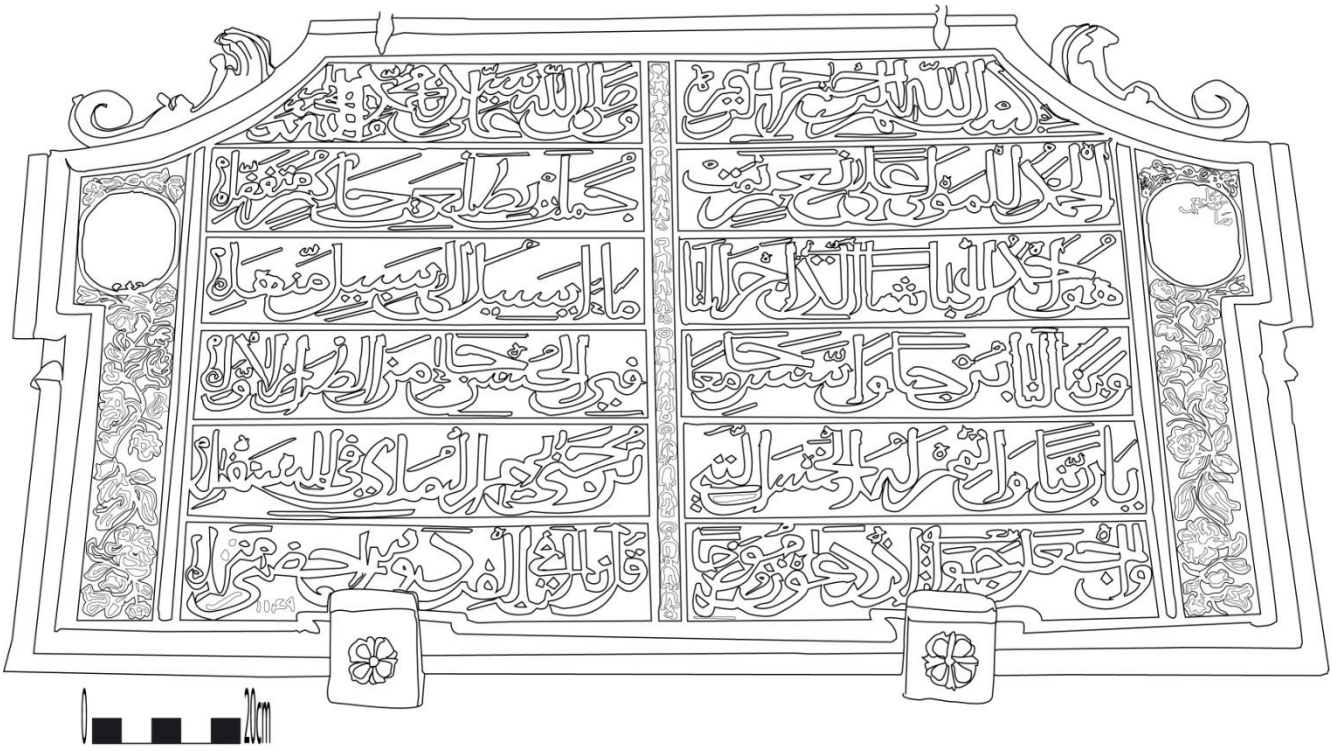
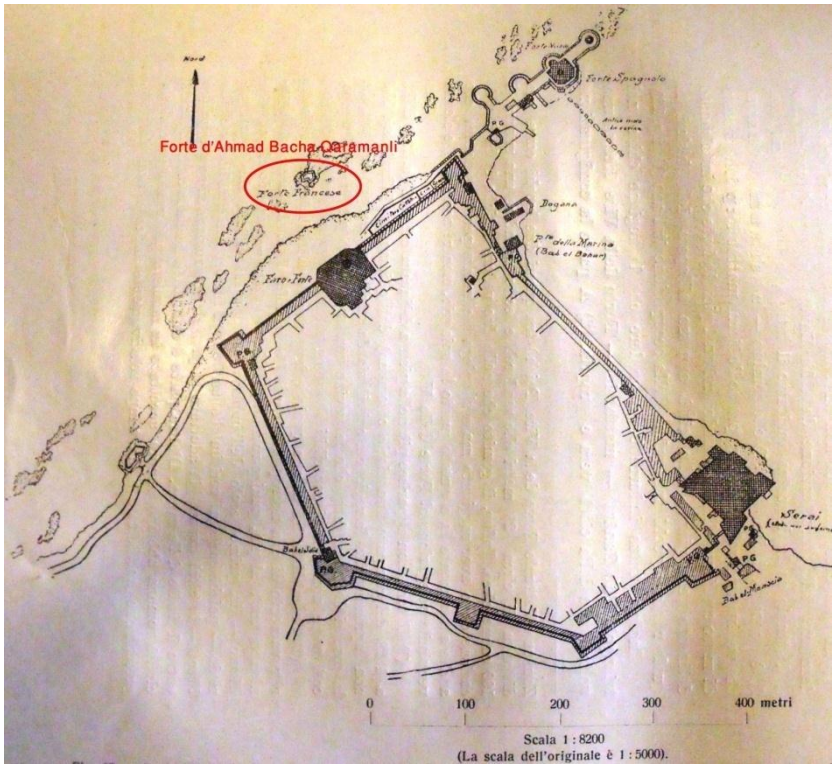


Figure 27 : fac-similé de l'inscription de fondation de la mosquée Qaramānlī.

Planche 45



Carte 6 : emplacement de la tour des Qaramānlī ; ancien plan de la ville de Tripoli (1912). Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, Rome, 1918, p. 226.

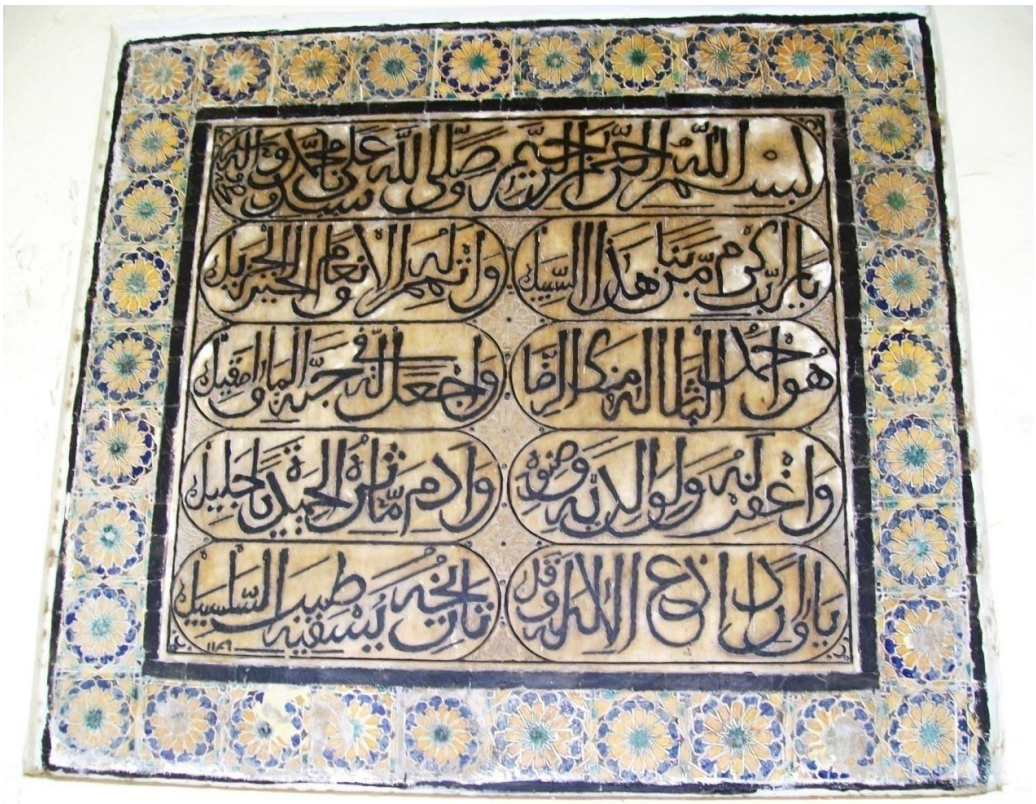


Photo 50 : inscription de la fontaine d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī

Planche 46

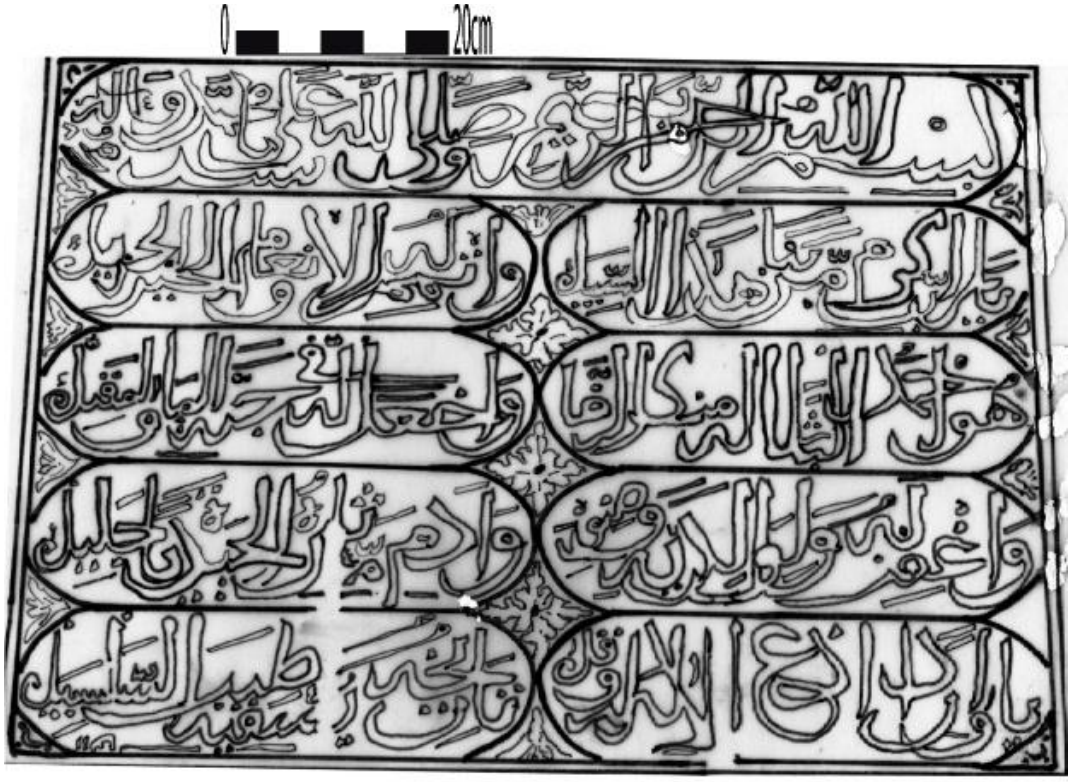


Figure 28 : fac-similé de l'inscription de la fontaine d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.



Photo 51 : le reste de la fontaine d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī (vue de l'intérieure ; juillet 2010).

Planche 47

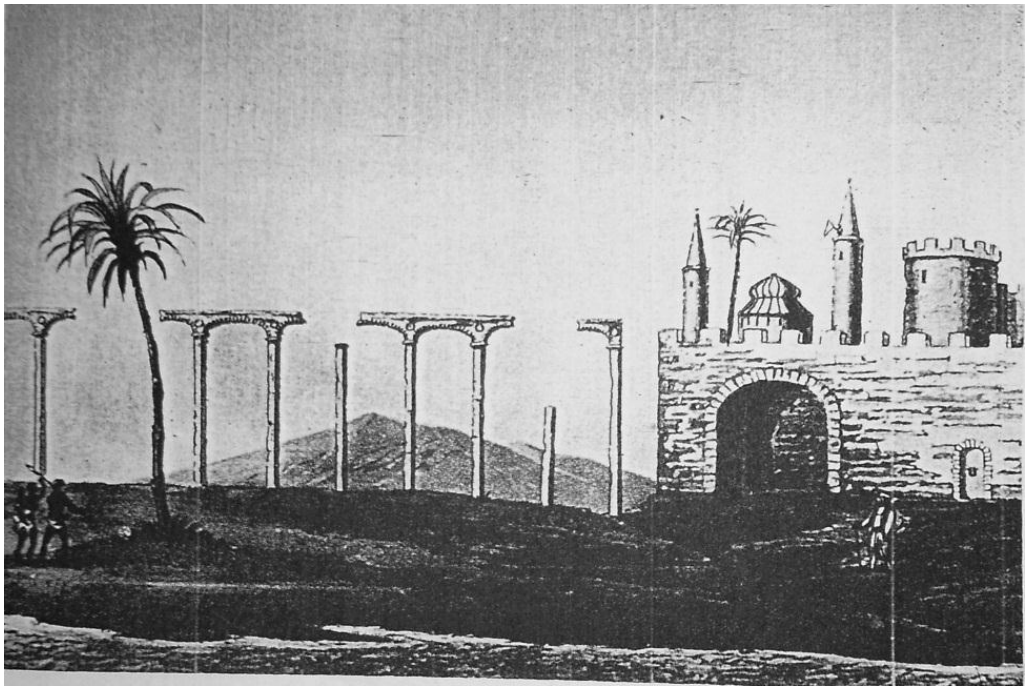


Photo 52 : l'aqueduc de la ville de Tripoli.
Source : Aurigemma (S.), *Il castello*, 1926, fig. 15.



Photo 53 : inscription extérieure de la *turba* des Qaramānlī (ph. juillet 2009).

Planche 48

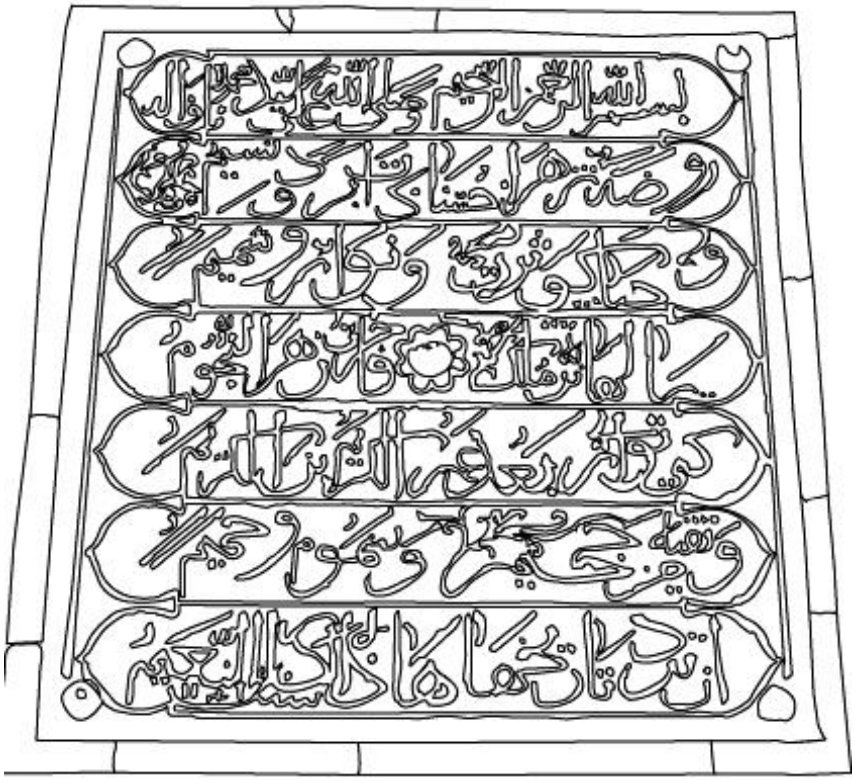


Figure 29 : fac-similé de l'inscription extérieure de la *turba* des Qaramānlī.



Photo 54 : inscription intérieure de la *turba* des Qaramānlī. (ph. mars 2010).

Planche 49

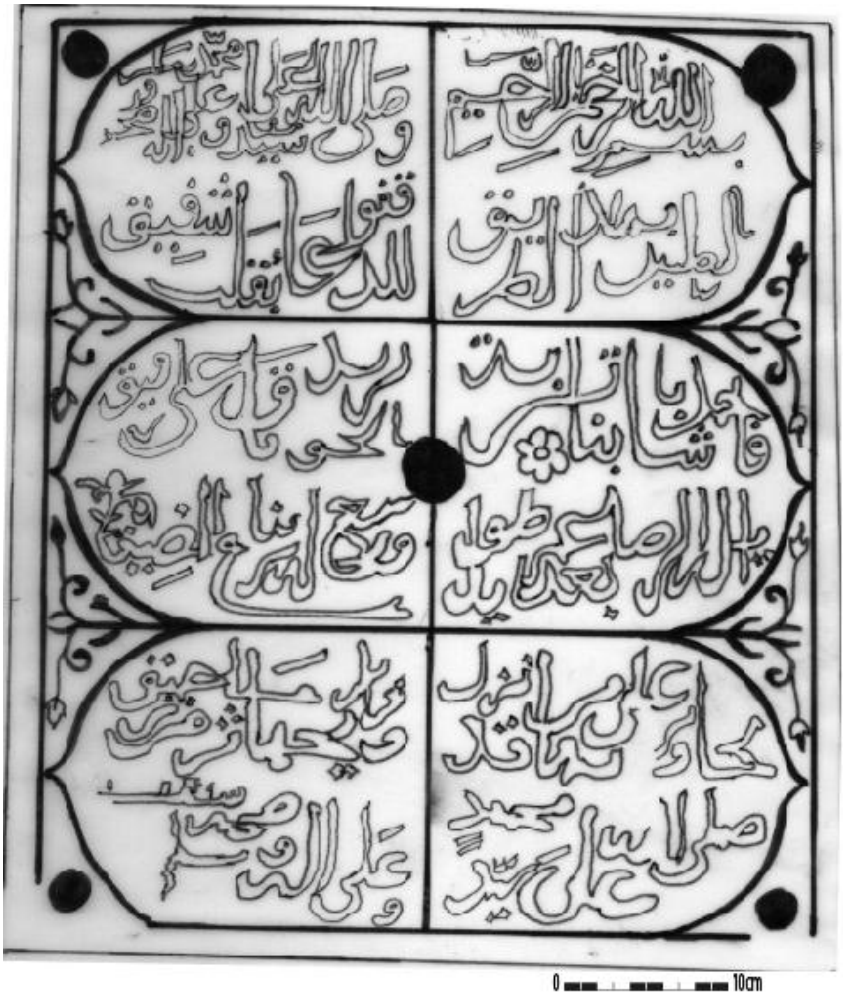


Figure 30 : fac-similé de l'inscription intérieure de la *turba* des Qaramānlī.



Photo 55 : inscription du minaret de la mosquée Qaramānlī. (ph. juillet 2009)

Planche 50

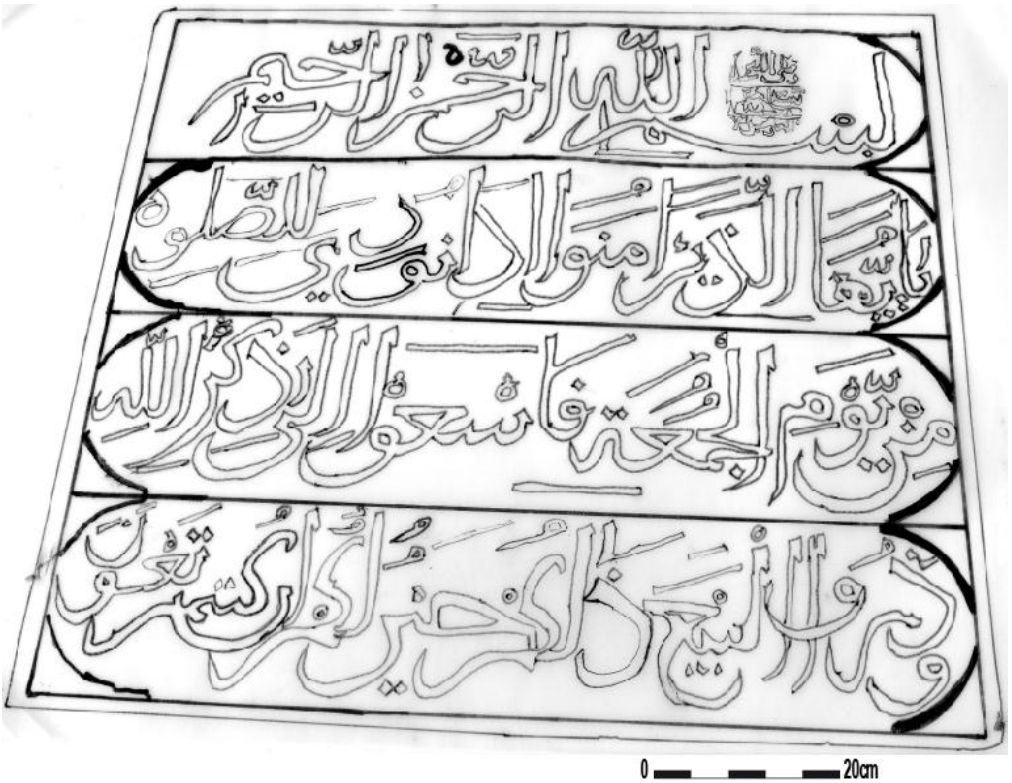


Figure 31 : fac-similé de l'inscription du minaret de la mosquée Qaramānlī.



Photo 56 : cartouche 1 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 57 : cartouche 2 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 58 : cartouche 3 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 51



Photo 59 : cartouche 4 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

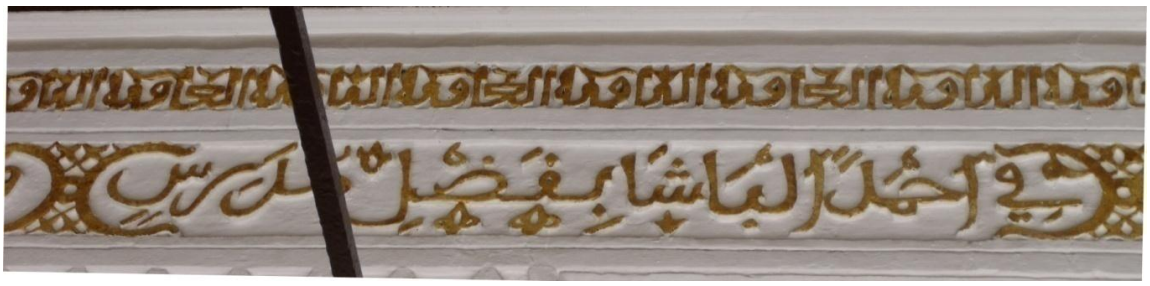


Photo 60 : cartouche 5 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 61 : cartouche 6 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

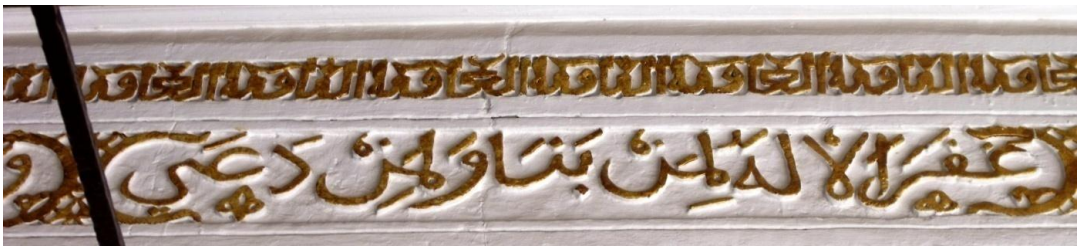


Photo : 62 : cartouche 7 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 63 : cartouche 8 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 64 : cartouche 9 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 52



Photo 65 : cartouche 10 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo : 66 : cartouche 11 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 67 : cartouche 12 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 68 : cartouche 13 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 69 : cartouche 14 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 53



Photo 70 : cartouche 15 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 71 : cartouche 16 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 72 : cartouche 17 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo n° 73 : cartouche 18 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

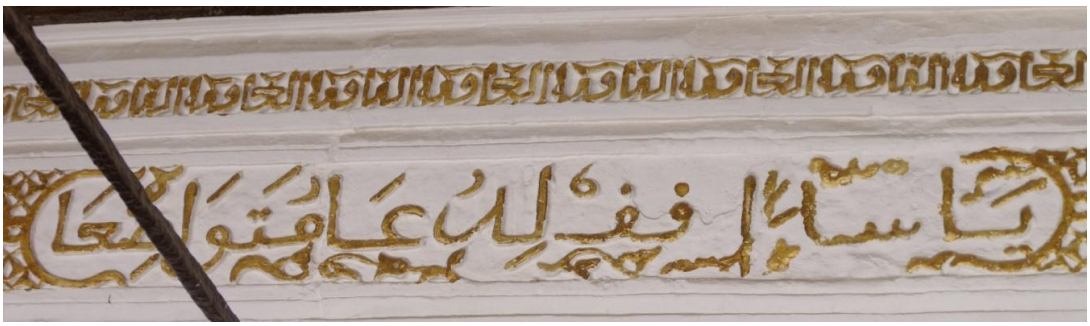


Photo n° 74 : cartouche 19 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 54



Photo n° 75 : cartouche 20 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo : 76 : cartouche 21 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

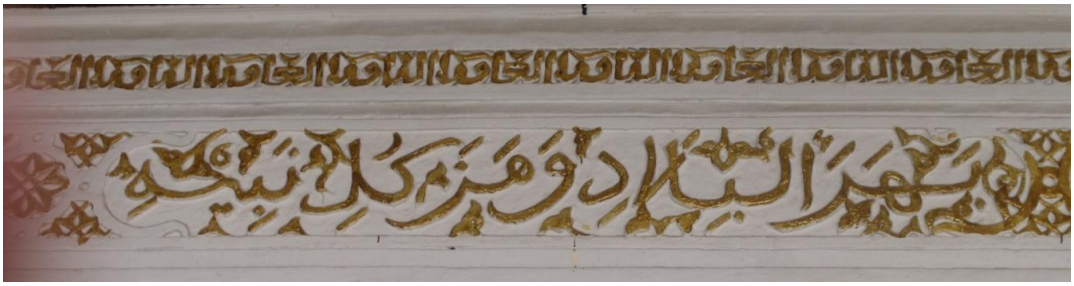


Photo n° 77 : cartouche 22 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo 78 : cartouche 23 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo n° 79 : cartouche 24 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 55

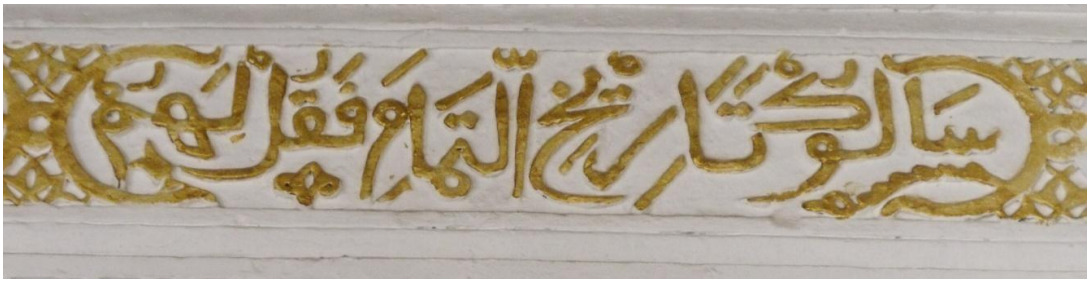


Photo n° 80 : cartouche 25 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Photo n° 81 : cartouche 26 de l'inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī (phs. juillet 2007)

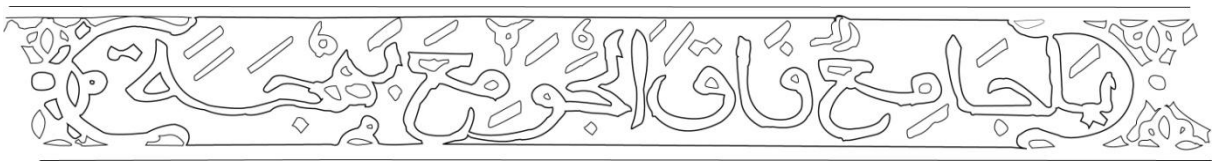


Figure 32 : fac-similé du cartouche 1, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

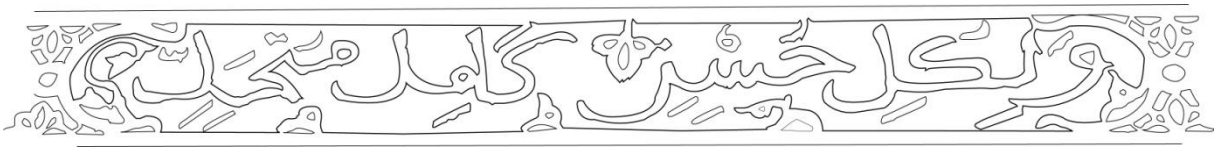


Figure 33 : fac-similé du cartouche 2, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

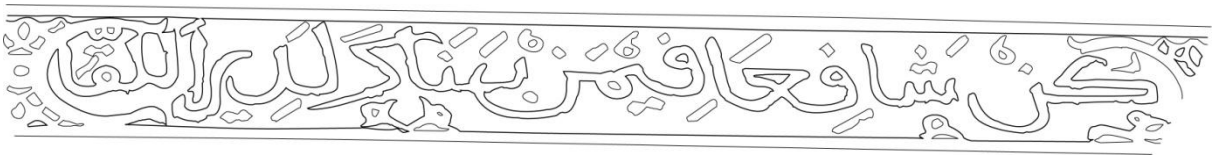


Figure 34 : fac-similé du cartouche 3, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī



Figure 35 : fac-similé du cartouche 4, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

Planche 56

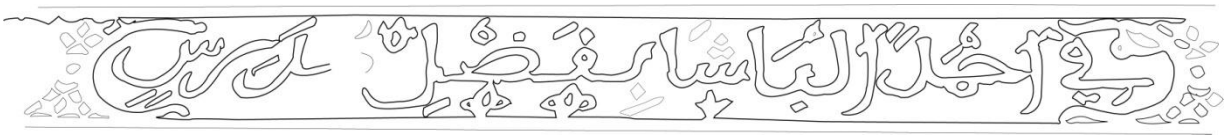


Figure 36 : fac-similé du cartouche 5, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

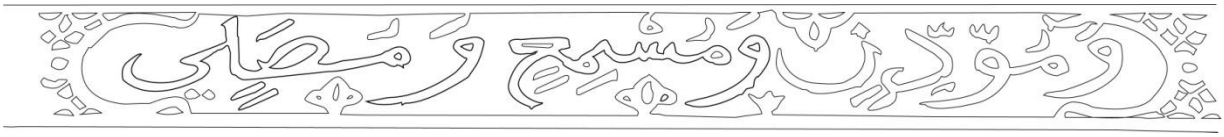


Figure 37 : fac-similé du cartouche 6, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.



Figure 38 : fac-similé du cartouche 7, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

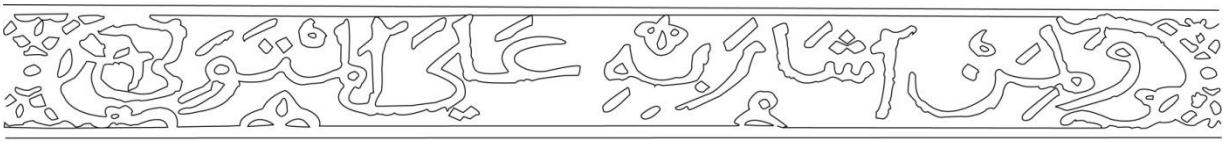


Figure 39 : fac-similé du cartouche 8, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī.

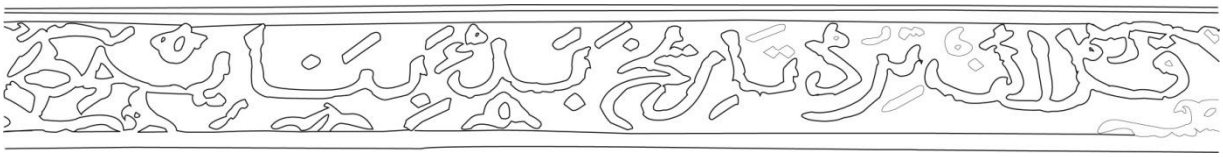


Figure 40 : fac-similé du cartouche 9, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

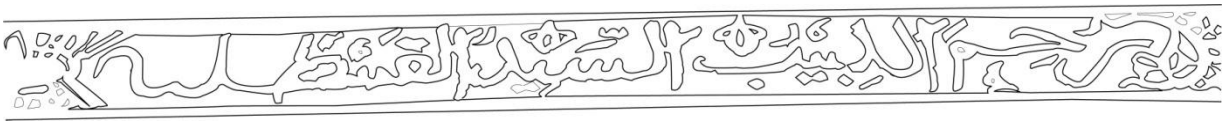


Figure 41 : fac-similé du cartouche 10, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

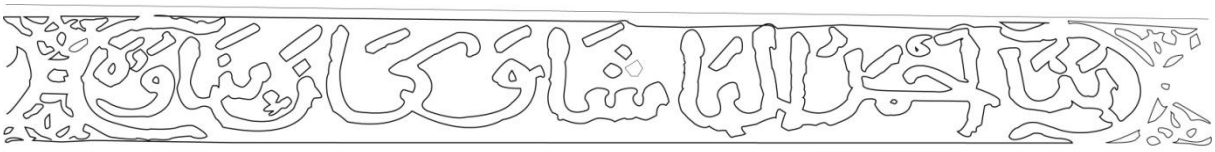


Figure 42 : fac-similé du cartouche 11, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

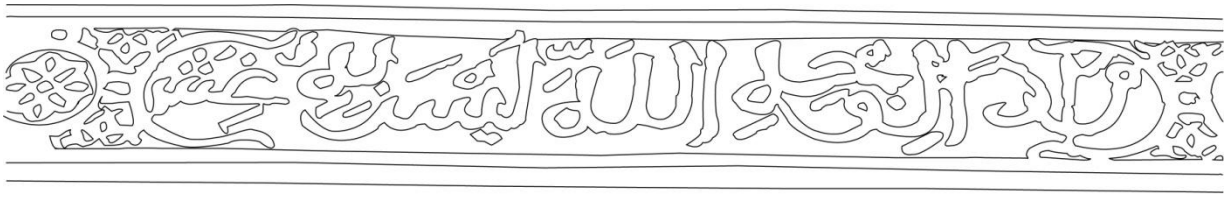


Figure 43 : fac-similé du cartouche 12, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

Planche 57

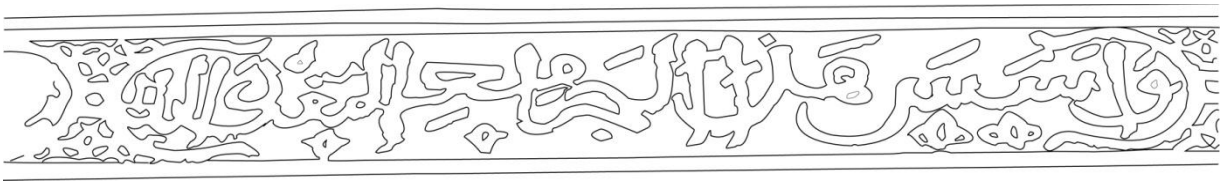


Figure 44 : fac-similé du cartouche 13, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

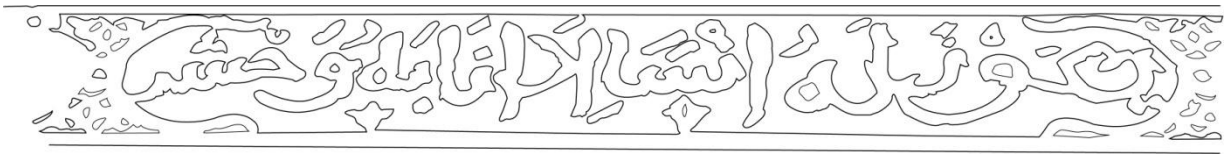


Figure 45 : fac-similé du cartouche 14, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

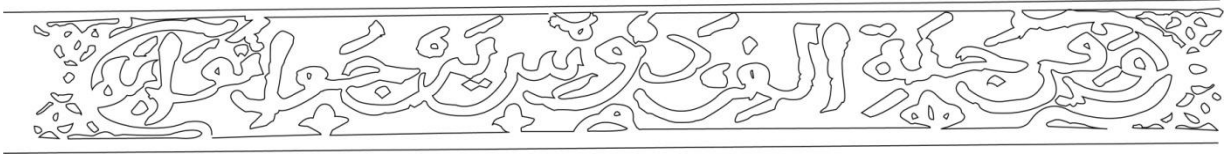


Figure 46 : fac-similé du cartouche 15, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

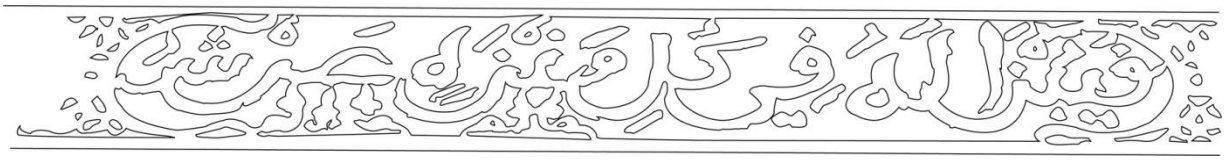


Figure 47 : fac-similé du cartouche 16, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

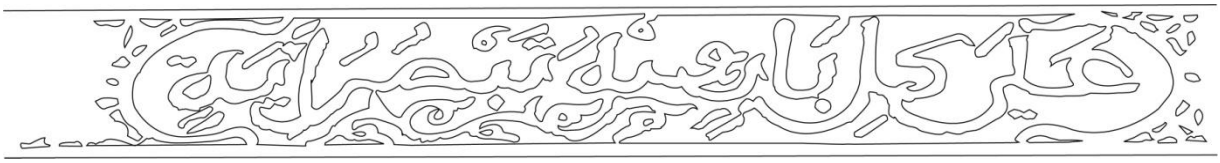


Figure 48 : fac-similé du cartouche 17, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

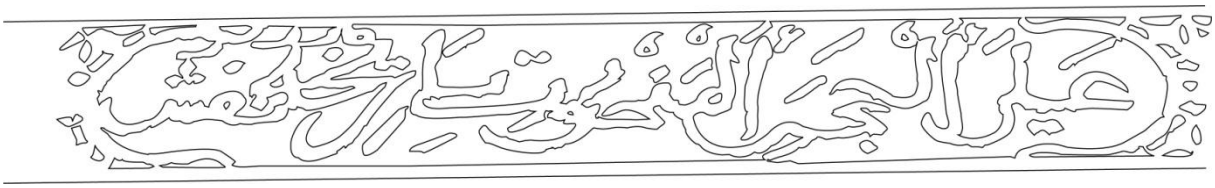


Figure 49 : fac-similé du cartouche 18, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

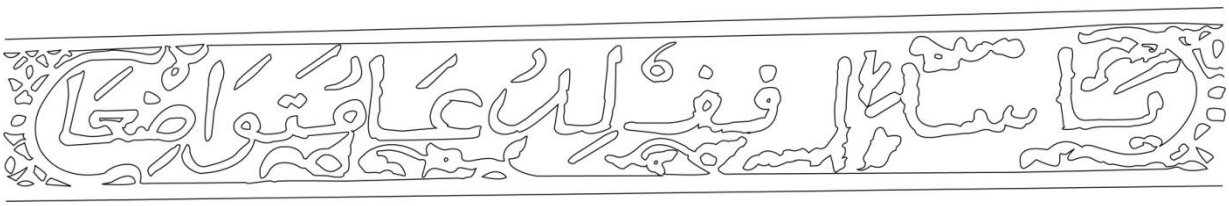


Figure 50 : fac-similé du cartouche 19, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

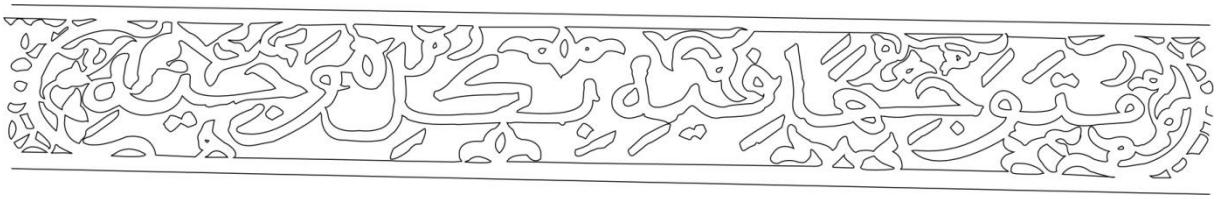


Figure 51 : fac-similé du cartouche 20, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

Planche 58

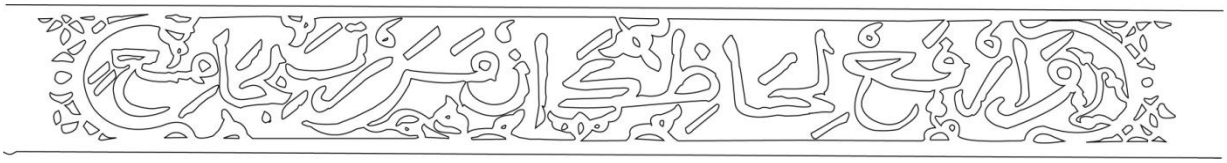


Figure 52 : fac-similé du cartouche 21, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

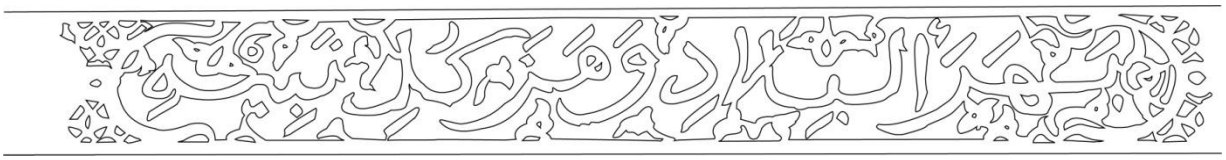


Figure 53 : fac-similé du cartouche 22, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

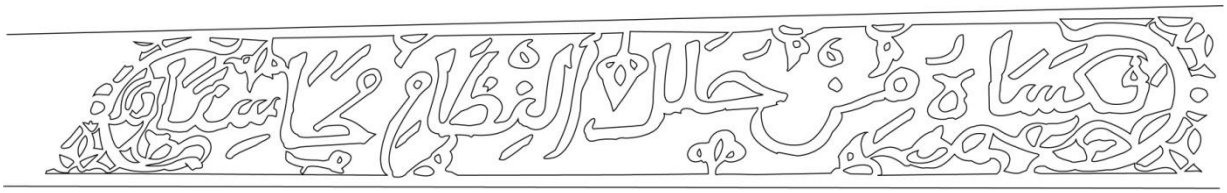


Figure 54 : fac-similé du cartouche 23, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

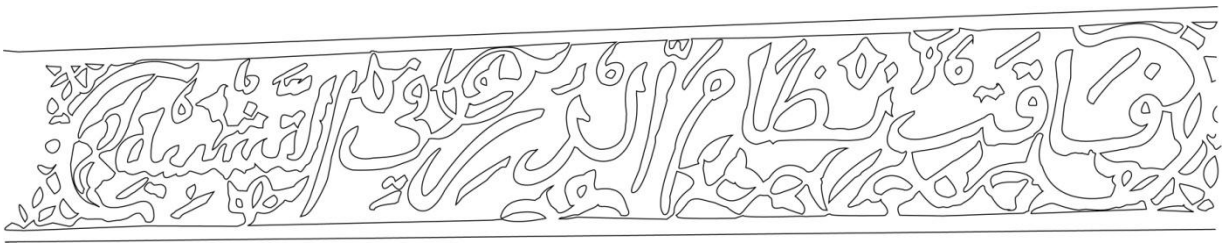


Figure 55 : fac-similé du cartouche 24, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

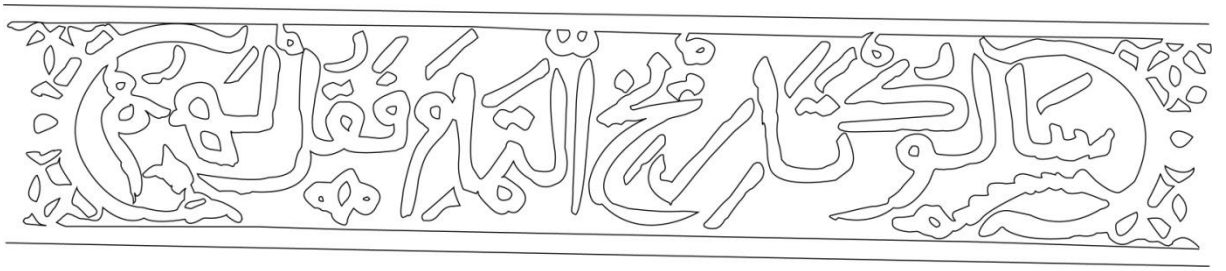


Figure 56 : fac-similé du cartouche 25, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

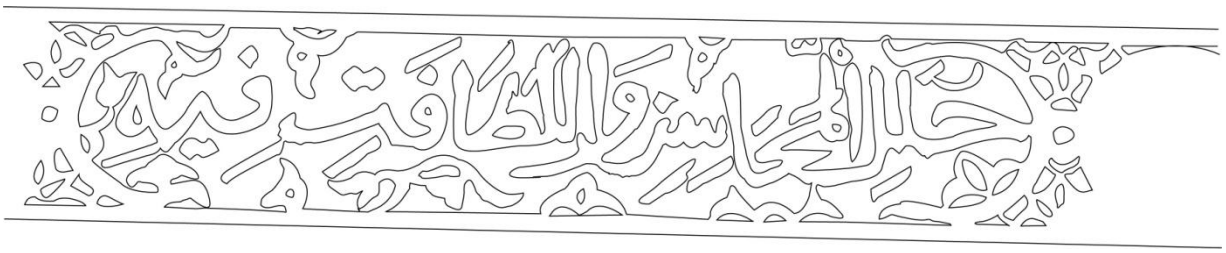


Figure 57 : fac-similé du cartouche 26, inscription des galeries de la mosquée Qaramānlī

Planche 59



Photo 82 : inscription du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī. (ph. juillet 2009)

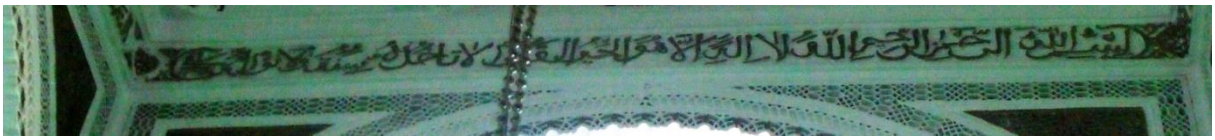


Photo 83 : côté sud de l'inscription de la coupole du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī.



Photo 84 : côté est de l'inscription de la coupole du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī.



Photo 85 : côté nord de l'inscription de la coupole du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī

Planche 60



(ph. juillet 2009)

Photo 86 : côté ouest de l'inscription de la coupole du *miḥrāb* de la mosquée Qaramānlī



Photo 87 : cartouche 1 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 88 : cartouche 2 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 89 : cartouche 2 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 90 : cartouche 3 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 61



Photo 91 : cartouche 3 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 92 : cartouche 4 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 93 : cartouche 5 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 94 : cartouche 6 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 62



Photo 95 : cartouche 7 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 96 : cartouche 8 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī



Photo 97 : cartouche 9 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 98 : cartouche 10 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 99 : cartouche 11 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 63



Photo 100 : cartouche 12 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



Photo 101 : cartouche 13 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.



(phs. juillet 2009)

Photo 102 : cartouche 14 de l'inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

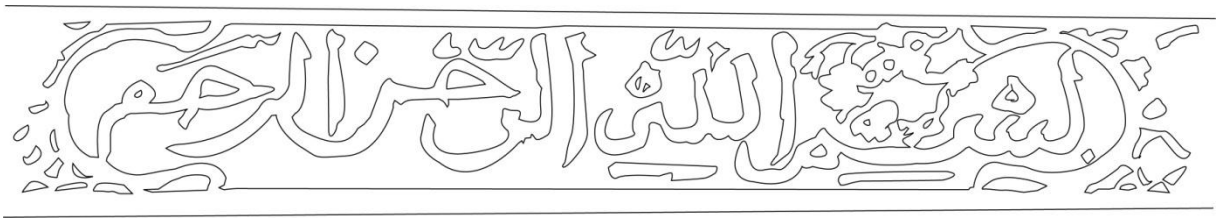


Figure 58 : fac-similé du cartouche 1, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

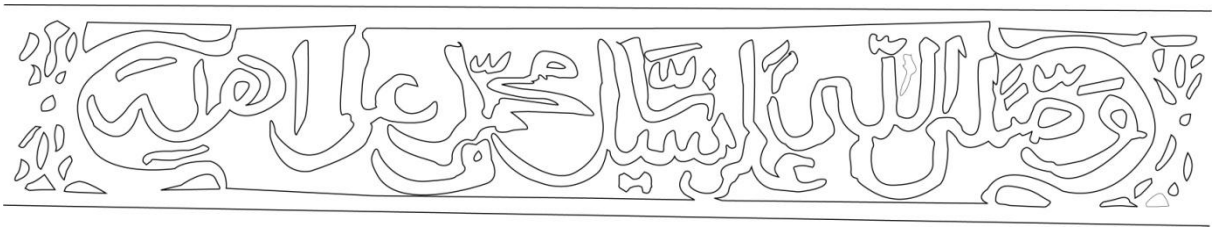


Figure 59 : fac-similé du cartouche 2, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 64

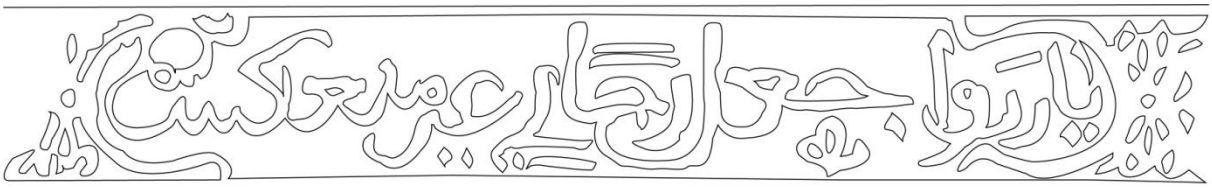


Figure 60 : fac-similé du cartouche 3, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī

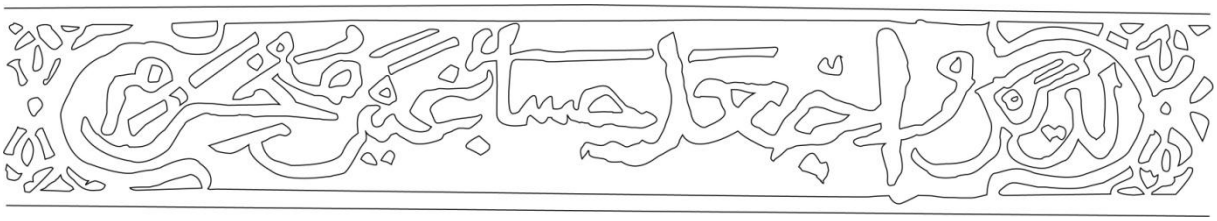


Figure 61 : fac-similé du cartouche 4, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

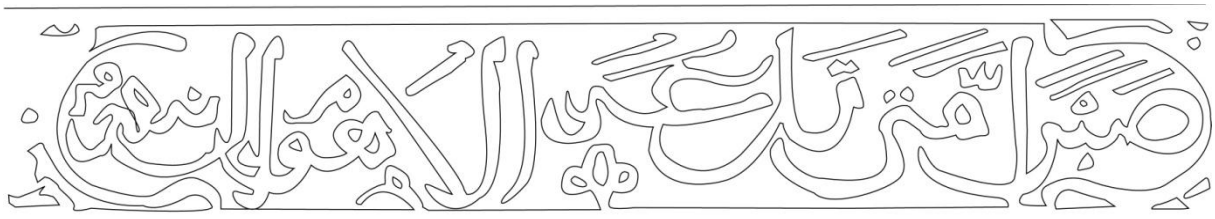


Figure 62 : fac-similé du cartouche 5, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

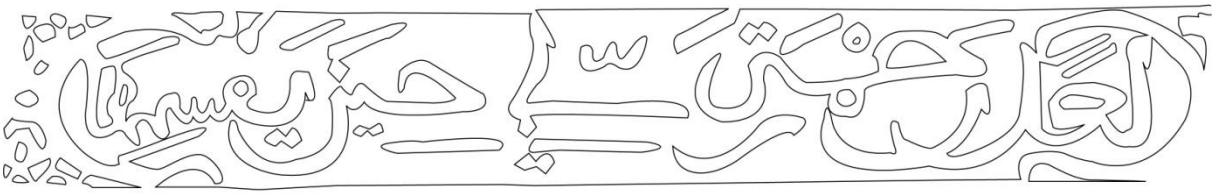


Figure 63 : fac-similé du cartouche 6, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

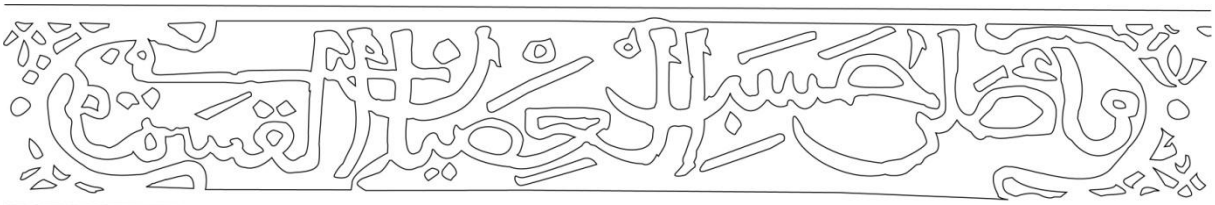


Figure 64 : fac-similé du cartouche 7, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

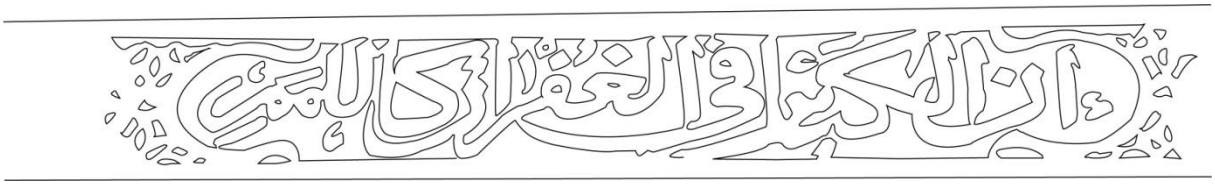


Figure 65 : fac-similé du cartouche 8, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 65

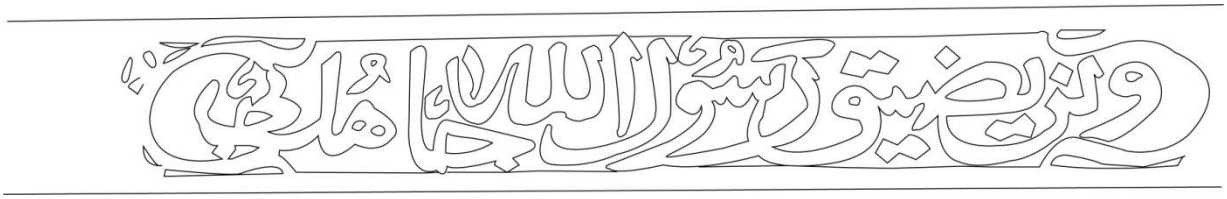


Figure 66: fac-similé du cartouche 9, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

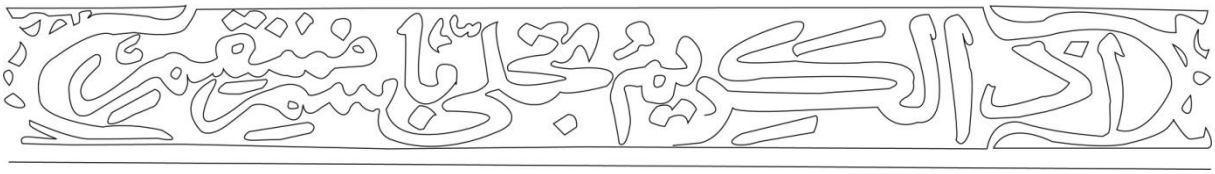


Figure 67 : fac-similé du cartouche 10, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

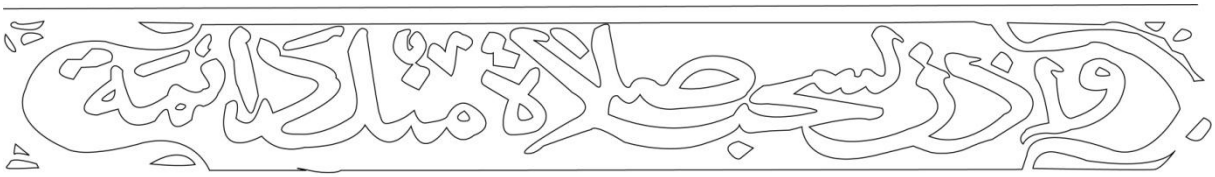


Figure 68 : fac-similé du cartouche 11, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

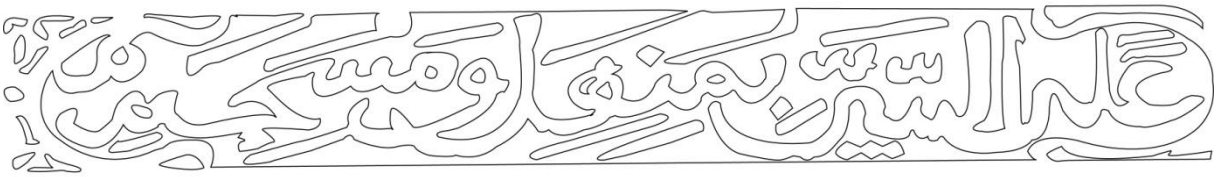


Figure 69 : fac-similé du cartouche 12, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

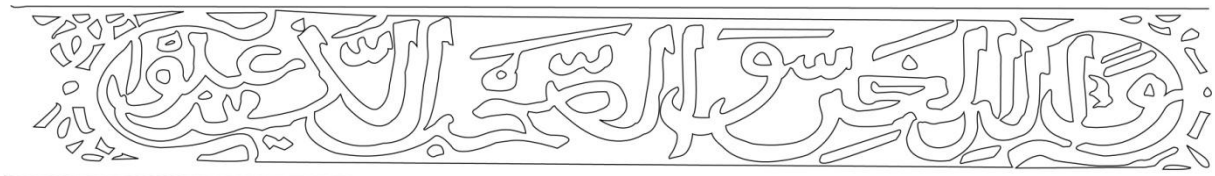


Figure 70 : fac-similé du cartouche 13, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

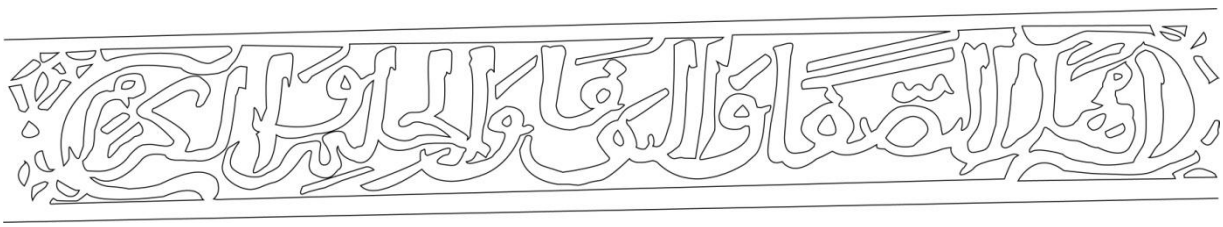


Figure 71 : fac-similé du cartouche 14, inscription de la coupole de la *turba* Qaramānlī.

Planche 66

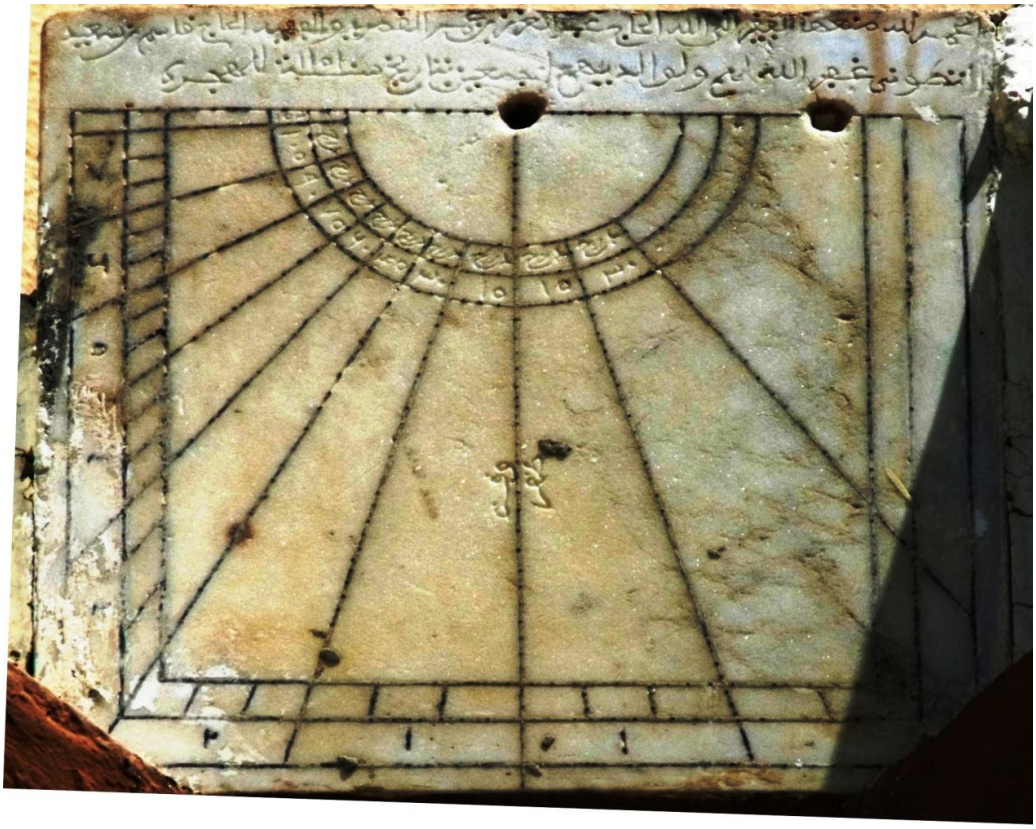


Photo 103 : cadran solaire de la mosquée Qaramānlī. (ph. juillet 2009)

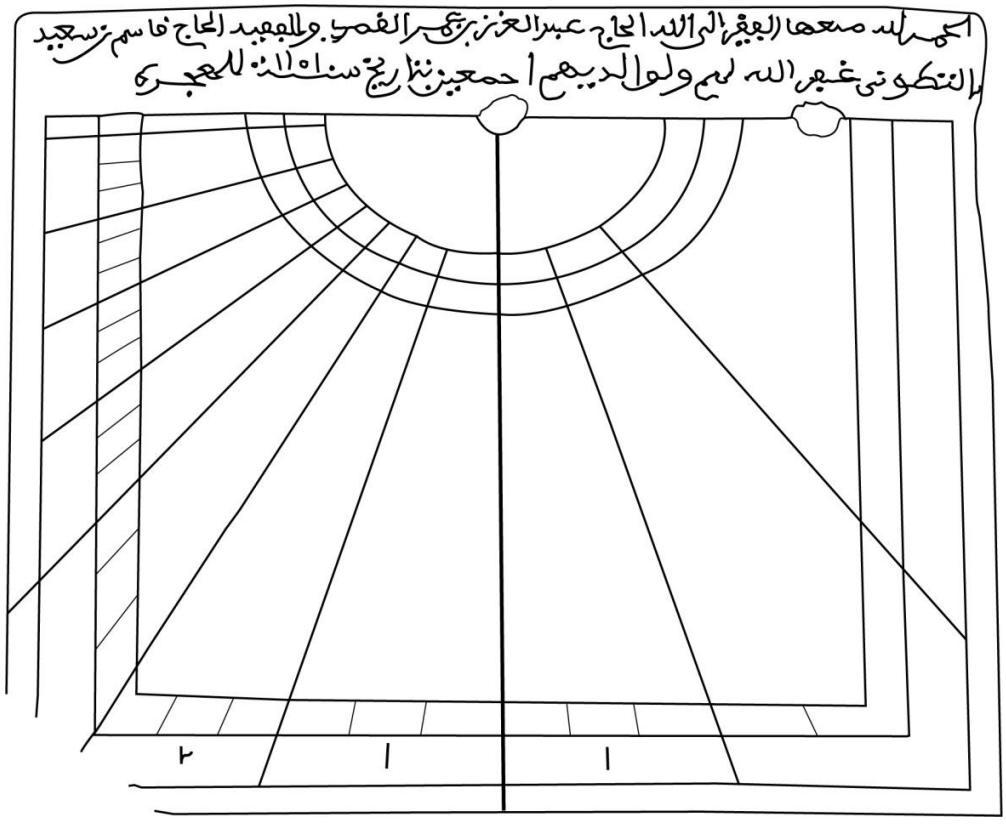


Figure 72 : fac-similé du cadran solaire de la mosquée Qaramānlī.

Planche 67

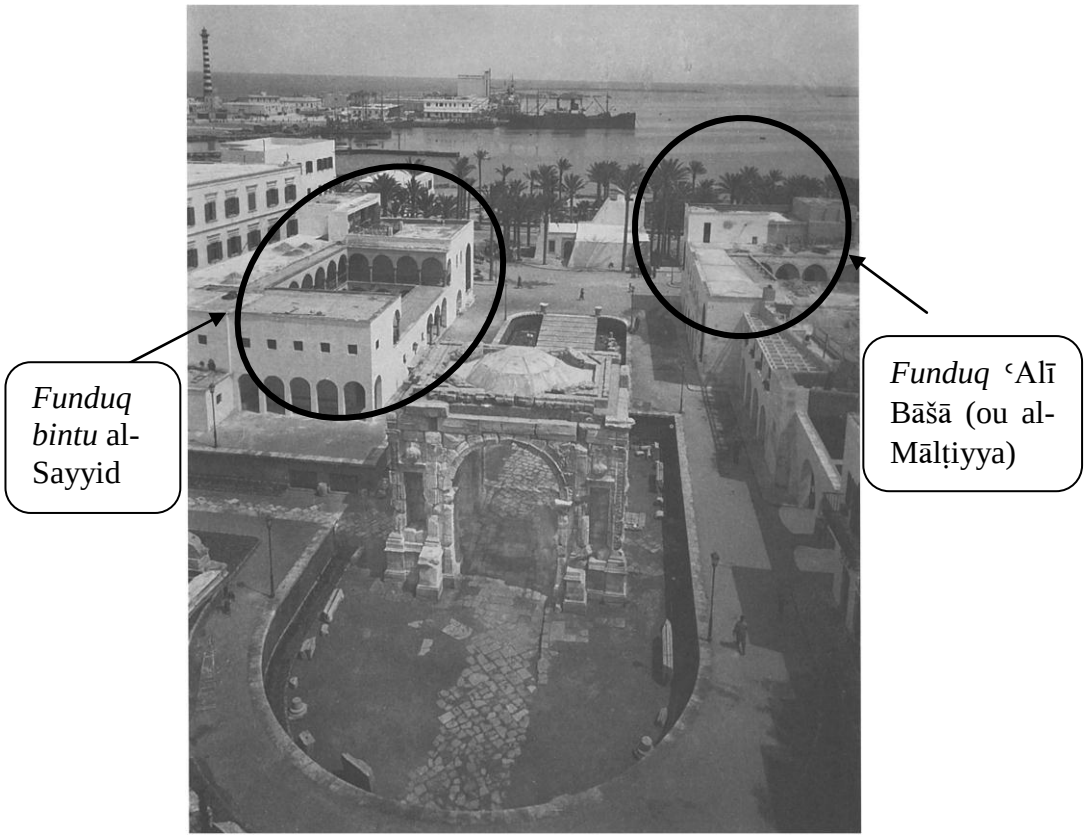


Photo 104 : *funduq*-s bint al-Sayyid et ʿAlī Bāāā (Archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ).



Photo 105 : inscription de fondation du *funduq* de ʿAlī Bāšā. (ph. mars 2010)

Planche 68

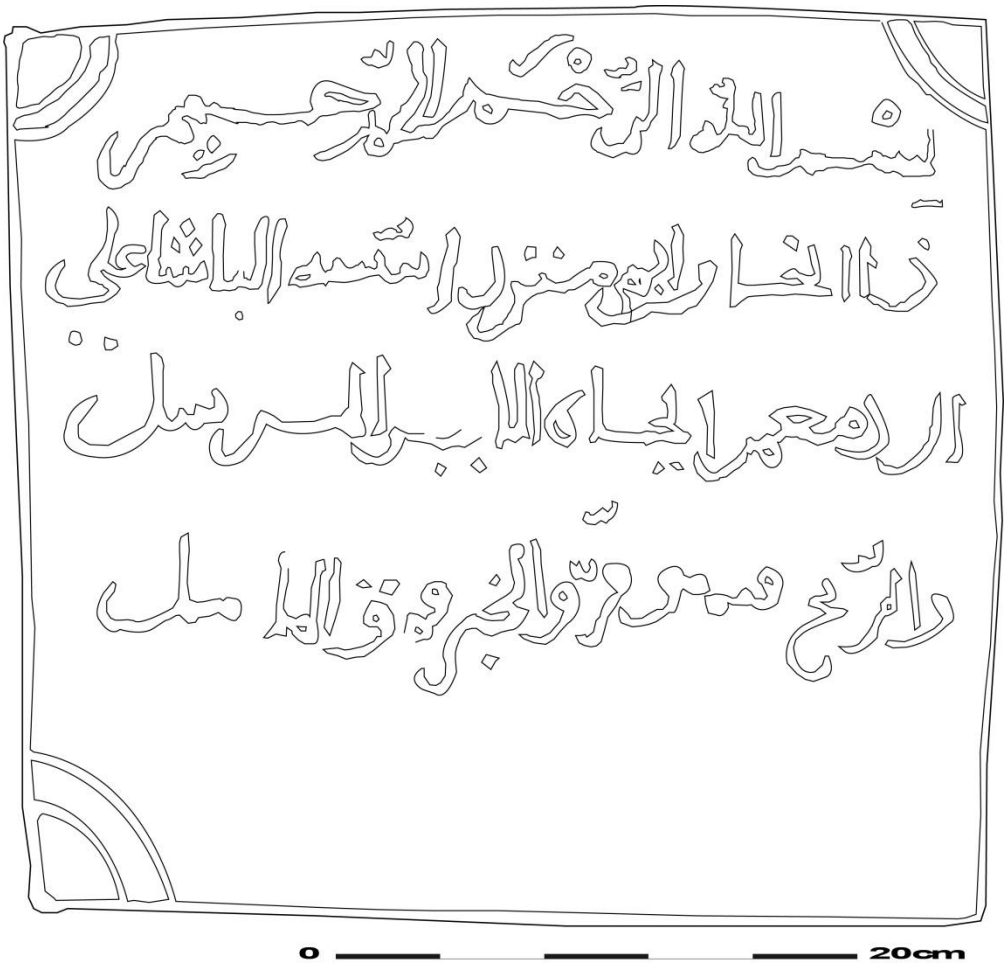


Figure 73 : fac-similé de l'inscription du *funduq* de ʿAlī Bāšā.



Photo 106 : inscription de la fondation de l'oratoire et de la *madrasa* de Muṣṭafā al-Kātib.

Planche 69

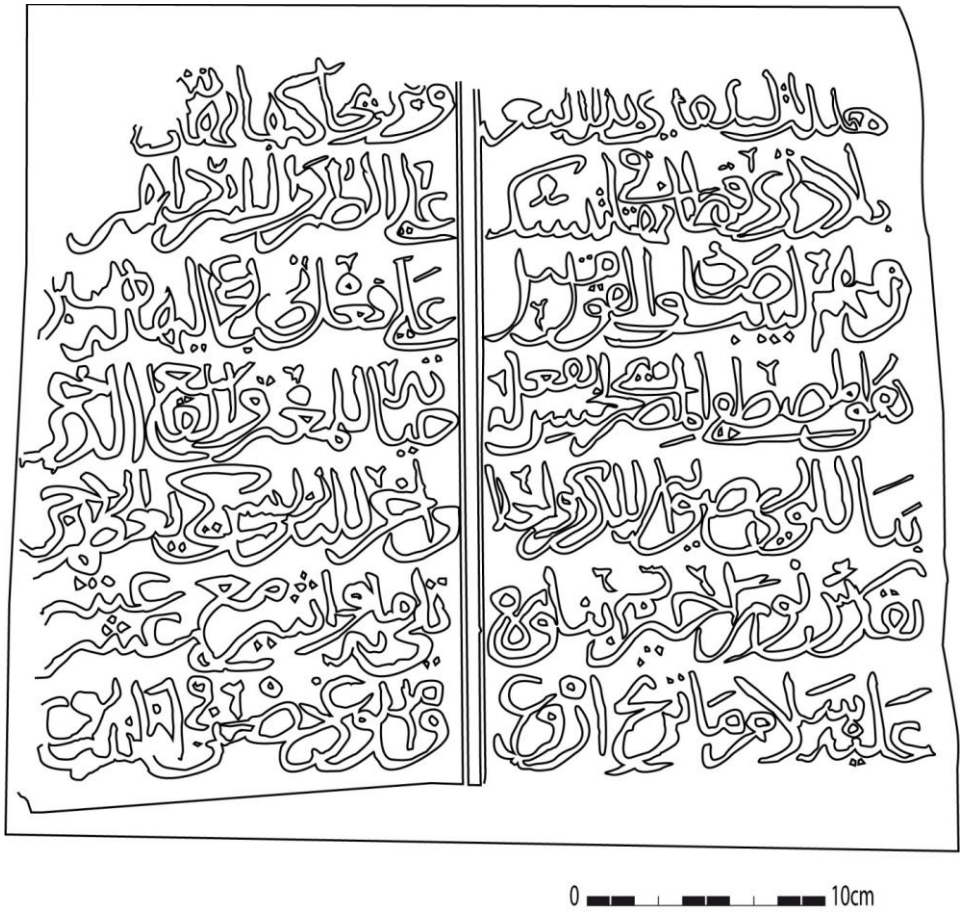


Figure 74 :fac-similé de l'inscription de fondation de l'oratoire et de la *madrasa* de Muṣṭafā al-Kātib.



Photo 107 : inscription de fondation de l'oratoire et de la *madrasa* de Muṣṭafā al-Kātib.

Planche 70

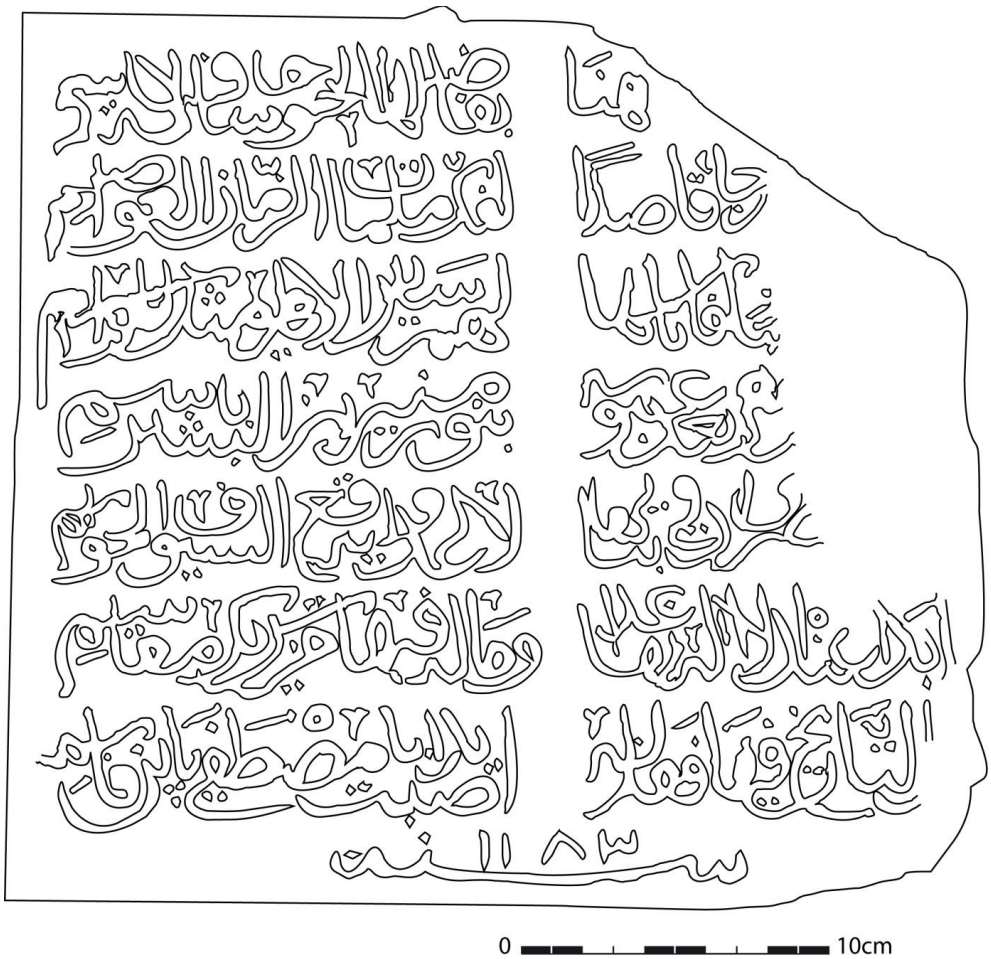


Figure 75 : fac-similé de l'inscription de fondation de l'oratoire et de la *madrasa* de Muṣṭafā al-Kātib.

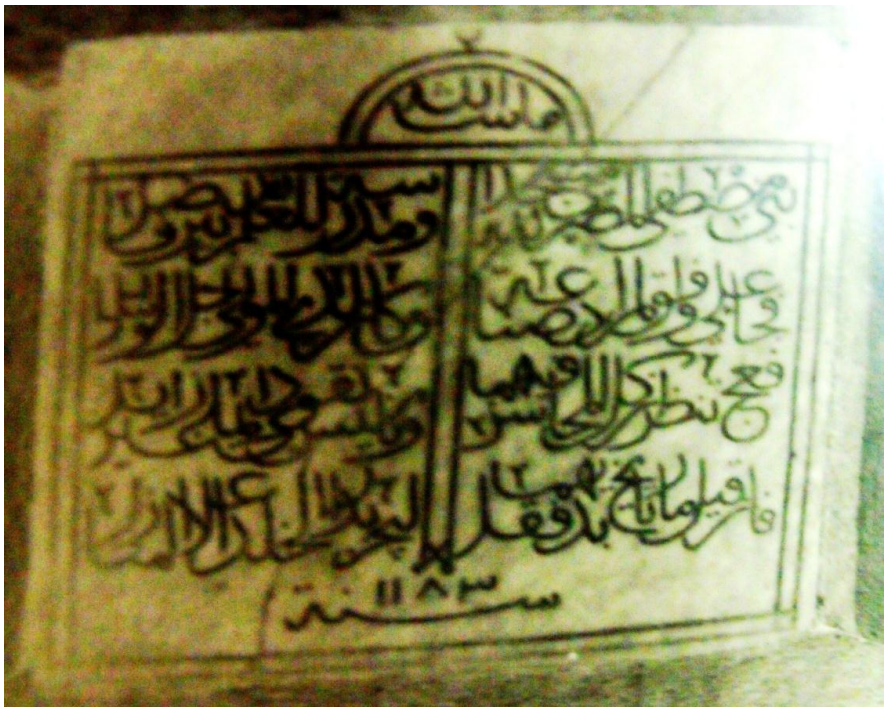


Photo 108 : inscription de fondation de l'oratoire d'al-Kātib (les Archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ)**.**

Planche 71

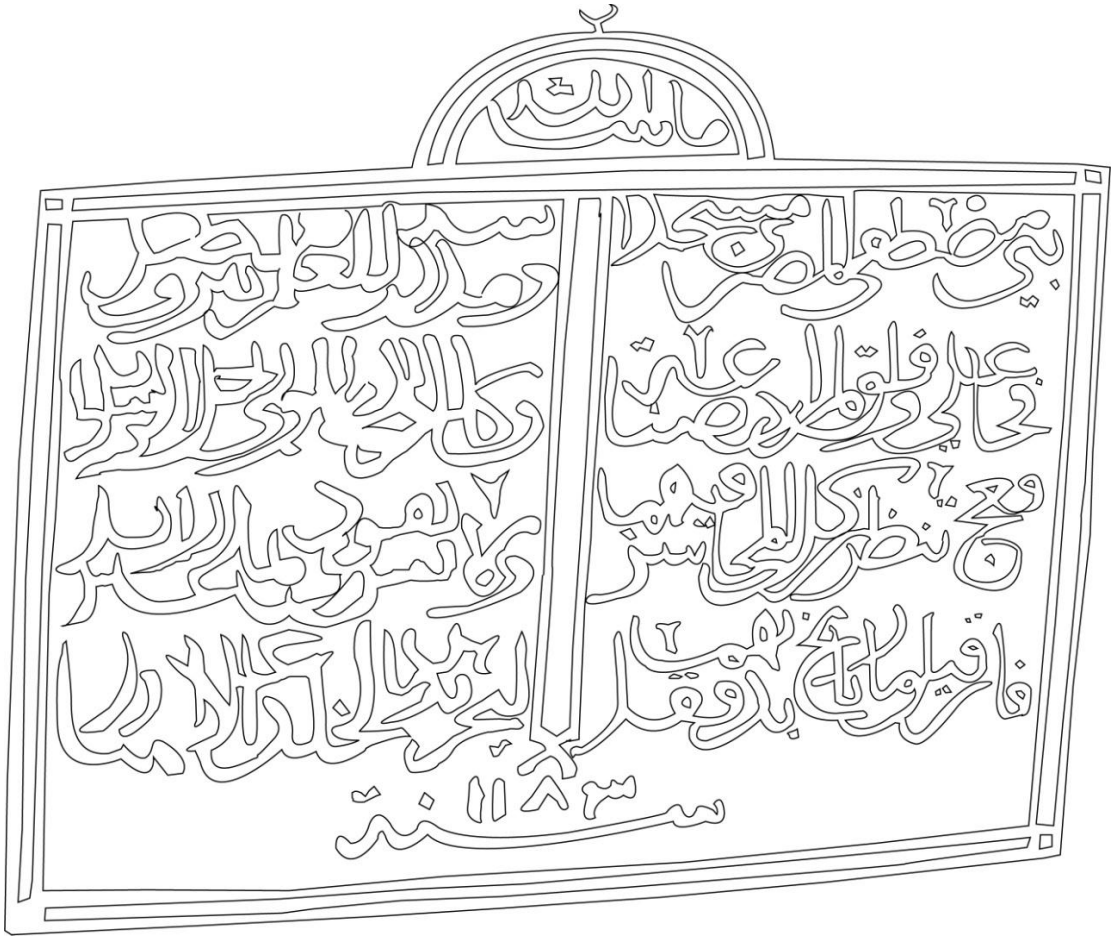


Figure 76 : fac-similé de l'inscription de fondation de l'oratoire al-Kātib.

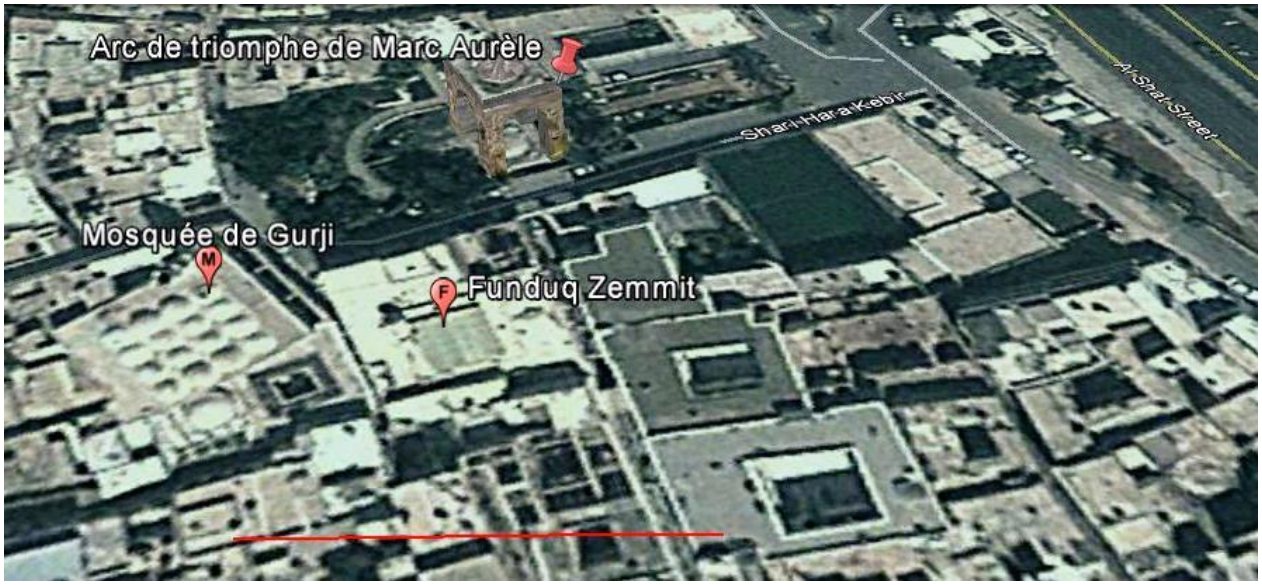
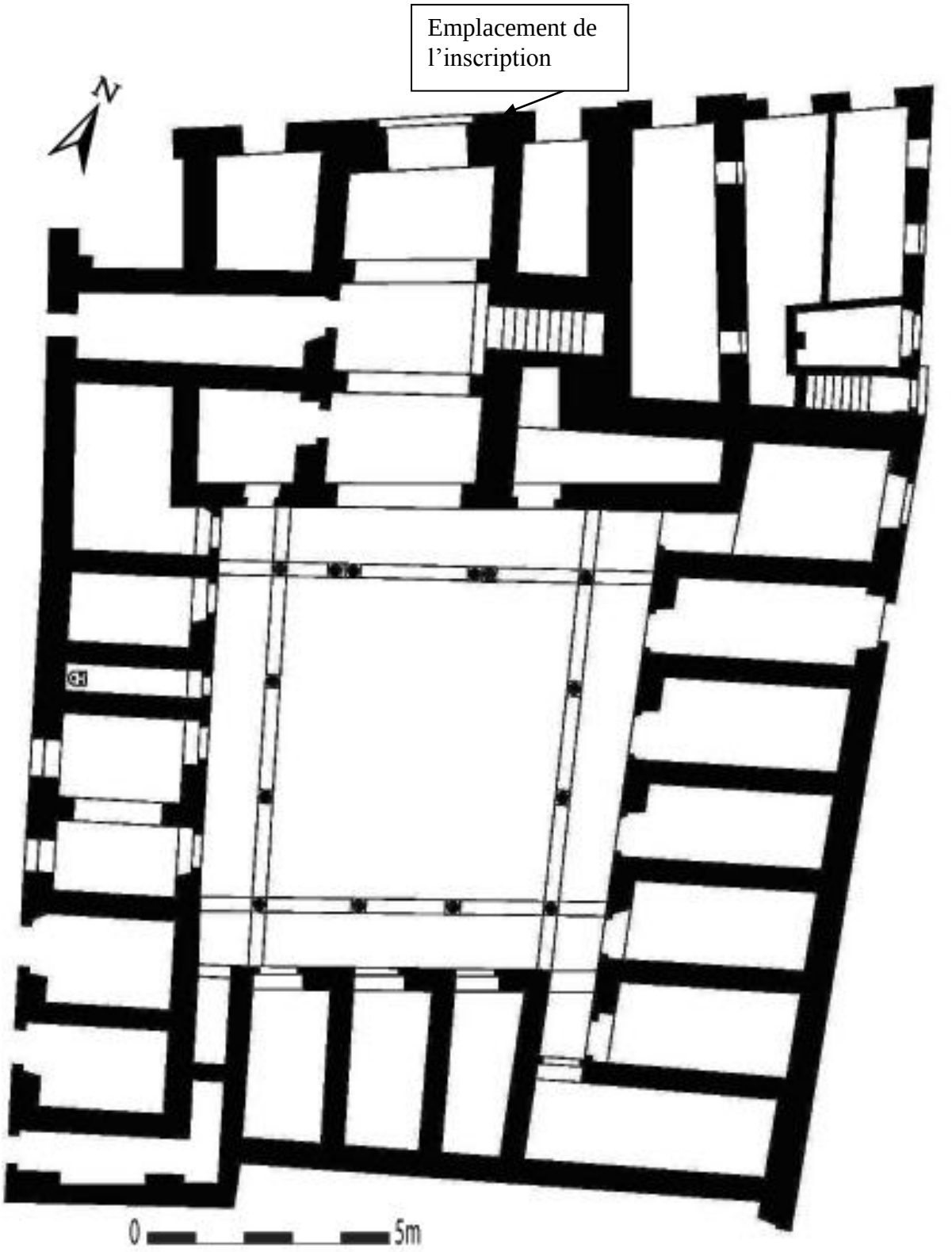


Photo 109 : emplacement du *funduq* Zimmīt et de la mosquée de Gurğī. **Echelle 50 m.**

Planche 72



Plan 12 : *funduq* Zemmīt.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques.

Planche 73



Photo 110 : inscription de fondation du *funduq* Zemmīt (ph. juillet 2007).



Figure 77 : fac-similé de l'inscription du *funduq* Zemmīt.

Planche 74



Photo 111 : inscription du *burǧ al-mağzara*. ph. juillet 2010.

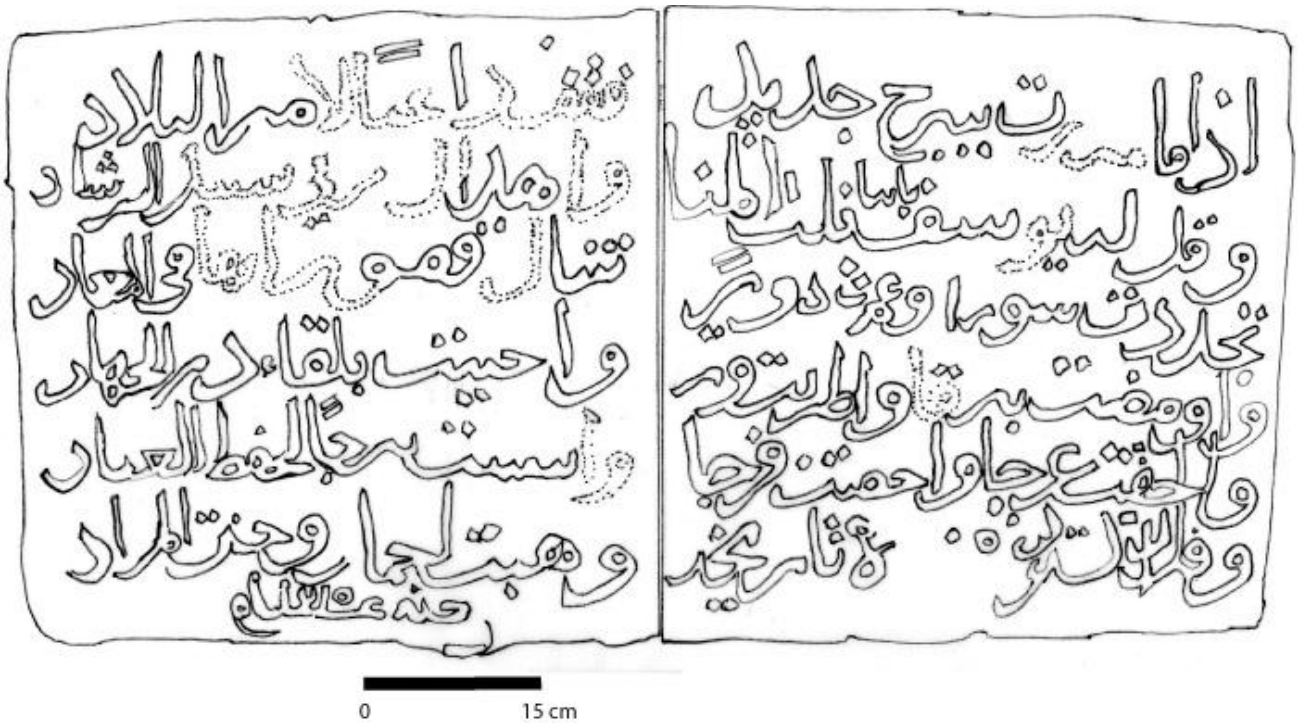
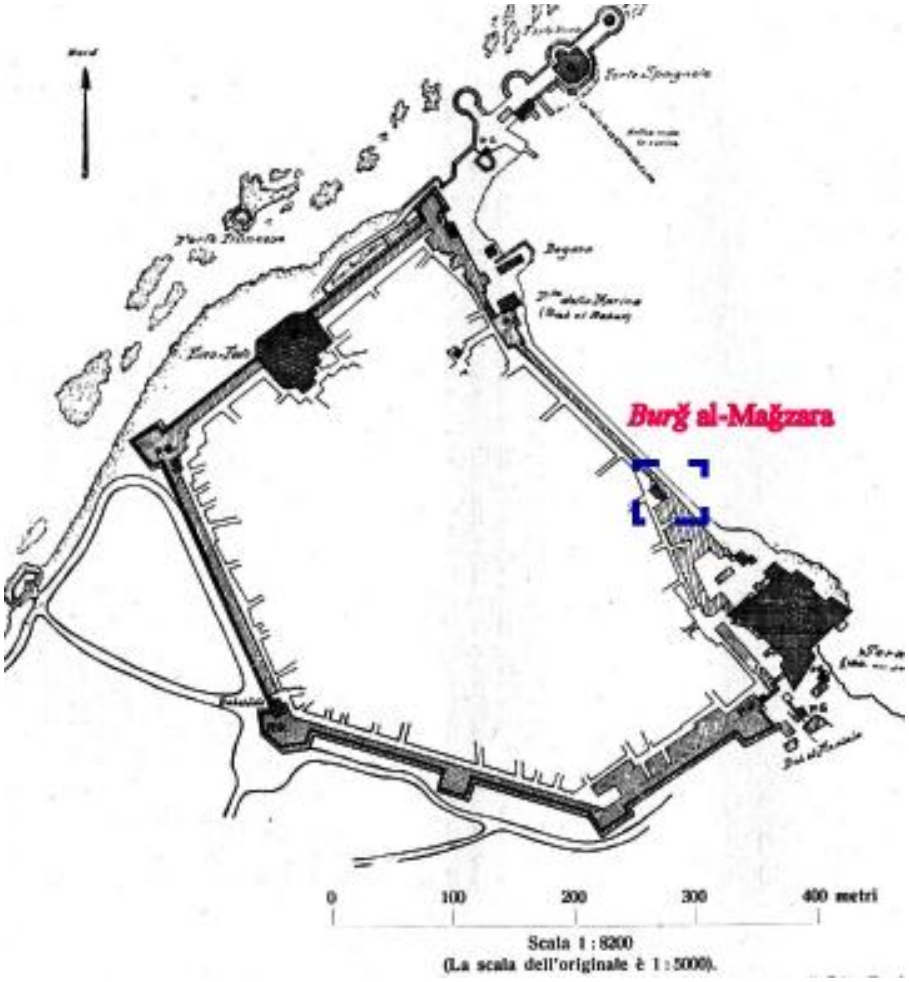


Figure 78 : fac-similé de l'inscription du *burǧ al-mağzara.*

Planche 75



Carte 7 : emplacement du *burğ al-mağzara* (Archives Sarāyā al-Ḥamrāʾ).
Traitement : Ben Sassi Ali.

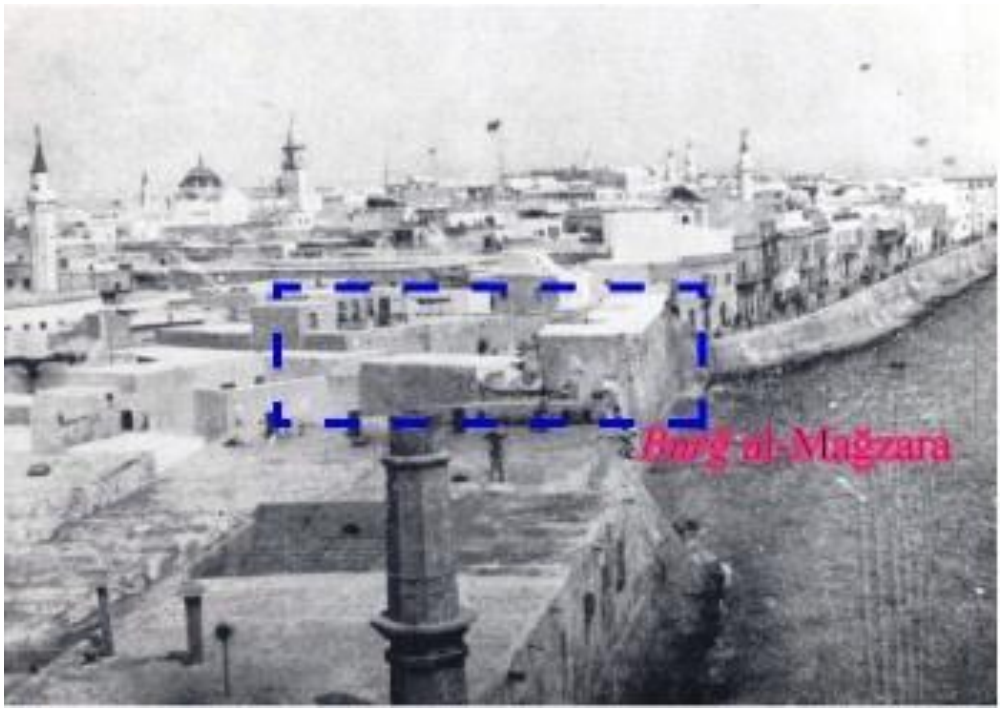


Photo 112 : dernières vestiges du *burğ al-mağzara*; début du XIXème s. (Archives Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

Planche 76

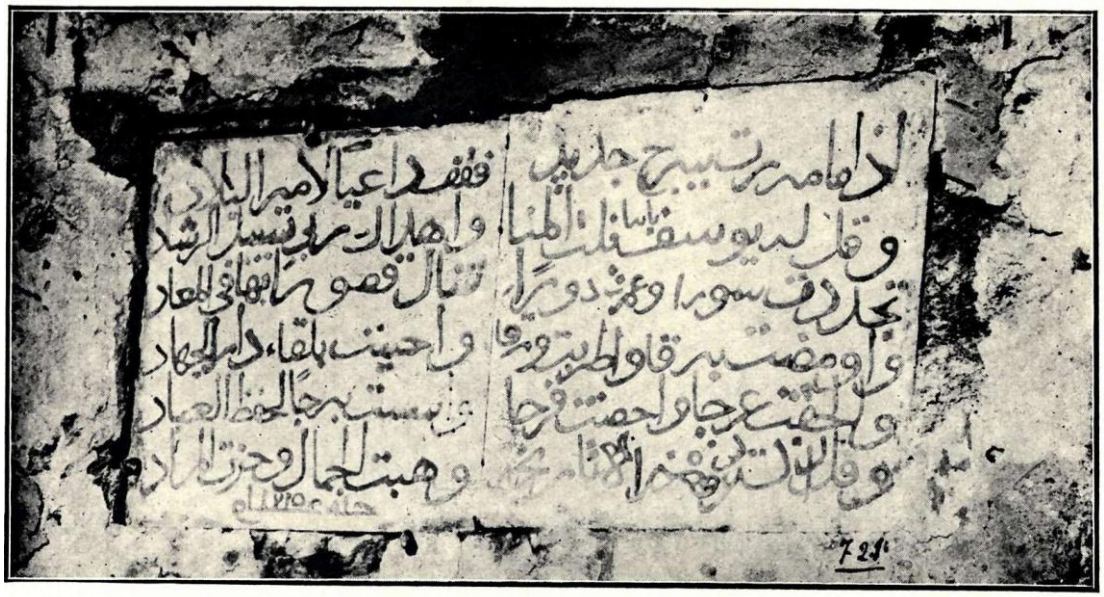


Fig. 19. — Iscrizione araba del Burg el-mag'zra. *Fot. Loffredi*

Photo 113 : l'emplacement d'origine de l'inscription du *burǧ al-maǧzara*.
Source : Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *NA*, Rome, 1918, p. 292.



Photo 114 : vue intérieure de *dār* Muḥsin ; galerie orientale (juillet 2009).

Planche 77



(ph. juillet 2009)

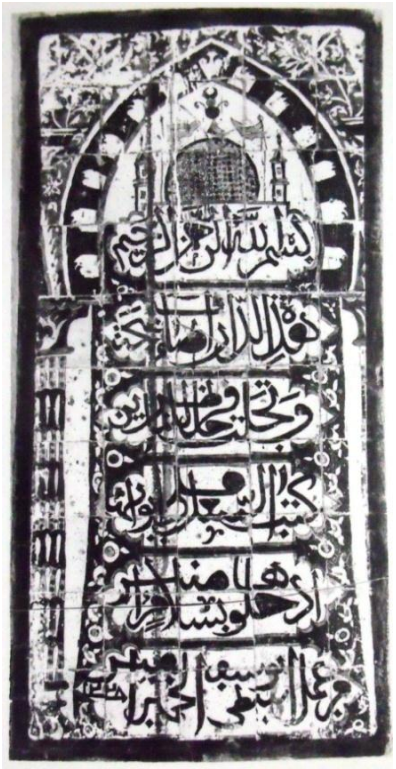


Photo 115 : première inscription de *dār* Muḥsn. **Photo 116 : photo d'archive de l'inscription.**

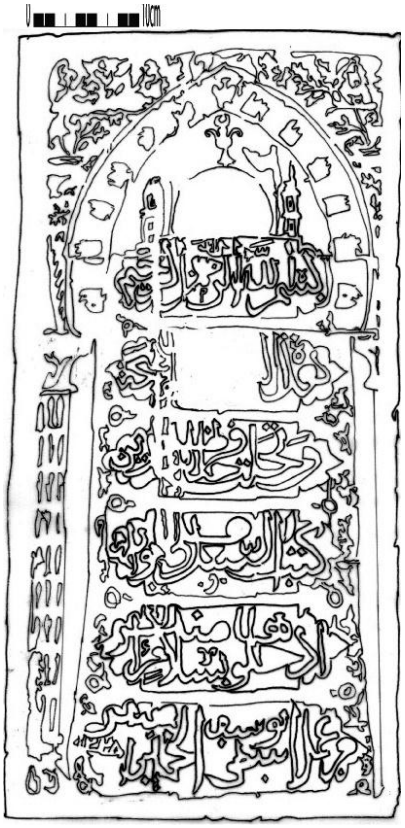


Figure 79 : fac-similé de la première inscription de *dār* Muḥsn.

Planche 78



(ph. juillet 2009)

Photo 117 : 2ème inscription de *dār* Muḥsin.

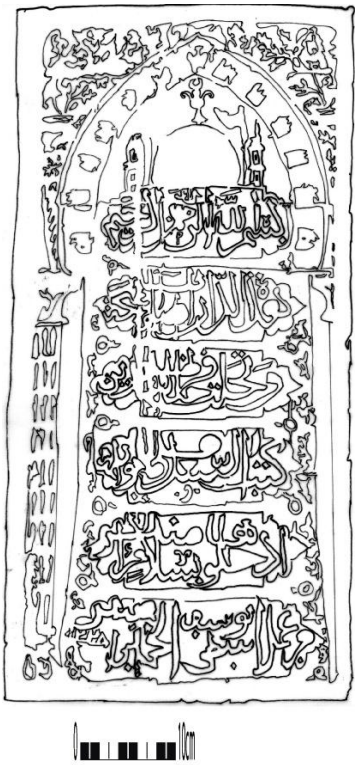


Fig. 80: fac-similé de la 2ème inscription de *dār* Muḥsin.



(ph. juillet 2009)

Photo 118 : 3ème inscription de *dār* Muḥsin.

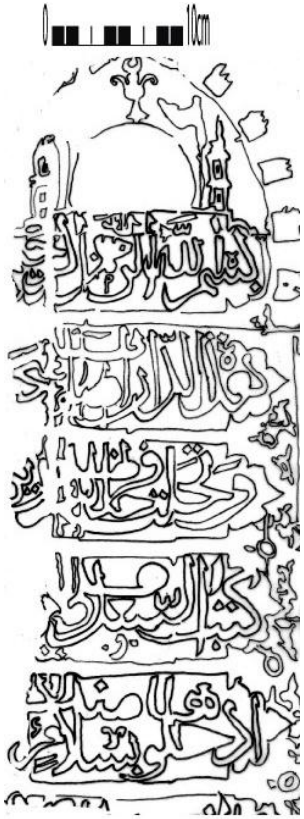


Fig. 81: fac-similé de la 3ème inscription de *dâr* Muḥsin.

Planche 79



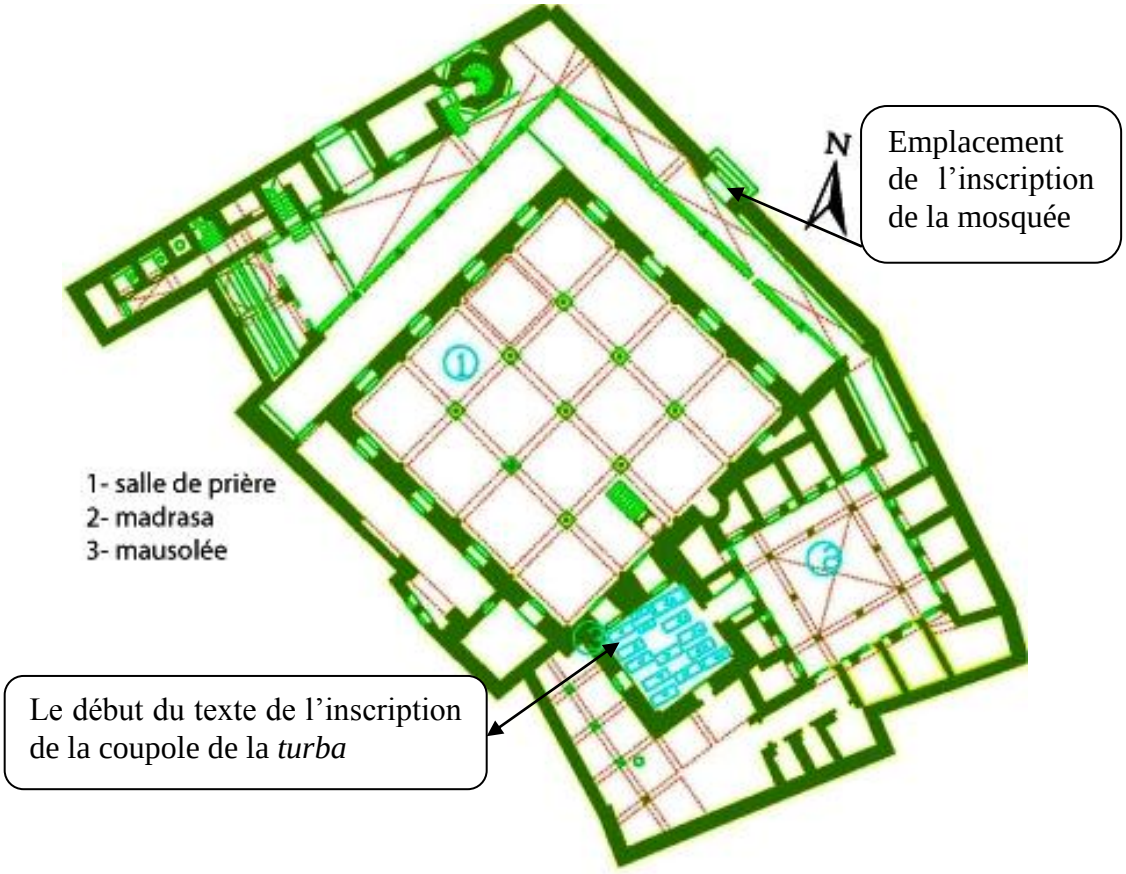
Photo 119 : inscription de l'oratoire al-Marġanī[3].



Photo 120 : emplacement de la mosquée de Gurğī (vieille ville de Tripoli). Echelle 50 m.

[3] Il est impossible de réaliser un fac-similé du fait de l'état de délabrement de l'inscription.

Planche 80



Plan 13 : la mosquée de Gurğī et ses annexes.
Source : Service de la Direction des Villes Historiques. Vérification et modification : Ben Sassi Ali.



Photo 121 : vue intérieure de la *turba* de Gurğī.

Planche 81



Photo 122 : 1er cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 123 : 2ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 124 : 3ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 125 : 4ème cartouche de l'inscription de *turba* de Gurğī.

Planche 82



Photo 126 : 5ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī



Photo 127 : 6ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 128 : 7ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 129 : 8ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 83



Photo 130 : 9ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 131 : 10ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 132 : 11ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 133 : 12ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 84



Photo 134 : 13ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 135 : 14ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 136 : 15ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 137 : 16ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 85

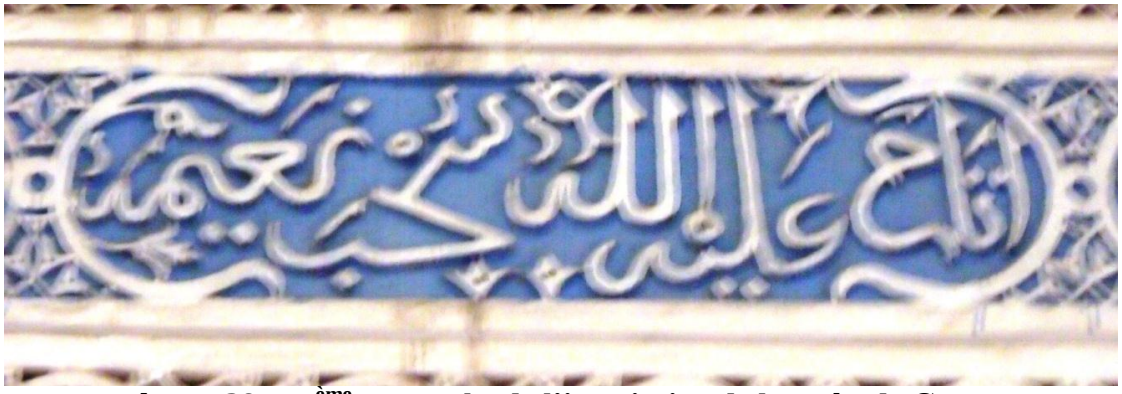


Photo 138 : 17ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 139 : 18ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 140: 19ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 141 : 20ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 86



Photo 142 : 21ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 143 : 22ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī



Photo 144 : 23ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 145 : 24ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 87



Photo 146 : 25ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 147 : 26ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

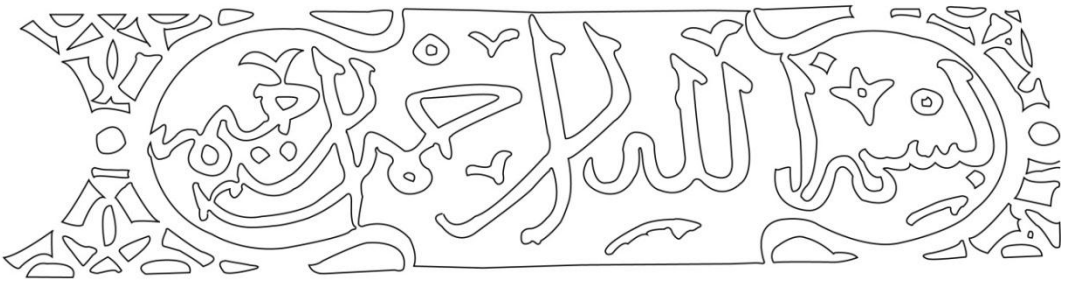


Figure 83 : fac-similé du 1er cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

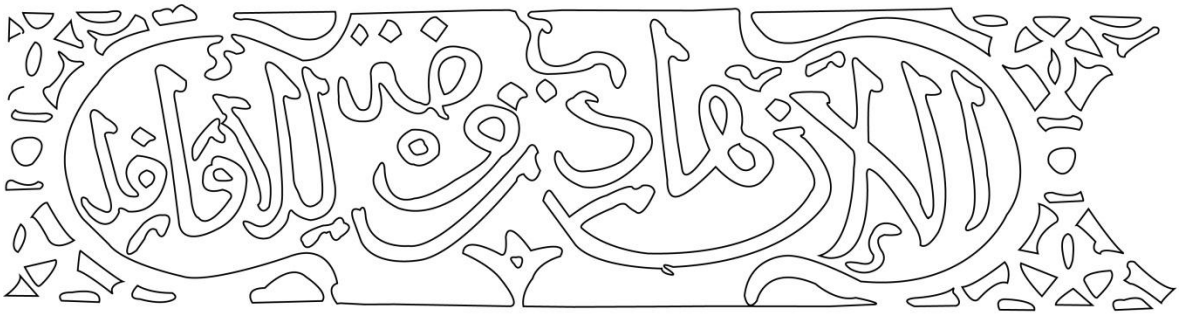


Figure 84 : fac-similé du 3ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 88

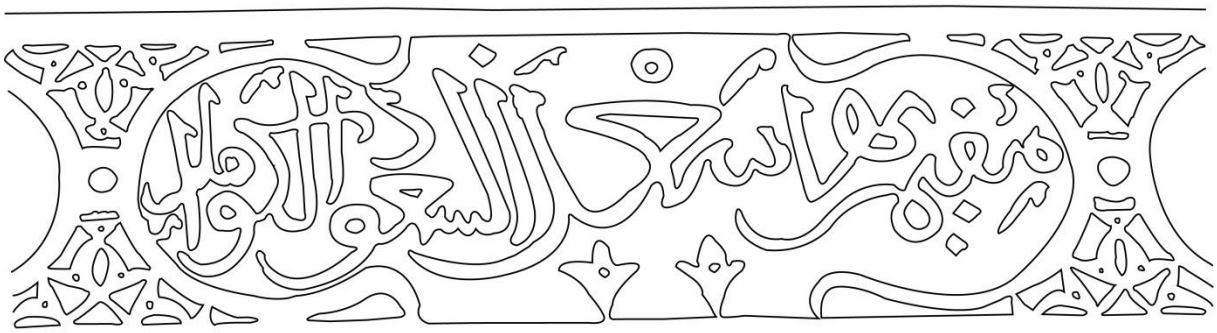


Figure 85 : fac-similé du 4ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

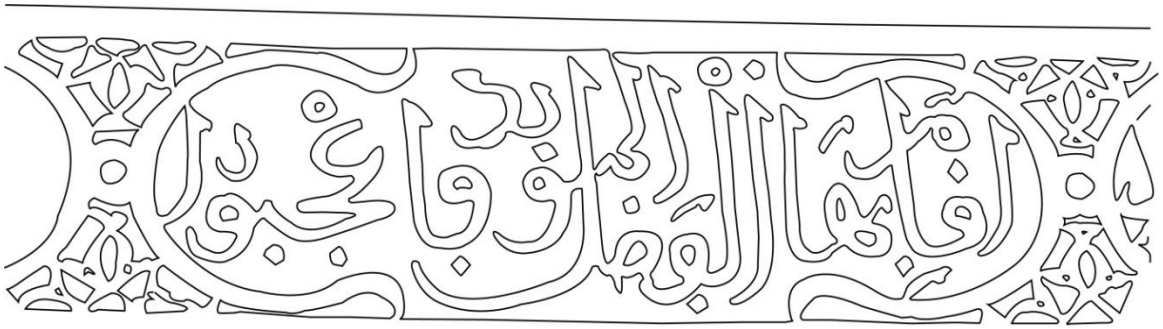


Figure 86 : fac-similé du 5ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

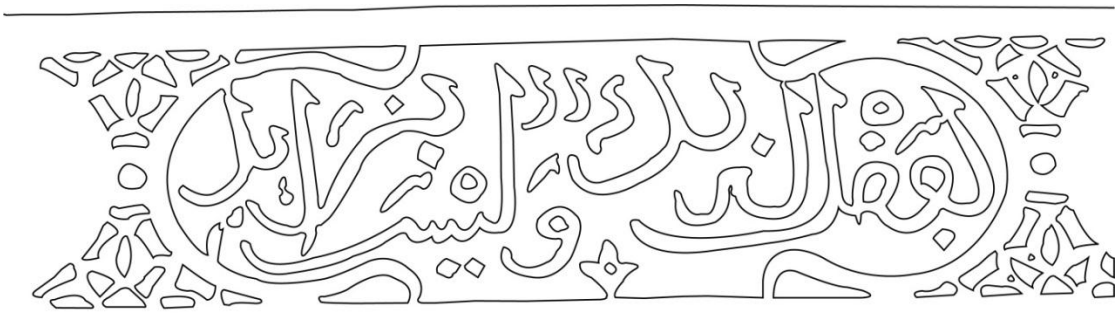


Figure 87 : fac-similé du 6ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

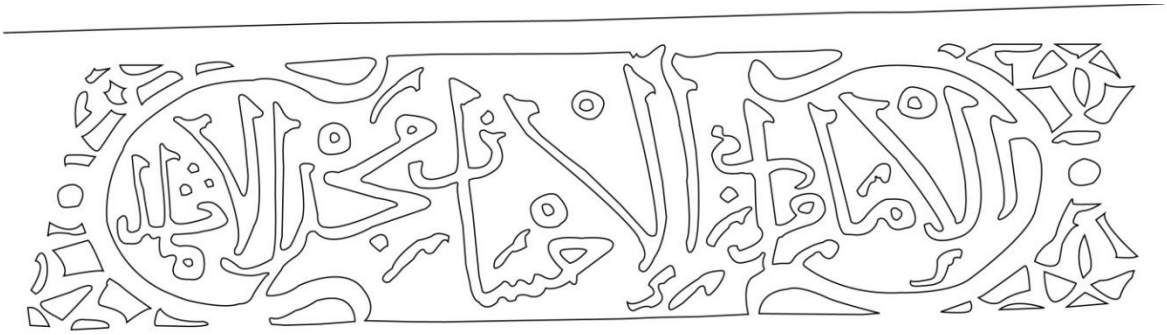


Figure 88 : fac-similé du 8ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 89

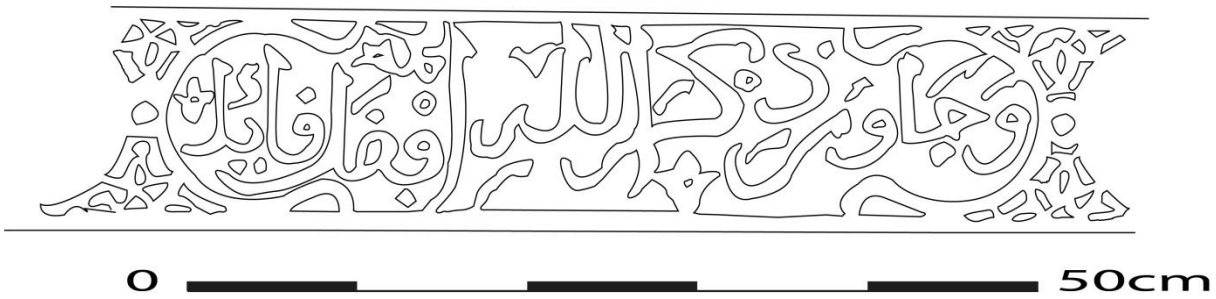


Figure 89 : fac-similé du 10ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

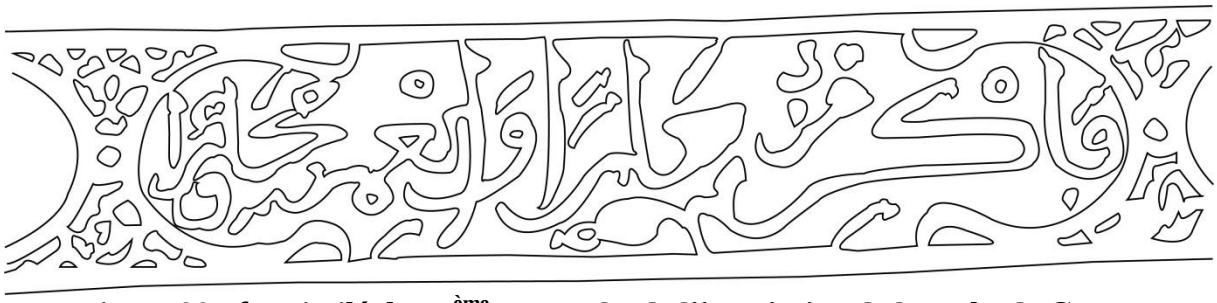


Figure 90 : fac-similé du 11ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

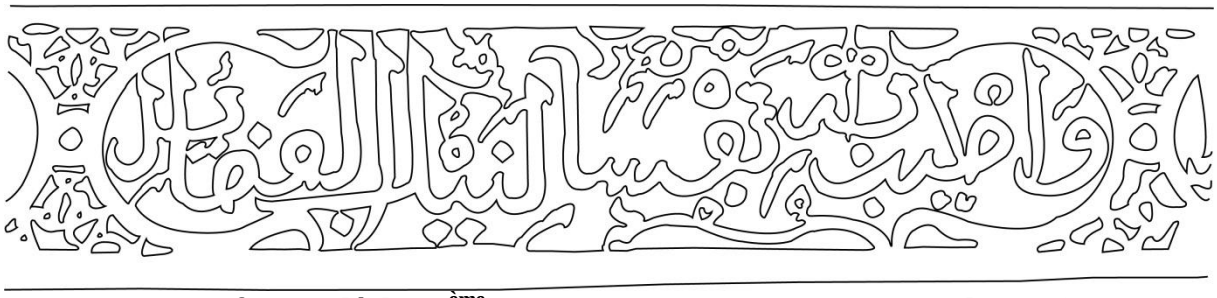


Figure 91: fac-similé du 12ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

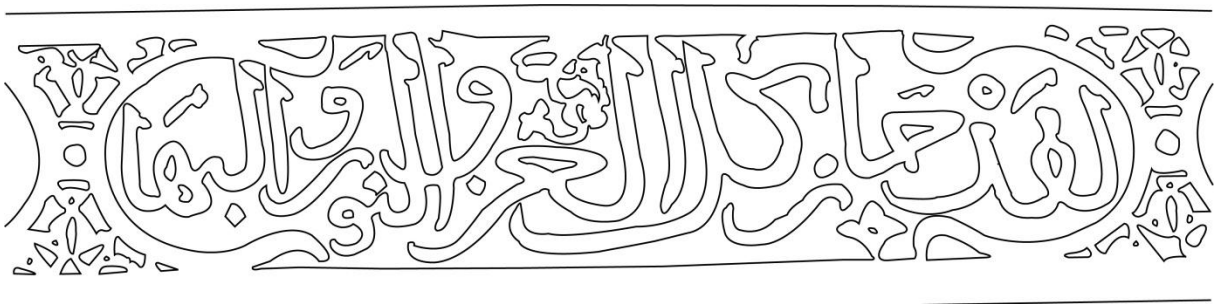


Figure 91 : fac-similé du 13ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

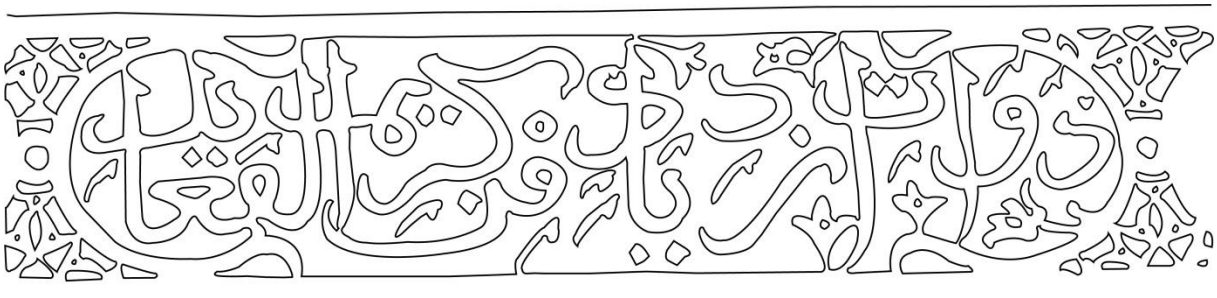


Figure 92 : fac-similé du 16ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 90

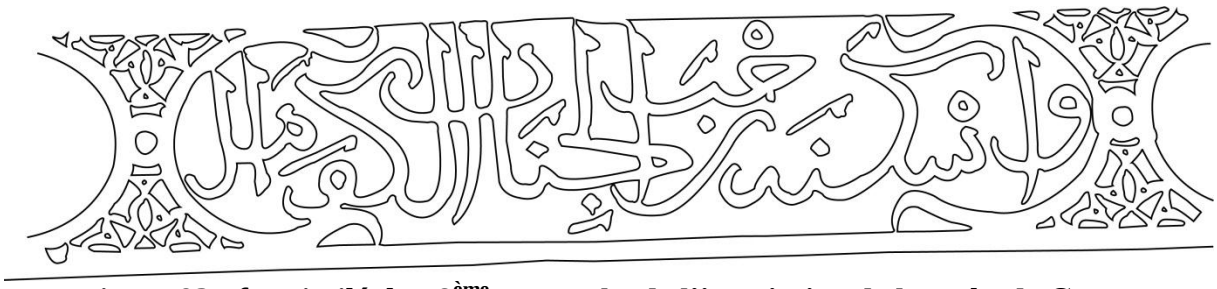


Figure 93 : fac-similé du 18ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

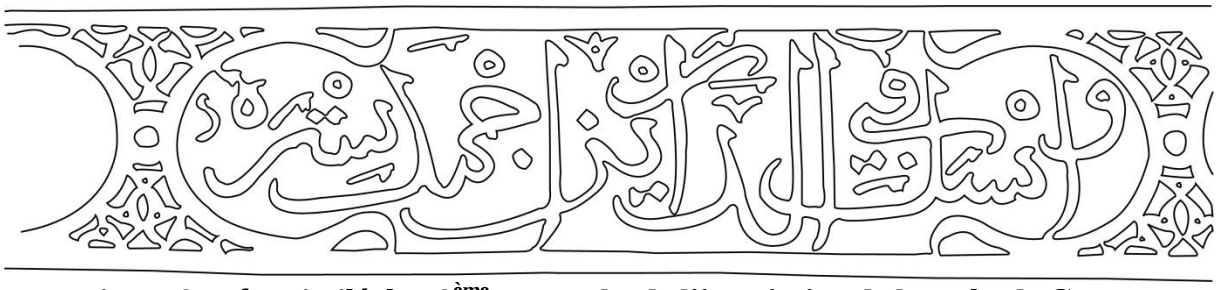


Figure 94 : fac-similé du 19ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

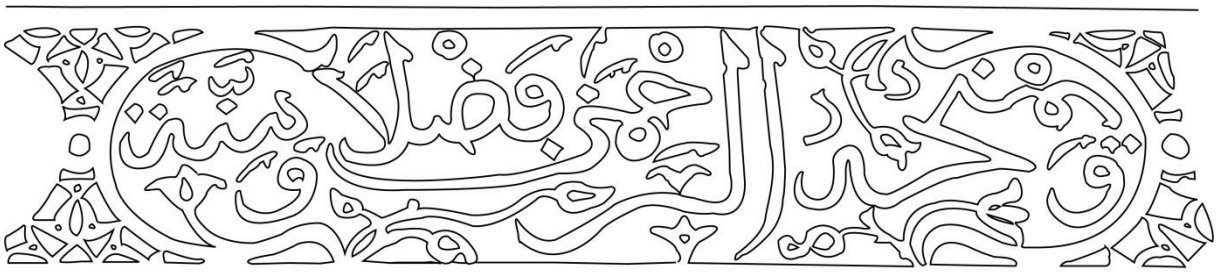


Figure 95 : fac-similé du 21ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

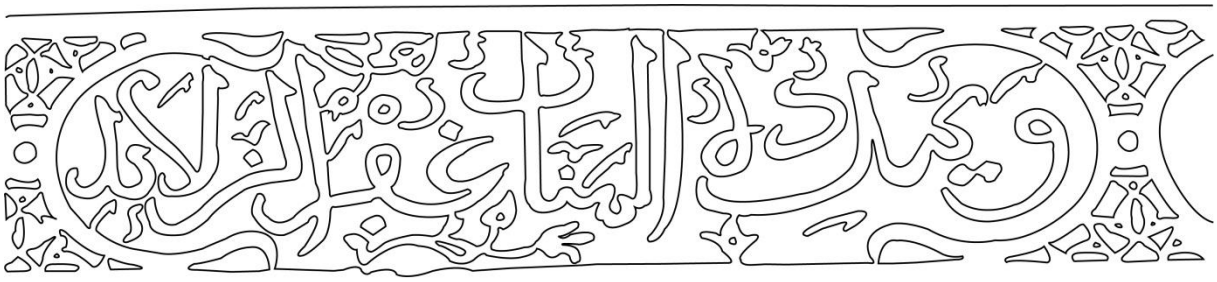


Figure 96 : fac-similé du 22ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

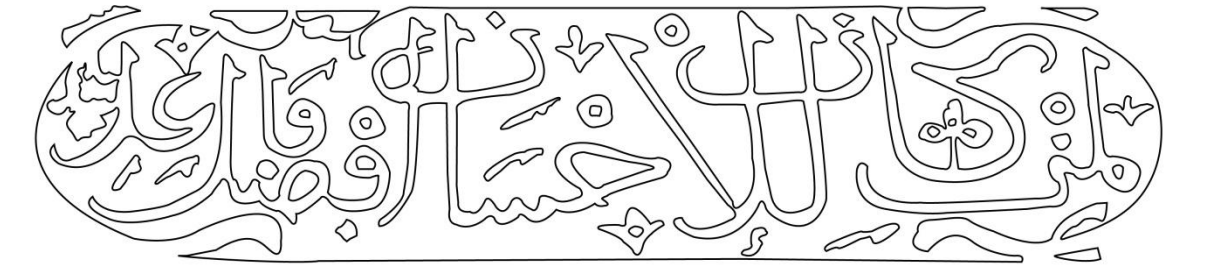


Figure 97 : fac-similé du 24ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.

Planche 91

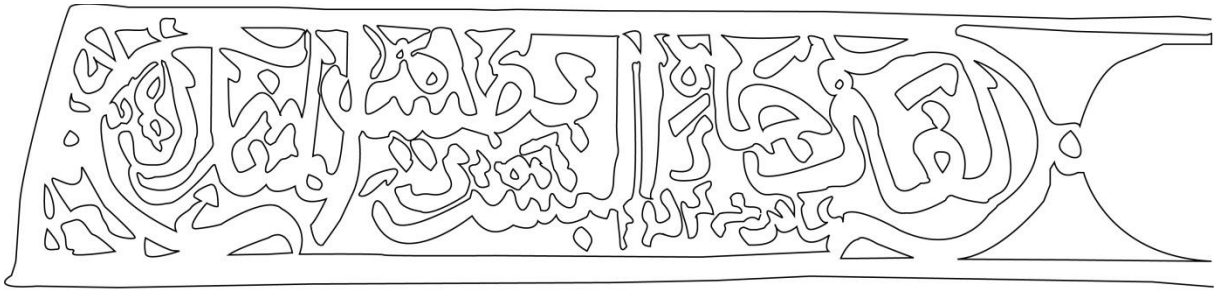


Figure 98 : fac-similé du 26ème cartouche de l'inscription de la *turba* de Gurğī.



Photo 148 : inscription de la mosquée de Gurğī (ph. juillet 2009).

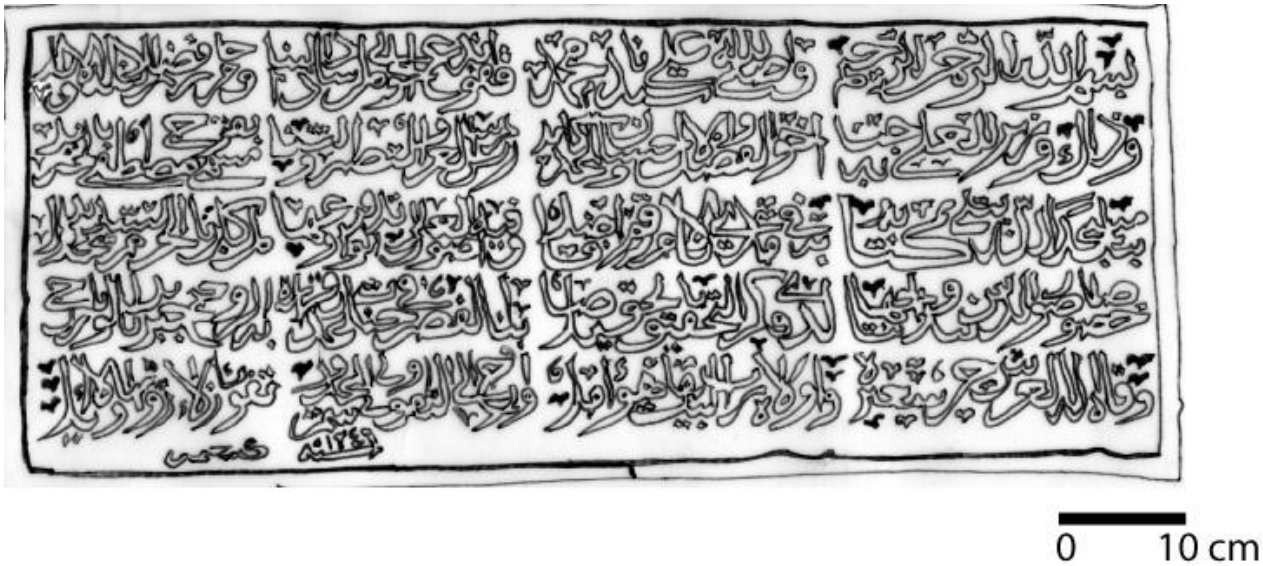


Figure 99 : fac-similé de l'inscription de la mosquée de Gurğī.

Planche 92



Photo 149 : poignée droite de la porte nord-est de la mosquée de Gurğī.



Photo 150 : poignée gauche de la porte nord-est de la mosquée de Gurğī.

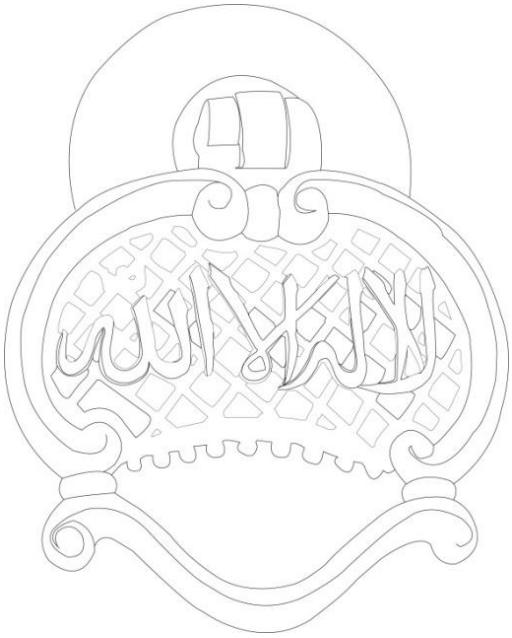


Fig. 100 : fac-similé de la poignée droite de la porte nord-est de la mosquée de Gurğī

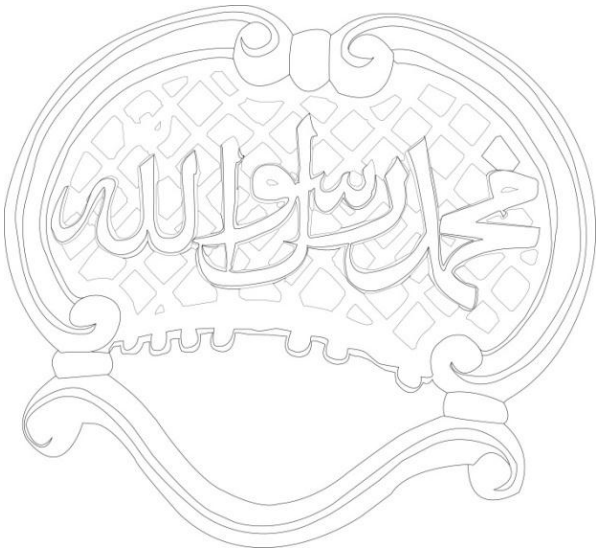


fig. 101 : fac-similé de la poignée gauche de la porte nord-est de la mosquée de Gurğī

Planche 93

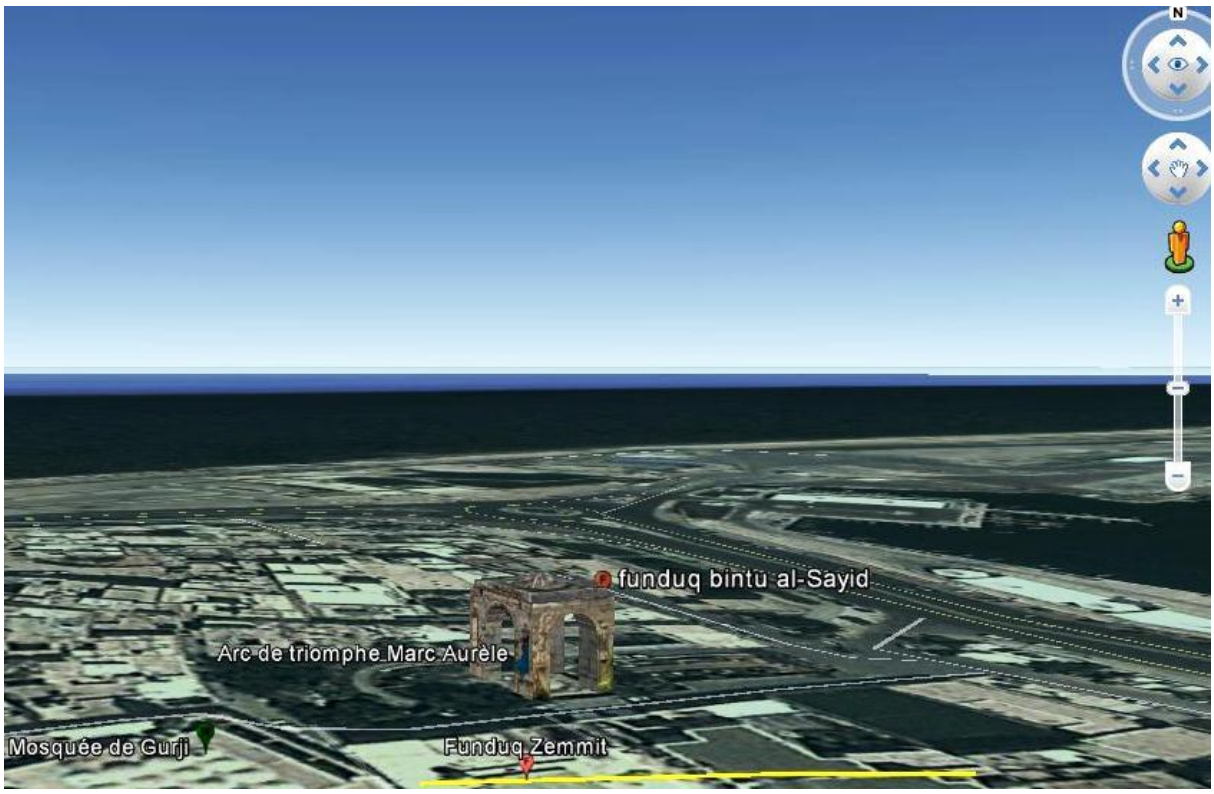


Photo 151 : emplacement du *funduq* Zemmit, *funduq* Bint-al-Sayyid et mosquée Gurğī.



Photo 152 : inscription du *funduq* Bint al-Sayyid avant le nettoyage.



Photo 153 : inscription du *funduq* Bint al-Sayyid après notre intervention

Planche 94

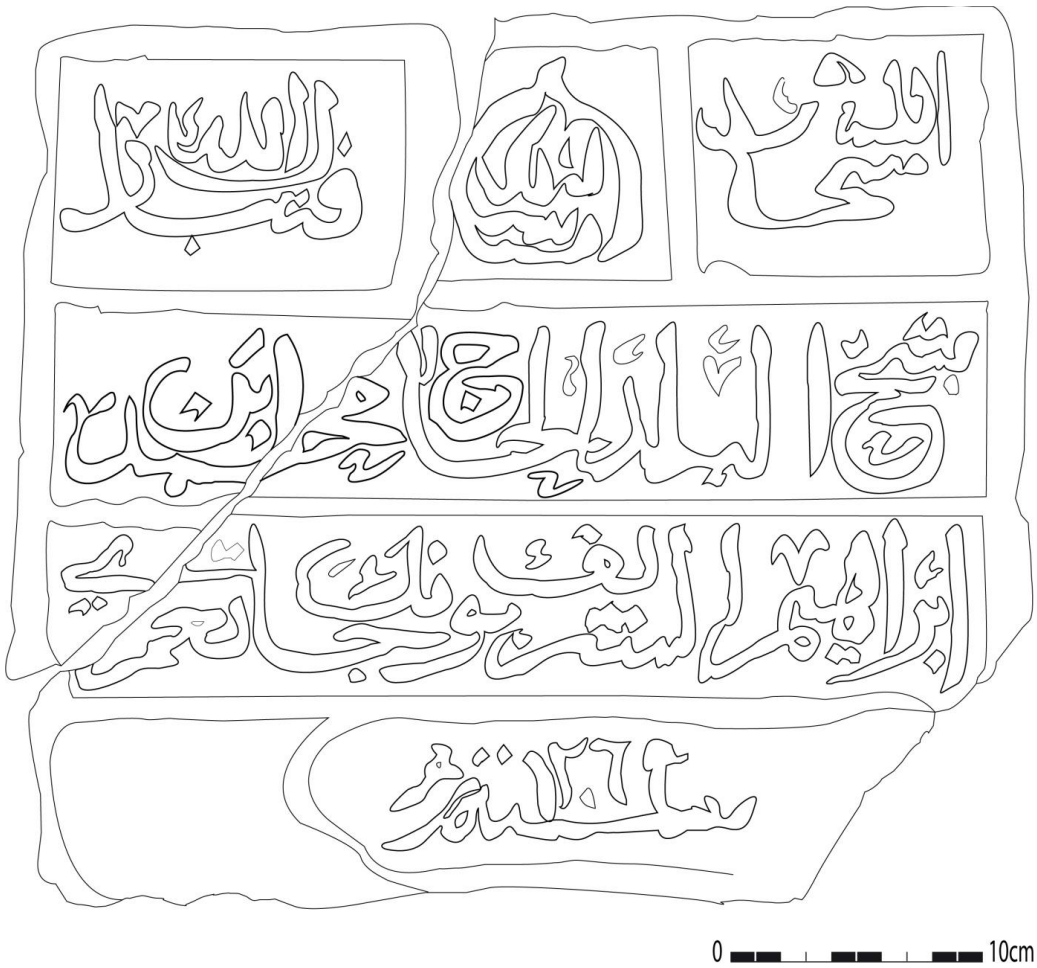


Figure 102 : fac-similé de l'inscription du *funduq* de Bint al-Sayyid.

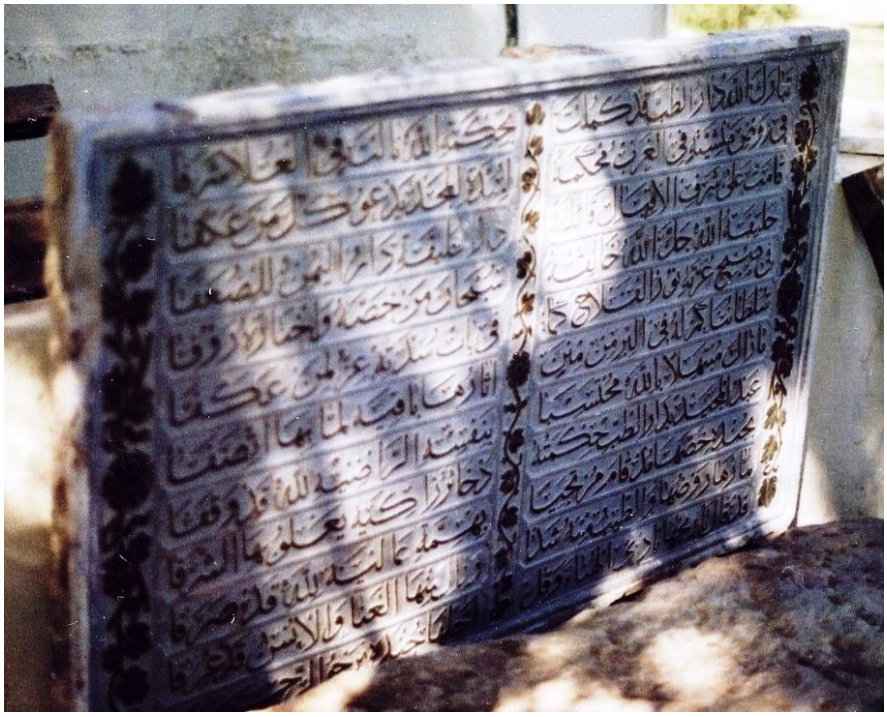
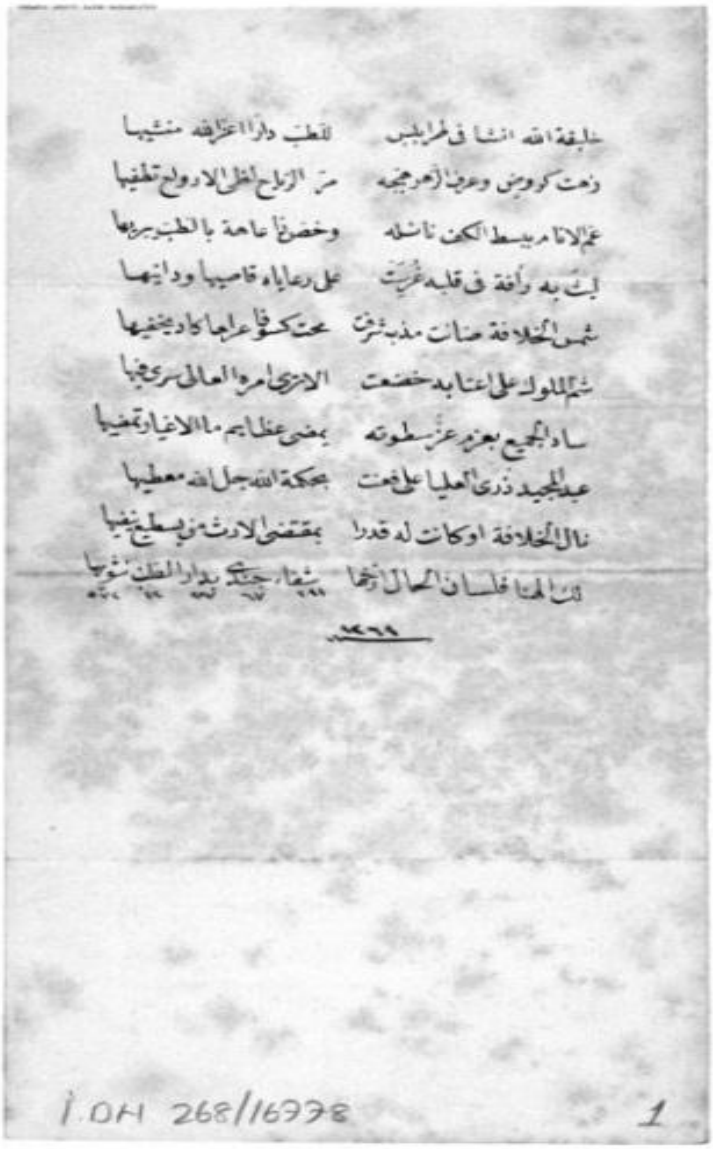


Photo 154 : photo d'archive du texte de l'inscription de l'hôpital rue al-Zāwiya.
Source : photothèque du *Markaz al-Ǧihād* (Tripoli).

Planche 95



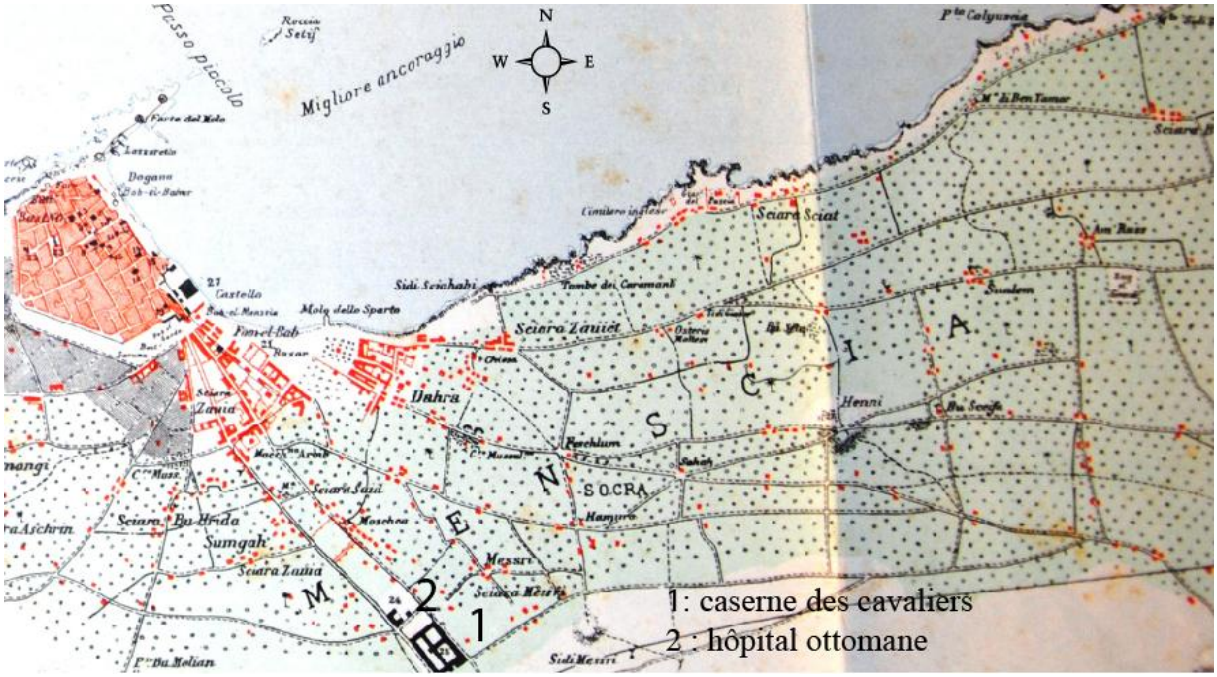
Photo 155 : photo d'archive de la *ṭuġrā*ʾ de l'inscription de l'hôpital, rue *al-Zāwiya*.
Source : photothèque du *Markaz al-Ǧihād* (Tripoli).



İ.DH.00268

Photo 156 : un texte pour l'inscription de l'hôpital, rue *al-Zāwiya*.
Source : Basbakanlik archives (Istanbul), *Irāda dāḫiliyya*, n° 16778.

Planche 96



Carte 8 : emplacement de la caserne ottomane et de l'hôpital de la rue al-Zāwiya
Source : Société Géographique Italienne (Rome).



Photo 157 : les traces de l'emplacement d'origine de l'inscription de la caserne ottomane
Source : Archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Planche 97

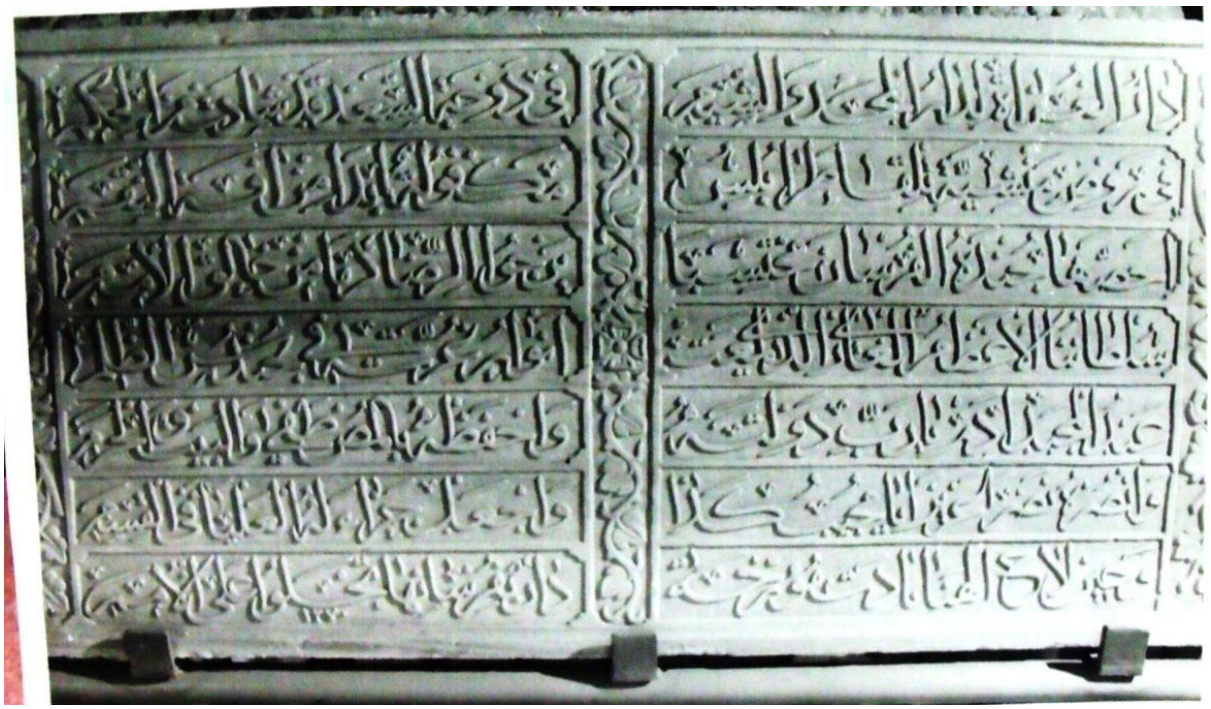


Photo 158 : photo d'archive de l'inscription de la caserne ottomane, rue al-Zāwiya.
Source : les archives du Service d'Archéologie (Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

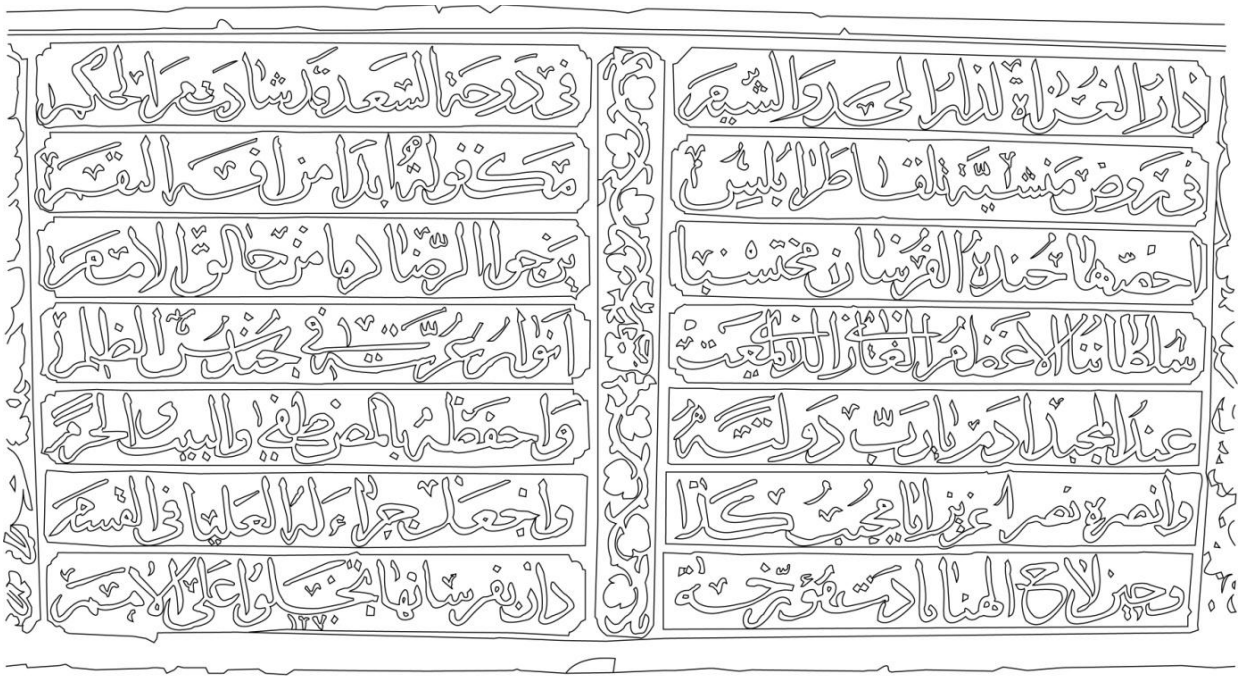
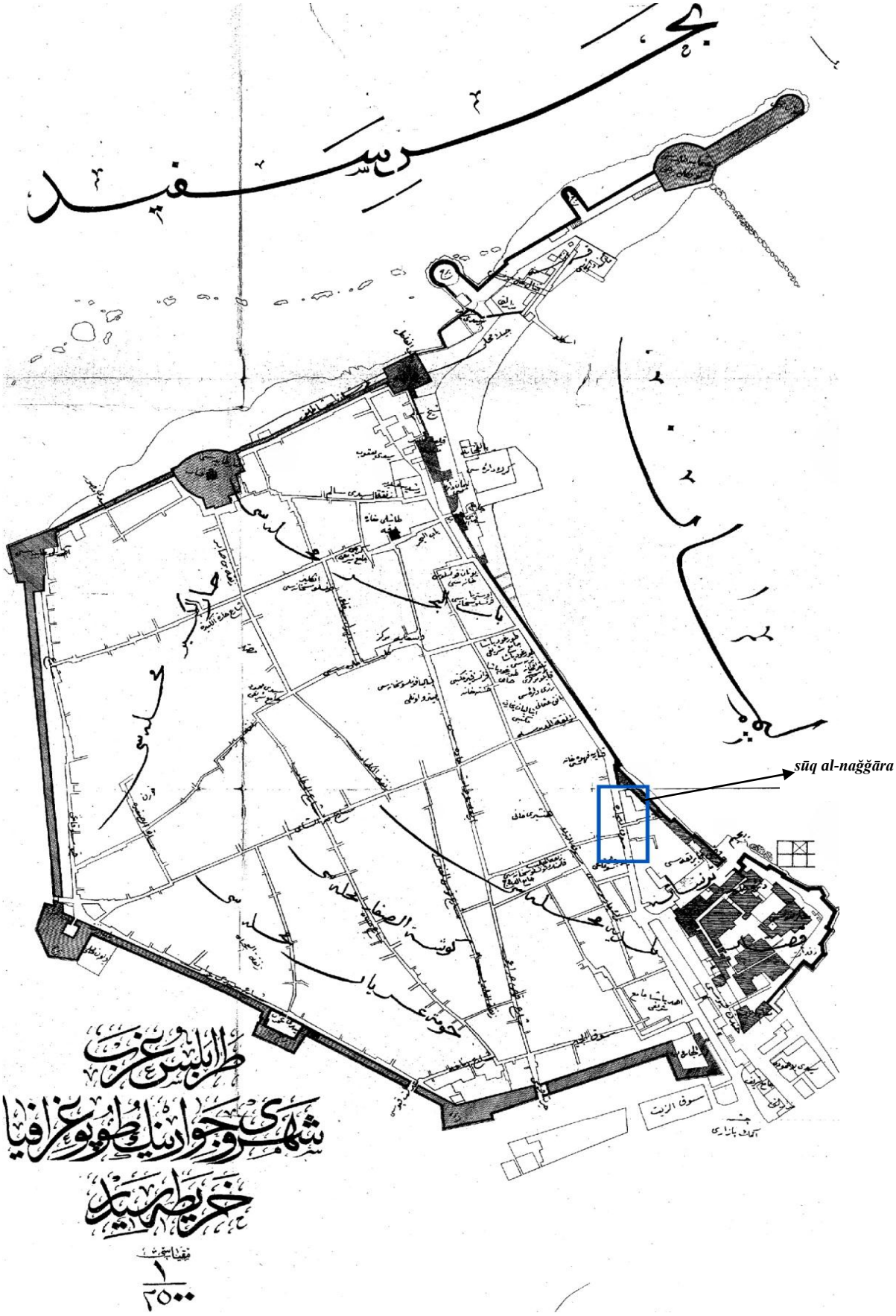


Figure 103 : fac-similé de l'inscription de la caserne ottomane, rue al-Zāwiya.

Planche 98



Carte 9 : emplacement du *sūq al-naǧǧāra*.

Planche 99

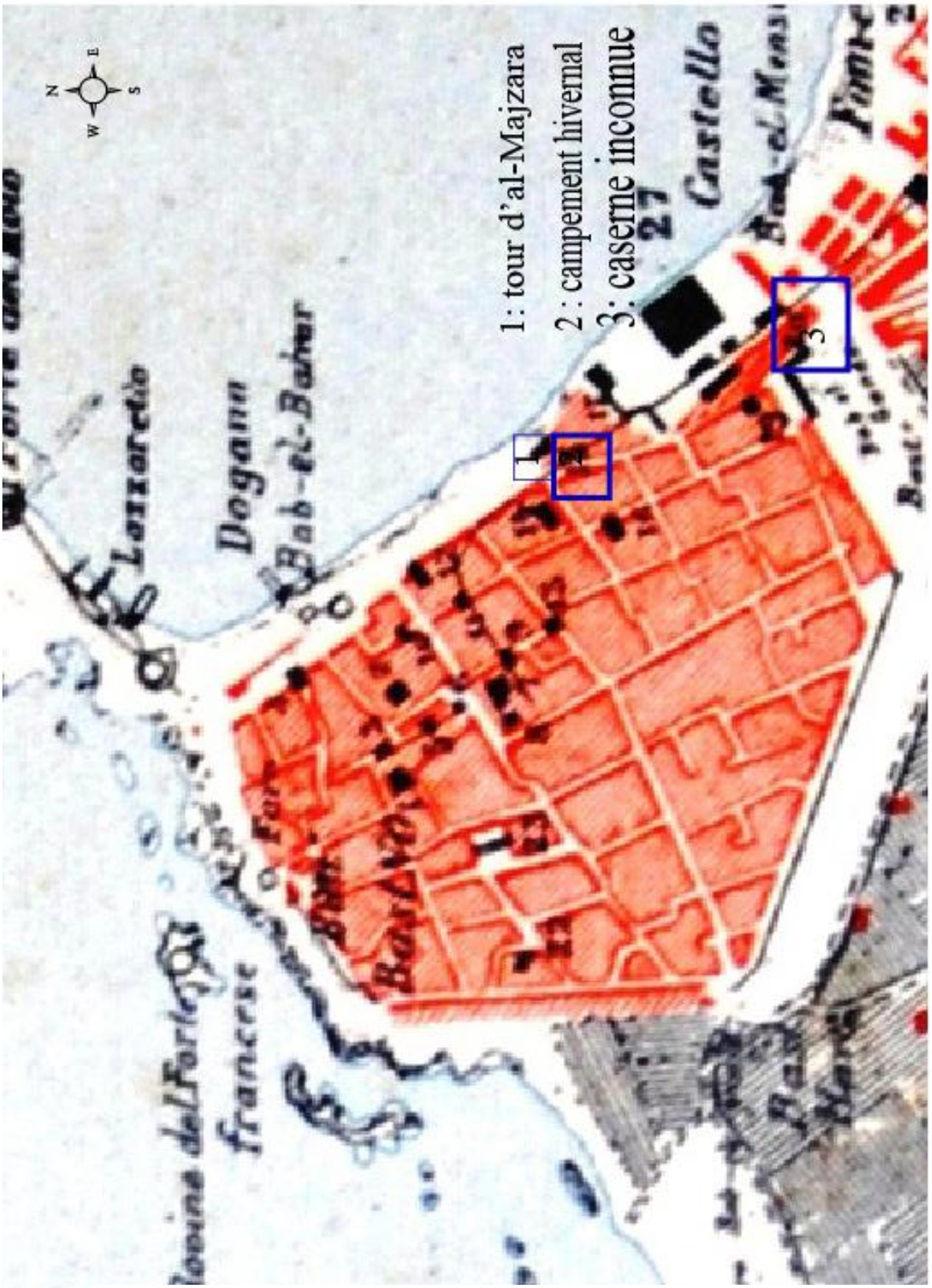


Photo 159 : l'inscription d'un campement hivernal. **(ph. juillet 2009)**



Figure 104 : fac-similé de l'inscription d'un campement hivernal.

Planche 100



Carte 10 : emplacement de quelques monuments dans la vieille ville de Tripoli.
Echelle 1/25000 (Archives Sarāyā al-Ḥamrāʾ).

Planche 101



Photo 160 : emplacement de l'inscription du *funduq* b. Zkrī.



Photo 161 : inscription du *funduq* b. Zkrī (ph. juillet 2009).

Planche 102



Photo 162 : emplacement de la mosquée Mayzarān et de la mosquée al-Mağīdiyya (al-Manšiyya, Tripoli). Echelle 150 m.



Photo 163 : inscription de la mosquée al-Mağīdiyya. (ph. mars 2010)



Figure 105 : fac-similé de l'inscription de la mosquée al-Mağīdiyya.

Planche 103



Photo 164 : inscription d'un bâtiment militaire inconnu.

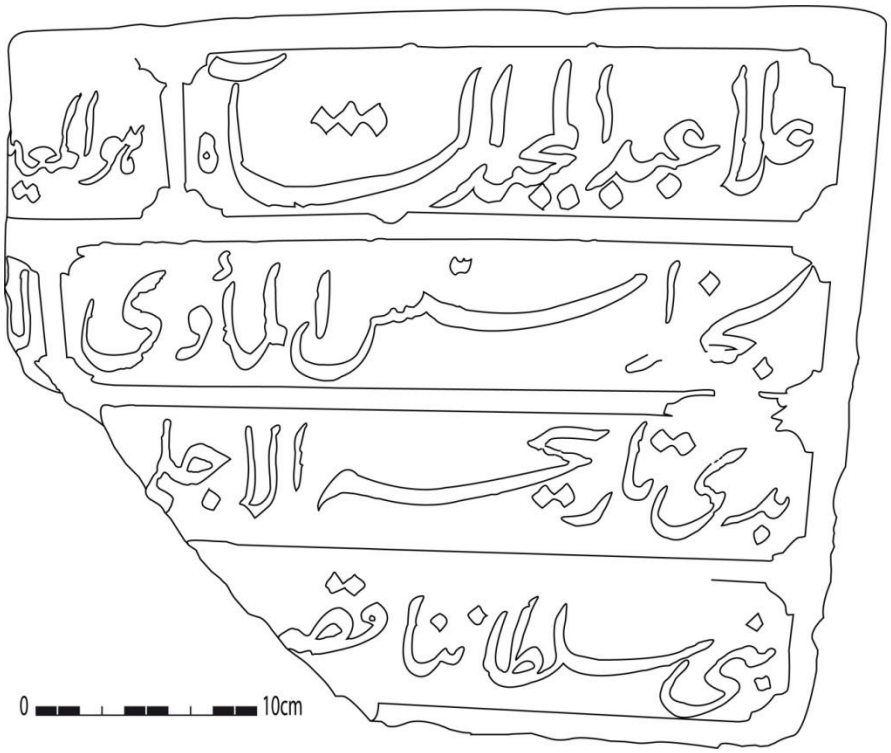


Figure 106 : fac-similé de l'inscription d'un bâtiment militaire inconnu.

Planche 104



Photo 166 : inscription d'un monument militaire inconnu.

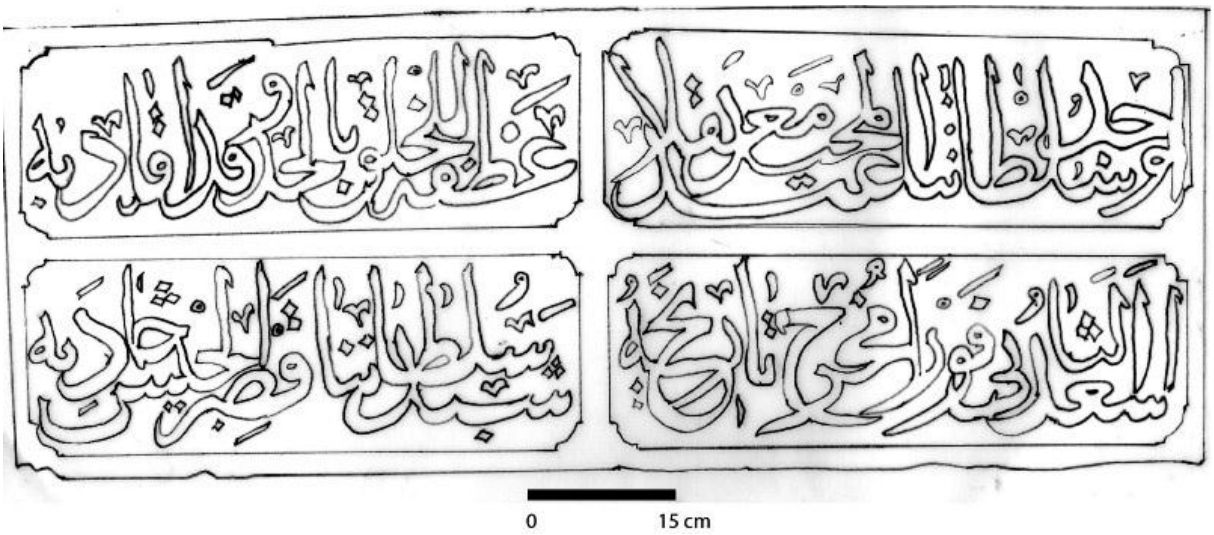


Figure 107 : fac-similé de l'inscription d'un monument militaire inconnu.

Planche 105



Photo 167 : inscription de fondation de la fontaine d'al-ʿAzīziyya.



Photo 168 : la fontaine d'al-ʿAzīziyya.
Source : Archives de Sarāyā al-Ḥamrāʿ.

Planche 106



Photo 169 : inscription d'une fontaine dite d'Abū Yaḥyā.



Figure 108 : fac-similé de l'inscription d'une fontaine dite d'Abū Yaḥyā.

Planche 107



Photo 170 : la fontaine d'al-Manšiyya et le cimetièree de sīdī Ḥamīda.
Source : Aurigemma (S.), « Le fortificazioni », *N. A.*, Rome, 1918, p. 239.



Photo 171 : photo d'archive de la fontaine d'al-Manšiyya.
Source : Archives de Sarāyā al-Ḥamrāʾ.

Planche 108



Photo 172 : traces de l'ancienne porte du mausolée Mayzarān.



Photo 173 : inscription intérieure du mausolée Mayzarān.

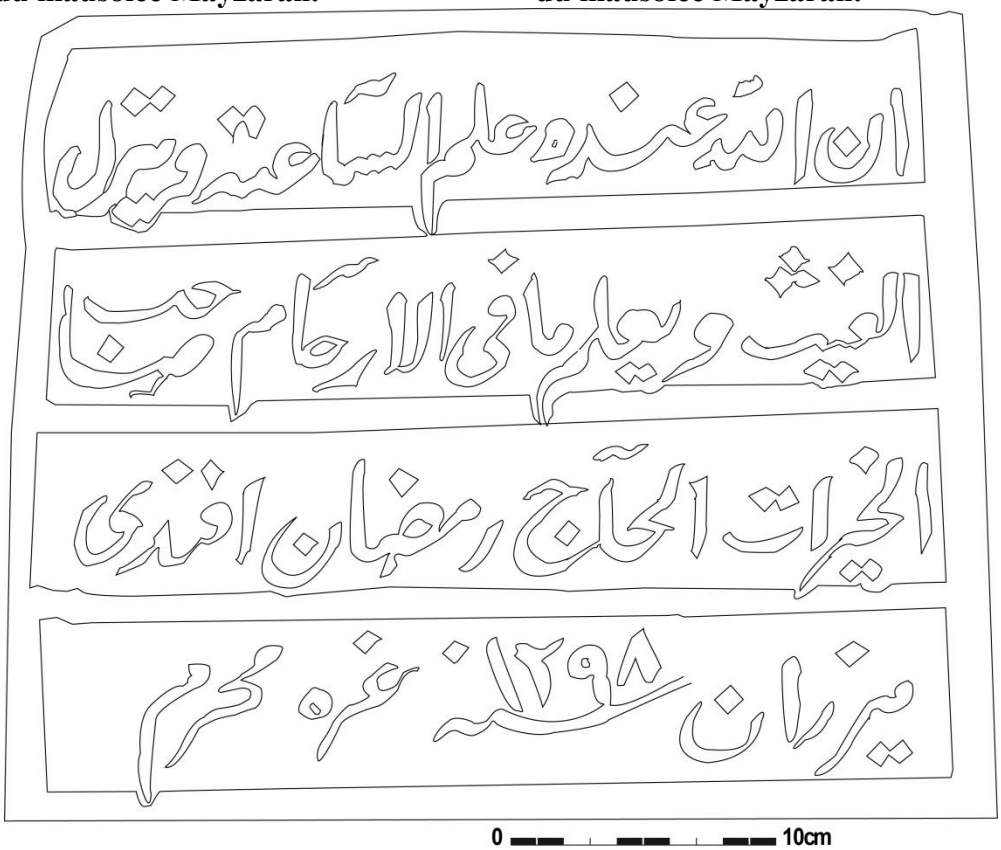


Figure 109 : fac-similé de l'inscription intérieure du mausolée de Mayzarān.

Planche 109



Photo 174 : inscription extérieure du mausolée Mayzarān.

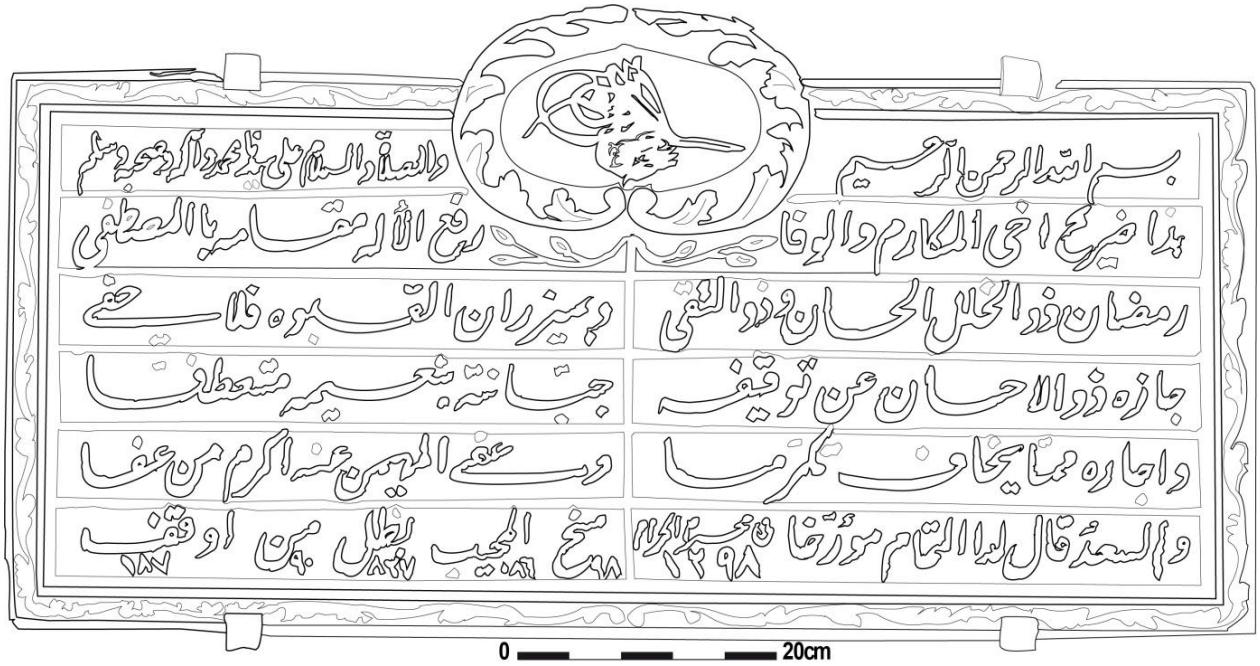


Figure 110 : fac-similé de l'inscription extérieure du mausolée Mayzarān.

Planche 110



Photo 175 : inscription de la mosquée Mayzarān.

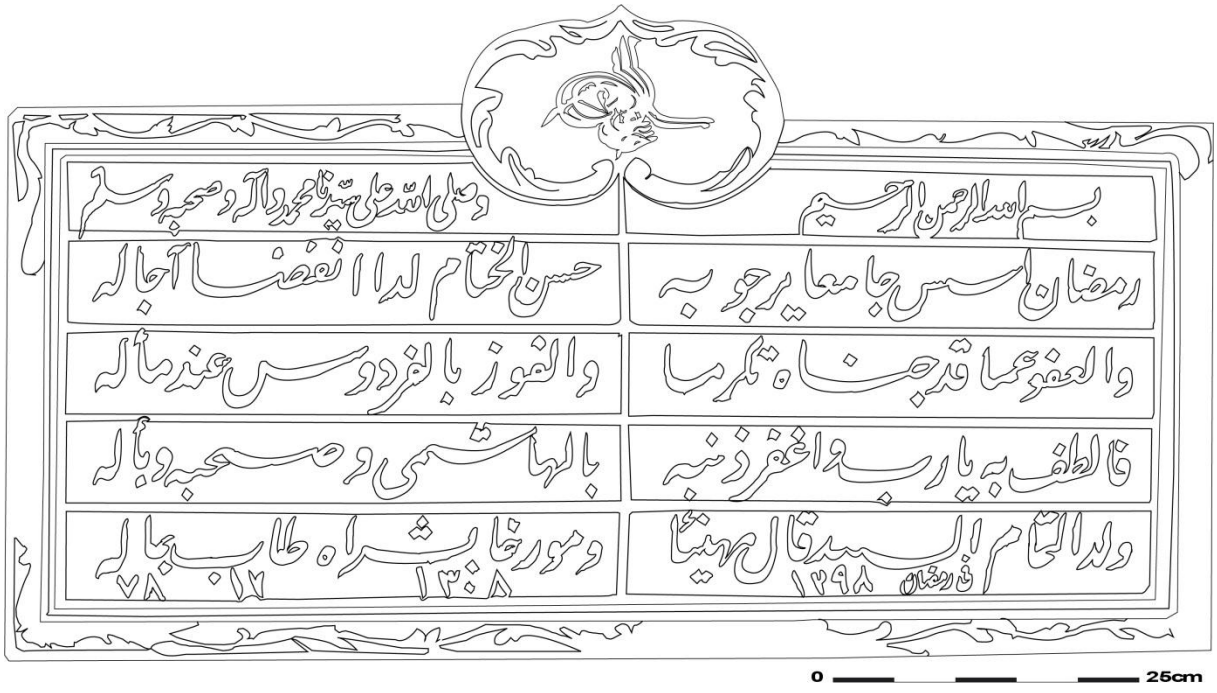


Figure 111 : fac-similé de l'inscription de la mosquée Mayzarān.

Planche 111



Photo 176 : inscription de la *madrasa* du Mayzarān.

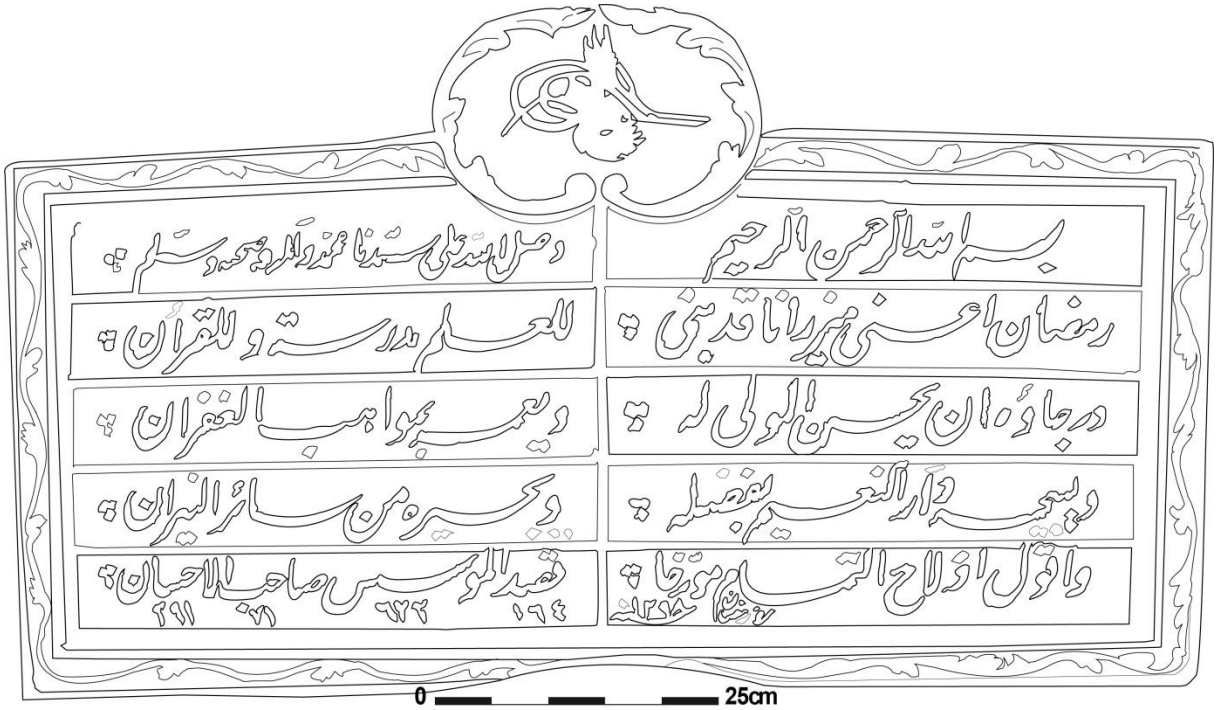


Figure 112 : fac-similé de l'inscription de la *madrasa* du Mayzarān.

Planche 112



Phots 177-178 : inscription du *funduq* al-Hanšīrī.

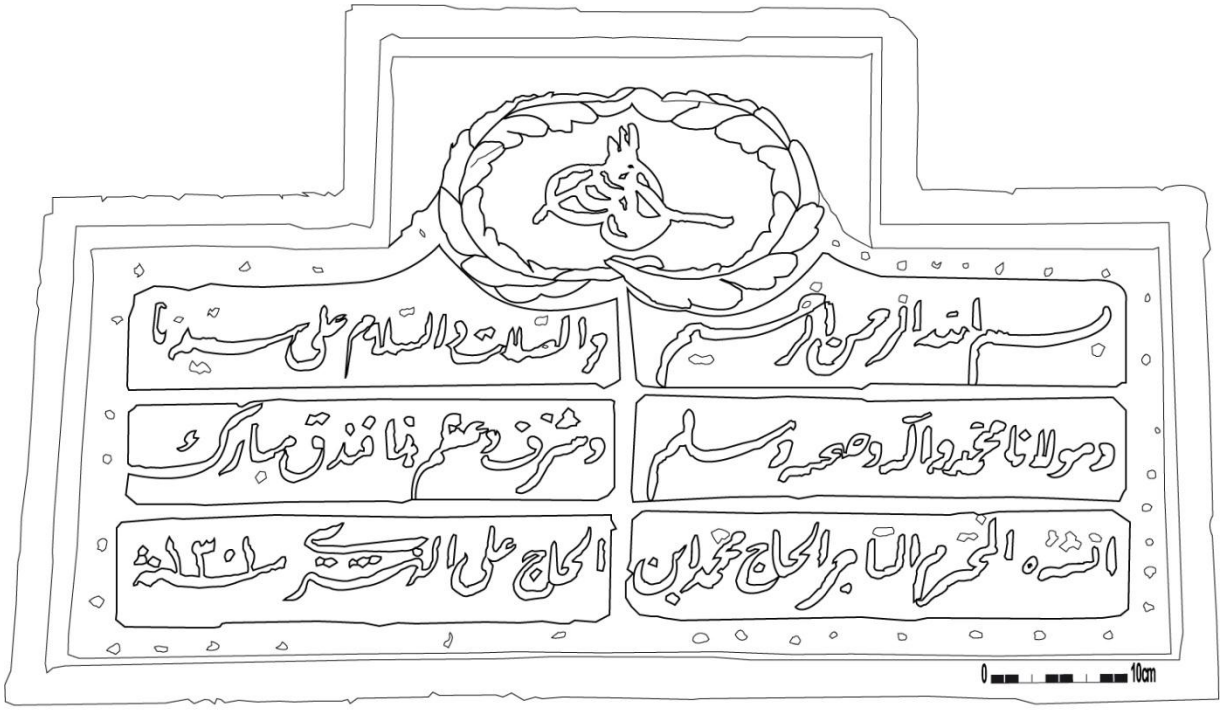


Figure 113 : fac-similé de l'inscription du *funduq* al-Hanšīrī.

Planche 113



Photos 179 et 180 : inscription de l'oratoire de b. Nāğī.



Figure 114 : fac-similé de l'inscription de l'oratoire de b. Nāğī.

Planche 114



Plan 14: la mosquée et les mausolées de Darġūṯ et Muḥammad Bāšā Sāqzlī

Planche 115



Photo 181 : mausolée de Darġūṭ Bāšā (vue de l'intérieure, juillet 2007).



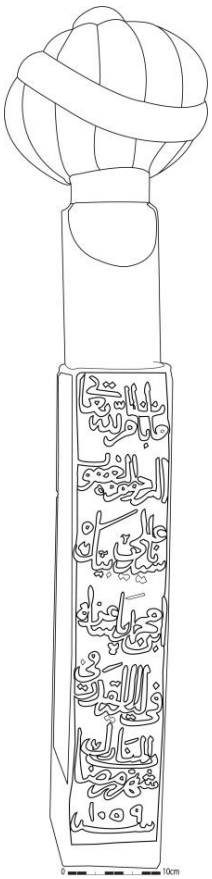
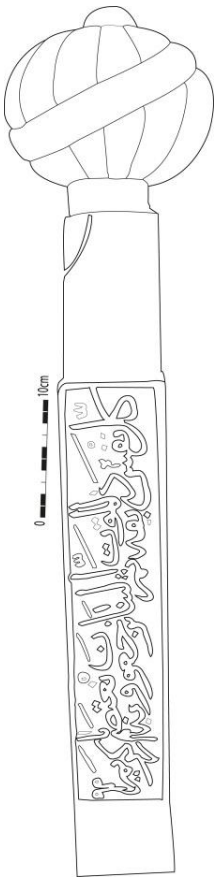
Photo 182 : stèle de la tombe n° 2 avant la restauration de mars-avril 2010 (face droite) .

Planche 116





Photos 183, 184 et 185 : Les faces principale, droite et gauche de la stèle de la tombe n° 2 après la restauration de mars-avril 2010.

Figures 115-116 : fac-similé des faces principale et droite de la stèle de la tombe n° 2 (salle funéraire principale ; *turba* de Darġūṭ Bāšā).

Planche 117





Photos 186 et 187 : stèle de la tombe n° 9 avant et après la restauration de mars-avril 2010[4].

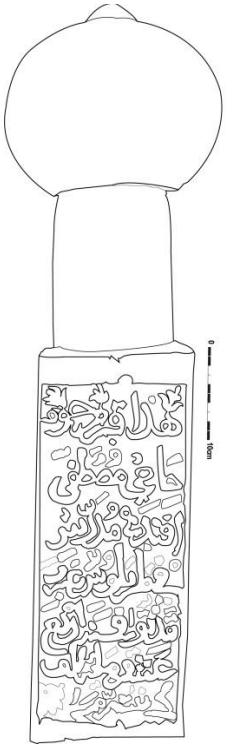


fig. 117 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 9 (salle funéraire/ *Turba* de Darġūṭ Bāšā)



Photos 188 : stèle de tête de la tombe n° 3 (avant la restauration)[5].



photos 189 : stèle de pied de la tombe n° 3 (avant la restauration)[6].

[4] *Turba* de Darġūṭ Bāšā / salle funéraire.

[5] Photo avant une restauration, effectuée en mars-avril 2010) / *turba* de Darġūṭ Bāšā (salle funéraire principale).

[6] Photo avant une restauration effectuée en mars-avril 2010) / *turba* de Darġūṭ Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 118



Ph.190 : stèle de tête de la tombe n° 3 (après la restauration)[7].



ph.191 : stèle de pied de la tombe n° 3 (après la restauration)[8].

[7] Photo après une restauration, effectuée en mars-avril 2010) / *turba* de Darġūṯ Bāšā (salle funéraire principale).
[8] Photo après une restauration, effectuée en mars-avril 2010) / *turba* de Darġūṯ Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 119



Figure 118 : fac-similé de la stèle de tête de la tombe n° 3 (salle funéraire/ *turba* Darġūṯ Bāšā).

Planche 120

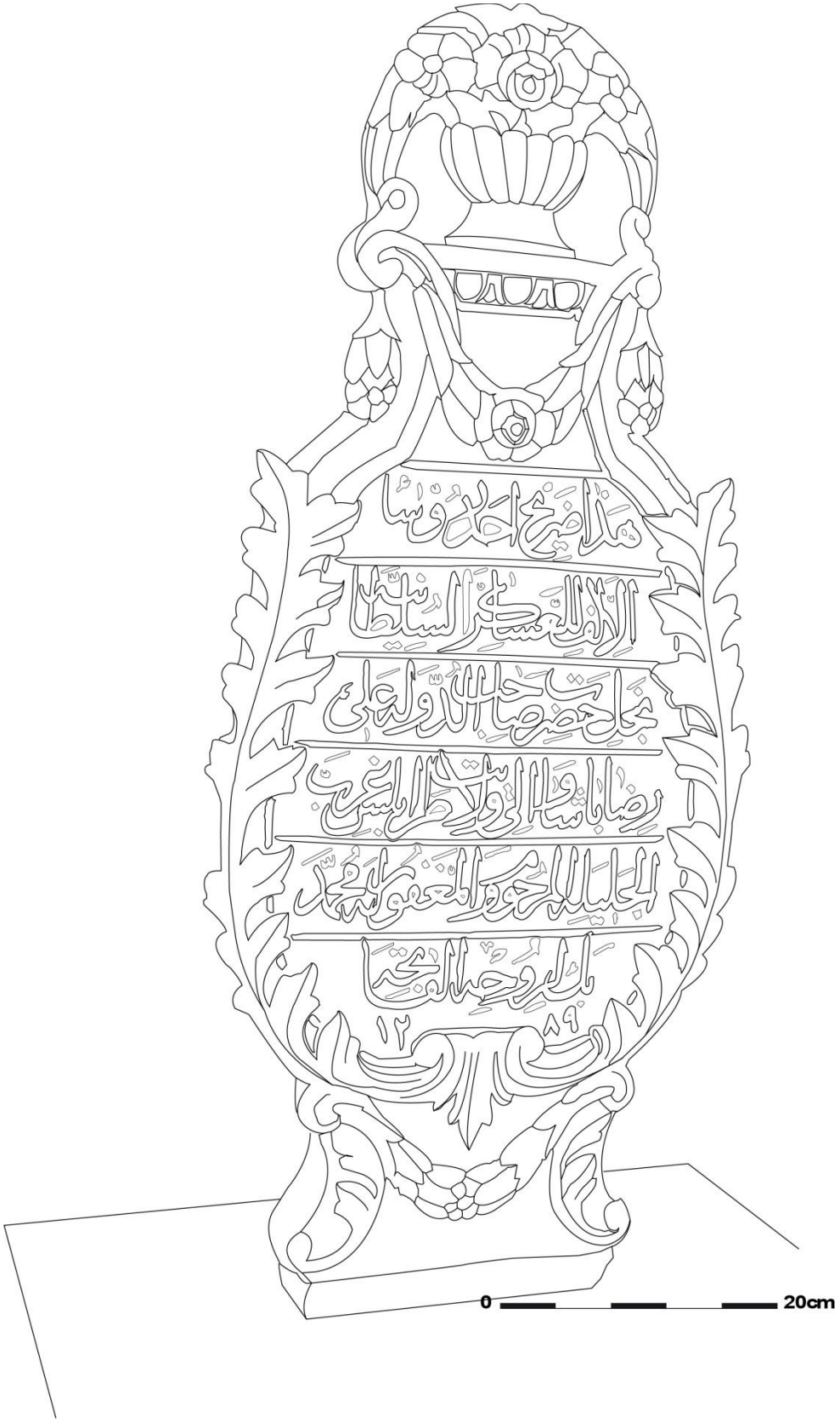


Figure 119 : fac-similé de la stèle de pied de la tombe n° 3 (salle funéraire/ *turba* Darġūṯ Bāšā).

Planche 121



Photo 192 : stèle de tête de la tombe n° 7[9].



Photo 193 : stèle de pied de la tombe n° 7[10].

[9] *Turba* de Darġūṭ Bāšā (salle funéraire principale).
[10] *Turba* de Darġūṭ Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 122

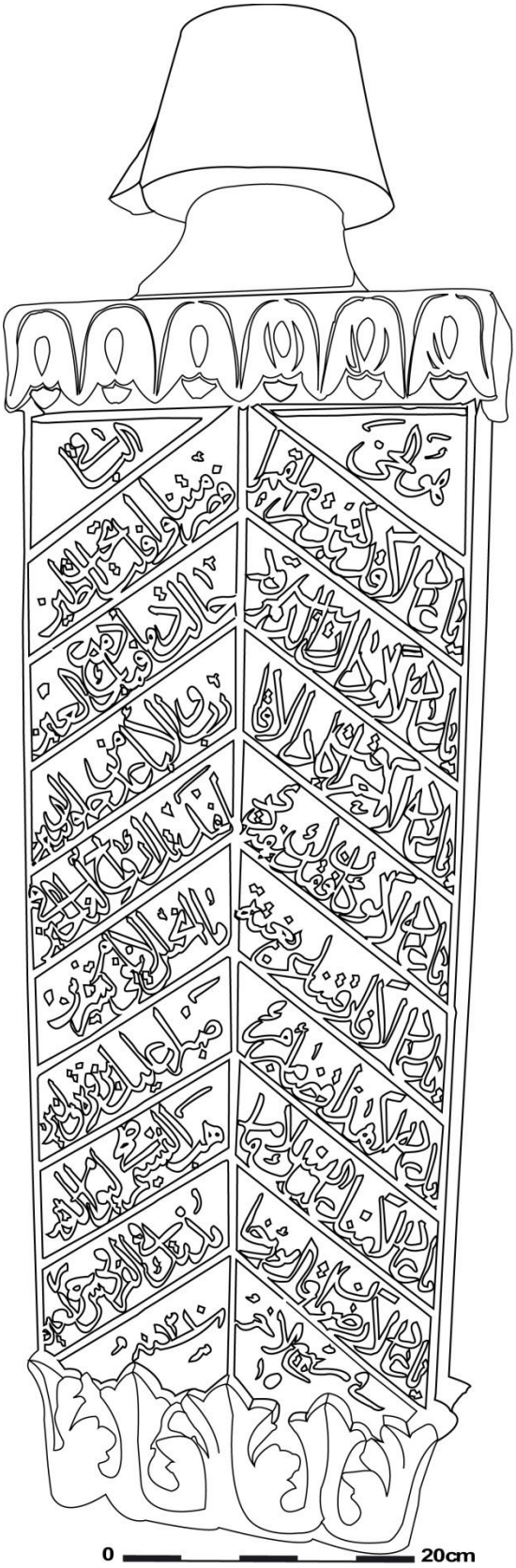


Photo 120 : fac-similé de la stèle de tête de la tombe n° 7.

Planche 123

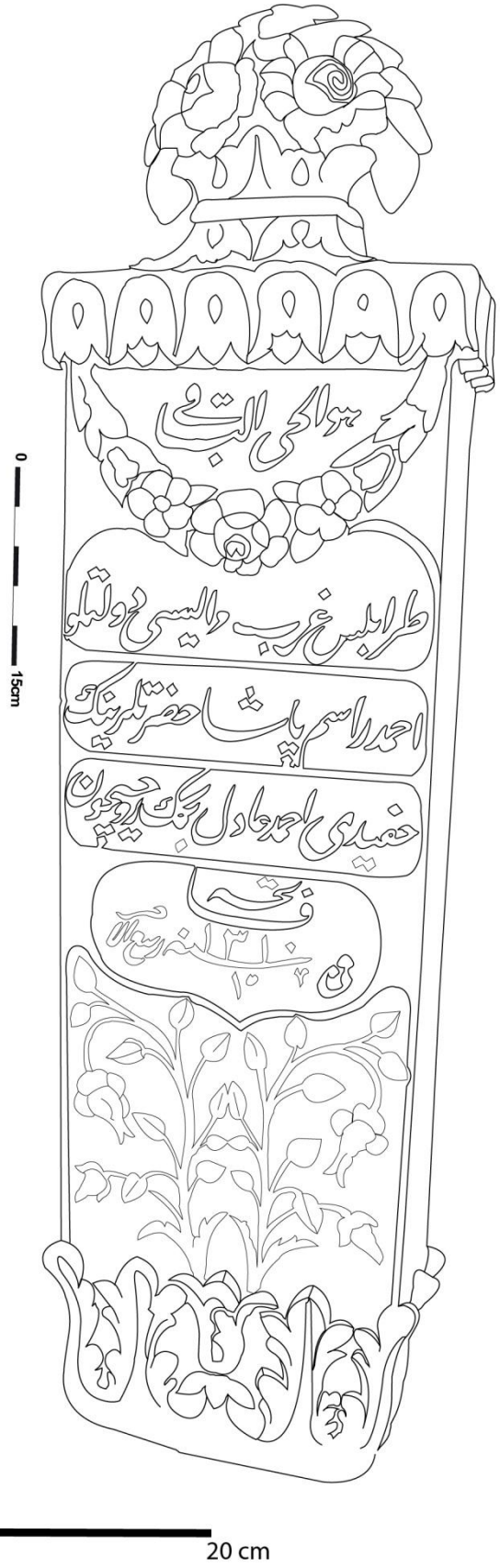


Figure 121 : fac-similé de la stèle de pied de la tombe n° 7.

Planche 124



Photo 194 : stèle de la tombe n° 3[11].

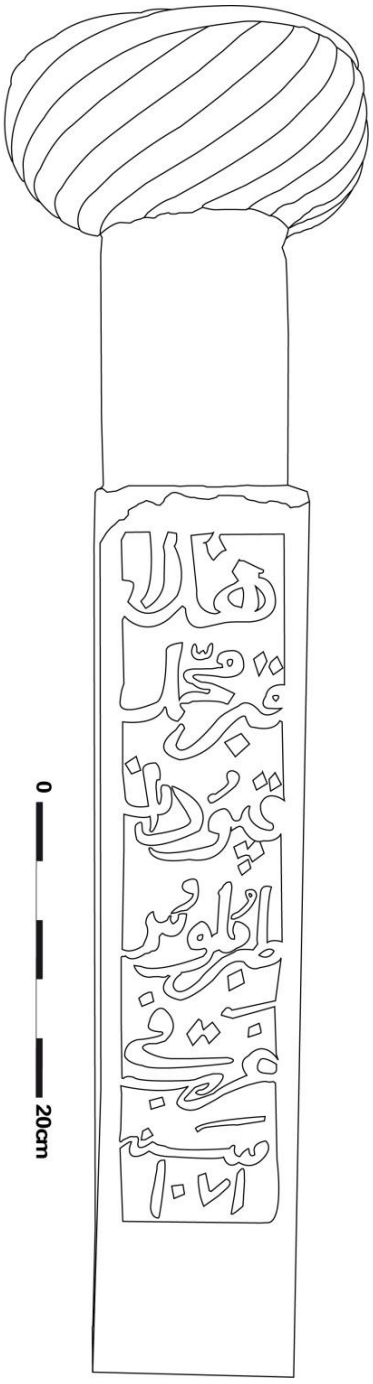


Fig.122 : fac-similé de la stèle de la tombe n°3.

[11] Photos avant la restauration effectuée en mars-avril 2010. *Turba* de Darġūṭ Bāšā (la galerie).

Planche 125



Photo 195 : stèle de la tombe n° 1[12].

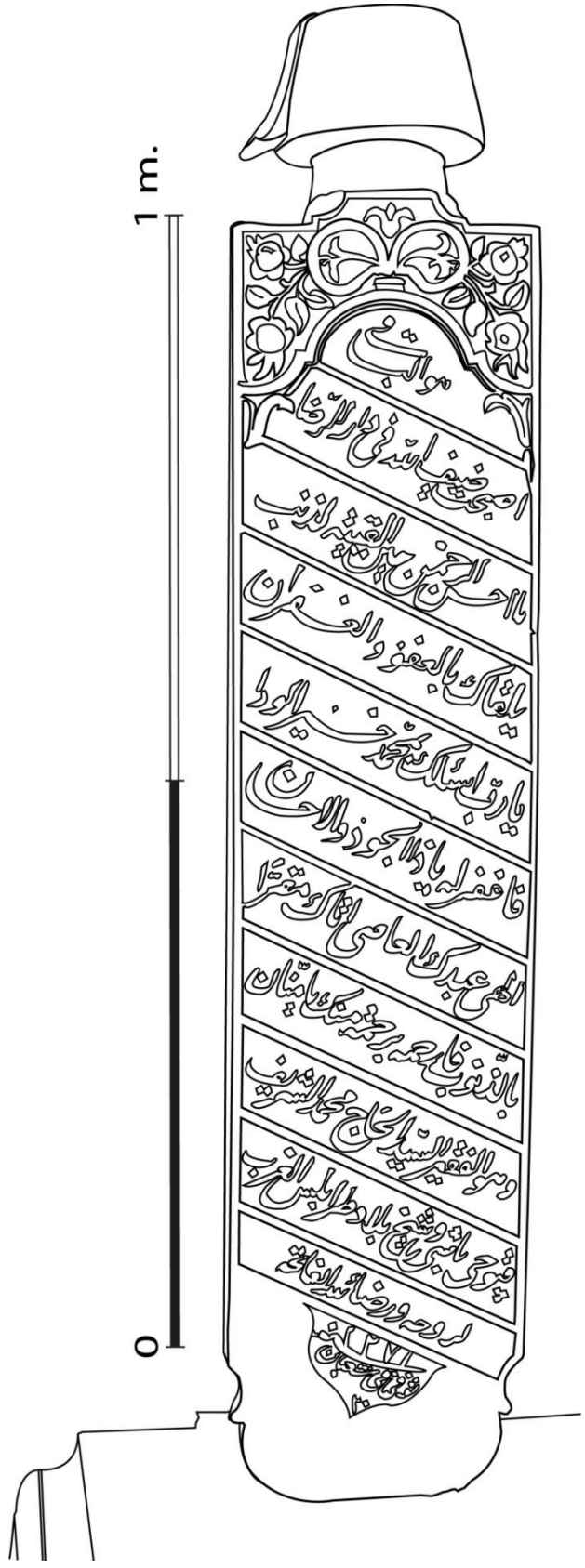


Fig. 123 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 1.

[12] Cette tombe est située dans la cour de la mosquée.

Planche 126



Photo 196 : la *turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (vue de l'intérieure).



Photo 197 : face principale de la stèle de la tombe n° 6[13].



Photo 198 : face droite de la stèle de la tombe n° 6.

[13] *Turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (phs.après la restauration effectuée en mars-avril 2010).

Planche 127

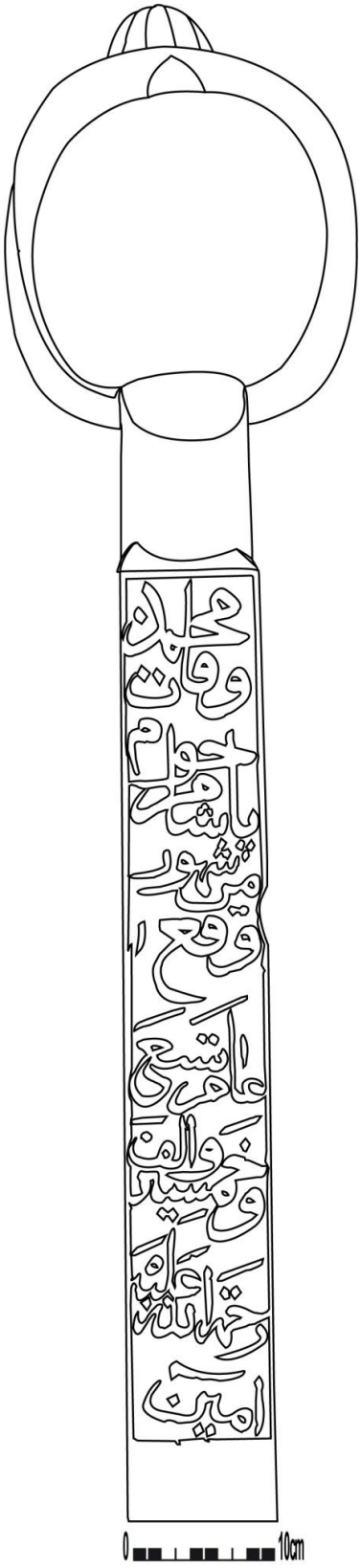


Fig. 124 : fac-similé de la face principale de la de la stèle n° 6.

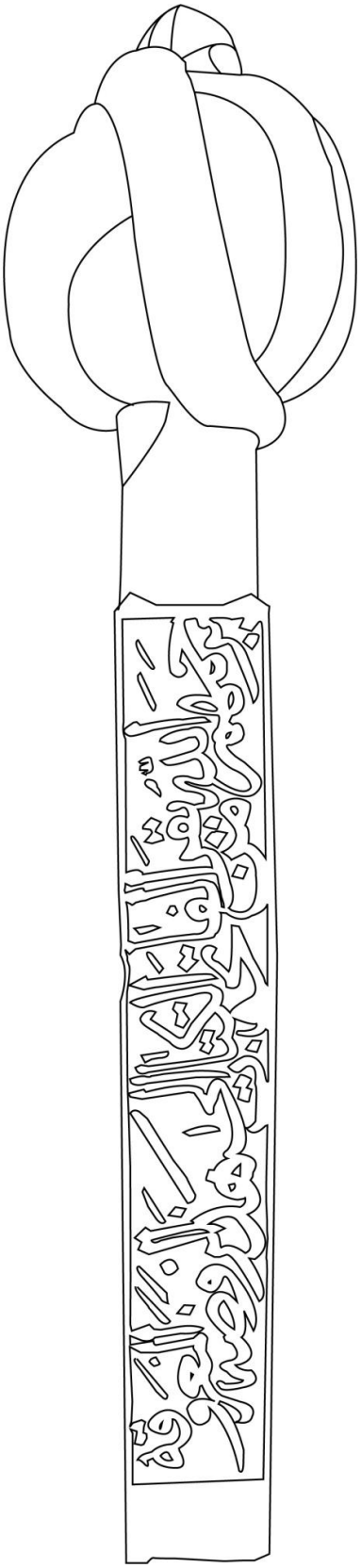


Figure 125 : fac-similé de la face droite de la stèle n° 6.

Planche 128



Ph. 199 : stèle de la tombe n° 7[14].

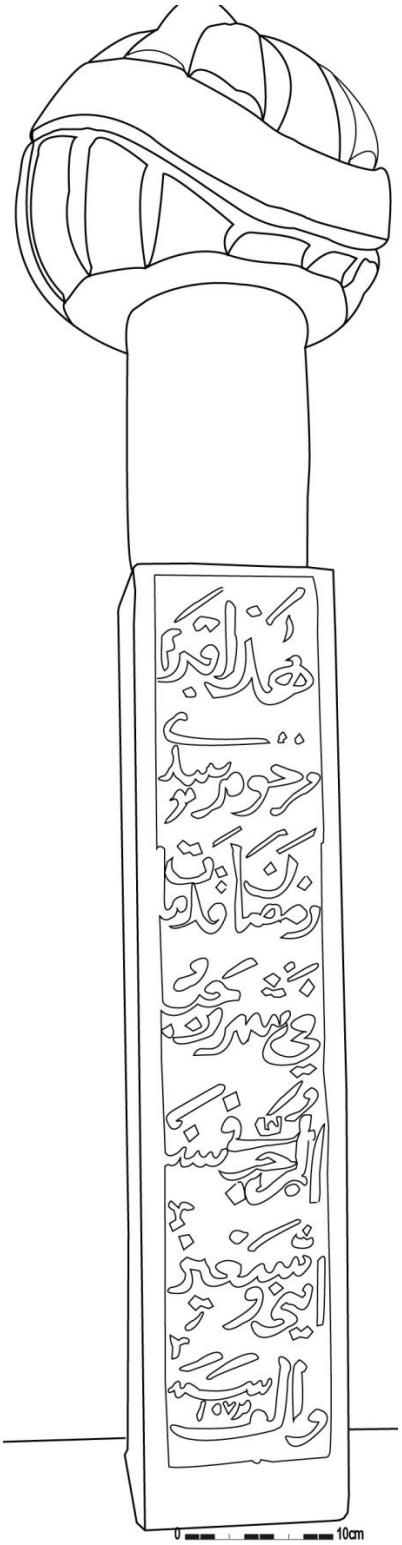
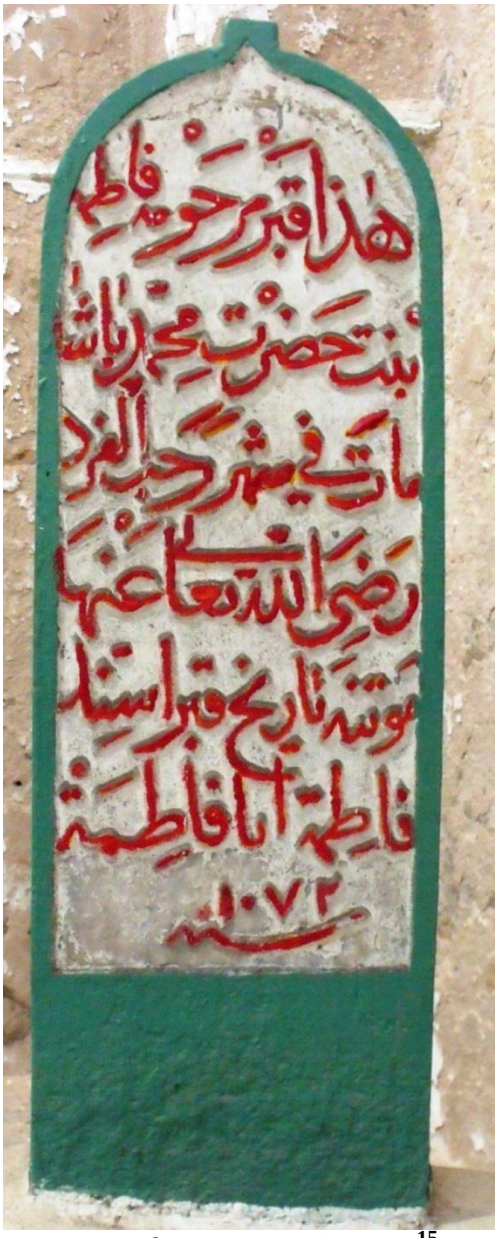


Fig. 126 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 7.

[14] *Turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (ph. après la restauration effectuée en mars-avril 2010).

Planche 129



Ph. 200 : stèle de la tombe n° 5[15].

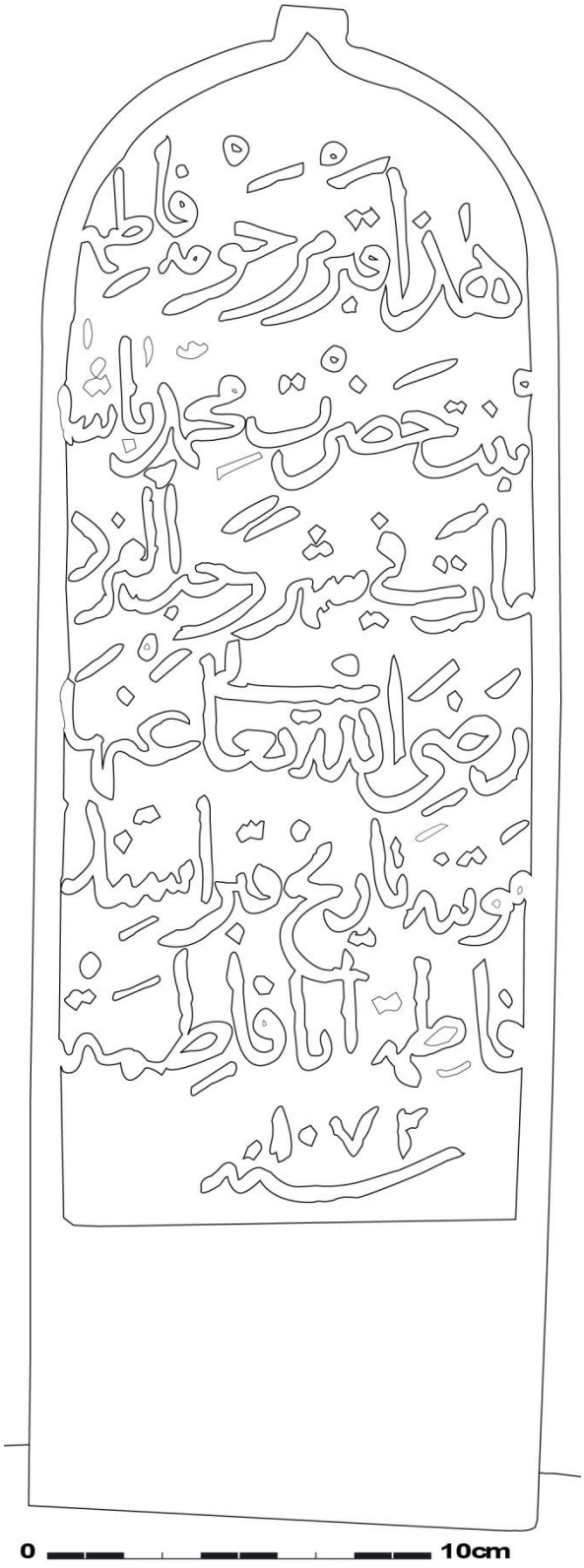
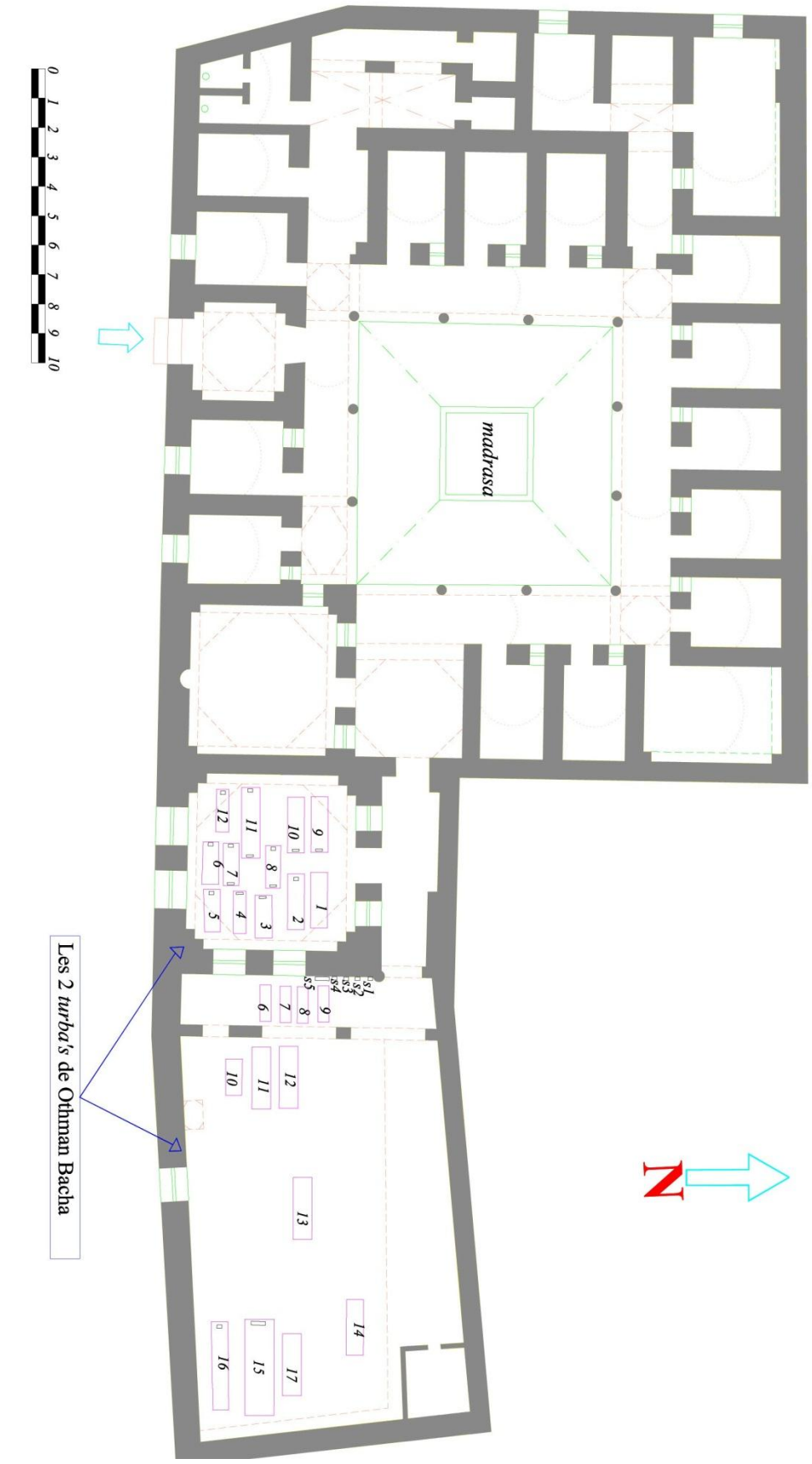


Fig. 127 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 5.

[15] *Turba* de Muḥammad Bāšā Sāqizlī (ph. avant la restauration effectuée en mars-avril 2010).

Planche 130



Plan 15 : la *madrasa* et les 2 *turba* de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 131



Photo 201 : salle funéraire de la *turba* de ʿUṯmān Bāšā.



Photo 202 : stèle de la tombe n° 5[16].

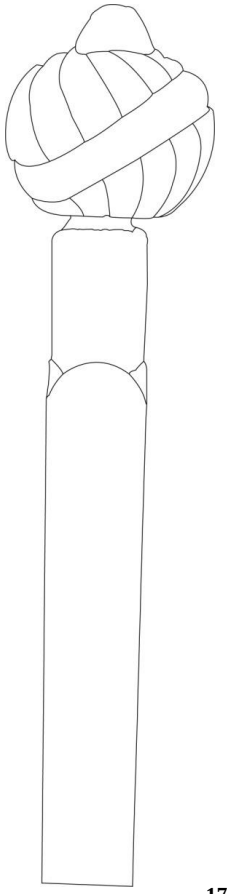


Figure 128 : stèle de la tombe n° 5[17].

[16] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā. Salle funéraire principale.
[17] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā. Salle funéraire principale.

Planche 132



Ph. 203 : stèle de la tombe n°4[18].

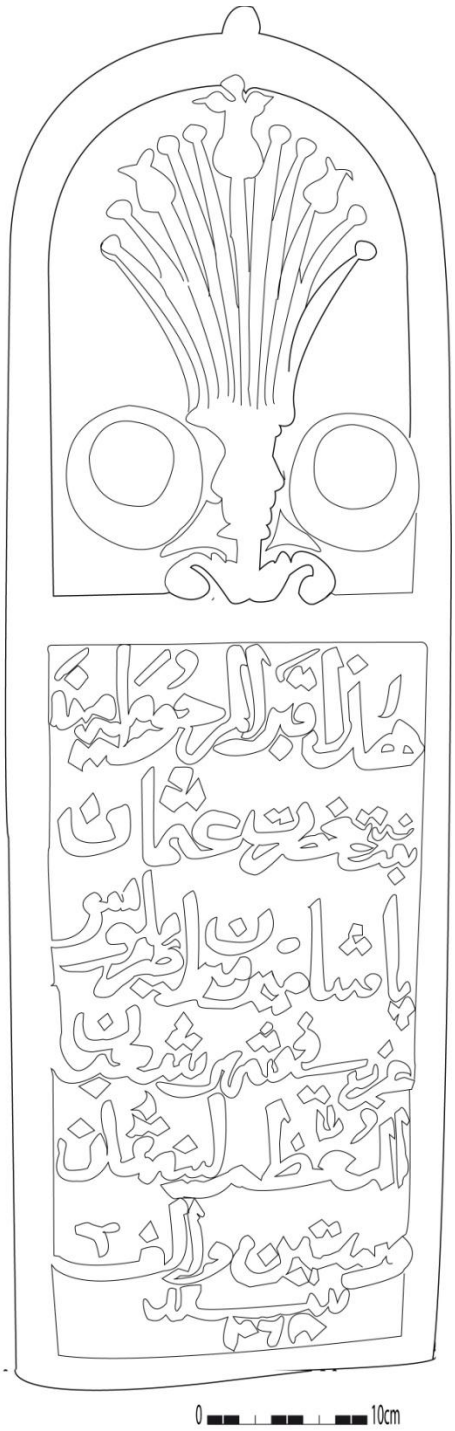


Fig. 129 : fac-similé de la stèle de la tombe n°4.

[18] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā (la salle funéraire principale).

Planche 133

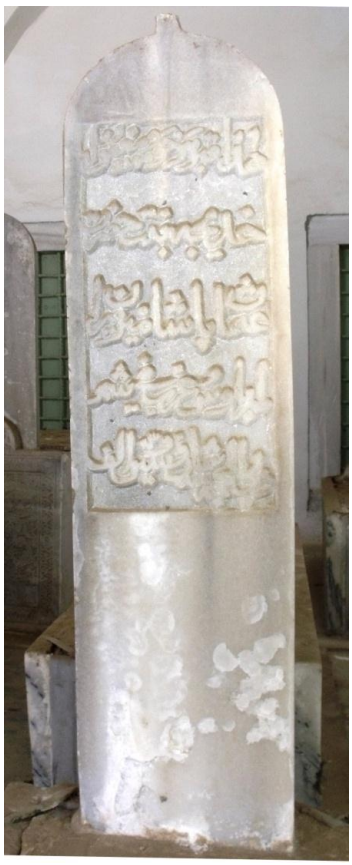


Photo 204 : stèle de la tombe n°3[19].

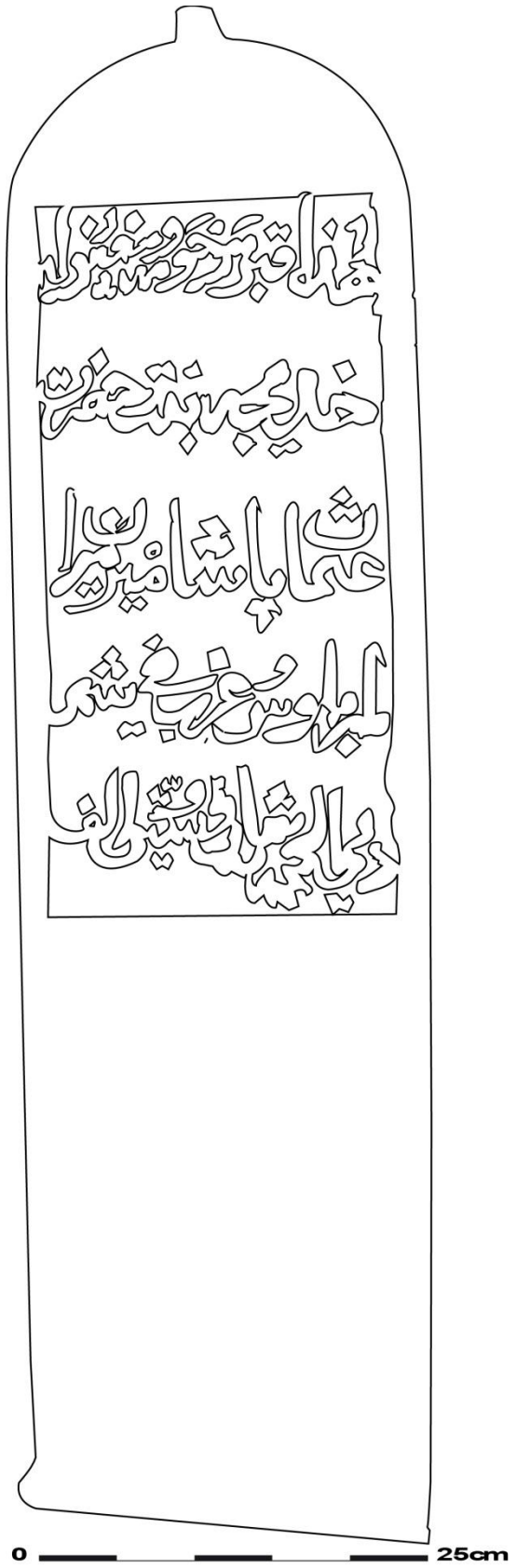


Fig. 130 : fac-similé de la stèle de la tombe n°3.

[19] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā, la salle funéraire principale.

Planche 134



Photo 205 : stèle de la tombe n° 2[20].

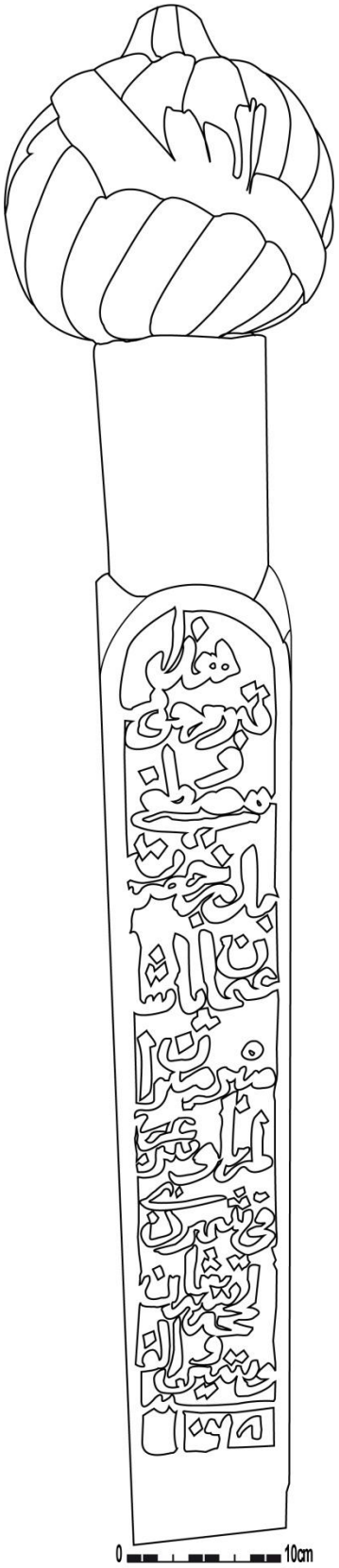


Fig. 131: fac-similé de la stèle de la tombe n° 2.

[20] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā, la salle funéraire principale.

Planche 135



Photo 206 : stèle de la tombe n° 6[21].

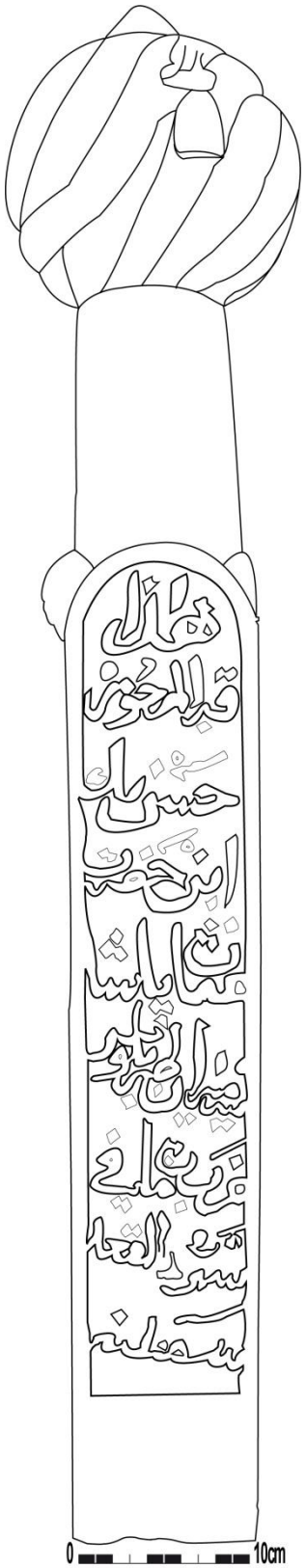


Fig. 132: fac-similé de la stèle de la tombe n° 6.

[21] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 136



Photo 207 : stèle de la tombe n° 12[22]

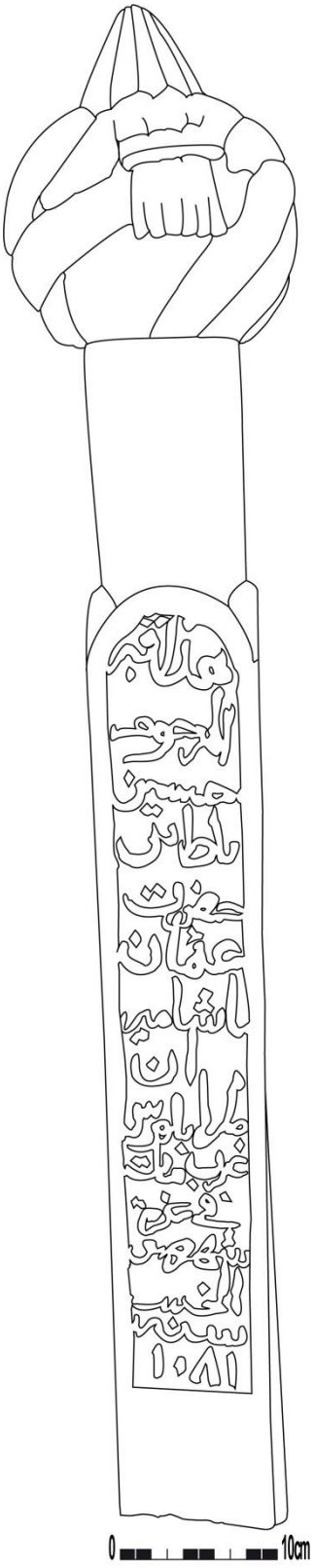


Fig. 133 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 12.

[22] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 137



Photo 208 : stèle de la tombe n°7[23].

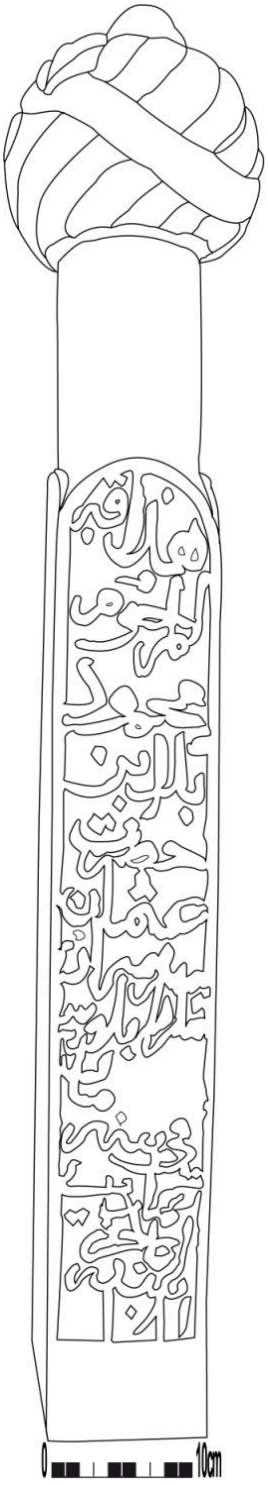


Fig. 134: fac-similé de la stèle de la tombe n°7.

[23] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā, (salle funéraire principale).

Planche 138

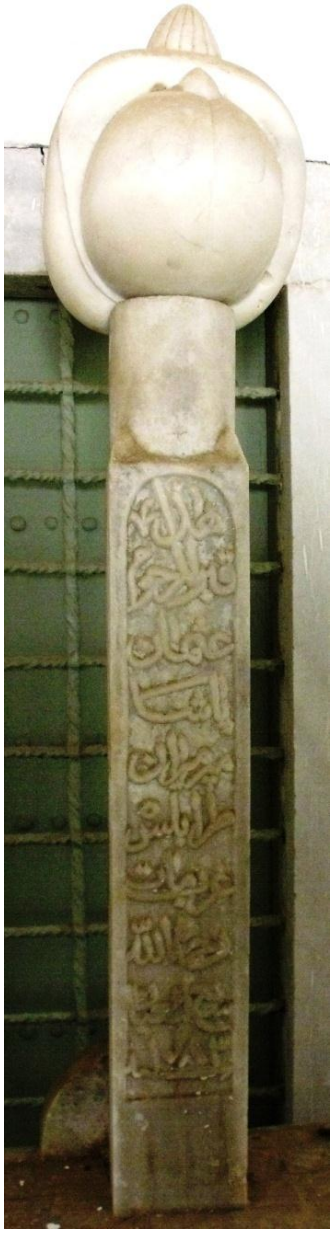


Photo 209 : stèle de la tombe n° 11[24].

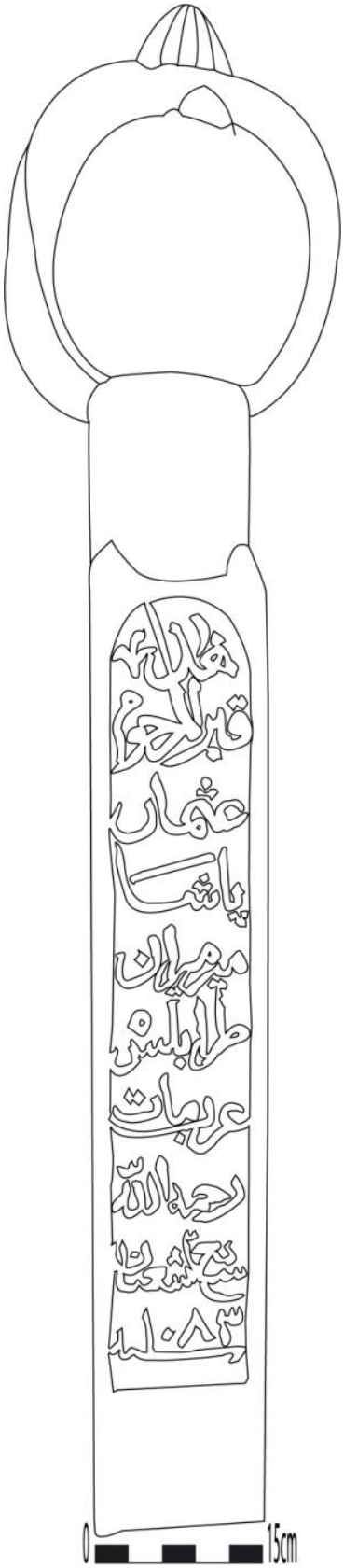


Fig.135 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 11.

[24] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā (salle funéraire principale).

Planche 139



Photo 210 : stèle de la tombe n°8[25].

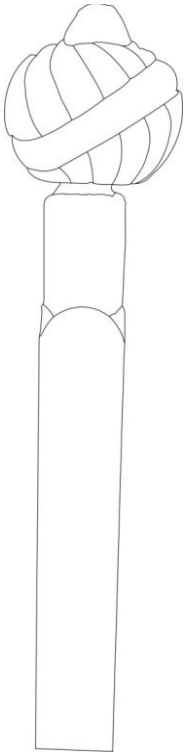


Fig. 136 : fac-similé de la stèle de la tombe n°8[26].



Photo 211 : 5 stèles fixées contre le mur sud-ouest de la *turba* à ciel ouvert (*madrasa* de ʿUṯmān Bāšā).

[25] *Turba* de ʿUṯmān Bāšā, (salle funéraire principale).
[26] Le texte est illisible.

Planche 140



Photo 212 : la stèle n° 2[27].



Fig. 137 : fac-similé de la stèle n° 2.



Photo 213 : stèle de la tombe n°16[28].

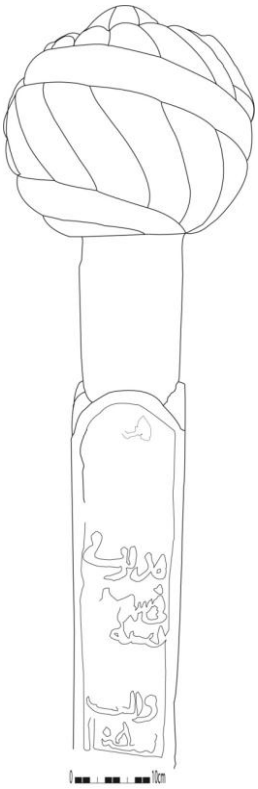


Fig. 138 : fac-similé de la stèle de la tombe n°16.

[27] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.
[28] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 141



Phot 214 : stèle de la tombe n° 12[29].

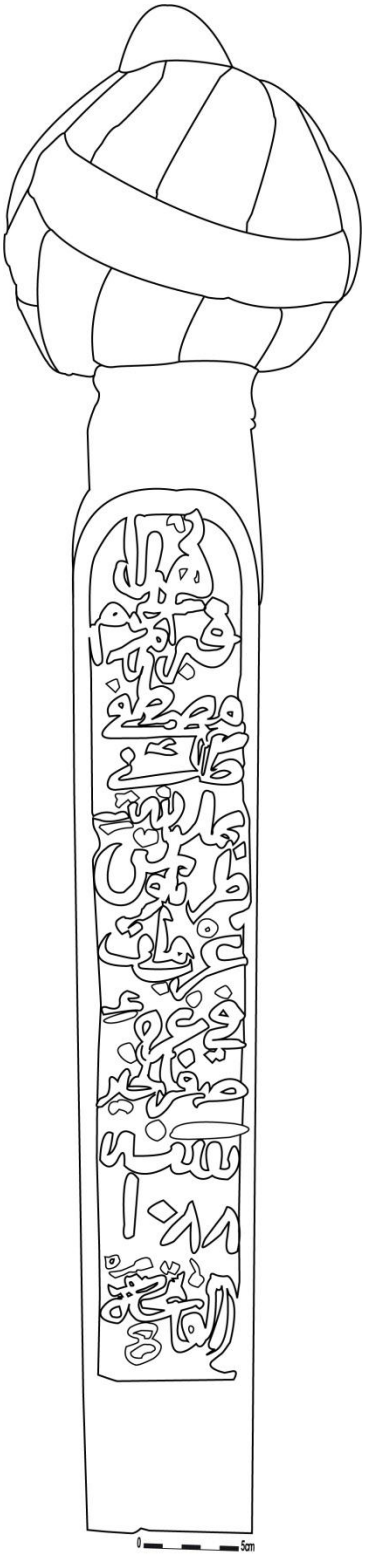


Fig. 139 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 12.

[29] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 142



Photo 215 : stèle n° 5[30].



Fig. 140 : fac-similé de la stèle n° 5.



Photo 216 : stèle n° 3[31].

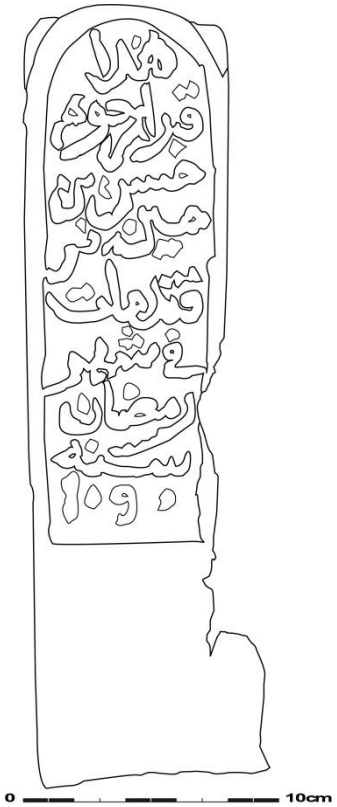


Fig. 141 : fac-similé de la stèle n° 3.

[30] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.
[31] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 143



Photo 218 : stèle n° 1[32].

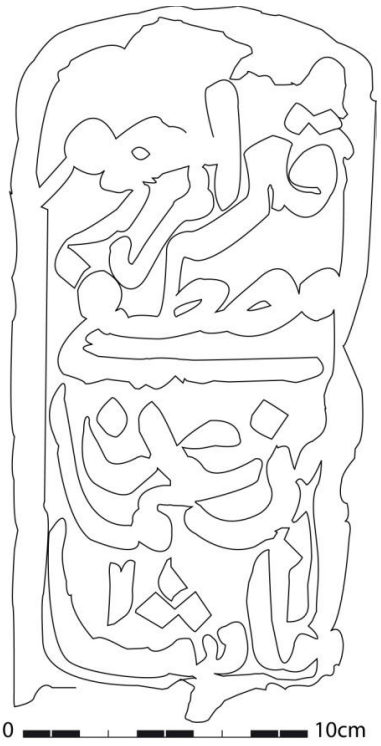


Fig. 142 : fac-similé de la stèle n° 1.



Photo 219 : stèle n° 4[33].

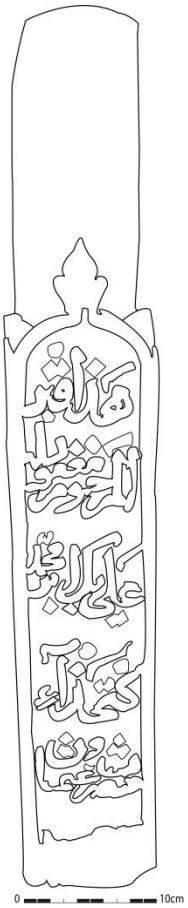


Fig. 143 : fac-similé de la stèle n° 4.

[32] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.
[33] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 144



Photo 220 : stèle de la tombe n° 15[34].

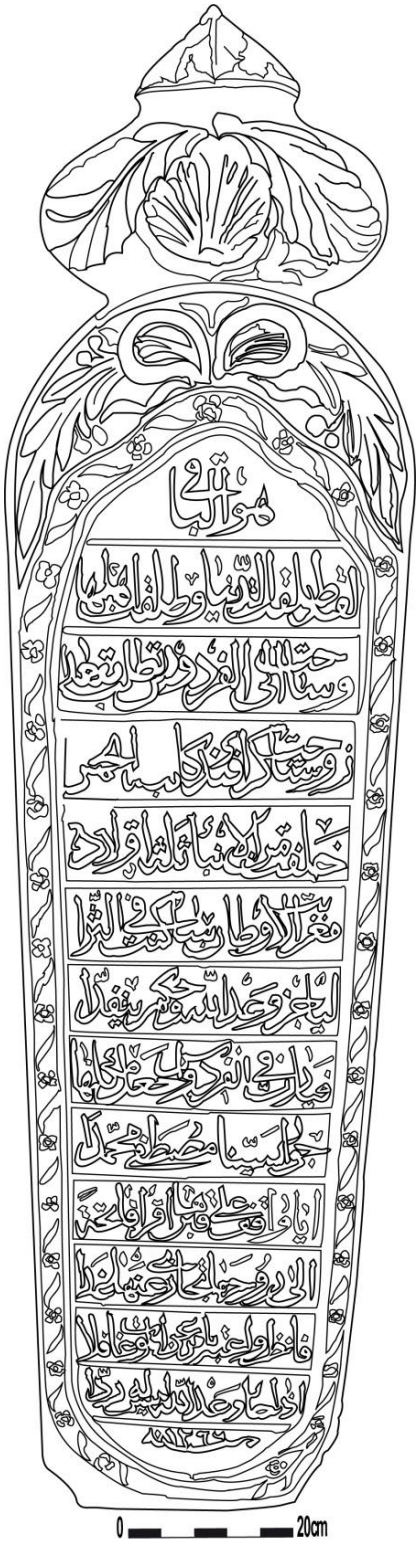


Fig. 144 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 15.

[34] La *turba* à ciel ouvert de ʿUṯmān Bāšā.

Planche 145



Plan 16 : l'implantation des tombes *turba* de Ramadan Rayis

Planche 146



Photo 221 : stèle de la tombe n° 1[35].

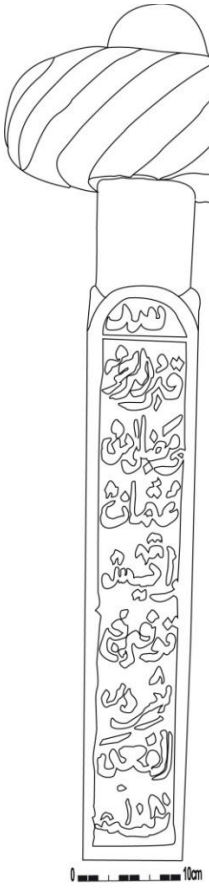


Fig. 145 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 1.

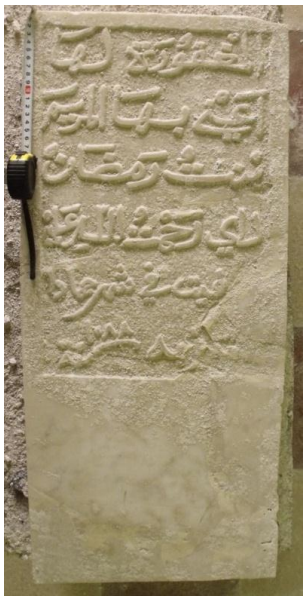


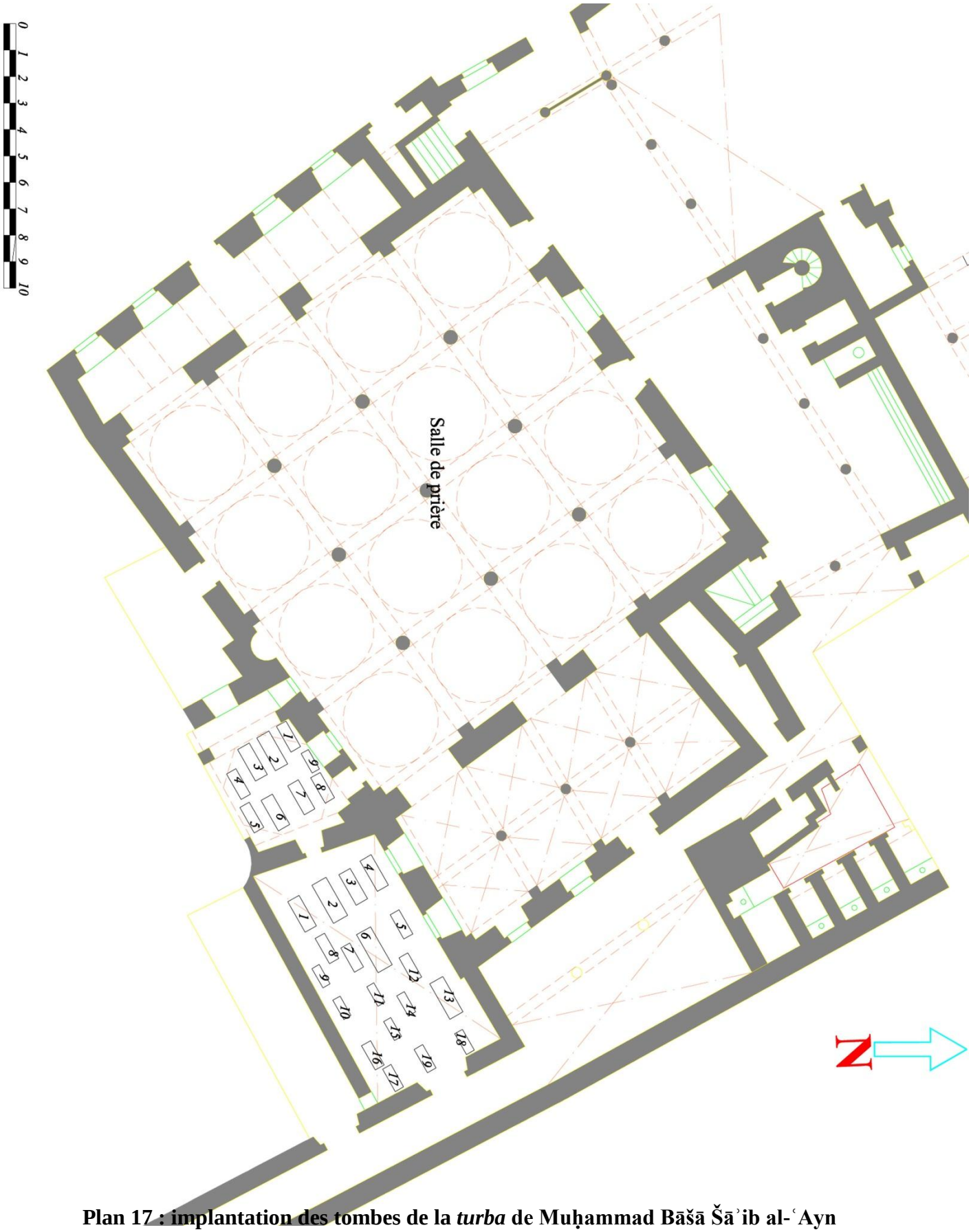
Photo 222 : stèle de la tombe n° 2[36].



Fig.146 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 2.

[35] La salle funéraire du mausolée de Ramaḍān Dey.
[36] La salle funéraire du mausolée de Ramaḍān Dey.

Planche 147



Plan 17 : implantation des tombes de la *turba* de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn

Planche 148



Photo 223 : stèle de la tombe n° 8[37].

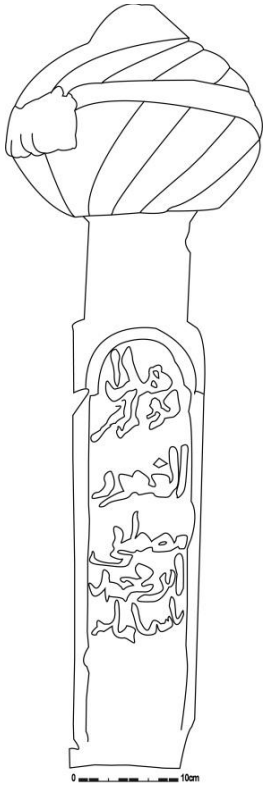


Fig.146 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 8



Photo 224 : stèle de la tombe n° 6[38].

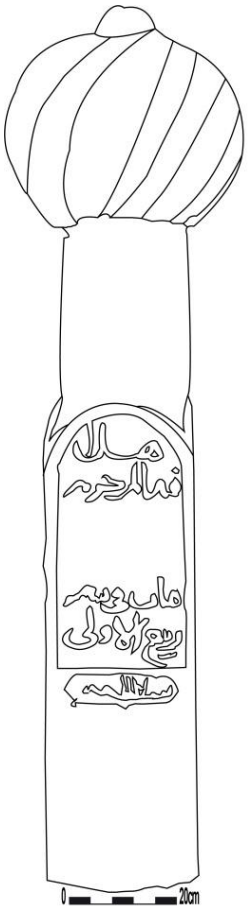


Fig.147 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 6.

[37] La salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.

Planche 149

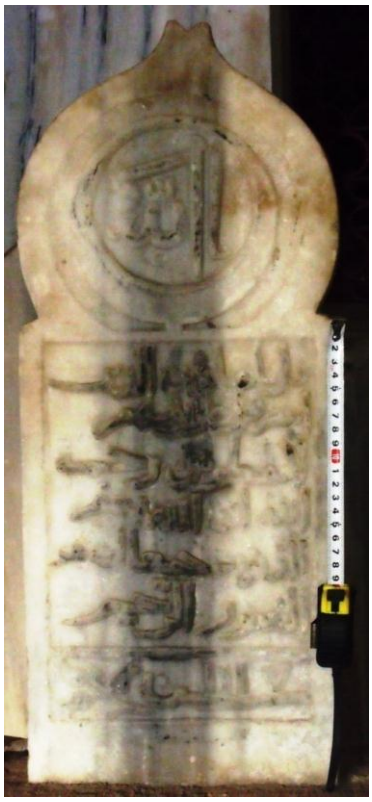


Photo 225 : stèle de la tombe n° 7[39].

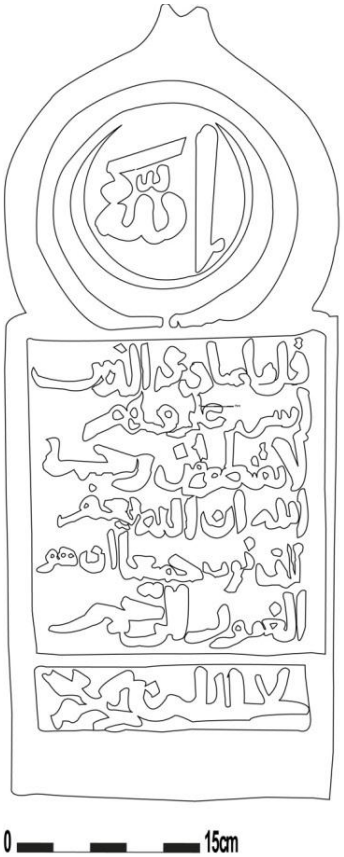


Fig. 148 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 7.



Ph. 226 : face principale de la stèle de la tombe n° 9.



Ph. 227 : face droite de la stèle n° 9.

[38] La salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā šaʾib al-ʿAyn.
[39] Salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.

Planche 150

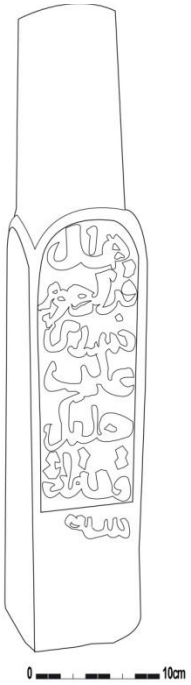


Fig.149 : fac-similé de la face principale (stèle 9)[40].

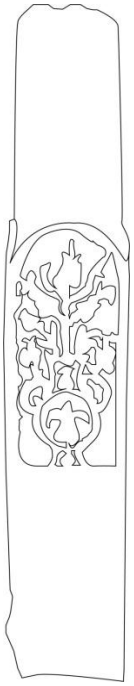


Fig. 150 : fac-similé de la face droite (stèle 9).



Photo 228 : stèle de la tombe n° 2[41].

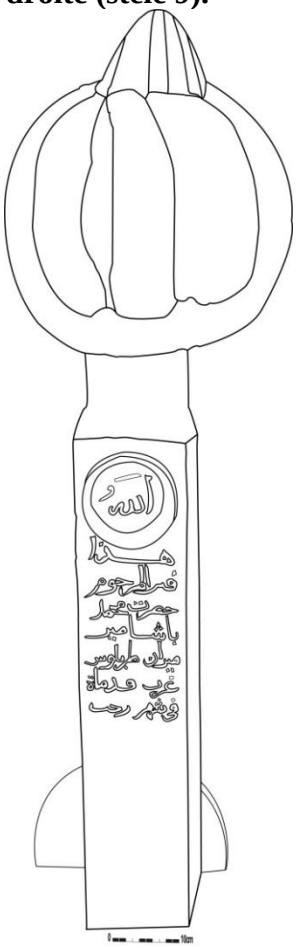


Fig. 151 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 2.

[40] Salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.
[41] Salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.

Planche 151



Photo 229 : stèle de la tombe n° 5[42].

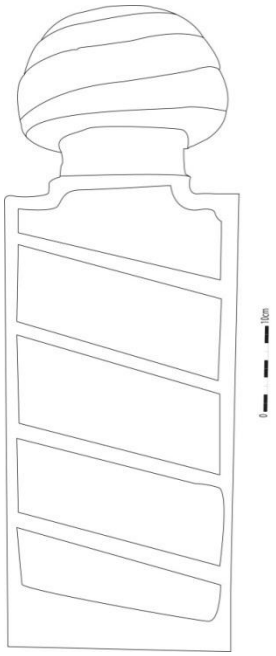


Fig. 152 : silhouette de la stèle de la tombe n° 5.



Photo 230 : stèle de la tombe n° 6[43].

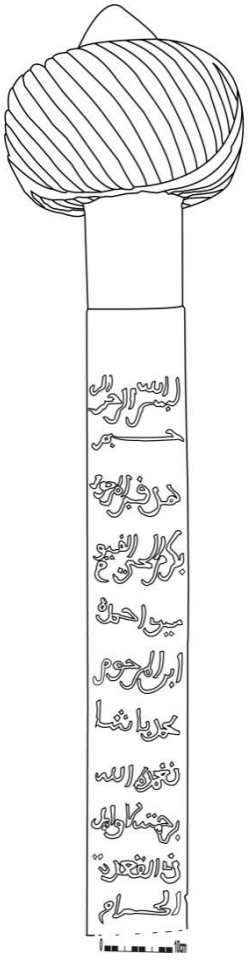
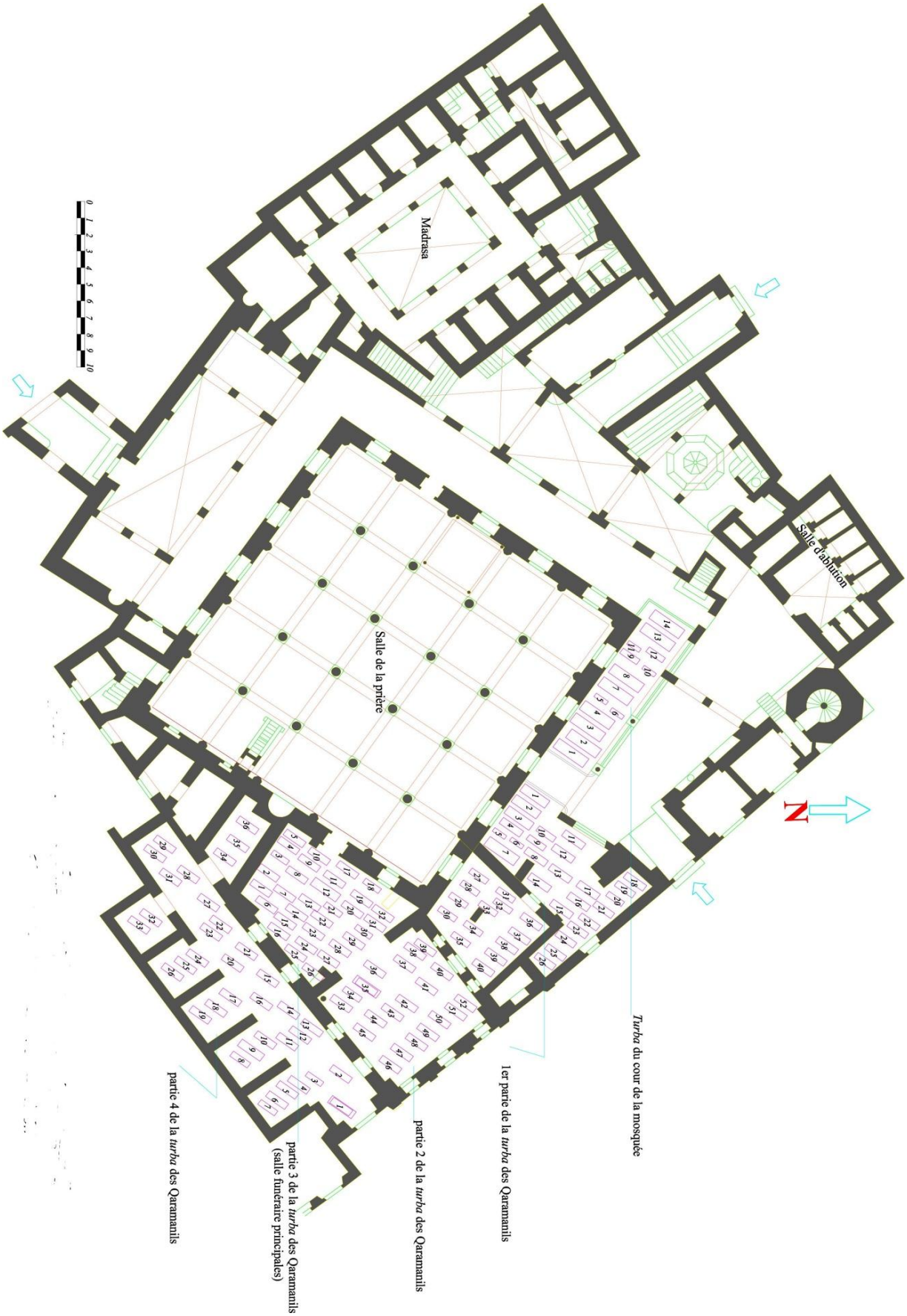


Fig. 153 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 6.

[42] Salle funéraire du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.
[43] Cour du mausolée de Muḥammad Bāšā Šaʾib al-ʿAyn.

Planche 152



Plan 18 : implantation des pierres tombales dans le mausolées de Qaramānlī

Planche 153



Photo 231 : stèle de la tombe n° 3[44].

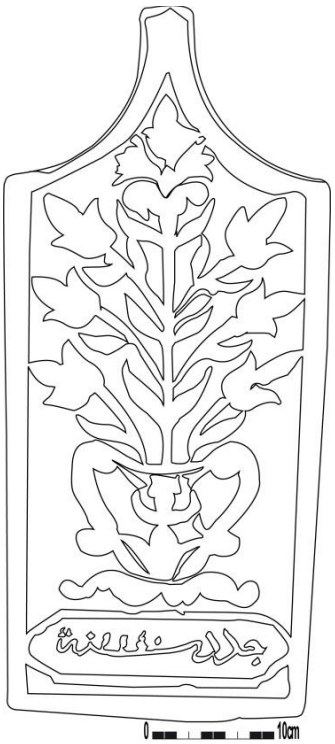


Fig.154 : fac-similé de la stèle de la tombe n°3.



Ph.232 : face antérieure de la stèle de la tombe n° 2[46].



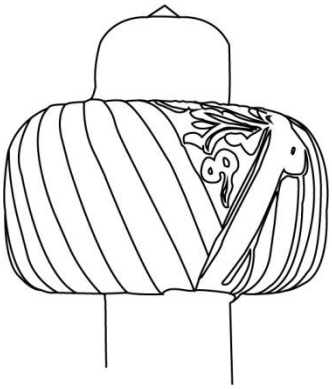
Ph. 233 : face droite de la stèle n° 2[45].

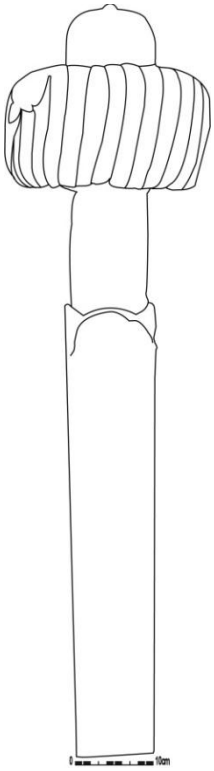
[44] La tombe est située dans la galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
[45] Galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.

Planche 154

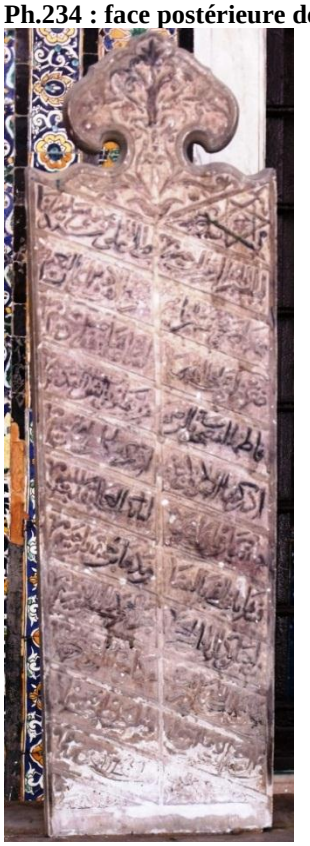


Ph.234 : face postérieure de la stèle n° 2[47].





Figs. 155 et 156 : le turban et la silhouette de la stèle n° 2.



Ph. 235 : stèle de la tombe n° 7[48].

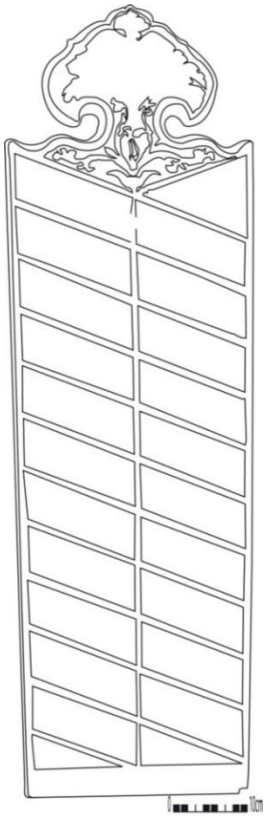


Fig.157 : silhouette de la stèle de la tombe n° 7.

[46] Galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
[47] Façade gauche / galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.
[48] Galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.

Planche 155



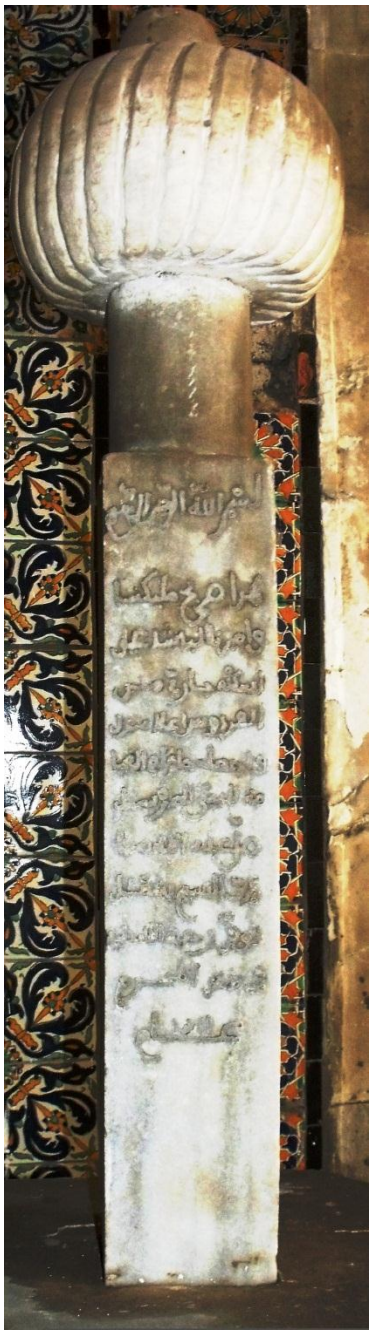
Ph. 236 : stèle de la tombe n°1[49].



Fig. 158 : fac-similé de la stèle de la tombe n°1.

[49] Galerie nord de la mosquée d'Aḥmad Bāšā Qaramānlī.

Planche 156



Ph.237 : stèle de la tombe n° 7[50].

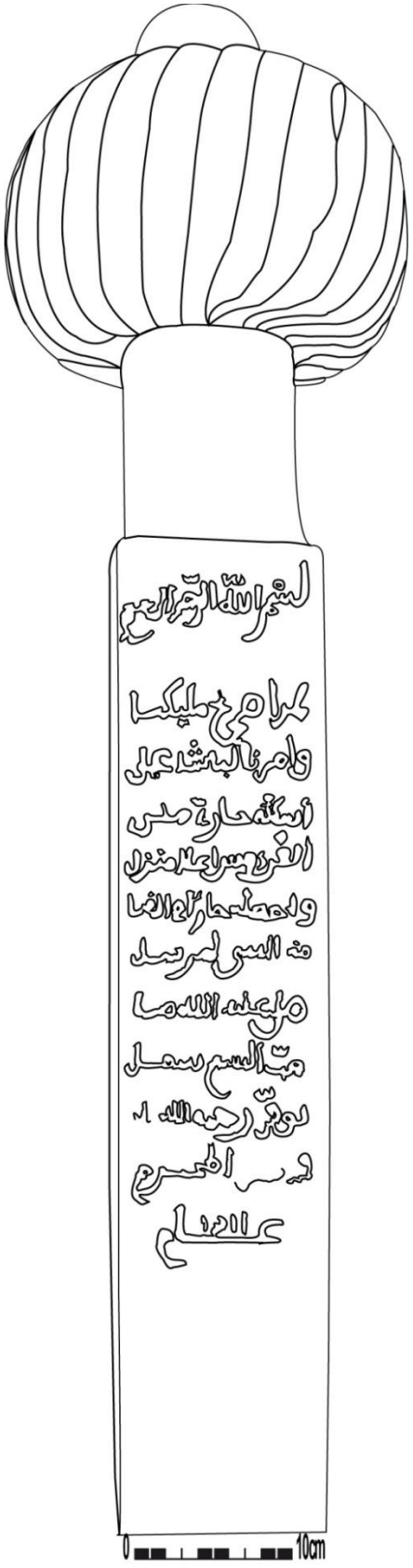


Fig. 159 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 7.

[50] Galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī.

Planche 157



Ph.238 : stèle de la tombe n° 1[51].



Fig.160 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 1.



Ph.239 : stèle de la tombe n° 31[52].

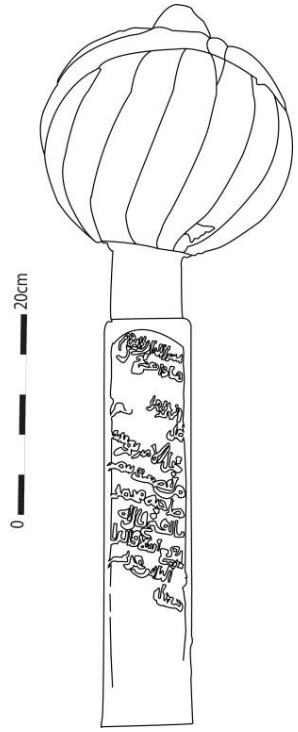
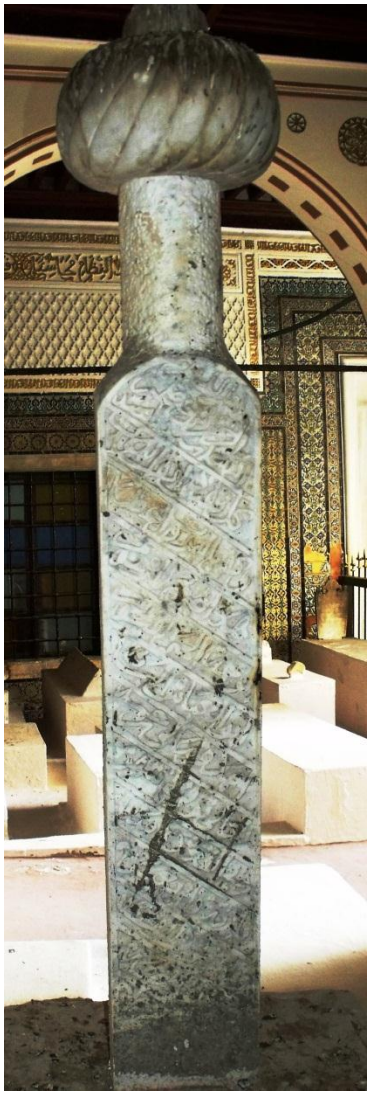


Fig.161 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 31.

[51] Galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī.
[52] Galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī.

Planche 158



Ph.240 : stèle de la tombe n° 20[53].

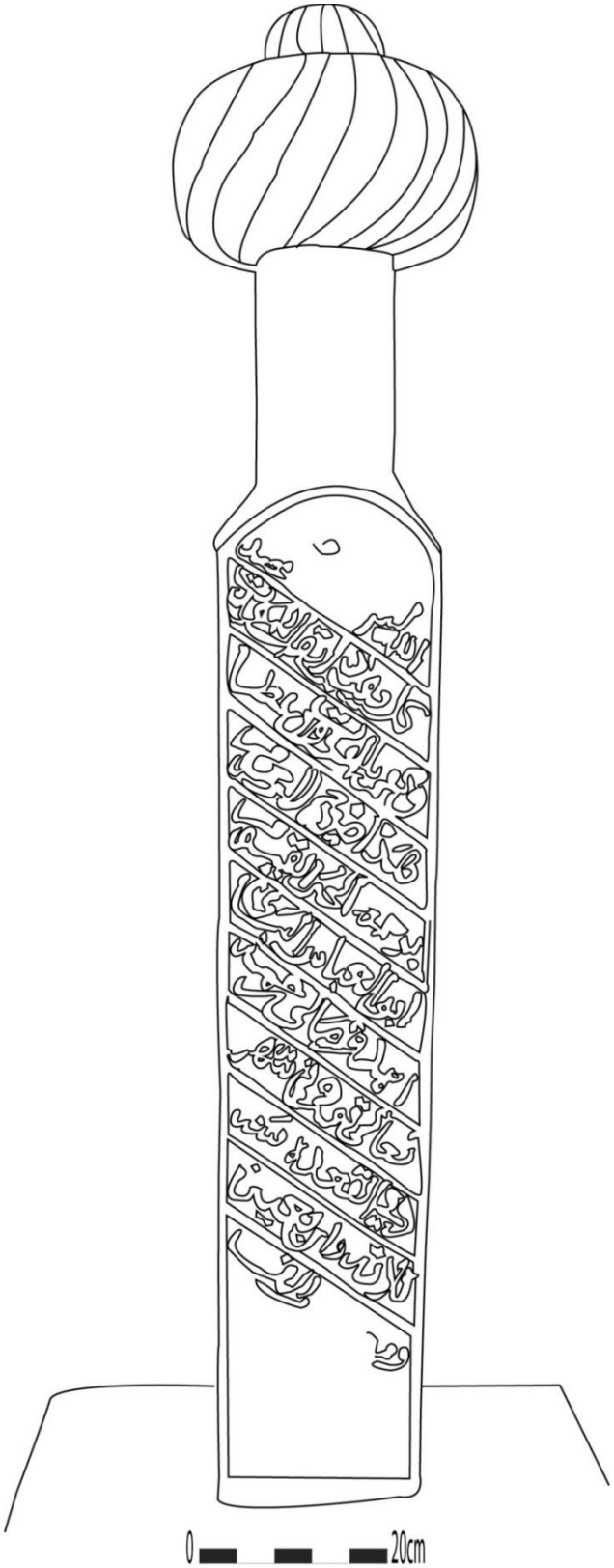


Fig. 162 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 20.

[53] Galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī.

Planche 159



Ph. 241 : stèle de la tombe n° 40[54].



Fig.163 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 40.

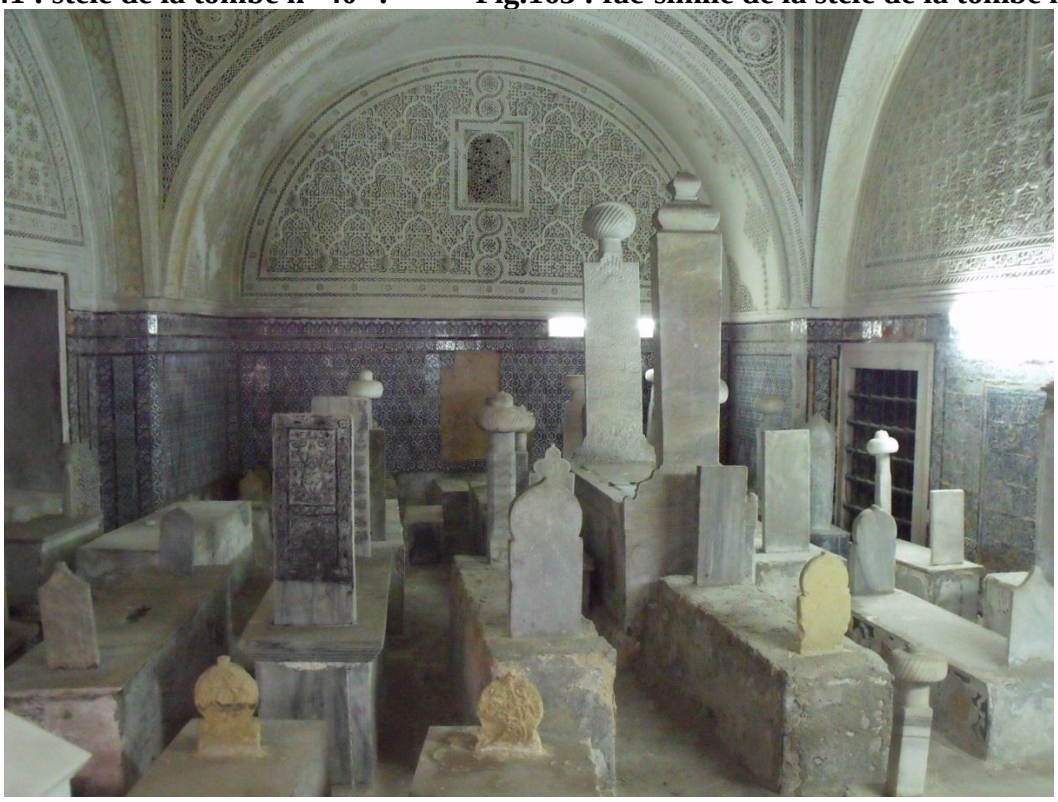


Photo 242 : salle funéraire principale ; mausolée des Qaramānlī (juillet 2009).

[54] Galerie nord-est de la mosquée des Qaramānlī.

Planche 160



Photo 243 : salle funéraire principale ; mausolée des Qaramānlī (Février 2012).



Ph. 245 : stèle de la tombe n° 17[55].

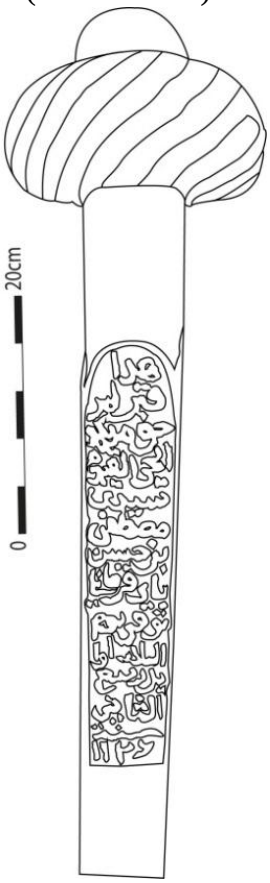


Fig.164 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 17.

[55] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 161



Ph.246 : stèle de la tombe n° 43[56].

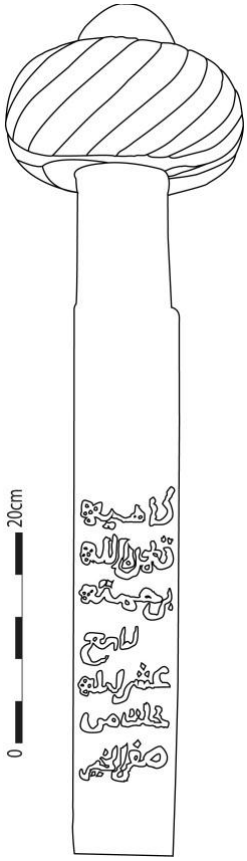


Fig.165 : fac-similé la stèle de la tombe n°43.



Ph.247 : stèle de la tombe n° 44[57].

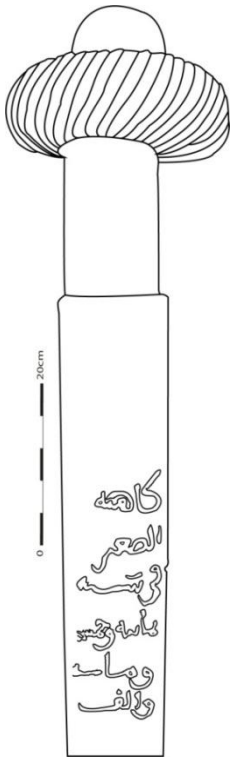


Fig.166 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 44.

[56] Partie 2 de la *turba* des Qaramānlī.
[57] Partie 2 de la *turba* des Qaramānlī.

Planche 161



Ph.248 : face principale de la stèle de la tombe n° 11[58].



Ph.249 : face postérieure de la stèle n° 11[59].

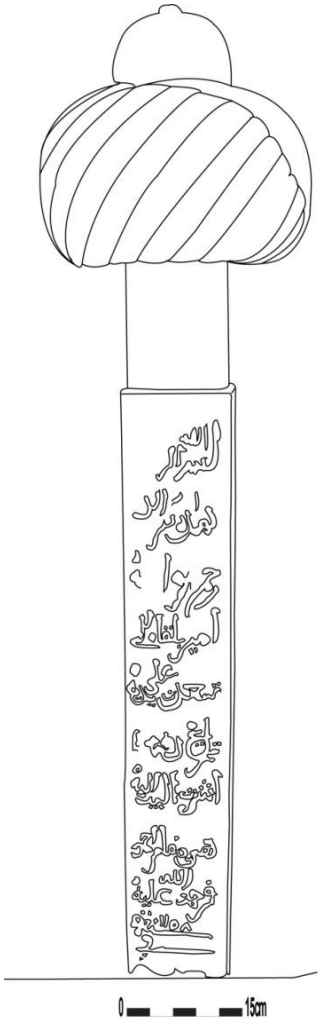


Figure 167 : fac-similé de la face principale de la stèle de la tombe n° 11.

[58] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).
[59] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 163



Ph.250 : stèle de la tombe n° 14[60].

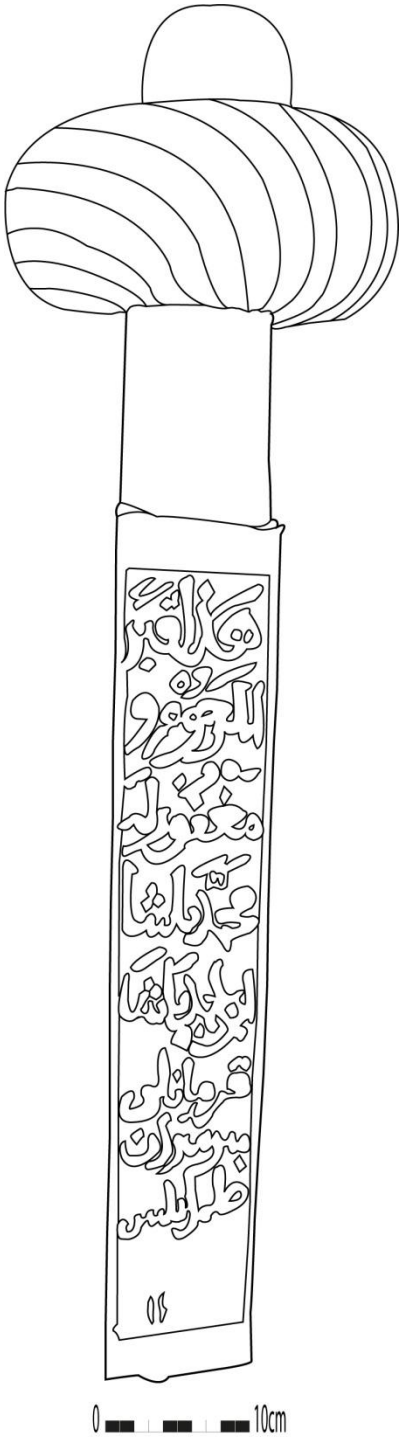


Fig.168 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 14.

[60] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 164

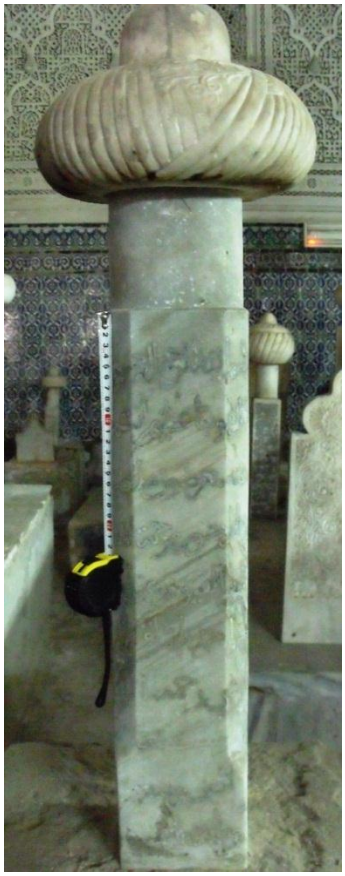
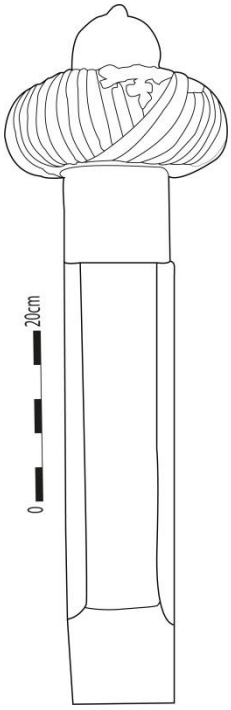


Photo 251 : stèle de la tombe n° 21[61].



Photo 252 : turban de la stèle de la tombe n°21.





Figures 169-170 : fac-similés de la stèle de la tombe n° 21.

[61] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 165



Photo 253 : stèle de la tombe n° 36[62].

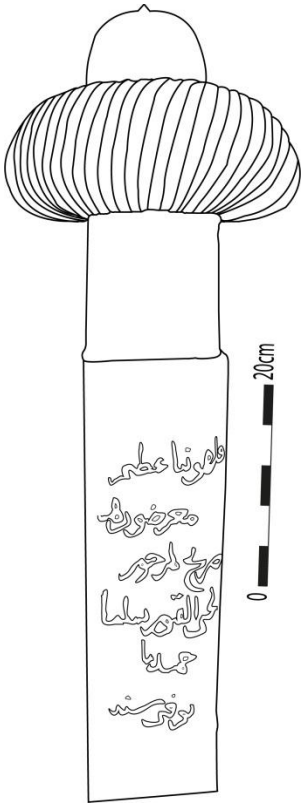


Fig. 171 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 36.



Photo 254 : stèle de la tombe n° 4[63].

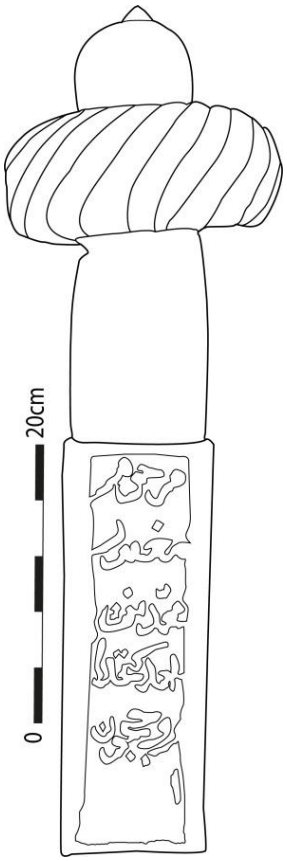
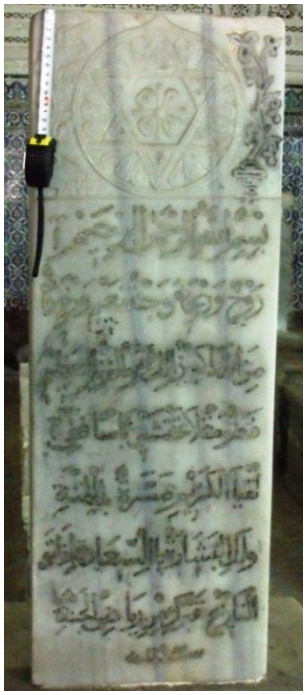


Fig.172 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 4.

[62] Partie 2 de la *turba* des Qaramānlī.

Planche 166



Ph.255 : face antérieure de la stèle de la t. n° 22[64].



Ph.256 : face postérieure de la stèle de la t. n° 22.



Ph. 257 : stèle de la tombe n° 10[65].

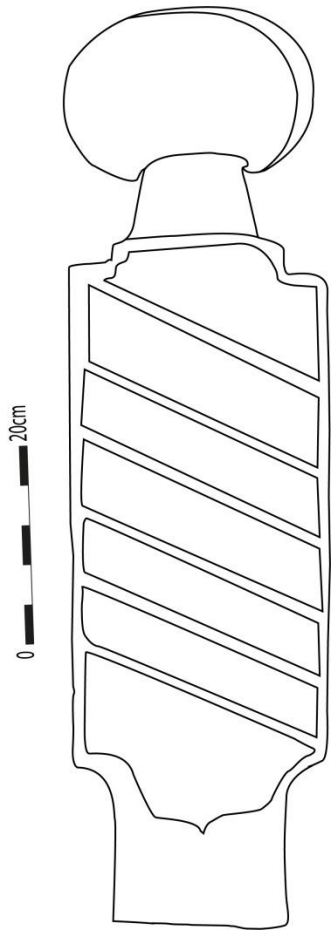
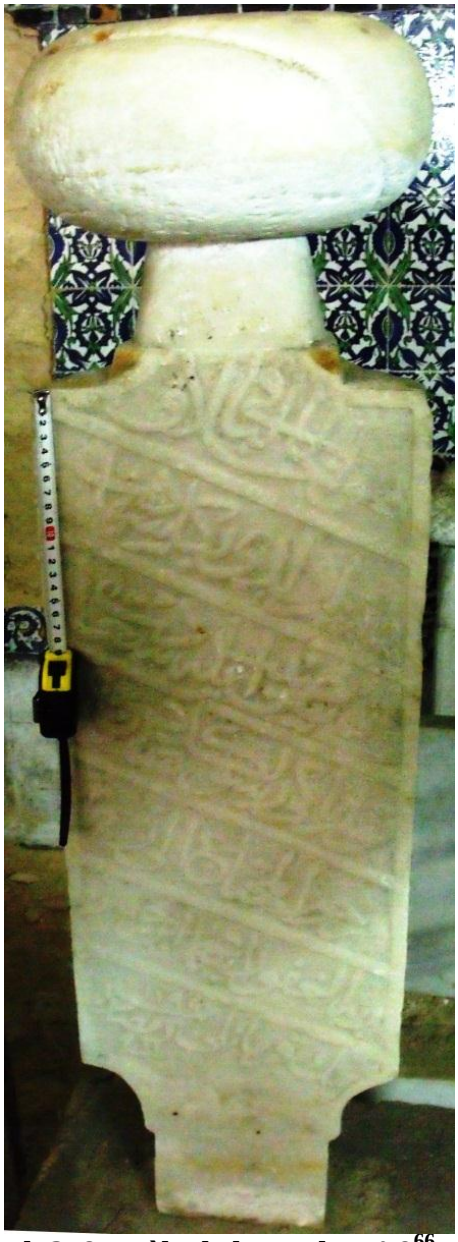


Fig.173 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 10

[63] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).
[64] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 168



Ph.258 : stèle de la tombe n° 9[66].

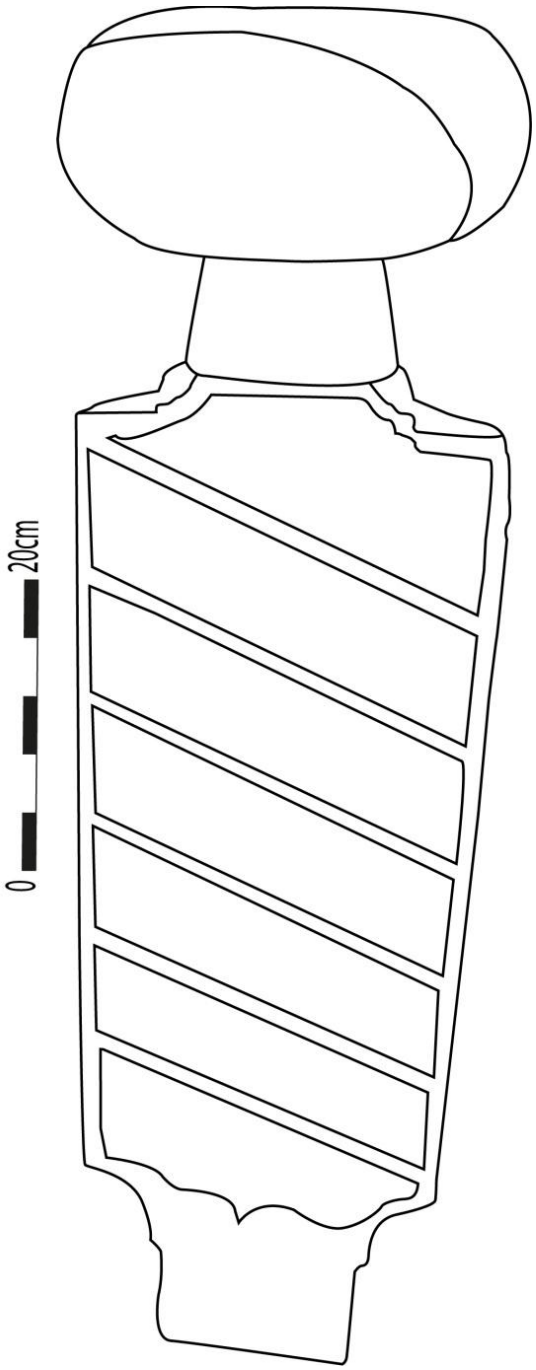
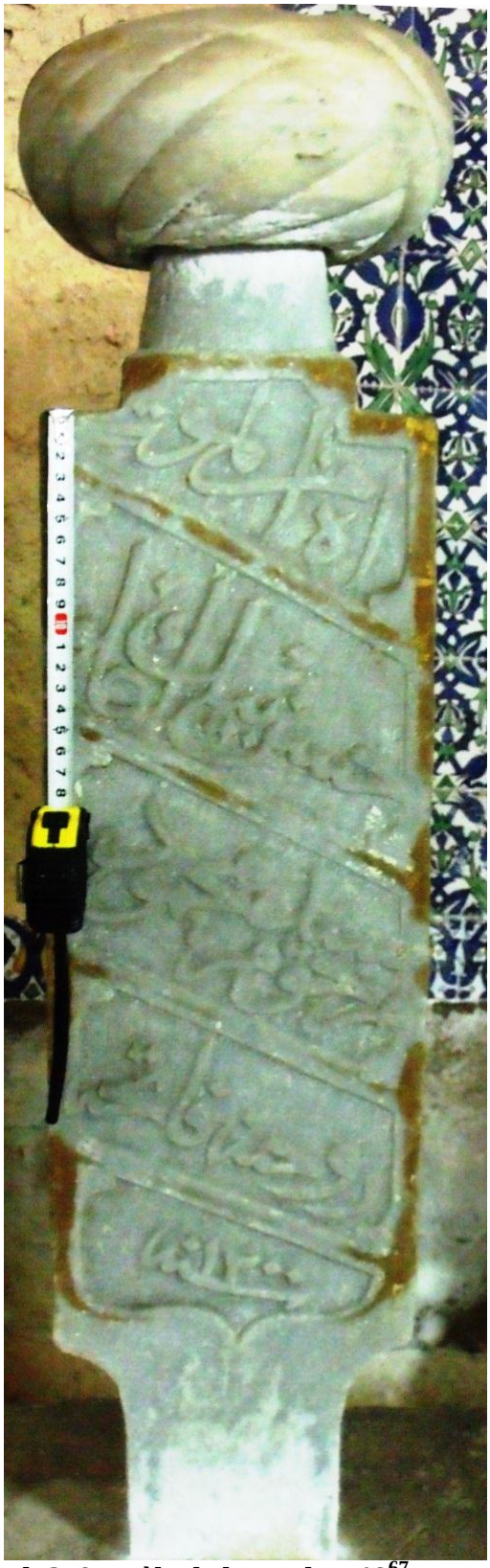


Fig.174 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 9.

[65] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).
[66] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 168



Ph.259 : stèle de la tombe n°8[67].

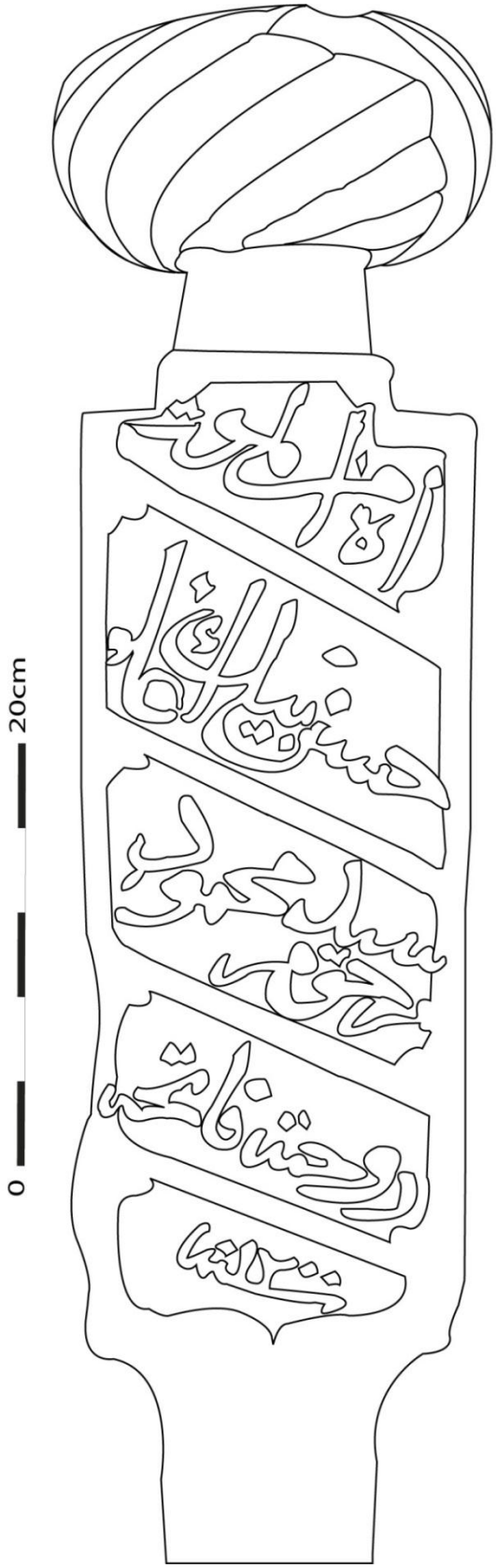


Fig.175 : fac-similé de la stèle de la tombe n°8.

[67] La salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 169



Photo 260 : la tombe n° 12[68].

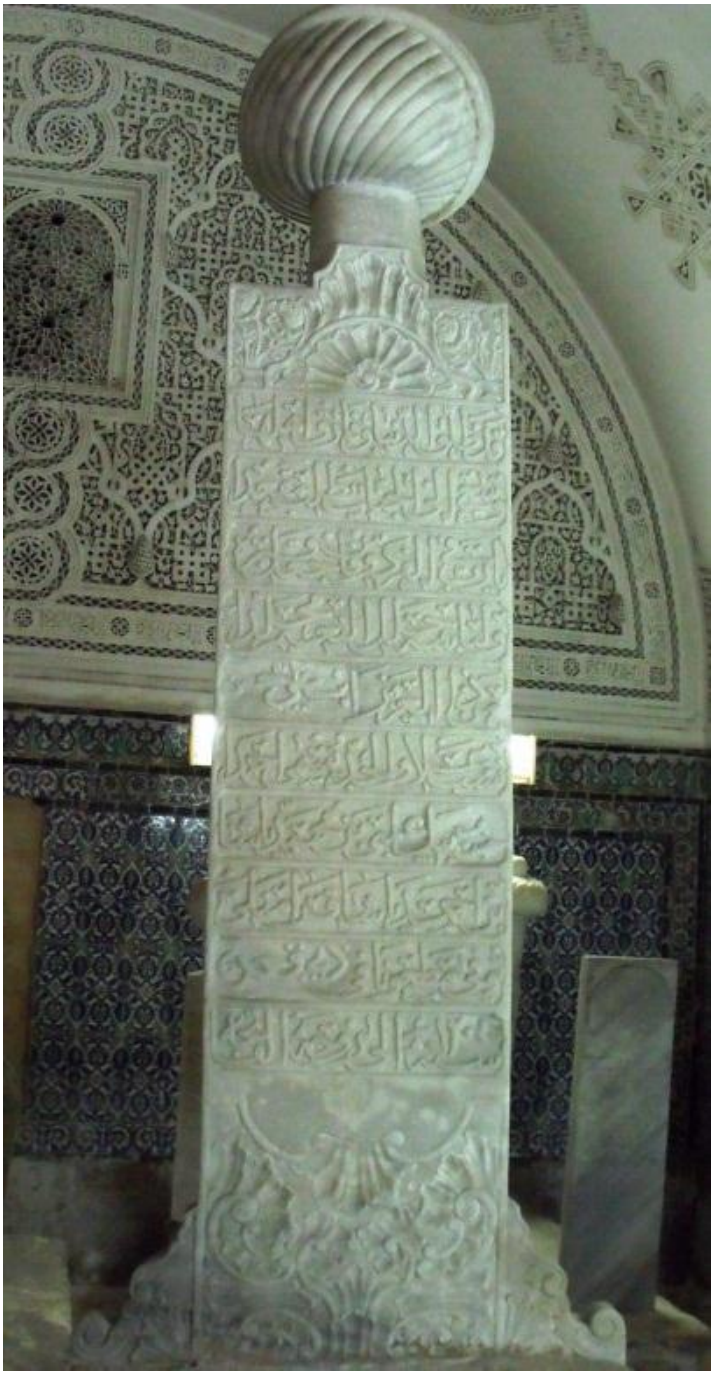


Photo 261 : stèle de tête de la tombe n° 12.

[68] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 170

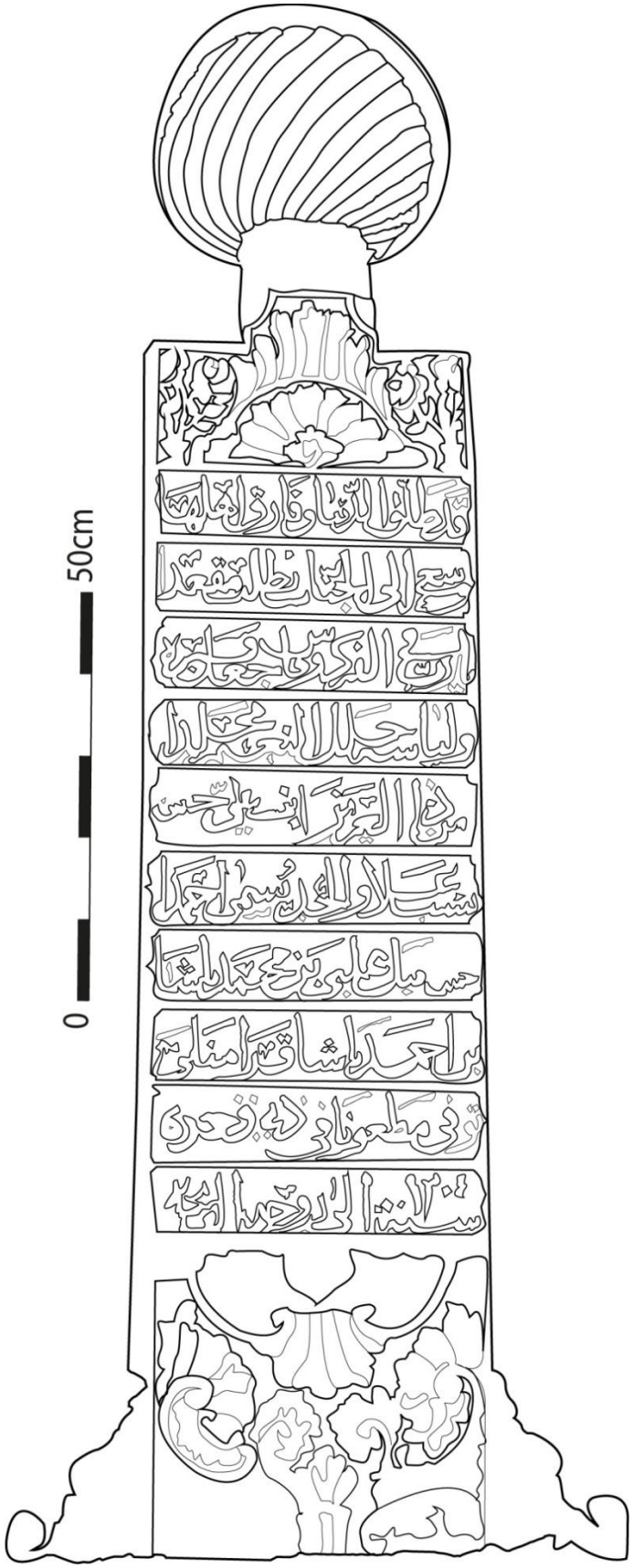


Figure 176 : fac-similé de la stèle de tête de la tombe n° 12[69].

[69] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 171



Ph.262 : stèle de la tombe n° 39[70].

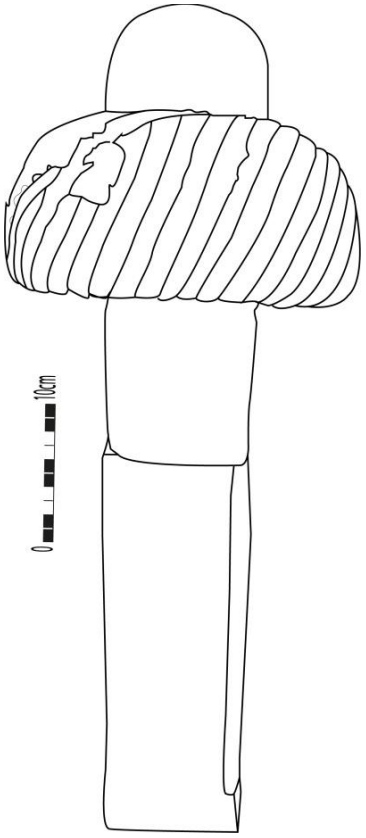


Fig.177 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 39.



Ph.263 : stèle de la tombe n° 13[71].

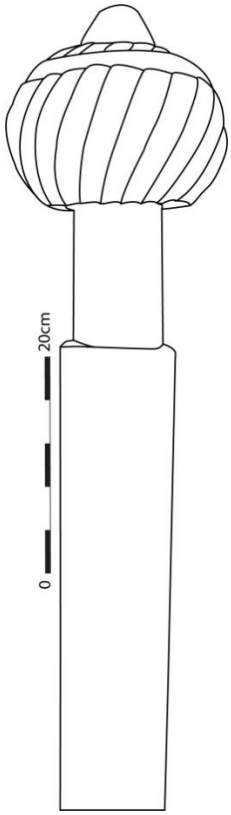


Fig.178 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 13.

[70] Salle funéraire donnant à la salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 2).
[71] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 172



Ph. 264 : stèle de la tombe n° 16[72].

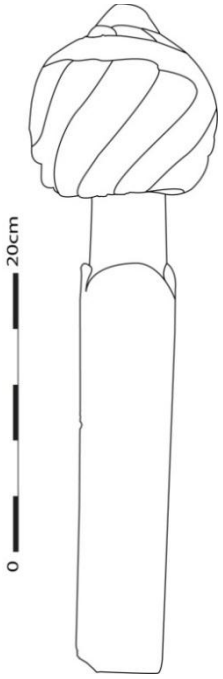


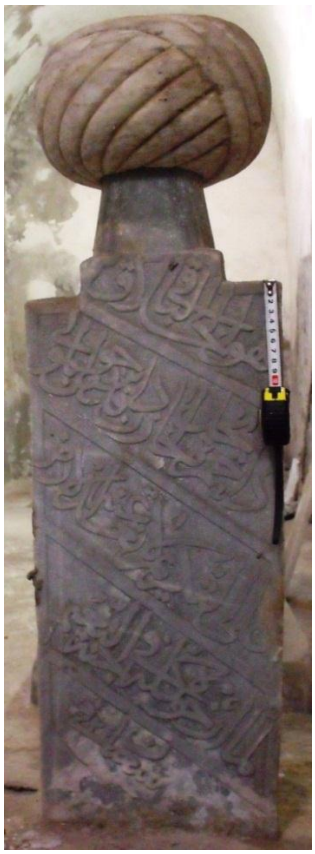
Fig.179 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 16.



Ph. 265 : dernière salle funéraire ; mausolée des Qaramānlī.

[72] Salle funéraire principale de la *turba* des Qaramānlī (partie 3).

Planche 173



Ph.266 : stèle de la tombe n° 22[73].

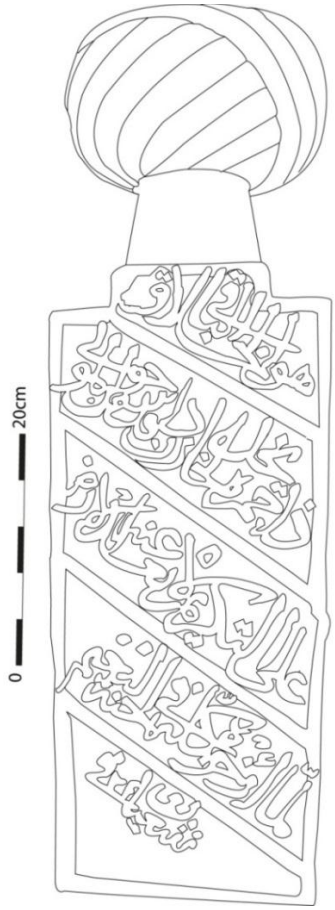


Fig. 180 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 22.



Ph.267 : stèle de la tombe n°5[74].

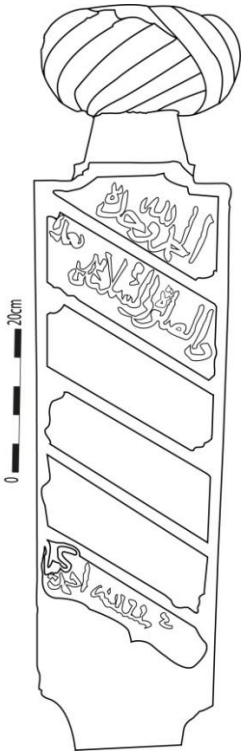


Fig.181 : fac-similé de la stèle de la tombe n°5.

[73] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).
[74] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

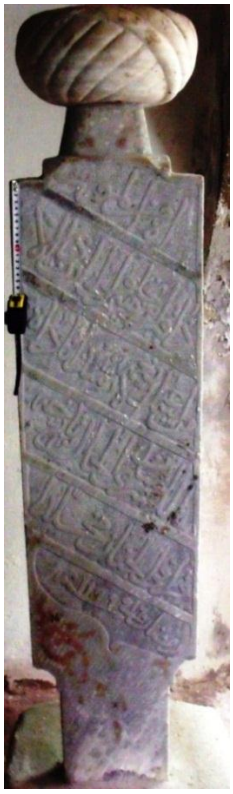
Planche 174



Ph.268 : stèle de la tombe n° 10[75].



Fig.182 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 10.



Ph.269 : stèle de la tombe n° 9[76].



Fig.183 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 9.

[75] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).
[76] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 175



Ph.270 : stèle de la tombe n° 3[77].

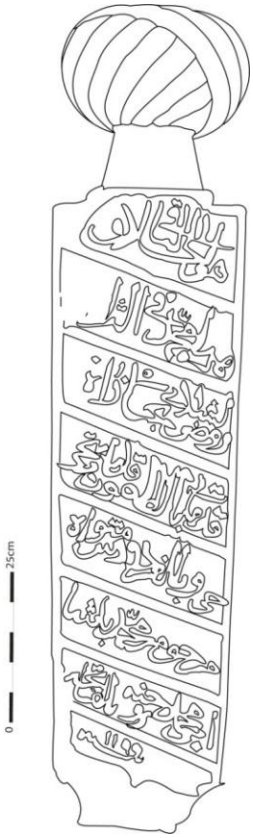


Fig.184 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 3.



Ph.271 : stèle de la tombe n° 6[78].

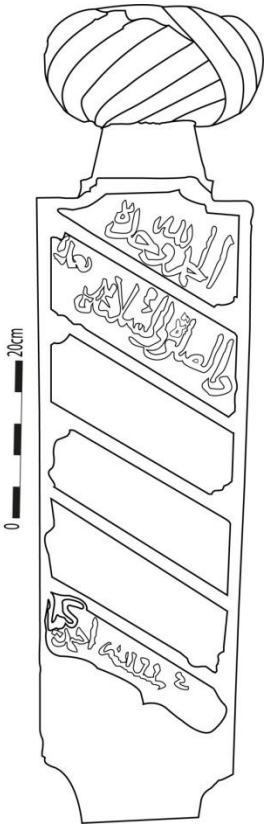


Fig.185 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 6.

[77] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 176



Ph. 272 : stèle de la tombe n° 12[79].

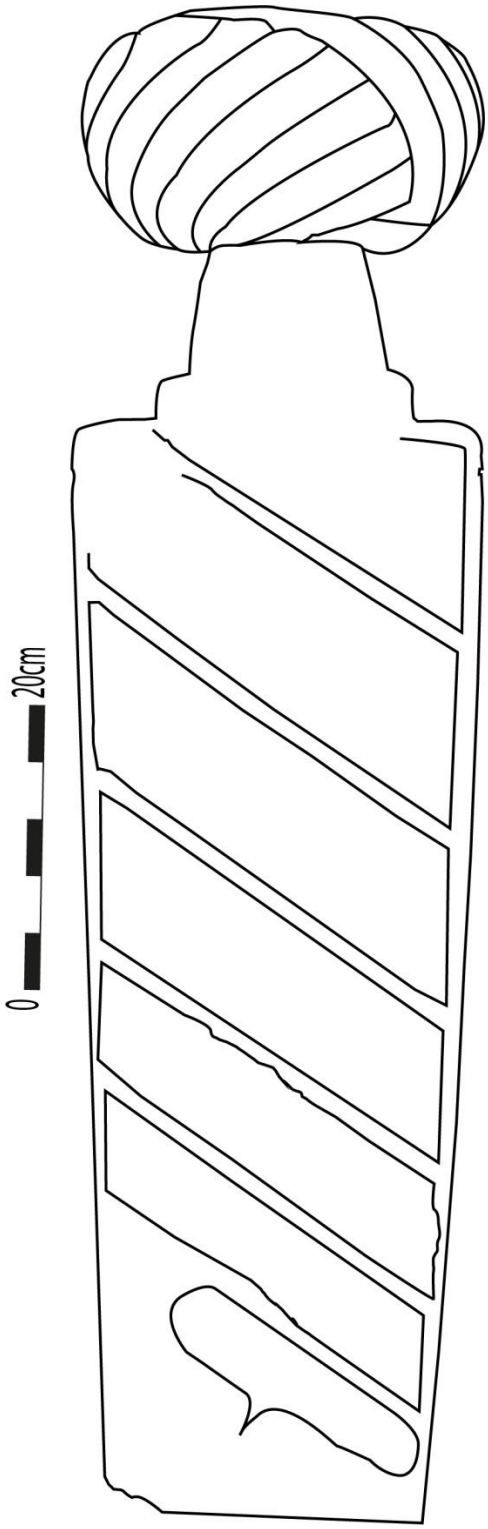


Fig.186 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 12.

[78] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).
[79] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 177



Ph.273 : stèle de la tombe n° 8[80].

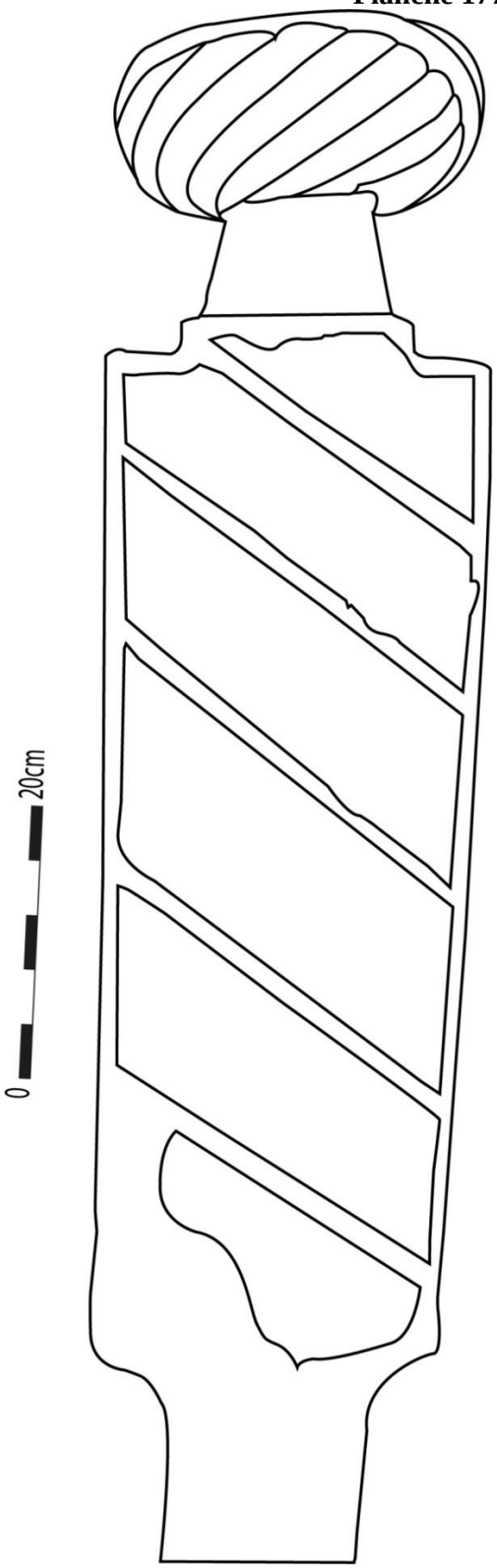


Fig. 187 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 8.

[80] Dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 178



Ph.274 : stèle de la tombe n° 28[81].

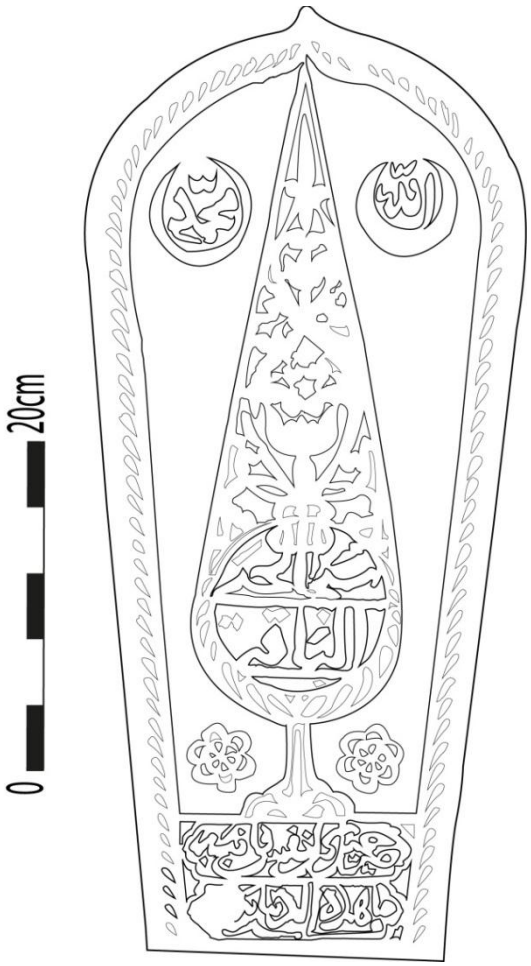


Fig.188 : fac-similé de la stèle de la tombe n° 28.



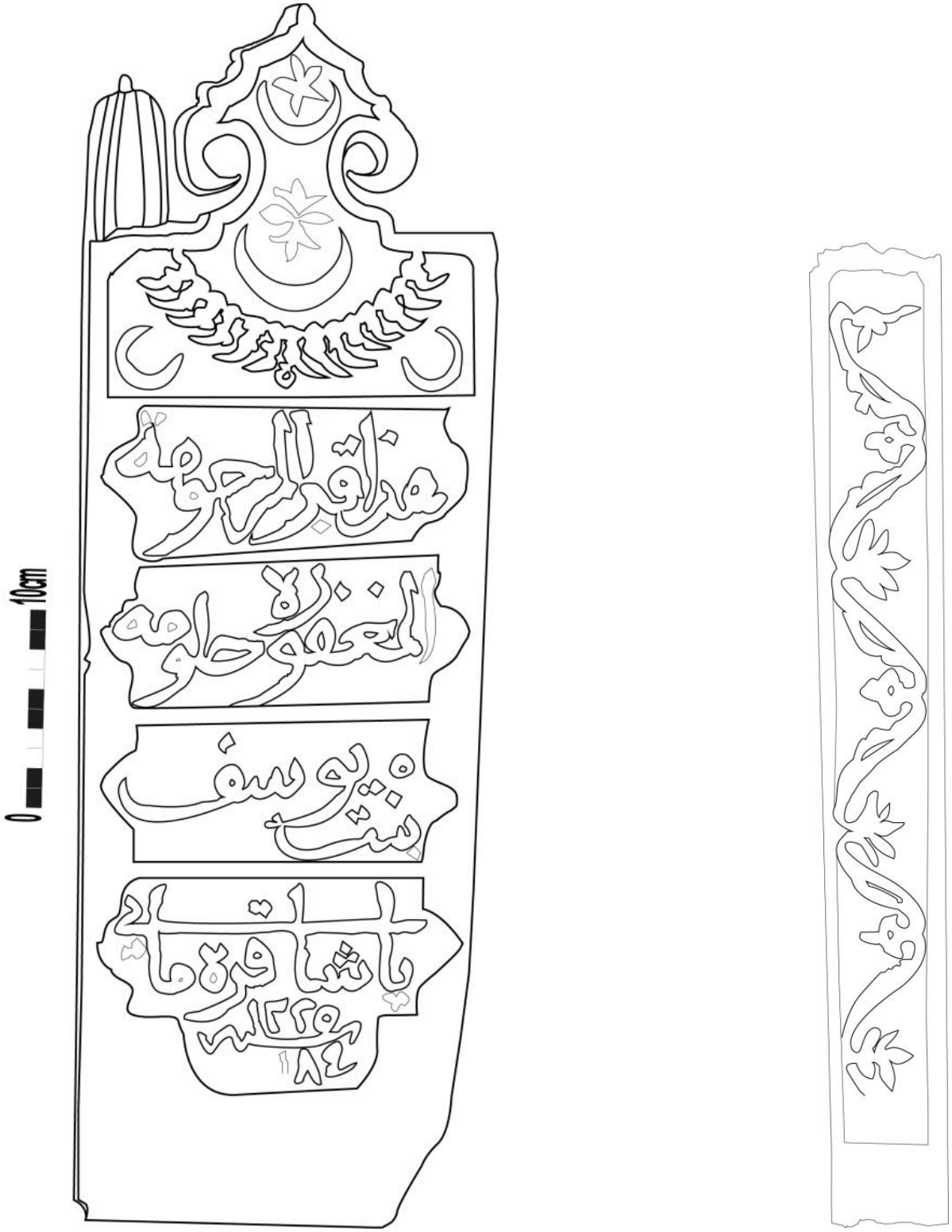
Ph. 275 : stèle de la tombe n°27 (vue de la face principale)[82].



Ph. 276 : décor de l'épaisseur de la stèle n° 27.

[81] La dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).
[82] La dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 179



Figures 189-190 : fac-similés de la stèle de la tombe n°27.

Planche 180



Ph. : 277 : stèle de la tombe n°32[83].

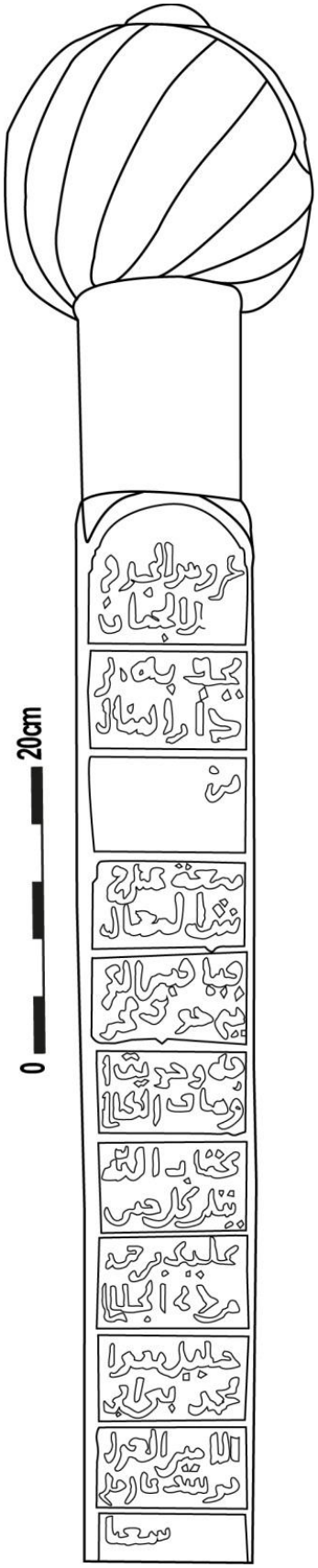
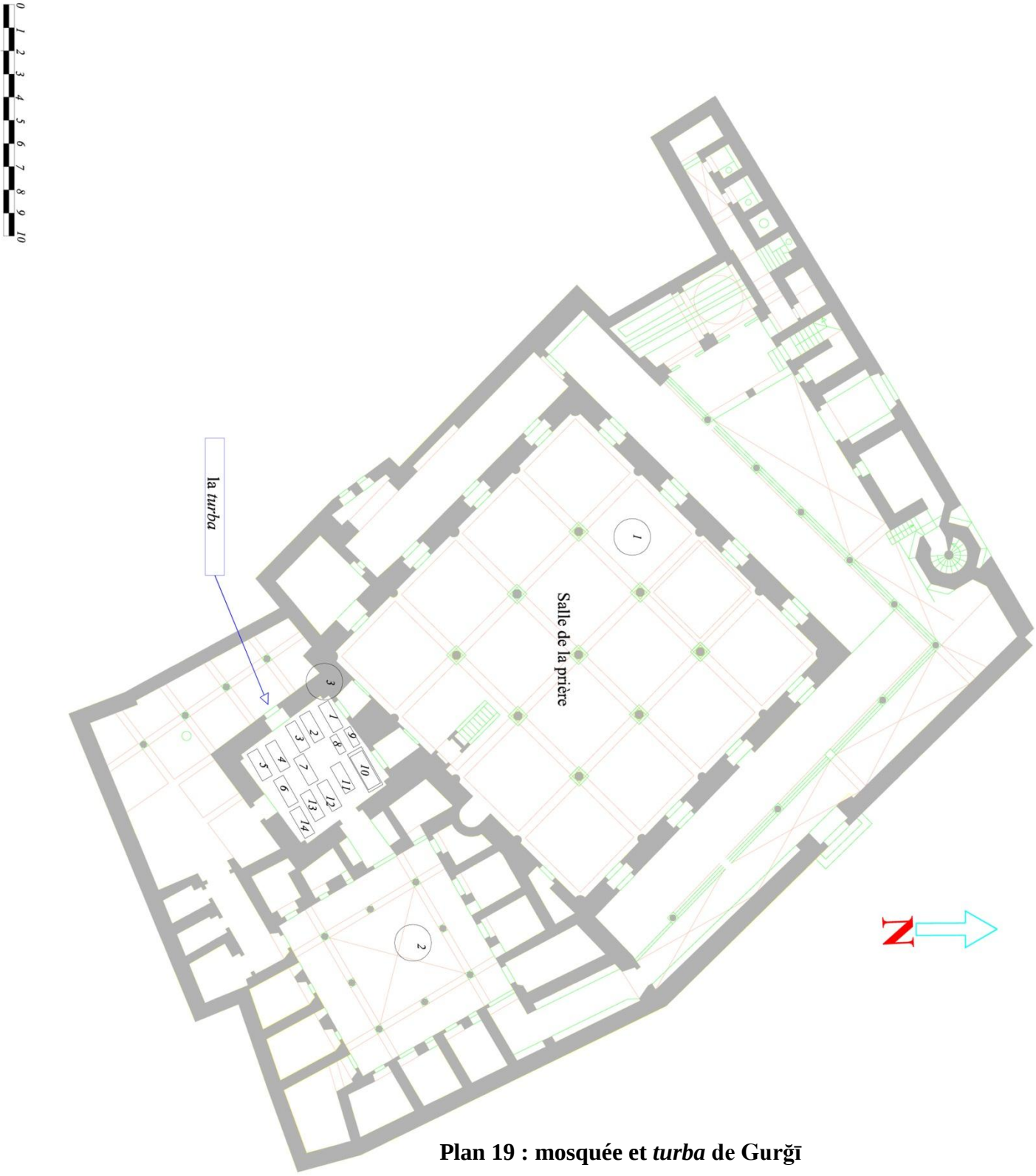


Fig.191 : fac-similé de la stèle de la tombe n°32.

[83] La dernière salle funéraire de la *turba* des Qaramānlī (partie 4 dans notre plan).

Planche 181



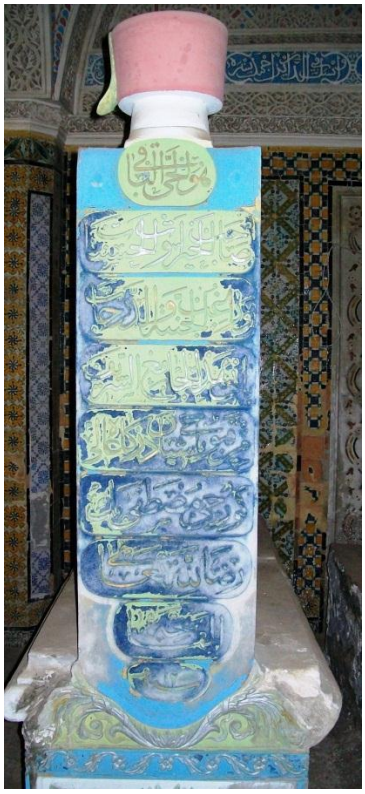
Plan 19 : mosquée et *turba* de Gurğī

Planche 182



Photo 278 : la *turba* de Muṣṭafa Gurğī (vue intérieure).

Planche 183



Ph. 279 : stèle de la tombe n°10[84].

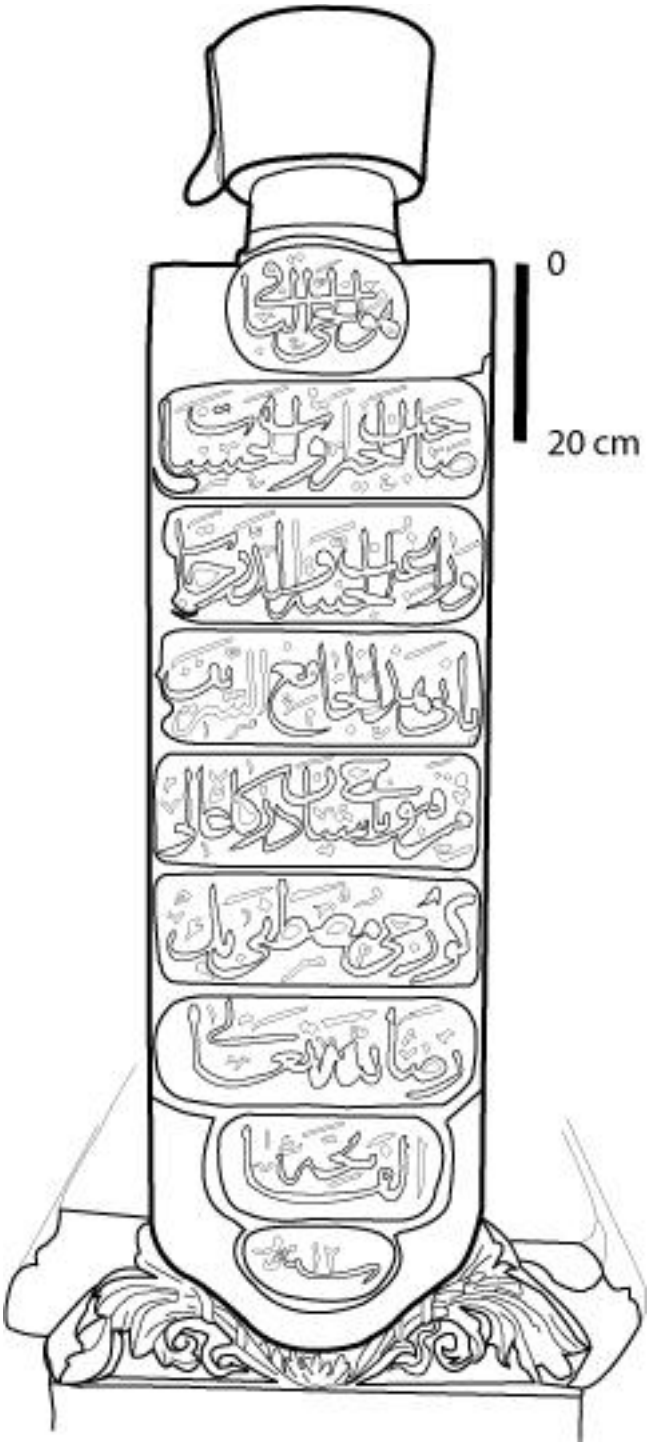
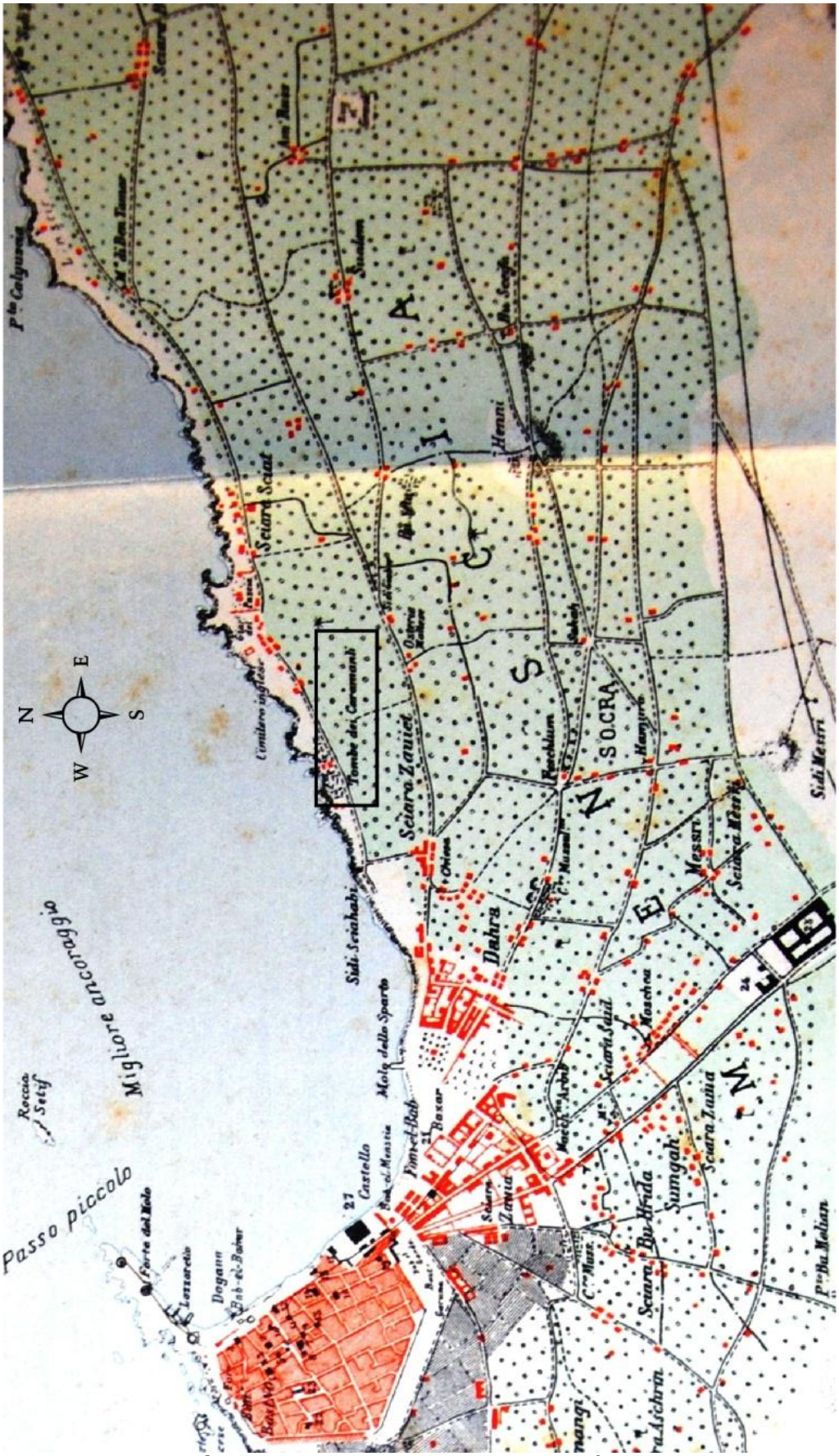


Fig.192 : fac-similé de la stèle de la tombe n°10.

[84] *Turba* de Gurğī.

Planche 184



Carte 11 : le cimetière extra-muros des Qaramānlī-s (échelle de la carte 1 / 25000).

planche 185

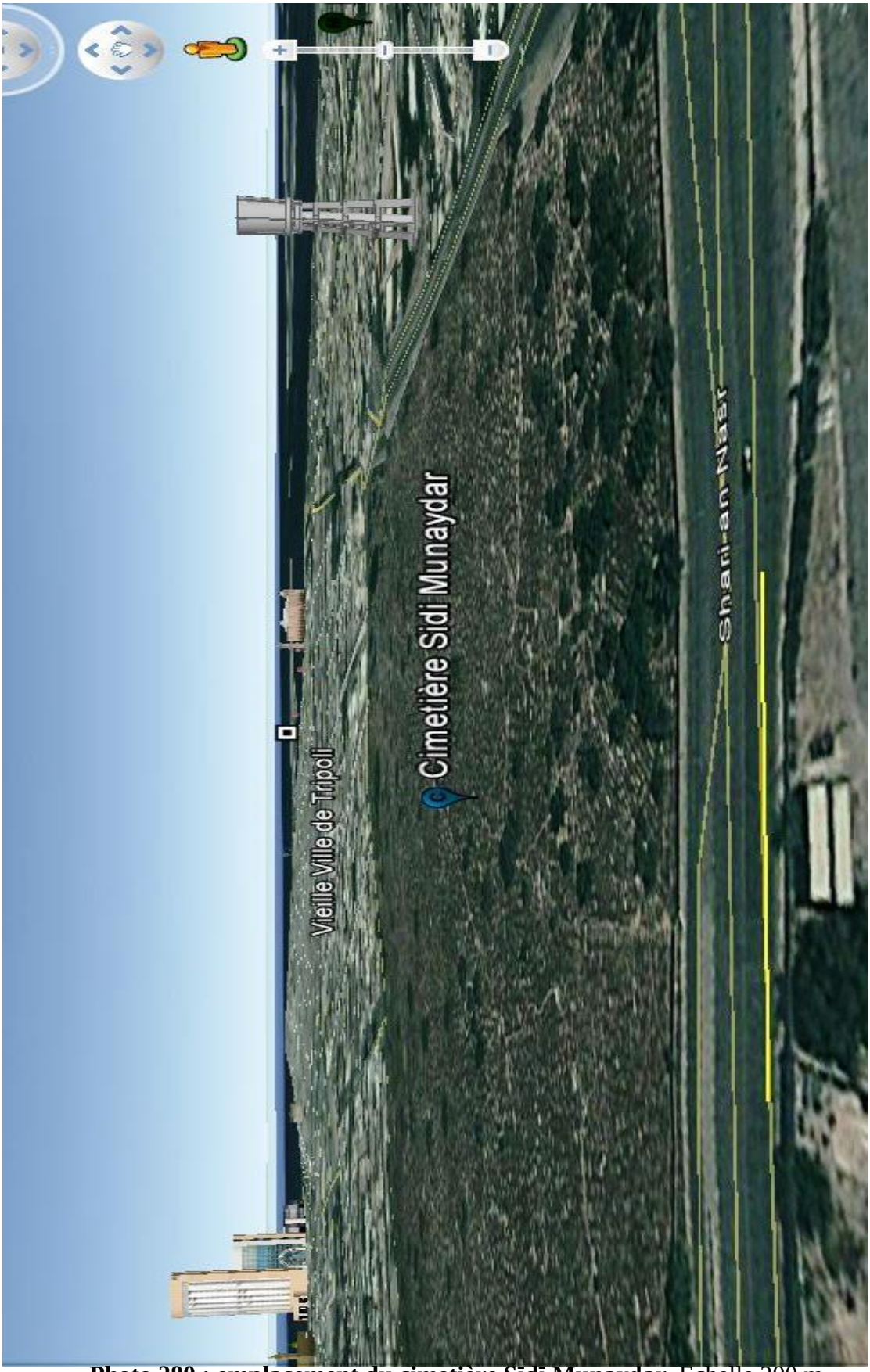


Photo 280 : emplacement du cimetière Sīdī Munaydar. Echelle 200 m.

Planche 186



Photo 281 : cimetière de Sīdī Munaydar.





Photos 282 et 283 : stèle n° 20[85].

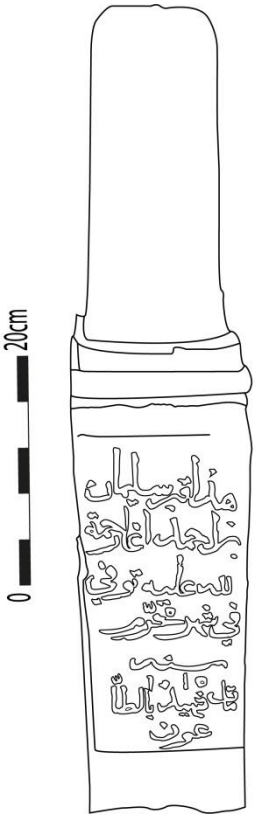


Fig.193 : fac-similé de la stèle n° 20.

[85] Le cimetière de Sīdī Munaydar.

Planche 187

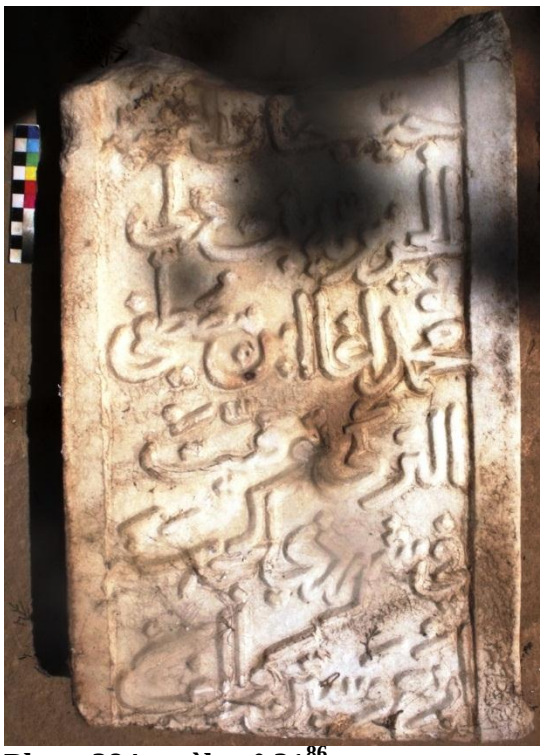


Photo 284 : stèle n° 21[86].



Fig.194 : fac-similé de la stèle n° 21.



Photo 285 : stèle n° 25[87].

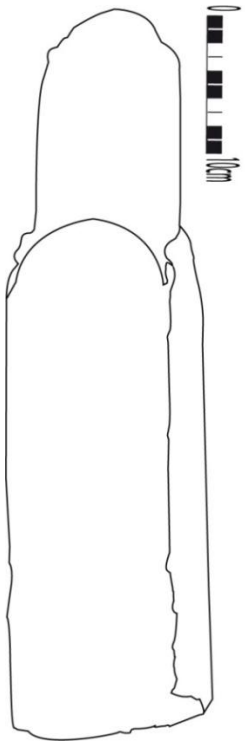


Fig. 195 : fac-similé de la stèle n° 25.

[86] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.
[87] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 188



Photo 286 : stèle n° 23.



Fig.196 : fac-similé de la stèle n° 23.



Photo 287 : stèle n°26[88].

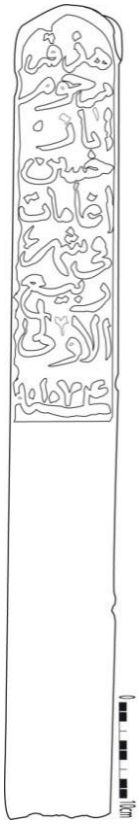


Fig.197 : fac-similé de la stèle n° 26.

[88] [88] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 189



Photo 288 : stèle n°27.



Fig. 198 : fac-similé de la stèle n° 27.



.

Photo 289 : stèle n°8[89].

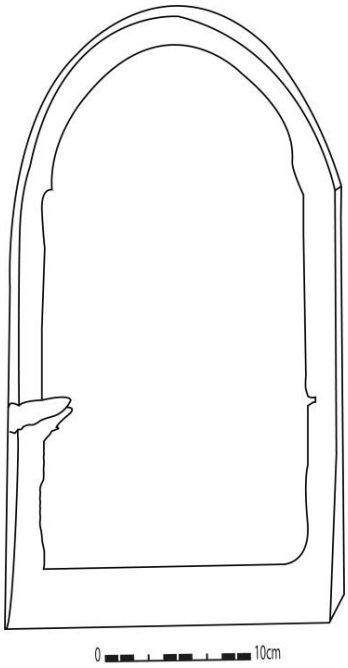


Fig. 199 : fac-similé de la stèle n° 8.

[89] [89] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 190



Photo 290 : stèle n° 22[90].

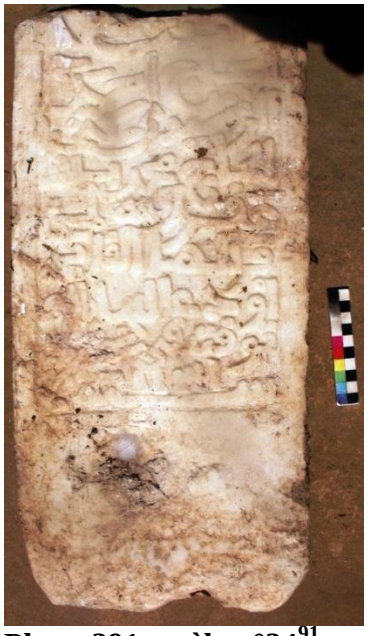


Photo 291 : stèle n°24[91].

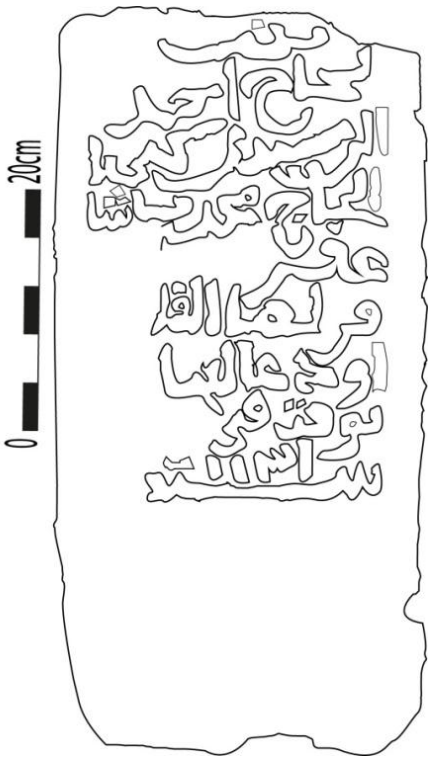


Fig.200 : fac-similé de la stèle n° 24.

[90] [90] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.
[91] [91] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 191



Photo 292 : stèle n° 11[92].



Fig.201 : fac-similé de la stèle n° 11.



Photo 293 : stèle n°19[93].

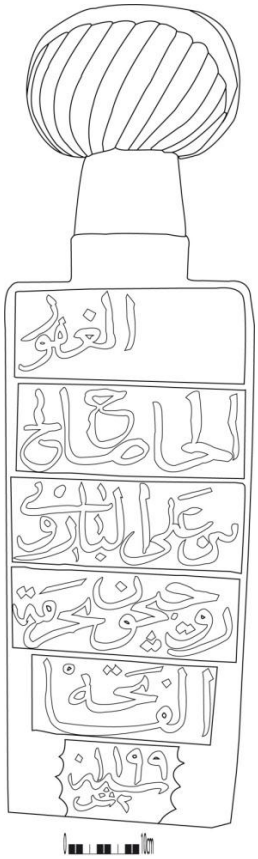


Fig.202 : fac-similé de la stèle n° 19.

[92] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.
[93] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 192



Photo 294 : stèle n°7[94].

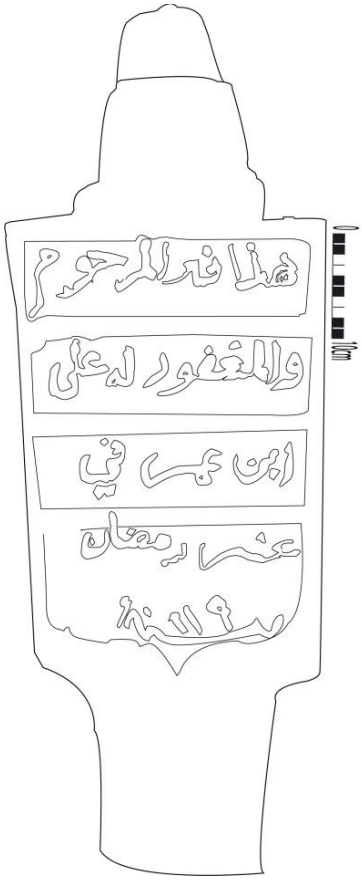


Fig.203 : fac-similé de la stèle n° 7.

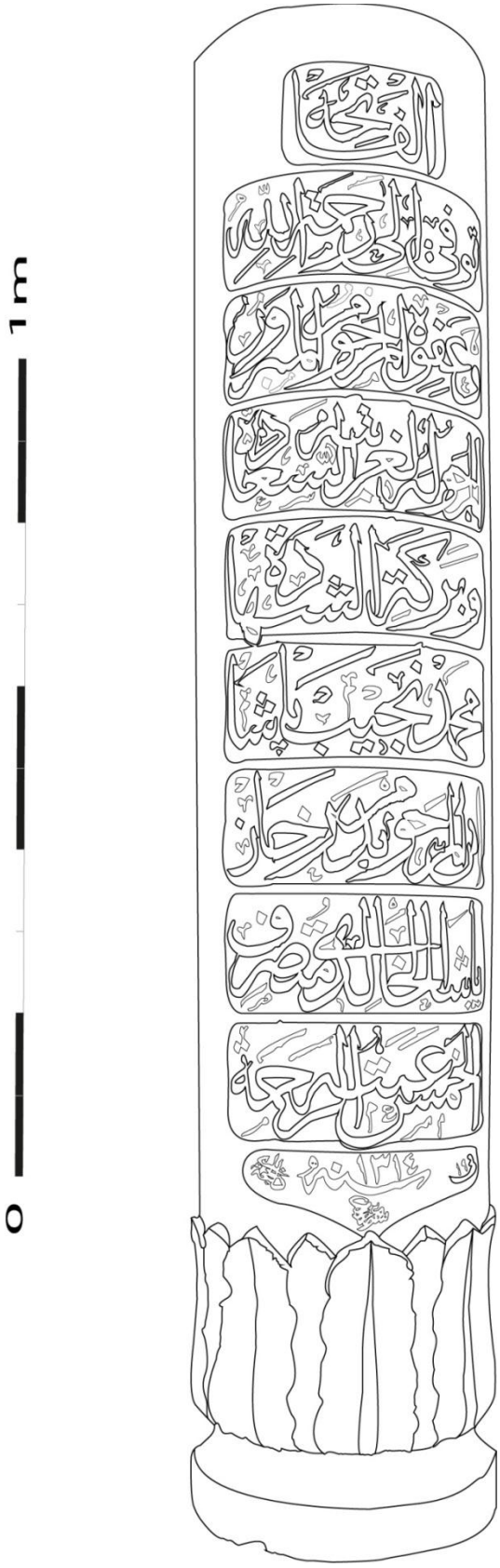


Photo 295 : tombe n°1[95].

[94] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.
[95] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 193





Ph. 296 : la stèle de tête de la tombe 1[96]. Fig.204 : fac-similé de la stèle de tête de la t. 1.

[96] Le cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 194



Ph. 297 : stèle de pied de la tombe 1[97]

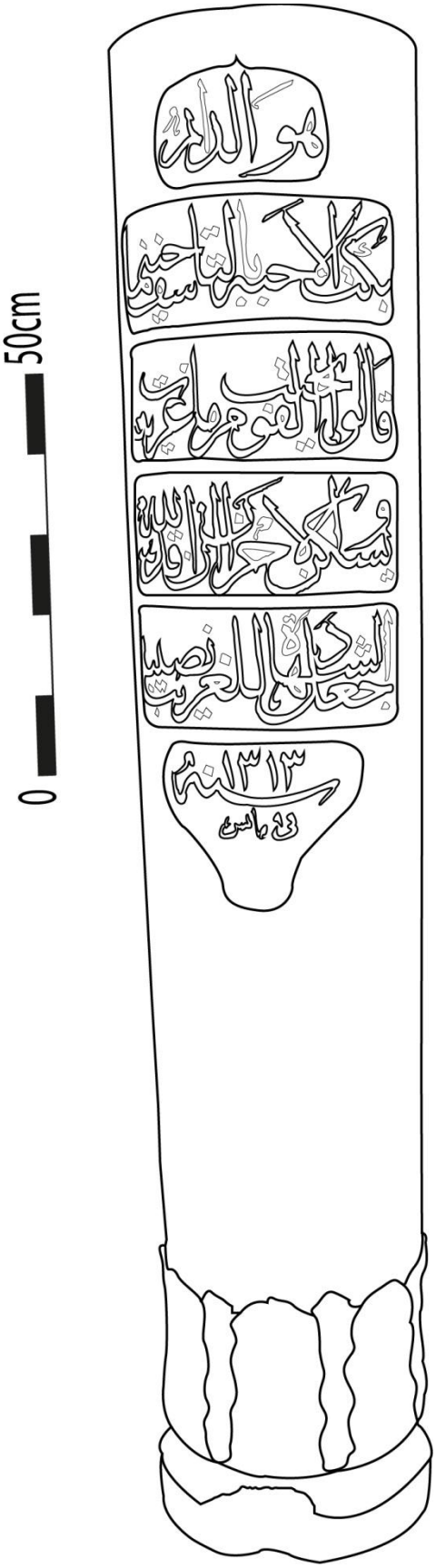


Fig.205 : fac-similé de la stèle de pied de la t. n° 1.

[97] Cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 195



Ph. 298 : signature du lapicide sur les 2 stèles de la tombe n°1[98].



Photo 299 : tombe n° 17[99].

[98] Cimetière de Sīdī Munayḏar.
[99] Cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 196



Photo 300 : stèle de la tombe n°17.

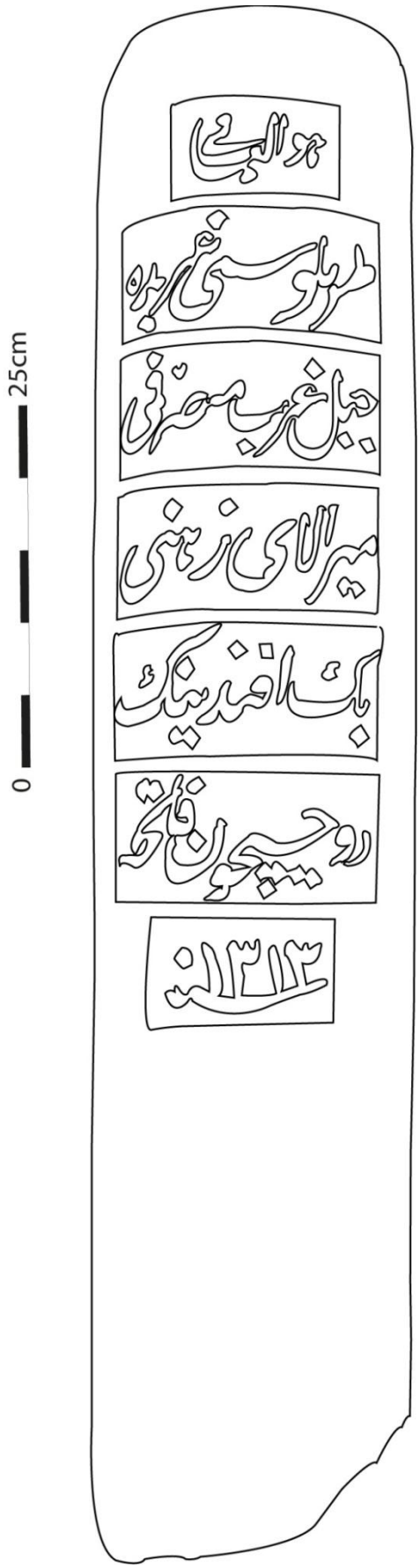


Fig.206 : fac-similé de la stèle de la tombe n°17.

Planche 197

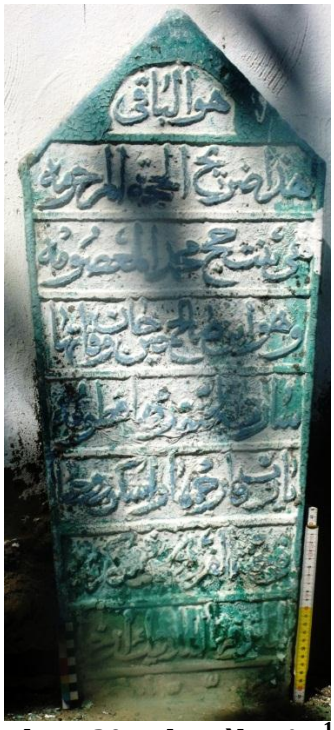


Photo 301 : la stèle n° 5[100].

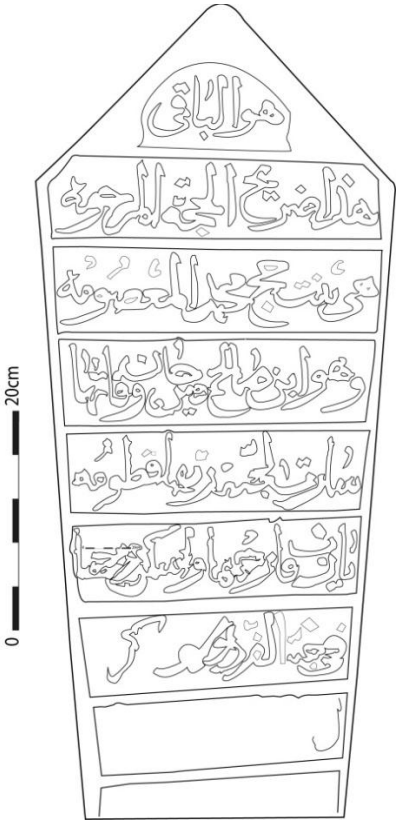


Fig.207 : fac-similé de la stèle n° 5.



Photo 302 : stèle n° 12[101].

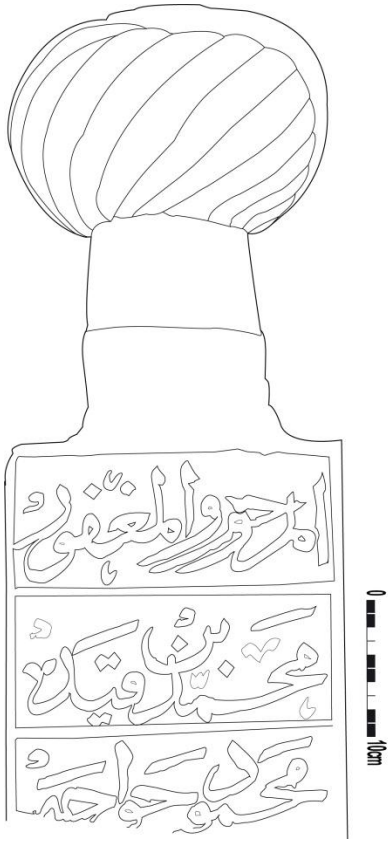


Fig.208 fac-similé de la stèle n° 12.

[100] Cimetière de Sīdī Munayḏar.
[101] Cimetière de Sīdī Munayḏar.

Planche 198



Photo 303 : stèle n° 18[102].

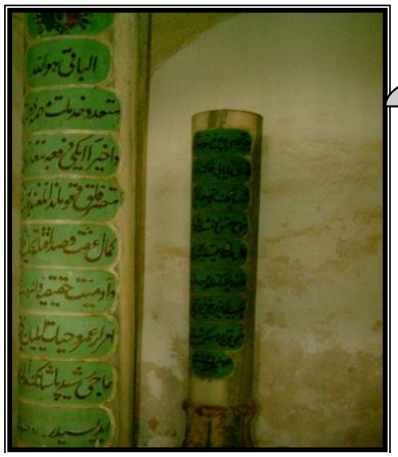


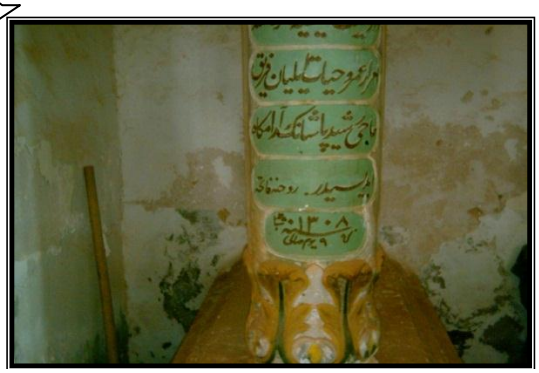
Fig. 209 : fac-similé de la stèle n° 18.





Potos 304 et 305 : tombe du gouverneur de Mourzouk (située dans un mausolée annexée de la citadelle de la ville)





Photos 306 et 307 : tombe de Rašīd Bāšā gouverneur de Benġāzī (située dans un mausolée annexée de la mosquée de Rašīd Bāšā, Benġāzī)

[102] Cimetière de Sīdī Munayḍar.

Planche 199

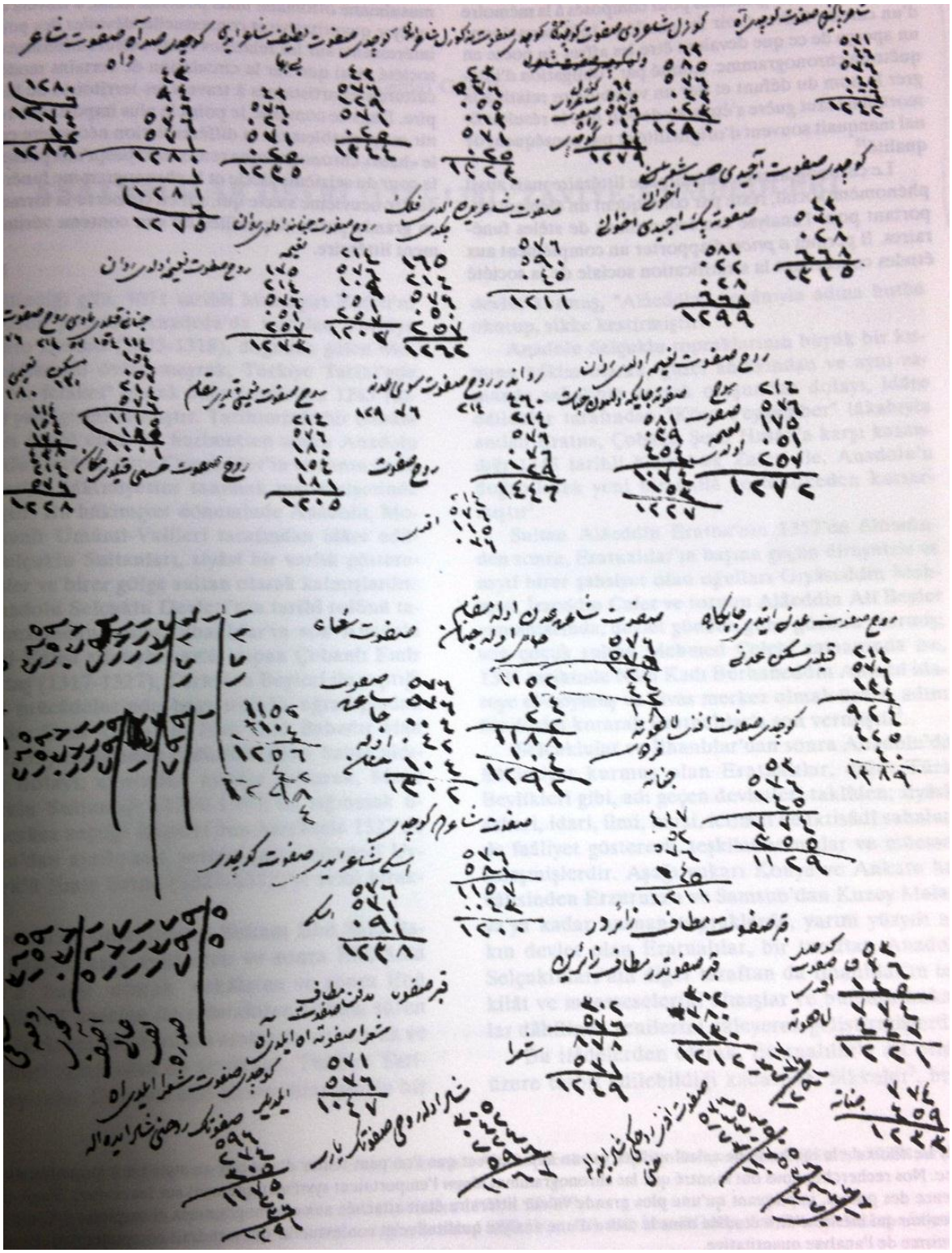


Photo 308 : Modèle d'un exercice de chronogramme. Eldem (E.), « **Quelques réflexion », in J.-L. Grammont et A. Tibet eds, *Cimetières et tradition funéraires dans le monde musulman turco-ottoman*, 2 vols., Ankara, 1996, p. 169**.

Planche 200

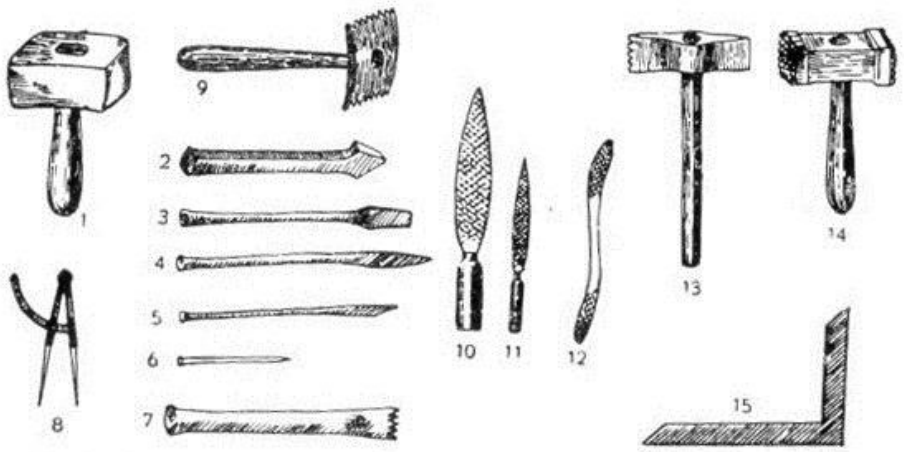


Fig. 303. Instruments employés par les sculpteurs sur pierre. 1. Madırga. — 2. Mourdj. — 3 Kalem. — 4, 5, 6. Indjé kalem. 7. Dichli. — 8. Pergel. — 9. Tarak. — 10, 11. Eğe. — 12. Eğri eğe. — 13. Dichli tchekitch. — 14. Dichli tokmak. — 15

Photo 309 : des matériaux de taille. Arseven (C. E.), *Les arts*, Istanbul, s. d., p. 110.







Photos 310, 311 et 312 : stèles provenant du mausolée des Qaramānlī typiquement sur modèle tunisois.



ph. 2006.

Ph. 313 : vue extérieure du mausolée Yūsuf Dāy.



Ph.314 : vue intérieure du mausolée Yūsuf Dāy (la ville de Tunis).

Planche 201

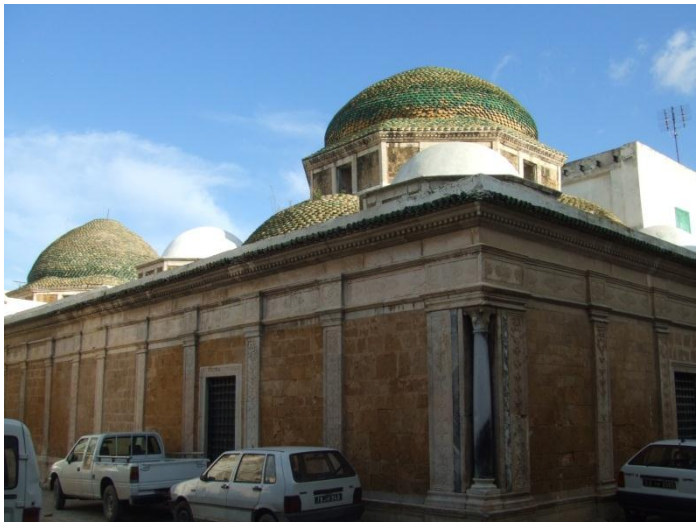


Photo 315 : vue de l'extérieur de la *turba* des *bāys* à Tunis.



Photo 316 : quelques stèles des pierres tombales de la *turba* des *bāys* à Tunis.



Photo 317 : stèle Muḥammad Bāšā Sāqizlī.



Photo 318 : stèle de ʿUṯmān Bāšā Sāqizlī.

Planche 202



Phot 319 : stèle Muḥammad Bāšā Šāʾib al-ʿAyn.







Photos 320, 321 et 322 : stèle à turbans anthropomorphes : cimetière Eyup et mausolée du Šayḫ Abū-l-Wafāʾ (Istanbul).





Photos 323 et 324 : les 2 stèles de la tombe n°3 ; mausolée Darġūṯ Bāšā (Tripoli).

Planche 203





Photos 325, 326 et 327 : quelques stèles du cimetière de sultan Eyup (Istanbul)





Photos 328, 329 et 330 : quelques stèles des mausolées tripolitains




Photos 331 et 332 : stèles provenant du mausolée Abu-l-Wafâ et du cimetière Eyup.

Planche 204



Photo 333 : pierre tombale (mausolée Abu-l-Wafâ')

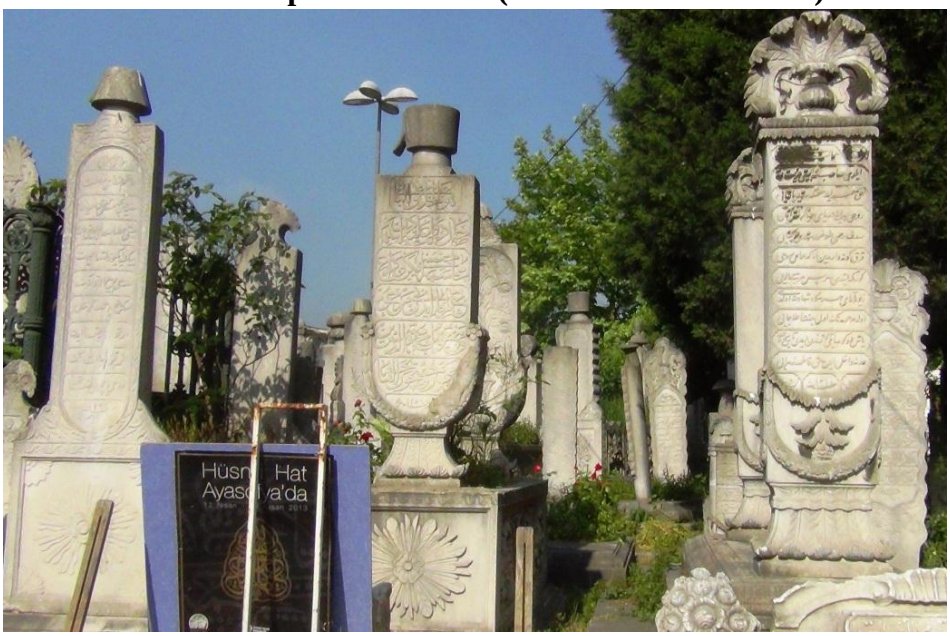


Photo 334 : stèles et pierres tombales; cimetière sultan Eyup.

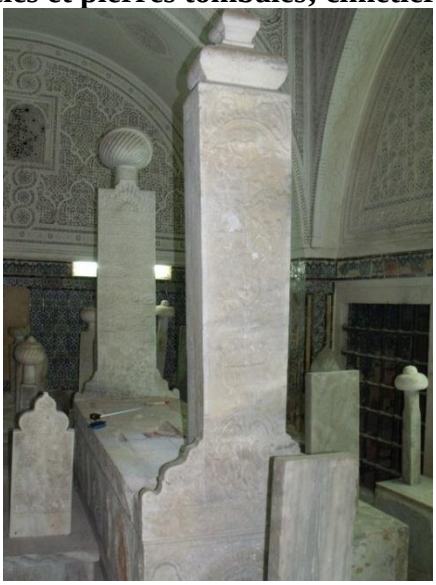


Photo 335 : tombe n°12 ; salle funéraire principale, mausolée Qaramānlī.

Planche 205






Photos 336, 337, 338 et 339 : quelques stèles provenant des mausolées tripolitains.



Photo 340 : stèle funéraire (provenance : mausolée Abū-l-Wafāʾ).





Photo 341, 342 et 343 : quelques stèles provenant du mausolée des Qaramānlī.





Photos 344, 345 et 346 : stèles provenant du cimetière Eyup et du mausolée Abū al-Wafāʾ.

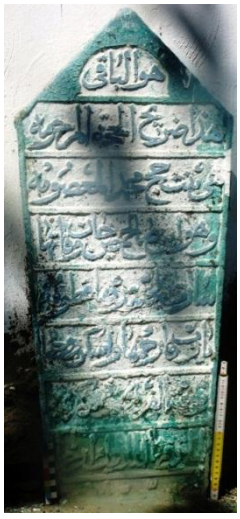
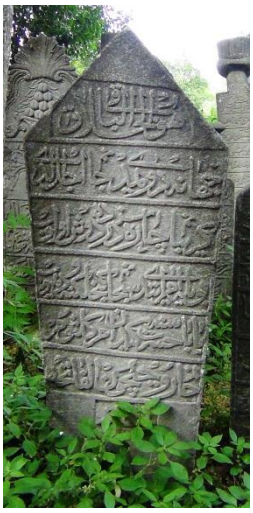
Planche 206




Photos 347 et 348 : stèles provenant du cimetière Sīdī Munayḏar.




Phot 349 : stèles provenant du cimetière Eyup et de la sulaymāniyya.

Photos 350 et 351 : stèles provenant des cimetières Sidī Munayḏar et de Burmali Mescit.

Planche 207



Photo 252 : lieu de regroupement de quelques stèles funéraires (cimetière de Sīdī Munayḏar).

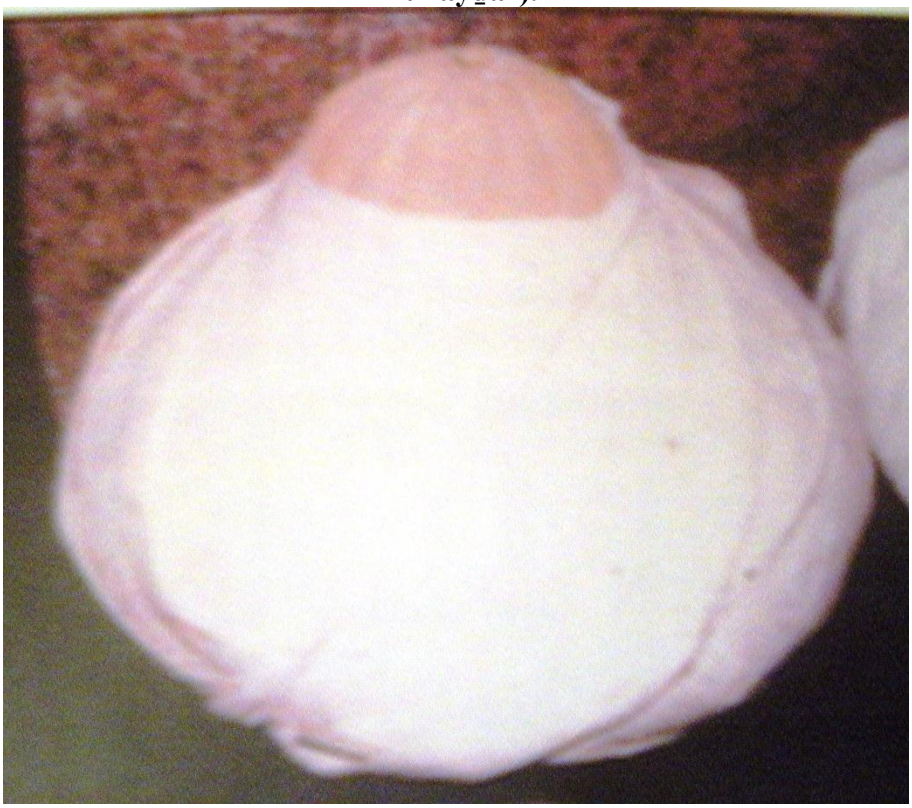


Photo 253 : turban connu sous le nom de *mālūsa* (musée des Traditions Populaire ; Tunis).

Planche 208



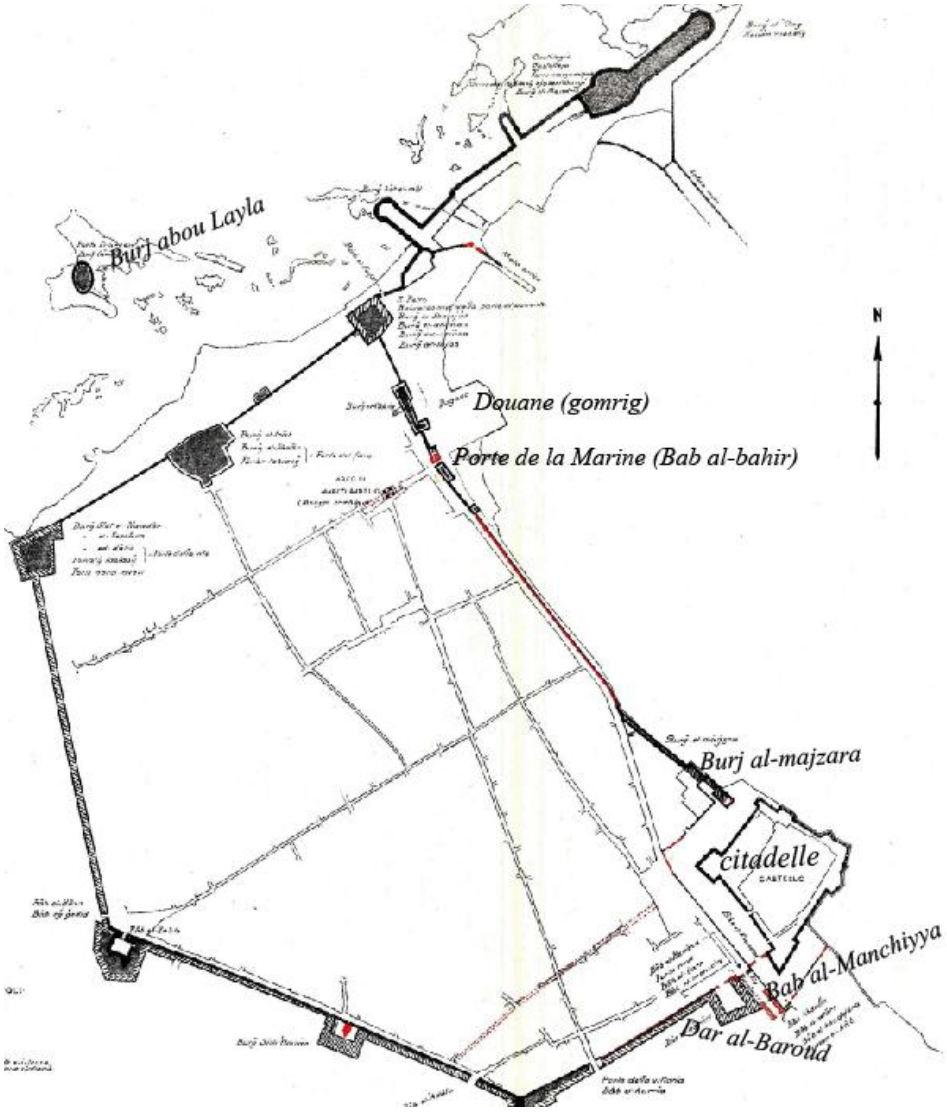
Photos 254 : stèle funéraire mentionnant la peste de 1199 h (Kairouan)[103].



Photo 255 : stèle funéraire mentionnant la peste de 1199 h (Kairouan) ; les caractères sont remplis de ciment.

[103] Nous remercions notre professeur Lotfi Abdeljouad qui nous a envoyé ces deux dernières photos.

Planche 209



Carte n° 12 : emplacement de quelques monuments de l'époque ottomane